Inst 210
nr 61

Hoeller Indice Monografico.

HISTOIRE
DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES,

AVEC

Les Mémoires de Littérature tirés des Regiſtres de cette Académie, depuis l'année M. DCCLXIV, juſques & compris l'année M. DCCLXVI.

TOME TRENTE-QUATRIÈME.

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA SEVILLA

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXX.

TABLE
POUR
L'HISTOIRE.

HISTOIRE
De l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, depuis l'année 1764, jusques & compris l'année 1766. *Page 1*

CHANGEMENS arrivés dans la liste des Académiciens, depuis l'année 1764, jusques & compris 1766. Page 3

Liste des Académiciens qui composoient l'Académie en 1766. 5

HISTOIRE
Des Ouvrages de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

Remarques sur quelques endroits du texte de la Cyropédie de Xénophon. 11

De l'habillement des Divinités & de leurs lotions. 35

Observations sur une Minerve de marbre de plusieurs couleurs. 39

Sur le Lucius ou l'Âne de Lucien. 43

Sur l'Âne d'or d'Apulée. 48

Sur un Roman grec intitulé les Babyloniques. 57

Recherches ſur les Auteurs dont Parthénius de Nicée a tiré ſes narrations. 63

Mémoire ſur l'hiſtoire ancienne des Indes. 74

Réflexions ſur un paſſage de Plaute qui a rapport à l'hiſtoire de Sicile. 95

Mémoire ſur M. Valérius Meſſala, ami d'Auguſte, homme de Lettres & protecteur des Savans. 99

Mémoire ſur le reſpect que les Romains avoient pour la Religion; dans lequel on examine juſqu'à quel degré de licence la tolérance étoit portée à Rome. 110

Du lac Aſphaltite ou *de la mer Morte.* 126

Réflexions ſur la néceſſité des citations dans les ouvrages d'érudition, & ſur la manière dont les Anciens citoient. 133

Mémoire ſur Marius, évêque d'Avenche, Auteur de la plus ancienne Chronique de France. 138

Remarques ſur les deux dernières Traductions françoiſes de Virgile. 148

Obſervations critiques ſur la Notice des Diplomes, publiée par M. l'abbé de Foy. 171

Deviſes, Inſcriptions & Médailles faites par l'Académie. 208

ÉLOGES

Des Académiciens morts depuis l'année M. DCCLXIV, juſques & compris M. DCCLXVI.

Éloge de M. le Comte d'Argenſon. 211

Éloge de M. le Comte de Caylus. 221

Éloge de M. le Beau, le cadet. Par M. l'Abbé GARNIER. 235

TABLE
POUR
LES MÉMOIRES.

TOME TRENTE-QUATRIÈME.

— *Essai sur le moyen de parvenir à la lecture & à l'intelligence des hiéroglyphes Égyptiens.* Par M. DE GUIGNES. Page 1

— *Premier Mémoire sur les Phéniciens.* Par M. l'Abbé MIGNOT. 56

— *Second Mémoire sur les Phéniciens.* Par M. l'Abbé MIGNOT. 86

— *Troisième Mémoire sur les Phéniciens. De l'origine des Phéniciens, du pays qu'ils ont habité, de la qualité & des productions de ce pays.* Par M. l'Abbé MIGNOT. 145

— *Justification de Pline sur l'étymologie de l'île d'Érythia, & sur l'origine Érythréenne des Phéniciens.* Par M. DE LA NAUZE. 175

— *Quatrième Mémoire sur les Phéniciens. Justification de l'origine Cananéenne des Phéniciens.* Par M. l'Abbé MIGNOT. 193

— *Cinquième Mémoire sur les Phéniciens. Description géographique & historique de la côte de Phénicie, & des Monumens qui s'y trouvent.* Par M. l'Abbé MIGNOT. 228

— *Sixième Mémoire sur les Phéniciens. Continuation de la description géographique & historique de la côte de Phénicie, & des anciens Monumens qui s'y trouvent.* Par M. l'Abbé MIGNOT. 277

Septième Mémoire sur les Phéniciens. Des principes de la Religion des Phéniciens. De leur Cosmogonie. Par M. l'Abbé MIGNOT. 352

Système théologique des Mages, selon Plutarque, comparé avec celui des anciens Livres que les Parses attribuent à Zoroastre, leur Législateur. Par M. ANQUETIL. 376

Explication de l'Inscription du tombeau de Sardanapale. Par M. DE GUIGNES. 416

Recherches sur l'origine & la nature de l'Helléniſme, ou de la religion de la Grèce. Par M. l'Abbé FOUCHER. 435

PREMIER MÉMOIRE. *Système d'Évhémère.* 437

Recherches sur l'origine & la nature de l'Helléniſme, ou de la religion de la Grèce. Second Mémoire. Par M. l'Abbé FOUCHER. 462

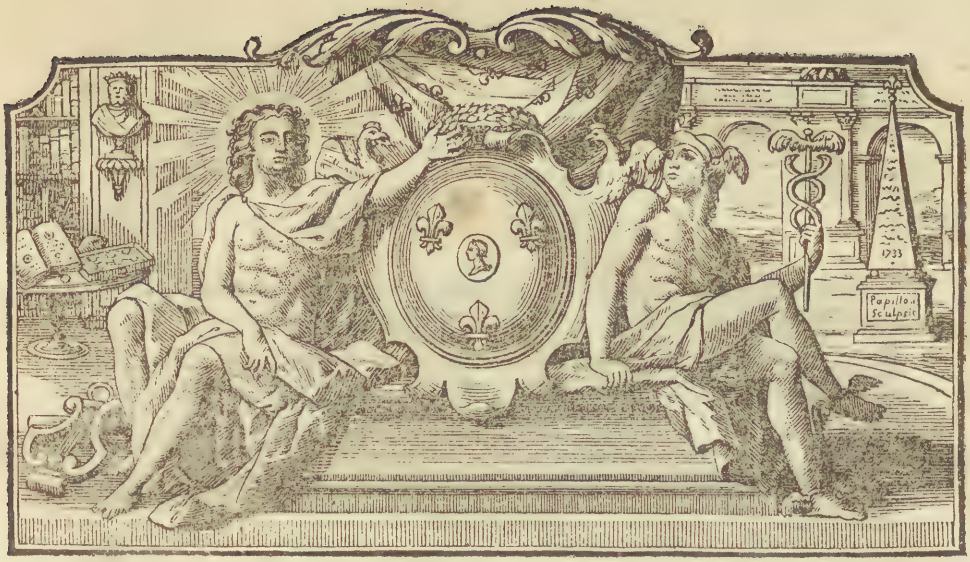

HISTOIRE
DE
L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET
BELLES-LETTRES.

L'ESTIME que les Grands témoignent aux gens de Lettres, les honore eux-mêmes, & a toujours entré dans leur éloge. Le Prince héréditaire de Brunſwick, connu par ſes illuſtres qualités, voulut aſſiſter, en 1766, à une de nos ſéances. On lut devant lui les extraits de pluſieurs Mémoires, pour lui donner une idée des travaux de l'Académie.

C'eſt le ſeul trait hiſtorique que nous ayons à rapporter; nous nous bornerons donc, au commencement de cette Hiſtoire, à

remettre sous les yeux des gens de Lettres les sujets de Prix qui ont été distribués pendant le cours des années 1764, 1765 & 1766, avec les changemens arrivés dans la liste des Académiciens.

SUJETS DE PRIX.

Le sujet proposé pour le Prix qui a été distribué à l'Assemblée publique d'après Pâques de l'année 1764, consistoit à examiner, *Quelles étoient les limites de l'empire de Charlemagne au temps de sa mort!*

Ce Prix a été remporté par Dom Philippe-Louis Liebe, Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, à Saint-Germain-des-Prés.

Celui qui a été donné à la Saint-Martin de la même année, consistoit à examiner, *1.° les différentes classes de prêtres Égyptiens; 2.° les marques extérieures qui les distinguoient des autres habitans, & qui les caractérisent sur les monumens; 3.° les fonctions de leur ministère; 4.° la nature des sacrifices qu'ils étoient chargés d'offrir aux Dieux!*

Ce Prix a été remporté par M. Frédéric-Samuel Schmidt, de Berne.

On avoit donné à examiner, pour le Prix de Pâques de l'année 1765, *Par quelles causes & par quels degrés les loix de Lycurgue se sont altérées chez les Lacédémoniens, jusqu'à ce qu'elles aient été anéanties!* Aucune des pièces admises au concours n'ayant paru remplir l'objet proposé, l'Académie décida que le Prix seroit remis à Pâques de l'année 1767.

Le sujet du Prix proposé pour la Saint-Martin de la même année, consistoit à examiner, *1.° Quelles étoient les marques extérieures, les ornemens & l'appareil de la royauté chez les Égyptiens! 2.° Quel étoit l'état de la Milice égyptienne; les grades, les habillemens, les armes, les exercices de l'ordre militaire!*

Ce Prix a été adjugé à M. Frédéric-Samuel Schmidt.

Le sujet du Prix de Pâques 1766, consistoit dans l'examen de

la queſtion ſuivante : *Quelle éducation les Athéniens ont-ils donnée à leurs enfans, dans les ſiècles floriſſans de la République!*

Ce Prix a été remporté par M. l'Abbé Ameilhon, Sous-bibliothécaire de la ville.

Pour celui de la Saint-Martin de la même année, on avoit propoſé d'examiner, *Quels étoient en Égypte, avant les règnes des Ptolémées, les habillemens des deux ſexes! Y avoit-il quelques marques extérieures pour diſtinguer les Magiſtrats des autres citoyens! Quelle étoit la forme des temples & des autres édifices! De quels bateaux ſe ſervoit-on ſur le Nil! Quelles étoient les cérémonies uſitées dans les fêtes publiques & dans les funérailles! Quels ſont les animaux, les plantes & les autres objets que les Artiſtes peuvent employer pour caractériſer l'Égypte!* Toutes ces queſtions ne devoient former qu'un ſeul Mémoire.

Ce Prix a été adjugé à M. Jérome Zanetti, attaché à la Bibliothèque de Saint-Marc, à Veniſe.

CHANGEMENS arrivés dans la Liſte des ACADÉMICIENS, depuis l'année 1764 juſques & compris 1766.

EN M. DCCLXIV.

Nous perdimes M. le Comte d'Argenſon, Honoraire :

Il fut remplacé par M. Del'Averdy, Miniſtre d'État & Contrôleur général des Finances.

EN M. DCCLXV.

La mort de M. le Comte de Caylus fit encore vaquer une place dans la claſſe des Honoraires.

Elle fut remplie par M. le Préſident d'Ormeſſon de Noiſeau.

EN M. DCC.LXVI.

Nous perdimes M. le Beau, *Junior,* Académicien-Aſſocié.

Il fut remplacé par M. l'Abbé Ameilhon.

La mort nous enleva M. Hardion, Académicien-Penſionnaire. M. l'Abbé Barthélemy, Garde des Médailles du Cabinet du Roi, fut élu en ſa place; & M. Bouchaud, Agrégé en Droit, ſuccéda à ce dernier en qualité d'Aſſocié.

LISTE des Académiciens qui compoſoient l'Académie en 1766.

ACADÉMICIENS-HONORAIRES.

Meſſieurs,

LE Duc DE SAINT-AIGNAN, Chevalier des Ordres du Roi; de l'Académie Françoiſe.

Le Comte DE MAUREPAS, Miniſtre d'État, Commandeur des Ordres du Roi.

Le Duc DE NIVERNOIS, Chevalier des Ordres du Roi, Grand d'Eſpagne; de l'Académie Françoiſe.

BIGNON, Conſeiller d'État, Commandeur, Prevôt & Maître des cérémonies des Ordres du Roi, Bibliothécaire du Roi, Prevôt des Marchands; de l'Académie Françoiſe.

HENAULT, Préſident honoraire en la première Chambre des Enquêtes, Surintendant de la Maiſon de la Reine; de l'Académie Françoiſe; des Académies Royales de Nanci, de Berlin & de Suède.

Le Marquis DE PAULMY D'ARGENSON, Miniſtre d'État, Commandeur des Ordres du Roi, Chancelier des Ordres de Saint-Louis & de Saint-Lazare; de l'Académie Françoiſe, & de celles de Nanci & de Berlin.

Le Comte DE SAINT-FLORENTIN, Miniſtre & Secrétaire d'État, Chancelier des Ordres du Roi.

DE LAMOIGNON DE MALESHERBES, Premier Préſident de la Cour des Aides; de l'Académie Royale des Sciences.

DEL'AVERDY, Miniſtre d'État, & Conſeiller ordinaire au Conſeil Royal, Contrôleur général des Finances, & Conſeiller d'honneur au Parlement.

LE FÈVRE D'ORMESSON DE NOISEAU, Préſident à Mortier du Parlement.

ACADÉMICIENS-PENSIONNAIRES.

Meſſieurs,

DE FONCEMAGNE, de l'Académie Françoiſe, Sous-gouverneur de M. le Duc de Chartres.

DE LA CURNE DE S.TE PALAYE, de l'Académie Françoiſe; des Académies de Nanci, de Dijon & *della Cruſca.*

BONAMY, Hiſtoriographe & Bibliothécaire de la ville de Paris.

L'Abbé VATRY, Profeſſeur royal en langue grecque, & Inſpecteur du Collége Royal.

DE LA NAUZE, de la Société Royale de Londres.

L'Abbé DE LA BLÉTERIE, Profeſſeur d'Éloquence au Collége Royal.

L'Abbé BELLEY, Bibliothécaire & Secrétaire ordinaire de M. le Duc d'Orléans.

GIBERT, Inſpecteur du Domaine.

TERCIER.

L'Abbé BARTHÉLEMY, des Académies de Londres, de Madrid & de Cortone; Garde des Médailles & Antiques du Cabinet du Roi.

LE BEAU, ancien Profeſſeur d'Éloquence en l'Univerſité de Paris; Profeſſeur au Collége Royal, Secrétaire ordinaire de M. le Duc d'Orléans, & *Secrétaire perpétuel de l'Académie.*

ACADÉMICIENS-ASSOCIÉS.

Meſſieurs,

CAPPERONNIER, Profeſſeur royal en langue grecque, Garde de la Bibliothèque du Roi.

MÉNARD.

DE SIGRAIS, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de Saint-Louis.

DE GUIGNES, Professeur royal, de la Société Royale de Londres, Interprète à la Bibliothèque du Roi pour les langues Orientales.

L'Abbé FOUCHER.

L'Abbé LE BATTEUX, Professeur de Philosophie grecque & latine au Collége Royal.

D'ANVILLE, Secrétaire de M. le Duc d'Orléans.

DE BURIGNY.

DUPUY.

DE BRÉQUIGNY.

DE CHABANON.

GAILLARD.

L'Abbé MIGNOT.

L'Abbé GARNIER, Professeur en hébreu au Collége Royal.

BÉJOT, Garde de la Bibliothèque du Roi.

L'Abbé ARNAULD.

ANQUETIL.

L'Abbé AMEILHON, Sous-bibliothécaire de la ville.

BOUCHAUD, Docteur de la Faculté des Droits.

ACADÉMICIENS-VÉTÉRANS.

Messieurs,

L'Abbé DE CANAYE.

NICOLAÏ.

DUCLOS, Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise & Historiographe de France.

BERTIN, Trésorier des Parties casuelles.

ACADÉMICIENS-LIBRES.

Meſſieurs,

SCHOEPFLIN, Hiſtoriographe du Roi, Profeſſeur en Hiſtoire & Belles-Lettres.

DUREY DE NOINVILLE, de la Société Royale de Londres.

L'Abbé VÉNUTI, ancien Abbé de Clérac.

Le Comte DE CIANTAR.

DE BROSSES, Préſident à Mortier du Parlement de Dijon.

Le Baron DE ZURLAUBEN, Capitaine au régiment des Gardes-Suiſſes, Brigadier des Armées du Roi.

ASKEW, de la Société Royale de Londres.

L'Abbé DE GUASCO, Chanoine de Tournai, Comte de Clavière, Membre de l'Académie de Berlin, de Londres, & de celle de Cortone.

Le Comte DE CHESTERFIELD, Pair de la Grande-Bretagne.

L'Abbé MAZOCCHI, Chanoine de Naples.

GROSLEY, Avocat au Parlement.

Le Prince JABLONOWSKI, Palatin de Novogrod, Chevalier des Ordres du Roi.

HISTOIRE
DES
OUVRAGES
DE
L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET
BELLES-LETTRES.

REMARQUES

Sur quelques endroits du texte de la CYROPÉDIE de XÉNOPHON.

LA pureté, la clarté, l'élégante ſimplicité, ſont le caractère des écrits de Xénophon; c'eſt un des plus précieux tréſors qui nous ſoient reſtés de l'ancienne Grèce: mais des ouvrages ſi achevés, ſi délicats, n'ont pu ſe conſerver ſans altération ſous la main peſante des copiſtes; & nous devons à pluſieurs habiles critiques des deux derniers ſiècles, la reſtitution d'un aſſez grand nombre d'endroits où Xénophon ne ſe reconnoiſſoit plus. Il en reſte encore quelques-uns qui ont échappé à leur ſagacité; & c'eſt à les rétablir que M. Béjot, qui connoît le prix de cet excellent écrivain, a conſacré une partie de ſes veilles. Il auroit ſouhaité pouvoir appuyer les nouvelles leçons qu'il propoſe, ſur l'autorité de quelques manuſcrits; mais ceux de la bibliothèque du Roi, les ſeuls qu'il ait été à portée de conſulter, ne lui ont offert que très-peu de ſecours; pour corriger le texte, il n'a trouvé de reſſource que dans le texte même.

Les manuſcrits de la bibliothèque du Roi, dans leſquels ſe trouve la *Cyropédie*, ne ſont qu'au nombre de cinq: le plus ancien, ſous le N.° MDCXL, eſt du XIVe ſiècle; trois autres, numérotés MDCXXXV, MDCXXXIX, MDCXLI, ſont du XVe; le dernier, dont l'écriture eſt parfaitement belle, ſous le N.° MDCCXCV, n'eſt que du XVIe.

Nous allons rendre compte des conjectures de M. Béjot. Des corrections qu'il propoſe, les unes ſont abſolument néceſſaires; les autres font honneur au texte; elles ſont ſi conformes au goût & au ſtyle de Xénophon, que cet élégant écrivain s'empreſſeroit, ſans doute, de les adopter.

Xénophon parlant des coutumes des Perſes, au commencement

I. *Édit. de Francfort, page 4, E.* du premier livre de la *Cyropédie*, nous apprend qu'*ils permettoient de pourſuivre juridiquement un crime que tous les hommes, à la vérité, déteſtent, mais contre lequel les autres nations ne donnent point d'action en juſtice : ce crime eſt l'ingratitude.* Δικάζουσι δὲ καὶ ἐγκλήματος ὃ ἕνεκα ἄνθρωποι μισοῦσι μὲν ἀλλήλους μάλιστα, δικάζονται δ' οὐχ ἥκιστα, ἀχαριστίας. Le ſens de ce paſſage eſt ſi clair, que, malgré l'altération du texte, aucun traducteur ne s'y eſt mépris, excepté Philelphe. Cependant, ſi on laiſſe ſubſiſter οὐχ ἥκιστα, qui équivaut à μάλιστα, il faudra dire que *les Perſes attaquent juridiquement un crime que les hommes déteſtent, à la vérité, mais qu'ils pourſuivent vivement en juſtice;* ce qui préſente un ſens abſurde, tout-à-fait contraire à l'idée de Xénophon. Muret rapportant ce paſſage dans ſes *Variæ Lectiones*, ſupprime la négation, & lit δικάζονται δ' ἥκιστα. Édouard Wells l'a en effet retranchée dans l'édition qu'il a publiée à Oxford en 1702; édition dans laquelle il a haſardé un aſſez grand nombre de changemens, ſans y être autoriſé par les manuſcrits. M. Hutchinſon, dans la nouvelle édition qu'il a donnée, a ſuivi l'exemple de Wells dans le paſſage dont il s'agit; il ſupprime la négation, quoiqu'elle ſe trouve dans toutes les éditions qui ont précédé celle d'Oxford, & dans tous les manuſcrits connus juſqu'ici : d'où M. Béjot conclut que οὐχ ne doit pas être ſupprimé, mais changé, comme ayant pris la place d'un autre mot écrit par l'auteur. C'eſt un principe conſtant, dit M. Béjot, que hors le cas des notes marginales introduites dans le texte, comme il n'eſt que trop ſouvent arrivé, les copiſtes ont rarement ajouté, ſouvent omis, plus ſouvent encore défiguré. Henri Étienne penſoit qu'en mettant οὐδὲ à la place de οὐχ, le ſens ſe trouvoit parfaitement rétabli; οὐδὲ ἥκιστα ſignifieroit, ſelon lui, *pas même, le moins du monde, point du tout*, & ſeroit le contraire de οὐχ ἥκιστα, qui doit ſignifier *non pas peu, beaucoup.* M. Béjot, malgré l'eſtime qu'il fait de cet habile critique, ne ſe rend pas ici à ſon avis. 1°, dit-il, οὐδὲ ἥκιστα paroît d'abord être la même choſe que οὐχ ἥκιστα; & ce n'eſt que par un rafinement recherché, qu'il vient à ſignifier ici le contraire. 2.° On ne trouve dans Xénophon aucun exemple de cette expreſſion, trop affectée pour convenir au ſtyle de cet

écrivain, toujours ſimple, toujours naturel. Quel ſeroit donc le mot qui paroîtroit devoir légitimement reprendre la place uſurpée par la négation οὐχ? Ce mot nous eſt offert en une infinité d'endroits des ouvrages de Xénophon & de tous les auteurs qui ont écrit dans le dialecte attique. Rien ne leur eſt plus ordinaire que de joindre ὅπι au ſuperlatif, pour en augmenter la force; ὅπι μάλιϛα, ὅπι πλεῖϛα. Il ſeroit inutile d'en citer des exemples. M. Béjot ſe contente d'un ſeul, d'ὅπι ἥκιϛα: il eſt tiré du VIIe livre de la *Cyropédie*. Cyrus, après la priſe de Babylone, deſirant ſe faire reſpecter comme un puiſſant Monarque (ce que M. Charpentier appelle, *ſe faire traiter à la royale*), conſulte ſes amis ſur la conduite qu'il doit tenir, pour ne point s'attirer de haine, en ſe communiquant plus rarement & en ſe montrant en public avec plus de pompe & de majeſté; ce que Xénophon exprime en ces termes: Ἔδοξεν ἀυτῷ τοῦτο σὺν τῇ τῶ φίλων γνώμῃ ποιῆσαι, ὡς ὅπι ἥκιϛα ἀνεπιφθόνως σεμνός τε καὶ σεμνὸς φανεῖν. On voit qu'ὅπι ἥκιϛα tient ici préciſément la même place que ces deux mots doivent tenir dans le paſſage dont il s'agit, & qu'οὐχ ἥκιϛα, qui fait un contre-ſens groſſier, ne peut être qu'une altération & une erreur des copiſtes.

Cyrus étoit venu au ſecours de Cyaxare avec une armée de trente mille Perſes, conſiſtant en dix mille piquiers, dix mille frondeurs & dix mille archers, auxquels il avoit joint un corps de mille jeunes gens choiſis & diſtingués par leur naiſſance. On les appeloit *Homotimes :* leurs armes étoient une cuiraſſe, un bouclier léger, un cimeterre ou une hache. Ayant appris que les ennemis étoient beaucoup plus forts en nombre, il vit bien que la victoire ſe rangeroit de leur côté, ſi l'on s'en tenoit à la manière ordinaire de combattre, avec l'arc & le javelot, il réſolut donc, avec le conſentement de Cyaxare, de changer les armes des Perſes, & de leur donner à tous, celles que portoit le corps des Homotimes. Pour leur faire agréer ce changement, il les fit aſſembler & leur parla en ces termes: « Soldats, vous êtes tous nés & élevés dans le même pays que nous; vous n'êtes pas moins « robuſtes, vous ne devez pas être moins braves. Dans la Perſe « néanmoins vous ne jouiſſiez pas des mêmes prérogatives, non « I I. *Page 41, C.*

» que vous en euſſiez été exclus par nous-mêmes, mais parce que
» vous étiez contraints de travailler pour vivre. Maintenant que
» j'aurai ſoin de votre ſubſiſtance, vous pouvez, en prenant les
» mêmes armes que nous, affronter les mêmes dangers, &, ſi vous
faites des actions remarquables, obtenir les mêmes récompenſes ». Ἔξεστι δ' ὑμῖν εἰ βούλεσθε, λαβοῦσιν ὅπλα οἷάπερ ἡμεῖς ἔχομεν, καὶ εἴπ χείρονες ἡμῶν ἐστὲ, εἰς τ' αὐτὸν ἡμῖν κίνδυνον ἐμβαίνειν· κἂν τι ἐκ τούτων καλὸν κἀγαθὸν κήσησθε, τῆς ὁμοίων ἡμῖν ἀξιοῦσθαι. Il y a tout lieu de ſoupçonner, dit M. Béjot, que ces mots, καὶ εἴπ χείρονες ἡμῶν ἐστὲ, ou n'étoient point originairement dans le texte, ou qu'ils ſont altérés: cette parenthèſe ſignifieroit, *quoique vous nous ſoyez inférieurs en quelque choſe;* & cette remarque de Cyrus ſeroit tout-à-fait contraire à ſon objet. Il veut perſuader à ſes ſoldats, que l'égalité ſera parfaite entr'eux & les Homotimes, dès qu'ils auront les mêmes armes; pour cet effet, il raſſemble tout ce qu'ils ont de commun, le climat où ils ſont nés, la nourriture, la force du corps, la bravoure; il écarte avec adreſſe, la ſeule diſtinction à laquelle les ſoldats ne pouvoient prétendre, celle de la nobleſſe; & dans cette parenthèſe, il la rappelleroit mal-à-propos, & détruiroit ainſi cette égalité qu'il a deſſein d'établir. Muret retranchoit ces mots, comme abſolument inutiles, d'autant plus qu'ils ne ſe trouvent pas dans pluſieurs manuſcrits qu'avoit vus Gabrielius; & M. Hutchinſon ſoupçonne que cette interpolation peut avoir été occaſionnée parce qu'on lit plus bas, καὶ εἴπ χείρους ἡμῶν ἦτε. M. Béjot ne ſouſcrit pas à cette conjecture, à cauſe de la différence qu'on aperçoit entre les deux paſſages; & quoiqu'il ſoit diſpoſé à croire avec Muret, que c'eſt une addition produite par quelque note marginale dont les copiſtes auront ſurchargé le texte, cependant, ſi l'on veut conſerver la parenthèſe, il propoſe un léger changement qui lèveroit toute difficulté; ce ſeroit de lire ἐπεί ὅτε, au lieu de καὶ εἴπ; ce qui voudroit dire, *puiſque vous ne nous êtes pas inférieurs;* & alors Cyrus ne diroit rien qui ne tendît à ſon but.

III. *Page 42, D.* Cyrus, après avoir engagé ſes ſoldats à deſirer eux-mêmes les armes dont il vouloit qu'ils ſe ſerviſſent, leur interdit l'uſage de l'arc & du javelot, pour ne leur laiſſer que celui du bouclier

& de l'épée. Par-là il les amène au but qu'il se proposoit, de les obliger à combattre de près & corps à corps : Εὐθὺς αὐτῶν παρεσκεύασε τὰς γνώμας ὡς ὁμόσε ἰτέον εἴη ὅπῃ τοῖς πολεμίοις. On voit ici la préposition ὅπῃ précédée d'un verbe de mouvement & suivie du datif, ce qui est contraire à l'usage de la langue Grecque. Leunclavius dans son édition enferme cette préposition entre deux crochets, apparemment pour désigner qu'elle lui paroît superflue. Henri Étienne l'a retranchée dans la seconde édition, & M. Hutchinson a suivi son exemple. M. Béjot adopte ce retranchement, & pense qu'il n'est pas inutile d'en faire voir la nécessité. Pour rectifier ce passage, il n'y a qu'un de trois partis à prendre, ou de changer τοῖς πολεμίοις en τὰς πολεμίας, ou d'ôter ὁμόσε, en substituant πολεμίας, ou de retrancher ὅπῃ. Les deux premières corrections ne paroissent pas admissibles en cet endroit. Si on lit ὁμόσε ἰτέον εἴη ὅπῃ τᾶς πολεμίας, la préposition ὅπῃ aura à la vérité le régime qui lui convient ; mais M. Béjot ne connoît point d'exemple où les auteurs Grecs joignent ὅπῃ avec ὁμόσε ἰέναι pour dire combattre de près ; ils disent toujours simplement ὁμόσε ἰέναι avec le datif sans prépo-sition. Au troisième livre de la Cyropédie, Xénophon faisant l'éloge de l'ordre & du courage des soldats de Cyrus, qui suivant ses leçons marchoient aux ennemis pour les joindre corps à corps, s'exprime ainsi ἠπίσαντο γὰρ, καὶ ἐκ πολλοῦ ὅτως ἐμεμαθήκεσαν, ἀσφαλέστατον εἶναι καὶ ῥᾷστον τὸ ὁμόσε ἰέναι τοῖς πολεμίοις, il seroit inutile de citer d'autres exemples. C'est l'expression constante de la langue Grecque ; si l'on veut retrancher ὁμόσε & lire ὡς ἰτέον ὅπῃ τὰς πολεμίας, on ne dira que la moitié de ce que Xénophon veut dire. ἰέναι ὅπῃ τὰς πολεμίας ne signifie que *marcher vers les ennemis, s'approcher du lieu où ils sont ;* c'est ce que M. Béjot prouve par plusieurs citations, qu'il ne tiendroit qu'à lui de multiplier si la chose avoit besoin de preuve. Mais Xénophon ne manque jamais d'ajouter ὁμόσε à ἰέναι toutes les fois qu'il veut marquer l'action d'en venir aux mains ; & ces mots sont toujours suivis du datif sans prépositon. Il paroît donc hors de doute que c'est la prépositon ὅπῃ qui se trouve de trop dans le passage qui donne lieu à ces réflexions ; ce qui est encore confirmé par

l'autorité des manuscrits de la bibliothèque du Roi; il y en a trois où la prépoſition ne ſe trouve point; un, où l'on voit en marge une variante qui la retranche; & le plus ancien eſt mutilé en cet endroit.

I V. *Page 45. A.* Cyrus étant à table avec ſes Officiers, & s'entretenant avec eux, ſelon ſa coutume, de choſes utiles & capables d'élever leur courage, leur fait cette queſtion: Ἆρα γε, ὦ ἄνδρες, ἐνδεέστεροί τι ἡμῶν δι' ταῦτα φαίνονται εἶναι οἱ ἕτεροι, ὅτι δὲ πεπαίδευνται τὸν αὐτὸν τρόπον ἡμῖν, ἢ ἔδεν ἄρα διοίσουσιν ἡμῶν, ὅτε μὲν ταῖς συνουσίαις, ὅτε ὅταν ἀγωνίζεσθαι δέῃ πρὸς τοὺς πολεμίους δέῃ. Tous les traducteurs, ſans en excepter Henri Étienne, trompés par ces mots οἱ ἕτεροι, ont cru que Cyrus mettoit ici ſes ſoldats en oppoſition avec le reſte des hommes. Cependant il ſuffit de faire attention à la ſeconde partie de la phraſe, ἢ ἔδεν ἄρα διοίσουσιν ἡμῶν..... ὅταν ἀγωνίζεσθαι πρὸς τοὺς πολεμίους δέῃ, pour ſentir que Cyrus veut déſigner ici les autres ſoldats de l'armée, par oppoſition aux Perſes, qui avoient reçu une éducation différente; mais pour marquer cette oppoſition, Xénophon auroit-il employé au commencement d'un diſcours ces mots, οἱ ἕτεροι, ſans les accompagner d'un ſubſtantif, qui fixant leur rapport ôtât toute équivoque? & s'il eût voulu oppoſer les Perſes aux autres hommes en général, ne ſe ſeroit-il pas plutôt ſervi des mots οἱ ἄλλοι? l'expreſſion de οἱ ἕτεροι eſt donc ici peu conforme à la netteté du ſtyle de Xénophon, ce qui ſuffit pour la rendre ſuſpecte. Cependant elle ſe trouve dans toutes les éditions; c'eſt ſeulement dans les variantes que Gabrielius a miſes à la fin de ſa traduction latine de la Cyropédie, imprimée à Veniſe en 1562, qu'on lit en cet endroit οἱ ἑπόμενοι au lieu de οἱ ἕτεροι. Les éditeurs qui ſont venus depuis ne paroiſſent pas avoir connu le prix de cette leçon, qui eſt très-préférable à l'autre. Elle lève toute équivoque, & d'ailleurs la reſſemblance eſt ſi grande entre ἑπόμενοι & ἕτεροι qu'il s'en faut bien que cet endroit ſoit le ſeul dans les auteurs Grecs, où les copiſtes ont pris l'un pour l'autre. Il y a plus, cette leçon ſe trouve clairement indiquée par le texte même. Hyſtaſpe répondant à la queſtion de Cyrus, fait la peinture d'un de ſes ſoldats, & la termine en ces termes: τοιοῦτον μὲν δή σοι, ὦ Κῦρε, ἕνα τῶν ἑπομένων

ἑπάρξον ὑπιδεικνύω. Le mot ἑπάρξον, qui se trouve dans la réponse, n'annonce-t-il pas qu'il doit y avoir ἑπαρξαι dans la question? ce qui est confirmé par l'exclamation que fait Cyrus bientôt après: ὦ ζεῦ καὶ πάντες θεοὶ, οἵᾳ ἄρα ἡμεῖς ἔχομεν ἄνδρας ἑπάρξας.

Cyrus désirant que son armée fût composée de soldats également braves & laborieux, propose de renvoyer ceux qui n'auroient pas ces qualités, parce qu'ils n'étoient propres qu'à corrompre les autres par leur mauvais exemple; pour le prouver, il se sert de la comparaison d'un char traîné par des chevaux: ὅτε γὰρ ἅρμα δίκαιον ταχὺ γένοιτ' ἂν, βραδέων ἵππων ὄντων, ὅτε δίκαιον ἀδίκων συνεζευγμένων. Jusqu'à Camérarius, tous les Interprètes, sans s'embarrasser de donner un sens raisonnable à l'original dont ils ne se croyoient pas cautions, avoient traduit littéralement, *Neque currus celer est, si tardis utatur equis; neque justus, si juncti sint injusti;* Camérarius révolté de l'absurdité qui résultoit de cette traduction, donnoit aux mots δίκαιον & ἀδίκων, un sens forcé, qu'ils n'ont jamais eu; il rendoit ἅρμα δίκαιον par *currus bene instructus*, & ἀδίκων συνεζευγμένων par *si jungantur equi improbi.* Leunclavius rejetant avec raison, cette interprétation, prétendoit qu'il y avoit une lacune en cet endroit, & qu'après ὅτε, dans le second membre de cette phrase, il falloit ajouter στάτευμα; en conséquence il traduisoit, *Nequit esse currus celer, ad quem juncti sunt equi segnes, nec exercitus justus in quo cum aliis juncti sunt injusti.* M. Charpentier a suivi le sentiment de Leunclavius, en adoptant στάτευμα; mais il s'en est fort éloigné dans la signification qu'il donne à δίκαιον; voici sa traduction: *Comme un char n'a garde d'aller vîte, s'il est attelé de chevaux pesans, de même une armée n'a garde d'être bonne, quand elle est composée de mauvais soldats.* Mais n'est-ce pas rendre Xénophon ridicule, que de faire dire à Cyrus, qu'une armée composée de mauvais soldats, ne peut être bonne, & de lui faire employer une comparaison pour prouver une proposition tellement identique? Cantérus supposoit aussi une lacune; mais au lieu du στάτευμα de Leunclavius, il substituoit συνέδριον, tribunal, prétendant que la justice est une qualité plus assortie à un tribunal qu'à une armée. Malgré cette raison, M. Béjot trouve cette explication encore

V. *Page 50, B.*

plus déraiſonnable que celle de Leunclavius. Comment ſe perſuader qu'un Écrivain d'un goût ſi épuré, ait allié ſi ridiculement enſemble deux comparaiſons qui ſe touchent ſans avoir aucun rapport entr'elles, celle d'un char & celle d'un tribunal? A quoi donc s'en tenir ſur cet endroit? dit M. Béjot; y manque-t-il en effet quelque mot, comme le veulent Leunclavius & Cantérus? M. Hutchinſon n'eſt pas de leur avis; il remarque avec beaucoup de juſteſſe, que le participe συνεζευγμένων, qui convient parfaitement à un attelage, indique clairement qu'il n'y a en cet endroit qu'une ſeule & même comparaiſon, & que δίκαιον doit ſe rapporter à ἅρμα, & ἄδικων à ἵππων; qu'enfin il n'y a point de lacune. Mais après une réflexion ſi ſenſée, M. Hutchinſon retombe dans l'explication forcée de Camérarius, en donnant à δίκαιον & à ἄδικων un ſens tout-à-fait étranger; il traduit, *Neque celer poteſt eſſe currus, cujus equi ſunt tardi; nec benè inſtructus, ſi conjuncti equi ſunt malè inſtructi.* Après avoir montré le défaut de toutes les interprétations précédentes, M. Béjot cherche le vrai ſens de ce paſſage, qui a exercé tant d'habiles critiques, ſans avoir été juſqu'à préſent éclairci; il le trouve dans une ſignification ſecondaire des mots δίκαιος & ἄδικος, donnée par Héſychius, par Pollux, &, ce qui eſt encore plus fort, par Xénophon même. Héſychius explique le mot δίκαιος par ceux-ci, ἴσος, ὁμοῖος: ἄδικοι ἵπποι ſignifiera donc *equi inæquales*, comme Ovide a dit:

Heroïd. ep. IX, v. 29.

Quàm malè inæquales veniunt ad aratra juvenci!

Pollux donne encore ici plus de lumière; en traitant des bonnes qualités du cheval, il appelle δίκαιος τὸν σιαγόνα, celui qui a la bouche également ſenſible, par conſéquent qui obéit avec juſteſſe aux mouvemens de la main; & dans l'article qui concerne les mauvaiſes qualités de cet animal, il nomme ἄδικος τὸν σιαγόνα, un cheval qui a la bouche inégale pour la ſenſibilité, par conſéquent qui n'obéit qu'imparfaitement à la main de l'écuyer. Cette ſignification d'ἄδικος eſt adoptée par Xénophon même, dans ſon traité περὶ ἱππικῆς. Il donne l'épithète d'ἑτερόγναθοι aux chevaux qui ont une partie de la bouche moins ſenſible que l'autre, & il nomme cette partie ἄδικος γνάθος. Voici ſes termes: Τὸς γε

Page 936, D.

μὴν ἑτερογνάθως μηνύει μὲ καὶ ἡ πέδη καλυμμένη ἱππασία, πολὺ δὲ μᾶλλον καὶ τὸ μεταβάλλεσθαι τὴν ἱππασίαν· πολλοὶ γὰρ οὐκ ἐγχειροῦσιν ὠφέρειν, ἐὰν μὴ ἅμα συμβῇ ἥτε ἄδικος γνάθος, καὶ ἡ τοῦ ἵππου ὀχφορά: ce qu'on peut traduire aſſez littéralement en françois, de cette manière: *L'allure qu'on nomme traquenard, & plus encore le changement d'allure, dénotent les chevaux qui ont la bouche inégale; car la plupart ne cherchent point à emporter leur cavalier, à moins qu'il ne ſe rencontre en même temps & qu'ils s'aident de la partie mauvaiſe de la bouche, & que leur effort tende vers le logis.* Peut-on diſconvenir, dit M. Béjot, que cette explication ne ſoit la véritable clef de notre paſſage? Xénophon n'a-t-il pu déſigner par ὄχημον, un char qui avance d'un mouvement égal, qui obéit à la volonté du conducteur, comme il a déſigné par ἄδικος γνάθος, ce défaut d'égalité dans la bouche du cheval, qui l'empêche de ſuivre avec juſteſſe les mouvemens de l'écuyer? Cette expreſſion figurée, loin de pouvoir être regardée comme trop hardie, doit paroître auſſi juſte que naturelle, lorſqu'on fait attention qu'un char roulant, conſidéré comme ne faiſant qu'un avec les chevaux qui le traînent, devient, pour ainſi dire, une machine animée, ſuſceptible, à certains égards, des mêmes qualifications que les chevaux mêmes. Cela étant il paroît que pour rendre littéralement le paſſage en queſtion, il faudroit traduire: *un char ne pourroit ſans doute rouler avec légèreté, s'il étoit traîné par des chevaux peſans, ni avancer d'un mouvement uniforme, ſi l'on y atteloit des chevaux dont la bouche ne fût pas également bonne*, ce qui préſente un ſens naturel & raiſonnable.

Cyrus pour connoître les diſpoſitions de ſes ſoldats, par rapport à la diſtribution des récompenſes après la victoire, les fait aſſembler & leur tient un diſcours qui commence ainſi: *Mes amis, le jour du combat approche, les ennemis s'avancent; ſi nous ſommes vainqueurs, toutes leurs richeſſes ſont à nous; ſi au contraire nous ſommes vaincus (car il faut auſſi le dire) nos dépouilles ſeront la récompenſe des vainqueurs.* Ἀνδρες φίλοι, ὁ μὲ ἀγὼν ἡμῖν ἐγγύς· προσέρχονται γὰρ οἱ πολέμιοι. Τὰ δ' ἆθλα ἡ νίκη, ἐὰν μὲν ἡμεῖς νικῶμεν, δηλονότι ὅσα πολέμιοι ἂν ἡμέτεροι καὶ τὰ πολεμίων ἀγαθὰ πάντα· ἐὰν δ' ἡμεῖς αὖ νικώμεθα (ἔστω γὰρ ἀεὶ καὶ λέγειν δεῖ) καὶ ὅσα

VI. *Page 51, B.*

τὰ τ' ἡμῶν ἀγαθὰ πάντα τοῖς νικῶσιν ἀεὶ ἆθλα προκεῖται. Pour peu qu'on ſoit familiariſé avec le langage de Xénophon, il eſt aiſé d'apercevoir dans cette phraſe une ſorte de contrainte qui s'accorde mal avec le ſtyle clair & naturel de cet hiſtorien, plein de juſteſſe & d'harmonie. Les deux membres de cette phraſe ayant une oppoſition marquée, on ne trouve rien dans le ſecond qui contraſte avec ces mots du premier, δηλονότι ὅτε πολέμιοι ἂν ἡμέτεροι. De plus, il eſt difficile de ſe perſuader que cet hiſtorien ait mis dans la bouche de Cyrus une choſe dont la fauſſeté étoit ſenſible; en lui faiſant dire qu'après la victoire ſes ſoldats ſeront maîtres de la perſonne des vaincus. Ces raiſons donnent à M. Béjot lieu de penſer que ces mots δηλονότι, &c. ont paſſé de la marge dans le texte, & l'expreſſion δηλονότι ſemble en effet annoncer une note marginale. Muret fondé en partie ſur d'anciens manuſcrits, en partie ſur des conjectures, rétabliſſoit ainſi ce paſſage: Τὰ δ' ἆθλα τ' νίκης, ἣν μὲ ἡμεῖς νικῶμεν, τὰ τ' πολεμίων ἀγαθὰ πάντα· ἣν δ' ἡμεῖς αὖ νικώμεθα (καὶ δ' τοῦτο δὲ λέγειν δεῖ) δηλονότι τ' πολεμίων τὰ ἡμέτερα. Καὶ ὅτω τὰ τ' ἡμῶν ἀγαθὰ πάντα τοῖς νικῶσιν ἀεὶ ἆθλα προκεῖται. Cette correction de Muret paroît fort heureuſe; les deux membres contraſtent parfaitement, & ſont ſuivis d'une maxime générale qui en fait la concluſion. M. Béjot voudroit ſeulement que Muret n'eût pas déplacé la conjonction καὶ dans la parenthèſe; elle fait devant λέγειν le même effet qu'à la tête de cette parenthèſe où Muret la tranſporte; elle ſignifie également *etiam* dans les deux endroits, c'eſt faute d'avoir fait attention à cette ſignification que Leunclavius a mis en marge καὶ ποιεῖν, qui ſe trouve auſſi dans le texte d'Henri Étienne. Ce qui a été ſuivi par l'éditeur d'Oxford & par M. Hutchinſon, qui donne ici à ποιεῖν une ſignification fort étrange; il le prend pour πιθέναι & l'explique par *fingere animo, ob oculos ponere;* à cela près, M. Hutchinſon goûte aſſez la leçon de Muret; cependant il s'en tient à l'ancienne par la raiſon qu'elle ſe trouve dans toutes les éditions, comme ſi, dit M. Béjot, ce qu'on appelle *toutes les éditions*, ne ſe réduiſoit pas aſſez ſouvent à la première, que les autres ne ſont que repréſenter avec une exactitude ſervile. Il en donne lui-même

une preuve, puiſqu'en reconnoiſſant la juſteſſe de la leçon de Muret, il ſe déclare néanmoins pour l'ancienne, uniquement parce que c'eſt celle des éditions précédentes. Cette raiſon, excellente lorſque la leçon ancienne eſt bonne, doit être comptée pour peu de choſe à l'égard d'un endroit viſiblement corrompu.

VII. Page 55, C.

Xénophon, après avoir raconté de quelle manière un Officier de l'armée de Cyrus profitoit des momens perdus pour exercer ſes ſoldats aux évolutions militaires, ſans gêne & ſans contrainte, ajoute que Cyrus, témoin du ſoin qu'il prenoit d'inſtruire ſa troupe, ſans employer la rigueur du commandement, lui fit l'honneur de l'inviter à manger avec toute ſa compagnie; ce qu'il exprime en ces termes: Τοῦτον ὁ Κῦρος ἀγαθὸν ἡγεῖτο τε φρονήσεως, καὶ διδασκαλίας, καὶ τῆς ἐπιμελείας, καλέσαι αὐτὸν καὶ τοῦτον τὸν τάξιν ἐπὶ τὸ δεῖπνον σὺν τῷ ταξιάρχῳ: c'eſt ce que portent toutes les additions. Muret liſoit, ἡγεῖτο τε φρονιμωτάτης διδασκαλίας, au lieu de ἡγεῖτο τε φρονήσεως, καὶ διδασκαλίας. Comme M. Hutchinſon ſe contente de rapporter cette leçon dans ſes variantes, ſans en relever le mérite, M. Béjot ne croit pas qu'il ſoit inutile de montrer qu'elle eſt préférable à la leçon ordinaire. Il ſuffit de jeter un coup d'œil ſur cet endroit, pour apercevoir qu'il n'y eſt nullement queſtion du caractère de l'Officier, qui ſeroit exprimé par le mot φρονήσεως, mais ſeulement du ſoin qu'il prenoit d'inſtruire ſes ſoldats, preſque ſans qu'ils s'en aperçuſſent; ce qui eſt rendu par φρονιμωτάτης διδασκαλίας: ce mot φρονιμωτάτης fait oppoſition aux exercices ordinaires, qui ſe faiſoient ſans doute avec plus de ſévérité. Il eſt aiſé de voir comment ce paſſage s'eſt altéré ſous la main des copiſtes. Quoiqu'Henri Étienne n'ait rien changé dans le texte, il ſuit dans ſa traduction la leçon de Muret, *ob manſuetudinem doctrinæ & diligentiam.* M. Charpentier n'a rendu en aucune manière le mot φρονήσεως; ce qui pourroit faire croire qu'il en ſentoit le défaut, ſi ſa traduction avoit d'ailleurs le mérite de l'exactitude.

VIII. Page 59, B.

Pour ſurprendre le roi d'Arménie, qui négligeoit d'exécuter le traité fait avec Cyaxare; Cyrus forme le projet de s'avancer juſque ſur la frontière, ſans autre deſſein apparent que de faire une grande partie de chaſſe. Mais Cyaxare convient ſecrettement

avec lui de le faire joindre par un grand corps de troupes, lorſqu'il ſera ſur la frontière, & qu'il aura chaſſé pendant deux jours. Ὁπότε ὃ σὺ προσελπλυθοίης σὺν ᾗ ἔχεις δυνάμει, καὶ θηρῴης ἢν δὴ δυὸ ἡμέρας, dit Cyaxare. Muret liſoit ἤδη au lieu de ἢν δὴ; & pour décider de la préférence entre ces deux leçons, il ſuffit d'entendre la ſignification de ces deux mots. ἢν δὴ ſignifie *certainement;* or cette affirmation ſeroit ici ſuperflue & même ridicule; que voudroit dire, *quand vous aurez certainement chaſſé deux jours!* ἤδη au contraire forme un ſens très-raiſonnable, *quand vous aurez chaſſé déjà deux jours,* ou *deux jours entiers.* Cette altération de ἤδη changée en ἢν δὴ par les copiſtes ſe rencontre fréquemment dans les éditions des auteurs Grecs, & Muret en a fait la remarque. Entre un grand nombre d'exemples, M. Béjot ſe contente d'en citer un, tiré de
Page 59, C. Xénophon même. Il ſe trouve vers la fin du premier livre de l'expédition des Dix-mille. Dans la bataille où fut tué le jeune Cyrus, les Grecs qui ne s'étoient pas laiſſé entamer dans la déroute du reſte de l'armée, craignant d'être enveloppés par Artaxerxe, réſolurent de ſe mettre le fleuve à dos. Tandis qu'ils exécutoient ce mouvement, le Roi qui avoit rallié ſes troupes diſperſées pour le pillage, les ayant déjà remiſes dans le même ordre où elles avoient été au commencement du combat, s'avança pour charger les Grecs. Ἐν ᾧ δὲ ταῦτα ἐβουλεύοντο, ἢν δὴ βασιλεὺς παρεμβάλλοι εἰς τὸ αὐτὸ χῆμα, &c. On ne peut douter que le deſſein de l'hiſtorien ne ſoit d'exprimer la célérité avec laquelle le roi de Perſe remet ſes troupes dans leur premier ordre de bataille pour fondre ſur les Grecs. Or cette promptitude ſeroit très-bien rendue par ἤδη; au lieu que ἢν δὴ dont le propre eſt d'affirmer, ne forme ici aucun ſens.

I X. En conſéquence du projet formé pour ſurprendre le roi d'Ar-
Page 59, C. ménie, Cyrus fait les préparatifs d'une partie de chaſſe, & fait demander à Cyaxare un corps de jeunes cavaliers pour l'accompagner: Ὁ δὲ Κῦρος εὐθέως ἐβούλετο ἐπὶ τὴν πορείαν, ἢν ἅμα πέμπων ἥτει τὸν Κυαξάρην ὅτι τῶν νεωτέρων ἱππέων. Il eſt viſible que dans cette phraſe la prépoſition ὅτι eſt ou déplacée ou ſuperflue; en effet, elle eſt omiſe dans quelques éditions, & ſur cette autorité M. Hutchinſon l'a retranchée dans la ſienne; mais elle ſe lit dans

le plus grand nombre des éditions, dans les manuscrits de la bibliothèque du Roi & dans deux manuscrits de Saint-Germain-des-prés; d'où M. Béjot croit pouvoir conclure qu'elle étoit originairement dans le texte, & qu'elle n'a été que déplacée; c'étoit le sentiment de Muret, qui lisoit ainsi ce passage: Καὶ ἅμα πέμπων ὅπι τὸν Κυαξάρην, ἥτει τὸν νεωτέρων ἱππέων; leçon très-exacte, très-pure, très-naturelle; confirmée d'ailleurs, de l'aveu même de M. Hutchinson par un manuscrit de la bibliothèque Bodleïenne. La ressemblance des deux mots a pu faire qu'ils prissent la place l'un de l'autre. Dans cette phrase elliptique, ἥτει τὸν ἱππέων, M. Hutchinson sous-entend πινὰς; mais M. Béjot ne croit pas que le mot πινὲς puisse convenir ici; puisqu'on voit par toute la suite de cet endroit que Cyrus devoit demander à Cyaxare un assez grand corps de cavalerie; ce seroit plutôt τάξιν ou σῖφος, ou quelqu'autre équivalent, & c'est peut-être même ce mot qui étant originairement dans le texte, aura été confondu mal-à-propos par les copistes avec la prépositon ὅπι.

X. Page 65, D.

Tigrane, fils du roi d'Arménie, voulant engager Cyrus à pardonner à son père, lui dit que son infortune l'a rendu beaucoup plus sage, parce qu'elle lui a fait connoître que son amour pour la liberté n'a fait qu'appésantir le joug de son esclavage, ayant été dans l'impuissance d'exécuter aucun des projets qu'il avoit formés; ce qui est exprimé ainsi: Ἑαυτῷ σύνοιδεν, ἐλευθερίας μὲν ὅπιθυμήσας, δοῦλος δ'ὡς οὐδεπώποτε γενόμενος· ἃ δ' ᾤήθη χρῆναι λαθεῖν, ἢ φωράσαι, ἢ ἐπιβιάσασθαι, οὐδὲν τούτων ἱκανὸς γενόμενος διαφθεῖραι. Le mot φωράσαι se lit dans toutes les éditions. Leunclavius le rend par *furtim agere*, ce qui rentreroit dans la signification de λαθεῖν, malgré les particules distributives qui annoncent que les verbes qui les suivent doivent exprimer des idées différentes. D'ailleurs φωράω n'a jamais eu cette signification; ce mot, d'où vraisemblablement est venu celui de *fureter*, n'a jamais signifié que *furtim indagare*. Henri Étienne le traduit ici par *prævenire*, ce qui fait voir qu'il a suivi la leçon de Philelphe, φθάσαι, quoiqu'il ait laissé φωράσαι dans le texte. M. Charpentier se dispense de le traduire & n'est pas ici plus fidèle qu'en une infinité d'endroits. M. Hutchinson, d'après Philelphe, Gabrielius

& un manuſcrit de la bibliothèque Bodleïenne, a ſubſtitué dans ſon édition φθάσαι à φωράσαι. M. Béjot montre la néceſſité de ce changement. Tigrane met en oppoſition dans cet endroit, d'une manière auſſi adroite que flatteuſe, la conduite de ſon père avec celle de Cyrus, & après avoir dit que ſon père n'avoit réuſſi en rien de ce qu'il croyoit qu'il falloit faire, ſoit pour déguiſer ſes projets, ſoit pour prévenir ceux de l'ennemi, ſoit pour les faire échouer de vive force, il ſe ſert des mêmes termes pour tracer la conduite oppoſée de Cyrus; de ſorte que ce dernier tableau devient l'explication du premier, avec lequel il forme un contraſte parfait. Or dans ce ſecond tableau, il repète les verbes λαθεῖν, φθάσαι: Αὐ δὲ ὠήθης λαθεῖν ἡμᾶς, ὥστε σε οἶδε λαθόντα, ὥστε, &c. Τάχει δὲ τοσοῦτον προεγένετο αὐτοῦ, ὥστε προσθεν ἔφθασας ἐλθὼν σὺν πολλῷ φόλῳ, &c. La même choſe eſt confirmée par un paſſage du VI.e livre de l'Hiſtoire Grecque, où les termes dont il s'agit, ſe trouvent abſolument les mêmes. Dans la harangue que fait Polydamas aux Lacédémoniens, en implorant leur ſecours contre Jaſon de Phérès, il trace ainſi le portrait de ſon adverſaire: Εὖ γὰρ ἴστε ὅτι προς τε μεγάλῳ ἔσαι ῥώμην ὁ πόλεμος, καὶ προς ἄνδρα, ὃς φρόνιμος μὲν ὅπω στρατηγός ἐστιν, ὡς ὅσα τε λανθάνειν, καὶ ὅσα φθάνειν, καὶ ὅσα βιάζεσθαι ἐπιχειρεῖ, δ' μάλα ἀφαμβρτάνειν. Cette autorité qui réſulte de l'accord parfait de divers endroits du texte, n'eſt-elle pas, dit M. Béjot, ſupérieure à l'autorité réunie & des manuſcrits & des imprimés?

XI. *Page 71, E.* *Les Chaldéens*, dit Xénophon, au III.e livre de la Cyropédie, *s'engagent volontiers au ſervice de ceux qui ont beſoin d'eux, parce qu'ils ſont naturellement guerriers & indigens; car leur pays eſt plein de montagnes & fort pauvre;* Καὶ γὰρ ἡ χώρα αὐτοῖς ὀρεινή τέ ἐστι, καὶ ὀλίγη ἡ τὰ χρήματα ἔχουσα: c'eſt la leçon de toutes les éditions. Muret liſoit ὀλίγιζα au lieu de ὀλίγη ἡ τὰ. M. Béjot ſe déclare pour cette leçon & en fait voir la juſteſſe. Sans parler, dit-il, de la dureté choquante qui réſulte de la rencontre de ces mots ὀλίγη ἡ, on ne peut douter que l'intention de l'hiſtorien n'ait été d'étendre l'idée de pauvreté à tout le pays ſans exception, lorſqu'on fait attention à la raiſon qu'il donne du goût que tous les Chaldéens avoient pour s'enrôler au ſervice des étrangers:

étrangers : διὰ τὸ πολεμικώτατοι καὶ πάντες εἶναι. L'adjectif πάντες doit avoir une ſignification auſſi étendue que celle de πολεμικώτατοι, qui comprend tous les Chaldéens ſans exception ; ce qui ſeroit démenti par la phraſe ſuivante, ſi elle repréſentoit comme riche une partie du pays, quelque petite qu'elle fût. Ces mots, καὶ γὰρ ἡ χώρα αὐτοῖς ὀρεινή τε ἐστι, καὶ ὀλίγη ἡ τὰ χρήματα ἔχουσα, ne ſont que l'explication du mot πάντες : or, ce mot préſentant ici une idée très-générale, l'explication n'en ſeroit pas juſte, pour peu qu'elle admît quelque reſtriction. De plus, la diſpoſition grammaticale des deux conjonctions τὲ, καὶ, prouve que les deux attributs doivent convenir au ſujet χώρα, de la même manière & dans la même généralité ; ce qui n'a point lieu dans la leçon ordinaire, où, des deux adjectifs, l'un a une ſignification générale, tandis que l'autre ſert à établir une diſtinction particulière. D'ailleurs ὀλίγη ſe dit bien des choſes qui ſe comptent, ὀλίγα χρήματα, ὀλίγη ὁδὸς, ὀλίγος χρόνος ; mais M. Béjot doute qu'on puiſſe dire ὀλίγη χώρα, pour déſigner une petite partie d'un pays par oppoſition à une plus grande. Une autre preuve plus déciſive encore, eſt que ſi Xénophon eût voulu dire qu'une petite partie du pays étoit riche, il n'auroit pas fait uſage de l'article τὰ, qui ne pourroit légitimement ſubſiſter devant χρήματα pris dans un ſens général. Ce mot τὰ n'eſt que la dernière ſyllabe du mot ὀλίγιστα, que les copiſtes ont coupé en trois mots.

XII. Cyrus à la tête des Perſes & précédé des Arméniens, approchant du ſommet des montagnes où les Chaldéens étoient poſtés, Tigrane qui marchoit à ſes côtés, lui dit : *Savez-vous que nous allons être obligés de combattre dans l'inſtant, parce que les Arméniens ne tiendront pas devant l'ennemi !* à quoi Cyrus répond qu'*il avoit donné ordre aux Perſes d'être prêts à charger les ennemis, lorſque les Arméniens par leur fuite les auroient attirés près d'eux :* Καὶ ὁ Κῦρος εἶπεν ὅτι ἤδη ταῦτα παρηκεύασται τοῖς Πέρσαις παρασκευάζεσθαι ὡς αὐτίκα δεῆσον ἐπιδιώκειν, ἐπειδὰν ὑπάγωσι τοὺς πολεμίους ἐκφεύγοντες οἱ Ἀρμένιοι, ὥστε ἐγγὺς ἡμῖν γενέσθαι : c'eſt ce qu'on lit dans toutes les éditions qui ont précédé celle d'Oxford. Cependant cette leçon ne peut ſubſiſter, l'accuſatif ταῦτα ne pouvant ſe conſtruire avec παρηκεύασται. Le verbe παρεκευῶ ne *Ibidem, infrà.*

s'emploie avec l'accusatif de la chose, que quand il signifie *livrer*; il gouverne l'accusatif de la personne quand il veut dire *exhorter, exciter, encourager*; mais lorsqu'il se prend dans le sens d'*annoncer*, d'*ordonner*, ainsi que dans l'endroit dont il s'agit, alors on l'emploie seulement avec le datif de la personne, comme ici, παρηγγύησε τοῖς Πέρσαις. C'est apparemment pour avoir senti la difficulté causée par la construction de ἔφη, que Henri Étienne & Leunclavius, soupçonnant quelque altération en cet endroit, ont mis en marge cette autre leçon: Καὶ ὁ Κῦρος εἰπὼν ὅτι εἰδείη ἔφη, εὐθὺς παρεγγύησε, &c. Tous deux ont suivi cette leçon marginale dans leur traduction. M. Wells, dans son édition d'Oxford, &, après lui, M. Hutchinson, l'ont insérée dans le texte; ce que M. Béjot n'approuve pas: il rejette même cette leçon pour plusieurs raisons qu'il seroit trop long de déduire, il suffira d'en rapporter une. Suivant cette leçon, Cyrus ne commanderoit aux Perses de se préparer à recevoir les ennemis, qu'après l'interrogation de Tigrane; or il l'avoit déjà fait auparavant, comme on le voit dans le texte: Ὁ δὲ Κῦρος παρηγγύα, ἄνδρες Πέρσαι, ἡμῖν σημαίνουσι σαφῶς εἰδέναι· νῦν γὰρ φθάσωμεν ἄνω γιγνόμενοι, ἑτοίμους τοὺς πολεμίους εὑρήσομεν. M. Béjot préfère encore ici la leçon de Muret, qui au lieu de ces mots, ὅτι ἤδη τοῦτο, lisoit ὁπόταν δὴ τοῦτο; ce qui lève toute difficulté. Le mot ὁπόταν, vraisemblablement peu connu des copistes, quoiqu'il se trouve, ainsi que πόταν, dans les Poëtes, sur-tout dans Homère & dans Aristophane, étant joint avec δή, s'est changé très-naturellement en ὅτι ἤδη, expression plus commune, & par conséquent plus familière aux copistes. Quoique le terme ὁπόταν paroisse n'être d'usage qu'en poësie, Muret n'a pas fait difficulté de le prêter ici à Xénophon, dont les écrits sont parsemés d'expressions poëtiques; c'est une remarque que Muret même fait sur un endroit du 1.er livre de la Cyropédie, où il propose de lire νὺν au lieu de νῦν; *nec me movet*, dit-il, *quòd νὺν vox poëtica est; non enim rarum apud hunc scriptorem poëticæ voces.* Au reste, ajoute M. Béjot, sans avoir ici recours au mot poëtique ὁπόταν, on pourroit se contenter d'ὅτι, qui, suivi de δή, auroit pu presque aussi aisément se changer en ὅτι ἤδη.

Cyrus étant prêt d'attaquer les Assyriens pour achever leur

défaite, inſtruit ſes ſoldats de la manière dont ils doivent ſe conduire devant & après l'action; une des choſes qu'il leur recommande le plus, eſt de ne point s'amuſer au pillage. On lit, dans preſque toutes les éditions: Ἢν δὲ, τὸ πολλοῖς ἤδη συμβεβηκὸς κρατῆσι, τὴν τύχην ἀνατρέψαι γίγνηται, φυλάξασθαι δεῖ τὸ ἐφ' ἁρπαγὴν τραπέσθαι. Leunclavius traduit: *Quòd ſi accidat, id quod multis uſu venit qui rerum potiuntur, ut evertamus ipſorum fortunam, cavendum erit ne ad prædam nos conferamus.* Cette traduction, qu'on ne peut accuſer d'être infidèle ſi l'on conſerve le texte tel qu'il eſt, produit un contre-ſens viſible; Cyrus ſemble douter de la victoire, ce qui eſt directement contraire à la diſpoſition où il paroît être dans tout cet endroit; il la ſuppoſe aſſurée, il prend ſeulement des précautions pour empêcher qu'elle ne lui échappe des mains. Selon Henri Étienne, Cyrus dit: *Sin, quod multis jam accidit vincentibus, vobis fortuna adverſetur, cavendum eſt ne vos ad rapinam convertatis.* Cette traduction eſt encore plus oppoſée que l'autre à l'intention de Cyrus; elle ſuppoſe la défaite de l'armée de Cyrus; c'eſt une exhortation qu'il fait à ſes ſoldats, de ne point s'abandonner au pillage en cas qu'ils ſoient vaincus; ce qui eſt abſurde. M. Charpentier fait dire à Cyrus: *Sur-tout, parce qu'il eſt ſouvent arrivé que l'avarice a ruiné les plus belles victoires, donnez-vous de garde de vous amuſer au pillage.* Cette interprétation ſe rapproche davantage de ce que doit dire Cyrus; mais comment reconnoître le texte dans ces mots, *l'avarice a ruiné les plus belles victoires!* M. Béjot adopte encore ici la leçon de Muret, qui, par un léger changement, rétablit parfaitement ce paſſage; le voici dans ſon intégrité: Ἐν δὲ, ὁ πολλοῖς ἤδη συμβεβηκὸς κρατῆσι τὴν νίκην ἀνέτρεψε, φυλάξασθαι δεῖ, τὸ ἐφ' ἁρπαγὴν τραπέσθαι; c'eſt-à-dire: *Il faut vous donner de garde d'une choſe qui eſt arrivée déjà pluſieurs fois aux vainqueurs, & qui a fait changer entièrement la fortune, c'eſt de vous amuſer au pillage.* Ce ſens, comme on le voit, eſt auſſi naturel que raiſonnable. L'altération d'une ſeule lettre, ἤν mis au lieu de ἐν, a entraîné le dérangement de tout le reſte de la phraſe, & a corrompu tout le ſens. M. Hutchinſon, qui approuve la leçon de Muret, ſans cependant la placer dans le texte, ne voudroit pas qu'il eût changé τύχην en νίκην; & M. Béjot

XIII. *Page 95, B.*

ſouſcrit à cette remarque, τύχην faiſant ici le même ſens que νίκην, & renfermant même une idée plus étendue.

XIV. Page 99, E. Les Aſſyriens ayant été ſurpris par Cyrus & toute leur armée défaite, ce Prince fait environner leur camp par les Perſes & envoie les Mèdes & les Hyrcaniens à la pourſuite des fuyards. Les Mèdes & les Hyrcaniens ſe diſtinguèrent en cette occaſion par leur ardeur & leur courage infatigable. A peine étoient-ils de retour au camp pour dépoſer le butin, dont ils étoient chargés, qu'au lieu de ſonger au repos, ils retournoient à la pourſuite des ennemis. Cyrus, à la vue de leurs exploits, étoit, pour ainſi dire, fâché contre lui-même & contre ceux qu'il gardoit avec lui, parce qu'il lui ſembloit que tout l'honneur étoit pour les Mèdes & les Hyrcaniens, tandis qu'il demeuroit tranquille avec les Perſes : Ὁ δὲ Κῦρος ὁρῶν τὰ τῶν Μήδων ἔργα καὶ Ὑρκανίων, ὥσπερεὶ κατεμέμφετο αὐτὸν καὶ τοὺς σὺν αὐτῷ, ὅτι οἱ ἄλλοι ἂν ἥδιον τὸν χρόνον ἀκμάζειν τε μᾶλλον ἑαυτῶν ἐδόκουν, καὶ τρέφεσθαί τε αὐτοὶ ὃ ἂν ἀργοτέρᾳ χώρᾳ ἐπικαταμένειν. La difficulté de cet endroit roule ſur la particule ἂν. Il eſt certain qu'elle ne peut y ſubſiſter, puiſqu'étant jointe avec l'imparfait, elle auroit une force potentielle, qui produiroit un contre-ſens. Mais faut-il la ſupprimer comme ſuperflue? ou n'eſt-elle que le reſte d'un mot altéré qu'on doit rétablir? Ce dernier ſentiment étoit celui de Muret, qui liſoit ici ἀνὰ au lieu de ἂν, correction très-ſimple & très-naturelle. L'oubli d'une ſeule lettre a pu changer une prépoſition néceſſaire en une conjonction inutile; & c'eſt bien ici le lieu d'appliquer ce principe de critique, que *les critiques ont plus omis qu'ajouté*. M. Hutchinſon, qui cite la correction de Muret, n'a pas cependant jugé à propos de l'admettre; il a mieux aimé retrancher ἂν, qui ſe trouve dans toutes les éditions, & même dans celle de Henri Étienne, de 1561, quoique M. Hutchinſon ait avancé que ce ſavant éditeur l'avoit retranchée. Il ne reſte à M. Hutchinſon que l'autorité du manuſcrit de la bibliothèque Bodleïenne, où elle peut manquer par l'oubli du copiſte.

XV. Page 137, E. Cyrus étant près de Babylone, fit dire au roi d'Aſſyrie, qu'il ne demandoit pas mieux que de laiſſer les Aſſyriens travailler paiſiblement à la culture de la terre, pourvu que les peuples des

environs, qui avoient pris son parti, eussent la même liberté; qu'à l'égard de la récolte, tant que la guerre dureroit, elle seroit faite par le plus fort. Les Assyriens trouvèrent ces propositions très-avantageuses, & engagèrent le Roi à les accepter : Οἱ δὲ Ἀσσύριοι, ἐπεὶ ἤκουσαν ταῦτα, πάντα ἐποίουν πείθοντες τὸν βασιλέα συγχωρῆσαι ταῦτα. Muret lisoit ἐπήνουν au lieu de ἐποίουν; M. Béjot préfère cette leçon : πάντα ποεῖν, dit-il, suivi de ὡς, ὥστε, ὅπως, est très-fréquente pour exprimer *faire tous ses efforts pour*, &c. Xénophon au VII.e livre de l'histoire Grecque, πάντα ποιήσαιεν ἂν ὥστε σύμμαχοι ἡμῖν γενέσθαι; & dans le suivant, πάντα ἐποίει ὅπως, εἰ δύναιτο, ἐπαγάγοι τοὺς πολιορκοῦντας : mais peut-on dire la même chose de πάντα ποιεῖν suivi du participe? Peut-être Xénophon n'en fourniroit-il pas d'autre exemple que celui-ci? & c'en est assez pour rendre cet endroit suspect. Aussi Henri Étienne & Leunclavius ont-ils mis en marge cette autre leçon, ἐπεπείθοντό τε τὸν βασιλέα. Une autre raison très-forte décide encore en faveur de la leçon de Muret; elle résulte du terme que Xénophon emploie immédiatement après, pour exprimer le consentement que le roi d'Assyrie donne à la demande de ses peuples : Καὶ ὁ Ἀσσύριος μέντοι.... συνήνεσε ταῦτα. Si l'on fait attention au mot συνήνεσε, sur-tout à la prépositon σὺν dont il est composé, on se persuadera sans peine que l'approbation donnée précédemment par les Assyriens, a dû être exprimée par le verbe αἰνεῖν, ou par un de ses composés; d'où suit la nécessité de changer ἐποίουν en ἐπήνουν, dont l'altération est facile à concevoir.

Cyrus jugeant, par la route que lui faisoient tenir Gobryas & Gadatas, conducteurs de son armée, qu'il faudroit passer fort près des murs de Babylone, leur demande s'il n'y a pas d'autre chemin. Gobryas répond qu'il y en a plusieurs, mais qu'il a pris celui-ci de préférence, dans la pensée que Cyrus ne seroit pas fâché de faire passer son armée sous les yeux de l'ennemi, pour lui faire connoître combien elle étoit formidable; à quoi il ajoute : *Je suis sûr que quand votre ennemi seroit prêt à combattre, ainsi qu'il vous a dit qu'il s'y disposoit, cependant à la vue de vos forces les siennes ne lui paroîtroient pas encore en état.* Νῦν δέ, ἢ εἰ παρεσκευασμένος τε ἐστὶν, ὥσπερ σοὶ εἶπεν ὅτι παρεσκευάσοιτο ὡς μαχούμενος, XVI. *Page 140, B.*

οἶδα ὅτι ἰδόντι αὐτῷ τὴν δύναμιν πάλιν ἀπαρασκευάσαι τὸ αὐτῷ φανεῖται. La particule τὲ est suspecte dans ce passage; elle est toujours copulative, & suppose un autre membre qui réponde à celui où elle se trouve; elle annonce ἐγὼ à peu près comme μὲν annonce δὲ. Cette correspondance manque ici; n'en est-ce pas assez pour soupçonner quelque altération? Le rétablissement seroit facile, il n'y auroit qu'à mettre τὶ au lieu de τὲ; cela voudroit dire, *quand l'ennemi seroit préparé à peu près, en quelque sorte;* ce qui feroit encore un meilleur sens.

XVII. *Page 151, E.* La résolution ayant été prise de continuer la guerre pendant l'hiver, *Cyrus fit camper l'armée dans le lieu qui lui parut le plus sain & le plus propre à faciliter le transport des subsistances; mais pour les choses qui avoient besoin d'être en lieu sûr, il travailla promptement à mettre à couvert ceux qui les gardoient, lors même qu'ils seroient éloignés du gros de l'armée.* Κῦρος δὲ.... ἐκάθισε μὲν τὸ στράτευμα ἔνθα ἥδετο ὑγιεινότατον εἶναι καὶ εὐπορώτατον ὅσα ἔδει πορίζεσθαι, ὅσατε ἐρυμνότητος πρὸς τὰ δεῖτο, ἐποιήσατο ὡς ἂν ἀσφαλεῖ οἱ ἀεὶ μένοντες εἶεν, εἴποτε καὶ πρὸς τῇ ἰσχύι ἀποστρατοπεδεύσαιντο. M. Béjot remarque deux choses sur ce passage, 1.° un mot altéré dans le texte, 2.° un autre mot mal entendu par les meilleurs traducteurs. 1.° La particule τὲ, qui se trouve après ὅσα dans toutes les éditions, ne peut subsister en cet endroit. L'opposition entre le choix que fait Cyrus, d'un lieu sain & de facile accès pour le campement de l'armée, & celui d'un lieu fort & à couvert pour la sûreté des bagages, est trop visiblement annoncée par la particule μὲν qui est dans le premier membre, pour qu'on puisse douter qu'il ne faille mettre δὲ dans le second à la place de τὲ. C'est faute de faire cette observation, que Leunclavius & Henri Étienne se sont écartés du vrai sens de ce passage. 2.° Ils ont encore donné dans une autre mépriſe, par rapport au mot ἀεὶ; ce mot exprime pour l'ordinaire la durée du temps en général, & se rend en latin par *semper, quovis tempore;* c'est en ce sens qu'ils l'ont pris ici: mais quelquefois la signification d'ἀεὶ n'embrasse que la durée d'une action prise séparément, & alors elle rentre dans celle d'*interim*, & c'est le sens que lui donne ici Xénophon; *Quæcumque verò munitionis egebant, effecit ut qui*

interim remanebant in tuto essent, si quando etiam procul ab exercitu castrametarentur. Ce n'est pas qu'Henri Étienne ne connût bien cette signification d'ἀεὶ, il a soin de la marquer dans son Trésor de la langue grecque, où il rapporte ce passage de Thucydide, καὶ τὰς ἀεὶ πληρωθείσας ἐξέπεμπον πρὸς τὸν ἀναπίους; ce qu'il rend ainsi en latin & en françois, *& unamquamque navem, ut instructa fuerat, mittebant; vel, ut quamque instruxerant; gallicè diceretur:* « & à mesure qu'on les équipoit; faict à faict qu'on les équipoit. » C'est une fausse règle, ajoute M. Béjot, que de dire que cette signification particulière vienne de la position d'ἀεὶ entre l'article & le participe; le contraire est prouvé par ces expressions si ordinaires, ὁ ἀεὶ ὤν, l'Éternel; οἱ ἀεὶ ὄντες, les Dieux immortels; & par une infinité d'autres, où cet adverbe, placé entre l'article & le participe, a cependant la signification la plus générale.

XVIII. *Page 154, C.*

Cyrus ayant proposé à un de ses officiers, nommé Araspe, de passer comme transfuge dans le camp des ennemis, pour l'instruire de leurs desseins, Araspe répond aussi-tôt, qu'il va partir sur l'heure, ὡς πορεύσομαι δῆτα, ἔφη, ἤδη νυνί; c'est la leçon de toutes les éditions. Mais premièrement, dit M. Béjot, la particule ὡς donne à cette phrase, un air qui n'est pas naturel, tant par rapport au sens que par rapport à la construction. De plus, le nominatif du verbe ἔφη se trouve manquer, & ce défaut pourroit produire un contre-sens; la phrase qui précède immédiatement, faisant partie du discours de Cyrus, celle-ci doit être censée, suivant la pureté du langage, y appartenir aussi, puisqu'il n'y a point de nouveau nominatif. Il est vrai que la clarté de ce passage n'a pas permis de s'y tromper, & qu'aucun des traducteurs n'a pris le change; mais Xénophon est un de ces Écrivains lumineux, qui ne se contentent pas de se faire entendre, mais qui veulent qu'on ne puisse pas ne les pas entendre. On peut donc raisonnablement soupçonner qu'il s'est glissé quelque faute en cet endroit; & le soupçon ne peut tomber que sur la particule ὡς. M. Hutchinson dit dans une note, que Muret croyoit qu'il falloit ajouter καὶ devant ὡς; ce ne seroit qu'augmenter l'embarras: mais ce que M. Hutchinson ne dit pas, & ce qui néanmoins a beaucoup d'apparence, c'est que cet excellent critique changeoit

auſſi ὡς en ὃς, & qu'il liſoit ainſi: ᾗ ὃς, πορεύσομαι ἂν, ἔφη, ἤδη γυνί. Le ſens redevient clair & la conſtruction exacte. Cette façon de parler n'eſt pas moins familière à Xénophon qu'à Platon; il eſt inutile d'en citer des exemples. Comme ces corrections de Muret ſur Xénophon, ne ſe trouvent pas dans ſes *Variæ Lectiones*, & que nous ne les tenons que de M. Hutchinſon, nous ne pouvons aſſurer que Muret en ajoutant ᾗ, eût auſſi changé ὡς en ὃς; mais la grande habileté & le goût exquis de ce critique, nous portent à le croire. Muret obſerve ici que la finale du mot εἰδέναι qui précède, a contribué à faire diſparoître la conjonction ᾗ; & il remarque ailleurs qu'après le verbe εἶναι, les copiſtes l'ont ſouvent omiſe, à cauſe de la reſſemblance des deux ſyllabes.

XIX. *Page 136, B.* Abradate ayant embraſſé le parti de Cyrus, & connoiſſant le deſir qu'avoit ce Prince d'augmenter le nombre de ſes chariots garnis de faulx, en fit conſtruire cent ſur le modèle de ceux de Cyrus, & les attela de ſes propres chevaux: Ὁρῶν ὁ Ἀβραδάτης ἀσυδάζοντα τὴν Κῦρον περὶ τὰ δρεπανήφορα ἅρματα, ... ἐπειρᾶτο συντελεῖν αὐτῷ εἰς τὰ ἑκατὸν ἅρματα ἐκ τῶν ἱππέων ᾗ ἑαυτῷ ὅμοια ἐκείνῳ. Ce datif ἐκείνῳ va très-bien avec ὅμοια pour la conſtruction, mais très-mal pour le ſens. Muret corrigeoit τοῖς ἐκείνου; correction heureuſe, & qui remédie au défaut viſible de la leçon ordinaire. M. Hutchinſon en convient; mais le concours de tous les manuſcrits & de toutes les éditions l'empêche, dit-il, de réformer le texte. Cette retenue eſt louable, mais elle doit avoir ſes bornes. Les manuſcrits & les éditions n'ayant fait ſouvent que ſe copier, leurs témoignages, quelque nombreux qu'ils ſoient, ne ſe réduiſent alors qu'à un ſeul; & la crainte de les contredire, eſt déplacée toutes les fois que la faute eſt certaine & la correction évidemment fournie par le texte même: c'eſt ce qui arrive ici. M. Hutchinſon a lui-même remarqué qu'on lit plus bas dans l'énumération des forces de Cyrus, ἅτε (ἅρματα) Ἀβραδάτης ὁ Σούσιος ἐπεχείρησε καταπτευάζειν ὅμοια τοῖς Κύρου; ce qui rend certaine la conjecture de Muret.

XX. *Page 163, A.* Cyrus prêt à marcher aux ennemis, recommande à ſes ſoldats de porter des vivres, chacun au moins pour vingt jours, parce qu'ils avoient une marche d'environ quinze jours, à faire dans un

un pays ruiné; au ſujet des marchands qui ſuivent l'armée, il s'exprime ainſi, ſuivant toutes les éditions: Ἢν δέ τις ᾖ ἔμπορος βάλεται ἔπεσθαι πωλεῖν τι βαλόμενος, τῶ μὲ τεθειρημένων ἡμερῶν τὰ ὀπτήδεια ἔχειν· ἢν δέ τι πωλῶν ἁλίσκηται, πάντων στερήσεται· ἐπειδὰν δ'αὗται παρέλθωσιν αἱ ἡμέραι, πωλήσει ὅπως ἂν βάληται. Ce paſſage étoit ſuſpect à Henri Étienne; mais M. Hutchinſon trouve qu'en donnant à ἔχειν la ſignification de l'impératif, il en réſulte un ſens raiſonnable: c'eſt ce que M. Béjot examine. Il eſt vrai, dit-il, que cette acception de l'infinitif n'eſt pas extraordinaire; & c'eſt le ſens qu'ont ſuivi ici Leunclavius, Henri Étienne & M. Charpentier. La traduction de M. Hutchinſon eſt ici, mot pour mot, celle de Leunclavius. Selon toutes ces traductions, Cyrus ordonne aux marchands qui ſuivent l'armée, de ſe pourvoir des vivres néceſſaires pour vingt jours, & il leur défend de rien vendre aux ſoldats, ſinon après ce terme expiré; mais ne ſeroit-il pas ridicule d'enjoindre à des marchands de vivres, d'en être fournis pour eux-mêmes? Indépendamment de l'abſurdité qui réſulteroit d'une pareille ordonnance, il y a une raiſon grammaticale qui jette encore du ſoupçon ſur la pureté du texte en cet endroit. La particule μὲ, qui ſe trouve dans ce premier membre, τῶ μὲ τεθειρημένων ἡμερῶν τὰ ὀπτήδεια ἔχειν, ou répond à la conjonction δὲ du membre ſuivant, ἢν δέ τι πωλῶν ἁλίσκηται; & en ce cas, à quoi ſert celle du membre qui vient après, ἐπειδὰν δ'αὗται παρέλθωσιν αἱ ἡμέραι? ou bien elle a rapport à δέ, qui eſt dans ce dernier membre, & alors que deviendra cette particule dans le précédent? M. Hutchinſon ſubſtitue δὴ à δὲ dans le ſecond membre, ἢν δή τι πωλῶν ἁλίσκηται; mais ce changement ne fait qu'augmenter l'obſcurité. Il eſt donc très-vraiſemblable que cet endroit eſt altéré. Mais d'où peut venir cette altération? il y a tout lieu de croire qu'elle a été cauſée par l'introduction de ces mots τὰ ὀπτήδεια ἔχειν, qui de la marge, où ils tenoient lieu de note, auront paſſé dans le texte, parce que les copiſtes ne ſe ſeront pas aperçus qu'ils ſervoient d'explication aux termes τεθειρημένων ἡμερῶν; explication qu'il étoit d'autant plus naturel d'ajouter en marge, que l'ordre donné par Cyrus à tous ceux de ſon armée, de ſe pourvoir de vivres pour

vingt jours, eſt fort éloigné. La ſuppreſſion de ces mots, lève tout embarras, & rétablit un ſens naturel, auſſi conforme à la raiſon qu'à la grammaire; elle entraîne avec elle le retranchement de la conjonction δὲ qui eſt après ἐῶ, & du point qui précède, dont l'admiſſion n'a été que la ſuite forcée de celle de ces mots, τὰ ὀπτήδια ἔχειν. La ſimple lecture du paſſage rétabli dans ſa pureté, tient lieu d'une démonſtration : Ἢν δέ τις καὶ ἐμπορος βάλητα ἕπεσθαι πωλεῖν τι βουλόμενος, ἢ ἂ προειρημένων ἡμερῶν ἐῶ τι πωλῶν ἁλίσκητα, πάντων στερήσεται· ἐπειδὰν δ' αὗται παρέλθωσιν αἱ ἡμέραι, πωλήσει ὅπως ἂν βάλητα: *Si quelque marchand veut ſuivre l'armée, dans l'intention de vendre, & qu'il ſoit ſurpris vendant quelque choſe pendant les vingt jours marqués, toutes ſes marchandiſes ſeront confiſquées; mais lorſque ce temps ſera écoulé, il pourra vendre ce qu'il voudra.* Le ſecond membre de cette phraſe, ne regardant que le temps de la permiſſion, il ne doit être queſtion dans le premier, qui lui eſt oppoſé, que du temps de la défenſe, & c'eſt une nouvelle preuve que les mots τὰ ὀπτήδεια ἔχειν ſont de trop.

DE L'HABILLEMENT DES DIVINITÉS ET DE LEURS LOTIONS.

LES cérémonies du paganiſme chez les Grecs & les Romains, ne ſe préſentent à nous pour l'ordinaire que ſous l'aſpect le plus riant. L'élégante architecture des temples, les chef-d'œuvres de Sculpture élevés ſur les autels, les fleurs dont la tête des Prêtres & des Prêtreſſes eſt ornée, l'éclatante blancheur de leurs habits, ces guirlandes qui ſerpentent autour des colonnes & qui pendent du cou des victimes, ces chœurs de muſiciens, ces jeunes enfans qui égayent le ſacrifice par le ſon des flûtes, ces béliers, ces génifſes aux cornes dorées, tout cet appareil qui brille de gaieté & de magnificence, embellit les tableaux de nos artiſtes & fait ſur nos cœurs les plus douces impreſſions. Les charmes de la poëſie antique, qui chante avec tant d'harmonie cette pompe religieuſe, ajoute à l'enchantement. Les divinités n'étant que les paſſions perſonnifiées, l'homme voluptueux adore encore Vénus dans le temple de Cnide; le militaire & l'homme fougueux ſe tranſporte & s'anime devant la ſtatue de Mars & de Bellone; le Jupiter de Phidias ſaiſit l'ame fière & hautaine; la Minerve, du même artiſte, tranſporte l'homme de lettres dans le Parthénon d'Athènes; le Poëte ſe proſterne aux pieds des Muſes, il les ſuit d'Ambracie à Rome où elles furent captives, il les invoque encore, & notre imagination, ſéduite par de ſi flatteuſes images, redevient en quelque ſorte idolâtre.

Ces objets nous frappent d'autant plus que nous ne les apercevons qu'au travers d'une longue ſuite de ſiècles; leur éloignement dérobe à nos yeux ce qu'ils avoient de défectueux & de rebutant. M. le comte de Caylus entreprend de diſſiper une partie de cette illuſion: après nous avoir repréſenté dans ſon Mémoire ſur la Sculpture, ces miracles de l'art répandus dans les temples, & qui ſembloient donner à la Grèce toute la ſplendeur de l'Olympe; dans le Mémoire dont nous allons donner l'extrait, il nous introduit dans les temples mêmes pour nous y faire aperçevoir

des difformités & des taches, qui ne peuvent manquer de ternir l'éclat de la superstition.

Les sacrifices sanglans, dit M. le comte de Caylus, produisent nécessairement une mauvaise odeur, une grande mal-propreté, & laissent des traces dégoûtantes; les Grecs loin d'avoir évité ces inconvéniens, paroissent les avoir recherchés par un goût de superstition aussi dépravé que ridicule & bizarre. Pausanias parle de plusieurs autels faits de la cendre des victimes; il y en avoit de tels à Pergame, à Samos, à Thèbes. A Didyme près de Milet étoit un autel érigé, disoit-on, par Hercule le Thébain, & construit avec du mortier délayé dans le sang des victimes. Mais le plus célèbre étoit celui de Jupiter d'Olympie; il étoit fait de la cendre des victimes offertes à Jupiter; le circuit de la base sur laquelle il étoit posé, étoit de cent vingt-cinq pieds; depuis cette enceinte jusqu'à l'autel, il y avoit trente-deux marches; l'autel avoit vingt-deux pieds de hauteur, on arrivoit à cette enceinte par des degrés de pierre qui étoient aux deux côtés; de-là jusqu'au haut de l'autel c'étoient des marches faites avec la cendre des victimes. Tous les ans le 19 du mois *Elaphius* les devins apportoient de la cendre du Prytanée; ils la délayoient dans l'eau du fleuve Alphée, & en faisoient une espèce de mortier dont ils enduisoient l'autel; ce mortier ne pouvoit se faire avec d'autre eau.

Eliid. & Bœotic.

On ne s'attend point à trouver dans un lieu aussi célèbre qu'Olympie une pareille décoration, exposée aux regards de toute la Grèce, qui s'y rassembloit tous les cinq ans pour la fête la plus brillante & la plus solennelle. Quel aspect pouvoit être celui d'une si triste matière, que non-seulement l'usage & la pluie dégradoient sans cesse, mais que le sang pénétroit & détrempoit, y laissant des traces ineffaçables! L'élévation de ces marches augmentoit l'horreur, & le soin avec lequel on les réparoit tous les ans, montre que ces cendres étoient apparentes dans toutes leurs parties, & n'étoient point soutenues par des paremens de pierre ou de bois.

Voici quelque chose de plus dégoûtant encore. A Tithorée, en Phocide, il y avoit tous les ans deux grandes foires, l'une au printemps, l'autre en automne; on y faisoit des sacrifices solennels

Paus. Phoc.

à Iſis. Trois jours avant l'aſſemblée, les Prêtres avoient ſoin de purifier le temple, par la pratique de quelques cérémonies qu'ils tenoient ſecrètes; ils en ôtoient les reſtes des victimes immolées dans la précédente aſſemblée, ils les portoient dans un lieu deſtiné à cet uſage & les y enterroient. On imagine aiſément quelle devoit être l'odeur de ce charnier infect, rempli des reſtes de victimes corrompues & renfermées depuis ſix mois: cette horreur, il eſt vrai, étoit particulière à ce temple d'Iſis; mais un déſagrément commun à tous les temples, c'étoient les exhalaiſons du ſang & les fumées des chairs & des graiſſes brûlées; & ces odeurs rendent en partie raiſon des fleurs dont les victimes étoient parées, & des parfums qu'on brûloit dans les ſacrifices. Ces ſecours, quoique légers en comparaiſon de l'inconvénient, étoient d'autant plus néceſſaires, qu'on ne ſacrifioit pas toujours à découvert & en plein air.

Les ſtatues, enveloppées de ces vapeurs, devoient être bientôt ternies, ce qui introduiſit l'uſage de les baigner & de les laver; la ſuperſtition déguiſa enſuite ce beſoin ſous une raiſon myſtique, ces lotions devinrent cérémonies expiatoires: cette pratique étoit ancienne chez les barbares ainſi que dans la Grèce; Iphigénie ſe ſervit du prétexte du bain, pour enlever la ſtatue de Diane dans la Tauride. Un hymne de Callimaque donne une idée de ces cérémonies; le poëte invite les jeunes filles d'Argos, conſacrées à Pallas, d'aller au-devant de la Déeſſe, pour la recevoir & la laver dans les eaux de l'Inachus: *Il ne faut*, dit-il, *ni parfum ni miroir; Pallas ne veut que le jus d'olivier, avec un peigne d'or pour les cheveux.* Callimaque défend enſuite aux Argiens de boire de l'eau de l'Inachus: *Ce fleuve ne coule que pour le ſervice de Diane; il deſcend des montagnes en roulant des fleurs & de l'or parmi le criſtal liquide, qui va ſervir de bain à la Déeſſe.* Il exhorte enſuite les Argiens à ne pas tourner ſur elle leurs regards profanes, de peur qu'ils ne reçoivent le même châtiment que Tirésias, dont il raconte l'hiſtoire. Les Romains conſervèrent cette pratique; on alloit tous les ans baigner la ſtatue & le char de Cybèle, dans le fleuve Anio: l'entretien des ſtatues faiſoit un point de religion. Phidias avoit fait la fameuſe ſtatue de Jupiter à Olympie; on *Pauſ. Eliac.*

crut faire honneur à ſes deſcendans, de les charger du ſoin d'en entretenir la propreté.

C'étoit pour garantir ces ſtatues de l'impreſſion que pouvoient faire ſur elles les exhalaiſons des ſacrifices, qu'on prenoit ſoin de les habiller: on les couvroit de voiles, qu'on changeoit & qu'on lavoit de temps en temps; M. le comte de Caylus raſſemble pluſieurs paſſages de Pauſanias qui prouvent cette pratique. Cet
Attic. auteur dit que les Athéniens ſont les ſeuls qui voilent les ſtatues juſqu'au bout des pieds; ce qui fait connoître que les autres peuples ſuivoient le même uſage, mais que les voiles qu'ils employoient
Achaïc. étoient moins amples. Cependant il dit ailleurs que Lucine, dans le temple d'Égium, eſt couverte d'un voile très-fin depuis la tête
Attic. juſqu'aux pieds. Il y avoit à Athènes ſeize matrones employées, par ordre public, à broder un voile que l'on conſacroit à Junon
Arcad. tous les cinq ans. Laodice, fille d'Agapénor, envoya un voile à Tégée pour Minerve-Aléa. Avant que de revêtir les ſtatues de ces voiles, on en faiſoit une eſpèce de conſécration, en les mettant aux pieds des divinités, ou ſur leurs genoux lorſqu'elles étoient repréſentées aſſiſes; c'eſt ainſi que les Dames Troyennes, dans
L. VI. l'Iliade, vont porter à Minerve un beau voile, & le placent ſur les genoux de la Déeſſe. De-là eſt venue cette manière de parler, pluſieurs fois répétée dans Homère, *cela eſt ſur les genoux des Dieux*, Θεῶν ἐν γόνασι κεῖται, pour dire qu'un évènement dépend abſolument de la volonté des Dieux.

Les voiles n'étoient pas les ſeuls habillemens en uſage pour les ſtatues; on en trouve de plus marqués encore dans les deſcriptions
Lacon. de Pauſanias. Des femmes de Sparte filoient tous les ans une tunique pour la ſtatue d'Apollon dans le temple d'Amycles, & le lieu où elles s'aſſembloient pour filer s'appeloit *la tunique*. Bacchus,
Elid. en Élide, étoit couché dans une grotte, tenant à la main une coupe d'or, & revêtu d'une tunique qui lui deſcendoit juſqu'aux
Arcad. talons. À Mégalopolis, Proſerpine n'avoit de marbre que la tête, les mains & les pieds; tout le reſte n'étoit que de bois, mais caché ſous
Corinth. ſes habits. Il en étoit de même, à Corinthe, des ſtatues d'Eſculape & d'Hygiéa; celle d'Eſculape étoit couverte d'une tunique de laine blanche, avec un manteau par-deſſus; celle d'Hygiéa étoit preſque

entièrement cachée, soit par la quantité des cheveux dont les femmes dévotes lui faisoient offrande, soit par les étoffes de soie dont elle étoit parée. Dans le lieu le plus fréquenté de la ville d'Élis, on voyoit une statue de bronze grande comme nature; *Eliâ.* c'étoit un jeune homme sans barbe, qui avoit les mains appuyées sur une hasle, & les pieds l'un contre l'autre: on lui mettoit un habit tantôt de laine, tantôt de lin, tantôt de soie. Les uns disoient que c'étoit un Neptune, d'autres le nommoient le Satrape. Plutarque, dans la vie d'Alcibiade, parle d'une cérémonie dans laquelle les Athéniens dépouilloient la statue de Minerve.

OBSERVATIONS

Sur une MINERVE de marbre de plusieurs couleurs.

ENTRE les divers morceaux d'antiquité que M. le comte de Caylus prenoit plaisir à rassembler, il lui tomba entre les mains, vers la fin de sa vie, une statue de Minerve, de la hauteur de deux pieds moins trois lignes; nous en donnons ici le dessin: elle est incontestablement antique, & a été trouvée à Rome, dans les fouilles que le cardinal de Polignac a fait faire pendant le cours de son ambassade. Ce qui la rend remarquable, n'est point le travail, il est d'un très-mauvais goût, c'est la singularité de la matière. L'artiste a employé pour cette figure, une sorte de marbre de plusieurs couleurs, que l'on nomme *brèche*, & dont on désigne les diverses espèces, soit par le nom du pays qui les produit, soit par la couleur accidentelle qui domine le plus sur un fond assez ordinairement blanc; car le fond de quelques brèches est coloré; il est jaune dans la brèche d'Alep, rouge dans celle de Sicile. La statue en question est de cette espèce de brèche qu'on nomme *violette*. M. le comte de Caylus, plein d'estime pour le goût des Anciens, dont il connoissoit le mérite dans les arts, s'étonne qu'il se soit trouvé parmi eux, un sculpteur assez malhabile pour choisir une pareille matière. Non-seulement, dit-il, une statue exécutée avec un marbre bigarré de couleurs, n'a jamais rendu aucune passion, mais le marbre

de cette espèce n'a jamais été agréable, ou du moins susceptible d'exactitude à l'œil, même pour les simples moulures d'ornement. Le papillotage que les couleurs mêlées causent à la vue, détruit la vérité de la Nature, fait évanouir la précision & l'élégance du dessin; & s'il interrompt les membres de l'Architecture, comment doit-il traiter l'expression & le caractère des passions ? Le dessin de notre Minerve donne l'idée des taches dont elle étoit parsemée: elles ne sont ni des plus larges ni des plus colorées; cependant on juge aisément du mauvais effet d'une telle matière dans la représentation d'une figure.

Si l'on en vouloit croire un savant commentateur de Ciceron, les Anciens auroient fréquemment mis ce marbre en usage dans les statues de leurs divinités. Popma, dans ses notes sur la huitième lettre du premier livre des lettres de Ciceron à Atticus, parlant du marbre Pentélique, dit que ce nom vient du mot πέντε, parce que ce marbre étoit chargé de cinq couleurs différentes, ou de ce qu'il étoit tiré des carrières du mont Pentélique; sur quoi il cite Suidas, où M. le comte de Caylus n'a pu trouver rien de semblable; & à ce propos, il ne peut s'empêcher de censurer en passant le peu d'exactitude ou l'obscurité trop ordinaire dans les citations. Quant à l'étymologie de πέντε, M. le comte de Caylus la rejette comme tout-à-fait absurde. Jamais, dit-il, on n'a vu de marbre rayé ou moucheté de cinq couleurs différentes; une telle variété n'existe pas même dans les jaspes.

Il est certain que le marbre Pentélique avoit pris son nom de la montagne d'où on le tiroit dans l'Attique. Spon, dans son *T. II, p. 122.* voyage de Grèce, fixe la position de cette montagne à deux lieues d'Athènes; il la distingue du mont Onchesmus, & relève la mépriſe de ceux qui les ont confondus: cette montagne, dit-il, se nomme encore aujourd'hui *Penteli*, & l'on y voit l'endroit où ont été taillés les marbres qui s'employoient pour les temples d'Athènes. M. le comte de Caylus, qui a fait le même voyage, a vérifié lui-même la position de cette montagne & de cette carrière; il loue l'extrême exactitude du savant voyageur, qu'il n'a jamais trouvé en défaut sur tous les lieux qu'il a eu occasion de comparer, en les parcourant le livre à la main.

Plusieurs

Plusieurs auteurs parlent du marbre Pentélique, mais aucun d'eux n'en fait connoître le genre & la nature. Théophraste ne fait que le citer en passant. Ciceron écrit à Atticus, *Hermæ tui Pentelici, cum capitibus æneis, de quibus ad me scripsisti, nunc me admodum delectant: Les Hermès de votre marbre Pentélique, avec les têtes de bronze, dont vous me donnez des nouvelles, me font d'avance un grand plaisir.* Il est à remarquer que Pline, qui décrit dans son grand ouvrage, un nombre si prodigieux de marbres & de statues, ne nomme nulle part le marbre Pentélique; ce qui pourroit faire croire que ce marbre n'avoit rien de particulier, & qu'il ressembloit en tout au marbre de Paros, que tous les grands sculpteurs employoient pour leurs statues, selon le témoignage de Pline: *Omnes candido marmore usi sunt è Paro insulâ.* Pausanias entre dans un plus grand détail qu'aucun des anciens auteurs, sur le marbre Pentélique. *Le mont Pentélicus,* dit-il, *faisoit partie de l'Attique; il étoit célèbre par ses carrières de marbre: la statue de Minerve y étoit placée. Hérode Atticus,* dit-il ailleurs, *fit construire à ses dépens, le stade magnifique que l'on trouvoit après avoir passé l'Ilissus, dans un lieu nommé Αγρα. Ce stade étoit de marbre blanc: Hérode épuisa presque toute une carrière du mont Pentélique.* Le marbre Pentélique fut employé à la couverture d'un temple de Jupiter, bâti par les Éléens, qui lui avoient donné la forme de tuiles. *On voit à Gortyne,* dit encore le même auteur, *auprès de Maratha, un temple d'Esculape, de ce beau marbre Pentélique.* Pausanias nomme vingt-six statues, les unes de grandeur naturelle, les autres colossales, toutes de marbre Pentélique; & les artistes qui les ont travaillées, sont les plus célèbres de la Grèce, Praxitèle, Scopas, Alcamène, &c. De tout cela on peut conclure que ce marbre Pentélique n'étoit point tel que le veut Popma, & que notre Minerve n'est pas faite de cette belle matière.

Περὶ λίθων, Harav. P. 2.

L. I, ep. 8.

L. XXXVI, c. 5.

L. I, c. 32.

L. I, c. 19.

L. V, c. 10.

L. VII, c. 28.

M. le comte de Caylus, charmé de voir dans Ciceron le goût qu'il avoit lui-même pour les figures antiques, revient, à la fin de son Mémoire, sur le passage de la lettre à Atticus, que nous avons cité plus haut: ces Hermès, dit-il, dont la première origine étoit Égyptienne, étoient des gaines carrées, surmontées, pour

l'ordinaire, d'une tête de Mercure, & c'eſt ce qui les avoit fait nommer en général Ἑρμαὶ ou *Mercures*. Tels étoient ceux qu'Alcibiade mutila pendant une nuit dans la ville d'Athènes. Les Romains les ont nommés *Termini*, Termes, parce qu'ils étoient conſacrés au dieu Terminus, & que ce n'étoit ordinairement que des bornes ſurmontées d'une tête : mais chez les Grecs & peut-être auſſi chez les Romains, cette tête n'étoit pas toujours celle de Mercure. Pauſanias, qui définit ces Hermès, *des figures carrées*, parle d'une Vénus traitée de cette manière; il en donne encore pluſieurs exemples. Ces gaines conſervant toujours le nom générique d'*Hermès*, prenoient encore le nom de la Divinité dont elles portoient la tête, qui étoit quelquefois de même marbre que le reſte, & quelquefois de bronze, comme on le voit dans le paſſage cité de Ciceron : cet illuſtre antiquaire (car M. le comte de Caylus ſe plaît à le nommer ainſi) témoigne dans une autre lettre, qu'il attend avec impatience un de ces Hermès, dont la tête eſt celle de Minerve, & il l'appelle pour cette raiſon *Hermathena : Quod ad me de Hermathena ſcribis, per mihi gratum eſt.* La traduction de M. l'abbé Mongaut, qui rend ce mot *Hermathena* par *Mercure-Minerve*, pourroit faire penſer que la gaine portoit les têtes de ces deux divinités, adoſſées & couplées enſemble. Ce n'eſt pas le ſentiment de M. le comte de Caylus : les coëffures étoient ſi différentes que la compoſition auroit été peu agréable. Ce que Ciceron ajoute, *Ornamentum Academiæ proprium meæ, quòd & Hermes commune omnium, & Minerva ſingulare eſt inſigne ejus gymnaſii*, paroîtroit cependant favoriſer l'opinion des deux têtes; mais M. le comte de Caylus, fait rentrer ce paſſage dans ſon ſentiment, en traduiſant ainſi : *Ce ſera un ornement très-propre pour mon Académie ; car les Hermès conviennent en général à tous les lieux d'exercice ; & Minerve ne peut être mieux placée que dans un lieu deſtiné à l'étude.* M. le comte de Caylus inſiſte avec complaiſance, ſur l'empreſſement que Ciceron témoigne à Atticus de poſſéder cette figure, malgré le ridicule que quelques perſonnes attachoient dès-lors aux recherches de ces ſortes d'antiquités, comme on le voit par Ciceron même.

L. 1, c. 17 & 19.

L. 1, ep. 4.

SUR LE LUCIUS OU L'ÂNE DE LUCIEN.

L'EMPEREUR SÉVÈRE, reprochoit autrefois au Sénat de Rome, d'honorer de la qualité d'homme de lettres Clodius Albinus, un des Prétendans à l'empire, qui ne lisoit que les fables milésiennes & les rêveries d'Apulée. M. le Beau le cadet n'a pas eu lieu de craindre le même reproche de la part de l'Académie; occupé d'études plus solides, dont il a laissé des preuves dans nos Mémoires, il n'a donné à la lecture des romans Grecs que quelques momens de son loisir; tel qu'un chasseur qui après avoir couru le cerf ou chassé le sanglier pendant tout le jour, tire le soir en revenant chez lui quelques pièces de menu gibier qu'il rencontre sur son passage. Le but de nos travaux étant d'éclaircir l'antiquité, il faut la chercher par-tout où elle se cache. Il est vrai que ces contes frivoles, que la Grèce n'a débités que dans sa vieillesse, ne sont pas dignes d'une attention sérieuse, parce qu'on y trouve rarement le vrai goût de la saine antiquité; mais ils méritent cependant d'être parcourus, parce qu'on y rencontre de temps en temps des traits remarquables, soit sur les usages anciens, soit sur les pays que les auteurs ont choisis pour la scène des aventures qu'ils racontent, soit sur les Sciences & les Arts: c'est une terre légère & peu fertile, mais qui produit çà & là quelques fruits & quelque plante utile, & l'on doit savoir gré à celui qui a pris la peine de les recueillir.

Jul. Capit. in vit. Clod. Albini, c. 12.

C'est ce qu'avoit entrepris M. le Beau le cadet; une mort prématurée l'a empêché d'achever cet ouvrage; nous allons rendre compte de ce qui mérite le plus d'attention dans ses premières recherches.

M. le Beau avertit d'abord que sous le nom de Romans, il n'entend pas seulement des fictions d'aventures amoureuses, écrites en prose avec art, pour le plaisir & l'instruction des lecteurs; c'est l'idée d'un roman régulier, & il s'en trouve parmi les Grecs, à qui cette définition peut exactement convenir; mais comme ce n'est pas le caractère du plus grand nombre, M. le Beau comprend sous ce titre, toute fiction ingénieuse ou bizarre, inventée pour l'amusement.

On ne trouve chez les Grecs que trois ouvrages en ce genre juſqu'à Lucien ; les fables miléſiennes d'Ariſtide, les narrations amoureuſes de Parthénius de Nicée, & les métamorphoſes de Lucius de Patras : le premier & le dernier de ces ouvrages n'exiſtant plus, & les narrations de Parthénius étant peu intéreſſantes, il ſuffira de réunir quelques traits qui faſſent connoître ces productions & leurs auteurs.

Milet, ville d'Ionie, fameuſe par ſon commerce & par les colonies qu'elle répandit en pluſieurs contrées, ne le fut pas moins par la molleſſe de ſes habitans. Tout y reſpiroit l'amour & la galanterie ; ce fut-là que naquirent ces Romans, qu'on appela *Fables Miléſiennes* : c'étoient des aventures imaginaires qui avoient l'amour pour objet. Celui qui ſe diſtingua le plus en ce genre fut Ariſtide, connu auſſi par une hiſtoire de la Perſe & par une autre de la Sicile, qui devoit être fort étendue, puiſque Plutarque en cite le quarantième livre ; on ignore le temps auquel il vivoit. Il eſt conſtant qu'il avoit écrit avant Craſſus, qui périt dans la guerre contre les Parthes, l'an 53 avant J. C. Plutarque rapporte que le Surena vainqueur de Craſſus, fit apporter au milieu du Sénat de Séleucie les fables miléſiennes d'Ariſtide, trouvées dans le bagage d'un Officier Romain, & qu'il prit de-là occaſion de jeter le plus grand mépris ſur les Romains, qui au milieu même des armes s'amuſoient de ces lectures laſcives & obſcènes ; car tel étoit le caractère de ces contes, comme on le voit par toute l'antiquité.

Parthénius de Nicée en Bithynie ſe fit un nom par ſes poëſies, & ſur-tout par ſes élégies ; c'étoient des hymnes en l'honneur des Dieux, comme celles de Callimaque ; ce goût d'hymnes élégiaques, qui paroît avoir commencé ſous les Ptolémées, ſe conſerva long-temps dans la Grèce. Parmi le grand nombre d'auteurs, que cite Parthénius dans ſes narrations amoureuſes, & qui preſque tous ont vécu ſous les Ptolémées ou depuis, pluſieurs ſont cités comme auteurs d'hymnes élégiaques. Suidas fait deux fautes groſſières dans l'article de Parthénius de Nicée : il dit qu'il fut pris par Cinna dans la guerre de Mithridate, qu'on lui rendit la liberté à cauſe de ſon grand ſavoir, & qu'il vécut juſque ſous Tibère.

Mais, 1.° Cinna ne fit jamais la guerre contre Mithridate ; 2.° entre la mort de Mithridate & le commencement du règne de Tibère, il y a ſoixante-dix-ſept ans, Parthénius devoit avoir au moins vingt-cinq ans quand il fut pris, puiſque ſon grand ſavoir lui procura la liberté. Ainſi en reſſerrant l'intervalle le plus qu'il eſt poſſible, il aura vécu plus de cent ans, & il auroit dû être cité au nombre des hommes qui ont long-temps vécu, περὶ τῶν μακροβίων. Ce ſera bien encore autre choſe, ſi au lieu de *Cinna*, on corrige dans Suidas, *Sylla* qui combattit en effet contre les Généraux de Mithridate ; il faudra que Parthénius ait vécu plus de cent vingt ans, ce qui ne ſeroit pas plus vraiſemblable que les fables de Parthénius même. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il vivoit du temps de Cornelius Gallus, auquel il dédie ſes aventures amoureuſes. Il ne pouvoit mieux choiſir pour patron d'un pareil ouvrage, que l'amant de Cythéris ; mais je doute, dit M. le Beau, qu'un poëte plein de chaleur tel que Gallus, ait été content du ſtyle maigre & glacé de Parthénius ; il expoſe ſimplement les faits ſans y joindre aucun ſentiment, aucun ornement, aucune penſée. Il ne s'y trouve rien qui ſoit propre à éclaircir aucun point d'antiquité, ſi ce n'eſt le nom des auteurs dont il tire ſes narrations. M. le Beau ſe réſerve à les faire connoître, autant qu'il eſt poſſible, dans un Mémoire particulier.

Les métamorphoſes de Lucius de Patras ne ſont connues aujourd'hui que par le témoignage de Photius ; ce ſavant critique nous apprend qu'il étoit contemporain de Lucien, & que les Métamorphoſes du premier avoient tant de rapport à l'Âne d'or du ſecond, qu'on ne pouvoit décider lequel des deux avoit copié l'autre. Il penſe cependant que Lucius eſt l'original : « Lucius, dit-il, raconte de bonne foi des changemens d'hommes en bêtes « & de bêtes en hommes, & d'autres puérilités qui n'ont aucune « vraiſemblance ; au lieu que Lucien badine, & paroît ſe ſervir des « folies de Lucius pour tourner en ridicule la ſuperſtition & Lucius « lui-même. » Les deux écrits, également laſcifs, étoient compoſés dans le goût des fables Miléſiennes.

M. le Beau fait enſuite l'analyſe de l'Âne d'or de Lucien, il y entre-mêle des remarques, & c'eſt ainſi qu'il procède à l'égard des

romans Grecs ſur leſquels il a travaillé. Nous nous contenterons de faire uſage de ſes remarques, ſans nous arrêter aux analyſes. Le ſtyle de Lucien a tant de charmes qu'il mérite bien d'être lû dans l'original, & le récit des autres Romanciers n'a rien d'eſtimable que les traces d'antiquité qui s'y trouvent répandues, & que nous aurons ſoin de relever.

Pour ſe moquer de Lucius, & de ceux qui, comme lui, attribuoient à la magie le ſecret des métamorphoſes, Lucien fait raconter par Lucius ſes merveilleuſes aventures. La première ſcène ſe paſſe dans Hypate, ville de Theſſalie. La Theſſalie fut de tout temps vantée comme un pays fécond en magiciens; & il faut que la ville d'Hypate, en particulier, ait été la principale académie de ſcience magique, puiſqu'Apulée y place auſſi la ſcène de ſon roman.

Lucien donne le nom de Παλαίστρα à une ſervante fort libertine; ce nom rappelle celui de *Gymnaſium*, que Plaute donne à une de ſes courtiſanes: ces deux dénominations, qui reviennent au même dans les deux langues, devoient caractériſer un libertinage décidé.

Lucius, métamorphoſé en âne, ſe plaint de la peine qu'il avoit à marcher ſans chauſſure, ἀνυπόδητος. Ce mot, qui ſe trouve encore deux fois dans le même ſens, ſemble favoriſer le ſentiment de ceux qui penſent que les bêtes de charge, au lieu d'être ferrées comme le ſont aujourd'hui les chevaux & les mulets, portoient à leurs pieds une ſorte de ſabots, *ſolcas;* c'eſt le nom que Catulle donne à la chauſſure d'une mule: *Epig. 17.*

Et ſupinum animum in gravi derelinquere cæno,
Ferream ut ſoleam tenaci in voragine mula.

Sur quoi Scaliger cite encore des autorités, qu'on peut voir dans ſon commentaire ſur Catulle.

Je ne puis réſiſter à la tentation de citer ici une expreſſion de Lucien, qui montre juſqu'à quel point la langue grecque pouſſoit quelquefois la hardieſſe des métaphores, & combien cette hardieſſe eſt heureuſe. Les diverſes figures de danſes avoient chez les Anciens, comme chez nous, des noms particuliers; on diſoit *danſer le cyclope, danſer la pyrrhique, danſer le ſatyre, &c.* Lucien parlant

d'un âne qu'on précipita du haut des rochers, s'exprime ainſi : ὁ δὲ ἀπήει κάτω, τὸ θάνατον ὀρχούμενος. N'eſt-ce pas, dit M. le Beau, l'imagination la plus agréablement folle & en même temps la plus énergique, pour peindre les ſauts & les bonds de ce corps, qui ſe précipite de rochers en rochers ? *danſer la mort!* quelle autre langue oſeroit riſquer une pareille métaphore ?

Lucius, devenu âne, fut vendu à un Prêtre de la déeſſe de Syrie. À cette occaſion M. le Beau fait connoître cette Déeſſe & les ſingularités de ſon culte. Ce qu'il dit à ce ſujet eſt en grande partie tiré d'un ouvrage intitulé, περὶ τῆς Συρίης θεοῦ, qui ſe trouve entre ceux de Lucien, quoique Geſner & quelques autres critiques ne le croient pas de cet auteur. Il y avoit en Syrie, près de l'Euphrate, une ville nommée *Hiérapolis*, conſacrée à une Déeſſe dont le nom n'étoit pas le même pour tous les peuples. L'auteur, conformément à l'opinion des Grecs, la nomme *Junon l'Aſſyrienne* ; il croit que ſon culte avoit paſſé des Égyptiens aux Aſſyriens, & que ſon temple avoit été bâti par Bacchus à ſon retour d'Éthiopie. La ſtatue de la Déeſſe réuniſſoit les ſymboles de Minerve, de Vénus, de la Lune, de Rhéa, de Diane, de Néméſis & des Parques : elle étoit portée par des lions, & tenoit un tambour ; ſa tête étoit couronnée de tours, comme celle de Cybèle ; & ſes Prêtres s'appeloient auſſi *Galli*, & devoient auſſi être eunuques. Elle tenoit d'une main un ſceptre & de l'autre une quenouille. Elle avoit la ceinture de Vénus céleſte, & elle étoit toute éclatante d'or & de pierreries. On la voit, avec une partie de ces attributs, ſur un grand nombre de médailles, depuis Trajan juſqu'à Philippe le jeune. Ses Prêtres étoient en grand nombre, & leurs fonctions étoient partagées : les uns immoloient les victimes, les autres préſentoient les libations ; d'autres portoient le feu, d'autres ſe tenoient près de l'autel : ils avoient tous une robe blanche, & le bonnet nommé *pileus*. Le Grand-Prêtre ſe renouveloit chaque année : il portoit une couronne d'or ; c'étoit le ſeul qui fît uſage de la pourpre. La Déeſſe avoit encore, pour le ſervice de ſon temple, des Muſiciens de pluſieurs eſpèces, & des femmes enthouſiaſtes : les Muſiciens ſe tenoient hors du temple : on ſacrifioit deux fois le jour. Jupiter étoit honoré dans le même temple ; mais avec

cette différence, qu'on gardoit un profond ſilence aux ſacrifices de Jupiter, au lieu qu'on célébroit ceux de Junon avec grand bruit, au ſon des voix, des flûtes & des cymbales. Dans les cérémonies de cette Déeſſe, les Prêtres ſe déchiquetoient les bras, & ſe faiſoient donner de grands coups ſur le dos; ils entroient en fureur & jetoient de grands cris: pendant ce temps-là on chantoit des hymnes au ſon de tous les inſtrumens.

On voit, dans le dénouement de la pièce, que c'étoit dès-lors la coutume de brûler les ſorciers.

SUR L'ÂNE D'OR D'APULÉE.

SI ce Roman n'eſt pas auſſi bien écrit, auſſi bien conduit ni auſſi amuſant que celui de Lucien, on y trouve en récompenſe plus de traits curieux & intéreſſans pour l'érudition: c'eſt uniquement cette partie que je me propoſe d'extraire; ceux qui voudront s'amuſer du récit d'une fable bizarre, pourront lire l'original.

M. le Beau obſerve d'abord qu'Apulée a donné à ſon ouvrage le même titre que Lucius de Patras avoit donné au ſien, *Metamorphoſeôn, libri XI.* Quant à l'addition *ſive de aſino aureo*, il y a toute apparence qu'elle vient des copiſtes ou des commentateurs: ils auront donné à ce roman l'épithète d'*aureus*, par admiration du ſtyle, dont quelques-uns veulent bien être ſi charmés qu'ils n'héſitent pas d'en faire le même éloge que Ciceron fait du ſtyle de Varron, *Muſas Apuleiano ſermone locuturas:* ce ſeroit apparemment les Muſes Afriquaines. Il n'y a rien dans le corps de l'ouvrage qui autoriſe à donner à l'âne d'Apulée l'épithète d'*aureus:* ce titre même n'eſt peut-être pas fort ancien; l'édition d'Alde Manuce porte, *Lucii Apulei Madaurenſis Metamorphoſis, ſive Luſus aſini.*

Beroald. præf.

Apulée étoit contemporain de Lucien; il vivoit comme lui, ſous les Antonins. Il nomme comme vivans pluſieurs illuſtres perſonnages de ce temps-là, tels que Lollianus Avitus, Urbicus, Scipion Orphitus. Il a donc auſſi eu en vue Lucius de Patras; mais

mais Lucien met la scène sur le compte de Lucius, au lieu qu'Apulée s'en fait lui-même l'acteur. M. le Beau met cet ouvrage entre les romans Grecs, & il le fait d'après Apulée même, qui débute ainsi: *Græcanicam fabulam incipimus; lector, attende, lætaberis.*

La fable de Psyché n'est pas de l'invention d'Apulée; Fulgentius Planciades nous apprend qu'elle avoit déjà été écrite dans un grand détail par Aristophonte ou Aristophane, surnommé *Athenæus.* A cette occasion, M. le Beau relève une plaisante bévue de quelques commentateurs. Fulgentius, en parlant de la fable de Psyché, dit, *quia hæc saturantiùs Apuleius duorum continentiâ librorum tantam falsitatum congeriem enarraverit*, &c. Ils ont pris *saturantiùs* pour le nom d'un auteur, & ont prétendu qu'un certain Saturance avoit traité cette fable en deux livres comme Apulée. Les auteurs Latins de ces derniers temps, se sont servis de *saturanter*, *saturantiùs*, pour dire ce qu'on exprimoit dans les siècles de la bonne latinité, par *fusè*, *fusiùs*. Fulgentius dit dans un autre endroit, *Saturanter hæc in libro physiologo*, &c. *Mythologi. l. III, c. 6.*

Le repas chez Byrrhéna donne l'idée de la magnificence de ce siècle: on y voit des lits ornés de pieds d'ivoire & couverts d'étoffes d'or, du verre travaillé avec art, du cristal gravé, de l'ambre creusé en forme de coupes, des pierres précieuses servant au même usage. *L. II, p. 52; edit. ad usum Delphini.*

Le procès d'Apulée est conduit selon les coutumes des Grecs. On le mène d'abord à la place publique, où les Magistrats prennent séance. Le héraut impose silence; mais comme le but des Juges est moins de juger Apulée que de le donner en spectacle, on le fait passer au théâtre, où les hérauts demandent à haute voix, si personne ne se présente pour accusateur. Un vieillard se lève; alors on remplit d'eau la clepsydre. Apulée la décrit ainsi; *Vasculo quodam in vicem coli graciliter fistulato, ac per hoc guttatim defluo:* c'étoit donc une espèce d'entonnoir, d'où l'eau distilloit goutte à goutte. Dans les affaires capitales, on versoit plus d'eau pour l'accusé que pour l'accusateur; car, suivant les loix, on ne donnoit que six heures à l'accusateur, au lieu qu'on en accordoit neuf à l'accusé. Un passage de Pline le jeune feroit *L. III, p. 72.* *L. II, ep. 11.*

croire que la clepſydre tenoit de l'eau pour environ le tiers d'une heure; car au ſujet d'une affaire importante, où il avoit parlé en qualité de défendeur, il dit qu'il a parlé près de cinq heures, & qu'à dix clepſydres, fort grandes, on en a ajouté encore quatre, ce qui fait neuf clepſydres pour cinq heures. On voit par-là que les clepſydres judiciaires n'étoient pas les mêmes, ou dans les différens pays ou dans les différens ſiècles.

Après que l'accuſateur s'eſt aſſis, le héraut fait lever l'accuſé, qui parle pour ſa défenſe. Le Magiſtrat le plus âgé prononce qu'il faut découvrir ſes complices, & en conſéquence l'appliquer à la queſtion; auſſitôt on prépare le feu, la roue, les fouets.

L. X. Dans une autre occaſion, le héraut défend à l'orateur d'uſer d'exorde ni de péroraiſon : c'eſt une imitation de ce qui ſe pratiquoit au tribunal de l'Aréopage, qui rejetoit tout ornement oratoire.

Apulée ſuit exactement les coutumes. Quand Pſyché eſt réclamée par Vénus, comme eſclave fugitive, Junon déclare ne pouvoir s'intéreſſer pour Pſyché, parce que les loix défendent de recevoir les eſclaves fugitifs. Vénus va trouver Mercure, & lui donne une formule de proclamation, que Mercure va porter chez tous les peuples : *Si quis à fugâ retrahere, vel occultam demonſtrare poterit fugitivam Regis filiam, Veneris ancillam, nomine Pſychen, conveniat retro metas Murcias Mercurium prædicatorem, accepturus indicii nomine ſeptem ſavia (ſuavia).* C'étoit la formule uſitée en pareil cas, à l'exception de la nature de la récompenſe. *Metæ Murciæ* eſt un lieu imaginé par Apulée, à l'imitation de la *meta Murcia :* c'étoit à Rome la première borne du Cirque; on l'appeloit *Murcia* à cauſe du temple de Vénus Murcia qui en étoit proche : cette Déeſſe étoit ainſi nommée, ſelon S.t Auguſtin, du mot *murcidus*, parce que, dit-il, elle rend l'homme lâche & languiſſant : *Murcidum, id eſt nimis deſidioſum & inactuoſum.* On voit un ſoldat ſe tenir caché, dans la crainte d'être puni d'avoir perdu ſon épée. Il étoit défendu au ſoldat de rien vendre ou aliéner de ſon équipage ou de ſes armes, ſous peine d'être traité comme déſerteur.

De Civ. l. IV, c. 16.

L. IX.

La deſcription du ſpectacle de Theſſalonique ſemble être celle

d'un opéra moderne. Je n'y remarquerai que deux choſes ; 1.° la danſe Pyrrhique, dont les figures ſont exprimées en ces termes : *Diſpoſitis ordinationibus, decoros ambitus inerrabant, nunc in orbe rotatim flexuoſi, nunc in obliquam ſeriem connexi, nunc in quadratum petaurum cuneati, & in catervæ diſſidium ſeparati.* 2.° L'uſage des fleurs de ſafran, mêlées avec de l'eau & du vin, qu'on répandoit çà & là avec des ſiphons, pour embaumer le théâtre ; *de ſummo montis cacumine per quamdam latentem fiſtulam in excelſum prorumpit vino crocus diluta ;* ce qui fait dire à Pline, *Vino crocum mirè congruit, præcipuè dulci, tritum ad theatra replenda.* *Hiſt. Naturi. l. XXI, c. 6.*

Les charlatans amuſoient alors le peuple par des tours pareils à ceux qu'ils font aujourd'hui. Apulée raconte que devant le portique d'Athènes, appelé *Pœcile*, un charlatan avala une épée par la pointe ; enſuite il parut s'enfoncer dans le bas-ventre un épieu de chaſſeur, de manière que le fer reſſortoit par derrière ſa tête. Un enfant s'entrelaça comme le ſerpent autour du bâton d'Eſculape, & ſe mit à faire des mouvemens cadencés, mais ſi ſouples qu'il ſembloit être déſoſſé ; ce qu'Apulée appelle *ſaltationem enervam & exoſſam.* Ces mots ne rappellent-ils pas l'idée de ces enfans infortunés, dont les bateleurs font fléchir les membres, comme s'ils n'avoient ni os ni nerfs ? Il faut que l'art d'eſcamotter ſoit bien plus ancien qu'Apulée : dès les temps floriſſans de la Grèce, un Athénien, pour tourner en ridicule la petiteſſe des épées des Lacédémoniens, diſoit qu'*un bateleur les avaleroit.* *Lib. II.*

Apulée s'étend encore davantage ſur les cérémonies religieuſes : nous allons recueillir ce qu'il y a de plus remarquable.

Dans la prière d'un prêtre Égyptien, entre les différentes invocations ſe trouve celle-ci, *per adſepta Coptica.* On appeloit ainſi une eſpèce de digue que les hirondelles formoient avec leurs nids contre les inondations du Nil, près de la ville de Coptos. *In eadem Ægypto*, dit Pline, *juxta oppidum Copton inſula eſt ſacra Iſidi, quam ne laceret amnis idem (Nilus), muniunt (hirundines) opere, incipientibus vernis diebus ; paleâ & ſtramento roſtrum ejus firmantes, continuatis per triduum noctibus, tanto labore ;* *Lib. II.* *L. X, c. 33.*

ut multas in opere emori conſtet. Ea militia illis cum anno redit ſemper. C'eſt-là ce qu'Apulée appelle *adſepta Coptica.*

Lib. VI. Les peuples de l'Orient adoroient Junon ſous le nom de *Zygia*, du mot ζυγὸς, parce qu'elle préſide au mariage, *cui vincla jugalia curæ*, dit Virgile; mais Apulée nous apprend de plus, que la flûte dont on ſe ſervoit dans les cérémonies du mariage, avoit le même nom : *Sonus tibiæ Zygiæ mutatur in querulum Lydium modum.*

L. III. Entre les divinités dont parle Apulée, il y en a quelques-unes qui méritent quelque attention. Épona, que quelques auteurs nomment *Hippona*, étoit la déeſſe des Muletiers, comme le dit le Scholiaſte de Juvenal ſur ce vers :

Jurat
Solam Eponam & ſacies olida ad præſepia pictas.

C'étoient d'autres divinités qui préſidoient auſſi aux écuries, & qu'on peignoit groſſièrement ſur les murailles. Selon Plutarque, elle étoit née d'une cavale : elle avoit une niche dans la poutre du milieu qui ſoutenoit le toit de l'écurie; on l'ornoit de guirlandes de roſes, qu'on avoit ſoin de renouveler.

In Parallel. p. 312.

Lib. II. Le dieu *Riſus* étoit honoré d'un culte particulier en Theſſalie; mais il ſemble qu'Apulée ait tort de faire dire aux Theſſaliens, qu'ils ſont les ſeuls peuples de la terre qui honorent le très-ſaint dieu du Ris par des cérémonies pleines de gaieté & de joie : *Soli mortalium ſanctiſſimum Deum (Riſum) hilaro atque gaudiali ritu propitiamus.* Chez les Lacédémoniens, dit Plutarque, on ne voit pas ſeulement le temple de la Crainte & celui de la Mort, mais auſſi celui du Ris, τῦ γέλωτος. Il remarque ailleurs qu'il y avoit une image de ce Dieu, dédiée par Lycurgue; ce qu'avoit fait ce ſage Légiſlateur, ajoute-t-il, pour introduire le rire dans les repas & dans les aſſemblées, comme un aſſaiſonnement qui délaſſoit ſes citoyens de leurs travaux, & qui tempéroit la ſévérité de leur diſcipline.

In Agide & Cleomene.

In Solone.

Mercure étoit le dieu des filoux; mais les voleurs de grand chemin ſe recommandoient au dieu Mars, pour en obtenir l'audace & la force. Dans une des hymnes attribuées à Homère, Mars

est appelé ἀστὴρ εὐθαρσέος ἥρως : ces voleurs suivoient un culte religieux ; ils chantoient des hymnes en l'honneur de Mars, *Cantibus quibusdam Marti blanditi ;* & ils faisoient des libations de vin dans des coupes d'or aux manes de leurs compagnons.

Les prêtres de la déesse de Syrie avoient des robes de différentes couleurs, ou des tuniques blanches, ornées de pourpre, qu'ils attachoient avec une ceinture ; elles étoient de lin ou de soie : c'étoient des robes de femme. Ils portoient un bonnet à la phrygienne ; leur chaussure étoit jaune ; ils se peignoient le visage & les sourcils. *Lib. II.*

Au commencement du printemps on consacroit à Isis un vaisseau tout neuf, *rudem carinam*, pour prémices de la navigation. Il n'étoit pas permis de se mettre en mer avant cette cérémonie ; elle tiroit son origine de l'opinion où étoient les Égyptiens, qu'Isis, leur grande Déesse, avoit fait par mer différens voyages, pour chercher les membres de son mari Osiris, mis en pièces par Typhon. Ils croyoient même que c'étoit elle qui avoit inventé la navigation.

L'âne étoit en horreur à Isis, parce qu'il étoit consacré à Typhon, dit Plutarque ; on dédioit à Typhon le plus lent des animaux domestiques, à cause du pouvoir qu'on attribuoit à ce Génie malfaisant, de retarder les affaires dans le temps qu'elles sembloient prêtes à finir.

Dans la pompe d'Isis, qui représente une procession magnifique & bizarre, variée d'un grand nombre de personnages divers, je remarque une troupe de femmes, dont les unes portent des miroirs, les autres, avec des peignes d'ivoire, font les mêmes mouvemens, des bras & des doigts, que si elles ajustoient les cheveux d'Isis. Cet usage des miroirs & des peignes, s'observoit dans les cérémonies des autres Déesses ; ces servantes de toilette faisoient ces mouvemens en l'honneur de la divinité, quoiqu'elles fussent loin de la Déesse, & même loin du temple : *Sunt*, dit Sénèque, *quæ Junoni ac Minervæ capillos disponant, longè à templo, non solùm à simulacro stantes, digitos movent ornantium modo ; sunt quæ speculum teneant.* Le même Philosophe condamne ailleurs cet usage comme superstitieux.

Les Grecs, qui se plaisoient à altérer les opinions des autres

peuples, confondoient Isis avec Io, fille d'Inachus, premier roi d'Argos. Les Égyptiens, au contraire, faisoient Isis plus ancienne qu'Inachus de plusieurs siècles. Hérodote dit que l'introduction du culte d'un Dieu dans un pays étranger, étoit regardée comme la naissance de ce Dieu dans le lieu où son culte s'établissoit. Ainsi il suffisoit qu'Inachus eût appris aux Grecs à honorer Isis, pour faire regarder Isis comme sa fille.

Chez les Grecs, à la fin des cérémonies où le peuple étoit assemblé, un Prêtre prononçoit λαοῖς ἄφεσις, *que le peuple se retire.* Dans la pompe d'Isis c'étoit le Scribe public, Γραμματεὺς, qui s'étant avancé vers la porte du temple, sur le haut des degrés, & ayant assemblé les Pastophores, après avoir lû une formule de vœux pour l'Empereur, pour tous les Romains, & pour tous les êtres répandus sur la face de l'Univers, donnoit congé au peuple. La qualité de Scribe étoit plus considérée chez les Grecs que chez les Romains; il étoit même le premier Magistrat dans quelques villes; on voit son nom sur plusieurs médailles grecques. Cornélius Népos fait cette remarque dans la vie d'Eumène.

Les prêtres d'Isis se nommoient *Pastophores.* Παστὸς, selon le grand étymologique, signifie un appartement orné de divers tapis; M. le Beau croit qu'il désigne aussi ces niches richement tapissées, propres à renfermer la statue de la Déesse, que les prêtres d'Isis portoient sur leurs épaules; ce qui les fit nommer Παστοφόροι. Leurs appartemens mêmes se nommoient παστοφορεῖα : Grotius, sur le chapitre quatrième du premier livre des Machabées, dit que c'étoient des chambres à côté du temple, où l'on gardoit les habits des Prêtres, les meubles du temple & les aromates.

Après la cérémonie d'Isis, les habitans s'en retournent chez eux, emportant des branches d'arbres & des tiges de verveine: Les branches d'arbres sont désignées par le terme grec *thallus;* c'étoient ordinairement des branches d'olivier, de palmier ou de myrte. Dans les Panathénées elles étoient portées par des vieillards, qu'on appeloit pour cette raison Θαλλοφόροι. La verveine étoit proprement une herbe sacrée, qu'on cueilloit à Rome sur le Capitole, & dont se couronnoient les Féciaux & le *Paterpatratus,* quand ils alloient faire quelque traité d'alliance ou quelque déclaration de guerre. Ce

mot se prend aussi, dans un sens plus étendu, pour toute branche sacrée; ainsi c'est à peu près la même chose que *thallus*. Servius le prouve par ce mot de Térence, *ex ara fume verbenas tibi;* il ajoute que dans Ménandre c'est du myrte, ce qui fait entendre que le passage de Térence étoit une traduction de Ménandre, dont le texte nommoit en cet endroit des branches de myrte. *Ad Æneïd. l. II, v. 120. Andr. v. 323.*

Apulée est ensuite initié aux mystères d'Isis, & cette cérémonie si mystérieuse n'est nulle part détaillée avec autant d'étendue; Apulée même en supprime plusieurs circonstances, qu'il n'est pas permis, dit-il, de révéler aux profanes. Voici ce qu'il juge à propos d'en faire connoître.

On le logea d'abord dans l'enceinte du temple, pour ne vivre qu'avec les Prêtres, & ne s'occuper que du culte de la Déesse. Au bout de quelque temps la Déesse lui apparoît pendant la nuit, & lui ordonne d'aller trouver son Grand-Prêtre: celui-ci prenant Apulée par la main, le conduit à la porte du temple, & l'ayant ouverte avec des cérémonies particulières, il fait le sacrifice du matin; ensuite il tire du sanctuaire des livres qui contenoient la formule d'initiation, écrite en caractères inconnus, *litteris ignorabilibus:* on voit, par la description qu'en fait Apulée, que c'étoient des hiéroglyphes. Le Grand-Prêtre le mène ensuite au bain, &, après quelques prières, il le purifie par des aspersions. Il le ramène au temple, le place devant la Déesse, & lui dit tout bas des choses qu'on ne peut révéler. Ensuite il lui ordonne à haute voix de garder la continence dix jours de suite, & de ne faire usage ni de viande, ni de vin. Nous voyons, dans Tite-Live, les mêmes préparations pratiquées pour être initié aux mystères de Bacchus. *L. XXXIX, c. 9.* Les femmes étoient aussi obligées de garder la chasteté pour se préparer aux fêtes de Cérès, comme on le voit dans Aristophane & dans Ovide. La veille du jour desiré, sur le soir, une foule de gens accourt vers Apulée, pour lui faire des présens. Le Pontife fait retirer tous les profanes; il couvre Apulée d'une robe de lin, & le conduit au sanctuaire de la Déesse. C'est ici un instant curieux, mais Apulée déclare qu'il ne peut détailler ce qui se passa sans se rendre sacrilége & ses lecteurs criminels: « Écoutez cependant, ajoute-t-il, & sachez que rien n'est plus vrai; je me «

» vis aux portes de la mort, je foulai de mes pieds le seuil du palais » de Proserpine, & je fus transporté par tous les élémens: je vis, » au milieu de la nuit, le Soleil briller d'une lumière éclatante; je » vis les Dieux des enfers & les Dieux du ciel, j'en approchai & me prosternai devant eux. » Cette espèce d'enthousiasme revient à l'idée générale que Dion Chrysostôme donne de l'initiation: Il dit que lorsqu'un Grec ou un barbare se présente pour être initié, on le conduit sous un dôme d'une grandeur & d'une magnificence admirables, où il voit divers objets mystérieux, où il entend une multitude de voix, où les ténèbres & la lumière affectent ses sens alternativement, où enfin mille choses extraordinaires frappent ses yeux. Tout ce qui précède n'étoit encore qu'une préparation; voici la cérémonie même de l'initiation. « Le matin, dit Apulée, » je m'avançai, couvert de douze robes sacrées, dans un extérieur » mystérieux; on me fit asseoir au milieu du temple, sur un siége » de bois, vis-à-vis de la statue de la Déesse. J'avois une robe de lin » de diverses couleurs; une tunique précieuse, attachée par-derrière » sur mes épaules, retomboit jusqu'à mes pieds; elle étoit aussi de » différentes couleurs, & représentoit plusieurs figures d'animaux, » des dragons, des grifons; les initiés l'appeloient *la robe olympique.* » Je tenois de la main droite une torche allumée, & ma tête étoit » ornée d'une couronne de palmier, dont les feuilles étoient taillées » en forme de rayons. Quand je fus posé comme une statue, on » tira la toile & on m'exposa aux regards du peuple. Je célébrai mon » initiation par des fêtes & des repas qui ne respiroient que la joie & qui durèrent trois jours ».

Orat. 12.

Telle étoit la cérémonie de l'initiation. Le nombre de douze robes faisoit allusion aux douze signes du zodiaque, parce que le culte du Soleil étoit mêlé avec celui d'Isis: c'est pour la même raison que les feuilles de la couronne représentoient des rayons. La tunique étoit ornée de figures d'animaux, c'est-à-dire d'hiéroglyphes; c'est une coutume égyptienne; en Égypte les robes des Prêtres & les statues en étoient chargées, comme on le voit encore sur les monumens: cette tunique étoit nommée *olympiaca*, parce qu'elle étoit apparemment en usage dans les cérémonies de Jupiter-Olympien.

SUR

SUR UN ROMAN GREC INTITULÉ LES BABYLONIQUES.

CE Roman n'eſt connu que par l'extrait de Photius, qui nous apprend que l'auteur ſe nommoit *Iamblique*, & qu'il vivoit ſous Marc-Aurèle; ainſi il ne faut pas le confondre avec les deux célèbres Philoſophes de ce nom, qui furent eſtimés de Julien. Il diſoit lui-même dans ſon ouvrage, qu'il vivoit dans le temps que Marc-Aurèle envoya Vérus pour faire la guerre à Vologèſe, roi des Parthes, & qu'il en prédit le ſuccès; car, à l'entendre, il étoit Prophète : ainſi il étoit contemporain de Lucien, & c'eſt peut-être un de ceux dont cet agréable ſatyrique ſe moque dans ſon ouvrage intitulé, *Hiſtoire véritable.* Une note marginale d'un manuſcrit grec, citée par Henri Étienne, contient un plus grand détail ſur ce romancier : on y lit que cet Iamblique étoit Syrien; qu'un Babylonien qui l'avoit élevé, l'emmena à Babylone ; que ce Babylonien ayant été fait priſonnier avec Iamblique, dans le temps que Trajan s'empara de Babylone, ils furent vendus à un Syrien fort verſé dans les ſciences des Grecs; & qu'Iamblique ayant joint la connoiſſance de la langue grecque à celle des langues qu'il ſavoit déjà, devint un littérateur célèbre. Pour concilier cette note avec le récit de Photius, il faut ſuppoſer qu'Iamblique a vécu long-temps; car il s'eſt paſſé près de ſoixante ans entre l'expédition de Trajan & celle de L. Vérus. Suidas dit qu'il étoit affranchi, & qu'il a écrit ſous le titre de *Babyloniques* les amours de Rhodanès & de Sinonis. Photius appelle cet ouvrage, Ἰαμβλίχου δραματικὸν : il ne compte que ſix livres dans ce roman, au lieu que Suidas en compte trente-neuf; mais il faut corriger le texte de Suidas par celui de Photius, qui exprime le nombre en toutes lettres. *Bibliotheca, cod. XCIV.*

On reconnoît dans ce roman les mêmes idées, le même goût, que dans l'*Aſne d'or* d'Apulée; des ſortilèges, des ſpectres, des brigands, toutes les folies de la magie. Dès le IIe ſiècle de l'ère

Chrétienne, le goût des Grecs avoit bien dégénéré: ce n'étoit plus cette imagination riche & féconde, mais ſage & toujours guidée par la raiſon, qui avoit enfanté tant de fictions ingénieuſes, toujours conduites avec un art admirable. L'eſprit de ces nouveaux Grecs ne produiſoit que des monſtres; & ſi l'on en excepte Héliodore, Longus & peut-être un ou deux autres, on ne voit dans leurs romans qu'un merveilleux outré: c'eſt la vieilleſſe de la Grèce, qui retombe dans l'enfance, & qui s'amuſe de contes frivoles & ſans vraiſemblance.

Il faut cependant convenir que ſi ce roman d'Iamblique, le plus ancien des romans grecs qui nous ſoient parvenus, pèche en ce point, ce doit être le défaut du ſiècle plutôt que celui de l'auteur. M. Huet fait l'éloge du deſſein & de l'exécution; il regrette que cet ouvrage ne ſoit connu que par l'extrait de Photius, & il aſſure qu'on l'a vu en entier dans la bibliothèque de l'Eſcurial: c'eſt ce que dit auſſi M. Colomiez. Nous allons en extraire ce qui nous a paru digne de remarque pour la connoiſſance de l'antiquité.

Differt. ſur les Romans.

Rhnel. Litt. p. 18.

L'auteur place dans une plaine de la Babylonie, une colonne qui portoit la figure d'un lion: c'étoit un uſage aſſez commun, tant en Grèce qu'en Italie, d'élever ſur les tombeaux, des colonnes ſur leſquelles étoient des figures d'animaux, qui faiſoient alluſion au caractère du mort. Un chien ſur la colonne du tombeau de Diogène rappeloit l'humeur cynique de ce Philoſophe; la ſirène du tombeau d'Iſocrate exprimoit les charmes de l'éloquence de cet Orateur; un corbeau placé par Métellus, homme léger & inconſtant, ſur le tombeau du rhéteur Diodote, qui avoit été ſon maître, fit dire à Ciceron, que l'emblème étoit juſte, *parce que Métellus avoit plutôt appris de Diodote l'art de voltiger que celui de bien dire.* La coutume de mettre un lion ſur ces colonnes, étoit fort ancienne. Ptolémée Héphеſtion la fait remonter juſqu'au temps d'Hercule: il dit que ce qui y donna lieu, c'eſt que les Lacédémoniens érigèrent un pareil monument pour repréſenter le doigt qu'Hercule avoit perdu dans ſon combat contre le lion de la forêt de Némée. On voit des lions ſur ce qui reſte des colonnes de Perſépolis.

Dieg. Laërt. in Diog.
Plut. in X Rher.

Plut. Apopth. p. 205.

Phot. cod. CXC.

C'étoit la coutume en Perſe, auſſi-bien que dans la Grèce & dans l'Italie, de jeter des habits ſur le corps des morts:

Purpureaſque ſuper veſtes, velamina nota,
Conjiciunt,

dit Virgile, dans la deſcription des funérailles de Misène. Il paroît que cet uſage ne ſe pratiquoit que dans les occaſions preſſantes, autrement on travailloit à loiſir un voile pour envelopper le corps du mort; c'étoit même l'occupation des Princeſſes: cette toile de Pénélope, ſi fameuſe dans l'Odyſſée, étoit le voile qu'elle deſtinoit à Laërte après ſa mort.

Au ſujet de Sinonis qui ſe coupe les cheveux pour puiſer de l'eau, M. le Beau obſerve qu'on voit pluſieurs fois dans l'hiſtoire, les femmes ſe couper les cheveux pour ſervir à certaines opérations fortes & pénibles. Céſar, en racontant le ſiége de Salone, dit qu'on coupa les cheveux des femmes pour ſervir aux machines. Plutarque rapporte la même choſe des femmes de Carthage. Dans le ſiége d'Aquilée par Maximin, les aſſiégés prirent les cheveux des femmes pour en faire des cordes à leurs arcs. On montroit aux étrangers qui venoient à Rhode, des machines de guerre dont les cordes étoient des cheveux de femmes. Les Romains aſſiégés dans le Capitole, employèrent le même moyen pour les machines, & ils conſacrèrent enſuite un temple à Vénus, ſous le nom de *Venus calva.* M. le chevalier Folard, dans ſes notes ſur Polybe, prétend qu'il n'y a point de meilleures cordes pour bander les machines, que les cheveux des femmes, parce qu'ils ſont longs, forts & élaſtiques.

Bell. civ. l. III.

Περὶ τῶν δεῖν δανείζεσθαι. *Capitol. in Maximino.*

Ariſtid. in Rhod.

Rhodanès & Sinonis traverſent un fleuve dont les eaux douces & limpides faiſoient la boiſſon ordinaire du roi de Babylone. A ce propos, M. le Beau entre en détail ſur cet uſage des rois de Perſe. On lit dans Hérodote, que le roi de Perſe ne buvoit que de l'eau du fleuve Choaſpe, qui arroſoit la ville de Suſes. Après avoir fait bouillir ces eaux, on les renfermoit dans des vaſes d'or, & on les portoit ſur des chariots à la ſuite du Roi. Selon Ctéſias, c'étoit l'eau la plus légère & la plus agréable au

L. I, c. 188.

Athen. l. II, c. 6.

goût. « Un jour, dit Élien, que Xerxès se trouva dans un lieu
» fort aride, comme ses bagages n'étoient pas encore arrivés, il fit
» demander dans l'armée si quelqu'un avoit de l'eau du Choaspe;
» il ne s'en trouva qu'une petite quantité, encore n'étoit-elle pas bien
» conservée: le Roi en but cependant; car sans cela, ajoute-t-il,
Xerxès seroit mort de soif ». Néanmoins le Choaspe n'avoit pas
seul le privilége de désaltérer les rois de Perse; Pline attribue le
même honneur au fleuve Eulæus, qui couloit au pied de la
citadelle de Suses. Il dit dans un endroit, que c'est le seul dont
boivent les rois de Perse; mais ailleurs il lui associe le Choaspe:
il ajoute qu'ils en font porter l'eau dans leurs plus longs voyages,
& qu'ils ne boivent ni de l'Euphrate, ni du Tigre, ni de quantité
d'autres fleuves. Strabon s'accorde avec lui, & Plutarque y fait
entrer de la vanité de la part de ces Princes. « Pour montrer,
» dit-il, la grandeur de leur empire, & se faire regarder comme
» les maîtres de l'Univers, ils envoyoient chercher de l'eau des
» fleuves les plus grands & les plus éloignés, & la renfermoient
dans leur trésor ».

Variar. hist. l. XII, c. 40.

L. VI, c. 27.

Lib. XXXI, c. 3.

In Alex.

Il est parlé dans le roman, des diverses espèces de sortilèges & de divinations; M. le Beau s'arrête sur les *Engastrimythes*, que les Latins appeloient *Ventriloques:* c'étoient des gens qui s'étoient tellement accoutumés à parler du creux de l'estomac, qu'on croyoit entendre la voix d'un démon dont ils étoient possédés. On les nommoit aussi Ἐγγαστριμαντεῖς ou Στερνομαντεῖς. Les Grecs en faisoient remonter l'origine à un certain Euryclès, citoyen d'Athènes; ce qui fit que ces sortes de charlatans prirent le nom d'Ἐυρυκλείται. Aristophane, dans sa comédie des Guêpes, fait allusion à l'art d'Euryclès: *Le Poëte*, dit-il, *se plaint à vous, Messieurs, de l'injure qu'il reçoit des autres Poëtes, quoiqu'il ait été le premier à les obliger, non pas ouvertement, mais en imitant Euryclès, & en s'insinuant dans leur estomac, pour leur faire débiter des comédies.*

In Sophista.

Platon dit de certains Philosophes, sujets à se contredire, qu'on peut bien leur appliquer le proverbe, *Ils portent en eux, comme l'insensé Eurycles, un ennemi qui se plaît à les contredire.* Il y avoit des Engastrimythes dans les deux sexes. Le roman d'Iamblique parloit d'une femme nommée Σαυχώς, très-renommée en ce

genre chez les Babyloniens. Leo Allatius, dans sa dissertation sur la Pythonisse de Saül, dit que ce terme signifie une *Prêtresse possédée ou pleine d'ivresse*, tels qu'étoient tous les Prêtres & Prêtresses inspirés par Apollon: aussi les Engastrimythes s'appeloient-ils Πυθομαντεῖς. Plutarque leur donne même le nom de Πύθωνες: Ἐγγαστριμύθους, Εὐρυκλέας πάλαι, νυνὶ Πύθωνας προσαγορευομένους. Et dans l'Écriture sainte, l'Ἐγγαστριμύθος des Septante est quelquefois rendu dans la Vulgate par *Pytho*.

De oracul. defectu, p. 414. Paralip. c. 10. Isaïe, c. 8.

Ce roman donne occasion à quelques remarques sur l'habillement des Perses. Κάνδυς étoit le nom particulier de la robe qu'ils portoient: Κάνδυς, dit Suidas, χιτὼν Περσικός. Pollux en distingue de trois espèces: celle des Rois, qu'il appelle ἁλιπόρφυρος; elle étoit de cette pourpre précieuse que les Grecs connoissoient sous le nom de *pourpre marine*, θαλασσοπόρφυρα; c'étoit celle qui se faisoit du sang du poisson nommé *murex*, dont la meilleure espèce se trouvoit sur la côte de Phénicie: celle des Seigneurs de la Cour étoit d'une pourpre plus commune; Pollux l'appelle simplement πορφυρᾶς: enfin la robe des particuliers étoit de cuir ou de peau, ἐκ δερμάτων. Dans Hérodote, quand le Lydien Sandanis veut détourner Crésus de faire la guerre aux Perses, entre autres raisons, il lui dit; *Prince, voulez-vous faire la guerre à des gens qui ne portent que des cuissarts de cuir & des robes de peau!* La robe du Roi différoit de celle des autres par la beauté de la couleur; il étoit défendu à tout particulier de faire usage de la même pourpre: cet habillement avoit passé des Mèdes aux Perses. Hérodote & Xénophon observent que les Perses portoient des habits fort simples avant la conquête de la Médie, mais que bientôt après ils se laissèrent gagner par la molleſſe des peuples vaincus: cette robe avoit des manches fort longues; c'est pour cela que les Grecs la nommoient χειρίδωτος: Plaute rend ce nom par *manuleata*. Une chose assez singulière, c'est que les Rois avoient toujours les mains nues, au lieu que les particuliers ne pouvoient paroître à la Cour sans avoir les mains couvertes de ces longues manches. Les Romains, dont la tunique ne descendoit qu'un peu au-dessous des épaules, regardoient ces longues manches des Asiatiques comme une marque de molleſſe: c'est un des

Voce Κανδυς. Onomast. l. VII, c. 13.

In Persa.

reproches que l'Italien Numanus fait aux Troyens dans le neuvième livre de l'Énéïde:

Et tunicæ manicas & habent redimicula mitræ.

L'auteur du traité *de fortuna Alexandri*, qu'on lit dans les œuvres de Plutarque, dit après Ératoſthène, qu'Alexandre préférant l'habillement des Perſes à celui des Mèdes, comme plus ſimple, rejeta ſur-tout la robe appelée χάνδυς. Enfin cette robe étoit ſi particulière aux Rois, qu'elle étoit une des marques principales de la royauté, avec la tiare droite & le diadème; & c'eſt, ſelon Arrien, celle que Darius quitta, voulant ſe déguiſer après la bataille d'Arbèles.

De re Medica, lib. II, p. 85, edit. Gelen.

M. le Beau finit par obſerver que Priſcien parlant des écrits dont la lecture peut procurer un délaſſement agréable, joint avec Iamblique deux autres romanciers, dont Photius ne fait aucune mention & dont les ouvrages n'exiſtent plus; Philippe d'Amphipolis & Hérodien. Il eſt bien clair qu'il ne s'agit pas ici de l'hiſtorien Hérodien, ſi connu par l'élégance un peu affectée de ſon ſtyle, mais d'un auteur d'hiſtoires amoureuſes. Suidas dit de Philippe, qu'il avoit fait l'hiſtoire de Rhode en dix-neuf livres, mais d'une manière à faire rougir le lecteur; celle de Cos en deux livres; deux autres livres ſur les Sacrifices, & pluſieurs autres ouvrages, du nombre deſquels étoient apparemment ces aventures amoureuſes dont parle Priſcien. Il paroît que Priſcien faiſoit plus de cas de l'ouvrage d'Iamblique, car il s'exprime ainſi, *aut certè Syri Iamblichi, ou du moins le roman d'Iamblique*, comme celui dont la lecture étoit préférable pour l'amuſement.

RECHERCHES

Sur les Auteurs dont PARTHÉNIUS DE NICÉE *a tiré ſes narrations.*

EN liſant l'ouvrage de Parthénius, M. le Beau le cadet a été curieux de ſe procurer, ſur les auteurs qu'il cite, une connoiſſance auſſi exacte qu'il ſeroit poſſible; il a conſulté Voſſius, Fabricius & les autres Biographes; il a vu qu'il y en avoit quelques-uns dont ces Savans ne parloient pas, & que ſur ceux dont ils faiſoient mention, ils ne diſoient pas toujours tout ce qu'on en pouvoit ſavoir. Il a donc remonté aux ſources, & il a trouvé dans Strabon, Athénée, Suidas, pluſieurs traits qui avoient échappé à leurs recherches. Il lui a paru qu'en réuniſſant ce qu'ils ont dit avec ce qu'ils ont omis, on pourroit compoſer un ſupplément à l'hiſtoire des Lettres : cette matière eſt trop intéreſſante pour négliger rien de ce qui peut contribuer à la perfectionner. M. le Beau cite d'abord chaque titre, comme il eſt dans le texte; il expoſe enſuite ce qu'il a pu recueillir ſur chaque auteur.

Περὶ Λύρκου, κεφ. Α. Ἱστορεῖ Νικαίνετος Λύρκῳ, καὶ Ἀπολλώνιος Καύνῳ. *Sur Lyrcus, chap. 1 : cette hiſtoire ſe trouve dans le Lyrcus de Nicénète, & dans la deſcription de Caunus, par Apollonius.* *Nicénète* n'eſt connu que par le témoignage d'Athénée; cétoit un poëte de Samos, ou, ſuivant quelques-uns, d'Abdère, ville de Thrace. Athénée le cite comme auteur d'épigrammes, & d'un ouvrage ſous le titre de *Catalogue des femmes :* on ne ſait ce que c'étoit que l'ouvrage intitulé *Lyrcus.* *Vid. Athen. Indic.*

Apollonius de Rhode, connu par ſon poëme ſur l'expédition des Argonautes, avoit auſſi écrit ſur l'origine de pluſieurs villes, entr'autres d'Alexandrie, de Cnide, de Caunus : cette dernière étoit en Carie, ſur les bords du Calbis, fleuve profond que les vaiſſeaux remontoient. Strabon obſerve que l'air y étoit mal-ſain en été & en automne, & que les habitans de cette ville étoient ordinairement fort pâles dans cette dernière ſaiſon, ce qui donna, *Strab. Geogr. lib. XIV.*

lieu au muſicien Stratonicus de leur appliquer ce vers d'Homère:

Iliad. lib. VI, v. 146. Οἵηπερ φύλλων γενεὴ, τοίηδε καὶ ἀνδρῶν:

Il en eſt de ces hommes comme des feuilles des arbres. Les Cauniens ne furent pas contens de l'application, & prétendirent qu'il vouloit taxer leur ville d'être mal-ſaine. Il leur répondit par un mot encore plus piquant: *Je n'ai garde de regarder comme mal-ſaine une ville où les morts même ſe promènent (a).*

Περὶ Πολυμήλης, κεφ. Β. Ἱστορεῖ Φιλητᾶς Ἑρμῇ. *Sur Polymélé, chap. 2: cette hiſtoire eſt tirée de l'Hermès de Philétas.*

Philétas, connu par le témoignage d'Athénée, mais plus encore par celui de Properce, étoit un poëte de l'île de Cos, qui ſe diſtingua ſur-tout dans l'élégie. Il vécut ſous Philippe, ſous Alexandre & même ſous Ptolémée, fils de Lagus; Properce le

L. II, eleg. 34, verſ. 32. cite avec éloge:

Tu ſatiùs muſis meliorem imitere Philetam.

Quintilien donne à Callimaque le premier rang pour l'élégie & le ſecond à Philétas *(b)*. Philétas avoit écrit une hiſtoire de l'Attique & pluſieurs autres ouvrages, qui ſe ſont perdus. On ne ſait pas non plus ce que c'eſt que l'*Hermès;* c'étoit peut-être une hymne en l'honneur de Mercure, dans le goût de celles de Callimaque. Athénée rapporte de ce Poëte deux traits aſſez ſin-

Lib. X. guliers: 1.° qu'il étoit ſi mince & ſi fluet, qu'il étoit obligé de porter aux pieds des lames de plomb, de peur d'être renverſé

Lib. IX. par le vent: 2.° qu'il mourut d'excès d'application, & en même temps de chagrin de n'avoir pu trouver la ſolution de cette eſpèce d'argument, que les Stoïciens appeloient ψευδόμενον; Cicéron

De Orat, l. III. le nomme *mentientem:* c'eſt celui que les Logiciens appellent *crocodilus.* Après la mort de Philétas, on grava ſur ſon tombeau une inſcription qui réuniſſoit ces deux cauſes:

Ξεῖνε, Φιλητᾶς εἰμὶ· λόγων ὁ ψευδόμενός με
Ὤλεσε καὶ νυκτῶν φροντίδες ἐσπέριοι:

(a) Ὅτι καὶ οἱ νεκροὶ περιπατοῦσιν. Strab. Geogr. lib. XIV.

(b) *Tunc & elegiam vacabit in manus ſumere, cujus princeps habetur Callimachus. Secundas confeſſione plurimorum Philetas occupavit.* Lib. X, exp. 1.

Étranger,

Étranger, je ſuis Phylétas, que le ſyllogiſme ψευδόμενος *& les travaux de la nuit ont conduit au tombeau.*

Περὶ Εὐίππης, κεφ. γ. Ἱστορεῖ Σοφοκλῆς Ἐρυάλῳ. *Sur Évippé, chap. 3: cette hiſtoire eſt tirée de l'Euryale de Sophocle.*

Parmi le nombre infini des pièces de Sophocle qui ſe ſont perdues, & dont Caſaubon a conſervé les titres dans ſon commentaire ſur Athénée, il s'en trouve une intitulée *Euryale.* Caſaubon prétend que la narration de Parthénius étoit l'argument de la pièce. On ne ſera pas fâché de lire ici cette narration en entier, afin d'avoir une idée de la tragédie de Sophocle; on eſt charmé de retrouver le moindre trait d'un grand tableau. « Ulyſſe ayant égorgé les prétendans de Pénélope, dit Parthénius, vint en Épire pour « conſulter l'oracle, & inſpira de l'amour à Évippé, Princeſſe du « pays, qui l'avoit reçu chez elle & qui lui avoit fait les meilleurs « traitemens. Il en eut un fils qu'il nomma Euryale. Lorſque celui-ci « fut devenu grand, ſa mère l'envoya dans l'île d'Itaque, avec une « tablette qui devoit le faire reconnoître. Ulyſſe étoit abſent. Pénélope, « qui étoit déjà inſtruite de l'intrigue, ſaiſit l'occaſion, & dès qu'Ulyſſe « fut de retour, avant qu'il eut eu le temps de connoître la vérité, « elle le détermina à faire périr Euryale, comme ayant de mauvais « deſſeins contre lui. Ulyſſe, qui étoit naturellement colère & emporté, « tua ſon fils de ſa propre main; mais bientôt après il fut tué « lui-même par Télégonus, cet autre fils qu'il avoit eu de Circé. » Parthénius dit que Télégonus perça ſon père *avec l'arrête d'une eſpèce de raïe venimeuſe;* ἀκάνθῃ θαλασσίας τρυγόνος. Ce qui donna lieu à Sophocle de faire une autre pièce, ſous le titre d'Ὀδυσσεὺς ἀκανθοπλήξ: c'étoit la mort d'Ulyſſe. *Caſaub. ibid.*

Περὶ Οἰνώνης, κεφ. δ. Ἱστορεῖ Νίκανδρος ἐν τῷ περὶ Ποιητῶν, καὶ Κεφάλων ὁ Γεργίθιος ἐν Τρωικοῖς. *Sur Œnone, chap. 4: cette hiſtoire eſt tirée de Nicander, dans ſon traité ſur les Poëtes, & de Céphalon de Gergèthe, dans ſon hiſtoire de Troie.*

On ne connoît pas d'autre Nicander, que celui qui avoit fait, en vers hexamètres, pluſieurs traités de Médecine, dont il en reſte encore un ſous le titre d'Ἀλεξιφάρμακα. M. le Beau croit que c'eſt de ce Nicander qu'il s'agit ici. Il étoit fils de Xénophane, de la

Suidas, in voce Νίκανδρος. ville de Colophon. Il fut surnommé l'*Étolien*, à cause du long séjour qu'il fit en Étolie; car un même écrivain est souvent annoncé de deux pays différens, parce que l'un lui a donné la naissance, & qu'il a fixé son séjour dans l'autre : ordinairement le second nom devient plus familier que le premier; c'est ainsi qu'Apollonius, l'auteur des Argonautiques, est plus connu sous le surnom de *Rhodien*, quoiqu'il soit natif d'Alexandrie. Suidas ajoute que Nicander étoit tout-à-la-fois Médecin, Poëte & Grammairien, c'est-à-dire homme de Lettres *(c)*, & qu'il avoit fait un grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs étoient en grands vers. Il vivoit vers la CLX.e Olympiade, sous le règne d'Attalus III, roi de Pergame.

Environ 140 ans avant J. C.

Lib. I, Antiq. Rom. In voce Romam. Céphalon surnommé *Gergethius*, ou, suivant d'autres, *Gergithius*, avoit écrit sur les antiquités de Troie. Denys d'Halicarnasse & Festus le citent comme un auteur très-ancien. On ne sait pas en quel siècle il vivoit, Strabon fait seulement connoître sa patrie : *Il y avoit*, dit-il, *dans le territoire de Cume en Troade, une ville dont le nom est pluriel & de féminin*, αἱ Γέργιθες, *Gergèthes; ce fut la patrie de Céphalon, surnommé pour cela* Γεργίθιος, *Gergethius*.

Strab. Geogr. lib. XIII.

Περὶ Λεύκιππου, κεφ. ε. Ἱστορεῖ Ἑρμησιάναξ Λεοντίῳ. *Sur Leucippe, chap. 5 : cette histoire est tirée du* Leontium *d'Hermésianax*.

L. XV, p. 597. Athénée nous apprend qu'Hermésianax étoit un poëte de Colophon, ville d'Ionie; qu'il aima *Leontium*, femme célèbre par ses galanteries, & qu'il fit pour elle trois livres d'élégies, dont le troisième renfermoit une énumération de ceux qui avoient aimé jusqu'à l'excès. Il a extrait de ce livre près de cent vers, où on retrouve le nom de plusieurs malheureux que l'amour a rendu fameux. Il y a toute apparence que ce poëte avoit intitulé son ouvrage *Leontium*, du nom de celle pour qui il l'écrivoit. C'est de-là qu'est tirée la fable de Leucippe. Antoninus Liberalis cite le second livre d'Hermésianax.

Metamorph. c. 39.

Περὶ Παλλήνης, κεφ. ϛ. Ἱστορεῖ Διογένης καὶ Ἡγησίππος ἐν Παλληνιακοῖς. *Sur Pallène, chap. 6 : cette histoire est tirée de celle de Pallène, écrite par Diogène & par Hégésippe.*

(c) C'est en ce sens qu'il faut prendre le terme de *Grammairien*, qui reviendra souvent dans la suite.

C'eſt ainſi que ſe liſent dans le texte le nom des deux hiſtoriens; mais il n'eſt pas douteux qu'au lieu de *Diogène* il ne faille lire *Théagène*, car on ne connoît pas d'hiſtorien du nom de Diogène: d'ailleurs Étienne de Byzance, en faiſant mention de la même hiſtoire, la donne à Hégéſippe & à Théagène, qu'on ſait être auſſi auteur d'une hiſtoire de Carie & d'une de Macédoine. Pallène étoit ſituée ſur les frontières de la Thrace & de la Macédoine; auſſi les auteurs la plaçent-ils tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre. Ces deux écrivains n'étoient pas les ſeuls qui euſſent fait l'hiſtoire de cette ville; au rapport d'Athénée, elle avoit été encore écrite par *Thémiſon*. Le trait renfermé dans la narration de Parthénius regarde Pallène, fille de Sithon, qui avoit donné le nom à cette ville.

In voce Παλλήνη.

Lib. VI, p. 255.

Denys d'Halicarnaſſe parle d'Hégéſippe comme d'un écrivain ancien & eſtimable; en le joignant à Céphalon, il dit: ἄνδρες ἀρχαῖοι καὶ λόγου ἄξιοι. Hégéſippe avoit écrit les antiquités de Pallène, c'eſt tout ce qu'on ſait de cet hiſtorien. Il y eut auſſi un Poëte comique du même nom, qu'Athénée fait auteur de deux pièces, l'une intitulée Φιλεταίροι, *les amis* ou *les compagnons*; l'autre, Ἀδελφοὶ, *les frères*, & de quelques traités ſur l'art de la cuiſine.

Lib. I, Antiq. Rom.

Vid Athen. Indic.

Περὶ Ἱππαρίνου, κεφ. ζ. Ἱστορεῖ Φανίας ὁ Ἐρέσιος. *Sur Hipparinus, chap. 7: cette hiſtoire eſt tirée de Phanias d'Érèſe.*

Érèſe étoit une ville de Leſbos, auſſi Phanias eſt-il appelé *Leſbien*; il vivoit du temps de Théophraſte, il fut ſon concitoyen, & comme lui, diſciple d'Ariſtote. Le ſcholiaſte d'Apollonius de Rhode cite une lettre de Théophraſte à Phanias. Athénée le fait auteur de bien des ouvrages, entr'autres d'un écrit ſous ce titre: *Les Tyrans punis par vengeance*; cette narration en paroît tirée.

Apoll. Argon. lib. XVIII.

Vid. Athen. Indic.

Περὶ Ἠιππης, κεφ. η. Ἱστορεῖ Ἀριστόδημος ὁ Νυσαεὺς ἐν α ἱστοριῶν. *Sur Érippé, chap. 8: cette hiſtoire eſt tirée du premier livre d'Ariſtodème de Nyſa.*

Strabon, dans l'énumération qu'il fait des grands hommes de Niſa, ville de Carie, compte deux Ariſtodèmes; il dit que l'un fut fils de Ménécrate, & qu'étant encore fort jeune, il l'avoit vu,

Lib. XIV, p. 650.

dans un âge avancé, donner des leçons de Rhétorique : il ajoute que l'autre fut cousin-germain de ce premier, & maître du grand Pompée. Comme il y a eu plusieurs villes de Nysa, je n'oserois assurer de quel Aristodème il s'agit ici.

Περὶ Πολυκρίτης, κεφ. θ. Ἡ ἱστορία αὕτη ἐλήφθη ἐκ τῆς α Ἀνδρίσκου Ναξιακῶν· γράφει περὶ αὐτῆς καὶ Θεόφραστος ἐν τῷ α περὶ τῶν χρόνων. *Sur Polycrite, chap. 9 : cette histoire est tirée du premier livre de l'histoire de Naxos, par Andriscus, & du premier livre de Théophraste* sur les Temps.

Andriscus n'est connu que par cette citation de Parthénius & par une d'Athénée, tous deux l'annoncent pour auteur d'une histoire de Naxos, dont il étoit probablement citoyen; on ignore le temps où il a existé.

Théophraste est un des auteurs de l'antiquité qui a le plus écrit, & sur un plus grand nombre de matières différentes; il ne s'est conservé qu'une très-petite partie de ses ouvrages : Meursius, en rassemblant, avec l'exactitude qui lui est ordinaire, les titres de ceux qui n'existent plus, les fait monter à deux cents vingt, au nombre desquels se trouve l'ouvrage que cite Parthénius. Harpocration l'intitule τὰ Πολιτικὰ περὶ καιρῶν; & il semble que Cicéron en ait donné l'idée, quand il a dit : *Theophrastus* scripsit *quæ essent in Republicâ* inclinationes rerum, & momenta temporum, *quibus esset moderandum, utcunque res postularet.* C'étoit donc des réflexions sur les révolutions des États, & sur la manière de s'y conduire. On lit dans l'*index* que Lamprias, fils de Plutarque, a donné, des œuvres de son père, un livre sous ce titre : Περὶ τοῦ Θεοφράστου περὶ τῶν καιρῶν. C'étoit un commentaire sur cet ouvrage de Théophraste. Le traducteur a eu tort de rendre ainsi ce titre : *Ad Theophrastum de occasione.*

Joan. Meurs. Theophr. 1640, in-12.

N.° 77.

In voce Ἐπίσκοπος.

L. V, de Finib.

Περὶ Βύβλιδος, κεφ. ια. Ἱστορεῖ Ἀριστόκριτος. *Sur Byblis, chap. 11 : cette histoire est tirée d'Aristocrite.*

C'est encore ici un de ces anciens historiens qu'on ne connoît plus que de nom; on peut conclure, d'un passage du scholiaste d'Apollonius, qu'Aristocrite avoit fait une histoire de Milet. Pline

Lib. I, ad vers. 186.

s'appuie auſſi de ſon autorité, mais ſans indiquer l'ouvrage dont il parle. *Hiſt. Natur. l. V, c. 31.*

Περὶ Ἁρπαλύκης, κεφ. ιγ. Ἱστορεῖ Εὐφορίων Θρᾳκὶ καὶ Δεκτάδας. *Sur Harpalice, chap. 13 : cette hiſtoire eſt tirée du Thrace d'Euphorion & de Decladas.*

Euphorion, fils de Polymnète, étoit de Chalcis, ville d'Eubée; il naquit du temps de Pyrrhus, dans la CXXVI.^e Olympiade: il fut inſtruit dans la philoſophie par Lacydès & Prytanis, & dans la poëſie par le poëte Archébule, de Théra, île de la mer Égée; il fut même ſoupçonné de vivre trop familièrement avec ce poëte. Suidas fait de ſa perſonne une peinture qui ne mérite pas d'être rapportée. Nicia, femme d'Alexandre, fils de Cratérus, qui règna ſur l'Eubée, en devint amoureuſe. Euphorion fit fortune, apparemment par les faveurs de cette Princeſſe, & paſſa chez Antiochus le grand, roi de Syrie, qui lui donna la garde de ſa bibliothèque. Il mourut chez ce Prince, & fut enterré dans la ville d'Apamée, ou, ſuivant d'autres, dans celle d'Antioche. On lui attribue pluſieurs ouvrages, dont on peut voir le détail dans Suidas, entr'autres une hiſtoire d'Athènes, ſous le titre de Μοψοπία: on ſait que c'eſt le nom qu'avoit autrefois porté l'Attique, en l'honneur de *Mopſopie*, fille de l'Océan. Au nombre de ſes écrits je n'en trouve point ſous le nom *du Thrace;* c'étoit peut-être une tragédie, dont cette narration faiſoit le ſujet, car Suidas le donne auſſi pour poëte. *Suidas, in voce* Εὐφορίων. Vers l'an 276 avant J. C.

Decladas n'eſt nullement connu, on ne trouve ce nom qu'en cet endroit; je croirois volontiers qu'il eſt corrompu, & qu'on n'a pas pu encore en découvrir la véritable leçon.

Περὶ Ἀνθέως, κεφ. ιδ. Ἱστορεῖ Ἀριστοτέλης καὶ οἱ τὰ Μιλησιάκα. *Sur Anthée, chap. 14 : cette hiſtoire ſe trouve dans Ariſtote & dans les hiſtoriens de Milet.*

Ariſtote avoit écrit en particulier ſur pluſieurs villes & ſur pluſieurs républiques de la Grèce; ces traités ne ſubſiſtent plus, mais ils ſont connus par les citations de ceux qui ont travaillé depuis ſur les mêmes matières: cette narration étoit tirée d'un de ces ouvrages.

On y trouve des vers de *l'Apollon d'Alexandre d'Étolie.* Il

y eut en effet à Pleuron, ville d'Étolie, un poëte, fils de Satyrus & de Stratoclée, nommé *Alexandre*, que Suidas met au nombre de ceux qui composèrent *la Pléïade*. Il ne lui attribue que des tragédies, mais il falloit qu'il eut auſſi fait des hymnes en vers élégiaques; ce fragment ne peut pas avoir été emprunté d'ailleurs, puiſqu'il eſt en vers hexamètres & pentamètres.

Περὶ Δάφνης, κεφ. ιε. *Sur Daphné, chap. 15.*

Le texte grec paroît enſuite corrompu; on y lit: Ἡ ἱστορία τῶνδε Διοδώρου τοῦ Ἐπαίτου ἐν ἐλεγείαις, καὶ Φυλάρχου ἐν ιε, ce qui ſignifieroit: *Cette hiſtoire eſt tirée des élégies de Diodore le Mendiant, & du quinzième livre de Phylarque.* Et, en effet, ſur ce ſeul paſſage Geſner, & après lui Voſſius, mettent au nombre des auteurs Grecs *Diodorus Mendicus;* mais 1.° ce nom ne ſe trouve nulle part ailleurs, ce qui le rend au moins ſuſpect; 2.° le traducteur latin a rendu le terme grec par celui-ci, *Diodorum Elaïten*, ce qui prouve qu'il a lû τοῦ Ἐλαίτου, au lieu de τοῦ Ἐπαίτου. Élée étoit une ville célèbre d'Éolie, dont les habitans ſe nommoient Ἐλαῖται. Il s'agit donc ici d'un poëte élégiaque de ce pays; mais le nom de Diodore n'en devient pas plus connu: auſſi le commentateur voudroit-il lire *Dionyſiodore*, qui étoit un poëte de Trézène, cité par Cicéron & par Plutarque; mais un changement ſi conſidérable n'eſt nullement autoriſé.

In Biblioth. In hiſt. Græc.

On ne convient pas de la patrie de *Phylarque;* les uns le font citoyen d'Athènes, d'autres, de Naucratis en Égypte, d'autres enfin de Sicyone: ce qu'on en ſait de plus ſûr, c'eſt qu'il étoit hiſtorien, & qu'il avoit fait divers ouvrages, dont on lit les titres dans Suidas.

In voce Φύλαρχος.

Περὶ Ναννίδος, κεφ. κβ. Ἡ ἱστορία τῶνδε Λικυμνίου τοῦ Χίου μελοποιοῦ. *Sur Nanis, chap. 22: cette hiſtoire eſt tirée de Licymnius, poëte lyrique de Chio.*

Quelques recherches que j'aie faites ſur ce poëte, je n'ai pu découvrir ni le temps où il a vécu, ni rien qui le fît connoître; je n'ai trouvé ſur ſon compte qu'une citation d'Athénée: *Le poëte Licymnius*, dit-il, *a écrit quelque part que le Sommeil avoit conçu pour Endymion l'amour le plus tendre; il étoit ſi charmé de la*

Lib. XIII, p. 564.

beauté de ſes yeux, qu'il ne le laiſſoit dormir que les yeux ouverts.

Περὶ Ἀλκινόης, κεφ. κζ. Ἱστορεῖ Μοιρὼ ἐν ταῖς ἀραῖς. *Sur Alcinoë, chap. 27: cette hiſtoire eſt tirée des imprécations de Méro.*

Méro, citoyenne de Byzance, ſe rendit célèbre par ſes poëſies; Athénée lui attribue un poëme ſur la mémoire, & Voſſius un hymne en l'honneur de Neptune. Je penſe que c'eſt la même que celle que Suidas appelle *Myro:* il dit que Myro de Byzance avoit fait des vers épiques, élégiaques & lyriques; qu'elle étoit fille d'Homère le Tragique, & femme d'Andromachus le Philologue. Cette conformité de patrie & de profeſſion, & le changement léger dans la première ſyllabe du nom, m'engagent à croire que *Méro* dans Athénée, & *Myro* dans Suidas, déſigne la même perſonne, quoique Voſſius ſoit d'un avis différent, & qu'il en faſſe deux perſonnes diſtinctes. Parthénius cite ici de Méro un ouvrage ſous le titre d'Ἀραί, *diræ;* on ſait que ces eſpèces de poëſies étoient des ſatyres ſanglantes: pluſieurs poëtes Grecs s'exercèrent dans ce genre, entr'autres Euphorion & Callimaque; on n'en a plus que quelques citations. Les Latins, à leur exemple, ont fait des pièces qu'ils ont appelées *diræ;* on y reconnoît l'expreſſion d'un cœur vivement irrité, & dont l'emportement va juſqu'au déſeſpoir; c'eſt l'idée que nous donne la ſatyre d'Ovide contre *Ibis*, & le poëme de *Valerius Caton*, qui ſe rendit célèbre ſous Sylla. Ce poëte ayant été une des victimes de la guerre civile, eut recours à l'invective la plus amère pour ſe plaindre de la perte de ſes terres, & ſur-tout de l'abſence de *Lydie*, jeune Romaine qu'il aimoit tendrement; c'eſt le ſujet de la pièce qui a paſſé juſqu'à nous ſous le titre, *Valerii Catonis diræ:* cette pièce a été donnée au public par Joſeph Scaliger, avec des notes vraiment eſtimables, dans un recueil qu'il a intitulé, *P. Virgilii Maronis appendix.*

L. II, p. 490. De hiſt. Græc.

Loc. cit.

In-8.° Lugduni, 1573.

Περὶ Δάφνιδος, κεφ. κθ. Ἱστορεῖ Τίμαιος Σικελικοῖς. *Sur Daphnis, chap. 29: cette narration eſt tirée de l'hiſtoire de Sicile par Timée.*

Timée, fils d'Andromachus, étoit de Tauroménium en Sicile; il vécut ſous Ptolémée, fils de Lagus, & ſous Ptolémée-Philadelphe,

& mourut à quatre-vingt-seize ans. Il se distingua sur-tout dans l'histoire, & écrivit en particulier celle de Sicile. Les écrits des Anciens sont remplis des éloges de cet illustre historien; personne, à ce qu'il me semble, n'en a fait un plus complet que Ciceron, quand il dit: *Timæus longè eruditissimus, & rerum copiâ & sententiarum varietate & ipsâ compositione verborum non impolitus, magnam eloquentiam ad scribendum attulit.* Et ailleurs, après avoir distingué deux espèces de style asiatique, il ajoute: *Unum sententiosum & argutum, sententiis non tam gravibus, & severis, quàm concinnis & venustis, qualis in historiâ Timæus.*

In lib. 1, de Orat.

In Bruto.

Περὶ Ἀσσάονος, κεφ. λγ. Ἱστορεῖ Ξάνθος Λυδιακοῖς, καὶ Νέανθος β. καὶ Σιμμίας ὁ Ῥόδιος. *Sur Assaon, chap. 33: cette narration est tirée de l'histoire Lydienne de Xanthus, du second livre de Néanthe, & de Simmias de Rhodes.*

Xanthus, le premier des auteurs que cite ici Parthénius, étoit de la ville de Sardes, & fils de Candaule; il naquit dans le temps même où cette ville fut prise par les Ioniens joints aux Athéniens, la troisième année de la LXXe Olympiade. Il avoit écrit, en deux livres, l'histoire de Lydie.

498 ans avant J. C.

Le second est appelé Νέανθος; comme je ne trouve aucun historien de ce nom, je pense qu'il faut lire Νεάνθης; alors Suidas & Athénée m'apprennent que Néanthès étoit de Cyzique, qu'il fut disciple de Philiscus, célèbre rhéteur de Milet, qui avoit pris des leçons d'Isocrate. Il fut auteur d'un traité sur l'initiation, d'un autre sur les heures & les saisons, & d'une histoire grecque en plusieurs livres.

Simmias de Rhodes vécut au commencement des Olympiades; il naquit à Rhodes, mais il tiroit son origine de Samos. Suidas lui donne le titre de Grammairien, & le fait vivre quatre cents six ans après la prise de Troie. Il avoit composé différentes poësies, des recherches sur les antiquités de Samos, & trois livres intitulés Γλῶσσαι, c'est-à-dire, *Recueil de mots grecs empruntés des langues étrangères;* c'est ce que signifie ce terme. Il fut mis à la tête de la colonie que les Samiens envoyèrent pour peupler Amorgos, l'une des îles Cyclades; il y fonda même trois villes, Minoa, Égialus,

Égialus, Arcésimé. Quelques-uns le font l'inventeur du vers ïambe, mais j'ai montré ailleurs que l'ïambe fut employé dès le temps d'Homère. On lui attribue aussi ordinairement les pièces qui, dans plusieurs éditions de Théocrite, se lisent, à la suite des Idylles, sous ce titre, *l'œuf*, *l'aile*, *la hache*, parce que les lignes qui les composent sont rangées de manière à former une figure analogue à ces dénominations. Assurément, ces pièces portent si bien les caractères de la nouveauté, & sont d'un si mauvais goût, qu'on doit les regarder comme les productions de siècles bien postérieurs, & le fruit d'une oisiveté peu éclairée.

Sur le Margités d'Homère. Mém. Acad. t. XXIX, Hist.

Περὶ Κορύθου, κεφ. λδ. Ἱστορεῖ Ἑλλάνικος Τροϊκῶν. *Sur Corythus, chap. 34 : cette narration est tirée de l'histoire de Troie par Hellanicus.*

Il y a eu deux Hellanicus, l'un de Mitylène, qui, au rapport de Lucien, vécut quatre-vingt-cinq ans, & que Vossius fait contemporain d'Hérodote, mais plus âgé de douze ans; il se fonde sur ce passage d'Aulu-Gelle, qui me paroît décisif: *Hellanicus, Herodotus, Thucydides, historiæ scriptores, in iisdem temporibus ferè laude ingenti floruerunt, & non nimis longè distantibus fuerunt ætatibus. Nam Hellanicus initio belli Peloponnesiaci fuisse quinque & sexaginta annos natus videtur, Herodotus tres & quinquaginta, Thucydides quadraginta.* Hellanicus avoit écrit sur les premiers Rois & sur les fondateurs des villes. Il avoit fait une histoire de Deucalion & une de Troie, que Denys d'Halicarnasse cite en plusieurs endroits de ses antiquités Romaines, en donnant à l'historien le titre d'ἀρχαιότατος, *très-ancien*. L'autre Hellanicus étoit de Milet, & postérieur de beaucoup, quoiqu'on ne sache pas au juste le temps où il vivoit. Entre les différens ouvrages qui portent le nom d'Hellanicus, on donne certainement au plus ancien ceux que je viens de citer, parce qu'ils sont toujours annoncés comme d'un historien très-ancien.

In Macrob. In hist. Græc. L. XV, c. 23.

Περὶ Εὐλιμένης, κεφ. λε. Ἱστορεῖ Ἀσκληπιάδης ὁ Μυρλεανὸς, Βιθυνιακῶν α. *Sur Eulimène, chap. 35 : cette narration est tirée du premier livre de l'histoire de Bithynie, par Asclépiade de Myrléa.*

Asclépiade, selon Suidas, étoit fils de Diotime, & tiroit son

origine de la ville de Nicée ; il naquit à Myrléa, plus connue ſous le nom d'Apamée en Bithynie. Il ſe diſtingua ſur-tout dans la Médecine, & compoſa un grand nombre d'ouvrages. Je doute beaucoup que ce ſoit celui dont il s'agit ici, car Parthénius fait celui-ci auteur d'une hiſtoire de Bithynie, dont Suidas ne parle pas.

Des trente-ſix narrations de Parthénius, voilà celles dont les premiers auteurs ſont indiqués; les autres, au nombre de dix, n'ont pas de titres particuliers, ſoit qu'elles ſoient tirées des mêmes auteurs, ſoit que leurs titres ne ſoient pas parvenus juſqu'à nous.

MÉMOIRE

SUR

L'HISTOIRE ANCIENNE DES INDES.

M. DE BURIGNY a recueilli ce que les anciens Auteurs juſqu'à Conſtantin ont rapporté ſur l'hiſtoire de l'Inde. Il n'eſt queſtion dans ſon Mémoire, que de l'Inde en-deçà du Gange; l'autre partie étoit peu connue des Anciens.

Strab. lib. XV, p. 689. Arrien, p. 314 & 315. L'Inde en-deçà du Gange, étoit terminée à l'occident par le Paropamiſe, par l'Arachoſie & la Gédroſie: elle avoit le mont Imaüs au ſeptentrion, le Gange à l'orient, & la mer au midi.

Hiſt. univerſ. des Anglois, t. I, p. 213. T. I, p. 179. On ſoupçonne que ce vaſte pays a été peuplé par les fils de Japhet. Quelques auteurs ont cru que les Indiens n'avoient aucune idée du déluge; mais il eſt conſtant qu'il y a des Bramines qui ont admis cette tradition générale.

Arrien, p. 320. Le nombre des peuples différens qui habitoient l'Inde, étoit infini : Mégaſthène aſſuroit qu'il y avoit cent dix-huit nations différentes. Arrien prétend que cet ancien hiſtorien n'en parloit que par conjectures; mais il convient en même temps, qu'il y avoit dans ce pays un grand nombre de nations.

Le défaut de monumens ne permet pas de ſavoir l'origine & les progrès de cette peuplade. Les Grecs les plus judicieux conviennent de leur ignorance à ce ſujet. Strabon en parle avec cette retenue qui rend ſes déciſions ſi précieuſes : « Peu de gens,

dit-il, ont vu l'Inde: ceux qui y ſont entrés, n'en ont vu qu'une partie; ils ne parlent que ſur des rapports; ils n'y ont été que peu de temps: c'étoient des militaires qui ſe contrediſent même ſur ce qu'ils ont vu. Les Grecs ne ſont même entrés dans cette partie du monde qu'aſſez tard; car ce furent les ſoldats d'Alexandre qui les premiers ouvrirent l'Inde aux Grecs. » *Strab. l. XV, p. 685.*

Les Indiens, ſans avoir aucune idée de leur origine, s'imaginoient être de la plus grande antiquité: ceux qui habitent actuellement ces mêmes contrées, conſervent encore ces opinions extravagantes, comme nous l'apprennent les plus célèbres voyageurs.

Bernier, qui a voyagé en Philoſophe, nous aſſure qu'il les avoit conſultés ſur leur chronologie, « où ils prétendoient, dit-il, me faire voir d'autres antiquités que les nôtres. Il ne veulent pas dire que le monde eſt éternel, mais ils le font ſi ancien que je ne ſai preſque lequel vaut mieux. Sa durée déterminée, diſent-ils, eſt de quatre *dgugues*. Une *dgugue* eſt un certain nombre d'années, comme nous dirions un ſiècle, avec cette différence qu'un ſiècle n'eſt compoſé que de cent ans, & que leur *dgugue* eſt compoſée de cent *lecques*, c'eſt-à-dire cent fois cent mille ans. Les trois premières dgugues ſont écoulées, & pluſieurs années de la quatrième; de ſorte que le monde ne durera pas tant qu'il a fait, parce qu'il doit périr à la fin de la quatrième dgugue, toutes choſes retournant pour-lors à leurs premiers principes. Je les fis chiffrer & rechiffrer, continue-t-il, pour avoir au vrai l'âge du monde; mais comme je vis que cela les embarraſſoit trop, & qu'ils ne convenoient pas tous préciſément du nombre des lecques, je me contentai de voir qu'ils font le monde extrêmement vieux. Mais preſſez-les un peu ſur cette ancienneté, il ne vous payent que de fables, & en viennent enfin à vous dire qu'ils tiennent cela de leurs *bettis* ou livres de foi, qui leur ont été donnés par Brama. » *T. II, p. 159.*

Le P. Jerôme Xavier eſt à peu près d'accord avec Bernier: *Dicunt* (ce ſont ſes termes en parlant des Indiens) *mundum ad quatuor ſæcula duraturum, quorum jam tria præterierunt. Primum duravit ſeptemdecim, ut ipſi loquuntur, laches & duo de triginta* *Epiſt. Hieron. Xaver. p. 137, après la vie de Jéſus-Chriſt, trad. par Louis de Dieu.*

annorum millia ; laches centum millium annorum multitudinem explet.

Depuis Jerôme Xavier & Bernier, le P. de la Lane a traité cette matière. « Les Indiens, dit-il, comptent quatre âges depuis » le commencement du monde : le premier, qu'ils nous repréſentent » comme un ſiècle d'or, a duré, diſent-ils, dix-ſept cents huit mille » ans : c'eſt alors que fut formé le dieu Brama, & que prit naiſſance » la caſte des Brames qui en deſcendent. Les hommes étoient d'une » taille giganteſque ; leurs mœurs étoient fort innocentes ; ils étoient » exempts de maladie, & vivoient juſqu'à quatre cents ans. Dans » le ſecond âge, qui a duré douze cents quatre-vingt-ſeize mille » ans, ſont nés les Raias, caſte noble, mais inférieure à celle des » Brames. Le vice commença alors à ſe gliſſer dans le monde : les » hommes vivoient juſqu'à trois cents ans ; leur taille n'étoit pas ſi » grande que dans le premier âge. A celui-ci a ſuccédé un troiſième » âge, qui a duré huit millions ſoixante-quatre mille ans. Le vice » augmenta beaucoup, & la vertu commença à diſparoître ; auſſi » ne vécut-on que deux cents ans. Enfin ſuivit le dernier âge, qui eſt » celui où nous vivons, & où la vie de l'homme eſt diminuée des » trois quarts : c'eſt dans cet âge que le vice a pris la place de la » vertu preſque bannie du monde. Ils prétendent qu'il s'en eſt déjà » écoulé quatre millions vingt-ſept mille cent quatre-vingt-quinze » ans : ce qu'il y a de plus ridicule, c'eſt que leurs livres déterminent » la durée de cet âge, & marquent le temps où le monde doit finir. »

Lett. édifiant. t. X, p. 33.

Voy. l'hiſt. de la miſſ. Dan. de Nucamp, t. I, p. 100.

Enfin, ſelon les dernières relations, les Indiens partagent cette ſuite preſque infinie de ſiècles en diverſes périodes, qu'ils nomment *iougam*, ſans être trop d'accord du nombre & de la durée de chacune. L'opinion commune eſt qu'il s'eſt paſſé dix-ſept *iougam* depuis la naiſſance de Brama, & nous ſommes dans la dix-huitième. La durée des quatorze premières, ſuivant une chronologie de Malabar, rapportée dans une des lettres des Miſſionnaires Danois de Tranquebar, publiées par M. Bayer, monte à mille cinquante millions d'années ; celle des quatre dernières eſt évaluée à vingt-deux millions quarante-ſix mille ſept cents ans.

Hiſt. de l'Académ. des Inſcrip. t. XVIII, p. 43.

Après avoir entendu les délires des Indiens modernes ſur leur

antiquité, voyons ce que les Grecs nous en ont appris. Ils prétendent que Bacchus eſt le premier étranger qui ſoit entré dans cette vaſte contrée, & que c'eſt lui qui l'a policée. Avant qu'il y vînt, les Indiens étoient tous paſteurs: comme les Scythes, ils n'avoient ni villes ni temples; ils s'habilloient de la peau des bêtes qu'ils avoient tuées; ils les mangeoient crues, & ſe nourriſſoient en même temps d'une écorce d'arbre qu'ils appeloient *tala*. *Arrien, p. 320.* *P. 321.*

Bacchus, après les avoir vaincus, bâtit des villes, donna des loix aux habitans; apprit aux Indiens à ſemer, à labourer avec des bœufs, à cultiver la vigne, à faire uſage des parfums, à honorer les Dieux: il établit un culte pour lui, dans lequel on employoit des inſtrumens de muſique qui inſpiroient la gaieté; enfin il leur montra la danſe qu'on appeloit *cordax*. *Strab. l. XV.* *Arrien, p. 318.*

La ville de Nyſa paſſoit pour avoir été bâtie par Bacchus. Les Indiens prétendoient que l'armée de ce Dieu ayant été fort incommodée par le mauvais air des vallées, il la conduiſit ſur les montagnes, où les vents frais que les ſoldats reſpirèrent, & les eaux pures qu'ils y burent, les rétablirent bientôt. La montagne la plus proche de Nyſa s'appeloit *Meros*, terme qui en grec ſignifie *cuiſſe*, ce qui a donné occaſion à la fable que Bacchus avoit été conſervé dans la cuiſſe de Jupiter. *Strab. l. XV, p. 686.* *Diod. l. II.* *Arrien, p. 318.* *Pline, tome I, p. 321.*

Les Oxidraques, chez leſquels Alexandre porta ſes conquêtes, s'imaginoient deſcendre de Bacchus, & ils avoient une vénération particulière pour ce Dieu. C'eſt lui, ſans doute, qui avoit établi les diverſes claſſes qui ſe ſont conſervées long-temps chez les Indiens. Il y en avoit ſept; la première étoit celle des Philoſophes, c'étoit la plus illuſtre & la plus reſpectée; les ſoldats faiſoient la cinquième claſſe, c'étoit la plus nombreuſe après celle des laboureurs: l'État leur fourniſſoit une ſolde aſſez conſidérable pour être bien ſervis; il n'y avoit cependant point d'eſclaves chez eux. Ceux qui faiſoient la guerre à pied, avoient un arc auſſi grand qu'eux; leurs flèches & leurs épées étoient de trois coudées; leurs chevaux n'avoient ni ſelles ni rènes: cette diſtinction des Indiens a fait croire à quelques Savans, que les Indiens étoient une colonie des Égyptiens, chez leſquels le peuple étoit auſſi partagé en ſept claſſes, ſuivant le témoignage d'Hérodote; cette idée s'eſt même *Strab. lib. XV.* *Diod. l. II.* *P. 324.* *P. 327.* *Hérodote, l. II, c. 164.*

répandue dans les Indes, & les Bramines l'ont adoptée, ainſi que l'aſſure M. de la Croze.

Hiſt. du Chriſt. des Indes, l. VI, p. 426.

C'eſt une grande queſtion, de ſavoir quel a été ce Bacchus vainqueur des Indes. Quelques-uns ont cru que c'étoit Noé; leur principale raiſon eſt que Bacchus eſt repréſenté comme le premier qui ait appris à faire du vin: mais il eſt peu vraiſemblable que Noé âgé de plus de ſix cents ans, ait fait un auſſi long voyage que celui de l'Inde; il l'eſt encore moins qu'il ait trouvé une ſi nombreuſe poſtérité dans ces contrées, ſi peu de temps après le déluge.

Genèſe, c. 7, verſ. 7.

Vie d'Apollon. liv. II, chap. 9, p. 57.

Les Indiens, du temps de Philoſtrate, ne s'accordoient pas ſur le Bacchus vainqueur des Indes: ceux qui habitoient près du Paropamiſe, à qui les Macédoniens donnèrent le nom de *Caucaſe*, & près du fleuve Cophès, ſoutenoient que Bacchus qui étoit venu chez eux, n'étoit pas le fils de Jupiter & de Semelé, mais qu'il étoit Aſſyrien; les autres Indiens, qui étoient établis entre le fleuve Indus, l'Hydraote & le Gange, prétendoient qu'il avoit pour père le fleuve Indus. Il eſt certain que dans l'antiquité on a reconnu pluſieurs Bacchus; Diodore nous l'apprend & entre dans des détails dont pluſieurs ſont de notre ſujet: « Ceux, dit-il, » qui prétendent qu'il y a eu trois Bacchus, qui ont vécu en » différens temps, aſſurent que le plus ancien étoit Indien de nation; » que comme ſon pays étoit ſi fertile qu'il portoit des vignes ſans » être cultivé, il s'aviſa le premier d'écraſer des grappes de raiſin, » & montra ainſi aux hommes l'uſage du vin. Les Indiens mon- » trent encore aujourd'hui l'endroit où il prit naiſſance. Ils ont » pluſieurs villes qui portent en leur langue le nom de ce Dieu: » il nous reſte auſſi plus d'un monument remarquable qui prouve qu'il eſt né dans les Indes; mais il ſeroit trop long de les rapporter ».

Diod. l. 3.

Herod. l. II, n.° 42.

Diod. liv, I.

Enfin, ſelon les Égyptiens, Bacchus ne devoit pas être diſtingué d'Oſiris: ils prétendoient que ce Dieu, après avoir fait border le Nil, de digues qui empêchoient qu'il ne ravageât les campagnes, traverſa l'Arabie & continua ſa route juſqu'aux extrémités de la terre; qu'il bâtit dans les Indes de grandes villes, & entr'autres Nyſa, à laquelle il donna ce nom, en mémoire de la ville d'Égypte où il étoit né: ils ajoutoient qu'il planta le lierre, qui

n'eſt demeuré & qui ne croît encore aujourd'hui dans les Indes, qu'aux environs de cette ville; qu'il fit dreſſer des colonnes, pour faire reſſouvenir ces peuples, des choſes qu'il leur avoit enſeignées; qu'il avoit laiſſé pluſieurs autres témoignages de ſon arrivée dans ces contrées; & que les Indiens, qui le regardoient comme un Dieu, prétendoient qu'il étoit originaire de leur pays.

De ſavans Modernes ſe ſont imaginés retrouver Oſiris dans Iſuren, qui eſt une des trois divinités que les Indiens adorent encore; c'étoit le ſentiment de M. de la Croze. *Hiſt. du Chriſt. des Indes, l. VI, p. 430.*

A ces dernières idées ſur Bacchus, on peut encore ajouter le ſentiment d'un grand nombre d'auteurs, parmi leſquels étoit Ératoſthène: ils étoient perſuadés que tout ce qui étoit rapporté des conquêtes de Bacchus dans les Indes, étoit fabuleux & avoit été imaginé par les Grecs. Strabon le penſoit auſſi, & Diodore ne diſſimule pas que d'anciens mythologiſtes ſoutenoient que jamais il n'y avoit eu de Bacchus qui eût paru ſous la figure d'un homme. *Strab. l. XV, p. 689. L. XI, p. 505. Diod. l. III.*

Le projet de M. de Burigny étant plutôt d'expoſer ce que les Anciens ont rapporté, que d'examiner des faits ſi éloignés, & ſur leſquels nous n'avons aucun monument authentique, il ſe contente de remarquer que, ſuivant Diodore, Bacchus employa trois ans entiers à ſon expédition des Indes, au bout deſquels il revint en Bœotie avec de riches dépouilles, & qu'il fut appelé *Thriambus*, parce qu'il eſt le premier de ceux que nous connoiſſons qui ait reçu dans ſa patrie l'honneur du triomphe. On croyoit qu'il avoit été mené dans cette cérémonie par des éléphans; ce qui depuis avoit été imité par Pompée, ainſi que le rapporte Pline: *Romæ juncti (elephantes) primùm ſubiere currum Pompeii magni Africano triumpho; quod priùs Indiâ victâ triumphante Libero patre memoratur (a).* *Diod. l. IV. Voy. Solin, c. 60. T. I, l. VIII, c. 2, p. 435.*

Arrien, qui nous a laiſſé un ouvrage ſur les Indes, rapporte que Bacchus, avant que de quitter ces contrées, y établit un Roi: il choiſit un de ſes amis, qui ſe nommoit *Spartembas*. Après *Arrien, p. 321.*

(a) Voyez Plutarque, *vie de Pompée*, qui rapporte que la porte de Rome s'étant trouvée trop étroite, Pompée fut obligé de renoncer à être mené ſur un char traîné par quatre éléphans, & de ſe ſervir de chevaux.

avoir régné cinquante-deux ans, il mourut & eut pour ſucceſſeur Budias ſon fils, qui régna vingt ans; à Budias ſuccéda Cradevas ſon fils. Les deſcendans de ces Princes régnèrent, de père en fils, pendant pluſieurs générations: cette race ayant manqué, les Indiens ſe choiſirent des Rois. Ils prétendoient que depuis Bacchus juſqu'à Sandrocottus, ils avoient eu cent cinquante-trois Rois, & qu'il s'étoit écoulé ſix mille quarante-deux ans; que pendant cet intervalle ils avoient recouvré trois fois leur liberté; qu'ils avoient vécu libres pendant l'eſpace de trois cents ans, & une autre fois cent vingt ans. Pline qui écrivoit avant Arrien, s'accorde à peu près avec lui ſur la chronologie Indienne: *Colliguntur*, dit-il, *à Libero patre ad Alexandrum magnum Reges eorum CLIV, annis VI MCCCCLI; adjiciunt menſes tres.* Solin répète le même calcul.

Arrien, p. 323.

T. I, l. VI, c. 17, p. 317.

Solin. c. 60, p. 319.

Les Indiens étoient très-peu d'accord avec les Grecs, ſur la fin de ce Héros: ils prétendoient qu'il étoit mort de vieilleſſe chez eux, après un règne de cinquante-deux ans. « Ses fils, » ajoute Diodore, lui ſuccédèrent, & tranſmirent le royaume à leur » poſtérité, qui le conſerva pendant pluſieurs générations, juſqu'à » ce qu'enfin la monarchie fut changée en démocratie: c'eſt-là, » continue cet hiſtorien, l'abrégé de ce que les habitans des montagnes de l'Inde diſent de Bacchus & de ſes deſcendans. »

Diod. l. II.

Quinze générations après Bacchus, ſuivant les Indiens, ainſi que le rapporte Arrien, parut chez eux Hercule: mais ils prétendoient que ce n'étoit point le fils d'Alcmène; ils ſoutenoient qu'il étoit né chez eux, & qu'il portoit une maſſue & avoit une peau de lion, comme l'Hercule des Grecs; ils croyoient comme eux, qu'il avoit ſurpaſſé tous les hommes du monde en force & en courage, qu'il avoit purgé de monſtres la terre ferme & les rivages des mers, qu'il eut pluſieurs enfans de différentes femmes, & une ſeule fille. Quand ils furent tous en âge, il partagea l'Inde entr'eux, & les fit Rois chacun dans la portion qui lui étoit échue, ſans excepter ſa fille, qui fut Reine dans ſon canton. Il avoit bâti pluſieurs villes, dont la principale fut Palibothra: il y avoit élevé des palais ſuperbes; il l'avoit remplie d'habitans, & l'avoit entourée de foſſés profonds & pleins d'eau vive que les fleuves y fourniſſoient. Hercule étant mort, fut mis au rang des Dieux.

Arrien, p. 323.

Arrien. Diod. l. II. Philoſtrate, vie d'Apollon. l. II, c. 32.

Diodore

Diodore ajoute que ſes deſcendans, dont le règne continua pendant un grand nombre d'années, firent pluſieurs actions vertueuſes & mémorables; mais ils n'ont point conduit d'armée ni envoyé de colonies hors de leur pays: quoique la plupart des villes euſſent dans la ſuite ſecoué le joug des Rois, il en reſtoit encore quelques-uns à l'arrivée d'Alexandre.

Voilà ce que Diodore nous apprend ſur les antiquités des Indes : il ne nomme point la fille d'Hercule, à qui ce héros donna un royaume; mais Arrien l'appelle *Pandée :* il rapporte qu'elle donna ſon nom aux peuples qu'elle gouverna; que ſon père lui donna cinq cents éléphans, quatre mille chevaux & une armée de cent trente mille hommes de pied. *Arrien, p. 321.*

Il y avoit dans ce royaume, une tradition qui s'étoit conſervée: elle portoit qu'Hercule déjà vieux, ſe voyant près de ſa fin & ne trouvant point de mari digne de ſa fille, l'avoit lui-même épouſée, quoiqu'elle n'eût que ſept ans; qu'après s'être marié avec elle, il lui avoit donné tout le pays pour ſon royaume, & que du nom de cette fille ce pays avoit été appelé *Pandée.* *P. 322.*

Pline n'ignoroit pas cette tradition des Indes; car parlant des Pandéens, il dit, *Gens Pandæ ſola Indorum regnata feminis; unam Herculi ſexûs ejus genitam, ob idque gratiorem, præcipuo regno donatam ;* ce qui a été répété par Solin & par Martianus Capella. *T. I, l. VI, c. 20, p. 321.*

Cette nation devoit être extrêmement puiſſante, puiſque Pline ajoute, *Ab ea deducentes originem imperitant CCC oppidis, peditum CL millibus, elephantis quingentis.* Palibothra, que l'on prétend avoir été bâtie par Hercule, étoit la capitale d'un État bien plus puiſſant encore que les Pandéens. Le Roi entretenoit une armée formidable; voici ce qu'en dit Pline: *Regi eorum peditum ſexcenta M, equitum XXX M, elephantorum IX M, per omnes dies ſtipendiantur; unde conjectatio ingens opum eſt.* *Diod. l. II.* *T. I, l. VI; c. 19, p. 319.*

Ce n'étoient pas les ſeuls Indiens qui reconnoiſſoient pluſieurs Hercules; Ciceron nous apprend que ceux qui avoient approfondi ces hiſtoires peu connues, aſſuroient qu'il y en avoit eu pluſieurs: il en nomme ſix, dont le cinquième étoit l'Hercule Indien, *quintus in India, qui Belus dicitur.* Au reſte, nous ne diſſimulerons pas *De Nat. Deor. l. III, n.° 16.*

L. XI, p. 505. que Strabon, un des plus judicieux écrivains de l'antiquité, regarde comme fabuleux tout ce que les Grecs ont dit des expéditions d'Hercule dans les Indes.

La première guerre étrangère que les Indiens aient eu après la mort d'Hercule, fut avec la fameuse reine des Assyriens, Sémiramis. Trogue-Pompée en faisoit l'histoire, dont Justin son abréviateur ne nous a conservé que cette phrase; *Sed & Indiæ bellum intulit, quò præter illam & Alexandrum magnum nemo intravit.* Diodore parle assez au long de cette expédition: il rapporte que cette Princesse, après avoir vaincu les Égyptiens & les Éthiopiens, résolut d'aller combattre les Indiens, qui étoient la plus grande nation de la terre, & qui occupoient un très-grand & très-beau pays. Stabrobates étoit pour-lors roi des Indes; il entretenoit toujours une armée innombrable, dans laquelle il y avoit une grande quantité d'éléphans: Sémiramis n'en avoit point; pour y suppléer, elle imagina de faire des représentations de ces animaux, qui surprendroient extrêmement des peuples persuadés qu'il n'y avoit d'éléphans que dans leur pays: elle choisit pour cet effet trois cents mille bœufs noirs; on en remplit les cuirs de foin; on les ajusta sur des chameaux; on tâcha de leur donner la figure d'un éléphant; on avoit placé un homme dans chacun de ces prétendus animaux, de sorte qu'ils paroissoient de véritables éléphans.

Justin, liv. II, c. 2.

Diod. l. II.

Le récit de Ctésias sur les préparatifs de Sémiramis, passe toute croyance; nous le rapporterons cependant d'après Diodore, qui dit que l'armée de cette Princesse montoit à trois millions d'hommes d'infanterie, à cinq cents mille hommes de cavalerie, & à cent mille chariots. Il y avoit de plus cent mille hommes montés sur des chameaux, & tous armés d'épées de six pieds de long. Elle avoit deux mille barques, qu'elle fit porter sur des chameaux, aussi-bien que les formes d'éléphans dont on vient de parler, jusqu'au fleuve Indus. Stabrobates informé de ces immenses préparatifs, assembla une armée encore plus nombreuse que celle de Sémiramis, & il envoya des hérauts à cette Princesse, pour lui reprocher de ce qu'elle venoit attaquer une nation qui ne lui avoit fait aucun tort, & pour la menacer des plus indignes traitemens, si elle tomboit en sa puissance: ces reproches & ces

menaces ne firent qu'augmenter le desir qu'elle avoit de conquérir les Indes. Il y eut une première action sur le fleuve Indus, où la victoire se déclara pour la Reine; elle coula à fond mille barques & fit un grand nombre de prisonniers: encouragée par cette première victoire, elle prit toutes les îles du fleuve, & fit cent mille captifs. Le roi des Indes se retira dans le dessein d'attirer les Assyriens dans les terres, ce qui ne manqua pas d'arriver. Stabrobates revint pour-lors à la rencontre des Assyriens; il y eut une action très-meurtrière; l'armée de Sémiramis fut mise en fuite; elle-même fut blessée & obligée de repasser précipitamment le fleuve Indus, après avoir perdu les deux tiers de son armée. C'est ainsi que les Perses l'ont conté à Ctésias; mais Néarque, un des capitaines d'Alexandre le Grand, commandant de sa flotte, assuroit qu'il avoit appris des Indiens même, que Sémiramis n'avoit ramené dans l'Assyrie que vingt hommes de cette armée innombrable avec laquelle elle avoit traversé l'Indus; ce qui est confirmé par Strabon. Mégasthène, cité par ce même Géographe, prétendoit que Sémiramis avoit eu, à la vérité, intention de faire une invasion dans les Indes, mais que la mort l'avoit prévenue; ce qui est aussi confirmé par Arrien.

Arrien, l. VI, p. 264.

Strab. l. XV, p. 686. P. 687.

Arrien, l. VI, p. 318.

La tradition des Égyptiens, du temps de Diodore, étoit que Sésostris avoit conquis les Indes. Voici comment cet historien s'exprime dans son premier livre: « Sésostris non-seulement parcourut tous les pays où Alexandre a depuis porté ses conquêtes, « mais il pénétra même dans des provinces où le roi de Macédoine « n'est jamais entré: il passa le Gange, & traversant toutes les « Indes, il parvint jusqu'à l'océan oriental. »

Les Indiens ne convenoient point de ce qu'assure ici Diodore; & il paroît par Hérodote, que les Égyptiens de son temps n'étendoient pas si loin les victoires de Sésostris: cet historien prétend que ce Prince célèbre n'a pas été au-delà de la Scythie & de la Thrace.

L. II, c. 103.

Les rois d'Assyrie n'avoient jamais fait de conquêtes au-delà du fleuve Indus; il y avoit cependant quelques peuples regardés comme Indiens, quoiqu'ils habitassent en-deçà de l'Indus, qui leur étoient soumis; tels étoient les Assacéniens. Xénophon rapporte

Arrien, l. VI, p. 313.

L. II, p. 150. Voy. les Observ. de M. Fréret sur la Cyrop. Mém. de l'Acad. t. IV, p. 595.

dans la Cyropédie, que Cyaxare, roi des Mèdes, étant en guerre avec les Assyriens, reçut une ambassade du roi des Indiens, qui envoyoit demander quel étoit le sujet de la guerre entre les deux nations, & qui offroit le secours du roi des Indes à celui des deux partis dont la cause seroit la plus juste. Cyrus, au nom de Cyaxare, consentit de s'en rapporter au roi des Indes, & accepta la médiation. Les ambassadeurs Indiens, contens de cette réponse, allèrent faire les mêmes propositions au roi des Assyriens. Pendant qu'ils étoient en chemin, Cyrus obligea le roi d'Arménie à se soumettre à Cyaxare dont il avoit toujours été tributaire; il l'engagea à distribuer les terres incultes de ses États aux Chaldéens, montagnards féroces, que la stérilité de leur pays déterminoit à faire des courses sur les terres de leurs voisins; & ayant appris que ces Chaldéens, accoutumés à la guerre, dont ils s'étoient fait une profession, servoient souvent dans les troupes du roi des Indes, *Prince riche en or*, il envoya aussi une ambassade à ce Prince, pour lui faire part de ses succès, lui emprunter de l'argent & négocier une alliance avec lui. Cyrus demanda aux Arméniens & aux Chalybes, des guides & des interprètes pour accompagner ses ambassadeurs; & environ quatre mois après, les ambassadeurs de Cyrus revinrent avec ceux du roi des Indiens, qui apportèrent de l'argent & le traité conclu. Avant que cette nouvelle se répandît, les ambassadeurs Indiens allèrent à la cour de Lydie, examiner les préparatifs de Crésus, & revinrent en rendre compte à Cyrus.

Cyropéd. l. VI, p. 430.

Il s'agit de savoir quel est le peuple à qui Xénophon donne ici le nom d'Indiens. M. Fréret qui avoit examiné à fond la question, a prétendu que c'étoient les habitans de Colchos & de l'Ibérie: on peut voir ses ingénieuses & savantes conjectures dans nos Mémoires; elles ont été adoptées par Thomas Hutchinson, dans la dissertation qui est à la tête de sa belle édition de la Cyropédie.

Après que Cyrus eut succédé au Roi Astyage, non content du tribut qu'il tiroit des Assacéniens, il voulut faire la conquête des Indes; mais son armée fut entièrement détruite par les routes difficiles qu'il fallut traverser, & l'on prétend qu'il ne put ramener que sept soldats avec lui.

Cyropédie, l. I, p. 4. Arrien, l. VI, p. 264. Strab. l. XV, p. 686.

Darius, fils d'Hyſtaſpe, conquit des peuples qui portoient le nom d'*Indiens ;* il en fit un des gouvernemens de ſon vaſte empire. Cette province lui rendoit tous les ans un tribut de trois cents ſoixante talens d'or ; c'étoit un talent par jour : ce tribut, ainſi que l'a remarqué Prideaux d'après Hérodote, étoit payé ſur le pied & ſuivant le titre du talent Euboïque, qui étoit à peu près le même que l'Attique ; de ſorte que ſuivant la ſupputation la plus modique, cette ſomme montoit environ à un million quatre-vingts mille livres ſterlings, monnoie d'Angleterre.

Hérod. l. IV, n.° 44. Idem, l. III, n.° 94. Hiſt. des Juifs, 1.ere part. t. I, l. IV, p. 356.

Hérodote ne dit point quels ſont ces peuples Indiens que Darius vainquit : il eſt certain que ce n'étoient pas de vrais Indiens, mais ſeulement de ces nations qui habitoient en-deçà de l'Indus, & que les Anciens comprenoient ſous la dénomination générale d'Indiens.

Il y avoit un corps de ces Indiens dans cette armée innombrable que Xerxès leva pour envahir la Grèce : ils étoient commandés par Pharnabaze fils d'Artabate. Lorſque Xerxès s'enfuit en Perſe, il laiſſa pour général des Perſes Mardonius, qui avoit ces Indiens dans ſon armée : il y en avoit auſſi dans celle de Darius Codomanus.

Hérod. l. VII, n.° 15. L. IX, n.° 30. Q. Curce, l. III, n.° 2 ; liv. IV, n.os 9 & 12.

Alexandre le Grand, après avoir détruit la monarchie des Perſes, porta ſes armes victorieuſes vers l'Indus : les petits Princes de ces contrées vinrent au-devant de lui, ſe ranger ſous ſon obéiſſance, l'appelant le troiſième fils de Jupiter qui étoit venu en leur pays. La ville de Nyſe ſe rendit à diſcrétion : les habitans ſoutenoient que Bacchus étoit leur fondateur. Les Aſſacéniens voulurent d'abord ſe défendre ; mais déſeſpérant de pouvoir réſiſter, ils ſe rendirent. Alexandre les traita avec bonté, en conſidération de leur Reine, appelée *Cléofis*, pour laquelle il ſe ſentit de l'inclination. On prétend même qu'il en eut un fils, qui dans la ſuite fut roi des Indes, & que l'on nomma *Alexandre*. Si les complaiſances de Cléofis pour ſon vainqueur, lui conſervèrent ſes États, elle n'en perdit pas moins ſa réputation ; on ne l'appela plus dans l'Inde que *ſcortum regium*. Si l'on en croit Marco-Paulo, il y avoit encore de ſon temps dans les Indes, des deſcendans d'Alexandre & de Cléofis, & ils régnoient dans une province qu'il appelle *Balaſcia*.

Idem, l. VIII, n.° 10.

Juſtin, l. XII, c. 7.

Voy. Prideaux, 1.ere part. t. I, l. VIII, p. 456.

Dans ces contrées, étoit une forteresse qui passoit pour imprenable; on prétendoit qu'Hercule, qui l'avoit assiégée, avoit été obligé d'en lever le siége: Alexandre n'en eut que plus d'envie de s'en rendre le maître. Le nom de cette place étoit *Aorne:* c'étoit-là que s'étoient rendus tous les habitans de la contrée, qui n'avoient jamais encore subi de joug. Les Macédoniens l'attaquèrent avec la plus grande vigueur: la résistance fut si grande d'abord, que le Roi fut prêt d'abandonner l'entreprise; mais les Indiens qui connoissoient l'opiniâtreté de ce Prince, jugèrent à propos de ne pas s'exposer au danger d'être pris de force, & profitèrent d'une nuit pour s'échapper.

Quinte-Curce, l. VIII, n.° 11. Justin, l. XII, c. 7. Diod. l. XVII.

Après que toutes les nations en-deçà de l'Indus se furent soumises à Alexandre, il traversa l'Indus, & entra dans les États d'un Prince que Quinte-Curce appelle *Omphis,* & Diodore *Mophis.* Il vint recevoir Alexandre, à la tête d'une belle armée, en lui déclarant qu'il n'étoit venu au-devant de lui que pour lui offrir sa personne & son royaume. Alexandre le laissa maître de ses États, & le combla de présens. Pour lors ce Prince prit le nom de *Taxile,* qui étoit affecté aux Rois de ce pays. Plutarque prétend que le royaume de ce Prince étoit aussi grand que l'Égypte, & ne le cédoit à aucun autre pays pour la bonté du sol.

Quinte-Curce, n.° 12.

Plutarque, vie d'Alexandre.

On peut voir dans les historiens d'Alexandre, comment il passa l'Hydaspe & vainquit Porus. Il se proposoit de traverser le Gange, le plus grand de tous les fleuves des Indes, pour aller attaquer les Gangarides & les Prasiens: ils avoient pour roi Agrammès, qui défendoit l'entrée de ses États avec vingt mille chevaux, deux cents mille hommes de pied, deux mille chariots & trois mille éléphans. Plutarque suppose que les Prasiens & les Gangarides avoient chacun leur Roi; ce qui est constant, c'est que ces deux nations étoient séparées l'une de l'autre, & avoient des Rois différens. Agrammès, qui étoit le roi des Gangarides, avoit eu pour père un homme de la naissance la plus basse; c'étoit un simple barbier, dont la figure avoit tellement plu à la Reine, qu'elle s'étoit défaite du Roi son mari par trahison, pour épouser cet indigne amant, dont elle avoit eu un fils, qui étoit le roi Agrammès.

Q. Curce, l. IX, c. 2.

Diod. l. XVII, n.° 51.

Les Macédoniens ayant refusé d'aller plus avant, Alexandre se vit obligé de rétrograder; mais avant que de décamper, il fit dresser douze autels de cinquante coudées de circonférence, pour monument de son voyage: il ordonna aussi qu'on étendît la clôture de son camp, qu'on laissât des lits d'une forme plus grande que l'ordinaire, & les mangeoires des chevaux plus hautes, afin de donner plus d'admiration à la postérité; ce qui a fait dire à Arrien, qu'il ne falloit pas ajouter de foi à ce qu'avoient raconté les historiens d'Alexandre, de ce qu'il avoit fait au-delà du fleuve Hypase; & c'est ce qui a peut-être donné occasion à Horace d'appeler l'Hydaspe *fabulosus*. Alexandre bâtit ensuite deux villes près de l'Hydaspe: il nomma la première *Nicée*, à cause de la victoire qu'il avoit remportée contre Porus, & la seconde *Bucéphale*, en mémoire de son cheval. Il vainquit ensuite les Sibes, qui se vantoient de descendre des soldats de l'armée d'Hercule, qui étant demeurés malades dans ces contrées, s'y étoient habitués. En mémoire d'Hercule, ils s'habilloient de peaux de bêtes, & n'avoient pour armes que des massues. Il entra ensuite dans le pays des Oxydraques & des Malliens, qui avoient assemblé jusqu'à quatre-vingts mille hommes de pied, dix mille chevaux & neuf cents chariots. Alexandre les mit en fuite: il courut ensuite le plus grand danger où il se soit jamais vu exposé, ayant eu la témérité de s'élancer seul dans une place remplie d'ennemis, où il fit des prodiges de valeur, jusqu'à ce que les Macédoniens fussent accourus assez à temps pour le tirer de ce péril extrême. Les historiens ne s'accordent pas sur la ville où cette étrange aventure est arrivée. Quinte-Curce & Arrien assurent que ce fut chez les Oxydraques: Plutarque & Strabon prétendent que ce fut chez les Malliens: Justin nomme des peuples inconnus chez lesquels étoit cette ville; il les appelle *Ambros* & *Sugambros:* peut-être vouloit-il parler des Sabraques, nation puissante, qui avoit armé jusqu'à soixante mille hommes de pied & six mille chevaux, avec cinq cents chariots; mais dès qu'ils aperçurent les Macédoniens, ils les prirent pour une armée de Dieux, & ils se soumirent. Alexandre, vainqueur de tous les peuples dont il traversa le pays, revint enfin à Babylone, où il mourut à la fleur de son âge.

Q. Curce, n.° 3. *Diod. n.° 52.* *P. 319.* *Ode 19, l. I.* *Q. Curce, l. IX, n.° 4.* *Strab. l. XV, p. 688.* *Diod. l. XVII, n.° 53.* *Q. Curce, l. IX, c. 5.* *Justin, l. XI, c. 9.* *Q. Curce, n.° 8.* *Diod. n.° 56.*

Les hiſtoriens de ce Héros, en parlant de ſon expédition dans les Indes, rapportent le nom de pluſieurs nations inconnues, que Pline n'a pas jugé à propos de nommer dans ſon ſixième livre, où il fait le détail des peuples des Indes, & que Cellarius a oubliés: il ne parle pas des peuples qui habitoient *montes Dædalos*, des Adreſtes, des Cuphites, des Hiacenſenes, des Ambres, des Sugambres, des Sodres, des Maſſanes, de la république d'Hyala, des Ambrites, de la Néotéride.

Quinte-Curce, l. VIII, n.° 9. Juſtin, l. XII, n.° 7. Quinte-Curce, l. VIII, n.° 12. Juſtin, l. XII, n.os 8 & 9. Diod. l. XVII, n.os 41, 56 & 57.

C'eſt à l'expédition d'Alexandre que les Grecs dûrent la connoiſſance de l'Inde. Ceux qui accompagnèrent ce Prince, firent des relations de leur voyage, qui furent lûes avec avidité. Il eſt vrai qu'ils cherchèrent plus à étonner qu'à dire exactement la vérité, ainſi que nous l'apprend Pline dans le paſſage ſuivant: *Gentes*, dit-il, *ibi & urbes innumerabiles ſi quis omnes perſequi velit; etenim patefacta eſt nonmodò Alexandri armis Regumque qui ei ſucceſſere; non tamen eſt diligentiæ locus; adeò diverſa & incredibilia traduntur. Alexandri magni comites in eo tractu Indiæ quem armis ſubegerant, ſcripſerunt quinque millia oppidorum fuiſſe, nullum Co minus, gentes IX, Indiamque tertiam partem eſſe terrarum omnium, multitudinem populorum innumeram, probabili ſanè ratione: Indi enim propè gentium ſoli nunquam migravere finibus ſuis.*

Pline, tome I, liv. VI, ch. 17, n.° 21, p. 317.

Inſula, 10.

Solin, qui copie très-ſouvent Pline, a ajouté après *gentes IX*, le terme *millia;* ce qui a paru au P. Hardouin une addition vicieuſe; il ne peut pas imaginer qu'il y eût plus de nations dans l'Inde que de villes; & il croit avec Sénèque, que le nombre des nations Indiennes montoit ſeulement à cent dix-huit. Solin, pour prouver ce nombre prodigieux de villes Indiennes, cite Mégaſthène & un Denys employé par le roi Ptolémée Philadelphe: Pline ſe contente d'apporter les témoignages des compagnons d'Alexandre, ſans les nommer.

C. 60. Sur le VI.e liv. de Pline, n.° 51.

C'eſt d'après Mégaſthène que Sénèque, cité par Pline, avoit avancé qu'il y avoit cent dix-huit nations dans l'Inde. L'ouvrage de Sénèque avoit pour titre, *de ſitu Indiæ.* Servius en parle dans le commencement de ſon commentaire ſur le IX.e livre de l'Énéide; ce n'étoit qu'un eſſai, ſuivant Pline qui le cite en ces termes, *Seneca etiam apud nos tentatâ Indiæ commentatione:* ce que

L. VI, c. 17, n.° 21.

que Sénèque y disoit sur le nombre des nations Indiennes, n'étoit pas bien constant, puisqu'Arrien assure que Mégasthène ne donnoit son récit que pour une conjecture. *Arrien, p. 320.*

Alexandre ayant terminé sa course glorieuse à Babylone, peu de temps après son retour des Indes, ses Généraux partagèrent entr'eux le gouvernement des provinces qu'il avoit conquises.

Pithon eut le commandement des colonies établies dans les Indes; Taxile & Porus conservèrent leurs royaumes, sous le nom de *Satrapies:* on prétend qu'Alexandre lui-même l'avoit ordonné; d'ailleurs il auroit été dangereux de vouloir déposséder des Princes puissans, établis dans des États qu'ils avoient reçus de leurs pères. *Justin, l. XII, c. 4. Dexippus, apud Phot. codex 82, p. 201. Diod. l. XVIII, n. 2 & 13.*

Seleucus s'étant rendu maître de l'Orient, se proposa de soumettre à son empire les provinces des Indes, qui aussitôt après la mort d'Alexandre, avoient secoué le joug des Macédoniens: cette révolution dans l'Inde avoit eu pour auteur un de ces hommes singuliers, nés pour changer la face de leur siècle; on l'appeloit *Sandrocottus;* il étoit d'une fort basse extraction, mais il sembloit, dit Justin, que la Divinité l'avoit destiné pour le trône, *ad regni potestatem majestate Numinis impulsus.* Il servit pendant sa jeunesse dans les armées d'Alexandre. Un jour que par sa désobéissance il avoit mis ce Prince en colère, Alexandre donna ordre de le tuer: Sandrocottus en fut averti assez à temps pour s'enfuir; s'étant trouvé fatigué par la longueur de sa course, il s'endormit, & pendant son sommeil, un lion d'une énorme grosseur s'approcha de lui, lécha la sueur qui sortoit de son corps, & l'ayant réveillé, se retira sans lui faire de mal. Justin, seul garant de cette incroyable aventure, prétend que ce prodige lui persuada qu'il étoit né pour de grandes choses. Il ramassa quelques brigands, & il leur proposa de délivrer la patrie du joug des Macédoniens; bientôt il se trouva à la tête d'une armée considérable, qui rendit la liberté aux Indiens. *Justin, l. XV, c. 4.*

Le même auteur rapporte que Sandrocottus étant occupé des préparatifs de la guerre qu'il vouloit déclarer aux gouverneurs Macédoniens, un éléphant sauvage, d'une grandeur prodigieuse, se présenta à lui, & le laissa monter sur son dos avec la même douceur que s'il eût été privé; qu'il étoit toujours à la tête

des autres éléphans, & se battoit avec le plus grand courage. Sandrocottus ayant vaincu les Macédoniens, ne laissa pas jouir long-temps les Indiens de la liberté qu'ils se flattoient de recouvrer; il se fit Roi & devint le tyran de ces mêmes peuples qui s'imaginoient ne travailler que pour eux.

Ce fut cet aventurier que Seleucus se proposa de châtier; mais ayant appris qu'il étoit à la tête d'une armée formidable, il changea de projet, & résolut de se faire ami d'un homme capable de si grandes entreprises. Une raison importante lui fit prendre ce parti: Antigone, le plus puissant de tous les Capitaines qu'Alexandre avoit laissés, ne projetoit pas moins que de s'emparer de tous les États conquis par Alexandre; ce qui engagea Seleucus à se liguer avec Lysimaque & Ptolémée, pour s'opposer à l'ambition d'Antigone. Ayant donc résolu de s'allier avec Sandrocottus, il lui députa Mégasthène, qui a rapporté qu'il avoit trouvé ce Prince à la tête d'une armée de quatre cents mille hommes: ce nombre, quelque grand qu'il soit, ne paroît pas exagéré, puisque Plutarque prétend que Sandrocottus, avec une armée de six cents mille hommes, traversa & conquit toutes les Indes. Ce Prince avoit un fils, dont parle Strabon, & qu'il nomme *Allitrochade*.

Strab. l. XV, p. 702 & 709.

Vie d'Alexandre.

Strab. l. II, p. 70.

Il y eut un traité de paix entre Seleucus & Sandrocottus. Alexandre avoit dépouillé les Ariens, de quelques pays près du fleuve Indus; Seleucus les donna à Sandrocottus, & ce Prince lui fit présent de cinq cents éléphans.

Idem, liv. XV, p. 724.

Plut. ibidem.

Il y a lieu de croire que Sandrocottus vécut toujours en paix avec Seleucus; car Athénée nous apprend que ces deux Princes étoient en relation d'amitié, & que Sandrocottus envoyoit à Seleucus des présens, qui prouvent qu'ils se faisoient confidence de leurs plaisirs les plus secrets. On ignore jusqu'où Seleucus porta son armée dans l'Inde; mais il paroît par Pline, qu'il alla plus loin qu'Alexandre.

Athénée, l. I, p. 18.

Pline, tome I, liv. VI, ch. 17, p. 318. L. XIV, c. 18.

Hégésander, cité par Athénée, rapportoit qu'Amitrochares, roi des Indes, avoit écrit au roi Antiochus, pour lui demander du vin, des figues & un Philosophe, & que ce Prince lui avoit fait réponse, *Je vous envoie du vin & des figues; mais quant au*

Σοφιστην.

Philoſophe, je ne vous en envoie point, parce qu'il n'eſt pas permis chez les Grecs de les vendre.

On ignore l'hiſtoire des Indes depuis Sandrocottus; on ſait ſeulement & très-ſuperficiellement, qu'il y eut des révolutions dans ce pays. Arſace, roi des Parthes, paſſa juſqu'aux Indes, & devint poſſeſſeur tranquille de tout le pays où Porus avoit régné. *Diod. fragm. de Valois, p. 359.*

Les Bactriens, après s'être révoltés contre les rois de Syrie, firent la guerre aux Indiens; &, ſi l'on en croit Apollodore, ils firent plus de conquêtes dans les Indes, que n'en avoient fait les Macédoniens. Ce fut Ménandre, leur quatrième Roi, qui porta ſes armes au-delà du mont Imaüs & dans l'Inde. Eucratidas, un de leurs Rois, s'empara de mille villes. *Strab. l. XV, p. 686.* *Voy. Recherch. de M. de Guign. Mém. de l'Académ. tome XXV, p. 18.*

Juſtin nous a conſervé quelques détails de la vie d'Eucratidas & de ſes guerres avec Démétrius, roi des Indes. Il étoit contemporain de Mithridate, cinquième roi des Parthes. Il fit paroître une très-grande valeur dans pluſieurs guerres qu'il eut à ſoutenir; mais lorſqu'il étoit épuiſé, Démétrius, roi des Indes, vint l'aſſiéger. Il n'avoit que trois cents hommes avec lui, & avec cette foible garniſon il ne laiſſa pas de ſe défendre ſi bien, qu'en pluſieurs ſorties, répétées coup ſur coup, il défit ſoixante mille Indiens; ce qui obligea Démétrius de lever le ſiége après cinq mois. Eucratidas fit enſuite une invaſion dans les Indes, dont il ſe rendit maître. Lorſqu'il revenoit glorieux de cette expédition, il fut aſſaſſiné en chemin par ſon fils qu'il avoit aſſocié à ſon trône. Ce Prince dénaturé oſa même avouer qu'il avoit commis ce parricide; & comme s'il eût tué un ennemi & non ſon père, il fit paſſer ſon char ſur ſon cadavre enſanglanté, & il ordonna qu'on le laiſſât ſans ſépulture. *Juſtin, l. XLI, c. 6.*

Apollodore, que nous avons cité plus haut, & qu'Aulugelle traite de *ſcriptorem celebratiſſimum*, prétendoit qu'entre l'Hydaſpe & l'Hypanis il y avoit neuf nations & cinq mille villes, dont Alexandre avoit fait préſent à Porus; mais Strabon dit qu'Apollodore exagère, & qu'il contredit les autres écrivains. *Aul. Gellius, l. XVII, c. 4.*

Il n'y eut aucune relation entre les Indiens & les Romains, tant que Rome demeura libre; à peine ſon nom étoit-il connu dans l'Inde: mais la réputation d'Auguſte étant parvenue juſque

dans ces contrées, les Rois s'empreſsèrent de faire alliance avec lui, & de lui envoyer des préſens; c'eſt ce qu'aſſurent Suétone & Eutrope.

Suet. Octav. c. 22.

Euſeb. Chron. à l'an 1991, & la note de Scalig.

Il y eut deux ambaſſades de la part des rois Indiens à cet Empereur. Pandion lui députa pour lui demander ſon alliance : mais la ſeconde ambaſſade fut beaucoup plus célèbre; Auguſte la reçut étant dans l'île de Samos. Nicolas de Damas avoit rencontré ces Ambaſſadeurs à Antioche: ils étoient porteurs d'une lettre du Roi leur maître, qui ſe nommoit le roi Porus; elle étoit écrite en grec; le prince Indien diſoit à l'empereur, que bien qu'il commandât à ſix cents Rois, il recherchoit ſon amitié avec empreſſement.

Tillem. art. 7. Strab. l. XV, p. 686 & 719.

Ces Indiens avoient avec eux un Gymnoſophiſte, nommé *Zarmar* ou *Zarmanochegas*, qui ſuivit Auguſte à Athènes, & s'y brûla par oſtentation en préſence d'Auguſte, comme avoit fait autrefois Calanus en préſence d'Alexandre. On mit ſur ſon tombeau cette inſcription : *Ici git Zarmanochegas Indien, qui, ſelon la coutume de ſon pays, s'eſt fait mourir.* C'étoit effectivement l'uſage chez ces peuples, de ſe jeter dans un bûcher, lorſqu'ils étoient las de la vie. Parmi les préſens que les ambaſſadeurs Indiens apportèrent à l'Empereur, il y avoit pluſieurs tigres, & ce furent les premiers qu'on vit en Grèce & à Rome. Pline dit que ce fut ſous le conſulat de Q. Tuberon & de Fabius Maximus, que l'on vit pour la première fois à Rome, un tigre apprivoiſé; *Divus Auguſtus, Q. Tuberone, Fabio Max. coſſ. quarto nonas maias, theatri Marcelli dedicatione, tigrim primus omnium Romæ oſtendit in cavea manſuefactum :* c'étoit l'an de Rome 743, le vingt-unième de l'empire d'Auguſte.

Dion, l. LIII.

Prideaux, hiſt. des Juifs, t. V, p. 159.

Pline, l. VIII, p. 447.

Il y a lieu de croire que ces ſix cents Rois dont parle le roi Porus dans ſa lettre à l'Empereur, étoient des Rajas ou de ces petits Princes qui gouvernoient ſous lui, dont il reſte encore en ce pays-là pluſieurs familles, qui en payant tribut & faiſant hommage au Grand-Mogol, gouvernent leurs petits États en Souverains.

Prideaux, p. 158.

Quelque temps après ce roi Porus, il y avoit dans les Indes un roi appelé *Phraortes*, qui laiſſa en mourant un jeune Prince

Philoſtrate, vie d'Apollon. l. II, c. 31.

âgé de quinze à seize ans. Ses sujets conspirèrent contre lui; il fut obligé de se réfugier chez un Prince dont les États étoient près du fleuve Hypasis. Il y fut très-bien reçu: ce Roi lui donna sa fille en mariage, & partagea son trône entre son fils & ce Prince exilé. Du mariage de la Princesse avec le fils de Phraortes, naquit un Prince qui s'appela *Phraortes*, ainsi que son aïeul; il recouvra le royaume dont son père avoit été chassé: c'est ce Prince avec lequel le fameux Apollonius de Tyanes eut des conférences. *Philostrate, vie d'Apollon, l. II, c. 32. C. 26.*

Si l'on pouvoit s'en rapporter à l'historien d'Apollonius, les Éthiopiens avoient autrefois occupé l'Inde; ils avoient été soumis au roi du Gange, qu'ils avoient tué; crime dont ils avoient été punis par les Dieux. *L. III, c. 20.*

Eusèbe, dans sa chronique, assure que les Éthiopiens, voisins de l'Égypte, étoient une colonie venue des bords de l'Indus: *Æthiopes ab Indo flumine consurgentes, juxta Ægyptum consederunt.* Philostrate paroît être dans la même opinion; ce qui est difficile à accorder avec ce que les Indiens soutenoient, que jamais ils n'avoient reçu de colonies ni n'en avoient jamais envoyé. *À l'an 401. Voy. la note de Scaliger. Diodore, l. II, n.° 23.*

Il y avoit du temps d'Apollonius, un roi de l'Inde au-delà du Gange, qui s'appeloit *Néogynde*. La cinquante-neuvième lettre parmi celles d'Apollonius, est écrite à ce Prince par Garmus, roi des Babyloniens, qui lui déclare que les prétentions qu'il croit avoir sur les États dépendans du royaume de Babylone, sont mal fondées. *P. 403.*

Les victoires que Trajan remporta sur les Daces & sur plusieurs autres peuples, firent un tel éclat dans le monde, que beaucoup de peuples, parmi lesquels on compte les Indiens, lui envoyèrent des députés. *Dion, liv. LXVIII. Voy. Tillemont, art. 17.*

Eusèbe rapporte que ce Prince avoit établi une flotte sur la mer Rouge, pour ravager les Indes, *In mari Rubro classem instituit, ut per eam Indiæ fines vastaret;* mais Scaliger, fondé sur l'autorité de Dion, assure que ce ne fut qu'un projet qui ne fut jamais exécuté. Il est très-possible que la crainte qu'en eurent les Indiens, les ait déterminés à rechercher l'amitié de ce Prince. *À l'an 2108.*

Il est parlé de plusieurs rois Indiens dans le Périple de la mer

V. Tillem. art. d'Adr. n.° 20, & note 24. Rouge, qui porte le nom d'Arrien ; mais on ne convient pas que ce ſoit le fameux Arrien de Nicomédie, quoique ces deux auteurs aient été à peu près contemporains : ces Rois ſont nommés *Sarragan, Sandanes, Acabare, Uppare, Callième, Dèce, Probote & Pandion.*

Fabric. bibl. Græca, lib. IV, c. 8, n.os 9 & 10.

Tillem. art. 8. La réputation de la vertu de l'empereur Tite-Antonin étoit tellement étendue, que l'on attribue à l'amour que l'on avoit pour un Prince ſi équitable, les ambaſſades qu'il reçut de l'Hyrcanie, de la Bactriane & des Indes.

Idem, art. 9.

Après que l'empereur Aurélien eut vaincu Zénobie & pris Palmyre, tous les peuples de l'orient & du midi, les Blemmies, les Auxumites, ceux de l'Arabie heureuſe, les Bactriens, les Ibériens, les Sarraſins, les Albaniens, les Arméniens, les Éthiopiens, les Indiens & les Chinois mêmes, lui envoyèrent des députés & des préſens.

Vita Conſtant. l. IV, c. 50. L'empereur Conſtantin reçut auſſi ces mêmes honneurs des barbares. Eusèbe rapporte que les Indiens lui envoyèrent divers préſens par leurs ambaſſadeurs, des pierres précieuſes, des animaux rares, & qu'ils lui faiſoient dire qu'ils honoroient ſes portraits, qu'ils lui érigeoient des ſtatues, & qu'ils le reconnoiſſoient pour leur Roi & leur Empereur ; ce qui aſſurément, ajoute M. de Tillemont, ne doit pas ſe prendre à la rigueur.

Hiſt. du bas Emp. t. I, l. V, n.° 35, p. 552.

Vie de Conſtantin, artic. 72, p. 255.

C'eſt la première fois qu'il y ait eu des relations entre les princes Chrétiens & les Indiens, & c'eſt auſſi à cette époque que M. de Burigny termine ſes recherches ſur les Indes.

RÉFLEXIONS

Sur un paſſage de Plaute qui a rapport à l'hiſtoire de Sicile.

ON ne s'attend pas ordinairement à trouver dans les poëtes, des faits importans ſur l'hiſtoire générale, qui aient été oubliés par les hiſtoriens; il y en a cependant des exemples, & Plaute en fournit un très-ſenſible, qui n'a pas échappé aux yeux de M. de Burigny.

Dans les Menechmes, Plaute fait ainſi parler la courtiſane Érotium à Menechme-Soſicles, qu'elle imagine être l'autre Menechme ſon amant:

Non ego te novi Menæchmum Moſcho prognatum patre! *Actu II. ſc. III, verſ. 56.*
Qui Syracuſis perhibere natus eſſe in Sicilia,
Ubi rex Agathocles regnator fuit & iterum Pinthia,
Tertium Liparo, qui in morte regnum Hieroni tradidit;
Nunc Hiero eſt.

C'eſt la véritable leçon de ces vers; c'eſt ainſi qu'ils ſe trouvent dans les éditions de Taubman, de Boxhornius, dans un très-grand nombre d'autres, & enfin dans le beau manuſcrit de la bibliothèque du Roi, numéro 7889.

Il eſt vrai que dans une édition de la comédie des Menechmes, faite à Paris l'an 1521, chez Libert, on trouve, au lieu de *Pinthia, Panthia*, leçon qu'a ſuivie Camérarius; mais cette variante n'influe en rien ſur le ſens du texte.

Il eſt queſtion dans ces vers, de faire le dénombrement des derniers rois ou Princes de Syracuſe. Érotium en nomme quatre, Agathocle, Pinthias, Liparon, Hiéron. Les rois Agathocle & Hiéron ſont très-connus; la tyrannie du premier & le ſage gouvernement de l'autre, ſont très-bien détaillés dans Diodore, Juſtin, Polybe & Tite-Live: quant à Pinthias & Liparon, les hiſtoriens n'en font aucune mention. Voici l'abrégé de ce que nous ſavons du gouvernement de Syracuſe, depuis Agathocle juſqu'à Hiéron.

Diod. l. XXI. Agathocle ayant fini ſa tyrannie, Mœnon entreprit de ſe faire roi de Syracuſe. Les Syracuſains, commandés par Icétas, leur *L. XXII.* Préteur, s'oppoſèrent à ſes entrepriſes. Thynion, quelque temps après, chaſſa Icétas. Soſtrate voulut partager avec Thynion le gouvernement de l'État. Les Carthaginois, profitant de cette diviſion, vinrent aſſiéger Syracuſe. Pour lors Thynion & Soſtrate jugèrent qu'ils étoient perdus, s'ils ne ſe réuniſſoient contre l'ennemi commun; ils appelèrent Pyrrhus à leur ſecours: il ne fut pas long-temps en Sicile ſans ſe défier d'eux. Soſtrate jugea à propos *Plut. vie de Pyrrhus.* de ſe retirer: Thynion, plus hardi, eut ſujet de ſe repentir de n'avoir pas pris la même précaution; Pyrrhus le fit tuer.

Ayant été obligé d'abandonner la Sicile, il y eut de grands *Polybe, liv. I, p. 8.* mouvemens dans l'île: les Syracuſains choiſirent pour com- *Juſtin, l. XXIII, c. 4.* mandans Artémidore & Hiéron; ce dernier, quoique très-jeune encore, *νέος κομιδῆ*, dit Polybe, fit paroître tant de ſageſſe & de talens, que peu de temps après les Syracuſains le choiſirent pour leur roi.

Il n'eſt fait aucune mention ni de Pinthias ni de Liparon dans aucun hiſtorien; il eſt bien vrai que du temps d'Icétas il y avoit *Diod. l. XXII.* un tyran appelé *Phintias*, qui bâtit une ville nommée *Phintiade*, & qui fut en guerre avec Icétas; mais ce Prince régnoit à Agrigente, & ne peut par conſéquent être le Pinthias de Plaute, puiſque celui-ci étoit prince de Syracuſe. Il ſeroit abſurde de ſuppoſer que Plaute ſe ſoit trompé; la Sicile étoit pour lors trop connue des Romains, & il y avoit trop de liaiſon entre Syracuſe & Rome pour que cette ſuppoſition puiſſe être admiſe; d'autant plus que Plaute & Hiéron étoient contemporains. Plaute mourut, ainſi que nous l'apprend Ciceron *(a)*, ſous le conſulat de P. Claudius & de L. Porcius, c'eſt-à-dire l'an de Rome 570, cent quatre-vingt-quatre ans avant J. C. La chronique d'Euſèbe le fait mourir plus tôt, elle aſſigne la mort de ce Poëte à la première année de la CXLV.^e Olympiade, qui concourt avec la cinq cents cinquante-quatrième année de Rome, & la deux centième avant notre ère. Quant à *L. XXIV, n. 4.* Hiéron, Tite-Live aſſure qu'il eſt mort ſous le conſulat de Titus

(a) Nam Plautus, P. Claudio, L. Porcio, mortuus eſt Catone cenſore. Brutus, n. 15.

Sempronius

Sempronius Gracchus, & de Q. Fabius Maximus III, l'an de Rome 539, & deux cents seize ans avant J. C.

Il est constant par ces calculs, dont on ne peut contester la certitude, que le roi Hiéron & Plaute ont vécu la plus grande partie de leur vie dans le même temps; il est d'ailleurs très-certain que les Menechmes furent composés pendant le règne d'Hiéron, *nunc Hiero est*, dit Plaute.

On ne peut donc pas douter de ce qu'il avance devant le peuple Romain, comme étant d'une notoriété publique. M. de Burigny est porté à croire que ce fut après que Pyrrhus eut abandonné la Sicile, que Pinthias & Liparon eurent part au gouvernement de Syracuse. Plaute paroît l'insinuer, lorsqu'il dit qu'Hiéron fut roi après la mort de Liparon. Fazelle n'a connu ni Liparon, ni Pinthias, & M. de Burigny avoue que ce passage de Plaute ne lui étoit pas présent, lorsqu'il travailloit à l'histoire de Sicile qu'il a donnée au public.

Ces vers de Plaute ont fait faire, aux plus célèbres Commentateurs, des suppositions absurdes; Lambin, après Hermolaus Barbarus, change le texte, & croit que Plaute avoit écrit: *Ubi rex Agathocles regnator fuit & iterum Pythia tertium Olympia; qui in morte regnum Hieroni tradidit.* Comme si le Poëte avoit voulu dire que le roi Agathocle avoit remporté deux victoires aux jeux Pythiques, & trois aux jeux Olympiques. Mais outre qu'il y a beaucoup de hardiesse d'insérer des mots dans le texte sans être appuyé de l'autorité d'aucun manuscrit, la phrase, de la manière dont la lit Lambin, ne peut guère subsister sans le verbe qui seroit nécessaire pour désigner les victoires d'Agathocle.

Opérarius, qui a travaillé à l'édition du Plaute à l'usage du Dauphin, a jugé que l'interpolation d'*Olympia* n'étoit pas soutenable, & quoiqu'il croie qu'il ne s'agit que d'Agathocle dans ce passage, il veut qu'on laisse *Liparo*, & il suppose que la courtisane Érotium a voulu faire entendre que ce Roi avoit remporté le prix des jeux à Lipari, où il convient qu'il n'y en a jamais eu; mais il prétend que c'est une ignorance convenable dans la bouche d'une femme telle qu'Érotium.

Enfin Petit a cru que Plaute avoit voulu caractériser Agathocle, *Dans l'édition de Boxhornius.*

& qu'au lieu de *Pinthia* & *Liparo*, il falloit lire *Plinthias* & *Lyparos*; & que par ces épithètes Plaute avoit voulu désigner que le roi Agathocle avoit d'abord été potier de terre, & ensuite cruel; mais sans examiner si cette construction, *iterum plinthias*, n'est pas absurde, il suffit qu'un changement si bizarre ne soit fondé sur aucun manuscrit.

Mais ce qui détruit invinciblement l'opinion de ceux qui croient qu'il n'est question, dans les vers de Plaute, que d'Agathocle & d'Hiéron, c'est que Plaute, tout contemporain qu'il étoit d'Hiéron, auroit avancé une fausseté manifeste: car en expliquant le texte dont il s'agit comme Lambin, Petit & Opérarius, il en résulte que le roi Hiéron a été le successeur immédiat d'Agathocle, ce qui est absolument contraire à la vérité historique; Hiéron étoit dans sa première jeunesse, lorsqu'il fut nommé à la préture de Syracuse; ce ne fut qu'après la retraite de Pyrrhus.

Avant que Pyrrhus entrât en Sicile, Thynion & Sostrate gouvernoient Syracuse; Icétas y avoit commandé avant eux l'espace de neuf ans, & Mœnon avoit cherché à en être le tyran après la mort d'Agathocle. Ainsi, lorsque ce Prince mourut, Hiéron n'étoit pas sorti de l'enfance, & Agathocle, qui vouloit perpétuer la royauté dans sa famille, n'avoit garde de donner le royaume à un enfant. Aussi Lambin convient-il que l'explication qu'il donne au passage de Plaute, ne peut s'accorder avec l'histoire, & c'est ce qui l'auroit dû convaincre que sa correction & son interprétation ne devoient pas être admises.

Diod. l. XXII. L. XXI.

Hist. Julia, t. II, p. 419 & 420.

Reineccius est le seul, que je sache, qui ait vu une succession des rois de Syracuse dans ces vers de Plaute; mais l'explication qu'il en donne ne peut pas s'accorder avec les auteurs sur lesquels il se fonde. Il prétend que Pinthias étoit fils d'Agathocle, & Liparon son petit-fils, par Archagathus son père; & qu'après la mort d'Agathocle, Liparon fit la guerre à son oncle, le tua & s'empara du royaume.

Il s'est cru obligé d'arranger ainsi ces évènemens, afin que Pinthias & Liparon se trouvassent dans l'ordre des rois de Sicile; mais Justin contredit ouvertement ce système, puisqu'il suppose que le fils d'Agathocle, que Reineccius, sans aucune preuve, appelle

Pinthias, fut tué par ſon propre neveu du vivant même du vieux Agathocle. D'ailleurs il eſt conſtant, par Diodore, que le petit-fils d'Agathocle, qui fit périr ſon oncle, s'appeloit Archagathus, ainſi que ſon père, & non Liparon, & que l'oncle ſe nommoit Agathocle, ce qui n'a aucun rapport avec Pinthias. Ainſi tout ce que dit Reineccius n'eſt qu'une conjecture, détruite par les auteurs originaux; & il nous reſte à conclure que les vers de Plaute n'ont jamais été bien entendus. *Diod. l. XXI.*

MÉMOIRE
SUR
M. VALÉRIUS MESSALA, AMI D'AUGUSTE,
Homme de Lettres & protecteur des Savans.

C'EST un devoir des gens de Lettres, de faire connoître les hommes illuſtres qui ont aimé les Sciences & honoré les Savans; & ſi l'injure des temps les a fait tomber dans l'oubli, ils doivent leur rendre la célébrité qu'ils avoient méritée.

Meſſala fut un de ceux qui ont droit à cette ſorte de reconnoiſſance; & c'eſt ce qui a engagé M. de Burigny à recueillir en ſa faveur, tous les témoignages de l'antiquité.

M. Valérius Meſſala étoit d'une des plus illuſtres familles de Rome; il deſcendoit de P. Valérius Voléſus, qui vint s'établir à Rome avec le roi Tatius, lorſque cette ville ne faiſoit que de naître: c'étoit un Sabin de la première diſtinction; il avoit contribué plus que perſonne, dit Plutarque, à procurer la paix entre les Romains & les Sabins, & à unir les deux peuples; ce fut lui qui ménagea un accommodement entre les deux Rois. *Den. d'Halic. liv. II, ch. 10; l. IV, c. 10. Vie de Publicola.*

Publius Valérius fut ſurnommé Publicola: un de ſes deſcendans, fut Conſul avec Brutus, après la démiſſion de Collatinus, l'année qui ſuivit l'expulſion de Tarquin le ſuperbe.

De ces deux hommes célèbres deſcendoit la famille Valéria: il n'y en a point eu de plus illuſtrée dans la république Romaine, comme on peut s'en convaincre aiſément par l'inſpection des faſtes conſulaires. Feſtus a cru que le premier Dictateur qui fut établi

Livius, l. II, n.° 18. Voy. la note de Sigonius.

à Rome l'an 253, huit ans après le commencement de la République, étoit de la famille Valéria; mais Tite-Live n'en convient pas & laiſſe le fait en doute.

Cette famille avoit deux principaux ſurnoms, qui lui étoient extrêmement honorables; l'un étoit *Corvus* ou *Corvinus*, & l'autre *Meſſala*.

T. Liv. l. VII, n.° 26. Eutrop. l. II, n.° 3.

C'étoit une tradition à Rome, que lorſque le conſul Camille faiſoit la guerre aux Gaulois, l'an 405, un homme de cette nation, remarquable par ſa grande taille & par la beauté de ſes armes, fit demander aux Romains par un interprète, s'il y avoit quelque ennemi qui eût aſſez de hardieſſe pour haſarder de ſe battre ſeul avec lui. M. Valérius étoit pour-lors Tribun militaire; il demanda la permiſſion de combattre le barbare, & l'ayant obtenue, il alla à ſa rencontre. On rapporte que dès que le combat fut engagé, un corbeau vint ſe poſer ſur le caſque de M. Valérius, d'où avec ſon bec & ſes ſerres il creva les yeux du Gaulois, que le Romain tua ſans peine. Cette mémorable aventure lui fit donner le ſurnom de *Corvus*, & ſa poſtérité s'eſt fait un honneur de le porter.

A. Gell. l. IX, c. 11.

Aulu-gelle, qui confirme cette hiſtoire, ajoute que l'empereur Auguſte fit ériger à Valérius Corvinus une ſtatue dont le caſque portoit un corbeau. L'intention d'Auguſte étoit, ſans doute, d'honorer Meſſala, un de ſes meilleurs amis.

Comme la mort du Gaulois avoit occaſionné une victoire complète, le peuple Romain, par reconnoiſſance, nomma Conſul M. Valérius dans les comices ſuivans; ce qui étoit d'autant plus honorable qu'il n'avoit que vingt-trois ans. Il remplit ſi bien les eſpérances qu'on avoit conçues de lui, qu'il fut ſix fois Conſul; & avant Marius, jamais aucun Romain n'avoit été autant de fois décoré de cette ſuprême dignité.

Plutarque, vie de Marius.

Le ſurnom de *Meſſala* avoit été donné à un Valérius, parce qu'il avoit pris la ville de Meſſine en Sicile. On l'appela d'abord *Meſſana* & par corruption *Meſſala*, & ce nom reſta à la branche des Valérius, qui deſcendoit de lui. L'hiſtoire ne nous apprend aucune circonſtance du ſiége de Meſſine; mais Sénèque & Macrobe aſſurent que ce fut la priſe de cette ville qui lui fit donner le nom de *Meſſala*.

Senec. de Brev. vitæ, c. 13. Macrob. Saturn. l. I.

Tels furent les ancêtres de M. Valérius Meſſala Corvinus, dont M. de Burigny ſe propoſe de donner la vie. Il naquit l'an de Rome 695, cinquante-neuf ans avant l'ère Chrétienne, la même année que Tite-Live. *Euſeb. Chron.*

L'éloquence donnoit pour-lors la plus grande conſidération; Meſſala en fit ſon étude & s'y rendit très-célèbre. Horace lui donne l'épithète de *diſert* & le met au premier rang des orateurs de ſon temps:

Conſultus juris & actor
Cauſarum mediocris abeſt virtute diſerti
Meſſalæ.
Sed tamen in pretio eſt.

Tibulle le peint comme dominant dans le barreau, & décidant du ſort des accuſés par la force de ſon éloquence:

Nam quis te majora gerit caſtriſve, forove! *Tibul. l. IV, Panegyricus.*
Nam ſeu diverſi fremat inconſtantia vulgi,
Non alius ſedare queat: ſeu judicis ira
Sit placanda, tuis poterit miteſcere verbis.

Tibère le choiſit pour ſon maître & pour ſon modèle: *In oratione latina*, dit Suétone, *ſecutus eſt Corvinum Meſſalam, quem ſenem obſervaverat.*

Pline le jeune en fait un grand éloge; Quintilien célèbre ſa clarté; l'auteur du livre *de cauſis corruptæ eloquentiæ*, en fait un parallèle avec Ciceron; il lui donne la préférence, à certains égards, ſur le Prince des orateurs: *Cicerone mitior Corvinus & dulcior & in verbis magis elaboratus.* On lui a reproché de commencer preſque tous ſes exordes par ſe plaindre de ſa ſanté. *Epiſt. 3, l. V.* *Quinil. l. 1, ch. 7, p. 60.* *De cauſ. corrup. eloq. n.° 20.*

Meſſala, ſuivant l'uſage des Romains, fut avocat & homme de guerre. On ignore le détail de ſes premières campagnes; on ſait ſeulement qu'il ſe vantoit d'avoir ſervi ſous Caſſius, le compagnon de Brutus, & qu'il n'en parloit jamais ſans le nommer ſon Général: *Meſſala Corvinus imperatorem ſuum Caſſium prædicabat.* On en doit conclure qu'il avoit ſuivi le parti de la République *Tacite, Annal. l. IV, c. 34.*

jusqu'à ce qu'elle eût été anéantie par les Triumvirs; aussi mérita-t-il d'être compris par Marc-Antoine dans cette horrible proscription qui fit périr Ciceron & les plus honnêtes gens de Rome. Il eut le bonheur d'échapper à la fureur de ceux qui le cherchoient pour le tuer, & dans la suite il eut l'adresse d'acquérir la protection d'Octavien, qui charmé de son mérite, le mit au nombre de ses meilleurs amis, & le fit parvenir aux plus grands honneurs.

Dion, l. XLVII, p. 380.

Messala avoit suivi le parti de Brutus & de Cassius jusqu'à leur mort, mais ne voyant plus de ressource pour la République, il se rangea du côté d'Octavien, auquel il demeura attaché toute sa vie; c'est ce qui est confirmé par Velléius Paterculus, qui nous apprend à ce sujet, des détails curieux: *Protinus Messala fulgentissimus juvenis, proximus in illis castris Bruti Cassiique auctoritati, cùm essent qui eum ducem poscerent, servari beneficio Cæsaris maluit quàm dubiam spem armorum tentare ampliùs: nec aut Cæsari quidquam ex victoriis suis fuit lætius quàm servasse Corvinum; aut majus exemplum hominis grati ac pii quàm Corvinus in Cæsarem fuit.*

Pighius, ann. 722.

L. II, c. 71.

Octavien lui procura d'abord la dignité d'Augure: son père l'avoit été pendant cinquante-cinq ans. Octavien & Antoine étant devenus ennemis irréconciliables, le Sénat se déclara pour Octavien. Antoine devoit être Consul avec Octavien l'an 723, il fut privé de cette dignité, & Messala fut élu à sa place; c'étoit l'année de la fameuse bataille d'Actium. Il accompagna Octavien; ce fut lui qui extermina les restes du parti d'Antoine. Il est vrai que la manière dont il s'y prit, ne fait pas honneur à sa bonne foi. Dion rapporte qu'Antoine & Cléopatre furent abandonnés de presque tous leurs partisans, après qu'ils eurent été vaincus à Actium; que les gladiateurs leur restèrent fidèles, & qu'ils ne voulurent entendre à aucune proposition d'accommodement; que lorsqu'ils eurent appris la mort d'Antoine, il y eut une capitulation; Didius leur promit qu'ils changeroient d'état; Messala n'y eut aucun égard, & les fit tous massacrer.

Dion, l. XLIX, p. 458. Macr. Saturn. l. I, p. 113.

Dion. liv. L, pag. 485; & liv. XLVII, p. 380.

L. LI, p. 512.

Après que le temps de son consulat fut expiré, il alla commander en Syrie. Le poëte Tibulle devoit l'accompagner, mais il tomba malade en chemin, & c'est ce contre-temps qui donna occasion à la troisième élégie du premier livre de Tibulle:

Ibitis Ægeas ſine me, Meſſala, per undas;
O utinam memores ipſe cohorſque mei!

Et comme s'il eut dû mourir de la maladie qui le retenoit en Illyrie, il fit lui-même ſon épitaphe dans cette pièce:

Hîc jacet immiti conſumptus morte Tibullus,
Meſſalam terrâ dum ſequiturque mari.

Après avoir commandé dans l'Aſie, Meſſala fut envoyé dans l'Aquitaine, pour faire rentrer dans le devoir les peuples qui s'étoient révoltés. L'Aquitaine comprenoit tous *les pays renfermés entre les Pyrénées, le Rhône, la Loire & l'Océan.* Meſſala avoit déjà donné des preuves de ſa valeur dans la victoire qu'il avoit remportée contre les Salaſſes. On ne ſait pas le détail de ce qui ſe paſſa dans l'expédition d'Aquitaine; mais on ſait qu'il en ſubjugua les peuples, & qu'il en triompha. On lit dans les faſtes triomphaux, *M. Valerius M. F. M. N. Meſſala Corvinus Procoſ. ex Gallia VII kal. octobris.* Cette année 726 des faſtes, répond à l'an 727 de l'ère de Varron, dans laquelle Céſar Octavien fut Conſul pour la ſeptième fois, & Agrippa pour la troiſième.

Strab. l. IV, p. 189.

Dion, l. XLIX, p. 474.

Pighius, t. II, p. 31.

Tibulle a célébré ce triomphe en pluſieurs endroits de ſes ouvrages. On peut voir dans le panégyrique de Meſſala, qui commence le quatrième livre des poëſies de Tibulle, les parties militaires dans leſquelles excelloit ce Général, & le détail des pays où il a remporté des victoires. *(a)*

L. I, eleg. 7; l. II, eleg. 1.

Six ans après la bataille d'Actium, & deux ans après le triomphe de Meſſala, l'empereur Auguſte jugea à propos d'établir à Rome une nouvelle magiſtrature, ſous le titre de préfet de Rome, dont le droit étoit de punir arbitrairement & ſans délai,

Euſeb. Chron.

La Bléterie, notes ſur la vie d'Agricola, p. 179.

(a) Nam te non alius belli tenet aptiùs artes,
Quà deceat tutam caſtris præducere foſſam;
Nam bellis experta cano, teſtis mihi victæ
Fortis Iapidiæ miles, teſtis quoque fallax
Pannonius, gelidas paſſim diſjectus in Alpes
Teſtis Arupinis & pauper natus in armis.

non-seulement les esclaves, mais aussi les citoyens turbulens, auxquels une justice lente & embarrassée de formalités, n'inspireroit pas assez de terreur; il confia cette place à Messala, qui abdiqua au bout de six jours *(b)*, *incivilem potestatem esse contestans*, comme on lit dans Eusèbe. Quoiqu'on lise dans tous les manuscrits *incivilem*, Scaliger a cru qu'il falloit y substituer *invecilem*, *id est imbecillem*, *sese potestati contestans*, parce que Messala étoit trop âgé pour pouvoir remplir les fonctions d'une charge si pénible: sur quoi M. de Burigny remarque que Messala n'avoit pas encore quarante ans lorsque cette dignité lui fut donnée, & qu'il n'est pas à présumer qu'un homme né avec de si grands talens, qui avoit commandé des armées, n'eût pas les qualités suffisantes pour être Intendant de police. Il paroît plus naturel de croire que Messala ayant été élevé dans les principes de la liberté, se dégoûta bientôt d'une place dont l'emploi, trop despotique, étoit peu conforme aux loix, & capable d'alarmer le peuple & d'indisposer les Préteurs, dont elle diminuoit la juridiction.

Note au nombre 1991.

Il abdiqua donc, parce qu'il regardoit cette magistrature comme contraire à la liberté des citoyens, *incivilem.* Il fallut chercher un prétexte auprès d'Auguste; Messala lui représenta qu'il n'entendoit rien à ces fonctions; c'est ce que Tacite insinue, lorsqu'il assure que Messala se défit de cette charge, *quasi nescius exercendi.*

Ce trait de sa vie devoit lui faire honneur auprès de ceux qui conservoient encore quelque amour pour le gouvernement républicain. Aussi jouissoit-il d'une grande réputation de probité, & Casaubon ne doute pas que ce ne soit lui dont parle Perse dans ces vers, où après avoir blâmé un des descendans de Messala, il fait le portrait d'un homme parfait:

Quin damus id Superis de magna quod dare lance
Non possit magni Messalæ lippa propago;
Compositum jus, fasque animi, sanctosque recessus
Mentis, & incoctum generoso pectus honesto.

(b) Mox rerum potitus, ob magnitudinem populi ac tarda legum auxilia sumpsit è Consularibus, qui coerceret servitia, & quòd civium audacia nisi vim metuat, primusque Messala Corvinus eam potestatem & paucos intra dies finem accepit, quasi nescius exercendi. Tacite, Annal. l. VI, n.° 11.

Il est

Il eſt repréſenté, dans Tacite, comme un homme ſans reproche. Il donna des preuves de ſon attachement pour Auguſte, en ſe chargeant de lui donner le nom de *père de la patrie*, de la part du Sénat. *Incorruptâ vitâ & facundiâ, Tacite, Ann. l. XI, n.° 6. Suétone, c. 58.*

Ayant renoncé aux honneurs, il paſſa le reſte de ſa vie dans l'étude des Lettres, & dans la plus grande union avec les Savans les plus illuſtres. Il jouiſſoit d'une très-grande fortune, &, ſuivant Caſaubon, lorſqu'on vouloit déſigner un homme riche, on lui donnoit le nom de *Meſſala*, ce qu'il prétend prouver par ce vers de Martial: *Sur Perſe, p. 223.*

Marmora Meſſalæ findit caprificus.

Ce fut après ſa retraite que Tibère, jeune pour lors, le cultiva, & le prit pour ſon maître en éloquence. L'attachement qu'il avoit pour l'empereur Auguſte ne le rendit jamais un bas courtiſan, & dans ſes écrits il ne craignit pas de rendre juſtice aux grands hommes qu'Auguſte avoit eu pour ennemis.

Cremutius Cordus, qui, ſous l'empire de Tibère, fut la victime de la généroſité avec laquelle il avoit oſé louer Brutus & Caſſius, ſe juſtifia, avant que de mourir, par l'exemple d'Aſinius Pollion & de Meſſala: « l'un & l'autre, dit-il, malgré leur liberté, ſont parvenus au comble des honneurs & des richeſſes: » *uterque opibus atque honoribus perviguere.* *Tac. Annal, l. IV, c. 34.*

Tibulle & Horace étoient les plus intimes amis de Meſſala; il alloit ſouvent chez eux, faire un repas frugal & philoſophique. Tibulle ſe flattoit qu'il le viendroit voir à ſa campagne, où ſa chère Délia l'aideroit à faire les honneurs à un hôte de cette importance:

Huc veniet Meſſala meus, cui dulcia poma
Delia ſelectis detrahet arboribus;
Et tantum venerata virum, hunc ſedula curet,
Huic paret, atque epulas ipſa miniſtra gerat.

Eleg. 5. liv. I. Voy. auſſi la 8.e pièce du liv. IV.

Rien n'approche du reſpect de Tibulle pour Meſſala; il le repréſente comme le plus grand homme de ſon ſiècle:

Te, Meſſala, canam, quanquam me cognita virtus
Terret, ut infirmæ nequeant ſubſiſtere vires.

L. IV, Panegyr. ad Meſſalam.

Horace, dans une de ſes odes, nous apprend que Meſſala venoit manger chez lui, & qu'un excellent vin & des diſcours philoſophiques rendoient ces repas délicieux :

Ode 15, l. III.

Deſcende, Corvino jubente,
Promere languidiora vina ;
Non ille, quanquam Socraticis madet
Sermonibus, te negliget horridus.

C'eſt aux diſcours Socratiques qui ſe tenoient dans ces agréables repas, qu'Horace fait alluſion dans la ſatyre où il expoſe les ſujets qui ſe traitoient à ſa table :

Satyre 6, l. II, v. 70.

Ergo
Sermo oritur non de villis domibuſve alienis,
Nec malè necne Lepos ſaltet ; ſed quod magis ad nos
Pertinet & neſcire malum eſt, agitamus, utrumne
Divitiis homines an ſint virtute beati,
Quidve ad amicitias uſus rectumve trahat nos,
Et quæ ſit natura boni ſummumque quid ejus.

On ne peut pas douter que Virgile n'ait été en grande liaiſon avec Meſſala ; c'eſt à lui qu'eſt adreſſé le poëme connu ſous le nom de *Ciris*, que Sénèque & de très-habiles critiques, parmi leſquels on peut nommer Joſeph Scaliger, prétendent être de Virgile. Ne diſſimulons cependant pas qu'il y a de grandes raiſons de douter que ce petit poëme ſoit du Prince des poëtes latins ; mais cette queſtion eſt étrangère à notre ſujet.

Epiſt. 92.

Vid. hiſt. Virg. du P. de la Rue.

Meſſala dirigea les études du jeune Ovide ; c'eſt lui-même qui nous l'apprend dans une lettre à Meſſalinus, fils de ce grand homme :

Nec tuus eſt genitor nos inficiatus amicos,
Hortator ſtudii, cauſaque faxque mei.

L. IV, de Ponto, eleg. 16.

C'eſt ce même Meſſalinus qu'Ovide appelle ailleurs,

Pieridum lumen præſidiumque fori.

Tom. I, lib. X, c. 22, p. 555.

Pline en parle comme d'un homme voluptueux, qui avoit

inventé des ragoûts, & dont la mort fut singulière. Il s'étoit fait appliquer des sangsues: leur tête resta dans la plaie, ce qui causa une inflammation dont il mourut. *Plin. tom. II, lib. XXXII, c. 10, p. 589.*

C'est un grand préjugé contre cette immortalité que tous les écrivains se promettent, de voir que Messala ayant beaucoup écrit, & de façon à s'être acquis l'estime de son siècle, il ne nous reste aucun de ses ouvrages.

Il avoit travaillé sur l'histoire. L'on apprend de Plutarque, dans la vie de Brutus, qu'il avoit fait le récit de la bataille de Philippes & des derniers momens de Cassius & de Brutus. Pline cite les volumes que Messala avoit faits *de familiis*. On voit dans Quintilien, que Messala avoit travaillé sur l'alphabet, & il donne un extrait de ce qu'il avoit dit sur la lettre *S*. *T. II, l. XXXV, c. 2, p. 680.* *Quintil. l. I, cap. 7.*

Mais ce qui l'avoit rendu le plus recommandable, c'est son éloquence. Nous avons déjà rapporté quelques-uns des éloges qu'elle lui avoit attirés; nous rappellerons les suffrages de trois hommes dont les décisions font loi: le premier sera celui de Ciceron, que l'on peut regarder comme le meilleur juge en cette matière; il parle de Messala dans une lettre à Brutus, & il n'est pas possible d'en faire un plus bel éloge: *Cave enim existimes, Brute, (quanquam non est necesse ea me ad te, quæ tibi nota sunt, scribere) sed tamen tantam omnium laudum excellentiam non queo silentio præterire. Cave putes probitate, constantiâ, curâ, studio Reipublicæ quidquam illi esse simile; ut eloquentia, quâ mirabiliter excellit, vix in eo locum ad laudandum habere videatur; quanquam in hac ipsa sapientia plus apparet: ita gravi judicio multâque arte se exercuit in verissimo genere dicendi.* On peut voir la suite de cette lettre, qui nous apprend que Ciceron avoit autant d'estime que d'amitié pour Messala, & qu'il ne pouvoit pas finir lorsqu'il s'agissoit de louer les talens & la vertu de ce jeune homme. *Ep. 15, t. VII, p. 2163.*

Sénèque le père en parle[a] comme de l'écrivain le plus pur de son siècle: *Fuit autem Messala exactissimi ingenii in omnes quidem studiorum partes; latini utique sermonis observator diligentissimus.* Sénèque le philosophe l'appelle[b] *virum disertissimum.*

Festus[c] & Aulu-Gelle[d] ont conservé quelques fragmens des

[a] *Controv. 12, l. II, p. 507.*
[b] *De morte C. Cæs. p. 279.*
[c] *Festus, l. XI, p. 216 & 226; l. XVII, p. 502 & 523.*
[d] *Aulus-Gellius, l. XIII, c. 14.*

ouvrages de Meſſala ſur les Augures; mais il eſt conſtant que ces traités n'étoient point de notre Meſſala, mais de ſon père, qui fut Conſul l'an 700 avec Domitius; c'eſt ce qu'aſſure poſitivement Macrobe, & à quoi n'a pas fait attention Gerard Voſſius, lorſqu'il a donné à notre Meſſala les écrits ſur les Auſpices.

De Hiſt. Latin. l. I, c. 18.

M. de Burigny ne met pas entre les ouvrages de Meſſala, le petit livre qui a pour titre, *Meſſalæ Corvini ad Octavianum Auguſtum de progenie ſuâ libellus, in quo ſimul & prima urbis regimina ab exordio breviſſimè exponuntur.* Ce traité qui a été donné au public la première fois par Jacques Bedrote, à Mayence, en 1540, & que l'on a réimprimé en Angleterre, à la fin d'Eutrope, eſt regardé par tous les critiques comme un ouvrage ſuppoſé.

Les dernières années de Meſſala ſont une triſte preuve de la misère attachée à la condition humaine: cet homme ſi célèbre, que ſon ſiècle regardoit comme un des plus beaux eſprits de Rome, eut le malheur de perdre la mémoire, *memoriam ac ſenſum*, deux ans avant que de mourir, de manière qu'à peine pouvoit-il joindre deux mots enſemble; c'eſt ce qu'on lit dans la chronique d'Eusèbe. Pline ajoute qu'il oublia même ſon nom. Il lui ſurvint un ulcère; ce qui lui fit prendre la réſolution de finir ſes jours en ceſſant de manger : il avoit pour-lors ſoixante & douze ans.

Plinius, t. I, l. VII, c. 24, p. 388.

C'étoit, ſelon Eusèbe, l'année qui précéda la mort de l'empereur Auguſte; mais il paroît qu'il y a de l'erreur dans ce que dit ici Eusèbe, & que Meſſala mourut pluſieurs années avant Auguſte. L'auteur du Dialogue des cauſes de la corruption de l'éloquence, peu éloigné du règne d'Auguſte, aſſure que Meſſala mourut vers le milieu du règne de ce Prince: *Nam Corvinus in medium uſque Auguſti principatum duravit.* Et ce qui démontre encore l'erreur d'Eusèbe, c'eſt qu'il eſt conſtant que Meſſala eſt mort avant que le poëte Ovide fût exilé; puiſqu'en écrivant à ſon fils, Ovide parle des regrets que cette mort lui cauſa:

N.° 17.

Voy. Scalig. note à l'an MMXXVII.

Cui nos & lacrymas, ſupremum in funere munus,
Et dedimus medio ſcripta canenda foro.

Or l'exil d'Ovide précède de quelques années la mort d'Auguſte.

Till. Auguſte, art. 16.

La postérité de Messala subsista long-temps à Rome, & jouissoit de la plus grande illustration. Tacite nous apprend que son arrière-petit-fils fut Consul avec Néron; ce consulat tombe à l'an 58 de notre ère; & comme ses richesses n'égaloient pas sa noblesse, l'Empereur lui donna une pension, pour soutenir l'honneur & la dignité de sa maison. *Tacite, Annal. l. XIII, n.° 34.*

Plus de trois cents ans après, sur la fin du IVe siècle, il y avoit un Messala qui possédoit les plus grands emplois, & qui s'étoit rendu célèbre par ses talens & par son esprit; c'est celui dont parle Rutilius dans son voyage: *Rutilii, Itin. vers. 270.*

Hic est qui primo seriem de Consule ducit,
Usque ad Publicolas si redeamus avos;
Hic & Præfecti nutu prætoria rexit,
Sed menti & linguæ gloria major inest.

Sidoine Apollinaire fait l'éloge de la profondeur de son génie: *Carmen 9, vers. 302.*

Messalam ingenii satis profundi.

Symmaque qui lui a écrit plusieurs lettres, commence ainsi un compliment qu'il lui fait: *Honores quidem semper vitæ ac litterarum splendore gessisti; sed bonorum nunc omnium gratulatio est, etiam publicum tibi decus esse delatum.* *Epist. 90; l. VII, p. 191.*

L'occasion de cette lettre fut sans doute la nomination de Messala à l'éminente dignité de Préfet du Prétoire. *Voy. Tillemont, note 3, sur* Honorius, *tome V, p. 792.*

MÉMOIRE
SUR LE RESPECT QUE LES ROMAINS AVOIENT POUR LA RELIGION;
Dans lequel on examine jusqu'à quel degré de licence la tolérance étoit portée à Rome.

IL n'a jamais été permis de s'écarter du culte public sans encourir l'indignation générale, ou même sans s'exposer à une peine encore plus grave, suivant le zèle des Prêtres ou la sévérité des Magistrats. M. de Burigny a fait voir dans un Mémoire, que les Romains ont toujours été très-attachés à leur religion; que le respect qu'ils avoient pour elle, leur a souvent fait proscrire les cultes étrangers, qui s'introduisoient à Rome; que néanmoins on laissoit aux particuliers une liberté, dont souvent ils abusoient pour tourner en ridicule le système du paganisme & les principes de toute religion.

Rome, quoique fondée par une colonie de pâtres & de brigands, fut cependant très-religieuse dès son origine. Romulus, selon les historiens, étoit d'une piété singulière; il fit quelques ordonnances qui avoient rapport à la religion; mais ce fut Numa, un des Princes les plus pieux dont l'histoire fasse mention, à qui les Romains furent redevables de leur culte & de leurs cérémonies religieuses, & il occupa tellement son peuple du soin d'honorer les Dieux, que Rome étoit devenue, selon Tite-Live, l'objet de la vénération de tous ses voisins.

Livius, lib. 1, n.° 21.

Comme ce n'est point de la religion des Romains que M. de Burigny se propose de parler, mais seulement du respect qu'ils avoient pour leur culte, il n'entre point dans le détail des établissemens religieux de Numa; il remarque seulement que Numa ordonna que le service divin se fît avec le plus grand recueillement, parce que le culte des Dieux étoit, dit Plutarque, l'action la plus importante; ce Prince avoit recommandé de ne faire aucune entreprise considérable, sans avoir recours aux Dieux.

Plutarq. vie de Numa, p. 69. Val. Maxim. l. 1, c. 1, n.° 1.

Dès les premiers temps de la république, où les citoyens pauvres

vivoient dans la plus grande frugalité, la magnificence avoit lieu dans le culte des Dieux; c'eſt ce que Salluſte a remarqué *in ſuppliciis deorum magnifici, domi parci;* jamais aucun peuple ne témoigna envers les Dieux autant de reconnoiſſance de ſes heureux ſuccès; on ne commençoit point de grandes guerres ſans implorer le ſecours des Dieux, & on ne manquoit pas de leur rendre grâces lorſqu'elles étoient terminées: *Majores veſtri*, dit Servilius dans Tite-Live, *omnium magnarum rerum & principia exorſi ab diis ſunt & finem ſtatuerunt.* L'hiſtoire en fournit une multitude infinie de preuves; lorſque le peuple alloit remercier les Dieux de quelque victoire, il étoit couronné & habillé de blanc. Aulugelle cite ces paroles de Caton: *ut populus ſuâ operâ potiùs ob rem benè geſtam coronatus ſupplicatum eat, quàm re malè geſta coronatus veneat;* ſelon Tite-Live, les remercîmens ſe faiſoient en habits blancs, *cùm primò in veſte candida viſi eſſent, quod & gratulantes decebat.*

Bell. Catilin. n.° 9.

Lib. XLV, n.° 39.

L. VII, c. 4.

Lib. XLV, n.° 20.

Ces remercîmens aux Dieux pour des ſuccès heureux, appelés *ſupplicationes,* ne duroient qu'un jour dans les premiers temps de la République; mais ſur la fin on en augmenta conſidérablement la durée, plus à la vérité par conſidération pour les triomphateurs que par motif de piété & de reconnoiſſance; cette flatterie couverte du voile de la religion, fut d'abord miſe en uſage pour Pompée: après que ce Général eut vaincu Mithridate, on ordonna dix jours de prières; c'étoit pendant le conſulat de Ciceron, & ce fut lui-même qui en fit la propoſition. Les pirates ayant été exterminés par les ſoins de Pompée, on augmenta les jours de prières, & il fut décidé qu'il y en auroit douze.

Cicero, de prov. Conſul. n.° 9 o.

On ne s'en tint pas à ce nombre; les Gaules ayant été vaincues par Céſar, Ciceron propoſa quinze jours de *ſupplications.* Pompée ne s'y oppoſa pas, le décret en fut fait; Céſar en parle dans ſes Commentaires: *ob eas res ex litteris Cæſaris dierum XV ſupplicatio decreta eſt, quod ante id tempus acciderat nemini.* La flatterie n'ayant pas de bornes, deux ans après, lorſqu'on apprit à Rome que Céſar avoit fait une deſcente heureuſe en Angleterre; on ordonna vingt jours de ſupplications. Ciceron qui contribua plus que perſonne à faire rendre ces honneurs exceſſifs au vainqueur des Gaules,

L. II, n.° 35.

L. IV, n.° 38.

avoue que le Sénat, dans le décret qu'il fit, chercha autant à plaire à Céſar qu'à remercier les Dieux : *ergò ille cumulus dierum hominis eſt dignitati tributus*, dit-il ; & enſuite, *ergò in illa ſupplicatione quam ego decrevi, res ipſa tributa eſt diis immortalibus & majorum inſtitutis & utilitati rei publicæ ; ſed dignitas verborum honos & novitas & numerus dierum Cæſaris ipſius laudi gloriæque conceſſus eſt.*

C'étoit à ce profond reſpect de la République pour la divinité, que les Romains attribuoient leur ſuccès, ils le regardoient comme une récompenſe de la piété de leurs pères ; c'eſt ce que dit en termes exprès, Cotta dans Ciceron : *je me ſuis même perſuadé*, ce ſont les paroles de ce Pontife, *que Romulus par les auſpices qu'il ordonna, & Numa par les ſacrifices qu'il établit, avoient jeté les fondemens de Rome, qui ſans doute n'auroit pu s'élever à ce haut point de grandeur, ſi elle ne s'étoit point attiré par ſon culte la protection des Dieux ;* Valère-Maxime penſoit de même, il attribue la grandeur de l'empire Romain à la protection des Dieux & à la récompenſe de la piété du peuple : *Non mirum igitur ſi pro eo imperio augendo cuſtodiendoque pertinax deorum indulgentia ſemper excubuit, quod tam ſcrupuloſâ curâ parvula quoque momenta religionis examinare videtur, quia nunquam remotos ab exactiſſimo cultu cæremoniarum oculos habuiſſe noſtra civitas exiſtimanda eſt.* Celſe prétendoit relever le Dieu des Romains au-deſſus de celui des Juifs, par la différence des traitemens que l'un & l'autre peuple avoit reçus de la Providence ; & il ſuppoſe que les faveurs temporelles dont les Romains avoient été comblés, étoient la récompenſe de leur piété envers les Dieux. *Ils ſont*, diſoit-il, *les maîtres de toute la terre, & vous*, parlant aux Juifs, *il ne vous en reſte pas un pouce. Vous êtes errans, vous vous cachez, parce qu'on vous cherche pour vous exterminer.*

De Nat. Deor. lib. III, cap. 2, traduction de M. l'abbé d'Olivet.

L. I, n.° 8.

Origène, l. VIII, n.° 69.

Ce n'étoit pas ſeulement à l'occaſion des guerres, que les Romains s'adreſſoient aux Dieux, ou pour en être protégés, ou pour leur témoigner leur reconnoiſſance, c'étoit auſſi lorſqu'ils croyoient être menacés de quelque grande calamité. Entre pluſieurs exemples qu'on pourroit rapporter, M. de Burigny n'en cite que deux, qui prouvent

prouvent également la dévotion de ce peuple & la confiance qu'il avoit en la divinité.

L'an 290, A. Poſtumius-Albus & Sp. Furius-Fuſus étant Conſuls, on crut voir dans le ciel des phénomènes qui paroiſſoient menacer des plus grands malheurs; c'étoit ſans doute une aurore boréale; auſſi-tôt les temples retentirent de prières pour ſupplier les Dieux d'éloigner ces calamités: *Cœlum viſum eſt ardere plurimo igni, portentaque alia aut obverſata oculis aut vanas exterritis oſtentavere ſpecies; his avertendis terroribus in triduum feriæ indictæ, per quas omnia delubra pacem Deûm expoſcentium virorum mulierumque turbâ implebantur.* *Livius, l. III, n.° 5.*

L'année ſuivante, ſous le Conſulat de L. Æbutius & de P. Servilius, Rome fut tourmentée d'une peſte terrible; une guerre malheureuſe faiſoit encore plus ſentir le poids de ce fléau. Le Sénat eut recours aux Dieux, les temples furent remplis de citoyens, qui imploroient la miſéricorde du Ciel; c'eſt ce que Tite-Live exprime d'une façon pathétique: *Inopſque Senatus auxilii humani, ad Deos populum ac vota vertit: juſſi cum conjugibus ac liberis pacem expoſcere Deûm; ad id quod ſua quemque mala cogebant, auctoritate publicâ evocati, omnia delubra implent: ſtratæ paſſim matres, crinibus templa verrentes, veniam irarum cœleſtium finemque peſti expoſcunt.* La peſte ceſſa, on en attribua la fin à la bonté des Dieux, fléchis par les prières; mais Tite-Live avoue que le changement de ſaiſon avoit pu y contribuer: *Inde paullatim ſeu pace Deûm impetratâ ſeu graviore tempore anni jam circumacto, defuncta morbis corpora ſalubriora eſſe incipere.* *L. III, n.° 7.* *N.° 8.*

On exigeoit des Prêtres une vie ſage & exemplaire; la chaſteté leur étoit recommandée comme très-agréable aux Dieux:

Caſta placent Superis, purâ cum veſte venito,
Et manibus puris ſumite fontis aquam, dit Tibulle. *L. II, eleg. 1; verſ. 13.*

Ceux qui étoient mariés devoient s'abſtenir de leurs femmes, lorſqu'ils étoient dans la réſolution de ſacrifier; cette coutume étoit très-ancienne: Ovide la ſuppoſe du temps d'Hercule, qui ſe préparant avec Omphale à ſacrifier à Bacchus, fit lit à part: *Vid. Cicero, de Legibus, lib. II, n.os 8 & 10.*

Ovide, Fast. l. II, v. 327.

Sic epulis functi, sic dant sua corpora somno,
Et positis juxtà secubuere toris.
Causa, repertori vitis pia sacra parabant,
Quæ facerent purè, cùm foret orta dies.

Cette pratique de continence fut toujours en usage à Rome; on découvrit sous le consulat de Postumius-Albinus & de C. Marcius-Philippus, l'an 568, une confrérie, qui, se couvrant du voile de la religion, commettoit les crimes les plus exécrables. On commençoit par initier aux mystères de Bacchus ceux que l'on avoit dessein d'engager dans cette conjuration, & pour leur donner des préventions favorables, on leur disoit qu'il falloit garder une exacte chasteté pendant dix jours, *decem dierum castimoniâ opus esse;* car c'étoit toujours par la chasteté que l'on se préparoit au sacrifice, ce qui a fait dire à Tibulle :

Tit. Livius, lib. XXXIX, n.° 9,

L. II, eleg. 1; voy. aussi Arrien, sur Epict. l. III, c. 21, p. 306.

Discedite ab aris,
Queis tulit hesternâ gaudia nocte Venus.

La chasteté étoit en si grande recommandation chez les Prêtres, que la bigamie excluoit du sacerdoce, comme nous l'apprend Saint Jérôme. « Les Romains, dit-il, n'admettent au ministère » de leurs faux Dieux que ceux qui n'ont eu qu'une femme, laquelle aussi ne doit avoir eu qu'un mari. »

Epist. 25.

Une preuve du respect que l'on avoit à Rome pour les Dieux, c'étoit l'opinion générale où l'on étoit que la loi naturelle & le droit des gens abolissoient la prescription, lorsqu'il s'agissoit des biens qui appartenoient aux temples, *lege tamen naturæ, & communi jure gentium sancitum est, ut nihil mortales à diis immortalibus usucapere possint*, dit Ciceron.

De Haruspic. respons. t. IV, n.° 14, p. 2342.

C'étoit un principe fondamental à Rome qu'il falloit défendre la religion au péril même de sa vie. *Hujus autem otiosæ dignitatis*, c'est aux Grands que Ciceron s'adresse, *optimates*, à ceux à qui leur dignité laisse un loisir honnête, *cum dignitate otium*, comme il s'explique ailleurs, *hæc fundamenta sunt, hæc membra, quæ tuenda principibus ac vel capitis periculo defendenda sunt, religiones, auspicia, potestates Magistratuum, Senatûs auctoritas, leges, mos*

Pro Sextio, t. V, num. 45, p. 2488.

majorum, judicia, jurisdictio, fides, provinciæ, imperii laus, res militaris, ærarium. Cette gradation doit être réfléchie; à la tête de ce qui doit être le plus précieux aux hommes, est la religion, qui a la préférence sur l'autorité du Sénat, les loix; en un mot, sur tout ce qu'il y a de plus important & de plus respectable.

C'est en conséquence de ces idées que les Romains se croyoient le peuple le plus religieux de la terre; ils cédoient la force aux Gaulois, la ruse aux Carthaginois, le succès dans les arts aux Grecs; mais ils se flattoient de surpasser en piété & en religion tous les autres peuples. Ce sont les propres termes de Ciceron en plein Sénat: *quàm volumus licet, Patres Conscripti, ipsi nos amemus, tamen nec numero Hispanos, nec robore Gallos, nec calliditate Pœnos, nec artibus Græcos, nec denique hoc ipso hujus gentis ac terræ domestico nativoque sensu Italos ipsos ac Latinos, sed pietate ac religione atque hac una sapientia, quòd deorum immortalium numine omnia regi gubernarique perspeximus, omnes gentes nationesque superavimus.* *De Haruspic. responsis, t. IV, n.° 9, p. 2333.*

Ce respect des Romains pour leur religion excluoit les cultes étrangers; il n'étoit pas permis à Rome d'honorer publiquement d'autres Dieux que ceux que le Sénat avoit approuvés. Ce qui a fait dire à Ciceron dans ses loix, *separatim nemo habessit Deos; neve novos, sed nec advenas, nisi publicè adscitos, privatim colunto.* Cette loi étoit même en vigueur, après que la puissance impériale se fut emparée de presque toute l'autorité. Tertullien l'atteste, *vetus erat decretum, ne quis Deus ab Imperatore consecraretur, nisi à Senatu probaretur.* *L. II, n.° 8.* *Apologétique.*

Dans les premiers temps de la République, les Romains attachés à la religion qu'ils avoient reçue de Numa, ne furent nullement tentés d'introduire chez eux de culte nouveau; ils ne songeoient qu'à conserver les cérémonies primitives dans leur pureté; c'est pourquoi le Sénat envoyoit dix jeunes gens des meilleures maisons de Rome chez les différens peuples d'Étrurie, pour y étudier la religion, *percipiendæ sacrorum disciplinæ gratiâ*, & sur-tout ce qui regardoit les auspices, art dans lequel les Toscans excelloient, & que les Romains avoient appris d'eux. *Val. Maxime, l. I, n.° 1.* *Cic. de Divin. l. I, n.° 41.*

Si dans la suite des temps, Esculape fut apporté d'Épidaure à *Livius, lib. X, n.° 47.*

Epit. lib. XI. Tit. Livius, lib. XXIX, n.° 11.

Rome, & si l'on alla chercher la mère des Dieux à Pessinunte en Phrigie, ce ne fut qu'en conséquence des arrêts du Sénat, & parce que ces divinités étoient déjà honorées à Rome.

Ce n'étoit qu'avec répugnance que le Sénat voyoit qu'on sortoit de Rome pour consulter les auspices étrangers, & Lutatius qui avoit mis fin à la première guerre Punique, reçut une défense de la part du Sénat de recourir aux sorts de Preneste, *auspiciis enim patriis non alienigenis Rempublicam administrare oportere judicabant*, dit Valère-Maxime.

L. I, c. I, n.° 1. Ibidem, n.° 3.

Quelques années après, le consul L. Æmilius-Paulus décida qu'il falloit abattre les temples d'Isis & de Sérapis, que les Romains ne reconnoissoient pas pour Dieux. Aucun ouvrier n'osoit travailler à la destruction de ces édifices, par la crainte que l'on avoit de ces divinités; le Consul leur donna l'exemple, *posita pretexta securim arripuit templique ejus foribus inflixit.*

Tillem. hist. des Emper. tome IV, art. 53, Théodose, *p. 315. Hist. du bas Empire, tome V, p. 342.*

On vit plusieurs siècles après, la même terreur dans Alexandrie parmi le peuple, lorsque l'an de J. C. 389, en conséquence des ordres de l'empereur Théodose le Grand, on se préparoit à abattre l'idole de Sérapis : les Payens avoient fait courir le bruit que si quelqu'un étoit assez hardi pour y toucher, la terre s'ouvriroit aussi-tôt, & que toute la machine du monde s'écrouleroit dans l'abyme. Les Chrétiens même n'étoient pas sans inquiétude; un soldat qui avoit plus de foi que les autres, obéissant au patriarche Théophile, ne craignit point de frapper Sérapis; en même temps les Chrétiens & les Payens jetèrent tous un grand cri; mais ils ne furent pas long-temps sans s'apercevoir qu'ils avoient été les dupes d'une vaine & superstitieuse terreur.

Livius, l. IV, n.° 30.

Le premier décret que le Sénat ait rendu contre les cultes étrangers, fut fait l'an 326, sous le Consulat d'A. Cornelius-Cossus & de T. Quintius-Pennus. Une grande sécheresse avoit causé des maladies; les particuliers avoient eu recours à de nouveaux rites, dans l'espérance d'appaiser plus promptement la colère du Ciel : *Datum inde negotium ædilibus ut animadverterent, ne qui nisi Romani dii neu quo alio more quàm patrio colerentur.*

Deux cents quinze ans après, Q. Fabius-Maximus, fils du dictateur & T. Sempronius-Gracchus, étant Consuls l'an 541, dans

le plus fort de la seconde guerre Punique, le Sénat fut instruit qu'il s'étoit introduit de nouveaux cultes à Rome, que l'on y avoit apporté des prophéties étrangères, & que l'on répandoit un livre de l'art de sacrifier suivant des pratiques inusitées jusqu'alors; il fit cette ordonnance: *Ut quicumque libros vaticinos precationesve aut artem sacrificandi conscriptam haberet, ante calendas Apriles deferret; neu quis in publico sacrove loco novo aut externo ritu sacrificaret.* *Tit. Livius, l. XXV, n.° 1.*

Vingt-sept ans après, l'an 568, sous le consulat de Sp. Postumius Albinus & de Q. Marcius Philippus, on découvrit à Rome une espèce de confrérie clandestine, qui, sous prétexte d'initiation, commettoit les crimes les plus affreux: le Sénat en fit une recherche très-exacte; les coupables furent sévèrement punis. Le consul Postumius se distingua dans cette occasion; Tite-Live le fait parler très-éloquemment; il rappelle dans sa harangue les loix anciennes contre les cultes étrangers, & il ne craint pas d'avancer que rien n'est plus capable de détruire la religion nationale, que de permettre l'introduction & le mélange des rites étrangers: *Quoties hoc patrum avorumque ætate negocium est magistratibus datum, ut sacra externa fieri vetarent; sacrificulos vatesque foro, circo, urbe prohiberent; vaticinos libros conquirerent comburerentque; omnem disciplinam sacrificandi præter quàm more Romano prohiberent. Judicabant enim prudentissimi viri omnis divini humanique juris, nihil æquè dissolvendæ religionis esse, quàm ubi non patrio sed externo ritu sacrificaretur.* *Id. l. XXXIX, n.° 16.*

Dans le siècle suivant, le préteur C. Cornelius Hispalus chassa de Rome ceux qui vouloient y introduire le culte de Jupiter Sabasien; ce fut l'an 615, sous le consulat de M. Popilius Lænas & de Cn. Calpurnius. *Valer. Maxim. l. I, c. 3, n.° 2.*

Enfin l'an 701, Cn. Domitius Calvinus & M. Valerius Messala étant consuls, le Sénat fit détruire dans Rome les temples d'Isis & de Sérapis. *Dion, l. XL, p. 159.*

La révolution qui se fit dans le gouvernement de Rome, ne changea rien dans l'aversion que les Romains avoient pour les cultes étrangers, & jusqu'à Constantin les Empereurs furent toujours très-attachés à la religion de leur pays. Mécène avoit conseillé à Auguste de punir ceux qui introduiroient des cultes *Dion, l. LII,*

Tillem. Tibère, *art.* 11, *p.* 73.

nouveaux. Les cérémonies Égyptiennes furent proſcrites ſous ſon règne, ce qui fut renouvelé ſous l'empire de Tibère; le Sénat ne ſe contenta point de ſévir contre la religion Égyptienne, il comprit auſſi dans ſon décret les cérémonies Judaïques, & il ordonna que les Juifs ſortiroient d'Italie, s'ils ne changeoient de religion dans un certain temps, ſous peine à ceux qui n'obéiroient pas d'être réduits pour toujours en ſervitude; quatre mille furent relégués en Sardaigne. Suétone ajoute qu'on les obligea de brûler tous les inſtrumens de leurs myſtères, *religioſas veſtes cum omni inſtrumento.* Les Égyptiens n'en furent pas quittes à ſi bon compte, ſi l'on s'en rapporte à Josèphe; il prétend que l'on jeta dans le Tibre la ſtatue d'Iſis, que l'on renverſa ſon Temple, & que l'on mit en croix ſes Prêtres.

Ruine des Juifs, tome I, art. 5, p. 420.

Tacite, l. II, n.° 85.

Cette averſion pour les religions étrangères fut ſans doute une des cauſes qui déterminèrent les Empereurs à ſévir ſi cruellement contre les Chrétiens. Néron fut le premier qui fit des loix ſévères contre le Chriſtianiſme. *Hoc initio*, dit Sulpice-Sévère, *in Chriſtianos ſæviri cæptum; poſt etiam datis legibus religio vetabatur, palamque edictis propoſitis Chriſtianum eſſe non licebat.*

L. II, p. 135, ed. de Druſius.

Pour juſtifier les traitemens inhumains, dont on tourmentoit ceux qui profeſſoient cette religion naiſſante, il n'y eut point de calomnies qu'on n'inventât contre les Chrétiens, & ces délations auſſi odieuſes qu'abſurdes trouvèrent croyance chez les plus beaux eſprits de Rome. C'eſt ce qui a fait dire à Tacite, lorſqu'il a parlé de la perſécution de Néron, *repreſſaque in præſens exitiabilis ſuperſtitio*, & à Suétone, *afflicti ſuppliciis Chriſtiani, genus hominum ſuperſtitionis novæ & maleficæ.*

L. XV, c. 44.

Nero, c. 17.

Domitien n'épargna pas les gens de la plus grande qualité, lorſqu'ils préféroient le Chriſtianiſme à l'ancienne religion. Flavius Clemens, qui avoit été Conſul, & qui étoit couſin-germain de l'Empereur, fut mis à mort par ordre de Domitien, parce qu'il avoit changé de religion; Dion dit qu'il fut accuſé d'impiété ou d'athéiſme, crime, ajoute cet hiſtorien, dont furent condamnés beaucoup d'autres perſonnes, qui avoient embraſſé les mœurs des Juifs: ce qui, ſelon M. de Tillemont & M. l'abbé de la Bléterie, déſigne viſiblement le Chriſtianiſme, que l'on confondit encore depuis avec le Judaïſme.

L. LXVII.

Tillem. Mém. Eccléſ. tome II, p. 125. Notes ſur Tac. t. II, p. 271.

Trajan, ce Prince encore plus admirable par sa bonté & par sa modération, que par son courage & sa valeur, persécuta aussi les Chrétiens. Pline, dans sa fameuse lettre à ce Prince, déclare qu'il envoie au supplice ceux qui persévèrent dans la profession du Christianisme, *perseverantes duci jussi*. Ce qui paroît de plus singulier dans cette lettre, est l'article de la consultation; Pline prie l'Empereur de lui faire savoir si le repentir peut mériter le pardon, ou s'il est inutile de cesser d'être Chrétien quand on l'a été une fois; si c'est le nom même de Chrétien qu'on punit en eux, sans autre crime: *Deturne pœnitentiæ venia, an ei qui omnino Christianus fuit, desisse non profit!* Comme si le désaveu d'une erreur n'en emportoit point le pardon, & comme si une faute de l'entendement pouvoit jamais être regardée comme un crime capital, qui ne pût être expié que par la mort. Mais il n'est que trop prouvé qu'un zèle mal entendu pour la religion, fait quelquefois oublier les premiers principes de la morale.

Tillem. vie de Trajan, tome II, art. 2, p. 248. Epist. 97, p. 177, edit. de 1598.

Le meilleur des Princes qui aient gouverné l'empire Romain, Marc-Aurèle, ne fut injuste qu'à l'égard des Chrétiens; il priva ceux qui étoient accusés de Christianisme, du privilége qu'ils avoient, en qualité de citoyens Romains, d'être renvoyés à Rome, & il ordonna au gouverneur des Gaules de les faire exécuter dans la province.

Tillem. t. II, art. 1, p. 333.

Idem, Mém. Eccléf. art. 5, perséc. de Traj. t. II, p. 176.

Cette haine violente contre le Christianisme ne fit qu'augmenter dans la suite; c'est de quoi se plaint Origène, vers le milieu du IIIe siècle, dans son Commentaire sur Josué, dont nous n'avons plus que la traduction latine faite par Rufin: *Convenerunt enim*, dit cet ancien écrivain, *Reges terræ, senatus populusque & principes Romani, ut expugnarent nomen Jesu, & Israël simul: decreverunt enim legibus suis ut non sint Christiani; omnis civitas, omnis ordo Christianorum nomen impugnat.*

Idem, art. 30; Origène, *Mém. t. III, p. 561. Origen. opera, t. II, homil. 9, p. 423.*

Cette aversion pour le Christianisme dura pendant tout le IIIe siècle, & ne finit que lorsque, par une heureuse révolution, Constantin rendit dominante cette religion opprimée, qui dans la suite devint la religion de l'État.

Lorsqu'on reprochoit aux persécuteurs leur inhumanité, leur réponse étoit que ceux qui rejetoient la religion de leurs pères, ne

Lactantii, epit. tom. II, c. 55, p. 42.

méritoient point d'autre traitement: *Sed rectè ac meritò puniri eos aiunt qui publicas religiones à majoribus traditas execrantur.*

Nous avons vu l'attachement du Sénat à la religion nationale, la fureur des Empereurs contre les cultes nouveaux, & sur-tout contre le Christianisme: nous allons voir présentement dans les particuliers, une liberté effrénée de déclamer contre la religion dominante; liberté qui paroît contradictoire aux principes qui dirigeoient les magistrats Romains.

Le théâtre n'étoit capable que d'inspirer le plus grand mépris pour les Dieux; quel respect pouvoit-on avoir pour le plus grand des Dieux, en sortant de la représentation de l'*Amphitryon*, & après avoir entendu Mercure se moquer ainsi de son père?

Plaute, act. I, sc. III, v. 6.

Nimis hic scitus est Sycophanta, qui quidem meus sit pater,
Observatote quàm blandè mulieri palpabitur.

La pièce entière n'est qu'une satyre sanglante contre Jupiter.

Il n'est pas mieux traité dans l'*Eunuque* de Térence; les gens de bien ne devoient-ils pas être indignés de voir un jeune libertin justifier un crime par l'exemple d'un Dieu? & de quel Dieu?

Eunuchus, act. III, sc. V.

Qui templa cœli summa sonitu concutit.

À quoi il ajoute:

Ego homuncio hoc non facerem.

Cependant, cette pièce, où l'on rencontre des traits si obscènes & si impies, eut le plus grand succès; & Donat, dans la vie de Térence & dans l'argument de l'Eunuque, nous apprend que jamais drame n'eut une aussi grande réussite que celui-ci, ni ne fut si bien récompensé: *Et acta est tanto successu ac plausu atque suffragio ut rursùs esset vendita, & ageretur iterum pro novâ, proque eâ pretium, quod nulli ante istam fabulam contigit, octo millibus sestertiûm numerarent poëtæ.*

Il n'y a point d'impiété qu'on ne trouve dans Sénèque le tragique; il se moque ouvertement des Dieux:

Tellus colenda est, pellices cœlum tenent,

Herc. furens, vers. 5.

Fait-il dire à Junon.

Le

Le chœur dans Hippolyte, dit que les choſes de ce monde ſont gouvernées ſans aucun ordre: *Hipp. act. III, vers. 975.*

Res humanas ordine nullo
Fortuna regit.

Œdipe appelle impie le Deſtin: *Œd. v. 1046.*

O Phœbe mendax, fata ſuperavi impia.

Théſée ne craint pas de dire que les Dieux exaucent plutôt ceux qui leur demandent des crimes, que ceux qui leur adreſſent des prières honnêtes: *Théſ. v. 1242.*

Non movent Divos preces;
At ſi rogarem ſcelera, quàm proni forent!

Thieſte doute même de l'exiſtence des Dieux: *Thieſt. act. III. v. 406; voyez auſſi les deux dern. vers de Médée.*

Et patrios Deos,
Si ſunt tamen Dî, cerno.

Enfin le chœur, dans les Troades, tourne en ridicule la croyance de l'immortalité de l'ame & des ſupplices deſtinés aux méchans: *V. 397.*

Poſt mortem nihil eſt, ipſaque mors nihil.
Quæris quo jaceas poſt obitum loco,
Quo non nata jacent.
Mors
Nec parcens animæ.

On faiſoit publiquement des livres dont les auteurs affichoient leur nom, dans leſquels les premiers principes de la religion étoient détruits. Lucrèce ne diſſimule pas qu'il prétend ſe faire un nom immortel en détruiſant toute religion:

Quare relligio pedibus ſubjecta viciſſim *L. I, v. 79.*
Obteritur; nos exæquat victoria cœlo.
Relligionum animos nodis exolvere tento. *V. 931.*

Il enſeigne que la Divinité voit avec la plus grande indifférence tout ce que font les hommes:

L. I, v. 62; l. II, v. 650.

Nec bene promeritis capitur nec tangitur irâ.

Il emploie ſon troiſième livre à prouver que l'ame meurt avec le corps:

L. I, v. 115.

Et ſimul intereat nobiſcum morte dirempta.

Nous remarquerons à cette occaſion, qu'il y a chez les Romains quelques exemples de livres condamnés à être brûlés par l'ordre des Magiſtrats; l'hiſtoire de Crémutius Cordus eſt de ce nombre: mais nous ne voyons pas qu'on ait ainſi flétri ceux qui déshonoroient la religion, ſi ce n'eſt ceux des Chrétiens, dont la lecture étoit interdite, même ſous peine de la vie.

Tacite, Annal. IV, n.° 35.

Tillem. perſéc. de Marc-Aurèle, tome II, art. 2, p. 309.

Il y a peu de Poëtes latins dans leſquels on ne rencontre les plus grandes impiétés.

Horace, qui à certains égards ſe pique d'un grand reſpect pour les mœurs, ne craint point d'avancer, conformément au ſyſtème d'Épicure, que les Dieux ſe mêlent peu de ce qui ſe paſſe ici bas,

Satyre V, l. I, verſ. 96.

Namque Deos didici ſecurum agere ævum;
Nec ſi quid miri faciat Natura, Deos id
Triſtes ex alto cœli demittere tecto.

Et que tout ce qu'on dit des enfers, ne ſont que des fables:

Odar. l. I.

Jam te premet nox fabulæque Manes.

Pétrone dit ouvertement que la crainte avoit fait les Dieux; que les hommes n'avoient commencé à penſer à la Divinité, que lorſque le tonnerre les avoit effrayés:

Petrone, 676, ed. Burmanni.

Primus in orbe Deos fecit timor, ardua cœlo
Fulmina quum caderent.

Lucain anéantit la Divinité, lorſqu'il dit:

Pharſ. l. IX, verſ. 578.

Eſtne Dei ſedes niſi terra & pontus & aer;
Et cœlum & virtus; Superos quid quærimus ultrà?

Vid. epigram. delect. l. IV, epig. 53, p. 252.

Martial, dans une épigramme adreſſée à Domitien, ne craint pas de dire que ce Prince a plus fait de bien à Rome que tous les Dieux enſemble; elle finit ainſi:

Exſpectes & ſuſtineas, Auguſte, neceſſe eſt;
Nam tibi quod ſolvat non habet arca Jovis.

Une ſi grande impiété ne pouvoit plaire qu'à un Prince qui avoit eu la témérité d'uſurper le nom de Dieu. Suétone rapporte que lorſque Domitien faiſoit écrire à ſes Procurateurs, les lettres commençoient par ces termes, *Dominus & Deus noſter ſic fieri jubet.* *Domit. c. 13.*

Ce ne fut pas le premier Empereur qui eut la folie de vouloir paſſer pour Dieu; l'inſenſé Caligula avoit déjà eu cette fureur.

Ce ne ſont pas ſeulement les Poëtes qui parlent avec cette légèreté, des écrivains plus réfléchis & plus ſyſtématiques, ne ſont pas moins hardis.

Évhémère, qu'Ennius avoit traduit en latin, prétendoit que les Dieux, objet du culte & des prières des hommes, n'avoient été que des héros courageux, illuſtres & puiſſans, que l'on avoit déifiés après leur mort: il faiſoit voir où ils étoient morts, où ils avoient été enterrés, *ab Evhemero autem mortes & ſepulturæ demonſtrantur Deorum;* ce qui étoit, ſelon Ciceron, détruire toute religion. *De Nat. Deor. l. I, n.° 42.*

Le philoſophe Sénèque n'inſinuoit-il pas l'athéiſme, lorſqu'il aſſuroit que Dieu n'eſt autre choſe que la nature, le deſtin, la fortune, le monde? *Sic hunc naturam voca, fatum, fortunam; omnia ejuſdem Dei nomina ſunt, variè utentis ſuâ poteſtate: Vis illum vocare mundum? non falleris.* *De Beneficiis; l. IV, c. 8. Natur. quæſt. l. II, c. 45.*

Pline, dans ſon Hiſtoire naturelle, adreſſée à l'empereur Tite, ne déguiſe point ſon incrédulité; en parlant du monde, il dit, *Quiſquis eſt Deus, ſi modò eſt alius!* Il traite la croyance commune avec le plus grand mépris; il ſe moque ouvertement de ceux qui croient une Providence: *Irridendum verò agere curam rerum humanarum illud quidquid eſt ſummum. Anne tam triſti atque multiplici miniſterio non pollui credamus!* Il convient, à la vérité, que cette croyance populaire eſt utile: *Verùm in his Deos agere curam rerum humanarum, credi ex uſu vitæ eſt.* Il finit par déclarer que Dieu n'eſt autre choſe que la Nature: *Per quæ declaratur haud dubiè Naturæ potentia, idque eſſe quod Deum vocamus.* Il nioit l'immortalité de l'ame, *Nec magis à morte* *L. II, c. 7.* *L. VII, c. 55.*

ſerſus ullus aut corpori aut animæ, quàm ante natalem; & il regardoit comme des puérilités tout ce qui avoit été dit ſur cette matière, *Puerilium iſta delinimentorum avidæque nunquam deſinere mortalitatis commenta ſunt.* Son ſyſtème enfin étoit qu'il n'y avoit rien de certain, *ut inter iſta certum ſit nihil eſſe certi.*

Annal. l. VI, n.° 22.

Tacite avoue qu'il doute s'il y a une Providence, ou ſi tout va au haſard: *Sed mihi hæc ac talia audienti in incerto judicium eſt, fato ne res mortalium & neceſſitate immutabili an forte volvantur.* Auſſi ceux qui ont la plus grande eſtime pour cet hiſtorien, n'ont pu s'empêcher de blâmer ſon pyrrhoniſme; ce qui a fait dire à M. l'abbé de la Bléterie: « On le reprend encore avec » juſtice, de paroître douter s'il eſt une Providence qui gouverne le » monde, & de croire tout au plus qu'elle ne veille ſur les hommes que pour les punir. »

Vie de Tacite, p. 104.

Le médecin Soranus, qui vivoit du temps des empereurs Trajan & Adrien, fit quatre livres, dans leſquels il ſoutenoit que l'ame étoit corporelle & mortelle.

Tertullianus, de anima, c. 6.

On peut mettre Lucien à la ſuite des auteurs latins. Quoiqu'il fût né en Syrie, ſes ouvrages étoient répandus par-tout; & il étoit ſi conſidéré de Marc-Aurèle, que ce Prince lui confia une dignité importante en Égypte. Perſonne n'a traité avec plus de mépris que lui les Dieux du Paganiſme. Il ſeroit infini de rapporter en détail tous les outrages dont il les a accablés; on ſe contentera de renvoyer à trois de ſes ouvrages, dans leſquels il tourne en ridicule les Dieux & la religion dominante; ce ſont le *Traité des ſacrifices*, *Jupiter confondu* & l'*Aſſemblée des Dieux*. Après s'être moqué dans le premier, des ſacrifices, il prétend dans le ſecond, que c'eſt une folie de ſacrifier à des Dieux qui ne peuvent faire ni bien ni mal aux hommes, & qui ſont eux-mêmes ſoumis au deſtin; & dans le troiſième, qu'il n'y a rien de plus mépriſable que les Dieux.

Apologia pro mercede conduct.

Enfin, dans des aſſemblées publiques, en parlant à des Juges, on oſoit ſoutenir que la croyance des ſupplices des méchans après la mort, étoit une vaine & fauſſe opinion, parce qu'après la mort il n'y avoit plus de ſentiment; c'eſt ce que dit clairement Ciceron dans ſon oraiſon pour Cluentius, à l'occaſion de la mort

T. IV, n.° 61, p. 1770.

d'Oppianicus : *Nam nunc quidem quid tandem illi mali mors attulit, nisi fortè ineptiis ac fabulis ducimur ut existimemus illum apud inferos supplicia perferre! quæ si falsa sunt, id quod omnes intelligunt, quid ei tandem aliud mors eripuit præter sensum doloris!* Il est vrai que Ciceron, ou peu ferme dans ses principes ou plutôt partisan de la nouvelle Académie, parle ailleurs très-différemment; mais il n'est pas question d'expliquer ici ses sentimens, il ne s'agit que de faire voir ce qu'il pouvoit dire, même en public.

César, en plein Sénat, parla de même que Ciceron sur la mort : *De pœnâ possum equidem dicere id quod res habet, in luctu atque miseriis mortem ærumnarum requiem, non cruciatum esse; eam cuncta mortalium mala dissolvere, ultrà neque curæ neque gaudio locum esse.* *Sall. n.° 50; p. 159.*

Ciceron, dans cette même occasion, s'expliqua à peu près de même, & le philosophe Sénèque voulant consoler Marcia, qui avoit perdu son fils, se sert de cette raison comme d'un argument sans replique, qu'après la mort il n'y a plus de sentiment, & qu'ainsi on ne peut pas être malheureux : *Cogita nullis defunctum malis affici; illa quæ nobis inferos faciunt terribiles, fabula est; mors omnium dolorum & solutio est & finis, ultra quam mala nostra non exeunt; quæ nos in illam tranquillitatem, in qua, antequam nascaremur, jacuimus, reponit.* *Catil. 4, t. IV, n.° 4, p. 1985, & 1986.* *Consol. ad Marc. n.° 19, p. 230.*

De tous ces traits, M. de Burigny conclut que le gouvernement chez les Romains étoit fort attaché à la religion nationale; que cependant il laissoit aux particuliers une liberté entière de parler & d'écrire contre le culte reçu; qu'ils en abusèrent avec tant d'excès, que ceux qui étoient sincèrement religieux, devoient en être extrêmement scandalisés. Il n'est pas douteux que plusieurs d'entre les païens ne fussent très-convaincus que l'on ne pouvoit plaire à la Divinité que par le culte usité chez eux. Julien & les Philosophes de son temps, sont une preuve que la persuasion intime de la vérité du Paganisme, tout absurde qu'il étoit, a subsisté jusqu'à la destruction des idoles.

DU LAC ASPHALTITE ou DE LA MER MORTE.

LA Paleſtine fait aſſez de figure dans l'Hiſtoire en différens temps, pour mériter d'être repréſentée dans une carte. C'eſt ce qui en a fait publier un aſſez grand nombre, & quelques-unes même dans un détail preſque infini. Il eſt vrai néanmoins, que ſi on ne veut point deviner ſur la plus grande partie d'un pareil détail, on ſe voit réduit à quelques circonſtances principales, ſans être même tout-à-fait exempt de haſarder quelques conjectures, pour n'être point trop dénué des objets intéreſſans. Plus d'étude & de connoiſſances du local que n'en avoit Réland, quoiqu'on lui voie de l'intelligence en Géographie, indépendamment de toute l'érudition dont il a rempli ſon ouvrage, intitulé *Palæſtina*, ont donné à M. d'Anville un peu plus de hardieſſe, mais beaucoup moins qu'à d'autres Géographes; il a jugé que la Paleſtine peut ſe renfermer en une feuille, qui ne ſeroit pas même du plus grand format des feuilles d'Atlas.

M. d'Anville s'eſt trouvé dans le cas de faire pluſieurs eſſais ſur ce même ſujet; le premier en 1732, eſt inſéré dans l'*Oriens Chriſtianus*. Un ſecond travail en 1750, pour l'hiſtoire des Empereurs écrite par M. Crévier, ajouta beaucoup au précédent, & mit plus de perfection dans ce qui étoit commun à l'un & à l'autre. Le deſir de comprendre la Paleſtine dans une ſuite de cartes anciennes, commencée en 1763, & qui devient néceſſaire à la lecture de ſa Géographie ancienne abrégée, l'a engagé à renouveler la carte dreſſée en dernier lieu. C'eſt ce qu'il a fait avec une réviſion, & des corrections en quelques parties, y ajoutant même un tableau particulier & raccourci de la diſtribution des Tribus, autant qu'il paroît poſſible d'en marquer les limites reſpectives. Une analyſe des principaux points qui concourent à la conſtruction de cette carte, & qui s'étendroit au détail des poſitions qu'elle donne, ſeroit de quelque mérite, mais n'auroit peut-être pas l'avantage d'intéreſſer beaucoup de perſonnes. Ce

n'eſt pas ce que M. d'Anville ſe propoſe dans le Mémoire dont nous donnons l'extrait. Il ne s'agit ici que de ce qui ne ſeroit qu'un point dans une diſcuſſion générale. La néceſſité de ſe juſtifier ſur ce point, plutôt qu'aucun motif de critique, eſt ce qui l'engage à le diſcuter en particulier.

M. d'Anville ſe borne donc à réſoudre une difficulté qui lui a été propoſée. Il eſt queſtion de ſavoir, pourquoi l'extrémité méridionale du lac Aſphaltite eſt plutôt recourbée vers l'Orient dans ſa carte, que vers le couchant comme dans une carte de M. De l'Iſle. On lui a allégué, que le P. Nau, dans ſon voyage de la Terre-Sainte, remarque que ce lac paroît prendre cette courbure vers l'oueſt; & en effet, le P. Nau retournant de Jéricho à Jéruſalem par les montagnes, dit avoir vu cette direction dans la figure du lac. C'eſt à quoi la carte de M. d'Anville ſe trouve préciſément conforme, dans une partie de l'étendue que prend ce lac en longueur; & il eſt d'autant plus flatté d'en faire la remarque, que c'eſt indépendamment de cette obſervation du P. Nau, qui avoit échappé à ſes recherches, que cette configuration a été tracée dans ſa carte. Mais, on eſt en droit de lui demander, ſur quoi elle étoit fondée, & c'eſt de quoi il va rendre compte. On ſait en général qu'Hébron eſt dans le ſud de Jéruſalem, & la diſtance eſt de 22 milles, ſelon Eusèbe & Saint Jérôme. Il paroît bien quelque déclinaiſon du méridien de Jéruſalem vers l'oueſt, quoique Cellarius, qui eſt particulièrement eſtimable ſur la Paleſtine, ait cru devoir penſer autrement; & plus cette déclinaiſon ſera grande, plus la courbure du lac fera de progrès, en vertu d'une diſtance donnée entre Hébron & le bord de ce lac. Eugeſippus, auteur d'un traité *de diſtantiis locorum Terræ Sanctæ*, inſéré par Allatius dans le recueil intitulé *Symmicta*, marque la diſtance dont il s'agit ſur le pied de 10 milles. Un lieu au levant d'Hébron, & immédiat dans ſa poſition à l'égard du lac, ſans être préciſément adjacent, Ziph, n'eſt diſtant d'Hébron que de 8 milles, ſelon Eusèbe. Mais, on peut convenir, que le temps auquel ſe rapporte l'écrit d'Eugéſippe, permet d'employer les 10 milles entre Hébron & le bord du lac ſur un autre pied que le mille Romain, & en égalant le mille Arabique fourni

un espace d'environ 10000 toises, ou de 13 à 14 milles Romains, comme il est employé sur la carte de M. d'Anville. Si dans l'autre carte cet espace n'étoit pas bien plus considérable, ce lac moins reculé & ramené vers la position d'Hébron, prendroit la courbure qu'il doit avoir, & qu'il n'a pas sensiblement, ainsi que le représente la carte de M. d'Anville; car, une configuration différente de celle qu'il a cru devoir tracer, ne présente qu'une divergence vers l'ouest à l'égard d'une ligne tendant au sud, & ne fait point *presque un demi-cercle*, comme le P. Nau s'en explique.

Cependant, il est essentiel d'observer, que c'est précisément à quoi pouvoit se borner la découverte de dessus les montagnes, qui sont entre Jéricho & Jérusalem, & qui rudes, pierreuses, & fatigantes à monter & à descendre, ne sont point des Alpes, & n'ont pas une élévation qui puisse porter la vue beaucoup au-delà de ce qu'il est permis d'estimer entre ces montagnes & le parallèle d'Hébron, c'est-à-dire, environ 8 lieues, bien loin de porter jusqu'à plus de 20 qu'il y auroit jusque vers l'extrémité du lac. Sa longueur indiquée de 580 stades par Josèphe, ὀγδοήκοντα καὶ πεντακόσιοι στάδιοι, fournira 72 milles, indépendamment de 9 milles de distance entre Jéricho & le commencement du lac. La mesure paroît même foible & modérée, quand on lit dans Pline, *longitudine excedit C. M. passuum.* Maundrell, dont la relation est très-estimable, a été informé sur les lieux, que cette étendue en longueur est de 24 lieues. Ainsi, c'est ôter considérablement à cette étendue, que de la réduire à environ 48 milles, ou 16 lieues, comme dans la carte, à l'égard de laquelle M. d'Anville se croit obligé de justifier la sienne; c'est raccourcir le lac d'un tiers de sa longueur. Que si l'œil a pu parvenir jusqu'à un éloignement d'environ 8 lieues, le terme de ce point de vue ne pouvoit être celui de l'étendue du lac vers son extrémité. Il n'est donc pas convenable de prétendre que d'après le P. Nau, M. d'Anville auroit dû courber vers le couchant la partie du lac la plus reculée, ou son extrémité. M. d'Anville se croit néanmoins redevable envers la personne qui a prétendu lui indiquer dans l'observation du P. Nau une réforme à faire sur l'Asphaltite, quoiqu'elle ne paroisse pas avoir lieu. Ce lac est un objet assez considérable

Lib. V, de Bello, cap. 5.

considérable dans ce que renferme la carte de la Palestine, pour qu'il soit utile d'en reconnoître l'étendue & la configuration.

Après avoir fait voir quelle est précisément sa courbure, & la partie où elle existe, il reste à examiner si elle peut s'admettre autre part, ou vers l'extrémité de sa longueur. La Table Théodosienne nous indique une distance de 53 milles entre la position d'un lieu nommé Thamaro ou Thamara, & celle d'Éluſa, qui étoit une ville Iduméenne, compriſe dans la Palestine troisième. On connoît Thamara par plusieurs endroits, & comme étant sur la route d'Hébron à Aïla, au rapport d'Eusèbe, & à une journée de distance d'une place nommée Malatha, qui est liée à Hébron par une autre distance. Il en est mention dans les historiens des guerres saintes, le même lieu y étant appelé *Palmetum* ou *locus Palmarum*, par interprétation de la dénomination orientale & syriaque. On trouve dans la carte de M. De l'Isle une position sous le nom d'Asasonthamar, en lui appliquant autrement le nom d'Engaddi, & placée vers l'extrémité de la grande courbure tournée vers le couchant dans la partie méridionale de l'Asphaltite. Or, entre cette position & le rivage de la grande mer, ou de la Méditerranée, la carte qui donne cette courbure ne fournit qu'environ 33 minutes de mesure prise sur sa graduation de latitude, & il n'en résulte qu'un espace de 41 milles, au lieu de 53, ce qui ne jette pas précisément la position d'Éluſa dans la mer, parce que son rivage en approchant de l'Égypte tend vers le sud-oueſt, mais la transporte sur ce rivage, que l'on fait appartenir à la Palestine jusqu'à Raphia inclusivement, & à l'Égypte immédiatement ensuite. Il est indubitable que c'est vers le couchant qu'il faut diriger cette route, & qu'on n'est pas libre d'enfoncer Éluſa dans le midi, pour sauver cet inconvénient. La distance marquée 70 entre Jérusalem & Éluſa dans la Table ne le souffre pas; & s'il pouvoit être question ici de partir d'Aïla, & du fond de l'un des deux golfes que forme l'Arabique ou la Mer Rouge, & de suivre une route fort circonstanciée que donne la Table, on verroit que la position d'Éluſa, très-reculée vers le nord à l'égard du point de partance, doit monter ainsi vers les limites de la Judée. Par les moyens d'emplacement qui sont donnés,

Hébron, Éluſa, Thamara, forment un triangle, dont le côté d'entre Thamara & Éluſa tend d'orient en occident. Ce n'eſt pas à tort que la partie méridionale du lac paroît très-recourbée vers l'orient dans une grande carte de la Paleſtine, dreſſée ſur les mémoires d'un homme, qui avoit parcouru le pays en 1636, nommé Laickſteen, & prenant le titre d'Aſtronome. La même carte donnant cette courbure, en donne une autre en ſens contraire vers la hauteur d'Hébron, par une conformité remarquable avec celle qu'on a reconnue dans ce qui précède. Ce n'eſt pourtant pas en copiant la carte de cet Aſtronome, que M. d'Anville a figuré le lac. On croit diſtinguer quelques endroits en cette carte, qui ſemblent porter l'empreinte d'une connoiſſance locale particulière, quoique d'ailleurs de très-grands défauts y ſautent aux yeux. Ce que le P. Nau dit avoir appris d'un abbé de Saint-Sabas, dont le monaſtère eſt voiſin du lac, vers le bas du torrent de Cédron, ſavoir, que ce lac n'eſt pas prolongé en pointe vers le midi, comme dans les cartes, ne pourroit-il pas indiquer une flexion dans le giſement du lac en cette partie? Le P. Nau rapporte d'après ce qu'il avoit ouï dire à cet Abbé, « que ce lac vers ſa » fin eſt comme ſéparé en deux, & qu'il y a un chemin par où » on le traverſe, n'ayant de l'eau qu'à demi-jambe, au moins en » été; que la terre s'élève & forme un autre petit lac de figure ronde un peu ovale ». A l'égard de ces circonſtances particulières, M. d'Anville avoue que ce n'eſt pas ſans ſcrupule que, pour ne pas les négliger, il s'eſt haſardé de figurer l'extrémité de l'Aſphaltite. Il faudroit voir dans le lieu même ces accidens particuliers, ou du moins ils demanderoient de nous être crayonnés de manière à ne point trop riſquer de manquer ſon objet.

On a cru M. d'Anville en faute ſur une poſition, qui eſt celle d'*Engaddi*, en même temps qu'on trouvoit à redire qu'il n'eût pas recourbé vers le couchant l'extrémité méridionale du lac. Il y a bien le pour & le contre ſur cette poſition. Placée *in Aulone Hierichûs*, par S.t Jérôme comme par Euſèbe, on eſt ſurpris que le même S.t Jérôme, après avoir parlé d'un autre lieu, qu'il dit ſitué *in principio Maris Mortui, ubi Jordanis ingreditur*, ajoute immédiatement enſuite, *Engaddi verò ubi finitur atque conſumitur.*

Josèphe, qui en marquant 300 ſtades de diſtance entre Jéruſalem & Engaddi, compte plutôt plus que moins, eu égard à la ſituation *in Aulone Hierichûs*, auroit dû doubler preſque cette diſtance, s'il falloit pouſſer Engaddi juſqu'à l'endroit *ubi finitur Mare Mortuum.* Il y a toute apparence que la fertilité du territoire d'Engaddi en palmiers, & dont la célébrité ſubſiſtoit quoique le lieu fût ruiné, comme il en eſt parlé dans Pline, a fait qu'un lieu donné pour contigu à Jéricho, ou compris dans le même fond de terre, ſe trouve confondu avec un autre lieu plus éloigné, qui diſtingué également par des plants de palmiers, en tiroit le nom de *Thamar* ou de *Palmetum.* On pourroit donc attribuer à une mépriſe de nom, ce qu'on lit dans Étienne de Byzance, qu'*Engada* eſt un grand bourg de l'Arabie près de Sodomes. Mais, comment haſarder de donner une poſition de Sodomes dans une carte, comme ſi on étoit bien informé que cette ville ait exiſté une ſeconde fois en ſortant des cendres de ſon embraſement? Comment l'auteur qu'on vient de citer s'explique-t-il dans l'article *Sodoma*, en faiſant cette ville métropole de dix villes, lorſqu'on n'en a jamais compté que cinq? On trouve entre les ſouſcriptions du premier concile de Nicée, un *Severus epiſcopus Sodomorum.* Quoique le docte Réland ſoit entré dans une aſſez longue diſcuſſion, pour dire que les villes de l'ancienne vallée de Siddim n'ont point été couvertes des eaux du lac, mais plutôt embraſées que ſubmergées, ſelon qu'il eſt parlé de leur deſtruction, cela ne l'empêche pas de s'exprimer ainſi au ſujet de cette ville de Sodomes: *Vecors eſſet, qui heic Sodoma, à Deo everſa, & nunquam poſtea habitanda, intelligi poſſe ſibi perſuaderet.* Il trouve qne dans un manuſcrit Arabe des mêmes ſouſcriptions, l'ethnique du nom de lieu qui ſuit le nom du Prélat eſt *Zuzumaon;* & il eſt ſurprenant que dans la recherche qu'il fait du lieu qui peut y répondre, la connoiſſance que donne Albert d'Aqs (dans la collection intitulée *Geſta Dei per Francos*) d'une ville de *Suſumus* lui ait échappé. Dans le récit d'une incurſion que fit Baudouin Ier du nom, roi de Jéruſalem, dans l'Arabie Pétrée, on voit qu'après avoir paſſé le *Palmetum*, & des montagnes très-rudes à traverſer, ce Prince trouve une ville dont le nom dans le texte de l'hiſtorien eſt écrit P. 1020

comme on vient de le rapporter. Et ſi en liſant *Suzuma*, avec le ז dans la ſeconde ſyllabe, on fait attention à la permutation uſitée dans l'Orient entre le *zaïn* & le *daled*, on verra comment ce même nom peut ſe confondre avec celui de *Sodoma*. Mais, la poſition de Suzum derrière de grandes montagnes, qui la ſéparent d'un pays moins reculé, & fort écartée du *Palmetum*, ne conviendroit point à celle de l'ancienne Sodome, en la ſuppoſant rétablie, puiſqu'elle n'étoit éloignée de Ségor ou de Zoara, où ſe termine l'Aſphaltite, que d'autant de chemin qu'on en peut faire entre l'aurore & le lever du Soleil, comme la retraite de Lot le témoigne dans les livres Saints. On voit auſſi une poſition donnée à Gomorre, à quelque diſtance du lac au-delà de Ségor. En liſant dans le P. Nau ce qu'il avoit appris de l'abbé de Saint-Sabas, on trouve un lieu du nom d'*Amorrheon*, après avoir tourné l'extrémité du lac. Ce nom, par quelque reſſemblance, auroit-il ſervi de fondement au rétabliſſement de Gomorre?

RÉFLEXIONS

Sur la néceſſité des citations dans les ouvrages d'érudition, & ſur la manière dont les Anciens citoient.

IL n'y a point de vrai Savant qui ne ſoit perſuadé, que tout ouvrage dont l'objet eſt d'éclaircir quelque point d'antiquité, doit avoir pour baſe les citations exactes & préciſes des autorités, ſur leſquelles on ſe fonde pour établir ſon ſentiment: cependant pluſieurs Écrivains modernes, qui ſans doute ſe propoſent plutôt d'amuſer que d'inſtruire, ou ne citent point ou ſe contentent de citer vaguement; ce qui n'eſt capable que de donner de l'embarras & de l'inquiétude à tout lecteur qui ſe propoſe de lire avec utilité.

On voit dans nos Mémoires l'extrait d'une diſſertation de M. Fourmont l'aîné ſur les citations; mais elle n'a aucun rapport avec les réflexions que donne ici M. de Burigny; il n'y eſt queſtion que de blâmer les mauvaiſes citations, & d'établir les principes ſur leſquels eſt fondée leur juſteſſe. *Tome V, Hiſt. p. 74.*

Dès les premiers temps de la Littérature, les bons écrivains ont connu la néceſſité de rapporter les garans des faits anciens qu'ils conſignoient dans leurs ouvrages. Hérodote, le plus ancien des hiſtoriens Grecs qui nous reſtent, avoit parcouru beaucoup de pays, pour apprendre les traditions des peuples; il avoit voyagé en Égypte; il nous apprend lui-même, qu'il avoit été à Memphis, à Thèbes, à Héliopolis, pour y conférer avec les plus habiles gens ſur l'hiſtoire & ſur la religion du pays; il avoit été à Tyr, à Thaſe, à Dodone, pour s'informer exactement de tout ce qui avoit rapport aux antiquités de ces pays; il avoit conſulté les Scythes mêmes, pour parler d'eux avec plus d'exactitude; il avoit examiné les ouvrages de ceux qui avoient écrit avant lui, ſoit Hiſtoriens, ſoit Poëtes: il cite Hécatée; il diſcute ce qu'ont dit Ariſtée, Homère, Héſiode & Olen, touchant les antiquités dont il traite; il examine les monumens. *L. II, n.os 3 & 19. N.° 44. N.os 52 & 55. L. IV, n.° 81. L. II, n.° 143. L. V, n.° 125. L. VI, n.° 137. L. IV, n.os 16 & 29.*

Thucydide, moins agréable qu'Hérodote, mais plus ami de la vérité que du merveilleux, avoit conſulté ceux qui étoient ſavans *L. II, n.° 53. L. IV, n.° 35. L. I, n.° 24.*

L. I, commenc. dans l'hiſtoire, comme il le dit lui-même, pour être inſtruit de ce qui s'étoit paſſé avant les évènemens dont il avoit été témoin. Quant aux faits qui compoſent la ſubſtance de ſon hiſtoire, il les écrit comme il les a vus ou appris de ceux qui étoient préſens; ce qui n'eſt pas ſans embarras, ajoute-t-il avec cette candeur qui prévient ſi favorablement le lecteur; car ceux qui ont eu part aux affaires, ne s'accordent pas toujours dans le récit, mais content les choſes diverſement, ſelon qu'ils s'en ſouviennent, plus ou moins, ou qu'ils ſont animés de quelque paſſion.

Traduct. d'Ablancourt.

Vid. Fabric. Bibl. Græc. t. I, lib. II, c. 25, n.° 16, p. 881.

Ctéſias, ſi décrié chez un grand nombre de Savans, tant anciens que modernes, étoit cependant très-perſuadé qu'un hiſtorien ne mérite de foi qu'autant qu'il produit de bons garans; auſſi cherchant à obtenir du public une approbation que peu de gens lui ont accordée, il ſe vante d'avoir tiré des archives publiques l'hiſtoire des Aſſyriens & des Perſes.

Diod. l. II.

Manéthon & Ératoſthène ſuivirent l'exemple de Ctéſias; le premier aſſure au roi Ptolémée Philadelphe, qu'il n'écrira que ce qu'il a appris dans les livres ſacrés de Mercure Triſmégiſte; Ératoſthène, qui travailla par ordre de Ptolémée Évergète, fils de Philadelphe, atteſte que c'eſt d'après les anciens regiſtres Égyptiens qu'il donne le canon chronologique des rois de Thèbes.

Marsham, p. 2 & 3.

Syncelle, p. 91.

Quand on examine juſqu'où les Anciens portoient l'exactitude de leurs recherches critiques, on eſt étonné de l'immenſité de leur érudition. Je n'en donnerai que trois exemples, Strabon, Denys d'Halicarnaſſe & Plutarque.

Strabon ayant intention de donner une Géographie parfaite, commença par voyager dans la plupart des pays dont il vouloit parler. Il nous apprend lui-même, qu'il avoit parcouru l'Égypte, l'Aſie, la Grèce, l'Italie, la Sardaigne, les autres îles; qu'enfin il avoit été depuis l'Arménie juſqu'à l'Étrurie, & depuis le Pont-Euxin juſqu'à l'Éthiopie. Il n'avoit paru aucun ouvrage dont il pût tirer quelque éclairciſſement, qu'il n'eût conſulté; il cite plus de trois cents vingt auteurs différens.

Vid. Fabricius, Bibl. Gr. t. III, l. IV, c. 1, p. 3.

Voy. l'Index de Strab. dans Fabricius, t. III, p. 9.

Denys d'Halicarnaſſe, grand critique & contemporain de Strabon, dans ſon hiſtoire Romaine, dont nous avons perdu près de la moitié, ſe ſert du témoignage de près de ſoixante-dix

auteurs, pour prouver les faits qu'il rapporte. Mais de tous les écrivains Grecs, celui dont l'érudition eſt la plus étendue, eſt ſans doute Plutarque, dans lequel on trouve cinq cents quarante-quatre auteurs cités. *Vid. Fabricius, Bib. Græc. t. II, l. III, p. 788. Voy. l'Index de Plutarq. Fabric. Bibl. Gr. t. II, lib. VI, cap. 5, p. 203.*

Le plus ſavant des auteurs Romains, & celui qui a cité avec le plus d'exactitude, eſt aſſurément Pline l'ancien, dont l'ouvrage eſt le réſultat de ce qu'il y avoit de meilleur dans les livres des Grecs & des Latins. Il nous apprend lui-même, que pour perfectionner ſon Hiſtoire naturelle, il avoit conſulté deux mille volumes environ, & cent auteurs choiſis : *Viginti millia rerum dignarum curâ, ex lectione voluminum circiter duûm millium, quorum pauca admodùm ſtudioſi attingunt, propter ſecretum materiæ, ex exquiſitis auctoribus centum incluſimus triginta ſex voluminibus.* *Plin. lib. I, p. 3.*

Il déclare enſuite qu'il ne prétend point s'approprier les découvertes des autres; qu'un honnête homme doit faire l'aveu de la reconnoiſſance qu'il doit à ceux dont il a profité; & qu'il y a de la baſſeſſe à courir le riſque d'être ſurpris dans un larcin, quand on peut avec honneur payer ſes dettes, ſur-tout lorſqu'en payant l'intérêt, on s'acquitte du capital : *Eſt enim benignum, ut arbitror, & plenum ingenui pudoris, fateri per quos profeceris.... Obnoxii profectò animi & infelicis ingenii eſt, deprehendi in furto malle, quàm mutuum reddere, cùm præſertim ſors fiat ex uſurâ.* *Pag. 4.*

De tous les écrivains anciens qui nous reſtent, Pline eſt le ſeul qui ait eu l'attention de nommer en détail les principaux auteurs qu'il a conſultés. On les trouve indiqués à la fin de la table des matières de ſon hiſtoire; & cette table en fait le premier livre. On ne peut la voir ſans être étonné de l'étendue de ſon érudition, & ſans regretter en même temps la perte que nous avons faite d'un ſi grand nombre d'auteurs, qui avoient écrit ſur les matières les plus intéreſſantes. Il en nomme près de quatre cents dont il ne nous reſte plus que de légères citations.

Avant l'invention de l'Imprimerie, il n'étoit pas poſſible que l'on portât dans les citations la même exactitude & la même préciſion qu'aujourd'hui. Depuis l'impreſſion, les Savans les plus célèbres ſe contentèrent de citer d'une manière vague, ſans indiquer ni les éditions ni les pages des auteurs qu'ils alléguoient. S'ils ſe

ſervent du témoignage d'Homère, de Virgile & de quelque Poëte que ce ſoit, ils n'ont jamais l'attention de marquer le numéro du vers. Je n'alléguerai en preuves que quatre héros de la Littérature, dont les ouvrages ſeront toujours recherchés, tant que l'érudition ſera en honneur, Éraſme, Scaliger, Caſaubon & Saumaiſe.

Un des premiers Savans qui ait apporté la plus grande attention dans ſes citations, eſt le célèbre Grotius, qui dans ſon excellent livre *de Jure belli & pacis*, a mis à la marge des pages, les autorités ſur leſquelles il ſe fonde; mais il eſt encore bien loin de la perfection: comme il cite ſouvent de mémoire, ſouvent il ſe trompe. M. Barbeyrac l'a démontré[a], & a heureuſement rectifié les fautes de ce genre qui ſont échappées à ce grand homme. Il ajoute une réflexion très-convenable à notre ſujet: « Quel que » ſoit le but & l'uſage des citations, il vaut toujours mieux qu'il » n'y ait aucun doute ſur leur exactitude, & que chacun puiſſe s'en » convaincre aiſément lui-même; autrement on ne peut y faire » beaucoup de fonds; & ſi cela eſt, à quoi bon citer, à moins qu'on » ne prétende en être cru aveuglément ſur ſa parole, ou avoir droit de tromper impunément les lecteurs. »

[a] *Voy.* Epiſt. ad Lector. *à la tête de l'édition de 1720, & la préf. de la trad. Franç. p. 22.*

Les plus illuſtres de nos Savans modernes, ont enchéri dans l'exactitude des citations, ſur ceux qui les avoient précédés. Je n'en citerai que deux, dont les noms ſeront immortels, Du Cange & Pagi. Mais celui qui a porté la plus parfaite attention vers cet objet, eſt ſans conteſtation le pieux & ſavant M. de Tillemont: il a eu la précaution de mettre à la tête de chaque volume de ſon Hiſtoire & de ſes Mémoires, une table des citations, dans laquelle on voit quelles ſont les éditions dont il s'eſt ſervi; & comme les citations qui ſont à la marge des pages de ſes ouvrages, ſont fort abrégées, il a joint un avertiſſement qui met le lecteur en état d'en faire uſage, de ſorte que rien n'eſt plus aiſé que de vérifier tout ce qu'avance ce ſavant homme: c'eſt un modèle qu'il ſeroit à ſouhaiter que les gens de Lettres ſuiviſſent; c'étoit le vœu d'un auteur très-eſtimable, qu'une mort prématurée a enlevé à la république des Lettres. Nous croyons devoir rapporter ici les propres paroles de ce Savant, parce qu'elles s'accordent parfaitement

parfaitement avec ce que nous avions envie de prouver: « Je n'avance rien, dit-il, ſans indiquer les ſources où j'ai puiſé, « *Préf. p. 22, de l'origine des Loix, des Arts & des Sciences.* « & ſans citer mes garans; afin que le lecteur ſoit plus à portée de « vérifier mes citations, & de juger ſi j'en ai fait un uſage conve- « nable, je donne une table des auteurs employés dans cet ouvrage, « & j'y indique les éditions que j'ai ſuivies. Comme j'ai eu ſoin de « marquer toujours à quelle page on peut trouver les paroles des « auteurs que j'emploie, la vérification n'en ſera pas difficile: c'eſt, « pour le dire en paſſant, une attention que devroient avoir tous « ceux qui écrivent l'hiſtoire. Il ne ſuffit pas, pour la ſatisfaction « & la tranquillité qu'on doit procurer au lecteur par rapport aux « faits qu'on avance, d'énoncer vaguement l'auteur d'où ils ſont « tirés; il faut indiquer non-ſeulement le livre, mais même la « page. Je connois quantité d'écrivains modernes, qui faiſant uſage « des paſſages, tirés, par exemple, d'Hérodote, de Diodore, de « Strabon, &c. ſe contentent de citer ſimplement *Hérodote*, *Diodore*, « *Strabon, livre 1er*; des indications ſi vagues ne ſont point ſuffiſantes. « Comment en effet pouvoir retrouver ſouvent une ſimple demi- « phraſe dans les quatre-vingt-neuf pages *in-folio* que contient le « premier livre d'Hérodote, dans les cent onze qui compoſent celui « de Diodore, & enfin dans les cent ſeize que comprend le pre- « mier livre de Strabon? Je dis plus, de pareilles citations peuvent « à bon droit être ſuſpectées de mauvaiſe foi & d'infidélité. J'en « puis parler ainſi par expérience & par conviction. »

C'eſt ainſi que devroient penſer & agir tous ceux qui forment le projet d'être utiles à leurs lecteurs.

MÉMOIRE
SUR MARIUS, ÉVÊQUE D'AVENCHE,
Auteur de la plus ancienne Chronique de France.

P. 12—19, Parisiis, 1739, in-fol.

ON trouve dans le ſecond volume du recueil des hiſtoriens des Gaules & de la France, par les Bénédictins, *Marii Aventicenſis ſeu Lauſannenſis epiſcopi chronicon cum appendice.* Cette chronique *(a)* s'étend depuis l'empire d'Avitus en 455, où finit celle de S.t Proſper, juſqu'au mois de ſeptembre 581 : elle nous a conſervé beaucoup de faits qu'on chercheroit inutilement ailleurs. Marius y rapporte pluſieurs évènemens importans de l'hiſtoire du royaume de Bourgogne. On voit à la ſuite de ſa chronique un *appendice* ou une ſorte de continuation ; c'eſt l'ouvrage d'un inconnu, qui a vécu au moins juſqu'en 623. Le ſtyle de Marius eſt ſimple & clair ; ſa chronique eſt eſtimée, parce qu'elle eſt communément exacte pour les faits ; mais, peut-être par la faute des copiſtes, elle ne l'eſt pas aſſez pour les dates. M. le baron de Zur-Lauben, qui ſait ménager pour de ſavantes recherches le loiſir que lui laiſſent ſes occupations militaires, a cru que cet auteur méritoit d'être connu.

Marius eſt le plus ancien chroniqueur de France qui ſoit parvenu juſqu'à nous. Il étoit évêque d'Avenche, *Aventicum*, capitale de l'Helvétie, enſuite colonie Romaine, & compriſe dans la province *Maxima Sequanorum.* On peut conſulter ſur les antiquités de cette ville, entr'autres ouvrages, celui que Marquard Wild publia *In-8.° fig.* à Berne en 1710, ſous le titre, *Apologie pour la vieille ville d'Avanche.* On y trouve un grand nombre d'inſcriptions & de monumens qui atteſtent l'ancien éclat d'*Aventicum ;* & M. Wild n'a rien omis de ce qui pouvoit relever la gloire de ſa patrie, & détruire les prétentions du Jéſuite Dunod, qui avoit placé *Aventicum* dans un endroit nommé en Franche-comté, *Antre.*

(a) Même recueil des hiſt. des Gaules, t. II, préf. p. 1 — 11. Dom Rivet, *Hiſt. Littér. de la France, tome III, p. 400 & ſuiv.* Paris, 1735, *in-4.°*

Marius assista l'an 585 au second concile de Mâcon *(b)*, & y souscrivit en qualité d'évêque d'Avenche, *Marius episcopus ecclesiæ Aventicæ subscripsi*, immédiatement après Mummol, évêque de Langres. Le P. Pierre-François Chifflet *(c)*, Jésuite, qui a publié le premier, la chronique de Marius avec le supplément, le Père le Cointe *(d)*, Dom Rivet *(e)* & Ruchat *(f)*, disent qu'il étoit natif d'Autun, *d'une famille noble;* qu'il fut élevé à l'épiscopat à l'âge d'environ quarante-trois ans, vers 581; qu'il transféra l'an 590 son siége épiscopal à Lausanne, à cause du misérable état où avoit été réduite Avenche depuis les invasions des barbares; qu'il mourut à Lausanne en 596, le 31 décembre, âgé de soixante-quatre ans; qu'il fut mis au nombre des Saints; & que l'église de Saint-Thiers, où il fut inhumé, porta depuis son nom. Sa fête fut placée au 31 décembre. Mais on lit des détails plus amples sur Marius, dans le cartulaire de l'église cathédrale * de Lausanne. Cunon d'Estavayé, Prevôt de ce chapitre, dressa en 1235 ce registre, d'après un plus ancien cartulaire, & y rapporta l'histoire des évêques de Lausanne depuis les temps les plus reculés; il y inséra un grand nombre de chartres des empereurs Carlovingiens, des rois de la Bourgogne Transjurane, des évêques de Lausanne, & des principaux Seigneurs du pays de Vaud: ces chartres n'ont pas été encore imprimées. On en tireroit beaucoup de lumière pour éclaircir la Géographie du moyen âge & l'histoire du royaume de la Bourgogne Transjurane, qui fut formé en 888, des débris de l'empire de Charlemagne, & qui devint dans la suite si considérable, qu'indépendamment de la partie occidentale de la Suisse jusqu'à la rivière de la Russ, il comprenoit le Vallais, la Savoie, le Dauphiné, la Provence, le Lyonnois, le comté de Bourgogne, la Bresse & le Bugey. L'un de ces Rois, Rodolphe II, fut même roi d'Italie pendant plusieurs années.

* Écrit sur parchemin.

Cunon d'Estavayé, rédacteur du cartulaire de Lausanne, étoit

(b) Sacrosancta Concilia, studiò Phil. Labbei, Societ. Jesu, tom. V, p. 988. Lutetiæ Paris. 1671, *in-fol.*

(c) Ap. du Chesne, scrip. hist. Fr. tom. I, p. 210.

(d) An. Fr. t. II, p. 166 & 447.

(e) Hist. Litt. de France, t. III, pag. 400 — 402.

(f) Abrégé de l'hist. du pays de Vaud, *pag. 11,* imprimé en 1707, *in-12.*

illuſtre par ſa naiſſance & par ſon ſavoir. Ses ancêtres avoient depuis deux ſiècles la ſeigneurie de la ville d'Eſtavayé ſur le lac de Neuchâtel; deux branches de cette maiſon ſubſiſtent encore à Soleure, & l'une de ces branches poſsède par titres authentiques la terre de Molondin au pays de Vaud, depuis le commencement du XI.e ſiècle. Cunon d'Eſtavayé avoit étudié quelque temps dans l'Univerſité de Paris; il fut fait chanoine de Lauſanne en 1180, & prevôt du Chapitre vers l'an 1200: il remplit avec zèle cette charge près de cinquante ans, ſous ſix Évêques. Ce Prevôt copia en 1235 le cartulaire de la cathédrale de Lauſanne, & le continua juſqu'à ſon temps. Il cite, entr'autres autorités, un ancien calendrier de cette égliſe, dans lequel étoient les noms des premiers évêques de Lauſanne. M. de Zur-Lauben croiroit manquer à la reconnoiſſance, s'il ne nommoit ici le Savant auquel il doit la copie du cartulaire de Lauſanne. M. de Watteville, du Grand-Conſeil de la république de Berne, bailli ou gouverneur du comté de Nidau, & auteur d'un excellent abrégé de l'hiſtoire de la Suiſſe, très-éclairé ſur les antiquités de ſa patrie, a bien voulu donner à M. de Zur-Lauben une copie de celle qu'il avoit faite lui-même d'après l'original de ce cartulaire, conſervé à Lauſanne, dans les archives de cette ville.

Le prevôt de Lauſanne rapporte que Marius, qu'il appelle tantôt *Beatus* & tantôt *Sanctus*, étoit originaire de l'évêché d'Autun, noble d'extraction, mais encore plus noble par ſes mœurs, *nobilis genere, ſed nobilior moribus.* Cunon d'Eſtavayé copie ce qu'on liſoit ſur ce Prélat dans l'ancien & le nouveau regiſtre de Lauſanne, *in veteri regula Lauſann: & nova;* il appelle ailleurs ce regiſtre, *Martyrologium Beate Marie Lauſannenſis, qui vocatur Regula.* Marius y eſt nommé évêque d'Avenche ou de Lauſanne. Il en fut fait Évêque en 581, gouverna Avenche durant vingt ans & huit mois, & décéda âgé de ſoixante-quatre ans, la même année que mourut Gontran, roi de Bourgogne. Voici ce que Cunon d'Eſtavayé liſoit en 1235, dans l'ancien martyrologe de la cathédrale de Lauſanne: *De Sancto Guntranno in Martyrologio Beate Marie Virginis, qui vocatur Regula., ita ſcriptum invenitur. V. calend. aprilis*, apud urbem Cabilonem SE*

[* Le 28 Mars.

SUNT DEPOSITO (g) Guntrammi, regis Francorum, viri religioſi, qui ita ſe ſpiritualibus actionibus mancipavit ut relictis ſeculi pompis, theſauros ſuos Eccleſiis & pauperibus erogaret. Eo anno quo obiit Beatus Marius, obiit & rex Guntramus. Regnavit autem annis XXVI.

Gontran, roi de Bourgogne & d'Orléans, ſecond fils de Clotaire Ier, roi de France, commença à régner en 561, & mourut *(h)* à Challon-ſur-Saône, le 28 mars 593. Les hiſtoriens du temps lui donnent un grand fond de piété; ce Prince menoit une vie auſtère, faiſoit de grandes largeſſes aux pauvres, aimoit, reſpectoit la religion, l'Égliſe & ſes Miniſtres; c'eſt ce qui l'a fait mettre au nombre des Saints. Gregoire de Tours, qui mourut en 595, lui attribue *(i)* des miracles, même de ſon vivant. La mort de Gontran ne parut pas d'abord apporter un grand changement dans l'empire François; le roi d'Auſtraſie, Childebert, ſe mit en poſſeſſion des royaumes d'Orléans & de Bourgogne, ſans que perſonne entreprît de s'y oppoſer: ſes titres étoient une adoption de la part de ſon oncle, celle qui fut faite en 577, renouvelée en 585, & confirmée en 587, par le traité d'Andelot *(k)*, qui aſſuroit la couronne à ce Prince, au défaut d'enfans mâles. Challon-ſur-Saône étoit, ſous Gontran, la capitale *(l)* du royaume de Bourgogne, dans lequel étoient alors enclavés Autun, Mâcon, Avenche, Lauſanne, Sion & Genève. *Marii, Chron. p. 17.*

Frédegaire écrit que Gontran mourut la trente-troiſième année de ſon règne; l'ancienne chronique du monaſtère de Moiſſac marque la même date; Adon *(m)* dit que ce Prince régna trente-un ans, *regnavit autem triginta & uno annis.* Le cartulaire de Lauſanne ne lui donne que vingt-ſix ans de règne, mais il y a ici erreur ou altération dans le texte; Gontran ne fut roi qu'à la mort de ſon

(g) Je n'entends pas ce mot; ne faut-il pas lire *oſſa ſunt depoſita!*

(h) Fredeg. Schol. chronic. p. 419, même recueil des hiſtoriens de France, par les Bénédictins, *tome II. Chronic. vetus Moiſſiacenſis Cenobii, p. 651. Ibid. Geſta Franc. p. 563. Ibid. &c.*

(i) L. I, de glor. Martyr. c. 76.

(k) Andelaum. Grégoire de Tours *(Hiſt. Franc. lib. IX,)* & Frédegaire parlent de ce traité de paix confirmé à Andelot (château du diocèſe de Langres, entre Langres & Naz-ſur-l'Orne, dans le duché de Bar).

(l) Paul. Diac. de geſt. Langob. p. 637, vol. II du recueil des Hiſtoriens de France, par les Bénédictins. Cet hiſtorien dit: *Civitate Cavallonno ſedes regni illius (Guntbramni) erat.*

(m) Chronic. p. 668, même recueil des Hiſtoriens de France, par les Bénédictins, *vol. II.*

père le roi Clotaire, qui mourut en 562; depuis cette année jusqu'à sa mort, le 28 mars 593, il s'écoula trente-un ans; Gontran mourut donc dans la trente-unième année de son règne, comme l'a écrit Adon. Le Cartulaire lui donne le titre de *Saint*, on le trouve qualifié tel dans le calendrier de l'abbaye de Murbach en Alsace, qui a plus de neuf cents ans d'antiquité, & l'Église honore sa mémoire au 28 mars, jour de son décès.

Cunon d'Estavayé rapporte que Marius, évêque d'Avenche, fonda, dans un terrein qui lui appartenoit, la ville de Payerne, & qu'il y fit construire une église à l'honneur de la Sainte-Vierge, dont il fit la dédicace le 24 juin, la quatorzième année de son épiscopat, sous le règne de Gontran: *Idem servus Christi Marius episcopus in honorem Sancte Marie genitricis Domini templum & villam Paterniacum in solo construxit proprio, dedicavitque sub die VIII calend. Julii, Indicione V, episcopatus vero sui anno XIV regnante Domino Guntrando rege.* La quatorzième année de l'épiscopat de Marius tomboit à l'an 594; nous avons fixé la date de la mort de ce Prélat au 31 décembre 593: observons aussi que l'Indiction V est marquée aux années 557, 572, 588 & 603, & qu'en 593 c'étoit l'Indiction *onzième*, & en 594 l'Indiction *douzième*; ainsi il y a erreur visible dans les dates numéraires du Cartulaire.

Marius rétablit sans doute Payerne, mais il n'en fut pas proprement le fondateur; cette ville étoit connue des Romains; on y voit encore (*n*) une inscription en l'honneur de Jupiter, du Génie du lieu, & de la Fortune redevenue favorable, *Fortuna redux*, sur le pont de la Broye. On croit communément que l'un des *Paternes*, dont on trouve plusieurs inscriptions dans la partie occidentale de la Suisse, avoit donné son nom à Payerne, en latin *Paterniacum*. Cette ville, voisine d'Avenche, est célèbre par une abbaye de Bénédictins, qu'y fonda, dans le xe siècle, Berthe, reine de la Bourgogne Transjurane: c'est aujourd'hui un Bailliage du canton de Berne.

Cunon d'Estavayé nous apprend que Marius avoit succédé, dans

(*n*) Bochat, *Mém. crit. sur l'hist. ancienne de la Suisse, tome II, p. 439 & 440.* Lausanne, 1747, *in-4.° fig.*

l'évêché d'Avenche, au Bienheureux *Chilmeſigel*, qu'il commença à gouverner cette égliſe en 581, qu'il en fut Evêque pendant vingt ans & huit mois, qu'il mourut âgé de ſoixante-quatre ans, qu'il fut enterré à Lauſanne, dans l'égliſe de Saint-Thyrs *(o)*, & que cette égliſe fut depuis appelée, en ſon honneur, *l'égliſe de Saint-Maire ou Saint-Marius.* L'époque de la mort du roi Gontran étant fixée au 28 mars 593, il eſt facile de placer celle de Marius, qui mourut le 31 décembre, même année de la mort de ce Prince. Le cartulaire de Lauſanne rapporte, il eſt vrai, le commencement de l'épiſcopat de Marius à l'an 581, en fixe la durée à vingt ans & huit mois, & marque la mort de ce Prélat à l'an 601; mais il y a certainement ici pluſieurs anachroniſmes, ou erreurs de copiſtes, dans les chiffres: en effet, comment concilier la date de 601 avec celle de la mort de Gontran, qui, ſuivant le même Cartulaire, arriva la même année que mourut Marius? En général les Cartulaires ne méritent attention que par les actes & les monumens qui y ſont inſérés dans toute leur teneur; mais preſque toujours le détail hiſtorique, & nommément les ſupputations chronologiques des faits, ſont négligés ou altérés dans ces anciens regiſtres.

Cunon d'Eſtavayé nous apprend encore que le chapitre de Lauſanne poſſédoit la dîme des terres que le Bienheureux Marius avoit données à l'égliſe de Payerne, entr'autres à Payerne, à Corſales & à Dompierre; mais que dans la ſuite les moines de Payerne fruſtrèrent le Chapitre d'une partie de la dîme de Payerne, & que les ſeigneurs de Montagnie enlevèrent les dîmes de Corſales & de Dompierre: *De terris, campis, condeminis QUOS Beatus Marius donavit dicto templo Paterniacenſi, habet capitulum Lauſannenſe decimam apud Paterniacum & Corſales & Dompeirro ſicut habet in ceteris curiis epiſc. Lauſann. in condeminis & vineis indominicatis: apud Paterniacum, ſic dici audivi, monachi partem decime ei abſtulerunt & Domini de Montanie apud Corſales & Domumpetram.* Corſales eſt aujourd'hui *Corſelle* ou *Corſelles*, village & paroiſſe du bailliage de Payerne, canton de Bèrne, ſur la petite rivière d'Arbogne, à une demi-lieue de Payerne. *Dompeirro* ou

(o) In Eccleſia Beati Marii que quondam dicebatur Beati Thyrſi.

Domuspetra, c'eſt *Dompierre*, autrement, en latin, *templum* ou *domus Petri*, village & paroiſſe du canton de Fribourg, dans le bailliage de Montagnie, entre Avenche & Payerne, ſur la rivière de Broye.

Le même Prevôt ajoute que l'évêque Marius donna auſſi au chapitre de Lauſanne, une terre *allodiale* qu'il poſſédoit à *Marcennai* près de Dijon: *Et dedit capitulo Lauſannenſi terram de alodio ſuo, in QUODAM villa prope Divionem, que dicitur Marcennai.* On ne trouve ſur la carte de la Bourgogne aucun endroit du nom de *Marcennai.* Quoi qu'il en ſoit, Cunon d'Eſtavayé rapporte que le chapitre de Lauſanne poſſéda la terre de *Marcennai* juſqu'au temps de l'évêque Gui de Marlanie, qui fut obligé d'abdiquer en 1143, à cauſe de ſa vie ſcandaleuſe. Ce Prélat avoit promis la terre de Marcennai pour la dot de ſa nièce, à un Chevalier qui devoit l'épouſer. L'Évêque ayant été dépoſé ayant la célébration du mariage, le Chapitre fit pluſieurs tentatives pour ſe remettre en poſſeſſion de Marcennai, mais elles furent toutes inutiles; le Chevalier à qui la terre avoit été promiſe, ne voulut pas s'en déſiſter. On trouve le détail de cette conteſtation dans le cartulaire.

On ne ſait pas préciſément en quelle année Marius transféra le ſiége d'Avenche à Lauſanne. Avenche étoit déjà tombée en ruine dès le temps d'Ammien-Marcellin: cet hiſtorien en parle même comme d'une ville déſerte: *Habent & Aventicum, deſertam quidem civitatem, ſed non ignobilem quondam, ut ædificia ſemiruta nunc quoque demonſtrant (p).* Avenche ſouffrit encore dans la ſuite, des ravages des Huns & des Bourguignons: ces barbares la ſaccagèrent dans le ve ſiècle. Avenche n'offroit plus que des maſures, lorſque Marius transféra le ſiége épiſcopal de cette ville à Lauſanne. Avenche moderne a été rebâtie ſur les ruines d'*Aventicum*, du temps de Borcard, évêque de Lauſanne, qui fut tué en 1088 *(q)*: *Ejus tempore* (ce ſont les termes du

(p) Lib. XV, cap. 27, p. 480, inter Hiſtor. auguſt. ſcript. Hanov. 1611, in-fol.

(q) Cet Évêque eſt fameux dans l'hiſtoire de l'empereur Henri IV, il lui fut très-attaché; il fut tué à ſon ſervice, la veille de Noël 1088, dans une bataille que ce Prince perdit en Thuringe,

du cartulaire) *FACTUM fuit murus circa Aventicam.* On trouve dans le même cartulaire une charte datée d'Avenche, en préſence de Borcard, évêque de Lauſanne, le 28 octobre, la dix-huitième année du règne de l'empereur Henri IV: *Hec notitia facta eſt AVENTICE, preſente epiſcopo Borkardo — v kal. novembris, regnante imperatore Heinrico XVIII. Ego Otelinus Cancellarius ſcripſi.* *Fol. 44. b.*

Les années du règne de Henri IV, comme roi des Romains, doivent être priſes du jour qu'il ſuccéda à ſon père l'empereur Henri III; l'acte dont il s'agit, eſt de 1074. On a un diplome daté de Goſſlar en 1066, où on lit à la fin, *anno autem ordinationis Dñi Heinrici quarti Regis XIII, Regni X.* L'empereur Henri III avoit déſigné ſon fils Henri IV pour ſon ſucceſſeur, & l'avoit fait couronner Roi à Aix-la-Chapelle en 1054. Ce Prince étant mort le 5 octobre 1056, Henri IV, âgé de ſix ans, lui ſuccéda, ſous la tutelle de ſa mère. C'eſt depuis ce jour qu'il datoit les années de ſon règne, au lieu que les années de ſa déſignation ou *ordination*, comme ſucceſſeur, étoient comptées du 31 mars 1054. Il fut couronné Empereur à Rome, par l'antipape Clément III, le jour de Pâques 1084. Borcard, évêque de Lauſanne, qui paroît dans l'acte d'Avenche que nous examinons, fut tué la veille de Noël 1088; & ſi ce Prélat permettoit en 1074, que ſon chancelier Otelin appelât *Empereur* le roi Henri IV, dans un acte paſſé à Avenche, qui étoit de ſon diocèſe, c'étoit par anticipation, ou plutôt par un excès de zèle pour le ſervice de ce Prince, contre qui le pape Gregoire VII venoit de faire ſoulever pluſieurs Évêques & Grands de l'Empire. Burcard fut excommunié en 1076, par les légats du Pape, à cauſe de ſon attachement pour ſon Prince. Henri IV reconnut ſa fidélité; il le *Chron. Gottwic. lib. II, p. 279 & 303.*

Thuringe, contre le marquis Egbert; il portoit dans cette journée la lance impériale. *Voy. l'Abrégé chronologique de l'hiſt. génér. d'Italie, par M. de Saint-Marc, tome III, ſeconde partie, p. 843. Paris, 1766, in-8.°* On lit, dans le cartulaire de Lauſanne, *Borcardus, Lauſan. epiſc. obiit in vigilia natalium Domini, ... ſic nempe inveni, ... anno ab Incarnat. Domini interfectus fuit in Saxonia, ... Fuit autem filius comitis Bucconis de Oltadenges* (Oltingen) *vir ferus & bellicoſus.* Lambert d'Aſchaffembourg parle de cet Évêque, ſous les années 1076 & 1077.

fit chancelier de ſon royaume d'Italie, comme on le voit par un diplome de 1085.

Cunon d'Eſtavayé appeloit *pagus Aventicenſis ſeu Lauſannenſis* le canton d'Avenche ou de Lauſanne: *In pago Aventicenſe ſeu Lauſannenſi, Beati Marii tempore, Guntramus, rex Francorum & Burgundionum, dedit Sancto Sigoni ſpeluncam que dicitur Balmetta, ſita prope eccleſiam Sancti Deſiderii, & terminis in cartulario (r) Beate Marie determinatis, &c.*

Après avoir tracé le précis de la vie du Bienheureux Marius, évêque d'Avenche & premier évêque de Lauſanne, telle qu'on la trouve dans le cartulaire de Lauſanne, M. de Zur-Lauben ajoute que Cunon d'Eſtavayé cite entr'autres autorités la vie de ce Prélat, conſervée dans l'égliſe d'Autun ; mais cette hiſtoire n'eſt point parvenue juſqu'à nous. Des Modernes ont attribué à Marius une vie de Saint Sigiſmond, roi de Bourgogne; en effet, le ſtyle, qui en eſt ſimple & clair, a beaucoup de rapport avec celui de ſa chronique.

D. Rivet, Hiſt. Litt. de France, t. III, p. 400 & 402.

Cunon d'Eſtavayé a conſervé dans le cartulaire de Lauſanne les épitaphes de pluſieurs Évêques de cette ville; de ce nombre ſe trouve l'épitaphe de Marius: ce monument a été publié pour la première fois par M. Wild, dans ſon *Apologie pour Avenche;* mais la copie que donne M. de Zur-Lauben, eſt plus exacte que celle qu'on lit dans cet ouvrage: il a eu ſoin d'indiquer à la marge les variantes de M. Wild; c'eſt le moyen d'apprécier d'une manière plus ſolide la différence des deux copies.

EPITAPHIUM BEATI MARII TALE EST.

Mors infeſta (ſ) ruens, quamvis ex lege Parentis,
Moribus inſtructis nulla nocere (t) poteſt.
Hoc ergo Marii tumulantur membra ſepulcro,
Summi Pontificis cui fuit alma fides.

(r) Cartulaire de la cathédrale de Lauſanne, dédiée à la S.te Vierge.

(ſ) M. Wild liſoit *infeſto;* mais peut-être eſt-ce erreur typographique dans ſon livre.

(t) Omis dans la copie de M. Wild.

Clericus officio primevis tonſus (u) ab annis,
Milicia exacta Dux gregis egit oves.
Nobilitas generis radians (x) & origo refulgens
De fructu merito nobiliora tenet.
Eccleſie ornatus vaſis fabricando ſacratis;
Et manibus propriis predia juſta colens;
Juſticie cultor, civium fidiſſima virtus,
Norma Sacerdotum, Pontificumque decus;
Cura propinquorum, juſto bonus arbiter actu;
Promptus in obſequiis corpore caſto Dei,
Humanis dapibus fixo moderamine ſultus,
Paſcendo inopes ſe bene pavit ope,
Jejunando cibans alios ſibi parcus edendo;
Horrea compoſuit quomodo Paſtor (y) abit.
Pervigil in ſtudiis Domini exorando fidelis,
Nunc habet ibi (z) requiem ubi caro feſſa fuit.
Quem pietate Patrem dulcedinis arma tuentem (a),
Amiſſis terris credimus eſſe Polis.

(u) Omis par M. Wild.
(x) Copie de M. Wild, *radicans.*
(y) M. Wild lit *Paſtus.*
(z) On lit, dans la copie de M. Wild, *in requiem;* ne faudroit-il pas lire *nunc habet hîc requiem.*
(a) M. Wild lit *petentem.*

REMARQUES

Sur les deux dernières TRADUCTIONS FRANÇOISES de VIRGILE (a).

M. DUPUY a donné quelques obſervations pour perfectionner les traductions des anciens auteurs; elles ſe trouvent imprimées par extrait dans le volume XXIX du recueil de l'Académie. *Page 322.* Les remarques que nous donnons ici ſont une ſuite de cet ouvrage:

I. Quelle eſt la perſonne que Virgile, dans ſa première Éclogue, a prétendu déſigner par le nom de *Tityre*, c'eſt une queſtion qui depuis long-temps partage les Interprètes & les Commentateurs? Les uns ſoutiennent que le poëte a voulu ſe cacher lui-même ſous le maſque de *Tityre;* les autres prétendent que le père de Virgile eſt repréſenté ſous ce nom allégorique. Il ne faut donc pas être ſurpris qu'à cet égard les deux nouveaux interprètes ne s'accordent point entr'eux, & que l'un ait adopté une opinion que l'autre a rejetée.

Mais l'abbé des Fontaines, pour ſoutenir celle qu'il avoit embraſſée, a ſuivi une route particulière & inconnue à ceux qui l'ont précédé. S'il penſe que *Tityre* eſt Virgile lui-même, il juge en même temps que ce vers, *Fortunate ſenex* & les ſuivans, s'adreſſent au père du poëte. Or rien ne doit paroître plus contraire aux règles du dialogue.

Ce ſont deux bergers, Tityre & Mélibée, qui s'entretiennent. Celui-ci eſt ſurpris de voir Tityre repoſer paiſiblement ſous l'épais feuillage d'un hêtre, tandis que de toutes parts le trouble règne dans les campagnes, & que les habitans, forcés d'abandonner leur patrie, font retentir au loin des accens de douleur & de déſeſpoir. Il veut ſavoir la cauſe d'une tranquillité qui l'étonne. Tityre répond qu'il en eſt redevable à un Dieu. « À peine, dit-il,

(a) *Les Œuvres de Virgile, traduites en françois, &c. avec des remarques, par M. l'abbé des Fontaines.* Paris, chez Quillau père, 1743.

Les Œuvres de Virgile, en latin & en françois, traduction nouvelle. Paris, chez Deſaint & Saillant, 1751.

lui ai-je adreſſé ma prière, qu'il m'a répondu : Continuez, mes « enfans, de faire paître vos troupeaux, & de cultiver vos terres ». *Heureux vieillard!* s'écrie alors Mélibée, *vous conſerverez donc vos champs, &c!* Qui ne voit que comme c'eſt à Tityre que Mélibée parle, c'eſt à lui que ces paroles s'adreſſent? Quel peut-être ce vieillard, dont le bonheur frappe Mélibée, ſinon celui qu'il voyoit avec ſurpriſe, couché nonchalamment & ſans inquiétude ſous un épais feuillage, qu'il interroge, à qui il demande le ſujet de ſa tranquillité, & qui répond qu'il doit à une Divinité le repos dont il jouit? Or c'eſt Tityre, c'eſt-à-dire, comme on le prétend, le poëte lui-même.

Mais, dit le traducteur, Virgile n'avoit que vingt-huit à vingt-neuf ans, lorſqu'il compoſa cette pièce; par conſéquent, le titre de *Vieillard* ne peut lui convenir. Cette raiſon eſt forte ſans doute; mais que prouve-t-elle? Qu'on ne peut pas ſuppoſer que Virgile ſoit ici caché ſous le nom de Tityre. Elle ne détermine nullement à penſer que ces paroles *fortunate ſenex*, s'adreſſent à un autre qu'à Tityre lui-même : ce berger eſt le ſeul à qui & de qui on parle dans toute la pièce; c'eſt lui qui y fait les fonctions d'interlocuteur, lui ſeul dont on admire la félicité, qui en convient & qui en indique la ſource. Son père n'entre ici pour rien, il n'eſt fait aucune mention de lui. Il faut donc néceſſairement ſuppoſer que le perſonnage repréſenté par Tityre eſt auſſi celui que Mélibée traite de vieillard heureux; ou il faut convenir que les loix du dialogue ſont ici violées avec une licence qui choque le bon ſens, & dont Virgile ne doit pas être ſoupçonné.

Pour ſauver au poëte un ſi juſte reproche, le traducteur dit, que ces vers *Heureux vieillard, &c.* qu'il ſuppoſe adreſſés au père de Virgile, « ne formoient point alors d'équivoque; on ſavoit que le jeune poëte avoit un père âgé, à qui les champs dont « il s'agit, appartenoient; on ne pouvoit s'y méprendre comme on « a fait depuis, ce qui a été la ſource de pluſieurs fauſſes interpré- « tations ». Eſt-il donc queſtion de ce qu'on ſavoit ou qu'on ne ſavoit pas alors? S'agit-il même de ſavoir ſi ces paroles ne formoient point d'équivoque du temps de Virgile? On demande ſeulement ſi la ſuppoſition admiſe par le traducteur moderne; ſi

l'idée qu'il prête au poëte, peuvent ſe concilier avec la nature du dialogue, laquelle eſt de tous les temps & de tous les lieux. Si l'on ſavoit alors que Virgile avoit un père âgé, on comprenoit auſſi que ce père étoit repréſenté ſous le nom de Tityre, & qu'il étoit ce vieillard, dont Mélibée exalte le bonheur. Dans ce temps-là même, ſi on eût pu reconnoître que le berger Tityre & l'heureux vieillard n'étoient pas la même perſonne, on auroit été forcé de convenir que le poëte avoit manqué de jugement, en confondant deux perſonnes qu'il devoit ſoigneuſement diſtinguer. Si l'on ſavoit que les champs, dont il eſt parlé dans l'Éclogue, appartenoient au père de Virgile, on voyoit auſſi que dans cette pièce la propriété de ces champs eſt attribuée à Tityre; c'eſt ce berger dont l'abſence avoit répandu la triſteſſe dans toute la campagne; c'eſt lui que les pins, les fontaines & les vergers redemandoient.

Mais, comment d'ailleurs le traducteur ne s'eſt-il pas aperçu que le plan d'interprétation qu'il avoit ſuivi ne le dégageoit point de la difficulté qui le lui avoit fait adopter? Il eſt évident que Tityre ſe dépeint lui-même comme un vieillard à barbe blanche. Quel motif lui a fait entreprendre le voyage de Rome? « La liberté, » qui quoique tardive a jeté, dit-il, un regard favorable ſur un vieillard qui avoit blanchi dans une longue ſervitude: »

Libertas: quæ ſera, tamen reſpexit inertem,
Candidior poſtquam tondenti barbæ cadebat,
Reſpexit tamen, & longo poſt tempore venit,
Poſtquam nos Amaryllis habet, Galatea reliquit.

Veut-on que Tityre ſoit Virgile lui-même, qu'on reconnoiſſe donc auſſi que le poëte s'eſt donné pour un homme qui avoit vieilli dans l'eſclavage. Il eſt vrai que le traducteur a eu l'adreſſe d'employer ici un tour d'expreſſion qui laiſſe ignorer que Virgile ait repréſenté Tityre comme un vieillard. Mélibée demande à ce berger, quel motif lui a inſpiré le deſſein de voir Rome? *La liberté*, répond Tityre, *qui quoique tardive, a jeté les yeux ſur moi, comme ſur un eſclave oiſif, dont la barbe a blanchi dans la ſervitude.* À conſidérer la manière dont cette traduction eſt

BIBLIOTECA

conçue, on peut penſer que le poëte a comparé Tityre à un eſclave qui n'a été affranchi que ſur la fin de ſes jours; mais de telle ſorte que le point de la comparaiſon ne tombe que ſur l'affranchiſſement de cet eſclave, & nullement ſur ſon âge; la phraſe ne permet pas du moins de décider, ſi c'eſt Tityre ou ſeulement l'eſclave que Virgile a dépeint comme un vieillard; mais le texte ne laiſſe aucun lieu à ce doute: on y voit clairement que la liberté a jeté fort tard les yeux ſur Tityre, dans un âge où le berger avoit la barbe blanche. On pourroit donc accorder au traducteur, que Tityre ſe compare ici à un eſclave, *que l'on n'affranchit que ſur la fin de ſes jours*, pourvu qu'il convienne que la comparaiſon roule à la fois, & ſur l'affranchiſſement & ſur l'âge de cet eſclave. Et à quel propos en effet Tityre imagineroit-il de ſe comparer à une perſonne qui ne reçoit la liberté que lorſqu'elle approche du terme de ſes jours, s'il n'eût été lui-même d'un âge pareil? Ce berger, devenu libre avant d'avoir atteint ſa trentième année, comme on le ſuppoſe, ne pouvoit raiſonnablement ſe comparer qu'à un eſclave affranchi dans la vigueur de ſon âge. Le traducteur eſt donc réduit à la néceſſité ou de démentir ſon texte, ou de reconnoître que Virgile, qu'il prétend être caché ſous le nom de Tityre, s'eſt dépeint comme un vieillard: ainſi il ſuccombe lui-même ſous le poids de la difficulté, dont il croyoit accabler les interprètes qui ont embraſſé une opinion différente de la ſienne.

Ce n'eſt pas ſans raiſon que je viens de dire que le traducteur ne pouvoit écarter cette difficulté ſans démentir ſon texte; j'entends le texte tel qu'il le préſente, car je conviens que la raiſon ſur laquelle j'ai inſiſté, ſeroit peu concluante contre lui, s'il ſuivoit la ponctuation admiſe par quelques interprètes, qui penſent de même, que Virgile s'eſt couvert du maſque de Tityre. S'il faut les en croire, voici de quelle manière les vers dont il s'agit doivent être lûs:

Libertas, quæ ſera tamen reſpexit inertem
Candidior, poſtquam tondenti barba cadebat.

A s'en tenir à cette leçon, qui n'a vraiſemblablement été imaginée

après-coup, que pour le ſoutien d'une opinion dont on s'étoit entêté, le ſens du texte ſera, que « la liberté a jeté les yeux ſur » Tityre long-temps après qu'il avoit commencé à avoir de la barbe »: dès-lors le texte ne dit rien qui ne puiſſe parfaitement convenir à Virgile, qu'on ſuppoſe avoir compoſé cette éclogue à l'âge d'environ vingt-neuf ans. L'abbé des Fontaines rejette avec raiſon cette ponctuation, qui pourroit lui être de quelque ſecours pour ſe tirer d'embarras; ainſi toute reſſource lui eſt fermée de ce côté-là. Mais à cet égard, quelque parti qu'on prenne, tant qu'on ſoutiendra que ces paroles, *fortunate ſenex, &c.* ne s'adreſſent pas à Tityre, la liaiſon de ces vers avec ceux qui précèdent & qui ſuivent, & les loix du dialogue formeront toujours une difficulté inſurmontable.

Badius Aſcenſius, un des commentateurs de Virgile, qui prétend auſſi que Virgile s'eſt déguiſé ſous le nom de Tityre, après avoir ſuivi la ponctuation dont nous venons de parler, a donné enſuite une explication ſingulière de ces mots, *fortunate ſenex.* Auguſte ayant aſſuré au berger Tityre, c'eſt-à-dire, ſelon lui, à Virgile, la poſſeſſion de ſes biens, Mélibée s'écrie, ſuivant cet interprète: « Vous aurez donc, Tityre, le bonheur de jouir de vos terres, même dans le temps de votre vieilleſſe ». Si on veut donc l'en croire, Mélibée ne dit pas qu'actuellement Tityre ſoit un heureux vieillard, mais qu'il le ſera. *Non ergo dicit eum nunc ſenem, ut quidam putant, ſed fore, quaſi ſubaudiatur* etiam, *ut ſit fortunate etiam ſenex, aut potius future ſenex, ut ſit, ſenex fortunate future, quia tua rura manebunt.* Une ſi belle idée méritoit bien de paſſer par la tête de plus d'un commentateur, elle eſt auſſi entrée dans celle de Mancinelli *(b)*, & peut-être avoit-elle pris naiſſance dans celle de Servius.

On doit au moins louer ces interprètes, d'avoir compris que l'ordre & la ſuite du diſcours exigent que ces paroles s'adreſſent à Tityre; mais aſſurément rien de plus forcé & de moins judicieux que l'explication qu'ils en donnent: ſans doute l'abbé des Fontaines n'avoit pas été tenté d'en faire uſage, il lui auroit même alors fallu réformer ſa traduction.

(b) Senex: quum ſenex eris,

Voyons

Voyons maintenant, en peu de mots, ce qui réſulte naturellement de ces obſervations. Il paroit évident que Tityre eſt repréſenté, dans cette éclogue, comme un homme à qui on accorde la liberté dans un âge avancé; il ne l'eſt pas moins que c'eſt auſſi Tityre à qui le Poëte donne l'épithète de *vieillard:* or ce caractère ne peut convenir à Virgile, qui pour lors n'avoit pas plus de vingt-neuf ans; on ne peut donc ſuppoſer que le poëte ſe ſoit repréſenté lui-même ſous le nom de Tityre: le ſeul, par conſéquent, ſur qui on puiſſe raiſonnablement jeter les yeux, eſt le père de Virgile.

Cette opinion déplaît à l'abbé des Fontaines, parce qu'il lui paroît ridicule de ſuppoſer le vieux père du poëte *jouant du chalumeau & chantant ſes amours. Dans cette hypothèſe,* ajoute-t-il, *l'amoureux Tityre eſt un berger à barbe blanche, qui a attendu juſqu'à la fin de ſes jours à ceſſer d'être amoureux de Galatée, pour aimer Amaryllis.* Mais 1.° la difficulté qu'on oppoſe ne porte que ſur une exagération; Tityre n'eſt point repréſenté comme un vieillard décrépit, & qui ſoit ſur la fin de ſes jours; Virgile ne dit rien de lui qui ne puiſſe parfaitement convenir à un homme dont l'âge eſt entre quarante-cinq & cinquante ans. On ſait que vers le neuvième & le dixième luſtre, le cœur d'Horace ne fut pas à l'abri des traits de l'amour: il déclare lui-même qu'à l'âge de cinquante ans il fut épris d'une paſſion ſi violente, qu'elle le privoit du ſommeil:

. . . . . Deſine dulcium *Lib. IV, od. 1.*
Mater ſæva Cupidinum
Circa luſtra decem flectere mollibus
Jam durum imperiis; &c.

Ce Poëte avoit néanmoins déjà proteſté qu'à l'âge de quarante ans on ne devoit pas le ſoupçonner d'une paſſion tendre:

Brachia, & vultum, tereteſque ſuras *Lib. II, od. 4.*
Integer laudo: fuge ſuſpicari,
Cujus octavum trepidavit ætas
Claudere luſtrum.

Si dès-lors il avoit pris cette réſolution, il la tint mal; il avoue

lui-même que Vénus & le fils de Sémélé lui ordonnèrent de rendre son cœur à l'amour, auquel il avoit renoncé; &, s'il faut l'en croire, l'ardeur de sa nouvelle passion fut portée à l'excès:

Horat. lib. 1, od. 19.

Mater sæva Cupidinum
Thebanæque jubet me Semeles puer
Et lasciva licentia
Finitis animum reddere amoribus.
Urit me Glyceræ nitor
. . . . . .
. . . . . .
In me tota ruens Venus
Cyprum deseruit, &c.

Or, si Virgile avoit environ vingt-neuf ans lorsqu'il composa cette éclogue, rien n'empêche de supposer que son père en avoit autour de cinquante; & cette supposition ne contraste en aucune sorte avec le caractère que Tityre porte dans la pièce : elle ne s'accorde même pas mal avec ce qu'on lit dans la vie de Virgile, composée par un auteur anonyme, & faussement attribuée à Donat; car on y voit que le Poëte étoit déjà assez âgé quand il perdit son père & sa mère, auxquels il ne manquoit pas, riche des bienfaits d'Auguste, d'envoyer de quoi vivre à leur aise.

2.° Il est visible que dans cette éclogue, les termes d'*esclave*, de *servitude*, de *liberté*, doivent se prendre allégoriquement, puisque Virgile & son père étoient de condition libre: on ne peut guère douter non plus qu'il n'y soit question d'un amour allégorique. Mais quel est l'objet de l'allégorie? c'est peut-être une connoissance qui n'a pas passé jusqu'à nous. Dire que *Galatée* est Mantoue, & *Amaryllis* Rome, c'est, au jugement de l'abbé des Fontaines, *une explication absurde.* Quand cela seroit, auroit-on raison d'en conclure que l'amour dont il s'agit ici, n'est pas allégorique? D'ailleurs, l'absurdité qu'il trouve dans cette explication, n'a d'autre fondement que la leçon douteuse,

Mirabar quid mæsta Deos, Amarylli, vocares;

au lieu de *Galatea, vocares.* De plus, l'épithète d'*ingrate* que Tityre donne à Mantoue, après avoir déclaré que ſon amour pour Galatée lui avoit toujours été infructueux, n'autoriſe-t-elle pas à penſer que cette ville eſt déguiſée ſous un nom allégorique?

Namque, fatebor enim, dum me GALATEA *tenebat,*
Nec ſpes libertatis erat, nec cura peculî.
Quamvis multa meis exiret victima ſeptis,
Pinguis & INGRATÆ premeretur caſeus URBI,
Non unquam gravis ære domum mihi dextra redibat.

L'abbé des Fontaines dit ici que la main du berger ne revenoit jamais chargée d'argent, parce que *ſa maîtreſſe Galatée lui prenoit tout ce qu'il pouvoit gagner.* Mais étoit-ce une raiſon ſuffiſante pour traiter cette ville d'*ingrate*, dans la ſuppoſition que Mantoue & Galatée ſoient deux objets différens? Si le berger avoit des reproches à faire, ce n'eſt pas ſur Mantoue, c'eſt ſur ſa maîtreſſe ſeule qu'ils devoient tomber. « Une ville repréſentée comme une maîtreſſe charmante, ajoute le Traducteur, rappelle *les beaux yeux de ma caſſette*, de la comédie de Molière ». Cela peut être, malgré le peu de rapport & d'affinité qu'il y a entre la pièce latine & le drame françois. Et puis ne ſait-on pas qu'il n'eſt rien qu'on ne puiſſe aiſément parodier & tourner en ridicule? Mais, encore une fois, quand il ſeroit abſurde, ce qui certainement n'eſt pas, de ſuppoſer que Mantoue & Rome ſont repréſentées ſous les noms de Galatée & d'Amaryllis, il n'en ſeroit pas moins naturel de penſer que l'amour dont il s'agit, n'étoit qu'un amour métaphorique, & par ſa nature nullement incompatible avec l'âge du père de Virgile. Après tout, les difficultés qui peuvent naître de cette ſuppoſition, ne contre-balanceront jamais les inconvéniens qu'entraîne l'opinion adoptée par le Traducteur.

M. Dupuy termine ces remarques générales ſur la première éclogue, par une obſervation ſur ces vers:

Non ego vos poſthac, viridi projectus in antro,
Dumoſâ pendere procul de rupe videbo.

Traduct. de l'ab. des Font. « Couché ſur le gazon, dans une de ces grottes, je ne vous verrai » plus de loin paître ſur le penchant de cette montagne couverte de buiſſons ». Il eſt difficile de rendre en notre langue l'image que préſente le latin *pendere ;* auſſi ne paroît-elle dans aucune des deux nouvelles traductions. Mais qu'on ſuppoſe un berger *couché ſur le gazon*, & cela dans une grotte, c'eſt ce qui doit paroître choquer la vraiſemblance & la Nature. Il n'eſt point parlé de *gazon* dans le texte, & l'*antrum viride* ne peut ſignifier qu'une grotte, ou couverte de verdure, ou tapiſſée de mouſſe verte: c'eſt ſans doute le dernier de ces ſens que le ſecond Traducteur a eu en vue, en diſant, *une grotte tapiſſée de verdure.*

II. Nous avons vu juſqu'ici les deux Traducteurs diviſés ſur des points où ils auroient dû ſe réunir, nous allons maintenant les voir d'accord ſur d'autres où ils auroient dû ſe diviſer. Le Poëte fait parler Gallus éperdument amoureux d'une belle, à qui il donne le nom de Lycoris. L'infidèle s'étoit attachée à un général Romain, qui l'avoit emmenée avec lui au-delà des Alpes, du côté de la Germanie. Gallus ſe livrant à tous les tranſports d'un amour outragé, s'écrie:

Eclog. X.

Nunc inſanus amor duri me Martis in armis,
Tela inter media atque adverſos detinet hoſtes.

C'eſt ainſi que portent toutes les éditions avant celle de l'abbé des Fontaines, qui a oſé écrire *duri te*, au lieu de *duri me ;* & l'on convient que déjà cette correction a été adoptée par quelques éditeurs. Pour juſtifier cette entrepriſe, il obſerve que « Gallus » eſt ici repréſenté comme un berger d'Arcadie. A quoi bon diroit-il, » *Nunc inſanus amor duri me Martis in armis, &c.* Eſt-ce qu'il » étoit tout-à-la-fois berger & guerrier? pouvoit-il être dans l'Arcadie » & dans un camp? On ne peut donner aucun ſens raiſonnable à » ces vers, qu'en ſubſtituant *te* à *me*, comme j'ai fait. Lycoris » avoit ſuivi un Général d'armée en Germanie: ce qui ſuit, s'accorde » parfaitement avec cette correction néceſſaire, c'eſt la raiſon & le » goût qui la preſcrivent. Y a-t-il du ſens à faire dire à Gallus, qu'un *amour inſenſé* le fait aller à la guerre »? Il faut en effet que cette correction ſoit abſolument néceſſaire, qu'elle ſoit exigée

néceſſairement par la raiſon & le goût, pour oſer la produire contre l'autorité de tous les manuſcrits & de toutes les éditions. Mais, en ce cas, que penſer de tous les interprètes, qui n'ont jamais ſoupçonné qu'on ne pût, ſans cette leçon, donner au texte aucun ſens raiſonnable? Cette ſeule réflexion ſuffit pour ne ſe laiſſer pas ſi aiſément ſubjuguer par le ton impoſant qu'on prend en cette occaſion.

Les nouveaux Traducteurs prétendent que ces mots, *infanus amor*, expriment l'amour qui avoit porté Lycoris à ſuivre le général Romain à travers les rochers & les neiges. Où eſt la néceſſité d'admettre ce ſens? n'eſt-il pas auſſi naturel de penſer que Gallus parle de lui-même, & du violent amour dont il brûle pour Lycoris? « Hélas! dit-il, ſi vous ne m'aviez pas abandonné, je paſſerois avec vous des jours paiſibles & heureux, au bord « de ces claires fontaines, au milieu de ces verts boſquets & de « ces riantes prairies. Aujourd'hui, livré aux plus noirs chagrins, « mon cœur qui vous ſuit par-tout, ſe trouve, loin de ce tranquille « ſéjour, tranſporté dans le ſein des alarmes, au milieu des ennemis « & de toutes les horreurs de la guerre: »

Hîc gelìdi fontes, hîc mollia prata, Lycori:
Hîc nemus, hîc ipſo tecum conſumerer ævo.
Nunc inſanus amor duri me Martis in armis;
Tela inter media atque adverſos detinet hoſtes.

Dans l'enthouſiaſme, dans le tranſport de ſa paſſion, Gallus s'imagine être où eſt l'objet qui poſsède ſon ame toute entière: ſon cœur y eſt en effet; tout l'agite, tout l'inquiète, tout l'alarme pour Lycoris; il conjure les frimats, les neiges, les glaces, de reſpecter l'ingrate qu'il adore:

Ah! te ne frigora lædant!
Ah! tibi ne teneras glacies ſecet aſpera plantas!

Telle eſt l'impreſſion que la lecture de ces vers a faite ſur Servius & ſur les autres commentateurs. En quoi ont-ils manqué de jugement & de goût? Diſons-le hardiment; loin que la correction

ſoit néceſſaire, elle affoiblit la penſée, elle lui ôte ſa délicateſſe; elle énerve l'expreſſion avec laquelle le Poëte a voulu peindre la véhémence de la folle paſſion de Gallus: ce n'étoit pas ici le cas de raiſonner, il ne falloit que ſentir.

Gallus ajoute que Lycoris, éloignée de lui, brave ſeule les neiges & les frimats:

Alpinas, ah! dura, nives & frigora Rheni,
Me ſine ſola vides.

M. Dupuy s'étonne que le critique n'ait pas auſſi raiſonné ici à ſa manière. Quoi? parce que Gallus n'eſt pas avec Lycoris, il la croit ſeule? ne ſait-il pas que le général Romain eſt à ſes côtés? Il venoit de nous la repréſenter au milieu d'un camp & de deux armées; le terme *ſola* ne peut donc ſubſiſter, il contredit le texte & choque le bon ſens: ce n'eſt pas ainſi que raiſonne la paſſion. L'imagination de Gallus lui repréſente Lycoris ſeule, dès qu'il eſt loin d'elle; dans les expreſſions qu'il emploie, l'état des deux amans ſe montre avec un contraſte qu'on ſent aiſément; l'amoureux Gallus eſt par-tout avec ſa Lycoris, l'infidèle Lycoris n'eſt nulle part avec Gallus.

III. Dans l'admirable peinture que le Poëte fait du bonheur de la vie champêtre, on remarque un trait qui a exercé la
Vers 498. ſagacité des commentateurs; c'eſt au livre II des Géorgiques:

Neque ille
Aut doluit miſerans inopem, aut invidit habenti.

Le ſens eſt, ſuivant le premier Traducteur, que l'habitant de la campagne *n'eſt ni ſenſible à la pauvreté des uns, ni jaloux de la richeſſe des autres*, ou, ſuivant l'expreſſion du ſecond interprète, qu'*il voit ſans douleur la miſère du pauvre, & ſans envie l'opulence du riche.* Tous deux nous avertiſſent dans leurs notes, que le Poëte fait ici alluſion à la doctrine des Stoïciens, qui regardoient le ſentiment de la pitié comme une foibleſſe qui dégrade le Sage.
De Clement. lib. II, c. 5. A ce propos, on cite un paſſage de Sénèque, qui veut que l'homme de bien ne manque pas de douceur & de bonté, mais qu'il ſoit ſans compaſſion, parce que c'eſt une marque de

puſillanimité : *Eſt enim vitium puſilli animi ad ſpeciem alienorum malorum ſuccidentis : itaque peſſimo cuique familiariſſima eſt (miſericordia).* Sur quoi on s'écrie avec raiſon, « quelle pitoyable morale ! » Servius, qui propoſe cette interprétation, rapporte ce que dit Ciceron, qu'une ame qui eſt ſuſceptible d'une paſſion, eſt ſuſceptible de toutes les autres ; d'où il juge que Virgile a dépeint l'habitant de la campagne comme un homme ſans pitié, parce qu'il le repréſente comme exempt des autres paſſions. *Tuſcul. 4.*

Mais Servius donne une autre explication, qui lui paroît préférable : le laboureur regarde la pauvreté, ou l'état médiocre de la fortune, comme un préſent des Dieux ; il ſupporte donc ſans douleur & ſans plainte ſa pauvreté & celle des autres, comme il n'envie point le bonheur du riche.

Enfin un troiſième ſens, indiqué encore par Servius, fait entendre que l'habitant de la campagne n'eſt pas dans le cas d'être touché ni du bonheur ni du malheur, ni de la pauvreté ni de l'indigence des autres ; c'eſt dans les villes ſur-tout que ces deux états frappent davantage, parce qu'ils y ſont plus fréquens, au lieu qu'ils ſont preſque également ignorés de celui dont la vie eſt conſacrée aux travaux champêtres : ainſi, comme il n'a preſque aucune occaſion de plaindre les malheureux, il eſt auſſi fort éloigné d'envier le ſort des riches.

Voilà, dit M. Dupuy, à quoi ſe réduiſent juſqu'ici tous les efforts des commentateurs, pour nous donner l'intelligence d'un vers de Virgile. On ſent aiſément que, ſi aucune des trois explications n'eſt raiſonnable, la première, qui a été préférée par les deux modernes interprètes, eſt la pire de toutes. Comment, en effet, peut-on imaginer qu'un Poëte judicieux ait prêté à un bon laboureur un ſtoïciſme, dont les principes ſont auſſi contraires aux vrais ſentimens de la Nature, qu'ils ſont au-deſſus de la portée d'un homme ruſtique ? Le ſecond traducteur, qui paroît avoir ſenti cette abſurdité, a cru pouvoir l'éviter en aſſurant que Virgile fait ici *la peinture d'un homme philoſophe.* Où a-t-il donc pris cette idée ?

« Heureux les habitans de la campagne, s'écrie le Poëte, s'ils pouvoient connoître leur bonheur » !

Vers. 457, &c. *O fortunatos nimiùm, ſua ſi bona norint,*
Agricolas, &c.

« Pour moi, ajoute-t-il, dont les Muſes ont toujours fait les plus » chères délices, puiſſent-elles m'admettre au nombre de leurs favoris; » qu'elles daignent m'apprendre le mouvement des aſtres, la cauſe » des éclipſes du Soleil & de la Lune, celle des tremblemens de terre, ou du flux & reflux de la mer, &c. »

Me verò primùm dulces ante omnia Muſæ
. . . . . .
Accipiant, cœlique vias & ſidera monſtrent, &c.

« Mais ſi la lenteur de mon génie me met dans l'impoſſibilité de » percer ces myſtères de la Nature, l'Agriculture aura des charmes » pour moi: je préfère de vivre ignoré & ſans célébrité, dans les bois, dans les vallons, & au bord des ruiſſeaux: »

Sin has ne poſſim Naturæ accedere partes
Frigidus obſtiterit circum præcordia ſanguis,
Rura mihi, & rigui placeant in vallibus amnes,
Flumina amem ſylvaſque inglorius, &c.

« Heureux, continue-t-il, qui peut approfondir la Nature, & en » connoître tous les reſſorts (c'eſt le bonheur de *l'homme philoſophe)*; » mais heureux auſſi qui connoît les divinités champêtres, Pan, le vieux Sylvain & les Nymphes, &c. » (voilà le bonheur de l'habitant de la campagne).

Felix, qui potuit rerum cognoſcere cauſas
. . . . . .
. . . . . .
Fortunatus & ille, Deos qui novit agreſtes, &c.

Dans la ſuite, le Poëte continue de mettre en contraſte la vie tranquille & innocente de la campagne, avec la vie tumultueuſe ou criminelle des villes: or c'eſt préciſément dans le détail des avantages de l'étude de l'Agriculture, par oppoſition à ceux de la Philoſophie,

Philoſophie, qu'il place le vers dont il s'agit. Comment peut-on donc avancer qu'il y fait la peinture de l'*homme philoſophe!* mais on n'a imaginé ce foible ſubterfuge que parce qu'on ne comprenoit point la penſée de Virgile. On s'eſt imaginé, par une bizarrerie inconcevable, qu'il vouloit étouffer tout ſentiment de pitié dans la perſonne dont il parle; c'eſt tout le contraire: « L'habitant de la campagne, dit-il, a un cœur ſenſible & compatiſſant « pour le malheureux, & cette compaſſion ne lui coûte point de « regrets, *nec dolet dum miſeratur inopem;* les foibles ſecours dont « la médiocrité de ſa fortune lui permet de ſoulager les miſérables, « ſon ame attendrie les prodigue avec joie, avec empreſſement: bien « différent de ces riches avares, dont les entrailles ne peuvent « s'émouvoir à l'aſpect de l'indigence, ou dont la main ne s'ouvre « enfin qu'avec peine, avec une ſorte de dépit, avec un déplaiſir « ſecret ». Tel eſt le ſens que préſentent naturellement les expreſſions du Poëte, & M. Dupuy s'étonne que perſonne ne l'ait ſaiſi.

IV. Mais ce qu'il y a de plus ſingulier encore, c'eſt que ſi l'on a penſé que Virgile interdiſoit aux habitans de la campagne le ſentiment précieux de la pitié & de la commiſération à l'égard de leurs ſemblables, on a cru en revanche qu'il leur recommandoit d'en avoir pour les brutes. Après avoir inſiſté ſur l'attention qui doit régler le choix du cheval deſtiné à multiplier ſon eſpèce, le Poëte ajoute:

Hunc quoque, ubi aut morbo gravis, aut jam ſegnior annis *Georg. l. III, verſ. 95.*
Deficit, abde domo; nec turpi ignoſce ſenectæ.

C'eſt-à-dire, ſuivant les deux interprètes modernes, « lorſque l'âge ou les maladies auront rendu le cheval foible & peſant, renfermez-le « dans l'écurie, ménagez ſa caducité (épargnez ſa vieilleſſe) qui n'a « rien qui le déshonore ». Il s'eſt trouvé des commentateurs qui ont penſé qu'il y avoit une contradiction dans le dernier vers, & qu'il falloit lire *abde domo, turpique.* D'autres, après Servius, ont cru qu'il ſuffiſoit de rapporter *nec* à *turpi*, & non à *ſenectæ*, comme s'il y avoit *& ignoſce ſenectæ non turpi.* C'eſt le parti qu'ont adopté les nouveaux traducteurs; mais on ne s'eſt pas aperçu qu'on donnoit au verbe *abdere* une ſignification toute différente de celle qu'il a

De Sestertiis, l. IV, c. 8. en cet endroit. Gronovius a déjà montré que loin de signifier qu'il faut *renfermer* dans l'écurie ce vieux cheval, il indique au contraire qu'il faut l'en *faire sortir*. Si Virgile avoit eu en vue le premier sens, il eût dit *abdere domi*, comme il dit *claudere domi :* *Eclog. 7, v. 15.*

Depulsos à lacte domi quæ clauderet agnos.

On trouve d'ailleurs assez souvent, chez les auteurs, *abdere* dans le sens de *chasser, séparer, exclure :*

Tibulle, l. II, eleg. 1.

Sancte veni dapibus festis, sed pone sagittas,
Et procul ardentes hinc, precor, abde faces.

Lib. VI. Silius, parlant de Brutius qui ne s'éloignoit point du camp :

Nec magna anima puer abdere sese
Pubescente gena castris optaverat.

Néméſianus, *in Cuneget.*

Sin verò hæc cura est, melior ne fortè necetur,
Abdaturve domo.

Ann. II, c. 85. Tacite, pour dire que Vistilia fut bannie de Rome, & reléguée dans l'île de Sériphe, s'exprime en ces termes : *Eaque in insulam Seriphon abdita est.*

On peut même observer, à l'égard de ce mot, que la notion de *cacher*, quoique la plus commune, n'est point la primitive ; elle tire son origine de la première dont on vient de parler, parce que souvent on a dessein de dérober à la vue & de cacher une chose, quand on la sépare des autres, qu'on la retranche, qu'on la met à l'écart *(c)*. C'étoit, chez les Anciens, un précepte d'économie rustique, de faire chaque année la revue du bétail & des troupeaux, de se défaire des bêtes qui pouvoient être à charge & de les vendre ;

(c) Ainsi, dans sa signification primordiale, *abdere* est opposé à *addere*, l'un signifiant *ôter*, l'autre *ajouter ;* & il y a cette différence entre *abdere* & *condere*, que le premier signifie cacher une chose en la séquestrant, la mettant simplement à l'écart ; & le second signifie cacher une chose en la mêlant ou la confondant avec d'autres, ou bien la couvrant d'un amas d'autres choses.

c'eſt ce qu'ils appeloient *rejiculæ* ou *reiculæ*. Varron : *Scire oportet in grege.... quot rejiculæ ſint alienandæ ;* & parlant des bœufs & des vaches : *ut in reliquis gregibus pecuariis*, dit-il, *delectus quotannis habendus, & rejiculæ rejiciendæ, quòd locum occupant earum quæ ferre poſſunt fructus.* Caton dit de même : *Vendat boves vetulos, armenta rejicula (d), oves rejiculas.... Patrem familias vendacem, non emacem eſſe opportet.* C'eſt ſuivant cette maxime, que Virgile recommande aux pères de famille de ſe défaire d'un cheval que l'âge ou les maladies ont rendu inutile, ſans égard au ſervice qu'il peut avoir rendu lorſqu'il étoit jeune & plein de vigueur.

De re Ruſt. l. II, c. 1.

C. 5.

De re Ruſt. c. 3.

V. Virgile preſcrit les ſoins qu'il faut prendre pour recueillir un eſſain, lorſqu'au ſortir de ſa retraite il s'élève dans les airs, & cherche en voltigeant les bords d'un ruiſſeau & l'ombre des arbres; il veut qu'alors on faſſe ſentir aux abeilles l'odeur de quelques herbes odoriférantes; puis il ajoute :

Georg. l. IV, v. 64, &c.

Tinnituſque cie, & matris quate cymbala circum.
Ipſæ conſident medicatis ſedibus, ipſæ
Intima more ſuo ſeſe in cunabula fundent.

C'eſt-à-dire, ſuivant l'abbé des Fontaines, « les abeilles ne manqueront pas de s'arrêter dans le lieu que vous aurez ainſi parfumé. « Si vous faites enſuite du bruit en frappant ſur des vaſes d'airain, « vous les ferez auſſitôt *rentrer* dans leur ruche ». On voit ici, outre un déplacement d'idées, un contre-ſens auquel Servius pourroit avoir donné lieu; le Poëte n'a garde d'ordonner de faire du bruit, en frappant ſur des vaſes d'airain, pour faire *rentrer* l'eſſain dans la ruche d'où il étoit ſorti; le nouvel eſſain ne ſort pas de la retraite où il a pris naiſſance pour y revenir, & il ne ſeroit pas de l'intérêt des cultivateurs qu'il y revînt. Virgile dit, au contraire, « lorſque vous verrez un eſſain ſorti de la ruche, ayez ſoin de parfumer un « endroit avec des herbes odoriférantes, au bord d'une eau claire & «

(d) Quelques-uns liſent *armenta delicula, oves deliculas*, du verbe *delinquere*, ſignifiant autrefois la même choſe que *deficere*. *Quæ ætate aut morbo deficiunt.* Mais Nonius, *Reiculas oves aut ætate aut morbo graves.* Geopon. 17, 10. Τὰς δὲ σείρας καὶ τὰς ἀσθενεῖς καὶ τῇ ἡλικίᾳ πεπεδευκυίας ἐκβλητέον ἐκ τῶν βουκολίων (*citante Urſino*).

» à l'ombre de quelque feuillage, faites enſuite du bruit en frappant » ſur des vaſes d'airain; auſſitôt le nouvel eſſain viendra ſe rabattre » en ce lieu, & entrera dans la nouvelle ruche qu'on lui aura préparée, comme il avoit coutume de faire dans celle qu'il a quittée ». Telle étoit la pratique ancienne, telle eſt encore celle d'aujourd'hui; avant Virgile, Varron *(e)* en avoit donné la deſcription en ces termes : *Cùm à mellario id feciſſe ſunt animadverſæ, jaciundo in eas pulverem, & circumtinniendo ære, perterritas quò voluerit, perducet. Non longè inde oblinunt erithace, atque apiaſtro, cæteriſque rebus quibus delectantur. Ubi conſederunt, afferunt alvum propè eiſdem illiciis illitam intus, & prope appoſita, fumo levi circumeundo cogunt eas intrare: ut quæ* (*L. atque*) *in novam coloniam cùm introierunt, permanent adeo libenter, ut etiam ſi proximam poſueris illam alvum unde exierunt, tamen novo domicilio potiùs ſint contentæ.*

Je ne ſai ſi le dernier interprète a compris qu'il s'agiſſoit dans le paſſage de Virgile, de l'eſſain qui quitte ſon ancienne demeure pour en chercher une nouvelle. Ce qui peut en faire douter, c'eſt la manière vague & générale dont il s'exprime; il paroît de plus s'être auſſi mépris ſur le vrai ſens de ſon auteur. « Quand, » dit-il, vous apercevrez dans un beau jour du printemps vos abeilles » ſortir des ruches & prendre l'eſſor au milieu de l'air.... faites » retentir autour d'elles un bruit de cymbales : elles s'arrêteront » quelque temps dans l'endroit que vous aurez parfumé, & iront enſuite ſe réfugier d'elles-mêmes dans leurs demeures ordinaires. » Au reſte, il n'étoit point néceſſaire de rendre ces mots *per æſtatem liquidam*, par *un beau jour du printemps :* ce n'eſt guère qu'aux approches de l'été & du mois de Juin que les eſſains quittent leur ancien ſéjour pour former un nouvel établiſſement.

VI. Il n'eſt point d'arbre qui n'ait ſon utilité, c'eſt ce que Virgile montre en détail :

Georg. lib. II, 434....446.

Quid majora ſequar ! Salices humileſque geniſtæ,
Aut illæ pecori frondem, aut paſtoribus umbram

(e) De re Ruſt. lib. III, cap. 16, p. 126, edit. Steph. 1581; & pag. 376, edit. Matth. Geſn. Lipſ. 1735, tom. I.

Sufficiunt . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Viminibus salices fœcundæ, frondibus ulmi.

« Sans parler des grands arbres, dit l'abbé des Fontaines, les petits, tels que les saules & les genêts, ont leur prix. Ils fourniſſent « de l'ombre aux troupeaux & aux bergers . . . . Les branches de « ſaule fourniſſent des baguettes pliantes; le feuillage de l'orme donne « une ombre agréable ». Le traducteur a donc jugé que *frons* & *umbra* étoient ici abſolument la même choſe, & que toute l'utilité, qu'en cet endroit Virgile attribuoit au ſaule & à l'orme, à l'égard des troupeaux, ſe bornoit à leur fournir de l'ombrage, comme aux bergers. Mais le Poëte lui-même avoit déjà averti qu'on faiſoit brouter la feuille de ſaule aux chèvres :

Non, me paſcente, Capellæ *Eclog. 7.*
Florentem cytiſum & ſalices carpetis amaras.

A l'égard de l'orme, Varron nous apprend après Caton, que ſon feuillage fourniſſoit de l'ombre & de l'aliment aux brebis & aux bœufs : *Cato ait, circum fundum ulmos & populos, unde frons ovibus & bubus ſit & materies ſeri oportere.* Columelle dit de même : *Ulmus, quod & vitem commodiſſimè patitur, & jucundiſſimum pabulum bubus affert . . . à pleriſque præfertur.* Et ailleurs, parlant de la nourriture qu'on donne aux brebis durant l'hiver : *At contrà penuriæ hiemis ſuccurritur objectis intra tectum per præſepia cibis. Aluntur autem commodiſſimè repoſitis ulmeis, vel ex fraxino frondibus, vel autumnali fœno quod cordum vocatur.* Le même auteur en pluſieurs autres endroits fait mention des feuilles sèches *(frondes aridæ)* qu'on donnoit au bétail pendant l'hiver. Palladius n'eſt pas moins poſitif : *Per hiemem, ſi penuria eſt fœni, vel palea, vel vicia, vel facilior victus ulmi ſervatis frondibus præbeatur aut fraxini (ovillo generi).* C'eſt un uſage qui ſubſiſte encore aujourd'hui, de conſerver le feuillage de l'orme & du frêne, c'eſt-à-dire les branches de ces arbres chargées de leurs feuilles, & coupées vers la fin de l'été, pour les donner à brouter

Varro, de re Ruſt. l. I, c. 24.

Lib. V, c. 6.

Colum. l. VII, cap. 3.

Pallad. Ruſt. de re Ruſtica, l. XII, tit. 13.

aux brebis, lorſque les frimats de l'hiver les retiennent à l'étable. Et c'eſt de cette pratique que Virgile veut parler.

Le ſecond traducteur, en rendant les premiers vers du Poëte, lui a bien fait dire que les ſaules & les genêts fourniſſent de la pâture aux troupeaux ; mais en traduiſant le dernier vers, il ſe contente de dire que *les ormes nous préſentent de beaux feuillages.*

VII. Virgile termine la deſcription des fêtes & des jeux célébrés en l'honneur de Bacchus, par ces vers :

Georg. lib. II, v. 391.

Complentur Valleſque cavæ, ſaltuſque profundi ;
Et quòcumque Deus circùm caput egit honeſtum.

Et l'abbé des Fontaines lui fait dire : « Par-tout où l'on porte » la ſtatue reſpectable du Dieu, elle eſt ſuivie d'une foule de peuple, qui inonde les vallées & les bois ». Ce ſens n'eſt point celui de l'auteur, comme le vers qui précède le montre ſenſiblement :

Hinc omnis largo pubeſcit vinea fœtu.

Il n'eſt nullement queſtion de *foule de peuple* dans le texte, qui dit, « que Bacchus porte la fécondité par-tout où l'on promène ſa ſtatue ». Le *Saltus profundi* a ſans doute donné au traducteur l'idée de bois & de forêts ; mais ce n'eſt point le ſens primitif de ce mot ; & d'ailleurs il ne ſeroit pas étonnant que Virgile eût comparé à une forêt, des vignes plantées ſur le penchant d'une colline. Le ſecond Interprète a mieux rendu ſon texte, en diſant : « Les vallons, les plaines & tous les lieux où la » ſtatue du Dieu a été portée en cérémonie, ſont remplis de ſes bienfaits. » Mais le mot *plaines* eſt encore de trop.

VIII. Lorſque Virgile parle de la manière d'élever les jeunes taureaux qu'on deſtine aux travaux de l'agriculture :

Georg. l. III, 174, &c.

Interea, dit-il, *pubi indomitæ non gramina tantùm ;*
Nec veſcas ſalicum frondes, ulvamque paluſtrem ;
Sed frumenta manu carpes ſata.

On ne comprend pas comment l'abbé des Fontaines a pu imaginer que la *veſce* fît partie de la nourriture dont parle le

Poëte : « Cependant, dit-il, nourriſſez ces jeunes taureaux encore indomptés, non-ſeulement de menu fourrage, de veſce, de feuilles « de ſaule & d'herbes de marais, mais d'un peu de blé verd. » Si c'eſt le mot *veſca* qui lui a fait naître cette idée, il oublioit en ce moment que le légume dont il s'agit, ſe nomme *vicia*. D'ailleurs Servius devoit le remettre ſur la voie : *Veſcas ſalicum frondes*, dit-il, *& ſiccas & teneras* *, *nam veſcum hoc eſt propriè. Unde & aranearum telæ vocantur veſcæ.* Si ce texte n'eſt pas corrompu, Nonius à cet égard eſt plus exact, quand il dit que ce mot ſignifie la même choſe que *minutus, obſcurus (f)*. Feſtus ne s'éloigne pas de cette idée : *veſcus, faſtidioſus*, ve *enim pro puſillo utebantur.* Lucrèce a employé ce mot dans le ſens d'*edax*, ſuivant Feſtus, au même endroit. Aulu-gelle nous apprend la raiſon de ces différentes acceptions; c'eſt que la particule *væ* ou *ve*, au commencement d'un mot, indique tantôt l'augmentation, tantôt la diminution : *Nam & augendæ rei & minuendæ valet.* Et ailleurs, *Veſcum autem*, dit-il, *quod ex* ve *particula & eſca copulatum eſt, utriuſque diverſæ ſignificationis vim capit. Aliter enim Lucretius* veſcum *ſalem dicit, ex edendi intenſione; aliter Lucilius* veſcum *appellat, cum edendi faſtidio.* Or il paroît que c'eſt en ce dernier ſens que Virgile appelle les feuilles de ſaule *veſcas frondes*, puiſqu'ailleurs il dit *ſalices amaras.* Servius prétend que le Poëte a employé ce mot dans le premier ſens, lorſqu'il a dit, *veſcumque papaver.*

* Forte *tenues*.

A. Gell. Noct. Att. l. V, c. 12. Lib. XVI, c. 5.

Georg. IV, v. 131.

Le ſecond Interprète, qui n'a point parlé de la *veſce* dans ſa traduction, n'a fait non plus aucune mention du *ſaule;* mais parce que, dans le même endroit, Virgile parlant du *taon*, nommé par les Latins *aſilus*, & par les Grecs οἶστρος, l'appelle *monſtrum :*

Hoc quondam monſtro horribiles exercuit iras
Inachiæ Juno peſtem meditata juvencæ.

V. 152.

Le Traducteur a cru pouvoir lui donner le nom de monſtre en françois : « Ce fut avec un pareil *monſtre* que Junon exerça

(f) Des éditions portent *veſcum nimis obſcurum;* mais Mancinelli cite *minutum obſcurum*, ſans doute d'après des manuſcrits.

» ſon implacable courroux contre la fille d'Inachus, lorſqu'elle fut » changée en vache. Garantiſſez donc de ce *monſtre* les femelles de vos troupeaux ». Une mouche d'une eſpèce déterminée & aſſez commune, ne mérite aſſurément pas le nom de *monſtre* en notre langue.

IX. Lorſque Virgile parle des animaux, & ſur-tout des oiſeaux, qui par leur vol & par leur chant annoncent d'avance le changement du temps, il ajoute:

Georg. lib. I, v. 415.

Haud equidem credo, quia ſit divinitus illis
Ingenium, aut fato rerum prudentia major.

« Ce n'eſt pas, dit l'abbé des Fontaines, que je croie que ces » divers animaux ſont doués d'un eſprit prophétique, ni que leur prévoyance puiſſe rien changer au cours de la Nature ». Le Traducteur ne s'explique point ſur ce qui a pu lui faire penſer que *rerum fato prudentia major* eſt la même choſe que *prudentia major quàm fatum.* Quand Virgile dit ailleurs, *Felix qui.... inexorabile fatum ſubjecit pedibus,* croira-t-on qu'il eſtime heureux celui qui peut ſe rendre maître du deſtin? c'eſt, au jugement de l'abbé des Fontaines, *celui qui ſait braver les frayeurs de l'inévitable trépas,* ou, ſuivant l'autre Interprète, qui ne craint point *les arrêts du ſort inflexible.* Les Anciens ont dit *Sapiens dominabitur aſtris;* mais cela n'a jamais ſignifié que le Sage ait aucun empire ſur les loix de la Nature. Dans le ſentiment des Philoſophes de l'antiquité, ſur-tout des Stoïciens, le Deſtin étoit l'arrêt émané de la volonté de l'Etre ſuprême, de la cauſe des cauſes. Les Dieux ſubalternes, Jupiter lui-même, lorſqu'on le diſtinguoit de la cauſe première & univerſelle, y étoient ſoumis. Jupiter parle ainſi aux autres Divinités ſecondaires, dans Ovide:

Metam. l. IX, v. 430, &c.

Quò ruitis! tantumne aliquis ſibi poſſe videtur;
Fata quoque ut ſuperet! . . . . . ,
Me quoque fata regunt, quæ ſi mutare valerem,
Nec noſtrum ſeri curvarent Aacon anni.

Æn. l. VI. Virgile dit lui-même,

Deſine fata Deum flecti ſperare precando.

L'expreſſion

L'expreſſion dont le Poëte ſe ſert ici, ne peut donc ſignifier une prévoyance capable de changer le cours de la Nature. Auſſi la plupart des Interprètes jugent que *fato rerum* ſignifie *par la volonté des Dieux*, ou *ſuivant l'ordre & les loix de la Nature*; c'eſt-à-dire qu'il ne faut pas croire que les deſtins aient accordé aux animaux plus de prévoyance qu'à l'homme. Quelques-uns même liſent *divinius* au lieu de *divinitùs*. « Je n'ai garde de penſer, dit le ſecond Traducteur, qu'un eſprit divin anime cette eſpèce « d'oiſeaux, ni que les Dieux leur aient accordé une prévoyance « ſingulière des choſes qui doivent arriver. »

On a remarqué ailleurs que Platon appelle mort *fatale*, κατ' ἐμπρόσθεν, celle qui eſt la ſuite d'un vice naturel ou accidentel dans les organes ou les parties du corps; & c'eſt ſuivant cette idée que Virgile obſerve que la mort de Didon n'étoit point l'effet du deſtin:

Traduct. de Sophocle, Ajax *not.* 22.

Æneid. l. IV. v. 696.

Nec fato, meritâ nec morte peribat.

X. *Et ſteriles platani malos geſſere valentes,*
Caſtaneæ fagos, ornuſque incanuit albo
Flore pyri.

Georg. l. II. v. 70.

C'eſt ainſi que l'abbé des Fontaines préſente le texte de ſon auteur; & dans ſa note, il prétend qu'il ne faut lire ni *caſtaneas fagus* avec Scaliger, ni *caſtaneæ fagus* avec le P. Abraham. « Pour nous, dit-il, nous croyons le texte fort pur en cet endroit ». Et comme le P. de la Rue jugeoit contraire au bon ſens la leçon ordinaire, *caſtaneæ fagos*, parce qu'on ne s'aviſe pas d'enter un hêtre ſur un châtaignier, le nouvel Interprète répond, avec l'auteur du *Spectacle de la Nature*, que « ce ſont des merveilles de la greffe, qui flattent certains curieux, quoique ce ſoit une curioſité « vaine & ſtérile ». Néanmoins dans ſa traduction, il ſuit la leçon du P. Abraham; car il dit que « le plâne eſt propre à recevoir la greffe d'un châtaignier, & qu'on voit ſouvent le hêtre & le « frêne couverts de fleurs de poirier ». C'eſt ſuppoſer qu'il lit premièrement, *platani malos geſſere valentes caſtaneæ*; enſuite *fagus ornuſque incanuit albo flore pyri*.

Le ſecond Traducteur adoptant la leçon de la Cerda, dont tout le changement ne conſiſte qu'à mettre *fagus* au lieu de *fagos*, traduit: « Souvent le plâne ſtérile a ſervi de tige à de grands » pommiers; le hêtre & le frêne ſauvage ont blanchi ſous les fleurs d'un châtaignier ou d'un poirier ». Mais peut-être n'y a-t-il aucune correction à faire; & ſi quelques Interprètes ont cru le texte altéré, parce qu'il ne leur paroiſſoit pas vraiſemblable qu'on greffât le hêtre ſur le châtaignier, un arbre ſtérile ſur un arbre à fruit, d'autres penſent que Virgile parle du châtaignier ſauvage; & Mancinelli aſſure qu'autrefois c'étoit l'uſage de greffer du hêtre ſur cette eſpèce d'arbre.

Au reſte, ce n'eſt pas en ce ſeul endroit que les notes de l'abbé des Fontaines ne s'accordent point ou avec le texte de ſon édition, ou avec ſa traduction. En voici un autre exemple: ſon édition porte,

Georg. l. III, v. 449. *Et ſpumas miſcent argenti, ac ſulphura viva.*

D'autre part, ſa note nous avertit que ce vers eſt dactylique. Il le ſeroit en effet, ſi on liſoit avec quelques-uns, *vivaque ſulphura*; mais il ne l'eſt point dans l'état où l'édition le préſente.

OBSERVATIONS CRITIQUES

Sur la NOTICE des DIPLOMES, publiée par M. l'Abbé DE FOY.

M. LE BARON DE ZUR-LAUBEN, citoyen d'une République qui ſe fait gloire de ſon attachement inviolable pour la France, né d'une famille conſtamment dévouée au ſervice de la Couronne depuis près de trois cents ans, auſſi zélé qu'aucun François pour l'honneur & la défenſe des Fleurs-de-lys, & ami de la vérité, n'a pu ſans ſurpriſe, à ſon retour de la Suiſſe, parcourir l'ouvrage qui a pour titre: « NOTICE DES DIPLOMES, DES CHARTES ET DES ACTES RELATIFS À L'HISTOIRE « DE FRANCE, qui ſe trouvent imprimés & indiqués dans les « ouvrages de Diplomatique, dans les Juriſconſultes & dans les « Hiſtoriens, rangés dans l'ordre chronologique depuis l'année 23 « de l'ère vulgaire juſqu'en 841. Par M. l'abbé DE FOY, abbé « de Saint-Martin de Séez & de la Garde-Dieu. *Tome premier.* « *A Paris, M. DCCLXV, in-fol.* » Dans l'examen impartial qu'il a fait des efforts Littéraires de l'auteur, en vue de s'inſtruire le premier, il a trouvé un ſol ſi hériſſé d'épines & de ronces, que plus d'une fois il s'eſt cru trop foible pour le défricher. Des amis à qui il a communiqué ſes doutes & ſa ſurpriſe, l'ont encouragé à tenter la critique. Il en a offert les prémices à l'Académie*: interprète des antiquités de l'Univers, dépoſitaire des monumens des peuples les plus anciens, elle a écouté avec plaiſir, un Étranger cenſé *régnicole*, dans la diſcuſſion qu'il a faite d'un ouvrage qui contient des déciſions, des jugemens, des aſſertions contraires à la Géographie, à la Chronologie, à l'Hiſtoire & au Droit public de la France. M. de Zur-Lauben regarde la France comme une ſeconde patrie, & c'eſt ce ſentiment qui lui a dicté les obſervations contenues dans ſon Mémoire.

* En Mars, Avril, Mai & Juin 1766.

Il rend juſtice aux motifs de l'auteur, qui vouloit éclaircir les diplomes & les chartes des deux premières races de nos Rois. Si l'ouvrage étoit bien exécuté, le Droit public de la France

pourroit en tirer de grands ſecours : car, avouons-le, ce Droit n'eſt pas encore bien éclairci ; il règne toujours un nuage ſur les premiers temps de la monarchie, & les Recherches des Pithou, des Bignon, des Valois, des du Cange & des Baluze, quoique très-profondes, ne l'ont pas encore entièrement diſſipé. A cet aveu ſe joint une conſidération ſur un empire limitrophe. L'Allemagne qui a été, auſſi-bien que la France, ſoumiſe aux rois Mérovingiens & Carlovingiens, ſemble mieux connoître les principes & les différentes branches de ſon Droit public : cette étude même lui eſt plus néceſſaire, parce que l'Empire, très-ſubdiviſé dans ſes parties, ne dépend pas uniquement d'un Monarque ; c'eſt proprement une République mixte, où l'autorité du Chef eſt contre-balancée par les droits divers & reſpectifs des Princes, & par le gouvernement ariſto-démocratique des villes Impériales.

A l'ouverture de la *Notice des diplomes relatifs à l'Hiſtoire de France*, M. de Zur-Lauben eſpéroit trouver l'analyſe des actes les plus importans, toujours éclairée par la critique ; mais en liſant l'ouvrage, & en ſe rappelant ce que la mémoire lui fourniſſoit de ſes différentes lectures, il a rencontré un grand nombre d'endroits qui ont beſoin de réforme ; il en a placé une partie dans un premier Mémoire. Si ſes remarques peuvent être de quelque utilité au public, il a de quoi les continuer. Son objet n'eſt pas d'offenſer perſonne, mais ſeulement d'éclaircir l'ancienne hiſtoire de la France.

Le premier ſujet de ſa ſurpriſe a été de voir qu'à côté des diplomes, des chartes les plus reſpectables, on plaçoit dans la même claſſe, des harangues, des interrogatoires & des pièces inventées par des Modernes. Eſt-ce bien dans de pareilles ſources qu'on doit puiſer la connoiſſance du Droit public des premiers temps de la Monarchie ? Telles ſont deux harangues tirées de l'hiſtoire de France, par du Haillan : ces deux pièces, qu'on enregiſtre ſous l'année 420, ſont intitulées, *Harangue d'un Seigneur Franc dans l'aſſemblée de ſa nation, pour l'élection d'un Roi ; & Harangue d'un autre Seigneur Franc, dans la même aſſemblée, en faveur du gouvernement républicain.* On pouvoit par le même

Page 12.

droit, inférer parmi les diplomes, le recueil entier de Belleforeſt, intitulé, *Harangues militaires & Concions de Princes, &c.* Les réflexions de l'auteur de la Notice, ſur ces deux pièces, n'en prouvent pas l'authenticité. « Pharamond, dit-il, fut élu dans cette aſſemblée, & élevé ſur le pavois. Suivant du Haillan, on « ne pourroit faire remonter plus haut qu'à cette époque, l'éta- « bliſſement du gouvernement monarchique parmi les Francs..... « Cette harangue (la ſeconde) eſt une réponſe à la précédente. « Du Haillan ne cite point les ſources d'où il a tiré ces deux pièces ». Pourquoi donc les rapporter dans la Notice des diplomes? un diſcours eſt-il un diplome ou une charte? d'ailleurs la critique permet-elle de donner cours aux imaginations d'un Écrivain de la trempe de du Haillan? Si du Haillan eût pu prévoir la diſſertation du P. Daniel ſur les commencemens de la monarchie des Francs, il n'eût pas débité tant d'abſurdités ſur Pharamond, qui n'eſt connu que par un court paſſage de la Chronique de Proſper. *(a)*

L'auteur rapporte ſous l'année 495, le diſcours d'*Arodius*, conſeiller de Gondebaud, roi de Bourgogne, à Clovis, pour l'engager à faire la paix. Il a tiré ce diſcours de l'Hiſtoire des Révolutions de France par la Hode; il eût mieux fait de citer à la marge, Gregoire de Tours: cet hiſtorien *(b)* a donné le précis du diſcours d'*Aredius* (ainſi l'appelle-t-il), & la Hode en a fait une paraphraſe que M. l'abbé de Foy a préférée au texte de Gregoire de Tours.

P. 16 & 17.

Part. I, p. 15, col. 1.

L'auteur de la Notice, non content d'étayer les rêveries de du Haillan, montre la même indulgence pour les actes apocryphes de Roſières, & c'eſt-là l'objet principal de ce premier Mémoire; il extrait de ſon livre, *Stemmata Lotharingiæ ac Barri ducum*, imprimé à Paris en 1580, *in-fol.* avec privilége du roi Henri III, & depuis condamné par ce Monarque, pluſieurs diplomes que Roſières avoit fabriqués pour appuyer les vues que l'on imputoit alors aux Guiſes ſes protecteurs. François *Roſières* étoit natif de

(a) *Chron. p. 198, inter ſcript. hiſt. Franc. apud Ducheſne, tom. I.* Lutetiæ Pariſior. 1636, in-fol.

(b) *L. II, c. 32, p. 287, ap. Ducheſne, t. I, ſcript. hiſt. Francorum.*

Bar-le-Duc; il avoit été quelque temps attaché à la maiſon de Charles, cardinal de Lorraine, oncle de Henri, duc de Guiſe, dit *le Balafré;* il fait un grand éloge & de l'oncle & du neveu; il ſe montre par-tout un panégyriſte enthouſiaſte de la maiſon de Lorraine. Roſières étoit un Ligueur fanatique; il oſe louer cette exécution qui a fait verſer tant de larmes à la France, & dont le ſouvenir révolte l'humanité; on parle de la journée de la Saint-Barthélemi : *Hiſce Bartholomæi matutinis piè abſolutis.* L'adverbe *piè* indignera ſans doute tous les lecteurs. L'auteur de la Notice cite fidèlement à la marge, le titre du livre, *Stemmata Lotharingiæ ac Barri ducum,* mais ſans en déſigner l'éditeur; il n'a même nommé Roſières qu'une ou deux fois dans le texte.

T. VII, p. 443.

T. V, p. 368.

Pag. 56 & 368.

Pour avoir une juſte idée du mérite de Roſières, M. de Zur-Lauben rapporte le témoignage de M. de Thou, dont voici les paroles, traduites du latin :

T. IV, p. 627 & 628, édit. de Genève,

« Il arriva alors (en 1583) un évènement qui aigrit extrêmement les partiſans de la maiſon de Lorraine, leſquels, ayant le duc de Guiſe à leur tête, ne penſoient qu'à faire éclorre des incidens. Il y avoit deux ans que François Roſières avoit compilé un gros volume, ſous le titre de *Généalogie des ducs de Lorraine & de Bar; STEMMATA LOTHARINGIÆ AC BARENSIUM DUCUM.* Cet ouvrage, généralement compoſé d'une manière confuſe & inepte, ne trouva que peu de lecteurs. Non-ſeulement Roſières accordoit à la maiſon de Lorraine beaucoup de prétentions contre la foi de l'hiſtoire, mais même avec auſſi peu de fondement, il enlevoit beaucoup de droits à la dignité du royaume, & enfin il avoit fait quelques additions injurieuſes au Roi. »

Stemmata Lotharing. Ducum, t. V, p. 369.

Ces additions dont parle M. de Thou, peignent Henri III, comme fuyant de la Pologne en Autriche, *Henricus è Polonia fugit in Auſtriam,* & lui donnent le caractère d'un Prince chancelant & ami de la molleſſe. *Et abhinc Henricus apud ſuos malè aliquantulum audiit. Mox enim Rhemis inunctus à Ludovico Guyſio Cardinale jam à publico rerum ſtatu ut videbatur alienior, domeſticæ privatæque curæ indulgere cœpit, nutare, certoque duci perſuaſu, quæ ſingula generoſum Regem emolliunt & dejiciunt.* Le tableau

que Roſières offre enſuite de l'état de la France n'eſt pas flatteur. *Ac deinde tranquilla & pulchra Reipublicæ facies rugis & maculis deturpata eſt, ſplendorque illius obſcuratus tenebras ingeſſit.* Cet Archidiacre de Toul étoit d'ailleurs un homme très-crédule, il attribue la mort de Charles IX au poiſon, à des philtres & à des enchantemens magiques : *partim, ut dicitur, veneno, partim philtris & ſuſurris magicis tabeſcens.* C'étoit un temps où on croyoit encore à l'aſtrologie judiciaire & aux ſortilèges. M. de Thou lui-même n'étoit pas abſolument exempt de ces préjugés populaires ; on s'en reſſentoit même ſur la fin du dernier ſiècle.

M. de Thou rapporte enſuite que Henri III ayant été informé, quoiqu'un peu tard, de ce qu'il y avoit de condamnable dans le livre de Roſières, jugea qu'il ne devoit pas diſſimuler plus longtemps cette injure : ce Monarque fit arrêter Roſières à Toul, & il envoya Nicolas Brulart pour informer contre lui. Peu après Roſières fut conduit à Paris & mis à la Baſtille, la connoiſſance de cette affaire ayant été interdite au Parlement, ce qui ſe fit, dit M. de Thou, par égard pour Charles duc de Lorraine. Ce Prince ayant été averti ſous main par la Reine-mère, de qui il étoit extrêmement favoriſé, ſe rendit ſecrétement à Paris pour appaiſer le Roi par ſa préſence & pour empêcher qu'il ne tirât de l'Archidiacre une ſatisfaction trop rigoureuſe. On fit donc ſortir de la Baſtille le criminel le 26 avril 1583, & on l'amena dans le château du Louvre ; on le fit entrer en plein Conſeil où étoient Charles de Lorraine, comte de Vaudemont, Henri de Lorraine duc de Guiſe & ſon frère Charles duc de Mayenne. Roſières ſe jeta à genoux, & il confeſſa qu'il avoit avancé calomnieuſement beaucoup de choſes contre la vérité de l'hiſtoire & contre la dignité & Majeſté Royale, pour leſquelles il reconnoiſſoit qu'il étoit digne d'une punition très-grave ; & que cependant ayant péché plutôt par imprudence que par une volonté délibérée, il en demandoit pardon à la clémence du Roi, ce qu'il proféroit avec une voix lamentable. Alors le Garde des ſceaux, de Chiverny, lui fit une très-ſévère correction, & lui montra qu'il étoit coupable d'un crime de Lèze-Majeſté. Ce diſcours fini, la Reine-mère parut dans le moment, *ſortant comme d'une machine*, ce ſont les

termes de M. de Thou, & supplia le Roi son fils, qu'en faveur du duc de Lorraine avec lequel il étoit allié si étroitement, il voulût bien pardonner cette faute à un homme qui en faisoit un aveu si sincère, & qui reconnoissoit avoir mérité par cette faute la punition la plus griève. Le Roi, par un signe de tête, témoigna qu'il vouloit bien pardonner, fit relever le criminel & lui commanda de demeurer au pouvoir du duc de Lorraine, jusqu'à ce qu'il lui fît savoir par le président de la Guesle & par les sieurs de Thou & de la Faye ses Avocats généraux, ce qu'il avoit résolu d'ordonner au sujet du livre; « y ajoutant, dit M. » de Thou, mais sans exprimer ce qui devoit être fait relativement » à ce livre, qui fut lacéré en présence de l'auteur, qu'il ne vouloit » pas que dans un acte public & authentique, dressé par Pierre » Brulart, l'un des quatre Secrétaires d'État, & ensuite enregistré » au Parlement, il fût fait mention de cette lacération, de crainte » que cela ne fût moins injurieux au coupable qu'à la très-illustre maison de Lorraine, en faveur de laquelle le livre avoit été écrit. »

Tel est le précis que M. de Thou nous a laissé de cet événement. M. de Zur-Lauben ne rapporte pas ici le procès-verbal dressé par un Secrétaire d'État, de ce qui se passa lorsque François Rosières fut amené devant le Roi : ce procès-verbal existe à la bibliothèque du Roi *(c)*. L'extrait de cette pièce a été inséré dans le journal d'Henri III, imprimé en 1621. L'auteur de ce Journal, dit Rosières pour conclusion; « au reste le plus inepte » & le plus impertinent livre, & le plus mauvais Avocat de la maison de Lorraine & de la Ligue, qui ait été en ce temps ».

In-8.° p. 62.

Malgré la condamnation flétrissante du livre de Rosières, en 1583, ses rêveries ont été depuis renouvelées en 1712. Jean Mussey, curé de Longwy, les rajeunit dans son livre *(d)*: « la Lorraine » ancienne & moderne, ou l'ancien duché de Mosellane, véritable » origine de la maison Royale & du duché moderne de Lorraine, avec un abrégé de l'histoire de chacun de ses Souverains ». Ce livre & deux autres sur la même généalogie, dont un déguisé

(c) Coté L, 1541, *p.* 21. Voy. aussi *ibid.* manusc. de Brienne, coté 122; il est imprimé *in-8°*, dans la satyre Ménipée.

(d) Sans nom local d'impression.

sous

ſous le nom de *Baleicourt*, & qui avoit pour auteur le père Hugot, de l'ordre de Prémontré, furent déférés le 17 décembre 1712 au Parlement de Paris, & ſupprimés par arrêt *(e)*. M. l'Avocat général, Guillaume-François Joly de Fleury, fit une requiſition très-forte; voici l'idée qu'il donnoit du livre du curé Jean Muſſey: « Le ſyſtème général de ce livre doit faire le principal objet de nos réflexions; & cette généalogie fabuleuſe, qui fait remonter « la maiſon de Lorraine, par une longue ſuite d'aïeux, juſqu'à nos « premiers Rois, eſt le point le plus important qui doit exciter « notre miniſtère. Ce ſyſtème haſardé d'abord par quelques flatteurs « de la maiſon de Lorraine, ſoutenu depuis dans un ouvrage compoſé « à deſſein par Roſières, archidiacre de Toul, dans des temps de « trouble & de confuſion, pour donner quelques prétextes ſpécieux « à l'uſurpation injuſte qu'on méditoit; ce ſyſtème détruit preſque « auſſitôt qu'il eut commencé de paroître, ne ſembloit pas devoir « jamais ſortir des ténèbres où il fut alors enſéveli: c'eſt cependant ce « même ſyſtème que le curé de Longwy voudroit aujourd'hui faire « revivre. Copiſte fidèle de Roſières, adoptant les erreurs & la « témérité de cet écrivain, il ôte à Mérouée, dans ſon hiſtoire, la « qualité de fils de Clodion, pour donner, ſans aucune preuve, « trois autres enfans à ce Roi; & regardant l'aîné de ces enfans « comme l'héritier naturel du royaume, il n'enviſage Mérouée que « comme un uſurpateur. C'eſt de l'aîné de ces trois Princes, continue « M. de Fleury, que le curé de Longwy fait deſcendre différens « Princes, dont il qualifie les premiers rois des Gaules, & les « autres ſouverains de la Moſellane ou de la Lorraine, & qu'il « parvient enfin, de degré en degré, par une ſuite non interrompue, « juſqu'à Gerard d'Alſace, que preſque tout le monde reconnoît « aujourd'hui pour la tige de la maiſon de Lorraine. »

« Cette fable, ce ſont les termes de M. de Fleury, cette fable dont vous ſentez aiſément les conſéquences dangereuſes, dont nos « pères ont été ſur le point de reſſentir les funeſtes effets, & dont « on auroit pu craindre alors les progrès, ſi l'amour de la vérité, « & le zèle de ce Parlement & des peuples pour les loix de la «

(e) Imprimé en 1712, *in-4.°* Voy. auſſi *Mém. de Lamberty, tome VIII, page 439.*

» Monarchie & pour leurs Souverains légitimes, ne l'avoient em-
» porté ſur les fauſſes couleurs dont on la couvroit ; cette fable
» inconnue pendant plus de mille ans, qui ne doit ſa naiſſance qu'à
» l'imagination téméraire de quelques auteurs du XVI.me ſiècle, n'a
» pas beſoin d'être réfutée ; elle a été proſcrite ſi authentiquement
» par le roi Henri III, en 1583, déſavouée ſi publiquement, en
» préſence des Princes de la maiſon de Lorraine, par Roſières, que
» l'auteur cite à tous momens comme ſon modèle ; elle a été enfin
» détruite avec tant d'évidence par nos plus ſavans Écrivains, com-
» battue même ſi unanimement par les auteurs étrangers, qu'on ne
» peut trop s'étonner de la hardieſſe avec laquelle ce nouvel auteur
» a oſé remettre au jour, dans un ſiècle auſſi éclairé que le nôtre,
» une chimère qui n'a ni la grâce de la nouveauté, ni l'avantage
» même de la vraiſemblance. »

M. de Zur-Lauben s'eſt un peu étendu ſur la condamnation de Roſières : ces notions préliminaires lui ont ſemblé néceſſaires pour préparer la critique qu'il va faire des chartes de cet auteur, inſérées dans la Notice des diplomes.

Louis Chantereau a réfuté le ſyſtème de Roſières *(f)*, dans ſes conſidérations généalogiques de la maiſon de Lorraine. Le ſavant Obrecht *(g)* dit que, « bien que Baronius ait été trompé par les diplomes de Roſières, perſonne n'en ſera plus la dupe, » depuis qu'il a été ſi ſouvent prouvé que la plupart de ces chartes » n'exiſtent pas dans les dépôts d'où Roſières diſoit les avoir tirées, » ou depuis qu'on a démontré qu'elles ont été interpolées, tronquées & étrangement altérées par Roſières lui-même ». Obrecht cite à ce ſujet les paroles de Chriſtophe Brower[a] & de Jacques Maſenius[b]. Le premier de ces écrivains, en examinant le diplome de Dagobert, qui eſt à la tête de l'ouvrage de Roſières, déclare qu'il n'a trouvé aucun des prétendus diplomes de Roſières dans les archives de Saint-Maximin de Trèves, d'où cet Archidiacre prétendoit les avoir tirés. D'ailleurs Brower obſerve une marque évidente de ſuppoſition dans ces actes : ils ſont datés des années de l'*Incarnation ;*

Annal. Eccleſ. ad ann. 913.

[a] *Annal. Trev. l. VII, p. 352 & 378.*

[b] *Ad Brower. Ann. Trev. t. I, Annotat. ad an. 644.*

(f) Sur l'origine des maiſons & duchés de Lorraine & de Bar-le-duc, *Paris, 1642, in-fol.* avec une carte.

(g) Prodrom. Alſatic. rerum, pag. 238 & ſeq. Argentor. 1681, in-4.°

or cet uſage n'étoit pas encore introduit dans ces ſiècles reculés. Le même Jéſuite, en parlant du diplome du roi Pepin, dit que la copie qui s'en trouve dans les chroniques de Trèves, diffère beaucoup de celle que Roſières a fait imprimer pour bâtir la généalogie de Lambert, duc de l'Auſtraſie-Moſellane; copie que cet écrivain audacieux ſe vantoit d'avoir tirée des archives de Saint-Maximin. « On ne trouve, ajoute Brower, aucune preuve dans toutes les antiquités de Trèves ni de Saint-Maximin, de ce que Roſières « a avancé, que Pepin donna à l'égliſe de Saint-Pierre de Trèves « pour *avoué* ou défenſeur, l'*illuſtre* ſeigneur Lambert, fils de Martin, « duc de l'Auſtraſie-Moſellane ». Maſenius n'eſt pas plus indulgent que Brower pour Roſières. Ajoutons encore un trait. Brower s'étoit adreſſé aux moines de Saint-Mathias de Trèves, pour examiner les actes que Roſières ſoutenoit avoir tirés de ce monaſtère, on lui répondit, ſans héſiter, que jamais il n'y avoit exiſté aucune des chartes alléguées par Roſières. Ce fauſſaire attira cependant, après ſa mort, un ſentiment de commiſération de la part d'un concitoyen. Blondel *(h)*, natif de la même ville que Roſières, c'eſt-à-dire de Bar-le-Duc, eſſaya de le juſtifier ſur des diplomes de 875 & 913, concernant Regnier *(Ragnerus)*, qui ſe qualifioit, *par la grâce de Dieu, Duc & Prince de la haute Lorraine, de la baſſe Moſellane, des Ardennes, de Moſelant ou de Haſbaye, de Bouillon, d'Alſace & comte de Metz & de Verdun.* Roſières, qui rapporte ces actes, avance hardiment qu'ils exiſtent dans l'abbaye de Saint-Mathias de Trèves. Quelle audace! Il faut eſpérer que l'auteur de la Notice des diplomes ne les placera pas dans le ſecond volume de ſon recueil, après l'avertiſſement que nous lui en donnons.

L. IX, p. 445.

Inter Diplom. p. 28 & 29.

M. Schœpflin, notre confrère, a fait auſſi une excurſion *(i)* ſur Roſières, au ſujet de ſes chartes concernant les ducs de Lorraine & d'Alſace: il ſoutient que l'Alſace dépendoit du duché d'*Allemannie*, & que jamais on ne pourra penſer qu'elle ait appartenu à un duc de Lorraine. Il y a eu un temps où l'Alſace, dans la

(h) Geneal. Franc. plenior aſſert. p. 269, 271, &c. tom. II. Amſtel. 1654, in-fol.

(i) Alſat. illuſtr. tom. I, p. 713; & tom. II, p. 4 & 460.

perſonne de ſes Comtes, a donné des Ducs à la Lorraine-Moſellane: *Quidquid in contrarium effutiat Franciſcus Roſierius, documentis innixus, quorum falſitatem gravi perluit pœnâ.*

Après tout ce qu'on vient de dire ſur Roſières, on ne pouvoit guère s'attendre qu'un auteur de nos jours, un *François*, voulût faire revivre des actes reconnus généralement dangereux & apocryphes; *dangereux*, parce qu'ils fortifioient les vues que l'on a prêtées, ſur la fin du XVIe ſiècle, à une Maiſon étrangère *(k)*, au préjudice des véritables & ſeuls légitimes héritiers de Henri III; *apocryphes*, parce qu'ils n'ont jamais exiſté que dans l'imagination de Roſières: & cependant l'auteur de la Notice les a inſérés dans un ouvrage diplomatique deſtiné à l'éclairciſſement du Droit public de la France; & lui qui ne fait point de grâce aux conſtitutions Impériales, rapportées par Goldaſt, & antérieures au Xe ſiècle, parce que réellement elles ſont la plupart fauſſes, il analyſe les actes que l'imagination échauffée d'un écrivain ligueur avoit tirés du tourbillon des idées romancières. M. de Zur-Lauben va marquer ces actes extraits dans la Notice des diplomes; il y ajoutera quelques obſervations, pour en manifeſter la fauſſeté.

A la tête des actes de Roſières *(l)*, recueillis par l'auteur de la Notice, eſt le diplome qui a pour titre: *Diploma Dagoberti in gratiam eccleſiæ S. Petri Trevirenſis.* L'auteur ne s'eſt fait aucun
P. 56. ſcrupule de l'adopter; il le date du 19 juillet 623, & dit qu'on peut prouver par ce diplome que le *duc Arnould, tige de nos Rois de la ſeconde Race, étoit du Sang de ceux de la première.* Ce diplome a été auſſi rapporté par le Mire *(m)*, & par l'auteur des
T. I, p. 351, col. 1. annales de Trèves. Dagobert confirmoit à l'égliſe de Saint-Pierre de Trèves, la propriété du monaſtère que l'on appeloit alors *Saint-Maximin*, & qui portoit précédemment le nom de *Saint-Hilaire.*

(k) La maiſon de Lorraine a rejeté le ſyſtême de Roſières, & a adopté celui du P. Jérôme Vignier, de Dom Hergott, de M Schœpflin, &c. qui ont rapporté ſon origine & celle des comtes de Habſpourg, landgraves de la haute Alſace, à Athic ou Ethico, duc d'Alſace, qui vivoit dans le VIIe ſiècle.

(l) Stemmata Lotharing. ac Barri ducum, Prob. pag. 1.

(m) Mirei opera diplom. tom. I, p. 242.

Dagobert s'adreſſe, dans le préambule, aux *Illuſtres*, Arnulphe, duc de l'Auſtraſie-Moſellane, & à tous les autres Ducs, Comtes, aux autres Officiers ayant charge tant au-delà qu'en deçà du Rhin, du Leſerem *(n)* & de la Moſelle, tant abſens que préſens : *Illuſtribus duci Auſtriæ Moſellanicæ Arnulpho, ac ceteris Ducibus, Comitibus, Domeſticis, vel omnibus agentibus tam ultra quàm citra Rhenum, Ligerim, Moſellam, tam abſentibus quàm præſentibus.* Cet énoncé rend d'abord ſuſpecte l'authenticité d'un acte du VIIe ſiècle. L'archevêque de Trèves, Modoald, avoit préſenté à Dagobert les diplomes de ſes prédéceſſeurs les rois Sigébert, Theodebert, Thierry, & celui de feu ſon père Clotaire. Dagobert donnoit pour *avoué* ou défenſeur, à l'égliſe de Saint-Pierre de Trèves & à celle de Saint-Maximin, anciennement dite *cella Beati Hilarii*, « l'illuſtre ſeigneur, ſeigneur, *dominum, dominum*, (quelle répétition !) « Arnulphe, né du Sang royal, ſon couſin & ſon gouverneur, duc « de l'Auſtraſie-Moſellane ; » *ſanguine regio natum, parentem noſtrum ac inſtructorem, Auſtriæ Moſellanicæ ducem.* L'acte eſt daté, *data 4 kal. Auguſti, anno ab Incarnato Domino* DC. XXIII, c'eſt-à-dire le 29 juillet 623 : c'eſt dommage que Roſières n'y ait pas auſſi ajouté *l'indiction courante* de cette année, l'acte en eût tiré un double relief d'authenticité, aux yeux de ceux qui ne connoiſſent pas les formules uſitées aux VIIe & VIIIe ſiècles. Le diplome de Dagobert commence ainſi : *In nomine Domini, amen.* Dom Mabillon & l'auteur du livre qui a pour titre : *Chronicon Gottwicenſe (o)*, ont prouvé qu'on ne trouve pas à la tête d'aucun véritable diplome des rois Mérovingiens cette formule, ni aucune invocation de la *Sainte-Trinité.* Ce ne fut que ſous les Carlovingiens qu'on plaça à la tête des actes l'invocation de la *Sainte-Trinité ;* avant Charlemagne aucune charte authentique, en France & en Allemagne, n'a été datée des années de *l'Incarnation.*

L. II, de re Diplom. t. III, §. 11.

On trouve à la fin du diplome de 623, ſix ſignatures, celle de Dagobert, roi des Francs ; de Cunibert, archevêque de Cologne ;

(n) Cette petite rivière, qui ſe jette dans la Moſelle au-deſſous de Trèves, eſt nommée, dans des actes du moyen âge, *Ligeris* ou *Leſura*, ſuivant Baluze, *not. ad Capitularia.*

(o) L. II, p. 117. Voyez auſſi *Chriſtiani Henrici Eckhardi introduct. in rem diplomat. p. 104*, Jenæ, 1742, in-4°.

d'Atton, évêque de Metz; de Principius, évêque de Spire; d'Arnulphe, duc de l'Auſtraſie-Moſellane; & de Pepin, Maire du Palais, duc d'Haſbaye. Le diplome eſt muni de ſix ſceaux, dont le premier eſt d'or *(p)*, c'eſt celui de Dagobert, parſemé de fleurs-de-lys; les cinq autres ſceaux ſont de cire, trois offrent des figures d'Évêques aſſis; le cinquième eſt celui d'Arnulphe, il eſt orné d'une croix & d'une eſcarboucle, *ſcutum ornatum cruce & eſcarbocle (q) ſeu carbunculo:* le ſixième ſceau, qui eſt celui de Pepin, eſt chargé *d'une faſce, ſcutum munitum faſciâ (r).* Cela s'appelle faire remonter à des ſiècles bien reculés l'origine des armoiries, communément on la fixe vers le temps de la première Croiſade. Dagobert prend, dans ce diplome ainſi que dans le ſuivant, le titre de roi des Francs, *rex Francorum;* ce Prince, fils aîné de Clotaire II, fut roi d'Auſtraſie depuis 622 juſqu'en 628, enſuite de toute la France; il mourut en 638.

Examinons les témoins du diplome. S.t Modoald, ſucceſſeur de Sebaud *(ſ)* dans l'archevêché de Trèves, aſſiſta au concile de

(p) C'eſt à Charlemagne * qu'il faut rapporter l'inſtitution des ſceaux d'or; M. l'abbé de Foy, dans l'examen de la charte du roi Childebert, de l'an 528, objecte *(p. 27)* entr'autres traits contre ſon authenticité, que cet acte porte *qu'il fut revêtu du ſceau du Roi;* il cite à ce ſujet Dom Mabillon & Dom Bouquet: *Ces critiques,* dit-il, *ſoutiennent avec raiſon, que nos Rois de la première Race n'étoient point dans l'uſage de ſe ſervir de cette formule dans leurs diplomes; nous n'en avons effectivement aucuns qui ſoient avoués, ſans contradiction, pour authentiques, qui portent cette forme, dont l'uſage ne commença que ſous les Carlovingiens.* L'auteur de la Notice eut dû faire la même obſervation ſur le diplome de Dagobert, en faveur de l'égliſe de Saint-Pierre de Trèves, de l'an 623, & qui dit expreſſément: *Illud* [præceptum] *propria manu cum Principibus noſtris ſubter firmavimus, & annulorum noſtrorum impreſſionibus ſignari juſſimus.* Il auroit au moins douté de la ſuppoſition de cet acte.

* *Nouv. traité de Diplomat.* par les Bénédictins, *t. IV, p. 19.* Paris, 1759, in-4.° fig.

(q) Roſières entendoit-il ici, par *eſcarboucle,* la pierre précieuſe de ce nom, ou ce qui, en termes de blaſon, ſe dit des écus chargés d'une pièce qui eſt diviſée en huit raies, dont quatre ſe diſperſent en forme d'une croix ordinaire, & quatre autres en forme d'un ſautoir? *carbunculus teſſerarius, diſtinctus radiis.* Voyez le *Diction. de Trév.* au mot *eſcarboucle.*

(r) Le mot latin *faſcia* ſignifie une bandelette de toile, qui eſt la *faſce* en blaſon; on appelle ainſi une des pièces principales & honorables de l'écu, qui le coupe horizontalement par le milieu, & ſépare le chef de la pointe.

(ſ) Elector. Eccleſiaſtic. catalogus, operâ Petri Merſæi, pag. 257—259. Coloniæ Agrippinæ, 1580, in-12. *Gallia Chriſtiana vetus, tom. III,*

Reims en 630 ; il avoit été fait archevêque de Trèves après l'an 625, il mourut en 656, après avoir gouverné trente ans, & cependant l'acte de Rosières nomme en 623 Modoald archevêque de Trèves, *Modoaldus archiepiscopus Trevirensis.*

S.t Cunibert *(t)*, autre témoin de l'acte de 623, archevêque de Cologne, & successeur de Remedius vers l'an 622, parut au concile de Reims en 630, & mourut vers l'an 652.

On ne trouve point d'*Atton (u)* parmi les évêques de Metz du VII.e siècle. S.t Pappol rempliſſoit ce siége depuis 621 jusqu'à sa mort en 624. Il y a eu un *Abbon*, évêque de Metz, mort vers l'an 706.

Que dirons-nous de *Principius*, évêque de Spire, nommé par Rosières dans le diplome de 623 ? Il ne fut fait évêque de cette ville qu'en 678 *(x)*. Son prédécesseur se nommoit *Athanase.* Rosières vouloit jeter de la poudre aux yeux des ignorans, les anachronismes ne l'arrêtoient pas dans sa marche ; mais il étoit si mal-adroit, qu'il oublia de marquer à la fin du diplome de 623, les années du règne de Dagobert : cette attention paroissoit cependant presque indispensable pour colorer la supposition de l'acte. Rosières a fait la même omission dans le diplome suivant, dont nous allons rendre compte, qui est de la même année 623, & qui répète les noms des mêmes témoins. Rosières, qui a fabriqué ces deux diplomes avec tous les caractères visiblement suspects, n'a pas rougi de marquer à la marge, qu'il les avoit tirés, le premier du monastère de Saint-Maximin ou Saint-Hilaire de Trèves, & le second de celui de Saint-Euchaire, depuis Saint-Mathias, de la même ville : c'est une double imposture, inventée pour appuyer les deux premières.

Le second diplome offre à peu près les mêmes défauts que le précédent. M. l'abbé de Foy dit, quelque part, que « l'usage *Page 115.*

p. 711. Lutetiæ Pariſ 1656, in-fol. *Foppens, hiſt. Eccléſ. d'Allemagne, tome I, page 212.* Bruſſelle, 1722, in-12 fig.

(t) Merſæus, ibid. pag. 15—17. Gall. Chriſt. vetus, tom. I, p. 257. Foppens, ibid. t. I, p. 286.

(u) Meuriſſe, hiſt. des Évêques de Metz, p. 93—130. Metz, 1634, in-fol. fig. *Gall. Chriſt. vet. tom. III, p. 710. Foppens, ibid. t. I, p. 230.*

(x) Gall. Chriſt. vetus, tom. III, p. 1037. Fopp, ibid. t. I, p. 39.

» de dater les actes publics, de l'année de l'Incarnation & de l'In-
» diction, ne s'eſt établi que vers le règne de Charlemagne ou
» même de Louis le Débonnaire, & qu'ainſi les actes qui portent
ces notes avant ce temps, ou ſont faux, ou au moins interpolés ».

Page 56. Malgré cette aſſertion diplomatique, il a extrait ſous l'année 623, un diplome qui a pour titre : *Diploma Dagoberti in favorem Modoaldi, Trevirenſis Archiflaminis, pro cella Sancti Eucharii ac rebus eccleſiæ divi Petri Trevirenſis.* Il cite à la marge, pour garant, le livre, *Stemmata Lotharingiæ ac Barri ducum.* L'acte commence par cette formule : *In nomine Patris, & Filii, & Spiritûs ſancti, amen.* Le Roi donne au monaſtère de Saint-Euchaire, dit préſentement *Saint-Mathias*, pour *Avoué*, l'illuſtre ſeigneur Arnulphe, né du Sang royal, *ſanguine regio natum*, & ſon Gouverneur, *ac Inſtructorem noſtrum*, duc de l'Auſtraſie-Moſellane. L'acte eſt daté du 11 novembre, *III idus novembris*, & non du 21 novembre, comme le dit l'auteur de la Notice, *anno ab Incarnato Domino* DCXXIII. Il y a ſix ſignatures, les mêmes que celles qu'on trouve dans le diplome précédent, auſſi les mêmes ſceaux. Une ſeule diſparité s'offre dans le nom d'un des témoins. *Principius*, évêque de Spire, qui ſouſcrivit le premier diplome, paroît dans le ſecond, ſous le nom de *Pipinus*, Pepin. Saint Modoald eſt dit dans l'acte, *Dominus Modoaldus, ſanctæ Trevirenſis eccleſiæ Archiepiſcopus.* Mais Roſières, grand imitateur du ſtyle des Romains, qui nommoient un Prêtre, *Flamen*, étale ſon érudition, en marquant dans le titre de l'acte, *in favorem Modoaldi, Trevirenſis Archiflaminis.* Trouveroit-on dans des actes véritables du VIII.e ſiècle, des déſignations pareilles à celles de ces deux diplomes de Dagobert? *Arnulphus Dux Auſtriæ Moſellanicæ* † *Pipinus Major-domus, Dux Haſbaniæ* †. Il faut l'avouer, Roſières n'a pas entièrement perdu ſon temps, puiſqu'il eſt encore des perſonnes auxquelles il en impoſe, & que l'auteur de la Notice admet l'authenticité du diplome de 623, & dit qu'*il offre un des premiers exemples de l'avouerie.* M. l'abbé de Foy paroît cependant plus réſervé ſur un autre diplome, qui doit être de 622; en voici le titre : *Litteræ Dagoberti I, Modoaldo, Trevirenſi Epiſcopo, conceſſæ pro cella Sancti Mauritii Toleiani.*

Inter Diplomat. fol. 1, verſo.

M.

M. l'abbé de Foi cite à la marge, *Stemmata Lotharingiæ ac Barri ducum*, & dit que Dom Mabillon nomme le monaſtère de Tholey dans ſes Annales Bénédictines, *Theologienſe, Doleienſe, Tabuleienſe Monaſterium (y)*, & qu'il eſt ſitué ſur une montagne dans le bailliage de Sare-Louis, près de Saint-Vandel. M. l'abbé de Foy porte enſuite ce jugement: « Ce diplome, que Roſières a tiré d'un cartulaire de l'abbaye même de Tholey, eſt revêtu « de trop de formalités, & rempli d'expreſſions trop modernes, « pour être du temps de Dagobert. Quoi qu'il en ſoit de ſon « authenticité, il porte que le Roi le donna à la prière de l'évêque « de Trèves *(z)*, à la juridiction duquel il ſoumit ce monaſtère ». Si M. l'abbé de Foy eût toujours marqué la même critique ſur les autres actes de Roſières, cités dans ſa Notice, & qui offrent à peu près les mêmes caractères viſibles de fauſſeté qu'il reproche ſi ſolidement à la charte de Tholey, datée de Metz *(a)*, le 1.er mai, l'an 622, il nous eût épargné, dit M. de Zur-Lauben, toutes ces incurſions Littéraires que l'amour de la vérité nous fait faire ſur ſa collection diplomatique. La charte de Tholey, de l'an 622, ne nous arrêtera pas, puiſque M. l'abbé de Foy doute lui-même de ſon authenticité: elle préſente, entr'autres traits, pluſieurs degrés généalogiques & du roi Dagobert & de *Clodulphe*, duc de l'Auſtraſie-Moſellane: ce dernier y eſt qualifié, *Arnulphi ducis filius, ſanguine regio natus.* Roſières ne perdoit jamais de vue l'objet principal de ſon travail, d'aſſurer la filiation Mérovingienne & Carlovingienne dans la maiſon de Lorraine; il avance que la charte de 622 eſt munie de trois ſceaux, celui de

Pag. 56 & 57. Pr. fol. 2, recto.

(y) Il eſt parlé de cette Abbaye dans le livre qui a pour titre: *Originum Bipontinarum, pars I, Auctore Georgio Chriſtiano Crollio.* Biponti, 1761, in-4.° *p. 20 & 41—43*; elle eſt ſituée près de la ſource de la rivière *Blieſſ*, en latin *Bleſſa*, qui ſe jette dans la Sare près des Zargemines ou *Sargemünd*, & qui a donné ſon nom au *Pagus Bleſenſis.* Ce monaſtère, que l'on appelle auſſi en latin *Dolegium, Tholegium, Tholeya, Tabuleium*, eſt connu ſous le nom de *Tholey*; il eſt bâti ſur la petite rivière *Tholegia*, autrement *Tholey*: il rapporte ſon origine au roi Dagobert, fils de Clotaire II; quelques-uns font même ce monaſtère plus ancien que le temps de Dagobert.

(z) M. l'abbé de Foy vouloit ſans doute dire *archevêque*; l'acte de Tholey porte expreſſément, *Dominus Modoaldus, archiepiſcopus Trevirenſis.*

(a) Datum kal. Maii, anno Dominicæ Incarnationis DC. XXII. Actum Metis, in Palatio regali, in Dei nomine fœliciter.

Dagobert, qui eſt d'or, & de deux autres de cire, dont le premier eſt celui de *Cumbert*, archevêque de Cologne, & le ſecond du duc Clodulphe: ce dernier eſt parti, *in quo eſt ſcutum partitum impreſſum; prior pars decorata cruce, ac eſcarbocle ſeu carbunculo; altera, faſciâ.* Roſières pouſſoit l'impoſture juſqu'à placer l'origine des armoiries dans le commencement du VIIe ſiècle: cette obſervation a échappé à M. l'abbé de Foy. Paſſons à un autre diplome, qu'il cite & qui ſort du même tréſor de l'archidiacre de Toul.

Diploma Clodulphi, in gratiam Remoldi abbatis & fratrum monaſterii Sancti Dionyſii, in Metheloch ad Sarram amnem ſiti.

Page 69. « Si cette charte, dit M. l'abbé de Foy, eſt vraie, elle donne une » grande antiquité à l'origine fabuleuſe des premiers Rois de notre » nation; car ce Clodulphe, fils du duc Arnould, s'y intitule Prince » du ſang illuſtre des rois de France, qui tirent leur origine des fameux Troyens ». Eh! comment l'auteur de la Notice a-t-il pu héſiter un moment, de prononcer condamnation contre cette charte? elle eſt l'une des plus vicieuſes qui aient jamais été fabriquées par des fauſſaires. Roſières qui la rapporte, dit l'avoir trouvée dans l'abbaye de *Metheloch.* Clodulphe s'y nomme duc d'Auſtraſie-Moſellane, fils du duc Arnulphe, & petit-fils du duc Arnoud, né de l'ancienne & noble race des Francs & des Troyens: *Nos igitur Clodulphus, dux Auſtriæ Moſellanicæ, Arnulphi ducis filius, filii Arnoldi, ex antiqua ac nobili Francorum, Trojanorumque ſtirpe natus.* Clodulphe donne à perpétuité à Renold, abbé de Saint-Denys de Metheloch ſur la Sare, & à ſes Moines, le village *Oblagna, villam noſtram Oblagnam*, pour le ſalut de ſon ame, pour celle de ſa femme, *Dame Marie, fille du roi Lothaire*, & pour celle de ſes enfans, tant vivans que défunts, *Martin, Baſin, Pepin, Arnold, Gonza, Itta & Gertrude*, & pour tous ſes ſujets de la Moſellane *(b)*: cet acte eſt daté de Trèves, l'an du Seigneur 646, *Data Treveris, anno Domini* DCXLVI. La ſignature porte, *Clodulphus, dux Auſtriæ Moſellanicæ* †. L'acte eſt muni de deux ſceaux en cire, l'un de Clodulphe, & l'autre

Diplom. fol. 2, verſo.

(b) Pro me, uxore mea Domina Maria, Lotarii regis filia, ac liberis meis tam vivis, quàm defunctis, videlicet, Martino, Baſino, &c. ac pro omni populo Moſellanico mihi credito.

orné de fleurs-de-lis & offrant l'image de la Vierge. Tous les Savans avoient cru jusqu'à présent, que le plus ancien sceau de France où on voit des fleurs-de-lis, étoit celui de Louis *le Jeune*, dans le XIIe siècle; mais Rosières donne des découvertes singulières, & peut-on s'y refuser? Aussi M. l'abbé de Foy n'a eu garde de ne pas citer dans sa Notice, un diplome tiré de la même source, & qui a pour titre: *Diploma Clodulphi, in gratiam Augusti abbatis & fratrum cœnobii Toleiani;* il marque exactement à la marge le recueil où il se trouve, *Stemmata Lotharingiæ ac Barri ducum:* cet acte est du 24 décembre 651. L'auteur de la notice, qui ne doute pas de son authenticité, dit que Clodulphe donnoit au monastère de Tholey, un village nommé *Mercervilla.* Jetons un moment quelques regards sur cette charte. Le préambule en montre d'abord la fausseté; les chartes d'alors ne commençoient pas ainsi: *In nomine sanctæ & individuæ Trinitatis.* Les degrés généalogiques de Clodulphe ne sont pas oubliés dans ce diplome, non plus que dans celui de 646, dont nous venons de donner l'extrait: *Nos igitur Clodulphus beatæ memoriæ secundus genitus Arnulphi, divinâ clementiâ dux Austriæ Mosellanicæ ac Moselant.* L'abbé de Tholey est nommé *Augustin* dans l'acte de Rosières, & non *Auguste*, comme le porte la Notice des diplomes. La charte dit que le monastère de Saint-Maurice de Tholey, « bâti sur la Sare, a eu pour fondateur Dagobert, roi des Francs orientaux & occidentaux *(c)* ». Le duc Clodulphe donne à ce monastère, *Mercervilla*, pour le salut de son ame, celui des Ducs ses prédécesseurs, de défunte sa femme Marie,

Page 71.

Pr. fol. 3, recto.

(c) Fratribus monasterii Sancti Mauritii in Toleio juxta flumen Sarræ ædificati, quòd quondam bonæ memoriæ Christianissimus Dominus Dagobertus, orientalium occidentaliumque Francorum rex, à fundamentis erexit.

La Table Théodosienne parle [a] de *Pons Saræ*, c'est *Sarburg*; la rivière de la Sare s'appeloit en latin *Sara* & *Saravus*; le pays qu'elle arrose est nommé le haut & bas Sargeu, *Sarachouva superior & subterior*, dans le partage du royaume de Lothaire, en 870: on le nomme aussi *Sargovia*, *pagus Saravensis* [b]; en allemand *Sargow*. Hincmar, dans une lettre rapportée par Flodoard, fait mention du canton du mont de Voge, situé sur la Sare & limitrophe de l'Alsace: *Vosagi pagus ad Sarram fluvium confinis Elisatio.*

[a] *Origin. Bipontinarum, pars I, Auctore Georgio Christiano Crollio, p. 14 & 15.* Biponti, 1761, in-4.°

[b] *Comment. de Pagis, p. 196 & 197, Auctore Christiano Francisco Paullino.* Francofurti ad Mœnum, 1699, in-4.°

qualifiée *Reina, Regina*, & de ſes enfans, Martin, Baſin, Pepin, Arnold, Gonza, Itta & Gertrude. On a vu dans l'acte ſuppoſé, de 646, que cette prétendue reine Marie étoit fille du roi Lothaire ou Clotaire. Roſières finit ainſi la charte de Tholey: *Data Bonæ 9 kal. januarii, anno Dominicæ Incarnationis* DC. LI. *Donné à Bonn ſur le Rhin, le 24 décembre 651.* Les années de l'Incarnation n'étoient pas encore marquées dans les diplomes des VIIe & VIIIe ſiècles, du moins en France & en Allemagne. M. l'abbé de Foy a omis, au ſujet de l'acte de 651, cette obſervation; il la fait cependant ailleurs, pour prouver la fauſſeté de quelques chartes antérieures à l'an 800. Au reſte, Roſières nous aſſure que la donation du duc Clodulphe eſt munie d'un ſeul ſceau, celui de ce Duc, & qu'il eſt en cire: il n'en trace pas l'empreinte; mais ce ſceau ſera apparemment le même qu'il place *Pr. fol. 2, verſo.* à la fin d'un acte de 622. Scrupuleux dans ſes citations, Roſières écrit à la marge, que la charte de 651 a été trouvée dans le monaſtère de Tholey.

Page 72. M. l'abbé de Foy donne un autre diplome, tiré du recueil de *Pr. fol. 3, verſo.* Roſières: *Præceptum Sigiberti, filii Dagoberti, Francorum regis, in favorem Modoaldi, Trevirenſis archiepiſcopi, pro cellis Beatorum Eucharii, Hilarii ac rebus eccleſiæ Divi Petri Trevirenſis.* L'acte finit ainſi: *Data Aquiſgrani idibus maii, anno Dominicæ Incarnationis* DC. LIII. *Donné à Aix-la-Chapelle le 15 mai, l'an de l'Incarnation du Seigneur 653.* « Nous remarquons, dit » M. l'abbé de Foy, avec Dom Calmet *(d)*, que la date de l'année » de *l'Incarnation de Jéſus-Chriſt*, que porte cette charte, fait » douter de ſon authenticité, parce que cette date n'a été en uſage que plus d'un ſiècle après la date que l'on a donnée à cette pièce ». Cet acte préſente encore d'autres traits de fauſſeté que M. l'abbé de Foy n'a pas obſervés dans ſa Notice. Il ſeroit en effet difficile de prouver qu'Aix-la-Chapelle étoit bâtie en 653: on s'en rapporte à ce que Dom Mabillon a écrit de l'antiquité de cette ville *(e)*. Au reſte, l'acte de 653 produit par Roſières & enregiſtré

(d) Hiſt. de Lor. t. II, pr. col. 257. Brower, *An. Trevir. t. I, p. 354, col. 2.*

(e) De re Diplomat. lib. II, cap. 27, p. 210, & lib. IV, p. 246 & 247. Lutetiæ Pariſior. 1709, in-fol. fig.

par M. l'abbé de Foy, eſt muni de quatre ſceaux ſinguliers pour ces temps reculés; de celui du roi des Francs, *Sigiſbert*, qui eſt d'or & offre des fleurs-de-lis ſans nombre; de trois autres ſceaux de cire, dont deux tracent les figures de deux Prélats témoins du diplome, c'eſt-à-dire *Cumbert*, archevêque de Cologne, & *Ramaclus*, évêque de Maeſtricht, *epiſcopus Trajectenſis*. Le quatrième ſceau eſt celui de Martin, duc de l'Auſtraſie-Moſellane & de Moſelant. Le roi *Sigiſbert* appelle ce Duc, *ſon très-cher couſin, maximè dilectus conſanguineus noſter*, & l'acte le qualifie fils de Clodulphe, & petit-fils d'Arnulphe, duc de l'Auſtraſie-Moſellane & de Moſelant; mais ces degrés généalogiques entroient néceſſairement dans les vues de Roſières. Le ſceau du duc Martin antidate l'origine des armoiries: *Scutum partitum, pars prior decorata eſt cruce ac carbunculo, ſecunda faſciâ.* Sigiſbert, nommé à la tête du diplome, étoit troiſième fils de Dagobert Ier, roi de France; il fut fait roi d'Auſtraſie par ſon père en 631, & mourut en 656: l'acte eſt daté de 653. Sigiſbert ne prit aucun ſoin des affaires du gouvernement, mais il fonda des monaſtères & rétablit la diſcipline monaſtique: l'Égliſe l'honore comme un Saint.

Nous avons déjà obſervé qu'on place communément la mort de Saint Cunibert, archevêque de Cologne, vers l'an 652. Saint Remacle *(f)* ſe retira en 653 à Stavelo, & eut pour ſucceſſeur dans l'évêché de Maeſtricht, Saint Théodard. *Medeloc (g)*, *Medloch*, *Mettloch* ou *Mithlac*, en latin *Mediolacus*, *Mediolanum*, *Medelocenſe* ou *Mediolacenſe monaſterium*, eſt une riche abbaye de Bénédictins, ſituée aux confins de l'électorat de Trèves & du duché de Lorraine, ſur la rive droite de la Sare. Saint Lutwin, archevêque de Trèves, qui la fonda, mourut en 713, ſuivant Dom Mabillon *(h)*, & y fut enterré: ce Savant a rejeté comme apocryphes ou interpolées, pluſieurs chartes de Metloc,

(f) Annal. Belgici, p. 199, Authore Auberto Miræo. Bruxel. 1624, in-8.°

(g) Trithem. lib. IV, cap. 72. Gall. Chriſt. vetus, tom. I, p. 719. Lutetiæ Pariſiorum, 1656, in-fol. *Foppens, hiſt. eccléſ. d'Allem. t. I, p. 212 & 213.*

(h) Annal. Benedict. t. II, l. XIX, pag. 34; lib. XXII, pag. 163; & lib. XXIII, p. 194.

Stemmata Lotharing. Ducum, inter Diplomata, pag. 4 & 6.

rapportées par Roſières, entr'autres une de Lambert, duc de l'Auſtraſie-Moſellane, de l'an 759, & une autre de Charlemagne. Saint Lutwin ou Liutwin avoit ſuccédé en 697, dans l'archevêché de Trèves, à Saint Baſin ; l'audacieux Roſières a cependant avancé, dans la charte de 646, que le monaſtère de Metloc exiſtoit dès-lors, & qu'il avoit pour abbé un nommé *Renoldus*.

Pag. 83 & 87. Inter Diplom. fol. 3, verſo.

M. l'abbé de Foy cite encore du livre intitulé, *Stemmata Lotharingiæ ac Barri ducum*, deux actes de Martin, duc de l'Auſtraſie-Moſellane; le premier daté du 22 novembre 673, en faveur d'Érald, abbé de Tholey; & l'autre de 679, ſans date de jour ni de mois, en faveur du monaſtère de Saint-Euchaire de Trèves. Par le premier de ces actes, le duc Martin *(i)*, qualifié *Duc par la grâce de Dieu*, & fils de défunt ſeigneur Clodulphe, & petit-fils d'Arnulphe, donnoit au monaſtère de Tholey, *abbati domino Erardo ac fratribus monaſterii de Toleio*, le village de *Loegcapem*, *villam noſtram cum decimis de Loegcapem*, pour le ſalut de ſon ame, celui de ſes père & mère, & celui de ſa femme Berthe, ducheſſe de Bavière, & de ſes enfans, Éleuthère, Lampert, Martin, Pepin, Arnold, Marie, Berthe & Irmine, *ac pro ſalute mea, ac parentum meorum, ac conjugis meæ dominæ Berthæ, duciſſæ Bavariæ (k), &c.* L'acte eſt ſcellé de deux ſceaux de cire, celui du duc Martin, qui eſt nommé à la tête du titre, *dux Auſtriæ Moſellanicæ ac Moſelant;* & l'autre de la Dame

(i) Nos Martinus, divinâ favente gratiâ, dux Auſtriæ-Moſellanicæ, ac Moſelant, bonæ ac felicis memoriæ filius Domini Clodulphi, filii Arnulphi.

(k) La Bavière étoit connue ſous le nom de *Bajoaria*, pluſieurs ſiècles avant qu'on eût imaginé celui de *Bavaria*. Les habitans de la Bavière étoient, à ce que l'on croit, anciennement dits *Boii*; ils furent nommés, ſous les Mérovingiens, *Boioarii* & *Baiuuari :* le premier hiſtorien qui ait parlé des *Baiobari* eſt Jornandès[a]. Jean Aventin, qui vivoit en 1529, dit, dans ſes Annales de Bavière[b] : *Bavarus nomen barbarum, obſcœnum, inauſpicatumque ſemidocto vulgo prætritum, recens eſt, nuper ab imperitis uſurpari cœptum : nec Latinum, nec Germanicum. Nuſquam apud Veteres, nuſquam in vetuſtis exemplaribus, monumentis, literis, epiſtolis, legibus, tabulis, diplomatibus, invenio : quæ omnia linguâ Romanâ ſcripta ſunt.* Ce paſſage prouve aſſez, ce ſemble, la ſuppoſition des actes de Roſières, où on lit *Bavaria*.

[a] *De rebus Geticis, p. 1117, inter Script. Hiſtor. Auguſtæ*, Hanoviæ, 1611, in-fol.

[b] *Annal. Boiorum, lib. 1, p. 1.* Baſileæ, 1580, in-fol.

Berthe, qui offre la figure d'un bouclier, *ſcutum.* Le Duc ſe ſouſſigne, *Martinus, dux Auſtriæ Moſellanicæ ac Moſelant* †. L'acte eſt daté, *data Linciæ, X kal. decembris, anno Dominicæ Incarnationis* DC. LXXIII. M. l'abbé de Foy, qui veut bien ne pas douter de l'authenticité de ce diplome, le dit daté de *Linck, au comté de Flandre.* Roſières place l'original de cette charte dans les archives du monaſtère de Tholey, & le ſuivant dans celles de Saint-Euchaire de Trèves : ce dernier acte, muni des mêmes ſceaux & de la même ſignature que le précédent, eſt daté de Trèves, 679 : *Data Treveris, anno Domini* DC. LXXIX. L'acte commence ainſi : *In nomine ſanctæ & individuæ Trinitatis, amen. Nos Martinus, Domini Clodulphi filius, divinâ favente clementiâ, Auſtriæ Moſellanicæ ac Molinſium dux.* Je ne ſais ſi on trouveroit des actes véritables du VIIe ſiècle, où un ſeigneur ſe qualifioit Duc *par la grâce de Dieu:* cette formule, primitivement uſitée par les Évêques, & enſuite par les Rois, avoit été dictée par un ſentiment de piété; les grands vaſſaux l'adoptèrent depuis, par le même mouvement, & nullement pour exprimer *le pouvoir ſuprême, ne relevant que de Dieu ſeul.* Le duc Martin donnoit, par la charte de 679, le village de *Retingen* à Pierre, abbé du monaſtère de Saint-Euchaire, ſitué ſur la Moſelle, hors de Trèves, & à ſes Moines, afin qu'ils priaſſent Dieu pour la conſervation de ſon père, le ſeigneur Clodulphe (qui, dans l'acte précédent de 673, eſt déjà, peut-être par anticipation, dit mort, *bonæ ac felicis memoriæ)* & pour la conſervation de ſa femme, Dame Berthe, ducheſſe de Bavière, & celle de ſes enfans, Eucher, Lampert, Martin, Pepin, Arnold, Marie, Berthe & Irmina, & pour tout le peuple; *ut orent pro incolumitate patris noſtri Domini Clodulphi, uxoris noſtræ Dominæ Berthæ, duciſſæ Bavariæ, liberorumque noſtrorum, &c. ac toto populo nobis ſubdito.*

M. l'abbé de Foy extrait deux actes de 788, donnés à Andernach par *Loher* ou Lothaire, duc de l'Auſtraſie-Moſellane & de Moſelant. Ce Prince, dont il crayonne, d'après Roſières, les vertus & les crimes, ſe convertit dans ſa vieilleſſe, & fit, comme il le dit dans l'une des chartes, des œuvres de pénitence pour ſe réconcilier avec Dieu. Le premier de ces actes, daté du

Page 188.

15 juillet 788, contient une donation faite par le duc *Loher* au monastère de Saint-Maurice, situé in *Toleio;* elle consistoit dans la terre de *Bettingem;* le Duc la faisoit pour le salut de son ame, celui de Dame *Terentia,* reine des Lombards, sa femme, & pour celui de ses enfans, Ferri, Charles, Cunon, Hugues, Gertrude & Ermengarde: *Et hoc pro remedio animæ nostræ, ac Dominæ Terentiæ, reginæ Longobardorum, uxoris nostræ, ac genitorum nostrorum Ferrici, &c.* M. l'abbé de Foy, en parlant de cette Dame *Terentia,* la dit fille d'*Astolphe,* roi des Lombards, & observe que les filles des rois de Lombardie portoient le titre de *Reines,* comme celles des rois de France: il nous apprend aussi qu'à cause de cette alliance, *Loher* prit part dans les persécutions que les Lombards firent à l'Église, & aux papes Étienne II & III, & qu'il eut même quelques démêlés avec Charlemagne. Tout cela est emprunté de Rosières *(1):* l'auteur de la Notice des diplomes nous eût fait plaisir de citer les Écrivains contemporains qui, selon lui, doivent avoir peint le caractère du duc *Loher* & ses principales actions. Mais ce titre & le suivant sont faux, quoique tirés par Rosières, si nous voulons l'en croire, le premier *ex monasterio Toleiano,* & le second *ex monasterio Sancti Eucharii Trevirensis.* Leur première formule marque un siècle postérieur à l'an 788: *In nomine Sanctæ & Individuæ Trinitatis, amen.* M. l'abbé de Foy est convenu lui-même quelque part, dans son ouvrage, que cette formule, & l'usage de dater les chartes par l'année de l'*Incarnation,* étoient inusités avant le IXe siècle, & cependant il passe sous silence la formule & la date des deux actes du duc *Loher,* tous deux donnés à Andernach, *data Andernaci, anno Dominicæ Incarnationis* DCC. LXXXVIII, le premier le 15 juillet, & le second le 15 octobre. M. l'abbé de Foy ne dit pas aussi un mot des qualités prises par le duc *Loher: Nos Loherus, piæ recordationis, Domini Lamberti filii Domini Martini primogenitus, gratiâ Dei dux Austriæ Mosellanicæ ac Mosellant.* Cet énoncé, indépendamment de toute autre exception, prouveroit la fausseté de cette charte; les Rois & les Princes ne spécifioient pas ainsi, dans le VIIIe siècle,

Pages 94, 115, &c.

(1) Stemmata Lotharingiæ ac Barri Ducum, tom. III, pag. 154 & 155.

à la

à la tête des actes leur filiation: d'ailleurs la signature, *Loherus, dux Austriæ Mosellanicæ ac Moselant* †, ne porte-t-elle pas avec elle un caractère suspect? en effet, quel est l'auteur de ces temps reculés, qui ait fait mention *du duché de l'Austrasie-Mosellane & de Moselant!* Dom Calmet *(m)* a sagement omis les actes de Rosières, dans son histoire de Lorraine; mais M. l'abbé de Foy a bien voulu les accréditer dans sa *Notice.* J'oubliois de marquer un autre trait de fausseté, qui paroît à la fin du premier acte du duc *Loher;* il est scellé, suivant Rosières, de deux sceaux en cire, l'un du duc *Loher,* & l'autre de sa femme Dame *Terentia,* qui offre un écu avec l'empreinte d'un *aigle:* c'est dater de bien loin l'origine des armoiries; les premiers sceaux des ducs de Lorraine *(n),* où l'on trouve des *aiglons* ou *alerions,* ne passent pas le XIIIe siècle.

Le second des actes de *Loher,* donné en faveur des moines de Saint-Euchaire de Trèves, contient la donation de la terre de *Beringen:* ce nom approche beaucoup de celui de *Betingen,* qu'on lit dans le premier de ces actes. La liste des enfans du Duc est augmentée dans ce second acte, par les noms d'Étienne, Boniface, Lambert, Clotilde & Anne. Encore un mot sur *Terentia,* (nom qui n'est guère connu que dans la femme de Cicéron): celle dont il s'agit, étoit, suivant Rosières & M. l'abbé de Foy, fille d'*Astolphe,* roi des Lombards, & cependant, suivant l'histoire, toutes les filles de ce Prince furent Religieuses. Il commença à régner en 749, & mourut d'une chute de cheval, à la chasse, en 756. C'est néanmoins d'après ces deux actes apocryphes, que M. l'abbé de Foy prétend *(o)* nous faire connoître le père de l'impératrice *Hermengarde,* première femme de Louis le Débonnaire: il la dit fille de Lothaire, duc de la Lorraine-Mosellane

(m) Ce Savant cite l'arrêt du Conseil d'État du roi Henri III, rendu contre le livre de François de Rosières, natif de Bar-le duc, archidiacre de l'église de Toul, & dit que cet arrêt est imprimé à la tête du premier tome des Considérations historiques de Chantereau le Fèvre. Dom Calmet nous apprend que François de Rosières étoit, en 1608, Vicaire général de Toul. *Hist. eccléf. & civile de Lorraine, tome III, p. 82, 88, 89 & 768.* Nancy, 1728, in-fol. fig.

(n) Dom Calmet, *ibid. tome III. Dissert. sur les sceaux, armoiries, &c. des ducs de Lorraine, p. XXXII.*

(o) Table des matières, article Hermengarde.

en 788. Mais qu'oppoſera M. l'abbé de Foy au récit de Thegan, auteur plus reſpectable que Roſières, & qui écrivoit en 836? Ce cor-évêque de Trèves dit *(p)* que Louis le Débonnaire épouſa, du vivant de ſon père, *Irmingarta*, fille du duc *Ingorramm*. L'auteur de la vie de Louis le Débonnaire *(q)*, qui étoit également contemporain, appelle cette Princeſſe, *Harmengarda*, fille du comte *Ingramm*. Elle mourut *(r)* le 3 octobre 818, à Angers, laiſſant de ſon mariage trois fils & deux filles; 1.° *Lothaire*, qui fut Empereur & roi d'Italie; 2.° *Pepin*, roi d'Aquitaine; 3.° *Louis*, roi de Germanie; 4.° *Alpaïde*, & 5.° *Hildegarde*: elle fut inhumée dans l'égliſe cathédrale d'Angers. Son père ſe nommoit le duc ou le comte *Ingorramm* ou *Ingramm*. Struvius le fait duc d'Anjou, *Andium dux (ſ)*; d'autres Modernes *(t)* veulent qu'Hermengarde fût fille d'*Ingelram*, comte d'Haſbay au pays de Liège, & neveu de *Chrodegand (u)* ou *Ruthgang*, évêque de Metz: ce qui eſt certain, c'eſt qu'on n'a aucune preuve

(p) De geſt. Ludov. Pii, Imperat. cap. 4, p. 276, apud Ducheſne, inter Script. Hiſt. Francor. tom. II. Lutetiæ Pariſior. 1636, in-fol.

(q) Vita Hludowici Pii, Auctore Aſtronomo, p. 289, apud Ducheſne, ibid. tom. II.

(r) Eginhardi, Annales de geſtis Ludovici Pii, ad ann. 818, p. 262, apud Ducheſne, ibid. t. II. — Aſtronomus, in vita Ludovici Pii, p. 299, apud Ducheſne, ibid. t. II. — Chronic. Moiſſiacenſis cœnobii, ad ann. 818, p. 148, apud Ducheſne, ibid. t. III. — Annal. Fuldenſ. ad ann. 818, p. 543, apud Ducheſne, ibid. tom. II. — Annal. Sancti Bertini, ad ann. 818, p. 175, apud Ducheſne, ibid. t. III. — Annales Metenſes, ad ann. 818, p. 304, apud Ducheſne, ibid. t. III. — Mabill. Annal. Benedict. tom. II, lib. XXVIII, p. 446.

(ſ) Syntagma hiſtoriæ Germanicæ, tom. I, p. 213. Jenæ, 1716, in-4.°

(t) Anſberti familia rediviva, auctore Dominicy, p. 232. Pariſiis, 1648, in-4.° — *Chazot, Généalogie des maiſons ſouveraines de l'Europe, t. III, page 108.* Paris, 1738, in-4.° fig.

(u) Mabill. Annal. Benedict. t. II, lib. XXIII, p. 203, & lib. XXIV, pag. 206, 209, 220 & 234. Meuriſſe, Hiſt. des Évêques de l'égliſe de Metz, pag. 154 & ſuiv. Ce dernier Hiſtorien dit que *Saint Godegrand*, évêque de Metz, étoit *fils de Sigrans, prince de Haſbain, & de Landrade, fille de Charles-Martel.* Les Auteurs de l'ancien *Gallia Chriſtiana, tome III, p. 711*, écrivent qu'il étoit du pays de Haſbey, que ſon père ſe nommoit *Sigrame* & ſa mère *Landrade*, & qu'il étoit oncle maternel, *avunculus*, de Pepin *le Bref*, roi de France. *Sigrame* eſt un nom approchant de celui d'*Ingramm*, qu'on donne au père de l'Impératrice Hermengarde.

qu'elle fût fille du prétendu *Loher* ou *Lothaire*, duc de l'Auſtraſie-Moſellane & de Moſellant. Le ſiècle où nous vivons, n'aime pas les fables; & ce n'eſt plus le temps où on pardonneroit à un auteur, de faire deſcendre les rois de France de la première race, des rois de l'ancienne Troie, & les premières maiſons du royaume, des Héros célébrés dans le roman de l'archevêque Turpin.

Mais, dit M. de Zur-Lauben, parlons d'une autre Hermengarde, femme de l'empereur Lothaire Ier, fils aîné de Louis le Débonnaire. M. l'abbé de Foy dit à ſon article, dans la *Table des matières*, qu'on ignore la patrie & le nom des parens de cette Impératrice. Il cite *(x)* d'après le P. le Cointe *(y)*, un diplome donné à Pavie le 24 janvier 835, par l'empereur Lothaire, en faveur du monaſtère de Saint-Ambroiſe de Milan. Hermengarde, épouſe de Lothaire, porta ce Prince à faire à ce monaſtère, la donation de la terre appelée *Limunta* dans la charte, & *Lemonta* ſuivant M. l'abbé de Foy, ſituée dans le voiſinage de Milan, « pour honorer la mémoire d'un frère à elle, nommé *Hugues*, qui avoit « choiſi ſa ſépulture dans l'égliſe de cette abbaye ». C'eſt ainſi que M. l'abbé de Foy traduit, *pro remedio animæ Hugonis, fratris ipſius Hirmingardis, puerili ætate ab hac luce ſubtracti, qui in eadem baſilica ſepultus eſt.* Un enfant ne choiſit guère ordinairement le lieu de ſa ſépulture.

Si M. l'abbé de Foy eût bien voulu conſulter les auteurs contemporains, entr'autres Thégan *(z)*, il auroit appris qu'en 821, Lothaire, roi d'Italie, épouſa à Thionville, Hermengarde, fille du comte Hugues, qui étoit de la race du duc Édith, *qui erat de ſtirpe cujuſdam ducis nomine Edith.* Ce comte Hugues, qui fut depuis le principal moteur des troubles entre Louis le Débonnaire & les fils nés du premier mariage de cet Empereur, étoit de la maiſon des ducs d'Alſace. L'impératrice Hermengarde ſa fille,

(x) Notice des Diplomes, tome I, p. 428.

(y) Annal. Eccleſ. Franc. t. VIII, p. 372. Ughelli, Ital. Sacra, t. IV, p. 80, edit. Recenſ. Mabill. Annal. Benedict. tom. II, lib. XXXI, p. 572 & 573.

(z) Cap. 28, p. 280, ap. Ducheſne, t. II. Annal. Bertiniani, ad ann. 821, apud Ducheſne, tom. III. — Nithard. lib. I, pag. 360, apud Ducheſne, tom. II. — Aſtronomus, autor vitæ Ludov. Pii, p. 301, apud Ducheſne, tom. II.

mourut le 20 mars 851, ſuivant Reginon *(a)* & les annales de Fulde *(b)*. Raban-Maur compoſa ſon épitaphe. Hermengarde fut mère de trois fils; *Louis II*, qui fut Empereur & Roi d'Italie; *Lothaire*, roi de Lorraine; & *Charles III*, roi de Provence. A ce propos, M. de Zur-Lauben obſerve qu'il ne ſait pas pourquoi M. de Saint-Marc a fait, dans ſon excellent abrégé de l'hiſtoire d'Italie *(c)*, *comte de Provence*, Hugues, père de l'impératrice Hermengarde, femme de Lothaire Ier. Le témoignage de Théган porte expreſſément qu'il étoit de la race du duc *Édith*, & les annales de Saint-Bertin *(d)* & de Fulde *(e)* placent ſa mort à l'an 837. M. Schœpflin *(f)* a très-bien diſcuté ce qui concerne les ancêtres de Hugues, père de l'impératrice Hermengarde; le tableau généalogique qu'il en a donné, apprendra à ceux qui l'ignorent, que Hugues étoit de la même Maiſon, qui reconnoiſſoit pour auteur *Édith*, *Étich*, *Étichо*, duc d'Alſace dans le VIIe ſiècle, & de qui deſcendent, par différens rameaux, la maiſon de Lorraine & celle de *Habſpourg-Autriche*. Cet *Édith* étoit triſaïeul du comte Hugues; & les enfans de Hugues furent, ſuivant M. Schœpflin, 1.° *Hermengarde*, mariée à l'empereur Lothaire Ier, & fondatrice de l'abbaye d'*Erſtein* en Alſace; 2.° *Luitfrid III*, Comte, mort en 865 *(g)*; 3.° *Adelard*, Comte, mort vers 876; 4.° *Hugues*, mort en bas âge à Milan, vers 829; & 5.° *Adelaïde*, mariée premièrement à *Conrad*, comte d'Auxerre, tige des rois de la Bourgogne Transjurane, & enſuite à *Robert le Fort*, duc d'Anjou, biſaïeul de *Hugues Capet*, chef de la troiſième race des rois de France. La lecture de l'hiſtoire d'Alſace, compoſée par M. Schœpflin, eût été d'une grande utilité à l'auteur

(a) Chronic. lib. II, p. 41, apud Piſtorium, inter Scriptor. rer. Germ. Francofurti, 1613, in-fol.

(b) Annal. Francor. Fuldenſ. ad ann. 837, pag. 546, apud Ducheſne, tom. II.

(c) Tom. I, p. 467 & 468; & tom. II, p. 494.

(d) Pag. 192, apud Ducheſne, tom. III.

(e) Pag. 546, apud Ducheſne, tom. II.

(f) Alſatia Illuſtr. tom. I, p. 753. Colmariæ, 1751. *Et t. II, p. 465 & 474.* Ibidem, 1761, in-fol. fig.

(g) L'Annaliſte de Saint-Bertin appelle, ſous l'année 865, ce comte Luitfrid oncle maternel, *avunculus*, de Lothaire, roi de Lorraine, fils de l'Empereur Lothaire Ier & d'Ermingarde.

de la Notice; elle l'eut empêché de tomber dans un grand nombre d'écarts sur l'ancienne histoire d'Allemagne, d'Alsace & de Lorraine.

M. l'abbé de Foy analyse l'acte suivant, *Decretum Federici in gratiam Rogerii abbatis & fratrum monasterii Methelochiensis;* & il cite pour garant, à la marge, le fameux livre, *Stemmata Lotharingiæ ac Barri ducum.* Rosières dit avoir tiré ce diplome, des archives de l'abbaye de *Methloch;* il prouve avec le secours de cette pièce, deux degrés généalogiques du père & de l'aïeul de *Frédéric*, duc de l'Austrasie-Mosellane. Ce Prince se qualifie dans l'acte : *Ego dominus Fericus, piæ memoriæ domini Loheri, filii Lamberti, primogenitus, Dei gratiâ dux Austriæ Mosellanicæ ac Moselam.* Il donne par cette charte, à Roger, abbé du monastère de Saint-Denys, situé à Metheloch, & aux Moines, une terre appelée *Gedscit*, avec toutes ses dépendances, *villam meam Gedscit, cum toto allodio*, sous la condition que l'on feroit dans ce monastère, des prières pour lui, pour sa femme, Dame Félicité, comtesse de *Salm*, & pour ses enfans, Sadiger, Valcand, Ferri, Martin, Élisabeth, Anne & *Allida* ou Alix: cet acte est daté de Trèves, *Data Trevitis*, le 20 août 813, *vigesimo die augusti, anno Dominicæ Incarnationis* DCCC. XIII. Rosières atteste que cette charte est munie de deux sceaux en cire, l'un du duc Ferri ou Féderic, & l'autre de sa femme, la duchesse Félicité. Ce dernier offre des poissons ou barbeaux, *Scutum ornatum duobus piscibus seu barbis.* Telles sont, suivant Rosières, les armes modernes de la maison des comtes de Salm, dont le nom allemand signifie un *Saumon;* mais leurs véritables armes *(h)* sont *de gueules, à deux saumons adossés d'argent, accompagnés de neuf croisettes d'or.* M. de Zur-Lauben rapporte ici les paroles de M. l'abbé de Foy: « On connoît par cette charte, dont les critiques ne doutent nullement de l'authenticité, les alliances & la postérité « du duc Féderic, qui étoit du sang de Charlemagne, fils de « Lothaire, duc de la Mosellane & comte de Bouillon. Sa mère «

Page 278.

Fol. 6, verso.

(h) Sibmacher, Armor. de l'Empire, pag. 15 & 17. Nuremberg, 1605, in-4.° fig. en Allemand. *Pierre Palliot, Science des Armoiries, p. 548.* Dijon, 1660, in-fol. fig.

» s'appeloit *Térence*, & étoit fille d'Aſtolphe, roi des Lombards. » Il ſe maria à Félicité, fille du comte de Salm, qui portoit auſſi, » ſuivant l'uſage d'alors, le titre de Comteſſe, comme les filles des » Rois s'appeloient Reines. Saliger, ſon fils aîné, lui ſuccèda dans » ſon duché; Valcand, ſon ſecond fils, fut évêque de Liège; Ferri, » le troiſième, fut ſimple Moine dans le monaſtère de Trèves; » & Martin, le quatrième, fut Prêtre. Éliſabeth, ſa fille aînée, » épouſa Seguin, comte de Guines; Anne fut Religieuſe à Cologne; » Ælide épouſa Albon, comte de Poitiers & de Tours. Féderic » du reſte fut un Prince des plus braves de ſon temps, & des plus » attachés au ſervice de Charlemagne; il ſe diſtingua dans pluſieurs batailles, & ſingulièrement à la malheureuſe journée de Roncevaux ». M. l'abbé de Foy dit que *les critiques ne doutent nullement de l'authenticité de cet acte;* mais il n'en nomme aucun, & ne cite pour garant que le livre de Roſières. L'acte porte cependant tous les caractères de fauſſeté; *noms de famille, armoiries dans un ſiècle où on n'en connoiſſoit pas encore,* cette expreſſion alors inuſitée & ſeulement miſe en vogue dans les temps où les duchés & les comtés devinrent héréditaires: *Quia decet omnes quos ad ducatûs honorem divina gratia ſublimare decreverit, Religioſorum præcipuè utilitati libenter adeſſe, &c.* Voilà, entr'autres obſervations, autant de marques qui dépoſent contre l'authenticité de l'acte. Le détail généalogique du duc Féderic & de ſes enfans, que M. l'abbé de Foy donne, avec tant d'aſſurance, eſt tout entier emprunté du récit fabuleux de Roſières: on le trouve dans l'ouvrage de cet Archidiacre; il n'eſt appuyé ſur aucun monument du temps. Roſières rapporte au même endroit, la généalogie des comtes de Salm, depuis l'an 771, mais ſans l'étayer d'aucune preuve. Offrir les rêveries de Roſières comme des vérités, au ſiècle éclairé où nous vivons, c'eſt vouloir réaliſer des chimères, dans un ouvrage deſtiné à éclaircir le Droit public de la France.

T. III, p. 159 & 160.

Dom Mabillon que nous avons cité, dit poſitivement que Saint Lutwin, archevêque de Trèves, qui mourut en 713, fut enterré dans le monaſtère de *Metloc* qu'il avoit fondé, & cependant M. l'abbé de Foy nous aſſure que ce Monaſtère fut fondé par Ludolphe, archevêque de Trèves. A qui croire par

Page 278.

préférence à Dom Mabillon qui cite les monumens du temps ; ou à M. l'abbé de Foy, qui n'apporte aucune preuve de ce qu'il dit de Ludolphe.

Roſières a placé dans ſon hiſtoire de la maiſon de Lorraine un acte daté de Trèves le 28 ſeptembre 819, & qui a pour titre : *Decretum Federici, ducis Auſtriæ Moſellanicæ, in favorem fratrum Sancti Eucharii juxta mœnia civitatis Trevirenſis.* Roſières atteſte à la marge qu'il a tiré ce monument du monaſtère de Saint-Euchaire de Trèves. Le duc *Federic* ſe nomme expreſſément à la tête de l'acte : *Nos Ferricus, bonæ memoriæ domini Loheri filii Lamperti primogenitus, divinâ favente clementiâ, dux Auſtriæ Moſellanicæ ac Moſelant ;* Roſières étoit prévoyant, il ne manque jamais d'établir dans ſes prétendus diplomes, pluſieurs degrés de filiation pour aſſurer la deſcendance de ſes héros. Le duc *Féderic* ou *Ferri* donne au monaſtère de Saint-Euchaire le village de *Selingen*, pour le ſalut de ſon ame, celui de ſa femme défunte, *Dame Félicité, comteſſe de Salm ;* & pour le ſalut de ſes enfans, tant vivans que morts ; Sadiger, Valcand, Ferri, Martin, Lutuin, Éctico, Pierre, Lampert, Sévère, Éliſabeth, Anne, Alide, (Alix) & Gertrude ; & pour le ſalut de ſa femme, *Dame Anne ducheſſe de Bavière ;* & pour tout ſon peuple, l'acte finit ainſi : *Data Treviris 28 die menſis ſeptembris, anno Dominicæ Incarnationis* D CCC XIX. *Ferricus dux Auſtriæ Moſellanicæ ac Moſellant* †. Il eſt ſcellé du ſceau du duc Ferri. Roſières, pour cacher mieux ſon jeu, eût dû marquer, *quarto Calend. octob.* à la place de la date, *28 die menſis ſeptembris.* Il eût dû auſſi ne pas donner un nom de famille aux deux femmes du duc Ferri. Les Notaires des IXe & X.^e ſiècles ne connoiſſoient pas encore cet uſage ; ils appeloient ſimplement le duc ou comte, *Hugues, Ferri ;* la ducheſſe ou comteſſe, *Mathilde* ou *Berte,* ſans déſignation locale du Duché ou du Comté. Ce duc Ferri ou Féderic étoit, ſuivant M. l'abbé de Foy, *parent de l'Empereur ; Charlemagne lui avoit donné le duché d'Auſtraſie au-delà de la Moſelle.* M. l'abbé de Foy a ſans doute tiré ces anecdotes d'une charte de Roſières, datée de 824, dans laquelle Louis le Débonnaire appelle *ſon couſin**, Sadiger fils du duc Ferri ; mais malheureuſement ce

Prob. fol. 6, verſo.

Pag. 335 & 336.

* *Conſanguinei noſtri.*

diplome eſt l'un des plus ſuſpects du livre de Roſières. Quelles actions merveilleuſes ne débite pas cet archidiacre de Toul ſur le duc Ferri & ſes enfans *(i)*? ſelon lui, Ferri ſauva deux fois la vie à Charlemagne, & fut depuis l'un des héros Paladins à la fameuſe journée de Roncevaux.

Pag. 368 & 369. M. l'abbé de Foy n'a pas oublié d'enclaſſer dans ſa collection ce diplome de Roſières *(k)*, qui a pour titre : *Litteræ Ludovici Imperatoris in gratiam Vocvandi, archiflaminis Trevirenſis, pro cellis ac rebus Eccleſiarum Beatorum Hilarii, Eucharii, & Petri Trevirenſis.* Roſières eſt affirmatif dans ſes preuves, il dit qu'il a tiré cet acte des différens Monaſtères qui y ſont nommés. La charte eſt ainſi datée : *Data Metis, idibus Auguſti (l), anno Dominicæ Incarnationis* DCCCXXIIII, *Imperii ac Regni noſtri anno* XV. M. l'abbé de Foy convient ingénuement que cette formule eſt l'unique qu'il ait vue dans les diplomes de ce Prince ; tous portent, *Chriſto propitio*, & aucun ne porte, *anno Dominicæ Incarnationis.* Il obſerve auſſi que l'année 824 ne peut quadrer avec la quinzième année de l'empire ou du règne de Louis le Débonnaire. Ce Prince fut aſſocié en 813 par Charlemagne à l'Empire & à tous ſes royaumes, dans la diète d'Aix-la-Chapelle. Il avoit été ſacré Roi d'Aquitaine, par le pape Adrien Ier, le 15 avril 781 ; il devint ſeul poſſeſſeur des royaumes de France, de celui d'Italie & de l'Empire, le 28 janvier 814 ; il fut couronné Empereur par le pape Étienne IV, en 816 : toutes ces différentes époques prouvent que le diplome de 824 eſt inexact dans la date des années de l'empire & du règne de Louis le Débonnaire. M. l'abbé de Foy trouve auſſi à redire à la date locale de ce diplome : « L'Empereur » étoit à Compiegne le 30 du mois de juin 824 ; le 16 du » mois d'août ſuivant, il y étoit encore ; il ne paroît guère poſ- » ſible que le 13 il fût à Metz, d'où ces lettres ſont datées ». *Pag. 367 & 369.* M. l'abbé de Foy cite à ce ſujet, deux diplomes de Louis le Débonnaire ; rien de mieux que cette critique, & plût à Dieu, que l'auteur de la Notice eût toujours peſé dans la même balance

(i) Stemmata Lotharingiæ ac Barri Ducum, tom. III, pag. 159 & 160.

(k) Stemmat. Lotharing. inter probat. fol. 7, recto.

(l) À Metz, le 13 août 824.

les

les autres actes de Rosières qu'il a voulu *légitimer* dans son recueil ! Troisième observation de M. l'abbé de Foy : « Le sieur Rosières, qui a publié cette pièce, ajoute que l'original de ces lettres étoit « muni de deux sceaux ; l'un d'or, qui étoit celui de l'Empereur, « sur lequel il y avoit un écu divisé en deux ; dans la première « partie, il y avoit une aigle à deux têtes ; la seconde étoit semée « de lis. Cette circonstance, bien loin de fournir une preuve de « l'authenticité de la pièce, déposeroit contre ; car, de l'aveu de tous « les Savans, ni Charlemagne, ni Louis, ni Lothaire, après le « rétablissement de l'empire d'Occident & sa réunion au royaume « des François, ne mirent sur leurs monnoies ni sur leurs sceaux, « l'aigle Romaine ; il n'est pas moins certain que ces Princes n'ont « point porté de lis non plus sur leurs écus. Ainsi, supposé que « ce sceau ait existé tel que le sieur Rosières le décrit, il a été « dessiné trois ou quatre siècles après celui de Louis le Débonnaire, « & par un auteur peu versé dans notre histoire ». Il est fâcheux que M. l'abbé de Foy, n'ait pas plutôt employé ses lumières, & qu'il n'ait pas jugé de même les autres actes de Rosières, des VIIe & VIIIe siècles, qui offrent également des sceaux armoriés. Charles IV, auteur de la Bulle d'or, fut le premier Empereur qui porta dans ses sceaux, l'aigle à deux têtes ; &, comme on l'a déjà dit, les Savans ne connoissent point de sceau plus ancien que celui de Louis VII, roi de France, où l'on voie des fleurs-de-lis. Le second sceau attaché à la charte de 824, étoit celui de Sadiger, duc de l'Austrasie-Mosellane & de Moselant : c'étoit également un écu ; sur une face il y avoit une croix, & sur l'autre un escarboucle. « De bons auteurs, ajoute M. l'abbé de Foy, prétendent que cette croix, qui fait l'écusson de la maison illustre « de Lorraine, n'a pas d'origine plus ancienne que les premiers « temps des Croisades ; ainsi ce second sceau n'est pas une meilleure « preuve de l'authenticité de la pièce que le premier. »

Eckhardi, Introductio in rem Diplomat. p. 91, & 92.

M. de Zur-Lauben est d'accord sur ce point, & rend justice à l'observation ; mais il ne peut applaudir de même au jugement final de M. l'abbé de Foy sur cette charte : « Au surplus, ce sont ses termes, cette critique n'intéresse le contenu de cette charte, « qu'en supposant qu'elle soit écrite de la même main que les notes «

» chronologiques qu'elle porte: le fond de la pièce peut être très-
» authentique, & un copiſte indiſcret peut y avoir ajouté les dates;
» les ſceaux qui y ſont joints, indiquent que cette infidélité peut être du XIIe ou du XIIIe ſiècle ». Il y a bien de l'adreſſe dans la manière dont l'auteur de la Notice tâche de ſauver l'authenticité de la pièce. Voyons-la un peu de plus près. L'empereur Louis tenant Cour plénière à Metz, *in generali palatio noſtro Metis*, reçut des plaintes de *Vocuandus*, archevêque de Trèves: ce Prélat ſe plaignoit amèrement de ce que le monaſtère de *Saint-Maximin*, anciennement dit *Saint-Hilaire*, & celui de *Saint-Mathias*, autrefois *Saint-Euchaire*, que Charlemagne avoit donnés à l'égliſe de *Saint-Pierre de Trèves*, en avoient été diſtraits avec violence, par *Vido (Gui)*, qui avoit pour cinquième aïeul *Arnulphe: plangens eas abs Vidone, filio Vidonis, filii Vidonis, filii Lamberti, filii Martini, filii Clodulphi, filii Arnulphi, contra libitum ſuum..... de ſupradicta eccleſia violenter abſtractas.* Voilà bien des degrés généalogiques; Roſières n'avoit garde de les oublier. Mais l'Empereur, inſtruit de la fraude de *Vido*, rendit, du conſeil des Évêques, Ducs & Comtes, & particulièrement de l'avis de *ſon cher couſin le ſeigneur Sadiger, fils de Ferri, petit-fils de Loher, & arrière-petit-fils de Lampert, duc de l'Auſtraſie*, un arrêt par lequel il confirmoit l'archevêque de Trèves dans la poſſeſſion des deux monaſtères. L'arrêt fut ſcellé de ſon ſceau & de celui du duc Sadiger. Où trouvera-t-on un diplome d'Empereur, concernant un jugement civil, où le Souverain ait admis ſon vaſſal à confirmer ſa déciſion Impériale de ſon ſceau privé? Un Duc n'eſt pas le *collègue* d'un Empereur ou d'un Roi. D'ailleurs, *Vocuand*, prétendu archevêque de Trèves en 824, ne ſeroit-il pas *Voemadus*, qualifié Archevêque de cette ville dans deux diplomes de Charlemagne, rapportés par Roſières *(m)* & ſagement omis par M. l'abbé de Foy? Ces deux pièces ont tout l'air de la plus viſible ſuppoſition, quoique Roſières aſſure les avoir tirées, l'une de l'abbaye de *Saint-Maximin*, & l'autre de celle de *Metheloch*. Dom Mabillon *(n)* place après 755, la nomination

(m) Stemmata Lothar. inter probat. p. 5 & 6.

(n) Annal. Benedict. tom. II, lib. XIX, p. 34; & lib. XXII, p. 163.

de *Weomadus* à l'archevêché de Trèves, & rejette comme faux, le diplome de Charlemagne, donné à la prière de ce Prélat, au ſujet de l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves: ce ſavant Bénédictin *(o)* condamne encore le diplome du même Empereur, daté de Thionville, & expédié à la prière de *Voemadus*, archevêque de Trèves, au ſujet du monaſtère de Metheloch, contre les entrepriſes de *Vido*, fils de *Vido*, & petit-fils de *Lambert*. Le *Vocvandus* de la charte de 824, eſt le *Voemadus* des deux diplomes de Charlemagne. Suivant Foppens, auteur de l'*hiſtoire eccléſiaſtique d'Allemagne (p)*, *Saint Veomade*, archevêque de Trèves & abbé de Metloc, mourut l'an 791. Les frères Sainte-Marthe, auteurs de la première édition du *Gallia Chriſtiana (q)*, placent ſa mort à l'an 776.

M. l'abbé de Foy analyſe un acte de Sadiger, duc de l'Auſtraſie-Moſellane, daté de Metz le 28 ſeptembre 829, en faveur du monaſtère de *Saint-Denys de Tholey:* il a tiré cette charte importante, du livre, *Stemmata Lotharingiæ ac Barri ducum*, où en effet on la trouve parmi les diplomes. L'acte commence ainſi: *In nomine Sanctæ & Individuæ Trinitatis, amen. Nos Sadigerus, filius piæ memoriæ Ferrici, filii Loheri, Divinâ ordinante clementiâ, dux Auſtriæ Moſellanicæ ac Moſelant.* Ce Duc lègue à l'abbé & au monaſtère de *Saint-Maurice de Tholey*, ſitué ſur la Sare, ſa ville de *Menegeſberg*, dont il avoit hérité de ſon aïeul *Loher*, fils de *Lampert*, & procréé *du Sang illuſtre de l'évêque Saint Arnould*, lequel *Loher* avoit fondé cette ville *(r)*; « ce qui prouve, dit M. l'abbé de Foy, que Sadiger étoit de la même Maiſon « que Charles-Martel, père *(ſ)* de Charlemagne ». Mais ce critique ne nomme pas le monaſtère de Tholey, il dit ſimplement qu'il étoit appelé tantôt *Sancti Dionyſii* & tantôt *Sancti Mauritii*. Il nous apprend que Sadiger étoit fils de *Frédéric*, & qu'il lui avoit ſuccédé dans les duchés de l'Auſtraſie-Moſellane & de Bouillon,

Page 393.

P. 7, verſo.

(o) Annales Benedictini, tom. II, lib. XXIII, p. 194.

(p) Tom. I, p. 213. Bruſſ. 1722, in-8.° fig.

(q) T. I, p. 720. Lutetiæ Pariſior. 1656, in-fol.

(r) Fundatore ejuſdem urbis quæ in terra vaſti regni obvenerat.

(ſ) Il y a ici ſans doute erreur typographique; il faut lire *grand-père de Charlemagne.*

en 847 : cette date n'eſt pas juſte, l'acte ci-deſſus cité, & qui eſt ſuppoſé de 829, fait mention de *Frédéric* ou *Ferri* comme d'un Prince mort. Mais ſuivons le narré de M. l'abbé de Foy : « Sadiger épouſa Mathilde d'Alſace, fille du comte de Hainaut, » de laquelle il eut une nombreuſe poſtérité : ce Seigneur étoit » regardé comme un des plus ſages & des plus braves Capitaines » de ſon temps; Louis le Débonnaire le fit Général de ſa cavalerie, » & il le ſervit fidèlement & utilement dans la guerre qu'il eut à ſoutenir contre ſes enfans. » Toute cette tirade eſt extraite de l'hiſtoire romaneſque du duc Sadiger, compoſée par Roſières : cet archidiacre de Toul nomme la femme de Sadiger, *Methilde* ou *Mechtide*, fille d'*Ethico*, comte d'Alſace ou de Hainaut; il place la mort de Sadiger à l'an 876; ce Prince fut tué en combattant contre les Normands. Mais revenons à la donation de ce Duc, en faveur du monaſtère de Tholey; cette charte, que Roſières aſſure ſur ſa parole avoir tirée des archives de cette Abbaye, porte que la donation fut faite pour le ſalut de l'ame du donateur, celui des Ducs ſes prédéceſſeurs, celui de ſa femme Dame Mathilde, comteſſe de Hainaut, *Dominæ Mathildis, comitis Annoniæ (t);* & pour le ſalut de ſes enfans, Erhard, défunt; Étienne, Berthe, Ragner, Ferri, & pour tout ſon peuple. *Data Metis, 4 kal. Octobris, anno Dominicæ Incarnationis* DCCCXXIX. *Sadigerus, dux Auſtriæ Moſellanicæ ac Moſelant.* † L'acte eſt ſcellé de deux ſceaux en cire, l'un de Sadiger, & l'autre de Mathilde. M. de Zur-Lauben ne trouve nulle part, ſur la carte de l'ancien royaume d'Auſtraſie, une ville du nom de *Menegeſburg;* Roſières eſtropioit les noms des lieux, ſa marche étoit toujours myſtérieuſe, & il n'eſt pas étonnant qu'elle ait ſurpris la vigilance de M. l'abbé de Foy.

T. III, p. 164 & 165.

La généalogie de la maiſon de Lorraine par Roſières, eſt un

(t) Le Mire *(Annal. Belg. p. 449)*, cite un diplome de Louis, roi de Germanie, de l'an 908, dans lequel eſt nommé *Sigehardus, comes Hainuenſis;* ce ſeigneur étoit comte de Hainaut. On appeloit anciennement *Haynuiers* les habitans du Hainaut, ſi célèbres, dans les Commentaires de Céſar, ſous le nom de *Nervii.* Il eſt vraiſemblable que le *Haynaut* a tiré ſon nom de la rivière *la Hayne.* Le Traité du partage du royaume de Lothaire, fait en 870, entre ſes oncles Louis le Germanique & Charles le chauve, aſſigne à ce dernier, entr'autres provinces, *Caméraceſium & Hanioun*, le Cambreſis & le Hainaut.

tréſor inépuiſable pour l'auteur de la Notice des diplomes; il y a encore recours à la *page 424*, & en extrait la charte de Sadiger *(u)*, duc de l'Auſtraſie-Moſellane, en faveur du monaſtère de Saint-Euchaire de Trèves. L'acte eſt daté du 1.er ſeptembre 834; il commence ainſi: *In nomine Sanctæ & Individuæ Trinitatis, amen. Nos Sadigerus, Divinâ favente clementiâ, dux Auſtriæ Moſellanicæ ac Moſelant, bonæ memoriæ domini Ferrici, filii Loheri, primogenitus, notum facimus, &c.* Le Duc donne à l'abbé & au monaſtère de Saint-Euchaire, le village de *Gerlingen*, avec tous ſes alleus, *cum omnibus allodiis*, à la charge de faire des prières pour lui, pour ſes parens & prédéceſſeurs; pour défunt ſon père, le Seigneur Ferri; ſa mère, Dame Félicité, comteſſe de Salm; ſa femme, Dame Mathilde, comteſſe d'Alſace; pour ſes enfans, tant vivans que morts, Érhard, Ferri, Étienne, Ragner, Berthe, Mathilde & Odda, & pour tout ſon peuple: *pro remedio animarum parentum noſtrorum, prædeceſſorum Ducum, ac genitoris noſtri piæ memoriæ, domini Ferrici, ac genitricis noſtræ, dominæ Fœlicitatis, comitiſſæ de Salm; pro conjuge noſtra, domina Mathilda, comitiſſa Alſatiæ; pro filiis noſtris, &c.* L'acte finit ainſi: *Data Treveris, primâ die ſeptembris, anno ab Incarnatione Dominica* DCCC XXXIIII. *Sadigerus, dux Auſtriæ Moſellanicæ ac Moſelant* †. L'acte eſt ſcellé du ſceau du duc Sadiger. Le téméraire Roſières dit avoir découvert cet acte dans les archives du monaſtère de Saint-Euchaire; il faut convenir que pour un fauſſaire, il étoit bien mal-adroit, de placer dans des actes prétendus du IX.e ſiècle, des noms de famille, *Félicité, comteſſe de Salm, Mathilde, comteſſe d'Alſace.* M. Schœpflin, qui nous a donné l'hiſtoire de la maiſon des ducs, comtes & landgraves d'Alſace, paroîtra inexact aux yeux de M. l'abbé de Foy, de n'avoir point placé cette *Mathilde* dans le tableau généalogique de cette Maiſon. M. l'abbé de Foy a fait une obſervation au ſujet de cette *Mathilde*. « Le comté d'Artois, dit-il, étoit ſans doute alors réuni au comté d'Alſace, c'eſt-à-dire que ces deux comtés étoient occupés ou remplis par le même Officier. «

(u) Stemmata Lotharing. inter prob. fol. 7, verſo.

» Car cette Mathilde, en 829, prend le titre de comteſſe d'Artois. » Or, comme alors les filles des Rois prenoient le nom de *Reines* » du royaume de leur père, les filles des Ducs & des Comtes, » le nom de *Ducheſſes* & de *Comteſſes* des duchés & des comtés » dont leurs pères avoient le gouvernement, on peut croire que cette » Dame prend tantôt le nom de comteſſe d'Alſace, tantôt celui de comteſſe d'Artois, parce que ſon père avoit ces deux comtés ». Eſt-ce plaiſanterie de la part de l'auteur de la Notice, ou parle-t-il ſérieuſement? Quelle preuve pourra-t-il nous donner que la prétendue comteſſe d'Alſace, *Mathilde*, femme du duc de l'Auſtraſie-Moſellane, *Sadiger*, ait été fille d'un comte à la fois d'Alſace & d'Artois? On avoit toujours penſé que l'Artois, qui faiſoit partie du comté de Flandre, & qui en fut démembré en 1180, par le comte Philippe de Flandre, ne fut érigé en comté, ſous le titre de *comté d'Artois*, que le 7 juin 1237, par le roi Saint-Louis, en faveur de ſon frère Robert. M. l'abbé de Foy a des lumières juſqu'à préſent inconnues, & dont la publication enrichiroit beaucoup l'hiſtoire de France.

M. de Zur-Lauben finit ici ſon premier Mémoire ſur la Notice des diplomes. M. l'abbé de Foy a omis, dans l'extrait juſtificatif de pluſieurs chartes tirées du livre de Roſières, quelques actes *(x)* du même auteur, qu'il eût pu placer ſans ſcrupule dans la même claſſe que les autres diplomes de cet Archidiacre, dont il a donné l'analyſe; mais apparemment les chartes qu'il a rapportées, lui ont paru ſuffiſantes pour établir la filiation des ducs de la Lorraine-Moſellane, pour les temps antérieurs à Charles-le-chauve. C'eſt néanmoins lui rendre ſervice que de l'avertir, pour la ſuite de ſa Notice, que non-ſeulement la maiſon de Lorraine a rejeté le ſyſtème de Roſières *(y)*, mais encore que les Savans qui ont traité de cette généalogie, la font remonter preſque tous d'une voix unanime aux anciens ducs & comtes d'Alſace. C'eſt le P. Vignier, *François*, qui, l'un des premiers, a ouvert cette opinion; elle s'eſt ſoutenue depuis avec ſuccès, quoique ſes défenſeurs ne ſoient pas

(x) Stemmata Lotharing. inter Diplom. pag. 2, 4, 5, 6 & 7.

(y) Roſières, *ibid. tome IV, pag. 174 & 256.*

d'accord ſur les degrés de filiation, dans l'explication des principaux rameaux d'aſcendance, depuis la fin du xe ſiècle juſqu'à *Ethic*, duc d'Alſace.

Le ſecond Mémoire, que M. de Zur-Lauben ſe propoſe de donner ſur l'ouvrage de M. l'abbé de Foy, s'étendra ſur pluſieurs diplomes de ſon recueil; on y pèſera ſans partialité les obſervations géographiques, chronologiques & hiſtoriques dont l'auteur de la Notice a cru devoir les enrichir: on eſpère que la critique ſervira d'apologie à l'érudition françoiſe auprès des Etrangers, qui voyant cette Notice ſe produire au grand jour avec les circonſtances les plus honorables, pourroient juger par cet ouvrage de l'état où ſe trouvent maintenant en France les connoiſſances hiſtoriques.

DEVISES, INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES FAITES PAR L'ACADÉMIE.

PENDANT les années 1764, 1765 & 1766, l'Académie a fourni, ſuivant l'uſage, les Deviſes qu'on lui a demandées pour le jetton de l'*Extraordinaire des guerres.*

En M. DCCLXIV, elle fit une médaille demandée par M. le Maréchal d'Étrées, pour être jetée dans les fondemens du portail de la cathédrale de Metz, que le Roi a fait achever à ſes dépens, en mémoire de ſa convaleſcence en 1744.

Elle fit encore une autre médaille au ſujet de la conſtruction de la nouvelle égliſe de Sainte-Geneviève, & une inſcription pour être miſe ſur la première pierre.

Elle fit une autre inſcription françoiſe, pour mettre ſur le piédeſtal de la ſtatue pédeſtre que la ville de Reims a fait élever au Roi.

Dans cette même année, elle fit une épitaphe pour être placée ſur le tombeau de M. le Vicomte de Belſunce.

Dans l'année M. DCCLXVI, elle fit l'épitaphe d'Abélard & d'Héloïſe, pour être placée ſur leur tombeau, dans l'abbaye du Paraclet: cette épitaphe avoit été demandée par Mme de Roye de la Rochefoucault, Abbeſſe de ce monaſtère.

ÉLOGES
DES
ACADÉMICIENS
MORTS
DEPUIS L'ANNÉE M. DCCLXIV,
JUSQUES ET COMPRIS M. DCCLXVI.

ÉLOGE
DE M. LE COMTE D'ARGENSON.

MARC-PIERRE DE VOYER DE PAULMY, COMTE D'ARGENSON, naquit à Paris, le 16 d'août 1696. La Nature, en le comblant de ſes dons, le plaça dans la circonſtance la plus propre à les faire paroître. L'ancienne nobleſſe de ſa famille, où le titre de Grand-Bailli de Touraine étoit depuis long-temps héréditaire, recevoit alors un nouveau luſtre des talens ſupérieurs d'un grand Magiſtrat, qui parvint dans la ſuite aux places les plus éminentes. Le fils a ſoutenu cette haute réputation: il a ſignalé ſon miniſtère par pluſieurs de ces établiſſemens qui perpétuent la reconnoiſſance de la poſtérité, & qui font marcher dans l'Hiſtoire, le nom du Miniſtre à la ſuite de celui du Prince.

Aſſemblée publiq. de la Saint-Martin 1764.

Ses premiers pas dans la carrière des honneurs, furent marqués par des ſuccès. Avocat du Roi au Châtelet en 1718, il fut, l'année ſuivante, Conſeiller au Parlement & Maître des Requêtes. Il n'avoit pas atteint l'âge de majorité, lorſqu'un Prince éclairé lui confia le ſoin de maintenir le bon ordre & la tranquillité de la Capitale, dans un temps de confuſion & d'orage.

Un audacieux ſyſtème de finances ſe jouoit de la crédulité Françoiſe. Un vent impétueux changeant à chaque inſtant, & ſoufflant au gré d'un ſeul homme, emportoit les fortunes les plus ſolides, réduites en feuilles légères. Toutes les paſſions étoient déchaînées; Paris en étoit le théâtre. Une foule d'hommes avides, comme autant d'oiſeaux de proie, accouroient de toutes les contrées de l'Europe. La baſſeſſe, la ſervitude, armée d'une frauduleuſe induſtrie, terraſſoit la modeſte opulence & triomphoit inſolemment ſur ſes débris. Enfin les tréſors des familles s'étant abîmés dans des gouffres ſans fond, la diſette d'argent, la cherté des choſes néceſſaires à la vie, la crainte d'un avenir encore plus fâcheux,

excitoient déjà les murmures. A l'aveugle empreſſement de s'enrichir, ſuccédoit une ſombre défiance, qui faiſoit craindre les éclats du déſeſpoir. Le Lieutenant de Police, inſtruit par les exemples, dirigé par les conſeils de ſon père, ſut prévoir par ſa vigilance & prévenir par ſa ſageſſe les agitations d'une multitude immenſe & alarmée : plein de zèle pour la patrie, il oſa expoſer ſa fortune, en montrant au Prince les dangers qu'il voyoit de plus près. Ses avis, d'abord bien reçus, furent enſuite décrédités par ceux qui avoient intérêt qu'on ne les ſuivît pas. La machine de l'État, emportée par un mouvement violent, renverſa celui qui vouloit en arrêter la chute. M. d'Argenſon perdit ſa place & conſerva l'eſtime du public. Son ame généreuſe eut la douleur de voir que ſes avis n'avoient été que trop bien fondés. Il demeura debout dans ſa diſgrâce, & vit bientôt ſe rompre en éclats & enfin ſe réduire en poudre ce ſyſtème dont il avoit été la victime.

Mais ce ne fut point une diſgrâce, ce fut un ſacrifice que M. le Régent avoit été forcé de faire à de fâcheux engagemens. Pour ne pas laiſſer oiſifs des talens, que ce Prince connoiſſoit mieux que perſonne, il nomma M. d'Argenſon à l'Intendance de Tours. C'étoit également favoriſer & la Province & M. d'Argenſon, que d'y placer un Magiſtrat de ce mérite ſur les traces de ſes ancêtres, & au milieu de ſes poſſeſſions héréditaires. On reçut avec joie un Intendant dont on avoit vu les aïeux commander la Nobleſſe. Tandis que la Touraine jouiſſoit des fruits de ſon équité, il pleuroit la perte d'un père qui lui avoit ouvert l'entrée à tous les honneurs. Héritier de ſon génie, il le fut d'une de ſes dignités. La charge de Chancelier de l'Ordre de S.t Louis avoit été créée pour ſon père ; elle paſſa ſur ſa tête, par la démiſſion de ſon frère aîné, qui ne la garda que peu de jours, & elle eſt encore attachée à ſa famille.

La Capitale portoit envie à la ville de Tours ; elle regrettoit un Lieutenant de Police, qu'elle n'avoit connu que pour le perdre auſſitôt. M. d'Argenſon lui fut rendu, & elle crut voir revivre le père, dont la mémoire ſervira long-temps de modèle aux Magiſtrats qui occupent cette place importante. M. le Régent

acheva de lui donner des marques d'une parfaite confiance, en le choiſiſſant pour ſon Chancelier. Il trouva dans ſa perſonne, tout ce qu'il pouvoit attendre d'un ſage & fidèle adminiſtrateur: autant de zèle pour la gloire que pour les intérêts de ſon Maître; des vues élevées & dignes du grand Prince qu'il ſervoit; un eſprit fécond en reſſources, une noble économie, un déſintéreſſement à toute épreuve, une juſtice qui faiſoit reſpecter le Prince, une généroſité qui le faiſoit chérir.

En quittant les fonctions de Lieutenant de Police en 1724, il fut nommé Conſeiller d'État. M. le Chancelier d'Agueſſeau lui confia le département de la Librairie. C'étoit une autre ſorte de police, qui ne demandoit guère moins de détail. Dans une ville telle que Paris, pleine de curioſité, d'activité & de loiſir, on voit tous les ans naître plus de livres que de citoyens; & ce peuple léger, dont l'emploi eſt d'inſtruire, d'amuſer ou de corrompre l'autre, n'eſt ni moins bizarre ni moins indocile. Quelle attention ne faut-il pas au Magiſtrat, pour rechercher, pour étouffer les productions contagieuſes, pour les arrêter lorſqu'elles veulent s'introduire du dehors! Quelle fermeté pour réprimer les fraudes qui cherchent ſans ceſſe à ſe gliſſer dans le commerce de la Librairie, & pour faire obſerver des règlemens prudemment établis. Les Gens de Lettres ſe ſouviennent avec quelle ſupériorité d'intelligence M. d'Argenſon a gouverné cette partie.

Sa vivacité naturelle prévenoit les lenteurs d'une longue étude. M. d'Agueſſeau, occupé de la rédaction des Loix & des Ordonnances, forma un Bureau compoſé de Magiſtrats les plus éclairés & les plus judicieux du Royaume. M. d'Argenſon y fut admis; il y parut avec avantage: les lumières de cette illuſtre Aſſemblée, réunies dans un eſprit facile & prompt à réfléchir, y prenoient une nouvelle force, un nouvel éclat. On fut étonné de ſa pénétration & de la juſteſſe de ſon diſcernement dans des matières qui ſembloient être en grande partie étrangères à ſes occupations précédentes. Mais rien ne lui étoit étranger: un coup d'œil auſſi ſûr que rapide perçoit les objets les plus obſcurs, rapprochoit les plus éloignés: il en ſaiſiſſoit l'eſſentiel, il en embraſſoit toutes les

circonſtances. Premier Préſident du grand Conſeil, en même temps qu'il conſervoit la Chancellerie de M. le Duc d'Orléans & le ſoin de la Librairie, il s'acquitta de ces divers emplois comme s'il n'en eût poſſédé qu'un ſeul; il étoit tout entier dans chacun: ſon eſprit ne ſe partageoit pas, il ſavoit ſe multiplier. Il avoit aperçu de bonne heure l'enchaînement qui lie enſemble toutes les connoiſſances humaines: ce fut cette univerſalité qui, dès 1726, le porta dans l'Académie des Sciences. Une prompte & active expérience lui avoit auſſi fait ſentir la liaiſon de tous les reſſorts du Gouvernement.

Après qu'il eut rempli pendant deux ans l'Intendance de Paris, le Roi lui donna le titre de Miniſtre & l'admit au Conſeil d'État. L'année ſuivante, il fut chargé du Miniſtère de la Guerre, dans une de ces conjonctures qui décident de la fortune des Empires & qui demandent les plus puiſſantes reſſources. Notre armée, après avoir combattu dans le centre de la Bohème, tous les fléaux deſtructeurs de l'humanité, la faim, la contagion, les froids exceſſifs, rapportoit en France plus d'exemples d'intrépidité & de patience, qu'elle ne ramenoit de ſoldats. Cette campagne avoit été funeſte à M. d'Argenſon lui-même. De ſes deux fils, également diſtingués par leur bravoure, le plus jeune venoit de périr d'un coup imprévu, & qui ne fut jamais compté entre les horreurs de la guerre. Il avoit été tué par le tonnerre ſur les remparts de Prague. Il falloit réparer nos pertes, & aſſurer par de ſages précautions le ſuccès de nos armes. Tel fut le début du miniſtère de M. d'Argenſon: il rétablit, il ranima des régimens affoiblis, épuiſés par des conquêtes meurtrières; il aſſembla de nouvelles troupes; il tira des divers corps & réunit en un ſeul, ces guerriers éprouvés, qui ſous le nom de Grenadiers de France ſe ſont ſignalés en tant de batailles; il rendit au Roi une armée brillante & complette, qui mérita d'être honorée de la préſence du Prince, & de ſuivre ſous ſes drapeaux, ceux de la victoire qui marchoit à ſes ordres.

C'eſt à l'hiſtoire du Roi à faire le récit de ces glorieuſes campagnes, où la Flandre Autrichienne vit tomber ſes plus fortes

barrières; où des rivages de l'Océan aux bords du Rhin, la valeur Françoiſe érigea d'illuſtres trophées, & fit reſſouvenir l'Europe, pour ne l'oublier jamais, à quels efforts ſe portent nos ſoldats, lorſqu'ils ſont inſpirés par les regards de leur Roi. Quel honneur pour M. d'Argenſon, qu'on ne puiſſe développer les cauſes, les préparatifs & la conduite de ces exploits ſi ſagement concertés & ſi heureuſement achevés, ſans faire l'éloge de la prévoyance & de l'activité du Miniſtre!

Attaché à ſon Maître plus encore par l'ardeur de ſon zèle que par ſon devoir, il le ſuivit dans les ſiéges, dans les batailles, dans les hôpitaux, où la Majeſté Royale, ſans s'abaiſſer, deſcendoit à des détails paternels : uniquement attentif à lui aplanir la route des ſuccès, à écarter de lui les dangers, à faire exécuter ſes ordres bienfaiſans. O que la France auroit gagné de ſoldats, ſi la bonté du Prince & l'œil ſévère du Miniſtre euſſent pu réprimer l'avidité de ces hommes impitoyables, qui établiſſent leur fortune ſur les maladies & ſur les bleſſures de leurs compatriotes, qui dévorent ce qui reſte de ſang à nos guerriers, & qui par une avarice perfide achèvent ce que l'ennemi a commencé! M. d'Argenſon s'oublioit lui-même; & dans cette mémorable journée, où Fontenoi vit nos ſoldats par les efforts réitérés d'une noble fureur arracher enfin la victoire, lorſqu'on lui annonça que ſon fils venoit de mourir en combattant à la tête de ſon régiment, ſon courage n'en fut point abattu; il croyoit ne pas trop payer au prix de ſon propre ſang la gloire du Roi & de la France. Sa fermeté fut récompenſée; ſon fils avoit cherché la mort, & n'avoit rencontré que l'honneur.

Mais ſon dévouement ne parut jamais par des marques plus ſenſibles, que dans ces affreux momens, où la Nation ſe vit ſur le point de perdre le plus chéri de ſes Monarques. Le danger du Prince, arrêté par une maladie ſoudaine dans le cours de ſes conquêtes, plongeoit le royaume dans une conſternation dont on ne vit jamais d'exemple. M. d'Argenſon attaché au lit du Roi, ne s'occupoit que de lui, ne reſpiroit que pour ſa perſonne ſacrée: les yeux fixés ſur ce lit, déjà preſque funèbre, il y voyoit la France entière. Ce fut alors que le Roi, à la vue du tombeau ouvert à

ſes pieds, prêt d'y deſcendre avec courage, jetant encore un regard ſur ſes peuples en pleurs, & ſur ſes provinces en péril, ranima ſa voix pour dépoſer dans le ſein de ſon Miniſtre ces paroles héroïques : *Mandez au Maréchal de Noailles, qu'il ſe ſouvienne que le Prince de Condé gagna la bataille de Rocroy cinq jours après la mort de Louis XIII.* Un Monarque ſi tendre & ſi tendrement aimé fut enfin rendu aux vœux ardens de ſes ſujets ; & le cœur de M. d'Argenſon, qui avoit raſſemblé toutes les alarmes de la France, en recueillit auſſi toute la joie.

Dans la ſuite de la guerre, la prudence du Miniſtre ſut faciliter les opérations, & fournir à un invincible Général les moyens de vaincre. Enfin l'inveſtiſſement de Maſtricht, ce chef-d'œuvre de ſcience militaire, fit tomber les armes des mains à nos ennemis. Une paix glorieuſe apprit à l'Europe étonnée, que la modération, dont le Roi avoit donné tant de témoignages au milieu de ſes victoires, n'étoit pas une de ces vertus politiques, qui couvrent l'ambition & cèdent à l'intérêt, mais une qualité perſonnelle, qui ſavoit mettre un frein aux plus éclatantes proſpérités.

La guerre avoit produit une ample moiſſon de gloire ; la paix ne fut pas moins féconde en établiſſemens auſſi ſolides que brillans ; & le Miniſtre ſeul ſut ſeconder par ſon zèle la ſageſſe & la généroſité du Prince. Le ſervices militaires furent récompenſés des plus honorables priviléges ; les titres ſuivirent le mérite ; la nobleſſe devint héréditaire avec la valeur ; les traces du ſang verſé pour la patrie ne s'effacèrent plus, elles conſervèrent leur éclat dans la poſtérité ; & la France vit avec joie ſes défenſeurs aſſociés à ſes anciens guerriers, qui par des travaux pareils ont jeté les fondemens de ſes plus illuſtres familles.

En préparant une nouvelle nobleſſe, on eut ſoin de relever l'ancienne & de lui donner du reſſort. Les enfans des Nobles, dont les talens demeuroient étouffés ſous les diſgrâces de la fortune, furent tirés d'une oiſive obſcurité. On leur ouvrit le chemin de l'honneur, en ouvrant une École de vertu & de ſcience Militaire, où ces jeunes Élèves, deſtinés à ſoutenir la gloire de nos armes, ſe forment au commandement par l'obéiſſance, trouvent réunies

les

les inſtructions capables de cultiver l'eſprit & d'inſpirer au cœur de magnanimes ſentimens, & ſous des Officiers expérimentés ſe rendent familières les opérations des ſiéges & des batailles. M. d'Argenſon prenoit plaiſir à préſider à leurs exercices; il veilloit ſur leurs progrès; il les animoit de ſes regards, de ſes louanges, & répandoit ſur leurs études une heureuſe chaleur.

Dans les ſiècles floriſſans d'Athènes, le peuple étant aſſemblé pour la fête des Panathénées, le ſpectacle commençoit par une proclamation vraiment héroïque. Sur le théâtre s'avançoit un chœur nombreux de jeunes orphelins, revêtus d'une armure complète; c'étoient les enfans des citoyens morts en combattant pour la patrie. Alors le héraut élevant ſa voix: *Ces orphelins*, diſoit-il, *ont retrouvé dans le peuple d'Athènes un père qui a pris ſoin de leur enfance: qu'ils partent maintenant ſous d'heureux auſpices; la patrie leur donne ces armes, dont elle leur a montré l'uſage; elle les invite à mériter, chacun à l'envi, les premières places dans ſes armées.* N'eſt-ce pas-là ce que la reconnoiſſance dicte à nos jeunes guerriers au ſortir de l'École Militaire? N'entendent-ils pas au fond de leur cœur la voix de ce héraut; & le Prince, qui leur a tenu lieu de père, n'eſt-il pas en droit d'attendre de leurs ſervices le fruit de ſes ſoins généreux?

Pour procurer au mérite un avancement qui ne dépendît pas de l'opulence, M. d'Argenſon conçut le projet d'affranchir les Régimens de la vénalité. Il voyoit avec peine que la coutume ſe fût établie de trafiquer du commandement, & que l'argent oſât concourir avec l'agrément du Prince pour faire les Colonels. Mais un retranchement ſubit auroit porté une trop vive atteinte à la fortune des familles; il ſavoit que les abus autoriſés réſiſtent ſouvent à la main qui veut les arracher avec violence, ou qu'ils laiſſent des racines qui les reproduiſent. Il attendit du temps le remède qu'il eût été dangereux & peut-être injuſte d'employer bruſquement. Il fut ordonné que le prix des Régimens diminueroit à chaque mutation, juſqu'à ce qu'enfin la vénalité fût éteinte dans la plus noble des profeſſions, qui dégénère dès qu'elle vient à connoître d'autre prix de ſes emplois que le mérite, & d'autre récompenſe que l'honneur.

Tandis que l'École Militaire s'élevoit, l'Hôtel Royal des Invalides s'embelliſſoit dans le voiſinage & prenoit de nouveaux accroiſſemens. On partageoit, on plantoit d'arbres ces belles allées, qui s'étendent juſqu'aux bords de la Seine, où nos vieux guerriers s'entretenant des haſards de leur vie & des victoires acquiſes par leurs bleſſures, rappellent, ſelon la penſée d'un illuſtre Écrivain, l'image douce & riante des héros d'Homère & de Virgile errans dans l'Éliſée. Noble & précieuſe portion de terre, qui réunit l'enfance & la vieilleſſe de notre brave milice; où la valeur, d'un côté ſe prépare & s'évertue à fournir une glorieuſe carrière, de l'autre ſe repoſe après ſa courſe, & montre dans une même perſpective ſon berceau & ſon dernier aſile!

Au miniſtère de la guerre, ſi épineux, ſi étendu, ſe joignoit encore le département de Paris & des Académies. M. d'Argenſon chargé d'un détail immenſe, n'en étoit point accablé. On admiroit dans ſes audiences ſa promptitude à ſaiſir les objets, ſa préſence d'eſprit, la fidélité de ſa mémoire, la préciſion de ſes réponſes, la dignité jointe aux grâces, & la politeſſe qui reſpiroit juſque dans les refus. La garde qui veille à la ſûreté de cette grande ville fut augmentée. Les Magiſtrats trouvèrent toujours en lui les ſecours néceſſaires pour aſſurer l'exécution de leurs ordres.

Ami des Sciences & des Lettres, qu'il cultiva toute ſa vie, il en fut le zélé protecteur; il partageoit ſon crédit avec elles; il faiſoit leur cour auprès du Prince; il étoit perſuadé que l'honneur d'une Nation ne brille pas ſeulement dans les exploits militaires, mais qu'il ſe ſoutient encore par la ſupériorité du bon goût & des connoiſſances qui la diſtinguent. De combien de tréſors a-t-il enrichi la Bibliothèque du Roi! Il raſſembla lui-même une Bibliothèque nombreuſe & choiſie, où il a ſu trouver, ſelon les circonſtances, des inſtructions, des amuſemens, des conſolations. Invité à prendre place dans notre Académie en 1749, il a ſouvent par ſa préſence encouragé nos travaux. Nous lui devons de ſages règlemens pour l'ordre & la diſcipline intérieure de notre Compagnie.

Toujours occupé de la gloire du Prince, & bien aſſuré de trouver la même ardeur dans l'Académie, il propoſa l'hiſtoire du

Roi par une ſuite de médailles. L'élévation de ſon génie le portoit à n'épargner aucune dépenſe, pour faire de ce monument un chef-d'œuvre de typographie & de gravûre, qui ſurpaſsât encore le magnifique recueil conſacré à la mémoire de Louis le Grand. L'Académie embraſſa avec empreſſement un objet ſi cher à ſes études. Elle a compoſé les médailles qui mettent ſous les yeux l'hiſtoire du Roi juſqu'à ce jour. Elle continue de ſuivre les évènemens d'un règne dont la durée, quelque longue que le ciel nous l'accorde, ne remplira jamais les deſirs de la France.

La faveur n'avoit pas ébloui M. d'Argenſon, la diſgrâce ne l'abattit pas. Il paſſa ſans étonnement du tumulte de la Cour au ſilence de la retraite. Les grandes affaires ſont moins un fardeau pour les hommes qui en ſont capables, qu'un contrepoids qui les ſoutient & les élève. Dès qu'ils en ſont détachés, ils pèſent ſur eux-mêmes, ils tombent & rampent dans un languiſſant loiſir. Mais on en a vu dans les ſiècles paſſés, & il en eſt encore de ces ames fermes & pleines de vigueur, qui pour s'être long-temps répandues ſur des objets divers, ne ſont pas devenues étrangères à elles-mêmes, & qui au ſortir des grands emplois ſe retrouvent & ſe reconnoiſſent. M. d'Argenſon ſe ſoutint dans ſon aſſiette naturelle. Ses réflexions, ſes livres qu'il aimoit, ſes amis qui ne lui furent pas moins fidèles, partageoient ſes momens; & le temps ne ſembloit pas couler plus lentement dans le calme de ſon château des Ormes, que dans le tourbillon rapide de la Cour. Sa joie la plus ſenſible étoit d'apprendre les actions de valeur & de conduite, par leſquelles ſon fils ſe ſignaloit dans nos armées. Il goûta fréquemment cette douce ſatisfaction dans le cours de la dernière guerre. Éloigné du ſervice de ſon Maître, il ſe félicitoit de le ſervir encore dans un autre lui-même.

Sa ſanté s'affoibliſſoit. Il obtint du Roi la permiſſion de revenir à Paris. Il y arriva dans un état de langueur, qui détruiſit bientôt ce qui lui reſtoit de forces. Il ne tint pas à la bonté du Roi de prolonger ſes jours par la faveur la plus capable de flatter ſes deſirs. Sa Majeſté lui envoya ſa Lettre de rappel. Mais M. d'Argenſon ſans connoiſſance, déjà entre les bras de la mort, rendoit les

derniers ſoupirs, lorſque le Roi lui tendoit la main pour le rappeler à la vie. Cette précieuſe conſolation ne fut ſentie que de ſes parens & de ſes amis; elle redoubla leurs larmes, & M. d'Argenſon mourut le 22 d'Août de cette année, âgé de ſoixante-huit ans.

L'état dans lequel il laiſſe ſa fortune, eſt une preuve de ſon déſintéreſſement. La place qu'il tient dans notre reconnoiſſance & qu'il occupera dans notre Hiſtoire, ſera pour ſa famille un plus glorieux héritage, que les châteaux les plus ſuperbes & les plus vaſtes poſſeſſions.

ÉLOGE
DE M. LE COMTE DE CAYLUS.

ANNE-CLAUDE-PHILIPPE DE THUBIÈRES DE GRIMOARD DE PESTELS DE LÉVY, COMTE DE CAYLUS, Conſeiller d'honneur-né au Parlement de Toulouſe, naquit à Paris le 31 octobre 1692. La famille de Thubières, originaire de Rouergue, jouiſſoit dès l'an 1200, des prérogatives de la haute Nobleſſe. Jean-Anne, Comte de Caylus, père de notre illuſtre Académicien, fut Menin de Monſeigneur le Dauphin, & mourut en 1705, Lieutenant général des armées du Roi. Il laiſſa deux frères également diſtingués dans deux ordres & dans deux royaumes différens. L'un ayant embraſſé le ſervice d'Eſpagne, fut fait Grand d'Eſpagne de la première claſſe, Chevalier de la Toiſon d'or, Généraliſſime des armées de Philippe V, & mourut Viceroi de Valence en 1760. L'autre ne poſſéda qu'un ſeul titre; mais ſes vertus y ajoutèrent un éclat ſupérieur à celui de toutes les dignités humaines : ce fut le célèbre Évêque d'Auxerre. M. le Comte de Caylus eut un frère Chevalier de Malte, Chef d'eſcadre & Gouverneur général des Iſles du Vent, où il mourut en 1750. Leur mère, Marthe-Marguerite de Valois, marquiſe de Vilette, eut pour biſaïeul Théodore-Agrippa d'Aubigné, auſſi renommé par ſes écrits que par ſa valeur, qui ſuivit Henri IV dans toutes ſes batailles, & ne l'abandonna que dans ſa converſion. Madame de Maintenon étoit tante à la mode de Bretagne de Madame la Comteſſe de Caylus.

Aſſemblée publique d'après Pâques 1766.

Le père du jeune Comte ſongea ſur-tout à lui faire un tempérament vigoureux, & il y réuſſit. Nous l'avons vu ſupporter les maux les plus douloureux, auxquels nous étions plus ſenſibles qu'il ne ſembloit l'être lui-même. La mère employa ſes ſoins à lui former l'eſprit & le cœur, & perſonne n'en étoit plus capable. Elle faiſoit par ſes qualités aimables l'ornement de la Cour. Elle ſut lui inſpirer l'amour de la vérité & de la juſtice, la généroſité,

une franchiſe qui n'étoit pas dépourvue de circonſpection, & le plus vif ſentiment de l'honneur. Mais les grâces de l'eſprit de la Comteſſe prirent dans celui de ſon fils une teinture hardie & militaire: il tira de ſon propre fonds la gaieté, le goût des plaiſirs, l'amour de l'indépendance, & avec un reſpect inaltérable pour la perſonne du Prince, un éloignement invincible pour la ſervitude de la Cour.

Après avoir achevé ſes exercices, il entra dans les Mouſquetaires, & dès ſa première campagne, en 1709, il ſe diſtingua par ſa valeur. Le Roi lui donna des éloges en préſence de toute la Cour, & le récompenſa d'un Guidon de gendarmerie. En 1711, il fut Meſtre-de-camp d'un régiment de Dragons de ſon nom, à la tête duquel il ſe ſignala en Catalogne. Il ſe trouva en 1713 au ſiége de Fribourg, où il courut de grands riſques à l'attaque du chemin couvert, qui fut très-meurtrière. La faveur de Madame de Maintenon, qui pouvoit même ſuppléer au mérite, auroit fait valoir avantageuſement celui du jeune Comte, s'il eût été de caractère à ſe prêter aux vues de ſa famille. Sa bravoure naturelle trouvoit une pente aiſée & commode pour monter aux plus grands honneurs; mais la paix de Raſtadt le laiſſoit dans une inaction dont ſa vivacité ne s'accommodoit pas.

Il fit le voyage d'Italie. Sa curioſité ſe promena ſur toutes les merveilles de cette contrée, où l'antiquité préſente encore tant de membres épars, & toujours féconde, quoiqu'enſévelie, ſort quelquefois de ſes tombeaux pour enfanter des artiſtes, & par une heureuſe imitation faire produire de nouveaux modèles. Les yeux du Comte n'étoient pas encore ſavans, mais ils s'ouvroient à la vue de tant de beautés, & apprenoient à les connoître. Il parcourut les côtes de Sicile. L'approche d'un noble péril l'attira dans l'île de Malte, que la puiſſance Ottomane menaçoit alors de foudroyer. Les Chevaliers s'y rendoient de tous les pays de l'Europe. Le Comte offrit ſon épée qu'on accepta. Mais l'alarme fut vaine. Il revint à Paris au mois d'octobre 1715, après une année d'abſence. Le goût des voyages & des recherches d'antiquités le fit renoncer au ſervice.

Huit mois après, il ſaiſit l'occaſion de paſſer dans le Levant.

Il partit avec M. de Bonac, qui alloit relever M. Deſalleurs à la Porte Ottomane. Arrivé à Smyrne, il profita d'un délai de quelques jours, pour viſiter les ruines d'Éphèſe, qui n'en ſont éloignées que d'environ une journée. Vainement s'efforça-t-on de l'en détourner, en lui repréſentant les dangers qu'il alloit courir. Le redoutable Caracayali, à la tête d'une troupe de brigands, s'étoit rendu maître de la campagne, & portoit l'effroi dans toute la Natolie. Mais dans le Comte de Caylus la crainte fut toujours plus foible que le deſir. Il s'aviſa d'un ſtratagême qui lui réuſſit. Vêtu d'une ſimple toile de voile, ne portant ſur lui rien qui pût tenter le plus modeſte voleur, il ſe mit ſous la conduite de deux brigands de la bande de Caracayali, venus à Smyrne, où par crainte on les ſouffroit. Il fit marché avec eux, ſous la condition qu'ils ne toucheroient l'argent qu'au retour. Comme ils n'avoient d'intérêt qu'à le conſerver, jamais il n'y eut de guides plus fidèles. Ils le conduiſirent avec ſon interprète vers leur Chef, dont il reçut l'accueil le plus gracieux. Inſtruit du motif de ſon voyage, Caracayali voulut ſervir ſa curioſité; il l'avertit qu'il y avoit dans le voiſinage, des ruines dignes d'être connues; & pour l'y tranſporter avec plus de célérité, il lui fit donner deux chevaux Arabes, de ceux qu'on appelle *chevaux de race*, qui ſont eſtimés les meilleurs du monde, tant leur allure a de vîteſſe & de douceur. Le Comte ſe trouva bientôt, comme par enchantement, ſur les ruines indiquées; c'étoient celles de Colophon. Il y admira les reſtes d'un théâtre, dont les ſiéges pris dans la maſſe d'une colline qui regarde la mer, joignoient autrefois au plaiſir du ſpectacle, celui de l'aſpect le plus riant & le plus varié. Il retourna paſſer la nuit dans le fort qui ſervoit de retraite à Caracayali; & le lendemain, il ſe tranſporta ſur le terrein qu'occupoit anciennement la ville d'Éphèſe.

Je ne dirai rien de l'état où il trouva cette ville & le fameux temple de Diane; il en a rendu compte dans un Mémoire. On me permettra d'en citer un trait ingénieux. La vue des ruines d'Éphèſe, dont les Turcs ont enlevé, coupé, ſcié, renverſé, placé ſans ordre & ſans règle, les colonnes & les chapiteaux, pour bâtir leurs maiſons & leurs moſquées, fit, dit-il, ſur ſon

eſprit le même effet que le plus grand nombre des explications modernes des anciens monumens produiroit ſur l'eſprit d'un ancien Grec éclairé, qui reviendroit au monde. Mais, à mon avis, ces cabanes des Turcs, ſi mal conſtruites des plus beaux ornemens de l'ancienne architecture, repréſenteroient peut-être encore mieux ces ouvrages de proſe ou de poëſie, dans leſquels les riches inventions des Anciens ſe trouvent tranſportées malgré elles, tronquées, déplacées, défigurées par une imitation mal-adroite & groſſière.

Après un ſéjour de deux mois à Conſtantinople, il alla voir la Cour Ottomane, que la guerre de Hongrie avoit attirée à Andrinople. Tout le pays étoit infecté de peſte : le Comte n'en reſſentit aucune atteinte; ſa gaieté & ſon intrépidité naturelle lui épargnèrent les inquiétudes, & la bonté de ſon tempérament le ſauva.

Il paſſa le détroit des Dardanelles, pour reconnoître ces campagnes ſi riches & ſi fleuries dans les poëmes d'Homère. Il ne s'attendoit pas à rencontrer aucun veſtige de l'ancien Ilion; mais il ſe promettoit bien de ſe promener ſur les bords du Xanthe & du Simoïs : ces fleuves avoient diſparu. Les vallées du mont Ida, abreuvées du ſang de tant de héros, n'étoient plus qu'un terrein déſert & ſauvage, fourniſſant à peine quelque nourriture à des avortons de chênes, dont les branches rampoient ſur la terre, & ſe deſſéchoient preſque en naiſſant.

Ce fut-là le terme qu'il mit à ſes recherches dans le Levant. La tendreſſe de ſa mère, qui le rappeloit ſans ceſſe, retint ſa curioſité. Il rentra dans le port de Marſeille le 27 février 1717. Ses amis l'ont entendu plus d'une fois regretter de n'avoir pas pénétré juſqu'à la Chine. Il s'en dédommageoit, en raſſemblant le plus qu'il pouvoit des curioſités de ce pays, que des Capitaines de vaiſſeau de la Compagnie des Indes ſe faiſoient un plaiſir de lui rapporter. Il fit encore deux voyages hors de la France; il alla deux fois à Londres, en différens temps.

Devenu ſédentaire, il n'en fut pas moins actif. Ennemi des affaires, il s'en fit une de tous les amuſemens de la vie. Il s'occupa de muſique, de deſſein, de peinture. Il écrivit, mais ce n'étoit que des jeux & des caprices de ſociété, auxquels il ne donna jamais

jamais plus de soin qu'ils n'en méritoient. Étincelant de feu & de gaieté, jamais il ne s'asservit à la correction du style; il ne se proposoit d'autre perfection en ce genre, que le divertissement de ses amis; il attendoit tout de la Nature, & elle le servoit à son gré. Pour juger des ouvrages de l'art, il possédoit ce goût, cet instinct supérieur à l'étude, plus sûr que le raisonnement, plus rapide que la réflexion; son premier coup d'œil le trahissoit rarement, il saisissoit sur le champ les beautés & les défauts.

Je laisse aux Artistes le soin de développer ses talens dans la gravure, qui fit long-temps sa passion; il me suffit de dire qu'il fit passer sur le cuivre tous les dessins des grands maîtres, qui lui tombèrent sous la main, & que par la facilité & l'assiduité de son travail, il se forma un Œuvre qui, pour le nombre des pièces, surpasse celui du Graveur le plus fécond & le plus laborieux. M. Mariette son ami est peut-être le seul qui possède cet œuvre complet. Dans ce cabinet, digne d'être appelé le sanctuaire des Arts, les essais de M. le comte de Caylus se trouvent associés aux chefs-d'œuvres des Artistes les plus renommés.

C'est à son amour pour les Arts, c'est au desir de faire connoître à toute l'Europe ce que la France possède de plus rare en ce genre, que nous sommes redevables du magnifique ouvrage qui met sous nos yeux les pierres gravées du cabinet du Roi. Pour rendre la vérité & la pureté du trait, M. le comte de Caylus employa le crayon de Bouchardon, ce parfait dessinateur, qui par l'imitation de l'antique, qu'il s'étoit rendu familier par de longues études, est devenu lui-même inimitable. Pour l'explication des sujets, il falloit une plume dont la justesse & les grâces fussent rendre la délicatesse de tant d'excellens ouvrages; il la trouva entre les mains de M. Mariette: cet habile connoisseur a épuisé cette matière dans plusieurs traités, où il développe la marche qu'ont tenue les Artistes célèbres dans un Art qui par l'intelligence & la finesse du travail sur de si petits objets, semble imiter l'industrie de la Nature dans la formation des insectes.

Reçu en 1731, dans l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, en qualité d'Honoraire-Amateur, M. le comte de Caylus, qui aimoit à réaliser les titres, & qui les trouvoit

trop légers s'il ne pouvoit y attacher une fonction, n'épargna ni ſon travail, ni ſon crédit, ni ſa fortune, pour éclairer, aider, mettre en mouvement les Artiſtes. Il compoſa la vie des plus fameux Peintres & Sculpteurs qui ont fait l'honneur de cette illuſtre Académie; & pour étendre les limites de l'Art, qui lui ſembloit tourner dans un cercle trop étroit, il recueillit dans trois ouvrages différens, de nouveaux ſujets de tableaux, qu'il avoit rencontrés dans la lecture des Anciens. C'eſt aux Artiſtes à juger de l'utilité de ces recueils, & à décider ſi ces belles images que le pinceau de Virgile & celui d'Homère ſavent tracer avec autant de légèreté que de force dans l'eſprit de leurs lecteurs, ſont toutes de nature à être dépoſées ſur la toile ou taillées dans le marbre.

Le zèle des Écrivains qui ſe propoſent d'inſtruire, n'eſt pas toujours déſintéreſſé; ils ſe payent de leurs leçons par la réputation qu'ils eſpèrent en retirer. M. le comte de Caylus ne mépriſoit pas cette noble récompenſe; mais ce qui prouve qu'il aimoit les Arts pour eux-mêmes, ce ſont les bienfaits ſecrets par leſquels il s'empreſſoit d'encourager les talens qui n'étoient pas ſecondés de la fortune: il alloit les chercher juſque dans les retraites où l'indigence les tenoit cachés; il prévenoit leurs beſoins; il en avoit peu lui-même, ſa libéralité faiſoit tout ſon luxe. Quoique ſes revenus fuſſent fort au-deſſous de ſa condition, il étoit riche pour les Artiſtes; & lorſque, vers la fin de ſa vie, ſa fortune ſe fut accrue de celle du duc de Caylus ſon oncle, il n'ajouta rien à ſa dépenſe, il ne lui ſurvint aucun nouveau beſoin; il ſe ſubſtitua les Arts & les Lettres; tout l'héritage tourna à leur profit, il n'en fut que le régiſſeur. Sa généroſité n'a été égalée que par celle de pluſieurs Artiſtes qui ont avoué ſes bienfaits.

Outre les préſens dont il gratifioit, de temps en temps, l'Académie de Peinture & de Sculpture, il y a fondé un Prix annuel pour celui des Élèves qui, dans un concours, réuſſit le mieux à deſſiner ou à modeler une tête d'après nature, & à rendre avec vérité les traits caractériſtiques d'une paſſion donnée. Il animoit par des récompenſes l'étude de l'Anatomie & de la Perſpective; & s'il eût vécu plus long-temps, il auroit exécuté le deſſein qu'il avoit formé, de fonder un nouveau Prix en faveur de ceux qui

s'attacheroient avec le plus de ſuccès à ces deux branches eſſentielles de l'Art.

Il auroit voulu pouvoir reſſuſciter l'Antiquité toute entière. Il voyoit avec regret que les ouvrages des anciens Peintres, dont on a fait de nos jours la découverte, s'effacent & ſe détruiſent preſque au ſortir des ſouterrains où ils étoient enſévelis. Un heureux haſard lui procura le moyen de rappeler à nos yeux la compoſition & le coloris des tableaux de l'ancienne Rome. Les deſſins coloriés qu'avoit fait à Rome le célèbre Pietre-Sante-Bartoli, d'après des peintures antiques, lui tombèrent entre les mains. Il les fit graver, & avant que d'en enrichir le cabinet des Eſtampes du Roi, il en fit faire à ſes dépens une édition, à la perfection de laquelle ſe prêta l'intelligence éclairée & ſcrupuleuſe de M. Mariette. C'eſt peut-être le livre d'Antiquités le plus ſingulier qui paroîtra jamais. Toutes les pièces en ſont peintes avec une préciſion & une pureté que rien n'égale: c'eſt la vivacité, les nuances, la fraîcheur du coloris qui charma les yeux des Céſars. Les exemplaires qui ont été donnés au Public, ſe réduiſent à trente; on ne peut eſpérer qu'il y en ait jamais davantage. Quel ſera dans la ſuite le prix de ces admirables copies, fidèles & uniques monumens de la peinture antique, qu'elles font revivre avec toutes ſes grâces!

M. le comte de Caylus s'occupoit en même temps d'une autre entrepriſe, plus honorable encore pour la grandeur Romaine & plus intéreſſante pour la nation Françoiſe. Dans le dernier ſiècle, des Godetz, ſous les auſpices de M. Colbert, donna les antiquités de Rome. Cet ouvrage fit l'admiration de l'Europe entière, & les Nations les plus jalouſes de notre gloire n'ont pu mieux en relever le mérite, qu'en s'efforçant de l'imiter. C'eſt ce qui a fait naître cette infatigable émulation, qui de nos jours a tranſporté d'habiles voyageurs à Spalatro, à Balbec, & juſque ſur les ſables brûlans de Palmyre, pour viſiter les ruines fameuſes de tant de ſuperbes édifices, & les étaler à nos yeux. C'eſt ce qui nous a rendus ſpectateurs des monumens d'Athènes, de cette mère des Lettres, des Sciences & des Arts, qui ſavoit imprimer ſi profondément dans toutes ſes productions le caractère d'immortalité, ſi rien pouvoit être immortel dans les ouvrages des hommes; où, malgré

les injures du temps & des barbares, tant d'illuſtres Sculpteurs & Architectes vivent dans les débris de leurs édifices, ainſi que tant d'Auteurs incomparables reſpirent encore dans les précieux fragmens qui nous reſtent de leurs écrits. Le même M. Colbert avoit formé le projet de faire graver les antiquités Romaines, qui ſubſiſtent dans nos provinces méridionales. Mignard, l'Architecte, en avoit par ſes ordres exécuté les deſſins, que M. le comte de Caylus eut le bonheur de recouvrer. Il réſolut d'achever l'ouvrage projeté par M. Colbert, & de le dédier à la mémoire de ce grand Miniſtre. Il avoit tellement à cœur cette glorieuſe entrepriſe, qu'il s'en occupoit encore la veille de ſa mort, & qu'il la recommanda inſtamment à M. Mariette. Ses intentions ſeront fidèlement ſuivies. Preſque toutes les planches ſont déjà gravées, d'une manière qui rend le lavis & la propreté des deſſins de Mignard; & s'il ne ſurvient aucun obſtacle, l'ouvrage ſera conduit à ſa fin avec une préciſion & une nobleſſe, qui ne laiſſeront aucun avantage aux Nations étrangères. M. Mariette emploie actuellement ſur les lieux un Architecte intelligent, occupé à meſurer les édifices qui ont échappé aux recherches précédentes, & à vérifier en même temps les deſſins de Mignard.

La confiance que toute l'Europe avoit dans les lumières de M. le comte de Caylus, a contribué à la décorer & à l'embellir. Les Puiſſances du Nord ont plus d'une fois conſulté ſon goût; elles s'en ſont plus d'une fois rapportées à lui ſur le choix des Artiſtes, dont elles avoient beſoin pour exécuter de grands ouvrages. C'eſt à la protection déclarée, c'eſt au crédit du comte de Caylus, que Bouchardon, ce Sculpteur immortel, dont le nom accompagnera déſormais celui des Phidias & des Praxitèles, devoit les occaſions brillantes qui ont fait éclater ſes talens. C'eſt à ce même crédit que la ville de Paris doit les chef-d'œuvres qui font aujourd'hui deux de ſes plus ſuperbes ornemens; la ſtatue équeſtre du Roi, & la fontaine de la rue de Grenelle. C'eſt le comte de Caylus dont la recommandation a procuré à notre Académie le plus grand Deſſinateur de l'Europe.

Il fuyoit les honneurs; il rechercha cependant, par un attrait invincible, celui d'être admis au nombre des Honoraires de cette

Académie; il y entra en 1742, & il parut alors avoir trouvé ſa place naturelle. L'étude de la Littérature devint auſſitôt ſa paſſion dominante, il y conſacra ſon temps & ſes biens: il renonça même aux plaiſirs, pour ſe livrer tout entier à celui de faire quelque découverte dans le vaſte champ de l'Antiquité. Mais il ſe renferma preſque toujours dans la ſphère des Arts. À l'aide de ſes lumières, nous vimes les Égyptiens embaumer leurs mumies, & changer les lames du papyrus en feuilles légères propres à recevoir l'écriture. Nous vimes cette Nation patiente & infatigable, attachée pendant des années entières à des roches de granit, trancher & cerner à l'entour des blocs d'un grandeur énorme, & creuſer dans une ſeule pierre des temples de quarante coudées dans toutes leurs dimenſions. Nous ſuivimes, ſur le Nil, ces maſſes effrayantes dans l'eſpace de deux cents lieues, depuis Éléphantine juſqu'à Saïs & à Butos; & par les efforts d'un Art preſque auſſi puiſſant que la Nature, nous les vimes ſortir de deſſus leurs radeaux, & s'avancer ſur la terre juſqu'au lieu deſtiné à leur aſſiette. Il fit ſervir les connoiſſances que lui avoit procurées la pratique du deſſin, à l'éclairciſſement des paſſages où Pline le Naturaliſte paroît obſcur aux lecteurs qui n'ont pas le même avantage. Il développa dans pluſieurs Mémoires ces traits profonds & expreſſifs, ſous leſquels cet Auteur univerſel a peint, avec une brièveté énergique, les talens divers des Peintres & des Sculpteurs diſtingués. Il fit plus, il nous tranſporta, ſi j'oſe le dire, dans les ateliers antiques, & fit travailler ſous nos yeux les artiſtes de la Grèce. Il retrouva dans Pauſanias le pinceau de Polygnote, & fit revivre la compoſition des tableaux dont ce grand Peintre avoit décoré le portique de Delphes. Il reconſtruiſit le théâtre verſatile de Curion, &, ſous la conduite de Pline, il nous fit voir encore cette étonnante machine, & tout le peuple Romain tournant ſur un pivot. Rival des premiers architectes de la Grèce, ſans autres matériaux qu'un paſſage du même Pline, il oſa relever le magnifique tombeau de Mauſole, & rendre à cette merveille du monde ſes proportions & ſes ornemens.

Non content de rappeler les connoiſſances des Anciens dans les Arts, il en ajoutoit de nouvelles. Tandis qu'il retrouvoit dans

les laves des volcans la Pierre obſidienne, méconnue des plus habiles Naturaliſtes, il inventoit le moyen d'incorporer les couleurs dans le marbre & d'en fixer le trait. Mais nulle découverte ne lui ſembla plus flatteuſe que celle de la Peinture encauſtique. Une deſcription de Pline, trop conciſe pour développer clairement ce procédé, lui en fit naître l'idée. Profitant de l'amitié & des lumières de M. Majault, Médecin de la Faculté de Paris, & très-verſé dans la Chimie, à force d'eſſais & d'expériences, il crut avoir trouvé le ſecret de marier la cire avec les couleurs & les teintes diverſes, de la faire obéir au pinceau, & de rendre les peintures immortelles.

C'eſt ainſi qu'entre les mains de M. le comte de Caylus les Arts & les Lettres ſe prêtoient un ſecours mutuel; il leur aſſocioit même les Sciences phyſiques. M. Majault & M. Roux, habiles Chimiſtes, s'empreſſoient de le ſeconder. M. Juſſieu, ce Savant profond, ce confident univerſel, mais trop diſcret, des myſtères de la Nature, lui ouvroit ſes tréſors; & M. le Comte, qui avoit autant de facilité que perſonne de ſa condition, de paſſer pour Savant aux dépens d'autrui, ſe faiſoit un honneur & un devoir de déclarer hautement dans ſes ouvrages, ce qu'il devoit aux lumières des autres.

Je ne finirois pas, ſi j'entreprenois de rendre compte de toutes les Diſſertations qu'il a répandues dans nos Mémoires. Elles paſſent le nombre de quarante. Jamais cette Compagnie ne vit d'Académicien plus zélé pour ſa gloire. Aſſidu à nos aſſemblées, attentif aux lectures, les plus vifs aiguillons de la goutte lui cauſoient à peine un moment de diſtraction. Toujours prêt à obliger chacun de ſes confrères, il s'étoit fait de notre Académie une nouvelle famille. Ne perdant jamais de vue les Artiſtes, pour leur épargner les fautes dans leſquelles l'ignorance du coſtume a quelquefois fait tomber les plus habiles, il fonda un Prix de cinq cents livres, dont l'objet eſt d'expliquer, par les Auteurs & par les monumens, les uſages des anciens peuples.

C'eſt encore dans cette vue qu'il raſſembloit avec beaucoup de ſoin & de dépenſe, les antiquités de toute eſpèce. Rien de ce qui étoit antique ne lui ſembloit indifférent; depuis les dieux

juſqu'aux reptiles, depuis les plus riches métaux & les plus beaux marbres juſqu'aux fragmens de verre & de vaſes de terre cuite, tout trouvoit place dans ſon cabinet. L'entrée de ſa maiſon annonçoit l'ancienne Égypte: on y étoit reçu par une belle ſtatue Égyptienne, de cinq pieds cinq pouces de proportion. L'eſcalier étoit tapiſſé de médaillons & de curioſités de la Chine & de l'Amérique. Dans l'appartement des Antiques, on ſe voyoit environné de Dieux, de Prêtres, de Magiſtrats Égyptiens, Étruſques, Grecs, Romains, entre leſquels quelques figures Gauloiſes ſembloient honteuſes de ſe montrer. Lorſque l'eſpace lui manquoit, il envoyoit toute ſa colonie au dépôt des Antiques de Sa Majeſté; & bientôt la place étoit remplie par de nouveaux habitans, qui s'y rendoient en foule, de toutes les contrées. Cette peuplade s'eſt renouvelée deux fois pendant ſa vie; & la troiſième collection, au milieu de laquelle il a fini ſes jours, a été, par ſon ordre, tranſportée, après ſa mort, dans le même dépôt.

Cette curioſité, ruineuſe quelquefois, fut toujours proportionnée à ſes revenus; jamais elle ne fut à charge à ſes amis. Son nom, connu dans tous les pays où les Lettres ſont en honneur, lui avoit établi des correſpondances. Les Antiquaires, ceux qui croyoient l'être, ceux qui vouloient le paroître, s'empreſſoient d'entrer en commerce avec lui: ils ſe flattoient d'être admis au nombre des Savans, dès qu'ils pouvoient montrer une lettre de M. le comte de Caylus; c'étoit pour eux un brevet d'Antiquaire.

Pour mettre ces Antiquités ſous les yeux du public, il les fit deſſiner & graver; il les diſtribua en différentes claſſes, & les accompagna de ſes obſervations; il y joignit même quelques morceaux qu'il ne poſſédoit pas, mais dont il avoit pris connoiſſance par lui-même ou par des copies exactes, des plans, des inſcriptions rares: cet ouvrage s'eſt accru juſqu'à ſix volumes *in-4°*, indépendamment d'un ſupplément qu'il comptoit y joindre, & auquel il n'a ceſſé de travailler juſqu'aux derniers inſtans de ſa vie *.

* Ce ſupplément, qui forme le ſeptième & dernier volume, paroît actuellement. Il eſt au moins auſſi curieux & auſſi intéreſſant que les autres volumes de cette collection.

Ce recueil, orné de plus de huit cents planches, entre une infinité de ſtatues, de têtes, de bas-reliefs, de pierres gravées, & d'autres morceaux, plus ou moins eſtimables, auparavant inconnus, offre des monumens d'un grand prix; tels qu'une inſcription ſur une large bande de lin, qui nous donne l'écriture courante des anciens Égyptiens; quantité de ſtatues Égyptiennes, chargées d'hiéroglyphes; les marbres de Cyzique ſavamment expliqués par M. l'abbé Belley; & tous ces reſtes d'ouvrages des Romains & des Gaulois, diſperſés dans nos provinces, entièrement oubliés, & dont les plans ont été levés à grands frais.

Ce n'étoit pas ſeulement par ſes travaux qu'il augmentoit le tréſor des Lettres, il avoit un talent merveilleux pour faire ſortir au dehors, de beaux ouvrages, qui ſeroient demeurés dans l'obſcurité: c'eſt à ſes fréquentes inſtances & même à une ſorte de violence de ſa part, que le Public eſt redevable de ce précieux recueil de médailles uniques ou ſingulières, ſorties du cabinet de M. Pellerin, & expliquées avec une érudition ſi ſûre, ſi ſagement ménagée, relevée encore par une modeſtie qui dans notre France commence enfin d'adoucir le ton altier de l'ancienne Littérature.

Pour faciliter à M. l'abbé Barthélemy, l'explication de la moſaïque de Paleſtrine, M. le comte de Caylus en envoya prendre ſur le lieu même, le deſſin & les couleurs: c'eſt encore pour ſeconder les études curieuſes & fécondes de M. l'abbé Barthélemy, qu'il fit mouler à Malte, ſur le marbre même, les deux inſcriptions Phéniciennes que notre ſavant Académicien a miſes dans un ſi beau jour, & qui lui ont été d'un ſi grand ſecours pour retrouver l'alphabet Phénicien. De combien de volumes a-t-il enrichi la bibliothèque du Roi! On eût dit qu'il croyoit lui devoir tous ceux dont elle manquoit; il n'en rencontroit pas un qu'il ne l'achetât pour l'ajouter à ce tréſor immenſe.

Tant de recherches, tant de travaux, tant de ſervices rendus aux Arts & aux Lettres, méritoient bien la haute réputation qu'il s'étoit acquiſe chez les Étrangers. Son nom retentiſſoit de toutes parts en Europe. L'Italie le citoit avec éloge dans tous les livres d'Antiquités; elle lui adreſſoit des lettres imprimées, elle lui dédioit des ouvrages ſur des matières d'érudition. Lorſqu'on entreprit les fouilles

fouilles de Velléia, l'Infant Duc de Parme lui fit l'honneur de le conſulter; & à chaque pas qu'on avançoit, le Comte étoit inſtruit de l'état actuel & du progrès de la découverte. Pendant ſa maladie, dans le temps même qu'abattu & languiſſant, il étoit couché ſur le lit de douleur, l'Académie de Gottingue, par un ſentiment de reconnoiſſance, commun à tous les Savans, lui envoya des lettres d'Aſſocié-honoraire, qu'il n'attendoit pas & qu'il n'avoit pas demandées. Dans le même temps, un Anglois lui fit offrir un curieux bas-relief de marbre, apporté d'Égypte, & lui laiſſant ignorer la main d'où lui venoit ce préſent, il ſe contenta de lui apprendre par un billet anonyme, que c'étoit un tribut uniquement dû à ſon amour pour l'Antiquité.

A des qualités ſi recommandables en fait de Littérature, ſe joignoient celles qui ſont chères à l'humanité: un fonds inépuiſable de bonté naturelle, une tendreſſe courageuſe qui oſoit ſe déclarer hautement pour ſes amis dans leurs diſgrâces, un zèle inviolable pour le Prince & pour la Patrie qu'il ne ſéparoit jamais du Prince, une politeſſe vraie & ſans apprêt, une probité rigoureuſe, une haine généreuſe des fanfarons & des flatteurs, une compaſſion efficace pour les miſérables, une ſimplicité de caractère qui paſſoit, peut-être un peu trop, juſque dans ſon extérieur.

Le Roi d'Eſpagne, en conférant la Grandeſſe au Duc de Caylus, avoit rendu cette dignité réverſible à ſes héritiers portant le nom & les armes; M. le comte de Caylus négligea de recueillir cette éclatante portion de l'héritage de ſon oncle; ſon âge, ſon genre de vie, ſon indifférence pour les honneurs, le retinrent dans l'état où il avoit voulu vivre juſqu'alors; il n'étoit ſenſible qu'à la gloire des Arts & des Lettres.

La vigueur de ſon tempérament ſembloit nous promettre que nous le poſſéderions encore pluſieurs années; mais, au mois de juillet 1764, un dépôt d'humeur fixé ſur une de ſes jambes, détruiſit entièrement ſa ſanté. Il ſupporta avec le plus grand courage, des opérations douloureuſes. Tant qu'il fut obligé de garder le lit, il parut moins ſenſible aux maux qu'il ſouffroit, qu'à la contrainte qui enchaînoit ſon activité naturelle. Dès que la plaie fut fermée, il ſe rendit avec empreſſement à ſes

occupations. Il n'avoit point interrompu ſes études; il reprit ſon train de vie ordinaire; il viſita ſes amis, les Savans, les Artiſtes, dont il alloit animer les travaux, tandis qu'il mouroit lui-même. Porté entre les bras de ſes domeſtiques, il ſembloit laiſſer en chaque lieu une portion de ſa vie. Combien de fois l'avons-nous vu en cet état aſſiſter à nos ſéances & ſe ranimer à nos lectures! combien de fois avons-nous tremblé de le voir expirer au milieu de nous! Lorſqu'un abattement univerſel l'eut condamné à reſter au lit, il s'en arrachoit encore les jours d'Académie; & malgré les prières de ſes amis, les larmes de ſes domeſtiques, malgré la Nature qui ſe refuſoit à ſes efforts, il ſe faiſoit apporter dans nos aſſemblées. Tout étoit mort en lui, mais l'amour des Lettres reſpiroit encore. Nous l'avons vu ici dix jours avant qu'il rendît les derniers ſoupirs; & dans cet intervalle il ne ceſſa de recevoir nos viſites, de ſe faire rendre compte de nos lectures, & de nous témoigner les plus tendres ſentimens. Il expira le cinquième de ſeptembre de l'année dernière 1765. Il a laiſſé par ſon teſtament, des récompenſes pour ſes domeſtiques, mille livres aux pauvres de ſa paroiſſe, & à ceux de ſes terres un quart du revenu de chaque terre. Par ſon décès, ſa famille eſt éteinte; & l'Académie, les Arts, le monde Littéraire, ont perdu leur plus vif encouragement, une reſſource toujours active, & leur plus zélé bienfaicteur.

ÉLOGE
DE M. LE BEAU, LE CADET.

Par M. l'Abbé GARNIER.

JEAN-LOUIS LE BEAU naquit à Paris le 8 de mars 1721. Il contracta de bonne heure le goût de l'étude, & dans un âge encore tendre, il s'étoit rendu familiers les meilleurs auteurs Grecs & Latins. Il fit ſes études au collége du Pleſſis, & dans la claſſe de Seconde, il ſoutint un exercice public ſur l'Iliade & l'Énéide entières. M. Rollin, M. l'abbé Capperonnier, qui l'interrogèrent, prévirent dès-lors les ſuccès qui l'attendoient un jour, ſi fidèle à ſes premiers engagemens, il ſuivoit avec la même ardeur la route qu'il avoit ſi heureuſement commencée. Aſſemblée publiq. de la Saint-Martin 1766.

La fin des études ſcholaſtiques eſt une époque qui décide ordinairement du reſte de la vie; les jeunes gens ſe trouvent alors expoſés à une dangereuſe épreuve : avides de liberté, livrés à eux-mêmes, aſſaillis par de violentes paſſions, la plupart de ceux même qui montroient le plus de diſpoſitions pour les Lettres, les abandonnent pour jamais ; d'autres n'y reviennent qu'après avoir perdu les plus belles années de la vie. M. le Beau fut heureuſement préſervé de tous ces écueils. L'étude étoit devenue ſa paſſion dominante; & lorſqu'il ceſſa d'avoir des maîtres, ſa raiſon, déjà perfectionnée, lui en offrit un plus ſévère & plus impérieux que tous ceux qu'il avoit perdus. Sa conſtance dans le travail ne tarda pas à être récompenſée ; à vingt-deux ans il fut nommé Profeſſeur de Seconde au collége des Graſſins, où ſon frère aîné enſeignoit alors la Rhétorique. Lorſque M. le Beau l'aîné fut nommé à l'emploi de Secrétaire de cette Académie, & laiſſa vacante la chaire qu'il rempliſſoit au collége des Graſſins, on ne balança point ſur le choix de ſon ſucceſſeur : ce frère qu'il avoit formé dès l'enfance, qui ſe trouvoit depuis dix ans aſſocié à ſes travaux, fut jugé digne de le remplacer; il fut nommé à cette chaire en 1755.

Celui qui, ſans ſe laiſſer éblouir par les diſtinctions arbitraires, ne jugera des différentes fonctions de la ſociété civile, que d'après les avantages qu'elles procurent ou les talens qu'elles exigent, trouvera peu d'emplois qui lui paroiſſent préférables à celui d'un habile Profeſſeur d'éloquence. Dépoſitaire de tous les tréſors de l'antiquité, héritier des grands hommes qui ont mérité l'admiration univerſelle, le Profeſſeur dont nous parlons doit avoir reçu du ciel une ame ſouple, élevée, ardente, facile à s'embraſer, qui ſe prête à toutes les ſituations, qui, ſemblable à une glace, réfléchiſſe tous les objets, & où viennent ſe réunir, comme dans un foyer, tous les rayons du génie. Il s'échauffe & s'agrandit à la lecture d'Homère, il tonne & foudroye avec Démoſthène, s'attendrit & pleure avec Euripide, folâtre & rit avec Théocrite & Anacréon. Un goût délicat & ſûr lui fait apprécier la valeur d'une penſée, d'une tournure, d'un mot: ſon oreille ſenſible à tous les genres d'harmonie, eſt également enchantée & par les tons auſtères & graves de Thucydide, & par les ſons doux & faciles d'Hérodote.

Ces talens, déjà ſi variés & ſi rares, ne forment point encore l'enſemble des qualités requiſes dans un Profeſſeur d'éloquence. Non-ſeulement il doit ſentir fortement tous les genres de beautés, il faut de plus qu'il rende compte de ſes ſenſations, qu'il en pénètre & en révèle les cauſes; & que loin de ſe borner, comme on fait trop ſouvent, à preſcrire la néceſſité d'imiter les grands hommes, il enſeigne ſur-tout les moyens de les égaler. Il doit donc avoir acquis une connoiſſance profonde du cœur humain, avoir démêlé les reſſorts qui le remuent, les tenir, pour ainſi dire, dans ſa main, & les faire mouvoir à ſon gré: il faut enfin qu'il faſſe marcher de front l'exemple & le précepte, & qu'il puiſſe, dans toutes les occaſions, ſervir lui-même de modèle à ſes diſciples. Je ne parle point ici des connoiſſances préliminaires qu'il doit avoir amaſſées: on conçoit aiſément que pour bien entendre les harangues de Cicéron & de Démoſthène, il faut être pleinement inſtruit des intérêts civils & politiques de Rome & d'Athènes: la lecture des Poëtes même, ſuppoſe la connoiſſance des loix, des mœurs, de la religion, des uſages & des opinions de leur ſiècle.

M. le Beau, qui avoit enviſagé l'art de l'Éloquence dans toute

ſon étendue, crut que s'il n'étoit pas donné à l'humaine nature d'atteindre à la perfection, ſur-tout dans un genre ſi difficile, il étoit du devoir d'un honnête homme de ne rien négliger pour en approcher: que chargé par la Patrie du ſoin important de lui former des citoyens, il lui devoit un compte exact de l'emploi de ſon temps. Dès-lors il renonça aux divertiſſemens, aux viſites, aux promenades publiques; il renonça même aux études qui n'avoient pas un rapport direct à ſa profeſſion. Fortement occupé de la dette immenſe qu'il avoit contractée, il ſacrifia aux fonctions de ſa place juſqu'à la ſeule paſſion du Sage, le deſir de la gloire & de la réputation. Tel que ces arbres qui ne s'annoncent ni par la hauteur de leur tige, ni par l'épaiſſeur de leur feuillage, & que l'œil du voyageur néglige, mais qui nourriſſent en ſilence des fruits abondans & exquis, M. le Beau donna tous ſes ſoins à former des Élèves, & ne voulut être connu que par leurs ſuccès. Une occaſion qu'il n'avoit pas prévue, vint l'arracher à l'obſcurité courageuſe où il ſembloit s'être renfermé.

C'eſt un uſage, dans l'Univerſité de Paris, qu'à la fin de l'année ſcholaſtique, chaque Profeſſeur choiſiſſe dans ſa claſſe un certain nombre de ſes meilleurs écoliers, & qu'il les envoie concourir aux Prix qui doivent être diſtribués dans une Aſſemblée publique & ſolennelle. M. le Premier Préſident s'y rend, accompagné des Députés de toutes les Chambres du Parlement: il donne lui-même le premier Prix, & embraſſe l'athlète couronné. Cette fête, digne des beaux jours d'Athènes & de Rome, s'ouvre par un diſcours latin, ſur un ſujet relatif aux études. Il arriva, en 1758, que le Profeſſeur chargé par l'Univerſité de prononcer ce diſcours, ne put remplir ſes engagemens: le terme approchoit lorſqu'il fit agréer ſes excuſes. Dans cet embarras on eut recours à M. le Beau, qui ne put ſe refuſer aux vœux de la Compagnie. Cette même année le Roi avoit accordé une légère augmentation aux gages des Profeſſeurs. Ce nouveau bienfait du Monarque fournit à M. le Beau le ſujet de ſon diſcours. Il montra que la médiocrité de la fortune eſt l'état le plus deſirable pour les gens de Lettres, & celui qui ſe concilie le mieux avec leurs devoirs. Dans la première partie de ce diſcours, il fit voir combien la pauvreté, qui rétrécit le génie

& courbe l'ame vers la terre, eſt contraire à l'élévation des pènſées, & à cette précieuſe liberté mère des talens & des vertus : dans la ſeconde, il peignit les écueils non moins dangereux que couvre l'opulence. Ce diſcours, moins recommandable encore par la ſimplicité & l'énergie du ſtyle, que par la nobleſſe & la force des penſées, enleva tous les ſuffrages, & accoutuma l'Univerſité à tourner ſes regards ſur M. le Beau dans les occaſions d'éclat. Ainſi, lorſqu'en 1763 ce Corps, le plus ancien de la Littérature, voulut célébrer le retour de la Paix, il choiſit M. le Beau pour ſon Orateur. Ce nouveau diſcours fut prononcé en préſence des plus illuſtres Magiſtrats. Après avoir jeté des fleurs ſur le tombeau de ces généreux guerriers, qui ont verſé leur ſang pour la patrie; après avoir célébré la valeur de ceux qui ont gagné des batailles; ou qui, ſans ſe laiſſer abattre par des revers, ont oppoſé une ferme réſiſtance aux armes victorieuſes de l'ennemi; l'Orateur donne de juſtes éloges au zèle que tous les ordres de l'État ont montré pour la cauſe commune, à cette généreuſe ardeur, qui a fait ſacrifier volontairement aux particuliers une partie conſidérable de leur fortune, pour ſubvenir aux frais d'une guerre longue & diſpendieuſe : & comme il ne perdoit point de vue les jeunes gens auxquels il avoit conſacré ſes travaux, il n'oublie rien pour échauffer ces ames encore tendres, par le récit des vertus de leurs pères, préparant ainſi à la génération future une nouvelle récolte d'illuſtres défenſeurs & d'utiles citoyens.

L'Académie, qui poſſédoit depuis long-temps M. le Beau l'aîné, ne pouvoit ignorer le mérite d'un frère qui le remplaçoit ſi dignement. Établie pour conſerver le dépôt de l'ancienne Littérature, & s'intéreſſant aux ſuccès de tous ceux qui s'y diſtinguent, elle paroiſſoit diſpoſée à donner au célèbre Profeſſeur, un témoignage public de ſon eſtime. Celui-ci de ſon côté deſiroit ardemment de mériter les ſuffrages des Savans qui la compoſent; mais regardant avec raiſon ces ſuffrages comme le prix des découvertes Littéraires, & n'ayant point encore donné d'ouvrages dans le genre des travaux de l'Académie, avant que d'y ſolliciter une place, il voulut ſe préſenter avec d'autres titres que tous ceux qu'il avoit déjà. L'Académie propoſa pour ſujet du Prix qu'elle

devoit distribuer à Pâques de l'année 1759, la question suivante: *Pourquoi la Langue Grecque s'est-elle conservée si long-temps dans sa pureté, tandis que la Langue Latine s'est altérée de si bonne heure!* La différence dans la durée de ces deux langues est énorme. Depuis le siècle d'Hésiode & d'Homère jusqu'après la ruine de l'empire de Constantinople, c'est-à-dire pendant des milliers d'années, on trouve une chaîne non interrompue d'auteurs Grecs qui ont écrit avec plus ou moins d'éloquence, mais qui tous, ou presque tous, ont parlé purement leur langue; au lieu que la langue Latine, qui n'atteignit à la perfection que vers la fin de la seconde guerre Punique, dégénéra sensiblement en moins de deux siècles, & parut méconnoissable dans un temps où Rome n'avoit encore rien perdu de ses conquêtes. On ne peut cependant attribuer cette altération presque subite de la langue Latine, au peu de soin qu'en prirent les Romains; on sait au contraire qu'ils étoient excessivement jaloux de la répandre, & qu'ils n'omirent rien pour la faire adopter aux peuples vaincus. On ne voit point que les Grecs aient jamais pris une semblable précaution. C'étoit donc uniquement dans le caractère même des deux langues, dans le mérite respectif des auteurs Grecs & Latins, dans la constitution des républiques d'Athènes & de Rome qu'il falloit chercher la solution de ce problème intéressant. M. le Beau suivit cette route: il montra que par la raison générale qu'une production plus parfaite, toutes choses égales d'ailleurs, doit durer plus long-temps qu'une autre production du même genre, qui l'est moins, la langue Grecque, plus riche, plus harmonieuse & plus flexible que la Latine, portoit en elle un principe de vie plus permanent: que les Grecs, peuple extrêmement sensible & avide de louanges, avoient trouvé le moyen, malgré leur pauvreté, d'assigner des récompenses plus flatteuses à l'éloquence & à toutes les productions du génie, que les austères Romains, qui réservèrent presque toute leur estime aux talens politiques & militaires: que les Sciences & les Arts ayant été inventés & perfectionnés par les Grecs, la langue de ce peuple devint l'organe de toutes les connoissances, & se fit rechercher par ceux même des Romains qui désirèrent de s'instruire; qu'après la perte de leur liberté, les Grecs trouvèrent

dans le mépris qu'ils conſervoient encore pour les barbares, un puiſſant préſervatif contre tout mélange avec les nations étrangères : que la plupart de leurs républiques, toujours paſſionnées pour l'éloquence & les arts, & n'ayant plus que ce moyen de ſe diſtinguer, formèrent autant d'Académies, preſque uniquement occupées à perpétuer le goût du vrai & du beau; au lieu que Rome devenue le centre de l'Univers & le point de ralliement de toutes les nations, fut bientôt couverte d'un déluge de barbares, & ſe trouva embarraſſée à diſtinguer ſes véritables enfans: enfin que la loi qui étendit le droit de citoyens Romains à tous les peuples vaincus, & qui donna entrée dans le Sénat aux familles les plus diſtinguées parmi les barbares, porta le dernier coup à la pureté, &, ſi j'oſe ainſi m'exprimer, à l'individualité de la langue Latine.

La diſſertation de M. le Beau fut couronnée, & dès la même année il fut reçu dans cette Académie.

En s'aſſociant à nos travaux, M. le Beau ſentit renaître au fond de ſon cœur, le vif amour qu'il avoit contracté dès ſes plus tendres années, pour la langue & les productions des Grecs. Il deſira de connoître plus à fond ce peuple conſacré au culte de Minerve, & de démêler, s'il étoit poſſible, les moyens qui l'avoient ſi fort élevé au-deſſus de tous les autres peuples. Dans cette vue, il s'attacha d'abord à l'étude d'Ariſtophane, dont le crayon hardi & ſouvent effronté, nous a tracé un portrait ſi fidèle des mœurs, des uſages & de la vie civile & domeſtique des Athéniens de ſon temps. Après avoir expoſé dans une ſuite de Mémoires, l'objet & le plan de quelques-unes de ſes plus fameuſes comédies, M. le Beau paſſa à l'examen des Tragiques Grecs. Il prouva d'abord que ces Poëtes, dans la compoſition de leurs drames, ne s'étoient point propoſé pour objet principal, d'exciter une ſtérile admiration, ni d'arracher quelques larmes; mais que citoyens d'une République zélée pour la liberté, & ayant à parler devant des hommes d'État, ils s'étoient habilement ſervis de l'aſcendant que leur donnoit la Poëſie ſur l'eſprit du peuple, pour lui donner des conſeils ſalutaires, & lui inſpirer les réſolutions les plus convenables aux beſoins de la patrie. A l'aide

de

de cette découverte, M. le Beau fixa l'époque de quelques-unes de ces tragédies, en détermina l'objet principal, & parvint à expliquer heureusement plusieurs passages, qui auparavant sembloient vagues & obscurs.

Il est un autre genre de poëmes moins recherchés des Savans, moins estimés & moins estimables à tous égards, mais qui entroient dans le plan que M. le Beau s'étoit proposé, de connoître les hommes & d'étudier les mœurs; je parle des romans Grecs. Il est évident qu'en écartant le merveilleux, souvent absurde, de cette sorte d'ouvrages, les hommes qu'ils peignent, ne sont autres que ceux que les auteurs avoient sous les yeux; que les discours qu'ils prêtent à leurs héros, sont l'image des conversations de leur siècle; que les descriptions qu'ils tracent, de pompes & de fêtes, sont faites, pour la plupart, d'après ce qui se pratiquoit de leur temps. M. le Beau entreprit de les examiner sous ce point de vue, & il nous avoit déjà lû sur cet objet, plusieurs Mémoires intéressans.

Si l'on vient à considérer d'un côté, le nombre, l'étendue & la profondeur des Mémoires de M. le Beau, & de l'autre, le peu de temps qu'il a passé parmi nous, on sera tenté de croire qu'il donnoit à nos exercices la plus grande partie de son temps: on se tromperoit. Scrupuleusement attaché à tous ses devoirs, livré, par principes & par goût, aux fonctions de sa chaire, il ne donnoit aux travaux de l'Académie, que le temps des vacances, les congés & les autres heures accordées au délassement. Il pouvoit dire, comme ce consul Romain, dont il expliquoit les leçons: *Qui osera me faire un crime de consacrer aux Lettres, un temps que les autres hommes accordent si volontiers au sommeil, aux visites, aux plaisirs de la table & du jeu! Me suis-je jamais refusé aux besoins de la patrie! ai-je fermé ma porte à ceux qui venoient me consulter!* Doux, sociable, humain, M. le Beau ne négligea aucun des devoirs de la société; il ne s'en interdit que les abus. Jamais ses occupations multipliées, ni ses livres, qu'il aimoit avec passion, ne le rendirent d'un abord difficile: sa porte étoit ouverte à tous ceux qui venoient le consulter. Il revoyoit sur-tout avec un plaisir singulier ses anciens disciples; il s'informoit de

leur ſituation, prenoit part à leurs ſuccès, ou s'intéreſſoit vivement à leurs diſgrâces; il leur ouvroit ſa bourſe, car avec une fortune très-bornée il étoit libéral, même au-delà de ſes facultés.

Une vie ſobre, un tempérament naturellement robuſte, une humeur toujours égale & naturellement portée à la gaieté, tout ſembloit promettre à M. le Beau une longue ſuite d'années. Il étoit encore dans la fleur de l'âge, & à la veille de recueillir le fruit de ſes travaux, lorſqu'au mois de mars dernier, une fièvre maligne, jointe à un rhumatiſme univerſel, l'enleva ſubitement aux Lettres, âgé de quarante-cinq ans à peine révolus.

MÉMOIRES
DE LITTÉRATURE,
TIRÉS DES REGISTRES
DE L'ACADEMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES,

DEPUIS L'ANNÉE M. DCCLXIV,
JUSQUES ET COMPRIS M. DCCLXVI.

MÉMOIRES

MÉMOIRES DE LITTÉRATURE,

Tirés des Regiſtres de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.

ESSAI SUR LE MOYEN DE PARVENIR À LA LECTURE ET À L'INTELLIGENCE DES HIÉROGLYPHES ÉGYPTIENS.

Par M. DE GUIGNES.

LES monumens Égyptiens qui exiſtent en grand nombre, ſoit en Europe, ſoit en Égypte, & qui ſont chargés d'inſcriptions & de caractères, ont de tout temps excité la curioſité des Savans; en effet, ſi l'on pouvoit parvenir à entendre

Aſſemblée publique de Pâques 1766.

ces caractères, il en réſulteroit un avantage conſidérable pour l'hiſtoire : le détail des conquêtes de quelques princes Égyptiens, gravé ſur les obéliſques, les formules de religion, qui ſe voient ſur une infinité de petits monumens que l'on découvre tous les jours, d'autres inſcriptions placées ſur des bâtimens nous inſtruiroient de l'hiſtoire d'Égypte & de celle des contrées voiſines, de la religion des Egyptiens, ſur laquelle pluſieurs auteurs ont jeté un ſi grand ridicule, & de beaucoup d'autres faits que nous ignorons abſolument. On ſait que pluſieurs Savans ſe ſont exercés ſur ces hiéroglyphes, mais toujours ſans ſuccès, faute des ſecours néceſſaires; on ne s'eſt livré qu'à des conjectures incertaines & haſardées, qui ne nous ont rien appris, témoin les ouvrages immenſes de Kircher. La connoiſſance de la langue Cophte, langue que l'on doit regarder comme un reſte de l'ancien Égyptien, mais défiguré par une foule de mots étrangers, ne nous donne aucun moyen de déchiffrer l'écriture ancienne de l'Égypte, puiſque les Cophtes ont adopté les lettres grecques.

Je n'entrepends pas, dans ce Mémoire, d'expliquer les monumens Égyptiens; je me borne ſeulement à faire quelques réflexions ſur l'écriture hiéroglyphique, à en examiner la marche, à la comparer avec celle des Chinois, à faire voir que c'eſt le même ſyſtème d'écriture chez l'un & l'autre peuple : enſuite, par le moyen de l'écriture Chinoiſe, je tenterai de pénétrer dans celle des Égyptiens; je développerai la compoſition de quelques hiéroglyphes, ce qui conduit au procédé que l'on doit tenir pour les expliquer, ce qui eſt même un eſſai d'explication; enfin je comparerai la langue & les hiéroglyphes Égyptiens avec les langues orientales.

I. Deſcription de l'écriture Égyptienne.

1.° L'écriture hiéroglyphique des Égyptiens eſt compoſée de différentes figures, qui repréſentent ou des hommes, ou des animaux, ou des parties du corps humain, telles que les *pieds*, les *bras*, les *mains*, *&c.* on y voit encore des *plantes*, des *vaſes*, le *Soleil*, la *Lune*, & une multitude d'autres figures de la même eſpèce, qu'il eſt inutile d'indiquer ici.

Amm. Marc. l. XVII. *Volucrum enim ferarumque, etiam alieni mundi, genera multa ſculpentes..... non enim, ut nunc litterarum numerus præſtitutus*

& facilis exprimit quidquid humana mens concipere poteſt, ita priſci quoque ſcriptitarunt Ægyptii: ſed ſingulæ litteræ ſingulis nominibus ſerviebant & verbis non numquam ſignificabant integros ſenſus.

Chacune de ces figures répondoit à un mot ou à une idée; ce n'eſt point ici le lieu d'entrer dans ce détail, je ne fais qu'une deſcription des différentes parties que l'on aperçoit dans la compoſition des hiéroglyphes.

Parmi toutes ces images ou repréſentations, on trouve quelques traits qui paroîtroient être plutôt des lettres alphabétiques que de vrais hiéroglyphes, puiſqu'ils ne ſont pas, comme les autres figures, l'image de quelque choſe; dans ce cas, ce que nous appelons écriture hiéroglyphique ſeroit compoſée & d'hiéroglyphes & de lettres alphabétiques, qui marcheroient enſemble. On ſait que les Égyptiens avoient une écriture hiéroglyphique & une écriture épiſtolique; Porphyre, Clément d'Alexandrie & toute l'antiquité l'atteſtent; il réſulteroit de-là que l'écriture alphabétique ou l'écriture courante des Égyptiens, qui étoit bornée à un petit nombre de lettres, ſervoit indépendamment des hiéroglyphes, & que l'écriture hiéroglyphique au contraire étoit toujours combinée avec l'alphabétique: je m'expliquerai davantage dans la ſuite ſur ce ſujet.

2.° Je ne parle point ici de l'écriture ſymbolique, qui conſiſtoit à peindre une choſe pour en exprimer une autre, elle doit faire partie de l'hiéroglyphique. C'eſt à tort que ces figures ſymboliques ſont regardées, par les Modernes & par ceux des Anciens qui en ont parlé, comme une écriture particulière & différente de l'hiéroglyphique, puiſqu'elles ont plus de rapport au ſtyle qu'à l'écriture; ainſi, dans une phraſe où l'on vouloit exprimer, par exemple, le nom de *Dieu* d'une manière allégorique ou ſymbolique, on employoit le terme qui ſervoit à exprimer l'*épervier;* en conſéquence il étoit néceſſaire, dans l'écriture hiéroglyphique, de peindre un *épervier;* alors cette peinture n'étoit qu'une ſuite du ſtyle ſymbolique, que l'auteur employoit, & non une écriture particulière. Je parlerai dans la ſuite de l'écriture hiérogrammatique.

3.° Les monumens Égyptiens, en les examinant avec attention, nous offrent encore deux eſpèces d'écriture hiéroglyphique; l'une carrée, & repréſentant les figures avec une certaine correction dans le deſſein; l'autre eſt une eſpèce d'écriture curſive: les figures que l'on emploie dans celle-ci ſont les mêmes que dans la précédente, mais elles ne ſont peintes qu'avec un ſimple trait, & d'une manière plus arrondie & plus négligée.

4.° Sur tous ces monumens, & dans la foule des caractères dont ils ſont chargés, on aperçoit des ovales qui ſont remplis d'autres caractères de la même eſpèce que ceux du monument, mais plus menus; que ſignifient ces ovales?

5.° L'inſpection des monumens nous fait connoître encore que les Égyptiens écrivoient & perpendiculairement & horizontalement, mais en allant de droite à gauche. Je ne puis dire ſi dans la ſeconde manière d'écrire l'horizontale, lorſqu'ils étoient au bout de la ligne ils revenoient au commencement, ou s'ils écrivoient en bouſtrophedon; pour réſoudre cette difficulté, il faudroit lire & entendre les monumens égyptiens; il ſe peut que les plus anciens ſoient écrits ainſi, puiſque du temps de Cadmus, les Grecs avoient adopté cette manière d'écrire; ce qui feroit croire que Cadmus, ſorti de l'Égypte & de la Phénicie, l'ayant trouvée en uſage dans ce pays, l'avoit portée en Grèce. Dans la ſuite, en Egypte même, on a écrit par lignes en revenant toujours au commencement, c'eſt-à-dire à droite.

6.° Enfin pour terminer les réflexions que l'écriture égyptienne préſente au premier coup-d'œil, car il ne s'agit encore que de celles de cette eſpèce, on voit que, dans l'écriture hiéroglyphique telle qu'elle eſt ſur tous les monumens, les Égyptiens accoloient & groupoient pluſieurs figures enſemble, ce qui s'appelle écrire en groupe, écriture différente de l'alphabétique, qui conſiſte à placer toutes les lettres les unes après les autres. Dans l'écriture groupée on mettoit les figures repréſentatives l'une ſur l'autre, ainſi un oiſeau étoit ſurmonté d'un diſque, &c. Ces groupes ſont compoſés tantôt de deux figures

placées sur une troisième, tantôt d'une seule au-dessus de deux autres, quelquefois de quatre accolées deux à deux, & ainsi du reste.

II. Comparaison avec l'écriture Chinoise.

Les rapports singuliers qui se rencontrent entre l'écriture chinoise & l'écriture égyptienne, ou plutôt l'identité de ces deux écritures, en apparence fort différentes, & qui deviennent absolument les mêmes lorsque l'on compare les anciens caractères chinois avec l'écriture hiéroglyphique des Égyptiens, me déterminent à faire ici un parallèle de l'une & de l'autre: ce parallèle confirmera ce que j'avance; ainsi il faut se rappeler tout ce que je viens de dire de l'écriture égyptienne; on sera surpris de trouver la même marche dans celle des Chinois: mais il ne s'agit encore ici que des rapports extérieurs.

1.° L'écriture chinoise, de même que l'égyptienne, est composée de figures d'*hommes*, d'*animaux*, de parties du corps humain, de *plantes*, de *vases*, d'*instrumens*, *&c.* en sorte qu'on peut appliquer à l'écriture chinoise ce passage, dans lequel Apulée fait la description d'un livre égyptien: *De opertis adyti profert quosdam libros, litteris ignorabilibus prænotatos; partim figuris cujusque modi animalium concepti sermonis compendiosa verba suggerentes, partim nodosis & in modum rotæ tortuosis, capreolatimque condensis apicibus à curiositate profanorum lectione munitâ.* *Metam. lib. XI.* Mais les caractères chinois diffèrent en cela de ceux des Égyptiens, qu'ils sont une espèce d'écriture cursive qui ne présente que le simple trait, sans distinguer les parties qui doivent être plus fortes d'avec les plus foibles; en sorte que le corps d'un animal n'est formé que par un trait, qui ne diffère pas souvent de celui qui sert à exprimer ses pieds. En donnant à l'écriture chinoise ce plein & ce noir que nous voyons dans les hiéroglyphes Égyptiens, on s'aperçoit que les figures sont les mêmes chez les deux peuples.

La planche que je joins à ce Mémoire présente, dans la première ligne perpendiculaire, les caractères chinois modernes; dans la seconde, les anciens; & enfin dans la troisième, les caractères égyptiens qui ont la même figure que les chinois; ils sont tirés des anciens dictionnaires: j'ai pris ceux des *Colonnes 1. & 2.*

Égyptiens d'après les monumens mêmes que j'ai eus ſous les yeux; car je n'oſe adopter pour mon uſage ceux qui ſont gravés dans les recueils, la plupart ſont altérés & mal rendus; on ſent combien l'exactitude eſt eſſentielle dans ce genre de travail.

J'ai cru devoir mettre ſur cette planche les caractères chinois modernes, d'abord afin que, ſi l'on vouloit les vérifier, on pût les retrouver facilement dans les dictionnaires; enſuite afin de faire voir en quoi ces caractères modernes s'éloignent des anciens: ainſi, dans la recherche des hiéroglyphes, les modernes ne ſont d'aucune utilité, à cauſe des altérations qu'ils ont ſouffertes.

1.° Il réſulte de la comparaiſon que l'on peut faire, d'après cette planche, qu'il ſe trouve dans les caractères chinois les mêmes figures que ſur les monumens égyptiens; c'eſt tout ce que je me propoſe d'établir pour le moment, plus bas je traiterai de la ſignification.

Une autre ſingularité de l'écriture chinoiſe, qui la rapproche de l'égyptienne, eſt que l'on y aperçoit également, outre les hiéroglyphes ou peintures, de ſimples traits qu'on peut prendre pour des lettres alphabétiques; en conſéquence l'écriture chinoiſe, comme l'égyptienne, paroît être compoſée d'hiéroglyphes qui marchent & qui ſont combinés avec les lettres alphabétiques; mais l'uſage a été différent chez les deux nations: en Égypte, dans l'uſage ordinaire de la vie, on s'eſt ſervi d'une écriture purement alphabétique, qui a été appelée *épiſtolique* par les Anciens; cette écriture étoit compoſée d'un petit nombre fixe de lettres. Dans le ſacré, ils ſe ſervoient de l'hiéroglyphique combinée avec l'alphabétique: à la Chine la première n'a jamais été employée ſeule, & elle a toujours été combinée avec la ſeconde; c'eſt-à-dire que les Chinois n'ont aucune idée d'une écriture alphabétique & qu'ils n'ont employé que des hiéroglyphes. Qu'il me ſoit permis de m'expliquer ainſi juſqu'à ce que j'aie fait connoître plus à fond cette manière d'écrire.

2.° Les Chinois, de même que les Égyptiens, ont des caractères que l'on doit regarder comme ſymboliques; mais,

d'après l'obſervation que j'ai faite, ces caractères appartiennent plus au ſtyle qu'à l'écriture. On ſait qu'il n'exiſte point de langue dans laquelle on ne trouve de cette eſpèce de mots; en françois un *lion*, un *tigre*, un *renard* entrent ſouvent dans un diſcours où il n'eſt certainement pas queſtion de ces animaux; leurs noms n'y ſont exprimés que pour déſigner le *courage*, la *férocité*, la *ruſe:* il a dû en être de même chez les Égyptiens, chez qui, comme chez tous les Orientaux, le ſtyle ſymbolique & figuré étoit plus en uſage que chez tout autre peuple: ainſi, dans ce ſtyle, ces animaux doivent être pris dans un ſens allégorique, & ce que nous appelons écriture ſymbolique doit être nommé plutôt ſtyle ſymbolique, comme je l'ai déjà obſervé. Nous retrouvons chez les Chinois le même uſage, un *chien*, outre la ſignification ſimple & naturelle, déſigne encore l'*humilité*, le mot *humble*, mais on y joint un autre caractère qui fait voir qu'il ne s'agit pas du *chien*, c'eſt celui de l'*homme;* ainſi l'*homme* & le *chien* ſignifient *humble*, *humilité:* le *chien* & la *face*, ou le *viſage*, déſignent l'*odorat;* le *chien*, joint au caractère de *terre* ou *champ*, ſignifie *chaſſer*, & ainſi du reſte. Je conclus de-là que quand Orus-Apollo nous dit que dans les hiéroglyphes égyptiens un animal avoit pluſieurs ſignifications, nous devons croire qu'on ajoutoit à la figure de l'animal, qui étoit comme la racine du mot, un autre hiéroglyphe qui déterminoit le ſens dans lequel le premier devoit être pris; il ſe contente de dire que le *chien* déſignoit entre autres choſes l'*odorat*. Les Chinois, qui l'emploient dans le même ſens, y joignent un ſecond caractère; les Egyptiens ont dû faire de même; alors la confuſion qu'on croit apercevoir dans leurs hiéroglyphes, tels qu'Orus-Apollo les repréſente, diſparoît.

3.° Les Égyptiens ont peint & gravé leurs hiéroglyphes, ou d'une manière conforme à la choſe qu'ils vouloient repréſenter, ou d'une manière curſive, c'eſt-à-dire en ſimple trait, & en altérant un peu le contour des figures. C'eſt cette manière, moins exacte, que les Chinois ont conſervée; ils n'ont peint que les contours, ſans renfler les parties qui devoient être plus fortement exprimées; ils ont jeté dans l'intérieur quelques

N.os 24, 25, 26 de la planche.

lignes, communément conformes à celles qui ont été placées par les Égyptiens : chez l'un & l'autre peuple un seul trait, dans cette écriture cursive, fait le ventre d'un animal ou le corps d'un homme ; au lieu que, dans la peinture pleine des Égyptiens, ces parties sont extrêmement renflées, & représentent la figure avec plus d'exactitude.

Les Chinois, qui n'ont point perdu ce genre d'écriture en hiéroglyphes cursifs, ont en même temps conservé dans leurs dictionnaires toutes les différentes manières de représenter la même figure ; quelquefois on en trouve quinze ou vingt qui ont toutes quelques différences dans leur contour : ces formes doivent être celles qui ont été usitées suivant les différens siècles & dans les différentes provinces. Nous voyons de même, sur divers monumens, que les hiéroglyphes égyptiens étoient traités différemment ; ce qui vient de ce que ces monumens ne sont pas tous du même siècle, ou qu'ils n'ont pas été faits dans le même canton. Si, dans un aussi petit pays que la Syrie & la Palestine, l'écriture alphabétique, qui étoit la même à plusieurs égards dans son origine, a tellement varié dans ses contours, que chacun des peuples qui habitent cette contrée s'est trouvé avoir, en quelque façon, une écriture toute différente, il y a lieu de croire que les hiéroglyphes égyptiens ont également essuyé des variations, suivant les différens royaumes qui ont existé en Égypte. On doit dire la même chose pour les différens siècles ; Plutarque nous en fournit une preuve inconteſtable à l'occasion d'une inscription en lettres hiéroglyphiques, qui fut trouvée à Haliarte en Bœotie, sur le tombeau d'Alcmène, du temps d'Agésilaüs roi de Sparte. Ce Prince, curieux d'en avoir l'explication, s'adressa au roi d'Égypte ; un prêtre Égyptien, nommé *Chonuphis*, qui fut chargé de ce travail, ne put reconnoître tout d'un coup ces caractères ; il passa plusieurs jours à les déchiffrer, & n'y réussit qu'en les comparant avec les anciens livres, parce que ces caractères, dit-il, étoient ceux qui avoient été en usage du temps du roi Protée. Il ne faut pas croire cependant que ces caractères, parce qu'ils ne furent pas aisés à lire, fussent absolument différens

De Socrat. Dæmon.

de

de ceux dont on ſe ſervoit en Égypte dans le temps que l'inſcription fut découverte; ils ont toujours été les mêmes pour le fond dans tous les temps, ils n'ont varié que relativement au goût de l'écriture. Il en eſt de même de nos lettres françoiſes ou latines, qui ont reçu, ſelon les différens ſiècles, des altérations ſi conſidérables que la lecture des anciennes eſt actuellement très-difficile. Que l'on préſente à un homme inſtruit dans ſa langue, nos écritures des VIII, IX, X, XI.es ſiècles & ſuivans, dont quelques-unes ſont prodigieuſement alongées, quelques autres chargées d'additions, on ſent aiſément qu'il ſera arrêté dans la lecture, & même qu'il faut en faire une étude particulière. Chez toutes les nations les lettres ont ſouffert de ces changemens, & les Égyptiens y ont été expoſés comme les autres peuples.

Les caractères Chinois ont éprouvé le même ſort; les anciens ne ſont plus en uſage depuis pluſieurs ſiècles; les Chinois, qui les ont conſervés, ont fait des dictionnaires dans leſquels on les trouve tous raſſemblés; mais tant de copies, répétées les unes après les autres, ont dû produire néceſſairement quelques nouvelles variations dans le trait de ces caractères, & nous mettre dans le cas de confondre une lettre avec une autre. Cependant je ne prétends pas abuſer de cet inconvénient, produit par l'ignorance des copiſtes: ces caractères n'étant preſque jamais ſeuls, l'un ſert à rectifier l'autre, ou les parties qui compoſent un caractère ſe retrouvant ailleurs, elles peuvent ſervir, en les comparant, à rétablir ces altérations.

4.° Il reſte encore quelques autres rapports extérieurs des caractères hiéroglyphiques de ces deux nations à indiquer, tels ſont ces ovales dont j'ai parlé, qui ſont remplis de plus petits caractères. Les Chinois ſont dans le même uſage, on trouve dans leurs livres de ſemblables ovales, qui ſervent à mettre ou un nom propre ou un titre; il y a lieu de croire qu'en Égypte ces ovales avoient la même deſtination.

5.° Un autre rapport entre ces deux peuples eſt que les Chinois écrivent perpendiculairement, & en commençant la ligne à droite; en général ces peuples n'écrivent point

horizontalement; cependant on en trouve des exemples: dans des occaſions où l'étendue du papier n'eſt pas ſuffiſante, ils rangent un caractère à côté d'un autre, allant de droite à gauche. J'ai remarqué que les Égyptiens ſe ſont déterminés pour l'une ou pour l'autre manière d'écrire, ſur leurs monumens, ſuivant l'eſpace qu'ils avoient.

6.° Enfin un des derniers rapports qu'il me reſte à faire obſerver, eſt l'uſage ſingulier & conforme à la manière d'écrire des Égyptiens, de raſſembler pluſieurs caractères ſimples & d'en former un groupe, en rapprochant & en mettant l'une ſur l'autre pluſieurs figures.

En chinois, cet aſſemblage, qui ne forme qu'un ſeul mot, c'eſt-à-dire qu'un caractère chinois ordinaire pour ſignifier un mot, eſt compoſé de deux, de trois ou de quatre caractères ſimples. Nous voyons, ſur tous les monumens égyptiens, des groupes ſemblables; auſſi eſt-ce une erreur de croire que, pour lire les caractères égyptiens, on doit prendre & expliquer toutes ces figures les unes après les autres; ce procédé ne produiroit aucun ſens: par exemple, le *Soleil* & la *Lune*, en égyptien, ſignifient *la ſucceſſion des temps*, αἰὼν; en traduiſant littéralement *Soleil, Lune*, quel rapport y a-t-il avec la ſignification que les Égyptiens donnent à ce groupe? Il faut donc s'occuper à relever d'après les monumens ces groupes dans leur entier, ce qui ne peut ſe faire qu'en examinant pluſieurs inſcriptions; & lorſque que deux ou trois figures réunies ſur un monument ſe rencontrent ailleurs, toujours les unes auprès des autres, on peut être aſſuré que ce groupe forme un caractère entier: la marche des caractères chinois conduit néceſſairement à cette opération, ſans laquelle on ne peut eſpérer de ſuccès. Je reviendrai dans la ſuite ſur cet article important.

Orus-Apol.

Lorſqu'un ſeul caractère ſimple eſt pris pour un mot, il occupe plus de place, les Chinois l'étendent & l'exhauſſent davantage; au contraire, lorſqu'il fait partie d'un groupe il eſt plus reſſerré, en ſorte que dans le premier cas il occupe toute la place d'un groupe, & dans le ſecond, le groupe n'eſt preſque pas plus étendu que le caractère ſimple pris pour un

mot, parce que les caractères ſimples qui le compoſent ſont plus reſſerrés. En effet, nous remarquons dans l'écriture hiéroglyphique des Égyptiens, qu'une *Lune*, par exemple, ou qu'un *Soleil* ſont étendus & repréſentés plus en grand, pendant qu'ailleurs on les voit plus petits, c'eſt que dans un endroit ils doivent être conſidérés comme un caractère entier & complet, & que dans l'autre ils ne ſont que des caractères compoſans & ſervans à former un groupe. Toutes ces obſervations ſont néceſſaires pour parvenir à la lecture des hiéroglyphes.

III. Examen plus particulier des caractères Chinois, comparés avec ceux des Égyptiens.

Après avoir examiné les rapports extérieurs de l'écriture égyptienne & de l'écriture chinoiſe, je vais pénétrer plus avant, &, à l'aide de la connoiſſance que nous avons des caractères chinois, de leur compoſition, de leur marche & de leur ſignification, eſſayer de connoître la compoſition, la marche & la ſignification des caractères égyptiens. Tous les rapports extérieurs que j'ai indiqués m'autoriſent à tenter cette opération, & à croire que les hiéroglyphes des Égyptiens ſont également, pour le fond, les mêmes que ceux des Chinois: c'eſt ce qui me reſte à établir. Comme il eſt néceſſaire, pour parvenir à ce point de conviction, d'avoir la ſignification déterminée de quelques hiéroglyphes, afin de la comparer avec celle des mêmes hiéroglyphes chinois, je me ſervirai d'Orus-Apollo, qui nous a conſervé l'analyſe d'un aſſez grand nombre d'hiéroglyphes. L'ouvrage de cet auteur égyptien a été traduit en grec par un nommé Philippe; on ignore en quel temps vivoit ce traducteur, on ſoupçonne qu'il eſt moderne, à cauſe des mots grecs barbares qu'il a employés dans ſa traduction. On n'eſt pas plus inſtruit de ce qu'étoit Orus-Apollo; Hœſchélius & quelques autres, d'après Suidas *(a)*, penſent que c'étoit un grammairien du nome de Panopolis, qui enſeigna, ſous Théodoſe, dans l'école d'Alexandrie; & Suidas lui attribue pluſieurs ouvrages, entre autres des commentaires ſur Sophocle, Alcée & Homère. Mais Fabricius rejette cette opinion, parce que les ouvrages que Suidas indique pour être d'Orus n'ont aucun rapport avec les hiéro-

Fabric. Bibl. t. I, p. 88.

In voce Ωρος πολλων.

(a) On lui attribue un autre ouvrage, intitulé Τεμενικὰ: ou *de delubris & locis conſecratis.*

glyphes; il croit qu'Orus a écrit en égyptien, & non pas en grec, & qu'il eſt différent du grammairien d'Alexandrie, dont parle auſſi Étienne de Byzance, qui le qualifie de philoſophe *(b)*. Fabricius, en rejetant le ſentiment d'Hœſchélius, propoſe une conjecture encore moins recevable, il penſe que l'Orus dont il s'agit eſt le fils d'Iſis, des anciens écrits duquel Philippe a extrait l'ouvrage que nous avons en grec, ou enfin un Apollo ſurnommé *Horapius*, dont parle Théophile d'Antioche. Mais ſans rechercher ici en quel temps vivoit Orus-Apollo, ni de quel pays il étoit, il eſt conſtant que tout ce qu'il dit des hiéroglyphes eſt conforme à ce que nous liſons dans les autres écrivains de l'antiquité, & à toute la doctrine des Égyptiens. Son témoignage, par conſéquent, eſt d'un grand poids, & lorſque les hiéroglyphes qu'il décrit ſe trouveront être conformes à de ſemblables hiéroglyphes chinois, il en réſultera une double preuve; la première, de l'authenticité de ſon ouvrage; la ſeconde, de la vérité des rapports que je me propoſe d'établir entre l'Égypte & la Chine; & l'ouvrage d'Orus n'en deviendra que plus précieux. J'entre donc en matière, guidé d'abord par cet écrivain, enſuite par S.t Clément d'Alexandrie, par Porphyre, par Diodore, par Hérodote, &c. qui, ſur les hiéroglyphes, ſont d'accord avec Orus.

Les Chinois ont deux cents quatorze caractères élémentaires, que les Grammairiens ont appelé *les clefs chinoiſes*; elles paroiſſent être formées de ſix traits ſimples, qui ſont une *ligne horizontale*, deux *lignes perpendiculaires*, l'une pointue & l'autre émouſſée par le bas; un *point*, une *ligne courbe* à droite, & une *ligne courbe* à gauche. Il eſt certain que tous les caractères chinois ſont compoſés de ces ſix traits, mais il ne faut pas croire que l'inventeur de l'écriture ait commencé par former ces traits ſimples, pour enſuite & méthodiquement en compoſer tous les caractères; il n'a pu ſuivre ce procédé, qui n'eſt point celui de la Nature, mais celui de l'art. C'eſt ainſi que les Géomètres, en décompoſant la ligne, parviennent juſqu'au

(b) In voce Φενέβηθος. Photius, qui en parle auſſi, indique quelques autres ouvrages.

point; mais le premier homme qui a tracé tout d'un coup une ligne, ne s'eſt pas amuſé à examiner ſi cette ligne dérivoit d'un point multiplié; l'art, qui cherche à ſimplifier, n'a opéré de cette manière qu'après la Nature, afin de la ramener à des principes. Ainſi le premier qui a tracé des caractères, en copiant les figures qu'il voyoit, a formé ſes compoſitions de lignes droites & courbes, &c. ſans avoir procédé d'abord par un point qui, multiplié, a formé une ligne, & ainſi du reſte.

Mais lorſque l'on a voulu réduire en art l'écriture, qui n'étoit que peinture, & la ramener à des élémens ſimples, qui naturellement ſont l'origine des caractères plus compoſés, on a réduit tous les caractères, d'abord les plus compoſés à de moins compoſés, & ceux-ci aux traits les plus ſimples, qui ſont ceux que je viens d'indiquer, & qui ſont les ſix premières clefs chinoiſes d'après leſquelles ſont formées les autres clefs, & de celles-ci tous les caractères de la langue.

Ces deux cents quatorze clefs ſont ou employées ſeules, comme caractère ſervant à exprimer une idée, ou combinées diverſement les unes avec les autres, on ne les conſidère alors que comme parties de caractère ou de groupe. Chacune de ces parties eſt la repréſentation d'une idée ſimple, qui, réunie à deux ou trois autres, produit un mot ou une autre idée réſultante de ces premières idées ſimples, c'eſt-à-dire qu'elles forment enſemble une eſpèce de phraſe qui eſt comme la définition d'une idée plus compoſée. On pourroit, en conſéquence, regarder ces deux cents quatorze clefs comme la repréſentation des deux cents quatorze idées ſimples & primitives, dont les premiers hommes ſe ſeront ſervis, en les combinant différemment, pour exprimer d'autres idées nouvelles, à meſure que le beſoin les faiſoit naître. Ainſi le caractère chinois qui déſigne la *nuit* eſt compoſé de trois de ces clefs, qui ſignifient, l'une l'*obſcurité*, l'autre l'*action de couvrir*, & la troiſième l'*homme*; ce qui, rendu littéralement, ſignifie l'*obſcurité couvrant les hommes*, phraſe qui exprime parfaitement l'idée de *nuit*. Nous pouvons dire même qu'elle ſemble tenir de la poëſie; elle part du berceau du genre humain; auſſi ſuis-je perſuadé que toute cette écriture

hiéroglyphique a été celle des premiers hommes, que les Égyptiens ont conſervée avec plus de ſoin, de même que leur langage dans lequel on retrouve les origines des autres langues orientales. Ce ſont de ſemblables expreſſions qui nous font admirer le ſtyle de l'Écriture ſainte, & qui, devenues dans la ſuite plus ampoulées, ont formé le ſtyle enflé des Orientaux.

Le caractère chinois qui ſert à exprimer aujourd'hui la *muſique*, eſt compoſé de trois parties; la baſe eſt un caractère qui déſigne le *bois*, celui-ci eſt ſurmonté de deux autres qui ſervent à exprimer des *fils de ſoie*, entre ceux-ci on en voit un troiſième qui indique le *ſon :* ces trois idées combinées forment cette phraſe, *le ſon que produiſent des cordes tendues ſur le bois :* voilà une peinture hiéroglyphique de la muſique, rendue par des objets ſenſibles & matériels.

Pour exprimer le mot *ſavoir, connoître*, les Chinois ont formé un caractère compoſé de deux figures, l'une qui repréſente la *bouche* ou la *parole*, l'autre une *flèche* ou l'action de *pénétrer* & de *diviſer* comme une flèche, ce qui littéralement doit être rendu par la *parole qui pénètre & diviſe comme une flèche*, c'eſt-à-dire *qui diſtingue, qui connoît :* dans tout l'Orient, *ſéparer* ou *diviſer, connoître* & *juger* ſont la même choſe.

Il n'eſt ſouvent pas aiſé de ſaiſir le vrai ſens de ces compoſitions, on peut prendre encore celle-ci différemment, & la traduire par *vox ſagittæ*, la *voix* ou la *réponſe de la flèche ;* on ſait que, dans tout l'Orient, les flèches ſervoient à tirer les ſorts, & que dans une circonſtance embarraſſante, & pour être inſtruit du parti qu'ils devoient prendre, les Orientaux tiroient au haſard de leur carquois une flèche ; on avoit eu ſoin d'écrire auparavant, ſur chacune des flèches, une des réponſes qui décidoient la queſtion, & l'on ſe déterminoit ſuivant celle que portoit la flèche priſe au haſard : *Stetit enim rex Babylonis in bivio, in capita duarum viarum, divinationem quærens, commiſcens ſagittas.* Ainſi la *réponſe de la flèche* peut & doit ſignifier la *connoiſſance ; la flèche m'a répondu* équivaut à *je ſuis inſtruit.* J'ai trouvé ainſi, dans les caractères chinois, pluſieurs traces de quelques uſages de la Syrie & de l'Égypte.

Ezech. XXI, 21.

Lorſque les Chinois ajoutent à ce groupe, qui ſignifie *ſavoir*, le caractère qui dénote un *inſecte*, ce qui par conſéquent ſignifie l'*inſecte intelligent*, ils déſignent l'*araignée;* c'eſt ainſi que Pline *L. 11, c. 23.* s'exprime en parlant de cet inſecte: *Tertium eorundem (aranearum) genus eruditâ operatione conſpicuum.* Ce caractère eſt une eſpèce de double compoſé, puiſqu'il eſt formé d'une idée déjà compoſée & d'une autre qui eſt ſimple.

La figure du *chien*, ſurmontée du caractère qui repréſente la *voix* ou la *parole*, répété deux fois, ce qui ſignifie les *voix* du *chien*, ſert à exprimer la *triſteſſe* & les *gémiſſemens.*

Les anciens Chinois ont rendu l'idée de *venerari*, *honorer*, *reſpecter*, en peignant *deux mains* au-deſſus deſquelles eſt un *vaſe*, ce qui annonce une *offrande*, une *oblation.* Nous voyons ſouvent cette action repréſentée ſur les monumens égyptiens.

Le caractère qui déſigne la *peinture*, avec celui qui exprime la *parole*, ſignifie un *livre* & l'*écriture*, ce qui doit être rendu littéralement par *peinture de la parole.*

L'*écriture* & la *peinture* ont encore été déſignées par deux autres idées, celle de *terre* & celle de *creux.* Ces deux hiéroglyphes ſimples, qui forment un groupe, ſignifient *peindre*, *deſſiner*, *tracer des lignes ſur le ſable.* Une ligne tracée ſur le ſable ou ſur la terre eſt un *creux.* Ainſi *terre*, *creux*, ont ſervi à exprimer l'*écriture.* En arabe, le mot *khath*, qui ſignifie l'*écriture*, ſignifie auſſi *tracer des lignes ſur le ſable.* Cette expreſſion eſt fondée ſur ce que l'inventeur de l'écriture traça ſur le ſable les caractères qu'il imaginoit, en ſuivant les contours de l'ombre que les animaux y faiſoient.

C'eſt d'après cette même idée qu'on a formé encore un autre caractère pour exprimer l'*écriture;* il eſt compoſé de trois élémens, du *ſoleil*, de *creux* & de *trait*, ce qui ſignifie *les traits gravés ſur le ſable d'après l'ombre produite par les corps expoſés au ſoleil.*

Peinture, *creux*, *terre*, ſont encore d'autres élémens qui forment un caractère pour exprimer la même choſe, & qui, littéralement rendus, ſignifient *peindre en creuſant la terre.* L'ombre a dû naturellement porter les hommes à l'idée de repréſentation, puiſqu'elle produit une image; & tracer cette

image avec un bâton ſur le ſable, a dû être la première peinture, de laquelle eſt née l'écriture. *Peindre, écrire, ſculpter* ou *creuſer* dans cette haute antiquité ſont ſynonymes dans la langue chinoiſe, comme dans toutes les langues orientales, & même dans le Grec formé de celles-ci.

L'hiſtoire eſt exprimée par un caractère compoſé de deux autres, l'un qui ſignifie *parole*, & l'autre *paſſée*, c'eſt-à-dire *parole paſſée;* c'eſt la phraſe de l'écriture דברי הימים, *dibrei hayamim, verba dierum*, pour ſignifier les *chroniques.*

De tous ces mots & de quelques autres dont je parlerai dans la ſuite, formons une phraſe technique, en paraphraſant les réſultats d'après les idées ſimples qui les compoſent. Ces mots ou réſultats ſont *nuit, illuſtre, ſavant, écriture, courir, chaſſer, apprendre, muſique, honorer, hiſtoire, triſteſſe.* A ces mots j'ajoute à volonté ceux qui ſont néceſſaires pour en former une phraſe ſuivie. Ces derniers n'entrent pour rien dans le développement des idées, on peut en employer d'autres ſi l'on veut, mais *nuit, illuſtre, &c.* doivent toujours être rendus d'après les phraſes que j'ai indiquées. La phraſe que je ſuppoſe eſt : « après que la *nuit* fut paſſée, un homme *illuſtre* & *ſavant* » inventa l'*écriture*, les peuples qui *couroient* dans les forêts, & » qui étoient *chaſſeurs*, *apprirent* auſſi de lui la *muſique;* ils » honorèrent la Divinité, écrivirent l'hiſtoire, & la *triſteſſe* fut bannie de chez eux ».

Développons maintenant toutes les idées qui compoſent les mots imprimés en italique.

« Après que l'*obſcurité qui couvre les hommes, fut diſſipée*, » un perſonnage qui reſſembloit *au Soleil & à la Lune, ſur lequel* » *la roſée du ciel étoit tombée, & qui s'en étoit raſſaſié abondamment*, » *peignit la parole, en traçant ſur le ſable des lignes, & en imitant* » *au ſoleil l'ombre que produiſent les corps des animaux & des* » *plantes.* Les peuples qui juſqu'alors n'avoient *ceſſé d'envelopper* » *leurs pieds*, pour courir dans les forêts, & qui, comme *les* » *chiens*, étoient toujours dans les *campagnes, pénétrèrent comme une* » *flèche* dans l'art *de tendre des cordes ſur le bois, pour en tirer* » *des ſons. Avec leurs mains* ils préſentèrent *dans des vaſes* leurs offrandes

offrandes à la Divinité ; *par les traits tirés à l'ombre du ſoleil, pour imiter les corps de tous les êtres*, ils tranſmirent à leurs deſcendans *les paroles paſſées*, & l'on n'entendit plus parmi eux *les voix plaintives* du chien ».

Ce ſtyle, qui ne conſiſte qu'en images ou figures, eſt en même temps ſimple & noble; en pluſieurs endroits il eſt celui des prophètes, & il convient ſingulièrement à la poëſie. Par quel haſard trouve-t-on de la beauté & de l'élévation dans les premiers procédés du langage des hommes, & aime-t-on à s'en rapprocher, pendant qu'il a fallu néceſſairement s'éloigner de ces mêmes premiers procédés, dans ce qui concerne les Arts? On les a ſimplifiés comme dans le langage, mais on ſe plait encore dans cette abondance du diſcours, & dans ces images des premiers hommes. Cependant ce ſtyle, dans une pièce d'une certaine étendue, devoit être ſujet à de fréquentes répétitions, ſoit d'images, ſoit de termes, c'eſt ce qui a fait recourir à des mots plus ſimples, qui renfermaſſent en un ſeul deux ou trois idées qui auparavant s'exprimoient par autant de mots. Par-là on a ſimplifié le diſcours & on lui a donné moins de longueur, comme on a dû ſimplifier les premières machines néceſſaires aux beſoins, pour en rendre l'uſage plus commode. Mais les Orientaux, en formant ces mots collectifs, ont conſervé en partie ce ſtyle figuré qu'ils ont exprimé avec ces nouveaux mots; & les Poëtes, dans tous les pays, ſe ſont attachés à ſe rapprocher de ce premier langage des hommes. Les mots collectifs ſont moins propres à toucher & à agiter, que ces images qui peignent à l'eſprit & aux yeux l'analyſe des idées, des ſentimens & des paſſions. La poëſie affecte volontiers ce ſtyle antique, dans lequel on employoit moins de liaiſons. Dans le ſtyle réſultant des mots collectifs, mots qui ne préſentoient plus d'images, on a été forcé pour le rendre plus clair, d'inſérer une foule de particules afin d'enchaîner les idées.

Ce ſtyle & la compoſition des idées que nous venons de voir, rapprochent inſenſiblement la Chine de l'Égypte & des pays voiſins, puiſque la manière dont on y exprime l'*hiſtoire*,

l'*écriture*, &c. ſont les mêmes. Les *voix du chien* ſont une expreſſion des Égyptiens, chez qui le cynocéphale étoit le ſymbole de la *triſteſſe*.

Je pourrois citer un grand nombre d'analyſes de cette eſpèce, ſi je ne craignois de donner trop d'étendue à ce Mémoire. Ce que j'en ai rapporté ſuffit pour faire voir que ces deux cents quatorze clefs ne ſont deſtinées qu'à repréſenter les idées les plus ſimples, dont la combinaiſon produit l'expreſſion hiéroglyphique d'idées plus compoſées. En effet, ces clefs ſervent à exprimer le *feu*, l'*air*, la *terre*, l'*eau* & le *bois*, qui ſont les cinq élémens que les Chinois admettent, le *ſoleil*, la *lune*, le *vent*, l'*oiſeau* en général; l'*homme*, le *bœuf*, le *cheval*, la *brebis*, le *chien*, le *chat*, le *ſerpent*, l'*inſecte*, &c. Ces clefs déſignent encore les mots *montagne*, *vallée*, *champ*, *pierre*, *métal*, *maiſon*, *vêtement*, *plante*; de plus *père*, *mère*, *fils*, la *vie*, la *mort*, le *pied*, la *main*, l'*œil*, la *tête*, le *corps* en général, le *ſang*, la *chair*, la *langue*, la *voix*, &c. Enfin quelques *vaſes* & *inſtrumens*, des *armes*, & pluſieurs autres idées ſemblables qu'il eſt inutile de rapporter ici.

Il ſembleroit devoir réſulter de-là, que tous les groupes ou caractères chinois, n'étant compoſés que de ces caractères ſimples, lorſque l'on ſait une fois la ſignification de ces clefs, on doit connoître celle du groupe entier; ce qui paroît encore plus vraiſemblable, d'après les exemples des caractères qui déſignent la *nuit*, la *muſique*, que j'ai cités. La langue chinoiſe ſeroit alors la plus aiſée de toutes les langues; mais l'on n'a pas toujours ſuivi cette analogie, & ſi l'on n'a pas voulu s'en écarter, des idées de métaphore & d'allégories que nous ne connoiſſons point, ou qui ſont fondées ſur des principes de phyſique abſolument faux, & que l'ignorance des anciens leur avoit fait adopter, heurtent nos connoiſſances actuelles; de plus, d'anciennes idées ſuperſtitieuſes, que ces peuples ont admiſes, nous empêchent d'apercevoir maintenant ces analogies dans le plus grand nombre des caractères. Toutes les langues ont été ſujettes à de ſemblables inconvéniens dans les dérivés d'une racine. Par exemple, en latin reconnoîtrions-nous le

rapport qu'il y a entre *candidus* & *candidatus*, ſi nous ne ſavions par l'hiſtoire, que tous ceux qui chez les Romains aſpiroient aux places, portoient une marque blanche? Quelle analogie ſans cela y a-t-il entre *blanc* & *aſpirant à une charge!*

Prenons-en un exemple dans la langue même qui eſt l'objet de ce Mémoire. Pour dire en chinois *currere, velociter incedere, courir*, on ſe ſert du caractère *pao* qui eſt compoſé de deux idées, celle d'*envelopper* & celle de *pied.* Au premier coup d'œil, *envelopper les pieds* ſont deux idées qui paroiſſent n'avoir aucun rapport avec celle qui doit en être le réſultat, c'eſt-à-dire, *courir,* elle lui ſemble même oppoſée. En examinant les premières démarches des hommes, ces deux idées vont ſe rapprocher de la troiſième. Les Chinois ne nous en inſtruiſent point, mais à leur défaut, je me ſers des exemples que peuvent nous fournir des peuples qui ſont encore dans l'état où étoient anciennement ceux de qui nous tenons toutes les ſciences, avant que les arts euſſent été inventés. Un Officier qui a demeuré quinze ans à la Louiſiane, m'a ſouvent raconté que lorſque les ſauvages de ce pays vouloient entreprendre de grandes courſes, ils avoient ſoin d'envelopper leurs pieds de pluſieurs chiffons, afin de ne point ſe les déchirer dans les broſſailles. Le caractère chinois eſt certainement fait d'après le même uſage, ainſi *envelopper les pieds*, qui répond à ce que nous diſons *monter à cheval*, devient une expreſſion qui n'eſt plus contraire à l'idée de courſe, elle en indique ou les préparatifs ou l'action même, *un homme qui a les pieds enveloppés,* répond à celle de *coureur.* L'examen des racines ſemble ne nous conduire qu'à des analyſes grammaticales & à des ſubtilités minutieuſes, ſur-tout dans nos langues; dans l'écriture hiéroglyphique, cet examen nous inſtruit des uſages des premiers hommes, & peut nous donner une idée de leurs arts & de leurs ſciences; mais quand on a à traiter ainſi avec ces anciens peuples, il faut ſouvent avoir recours aux nations qui vivent dans les forêts, tels que ſont les habitans de l'Amérique.

Avant que de déterminer ce qui concerne ces clefs, je dois faire remarquer qu'elles ſont repréſentées par des traits fort

ſimples, qui peignent autant qu'il eſt poſſible la choſe ſignifiée, ſur-tout s'il s'agit de quelque choſe qui ait un corps. J'ai dit qu'elles étoient au nombre de deux cents quatorze; tel eſt leur état actuel; mais anciennement elles ont pu être plus ou moins nombreuſes, & dans un ordre différent, puiſqu'on en trouve quelques-unes qui paroiſſent n'être qu'une répétition de quelques autres: de plus, on a pu mettre au rang des caractères compoſés quelques caractères aſſez ſimples pour être regardés comme clefs; ceci eſt l'ouvrage des Grammairiens: mais comme elles ont ſervi de tout temps à former les caractères chinois, elles ont toujours exiſté dans cette écriture, indépendamment de l'ordre qu'on a pu leur donner, & même de quelque variation dans leur nombre.

Comparaiſon avec ceux des Égyptiens.

Je crois que toutes ces réflexions peuvent & doivent s'appliquer également aux caractères égyptiens: on y retrouve des caractères ſimples qui doivent répondre aux clefs chinoiſes, & des groupes ou caractères compoſés. Je dis plus, ils doivent être abſolument les mêmes, puiſqu'ayant la même figure, ils ont encore la même ſignification; j'en produis ici un petit nombre d'exemples, qui doit faire conclure que tous les autres caractères égyptiens ſuivent le même procédé & peuvent être expliqués par le chinois. L'ouvrage qui m'occupe depuis long-temps, contiendra toutes les preuves multipliées pour chaque clef chinoiſe; des deux cents quatorze plus de la moitié ſont gravées & accompagnées de leur explication, la plus grande partie de ce qui reſte eſt également expliquée, toujours conformément au procédé que j'indique ici. On ſent aiſément que s'il n'y avoit dans la langue chinoiſe que quelques-uns de ces rapports qui ſe trouvent dans toutes les langues, mon opération ne pourroit s'appliquer à tous les caractères; arrêté à chaque pas par des exceptions à la règle générale que j'ai établie, par des contrariétés même, j'aurois été forcé d'abandonner ce travail; l'erreur, ſi je m'étois trompé, n'auroit pu ſe ſoutenir ſi long-temps: mais l'opération faite ſur toutes les clefs & ſur leurs dérivés emporte avec elle la conviction, ainſi je me borne ici à quelques exemples, qui feront juger du reſte.

Suivant Orus-Apollo, & tous les monumens de l'antiquité, le *ſoleil*, la *lune*, le *ſerpent*, une *branche*, *différens oiſeaux*, *différens vaſes*, la *langue*, les *yeux*, les *pieds*, les *mains*, les *doigts*, la *bouche*, un *chien*, un *bœuf* ou *taureau*, une *ſouris*, une *aile d'oiſeau*, l'*eau*, le *feu*, une *ligne*, un *trait*, &c. entrent dans la compoſition des caractères égyptiens; je regarde ces caractères comme des hiéroglyphes élémentaires qui répondent aux clefs chinoiſes, & avec leſquelles on a formé les caractères plus compoſés ou les groupes.

Le même Auteur nous apprend encore que le *ſoleil* & la *lune* groupés enſemble forment un caractère égyptien qui ſignifie ὰἰὼν, *ævum*, *la ſucceſſion des temps*, parce que ces deux aſtres ſont les élémens du temps. Je rappellerai ici en paſſant une réflexion que j'ai déjà faite. On ſait ce que chacun de ces deux caractères élémentaires, qui compoſent ce groupe, peuvent ſignifier ſéparément, mais il faut que la ſignification qui leur eſt attribuée par les Égyptiens, quand ils ſont réunis, ſoit donnée; elle ne ſe devine pas aiſément; *ſoleil* & *lune*, ne conduiſent pas le lecteur à l'idée d'ὰἰὼν, *ævum;* d'où il réſulte que pour entendre les monumens égyptiens, il ne faut pas toujours prendre ſéparément chaque caractère élémentaire, mais qu'il eſt ſouvent néceſſaire de le réunir à quelques autres, qui, tous enſemble, forment un groupe, & c'eſt le groupe qui ſignifie le mot que l'on cherche. *N.° 33 de la planche.*

Celui dont il s'agit ici exiſte en chinois; le *ſoleil* & la *lune* réunis, le *ſoleil* étant le premier, car la *lune* & le *ſoleil* forment un autre caractère dans lequel la lune eſt repréſentée dans une forme & dans une poſition différentes; ce groupe, dis-je, du ſoleil & de la lune, en chinois ſignifie le *principe* ou la *génération ſucceſſive des choſes*, les *révolutions des êtres & des temps*, les *mutations ou changemens;* ce qui répond à l'ὰἰὼν ou *ævum*. Dans l'ancien chinois, ce caractère hiéroglyphique étoit encore repréſenté par une figure d'oiſeau; or, chez les Égyptiens, l'*épervier*, qui étoit le ſymbole du *ſoleil*, déſignoit la *divinité*, l'*ame*, & en chinois le caractère que je cite ſignifie le *premier principe*. *N.° 34.*

Orus - Apoll. n.° 35 de la pl. 2.° Pour repréſenter la *ſcience*, la *doctrine*, παιδείαν, les Égyptiens peignoient le *ciel qui répand ſa roſée;* rien n'eſt plus ſemblable au caractère chinois qui ſignifie *ſavant*, il eſt compoſé de trois caractères plus ſimples ou clefs, de celui qui exprime la *roſée* ou la *pluie*, de celui de *ciel* & de celui d'*homme*, ce qui ſignifie l'*homme ſur lequel tombe la roſée du ciel*, ou l'*homme éclairé*, l'*homme ſavant*. Cette métaphore égyptienne ou chinoiſe a paſſé en hébreu; le mot ירה, *yarah*, qui ſignifie la *pluie*, déſigne en même temps la *ſcience*, *doctrina*, *inſtitutio;* nous *Chap. 32, 2.* retrouvons même, dans le Deutéronome, la formule entière du hiéroglyphe tel qu'il eſt rapporté dans Orus: *Concreſcat ut pluvia doctrina mea, fluat ut ros eloquium meum, quaſi imber ſuper herbam & quaſi ſtillæ ſuper gramina.* En effet, Orus dit que « comme la roſée qui ſe répand ſur toutes les plantes » n'attendrit que celles qui par leur nature ſont ſuſceptibles d'être » attendries, de même la doctrine ne fructifie que ſur ceux qui » ſont dignes de la recevoir, & qui ſont nés avec des talens heureux. » C'eſt à cette métaphore que l'on doit encore rapporter *Chap. 39, verſ. 39.* cet autre paſſage de l'Eccléſiaſtique, *& ipſe tanquam imbres mittet eloquia ſapientiæ ſuæ.*

Il eſt ſingulier combien l'égyptien, que je confonds ici avec le chinois, a de rapport avec les autres langues orientales, l'hébreu, l'arabe, &c. mais continuons le parallèle d'Orus. *N.° 6 de la planche.* Suivant cet écrivain, une *ligne horizontale traverſée par une ligne perpendiculaire* ſignifie *dix*, & ce hiéroglyphe fait en forme de croix ſe rencontre ſur tous les monumens égyptiens: il exiſte également en chinois, & ſignifie de même *dix*.

A l'occaſion de ce nombre, je remarquerai que les Égyptiens avoient une façon bien ſingulière, & ſans doute unique, pour exprimer certaines idées. Par exemple, le nombre 1095 déſignoit le *ſilence*. Ils ſe fondoient ſur ce que l'enfant eſt trois ans ſans pouvoir parler, & que chaque année étant compoſée de 365 jours, le nombre des jours des trois années produit 1095. Par la même raiſon, pour déſigner la *volupté*, ils exprimoient le nombre 16, parce que c'étoit à ſeize ans que l'on ſe marioit, ou au moins, ils ſuppoſoient qu'à cet âge

l'homme ſongeoit au mariage. Ce nombre, répété deux fois, déſignoit les deux époux réunis, συνδσίαν, parce qu'il contenoit les ſeize années du mari & les ſeize années de la femme. Je n'ai point rencontré encore en chinois ces hiéroglyphes; mais j'y ai aperçu le même procédé; ainſi le nombre 90 déſigne en chinois la *mort*, parce qu'apparemment ce nombre d'années eſt regardé comme le terme de la vie. Il ſuffit ici de montrer un même procédé, ſur-tout quand il eſt auſſi ſingulier. J'ajouterai cependant qu'à la Chine les filles quittent, à l'âge de ſeize ans, leurs anciens habits, pour prendre la coiffure des femmes mariées, & que deux hiéroglyphes chinois, celui qui déſigne un *jeune homme*, & un autre une *jeune fille*, étant groupés, forment un mot qui déſigne l'*amour;* ce qui répond aſſez au hiéroglyphe égyptien, ſur-tout quand on fait attention que chez l'un & l'autre peuple on a fixé à ſeize ans l'âge de prendre la nouvelle coiffure. Dans ce cas, le premier nombre 16 répond au caractère chinois qui déſigne le *jeune homme*, & le ſecond à celui qui exprime la *jeune fille*.

N.° 41 de la planche.

Chez les Égyptiens, le cynocéphale déſignoit la *triſteſſe*. En chinois le caractère élémentaire qui exprime le *chien*, & les animaux de la même eſpèce, accompagné de celui de la *voix*, répété deux fois, comme je l'ai déjà remarqué, ſignifie également la *triſteſſe*, la *mélancolie*. On ſent aiſément que le cynocéphale a dû être rangé ſous la clef générale du *chien* par les Chinois. Pour déſigner l'*antiquité*, *une origine ancienne*, les Égyptiens repréſentoient un *faiſceau de roſeaux* de papyrus ou ſimplement des *livres*, ce qui revient à la même idée, parce que les livres étoient faits avec le roſeau, appelé *papyrus*. Ils vouloient indiquer par-là la première éducation. En chinois, un *faiſceau* de roſeaux, avec un autre caractère, ſignifie une loi *antique & immuable*. Le *faiſceau de roſeaux*, ſeul, ſignifie *établir, inſtituer*, ce qui convient à l'éducation indiquée en Égypte par des roſeaux de papyrus, comme à la Chine par ceux de bambou, qui, avant l'invention du papier, ſervoit pour écrire.

Or. Apol. N.os 42, 43 de la planche.

Orus-Apollo nous apprend qu'une des manières de repréſenter l'*année* en lettres hiéroglyphiques, étoit de peindre un

palmier, parce que cet arbre eſt le ſeul, dit-il, qui à chaque nouvelle lune, produit une nouvelle branche, de manière qu'à la fin de l'année il en a produit douze, conformément aux douze mois de l'année. Cette idée ſingulière, & propre à établir un rapport entre les deux langues, ſe trouve à la Chine; l'arbre que les Chinois appellent *tſeou-kou*, c'eſt-à-dire *arbre de la bonté ou de la miſéricorde*, produit, diſent-ils, dans chacune de ſes branches douze fruits, conformément au nombre des douze lunes ou mois de l'année; ils ajoutent que lorſque l'année eſt compoſée de treize lunes, l'arbre porte treize fruits. Je ne crois pas que la différence qui eſt entre Orus, qui dit une *branche*, & les Chinois, qui parlent d'un *fruit*, puiſſe arrêter; une pareille idée tombe rarement dans l'eſprit de deux nations éloignées.

De ces caractères dont la ſignification nous eſt donnée, je paſſe à quelques autres qui ſont fréquens ſur les monumens égyptiens, & qui ont la plus exacte conformité avec les chinois. Ils ſont aſſez ſinguliers pour que deux peuples qui ne ſe ſeroient jamais communiqués n'aient pu les imaginer ſi ſemblables. En effet, que dans les peintures d'oiſeaux, de quadrupèdes, &c. les figures ſe rapportent, il n'en réſulte aucune preuve. Il n'en eſt pas de même des objets ſur leſquels l'imagination peut varier. Tel eſt le premier caractère que je cite. Il ſe trouve ſur tous les monumens égyptiens, & il eſt formé de deux autres caractères élémentaires qui exiſtent pareillement en chinois. Le premier ſignifie l'*homme*, & le ſecond *le bois*. Tous les deux réunis compoſent un groupe égyptien que les Chinois emploient pour ſignifier *beau, beauté, bon, bien*, &c. Les Chinois diſent que c'eſt le nom d'un arbre qui procure à ceux qui en mangent un repos parfait, & qui bannit tous les chagrins. L'exacte conformité de ce caractère avec l'égyptien, les ſignifications des caractères précédens, qui ſont ſemblables en tout au chinois compoſé des mêmes idées, m'autoriſent à donner à ce groupe égyptien la ſignification du chinois. Je dis la même choſe pour un autre groupe égyptien dont la forme ſingulière ne peut venir que de l'identité d'écriture. En chinois, il déſigne la *lumière de l'aurore*, le *matin*.

N.° 40 de la planche.

N.° 10 de la planche.

Le

Le caractère égyptien, composé de la *lune* & du *soleil*, est semblable à un groupe chinois formé des mêmes élémens, & qui signifie *clair*, *brillant*, *illustre*. Je ne prends ici que des groupes ou caractères composés: je ne finirois point si je m'attachois aux caractères élémentaires ou clefs. N.° 34.

Sur les monumens égyptiens, on trouve souvent un groupe formé d'un oiseau, au-dessus duquel est un petit triangle ou petit bloc angulaire, & souvent une espèce de losange: ces différentes figures servent, chez les Chinois, à désigner la *bouche;* & le groupe entier signifie chez eux *nomen*, *nominare*, *fama*, la *renommée*, la *réputation*. Je ne puis douter, après ce qui précède, que tous ces caractères chinois, si conformes à ceux des égyptiens pour la figure, ne se rapportent également à eux pour la signification; d'où je conclus que les caractères chinois anciens doivent nous donner l'interprétation des monumens de l'Égypte. Il ne s'agit que de les rapprocher les uns des autres; alors un dictionnaire chinois antique devient pour nous un dictionnaire égyptien. N.° 39.

IV. Lecture alphabétique des hiéroglyphes.

Jusqu'ici je n'ai considéré les caractères égyptiens & chinois que comme de purs hiéroglyphes, qui avoient chez l'un & l'autre peuple la même signification; d'où résulte l'identité d'écriture. J'ai dit que les hiéroglyphes étoient destinés uniquement à représenter les choses, & non à faire connoître & à donner le son avec lequel on les exprimoit. Ceux des Chinois, actuellement usités, sont comme nos chiffres 1, 2, 3, 4, &c. qui ne présentent aucune idée de lettre alphabétique ni d'aucun son. Il faut cependant envisager les caractères chinois sous un second point de vue, c'est-à-dire comme représentatifs d'un son, & comme formés de lettres alphabétiques; mécanisme fort singulier, qu'une foule de preuves m'autorise à proposer & à admettre, & qui s'applique également à l'écriture hiéroglyphique des Égyptiens. Ainsi je prends maintenant tout ces élémens des hiéroglyphes égyptiens & chinois pour autant de lettres alphabétiques, simples ou syllabiques: les caractères simples répondant à une seule lettre, & les composés, même les figures d'animaux, de vases, &c. répondant à une ou à

deux ſyllabes. Je veux dire que la repréſentation, par exemple, d'un *chien*, ou celle d'un autre animal répond à une ſyllabe particulière, qui, combinée avec un autre hiéroglyphe, forme un mot entier; en ſorte que l'écriture chinoiſe ou égyptienne, qui eſt toute hiéroglyphique, conſidérée ſous ce nouveau point de vue, eſt en même temps alphabétique & ſyllabique. Il ne faut pas cependant s'imaginer qu'étant ainſi conſtituée, elle reſſemble à ces petites figures, combinées avec des lettres, que nous voyons ſur nos écrans. Dans ce genre burleſque d'écriture, les figures n'ont de rapport au mot entier que par le ſon qu'elles indiquent ſeulement; dans le chinois, la figure fait partie de l'idée, ou plutôt elle en eſt la repréſentation, & donne une eſpèce d'analyſe du mot ou de cette idée; toutes les parties ont un rapport mutuel. Il eſt ſurprenant que les Anciens ſoient parvenus à un genre d'écriture auſſi ſavant que celui-ci, qui donnoit tout-à-la-fois la repréſentation de l'idée, ſa décompoſition, & enfin le ſon qui ſervoit à l'exprimer.

Cette écriture a dû être celle des premiers hommes, comme je l'ai déjà obſervé, & par conſéquent commune à tous ceux qui demeuroient dans les contrées où les langues hébraïque, arabe, ſyrienne, phénicienne, égyptienne, &c. étoient en uſage. Sanchoniaton, qui attribue à Thot l'invention des hiéroglyphes, paroît incertain ſi ce perſonnage étoit Phénicien ou Égyptien; les uns le regardoient comme originaire de la Phénicie, d'autres de l'Égypte. Il y a lieu de croire que les premiers hiéroglyphes n'étoient que des peintures groſſières, ſemblables à ceux des Mexicains; que leur compoſition étoit ſans art & ſans principes; mais que les Égyptiens, qui les ont conſervés, ſe ſont appliqués à les perfectionner, en les ramenant à des principes généraux, d'après leſquels ils ont formé des groupes réfléchis & compoſés de parties dont ils pouvoient rendre compte : c'eſt à ces hiéroglyphes, travaillés & perfectionnés, que l'on doit comparer ceux des Chinois. On ſait que les Égyptiens ont été policés dès les premiers temps, qu'ils ont cultivé les ſciences plutôt que les autres peuples, que c'eſt de chez eux qu'elles ont paſſé ailleurs, & que Moyſe avoit été inſtruit dans toutes leurs

ſciences: mais laiſſons ces réflexions, & développons davantage l'obſervation que je viens de faire ſur la compoſition des groupes; elle peut nous conduire à la lecture des caractères égyptiens, & nous donner les ſons mêmes de la langue égyptienne, en même temps que le chinois nous conſerve la ſignification des groupes. Les deux cents quatorze clefs chinoiſes ſont donc tout-à-la-fois & deux cents quatorze caractères hiérogliphyques, & deux cents quatorze lettres alphabétiques. Les plus ſimples d'entre ces clefs, c'eſt-à-dire, celles d'un, de deux, ou de trois traits, &c. ſont des lettres ſimples, comme *A, B, C, D*, &c. toutes les autres ſont des ſyllabes de deux & de trois lettres, comme *kan, kar, dan, dar, &c.*

La combinaiſon de ces différentes ſyllabes entre elles, ou avec les lettres ſimples, forme des mots plus compoſés, & tous ces mots exiſtent encore dans les langues orientales avec la même ſignification qu'en chinois.

La fixation de ces clefs à telle lettre ou à telle ſyllabe, une fois établie, eſt invariable dans toutes les circonſtances où ces clefs ſe rencontrent, c'eſt-à-dire, que la clef que j'ai déterminée pour être un *A* ou un *R*, ou la ſyllabe *an*, n'eſt priſe, & ne peut être priſe, dans tous les caractères, que pour l'*A*, ou l'*R*, ou l'*an*: c'eſt cette invariabilité qui conſtitue la certitude de la lecture & du procédé que j'ai ſuivi; autrement tout étant arbitraire, & les clefs changeant de ſon, dans différens caractères, ce ne ſeroit plus qu'un jeu d'imagination mal concerté. C'eſt ainſi que dans un chiffre que l'on veut découvrir, il faut que chaque figure déterminée à telle ou telle lettre, réponde par-tout à la même lettre, ſans aucune variation: alors on eſt ſûr d'avoir découvert le chiffre.

La conformité, ou plutôt l'identité des langues orientales avec celle des Égyptiens, m'a déterminé à appliquer cette obſervation ſur pluſieurs mots égyptiens; il en a réſulté le même rapport & avec ces langues & avec le chinois; ce qui m'a fait conclure que ces langues, l'hébreu, l'arabe, &c. ſans avoir entièrement la même forme grammaticale que l'égyptien,

avoient les mêmes racines. Pour abréger, je n'en citerai ici que quelques preuves prises d'après certains mots égyptiens qui nous ont été conservés par les anciens; ils sont en petit nombre, mais ils sont décisifs. J'évite par-là l'objection que pourroient me faire ceux qui voudroient soutenir que la langue cophte n'a point de rapport avec les autres langues orientales, & que ses mots ont été adoptés postérieurement par les Cophtes, dans le commerce continuel qu'ils ont avec les Arabes. Un mot cophte, qui est le même qu'un mot arabe, peut donc à la vérité être un ancien mot égyptien, mais il peut aussi n'avoir été introduit dans le cophte que depuis le mahométisme, ou depuis la destruction totale de la nation égyptienne, c'est-à-dire, sous les Grecs & sous les Romains. Quoique je sois persuadé du rapport qui existe entre toutes ces langues, rapport que M. l'abbé Barthélemy a parfaitement établi dans son Mémoire, je me borne aux mots égyptiens conservés par Hérodote & par les autres Écrivains; tel est celui de *piroumi*, cité par Hérodote, & qui existe encore dans le cophte pour signifier *un homme*. Ce mot ne paroît point hébreu ni arabe: Hérodote le rend par καλὸς κἀγαθὸς c'est ainsi, dit-il, que l'on appeloit les ancêtres qui avoient mérité que l'on conservât leur représentation. Le cophte, dans lequel ce mot signifie simplement *homme*, paroît avoir été altéré dans sa signification. *Pi* est l'article égyptien, & *roumi*, qui est le mot, répond à l'hébreu רום, *roum*, qui signifie *eminens fuit, un homme distingué par ses vertus*. En arabe *roum* signifie la même chose.

Tome XXXI.

Sbo, pour signifier la *science*, ne paroît point un mot oriental; mais quand on examine le passage entier d'Orus qui nous l'a conservé, on le retrouve en hébreu & en arabe. Orus nous rend littéralement ce mot par *nourriture abondante*, à laquelle les Égyptiens comparent la *science:* or en syriaque שבע, *sba*, en hébreu, & en arabe *schaba*, signifie l'*abondance* des *vivres*, *être rassasié;* ce qui répond parfaitement au grec d'Orus πλήρης τροφὴ. L'*ain*, qui est la finale dans ce mot, répond à l'ο des Grecs; ainsi ces trois radicales forment exactement *sbo* ou *schba*.

Le sphinx, σφὶγξ, désignoit le *débordement du Nil:* or dans

toutes les langues orientales שפך, *ſchaphak* ou *ſaphac*, d'où *ſphak* ou *ſphik* ſignifie l'*effuſion*, le *débordement*.

Pſotom phanec étoit, ſuivant Josèphe, le nom que les Égyptiens avoient donné au Patriarche Joſeph, & l'hiſtorien Grec le rend par κρυπτῶν εὑρέτην, *celui qui découvre les choſes cachées*. *P* eſt l'article *pi*, *Sotom*, סתם, en hébreu & dans les autres langues orientales, ſignifie *caché*, & פנה *phanah*, *reſpondere*. Dans le texte hébreu on lit *tſaphanat phanec*, qui repréſente le même ſens. Le mot *tſaphan* ſignifie *caché*, de même que *ſotom*.

Hérodote nous apprend que les Égyptiens appeloient le *crocodile* χάμψας. Les Cophtes, dans l'Ecriture-Sainte, ont rendu le mot *crocodile* par *amſah*, & *p-amſah* avec l'article *pi*. Nous retrouvons encore en arabe le mot *timſah*, pour ſignifier un *crocodile*. Le *T* & le *K* étoient auſſi des articles chez les Égyptiens. *L. II, c. 69. Panth. Egypt. t. III, p. 71.*

Je pourrois citer un plus grand nombre d'exemples, ſi je ne craignois que des détails de cette eſpèce ne devinſſent trop longs; ce que je rapporte ici ſuffit pour faire voir que les langues orientales ont conſervé les racines des mots égyptiens. L'examen des groupes hiéroglyphiques, dans lequel je vais entrer, en fournira de nouvelles preuves, puiſque ces groupes analyſés produiront un mot, comme je l'ai déjà dit, que nous retrouvons dans les langues hébraïque, arabe, &c. en prenant les figures ſimples des Égyptiens pour des lettres ſimples, & les figures plus compoſées pour des ſyllabes. Ce mot, outre le ſon, a encore, dans toutes ces langues, la même ſignification qu'il a en chinois; ce qui ſert à établir de plus en plus ce que j'ai dit, que les racines de l'égyptien & de l'hébreu, ou de l'arabe, &c. étoient communes.

Je prends pour premier exemple un de ces groupes égyptiens que je n'ai préſenté que comme un hiéroglyphe; tel eſt celui qui eſt compoſé du *Soleil* & de la *Lune*, cité par Orus, & qui ſignifie *les révolutions du temps*, *ævum*, *le premier principe*, *les mutations des choſes*. *Le Soleil*, qui eſt le premier caractère ſimple, doit être pris pour un *Reſch* ou un *R*; & la *Lune*, qui eſt le ſecond, pour un *Khet* ou *Kh*. On en trouvera des preuves *N.° 33.*

dans mon ouvrage, & il ſeroit trop long d'entrer ici dans le détail d'après lequel j'établis que chaque hiéroglyphe répond à une lettre ou à une ſyllabe. Le *R* & le *Kh* produiſent le mot רח, *rakh*, qui exiſte encore en hébreu, en arabe, en ſyriaque, & ce mot ſignifie en arabe le *changement*, *alternatim verſatus fuit in aliquâ re ;* de plus, *anima*, *ſpiritus:* il déſigne encore des *oiſeaux diſperſés qui reviennent à leur nid.* En hébreu, ce mot ſignifie auſſi *ſpiritus :* dans la Genèſe *& ſpiritus Dei ferebatur ſuper aquas.* C'eſt le *premier Principe*, l'*origine de tout*, l'*Eſprit éternel.*

Nous avons vu qu'en chinois il étoit repréſenté par un *oiſeau*, qu'en égyptien l'*épervier* déſignoit l'*Ame* & la *Divinité:* auſſi en hébreu, dans cette phraſe, *& ſpiritus Dei ferebatur*, ce dernier mot ſignifie littéralement *incubabat*, qui déſigne la manière dont les oiſeaux ſont accroupis ſur leurs œufs : cette métaphore eſt priſe de ce que les Égyptiens repréſentoient l'eſprit de Dieu par un oiſeau. Les langues orientales ſont pleines de ces idées égyptiennes, qui apparemment étoient communes à tous ces peuples : l'arabe même a conſervé au mot *rouakh* la ſignification d'oiſeau, & de même que chez les Égyptiens l'épervier déſignoit la *puiſſance*, la *victoire*, de même en arabe le mot dont il s'agit ſignifie encore *potentia*, *victoria.*

Suprà, p. 21.

J'ai déjà dit que dans cette lecture des hiéroglyphes égyptiens, il falloit faire attention à l'ordre des lettres. En effet, la *Lune* & le *Soleil* que nous retrouvons fréquemment ſur les monumens, préſentent un autre ſon & une autre ſignification, c'eſt-à-dire, le mot חר *Khar;* la *Lune* étant un *Khet*, & le *Soleil* un *Reſch.* En hébreu, ce mot ſignifie *albus*, *candidus*, & il répond à un autre caractère chinois, compoſé de la Lune & du Soleil, qui ſignifie également *candidus*, *clarus*, &c. Voilà donc, dans le caractère, la peinture de l'idée alliée avec le ſon dont on ſe ſervoit pour l'exprimer.

N.° 34.

Revenons encore à Orus. Le groupe qui ſignifie *ſavant* chez les Égyptiens, & qu'ils peignoient par la *roſée qui tombe du ciel*, eſt encore une repréſentation hiéroglyphique & une combinaiſon de lettres alphabétiques. J'ai établi dans mon Ouvrage, que

N.° 35.

le caractère de *rosée* répond à la syllabe אן, *an;* c'est-à-dire, qu'il est composé d'un *aleph* & d'un *noun*, celui du *ciel* est formé des deux mêmes lettres faites différemment, ce qui donne encore le son *an:* celui de l'*homme*, suivant le même groupe chinois, est un simple *noun.* Ces trois parties réunies forment le mot אנאן *anann;* en arabe *anan*, & par contraction *ann* signifie l'*eau que l'on répand, fudit, effudit aquam;* de plus, *dignus, aptus:* signification qui rentre exactement dans le sens des Égyptiens qui disoient que cette rosée, en tombant sur les plantes, n'attendrissoit que celles qui étoient susceptibles d'être attendries, comme la science n'étoit reçue que par ceux qui avoient une intelligence capable de la recevoir.

Je ne puis me dispenser de m'arrêter sur ces analyses de lettres qui ne sont pas aussi frappantes que celles des idées: mais on doit me passer la sécheresse de ce détail, en faveur de la lecture des hiéroglyphes qui résulte de cette opération, comme la signification & le sens de ces mêmes hiéroglyphes résultent de l'analyse des idées.

Le caractère chinois *savoir, connoître*, est représenté par deux autres plus simples, la *bouche* ou la *parole*, & par la *flèche.* Le premier est un *phé*, & le second un double *noun.* De-là résulte le mot פן *phann*, mot qui en Arabe signifie *doctrina, egregiè incumbens scientiæ.* En ajoutant à cette première idée le caractère d'insecte, pour signifier l'*araignée*, ce qui désigne l'*intelligence* de cet animal, il en résulte le mot פנפן *phann-phan*, parce que le caractère qui signifie *insecte* répond à la syllabe *phan.* Mais les Orientaux ont simplifié ces répétitions de syllabes de même son, & les ont réduites à une simple. C'est par cette raison qu'en arabe le mot *phann* signifie *ductuum* aut *texturæ diversitas*, qui répond à l'ouvrage de l'araignée: Pline a dit, en parlant de cet animal, *genus eruditâ operatione conspicuum.* N.° 36. N.° 37.

Le groupe égyptien que l'on voit sur tous les monumens, & qui correspond à un caractère chinois absolument fait de même, signifie, comme je l'ai dit, le *loisir*, le *repos*, *beau*, N.° 40.

bon, &c. Il eſt compoſé du caractère qui déſigne le *bois*, que je fais répondre à l'*aleph-noun*, & de celui de l'homme qui eſt un *noun* ſimple. Cette combinaiſon produit le mot אן *ann*. Or en arabe *ân* ſignifie *quies, tranquillitas, ânn, gratum habuit.*

N.° 39. Un autre groupe de la même eſpèce, compoſé d'un *oiſeau* & de la *bouche*, & qui en chinois ſignifie *nomen, fama, merita*, produit également un mot que l'on trouve dans les langues orientales. L'*oiſeau* eſt formé de pluſieurs *kaf*, la *bouche* répond au *phe;* de-là réſulte le mot כף *kkaph*. En arabe *kâf* ſignifie *nomen, nominare, exiſtimatio, honor.* Les ſons qui réſultent ainſi des différentes parties d'un groupe chinois, conforme à un pareil groupe égyptien, doivent être également les ſons de ce dernier, d'autant plus que ces ſons exiſtent encore dans les langues orientales avec la même ſignification.

N.° 41. Le nombre 90, qui déſigne la *mort*, eſt également compoſé de lettres alphabétiques. On ſait que les Orientaux ſe ſervent de leurs lettres comme de chiffres: or le *dix* dans ce caractère répond à un *reſch*, & le *neuf* à un *noun*, ce qui donne le ſon de *roun*, רן: mot qui ſe rencontre en arabe, pour ſignifier *interitum paſſus fuit, magna adverſitas.* Voilà, pour le dire en paſſant, un exemple de ces nombres employés par les Égyptiens pour ſignifier des idées ou des mots.

Sup. p. 22.

N.° 42. Le caractère qui déſigne une *loi antique, établir, inſtituer*, eſt compoſé d'un *kaf* ou *quouf* & de pluſieurs *noun*, ce qui fait קן, *kenn*. En arabe *kann* ſignifie *regula, lex, ſtabilivit*, &c.

Je ne puis citer ici que ce petit nombre d'exemples qui ſervent à prouver, 1.° que les hiéroglyphes égyptiens ou chinois doivent être conſidérés ſous les deux points de vue ſous leſquels je les ai enviſagés; c'eſt-à-dire, comme hiéroglyphes & comme lettres alphabétiques. 2.° Qu'il exiſte un rapport de ſignification entre les racines des mots égyptiens, & celles des mots de l'hébreu, & des autres langues orientales. En ſe rappelant ici que j'ai actuellement un très-grand nombre de groupes chinois ainſi analyſés, il réſulte encore la poſſibilité d'avoir par les Chinois la ſignification & la lecture

ou

ou le ſon que les Égyptiens donnoient à leurs hiéroglyphes, ce qui eſt l'objet de ce Mémoire.

Mais pour répandre plus de lumière ſur un point ſi important, prenons l'opération que je viens de faire, dans un ſens oppoſé, c'eſt-à-dire, en commençant par les langues orientales. Perſonne n'ignore que les noms des lettres *aleph*, *bet*, *ghimel*, &c. ſont des mots qui ont une ſignification particulière; je l'ai obſervé avec plus de détail dans mon premier Mémoire; ainſi il eſt inutile de m'étendre ſur ce ſujet. Or en prenant quelques caractères chinois, compoſés des mêmes idées que nous offrent les lettres orientales dans les mots de l'hébreu, de l'arabe, &c. il réſultera que les hiéroglyphes élémentaires des mots chinois, étant les mêmes, peuvent être conſidérés comme lettres alphabétiques, puiſqu'ils produiſent un ſon qui exiſte dans les langues orientales, & que ce ſon a la même ſignification qu'en chinois. Pour mettre davantage ſur la voie de cette opération, je répéterai un exemple que j'ai cité dans mon premier Mémoire. En hébreu le mot ידע *yada*, *ſavoir*, eſt compoſé d'un *yod*, qui ſignifie la *main*, d'un *dalet*, qui ſignifie la *porte*, ce qui dénote l'action d'*ouvrir* & d'*étendre (c)*; l'*ain* ajouté déſigne l'*œil:* ces trois idées ſignifient l'*œil qui eſt ouvert.* En chinois une *main*, une *porte*, un *œil* forment un hiéroglyphe qui ſignifie également *ſavoir, connoître.* En donnant à chacun de ces hiéroglyphes la valeur qu'il a conformément à ſa ſignification en hébreu, c'eſt-à-dire, à celui de *main* la valeur du *yod*, à celui de *porte* la valeur du *dalet*, &c. il doit néceſſairement en réſulter le ſon *yada*, comme il réſulte des ſignifications le mot *ſavoir.* En voici d'autres exemples.

Tome XXIX, page 5.

En arabe un *thet* ou la *terre*, le *mim* ou l'*eau* déſignent un *grand débordement*, & le ſon qui en réſulte eſt *tham;* en chinois les deux mêmes hiéroglyphes, *terre* & *eau*, ſignifient la même choſe, & en prenant ces deux hiéroglyphes pour deux lettres, il doit en réſulter, comme en arabe, le mot *tham.*

Le mot hébreu, arabe & ſyrien *thin* eſt compoſé du *thet* ou de la *terre*, & du *noun* qui ſignifie *homme*, c'eſt-à-dire,

(c) En hébreu יד, *yad* ſignifie *extendere.*

homme de terre; de plus, *formare, creare,* une *figure* en général. En chinois la *terre* & l'*homme* ont la même ſignification, & conſidérées comme lettres alphabétiques elles doivent produire le ſon *thin.*

En arabe la *bouche* ou le *phe*, avec le *thau* qui ſignifie *note, ſigne,* produiſent le mot *phat* ou *phata,* qui ſignifie un *juge, conſulter un ſage.* En chinois la *bouche* & le caractère qui déſigne un *ſage,* un *préſage,* ſignifient *conſulter un ſage* ou *un devin,* & ces deux caractères pris pour lettres doivent donner le mot *phat* comme en arabe. Je me ſers volontiers de la langue des Arabes, peuples plus voiſins de l'Égypte, & qui ont toujours habité dans les contrées méridionales de ce pays. D'ailleurs leur langue, qui eſt très-riche, contient toutes les racines des autres langues orientales.

Ce petit nombre d'exemples que je puis multiplier à l'infini, ſuffit, je crois, pour établir que les hiéroglyphes doivent être pris en même temps pour des lettres alphabétiques, & que dans les langues orientales ils ont été pris pour tels. Mais, pour parvenir juſqu'à la démonſtration, il s'agiroit de faire voir que les deux cents quatorze clefs chinoiſes ſont autant de lettres ou de ſyllabes, & de le prouver par des exemples répétés: c'eſt ce que j'ai fait dans l'ouvrage particulier que j'ai cité plus haut.

V. Mécaniſme de l'écriture alphabétique. Réflexions ſur les langues Orientales.

Ce nombreux alphabet, qui comprend les deux cents quatorze clefs chinoiſes, & qui par conſéquent eſt compoſé d'environ deux cents quatorze figures, étoit conſtruit de manière que pluſieurs de ces figures différentes avoient un même ſon, mais chacune leur ſignification particulière. Par exemple, je compte vingt-ſix ſortes de *kaf* de différente figure, & chacun de ces *kaf* ne s'emploie que dans un mot auquel il convient par ſa figure & par ſa ſignification; parce que ce caractère alphabétique, ne ceſſant d'être hiéroglyphe, doit toujours repréſenter la figure de la choſe. Ainſi dans les mots qui déſignent la *ſimilitude,* c'eſt toujours le même *kaf* qui fait partie du caractère. Un autre *kaf* entre dans tous les mots qui ſignifient *couper:* par ce moyen cette écriture a l'avantage d'être repréſentative & du ſon & de l'idée. Mais ce qui prouve

la ſagacité de ces peuples, qui ont ſenti combien il ſeroit difficile de lire ceux de ces caractères qui repréſentoient des figures d'animaux, tels qu'un *chien*, un *oiſeau*, dont l'appellation compoſée de pluſieurs lettres ne ſembloit pouvoir être donnée ni lûe comme dans les autres mots, c'eſt que dans la repréſentation curſive ou en trait de l'animal ils ont trouvé le moyen de diſpoſer ces traits de manière qu'ils en ont formé des lettres qui ſervent à exprimer le ſon. C'eſt ainſi que dans nos vieux manuſcrits françois les copiſtes ſe ſont plu à former les lettres majuſcules avec des figures d'animaux; mais toujours avec cette différence chez nous, qu'il n'y a aucune analogie entre la lettre & l'animal: les lettres majuſcules des Arméniens ſont faites de même. Mais dans l'écriture véritablement hiéroglyphique, celle dont il s'agit ici, il y avoit un rapport mutuel dans toutes ſes parties, entre la peinture & l'idée.

Cette écriture, en apparence fort difficile, pouvoit donc être lûe avec une certaine facilité; mais cet avantage, à la vérité, ne ſe rencontroit point lorſque l'animal étoit peint en plein: alors l'uſage & le nom connu dans la langue, faiſoient ſuppléer ſur le champ, quand on avoit fait une étude de cette écriture, le ſon de la ſyllabe qui exprimoit le nom de l'animal, & cette ſyllabe réunie aux lettres qui ſuivoient, donnoit la lecture de tous les mots. Voilà ce que je crois pouvoir appeler l'écriture *hiérogrammatique* ou *ſacerdotale*, qui n'étoit d'uſage que dans les choſes relatives à la Religion. Saint Clément d'Alexandrie, qui en parle, dit qu'elle étoit formée comme l'épiſtolique, avec les lettres d'un alphabet: c'eſt celle que l'on aperçoit ſur divers monumens, ſur leſquels on voit moins de figures repréſentatives. Les lettres de cette écriture un peu altérées ſont en grand nombre & groupées en pluſieurs occaſions, comme on peut s'en aſſurer d'après les deux bandelettes publiées par M. le Comte de Caylus. Mais lorſque cette écriture *Tome IV.* étoit plus remplie d'hiéroglyphes ou de figures repréſentatives, elle étoit appelée *hiéroglyphique*. Ces hiéroglyphes étoient ou *curiologiques*, c'eſt-à-dire pris dans leur ſens naturel, ou *ſymboliques* & pris métaphoriquement. J'ai obſervé plus haut que ce *Pages 3 & 7.*

nom convenoit plutôt au ſtyle qu'à l'écriture: les figures ſymboliques n'exiſtant dans l'écriture que parce qu'on les employoit dans le ſtyle.

Cette combinaiſon ſavante, par le moyen de laquelle on avoit conſervé les ſons & l'idée même, avoit ſes difficultés, parce que le trop grand nombre de lettres n'eſt jamais aiſé à retenir. On en choiſit donc dans les précédentes quelques-unes qui étoient les plus ſimples & comme les élémens des autres, dont on forma le caractère *épiſtolique* ou un ſimple alphabet: alors l'ancienne manière d'écrire des premiers hommes, conſervée particulièrement en Égypte, fut affectée aux Savans ou aux prêtres Égyptiens, & c'eſt pour cette raiſon qu'elle fut appelée *hiérogrammatique* ou *ſacerdotale*. Pluſieurs nations eurent ainſi deux ſortes de lettres, les unes vulgaires & les autres ſacrées. Les Phéniciens avoient leurs lettres Ammonéennes qui n'étoient pas entendues du vulgaire, ainſi que le rapporte Sanchoniaton.

Je n'entreprendrai pas ici d'examiner à quel peuple nous ſommes redevables des nouvelles lettres. *Litteras ſemper arbitror*
L. VII, c. 56. *Aſſyrias fuiſſe*, dit Pline; *ſed alii apud Ægyptios à Mercurio, ut Gellius, alii apud Syros repertas volunt.* Diodore de Sicile
Lib. V, p. 340. nous apprend que quelques-uns ſoutenoient que les Syriens ou Phéniciens, n'avoient pas inventé les lettres, mais avoient ſeulement changé leurs formes, & que c'eſt pour cette raiſon que les Grecs les ont nommées Phéniciennes. Quels que ſoient ceux de ces Orientaux qui les aient inventées, les figures paroiſſent avoir été priſes des hiéroglyphes égyptiens. Mais les peuples de la Syrie, en puiſant dans le même fonds, n'ont pas toujours adopté la même figure. Les uns ont pris, par exemple, le *kaf* qui déſignoit la *ſimilitude*, pendant que les autres ont adopté un autre *kaf*, & ainſi du reſte: procédé qui a fait naître cette différence que nous remarquons encore dans les alphabets orientaux, à l'égard de pluſieurs caractères. Nous ignorons quelles étoient les lettres alphabétiques que les Égyptiens avoient adoptées: comme elles ne ſervoient que dans l'uſage ordinaire, on ne les rencontre pas ſur les

monumens, & par cette raiſon elles ſont moins importantes. D'ailleurs ces figures doivent exiſter dans l'alphabet hiérogrammatique.

Cadmus, né dans les contrées orientales, ne porta en Grèce que ſeize lettres. Ce fait eſt le plus ancien qui nous ſoit connu ſur le nombre des lettres, & il eſt naturel de croire qu'il donna aux Grecs toutes celles qui étoient uſitées en Égypte & en Phénicie, dans ce qui s'appelle pour les Égyptiens l'écriture courante ou épiſtolique. On ignore en quel temps les Hébreux & les Samaritains, qui en ont vingt-deux, ont ajouté les ſix lettres aux ſeize qui étoient uſitées du temps de Cadmus. Les Grecs en ont auſſi ajouté neuf. Mais ces additions, chez les uns comme chez les autres, ne ſont qu'une répétition modifiée de quelques-unes des ſeize premières. Dans le réſultat de mes recherches, je n'ai adopté ou plutôt je n'ai trouvé que douze lettres auxquelles peuvent ſe réduire les ſeize de Cadmus. Le *ghimel* & le *kaf* ayant un ſon ſemblable ſe confondent; le *dzaïn*, le *thet* & le *tau* ne ſont qu'un *dalet* modifié, & le *lamed* eſt ſouvent pris pour le *noun*. Les langues orientales fourniſſent elles-mêmes des preuves qu'il a été un temps où apparemment le nombre des lettres étant moins conſidérable, parce que les prononciations étoient moins variées, & que les nations s'étoient moins mêlées enſemble, une ſeule de ces lettres ſuffiſoit. Le mélange des peuples & de nouvelles idées à exprimer ont fait naître ſoit des aſpirations, ſoit des adouciſſemens pour varier la même lettre.

Ces douze lettres ſont, *aleph, bet, dalet, he, yod, kaf, mim, noun, aïn, phe, réſch, ſchin.*

Les lettres ajoutées & qui exiſtoient du temps de Cadmus, ſont *ghimel, thet, lamed* & *tau*. Auparavant le *thet* & le *tau* étoient exprimés par le *daleth*, le *ghimel* par le *kaf*, & le *lamed* par le *noun*.

Toute l'antiquité convient que Cadmus apporta ſeize lettres; cependant pour faire ce nombre, il faut y ajouter ou le Θ que l'on attribue à Palamède, ou l'H attribué à Simonide. J'ai préféré le Θ pour compléter les ſeize, parce que cette

Mém. de l'Acad. t. XXIII.

lettre ſe trouve dans les plus anciennes inſcriptions grecques que nous ayons, & que l'H y eſt toujours remplacé par deux E, ce qui prouve que cette lettre n'exiſtoit pas encore lorſqu'on fit ces inſcriptions.

A ces ſeize premières lettres, les Hébreux ont ajouté *vav*, *dzaïn*, *khet*, *ſamek*, *tſadé*, *quouf;* les Grecs ont également ajouté quelques lettres ſimples qui ont été inventées, à ce que l'on prétend, par Palamède & par Simonide, & trois lettres doubles. Les langues orientales, moins ſujettes que les autres aux variations, nous fourniſſent encore des preuves de la confuſion de quelques lettres les unes avec les autres, conformément à ce que je viens de dire *(d)*.

(d) Le ג ſe confond avec le כ.

Dgiabar, *magnus fuit.*

גבר, Gabar, *magnus fuit.*

Kabar, *magnus fuit.*

Le נ avec le ל.

Kalam, *vulnus.*

Kanam, *vulnus.*

Khân, *decepit.*

Khâl, *mendax fuit.*

Dgiall, *texit.*

Dgiann, *texit.*

Daghan, *obſcurus.*

Daghal, *abditus.*

נתן, Natan, *dedit.*

Natal, en ſyriaque, *dedit.*

Le ד, ט & ת.

Dgiadaf, *amputavit.*

Cathaf, *decerpſit.*

Khathaf, *abripuit.*

צפן, Tſaphan, *ſecretum.*

דפן, Daphan, *ſecretum.*

Le ו, qui a le ſon de l'*ou*, étoit rendu par l'*aleph* א, qui a le même ſon & avec lequel il ſe change ſouvent, ainſi l'on dit :

Kaoual *ou* kal, *dixit.*

Le ז n'eſt qu'un ד plus adouci, avec lequel il ſe confond.

Le ח *khet* n'eſt qu'un *kaf* aſpiré, כ.

Le *ſamek* ס ſe confond avec le *ſchin* ou *ſin*, ש.

Le *tſade* צ eſt un *tau* ת adouci.

Le *quouf* ק eſt un *kaf* כ plus dur.

Dans les langues orientales, ces lettres, & pluſieurs autres, ſe confondent ſouvent enſemble, tel eſt le *reſch* avec le *noun*, apparemment parce qu'elles ſont des liquides :

Dadgiar, *tenebræ.*

Dadgian, *obſcurus.*

Hhaphar, *fodit.*

Hhaphan, *fovea.*

Tous les mots qui ſont ici ſans caractères, ſont pris de l'arabe.

ALPHABET

Suivant les différentes additions faites ſucceſſivement.

ANCIENNES LETTRES.				LETTRES ajoutées, en uſage du temps de Cadmus.	LETTRES ajoutées poſtérieurement à Cadmus.
A	1 *Aleph*,	א	A	. . . . .	ו *Vau* Y.
B	2 *Bet*,	ב	B.		
C	Ghimel.				
D	3 *Dalet*,	ד	Δ	ט *Thet* Θ ת *Tau* T	ז *Dzain* Z. צ *Tſadé*.
E	4 *He*,	ה	E.		
F	Vau.				
G	Dzaïn.				
H	Khet. Thet.				
I	5 *Yod*,	י	I.		
K	6 *Kaf*,	כ	K	ג *Ghimel* Γ	ח *Khet* H. ק *Quouf*.
L	Lamed.				
M	7 *Mim*,	מ	M.		
N	8 *Noun*,	נ	N	ל *Lamed*. Λ.	
	Samec.				
O	9 *Aïn*,	ע	O.		
P	10 *Phé*,	פ	Π.		
	Tſadé.				
Q	Quouf.				
R	11 *Reſch*,	ר	P.		
S	12 *Schin*,	ש	Σ	. . . . .	ס *Samec* Ξ.
T	Tau.				

Cet alphabet de douze ou de ſeize lettres, qui étoit plus commode dans le fond que l'hiérogrammatique ou que les hiéroglyphes, & qui ajoutoit un nouveau degré de perfection à l'art d'écrire, fut adopté par toutes les nations; mais il fit perdre les rapports philoſophiques qu'il y avoit entre les idées, le ſon & la figure repréſentative de l'une & de l'autre. Ainſi tous les *kaf* qui avoient différentes ſignifications, & qui dans l'ancienne écriture étoient employés relativement à leurs ſignifications, ont été réduits à un ſeul dans la nouvelle écriture. De-là eſt réſulté une grande confuſion dans les mots qui n'étoient différens que par leur repréſentation: par-là ils ont été réduits à un ſeul, avec une foule de ſignifications différentes. Voilà l'origine de toutes ces ſignifications que nous trouvons pour un ſeul mot, en hébreu ou en arabe. Dans l'ancienne écriture, chacune de ces ſignifications avoit ſes lettres particulières, dont la combinaiſon produiſoit un ſon qui étoit le même que celui d'une autre combinaiſon de lettres qui exprimoient une autre idée, parce qu'il y avoit alors peu de mots ou de ſons.

Les Égyptiens, plus attachés qu'aucun autre peuple à leurs anciens uſages, & qui, en ce qui concernoit les ſciences & la Religion, aimoient toujours le myſtère, malgré le nouvel alphabet dont ils ſe ſervirent, n'abandonnèrent jamais l'ancienne écriture qui demandoit plus d'étude, & qui à cet égard ſatisfaiſoit davantage leur vanité. Par ſon moyen ils pouvoient pénétrer dans le ſecret des mots; ſcience dont les Orientaux ont toujours été jaloux, & qui a fait naître chez les Juifs ces idées cabaliſtiques & myſtérieuſes ſur les lettres & ſur les mots.

Pour réparer la perte que le nouvel alphabet venoit d'occaſionner, c'eſt-à-dire, la réduction de pluſieurs ſignifications différentes ſous un ſeul mot, & pour multiplier les ſons qui n'étoient pas nombreux, on a répété dans les autres langues orientales la même racine, en l'écrivant avec des lettres différentes, mais de même organe *(e)*, ou en tranſpoſant ces

(e) Naphac & nabac, *eduxit.*
Daff & dabb, *tetendit.*
Dzaphal & dgiafal, *cætus.*
Cabar & kafar, *ſepulchrum.*
Phadgial & phadgiar, *declinavit.*

lettres

lettres *(f)*. Quoique les Égyptiens euſſent une manière uniforme de lire leurs groupes, les autres Orientaux en adoptant des expreſſions de cet ancien langage, qui devoit être celui des premiers hommes, & que les Égyptiens ont conſervé plus qu'aucun autre peuple dans ſa ſimplicité, ces Orientaux, dis-je, commencèrent la lecture de ces groupes aſſez indifféremment par l'une ou par l'autre lettre, parce que chacune de ces lettres étoit un mot: *ciel, roſée, homme,* ou *roſée, ciel, homme,* donnoient le même ſens. Ajoutons à ce renverſement, fait dans des temps où la grammaire n'avoit pas encore fixé chez eux la conſtruction de ces phraſes ni la forme des racines, les changemens que peuvent faire des hommes de la même nation, mais de différentes provinces: c'eſt ce qui a produit différens dialectes, parce que tous ces mots altérés & changés ainſi, quoique formés d'après un même mot, ont été regardés comme autant de racines différentes. Par-là ces langues ont multiplié conſidérablement leurs racines, & ſont devenues très-riches. Voilà pourquoi l'on y trouve des mots renverſés, c'eſt-à-dire des mots dont la première lettre eſt reportée à la fin; d'autres où l'on a mis une lettre différente, mais de même organe: tous cependant ont la même ſignification. La langue a dû être perfectionnée beaucoup plus tôt en Égypte; ce pays, comme on le ſait, a été le berceau des ſciences.

Les langues orientales ont encore cela de commun avec l'écriture égyptienne, que les voyelles ne ſont point exprimées, quoiqu'il y ait quelques figures qui ſemblent devoir en tenir lieu; tels ſont l'*aleph*, le *yod*, l'*aïn*, le *he*, le *vav*. Si ces lettres, dont les Grecs ont formé des voyelles, paroiſſent dans quelques groupes égyptiens, on trouve un plus grand nombre de ces groupes dans leſquels elles n'entrent point. En Orient, elles ne ſont regardées que comme des aſpirations & non comme

(f) Nadgiaf, *vas.*
Dgiafan, *vas.*
Anat, *gemuit, invidit.*
Nât, *gemuit, invidit.*
Nahat, *gemuit.*
Nad, *invidit.*
Nath, *gemuit.*
Nahhath, *gemuit.*
Nadzz, *vociferavit.*

des voyelles. Ce procédé paroît être un des caractères qui prouve le plus l'antiquité d'une écriture; les voyelles n'ont été introduites que dans celles qui ſont de nouvelle invention.

L'abſence des voyelles rendoit la lecture difficile; auſſi l'on ſait qu'en Égypte les ſciences n'étoient cultivées que par un petit nombre de perſonnes, & qu'elles étoient couvertes d'un voile myſtérieux, pour en donner une plus haute idée. Il paroît que dans la manière d'enſeigner en Orient on ſuivoit une méthode qui tenoit toujours de la marche hiéroglyphique. La mémoire, le long uſage, la fréquente répétition d'un maître faiſoient retenir que telle ſyllabe, compoſant un groupe, étoit prononcée de telle façon plutôt que de telle autre. On peut dire même que parmi nous, nous liſons plus hiéroglyphiquement qu'alphabétiquement, parce que nous ſaiſiſſons le mot entier, comme une eſpèce de groupe, ſans diſſéquer toutes ſes parties; opération qui ne ſe fait que par ceux qui apprennent & par les enfans. Les Chinois ne liſent leurs caractères qu'à force d'en répéter le ſon, pour retenir que tel groupe entier, dont les parties ne concourent point à exprimer un ſon, doit cependant avoir un tel ſon.

Il paroît que les autres Orientaux ſe conduiſirent de même, ſoit par habitude, ſoit par attachement pour les anciens uſages, & que les voyelles n'ont été fixées aux mots dans l'écriture, que lorſque ces langues ont commencé à n'être plus vulgaires. Alors on prit dans les anciennes figures, des lettres dont on fit la repréſentation des voyelles; méthode que ſon utilité fit adopter dans tout l'Orient, mais qui ne ſervit que pour les commençans, puiſque l'on écrit encore ſans voyelles.

La régularité de ces langues autoriſe un pareil uſage. Tous les dérivés des racines, les différentes conjugaiſons qui en réſultent, les temps, les mœufs, les perſonnes, les nombres ſont formés exactement & généralement les uns comme les autres; en ſorte que quiconque ſait toutes les formes dont une de ces racines eſt ſuſceptible, connoît celles de toutes les autres, & par conſéquent les voyelles qu'il doit poſer en écrivant & ſuppoſer en liſant, ſur chaque lettre: ainſi à la vue d'un aſſemblage de conſonnes on connoît la conjugaiſon ou la forme du nom,

& alors on ſubſtitue les voyelles deſtinées à cette forme. Voilà ce que l'on appelle lire & écrire ſans voyelles. L'irrégularité qui règne dans le grec, dans le latin & dans toutes les autres langues dont les racines ſont plus ou moins longues, au lieu que dans les langues orientales elles ne ſont communément que de trois conſonnes, les variations dans les dérivés & pluſieurs autres circonſtances empêchent qu'on ne puiſſe ſuivre la même marche. Dans les langues d'Occident, un mot a ſouvent plus de voyelles que de conſonnes; dans celles de l'Orient, les conſonnes ſont la baſe du mot, & les voyelles qui ſont ménagées pour mettre ces conſonnes en mouvement, ne marchent qu'avec une conſonne, avec laquelle elles forment une ſyllabe, quelquefois même la ſyllabe eſt compoſée de deux conſonnes & d'une voyelle; ainſi le nombre des voyelles que l'on appelle *motiones*, n'excédant pas celui des conſonnes, il eſt facile de les joindre aux conſonnes.

Sous les Grecs, les Égyptiens confondus avec ces étrangers, qui étoient devenus les maîtres du pays, quittèrent la méthode orientale, pour adopter celle des vainqueurs, & formèrent l'alphabet que nous appelons *cophte*, dans lequel ils firent marcher tout-à-la-fois les voyelles & les conſonnes. Cette marche étoit d'autant plus néceſſaire alors, que la langue égyptienne ſe rempliſſoit de mots grecs qui n'étoient pas ſuſceptibles de l'ancienne méthode. Les Éthiopiens, voiſins de l'Égypte, adoptèrent également ce procédé, avec quelque différence, c'eſt-à-dire qu'ils attachèrent la figure de la voyelle à celle de la conſonne, pour n'en former qu'un ſeul caractère: on voit auſſi qu'ils prirent quelques lettres grecques.

Si les peuples de la Syrie & de l'Arabie ont emprunté des Égyptiens les figures de leurs lettres alphabétiques, il faut encore avouer que leurs langues reſſemblent beaucoup pour la marche à celle de la langue & des groupes des Égyptiens. J'en ai déjà donné des preuves pour la compoſition des racines; j'ajouterai que dans les langues orientales il y a peu de mots d'une ſeule lettre ou de deux, & que le plus grand nombre eſt de trois, que l'on appelle les trois lettres radicales: elles répondent aux trois parties d'un groupe égyptien, & préſentent la même idée

ou la même ſignification. Pour s'en convaincre, il faut ſe rappeler les analyſes que j'ai citées plus haut.

Les mots ſyllabiques égyptiens, c'eſt-à-dire ceux qui étoient formés de deux lettres, ont également paſſé en entier dans ces langues : c'eſt pour cette raiſon que nous y en trouvons une multitude dans leſquels les deux premières lettres produiſent la même ſignification. Ainſi tous ceux qui ont la ſyllabe *caſſ* ou *cat (g)*, ont rapport à l'idée de *couper;* ceux qui ont *dan (h)*, ſe rapportent à la *baſſeſſe du corps, gab (i)* à la *hauteur, kan (k)* à l'action de *cacher* & de *raſſembler dans une cachette*, parce qu'ils

(g) En Arabe.
- Caththh, *ſecuit.*
- Cathar, *ſtillavit guttatim.*
- Catha, *ſecuit.*
- Cathaph, *decerpſit.*
- Cathal, *amputavit.*
- Cadhdh, *reſecuit.*
- Cadhab, *reſecuit.*
- Cadha, *receſſit à.*
- Cadhaf, *exilis fuit.*
- Cadha, *finivit, mortuus.*
- Caſſſ, *totondit.*
- Caſſab, *diſſecuit.*
- Caſſad, *fregit.*
- Caſſar, *diminuit.*
- Caſſaf, *fregit.*
- Caſſal, *ſecuit.*
- Caſſam, *fregit.*
- Catt, *eradicavit.*
- Catar, *diſtribuit.*
- Catal, *interfecit.*
- Catan, *tenuis fuit.*
- Khatt, *diminuit,* &c.

קטב Cathab, *ſecuit.*
קטן Cathan, *minus fuit.*
קטף Cathaf, *decerpſit.*
קץ Catſſ, *amputavit.*
קצב Catſab, *præcidit.*
קצה Catſah, *ſcidit.*
קצע Catſa, *abraſit.*
קצר Catſar, *decurtavit.*

(h) En Arabe.
- Dann, *depreſſo corpore fuit.*
- Dana, *humilis fuit.*
- Danahh, *fuit demiſſus.*
- Danakh, *humiliavit ſe.*
- Dana, *vilis fuit.*
- Danaç, *vilis fuit.*
- Dan, *vilis fuit.*
- Dhann, *debilis fuit.*
- Dhanab, *infimates hominum.*

(i)
- גבה Gabah, *altum eſſe.*
- גבל Gabal, *mons.*
- גבן Gaban, *gibboſus.*
- גבע Gaba, *collis.*
- גבר Gabar, *fortis.*

(k) En Arabe.
- Kann, *texit, cuſtodivit.*
- Kanab, *congeſſit in pera.*
- Kanat, *continere æquum.*
- Kanadz, *theſauriſavit.*
- Kanas, *in latibulum ſe recepit.*
- Kanaf, *cuſtodivit.*
- Kân, *habitatio.*
- Dgiann, *texit.*
- Dgianad, *collegit.*
- Dgianadz, *collegit.*

dérivent d'un hiéroglyphe égyptien qui signifie la même chose. A ces mots on a ajouté une autre lettre ou un autre hiéroglyphe qui détermine le sens du premier; addition qui existe aussi dans l'égyptien. Lorsque les groupes ont été plus composés, les autres Orientaux qui avoient comme borné leurs racines à trois lettres, ont fait des élisions & des retranchemens, à l'égard de ceux qui avoient plus de lettres *(l)*. Dans l'égyptien, ces composés ont été vraisemblablement plus considérables & à peu près comme en grec. Ceux de cette espèce ont été divisés par les Orientaux, c'est-à-dire qu'ils ont séparé les deux racines. Dans le chinois, on voit de ces mots égyptiens réunis, pour ne former qu'un seul groupe.

Un hiéroglyphe simple, ajouté au groupe égyptien, a donné naissance à certaines finales de mots orientaux. *Rahman, miséricordieux*, vient de *raham, miséricorde. An* dans cette occasion est un hiéroglyphe qui désigne *celui qui fait une chose*. Par l'addition des hiéroglyphes qui désignent les pronoms, on a formé les différentes personnes, en sorte que le hiéroglyphe resteroit comme un mot indéclinable & sans aucune inflexion, si l'on n'y joignoit ces additions. Les genres n'ont été distingués que par une semblable addition, c'est-à-dire, le féminin par un hiéroglyphe qui désignoit la *fille*, c'est le mot תא *ta* ou ת *at*, par un autre, c'est-à-dire par le hiéroglyphe ה, le *he*, qui avoit la même forme que celui que Sésostris faisoit graver sur des colonnes, pour annoncer qu'un peuple s'étoit défendu lâchement.

En général, ces langues orientales sont beaucoup plus simples, plus régulières, mieux composées & plus faciles à apprendre que le grec & le latin. Leur simplicité ne nuit point à leur énergie; elles ont autant de beautés & d'harmonie, si elles n'en ont plus, que les autres langues. Celle dont elles dérivent, c'est-à-dire, la première langue des hommes, devoit se ressentir

(l) Khandaf a la même signification que *khadaf, properanter incessit.*

Phankhar est le même que *phakhar, gloriatus est.*

Khidzir חזר en hébreu est le même que *khindzir* en arabe, qui signifie *sus.*

Ranac & *rana* signifient également *nitor, splendor;* le *quouf*, considéré comme aspiration, est retranché.

de ce premier état du genre humain, dans lequel les connoiſſances n'avoient pas encore été perfectionnées. La langue qui en a été formée immédiatement, ſemble avoir été faite par des philoſophes qui ſe ſont raſſemblés pour examiner & compaſſer toutes ſes racines, & mettre une uniformité dans ſes dérivés; voulant que tous ſuiviſſent une même marche, & que l'un ne fût pas plus long que l'autre. La phraſe ſuit les idées, elle eſt de la plus grande ſimplicité: tel eſt le caractère des langues orientales. Probablement on a voulu ajouter encore à leur perfection, en multipliant à l'infini les temps & les mœufs, les formes de déclinaiſons & de conjugaiſons, & en faiſant une foule d'autres additions à ce qui conſtitue la grammaire. Si le langage a tiré quelque avantage de cette opération, il a perdu du côté de la ſimplicité & de la facilité. C'eſt ainſi que le grec & le latin ont été formés, & l'on peut aſſurer que l'une ou l'autre de ces langues eſt beaucoup plus difficile que toutes les langues orientales dont elles dérivent pour la plus grande partie.

Suivant la marche de l'eſprit humain, les hommes commencent d'abord par inventer, enſuite ils perfectionnent, & enfin ils altèrent & corrompent à force de vouloir jeter plus de clarté. Ces langues & toutes celles qui en dérivent ou qui ſont formées à leur imitation, & que nous pouvons regarder comme modernes à l'égard des langues orientales, ſont remplies d'exceptions qui contrediſent le principe général. Chaque langue en particulier a eu le même ſort que ces premières langues. On diſtingue dans chacune un temps pendant lequel elles ont été barbares & groſſières, enſuite le temps de leur perfection, & enfin celui pendant lequel, à force de vouloir les perfectionner, elles ont commencé à être plus énervées, plus obſcures, plus difficiles, c'eſt le temps de leur décadence. Mais terminons ce Mémoire déjà trop étendu.

Je crois avoir ſuffiſamment prouvé, 1.° que les langues orientales, que l'on ne doit regarder que comme des dialectes, ont rapport à celle des Égyptiens, & qu'elles paroiſſent toutes avoir été formées d'après une langue mère, qui apparemment étoit celle des premiers hommes, que les Égyptiens avoient

conſervée avec plus de ſoin ; 2.° que les caractères chinois ſont les mêmes que les égyptiens, que par conſéquent on peut parvenir à lire & à entendre ces derniers. Il faut donc raſſembler un aſſez grand nombre de caractères, afin d'en former une eſpèce de dictionnaire; mais cette opération eſt d'autant plus difficile que les Chinois faiſant commencer leurs dictionnaires antiques par les caractères modernes, ont ſuivi l'ordre que ces derniers exigeoient: ainſi un caractère antique eſt moins aiſé à rencontrer.

S'écarter de ces principes, ne s'être point appliqué à la langue & aux caractères chinois, ignorer même qu'il en exiſtât d'anciens, n'avoir fait aucune réflexion ſur la nature & ſur la marche des hiéroglyphes, prendre pour égyptiens des caractères qui ne l'ont jamais été, & enſuite en propoſer l'explication ſur de prétendus rapports altérés, c'eſt entreprendre ce qui eſt impoſſible, ſi ce n'eſt pas jeter ſur ce genre de travail une eſpèce de ridicule. Nous devons louer les ſavans efforts de Kircher, dont les ouvrages ſont remplis d'érudition, & les réflexions ſolides du docte Warburton: tous ceux qui ont ſuivi leur exemple, même en ſe trompant, méritent les plus grands éloges. Dans nos recherches, les erreurs des Savans ſont comme autant d'échelons qui nous conduiſent à la vérité: mais je crois devoir oublier ici toute autre tentative qui n'eſt appuyée ſur aucun fondement, & dont on ne peut rendre compte. J'ai propoſé dans ce Mémoire les réflexions que j'ai faites ſur le rapport des hiéroglyphes égyptiens & chinois, les motifs qui m'ont déterminé à établir ce rapport; je les ai accompagnés de tout ce qui m'a paru former des preuves: on jugera de leur ſolidité.

NOTE.

J'avois à peine fini la lecture de ce Mémoire à l'Académie, que M. l'abbé Gallois, qui revenoit de la Chine, me communiqua la copie d'une lettre du P. Amiot, miſſionnaire à Pékin; elle contenoit la réponſe à différentes queſtions faites par la Société royale de Londres, au ſujet du travail de M. Needham. On voit, par cette réponſe, que dans ces queſtions M. Needham

étoit regardé comme l'auteur des rapports que j'ai cru trouver entre l'Égypte & la Chine; il n'eſt queſtion que de lui & de ſon travail. On a laiſſé ignorer au Miſſionnaire ce que j'avois fait auparavant ſur ce ſujet. La lettre du P. Amiot m'a paru ſi curieuſe que j'ai cru devoir la communiquer à l'Académie, & elle y a été lûe avant même qu'on en eut reçu l'original en Angleterre. Le Miſſionnaire y réduit à deux points l'examen de la prétendue découverte de M. Needham, ſavoir, 1.° que les caractères chinois peuvent être les mêmes que ceux de l'Égypte; 2.° que par leur moyen on peut interpréter les hiéroglyphes égyptiens. Ce ſont, comme on le voit, les concluſions que j'avois tirées de mes obſervations, & que j'avois fait imprimer long-temps avant que M. Needham s'occupât de cette matière. Dans ſon premier écrit il avoue être parti d'après mes idées, mais depuis il a abandonné cet aveu. Quoi qu'il en ſoit, il envoya pour exemple de ſon opération, l'explication qu'il a donnée du monument prétendu égyptien qui eſt à Turin; en conſéquence, le Miſſionnaire examine & ces caractères & leur explication; il commence par donner une idée exacte & une hiſtoire détaillée de l'écriture chinoiſe, & de-là il conclut que l'enſemble de tous les caractères du monument de Turin n'a rien de chinois: *ou je ſuis bien trompé*, dit-il, *qui les comparera* (les caractères chinois) *avec les ſymboles de l'Iſis, y trouvera autant de différence qu'entre une page d'arabe & une de tartare.* Il a communiqué enſuite aux docteurs Chinois ce même monument, tous ont dit qu'ils n'avoient vu, dans le tribunal des traductions, aucune écriture qui y reſſemblât. De plus *moi-même*, ajoute-t-il, *je l'ai comparée à huit ſortes de caractères étrangers à la Chine, la plupart anciens, & je n'ai rien remarqué qui indiquât la moindre reſſemblance:* d'où il lui paroît très-douteux que les ſymboles de l'Iſis de Turin puiſſent s'expliquer par les caractères chinois, puiſqu'ils ne reſſemblent ni aux caractères chinois, ni à aucun de ceux que l'on connoît à la Chine. Ce jugement eſt conforme à ce que j'avois dit dans le Journal des Savans, en rendant compte de ces tentatives de M. Needham; comme moi, le Miſſionnaire penſe que le dictionnaire *tching-tſe-tong*, dont M. Needham s'eſt ſervi, eſt inſuffiſant pour cette opération. Le P. Amiot propoſe enſuite ſes propres idées, pour parvenir, s'il eſt poſſible, à faire voir la conformité des hiéroglyphes égyptiens avec ceux des chinois; & c'eſt, à peu de choſe près, la même méthode que j'ai ſuivie dans mon Mémoire, imprimé *tome XXIX de nos Mémoires*, & encore plus dans celui-ci. J'ignore, en conſéquence,

conſéquence, la raiſon pour laquelle, après la réception de cette lettre, on a écrit de Londres que tout ce que j'avois propoſé étoit détruit, & que je m'étois laiſſé ſurprendre par quelques caractères tartares que j'avois pris pour chinois; il faut ſuppoſer qu'ayant toujours eu ſous les yeux un grand nombre de livres chinois & beaucoup de livres tartares, je n'avois pu encore diſtinguer l'un d'avec l'autre. Voici la méthode que le Miſſionnaire propoſe, qui eſt celle que je m'étois preſcrite : 1.° il veut que l'on remonte aux plus anciens caractères chinois; c'eſt ce que j'ai fait, & l'on ne m'accuſera pas de l'avoir copié, puiſque j'en ai donné des preuves dans mon Mémoire imprimé en 1759, d'après lequel M. Needham a commencé à travailler en 1761, & ce n'eſt que d'après ce dernier, que la Société royale a écrit en Chine.

2.° Il veut que l'on ne s'attache qu'aux hiéroglyphes dont on a l'explication; ce ſeroit être mal-adroit que de ne pas préférer ceux-ci, & c'eſt ce que j'ai fait.

3.° Comme il penſe que l'idolâtrie eſt moderne à la Chine, il veut que l'on rejette tous les caractères qui y ont quelque rapport.

4.° Que l'on raſſemble ceux qui peuvent concerner la croyance d'un Dieu créateur, le péché originel, le déluge, les offrandes & les ſacrifices. Ces deux articles ſont relatifs à un ſyſtème des Miſſionnaires qui eſt peu connu ici, & qui n'eſt point de mon ſujet; il s'agit, en deux mots, de trouver dans les caractères chinois tous les myſtères de la religion Chrétienne. Voilà quel eſt le plan du Miſſionnaire, je m'accorde avec lui pour les caractères chinois anciens, & pour les hiéroglyphes dont on a l'explication; mais j'y fais entrer, de plus, les langues orientales, qui m'ont paru un nouveau moyen propre à éclaircir cette matière, parce que la langue égyptienne eſt une ſœur de ces langues.

Malgré les idées du Miſſionnaire ſur l'idolâtrie & les myſtères de la Religion, je deſirerois que ſa lettre fut imprimée; les Anglois ont promis de la publier; elle eſt fort longue, & accompagnée d'un grand nombre de caractères chinois anciens, qui ſervent d'exemple à ce que dit le P. Amiot.

En général, pour travailler ſur ce ſujet, il faut avoir des ſecours qui manquent à M. Needham, c'eſt-à-dire la connoiſſance de la langue chinoiſe & celle des langues orientales. M. Needham ne ſe doutoit point qu'il y eût des caractères antiques à la Chine, & pour trouver la conformité prétendue entre les caractères

chinois & ceux de Turin, on ne devoit pas faire des altérations au dictionnaire *Tching-tſe-tong*. M. Needham eſt connu très-avantageuſement par d'autres ouvrages ſur l'Hiſtoire Naturelle; il a voulu ſe jeter dans une carrière nouvelle, pour laquelle il faut un autre genre de connoiſſance; auſſi ce qu'il a publié ſur les caractères fait-il voir qu'il n'eſt pas aſſez verſé dans cette matière; quelques ſavans Anglois ſe ſont déclarés contre ſes idées, mais beaucoup d'autres les ont approuvées & les ſoutiennent.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

N.° 1. CE caractère chinois moderne eſt prononcé actuellement *ye*, & ſignifie *unus, perfectus, æqualis, ſimilis.* Celui qui eſt à côté eſt l'antique, & le troiſième eſt un trait qui ſe trouve ſur tous les monumens égyptiens, que je fais correſpondre à l'antique chinois.

N.° 2 eſt prononcé *ulh*, & ſignifie *duo, partiri, diſtinguere, dubitare, adjuvare.*

On trouve également ſur tous les monumens égyptiens, deux lignes, telles qu'on les voit au troiſième caractère, que je fais répondre au ſecond qui eſt le caractère chinois ancien.

N.° 3. Ce caractère eſt prononcé *teou*, & déſigne tout *ce qui ſert à couvrir, un ſommet*, &c. Le chinois antique eſt conforme à la figure égyptienne.

N.° 4. Ce caractère eſt prononcé *gin*, & ſignifie *homo, juvenis.* J'ai mis deux figures égyptiennes correſpondantes à l'antique du chinois. Elles ſont abſolument les mêmes; ce qui eſt prouvé par les monumens & ſur-tout par les petites figures égyptiennes qui ont toutes la même inſcription; ce caractère y eſt fait de l'une & de l'autre façon.

Rec. d'antiquit. t. VI, pl. 3 & 4.

N.° 5. Ce caractère, qui de même que les trois précédens eſt clef, eſt prononcé *ge*, & déſigne l'action d'*entrer.* La figure égyptienne ſe trouve ſur pluſieurs monumens & principalement ſur la planche quatrième du Recueil d'antiquités de M. le Comte de Caylus. Je puis citer ce monument, parce que je l'ai eu ſous les yeux.

N.° 6. Ce caractère, également clef, eſt prononcé *che*, & ſignifie *dix*, de plus la *perfection.* La figure égyptienne eſt priſe d'un beau monument que poſsède M. Pellerin, & qui a été

Rec. d'antiq. t. VII, pl. 11.

	Chinois Mod.	Chinois Ancien	Egypt		Chinois Mod.	Chinois Ancien	Egypt		Chinois Moderne	Chinois Ancien	Egyptien
1	一	一	—	17	立	立	立	33	易	易	
2	二	二	=	18	厶	△	△	34	明	明	
3	亖	亖	≡	19	口	▽	▽	35	儒	儒	
4	人	人	人	20	足	足	足	36	知	知	
5	入	入	入	21	工	工	工	37	蜘	蜘	
6	十	十	十	22	个	个	个	38	臭	臭	
7	凸	凸	凸	23	禽	禽	禽	39	鳴	鳴	
8	子	子	☥	24	犬	犬	犬	40	休	休	
9	日	早	☉	25	豸	豸	豸	41	牟	典	
10	早	月	☥	26	雀	雀	雀	42	典	典	
11	月	木	☽	27	歹	歹	歹	43	冊	冊	
12	木	目	木	28	子	子	子				
13	目	田	目	29	巛	巛	巛				
14	田	冊	田	30	厂	厂	厂				
15	冊	月	冊	31	乂	乂	乂				
16	魚	魚	魚	32	互	互	互				

gravé avec la plus grande exactitude, ſous mes yeux. J'ai dit qu'Orus-Apollo avoit rapporté que les Égyptiens, pour exprimer le nombre *dix*, traçoient ainſi deux lignes, l'une perpendiculaire & l'autre horizontale. *Page 22.*

N.° 7. Ce caractère eſt prononcé *tou*, & ſignifie *tout ce qui eſt relevé en boſſe.* On le trouve également fait en égyptien, j'ai vu le monument. *Rec. d'antiquit. t. VI, pl. 3, n.° 7.*

N.° 8. Cette clef prononcée *tſu*, ſignifie *filius.* Elle ſert encore à déſigner les gens *ſages* ou *ſavans*, les *philoſophes;* alors elle ſe met à la fin du nom, comme *kong-fou-tſu.* L'antique ſe fait de différentes manières. J'ai pris la forme qui reſſemble parfaitement à l'égyptien que l'on voit à côté & qui eſt ſur tous les monumens.

N.° 9. Ce caractère eſt une clef dont le ſon eſt *ge*, & qui ſignifie le *ſoleil*, le *jour;* c'eſt un diſque. Dans l'antique il ſe fait ou avec un point ou ſans point; on le trouve quelquefois même tout noir. J'ai mis les deux premières figures. On ſait que les Égyptiens repréſentoient le ſoleil par un diſque; on le trouve en effet ſur tous les monumens, des trois manières, comme il eſt ſur la planche, ou avec un point, ou ſans point, ou tout noir.

N.° 10. Ce caractère, prononcé *tſan*, eſt expliqué dans le Mémoire; il ſignifie, comme je l'ai dit, le *matin;* il méritoit d'être rapporté par ſa ſingularité. La figure égyptienne eſt tirée du monument de M. Pellerin, & elle ſe trouve ſur une infinité d'autres. *Page 24.*

N.° 11. Ce caractère clef, prononcé *yue*, ſignifie la *lune*, le *mois.* Dans l'antique il s'écrit de pluſieurs manières. J'en ai mis deux ici, & je les fais répondre à la même figure égyptienne qui ſur certains monumens eſt toute noire, & ſur d'autres, dont l'écriture eſt moins recherchée, eſt en ſimple trait.

N.° 12. Ce caractère clef, prononcé *mo*, ſignifie le *bois*, les *arbres.* La figure égyptienne eſt ſi ſemblable à l'ancien chinois, qu'il ſuffit ſeulement de les préſenter l'une à côté de l'autre. L'égyptien ſe voit ſur tous les monumens.

N.° 13. Ce caractère clef, prononcé *mou*, ſignifie l'*œil* & tout ce qui a rapport à la *vue.* J'ai mis trois figures antiques que l'on emploie indifféremment. Elles repréſentent un *œil;* les deux figures égyptiennes en repréſentent également un: elles ſont fréquentes ſur les monumens.

N.° 14. Ce caractere clef, prononcé *tien*, ſignifie la *terre labourable*, les *champs*. L'antique répond à une pareille figure égyptienne que l'on trouve ſur un monument publié par M. le Comte de Caylus, & que j'ai eu entre les mains.

Tome VI, pl. 3, n.° 2.

N.° 15. Ce caractère, prononcé *tchuen*, qui déſigne les *vaiſſeaux* & la *navigation*, eſt une clef. L'égyptien tiré d'un monument gravé par M. le Comte de Caylus, & que j'ai vu, eſt conforme à la figure chinoiſe: il eſt dans le ſupplément.

Tome VII, pl. 9.

N.° 16. Cette clef, prononcée *yn*, déſigne les *poiſſons* en général. La figure chinoiſe antique & l'égyptienne en ſont la repréſentation. Celle-ci eſt priſe d'un beau ſcarabée que M. le Comte de Caylus a fait graver pour un ſupplément, & qui a paſſé par mes mains.

pl. 10.

N.° 17. Cette clef, prononcée *li*, déſigne l'*élévation*, l'*affermiſſement*, *extollere*, *erigere*, *conſiſtere*, *firmus*, *ſtare*. Dans l'antique elle ſe fait des deux façons qui répondent aux deux figures égyptiennes qui ſont à côté & que l'on trouve par-tout.

N.° 18. Cette clef, prononcée *tçu*, déſigne les *angles*, tout ce qui eſt *pointu*, la *force*, la *puiſſance*. La figure égyptienne, ſemblable à l'ancien chinois, eſt ſi commune que je ne cite en particulier aucun monument.

N.° 19. Il en eſt de même de cette autre figure égyptienne, conforme à la figure chinoiſe ancienne. Le moderne qui eſt clef, eſt prononcé *keou*, & ſignifie la *bouche*, le *parler*. L'antique ſe fait de pluſieurs manières: on en voit des exemples aux *N.os 36* & *37* à droite, & *39* à gauche; au même *N.°* la figure égyptienne, qui eſt au-deſſus de l'oiſeau, c'eſt-à-dire, l'ovale, eſt encore une forme de ce caractère.

N.° 20. Ce caractère, qui eſt clef, eſt prononcé *tço*, & ſignifie le *pied*, le *pas*; de plus, *riche*, *abondant*, *ſufficere*. La figure égyptienne répond à l'antique des Chinois; ſinon que dans celle-ci il y a deux traits perpendiculaires, faits pour déſigner l'épaiſſeur du corps que l'on voit dans l'égyptien. Celle-ci eſt par-tout.

N.° 21. Cette autre clef eſt prononcée *kung*, & déſigne les *arts* & les *ouvriers*. On voit l'égyptien ſur pluſieurs monumens publiés par M. le Comte de Caylus, & que j'ai examinés moi-même.

Tome VI, pl. 3, n.° 2.

N.° 22. Ce caractère eſt prononcé *ko*. C'eſt une particule qui ſe met dans le diſcours, & qui n'a aucune ſignification:

elle s'emploie particulièrement avec les nombres. La figure égyptienne qui lui reſſemble, eſt commune.

N.° 23. Ce caractère eſt prononcé *tcha,* & déſigne un inſtrument dont on ſe ſert dans les campagnes pour remuer la terre. Il eſt fait en forme de pelle; c'eſt une *bêche.* Il eſt inutile de répéter ici que l'égyptien reſſemble à la figure antique chinoiſe. L'égyptien eſt pris du monument de M. Pellerin. *Rec. d'antiq. t. VII, pl. 11.*

N.° 24. Cette clef eſt prononcée *kiuen,* & déſigne le *chien* & tout ce qui appartient à cet animal. Le caractère antique eſt formé d'un ſimple trait, qui eſt le contour d'une figure d'animal qui a deux oreilles. On le voit à la quatrième colonne, où le ventre étant tracé, il en réſulte un animal aſſez exactement rendu. On trouve fréquemment ſur les monumens égyptiens, des chiens.

N.° 25. Cette clef, prononcée *tchi,* déſigne les animaux à long poil, le *chat,* les *renards,* &c. Le caractère antique eſt également une figure d'animal. A la quatrième colonne, je l'ai rendu avec un peu plus de groſſeur dans la ligne qui forme le corps; ce qui ſert à prouver qu'il ne manque à ces caractères antiques qu'une eſpèce de renflement: c'eſt le même contour que la figure égyptienne du chat que l'on rencontre ſur les monumens égyptiens. Il ſuffit que les Chinois aient formé des traits qui repréſentent groſſièrement l'animal, & l'on n'exigera pas une peinture exacte, ſur-tout quand on fera attention que leur écriture eſt une eſpèce de curſive.

N.° 26. On doit dire la même choſe pour cette figure antique chinoiſe. C'eſt un oiſeau aſſez mal formé, dans les traits duquel cependant on reconnoît la figure égyptienne qui eſt à côté. Dans la colonne quatrième, au même *N.°* on voit une autre manière de repréſenter le caractère antique chinois: elle tient plus de la peinture. Le caractère moderne eſt prononcé *tchoui,* & déſigne les *plumes* ou *ailes* des oiſeaux & les *oiſeaux* eux-mêmes.

N.° 27. Ce caractère, prononcé *ya,* eſt une clef qui déſigne la *mort,* la *putréfaction,* la *diſſolution des choſes.* La figure antique paroît être un ſerpent placé dans un ſens différent de l'égyptien qui eſt à côté & qui eſt tiré d'un monument de M. Pellerin. Je l'ai vu ſur d'autres, mis perpendiculairement comme le caractère chinois. Chez les Égyptiens, ſuivant Orus-Apollo, la vipère étoit le ſymbole de la *haine,* de l'*inimitié* & du *meurtre.* *Rec. d'antiq. t. VII, pl. 11.* *P. 156 & 157.*

N.° 28. Ce caractère, qui eſt clef, eſt le même que le *N.° 8.* Je ne le répète ici que relativement à l'antique qui ſe fait encore de cette manière. Il reſſemble à une petite figure d'homme ; il eſt conforme à l'égyptien qui eſt à côté, & qui eſt tiré du monument de M. Pellerin. On le trouve encore, tel qu'il eſt, au même *N.° 28* de la colonne quatrième. Je n'ai fait que remplir la partie qui forme le corps, afin de faire voir que tous ces caractères chinois, en rempliſſant quelques intervalles, ſont des figures repréſentatives.

Tome VII, p. 11.

N.° 29. Cette clef, prononcée *tchuen*, déſigne les *fleuves*, les *courans d'eau.* Il n'y a de différence entre l'égyptien & le chinois ancien, qu'en ce que l'un eſt placé dans un ſens oppoſé à l'autre. Comme j'ai remarqué que les Egyptiens varioient, de même que les Chinois, dans la poſition de leurs caractères, j'ai cru que celui-ci pouvoit répondre au chinois. L'égyptien eſt tiré d'un monument publié par M. le Comte de Caylus. Mais je ne fais ici uſage que de ceux que j'ai examinés & comparés avec la gravure.

N.° 30. Cette clef, prononcée *han*, déſigne les *lieux enfoncés dans les rochers*, les *antres*, les *cavernes* dans leſquelles on peut habiter. L'égyptien eſt pris du monument de M. Pellerin.

Tome III, pl. 11.

N.° 31. Ce caractère chinois ne ſe trouve qu'en compoſition avec d'autres, c'eſt-à-dire qu'il n'eſt pas uſité ſeul. Doublé ou répété, c'eſt une clef, prononcée *yao*, qui déſigne les *choſes entrelacées & réunies.* L'égyptien eſt pris d'un monument de M. le Comte de Caylus.

Tome VI, pl. 7, n.° 6.

N.° 32. Ce caractère, prononcé *ou*, déſigne le nombre *cinq.* L'égyptien eſt tiré du monument de M. le Comte de Caylus.

Ibid.

N.° 33. Ce caractère eſt prononcé *y* ou *ye.* Il eſt expliqué dans le Mémoire, ainſi que les ſuivans.

Page 21.

N.° 34, prononcé *ming*, *clarus.* On voit que le caractère de la *lune* ſe fait de pluſieurs façons différentes, puiſqu'il eſt le même que le caractère précédent qui eſt au-deſſous du diſque du ſoleil. Le caractère égyptien eſt pris d'un monument que je n'ai point vu; mais on m'en a envoyé d'Égypte un deſſein d'autant plus exact qu'on a imprimé le papier ſur le monument même : d'ailleurs ce groupe eſt aſſez fréquent.

Ibid.

N.° 35, prononcé *ju*, *doctus.* Il eſt expliqué dans le Mémoire.

Page 22.

N.° 36, prononcé *tchi*, *ſcientia.* Le caractère qui eſt à droite, eſt une des formes différentes du caractère *N.° 19.*

Page 14.

N.° 37, prononcé *tchi*, *aranea*. Le caractère qui est au milieu & qui désigne la *flèche*, est le même que le caractère qui est à gauche, au *N.° 36*. Les Chinois ont varié ainsi le même caractère. *Page 15.*

N.° 38. Ce caractère est prononcé *tcheou*, *odoratus*. Il est expliqué dans le Mémoire. *Page 7.*

N.° 39. Ce caractère est prononcé *ming*, *fama*. Il est également expliqué dans le Mémoire. La figure d'oiseau qui est à droite du caractère de la bouche, est assez mal faite. Dans plusieurs caractères elle est telle qu'on la voit au *N.° 26*, *colonne 3.e* Il suffit ici que ce soit un oiseau dont la figure a été altérée, & l'on n'exigera pas de moi qu'il soit représenté exactement comme on le voit sur les monumens égyptiens. Ainsi un oiseau & une bouche en chinois doivent répondre à un oiseau & à une bouche en égyptien. C'est ce qui se trouve dans le groupe égyptien qui est à côté. Au-dessus de l'oiseau est le caractère de la bouche, le même que celui du *N.° 19*; c'est-à-dire que les Chinois font encore de cette manière la bouche du *N.° 19*. Le caractère égyptien est tiré du monument de M. Pellerin. *Page 25.* *Rec. d'antiq. t. VII, pl. 11.*

N.° 40, prononcé *hieou*. Il est expliqué dans le Mémoire. L'égyptien est par-tout; celui-ci est tiré du monument de M. Pellerin. Il est difficile de trouver une ressemblance plus parfaite avec les chinois. *Page 24.*

N.° 41, prononcé *tçu*, *mors*, & expliqué dans le Mémoire. *Page 23.*

N.° 42, prononcé *tien*, *doctrina*. *Ibid.*

N.° 43, prononcé *tçé*, *antiquitas*. Tous les deux sont expliqués dans le Mémoire. Le caractère égyptien est pris du beau scarabée de M. le Comte de Caylus, dont j'ai déjà parlé. *Ibid.*

PREMIER MÉMOIRE SUR LES PHÉNICIENS.

Par M. l'Abbé MIGNOT.

Lû le 26 Avril 1763.

LA primauté d'origine eſt une prétention commune à tous les peuples. Chaque nation a voulu être regardée comme la plus ancienne; quelques-unes ont eſſayé de faire croire que leurs commencemens ſe perdoient dans l'immenſité des ſiècles. La ſageſſe qu'on attribue aux Égyptiens, n'a pu les garantir de ce foible, qu'ils ont même porté plus loin que les autres. Si l'on ajoutoit foi à leurs récits, ſans eux, le reſte des hommes réduit à la vile condition des brutes ſeroit encore plongé dans la plus affreuſe barbarie, la terre ſeroit encore déſerte & inculte. C'étoit, diſoient-ils, le ſol de l'Égypte qui avoit produit l'eſpèce humaine, & de-là elle s'étoit répandue dans les différentes contrées de l'univers. Ils avoient conſacré cette imagination par un hiéroglyphe, où l'Égypte étoit repréſentée ſymboliquement par un encenſoir fumant, au-deſſus duquel étoit un cœur; ce qui ſignifioit, ainſi que l'explique Orus-Apollo, que ce pays, à cauſe de la grande chaleur qui y domine, avoit produit, animé & vivifié tout ce qu'il contenoit. Les loix du gouvernement, ſans leſquelles la ſociété ne peut ſubſiſter entre les hommes, ajoutoient-ils, avoient été premièrement établies en Égypte: elles étoient le fruit des réflexions d'Oſiris & d'Iſis. Ils vouloient encore que les ſciences & les arts, qui fourniſſent les moyens de ſatisfaire les beſoins de la vie, qui en procurent les commodités & qui en font l'agrément, euſſent pris naiſſance chez eux, & qu'inventés par Oſiris & Iſis, par Thot, par Orus & par Toſorthrus, ils euſſent enſuite été communiqués à toute la terre.

L. I, 21.

Les Prêtres Égyptiens tenoient ces diſcours à tous ceux que la curioſité & le deſir de s'inſtruire attiroient chez eux, &

il

il ne faut point être surpris de l'impression qu'ils faisoient particulièrement sur les Grecs. La plupart, semblables à quelques-uns de nos voyageurs modernes, adoptoient, sans discernement, tout ce qu'ils entendoient dire par ces Prêtres; &, de retour dans leur pays, ils le répétoient à leurs concitoyens, qu'un sentiment de reconnoissance disposoit à recevoir indistinctement tout ce qui pouvoit faire honneur à une nation à laquelle ils se croyoient redevables de leurs loix, de leurs sciences & de leurs arts.

Les anciens Égyptiens ne nous sont connus que par les Grecs: mais ceux d'entre eux qui nous ont conservé quelques Mémoires sur l'Égypte, n'entrèrent dans ce pays que lorsque la plus grande partie des anciens monumens eut été détruite par la conquête des Perses, qui avoit occasionné de grandes révolutions dans le gouvernement & dans la religion. Le peu d'accord dans les récits de ces voyageurs, leurs contradictions même sur des chefs importans prouvent qu'il n'y avoit plus d'unanimité chez les prêtres Égyptiens, & qu'ils avoient perdu la trace de leur histoire & de leur théologie. Ces observations se présentent d'elles-mêmes; néanmoins un certain respect pour l'antiquité a fait adopter tous les récits des Grecs par plusieurs Savans, qui regardent encore aujourd'hui les Égyptiens comme le premier peuple du monde, & qui sont persuadés que c'est chez eux qu'il faut chercher la source de toutes nos connoissances, en quelque genre que ce soit.

Je ne prétends point contester à ce peuple une haute antiquité; je sais que ses Princes sont appelés dans l'Écriture les *fils des anciens Rois*, & qu'environ quatre cents trente ans après le déluge, la monarchie de l'Égypte étoit déjà florissante: mais je ne puis regarder les Égyptiens comme les premiers & les plus anciens des hommes, ni croire qu'ils soient les auteurs de toutes les sciences & de tous les arts; il est d'autres peuples qui me semblent mériter la préférence. Les livres sacrés des Juifs, avec lesquels, selon la remarque de Josèphe, s'accordent tous les historiens barbares, nous apprennent que ce fut dans les plaines de Sennaar, c'est-à-dire, dans le canton où

Isaïe, XIX, 11.

Ant. I.

Babylone fut bâtie dans la ſuite, & dans les régions voiſines, que le genre humain, preſque anéanti par le déluge, fut réparé. Les deſcendans de Noé, qui fixèrent leur demeure dans ces plaines, & ceux qui s'habituèrent dans le voiſinage, doivent être réputés plus anciens que ceux qui, obligés de s'éloigner, allèrent chercher des établiſſemens dans d'autres parties du monde; & ce ſeroit renverſer l'ordre des évènemens, que de donner la primauté aux Égyptiens, qui n'ont pu ſe tranſporter à l'entrée de l'Afrique qu'avec le temps, lorſque la trop grande multiplication des familles & celle de leurs troupeaux les eurent forcés de changer de demeure, pour ſe mettre plus au large. Cette primauté me paroît dûe aux Chaldéens, aux Aſſyriens, aux Perſes & aux Phéniciens, qui plus voiſins du centre commun, ont dû établir & régler leurs ſociétés plutôt que les autres.

Les hiſtoires de ces peuples nous ſont peu connues, parce que tout ce qui nous eſt parvenu de l'antiquité ne nous a été tranſmis que par les Grecs, qui ne ſe ſont guère occupés que de leur propre pays & de l'Égypte avec laquelle ils avoient plus de relations. Nous ne trouvons chez eux, ſur les autres contrées, que quelques indications vagues, ou que quelques faits détachés, ſans liaiſon & ſans ſuite. C'eſt apparemment cette diſette qui a fait négliger aux Savans cette partie de l'hiſtoire ancienne : tous, ſi l'on excepte Bochart & un très-petit nombre d'autres, ont mieux aimé porter leurs recherches ſur l'Égypte & ſur la Grèce. Je n'ai ni la force, ni la capacité néceſſaires pour entreprendre ce qu'ils n'ont point oſé tenter; mais il me ſera permis de propoſer quelques vues, plutôt pour m'inſtruire moi-même que pour éclairer les autres. Je commence par les Phéniciens; ils ſeront l'objet de ce Mémoire & de quelques autres qui le ſuivront.

Ce peuple ſe vantoit, comme les autres, d'une très-haute antiquité. Iſaïe, prédiſant la ruine de Tyr, dit que tous les étrangers qui ſeroient témoins de la déſolation de cette métropole, diroient aux Phéniciens : « n'eſt-ce pas là cette ville » que vous vantiez tant, qui ſe glorifioit de ſon antiquité depuis

xxv, 7.

tant de siècles? » Africain, dans le Syncelle, nous apprend que les Phéniciens faisoient remonter leur origine à trente mille ans: cette prétention étoit l'effet de la vanité commune à toutes les nations; mais, quoiqu'il en faille beaucoup rabattre, nous savons, par différens traits échappés, que les Phéniciens ont fait de bonne heure une très-grande figure dans le monde; qu'ils ont commencé, dans les temps les plus reculés, à parcourir les différentes parties de l'Univers; qu'il y ont fait des établissemens considérables, & qu'ils ont communiqué au reste du genre humain la plupart des sciences, des arts & des commodités de la vie. La Grèce connoissoit les Phéniciens avant qu'elle eût aucune notion de l'Égypte, & ce n'a été que par le commerce avec les Phéniciens, qu'elle a reçu ses premières lumières sur cette monarchie. « Les Phéniciens, dit Josèphe, ont été le premier peuple qui ait été connu des Grecs, & c'est par « eux que ceux-ci ont eu connoissance des Égyptiens, &, dans « la suite, de tous les peuples dont les Phéniciens apportoient des « marchandises dans la Grèce. » Cette observation de l'historien Juif est confirmée par ce qu'on lit dans Hérodote, qui parlant des temps anciens, où les Égyptiens ne sortoient point encore de leur pays, dit que c'étoient les Phéniciens qui venoient charger sur les côtes de l'Égypte les denrées superflues de cette fertile contrée, pour les porter dans la Grèce & ailleurs.

Page 17.

Contr. Apion. l. 1, n.° 12.

Quoique principalement occupés de leur navigation & de leur commerce, les Phéniciens ne négligèrent point leur histoire; tous les évènemens qui les intéressoient se consignoient dans des actes publics, qui étoient déposés dans les archives de la nation. Josèphe répète plusieurs fois que de tous les peuples qui étoient curieux de conserver leur histoire, les Phéniciens étoient ceux qui avoient le plus d'attention à écrire tout ce qui leur arrivoit: c'étoit chez eux, comme chez les Égyptiens & chez les Babyloniens, la fonction des Prêtres, & tout ce qu'ils écrivoient ainsi étoit conservé dans des lieux destinés à cet usage. Cette précaution étoit tellement connue de tout le monde, que personne n'osoit contredire le témoignage des Phéniciens.

Id. ibid. n.° 2 & 6.

Avant l'entrée des Israëlites dans le pays de Canaan, ou des Phéniciens, le dépôt de ces archives étoit vraisemblablement dans le voisinage d'Hébron, dans une ville qui, lors de cette entrée, se nommoit *Debir* ou *Dabir*, & dont Josué fit une ville sacerdotale. Le nom de *Kirjath-sepher*, que cette ville portoit auparavant, selon la remarque de l'Écrivain sacré, semble l'indiquer; ce nom, ספר *sepher*, qui signifie *un compte* ou *un livre*, lui avoit été donné parce que c'étoit-là que les Phéniciens déposoient les registres de leur commerce, & les relations de tout ce qui leur arrivoit. Le paraphraste Chaldéen l'a conjecturé ainsi *(a)*, lorsqu'il a traduit *Kirjath-sepher*, la *ville du compte* ou *du livre*, par *Kirjath-arché*, la *ville des archives* ou *des monumens de la nation*. Le dépôt conservé dans cette ville par les prêtres ou philosophes de la Nation, qui, selon Josèphe, étoient chargés de leur garde, y avoit occasionné l'érection d'une espèce d'Académie; c'est ce que j'induis du nom de *Kirjath-sanna*, que portoit aussi cette ville. *Sanna* ou *sunna* en arabe, & *schanan* en hébreu, signifient proprement *aiguiser*, &, par métaphore, *instruire*. Les jeunes gens étoient instruits dans cette ville de l'histoire de leur pays, & des autres choses qui leur seroient nécessaires dans la suite; on leur apprenoit à parler leur langue dans sa pureté, & à s'exprimer éloquemment; c'est peut-être ce qui avoit encore fait donner à cette ville le nom de *Debir* ou *Dabir*, car *dabar*, en phénicien & en hébreu, signifie *la parole*, *l'éloquence*. Si les archives conservées dans cette ville ne périrent point lors de sa prise par Caleb, on put les transporter dans quelqu'autre ville, comme à Béryte ou à Sidon; mais lorsque Tyr fut devenue la métropole de toute la Phénicie, cette ville fut choisie pour y mettre le dépôt général de la nation. On y conserva, avec un soin particulier, des mémoires de tout ce qui s'étoit passé dans la Phénicie, & de toutes les affaires qu'elle pouvoit avoir eues avec les autres peuples. Ces archives subsistoient encore lorsque Josèphe écrivoit

Jos. XV, 15.

Contr. Apion. l. I, n.° 17.

(a) Paraphr. Chald. ad Jos. XV, 16. קִרְיַת אַרְבִּי. Ce mot אַרְבִּי n'est point chaldéen d'origine, il est emprunté de la langue grecque, dans laquelle Ἀρχεῖον signifie *des archives*, ou *un dépôt d'actes publics*.

ſes livres des antiquités Judaïques; cet auteur y renvoie ceux qui voudroient s'aſſurer de la vérité de ce qu'il avance, à ceux qui étoient chargés de la garde de ce dépôt. *Joſ. Antiquit. l. 1, c. 2, n.° 8.*

Les auteurs Phéniciens, qui écrivirent l'hiſtoire de leur pays, conſultèrent ces annales, & y puisèrent les faits qu'ils conſignèrent dans leurs ouvrages: de ces auteurs, le premier qui nous ſoit connu eſt Sanchoniaton, dont je diſcuterai ci-après l'authenticité. Mochus avoit auſſi écrit, en Phénicien, l'hiſtoire de ſon pays; il eſt cité par Josèphe, qui ſe ſert de ſon témoignage pour établir la longue vie des Patriarches: Poſidonius d'Apamée, cité par Strabon, le nomme *Moſchus*, le fait auteur du dogme philoſophique des atomes, adopté depuis par Démocrite & par Epicure ſon diſciple, & le place avant la guerre de Troie. Tatien, S.t Clément d'Alexandrie & Eusèbe le citent auſſi comme un des auteurs de l'hiſtoire Phénicienne, & ils lui joignent Théodote & Hypſicrate; quoique ces noms ſoient grecs, ils nous donnent ceux qui les portèrent pour des Phéniciens, qui avoient écrit dans la langue de leur pays, car ils ajoutent que leurs ouvrages avoient été traduits en grec. Tatien avoit vu ces traductions, dont l'auteur avoit apparemment gréciſé les noms phéniciens; il nomme ce traducteur *Chæus*, Eusèbe l'appelle *Aſitus*, & S.t Clément d'Alexandrie *Lætus:* les critiques conviennent que c'eſt la leçon de ce dernier qu'il faut ſuivre, & qu'on doit lire dans Tatien & dans Eusèbe *Lætus*. Les uns ni les autres ne nous indiquent point en quel temps cette verſion fut faite. *Ibid. c. 3, n.° 9.* *Lib. XVI, p. 521.* *Tat. orat. cont. Gent. n.° 37.*

La figure que les Phéniciens faiſoient dans le monde, fit naître à quelques Grecs le deſir de connoître plus particulièrement cette nation célèbre; il y en eut qui entreprirent le voyage de Phénicie, & qui ſe mirent au fait de la langue du pays, pour être en état de conſulter ſes monumens & d'écrire l'hiſtoire de ce peuple. L'un de ces Grecs eſt Dius, que Josèphe cite comme un auteur qui avoit la réputation d'avoir écrit l'hiſtoire de Phénicie avec la plus grande exactitude: il faut lui joindre Ménandre d'Éphèſe, qui ayant formé le deſſein d'écrire l'hiſtoire des Grecs & des Barbares, ne voulut *Contr. Apion. l. 1, n.° 17.* *Id. ibid. n.° 18.*

l'entreprendre qu'après avoir consulté & examiné les actes écrits dans la langue de chaque pays; & quant à l'histoire de Phénicie, il ne fit autre chose que de traduire en grec ce qu'il avoit trouvé dans les archives de Tyr.

Joſ. Ant. VIII, c. 5, n.° 3.

N.° 37. Tatien, dans son discours contre les Gentils, parle d'un Ménandre qui avoit écrit l'histoire de Phénicie, qu'il dit avoir été de Pergame: S.t Clément d'Alexandrie, qui le nomme aussi, lui donne la même patrie, & l'un & l'autre disent qu'il avoit parlé de l'arrivée de Ménélas en Phénicie, au retour de la guerre de Troie. Ce Ménandre de Pergame n'est cité nulle part dans Josèphe, peut-être ne seroit-il point différent de Ménandre d'Éphèse, à qui quelque circonstance particulière de sa vie auroit fait donner le surnom de Pergame. Aucun de ceux qui ont cité l'un ou l'autre ne nous a appris le temps auquel ils ont vécu.

Strom. lib. I, p. 326.

Celui d'Hieronymus l'Égyptien, qui avoit aussi composé une histoire de Phénicie, nous est mieux connu. Cet historien contemporain d'Antigone, roi d'Asie, dont il étoit officier, avoit été fait par lui gouverneur de Syrie. Ce Prince ayant été tué dans une bataille contre Seleucus & Lysimaque, l'an 301 avant notre ère vulgaire, Hieronymus vivoit donc à la fin du IV.e siècle & au commencement du III.e avant cette même ère: il doit avoir survécu long-temps à Antigone, car il mourut âgé de cent quatre ans. Josèphe a cité cet Hieronymus avec quelques autres auteurs prophanes, pour justifier la longue vie des Patriarches; il le nomme aussi avec d'autres qui avoient parlé du déluge & de l'arche dans laquelle Noé avec sa famille fut préservé de l'inondation générale. Tertullien l'a aussi cité; mais par erreur il l'a nommé *Irom* & en a fait un roi de Tyr. Hieronymus étoit né en Égypte, & jamais il n'occupa le trône de Tyr: l'autorité qu'il exerça dans la Phénicie, ne fut point souveraine, mais dépendante de celle d'Antigone, qui lui avoit donné le gouvernement de la Syrie, dont la Phénicie faisoit alors partie.

Lucian. de Macrob.

Antiq. lib. I, c. 3, n.° 9.

Id. ibid. n.° 6.

Apolog. c. 19.

Antiq. lib. I, c. 3, n.° 9. Josèphe compte encore parmi les historiens Grecs de Phénicie Hestiée, dont il emploie l'autorité, pour confirmer la

longue vie des Patriarches, & pour justifier que les hommes rassemblés dans les plaines de Sennaar, dans la Babylonie, s'étoient répandus de-là dans les autres parties de la terre. Étienne de Byzance cite le premier livre de son histoire, où il donnoit l'étymologie du nom de la ville de Béryte, qu'il prétendoit venir du mot phénicien *Berouth*, qu'il disoit signifier la *force;* mais ce ne pourroit être qu'une signification secondaire de ce terme, qui, selon les Phéniciens & les Hébreux, désigne dans sa première acception la *nourriture* où l'*aliment*, d'où il a pu être employé dans la suite pour exprimer la *force*, parce que les alimens sont le principe de la force de l'homme. Cet auteur, que d'autres nomment Histiée, étoit de Milet, & l'on ignore le temps auquel il a vécu.

Joſ. Antiquit. l. I, c. 4, n.° 2.

Voce Βηρυτὸς.

Philostrate avoit aussi écrit sur l'Inde & sur la Phénicie. Cet auteur, qui est cité par Josèphe, doit être différent de celui qui a fait le roman de la vie d'Apollonius de Tyanes, qui ayant atteint le règne de l'empereur Philippe, vivoit encore vers le milieu du IIIe siècle de l'ère chrétienne, & ne peut avoir été connu de Josèphe, qui paroît être mort à la fin du Ier ou, au plus tard, au commencement du IIe

Antiq. lib. I, c. II, n.° 1.

Suid. voce Φιλόστρατος.

Porphyre, dans un de ses livres de l'abstinence de la chair des animaux, nomme un Asclépiade de l'île de Chypre, qui avoit fait l'histoire de cette île & celle de la Phénicie; ce qu'il en rapporte n'annonce point un auteur aux récits duquel on dût ajouter foi sans examen: cet auteur prétendoit que l'usage de manger de la chair n'avoit commencé que sous le règne de Pygmalion, roi de Tyr; origine qui est détruite par la permission que Dieu donna à Noé, à la sortie de l'arche, & par ce que Moyse nous apprend de la pratique d'Abraham dans le pays même de Canaan.

Lib. IV.

Il y auroit plus à compter sur Nicolas de Damas, contemporain d'Hérode & d'Auguste. Cet historien, né en Syrie & voisin de la Palestine, n'avoit point sans doute omis ce qui concernoit la Phénicie, dans son histoire universelle, composée de quatre-vingts livres selon Suidas, & de cent quarante-quatre selon Athénée. Ses fades adulations pour Hérode, dont il

Voce Νικόλαος Δαμασκηνὸς. *VI, 8.*

étoit courtisan, avoient décrié l'histoire qu'il avoit donnée de ce Prince; mais il passoit pour exact dans ses autres récits *(b)*.

On devoit aussi trouver des choses intéressantes sur la Phénicie, dans les histoires de Syrie composées par Castor & par Thallus, cités avec estime par les anciens, par S.t Justin, Minutius-Félix, Lactance, S.t Clément d'Alexandrie, Eusèbe & autres. Enfin Teucer de Cyzique avoit écrit, selon *Voce Τεῦκρος.* Suidas, une histoire de Phénicie en cinq livres.

Un plus long détail ne serviroit qu'à exciter nos regrets; car de tous ces auteurs il ne nous reste que les noms des uns & quelques fragmens des autres, qui répandent peu de lumière sur l'histoire de Phénicie.

Le plus considérable de ces fragmens est celui de Sanchoniaton, dans lequel on trouve quelques anciennes traditions des Phéniciens sur leur théologie & sur leur histoire. Nous en sommes redevables à Eusèbe, qui l'a inséré dans le premier livre de sa préparation évangélique.

Cet auteur Phénicien, qui n'a point été inconnu à Athénée, est nommé par lui *Sunicithon;* mais Casaubon a observé que c'étoit une faute qui s'étoit glissée dans le texte grec d'Athénée, & qu'il falloit lire *Sanchoniaton*, avec tous les autres qui en ont *Therap. III.* parlé. Ce nom, selon Théodoret, signifie un *amateur de la vérité:* il paroît le dire d'après Porphyre, qui étant Phénicien devoit savoir interpréter les termes de sa langue. Bochart dérive ce nom de deux mots phéniciens, de *sanah* ou *sannah*, & de *kanah*. Le premier, סנה *sanah*, signifie *loi*, *doctrine*, *instruction*, & le second, קנה *kanah*, *être jaloux* ou *zélé;* de sorte que *Sanchoniaton* signifieroit *la loi*, ou *l'instruction*, *a été l'objet de son amour*, ou *de son zèle;* ce qui ne seroit point éloigné de la signification d'*ami de la vérité*, que Théodoret lui a donnée.

(b) Photius, *cod. 189*, ne rend compte que d'un livre de Nicolas de Damas, dédié à Hérode, & intitulé παραδόξων ἐθῶν συναγωγὴ, *recueil des mœurs* ou *usages*, *paradoxes*, ou *incroyables*. A la fin de l'article il ajoute que cet auteur avoit écrit, sur d'anciens Mémoires, une histoire fort étendue de l'Assyrie: Οὗτος καὶ Ἀσσυριακὴν ἱστορίαν ἐν πολυστίχῳ βιβλίῳ, ὅσα παλαίαν μνημὴν ἀναγωσμάτων ἔχομεν, καταλέλοιπεν; mais Photius ne dit point en combien de livres cette histoire étoit divisée.

Tous

Tous conviennent que Sanchoniaton étoit Phénicien; mais ils ne s'accordent point sur le lieu de sa naissance: Suidas, ou l'auteur ancien qu'il a copié, le fait Tyrien; mais Porphyre & les autres disent qu'il étoit de Béryte, ville de la Phénicie. Σαγχωνιάθων τύριος. *Euseb præpar. Evang. l. IX.*

Ayant formé le dessein d'écrire l'histoire depuis le commencement, il consulta les Mémoires qui avoient été laissés par Taaut ou Thoth: mais pour se procurer ces Mémoires, il ne fut point obligé d'aller en Égypte; il les trouva à Béryte, ville de la Phénicie, où ils avoient été déposés par les Cabires, fils de Sydyk, qui les avoient écrits par l'ordre de Taaut. *Id. ibid.* *Id. ibid.*

Ces Mémoires étant fort anciens, ne pouvoient pas descendre assez bas pour mettre Sanchoniaton en état d'écrire l'histoire de son pays jusqu'à son temps, selon le plan qu'il en avoit conçu; il fut obligé de faire la recherche des actes qui étoient gardés dans les différentes villes de la Phénicie, & particulièrement de ceux qui, écrits en caractères secrets, étoient conservés par les Prêtres dans les temples des Ammonéens. *Id. ibid.* *Id. ibid.*

Pour trouver ces Ammonéens, il n'est point nécessaire de se transporter dans les sables arides de la Libye, où étoit situé le temple de Jupiter-Hammon. Il n'est point fait mention des voyages entrepris au loin par Sanchoniaton; cet auteur, pour écrire l'histoire de sa nation, devoit se contenter de ce qu'il pouvoit trouver dans son propre pays, en y joignant les connoissances que les peuples voisins pouvoient lui fournir. Des voyages, dans des pays fort éloignés de la Phénicie, devenoient inutiles à l'exécution de son projet; Bochart l'a pensé ainsi, & c'est ce qui l'a déterminé à rejeter le sentiment de ceux qui font voyager l'auteur Phénicien en Libye, & à donner au mot *Ammonéens* une autre acception que celle qui désigneroit les habitans de cette contrée. Ce Savant a cru que le terme phénicien, que le traducteur Grec a rendu par Αμμωνέων, étoit חמנים, *hhamanim*, qui dans le phénicien, comme dans l'hébreu, a d'abord signifié des temples consacrés au Soleil, & qui dans la suite a été étendu à toute sorte de temples; mais rien n'oblige de recourir à cette explication, pour rendre raison du texte de Sanchoniaton. Le mot grec Αμμωνέων,

employé par le traducteur, annonce assez clairement qu'il avoit lû, dans le texte original, עַמּוֹנִים, *lhammonim.* Ce nom, sans y faire aucun changement, étoit connu dans la langue phénicienne, & désignoit un peuple voisin des Cananéens, qui dans l'Écriture est appelé *Ammonite.* Descendu de Loth, neveu d'Abraham, il avoit abandonné de très-bonne heure la religion de ce Patriarche, pour embrasser le culte des Cananéens, dont il avoit adopté toutes les superstitions. La puissance de ce peuple étoit déjà devenue considérable avant que les Israëlites entrassent dans la terre promise; ses frontières étoient fortifiées & bien gardées, & dans la suite ils réduisirent plusieurs fois les Israëlites en servitude. Ces Ammonites, à l'exemple de tous les peuples de l'Orient, conservoient des Mémoires de tout ce qui se passoit chez eux. Leur proximité des Cananéens, & les liaisons qu'ils avoient avec eux, rendoient ces Mémoires nécessaires à ceux qui vouloient écrire l'histoire du pays de Canaan ou de la Phénicie: il est donc à présumer que les écrits des Ammonéens, consultés par Sanchoniaton, ne sont autre chose que les Mémoires conservés par les Ammonites. Ces Mémoires étoient écrits en caractères secrets, ἀποκρύφοις γράμμασι, & se conservoient dans les endroits les plus retirés des temples, dont l'accès étoit interdit au profane vulgaire, ἃ δὴ οὐκ ἦν πᾶσι γνώεμα. Car il en étoit des Ammonites & des Cananéens comme de tous les autres peuples de l'Orient, chez lesquels les Prêtres avoient un caractère qui leur étoit propre, & que l'on appeloit *sacré,* dont ils se servoient pour écrire les Mémoires historiques ou philosophiques qu'ils composoient. Diodore qui distingue, comme Hérodote, deux sortes de caractères ou de lettres chez les Égyptiens, dit qu'il n'y avoit que les Prêtres qui connussent les caractères sacrés, & qu'ils apprenoient en secret à leurs enfans à les lire. Tels étoient ceux qu'Évhémère appelle *Panchéens,* qu'il disoit avoir trouvés dans l'île Panchée, & que cet auteur assuroit n'être point différens de ceux que les Égyptiens appeloient *sacrés.* Si cette Panchée n'étoit point distinguée de la Phénicie, ou si c'étoit une île de la mer Rouge, originairement peuplée par

Num. XXI, 24.

Judic. X, 7 & 9.

Lib. I, p. 51. L. II, p. 116.

Euſ. præp. Ev. L. III, c. 2, p. 60.

des Phéniciens, ce qui n'eſt point entièrement deſtitué de vraiſemblance, j'en conclurois que les caractères ſacrés des Phéniciens ne différoient point de ceux des Égyptiens. Les Éthiopiens de Méroé, voiſins de l'Égypte, & les Babyloniens avoient auſſi une eſpèce de caractères qu'ils appeloient *ſacrés*, ſur leſquels Démocrite, au rapport de Diogène-Laërce, avoit compoſé quelques traités. Si l'on en croit quelques auteurs, les Juifs voiſins des Phéniciens avoient pareillement deux ſortes de caractères, l'un vulgaire, que l'on employoit communément, & l'autre conſacré aux uſages de la religion; mais ce ſentiment n'a d'autres garants que des Rabbins, dont le témoignage eſt rarement recevable. Un texte de Théodoret ſemble étendre cet uſage aux Grecs: « il y a, dit ce Père, dans les temples des Grecs, certains caractères particuliers qu'on appelle *ſacrés*; » mais Bochart avertit que ce texte n'eſt point déciſif, parce que les Pères donnoient ordinairement le nom d'Hellènes ou de Grecs à tous les payens, de quelque nation qu'ils fuſſent.

In Democrito. Morin. exercit. 11, in Pentat. Samarit. cap. 5, p. 139.

In Geneſ. quæſt. 61.

Le voiſinage des Juifs, avec leſquels les Phéniciens avoient ſouvent des démêlés & même des guerres à ſoutenir, ne permettoit point à Sanchoniaton de ne rien dire de ce peuple dans ſon hiſtoire: pour en parler avec plus de certitude, il ne ſe contenta point de ce qu'il pouvoit trouver dans les annales de ſa nation; perſuadé qu'il ne pouvoit bien connoître les Juifs, quoique ſes voiſins, que par les Juifs mêmes, il conſulta leurs propres Mémoires, & en particulier ceux qui avoient été laiſſés par Jérombal, prêtre du dieu *Jevo*.

Euſ. præp. Ev. lib. IX.

Ce Jérombal eſt vraiſemblablement le même que Gédéon, l'un des Juges d'Iſraël, à qui l'Écriture donne pluſieurs fois le nom de Jérobaal ou de Jérubbaal. Suidas trouve l'étymologie de ce nom dans le grec ἱερὸν, qui ſignifie *un temple*, & dans *Baal*, nom donné aux faux Dieux adorés par les peuples voiſins des Juifs; mais les Hébreux, qui ignoroient entièrement le grec, ne pouvoient employer dans la compoſition de leurs noms des termes de cette langue: il faut donc recourir à l'hébreu pour avoir la véritable ſignification de ce nom. L'auteur du

Judic. VII, 1; VIII, 35. Voce Ἱερόβααλ.

livre des Juges nous apprend que Gédéon ayant renverſé à Éphra, pendant une nuit, un autel de Baal qui appartenoit à ſon père, & coupé le bois qui étoit auprès; ceux du lieu, qui s'en aperçurent le matin, vinrent trouver ſon père, & lui demandèrent qu'il leur livrât Gédéon pour le faire mourir; & que Joas leur répondit: « Eſt-ce à vous à venger Baal & » à combattre pour lui? ſi Baal eſt Dieu, qu'il ſe venge de celui qui a détruit ſon autel ». L'auteur ſacré ajoute que de ce jour Gédéon fut appelé Jérobaal, à cauſe de ce que ſon père avoit dit, *que Baal ſe venge de celui qui a renverſé ſon autel.* Les mots hébreux ſont ירב בו הבעל, *jareb bo habbaal, que Baal diſpute avec lui*, ou *qu'il ſe venge de lui;* & Bochart a prouvé, par quelques exemples, que lorſque dans l'hébreu deux ב *beth* ſe ſuivent, le premier, dans les autres langues, eſt ſouvent changé en מ *mem* ou *m.* Telle eſt la véritable étymologie de Jérombaal.

Judic. VI, 32.

La ſeule difficulté qu'on puiſſe oppoſer eſt que Gédéon n'étoit point Prêtre, ni même de la tribu de Lévi, mais de celle de Manaſſé, qui n'avoit chez les Iſraëlites aucune part aux fonctions du ſacerdoce. Un payen, qui pouvoit avoir lû dans les Mémoires de Gédéon que ce chef du peuple Hébreu avoit dreſſé des autels à Dieu, qu'il lui avoit offert des ſacrifices, & que des dépouilles enlevées à ſes ennemis il avoit fait faire un éphod, qui étoit un habit particulier aux prêtres des Hébreux; ce payen, dis-je, pouvoit bien ſe perſuader qu'il étoit du nombre des Prêtres, mais il n'eſt pas certain que Sanchoniaton ait donné le titre de Prêtre à Jérombaal. Le terme phénicien כהן, *cohen,* dont il s'étoit vraiſemblablement ſervi, qui ſignifie un Prêtre, déſigne également un Prince. En s'attachant à cette dernière acception, la difficulté diſparoît, & l'auteur Phénicien aura ſeulement voulu dire que Jérombaal étoit prince ou chef des adorateurs du dieu *Jevo,* ou plutôt *Jao,* comme on lit dans Théodoret; car c'étoit ainſi que les payens appeloient le *Jéhova,* ou le Dieu adoré par les Juifs.

Ibid. 24, 26; VIII, 27.

Præp. Evang. l. 1, c. 9. Voce Σαγχωνιάθων.

Eusèbe place Sanchoniaton avant la guerre de Troie, & Suidas le met vers le temps de cette même guerre. Cette haute

antiquité n'a rien qui doive nous effrayer. Posidonius d'Apamée plaçoit avant cette même guerre Mochus, ou Moschus, philosophe & historien Phénicien; Porphyre ajoutoit que Sanchoniaton avoit écrit sous le règne de Sémiramis, princesse d'Assyrie, & que cette Reine étoit antérieure à la guerre de Troie, ou qu'elle vivoit dans le temps même de cette guerre. Ces deux époques ont paru à quelques Savans se contredire: quand elles se contrediroient, on ne pourroit en conclure la supposition de l'auteur Phénicien; il s'ensuivroit seulement que ceux qui les ont proposées, se seroient trompés, en faisant concourir le règne de Sémiramis & la guerre de Troie: mais ces deux époques ne sont pas absolument inconciliables dans le système de la chronologie Assyrienne, proposé par Hérodote, & qui paroît avoir été suivi par Porphyre & par ceux qui ont parlé de Sanchoniaton. L'historien Grec, à la vérité, ne parle que de deux reines d'Assyrie qui aient porté le nom de Sémiramis, & qui l'une & l'autre sont postérieures à la guerre de Troie; mais il y en a eu d'autres, & la plupart des auteurs s'accordent à donner à la femme du fondateur de l'empire Assyrien, dont Hérodote ne dit rien, le nom de Sémiramis. En admettant leur récit, il ne sera pas difficile de trouver vers le temps de la guerre de Troie, sans déranger le système de la chronologie d'Hérodote, une princesse d'Assyrie nommée Sémiramis. Hérodote prétend que la monarchie Assyrienne n'avoit duré que cinq cents vingt ans, depuis sa fondation jusqu'à ce qu'elle eût été détruite par Arbacès. La prise de Ninive, capitale de cette monarchie, & la mort de Sardanapale, son dernier Roi, tombent à l'an du monde 3257 (avant Jésus-Christ 748). Si l'on déduit de ces trois mille deux cents cinquante-sept ans les cinq cents vingt de la durée de l'empire Assyrien, la fondation de cet empire remonte à l'an du monde 2737 (avant Jésus-Christ 1267). On donne communément à Ninus, premier roi d'Assyrie, cinquante-deux ans de règne; sa mort par conséquent ne sera arrivée que l'an du monde 2789 (avant l'ère vulgaire 1215), auquel Sémiramis sa veuve sera montée sur le trône. Cette femme ayant régné seule

Euseb. præp. Evang. lib. x, c. 9.

Herodot. I, p. 46.

quarante-deux ans, ſa fin tombe vers l'an du monde 2831 (avant Jéſus-Chriſt 1173). Suivant ce ſyſtème, Sémiramis non-ſeulement régnoit pendant la guerre de Troie, elle a même ſurvécu onze ans à la priſe de cette ville : le ſynchroniſme de la guerre de Troie & du règne de Sémiramis n'eſt donc point une raiſon de rejeter l'autorité de Porphyre, ni celle de l'ancien auteur copié par Suidas, ni de ſuſpecter l'authenticité de l'auteur Phénicien.

Cette date s'accorde auſſi avec ce qui a été dit ci-deſſus de Gédéon. Si en effet Sanchoniaton a vécu vers le temps de la guerre de Troie, il peut avoir profité pour ſon hiſtoire, des Mémoires que Gédéon, l'un des juges d'Iſraël, avoit laiſſés; car il n'eſt point dit qu'il eût converſé avec lui, mais ſeulement qu'il avoit tiré ſes principales lumières de ſes Mémoires, εἰληφὼς τὰ ὑπομνήματα. La judicature de Gédéon ayant commencé l'an du monde 2759 (avant Jéſus-Chriſt 1245), & ayant fini l'an 2768 (avant Jéſus-Chriſt 1236), il y a de cette année à la priſe de Troie, vers laquelle on place la vie de Sanchoniaton, cinquante-deux ans; Sanchoniaton a donc pu conſulter les Mémoires de la judicature de ce chef du peuple d'Iſraël.

Quoique l'Écriture parle d'un Abibal, roi de Tyr, père d'Hiram, contemporain de David & de Salomon, on ne peut en conclure que le trône de Béryte ne fût point alors occupé par un Abibal, auquel Sanchoniaton ait pu adreſſer ſon ouvrage. Abibal eſt un nom phénicien qui peut avoir été commun à pluſieurs Princes; & l'on ſait, par le témoignage de l'Écriture, que dans la Syrie, & ſur-tout dans la Phénicie, chaque ville un peu conſidérable avoit ſon Roi, & par celui de Strabon, que cet uſage dura juſqu'au temps des Mèdes & des Perſes.

L'hiſtoire de Phénicie, qui avoit été écrite en phénicien par ſon auteur, reſta long-temps dans cette langue: ce ne fut que dans le 11.e ſiècle de l'Égliſe qu'elle fut traduite en grec par Philon de Byblos, qui a vécu ſous l'empire de Néron & ſous celui de ſes ſucceſſeurs, juſques & compris Adrien. S.t Clément d'Alexandrie, ſi l'on s'en rapporte à S.t Cyrille, attribue cette traduction à Josèphe l'hiſtorien des Juifs; mais

Suid, voce Φίλων Βύβλιος.

Cyrill. Alex. contr. Jul. VI,

aucun autre ne l'ayant jamais compriſe parmi les ouvrages de l'hiſtorien Juif, tout le monde convient que c'eſt une inadvertance de S.t Cyrille, & que Philon de Byblos, auquel tous les autres l'ont attribuée, en eſt le véritable auteur. Ce Phénicien, en mettant en grec l'ouvrage de ſon compatriote, a été plutôt un paraphraſte qu'un traducteur: il s'eſt donné pluſieurs libertés que nous condamnerions aujourd'hui avec raiſon; non-ſeulement aux noms phéniciens il a ſubſtitué des noms grecs, qu'il ſe perſuadoit pouvoir y répondre, il a de plus ſouvent inſéré dans le texte ſes propres réflexions, ſans en avertir ſon lecteur. Cette manière libre de traduire étoit aſſez ordinaire chez les anciens. Philippe, qui a traduit d'égyptien en grec les hiéroglyphes d'Orus-Apollo, a pareillement inſéré dans ſa verſion, des choſes qu'il n'avoit point trouvées dans ſon original; & pour ne point ſortir de l'ouvrage de Sanchoniaton, il paroît aſſez clairement qu'Euſèbe lui-même, en copiant le texte de Philon de Byblos, y a quelquefois mêlé ſes propres idées. Philon de Byblos partagea la traduction qu'il avoit faite de Sanchoniaton, en neuf livres, ſelon Euſèbe; mais Porphyre n'en comptoit que huit, parce qu'effectivement l'hiſtoire de Phénicie ne comprenoit que ce nombre, le premier livre n'étant que l'expoſition de la coſmogonie dans les principes de la théologie Phénicienne.

Præp. Evang. lib. IX.
De Abſtin. lib. II.

Sanchoniaton paſſoit pour avoir écrit ſon hiſtoire avec autant d'exactitude que de fidélité. Lorſqu'elle fut préſentée à Abibal, roi de Béryte, à qui ſon auteur l'avoit dédiée, ce Prince, après avoir fait examiner par des perſonnes capables ſi elle étoit conforme à la vérité, lui donna ſon approbation: ſa fidélité dans ce qu'il avoit rapporté des Juifs, eſt louée en particulier, & l'on aſſure que la convenance des noms & celle des lieux garantiſſent ſuffiſamment ſon exactitude. Par rapport à ce qui concernoit la Phénicie, Euſèbe, dont le témoignage n'eſt point récuſable, puiſqu'il étoit évêque de Céſarée en Paleſtine, nous aſſure que tout ce qu'on voyoit dans les villes & dans les bourgs des Phéniciens, que les noms de leurs dieux & leur hiſtoire, & les myſtères qui

Euſ. præp. Ev. l. IX.
Ibi.
Ibid.
Ibid. c. 10.

ſe célébroient en divers lieux du pays, juſtifioient la véracité de cet hiſtorien.

A juger de cet ouvrage par le fragment qui nous en reſte, le ſtyle dans lequel il eſt écrit, ſon langage énigmatique, conforme à tout ce qui nous reſte des anciens, ſa manière de compter par générations, tout en un mot ſemble annoncer un ouvrage des plus anciens: c'eſt le jugement qu'en a porté Eusèbe, & qu'en ont pareillement porté ceux qui ſont venus depuis; tous l'ont regardé, après les récits de Moyſe, comme un monument authentique & le plus précieux qui nous ſoit reſté de l'antiquité; il a joui conſtamment de cette réputation juſqu'à Scaliger, qui le premier a répandu des doutes ſur ſon authenticité.

Vèrs le milieu du ſiècle dernier, Jean-Henri Urſin publia une diſſertation, dans laquelle il entreprit de prouver que le fragment qu'Eusèbe nous a conſervé, ne méritoit pas plus de croyance que les ouvrages attribués à Zoroaſtre & à Hermès-Trimégiſte. Stillingfleet, dans ſon traité des origines ſacrées, en a porté le même jugement, qui a été adopté par Henri Dodwel & par Vandale. Ce même fragment a été pareillement rejeté par Richard Simon, par les PP. Montfaucon & Calmet, par M. Dupin & enfin par M. de la Barre, de cette Académie; mais l'autorité ni les raiſons de ces Savans n'ont point enlevé tous les ſuffrages. D'autres, non moins célèbres, Voſſius, Bochart, Grotius, les PP. Pezron & Thomaſſin, Huet, la Croſe, Cumberland, M.rs Fourmont, Warburton, &c. ont jugé ce fragment authentique, ſinon dans toutes ſes parties, du moins pour le fond; car les uns & les autres conviennent que le traducteur s'eſt donné quelques libertés, en inſérant dans ſa verſion, des choſes qui n'étoient point dans ſon original: mais ils ſont perſuadés que ces additions pouvant ſe diſtinguer, les unes aſſez facilement, les autres avec un peu plus d'attention, l'authenticité de l'ouvrage n'en doit point ſouffrir.

Ce partage de ſentimens entre les Savans ne permet point de faire uſage de ce fragment, qu'on n'ait préalablement diſcuté les raiſons des uns & des autres, pour être en état de juger du

du degré de croyance qu'il peut mériter. Plusieurs de ceux qui ont contesté son autorité, n'ont apporté aucune raison de leur jugement; d'autres l'ont motivé. De ces derniers, les uns n'ont proposé que des moyens extérieurs ou étrangers au fragment, & les autres ont allégué des raisons qu'ils ont puisées dans le fragment même.

Le premier moyen qu'on lui ait opposé, est le silence des Anciens. Tant que l'ouvrage de Sanchoniaton n'a existé qu'en phénicien, il n'est pas surprenant qu'il n'ait point été cité. La langue dans laquelle il étoit écrit, n'étant entendue que de peu de personnes, il a dû être peu connu; mais à peine fut-il devenu public par la traduction de Philon de Byblos, qu'il fut cité par les auteurs qui écrivirent depuis. Athénée, qui a vécu sous Marc-Aurèle & sous Commode son successeur, depuis l'an 161 jusqu'à la fin de 192, c'est-à-dire peu de temps après Philon de Byblos, en a fait mention dans son troisième livre, où après avoir fait exhorter Ulpien le Tyrien, par Cynulcus, de manger d'un mets de son pays appelé χοιρόσκαφος, il ajoute que personne n'avoit parlé de ce mets que Sanchoniaton & Mochus, historiens Phéniciens. Le nom de ce mets avoit été laissé, par les traducteurs, tel qu'ils l'avoient trouvé dans leur original, s'étant contentés d'y ajouter une terminaison grecque; ce nom étoit par conséquent phénicien, & me paroît venir de חבר, *chabar*, qui signifie *lier, joindre, unir*, & de עלף, *hhhalaph* ou *hhhuleph*, dont les Arabes, qui nous ont conservé différentes significations des anciens mots phéniciens, se servent encore aujourd'hui pour exprimer toute espèce de nourriture ou d'aliment: ces deux mots réunis signifient donc en général l'union ou le mélange de diverses sortes d'alimens, & ils désignent ici en particulier un gâteau de miel & de lait; car Cynulcus ne tient ce propos à Ulpien, que parce qu'on lui présentoit des gâteaux faits avec de la farine de Séſame, du lait & du miel. *L. III, 21.*

S.t Clément d'Alexandrie, qui fleurissoit à la fin du second siècle de l'Église, a aussi cité Sanchoniaton; cette citation ne se trouve plus à la vérité dans ses ouvrages, qui ne sont point

parvenus jusqu'à nous en leur entier; mais S.t Cyrille l'y avoit lûe, car, dans un de ses livres contre l'empereur Julien, il nous assure que ce Père, qu'il appelle successeur des Apôtres, avoit parlé de l'histoire phénicienne de Sanchoniaton.

Cyrill. Alex. contr. Jul. VI.

Porphyre, philosophe payen qui vivoit à la fin du III.e siècle, en a pareillement parlé, dans ses livres de l'*abstinence de la chair des animaux*, où il dit que cette histoire étoit remplie de récits des sacrifices que les Phéniciens avoient offerts à leurs Dieux, en leur immolant des hommes: il l'avoit aussi cité dans les livres qu'il avoit écrits contre les Chrétiens.

Lib. II.

Eusèbe, évêque de Césarée en Palestine, ne doutoit point de l'authenticité de ce livre, dont il nous a donné, dans le premier livre de sa *préparation évangélique*, de longs extraits, tant de l'ouvrage que de la préface du traducteur, & il est visible que c'étoit dans la traduction même de Philon, & non dans les extraits de Porphyre, que cet Évêque avoit pris le fragment qu'il en a rapporté.

Théodoret, dans le V.e siècle, s'est aussi servi de Sanchoniaton, pour prouver que les Dieux adorés par les Gentils avoient été des mortels. Enfin Suidas a connu Sanchoniaton & Philon de Byblos son traducteur, de chacun desquels il a fait un article, conçu de manière à faire juger qu'il ne s'en étoit point rapporté à Eusèbe, & qu'il avoit vu les livres dont il parle. Combien d'auteurs, de l'existence desquels on n'a jamais douté, ont été moins cités par les Anciens, que celui-ci? Josèphe renvoyant fréquemment aux annales phéniciennes conservées à Tyr, dont l'ouvrage de Sanchoniaton faisoit peut-être partie, ou du moins dont il avoit été extrait, n'étoit point obligé de le citer; & l'empereur Julien, qui avoit embrassé le parti des Philosophes allégoristes, ne pouvoit alléguer un auteur qui détruisoit le système qu'il vouloit établir : le silence de ces deux auteurs, postérieurs à Philon de Byblos, n'est donc point proposable contre son authenticité.

Therap. III.

Si l'on demande aux Savans qui la combattent, en quel temps la supposition en a été faite, par qui & dans quelle vue, ils ne répondent que par des conjectures qui se détruisent

mutuellement; l'un d'eux croit que Philon de Byblos a écrit sous le règne des Ptolémées: « ce fut alors, dit-il, que les Philosophes sentant le ridicule des fables dont la théologie « vulgaire étoit surchargée, commencèrent à tourner ces fables « en allégories, & à les expliquer des astres, des élémens & « des productions de la Nature; mais ces nouvelles explications « ne furent point goûtées de tous; quelques-uns restèrent per- « suadés que ceux auxquels on avoit érigé des autels, étoient « des hommes de la même nature que ceux qui les adoroient; « de ce nombre fut Évhémère, qui composa, environ trois cents « ans avant notre ère vulgaire, l'ouvrage qu'il intitula ἱερὰ « ἀναγραφὴ, *l'hiſtoire ſacrée*. Philon de Byblos écrivit, ajoute-t-il, « vers le même temps, & pour donner plus d'autorité à son « ouvrage, il feignit de n'être que le traducteur d'un ouvrage « plus ancien, qui n'avoit jamais existé. » Cette conjecture, contraire au sentiment de toute l'antiquité, n'est soutenue d'aucune preuve, & elle a contre elle le silence des Anciens. L'écrit d'Évhémère attira l'attention de tous les zélés du paganisme, & excita leurs plaintes & leurs murmures contre lui. On veut que celui de Philon de Byblos ait été composé dans le même temps & dans les mêmes vues, & qu'il ait le même objet; cependant personne ne s'en plaint: pourquoi une conduite si différente à l'égard de ces deux auteurs, sinon que l'ouvrage d'Évhémère existoit, & que celui de Philon de Byblos n'existoit point encore? En effet, Philon de Byblos vivoit, non sous les Ptolémées, mais sous les empereurs Romains, dans le premier & au commencement du second siècle de l'Église. Cet auteur ne dissimule point son opposition au système des Allégoristes, ni qu'en composant son ouvrage, son dessein n'ait été de le combattre; mais toute l'antiquité a été persuadée qu'il n'avoit point tiré tout du fonds de son imagination; qu'au contraire, ayant trouvé dans son pays un ouvrage ancien, dont l'auteur, après avoir expliqué la première origine des choses selon le système des Philosophes, exposoit, dans une histoire simple & dégagée de réflexions, l'apothéose des hommes qui s'étoient rendus célèbres par leur puissance ou

par leurs inventions; que Philon de Byblos, dis-je, jugeant que cet ouvrage favoriſoit le ſyſtème qu'il avoit embraſſé, le traduiſit, & que pour le rendre plus concluant contre ſes adverſaires, il le fit non-ſeulement précéder d'une préface, dans laquelle il expliquoit ſes vues, mais il inſéra auſſi, dans le corps de ſa traduction, différentes réflexions tendantes au même but.

D'autres vont plus loin, & prétendent que l'ouvrage de Philon de Byblos n'exiſta jamais, & que les fragmens qu'on cite de lui ont été ſuppoſés; mais par qui? c'eſt ſur quoi on ne s'accorde point encore. Si l'on en croit quelques-uns, Porphyre, zélé défenſeur du paganiſme & ennemi déclaré des Chrétiens, eſt l'auteur de la ſuppoſition. La fourberie ne ſe préſumant point, il faut du moins alléguer quelque motif puiſſant, qui ait été capable d'y déterminer celui qu'on en accuſe, & l'on ne peut en prêter aucun de cette nature à ce Philoſophe; il étoit, au contraire, intéreſſé à laiſſer Sanchoniaton & ſon traducteur dans un éternel oubli. Porphyre vouloit perſuader aux hommes de s'abſtenir de la chair des animaux, & dans l'ouvrage qu'il compoſa dans cette vue, il prétendit prouver que les ſacrifices ſanglans n'étoient point de la première inſtitution, & que dans les premiers temps les hommes n'offrirent aux Dieux que des fruits de la terre. La ſuppoſition d'une hiſtoire où l'on voyoit que dans ſon propre pays les hommes avoient porté la barbarie juſqu'à ſacrifier aux Dieux leurs ſemblables, & à manger de leur chair, n'étoit point aſſortie à ſon deſſein. Ce même Philoſophe, zélé pour le ſyſtème allégorique, pouvoit-il ſuppoſer un auteur qui ne devoit avoir écrit que pour combattre ce ſyſtème? Le motif d'étayer le paganiſme, ébranlé par les Chrétiens, n'eſt pas plus propoſable. Une hiſtoire qui conſtatoit les ſuperſtitions les plus groſſières, qui étoit remplie de fables du moins auſſi abſurdes que celles des Grecs, qui prouvoit l'excès d'irreligion & de barbarie auquel les payens s'étoient portés, ne devoit pas lui paroître un moyen bien efficace pour défendre le paganiſme, attaqué ſous ces rapports par les Chrétiens; & Porphyre avoit

assez de génie pour sentir qu'en faisant cette supposition, il auroit fourni des armes contre lui-même, & qu'il auroit renversé le paganisme, au soutien duquel tous ses efforts tendoient. La principale objection formée par les Chrétiens, comme on le voit par tous les apologistes des premiers siècles, étoit que ceux auxquels les payens avoient décerné les honneurs divins, avoient été de la même nature que ceux qui les adoroient, sujets aux mêmes passions & aux mêmes misères qu'eux. Cette objection étoit pleinement confirmée par la supposition d'une histoire, de laquelle il résultoit que les plus grands Dieux avoient été les hommes qui avoient inventé les arts & les choses nécessaires à la vie. Une telle supposition ne répondoit point à l'objection des Chrétiens, elle enlevoit au contraire aux payens le seul moyen raisonnable qu'ils eussent de l'éluder, en expliquant par des sens allégoriques tout ce dont les Anciens avoient chargé leurs Dieux. Eusèbe en a fait la remarque, en terminant son récit de la théologie phénicienne, par ces paroles: « on ne peut plus recourir aux explications forcées que les Grecs tirent des astres, des élémens & des productions de la Nature. » Mais ce qui disculpe entièrement Porphyre de la supposition, est que Sanchoniaton & Philon de Byblos étoient connus, dans le monde littéraire, un siècle ou environ avant lui, puisqu'ils avoient été cités par Athénée. *Præp. Ev. l. x.*

Soupçonner de l'imposture Eusèbe de Césarée, comme quelques-uns l'ont osé, c'est faire une injure gratuite à cet auteur ecclésiastique, qui a si bien mérité de l'Église & des Lettres. Dans un temps où la critique étoit peu connue, cet auteur a pu se laisser tromper par quelque apocryphe; mais il y a une extrême différence entre être induit en erreur & commettre un faux. La supposition eût été sans motif de la part d'Eusèbe; le paganisme prêtoit assez de lui-même aux objections des Chrétiens, sans qu'il fût nécessaire de recourir à des suppositions qui auroient été faites en pure perte, & même au déshonneur de la cause qu'ils défendoient. La dispute étoit alors vive & échauffée, les antagonistes s'observoient réciproquement, & n'étoient point disposés à se rien passer

les uns aux autres. Les Philoſophes défenſeurs du paganiſme n'auroient pas manqué de relever la fourberie, & de couvrir ſon auteur de confuſion. Mais cette imputation eſt auſſi très-mal fondée: l'auteur qu'on prétend ſuppoſé étoit connu, & avoit été cité long-temps avant Eusèbe.

Les moyens puiſés dans le fragment méritent plus d'attention; mais ceux qui les propoſent ne le font qu'en héſitant. L'un croit y apercevoir des traces des écrits de Moyſe, qu'il prétend avoir été copiés par l'auteur; un autre y voit la main d'un Gnoſtique, pendant qu'un troiſième n'y découvre que la théogonie des Grecs.

Quelque reſſemblance avec Moyſe ne doit point frapper dans un auteur Phénicien; le voiſinage des Iſraëlites & le commerce fréquent avec eux en rendroient une raiſon ſatisfaiſante: mais le rapport qu'on croit apercevoir entre les récits de Moyſe & ceux de Sanchoniaton, n'eſt point auſſi marqué qu'on le prétend. Celui-ci ne dit rien de ce qu'il y a de plus intéreſſant dans Moyſe, & qui a été ſon objet principal; il garde un profond ſilence ſur la chute de l'homme; il omet la punition du genre humain par le déluge, & l'on ne trouve rien chez lui ſur ſa réparation. Tout ce qu'il a de commun avec Moyſe, eſt la première formation des choſes; encore eſt-elle extrêmement défigurée, ou même entièrement altérée. Pour la rapporter, ainſi qu'il l'a fait, il n'étoit point néceſſaire qu'il copiât Moyſe. La tradition du genre humain, qui avoit conſervé le ſouvenir d'un premier commencement, & de l'être ou de l'eſprit qui avoit formé & arrangé les différentes parties de ce monde, eſt la ſource où il a pu puiſer. C'eſt dans cette même ſource qu'avoient également puiſé & les Chaldéens dont la coſmogonie eſt beaucoup plus conforme à Moyſe que celle des Phéniciens, & tous les autres peuples dont l'hiſtoire nous a conſervé les idées ſur la première formation des choſes.

Un petit nombre d'expreſſions, telles qu'ἄιων & παγγόνους, qui ſe trouvent dans Sanchoniaton, ſemblables à celles qui ont été employées depuis par les Gnoſtiques, n'eſt point une raiſon

d'attribuer ce fragment à ces ſectaires : on ſait qu'ils ne furent point les auteurs de ce qu'ils ajoutèrent au Chriſtianiſme; qu'ils empruntèrent leurs dogmes particuliers, des Philoſophes qui les avoient précédés, & ſur-tout des Orientaux; & que c'eſt pour cette raiſon que S.t Clément d'Alexandrie, faiſant l'extrait de leurs livres, l'intitula *Doctrine orientale.*

Je ne ſuis donc pas plus ſurpris de trouver chez les Gnoſtiques des expreſſions ſemblables à celles de Sanchoniaton, que je ne le ſerois d'entendre un diſciple parler comme ſon maître.

Je le ſuis auſſi peu de quelques traits de conformité que l'on croit apercevoir entre Sanchoniaton & Héſiode. Ce Poëte né en Bœotie, où Cadmus avoit porté les idées phéniciennes, devoit néceſſairement en tranſmettre quelques-unes dans ſa Théogonie. On pourroit auſſi oppoſer des rapports entre la doctrine égyptienne & celle de Sanchoniaton; mais ces rapports ne donnent aucune atteinte à l'authenticité de ce dernier. Le ſyſtème théologique des Phéniciens ne devoit pas être fort différent de celui qui avoit cours en Égypte, puiſque Sanchoniaton avoit conſulté les Mémoires de Taaut ou Thot, qui avoit été auſſi le docteur des Égyptiens. Des ſyſtèmes puiſés dans la même ſource & formés ſur le même modèle, doivent néceſſairement ſe reſſembler à pluſieurs égards. Il eſt vrai que dans ce qu'Euſèbe nous a conſervé, on lit le nom d'Héſiode, qui n'a vécu que fort long-temps après Sanchoniaton; mais il ſuffit de jeter les yeux ſur le fragment, pour juger que la mention de ce Poëte n'eſt pas de l'auteur original, mais du traducteur. Il faut de même mettre ſur le compte de ce traducteur l'explication de la nature du dieu Ophion, ou du ſerpent, ſymbole de la Divinité, donnée par Phérécyde contemporain de Crœſus; ce qui eſt dit d'Arius Grec d'Héracléopolis, qui avoit traduit en ſa langue un ouvrage d'Épéis, hiérophante ou prêtre d'Égypte, & d'autres choſes qu'il eſt aſſez facile de diſtinguer.

Enfin, ajoute-t-on, un Phénicien, jaloux de la gloire de ſa nation, n'auroit point fait à Thot, que l'on ſait avoir été Égyptien, l'honneur de l'invention des lettres. Ceux qui ont

fait cette objection, n'ont point réfléchi que, ſelon Sanchoniaton, Thot peut être regardé comme Égyptien & comme Phénicien; puiſque, ſuivant ſon récit, qui n'eſt point deſtitué de vraiſemblance, Thot étoit né en Phénicie, & que de-là il paſſa en Égypte pour la gouverner.

Ce ne ſont point là les ſeules objections que l'on ait faites contre le fragment; on veut encore que l'impoſteur qui le forgea, ſe ſoit décelé par des anachroniſmes, par des contradictions évidentes & par des fauſſetés manifeſtes: on met dans la première claſſe ce qu'il a dit de Tyr & d'Athéna ou Minerve.

Memroumos ou Upſouranius, que Sanchoniaton paroît placer à la cinquième génération, fixa, ſelon lui, ſa demeure à Tyr, où il fit pour lui & pour ceux qui l'accompagnoient, des huttes ou cabanes de jonc, de roſeaux & de l'écorce de l'arbre *papyrus*. Cependant, quoique l'époque de Tyr ſoit conteſtée, il eſt conſtant, dit-on, qu'elle n'exiſtoit point encore au temps de Sanchoniaton, & encore moins à celui où il place Memroumos. Ce n'eſt point ici le lieu d'examiner le temps précis de la fondation de Tyr, & il ſuffit pour lever l'anachroniſme qu'on reproche à Sanchoniaton, d'obſerver que dans le ſyſtème même de Josèphe, qui place la fondation de Tyr deux cents quarante ans avant la conſtruction du temple de Salomon, cette fondation remonte ſoixante-huit ans avant la priſe de Troie, vers laquelle vivoit Sanchoniaton; & qu'avant même la fondation de cette ville, il y avoit au lieu où elle fut bâtie, un bourg ou village qui portoit le nom de Tyr. Ce lieu étoit connu avant l'entrée des Iſraëlites dans le pays de Canaan. Joſué, dans le partage qu'il fit de ce pays, donne à la tribu d'Aſer, pour un de ſes confins, le territoire de Tyr; & il n'eſt point hors de vraiſemblance que ce lieu ait été premièrement habité par Memroumos, & que dans la ſuite ſa ſituation avantageuſe ait déterminé les Phéniciens à y bâtir une ville plus conſidérable, qui ſera devenue la métropole de tout le pays.

Euſ. præp. Ev. lib. X.

C. XIX, v. 29.

Quant à Minerve ou Athéna, elle n'a pu, dit-on, être connue dans l'Attique avant l'arrivée de Cécrops; ce fut cet Égyptien qui y apporta le culte de cette Déeſſe: Sanchoniaton veut

veut néanmoins qu'elle y ait régné très-long-temps auparavant, & que Cronos lui ait donné l'Attique. Ce qui eſt certain, c'eſt que Cécrops n'eſt pas le premier qui ait conduit une colonie dans l'Attique: avant ſon arrivée, le pays étoit habité & avoit un Roi nommé Actæus, dont Cécrops épouſa la fille. Long-temps auparavant il y avoit eu un autre Roi nommé Porphyrion, qui avoit bâti un temple à Vénus céleſte. Le culte de cette Déeſſe venoit de Syrie ou de Phénicie, comme le reconnoît Pauſanias, & le nom de celui qui lui conſacra un temple, paroît indiquer un Phénicien; car Porphyrion n'eſt que la traduction du mot phénicien *malech*, *moloch* ou *milcom*, qui ſignifie un Roi. La pourpre étant l'habit particulier aux Rois, les Grecs rendirent par le mot Porphyrios ou Porphyrion celui qui étoit revêtu de cette dignité: ainſi le Philoſophe ennemi du Chriſtianiſme, dont le nom phénicien étoit Malchus, ſe fit appeler Porphyre en grec. Antérieurement à ce Porphyrion, on avoit encore vu régner dans l'Attique Ogygès, dont le nom eſt également phénicien. Le déluge, arrivé ſous ce Prince, remonte deux cents quarante ans avant l'arrivée de Cécrops, à l'an du monde 1796; ce qui eſt peu éloigné du temps auquel Sanchoniaton fait envoyer Athéna dans l'Attique. La mémoire de cette ancienne colonie me paroît conſervée dans la fable de la diſpute entre Minerve & Neptune. Cette fable porte que « Minerve ſe préſenta devant Cécrops, pour revendiquer ſon droit ſur « l'Attique; elle fondoit ce droit ſur la poſſeſſion, prétendant « qu'elle avoit été la première maîtreſſe du pays. Sa prétention « lui fut adjugée par le conſeil des Dieux ». Cette fable réduite au ſimple, ne ſemble-t-elle point annoncer qu'elle fut reconnue pour avoir été la première qui eût peuplé le pays par la colonie qu'elle y avoit conduite?

Euſ. præp. Ev. l. X.

Apollod. l. III, c. 2.

Pauſan. Attic. p. 14.

Ibid.

Apollod. l. III, c. 1.

« L'auteur Phénicien, ajoute-t-on, ſe contredit dans ce qu'il « écrit ſur les Cabires. Ils étoient, dit-on, fils de Sydyk & « d'une Titanide fille de Cronos & d'Aſtarté, & néanmoins « Sanchoniaton avoit écrit un peu plus haut, que même avant « le mariage de Cronos & d'Aſtarté, les deſcendans des Cabires «

» avoient conſtruit des vaiſſeaux, & qu'ils avoient bâti un temple ſur le mont Caſius ». Cette prétendue contradiction ne frappera point ceux qui ſavent que les Anciens ne ſuivoient pas toujours fort exactement l'ordre des évènemens dans leurs récits: ainſi Moyſe dans la Genèſe, après avoir parlé de la naiſſance d'Hénoch, dit, immédiatement après, que Caïn ſon père bâtit une ville, ce qu'il n'a pu faire que très-long-temps après, lorſque ſa poſtérité fut conſidérablement multipliée. Mais, indépendamment de cette obſervation, la contradiction qu'on reproche à Sanchoniaton, eſt facile à lever. Premièrement, tous les Cabires fils de Sydyk n'étoient point nés de la Titanide fille de Cronos & d'Aſtarté; Sanchoniaton ne le dit que du huitième, de manière même à faire entendre que les ſept autres étoient nés d'une autre mère. En ſecond lieu, cet Auteur ne dit point, comme on le ſuppoſe, que ces Cabires euſſent conſtruit des vaiſſeaux avant le mariage de Cronos & d'Aſtarté. En parlant de Sydyk, il avoit dit que les Cabires, qui furent les inventeurs de la navigation, étoient deſcendus de lui, ſans marquer le temps où ils avoient commencé de s'expoſer ſur la mer; dans la ſuite, faiſant l'hiſtoire de Cronos, il donne l'époque de la navigation des Cabires. Après avoir rapporté la fondation de Byblos, il ajoute que « ce fut alors que les deſcendans des » Cabires, ayant conſtruit des radeaux & des vaiſſeaux, firent » des voyages ſur mer, & qu'ayant été jetés aux pieds du mont » Caſius, ils deſcendirent à terre, montèrent cette montagne & y bâtirent un temple ». Dans ce récit, l'Auteur ne ſe contredit point: dans la première partie, il nous apprend quel étoit le père des Cabires, qui furent dans la ſuite les auteurs de la navigation; & dans la ſeconde, il fixe l'époque de leur première expédition ſur mer.

Euſ. præp. Ev. l. X, c. 10.

Ibid.

Il y a encore moins de contradiction dans le partage que Cronos fait entre ſes enfans. On le donne pour le Souverain de toute la terre. Il récompenſe les ſervices de Taut par le préſent qu'il lui fait de l'Égypte; mais cette magnificence l'épuiſe, & le réduit à ne laiſſer preſque plus rien à ſa femme & à ſes

enfans; il n'a plus que la Phénicie à leur diſtribuer; il ne les y fait même régner qu'en compagnie d'autres Princes de familles différentes. L'objection n'eſt fondée que ſur le terme grec que le traducteur a ſubſtitué au mot phénicien qui étoit dans ſon original. οἰκουμένη, employé par le Traducteur, ſignifie en grec la *terre habitable* ou *habitée;* mais le terme phénicien ou hébreu, אֶרֶץ *eretz*, dont Sanchoniaton s'étoit vraiſemblablement ſervi, n'a point toujours une ſignification ſi étendue; il n'exprime, le plus ſouvent, qu'une *partie déterminée de la terre*, qu'un *pays particulier*, lors même qu'il eſt joint à l'adjectif כל *col, omnis, toute.* D'ailleurs l'auteur Phénicien ne repréſente point Cronos comme le Souverain de toute la terre, mais ſeulement de l'Égypte & de la Phénicie: cette dernière ayant été défrichée, cultivée & habitée la première, & ſi fertile que, pour marquer ſon abondance, l'Écriture dit que le lait & le miel y couloient, il n'eſt point étonnant que la plus grande partie de la famille de Cronos en ait préféré l'habitation à celle de l'Égypte, qui, quoique plus vaſte, étant encore inculte, ne leur offroit point alors les mêmes commodités ni les mêmes avantages.

Quelques noms donnés aux enfans d'Ouranos, tels qu'Εἱμαρμένη & Ὥρα, la *Parque* & l'*Occaſion*, & Πόθος & Ἔρως, le *Deſir* & l'*Amour*, donnés à ceux de Cronos, ne me paroiſſent point devoir former une difficulté. Chacun des mots grecs employés par le Traducteur, répondant à pluſieurs mots de la langue phénicienne, qui expriment la même choſe, nous ne pouvons déterminer préciſément ceux qui étoient dans l'original qu'il avoit ſous les yeux; mais pour faire tomber l'objection, il ſuffit d'obſerver que les Anciens, & les Orientaux ſur-tout, perſonnifioient ſouvent les actions, les qualités & autres choſes abſtraites, pour en former le nom de leurs enfans: ainſi Éve nomma ſon ſecond fils הבל *Ébel* ou *Abel, Vanité;* Lamech donna à ſon fils le nom de נוח *Noach*, qui ſignifie *Repos;* un des fils de Jacob fut appelé גד *Gad, Bonheur* ou *Bonne-fortune;* & Job donna à la première des filles qu'il eut après ſon rétabliſſement, le nom de יְמִימָה, *Jemimah*, le *jour.*

On regarde enfin comme une fauſſeté manifeſte ce que dit Sanchoniaton de l'apothéoſe des mortels: mais tous les hiſtoriens du paganiſme ne conviennent-ils point que preſque tous les peuples adorèrent comme des dieux ceux qui les avoient réunis en corps de ſociété, & qui leur avoient procuré les beſoins & les commodités de la vie? C'eſt des payens même que nous apprenons que les hommes avoient preſque entièrement peuplé le ciel, & que ceux que les nations les plus conſidérables regardoient comme leurs Dieux, étoient partis d'ici-bas pour aller au ciel. Si ce n'eût point été une perſuaſion commune, que les hommes pouvoient parvenir à la divinité, il ne ſeroit jamais venu à l'eſprit d'aucun Prince de s'approprier le titre de Dieu. Enfin à quoi ſe terminoient les myſtères établis chez tous les peuples, ſinon à apprendre à ceux qui y étoient admis, que la plupart de ceux auxquels le peuple rendoit des honneurs divins avoient été des mortels comme eux? on le voit dans Cicéron, qui apporte ce qui s'enſeignoit dans les myſtères en preuve de ce qu'il venoit de dire de l'apothéoſe des hommes: « Rappelez-vous, dit-il, puiſque vous êtes initié, ce qu'on » vous a appris dans les myſtères, & vous comprendrez toute l'étendue de ma propoſition ». Dans ces myſtères on faiſoit aux adeptes l'hiſtoire des Dieux que le vulgaire adoroit, & on leur apprenoit leur généalogie: l'objet que s'étoient propoſé ceux qui les avoient inſtitués, en apprenant aux initiés que ces Dieux avoient été des hommes, étoit de les exciter à la pratique des vertus héroïques, par la vue des honneurs qu'avoient mérités ceux qui avoient été les bienfaiteurs du genre humain.

Cic. Tuſcul. l. I, c. 12.

Ibid.

Procl. in Platon. Theol. l. III.

Voilà à quoi ſe réduiſent toutes les objections de quelques Savans contre le fragment de Sanchoniaton, & les réponſes qui peuvent y être oppoſées: la défenſe me paroît ſupérieure à l'attaque, & je ne trouve aucun des moyens employés pour décréditer cet auteur, aſſez puiſſant pour me déterminer à le rejeter comme ſuppoſé. J'ajoute que, quand même il reſteroit encore quelque doute ſur ſon authenticité, il mériteroit toujours

quelque conſidération. Ce fragment étant d'un temps où le culte phénicien étoit encore en honneur dans le pays, on doit y retrouver les idées phéniciennes. Son auteur ſe ſeroit déshonoré en pure perte, s'il nous eût donné un ſyſtème ou des faits qui n'euſſent point été communément reçus par tous les Savans de la Phénicie : il me ſera donc permis de faire uſage de ce fragment, dans la ſuite de ces Mémoires.

SECOND MÉMOIRE SUR LES PHÉNICIENS.

Par M. l'Abbé MIGNOT.

Lû le 31 Janv. 1764.

IL n'eſt point de peuple qui ait été plus célèbre dans l'antiquité, & dont l'hiſtoire nous ſoit moins connue, que les Phéniciens. Cette nation cependant, preſque auſſi ſenſible à la gloire qu'à l'intérêt, avoit pris toutes les précautions néceſſaires pour tranſmettre ſon nom à la poſtérité; elle avoit toujours eu l'attention de conſigner dans ſes archives, les divers évènemens qui l'avoient intéreſſée, ſes différentes relations avec ceux chez qui ſon commerce l'avoit portée, auſſi-bien que ſes découvertes dans les arts & dans les ſciences. Pour aſſurer la conſervation de monumens auſſi importans, ils furent dépoſés dans les endroits les plus reſpectés des temples, & la garde en fut confiée aux Prêtres, qui, à cauſe de l'influence que la Religion avoit ſur l'eſprit des peuples, étoient regardés comme les plus conſidérables de l'État. Pluſieurs Savans de cette même nation recueillirent ces monumens & les rédigèrent en corps d'hiſtoire. La figure que ces Phéniciens faiſoient dans le monde, fit auſſi naître à quelques Grecs le deſir de les connoître plus particulièrement, & de les faire connoître à leurs compatriotes; ils ſe tranſportèrent en Phénicie, apprirent la langue du pays, conſultèrent ſes archives & écrivirent ſon hiſtoire. Ces différens hiſtoriens Phéniciens ou Grecs, dont j'ai donné la notice dans le Mémoire précédent, nous auroient fourni des lumières auſſi certaines que détaillées ſur la Phénicie & ſur les peuples qui l'ont habitée, s'ils fuſſent parvenus juſqu'à nous; mais il ne nous reſte que les noms des uns & quelques légers fragmens des autres. Cette perte, qui ne peut être ſuppléée, ſera toujours un obſtacle inſurmontable à quiconque voudra entreprendre l'hiſtoire de la Phénicie; elle forme même

contre moi un préjugé dont je ſens toute l'impreſſion. Comment en effet, privé du ſecours des hiſtoriens de cette nation, pourrai-je remplir l'objet que je me ſuis propoſé? Deſtitué de guides dans la carrière que j'ai deſſein de ſuivre, j'ai tout lieu de craindre de m'égarer. Réduit à quelques fragmens échappés de l'antiquité, épars de côté & d'autre, cachés & comme enfouis dans les Auteurs qui nous les ont conſervés, où ſouvent même on ne les découvre qu'avec peine, je ſens que je ne puis offrir que des détails particuliers, dont la réunion ne formera jamais un enſemble ſatisfaiſant, & ne nous donnera point une hiſtoire ſuivie de la Phénicie; mais ces détails, tout incomplets qu'ils ſeront, & par-là même incapables de faire connoître entièrement un peuple qui fut autrefois ſi célèbre, pourront du moins, je l'eſpère, en donner quelques notions.

Pour réunir ces fragmens épars & iſolés, qui ſouvent ont peu de rapport & de liaiſon entre eux, & pour être en état de les combiner, je les raſſemblerai ſous certains chefs, qui deviendront les objets des différens Mémoires que je compte donner ſur les Phéniciens.

En premier lieu, j'examinerai ceux qui concernent leur origine, le pays qu'ils ont habité, les qualités & les productions de ce pays, & le peu de monumens que l'injure des temps a épargnés.

Je diſcuterai enſuite les principes de leur religion, leur culte, leurs ſuperſtitions & les différens dogmes de leur philoſophie.

Ces diſcuſſions ſeront ſuivies de ce que nous pouvons connoître de leur gouvernement, de leurs loix, & de leurs uſages politiques & civils.

Leur langue & leur écriture me fourniront auſſi la matière de quelques Mémoires.

Je traiterai encore de leurs arts & de leurs ſciences.

Enfin leur navigation, leur commerce & ſes différentes branches termineront tout ce que je me propoſe d'expoſer ſur ce peuple.

Quant aux colonies qu'il a établies dans les différentes parties du monde, je crois ne devoir rien ajouter à ce qu'en a

écrit Bochart, qui a traité cette matière avec autant d'érudition que d'étendue; je me réſerve ſeulement quelques obſervations particulières ſur ce ſujet.

De l'origine des Phéniciens, & du pays qu'ils ont habité.

Le ſeul nom ſous lequel les Phéniciens ont été connus dans les premiers temps, & ſur-tout chez les auteurs ſacrés, eſt celui de Cananéens: c'eſt celui que leur donne Salomon dans ſes proverbes. Ce Prince, faiſant le portrait de la femme forte, nomme Cananéens les marchands de Tyr & de Sidon, auxquels cette femme vendoit les toiles fines & les ceintures qu'elle avoit faites. Iſaïe les appelle de même. Annonçant la ruine des deux villes que je viens de nommer, il dit que « le Tout-puiſſant » étendra ſa main ſur la mer, qu'il ébranlera les royaumes, & » qu'il donnera ſes ordres contre Canaan, pour réduire ſes braves en poudre ». Les Phéniciens ſe nommèrent eux-mêmes ainſi, & ils conſervèrent long-temps ce nom dans leurs colonies. Ceux d'entre eux qui s'étoient établis ſur la côte d'Afrique, ſe le donnoient encore du temps de S.t Auguſtin, c'eſt-à-dire dans le v.e ſiècle de l'ère Chrétienne. Lorſqu'on demandoit aux payſans du diocèſe d'Hippone, dont ce Père étoit Évêque, comment ils s'appeloient, ils ne répondoient point autre choſe, ſinon qu'ils étoient Cananéens.

Prov. XXXI, 24.

XXIII, 2.

S. Aug. Expoſ. incohat. epiſt. ad Rom.

Le nom de Phéniciens qu'ils portent dans les auteurs profanes, leur a été donné par les étrangers: Sanchoniaton l'indique, en diſant dans le fragment qui nous reſte de lui, que « *Chna*, qui eſt une abréviation de Canaan, eſt le premier dont le nom ait été rendu par celui de Phénicien ». Les étrangers, auteurs de ce changement, ſont vraiſemblablement les Égyptiens; mais ce changement ne fit point éclipſer le premier nom.

Euſ. præp. Ev. l. I, c. 9.

Ces deux noms devinrent même ſynonymes, & ils furent dans la ſuite employés indifféremment l'un pour l'autre. Les auteurs de la traduction grecque des livres de l'Écriture, connus ſous le nom des Septante, qui travaillèrent ſous les ſucceſſeurs d'Alexandre, c'eſt-à-dire ſous Ptolémée-Philadelphe, roi d'Égypte,

d'Égypte, & ſous Antiochus-Épiphane, roi de Syrie, ſubſtituèrent dans leurs verſions le nom de Phénicie à celui de Canaan, qu'ils avoient dans leurs originaux. Saül, l'un des deſcendans de Siméon fils de Jacob, qui, dans les textes hébreux de la Genèſe & de l'Exode, eſt appelé fils d'une Cananéenne, eſt dit par le traducteur grec, tantôt né d'une Canéenne & tantôt fils d'une Phénicienne. Le légiſlateur des Juifs ayant dit que les Iſraëlites furent nourris de la manne juſqu'à leur entrée dans le pays de Canaan, la traduction grecque porte qu'ils vécurent de cet aliment juſqu'à ce qu'ils fuſſent arrivés ſur les terres de Phénicie. Ce que l'auteur hébreu du livre de Joſué avoit écrit, que les mêmes Iſraëlites mangèrent des fruits que la terre de Canaan avoit portés, eſt rendu dans le grec par des mots qui ſignifient qu'ils recueillirent des fruits du pays des Phéniciens. Le même traducteur appelle rois de Phénicie tous ces rois du pays de Canaan, qui, ſelon le texte hébreu, étoient les maîtres du pays avoiſinant la mer, & qui furent ſaiſis de terreur à l'entrée des Iſraëlites dans la terre promiſe. La femme qui vint demander à Jéſus-Chriſt, retiré du côté de Tyr & de Sidon, la guériſon de ſa fille, & que S.t Matthieu appelle Cananéenne, eſt nommée Syro-phénicienne par S.t Marc. Les auteurs profanes en ont uſé de même; le pays dans les différens cantons duquel Abraham demeura, depuis que par l'ordre de Dieu il eut quitté la Chaldée, & que Moyſe, dans la Genèſe, appelle toujours Canaan, eſt appelé, par Eupolème & par Artapan, Phénicie, & ſes habitans Phéniciens. Étienne de Byzance nous aſſure auſſi que la Phénicie ſe nommoit anciennement *Chna*, nom qui n'eſt viſiblement que l'abréviation de celui de Canaan. Enfin ce nom étoit tellement celui que les Phéniciens ſe donnoient eux-mêmes dans leur langue, qu'ils le communiquoient aux provinces qu'ils ſoumettoient & qu'ils uniſſoient à leur empire. Je dois cette obſervation & ſa preuve à M. l'abbé Barthélemy, qui a bien voulu me faire part de l'ouvrage où il les a conſignées: elles ſe trouvent dans ſa première lettre ſur quelques médailles Phéniciennes, inſérée dans le Journal des Savans du mois d'août 1760. La première de ces médailles

Gen. XLVI, 10.

Exod. XXVI, 35.

Joſ. V, 12.

Ibid. VI, 1.

Matt. XV, 22.

Marc. VII, 24.

Euſ. Præp. IX, 17.

Voce Χνᾶ.

eſt d'Antiochus IV, ſurnommé Épiphane, qui monta ſur le trône de Syrie l'an 175 avant Jéſus-Chriſt. Les caractères phéniciens, qui ſont ſur le revers, lûs & expliqués par M. l'Abbé Barthélemy, donnent ces mots, לאדכא אם בכנען, *Leladika am bekenaam,* qui ſignifient *de Laodicée*, ou *à Laodicée mère* ou *métropole*, ou l'*une des principales villes de Canaan.* Cette ville ſituée ſur le bord de la mer, dans la province de Syrie à laquelle on donna, ſous les ſucceſſeurs d'Alexandre, le nom de Séléucis, n'appartenoit point à la Phénicie proprement dite, ou au pays de Canaan; mais les Phéniciens s'en étant rendus maîtres dans les beaux jours de leur république, avoient appelé la province où elle étoit ſituée, du nom qu'ils donnoient à leur propre pays; & ce nom lui devint tellement propre, que long-temps après, quoique ſoumiſe ſucceſſivement à différentes puiſſances, elle le conſervoit encore.

Les Cananéens avoient reçu ce nom, de Canaan fils de Cham & petit-fils de Noé, dont ils tiroient leur origine. *Euſeb. Præp. IX, 17.* Eupolème fait deſcendre les Phéniciens de la même ſouche. Selon cet auteur, Bélus ou Cronos, qui doit être le même que Cham de l'Écriture, eut deux fils, le premier nommé, comme lui, Bélus, & le ſecond Canaan. Ce Canaan engendra le père des Phéniciens. Il eut un autre fils nommé Choum, duquel deſcendirent les Éthiopiens. Mitzrain, auteur des Égyptiens, étoit frère de ce Canaan. Sanchoniaton avoit dit avant lui, qu'Iſiris, l'Oſiris des Égyptiens, ou le Mitzraim de l'Écriture, étoit le frère de Chna, que les étrangers avoient appelé Phénix ou Phénicien.

Le nom de Canaan fut donné au père des Phéniciens, à cauſe de la malédiction dont Noé ſon aïeul l'avoit chargé avec toute ſa poſtérité. כנע, *kanah*, en hébreu ou phénicien, ſignifie *abattre, déprimer, humilier, abaiſſer.* C'eſt dans ce ſens que les Hébreux ont employé ce terme, pour déſigner ceux qui, vaincus par l'ennemi, ſont dans un état d'humiliation, réduits en ſervitude ou traités comme des eſclaves. Noé, en maudiſſant *Gen. IX, 25.* Canaan, lui avoit prédit qu'il ſeroit l'eſclave de ſes frères: cette prédiction a eu ſon accompliſſement, mais en différens temps & à diverſes repriſes; premièrement dans une grande

partie des ſept nations vaincues & aſſujetties par les Iſraëlites, lors de leur entrée dans la terre promiſe, dont les reſtes furent ſubjugués par Salomon; enſuite dans les Phéniciens vaincus par les Aſſyriens & par les Perſes, qui tiroient, comme les Iſraëlites, leur origine de Sem frère de Cham; enfin dans ces mêmes Phéniciens conquis par les Grecs & par les Romains deſcendans de Japhet autre frère de Cham père de Canaan. La plus grande partie de la nation Cananéenne s'étant adonnée au commerce, le nom de Cananéen a été employé depuis pour ſignifier un marchand.

Le pays que les Cananéens habitoient dans l'origine, avoit pour limites, ſelon Moyſe, le chemin qui conduiſoit de Sidon à Gérare juſqu'à Gaza, & qui de-là, tournant à l'orient, alloit à Sodome, à Gomorrhe, à Adama & à Seboïm, & remontoit juſqu'à Léza; c'eſt-à-dire qu'il étoit borné au ſeptentrion par l'Antiliban, auprès duquel étoit Sidon; à l'orient, par une ligne qui deſcendant de Léza, ſituée au pied de l'Antiliban, paſſoit par le lac de Génézareth & par le Jourdain, & ſe terminoit à l'extrémité du lac Aſphaltite, auprès duquel étoient les villes de la Pentapole, qui furent détruites par le feu du ciel, la vingt-quatrième année du ſéjour d'Abraham dans le pays de Canaan, dix-huit cents quatre-vingt-dix-ſept ans avant l'ère vulgaire. L'Arabie bornoit ce même pays au midi, & il étoit terminé à l'occident par le chemin qui conduiſoit de Gaza à Sidon. Moyſe ne nommant que le chemin qui alloit de cette première ville à la ſeconde, me fait ſoupçonner que cette langue de terre, qui s'étend le long de la mer, n'étoit point habitée dans les premiers temps, & qu'elle ne le fut que lorſque des peuples, dont je parlerai dans la ſuite, refluèrent dans le pays de Canaan. Ce ſoupçon eſt fondé ſur la manière différente dont ce Légiſlateur s'exprime dans les autres endroits où il parle du même pays. Lorſqu'il fixe les limites de la terre promiſe, ſoit dans les promeſſes faites à Abraham, ſoit dans ſes diſcours aux Iſraëlites, il donne toujours pour borne occidentale à ce pays, la mer Méditerranée, qu'il appelle la grande mer, pour la diſtinguer des lacs qui étoient à l'orient, auxquels

Gen. x, 19.

on donnoit auſſi le nom de mers. Je n'entrevois point d'autre raiſon de cette différence, ſinon que dans les premiers temps la langue de terre, qui eſt bornée par la mer, n'étoit point encore habitée, au lieu que dans le temps où les promeſſes furent faites à Abraham & à ſa poſtérité, toute cette portion de terre avoit reçu des habitans.

L'étendue de ce pays étoit peu conſidérable. M. d'Anville, dans la Carte qu'il nous a donnée de la Paleſtine, place Sidon à trente-trois degrés vingt-cinq minutes ou environ, de latitude ſeptentrionale, & Gaza à trente-un degrés vingt-ſept minutes ou environ; d'où il réſulte que ce pays ne comprend en longueur qu'un degré cinquante-huit minutes, ce qui donne un peu moins de cinquante lieues. Sa largeur eſt encore moindre; elle ne comprend guère qu'un degré, c'eſt-à-dire vingt-cinq lieues ou environ. Les bornes étroites de ce pays ſont conſtatées par l'Écriture. Les eſpions que Moyſe avoit envoyés pour le reconnoître, étant partis du déſert de Sin, allèrent juſqu'à Rohob, ſur le chemin d'Émath, & revinrent quarante jours après, n'ayant employé que ce court eſpace de temps à parcourir tout le pays, faire leurs obſervations, & revenir au lieu d'où ils étoient partis.

Num. XIII, 22, 26.

Ce pays, malgré ſon peu d'étendue, contenoit onze peuples, ou, pour s'exprimer d'une manière plus conforme à l'uſage des premiers temps, onze tribus, toutes deſcendantes de Canaan leur auteur commun. Ces tribus, nommées par Moyſe, ſont celles des Sidoniens, des Hétéens, des Jébuſéens, des Amorrhéens, des Gergéſéens, des Hévéens, des Aracéens, des Sinéens, des Aradéens, des Samaréens & des Amathéens. Leurs noms, comme tous ceux des Anciens, ſur-tout dans l'Orient, ſont ſignificatifs, & déſignent le génie, le lieu de l'habitation & les occupations principales de ceux qui les ont portés.

Le nom hébreu ou phénicien, de Sidon, צִיד *tzid* ou *tzajid*, ſignifie également la *pêche* & la *chaſſe;* mais ce fut dans ſa première acception qu'il fut donné à la ville bâtie par les enfans ou les deſcendans du fils aîné de Canaan, ſur le bord

de la mer Méditerranée, dans un lieu où le poiſſon naturellement abondant fourniſſoit aux habitans l'occupation utile de la pêche. Cette première tribu étoit donc une tribu de pêcheurs; c'eſt ce qui eſt indiqué par ſon nom. Le nom de Sidon ſe trouve auſſi dans Sanchoniaton, mais il ne déſigne point un homme; c'eſt celui d'une femme, dont la voix étoit douce & mélodieuſe, & qui inventa quelques eſpèces de chants ou de cantiques. Son nom, dans l'original phénicien, n'étoit point vraiſemblablement écrit par un צ *tzade*, comme celui de la ville de Sidon, mais par un ש, *ſchin;* car dans cette ancienne langue, שִׁדָּה, *ſchidah*, par un ש, *ſchin*, ſignifie l'*harmonie*, la *ſymphonie*, des *inſtrumens de muſique*, & שִׁדּוֹת, *ſchidoth*, des *chanteuſes*. *Euſeb. Præp. I, 10.* *Eccl. II, 8.*

La ſeconde tribu étoit celle des Héthéens, qui demeuroient au midi du pays de Canaan, dans les montagnes & aux environs d'Hébron & de Béerſabée. Ils étoient plus belliqueux que les autres. Arba & les enfans d'Énak ſes deſcendans, d'une taille ſi avantageuſe, que ceux qui furent envoyés par Moyſe, pour découvrir la terre promiſe, ſe crurent des ſauterelles auprès d'eux, étoient Héthéens. La terreur qu'ils inſpiroient à leurs voiſins & à leurs ennemis, leur fit donner le nom de terribles: c'eſt ce que ſignifie leur nom d'Héthéens ou Hittéens; car חִתִּת, *hhattat* ou *hhittat*, eſt *jeter la terreur & l'épouvante*. Ils conſervèrent long-temps ce caractère guerrier: on a vu leurs deſcendans ſe louer aux Princes voiſins, pour ſervir dans leurs armées; & la réputation de leur bravoure étoit telle, que Bénadad, roi de Syrie, ſur le ſoupçon qu'il eut que parmi les étrangers que Joram, roi d'Iſraël, avoit pris à ſa ſolde, il y avoit des Héthéens, leva le ſiége de Samarie, qu'il tenoit bloquée depuis long-temps, & qu'il avoit réduite aux dernières extrémités. Cette tribu étoit donc celle des guerriers. *Num. XIII, 34.* *IV. Reg. VII, 6.*

Les Jébuſéens n'étoient pas moins belliqueux que les précédens: ils ſoutinrent les efforts de l'armée victorieuſe des Iſraëlites, & ſe maintinrent dans la poſſeſſion de la ville de Jéruſalem juſqu'au règne de David; ils comptoient tellement ſur leurs forces & ſur la ſituation avantageuſe de cette place,

II. Reg. V, 6. qu'ils n'opposèrent à ce Prince, qui vint les assiéger, que des aveugles & des boiteux. Ce caractère de confiance dans leurs forces & de mépris des autres me paroît être ce qui leur aura fait donner le nom de Jébuséens, que je crois venir du phénicien בוס, *bous* ou *bus*, qui réunit les différentes significations de *fouler aux pieds, piller, ruiner, dédaigner* & *mépriser.* Ce terme est quelquefois le synonyme d'יָבַשׁ, *jabasch*, qui signifie aussi *mépriser.* Ainsi cette troisième tribu auroit été celle des dédaigneux.

La quatrième est celle des Amorrhéens. Leurs premières habitations furent dans les montagnes du pays de Canaan; mais dans la suite ils passèrent le Jourdain en grand nombre, firent la guerre aux Moabites & aux Ammonites, & s'emparèrent de Bazan, d'Hézébon & de tout ce qui étoit entre les rivières de Jabok & d'Arnon. Un poëte Cananéen célébra *Numer. XXI, 27.* cette victoire par des vers dont Moyse n'a pas dédaigné d'insérer un fragment dans ses livres. L'auteur de cette pièce, le plus ancien cantique qui soit parvenu jusqu'à nous, y disoit: « Accourez » à Hézébon! Que cette ville soit rebâtie à l'honneur de Séhon! » Le feu a consumé Hézébon; la flamme sortie de cette ville » conquise par Séhon, a embrasé Hor capitale des Moabites. » Tous ceux qui habitoient les hauteurs d'Arnon, en ont été » dévorés. Malheur à toi, Moab, peuple adorateur de Chamos! » tu es perdu sans ressource. Ton Dieu a abandonné ses serviteurs; » tes enfans vaincus ont pris la fuite. Tes filles sont devenues » captives de Séhon, roi des Amorrhéens; totalement détruits » depuis Hézébon jusqu'à Dibon, leur lampe est éteinte à jamais, » (ils n'ont plus de postérité à espérer). Nous avons tout ravagé jusqu'à Nophé & jusqu'à Médaba ». Le prophète Amos, parlant *Amos, II, 9.* de ces Amorrhéens, dit que « leur taille égaloit celle des cèdres, & que leur force étoit semblable à celle des chênes ». On sait qu'אמר, *amar*, en phénicien, signifie non-seulement *parler*, mais encore *se vanter* & *se glorifier:* il signifie aussi *commander* ou *parler avec autorité.* Cette dernière signification s'est conservée dans l'Arabie, & de-là est venu le titre d'*Émir*, donné aux chefs des tribus Arabes. Ces différentes significations

conviennent fort bien à un peuple qui fier de ſa force s'en glorifioit, & qui par ſa valeur avoit étendu ſa domination & conquis un pays fertile & abondant. Cette tribu étoit donc celle des Princes ou Commandans.

La qualité argileuſe du terroir occupé par les Gergézéens, dans le voiſinage du lac de Tibériade ou mer de Génézareth, eſt peut-être ce qui a fait donner à cette tribu le nom qu'elle portoit: c'eſt la conjecture de Bochart, qui obſerve que גַּרְגֵּשׁ, *garges* ou *girges*, ſignifie un *terrein argileux*.

Les Hévéens ſont placés, par l'auteur du livre des Juges, ſur le mont Liban, depuis la montagne de Baal-Hermon juſqu'au territoire d'Hemat. Ce pays étant à l'orient de celui de Canaan, ils ſont quelquefois appelés *Cadmonim*, c'eſt-à-dire *Orientaux*. Leur premier nom leur avoit été donné à cauſe de la reſſemblance qu'ils avoient avec les ſerpens, par leur caractère ruſé & par leur habitation; חִוִּיא, *hhivjah* ou חוּא, *hhevjah* ſignifie un *ſerpent*, חִוִּים, *hhivim*, des *ſerpens*: comme ces reptiles, ils ſe retiroient dans des cavernes ſouterraines, ſemblables en cela à différens peuples, que l'antiquité a nommés *Troglodytes*. Leur fineſſe & leur ruſe ſont connues par la manière dont ils trompèrent Joſué: les Gabaonites, qui étoient Hévéens, ne ſe croyant pas aſſez forts pour réſiſter aux armes victorieuſes de ce capitaine, eurent recours au ſtratagème; ils feignirent de venir d'un pays éloigné pour lui demander la paix, & pour le tromper plus facilement, ils mirent de vieux ſacs ſur leurs ânes, les outres dans leſquels ils avoient mis leur vin avoient été rompus & recouſus, leur chauſſure étoit rapiécée, pour la faire paroître vieille; leurs habits étoient uſés, & leurs pains fort durs & par morceaux. Joſué, les voyant en cet état, ſe perſuada aiſément qu'ils venoient de loin, & il leur accorda ſans difficulté la paix qu'ils lui demandoient. Cette tribu, à raiſon du nom qu'elle portoit, étoit donc celle des Troglodytes ou des ruſés.

Judic. III, 3.

Geneſ. X, 19.

Judic. XI, 19.

Joſ. IX, 14.

Les Aracéens ou Arcéens occupoient un canton voiſin de Sidon, dans la portion qui échut depuis à la tribu d'Aſer, où Josèphe place une ville qu'il nomme *Arcé* & *Actipus*. Le lieu

Joſ. Antiquit. l. VI, c. 22.

où cette ville étoit ſituée n'étoit point éloigné de la mer, puiſque le même auteur l'appelle θαλάσσιος, *maritime*. Elle fut la capitale d'un des douze gouvernemens dans leſquels Salomon partagea ſes États. Leur nom paroît indiquer qu'ils étoient venus-là d'ailleurs, car le mot phénicien עָרַק, *arach*, d'où vient le nom d'Aracéen, ſignifie *fuir* ou *ſe tranſporter d'un lieu dans un autre*. Ils quittèrent depuis cette ſeconde demeure, & montant plus haut au ſeptentrion, ils s'établirent entre Antarade & Tripoli, où ils bâtirent une ville qu'ils appelèrent *Arca* ou *Arcé*, du nom de celle qu'ils avoient quittée. La facilité avec laquelle ils changeoient de demeure, les fit appeler *Coureurs*.

Joſ. Antiquit. lib. VIII, c. 2, n.° 3.

III. Reg. IV, 16.

Nous trouvons des Sinéens en Égypte, dans le lieu où fut bâtie Péluſe, nommée סִין, *Sin :* mais ce lieu n'étoit pas le ſeul qui portât ce nom ; S.t Jérôme nous en indique un, ainſi nommé, dans le voiſinage d'Arca ; Strabon en nomme un autre ſur le Liban, dont il fait une retraite des Ituréens & des voleurs Arabes. Je croirois aſſez volontiers que ces différentes villes ont appartenu à la même tribu : placée d'abord à l'extrémité de la Paleſtine, dans le voiſinage de l'Égypte, elle aura été obligée, par quelque évènement dont la mémoire ne s'eſt pas conſervée, d'abandonner ſon pays, & elle ſe ſera retirée vers le ſeptentrion, dans les montagnes où ſe trouvent les villes d'Arca & de Sinna. Le nom de Sinéens fut vraiſemblablement donné à cette tribu, parce que le terrein qu'elle occupa en premier lieu étoit boueux & marécageux ; car סִי *ſin*, en phénicien, ſignifie de la *boue* & un *marécage*, & סִינִי, *Sini* ou les *Sinéens*, les *habitans du marais*.

S. Hieron. Queſt. in Gen. Lib. XVI, p. 520.

Les Arvadiens ou Aradiens demeuroient auſſi originairement dans le pays de Canaan, mais il ne faut point les confondre avec ceux dont le Roi attaqua les Iſraëlites lorſqu'ils étoient encore dans le déſert, car ces derniers demeuroient au midi du pays de Canaan, & leur nom eſt écrit différemment ; c'eſt un ע *ajin* qui commence le nom de ceux qui attaquèrent les Iſraëlites, au lieu que celui des Aradiens, dont je parle, s'écrit par un א *aleph*, & qu'ils paroiſſent placés par Moyſe non au midi, mais au ſeptentrion, ce qui leur facilita le moyen d'abandonner

Num. XXI, 1.

d'abandonner leur première demeure, de monter plus haut, & de s'établir sur le bord de la mer & dans l'île d'Arad. Ce changement de demeure ne leur auroit-il point fait donner le nom qu'ils portent? car le phénicien רוד, *rod* ou *rad*, qui signifie *commander*, veut dire aussi *passer d'un lieu dans un autre*, & notamment dans un plus bas que celui que l'on quitte: ce qui conviendroit à ce peuple, qui auroit abandonné le pays de son origine pour s'établir dans une île & sur le bord de la mer. Dans ce cas l'א, l'*aleph* ajouté au mot seroit hémantique, c'est-à-dire une de ces lettres que les Phéniciens, comme les Hébreux, étoient dans l'usage de joindre aux mots qu'ils dérivoient de leurs verbes: cette Tribu ne demeurant plus dans le pays de Canaan lorsque Moyse écrivoit, cet auteur, pour la faire connoître, l'aura désignée par le nom qu'elle portoit de son temps, & que son changement de demeure lui avoit fait donner.

La tribu de Benjamin, parmi les villes qui lui échurent dans le partage de la terre promise, en comptoit une que Josué nomme Samaraïm. Le nom de cette ville, écrit de la même manière que celui des descendans de Canaan que Moyse nomme הַצְמָרִי, *Hatzemari*, Zémaréen, me fait croire que cette ville, de la tribu de Benjamin, a été le lieu de leur première demeure. Je dis leur première demeure, car ils abandonnèrent aussi le pays, & montant, comme les précédens, au septentrion, ils fondèrent sur les bords de la mer une ville qui, de leur nom, a été appelée *Simyra*, entre Antaradus & Orthosie. Eusèbe attribue à ces mêmes Samaréens la fondation de cette dernière ville, également sur le bord de la mer, à peu de distance de *Simyra*. צֶמֶר, *tzamar* ou *tzemer* signifiant en phénicien de *la laine*, un *ouvrier en laine*, un *marchand de laine*, ce mot ne seroit-il point l'étymologie du nom de ces Tzémaréens? le commerce que les Phéniciens faisoient en laine, & leur industrie à la travailler, sont connus de tout le monde: ces Tzémaréens pourroient donc être des ouvriers en laine.

XVIII, 22.

Onomast.

Enfin la tribu des Hémathéens occupoit la partie la plus septentrionale du pays de Canaan, du côté de l'orient; car

lorſque les Écrivains ſacrés fixent les bornes de la terre promiſe au nord-eſt, ils nomment toujours Hémath. Les eſpions envoyés par Moyſe à la découverte du pays, le parcourent juſqu'auprès
XIII, 5. d'Hémath : Joſué donne, de même, pour confin le pays du Liban vers l'orient, depuis Baalgad, au-deſſus du mont Hermon, juſqu'à l'entrée d'Hémath. On n'eſt point d'accord ſur la poſition de la ville ou du pays d'Hémath ; les uns veulent que ce ſoit Antioche, d'autres prétendent que c'eſt Emèſe, & quelques-uns Épiphanie ; mais ces trois villes me paroiſſent trop éloignées des limites que Moyſe donne au pays de Canaan, pour que l'une ou l'autre ſoit l'Hémath dont il parle. Ce que je puis en
IX, 2. dire de certain eſt que, ſuivant le prophète Zacharie, cette Hémath n'étoit pas éloignée de Damas, ſituée de l'autre côté du Liban. Ce pays ou cette ville ſe nomme en hébreu חֲמָת, *hhamat*, & ſes habitans חֲמָתִי, *hhamati ;* ce nom déſigne un *bain chaud*, il exprime auſſi des *vaſes de terre cuite au ſoleil & au feu.* Peut-être y avoit-il quelques bains chauds ſur le terroir de ces Hamathéens, ou, ce qui me paroît plus vraiſemblable, les habitans de ce canton s'exerçoient-ils dans l'art de la poterie, dans lequel nous tenons des Anciens que les Phéniciens excelloient : cette dernière Tribu ſeroit par conſéquent celle des Potiers.

Des révolutions, dont les détails ne nous ſont point connus, changèrent de très-bonne heure la face du pays de Canaan, ſoit par l'expulſion de quelques-uns de ſes anciens habitans, ſoit par l'introduction des nouveaux. Lorſque Dieu promet
Gen. XV, 19. à Abraham de donner ce pays à ſa poſtérité, il n'eſt plus fait mention des Aracéens, des Arvadiens, des Tzémaréens, des Sinéens ni des Hamathéens. L'omiſſion de ces peuples, dans cette circonſtance, juſtifie ce que j'ai avancé de leurs tranſmigrations. D'autres peuples, tels que les Cinéens, les Cénizéens, les Phéréſéens, les Réphéens & les Cananéens, leur ſont ſubſtitués.

Les Cinéens demeuroient originairement avec les Amalécites, peuples de l'Arabie pétrée, d'où apparemment ils paſsèrent dans le pays de Canaan, où ils s'établirent, au midi.

Leur nom, hébreu ou phénicien, eſt קִינִי, *kini*, dont la racine eſt קִין, *kin*, qui ſignifie une *lance*. Leur adreſſe à manier cette arme leur avoit fait donner le nom de Lanciers.

Les Cénizéens ſont entièrement inconnus. On trouve, à la vérité, une tribu d'Iduméens qui demeuroient dans les montagnes, au midi de la tribu de Juda; & Moyſe, parmi les Chefs ou Ducs deſcendans d'Édom ou Éſaü, en compte un, qu'il nomme le commandant de Cénez ou des Cénézéens; mais ces Cénizéens étoient-ils les deſcendans d'Éſaü, qui n'exiſtoit point encore lorſque Dieu fit la promeſſe à Abraham, ou étoit-ce un peuple plus ancien, que les Iduméens s'aſſujettirent dans la ſuite? C'eſt ce que je ne puis déterminer. *Gen. XXXV, 40, 42.*

Les Phérézéens paroiſſent être venus d'ailleurs dans le pays de Canaan: Moyſe ſemble l'indiquer, lorſque parlant des démêlés entre les conducteurs des troupeaux d'Abraham & ceux des troupeaux de Lot, après leur retour de l'Égypte, il remarque que les Phérézéens étoient dans le pays. Ces Phérézéens étoient apparemment des gens ruſtiques & groſſiers, qui s'étant emparés de quelque terrein vacant, n'avoient point encore de villes & ne demeuroient que dans des villages; car פְּרָזוֹת, *prazoth* ou *phérazoth*, en phénicien, ſignifie des *villages*, & פְּרָזִים, *phérazim* ou *phrazim*, des *payſans* ou des *villageois*, dont la racine eſt פָּרַז, *pharaz*, un *lieu qui n'eſt point fermé de murailles*. On ne peut point aſſurer que ces Phérézéens fuſſent du nombre des deſcendans de Canaan. *Ibid. XIII, 7.*

Le même doute n'a point lieu à l'égard des Cananéens, dont le nom ſeul indique l'origine; mais la remarque de Moyſe, qui les joint aux Phérézéens nouvellement établis dans le pays, lorſqu'Abraham revint de l'Égypte, peut faire ſoupçonner, ou qu'originairement cette branche de la famille de Canaan n'avoit pas demeuré dans le pays, ou que, ſi elle y avoit demeuré, elle en étoit ſortie, & qu'elle y étoit revenue depuis.

Les Réphéens, au temps d'Abraham, demeuroient au-delà du Jourdain, dans le pays qui fut appelé depuis Bazan, à l'orient du lac de Génézareth. Ils furent les premiers attaqués & vaincus par Chodorlahamor, quand avec les princes ſes *Ib. XIV, 5.*

alliés il vint pour réduire les rois de la Pentapole, qui lui avoient refusé le tribut ordinaire. Dans la suite, quelques-uns de ces Réphaim passèrent le Jourdain, & s'établirent dans une plaine ou vallée, peu distante de Jérusalem, à laquelle ils donnèrent leur nom. Ils étoient d'une taille giganteſque; c'est pourquoi Moyse appelle le royaume de Bazan un pays de géants. Le mot phénicien רפא, *rapha*, qui dans sa première acception signifie *guérir, délivrer un homme de sa maladie*, est employé dans un second sens, pour exprimer un *homme robuste & puissant*, qui par sa force est en état de délivrer les autres de l'oppression.

Jos. XV, 8; XVIII, 15.

Deut. III, 13.

Dans l'intervalle du temps qui s'écoula depuis Abraham jusqu'à Moyse, & jusqu'à l'entrée des Israëlites dans la terre promise, il y eut encore quelque changement dans le pays de Canaan. Dans le Deutéronome, Moyse ne parle plus que de sept peuples, que Dieu chassera & qu'il détruira, pour donner leur pays aux Israëlites. Ces sept tribus dévouées à l'anathème sont celles des Héthéens, des Gergézéens, des Amorrhéens, des Cananéens, des Phérézéens, des Hévéens & des Jébuzéens. Josué n'en compte point davantage, & ce sont les mêmes peuples qu'il nomme; de sorte qu'il n'est plus question des Cinéens, des Cénizéens ni des Réphaim, soit qu'ils aient été confondus dans les autres nations, ou qu'ayant abandonné le pays, ils soient allés chercher des établissemens ailleurs.

VII, 2.

Jos. XXIV, 11.

Tel est, suivant les livres de l'Écriture, l'état du pays de Canaan, qui fut la première demeure des Phéniciens; mais Sanchoniaton, postérieur à Moyse de trois cents ans ou environ, lui donne une autre position, & le fait beaucoup plus septentrional: cet auteur convient, comme je l'ai déjà remarqué, que le nom du peuple qui l'habitoit, étoit celui de Cananéen, & que celui de Phénicien lui avoit été donné par les étrangers. Après avoir dit qu'Éon & Protogonos avoient eu des enfans, il ajoute que de ces enfans il en étoit né d'autres, qui avoient donné leur nom à certaines montagnes dont ils s'étoient rendus les maîtres, & que de-là étoient venues les dénominations du

Euſ. Præp. I, 10.

Caſius, du Liban, de l'Antiliban & du Brathy. La poſition du Liban & de l'Antiliban n'eſt point incertaine, mais celle du Brathy eſt inconnue; il paroît ſeulement par Sanchoniaton, que cette dernière montagne devoit avoiſiner le Liban ou même en faire partie. Quant au Caſius, on connoît deux montagnes de ce nom, l'une dans le voiſinage de la mer, ſur les confins de la Céléſyrie, peu diſtante de l'Oronte, & l'autre auſſi ſur le bord de la mer, dans le voiſinage du lac Sirbonide. Cette dernière, placée au midi de la Paleſtine, ſépare, ſelon Hérodote, la Syrie de l'Égypte; & dans des temps fort poſtérieurs à ceux dont je parle, elle fut auſſi regardée comme bornant la Phénicie au midi: mais le Caſius dont parle Sanchoniaton, au pied duquel il dit que les enfans des Dioſcures abordèrent, ſur lequel ils montèrent, & où ils conſtruiſirent un temple, doit être celui qui étoit au ſeptentrion de la Phénicie & peu éloigné du Liban. Le nom de Caſius a été donné à cette montagne, parce qu'elle bornoit la Phénicie de ce côté; car קָצַץ, *katzatz*, en phénicien, ſignifie *couper, retrancher une extrémité;* d'où vient קֵץ, *ketz*, ou קָצֶה, *katzi*, la *fin*, l'*extrémité*, une *borne*, des *limites*. Le même auteur nomme quelques villes qui peuvent ſervir à connoître l'étendue de la Phénicie. Il nomme Tyr au ſud-oueſt, ſur le bord de la mer, & ne parlant d'aucune autre de ce côté, il eſt à préſumer que c'étoit au territoire de cette ville qu'il terminoit la Phénicie au midi: mais il lui donne beaucoup plus d'étendue au ſud-eſt; car il compte parmi les villes qui avoient appartenu à Cronos, & par conſéquent à la Phénicie, Aſtharoth-Carnaïm ſituée dans la Pérée, c'eſt-à-dire dans le pays à l'orient du Jourdain, vers le commencement du lac de Génézareth, & Aſtarthé qui, ſi elle eſt, comme l'a cru Etienne de Byzance, Philadelphie ſur le fleuve Jabok, eſt encore plus méridionale que la première. Suivant ces indications données par l'auteur Phénicien, la Phénicie qui ſe ſeroit étendue depuis Tyr au ſud-oueſt, juſqu'au mont Caſius au nord, auroit eu deux degrés ou environ de longueur; & du ſud-eſt, depuis Aſtarthé ou Philadelphie, juſqu'au nord, à peu près trois degrés. Ces différences d'avec Moyſe ne doivent point décréditer

Lib. III.

Euſ. Præp. I. 10.

Voce Φιλαδέλφεια.

l'hiſtorien Phénicien. Moyſe ne nous a parlé des deſcendans de Canaan que relativement au pays que les Iſraëlites devoient occuper, & il n'étoit point conduit par ſon objet à faire mention de ceux d'entre eux qui s'étoient établis au-delà; & l'hiſtorien Phénicien, poſtérieur de trois cents ans ou environ, nous a repréſenté ſon pays à peu près tel qu'il étoit dans le temps où il écrivoit, avant lequel étoit arrivée la grande révolution occaſionnée par la conquête que les Iſraëlites avoient faite du pays de Canaan.

Ancorat. n.° 114. S.t Épiphane, en deux endroits de ſes ouvrages, répète que Noé, partageant le monde entre ſes enfans, avoit donné à Sem la Paleſtine, la Phénicie, la Céléſyrie & les autres pays voiſins, & que Cham & ſes deſcendans avoient eu l'Égypte & tout ce qui s'étendoit depuis Rhinocorure juſqu'à Gadès. *Idem, adverſ. hæreſ. 2, t. II, hæreſ. 66, n.° 83.* Il ajoute que ce partage fut confirmé par un ſerment que le père commun exigea de ſes enfans, de ne rien entreprendre ſur les partages les uns des autres, & de ne ſe faire réciproquement aucun tort; mais que Canaan ne tarda point à violer ce ſerment. Mécontent du climat de l'Égypte où il demeuroit, & le trouvant incommode, à cauſe de ſon exceſſive chaleur, il en ſortit, ſe jeta ſur le partage de Sem & lui enleva la Paleſtine. Ce récit de S.t Épiphane a été copié par d'autres, qui ont *Cedren. hiſt. comp. n.° 16.* ajouté que ce fut deux cents ans après la mort de Noé, que Cham avec ſept familles ou tribus deſcendues de lui, les mêmes qui ſont nommées dans Moyſe & dans Joſué, étoit entré dans le partage de Sem, contre la défenſe de Noé, ce qui avoit attiré contre ces ſept tribus la vengeance de Dieu, dont Moyſe & Joſué avoient été les miniſtres.

Adverſ. hæreſ. t. II, hæreſ. 66, n.° 83. Quoique S.t Épiphane donne cette tradition pour véritable & conſtante, elle n'eſt regardée par pluſieurs que comme le fruit de l'imagination des Rabbins, qui l'ont débitée pour juſtifier l'invaſion du pays de Canaan par leurs pères. Cette tradition en effet ne paroît point avoir été connue des Iſraëlites, lorſqu'ils étoient gouvernés par des Juges: Jephté ne l'allègue *Judic. XI, 13.* point au roi des Ammonites, qui ſe plaignoit qu'Iſraël venant de l'Égypte lui avoit pris ſon pays; ce Juge ne lui oppoſe point

le partage ni les dispositions de Noé en faveur de Sem auteur de sa nation; le droit de conquête sur les Ammonéens, qui avoient été les maîtres du pays réclamé par Ammon, & une possession de trois cents ans, sans interruption & sans réclamation, sont les seuls titres qu'il allègue pour justifier son droit sur ce pays. Cette même tradition semble aussi contredire l'Écriture, qui nous représente les onze peuples issus de Canaan, non comme venus d'ailleurs dans le pays qu'ils habitoient, mais comme des Aborigènes ou Autochtones, qui y avoient demeuré dès le commencement; mais ces apparences ne sont point décisives. La réponse de Jephté ne fournit qu'un argument négatif: il suffisoit à ce Capitaine d'alléguer une possession de trois cents ans, qui étoit reconnue par tous les peuples pour un titre légitime, & il lui étoit inutile de se jeter dans la discussion d'un fait qui ne lui eût point fourni de réponse tranchante. L'autorité de l'Écriture ne permet point, à la vérité, d'admettre cette tradition en entier; mais, sans insister sur le prétendu testament de Noé, il peut être vrai que quelques-uns des habitans de Canaan soient venus de l'Égypte dans ce pays. Les anciens ont cru que les Phéniciens, sinon tous, du moins une partie, étoient venus d'ailleurs dans leur pays. Hérodote & Denys le Périégète les font venir des bords de la Mer rouge; Achilles-Tatius & d'autres, de l'Égypte: ces narrations ne peuvent se concilier avec l'Écriture, qui nous parle des descendans de Canaan, comme de peuples établis dès le commencement dans leur pays, qu'en supposant que quelques-uns d'entre eux n'y avoient point eu une demeure constante, & qu'ils y étoient revenus après une longue absence.

Judic. XI, 23, 26.

Cette supposition paroît appuyée sur les récits de Moyse. Il parle souvent d'une tribu de Cananéens, qu'il distingue des autres tribus descendues de Canaan, qui habitèrent, dès le commencement, le pays de ce nom, & il s'exprime de manière à faire croire que cette tribu n'avoit pas toujours demeuré dans ce pays. Après avoir dit qu'Abraham arriva dans le pays de Canaan, il ajoute que le Cananéen étoit alors dans ce pays: cette remarque de l'auteur sacré étoit inutile, si le Cananéen

Genes. XII, 5, 6.

dont il parle, étoit l'ancien habitant. Dans le chapitre dixième, il avoit déjà dit que le pays dans lequel vint Abraham, étoit peuplé par les descendans de Canaan; dans le douzième, il donne encore au même pays le nom de Canaan: c'en étoit assez pour faire entendre à ses lecteurs qu'il étoit habité par des Cananéens. Son observation ne devient raisonnable qu'autant que le Cananéen dont il parle, n'avoit pas toujours demeuré dans le pays, & qu'il n'y étoit établi que depuis quelque temps: cette observation acquiert une nouvelle force par la répétition *Genes. XIII, 7.* de Moyse au chapitre suivant, où à ce Cananéen il joint un autre peuple dont il n'avoit point encore parlé. Faisant mention de la quérelle qui s'éleva entre les conducteurs des troupeaux d'Abraham & ceux des troupeaux de Lot, après leur retour de l'Égypte, il dit que dans ce temps-là le Cananéen & le Phérézéen demeuroient dans le pays: cette réflexion ne paroît faite que pour donner à connoître ce qui avoit occasionné les démêlés entre les gens de l'un & de l'autre. Quand Abraham & Lot arrivèrent dans le pays, ils s'y établirent sans aucune permission, comme sans aucune difficulté, parce que, quoique le Cananéen y fut déjà, il y avoit encore assez de terrein libre pour les troupeaux de l'un & de l'autre; mais dans le peu d'années qui s'étoient écoulées depuis leur arrivée jusqu'à leur retour de l'Égypte, c'est-à-dire dans l'espace de huit à neuf ans, le pays ne pouvoit plus les contenir, parce que, outre la multiplication de leurs troupeaux, il étoit survenu une nouvelle colonie d'habitans; c'étoient les Phérézéens. La nouveauté de leur arrivée est indiquée par leur nom, ils n'habitoient encore que des villages, n'ayant point eu le temps de se bâtir des villes. Si dans cet endroit le Phérézéen est annoncé comme un nouveau venu dans le pays, il faut porter le même jugement du Cananéen, à l'égard duquel Moyse s'est exprimé de la même manière dans le chapitre douzième. J'ajoute que la particule אז, *adz*, dont se sert le texte hébreu, dans l'un & l'autre endroit, que les Septante ont traduit par τότε, & la Vulgate par *tunc* & par *eo tempore*, est presque toujours employée pour marquer qu'une chose, qui n'ayant point encore été, commence d'être.

אז ידבר, *adz jedabber, tunc loquebatur*, dans Josué, *il parloit alors;* אז יעלה, *adz jaale*, dans le livre des Rois, *tunc ascendebat, il montoit;* ce qui désigne des actions qui ne font que de commencer. Enfin la différence que j'ai remarquée ci-dessus entre l'état du pays, dans le temps où il fut premièrement habité, & l'état du même pays, lorsqu'Abraham y arriva, prouve que dans l'intervalle il y étoit entré une nouvelle colonie, qui avoit obligé plusieurs des anciens habitans de refluer vers le septentrion; & cette nouvelle colonie étoit, sans doute, des Cananéens, que Moyse paroît toujours distinguer des premiers habitans.

Mais quels étoient ces Cananéens, & d'où étoient-ils venus? Je crois, avec Usserius & avec Cumberland, que ce sont ceux qui dans l'histoire de l'Égypte sont connus sous le nom de Pasteurs, qui, après y avoir régné long-temps, en furent chassés & revinrent dans la Palestine. Les Égyptiens descendus de Mitzraim portèrent le nom de Mestréens; mais ceux qui descendus de Canaan frère de Mitzraim étoient aussi passés en Égypte, y conservèrent le nom de Cananéens, qui les distinguoit des autres habitans du pays.

Ce sentiment se concilie de lui-même avec ce que les Phéniciens disoient, selon Hérodote, de leur ancienne demeure sur la mer Rouge: ayant occupé la partie orientale de l'Égypte voisine du golfe arabique, auquel les Anciens ont donné le nom de *mer Érythréenne*, & étant sortis de ce canton pour entrer en Syrie, ils avoient raison de dire qu'ils étoient venus de la mer Rouge. La manière dont s'exprime Hérodote donne lieu de croire qu'ils passèrent immédiatement de leur ancienne demeure dans la Syrie, & qu'ils firent le voyage en montant au nord; ce qui indique suffisamment la côte occidentale du golfe arabique & son voisinage; car de-là, en quittant les terres de l'Égypte, on entroit aussitôt dans la Syrie, qui étoit bornée de ce côté par le mont Casius, peu distant de Péluse; & pour aller gagner la côte de la Méditerranée, il falloit toujours aller en montant au nord. Je sais que Strabon paroît les faire venir du golfe Persique, qu'on appeloit aussi mer Érythréenne; mais *Lib. VII.*

cet habile Géographe n'avoit point examiné la choſe par lui-même, il ne fait que rapporter ce que diſoient quelques insulaires de ce golfe : « en naviguant au-delà, dit-il, on » rencontre d'autres îles, du nombre deſquelles ſont Τύρος & » Ἄραδος, Tyr & Aradus, qui ont des temples ſemblables à » ceux des Phéniciens; leurs habitans diſent que les îles & les » villes de la Phénicie, qui portent les mêmes noms, ſont de leurs colonies. » Les diſcours de ces inſulaires n'étoient point fondés, & ils ſont contredits par toute l'antiquité, qui nous donne Tyr, non comme une colonie venue du golfe Perſique, mais comme une ville qui devoit ſa naiſſance à Sidon; & les Sidoniens, deſcendans de Canaan, ſelon l'Écriture, n'avoient jamais habité les îles du golfe Perſique. Ces diſcours n'étoient donc que l'effet de la vanité de ces inſulaires, qui, méconnoiſſans leur origine, vouloient ſe faire honneur de la fondation de deux villes puiſſantes, dont ils étoient eux-mêmes les colonies.

Lib. XVI, p. 526.

Le ſéjour de ces Cananéens en Égypte, leur expulſion & leur retour dans la Paleſtine, ſont conſignés dans l'hiſtoire & dans la mythologie égyptiennes. Les différens catalogues des dynaſties de l'Égypte nous préſentent ces Paſteurs comme ayant régné dans ce pays; la quinzième, ſelon Jules-Africain, eſt compoſée de paſteurs Phéniciens, qui prirent Memphis & régnèrent deux cents quatre-vingt-quatre ans. Eusèbe, qui admet auſſi des paſteurs Phéniciens en Égypte, en fait ſa dix-ſeptième dynaſtie. Ces dynaſties ſont priſes de Manéthon, auteur Égyptien, qui, dans un fragment que Josèphe nous a conſervé, s'étend davantage ſur ces Paſteurs.

Joſ. cont. Ap. I, p. 444.

« Nous avons eu autrefois, dit Manéthon dans ce fragment, » un roi nommé Timaüs; ſous ſon règne, Dieu étant irrité contre » nous, des gens venus de l'Orient, mépriſables à la vérité, mais » pleins de courage & de hardieſſe, ſe jetèrent ſur notre pays, s'en » rendirent les maîtres aiſément & ſans combat, le ſoumirent, » & ayant réduit ſes Princes ſous leur pouvoir, ils brûlèrent les » villes & renverſèrent les temples des Dieux; ils traitèrent les » habitans avec la dernière cruauté, tuèrent les uns & emmenèrent

en captivité les femmes & les enfans des autres. Dans la suite « ils se choisirent un roi pris d'entre eux, nommé Salatis : ce « Prince tint sa cour à Memphis, & se rendit tributaires la haute « & la basse Égypte; il établit des forts dans les endroits conve- « nables, & fortifia sur-tout le côté oriental, pour empêcher les « Assyriens, qui étoient alors le peuple le plus puissant, de faire « aucune invasion. Ayant trouvé, dans le nome Saïte, une ville « d'une situation avantageuse, appelée *Avaris* par les anciens « Théologiens, il la fit rebâtir, l'environna de fortes murailles, « & y mit deux cents quarante mille hommes pour la garder. « Salatis mourut après un règne de dix-neuf ans. Béon, son « successeur, régna quarante-quatre ans. Apachnas, qui vint « après lui, eut un règne de trente-six ans & sept mois. Apophis, « qui lui succéda, fut sur le trône soixante-un ans. Janias, qui « y monta après lui, le conserva cinquante ans & un mois. Le « dernier fut Assis, qui fut roi quarante-neuf ans & deux mois. « Ces six Princes firent toujours la guerre, dans le dessein de « renverser la monarchie de l'Égypte ».

Manéthon, dans ce fragment, ne nomme que six rois Pasteurs; mais n'y en eut-il point un plus grand nombre? je ne le pense point; cependant comme on croit pouvoir l'inférer d'un texte de Josèphe, je suis obligé d'entrer dans quelque discussion. L'historien Juif dit, d'après Manéthon, « que ceux qui ont été ci-devant nommés rois de ceux qu'on appeloit Pasteurs, & « ceux qui étoient descendus d'eux, avoient été maîtres de l'Égypte « cinq cents onze ans. » Τούτους δὲ τοὺς προηγουμενους βασιλέας τοὺς τῶν ποιμένων καλουμένων, καὶ τοὺς ἐξ αὐτῶν ἡγουμένους κρατῆσαι τῆς Αἰγύπτου φησὶν ἔτη πρὸς τοῖς πεντακοσίοις ἕνδεκα.

J'observe, en premier lieu, que Manéthon, qui s'étoit proposé de donner toutes les dynasties des Princes, soit naturels, soit étrangers, qui avoient régné en Égypte, n'ayant nommé que ces six Pasteurs venus de l'Orient, on est en droit de conclure qu'il n'en connoissoit point d'autres, c'est-à-dire qu'il n'en avoit pas trouvé un plus grand nombre dans les Mémoires qu'il avoit consultés & qu'il a copiés. Il parle à la

vérité d'autres Paſteurs, ſa ſeizième dynaſtie eſt compoſée de trente-deux Rois, & ſa dix-ſeptième de trente-trois autres, auxquels il donne la même dénomination; mais il diſtingue ces deux dernières ſortes de Paſteurs des premiers, non-ſeulement comme formant des dynaſties différentes, mais auſſi comme venus d'un autre pays que les premiers. La ſeizième, qu'il dit avoir duré cinq cents dix-huit ans, eſt de Grecs; & la dix-ſeptième de Princes, qui régnèrent cent cinquante-un ans, dans le même temps que quarante-trois Thébains. Ces années, réunies à celles de la dynaſtie orientale, formeroient un total de neuf cents vingt-huit ans; ce qui fournit une nouvelle preuve qu'il ne faut point confondre ces derniers Paſteurs avec les premiers, que Manéthon, dans le texte rapporté par Josèphe, tel qu'on le lit à préſent, fait régner cinq cents onze ans.

En ſecond lieu, pour conclure du texte de Josèphe qu'il y a un plus grand nombre de rois Paſteurs que les ſix nommés par Manéthon, il faudroit que ces mots, τὰς ἐξ αὐτῶν γενομένας, *ceux qui ſont deſcendus d'eux*, ſe rapportaſſent aux ſix Rois, ce qui n'eſt point. Manéthon ne dit point que les enfans ſuccédèrent au trône de leurs pères; dans ces premiers temps le trône n'étoit point encore héréditaire, ſelon la remarque de Diodore de Sicile, & l'état de guerre continuelle où étoient les Paſteurs en Égypte, ne leur permettoit point d'établir parmi eux la ſucceſſion héréditaire; ayant beſoin de chefs capables, ils ne mettoient à leur tête que des perſonnes qui étoient déjà diſtinguées par leur expérience & par leur bravoure, comme ils avoient fait lorſqu'ils avoient choiſi Salatis pour les commander. De qui donc étoient fils ou deſcendans ceux qui ſont déſignés par ces mots, τὰς ἐξ αὐτῶν γενομένας? ce n'étoit point des Princes dont Manéthon a donné la liſte, mais de ceux qui les premiers étoient entrés en Égypte ſous le règne de Timaüs, & qui y avoient porté le nom de Rois-paſteurs: c'eſt le ſens que préſente ce texte. Αὐτῶν ſe raporte à τούτους, qui commence la phraſe: τούτους δὲ προσηγορευμένους βασιλέας τοὺς τῶν ποιμένων καλουμένων, καὶ τὰς ἐξ αὐτῶν γενομένας κρατῆσαι τῆς Αἰγύπτου φησὶν, doit être rendu par ces mots: Manéthon dit

que *ceux à qui l'on a donné le nom de rois des Paſteurs*, ou Rois-paſteurs, *& ceux qui deſcendoient d'eux, ont été maîtres de l'Egypte.* Προσαγορευομένους ne ſignifie point les Rois dont on vient de faire mention, mais ceux auxquels on a impoſé le nom, à qui on a donné la dénomination de *Rois-paſteurs*; καταγορεύω ne ſignifie point ſimplement *faire mention, rapporter un nom*, mais *impoſer un nom, donner à une perſonne*, ou à une choſe, *une dénomination*, par quelque motif ou pour quelque raiſon; de-là ἀκαταγόρευτος, *ce à quoi l'on ne peut donner un nom.* Or ceux à qui l'on avoit donné le nom de Rois-paſteurs étoient ceux qui deſcendirent en Égypte ſous le règne de Timaüs, & dont la poſtérité s'y maintint: ce ſens eſt clair par la ſuite du texte de Manéthon; cet auteur dit que ſous le règne de Timaüs des gens vils & mépriſables, venus de l'Orient, firent la guerre à l'Égypte; ἐπὶ τοῦ βασιλέως ἀνατολῶν μερῶν ἄνθρωποι τὸ γένος ἄσημοι καταθαρσήσαντες ἐπὶ τὴν χώραν ἐστράτευσαν. Il détaille leur établiſſement, & fait un précis de leur hiſtoire juſqu'à Aſſis, le ſixième roi, qui eſt le dernier qu'il nomme; enſuite il nous apprend que ceux qui fatiguèrent ainſi l'Égypte furent nommés *Hycſos*, c'eſt-à-dire *Rois-paſteurs*, dénomination qui comprenoit non-ſeulement les chefs, mais la nation entière. Ἐκαλεῖτο δὲ τὸ σύμπαν αὐτῶν ἔθνος Ὑκσως, τοῦτο δέ ἐστι βασιλεῖς ποιμένες, &, immédiatement après, τοῦτους δὲ προσαγορευομένους; ceux qu'il déſigne par ces mots, & à quoi ſe rapporte καὶ τοὺς ἐξ αὐτῶν γενομένους, ſont viſiblement ceux à qui il vient de dire que l'on a impoſé le nom de *Rois-paſteurs*, c'eſt-à-dire la nation entière, τὸ σύμπαν αὐτῶν ἔθνος; & de peur que l'on ne s'y méprît, l'auteur n'a point voulu ſe ſervir du mot προσηγορευμένους, qui auroit pu donner lieu à quelque équivoque; il lui a préféré celui de προσαγορευομένους, qui n'eſt point ſuſceptible d'un autre ſens que celui que je lui ai donné.

Le prêtre Égyptien, ajoute-t-on, après avoir nommé ces ſix Rois, dit qu'ils furent les premiers princes des Paſteurs qui firent toujours la guerre à l'Égypte, καὶ ὅτι οἱ ἐξ ὧν αὐτοῖς ἐγεννήθησαν πρῶτοι ἄρχοντες πολεμοῦντες ἀεὶ, ce qui pourroit

donner à entendre qu'il y en eut d'autres après eux; mais l'expreſſion πρῶτοι ἄρχοντες eſt équivoque, & peut ſignifier les principaux chefs ou commandans, auſſi-bien que les premiers qui commandèrent, c'eſt-à-dire que le terme πρῶτοι déſigne la *priorité de rang & d'honneur*, comme celle du temps: la nature de la phraſe conduit à cette première ſignification. Ἐν αὐτοῖς πρῶτοι ἄρχοντες ſignifie, ſuivant l'uſage ordinaire, ceux qui parmi eux furent les principaux chefs ou commandans, & dans ce cas le ſens de Manéthon nous conduiroit à penſer que les Paſteurs, dont la nation étoit compoſée de différentes familles, & qui par conſéquent avoient différens chefs ou commandans, ayant, pour l'intérêt commun, réſolu de ſe réunir, avoient choiſi ſucceſſivement ces ſix Rois pour leurs principaux commandans, aux ordres deſquels les chefs particuliers de chaque famille avoient conſenti d'être ſubordonnés. La manière dont s'exprime Manéthon, à l'égard du ſixième Roi, conduit auſſi à cette acception, & prouve que cet hiſtorien croyoit que ce ſixième Roi étoit le dernier de tous. Il ne dit point ὕστερον τούτοις δὲ καὶ Ἄσσις, *après ceux-ci vint Aſſis*, ce qui n'excluroit point des ſucceſſeurs; mais ὕστατα πᾶσι δὲ ἦν Ἄσσις, ce qui revient exactement à notre manière de parler, *enfin le dernier roi fut Aſſis*. C'eſt effectivement, ſelon le fragment de Manéthon, le dernier des Paſteurs qui ait régné en Égypte, & qui, après quarante-neuf ans & deux mois de règne, fut obligé d'en ſortir, avec la nation à laquelle il commandoit, comme il réſulte des époques fixées par cet auteur.

Ces obſervations me conduiſent à penſer que le texte de Josèphe a été altéré dans le nombre de cinq cents onze ans, qu'il donne à l'oppreſſion de l'Égypte ſous les rois Paſteurs: Josèphe, qui paroît n'avoir parlé que d'après Manéthon, ne peut avoir donné ce nombre d'années, puiſqu'il ne réſultera jamais de la durée de chacun des règnes qu'il a eu l'attention de marquer depuis Salatis, le premier roi Paſteur, juſqu'à Aſſis, qu'il nous aſſure avoir été le dernier, & avoir été chaſſé de l'Égypte avec toute ſa nation.

Les règnes détaillés par Manéthon montent enſemble à

deux cents cinquante-neuf ans & dix mois. Ils ne compoſent que deux cents cinquante-quatre ans dans Jules-Africain, qui change l'ordre & les noms de ces Rois, à l'exception du ſecond & du troiſième. Il appelle le premier Soitès; le ſecond & le troiſième ſont Byon & Pachnan, qui ſont les mêmes que Béon & Apachnas de Manéthon; le quatrième eſt Staan, dont le nom ne ſe trouve point dans le fragment de l'auteur Égyptien; le cinquième eſt Arclès, qu'on n'y lit pas non plus; & il nomme pour le dernier Aphobis, qui eſt viſiblement l'Apophis que le fragment met au quatrième rang. Eusèbe ne donne que cent trois ou cent ſix ans à cette dynaſtie, dans laquelle il ne compte que quatre Rois, Saites, Béon, Aphophis & Arclès. Le Syncelle s'accorde mieux avec le fragment de Manéthon: il donne, comme lui, deux cents cinquante-neuf ans de durée à cette dynaſtie; mais il compte ſept Rois, Silites qu'il nomme le premier & qui ne doit point être diſtingué de Salatis, Béon & Apachnas pour le ſecond & le troiſième, le quatrième Aphophis; le cinquième eſt Séthos, qui doit être celui qu'Africain a nommé Staan, & Manéthon, Ianias; le ſixième & le ſeptième ſont Certus & Azeth, qui répondent à l'Aſſis de l'auteur Égyptien. Ces auteurs ayant déclaré qu'ils avoient puiſé dans Manéthon, leurs différences ne doivent point arrêter: c'eſt à la même ſource qu'il faut remonter, & s'en tenir au fragment que Josèphe nous a conſervé.

Il y en a, dit Manéthon, qui croient que ces Paſteurs étoient Arabes; mais il n'ajoute point de quel pays les autres les faiſoient venir: cependant Jules-Africain, qui avoit l'ouvrage de Manéthon ſous les yeux, dit qu'ils étoient Phéniciens; ce qui peut faire préſumer qu'il l'avoit trouvé dans ſon exemplaire, & que cette partie a été omiſe par Josèphe, ou plutôt par ſes copiſtes; car ſon texte ſuppoſe un premier membre de phraſe qui n'y paroît point aujourd'hui. La particule δὲ qu'on y lit, τινὲς δὲ λέγουσιν αὐτὸς Ἀράβας εἶναι, ſuppoſe & exige la particule μὲν dans ce qui a précédé, & donne lieu de croire qu'il y avoit originairement dans ce texte: ἦσαν μὲ Φοίνικες, τινὲς ὃ λέγουσιν αὐτὸς Ἀράβας εἶναι. Quoi qu'il en ſoit, on

Joſ. contr. Ap. 1, 14.

Syncel. p. 61.

a pu donner également à ces Paſteurs le nom d'Arabes & de Phéniciens. Ces peuples venant du pays de Canaan à l'orient de l'Égypte, n'avoient pu entrer dans ce dernier pays, qu'en paſſant par l'Arabie, ſoit qu'ils euſſent fait le voyage par mer, ſoit qu'ils fuſſent venus par l'iſthme. Ils ont pu être appelés Phéniciens par les uns, à raiſon de leur première demeure, & Arabes par d'autres, à cauſe du pays dont ils étoient venus directement. Le paſſage fréquent des Arabes & des Cananéens dans l'Égypte, dont ils étoient voiſins, eſt confirmé par l'hiſtoire de tous les temps.

Joſ. cont. Ap. I, 14.

Le nom donné à la nation ou plutôt à ſes chefs, ſelon le même auteur, étoit *Huc-ſos*, c'eſt-à-dire Rois-paſteurs. *Huk* dans le langage ſacré ſignifioit un *Roi*, & *Sos* un *Paſteur* ou des *Paſteurs*, dans le dialecte commun, & ces deux mots réunis exprimoient des Rois-paſteurs. La même ſignification ſe retrouve dans la langue phénicienne, qui dans les premiers temps n'étoit pas fort différente de l'égyptienne. Dans le phénicien ou l'hébreu, חוק, *hhok*, par un ח, *hhet*, ou forte aſpiration, & חוקים, *hhukim*, au pluriel, ſignifie la *loi*, les *loix*. Ce terme a été employé pour déſigner des Princes, qui portent des loix & qui ſont chargés de veiller à leur obſervation. Sa racine eſt חקק, *hhakak*, qui ſe contracte en חוק, *hhok*, & חק, *hhak*, *ſtatuit*, *mandavit*, *decrevit;* au participe, חוקן, *hhoke* ou *hhuke*, *ſtatuens*, *decernens*, *legem ferens*, *legiſlator*. On trouve auſſi dans l'arabe, qui nous a conſervé pluſieurs racines de la langue primitive, celui de *Sos*, dont on ſe ſert dans cette langue, pour exprimer *celui qui gouverne*, *conduit* & *fait paître un troupeau*. Josèphe, qui voudroit transformer ces Paſteurs en Iſraëlites, obſerve que le terme *Huk*, qui, ſelon Manéthon, ſignifie *Roi* dans le dialecte ſacré, étant prononcé avec une très-forte aſpiration, exprimoit auſſi un *captif*. On trouve en effet dans l'ancien égyptien ou dans le phénicien, le verbe קוח, *chauk*, par un ק, *coph*, au commencement, & un ח, *hhet*, à la fin, qui a la même ſignification que לקח, *lakak*, & l'on s'en ſert pour exprimer *prendre*, *enlever*, *piller* & *faire du butin*. Les Égyptiens, qui regardoient

Ibid.

les

les Paſteurs comme des gens vils, τὸ γένος ἄσημοι, ſelon l'expreſſion de Manéthon, auront pu profiter de la reſſemblance apparente de deux mots qui avoient une origine différente, pour ſubſtituer un terme de mépris au titre honorable dont ſe décoroient ces Paſteurs.

Bochart a remarqué que les noms que portoient ces Paſteurs, étoient auſſi Phéniciens, & il nous a donné l'explication de quelques-uns : je ſuppléerai celles qu'il a omiſes. Le premier a porté, ſelon Africain & ſelon Euſèbe, le nom de Saites, que les Égyptiens lui donnèrent peut-être à cauſe de la couleur de ſon viſage, qui, en comparaiſon de celui des Égyptiens, pouvoit paſſer pour blanc : c'eſt ce que ſignifie שִׁישׁ, *ſchaiſch* ou *ſais*, dont on ſe ſervoit pour exprimer ce qui étoit *blanc*. Ce nom a été auſſi donné à l'un des nomes de l'Égypte, probablement à cauſe du lin qui y croiſſoit en abondance ; car le même mot ſignifie auſſi du *lin*. Les Phéniciens établis en Égypte nommèrent le même prince Salatis, comme on lit dans Manéthon, ou Silitès, comme l'a prononcé le Syncelle. Ce nom ſignifie ſimplement le *Chef*, le *Commandant;* il vient de שָׁלַט, *ſchalath* ou *ſalath*, *dominer, avoir de l'autorité, commander en chef*, d'où les Arabes & les Turcs ont formé le titre de Sultan qu'ils donnent à leurs Princes. *Canaan*, I, 42.

Le ſecond Roi-paſteur a pareillement eu deux noms, celui de Béon & celui d'Anon. Le premier ſignifie la *manifeſtation de la bonté*, le *rempart* ou le *ſoutien de ſon peuple;* car les Phéniciens exprimoient par בָּחַן, *bahhan*, tout ce qui manifeſtoit la bonté ou la pureté d'une choſe. Ils nommoient auſſi בָּחוֹן, *bahhon* ou *behhon*, une *tour*, une *forteresſe*, tout ce qui aſſuroit une ville ou un lieu. Le même caractère de bonté envers ſes ſujets aura fait donner à ce même Prince le ſecond nom d'Anon : car חָנוֹן, *hhanon*, en phénicien, ſignifie *doux, tendre, débonnaire, compatiſſant*.

Pachnan ou Apachnas étoit le nom du troiſième : ce nom traduit en notre langue, eſt le *Père* ou le *Chef* des *Cananéens :* il eſt formé de deux mots, פָּאָה, *Pah* ou *Paah*, *Chef, Prince*, & de כְּנַעַן, *Kenaan* ou *Knau*, nom du peuple auquel il

commandoit. On joint quelquefois à ce mot l'article *a*, *Apachnan*, *Apachnas;* mais, ſoit qu'on l'ajoute ou qu'on le ſupprime, la ſignification eſt toujours la même. Le nom d'*Aram*, qui ſignifie la *Syrie*, ſe lit quelquefois *Ram; Phta* ou *Phtas*, le Vulcain des Égyptiens, eſt *Aphtas* dans Suidas; & ces noms ſont toujours les mêmes, indépendamment de l'addition ou de la ſouſtraction de l'article *a*.

Le quatrième ſe nommoit Apophis ſelon Manéthon, Aphophis ſuivant Eusèbe & le Syncelle, & Aphobis ſelon Africain. Bochart traduit ce nom par le *bien-aimé:* c'eſt ce qu'exprime le terme phénicien חֲבוּב, *habob*, *dilectus*. Le changement du ב, *beth* ou *b*, en פ, *phe* ou *p*, eſt trop fréquent pour en former une objection contre l'étymologie donnée par ce Savant, & nous l'admettrions volontiers, ſi Ératoſthènes ne nous en indiquoit point un autre. Cet auteur, dans ſon catalogue des rois de Thèbes, nomme le vingtième Apappus; ce nom renferme les mêmes élémens que celui d'Apophis, & il eſt traduit par Ératoſthènes μέγιστος, *très-grand* ou *géant;* & M. Jablonski, dans l'explication qu'il a donnée des noms de ce canon, obſerve que dans la langue cophte *aphoph*, ou *epoph* dans le dialecte de la Thébaïde, ſignifie un *géant*, un *homme d'une taille extraordinaire*. La langue phénicienne fournit le même terme אָפַף, *apaph aphaph*, qui ſignifie *circuivit, ingruit, inſtitit, roder, ſe jeter ſur quelqu'un, l'attaquer avec force;* ce qui peut ſe dire de ces hommes forts & puiſſans qui étoient toujours prêts à attaquer les autres: car il eſt à remarquer que tous les noms hébreux ou phéniciens, qui déſignent des géans, n'expriment point la hauteur démeſurée de leur taille, mais ſeulement l'impreſſion ou l'effet que leur force ou leur méchanceté faiſoit ſur les autres. S'ils ſont appelés אֵימִים, *emim*, c'eſt à cauſe de la terreur, אֵימָה, *aim*, qu'ils imprimoient. Le nom de נְפִילִים, *nephilim*, leur eſt donné, parce qu'ils faiſoient tomber de peur ceux qui les voyoient. Ils ſont appelés עַוִּים, *havim*, à raiſon de leur méchanceté, עָוָה, *ſcelus, perverſitas*, & ainſi des autres noms. Celui de ce quatrième roi des Paſteurs s'eſt conſervé dans la mythologie égyptienne.

Long-temps après l'expulsion des Pasteurs, on disoit en Égypte qu'Apopis frère du Soleil avoit fait la guerre à Jupiter, & que ce Dieu avoit adopté Osiris pour son fils, en reconnoissance du secours qu'il avoit reçu de lui contre cet ennemi : ce Prince est dit frère du Soleil, sans doute parce qu'il étoit venu de l'orient, ἐκ τ῀ προ῀ς ἀνατολὴν μερ῀ων, en Égypte. Je serois assez porté à croire que le souvenir de ce Prince s'est également conservé dans le second mois de l'année, appelé par les Égyptiens *Paopi* ou *Paophi :* ce mois étoit consacré à Typhon, ou du moins on faisoit mémoire de lui dans les cérémonies religieuses qu'on y pratiquoit, & personne n'ignore que ce nom de Typhon étoit un terme générique, usité en Égypte, pour exprimer tout ce qui étoit arrivé de triste & de fâcheux, & pour désigner ceux qui en avoient été la cause ou l'occasion. Aux gâteaux ou pains que les Égyptiens offroient dans ce mois, ils donnoient la forme d'un âne lié, qui étoit le symbole de Typhon vaincu : cette cérémonie jointe à la dénomination du mois feroit soupçonner qu'elle avoit été instituée pour consacrer la mémoire de quelque avantage remporté sur ce Roi-pasteur, que les Égyptiens regardoient comme un membre & un suppôt de Typhon.

Plut. de Isid. & Osirid. p. 651.

Ibid. p. 657.

Ibia.

A Apophis succéda Ianias, selon Manéthon : ce nom a pu lui être donné par les Égyptiens, parce que c'étoit un dangereux voisin, qui ne cessoit de les vexer par ses courses & ses pillages. יָנָה, *ianah*, qui signifie *affliger, contrister*, veut dire aussi *enlever le bien d'autrui par violence, piller & ravager.* Ce même Prince avoit un autre nom, *Staan*, sous lequel il est désigné par Africain : c'est apparemment celui qui lui avoit été donné par ses propres sujets ; car c'est un titre d'honneur qui signifie *bien établi, ferme & inébranlable.* Il est dérivé de שׁוּת, *schout*, ou שָׁתַת, *schatat, posuit, constituit ;* d'où les Grecs ont formé leurs verbes στάω & ἵστημι, & les Latins *sto.* Le Syncelle appelle ce Prince *Séthos ;* mais c'est visiblement une mauvaise leçon de *Staan.* Ce doit être chez lui le même Prince, nommé Ianias dans Manéthon & Staan par Africain ; car il donne à ce Séthos le même nombre d'années de règne,

c'eſt-à-dire cinquante ans, que l'un & l'autre ont donné au Roi qu'ils ont nommé.

Le dernier enfin eſt Aſſis, qui ſignifie un *homme fort & robuſte*, du mot phénicien עזיז, *aziz*, qui a la même ſignification. Africain le nomme *Archlès*, & Eusèbe l'appelle de même: ce nom, comme nous l'apprend Hérodote, eſt égyptien; mais il eſt en même temps phénicien, puiſqu'il a été donné à un Prince de cette nation, mis depuis au nombre des Dieux. Il vient des mots phéniciens עור, *aur*, ou ער, *er*, *vif*, *actif*, *vigilant*, & de קל, *kal*, *léger*, *prompt*: ces deux mots réunis déſignent un *homme toujours en action pour nuire aux autres*, un *ennemi qui excite & provoque les autres au combat.* Le Syncelle, qui n'a point fait attention aux deux noms que ce Prince a portés, en a fait deux Rois, qu'il a nommés, le premier *Kertos* ou *Certus*, & le ſecond *Aſeth*: ce dernier nom n'eſt que celui d'*Aſſis* corrompu, & le premier eſt l'abrégé de *Melcarthus*, que les Phéniciens, ſelon le témoignage de Sanchoniaton, donnoient à leur Hercule fils de Démaroon. Ce nom phénicien ſignifie le *Roi de la Ville*, & ſon étymologie eſt מלך, *Melech* ou *Melch*, *Roi*, & קיר, *Kir*, קריה, *Kirjah*, ou קרתא, *Kartha*, *Ville*. Le Syncelle donne à Kertos vingt-neuf ans de règne, & à Aſeth vingt, qui forment les quarante-neuf ans que Manéthon & Africain ont donné au règne d'Aſſis ou Archlès; ce qui joint à la conformité des noms prouve que Certos & Aſeth ne doivent point être diſtingués de celui que Manéthon a nommé Aſſis, & Africain Archlès, & que ce ne ſont que différens noms donnés à un même Prince, ſuivant un uſage aſſez commun en Orient, dans les premiers temps, comme l'atteſtent les auteurs anciens; le Syncelle dit que ſouvent les rois d'Égypte avoient deux ou même trois noms.

Lib. II, p. 119.

Sync. Chron. 83.

Le même Chronographe place ſous ce dernier Roi-paſteur l'époque de l'établiſſement des épagomènes, c'eſt-à-dire de l'addition des cinq jours à l'année égyptienne, qui juſqu'alors n'avoit été compoſée que de trois cents ſoixante jours. Dans un de mes Mémoires ſur les Indiens, dont l'objet n'étoit point

Ibid. p. 123.

d'examiner les antiquités de l'Égypte, j'ai, en ſuivant les calculs de Marsham, mis ce fait vers l'an 1404 avant J. C. mais, s'il eſt effectivement arrivé ſous Aſſis ou Aſeth, ſon époque eſt fixée beaucoup trop tard, puiſqu'il y avoit long-temps que les Paſteurs avoient été chaſſés de l'Égypte. Uſſérius fait commencer le règne d'Aſſis, ſous lequel le Syncelle dit que s'eſt faite cette réforme de l'année Égyptienne, vers l'an 1873 avant l'ère Chrétienne, & ſon calcul ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité chronologique; car ce Prince, comme il paroît par la table chronologique qui eſt jointe à ce Mémoire, a commencé de régner en Égypte l'an 1867, & ſon règne a duré juſqu'en 1818 avant l'ère Chrétienne. Quoi qu'il en ſoit du temps auquel cette réforme de l'année s'eſt faite en Égypte, la manière fabuleuſe dont elle étoit racontée par les Égyptiens, prouve qu'elle étoit très-ancienne: elle eſt certainement antérieure à la ſortie des Iſraëlites, trois cents vingt ans après l'expulſion des Paſteurs. Moyſe, qui les conduiſit dans le déſert, ſavoit que l'année commune de trois cents ſoixante jours ne s'accordoit point avec le cours du ſoleil, & qu'il falloit néceſſairement ſuppléer à ce défaut par l'intercalation de quelques jours. Sans cette intercalation, le précepte qu'il donna au peuple de célébrer les fêtes du Seigneur, chaque année, dans leurs ſaiſons, n'auroit pu s'accomplir; & ces fêtes, fixées par la loi à un certain temps, ſe feroient ſucceſſivement célébrées dans les différentes ſaiſons. Pour remédier à cet inconvénient, il falloit néceſſairement augmenter l'année d'autant de jours que les Égyptiens l'avoient fait. On ne peut douter que Moyſe n'ait eu cette attention; mais nous ne pouvons décider ſi ce fut en renvoyant les jours à la fin de l'année, comme les Égyptiens, ou s'il ordonna qu'ils ſeroient placés dans quelques-uns des autres mois.

Les peuples auxquels les Phéniciens ont commandé, ſe nommoient Cananéens. On ne peut en douter, lorſqu'on voit un de leurs Rois porter le titre de chef ou de prince de Canaan. Le nom de Phéniciens, ſous lequel ils ſont connus dans l'hiſtoire d'Égypte & chez les auteurs Grecs, leur a été donné par les

étrangers, ſelon la remarque de Sanchoniaton ou de Philon de Biblos ſon traducteur. On diſpute ſur l'origine de ce nom. Sanchoniaton dit que le premier auquel on donna le nom de Phénix ou Phénicien, fut Chna ou Canaan, frère d'Iſiris; mais il n'eſt pas vraiſemblable que ce nom ſoit ſi ancien. On ne doit point être ſurpris que Sanchoniaton, qui vivoit dans un temps où les Cananéens étoient déjà appelés Phéniciens, ait donné à l'auteur de ſa nation un nom que ſes deſcendans portèrent depuis.

De mirab. auſc. p. 1164. Ariſtote prétend que ce nom fut donné à ce peuple par les Perrhebes, habitans de la Theſſalie, à cauſe des cruautés qu'ils exerçoient ſur ceux chez leſquels ils abordoient avec leurs vaiſſeaux; car les Perrhebes ſe ſervoient du terme φοινίξαι, pour dire *tuer, maſſacrer:* cette étymologie pèche contre la vraiſemblance. Si l'objet des courſes des Phéniciens étoit le commerce, il n'eſt pas croyable qu'ils maſſacraſſent tous les habitans des pays où ils abordoient: de telles cruautés euſſent plus nui à leurs vues qu'elles ne leur euſſent été avantageuſes. Ils ſe conduiſoient d'une manière entièrement oppoſée. *Orig. XV, 1.* Leur coutume, ſelon Iſidore de Séville, qui n'a fait qu'extraire ce qu'il avoit lû dans des auteurs plus anciens, étoit de ſe concilier la bienveillance & l'amitié de ceux chez qui ils abordoient, &, lorſqu'ils s'en croyoient aſſurés, de choiſir les endroits qui leur paroiſſoient les plus convenables, pour y établir leurs comptoirs, y bâtir des villes & y placer leurs colonies.

Quelques-uns ont cru que ce nom leur avoit été donné à cauſe de Phénix, fils d'Agénor, qui s'établit ſur la côte maritime de la Syrie voiſine de l'Égypte, ou de Phénix, fils de Neptune & de Libye; mais, ſi l'un ou l'autre Phénix eût effectivement communiqué ſon nom à ce pays, il ſeroit ſurprenant qu'il n'eût point été connu des voiſins, qui n'appellent jamais les Phéniciens autrement que Cananéens.

Le palmier, nommé en grec φοίνιξ, & très-commun dans cette partie de la Syrie, a fait donner, ſelon d'autres, le nom de Phénicie au pays & celui de Phéniciens à ſes habitans:

cette étymologie eſt rejetée par Ariſtote, qui lui en ſubſtitue une autre, qui n'eſt pas meilleure. L'Arabie, dans ſes cantons cultivés & même dans ſes déſerts, & l'Égypte produiſant une ſi grande quantité de palmiers de différentes eſpèces, pourquoi le palmier auroit-il plutôt donné ſon nom à un pays qu'à l'autre? D'ailleurs on pourroit auſſi bien dire que le palmier a été appelé φοίνιξ, à cauſe du pays où il croiſſoit, comme la couleur de pourpre a reçu le même nom, parce qu'elle a été découverte par les Phéniciens.

Denys le Périégète, ſuivi de quelques autres, veut que *V. 905.* les Phéniciens aient été appelés ainſi à cauſe de la mer rouge, dont ils habitoient les côtes, avant que d'entrer en Syrie: cette étymologie, qui eſt la plus commune, ne ſeroit recevable qu'autant que cette mer auroit été appelée Phénicienne; mais elle n'a jamais porté ce nom chez les anciens, ni même chez les Grecs. La portion de l'océan qui baigne la Perſe & l'Arabie, a été appelée par les anciens πέλαγος Ἐρυθραῖον, mer Érythréenne, non que ſes eaux fuſſent rouges, mais à cauſe, diſoient les Grecs, d'un Prince nommé Érythras, qu'ils croyoient avoir régné ſur cette côte. Le golfe Perſique, d'où quelques-uns font venir les Phéniciens, & qui fait partie de *Priſcianus.* cette mer, ne porta jamais le nom de mer Phénicienne, mais celui de mer de Perſe. Le golfe Arabique, qui ſépare l'Arabie de l'Égypte & qui eſt un écoulement de la même mer, n'a pareillement jamais été appelé de ce nom; il n'eſt connu des Orientaux que ſous celui de יַם סוּף, *iam ſuph*, la *mer des roſeaux*. Si le ſéjour des Phéniciens ſur la côte de cette mer ou ſur l'un ou l'autre de ſes golfes, eût été la véritable raiſon de leur nom, l'analogie auroit exigé qu'on les eût appelés non Phéniciens mais Érythréens, du nom de la mer qu'ils habitoient.

Ces diverſes étymologies ne ſatisfaiſant point, il paroît plus raiſonnable de chercher l'origine de ce nom dans la langue même des Phéniciens, ou du moins dans celle de leurs voiſins: c'eſt le parti qu'ont pris Scaliger, Fullerus & Bochart; mais ils ſe ſont partagés dans les étymologies qu'ils ont données.

Le premier dérive le nom de Phénicien de פִּינְחָס, *pinkhas* ou *pinkhes*, qui eſt un nom qu'il prétend avoir été donné par les Sidoniens à Canaan leur auteur. Il en appelle aux livres ou rôles de leurs dénombremens, qui me ſont entièrement inconnus : ce nom eſt effectivement phénicien, puiſqu'il a été porté par un prince Phénicien d'origine, qui régnoit en Bithynie, lorſque les Argonautes firent leur expédition de la Colchide, & dont les Grecs ont rendu le nom par celui de Φινεὺς. Il étoit auſſi hébreu, & fut donné au petit-fils d'Aaron. Il ſignifie, ſelon S.t Jérome, un *homme qui a un air de confiance*, j'aimerois mieux dire *de douceur & de bonté, qui inſpire la confiance ;* mais n'y ayant aucune preuve qui établiſſe que Canaan ait jamais porté ce nom, ni qu'il l'ait tranſmis à ſes deſcendans, on ne peut s'arrêter à cette étymologie.

Scalig. App. de emend. temp. not. in fragment. p. 35.

Apollon. Argon. II, v. 1178.

Fullerus la cherche dans le mot פָּנֵק, *panek* ou *phanek*, & dans פַּנָּג, *pannag* ou *phannag*, termes phéniciens, de la ſignification deſquels on n'eſt pas trop aſſuré. Si l'on en croit les uns, ces termes déſignent une *eſpèce de figue très-délicate ;* ſelon d'autres, c'eſt du *baume ;* ceux-ci veulent que ce ſoit de l'*huile*, & ceux-là de la *réſine ;* quelques-uns, *tous mets délicieux ;* d'autres enfin les prennent pour ſignifier une *eſpèce de graine approchante du millet*, dont on ſe ſervoit pour faire du pain, que les Grecs ont nommé μελινὸς, & que les Latins, en conſervant l'origine phénicienne, ont appelé *panicum*. Une étymologie fondée ſur des termes dont l'acception eſt ſi incertaine & qui d'ailleurs n'eſt appuyée d'aucune autorité, mérite peu de conſidération.

Bochart eſt celui de tous qui paroît s'être le plus approché du vrai. Selon ce Savant, ce nom vient du phénicien même בְּנֵי עֲנָק, *benei Anak*, les *enfans d'Anak*. En changeant le ב, *beth*, en פ, *phe*, ou en φ, *phi*, ſelon l'uſage des Grecs, qui adouciſſoient la prononciation du ב, *beth*, en lui ſubſtituant un φ, *phi*, comme Bochart l'a juſtifié par pluſieurs exemples, on aura fait *Phanak*, *Phenak*, & au pluriel *Phanakim* ou *Phenakim*, d'où Φοίνικες, *Phœnices*, les *Phéniciens :* cette étymologie eſt fondée, du moins en partie ; il eſt conſtant que le nom d'*Anak* étoit célèbre parmi les Cananéens ; lorſque Moyſe

envoya,

envoya, du déſert de Sin, des eſpions dans le pays de Canaan, il y avoit à Hébron, & aux environs, des *Anakim* ou *Enakim;* c'étoient les deſcendans d'Enak, fils d'Arbée, qui avoit bâti la ville d'Hébron ſept ans avant que celle de Tanis fût fondée en Égypte: cette portion des Cananéens devint ſi célèbre par ſa force & par ſes exploits, que leur nom fut employé pour déſigner des gens d'une taille avantageuſe & d'une force extraordinaire. Les autres Cananéens, fiers de tels compatriotes, voulurent être appelés comme eux. Les Tyriens, qui ne deſcendoient point d'eux, ſe nommèrent néanmoins *Anakim* ou *Enakim;* ceux d'entre eux qui fondèrent Carthage, ſur la côte d'Afrique, conſervèrent ce nom & le donnèrent à leur nouvelle ville, qu'ils appelèrent חַדְרֵי עֲנָק, *hhadre Anak*, ou, comme on lit dans Plaute, *edre Anak*, c'eſt-à-dire les *demeures d'Anak* ou *des Enacim*. Les Cananéens établis en Égypte s'attribuèrent auſſi vraiſemblablement ce nom, & s'appelèrent *Anakim* ou *Enakim*. Quant à בְּנֵי, *benei, filii*, que Bochart fait entrer dans la compoſition de ce mot, il ne paroît nullement néceſſaire. Les Égyptiens, qui faiſoient ordinairement précéder tous les noms d'un article, ajoutèrent le ⲫ au nom que ſe donnoient eux-mêmes les Cananéens, & prononcèrent *Phenakim*, *Phenikim*, ou même *Phonakim*, car l'ע l'*ajin* ſonne quelquefois comme notre *o*. Cette prononciation, ſouvent entendue par les Grecs, aura donné naiſſance au nom Φοίνικες, d'où les Latins ont fait *Phœnices*, & nous Phéniciens.

Num. XIII, 23.

Ibid.

In Pœnulo, act. V, ſc. 2.

Jules-Africain, qui avoit lû Manéthon, dit que ces Phéniciens, après avoir ravagé la baſſe Égypte, ſe fortifièrent dans la Séthroïte, qu'ils y bâtirent une ville, & que la contrée fut appelée *Saïtique*, du nom de leur chef. Joſèphe, ſur la même autorité, rapporte que ces mêmes Paſteurs fortifièrent dans ce nome Saïtique, à l'orient du fleuve Bubaſte ou du canal du Nil qui porte ce nom, une ville nommée, dans l'ancienne théologie, *Avaris* ou *Abaris*.

Apud Syncell. p. 61.

Cont. Ap. I, 4.

Ces récits font naître quelques difficultés. Selon Africain, Abaris fortifiée par les Paſteurs étoit dans le nome Séthroïte, & ſelon Manéthon, dans Joſèphe, à l'orient du canal Bubaſtique;

Tab. III, Afric. c'eſt-là effectivement que Ptolémée place ce nome, hors du
Lib. XVII, p. 553. Delta; mais Strabon, qui avoit voyagé en Égypte, & ſur les relations duquel on compte aſſez ordinairement, comprend ce même nome dans le Delta. La contradiction n'eſt qu'apparente, & ſe lève aiſément; les nomes de l'Égypte n'ont jamais eu un nombre bien déterminé, leurs limites l'ont encore été moins; Strabon les compte autrement que Ptolémée, & Pline d'une manière encore différente de ces deux auteurs : « Ceux, dit
Geogr. IV, 1, n.° 3. » Cellarius, qui avoient en Égypte l'autorité ſouveraine, parta-
» geoient le pays en nomes ou préfectures, ainſi qu'ils le jugeoient
» à propos, & ils donnoient à chacun de ces nomes telle étendue
» qu'il leur plaiſoit; de ſorte que le même canton, qui ſous un
» Prince n'avoit formé qu'un nome, étoit partagé, ſous un autre, en pluſieurs. » Il arrivoit auſſi qu'un nome étoit tantôt plus étendu, par l'attribution d'un terrein voiſin, & quelquefois plus reſſerré, parce qu'on en retranchoit ce qui auparavant en avoit fait partie. Ainſi le nome Séthroïte a pu ſubir divers changemens; dans un temps il aura été reſſerré dans le Delta, dans un autre il ſe ſera étendu à l'occident & à l'orient du canal Bubaſtique, & quelquefois on n'aura compris dans ce nome que ce qui étoit à l'orient de ce canal. Il n'y a donc point de difficulté réelle à cet égard; Abaris, fortifiée par les Paſteurs, a pu dans un temps appartenir au nome Séthroïte, & dans un autre faire partie du nome Arabique.

La dénomination de Saïtique, donnée au canton où étoit ſituée la ville que les Rois-paſteurs fortifièrent, pour s'en faire une place d'armes, forme une difficulté plus conſidérable; car il eſt certain, par les témoignages de Pline, de Strabon & de Ptolémée, que la ville de Saïs, qui donnoit ſon nom au nome Saïtique, étoit à l'occident de l'Egypte, dans le voiſinage de Naucratis, & peu éloignée du canal le plus occidental du Nil nommé *Agathodémon*, ſituation bien oppoſée à celle d'Abaris, qui étoit dans la partie la plus orientale de l'Égypte; mais Strabon nous aide à lever cette difficulté. Il paroît, par cet auteur, qu'il y avoit en Égypte deux cantons diſtingués, qui portoient l'un & l'autre le nom de Saïtique, l'un à l'occident &

l'autre à l'orient. Strabon parlant des embouchures du Nil, dit que celle qu'on nommoit *Tanitique* s'appeloit auſſi *Saïtique*. Cette embouchure ne peut avoir reçu cette dénomination que d'une contrée voiſine qui s'appeloit ainſi, & cette contrée étoit celle que les Phéniciens maîtres d'Abaris avoient conquiſe, & qu'ils avoient appelée *nome Saïtique:* on a vu ci-deſſus que leur premier Roi avoit porté ce nom, ce qui me fait conjecturer que c'étoit de ce Prince que ce canton avoit été ainſi appelé. *Lib. XVII, p. 552.*

Le terme de *nome*, pour déſigner un canton ou une portion de terrein, eſt égyptien; on ne peut en douter après le témoignage précis de Chérémon, de Diodore de Sicile & de S.t Cyrille d'Alexandrie; mais il eſt en même temps phénicien, ce qui confirme ce que j'ai déjà avancé, de la reſſemblance qu'avoient dans les commencemens les langues phénicienne & égyptienne. Les Phéniciens ſe ſervoient dans leur langue du verbe מָנָה, *manah*, ou, comme le prononcent les Syriens, מָנָא, *mano*, pour dire *partager, diſtribuer, diviſer,* & de מֹנֶה, *moneh*, pour exprimer *une partie, une diſtribution*, d'où, par métathèſe ou tranſpoſition, s'eſt formé chez les Grecs le verbe νέμω, *diſtribuo*, & le nom νόμος, *diſtributio*, employé pour exprimer une portion de terrein. Il n'y a point de différence entre ce terme & celui de nome, chez les Égyptiens, pour déſigner un canton. Ces ſortes d'inverſions ou de tranſpoſitions ſont fréquentes dans les langues orientales; elles ne doivent point ſurprendre ſi dans les premiers temps, ſelon que l'a obſervé M. de Guignes, les caractères qui formoient un mot étoient groupés, comme dans l'écriture des Chinois, ce qui aura donné occaſion de commencer la lecture tantôt par une lettre, tantôt par une autre. *Euſeb. Præp. III, 4. L. I, 35. Cyrill. Alex. in Iſaï. XIX.*

La ville fortifiée par les Paſteurs, ſe nommoit, dans l'ancienne théologie égyptienne, *Abaris* ou *Avaris:* ce nom exprime un lieu de paſſage, du verbe עָבַר *abar*, qui ſignifie *paſſer*. Les Prêtres lui avoient conſervé ce nom, pour rappeler le ſouvenir de l'endroit par lequel leurs pères étoient entrés dans leur pays. Manéthon ajoute que cette même ville s'appeloit encore, dans le langage de l'ancienne théologie, *la ville de Typhon*, Τυφώνιος. *Ap. Joſ. cont. Apion, l. XXVI.*

De Isid. & Osir. p. 661. Plutarque semble croire que ce nom de Typhon est un nom grec, substitué à celui dont les Égyptiens se servoient pour désigner le frère & l'ennemi de leur Osiris : on trouve en effet, *Hesychius.* dans la langue grecque, le verbe τύφειν, qui signifie *brûler*, & qui a beaucoup d'analogie à l'un des caractères que les Égyptiens donnoient à leur Typhon; mais je pense que ce nom est égyptien & phénicien, & que c'est de ces derniers que les Grecs ont emprunté leur verbe. Nous trouvons dans le Lévitique *(a)* le mot תְּפִינִי, *tuphinei*, pour signifier des choses cuites au feu & qui sont chaudes : ce mot n'est pas éloigné de celui de τύφων ou typhon, dont les Égyptiens se servoient pour exprimer ce qui étoit chaud & brûlant. La racine doit être תָּפַח, *taph*, ou תָּפַף, *tapaph*, qui signifie non-seulement *pulsare, percutere*, mais aussi *excandescere, calefieri, ebullire.* L'arabe nous fournit aussi תָּפָא, *tapha*, qui a la dernière signification, & le mot תּוֹפָן, *tuphan, detestandus, despicabilis*, épithète qui convient encore à Typhon dans les idées égyptiennes. La remarque de Manéthon, que cette ville portoit ces noms dans le langage sacré, indique qu'on l'appeloit autrement dans le langage vulgaire; mais comment l'appeloit-on? c'est ce qu'il ne dit point dans les fragmens qui nous restent de lui; mais il y a tout lieu de croire qu'elle étoit située à peu près dans l'endroit où le fut depuis celle à laquelle les Grecs, maîtres de l'Égypte, *Strab. XVI, p. 522.* donnèrent le nom d'Ἡρώων πόλις, *ville des Héros.* C'est, en effet, la première que l'on rencontre en venant de l'Arabie, à la pointe du golfe arabique vers l'Égypte. Ce poste étoit très-important aux Pasteurs, il leur assuroit l'entrée de l'Égypte & la communication avec l'Arabie & la Phénicie, pour en tirer les secours qui pouvoient leur être nécessaires, comme

(a) *Levit. VI, 14.* עַל־מַחֲבַת בְּשֶׁמֶן תֵּעָשֶׂה מְרֻבֶּכֶת תָּבִיאֶנָּה תִּפְינֵי מִנְחַת פִּתִּים תַּקְרִיב רֵיחַ נִיחֹחַ לַיהוָה. Le mot תִּפְינֵי, qu'on lit dans ce verset, est rendu dans les Septante par ἑλικτὰ. *Levit. VI, 21.* Ἐπὶ τηγάνῳ ἐν ἐλαίῳ πεπηθήσεται, πεφυραμένῳ οἵοσι αὐτῷ ἑλικτὰ, θυσίαν ἐκ κλασμάτων, θυσίαν εἰς ὀσμὴν εὐωδίας κυρίῳ. L'auteur de la Vulgate l'a traduit par *calidam. Quæ in sartagine oleo consperſa frigetur; offeret autem eam calidam, in odorem suavissimum Domino.*

l'hiſtoire de l'Égypte nous apprend que Typhon en recevoit d'Aſo, reine d'Éthiopie, c'eſt-à-dire des Arabes. *Plut. de Iſ. & Oſ. p. 634.*

Le nome dans lequel cette ville étoit ſituée ſe nommoit *Séthroïte*, ſelon Manéthon; la capitale qui lui donnoit ce nom étoit donc *Seth* ou *Sethr.* Il y avoit effectivement en Égypte une ville de ce nom, mais elle étoit dans le Delta, à l'occident du canal Bubaſtique, & aſſez éloignée du lieu où j'ai placé Abaris. Il n'en étoit peut-être pas ainſi dans les premiers temps; cette ville a pu, dans ſon origine, avoir été bâtie à l'orient du Nil, & dans la ſuite avoir été reconſtruite & tranſportée de l'autre côté: les limites des nomes ayant ſouvent changé, celui auquel cette ville a donné ſon nom pouvoit auſſi comprendre toute la partie orientale du Nil, qui depuis aura été partagée en différens nomes. Séthron ou Séthros eſt le terme par lequel les Grecs ont rendu celui de Seth, qui étoit un des noms que les Égyptiens donnoient à leur Typhon. *Ibid. p. 655.* Ce nom égyptien s'eſt encore conſervé dans l'hébreu ou le phénicien ; שׁוּט, *ſchouth*, ou שִׁיט, *ſchith*, dans ces langues ſignifie *roder, faire le tour, piller, dépouiller;* Iſaïe s'en eſt ſervi pour marquer un mal ou un fléau qui ſe répand dans un pays & qui l'afflige. *Iſaï. XXVIII, 15.* On reconnoît aiſément dans cette étymologie Typhon, que les Égyptiens nous repréſentent comme le plus terrible fléau de leur patrie: c'eſt une des explications que Plutarque nous donne, d'après eux, du nom de Seth. *De Iſis & Oſ. p. 661.* Ce même nom pourroit être encore dérivé du phénicien סָטָה, *ſathah*, par un *ſamech*, & שָׂטָה, *ſchatah*, par un *ſchin*, qui ſignifie *haïr* & *avoir de l'averſion*, d'où l'on aura formé שִׁיט, *ſeth*, épithète convenable à Typhon, que les Égyptiens regardoient comme un perſonnage mauvais & haïſſable, & qui étoit l'objet continuel de leurs exécrations. Le nom de *Typhon*, donné à la ville d'Abaris, & celui de *Seth*, au canton dans lequel elle étoit ſituée, indique aſſez clairement que l'un & l'autre avoient été habités par un peuple que les Égyptiens regardoient comme leurs ennemis; tels étoient les Paſteurs, qui firent toujours la guerre à l'Égypte.

Dans la partie de l'Égypte occupée par ces Paſteurs

Phéniciens ſe trouvent trois nomes, dont les noms paroiſſent avoir encore leur étymologie dans la langue de ces peuples. Ces nomes ſont le Tanitique, le Pharbétite & le Bubaſtique. Le premier tiroit ſon nom de ſa capitale, nommée par les Grecs Τανις. Les Hébreux ou Phéniciens appeloient cette ville צֹעַן, *Tzoan;* les Grecs qui changeoient ſouvent le צ, *tzade* des Phéniciens en T, auront prononcé *Toan, Taan* ou *Tan,* & en y ajoutant leur terminaiſon, ils auront formé le nom Τανις, qu'ils ont donné à cette ville. צֹעַן, *Tzoan,* vient de צָעַן, *Tzaan,* qui parmi ſes différentes ſignifications a celle d'*être tranſporté d'un lieu dans un autre,* de *ſéjourner dans un lieu étranger,* d'*y être reçu* & d'*y trouver un logement :* cette ville fut ainſi nommée, parce que ce fut le premier lieu où ſe fixèrent ceux qui, avec Mitzraïm, entrèrent les premiers en Égypte. La remarque faite par Moyſe, que la ville d'Hébron, dans le pays de Canaan, avoit été bâtie ſept ans avant celle de Tanis, porte à croire que cette dernière ville eſt la première & la plus ancienne de l'Égypte; car l'obſervation du légiſlateur Juif paroît n'avoir d'autre objet que d'abaiſſer la vanité des Égyptiens, qui ſe croyoient les plus anciens dans le monde & les premiers qui euſſent été policés : cet objet n'eſt rempli qu'autant que *Tzoan* ou *Tanis* eſt la première ville bâtie en Égypte.

Le nome Pharbétite avoit reçu ſon nom de gens dont les principales richeſſes conſiſtoient en troupeaux; car *pharbeth* ſignifie une *étable,* un *lieu où l'on retire & garde des troupeaux,* ſur-tout *de bêtes à cornes.* Ce mot eſt compoſé de deux termes phéniciens, de פַּר, *phar, veau, bœuf* ou *taureau,* & de בֵּית, *beth, maiſon, domicile,* & en général *tout lieu qui renferme quelque choſe.*

Bubaſtis, divinité adorée en Égypte, que les Grécs ont confondue avec Diane, avoit donné ſon nom au nome Bubaſtite. Le nom de cette Déeſſe, en égyptien comme en phénicien, étoit פִּבֶסֶת, *Pibezet;* car c'eſt ainſi qu'Ézéchiel, dans le texte hébreu, appelle la ville de Bubaſte : ce nom dans le phénicien ſignifieroit la *Jardinière* ou la *Déeſſe des jardins.* Dans cette langue בֶּסֶת, *beſeth,* eſt un *grand & magnifique*

Ezech. xxx, 17.

Pour le Mémoire de M.r D'ANVILLE sur le Lac Asphaltite, Tome XXXIV. de l'Ac. des B.L. Hist. pag. 126.

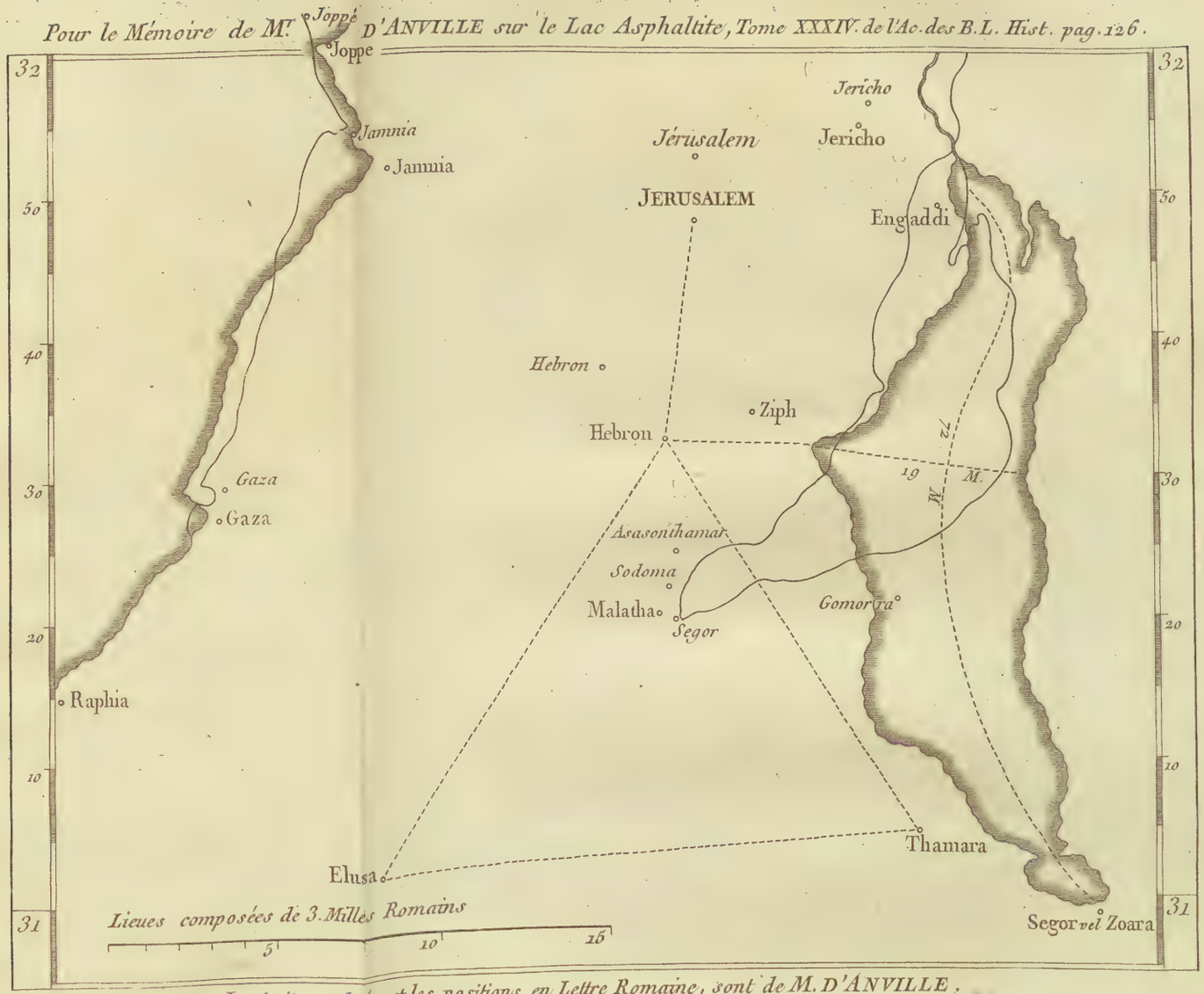

Les traits ombrés, et les positions en Lettre Romaine, sont de M. D'ANVILLE.
Les traits sans ombre, et les positions en Lettre Italique, sont de M. DE L'ISLE.

jardin, tel que les Princes ont coutume d'en avoir dans le voiſinage de leurs palais. Quoique la plupart regardent Bubaſtis comme la Lune, comme Diane ou comme la Déeſſe qui préſidoit aux accouchemens, elle avoit en Égypte l'inſpection des jardins, des terres & de leur culture; c'eſt pourquoi on lui donnoit l'épithète de *champêtre*. Dans le nome même dont nous parlons, elle avoit un temple qui lui étoit conſacré ſous cetitre: τῆς ἀγρίας Βαϐαστέως, *de Bubaſte la champêtre:* ce temple étoit ruiné & abandonné, lorſqu'Onias demanda la permiſſion à Ptolémée-Philométor, environ cent quarante-neuf ans avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt, de le purifier & de le conſacrer au culte du vrai Dieu. Le *pi*, qui précède le mot *beſet*, eſt, à la vérité, un article maſculin; mais les anciens payens n'étoient point fort exacts ſur le genre ou le ſexe de leurs divinités; les regardant comme d'un genre commun, ils leur donnoient indifféremment les caractères du maſculin ou du féminin.

Joſeph. Antiq. XIII, 3.

Le canton de l'Égypte habité par les Paſteurs Phéniciens, ou du moins la partie ſituée à l'orient du Nil, eſt la même que celle qui eſt appelée *Goshen* par Moyſe, que Pharaon céda dans la ſuite à la famille de Jacob, & qui s'étendoit entre le Nil à l'occident, & l'iſthme & la mer rouge à l'orient. La verſion arabe rend גֹּשֶׁן, *Goſchen* ou *Goſen*, de l'hébreu, par *Sadir*, qui a un rapport aſſez marqué avec le nom de *Seth* ou *Sethr*, qu'on donnoit au nome où étoit ſituée Abaris, appartenante aux Paſteurs; car *Sethir* & *Sadir* ſont la même choſe, puiſque dans les langues orientales le *D* ſonne ſouvent comme le *T*, & que ces deux lettres ſont, en pluſieurs occaſions, ſubſtituées l'une à l'autre. Les Septante ſe ſont ſervis du mot γεσὲμ, qui eſt le mot hébreu גֶּשֶׁם, *geshem*, & qui ne diffère de גֹּשֶׁן, *goshen*, que par le changement du ם, *mem*, final, en ן, *noun:* ce nom, qui ſignifie des *gouttes de pluie*, caractériſe la nature du pays, différente de celle du Delta, que les ſeuls débordemens du Nil fertiliſoient; au lieu que la partie du Nil où demeuroient les Phéniciens & qui fut depuis habitée par les Iſraëlites, dépendoit pour ſa fécondité, de la pluie du ciel & du travail de l'arroſement; ce qui eſt prouvé, par ce que

Moyſe, parlant du lieu où étoient les Iſraëlites en Égypte, & le comparant avec celui dans lequel ils alloient entrer, leur dit, ſuivant le texte hébreu: « Le pays où vous allez entrer, » (c'eſt-à-dire celui de Canaan) n'eſt point comme ce canton » de l'Égypte d'où vous êtes ſortis, où vous ſemiez vos terres & où vous les arroſiez de vos pieds ». Lorſque les Paſteurs chaſſés de l'Égypte ſe retirèrent dans la Paleſtine, ſuivant un uſage aſſez ordinaire aux anciens, de donner aux nouveaux pays qu'ils habitoient, les noms de ceux qu'ils avoient quittés, ils appelèrent du nom de Goſen, un des cantons où ils ſe fixèrent, dans le pays de Canaan. Ce canton, qui remontoit juſqu'à Gabaon, portoit encore ce nom, lorſque Joſué entra dans la terre promiſe.

Deut. XI, 10.

Joſ. XI, 41.

Gen. XLV, 10.

Les Septante, en parlant de Goshen, ajoutent le nom d'Arabie: cette addition marque la ſituation de ce pays vers l'Arabie, ou plutôt dans cette partie de l'Égypte à laquelle tous les anciens ont donné le nom d'Arabie, & qui comprenoit tout ce qui étoit entre le Nil à l'occident, & la mer rouge & l'iſthme à l'orient: cette obſervation rend raiſon de ce qui a été dit par quelques auteurs, que les Phéniciens établis en Syrie étoient venus de l'Arabie ou des bords de la mer rouge.

Strab. XVII, p. 552.

Les Paſteurs ne ſe tinrent point renfermés dans ce canton; ils attaquèrent les différens Princes qui régnoient alors en Égypte: car ce pays dans les premiers temps n'étoit point ſous le gouvernement d'un ſeul Monarque. Il en étoit de l'Égypte comme de tous les pays de l'orient, dont les royaumes avoient fort peu d'étendue: chaque ville, avec ſon territoire plus ou moins circonſcrit, étoit gouvernée par un Prince, qui s'uniſſoit avec ſes voiſins, lorſqu'il ne ſe croyoit pas aſſez fort pour arrêter les incurſions de l'étranger, ou pour réſiſter à un ennemi particulier. Ces Paſteurs dûrent porter leurs premières attaques ſur Tanis, qui étoit la ville la plus voiſine de l'endroit par lequel ils étoient entrés en Égypte: de-là, s'avançant à la tête du Delta, ils ſe rendirent les maîtres de Memphis. Ce fut-là que Salatis ou Saïtes, leur premier Roi, tint ſa cour. Il y demeuroit ordinairement l'hiver, & en ſortoit l'été, pour venir

Joſ. cont. Ap. l. 4.

venir à Abaris, où il donnoit la paye à ſes ſoldats, & leur faiſoit faire l'exercice, pour les tenir toujours en haleine & en état de faire face aux ennemis. Devenus maîtres de Memphis, ils ravagèrent la haute Égypte.

Un fait, dont la mémoire nous a été conſervée par Hérodote, nous apprend qu'ils portèrent leurs ravages juſqu'à Thèbes, ou du moins juſque ſur ſon territoire. Cet auteur rapporte avoir appris des prêtres de Thèbes, que les Phéniciens avoient autrefois enlevé de Thèbes deux femmes, qui étoient prêtreſſes, c'eſt-à-dire filles de prêtres Égyptiens; car les hommes ſeuls pouvoient en Égypte remplir les fonctions ſacerdotales, & il étoit défendu aux femmes d'en exercer aucune: ces femmes furent vendues par les Phéniciens, l'une en Libye & l'autre en Grèce; elles furent les premières qui établirent des oracles dans l'un & dans l'autre pays. Le même fait fut confirmé à Hérodote par les prêtreſſes de Dodone & par les habitans du lieu, qui lui rapportant la tradition de leur pays ſous le voile de la fable, lui dirent que de deux colombes noires, parties de Thèbes en Égypte, l'une avoit pris ſon vol vers la Libye, où elle avoit établi l'oracle d'Hammon, & l'autre étoit venue chez eux, où elle s'étoit repoſée ſur un hêtre, & que de-là, leur parlant d'une voix humaine, elle leur avoit déclaré que la volonté des Dieux étoit qu'ils établiſſent un oracle.

L. II, p. 124.

Ibid. p. 115.

Ibid. p. 125.

Hérodote cherche enſuite la raiſon qui a fait donner à cette femme le nom de Colombe, & il croit que ce fut parce qu'étant étrangère, ſon langage, qui n'étoit point entendu de ceux chez qui elle aborda, leur parut reſſembler au gazouillement des oiſeaux. D'autres veulent que ce ne ſoit que l'équivoque du mot Πέλειας, qui, dans la langue des Moloſſes & des Épirotes, ſignifioit une *colombe* & une *prophéteſſe*. Deux termes de la langue phénicienne, qui ont le même ſon, pourroient, ſelon l'obſervation de Bochart, avoir donné occaſion à l'équivoque & à la fable; חֵמאם, *hamom*, par un ה, *he*, & אֵמאם, *amam*, par un א, *aleph;* le premier ſignifie une *colombe*, & le ſecond un *prêtre* ou une *prêtreſſe:* c'eſt de ce dernier que les

Ibid.

Serv. in Eclog. IX.

Arabes ont formé leur mot *imam*, pour désigner le *prêtre* ou le *ministre du culte religieux*. Hérodote, pour confirmer son récit, ajoute que c'étoit des Égyptiens que les Grecs avoient reçu leurs divinations & leurs oracles, & il en donne pour preuve la conformité qu'il avoit remarquée entre l'oracle de Dodone & celui de Thèbes.

L. II, p. 126. *Ibid.*

Cet auteur ne nous a point donné la date de cet évènement; mais il est facile de s'apercevoir que l'enlèvement de ces femmes doit remonter à la plus haute antiquité, & qu'il a été fait lorsque les Phéniciens étoient puissans en Égypte: car dans tout autre temps ils n'auroient jamais pu pénétrer si avant dans l'intérieur du pays, en enlever des captives & les mener dans d'autres contrées: cette antiquité est constatée par Hérodote, qui, instruit de la tradition de son pays, nous avertit qu'il n'y avoit point dans la Grèce d'oracle antérieur à celui de Dodone, & que cet oracle est le premier qui y ait été établi. Il étoit constamment plus ancien que le déluge de Deucalion, puisqu'il avoit déjà acquis de la célébrité, lorsque ce déluge arriva. Quand les eaux furent retirées, Deucalion vint avec Pyrrha sa femme à Dodone, & y bâtit un temple. La chronique de Paros compte depuis le déluge de Deucalion jusqu'à l'archontat de Diognete, douze cents soixante-cinq ans, auxquels ajoutant les deux cents soixante-quatre ans qui se sont écoulés depuis cet archontat jusqu'à notre ère vulgaire, nous avons quinze cents vingt-neuf ans pour l'époque du déluge de Deucalion, avant lequel Dodone étoit déjà devenu un lieu célèbre. Si l'oracle de Delphes existoit déjà, comme quelques-uns le prétendent, l'antiquité de celui de Dodone deviendroit encore plus certaine; car c'est à ce dernier que celui de Delphes doit son origine & sa naissance: c'est ce que donne à entendre la fable, qui porte qu'une colombe prenant son vol de Dodone, alloit à Delphes, où elle rendoit des oracles; c'est-à-dire que ce fut une prêtresse de Dodone qui établit l'oracle de Delphes; & l'on étoit persuadé dans toute la Grèce que les prophétesses de Dodone étoient les premières qui eussent rendu des oracles. Un autre fait, rapporté par Hérodote, fournit une nouvelle

Ibid. p. 124.

Plut. vit. Pirrhi, init.

Pausan. Phoc. p. 328.

preuve de l'antiquité de Dodone & de ſon antériorité à Delphes. Les habitans de la Grèce invoquoient la Divinité, ſans lui donner aucun nom particulier; & lorſqu'on voulut introduire chez eux le culte des Dieux & des Déeſſes qu'ils ont adorés depuis, ils eurent recours, non à l'oracle de Delphes, qui n'exiſtoit point encore, mais à celui de Dodone, qu'ils conſultèrent ſur ce qu'ils avoient à faire. L'introduction de ce nouveau culte peut avoir pour époque le règne de Cécrops, qui venu d'Égypte apporta dans la Grèce les Dieux & les coutumes de ſon pays. Or l'époque de Cécrops eſt, ſuivant la chronique de Paros, de quinze cents quatre-vingt-deux ans, & ſelon les calculs de Caſtor, de quinze cents cinquante-ſix ans avant notre ère vulgaire. L'oracle de Dodone étoit donc beaucoup plus ancien, puiſqu'il lui avoit fallu du temps, pour s'accréditer aſſez dans tout le pays, afin qu'on lui déférât la déciſion d'une queſtion ſi importante. Pour affoiblir l'autorité d'Hérodote, on lui oppoſe celle de quelques anciens, qui ont attribué l'établiſſement de cet oracle aux Pélaſges, qui n'ont pu s'établir dans l'Épire que cent quatre-vingts ans ou environ, depuis le déluge de Deucalion : cette objection n'a de force qu'autant que l'on ſuppoſe qu'il n'y a point eu d'autres Pélaſges que les deſcendans de Pélaſgus, père de Lycaon, qui vivoit huit générations avant la guerre de Troie, & que c'eſt de ce Pélaſgus que les Pélaſges ont emprunté leur nom. Rien n'eſt plus incertain que cette prétendue origine, & il eſt très-vraiſemblable que le nom de Pélaſges eſt antérieur à ce Pélaſgus: il déſigne les premiers & les plus anciens habitans de la Grèce, que l'on a ainſi appelés, parce que n'ayant point encore de demeure fixe, ils vivoient diſperſés de côté & d'autre. Ce nom prend ſon étymologie dans le verbe phénicien פָּלַג, *phalag* ou *palag*, *diviſer, ſéparer, diſperſer.*

L. II, p. 124.

Pauſan. Arcad. p. 236 & ſeq.

Le tranſport de cette Thébaine captive dans la Grèce, prouve que les Phéniciens, dans le temps qu'ils demeuroient en Égypte, ne s'occupoient pas ſeulement de la guerre, mais qu'il y en avoit parmi eux qui s'appliquoient au commerce, ſoit qu'ils le fiſſent par eux-mêmes, ou qu'ils vendiſſent leurs captifs

& leurs denrées à des Cananéens, qui les tranſportoient dans d'autres pays. Au reſte, ce commerce des Cananéens ou Phéniciens dans la Grèce n'a rien qui doive ſurprendre; elle a eu des habitans preſque auſſitôt que l'Égypte. Le royaume de Sicyone, dans le Péloponnèſe, fut fondé deux mille ans ou environ avant notre ère vulgaire, comme il paroît par la chronologie de Caſtor, dont tous ceux qui ont écrit après lui, ont loué l'exactitude. Suivant les calculs de cet auteur, le royaume de Sicyone avoit duré deux cents vingt-huit ans, lorſque Thurimaque, qui en fut le ſeptième Roi, monta ſur le trône; celui d'Argos, fondé par Inachus, la cinquième année de ce Thurimaque, a duré mille quatre-vingts ans juſqu'à la première olympiade, & depuis la première olympiade juſqu'à notre ère il s'eſt écoulé ſept cents ſoixante-ſeize ans. Ces différens nombres réunis forment deux mille quatre-vingt-quatre ans avant Jéſus-Chriſt, & nous donnent l'époque de la fondation de Sicyone par Égialée, qui en fut le premier Roi. Un autre calcul nous donnera le même nombre d'années, à peu de différence près. La première olympiade précède notre ère vulgaire, de ſept cents ſoixante-ſeize ans; de cette première olympiade, en remontant à la guerre de Troie, on compte quatre cents huit ans; avant cette guerre, le royaume d'Argos avoit duré vingt générations, qui donnent ſix cents ſoixante ans, & celui de Sicyone avoit précédé Argos de deux cents trente-trois ans; réuniſſez ces différens nombres d'années, vous remontez à deux mille ſoixante-dix-ſept ans avant l'ère vulgaire. Il n'y a entre le premier calcul & le ſecond qu'une différence de ſept ans; objet trop peu conſidérable, dans des temps auſſi reculés, pour mériter attention.

Euſeb. Chron. lib. poſt. n.° CLX.

Clem. Alex. Strom. I.

La monarchie Égyptienne, dont il eſt néceſſaire de fixer l'époque pour la ſuite de ce Mémoire, ne remonte guère plus haut. Les Égyptiens comptoient, au rapport de Diogène-Laërce, quarante-huit mille huit cents ſoixante-trois ans, depuis Vulcain, fils du Nil, auteur de leur philoſophie, juſqu'à Alexandre le Grand, & ils ajoutoient que pendant ce temps il y avoit eu trois cents ſoixante-treize éclipſes de ſoleil &

Diog. Laërt. in Proœm.

huit cents trente-deux de lune. Quelques Aſtronomes, qui ont calculé ces éclipſes, ont prétendu qu'elles étoient arrivées dans l'eſpace de douze cents ans. Alexandre étant entré en Égypte l'an 331 avant Jéſus-Chriſt, ce calcul ne donneroit que quinze cents trente ans ou environ pour l'époque de la monarchie égyptienne, qui eſt plus ancienne, puiſque nous ſommes certains, par les auteurs Sacrés, qu'elle étoit déjà floriſſante lorſqu'Abraham y deſcendit, dix-neuf cents vingt ans avant notre ère vulgaire : cette tradition égyptienne ne doit point nous arrêter; elle contredit celle qui étoit univerſellement reçue, & qui attribuoit, non à Vulcain, mais à Thoth ou Mercure, l'invention de la Philoſophie, & des autres Sciences & Arts; & ce Vulcain, fils du Nil, doit lui être poſtérieur. Ce nom a été donné à différens Princes en Égypte, & en différens temps; le vingt-neuvième Roi du catalogue d'Ératoſthène eſt appelé *Chomaephta*, dans le nom duquel entre celui de *Phta* ou Vulcain; & le trente-cinquième, qui eſt nommé *Siphoas* ou *Hermes*, a pour père Vulcain. Le point duquel part cette tradition, rapportée par Diogène-Laërce, étant donc incertain, on n'en peut rien conclure pour la durée de la monarchie de l'Égypte. Ces trois cents ſoixante-treize éclipſes de ſoleil peuvent avoir été remarquées en ce pays, dans les douze cents ans qui ont précédé le règne d'Alexandre; mais il n'eſt pas vraiſemblable qu'elles ſoient les ſeules qui y ſoient arrivées depuis la fondation de cette monarchie. Les Égyptiens, dans les premiers temps, ont pu être frappés de ce phènomène, & n'avoir commencé à en tenir regiſtre que long-temps après, lorſque les ſciences eurent acquis chez eux un certain degré de perfection. Il faut donc prendre une autre voie pour déterminer le commencement de leur monarchie : celle que nous préſente Ératoſthène paroît plus certaine; cet auteur, qui a écrit par les ordres de Ptolémée-Évergète, peu content de la chronologie que Manéthon avoit offerte à Ptolémée-Philadelphe, & qui, pour compoſer ſon ouvrage, a conſulté les livres de la bibliothèque que ce dernier avoit formée, & les autres monumens de l'Égypte, nous a donné un catalogue des rois de Thèbes.

ou de la haute Égypte, qu'il commence à Ménès le fondateur de la monarchie. Il compte trente-ſept Rois depuis Ménès juſqu'à Phruron ou Nilus incluſivement, & donne pour le temps de leurs règnes neuf cents quatre-vingt-cinq ans. De ce Nilus juſqu'à la première olympiade il y a, ſelon Dicéarque contemporain d'Ariſtote, quatre cents trente-ſix ans, & de la première olympiade à l'ère vulgaire ſept cents ſoixante-ſeize ans; ce qui donne, pour le commencement du royaume de Thèbes, l'an 2197 avant Jéſus-Chriſt. Les autres Chronologues s'éloignent peu de cette époque; Varron, né cent quinze ans avant notre ère vulgaire, & que l'on peut ſuppoſer n'avoir écrit qu'à l'âge de trente ans, c'eſt-à-dire l'an 86 avant J. C. cet auteur, dis-je, qui n'ignoroit point ce que les Égyptiens débitoient de leur antiquité, & qui avoit lû tout ce qu'Hérodote & d'autres en avoient écrit, ne fait remonter le commencement de la monarchie égyptienne qu'à deux mille ans ou environ avant le temps auquel il écrivoit, c'eſt-à-dire à deux mille cent ans ou environ avant notre ère vulgaire. Il réſulte du calcul d'Ératoſthène, que le Péloponnèſe auroit commencé d'être habité cent vingt ans ou environ après le commencement de la monarchie d'Égypte; il y en a même qui font commencer l'un & l'autre à peu près dans le même temps: Pline cite Anticlides, qui avoit écrit que les lettres avoient été inventées en Égypte par Ménon, quinze ans avant Phoronée, le plus ancien roi de la Grèce, & qui entreprenoit de le prouver par des monumens. Ce Ménon ne peut-être que Ménès, premier roi d'Égypte, comme le reconnoît Marsham; mais le Phoronée, dont parle Anticlides, ne doit point être confondu avec Phoronée ſecond roi d'Argos, qui ne peut être réputé le plus ancien roi de la Grèce, puiſqu'il avoit ſuccédé à Inachus le fondateur de ce royaume, & qu'avant la fondation d'Argos il y avoit eu d'autres Rois dans le Péloponnèſe: ce Phoronée doit donc être le père ou le frère d'Égialée, fondateur de Sicyone. Le calcul d'Anticlides s'accorde aſſez avec celui de Varron, duquel il réſulte qu'il n'y a entre le commencement des deux royaumes qu'une différence de vingt-trois ans ou d'onze ans. La Grèce ayant été peuplée

Apud Scholiaſt. Apollon. l. IV, v. 272.

Ap. Auguſt. de Civ. l. XVIII, c. 40.

L. V, c. 56.

de ſi bonne heure, je ne ſuis plus ſurpris d'y voir les Phéniciens commercer dans les temps les plus reculés, & y vendre les captifs qu'ils avoient faits ſur les Égyptiens.

Ces Phéniciens ne demeurèrent pas toujours en Égypte; après les avoir vus dans la partie de ce pays nommé Arabie, & ſur les bords de la mer Rouge, nous les retrouvons, avec Hérodote, ſur les côtes de la mer de Syrie. Nous apprenons en effet, de Manéthon, que les rois de la Thébaïde & les autres princes de l'Égypte s'étant ligués contre eux, leur firent la guerre; que cette guerre fut longue & cruelle; mais qu'enfin *Aliſphragmuthoſis*, ou plutôt *Miſpharmuthoſis*, les força de ſe renfermer dans un canton qui contenoit dix mille aroures ou arpens égyptiens. Les Paſteurs fortifièrent ce lieu, & l'environnèrent de murailles, pour ſe mettre à couvert avec tout ce qu'ils poſſédoient. *Thummoſis*, autrement nommé *Thetmoſis* ou *Amoſis*, à la tête de quatre cents quatre-vingts mille hommes, vint mettre le ſiége devant cette place; mais l'ayant attaquée inutilement, & déſeſpérant de la prendre, il traita avec les aſſiégés, qui, de leur côté, ne ſe croyant pas en état de tenir contre les forces réunies de l'Égypte, demandèrent qu'il leur fût permis de ſortir, & d'emporter tout ce qui leur appartenoit, pour ſe retirer où ils voudroient, ſans pouvoir être pourſuivis ni inquiétés dans leur marche. Les Égyptiens, ſatisfaits d'être délivrés d'un peuple qui les vexoit depuis ſi long-temps, conſentirent volontiers à cette demande. Les Paſteurs quittèrent l'Égypte, & prenant la route du déſert, ils allèrent en Syrie, & ſe fixèrent dans le pays qui fut appelé depuis Judée.

Herod. l. VII, p. 469. Joſeph. contra Apion, l. I, 14.

Cette ſortie des Paſteurs de l'Égypte doit être antérieure à l'arrivée de Joſeph dans ce pays, c'eſt-à-dire à l'an 1728 avant l'ère vulgaire; lorſque ce Patriarche y entra, les Égyptiens avoient de l'averſion pour tous les étrangers, & ils haïſſoient en particulier les Paſteurs: lorſque ſes frères ſe préſentèrent la première fois devant lui, il les rebuta, ſous prétexte qu'ils étoient des eſpions, qui n'étoient venus que pour obſerver les endroits foibles de l'Égypte. La terreur du nom Phénicien, & le ſouvenir des maux qu'ils avoient faits au pays, étoient

Gen. XLII, 12, 14.

encore préſens à l'eſprit des Égyptiens, qui craignoient leur retour, étoient en garde contre eux, & prenoient les précautions néceſſaires pour leur fermer l'entrée du pays. A leur ſecond voyage il leur donne à manger, mais il les fait ſervir à part, « parce que, dit le texte, il n'étoit pas permis aux Égyptiens de manger avec les Hébreux. » Enfin, lorſque Jacob ſon père eſt arrivé, pour y demeurer avec ſa famille & ſes troupeaux, il l'engage à demander à Pharaon la terre de Goſſen ou Geſſen : le motif de cette demande étoit parce que les Égyptiens n'auroient pu ſouffrir qu'ils s'établiſſent ailleurs, à cauſe de l'averſion qu'ils avoient pour tous les paſteurs de brebis. Il n'en étoit pas ainſi cent quatre-vingt-dix ans auparavant, lorſqu'Abraham deſcendit en Égypte ; ce Patriarche y arriva avec toute ſa famille & ſes troupeaux ſans occaſionner le moindre ſoupçon ; il y fut bien traité : l'averſion pour les Paſteurs n'étoit point encore née, puiſque Pharaon enleva Sara pour en faire ſa femme. Mais fixons d'une manière plus poſitive l'époque de la ſortie de ces Paſteurs.

Gen. XLIII, 32.

Ibid. XLVI, 34.

Ibid. XII, 10; XIII, 1, 7.

Polémon, ſurnommé Στηλοκόπας dans Athénée, à cauſe de ſon travail à recueillir tout ce qui étoit gravé ſur les colonnes & ſur les autres monumens qu'il rencontroit, & Ptolémée de Mendès, prêtre Égyptien, nous donnent la date de l'expulſion des Paſteurs hors de l'Égypte. Le premier, qui écrivoit ſous le règne de Ptolémée-Philadelphe, diſoit, dans le premier livre de ſes hiſtoires grecques, que du temps d'Apis, fils de Phoronée, une partie des forces de l'Égypte avoit abandonné le pays, & s'étoit retirée dans cette portion de la Syrie qu'on nomme Paleſtine, non loin de l'Arabie. Le ſecond, antérieur à Apion, Grammairien d'Alexandrie, qui écrivoit par conſéquent avant le règne de Tibère, dans ſon hiſtoire des rois d'Égypte, mettoit cette expulſion ſous Amoſis, qu'il faiſoit contemporain d'Inachus, roi d'Argos. Apion le Grammairien diſoit de même, qu'Avaris, qui avoit ſervie de retraite aux Paſteurs, avoit été détruite par Amoſis, qui régnoit en Égypte dans le même temps qu'Inachus commandoit à Argos. Le Syncelle avance que tous les auteurs s'accordent ſur ce ſynchroniſme d'Inachus, d'Amoſis & de la ſortie

Deipnoſoph. LVI, c. 5.

Apud Euſeb. Præp. I, 10.

Ibid. c. 11.

Ibid.

Syncell. p. 121.

ſortie des Paſteurs de l'Égypte. Quelques-uns de ces auteurs, à la vérité, prétendent que ceux qui ſortirent alors de l'Égypte, furent les Iſraëlites; mais ces auteurs ont confondu deux faits de l'hiſtoire de l'Égypte fort éloignés l'un de l'autre : la date d'Inachus, ſur laquelle ils s'accordent, eſt la preuve de cette confuſion. Le fait principal, qui nous intéreſſe & qu'ils atteſtent de concert, eſt qu'il y a eu un nombre conſidérable de perſonnes qui ſortirent de l'Égypte; que ceux qui furent chaſſés, avoient ravagé ce pays, & qu'ils s'y étoient formé un royaume; enfin que cette expulſion étoit arrivée vers les commencemens du royaume d'Argos. Aucune de ces circonſtances ne convient aux Iſraëlites: jamais ils ne firent la guerre aux Égyptiens; ils régnèrent encore moins chez eux, & leur ſortie de l'Égypte ne peut concourir avec les commencemens du royaume d'Argos, qui ſubſiſtoit, il y avoit déjà plus de trois cents ans, lorſque Moyſe les mena dans le déſert. Le nom de Judée que portoit, dans le temps auquel ces auteurs écrivoient, le pays où ſe retirèrent les Paſteurs, a été le principe de leur erreur; & il leur a été d'autant plus facile d'y tomber, que dans un temps différent les Hébreux, après avoir habité l'Égypte, comme les Paſteurs, étoient revenus, comme eux, dans la Paleſtine: mais la date qu'ils nous ont conſervée, ne convient point à la ſortie des Hébreux, elle ne peut regarder que les Paſteurs. Cette époque d'Inachus ou de la fondation du royaume d'Argos, remonte à l'an 1856 avant l'ère vulgaire: Joſeph n'étant venu en Égypte que l'an 1728, il y avoit déjà quatre-vingt-dix ans que les Paſteurs étoient ſortis de ce pays.

Les calculs de Manéthon dans Josèphe, s'accordent aſſez avec l'époque fixée par Polémon, par Ptolémée de Mendès & par Apion. Cet auteur, après avoir dit que ce fut le roi de Thèbes qui ſe mit à la tête de l'expédition contre les Paſteurs, & qu'ils furent chaſſés par Tummoſis, qu'on nommoit auſſi Tethmoſis & Amoſis, compte les règnes de toute la dynaſtie des Thébains depuis cette expédition juſqu'à Aménophis, troiſième du nom: ce Prince étant celui ſous le règne duquel

les Israëlites sortirent d'Égypte, comme il est justifié par les témoignages de Manéthon & de Chérémon, & la date de cette sortie étant constante par les livres sacrés, nous avons un point fixe auquel nous pouvons nous arrêter : cette dynastie Thébaine dura, selon Manéthon, sous seize Rois, trois cents vingt-sept ans & cinq mois ; la sortie des Israëlites de l'Égypte est arrivée quatorze cents quatre-vingt-onze ans avant l'ère Chrétienne ; ces deux sommes d'années réunies nous donnent l'an 1818 avant Jésus-Christ, pour la date de l'expulsion des Pasteurs par Amosis, premier Roi de cette dynastie, & cette date concourt avec celle des auteurs cités ci-dessus ; car l'an 1818 avant Jésus-Christ concourt avec la trente-huitième année du règne d'Inachus à Argos, qui avoit commencé l'an 1856. Joseph n'étant entré en Égypte que l'an 1728, il y avoit déjà, comme je l'ai remarqué ci-dessus, quatre-vingt-dix ans que les Pasteurs en étoient sortis.

Ap. Jos. contr. Ap. I, 26. Ibid. n.° 32.

La guerre entre les Égyptiens & les Pasteurs ayant été fort longue, comme le dit Manéthon, & sujette à divers évènemens & à différens succès ou revers, plusieurs des Pasteurs, ennuyés de sa longueur & intimidés de ses suites, purent, pour se soustraire aux dangers auxquels ils étoient continuellement exposés, & pour prévenir la ruine totale de leur nation, abandonner l'Égyte, en différens temps & à différentes reprises, & venir dans la Palestine : ces Pasteurs sont, à ce que je crois, ces Cananéens que Moyse distingue des autres peuples descendus de Canaan, qu'Abraham trouva dans le pays, à son retour de l'Égypte.

La dynastie des Pasteurs Phéniciens, commencée par Salatis & finissant à Assis, avoit duré, selon Manéthon, deux cents cinquante-neuf ans & dix mois, ce qui fait concourir son commencement avec l'an 2078 avant Jésus-Christ, l'an 120 de l'ère de l'Égypte, dont j'ai fixé le commencement avec Ératosthène à l'an 2197. Mais il y avoit déjà quelque temps que les Pasteurs étoient en Égypte, lorsqu'ils mirent Salatis sur le trône ; ces Pasteurs y étoient donc entrés vers la fin

du règne de Ménès. Timaüs, ſous lequel Manéthon dit que ces Paſteurs entrèrent dans l'Égypte, n'eſt vraiſemblablement qu'une différente manière d'écrire le nom du premier Monarque de ce pays, que nous trouvons appelé Μινάϊος ou *Minæus* dans Josèphe & dans quelques autres auteurs. Ce nom de Timaüs ne diffère pas beaucoup de celui de Thamus, que Platon dans ſon Phèdre donne au roi d'Égypte à qui Theut offrit les découvertes qu'il avoit faites, & qui ne doit point être diſtingué de Ménès ou du premier roi d'Égypte. On pourra m'objecter que Manéthon dit que les Paſteurs furent maîtres de l'Egypte cinq cents onze ans: ce nombre d'années ſe lit effectivement dans le fragment que Josèphe nous a conſervé de cet auteur; mais j'ai obſervé ci-devant qu'il y a tout lieu de croire que ce texte eſt fautif, ſoit que l'erreur ſe ſoit gliſſée dans l'exemplaire que Josèphe avoit ſous les yeux, ou qu'elle ait été commiſe par quelque ancien copiſte de l'hiſtorien Juif. De quelque part qu'elle vienne, elle eſt prouvée par l'impoſſibilité de concilier ce nombre d'années avec l'époque fixée par Manéthon & par les autres auteurs Égyptiens. L'expulſion des Paſteurs a été faite, ſelon Manéthon, ſous le premier Roi de la quinzième dynaſtie; ſuivant le même auteur, c'eſt ſous le dernier Roi de cette même dynaſtie que les Iſraëlites ſont ſortis de l'Égypte. La date connue de ce dernier évènement nous donne celle du précédent, parce que le même auteur nous a donné la diſtance entre l'un & l'autre. La ſortie des Iſraëlites eſt de l'an 1491. L'intervalle entre cette ſortie & l'expulſion des Paſteurs, compté par les années de règne que Manéthon a données aux ſeize rois de la dynaſtie Thébaine, eſt de trois cents vingt-ſept ans & cinq mois; d'où il ſuit que les Paſteurs ont dû être renvoyés de l'Égypte l'an 1818 ou environ, avant Jéſus-Chriſt; & cette date, qui réſulte de ce calcul, eſt d'autant plus certaine, que cette année 1818 tombe dans le règne d'Inachus à Argos, que tous les auteurs Égyptiens font contemporain d'Amoſis le vainqueur des Paſteurs. Or il eſt impoſſible que les Paſteurs chaſſés de l'Égypte,

Joſ. cont. Ap. I, 14.

Ibid.

vers 1818, y aient régné cinq cents onze ans; ſi cela étoit, ils s'y ſeroient établis l'an 2329 avant Jéſus-Chriſt, c'eſt-à-dire dix-huit ou vingt ans après le déluge, lorſque les hommes habitoient encore les plaines de Sennaar, & qu'ils étoient trop peu nombreux pour penſer à ſe diſperſer. Il eſt donc conſtant que ce texte, tel qu'il eſt aujourd'hui dans Josèphe, eſt fautif, & que le copiſte a ajouté au nombre donné par Manéthon. Quoi qu'il en ſoit, les Paſteurs n'ont pu entrer en Égypte avant le règne de Ménès, & il eſt fort vraiſemblable que ce fut vers la fin de la vie de ce Prince, qu'ils y portèrent la guerre; puiſque l'an 120 de cette monarchie, lorſqu'ils élurent Salatis, il y avoit déjà du temps qu'ils y étoient.

Ce ſynchroniſme de l'arrivée des Phéniciens en Égypte, avec le règne de Ménès, conduit à penſer que toute la fable de la guerre de Typhon contre Oſiris n'eſt qu'une allégorie, qui cachoit l'hiſtoire de la guerre des Cananéens ou Phéniciens contre les Égyptiens. Typhon étoit frère d'Oſiris, ce qui convient aux Cananéens, qui deſcendans de Canaan, frère de Mitzraim, pouvoient être appelés frères des Égyptiens, ſuivant l'uſage de l'Orient, où ce nom ſe donnoit en général à des parens; mais, quoique frères ou parens, ils n'étoient point nés en Égypte, ce que la fable indique ſuffiſamment par la couleur différente qu'elle donne à Typhon, qu'elle repréſente comme roux. Les Égyptiens, en comparaiſon des Cananéens, étoient preſque noirs; il ſe trouvoit parmi eux peu d'hommes qui fuſſent roux, & il n'y avoit guère que les étrangers qui demeuroient parmi eux, qui euſſent cette couleur. La figure d'un hippopotame, ſous laquelle ils repréſentoient Typhon, ſemble auſſi annoncer que cet ennemi d'Oſiris & ceux qui l'accompagnoient, étoient entrés en Égypte en paſſant l'eau, ſoit que les Phéniciens fuſſent venus par la voie de la mer, ou plutôt qu'il faille entendre par l'eau les différens bras du Nil qu'ils étoient obligés de paſſer pour porter leurs ravages dans la baſſe & dans la haute Égypte. Quoique les Égyptiens dans leurs fables ne faſſent combattre Typhon que

Plut. de Iſ. & Oſ. p. 646.

Ibid. p. 662.

contre Osiris & Orus, cette guerre a duré beaucoup plus long-temps que la vie d'Osiris & que celle de son fils. Ils ont donné le nom d'Osiris à toute sa famille, & celui de Typhon à tous ceux qui lui étoient opposés; regardant leurs premiers Rois comme des Dieux, ils ont représenté cette guerre comme une guerre des Géans contre les Dieux. Apopis, l'un des rois Pasteurs, dont le nom signifie un Géant, qui monta sur le trône cent cinquante-huit ans après la mort d'Osiris, est compté parmi ceux qui portèrent les armes contre Jupiter; & Osiris, quoique décédé depuis long-temps, vint au secours de ce Dieu, qui le récompensa par l'adoption, du service qu'il lui avoit rendu. Cet Apopis Cananéen, puisqu'il succéda à un Roi qui portoit le titre de prince ou de chef des Cananéens, étoit, dit la fable, frère du Soleil; c'est-à-dire qu'il étoit venu de l'Orient en Égypte. Cette guerre fut longue, & ne se termina que par la retraite de Typhon hors de l'Égypte; ce qui caractérise, à ne point s'y méprendre, l'expulsion de nos Pasteurs. Typhon, disoient les Égyptiens, se retira à Abaris, qui pour cette raison fut appelée la ville de Typhon, dans le langage sacré ou la théologie Égyptienne; ne pouvant tenir dans cette ville, il fut obligé d'en sortir: il abandonna entièrement le pays, & comme il n'y revint plus, on débita qu'il étoit mort & qu'il avoit été enséveli sous les eaux du lac Sirbonide; mais cette mort n'est qu'allégorique, car depuis il eut deux fils, Judæus & Jérosolymus; c'est-à-dire qu'étant entré dans la Syrie, il se fixa dans le pays de Canaan, qu'occupèrent depuis les Juifs, & où étoit la ville de Jérusalem. A ces traits on ne peut méconnoître les rois Pasteurs, ni leur retraite dans le pays de Canaan. Tous les princes de l'Égypte, descendus de Ménès ou Osiris, se liguent contre eux, leur font la guerre & les forcent de se renfermer dans Abaris, la même ville où Typhon poursuivi par la famille d'Osiris, fut contraint de se réfugier. Ne pouvant demeurer plus long-temps dans cette ville, ils abandonnent entièrement l'Égypte, pour n'y plus revenir, & prenant la route du désert, ils passent près du lac Sirbonide; mais ils ne se mettent

Plut. de Is. & Os. p. 647.

en marche qu'après s'être assurés qu'ils ne seront point molestés dans leur route. La même précaution devoit faire partie de la fable de Typhon. Abaris étant situé à l'une des pointes du golfe Arabique, il auroit pu se retirer en Syrie, par la voie de l'isthme, sans crainte d'être poursuivi; mais le défaut d'eau, l'immense quantité de sable & la multitude de serpens rendoient cette route impratiquable, sur-tout à une armée considérable: c'est pourquoi il exigea, comme condition de sa retraite, qu'il lui seroit permis de passer sur les terres de l'Égypte, pour aller gagner Peluse, à l'extrémité occidentale de l'isthme, & de-là le lac Sirbonide; ce que firent aussi les Pasteurs qui entrèrent en Syrie & s'arrêtèrent dans le pays de Canaan, qui, lorsque Manéthon écrivoit, portoit le nom de Judée. C'étoit vraisemblablement ainsi que la fable d'Osiris & de Typhon étoit expliquée dans l'Égypte même, par ceux qui, au rapport de Plutarque, n'y trouvoient que ce qui étoit arrivé aux anciens Rois de leur pays, qui appliquoient à des hommes ce que les autres disoient des Dieux, & qui appuyoient leurs explications sur l'histoire.

Plut. de Is. & Os. p. 640.

Les Pasteurs Phéniciens rentrés dans le pays de Canaan, d'où, trois siècles auparavant, ils étoient sortis pour passer en Égypte, se fixèrent d'abord au midi, &, selon Justin, abréviateur de Trogue-Pompée, ils s'établirent dans le voisinage du lac d'Assyrie, c'est-à-dire du lac Asphaltite, comme Réland l'a prouvé; mais s'y étant multipliés & étant obligés de s'étendre, ils se portèrent sur la côte de la mer, que les premiers habitans du pays avoient laissée presque vacante: quelques-uns s'établirent dans le voisinage du Jourdain. Leur arrivée dans ce pays est la cause qui fit refluer différens peuples, dont j'ai parlé, vers le septentrion: ils s'y multiplièrent tellement que le pays, qui du temps de Jacob manquoit d'habitans en plusieurs endroits, pour cultiver la terre, se trouva tellement peuplé, lorsque Moyse y envoya des espions, qu'ils furent effrayés de la grandeur des villes, & du nombre & de la force de ceux qui les habitoient.

Lib. XVIII, c. 3.

Genes. XXXIV, 21.

Années avant J. C.	Ère de l'Égypte.	ROIS DE THÈBES selon ÉRATOSTHÈNE.	DYNASTIE de seize Rois, qui, selon Manéthon, ont régné en Égypte immédiatement après la sortie des Pasteurs, pendant 327 ans 5 mois.	DYNASTIE de six Rois Pasteurs, qui ont régné 259 ans 10 mois en Égypte, immédiatement avant la Dynastie ci à côté.	ÉPOQUES de l'histoire GRECQUE.
		ans.	ans. mois.	ans. mois.	
2197	1	1 Ménès règne... 62.			
2135	63	2 Athotès..... 59.			
2089	109	.....	.....	.....	Égialée fonde le royaume de Sicyone, 233 ans avant celui d'Argos, selon Eusèbe, d'après Castor.
2078	120	.....	.....	1 Salatis... 19.	
2076	122	3 Athotès II.... 32.			
2059	139	.....	.....	2 Béon.... 44.	
2044	154	4 Diabiès..... 19.			
2025	173	5 Pemphos..... 18.			
2015	183	.....	.....	3 Apachnas, 36. 7.	
2007	191	6 Toigar Amachus, 79.			
1978	220	.....	.....	4 Apophis.. 61.	
1928	270	7 Stæchus..... 6.			
1922	276	8 Gosormiès..... 30.			
1917	281	.....	.....	5 Janias... 50. 1.	
1892	306	9 Marès..... 26.			
1867	331	.....	.....	6 Assis.... 49. 2.	
1866	332	10 Anoyphis..... 20.			
1856	342	.....	.....	.....	Inachus fonde le royaume d'Argos 1080 ans avant la 1.re Olympiade, selon Castor; il régne 50 ans 4 mois.
1846	352	11 Sirius..... 18.			
1828	370	12 Chneubus Gneurus, 22.			
1818	380	.....	1 Thetmosis *ou* Amosis, 25. 6.	Les Pasteurs chassés de l'Égypte par Thetmosis ou Amosis, selon Manéthon, Ptolémée de Mendès & autres.	Les Pasteurs Phéniciens abandonnent l'Égypte sous le règne de ce Prince, selon Ptolémée de Mendès.
1793	405	.....	2 Chébron..... 13.		
1780	418	.....	3 Aménophis..... 20. 7.		
1759	439	.....	4 Amesses..... 21. 9.		
1745	453				Cet Inachus, selon le même auteur, étoit contemporain d'Amosis, qui chassa les Pasteurs.
1737	461	.....	5 Méphès..... 12.		
1728	470	.....	.....	Joseph est conduit en Égypte.	
1725	473	.....	6 Méphramuthosis.. 25. 10.		
1699	499	.....	7 Thmosis..... 9. 8.		
1690	508	.....	8 Aménophis II... 30. 5.		
1659	539	.....	9 Orus..... 36. 5.		
1623	575	.....	10 Acenchérès..... 12. 1.		
1611	587	.....	11 Rathotis..... 9.		
1602	596	.....	12 Acenchérès II... 20. 3.		

ANNÉES avant J. C.	ÈRE de l'Égypte.		DYNASTIE de seize Rois, qui, selon Manéthon, ont régné en Égypte immédiatement après la sortie des Pasteurs, pendant 327 ans 5 mois.	DYNASTIE de six Rois Pasteurs, qui ont régné 259 ans 10 m en Égypte, immédiatement avant la Dynastie ci à côté.	ÉPOQUES de l'histoire GRECQUE.
			ans. mois.		
1582	616	.....	13 Armais..... 4. 1.		
1577	621	.....	14 Rameſsès..... 1. 4.		
1576	622	.....	15 Armeſsès..... 66. 2.		
1556	642	.....	.....	.....	Cécrops fonde le royaume d'Athènes 780 ans avant la 1.ere Olympiade, ſelon Caſtor.
1520	688	.....	16 Aménophis III... 19. 6.		
1491	707	.....	Dernière année d'Aménophis, dans laquelle les Iſraëlites ſortirent de l'Égypte, ſelon Manéthon & Chérémon.	Sortie des Iſraëlites de l'Égypte.	

ÈRE DE L'ÉGYPTE.

Depuis Ménès juſqu'à la fin du règne de Nilus, ſelon Ératoſthène....	985 ans.
Depuis Nilus juſqu'à la 1.ere Olympiade, ſelon Dicéarque.....	436.
De la 1.ere Olympiade à J. C....	776.
Ainſi Ménès a commencé l'an avant J. C.....	2197.

TROISIÈME

TROISIÈME MÉMOIRE SUR LES PHÉNICIENS.

De l'origine des Phéniciens, du pays qu'ils ont habité, de la qualité & des productions de ce pays.

Par M. l'Abbé MIGNOT.

Lû le 22 Mai 1764.

ON a vu, dans le Mémoire précédent, que le pays de Canaan, l'ancienne demeure des Phéniciens, avoit été habité dès le commencement par onze tribus, qui toutes descendoient de Canaan; & par une autre, qui ayant le même auteur, étoit entrée de très-bonne heure en Égypte, d'où elle avoit enfin été chassée, après y avoir régné pendant plusieurs générations, & avoit été obligée de revenir dans le pays de son origine. Il faut joindre à ces tribus un autre peuple puissant, dont les restes ont été incorporés avec les Phéniciens, & dont le pays a été compris dans la Phénicie: les Philistins sont le peuple dont je veux parler.

Moyse le fait descendre de Mitzraïm, le père des Égyptiens: cet auteur sacré donne au sixième fils du chef de la nation Égyptienne le nom de *Chasluhim*, & il remarque que c'est de lui que sont sortis les Philistins & les Caphtorim. Il est donc certain que ces peuples étoient originaires de l'Égypte; leur sortie de ce pays n'est pas moins constante que leur origine: Dieu, dans Amos, dit que c'est lui qui avoit tiré les Philistins de Caphtor, comme il avoit depuis fait sortir les Israëlites de l'Égypte. *Gen. IX, 13 & 14.* *Amos, IX, 7.*

Cette expression du Prophète a fait conjecturer à quelques interprètes de l'Écriture que les Philistins, originaires de l'Égypte, avoient été emmenés en captivité par des peuples voisins de la grande Syrte d'Afrique, auxquels on a pu donner le nom de *Caphtorim*, parce que la côte de la mer, sur laquelle ils

demeuroient, formant une eſpèce de demi-cercle, avoit pu être nommée *Caphtor*, de deux mots hébreux, כַּף *caph*, qui ſignifie *ce qui eſt creux* & *courbé*, & תּוֹר *tor*, qui exprime *une choſe ronde* ou *circulaire*. Mais quelle eſt l'époque de cette prétendue captivité? quel eſt l'auteur qui en ait parlé, ou qui du moins l'ait indiquée? y a-t-il même quelque Géographe qui ait donné à la grande ſyrte d'Afrique le nom de *Caphtor*, ou à ſes habitans celui de *Caphtorim!* A toutes ces queſtions aucune réponſe de la part des défenſeurs de cette opinion, à qui l'on peut encore faire obſerver que l'Écriture garde non-ſeulement un profond ſilence ſur cette prétendue captivité, mais encore qu'elle la détruit, en ne nous repréſentant en aucun endroit les Caphtorim comme les ennemis & les vainqueurs des Philiſtins; ces deux peuples, ſuivant le langage de l'Écriture, étoient voiſins & unis par les liens du ſang; ayant une origine commune, ils étoient réputés frères, & ils ne paroiſſent point s'être jamais ſéparés, ni avoir eu un ſort différent.

Kimchi, in Jerem. XLVII, 4.

D'autres, comme les précédens, ne voulant point que ces peuples ſoient venus immédiatement de l'Égypte dans le pays de Canaan, diſent que les Philiſtins & les Caphtorim ayant quitté l'Égypte, étoient allés dans la Colchide & dans la Cappadoce, & qu'après y avoir ſéjourné quelque temps, ils étoient revenus ſur leurs pas, & s'étoient arrêtés dans la partie méridionale du pays de Canaan voiſine de l'Égypte. Ce ſentiment, qui n'eſt pas mieux prouvé que le premier, n'a pour lui que l'alluſion du nom de *Chaſluim* ou *Caſluchim* à celui de *Colches*, & du nom de *Caphtor* à celui de *Cappadoce;* alluſion trop légère pour fonder une opinion qui n'a pas même la vraiſemblance en ſa faveur; car il n'eſt point probable que cette nation ait traverſé toute la Syrie & toute l'Arménie, ni qu'elle ait fait un voyage de trois à quatre cents lieues, pour revenir enſuite ſur ſes pas ſe fixer dans le voiſinage du pays qu'elle avoit quitté, & où il lui eût été auſſi facile de s'établir lorſqu'elle y avoit paſſé la première fois. La double migration que ſuppoſe cette opinion n'eſt appuyée d'aucune autorité, elle paroît même contredire le texte ſacré, qui n'en annonce qu'une,

& qui donne au pays de *Caphtor*, d'où elle fait ſortir les Philiſtins, la dénomination d'*île*, qui ne peut convenir à la Cappadoce, ſituée dans le continent. *Jerem. XLVII, 4.*

Un troiſième ſentiment fait venir les Philiſtins de l'île de Crète: ſi c'eſt-là leur origine, ils ne ſont donc point Égyptiens, & l'auteur ſacré aura eu tort de les faire deſcendre de Mitzraïm: car cette île ayant été peuplée par les Phéniciens dès les premiers temps, ceux qui en ſeroient ſortis pour venir s'établir dans le pays de Canaan, ſeroient auſſi Phéniciens. Le nom de *Crethi* ou *Cerethi*, donné quelquefois à des habitans du pays de Canaan, ne prouve point cette opinion; toutes les fois que ce nom ſe rencontre dans l'Ancien Teſtament, il n'eſt jamais donné aux habitans de l'île de Crète; il y déſigne toujours les Philiſtins, qui ſont ainſi appelés parce qu'il y avoit un canton du pays qu'ils habitoient qui portoit ce nom. L'eſclave Égyptien que David trouva ſur le chemin, lorſqu'il marchoit à la pourſuite des Amalécites qui venoient de piller Sicéleg, ville appartenante aux Philiſtins, lui dit que ces Amalécites, qui l'avoient laiſſé ſur la route, étoient allés faire une expédition au midi de *Crethi* ou *Cerethi*. On avoit ainſi appelé ce canton à cauſe de la dextérité ſingulière avec laquelle ſes habitans manioient l'arc; כרת *Creth*, ou *Cereth*, eſt un terme qui déſigne cette eſpèce d'arme, & Caſtell a remarqué que les traducteurs Chaldéen, Syrien & Arabe ont toujours rendu le mot כרתי *Crethi*, ou *Cerethi*, par des termes de leurs langues qui déſignent des *archers*. Pluſieurs des habitans de ce canton s'étoient attachés à David, lorſqu'il étoit à la cour d'Achis, roi Philiſtin de Geth, & ils lui avoient été ſi utiles & ſi fidèles, que lorſque ce Prince fut monté ſur le trône, & qu'il eut fait la paix avec les Philiſtins, il les retint à ſon ſervice, pour en faire ſa garde ordinaire: ce ſont-là les *Cerethi* dont il eſt parlé quelquefois dans l'Écriture. *1. Reg. XXX, 14.*

Ces différentes opinions, ſur l'origine des Philiſtins, ne paroiſſant point admiſſibles, je crois qu'il faut adopter le ſentiment de Cellarius, de Réland & de Cumberland, qui reconnoiſſant, ſur l'autorité de Moyſe, que les Philiſtins étoient originaires de l'Égypte, les font arriver immédiatement de ce

pays dans celui de Canaan. Il paroît, en effet, que ces peuples avoient demeuré dans des îles voisines du Delta, à Péluse & dans le pays qui s'étendoit depuis cette ville jusqu'au mont Casius, qui, selon l'itinéraire d'Antonin, n'en étoit éloigné que de quarante milles : ce sentiment est plus conforme au texte de l'Écriture, & il est fondé sur la conformité du nom & sur la tradition des Égyptiens.

Le texte sacré ne plaçant les Philistins, & les Caphtorim leurs frères, que dans l'Égypte, & ensuite dans le pays de Canaan, on doit en conclure qu'ils n'ont quitté le premier pays que pour venir habiter le second, où rien ne s'opposoit à leur établissement, puisqu'après leur arrivée il y restoit encore quantité de terrein vacant. Abraham, qui y vint depuis, campa par-tout où il lui plut avec sa famille, sans que personne réclamât le terrein où il faisoit paître ses nombreux troupeaux. Cent quarante ans après, le pays n'étoit pas encore entièrement peuplé; car Sichem proposa aux Héthéens d'y admettre Jacob & tous ses enfans, « parce que, leur disoit-il, le pays est vaste & spacieux, & qu'il a besoin d'habitans qui le cultivent. »

Gen. XXXIV, 21.

Le nom de *Philistin*, donné au peuple sorti de l'Égypte pour s'établir dans le pays de Canaan, prouve qu'avant qu'il s'expatriât il demeuroit à Péluse; car *Philistin* & *Pelusien* sont un seul & même nom diversement prononcé. Plutarque, dans le détail qu'il nous a conservé des traditions égyptiennes, fait mention d'un jeune homme qui s'appeloit *Palæstinus* ou *Pelusius*, & il ajoute qu'Isis avoit fait bâtir une ville qu'elle avoit appelée du nom de ce jeune homme; cette ville ne peut être que celle de Péluse, & ce nom doit être égyptien; car on ne peut supposer qu'Isis ait emprunté de la langue grecque un terme pour désigner la ville qu'elle venoit de bâtir. סִין *Sin* est un des noms qui lui a été donné, à cause de sa situation dans un terrein *fangeux* & *marécageux*; סִין, *sin*, dans la langue primitive, signifioit de la *boue*, un *marécage*; πηλὸς, dans la langue grecque, a la même signification; mais il ne s'ensuit point que le nom de Péluse soit dérivé de ce terme grec : c'est au contraire d'un mot usité en Phénicie, comme en Égypte, que

Plut. de Is. & Os. p. 637.

Strab. XVI, p. 523.

les Grecs ont formé ceux de πηλὸς & de πηλώσιον; car פְּלֶשׁ, *phalaſch*, que l'on peut également prononcer *palas*, *pheleſch* ou *peles*, ſignifie dans ces langues de la *boue :* de-là le πηλὸς des Grecs, & leur verbe παλόω, *ſouiller, gâter.* Ce même terme s'eſt conſervé dans le ſyriaque & dans le chaldéen, avec une ſeconde ſignification qui convient encore à la même ville, c'eſt une *ouverture*, une *entrée ;* & dans le ſamaritain, comme dans l'éthiopien, *un lieu de paſſage ;* tous noms qui ont pu être donnés à Péluſe, qui étoit effectivement la clef de l'Égypte, & le lieu par lequel il falloit néceſſairement paſſer pour entrer dans ce pays. Πηλώσιος & Παλαιστίνος, *Peluſius* & *Palæſtinus*, qui ſont les termes par leſquels les Grecs & les Latins ont rendu celui de *Philiſtin*, étant ſynonymes dans la mythologie égyptienne, ſelon le témoignage de Plutarque, on eſt autoriſé à regarder ces Philiſtins comme les anciens habitans de Péluſe & des environs.

Les Égyptiens nous ont non-ſeulement tranſmis la véritable étymologie du nom des Philiſtins, ils nous ont encore conſervé le ſouvenir de leur ſortie de l'Égypte; c'eſt du moins ce que je crois entrevoir dans une de leurs fables théologiques, qui eſt encore rapportée par Plutarque. Oſiris ayant été tué par Typhon le 17.e jour d'*athyr*, qui eſt le troiſième mois de l'année égyptienne, Iſis apprit que le coffre qui renfermoit le corps de ſon mari, jeté à la mer, avoit été porté par les flots à Byblos en Phénicie; elle partit ſur le champ pour en faire la recherche : accablée de douleur & de triſteſſe elle arriva auprès d'une fontaine, ſur le bord de laquelle elle s'aſſit, baignée de ſes larmes & plongée dans un morne ſilence. Les filles de la reine de Byblos étant ſurvenues & s'étant approchées d'elle, elle rompit ſon ſilence pour les ſaluer & s'entretenir avec elles; ces filles, inſtruites de la cauſe de ſa douleur, la conduiſirent à la cour du roi de Byblos, où elle fut bien reçue; ce Roi ſe nommoit Malcander & ſa femme Aſtarté : ce Prince, touché de ſa douleur, lui donna deux de ſes fils pour l'aider à retrouver le coffre qu'elle cherchoit. Iſis, accompagnée de ces deux Princes, le trouva enfin; mais à peine l'eut-elle aperçu que ſa douleur ſe renouvelant, elle s'y abandonna toute

Plut. de Iſ. & Oſ. p. 634.

Ibid. p. 636.

entière; elle jeta des cris si violens que le plus jeune des enfans du Roi, qui étoient avec elle, en fut tellement effrayé qu'il mourut sur le champ: elle continua néanmoins sa route avec l'aîné; aussitôt qu'elle fut débarquée en Égypte elle ouvrit le coffre, & y trouvant le corps de son mari, elle appliqua son visage sur sa face, qu'elle baigna de ses larmes: pendant qu'elle se livroit ainsi à sa douleur, le jeune homme s'approcha d'elle par derrière, pour l'observer; Isis, qui s'en aperçut, jeta sur lui un regard si terrible & si animé qu'il mourut de frayeur, selon les uns, & que, selon les autres, il tomba dans la mer. C'est ce jeune homme que l'on appeloit en Égypte *Palæstinus* ou *Pelusius;* quelques-uns lui donnoient aussi le nom de *Maneros*, mais d'autres prétendoient que *Maneros* n'étoit point le nom d'un homme, & que ce terme ne désignoit qu'une espèce de cantique en usage dans l'Égypte. Le jour du retour d'Isis en Égypte étoit marqué, dans les fastes de la nation, au 7.e jour de *tubi* ou *tybi*, le cinquième mois de l'année égyptienne; les Égyptiens célébroient ce jour en offrant des gâteaux empreints de la figure d'un hippopotame, qui étoit chez eux un des symboles de Typhon, par lequel ils disoient qu'Osiris avoit été tué.

Plut. de Is. & Os. p. 662.

Sous cette fable allégorique, les prêtres Égyptiens cachoient l'histoire de ce qui étoit arrivé après la mort d'Osiris. Aussitôt après cette mort, Isis sa veuve, qui n'étoit point en état de résister par ses propres forces à la faction qui avoit fait périr son mari, va implorer le secours du roi de la Phénicie. On ne peut prétexter d'autre motif de ce voyage: la recherche du corps de son mari n'en est point un suffisant dans des circonstances aussi critiques, où son absence donnant à ses ennemis le temps de faire de nouveaux progrès & de se fortifier, devenoit si préjudiciable à elle & à sa famille. On regardoit même comme très-incertain qu'Isis eût rapporté de la Phénicie le corps de son mari; car il y avoit à Byblos une tradition qui portoit qu'Osiris y avoit été enterré. La recherche du corps d'Osiris n'est donc qu'une allégorie, sous laquelle le motif réel du voyage d'Isis est caché. Le dessein d'Isis étoit

Lucian. de Dea Syr. p. 1058.

de ſe procurer des forces ſuffiſantes pour ſe conſerver la ſouveraine puiſſance, & d'en aſſurer ou d'en recouvrer la poſſeſſion pour ſa famille, contre les ennemis qui la lui diſputoient: cet emblème eſt dans le goût des Égyptiens, qui regardoient comme un ſeul & même corps, comme une même perſonne, le chef de la famille & tous ceux qui en deſcendoient, l'inventeur d'une ſcience & tous ceux qui s'y appliquoient: ainſi nous avons vu, dans le Mémoire précédent, que la guerre des Paſteurs contre les Égyptiens, quoiqu'elle ait été fort longue, πολυχρόνιος, ſelon l'expreſſion de Manéthon, & qu'elle ait duré pluſieurs générations, étoit attribuée par les Prêtres, dans leur langage allégorique ou ſacré, à Oſiris & à Typhon. Ils faiſoient de même honneur à Thoth de toutes les nouvelles inventions découvertes par ceux qui s'appliquoient aux ſciences & aux arts dont il étoit réputé le père. Le Roi dont Iſis implora la protection ſe nommoit Malcander; mais le nom d'Aſtarté, donné à ſa femme, nous indique qu'il avoit un autre nom: car nous apprenons de Sanchoniaton, que le mari d'Aſtarté étoit Cronos, & que ce Prince avoit établi ſa demeure & tenoit ſa cour à Byblos, qu'il avoit fait bâtir en Phénicie. Malcander étoit le titre de la dignité dont il étoit revêtu. On trouve dans ce mot gréciſé, celui de מלך, *melech*, מלכום, *milcom* ou *malcom*, qui dans le phénicien ſignifioit un Roi. Oſiris, autrement nommé Yſiris, étoit, ſelon Sanchoniaton, le frère de Chna ou Canaan; il étoit par conſéquent le même que Mitzraim, fils de Cham, connu dans l'hiſtoire de Phénicie ſous le nom de Cronos: c'eſt pourquoi Iſis alla en Phénicie, plutôt que par-tout ailleurs, pour y chercher le ſecours dont elle avoit beſoin pour elle-même & pour ſa famille; elle fut bien reçue de Cronos, qui lui accorda ce qu'elle demandoit, & lui donna de plus deux de ſes enfans, c'eſt-à-dire deux perſonnes de ſa cour, que les Égyptiens ont pu croire avoir été ſes enfans, pour commander ceux qu'il envoya en Égypte avec elle. De ces deux perſonnes, la plus jeune mourut avant que d'arriver en Égypte, mais la plus âgée y arriva avec Iſis: ce dernier eſt apparemment Taautus, à qui Sanchoniaton dit

Euſ. præp. l. 1. c. 10.

Euſeb. præp. l. 1. c. 10.

que Cronos donna le gouvernement de l'Égypte, & qui fut le ſucceſſeur d'Oſiris, Ménès ou Mitzraim. Orus, fils d'Oſiris, ne ſuccéda point à ſon père; ce qui étoit exprimé par les Égyptiens, qui diſoient qu'après le meurtre d'Oſiris on ne retrouva point la partie ſervant à la génération. Iſis revenue en Égypte, témoigna de nouveau ſa douleur: le jeune homme nommé *Palæſtinus* ou *Péluſius* vint derrière elle obſerver ce qu'elle faiſoit; c'eſt-à-dire que le peuple du canton où elle débarqua, vint à ſa rencontre, partagea ſa douleur avec elle & lui offrit ſes ſervices. Il étoit d'uſage de nommer tout un peuple d'un nom ſingulier; c'eſt ainſi que dans les plus anciens monumens les Iſraëlites ſont déſignés par le nom d'Iſraël, les Iduméens par celui d'Édom, que les Moabites ſont nommés Moab, & les Ammonites Ammon. Le peuple de Péluſe, dis-je, ſe joignit à elle: ce que la fable ajoute de la colère d'Iſis contre Péluſius & de ſon effet, ne ſuivit point immédiatement le retour d'Iſis en Égypte, & ne peut ſe rapporter qu'à un temps plus éloigné; car il paroît qu'Iſis profita de la bonne volonté des Péluſiotes, qu'elle agréa leurs offres, & que pour les mettre en état de réſiſter aux ennemis communs, elle bâtit dans le canton où ils demeuroient, une ville dont elle leur confia la garde & la défenſe: ces Péluſiotes joints aux troupes auxiliaires qu'Iſis avoit amenées de Phénicie, commandées par le jeune homme qui étoit venu avec elle de Byblos, & qui fut appelé *Péluſius*, parce qu'elle l'avoit chargé de la garde de Péluſe, ces Péluſiotes, dis-je, remportèrent, ſans doute, quelques avantages ſur l'ennemi, & c'étoit pour conſerver la mémoire de ces avantages, que les Égyptiens célébrant la fête du retour d'Iſis, offroient des gâteaux ſur leſquels étoit empreinte la figure d'un hippopotame lié; mais la ville de Péluſe étant devenue dans la ſuite le théâtre de la guerre, qui fut continuée avec autant de vivacité que de cruauté, le peuple à la garde de qui elle avoit été confiée, étant trop foible pour tenir contre l'ennemi, fut obligé d'en ſortir, avec le commandant, qui ne pouvoit être alors celui qui étoit venu de Byblos avec Iſis, & ne trouvant point de retraite dans le pays, l'abandonna & s'embarqua pour aller

aller ailleurs: c'eſt ce que les Égyptiens vouloient exprimer en diſant qu'il étoit tombé dans la mer. J'ai déjà fait obſerver une allégorie toute ſemblable. Pour déſigner la retraite de Typhon, qui avoit pris ſa route vers le lac Sirbonide, les Prêtres diſoient qu'il étoit tombé dans ce lac, & qu'il y avoit été ſubmergé, quoiqu'ils convinſſent qu'il l'avoit paſſé & qu'il s'étoit retiré dans le pays auquel depuis fut donné le nom de Paleſtine & de Judée: cette retraite de Péluſius ou des Péluſiotes étoit qualifiée de mort par d'autres, parce que ce peuple fut auſſi réellement perdu pour l'Égypte, que s'il fût mort; & c'eſt à cette retraite qu'il faut rapporter le chagrin & l'indignation d'Iſis, c'eſt-à-dire de toute l'Égypte contre ce peuple.

Les Caphtorim, qui abandonnèrent l'Égypte dans le même temps que les Philiſtins, & qui vinrent avec eux dans le pays de Canaan, devoient avoir auſſi leur demeure à Péluſe & dans les environs: c'eſt une tradition qui nous a été conſervée par les Juifs, & qui remonte aſſez haut, puiſqu'elle ſe trouve dans leurs Targums; & quoique les Rabbins traduiſent quelquefois le nom de Caphtorim par celui de קפוטקיא, *Caphtokia*, qui paroît indiquer la Cappadoce, ils avertiſſent qu'il ne faut point entendre la province de l'Aſie qui porte ce nom, mais Péluſe & ſon territoire.

Lightf. Dec. chron. in Marc. cap. 1, §. 2, p. 398.

Mais pourquoi les habitans de ce diſtrict portoient-ils le nom de Caphtorim? Sur cela je n'ai que des conjectures à propoſer, & ces conjectures ont pour fondement une étymologie, c'eſt-à-dire le nom même par lequel on a déſigné ces peuples. Je n'ignore point la prévention contre tout ce qui n'a point d'autre appui. L'abus fréquent que pluſieurs ont fait des étymologies, leur a attiré le diſcrédit dans lequel elles ſont tombées; mais, qu'il me ſoit permis de le dire, quoique cet abus puiſſe être une raiſon de ne les employer qu'avec réſerve, cependant il ne deviendra jamais un motif de les rejeter indiſtinctement: il eſt des occaſions où l'on ne peut ſe diſpenſer d'y recourir, & y renoncer abſolument, ce ſeroit ſe priver d'un ſecours néceſſaire pour faire des découvertes; c'eſt ſur-tout lorſqu'il s'agit des peuples de l'Orient, qu'il doit être permis

de ſe ſervir de cette voie, & qu'il faut même l'employer. Les noms, dans les langues de ces peuples, ſont tous ſignificatifs; ils n'ont été impoſés aux perſonnes & aux choſes, qu'à raiſon de quelque évènement particulier, dont on a voulu conſerver la mémoire; à cauſe des fonctions confiées à certaines perſonnes; parce que certaines choſes ont été deſtinées à tel ou tel uſage, ou parce qu'on y a remarqué telle ou telle qualité. L'acception connue de ces noms peut donc nous conduire à la découverte des raiſons qui les ont fait donner aux perſonnes ou aux choſes; & lorſque cette connoiſſance ſe trouve liée ou jointe à des faits qui nous ont été tranſmis par l'hiſtoire, ou qui ont été conſignés dans la mythologie, il en réſulte une probabilité à laquelle il paroît difficile de ſe refuſer: c'eſt ce que je crois apercevoir dans l'étymologie que je vais propoſer. Tout le canton dont Péluſe étoit la capitale, s'étendoit juſqu'au mont Caſius, qui étoit même compris dans ſon territoire. Sur cette montagne étoit un temple regardé comme un des plus anciens. Le Dieu auquel il avoit été conſacré, portoit le nom de Caſius le Nautonnier, & ce fut ſous ce nom que les Péluſiotes lui rendirent leurs hommages; on lui donna par la ſuite celui de Jupiter, que portoient les Dieux principaux de chaque nation. Pour le diſtinguer des autres Dieux qui avoient la même dénomination, on lui mit une grenade dans la main, & c'eſt ainſi qu'il nous eſt repréſenté ſur une médaille aſſez commune, rapportée par Réland: cet attribut n'étoit point cependant particulier à ce Dieu; on le donnoit auſſi à d'autres. Je ſoupçonnerois que c'étoit auſſi celui du Dieu de la Syrie, qui eſt ſouvent appelé dans l'Écriture רִמּוֹן, *rimmon* ou *remmon*; parce que ce mot en hébreu ſignifie une *grenade*. Pauſanias nous parle d'une ſtatue de Junon, tenant une grenade dans ſa main, qu'il avoit vue près des ruines de Mycènes. La raiſon qui fit donner cet attribut à quelques Divinités, étoit tenue ſecrète, ſelon Achilles-Tatius; & Pauſanias s'excuſe auprès de ſes lecteurs, de ne la pas publier, parce qu'on ne pouvoit en parler qu'avec ceux qui étoient initiés aux myſtères: ce fruit étoit en effet un des ſymboles que renfermoit le van ou la corbeille

Steph. Byz. voce Κάσιον ὄρος.

S. Epiphan. Ancor. p. 109.

Achill. Tat. III.

Geogr. Sac. l. III, p. 934.

IV. Reg. V. 18.

Pauſan. Corinth. p. 59.

Achill. Tat. III.

Pauſan. Corinth. p. 59.

myſtique que l'on portoit dans la célébration de certains myſtères; mais quelque religieux qu'aient été les Anciens à garder le ſecret ſur ces raiſons myſtiques, il nous eſt permis d'eſſayer de le pénétrer. Les Anciens faiſoient un tel cas de la propagation & de la multiplication des familles dont étoit compoſée une nation, qu'ils les repréſentoient par différens emblèmes, qu'ils conſacrèrent dans leurs cultes religieux; & parmi leurs myſtères il n'en eſt point où l'on ne trouve quelqu'un de ces emblèmes ou ſymboles. Dans ceux de Dionyſus, de Vénus de Cypre & de Mercure, en quelques parties de la Grèce, le principe actif de la génération étoit repréſenté par le Phallus; dans ceux de Thémis & dans ceux de Cérès en Sicile, le principe paſſif étoit propoſé ſous un autre ſymbole. La grenade fut employée dans le même deſſein: l'arbre qui produit ce fruit étoit, diſoient les Mythologues *(a)*, provenu du ſang qui avoit coulé de la plaie d'Acdeſtis, & les Naturaliſtes croyoient que ſon fruit rendoit ceux qui en mangeoient plus diſpoſés à la génération; c'eſt pourquoi il étoit ſévèrement interdit, pendant les Theſmophories, aux femmes qui étoient choiſies pour faire les fonctions de Prêtreſſes dans cette fête de Cérès: ce fruit d'ailleurs, par la multiplicité des grains qu'il renferme & par la couronne dont il eſt ſurmonté, eſt un ſymbole très-propre à repréſenter la multiplication d'une nation, & la force & la puiſſance qui en ſont ordinairement la ſuite; c'eſt la raiſon qui le fit choiſir aux Égyptiens du canton de Péluſe, pour exprimer, mais d'une manière plus décente, la même idée que ceux du Delta propoſoient ſous le ſymbole du Phallus. Dans le langage

Clem. Alex. Protrept. p. 14.

Ibid.

Ibid. p. 12.

(a) Arnob. lib. V. *Privat ſexu cum diſcidio partium, ſanguis fluit immenſus; rapiuntur hæc & combibuntur in terrâ: malum repente cum pomis ex his punicum naſcitur.*

Ἦ λθον δ' κήῳ, ναὶ τ' γλυκὺν ἦλθον ἔρωτα
Ἦ'' πείπος ἠὲ πέπαρπος ἐὼν φίλος αὐτίκα νυκτὸς
Μᾶλα μὲν κόλποισι Διωνύσοιο φυλάοστον.
Théocrit. Idyll. II, v. 118.

Ipſe ego cana legam tenera lanugine mala.
Virgil. Eclog. II, v. 51.

Mala manu retinens gravidâ concepit in alvo.
Attius, in Annalib.

Servius, in Eclog. II, v. 51. *Mala dicit Cydonea, quæ lanuginis plena ſunt, ſed non præter obliquitatem.... & verecundè rem inhoneſtam ſupprimit, quam Theocritus aperte commemorat.*

égyptien, peu différent du phénicien, une *grenade* s'exprimoit par le mot *caphtor*, כַּפְתּוֹר. Les Péluſiotes, adorateurs du Dieu à qui l'on avoit donné le כַּפְתּוֹר, *caphtor*, ou la *grenade*, pour attribut, & peut-être même le nom de *Caphtor*, comme celui de רִמּוֹן, *Rimmon*, qui ſignifie auſſi une *grenade*, au Dieu de la Syrie, n'auroient-ils point été appelés *Caphtorim*, à cauſe du culte qu'ils lui rendoient?

Ce même terme *caphtor* ſe prenoit dans une autre acception; il ſignifioit des *portes* ou des *colonnes*, ſans doute parce que les unes & les autres étoient ſouvent décorées du fruit que l'on
IX, 1. appeloit ainſi. Dieu, dans Amos, ordonnant de frapper la porte, afin qu'elle ſoit abattue, le texte hébreu emploie le terme de כפתור *caphtor*, pour déſigner la *porte;* Sophonie, prédiſant la
II, 14. ruine de Ninive, dit que les bêtes fauves demeureront dans l'enceinte de ſes portes; c'eſt encore le mot *caphtor* dont ſe ſert le texte original, rendu par le traducteur grec par le mot φάλωμα, qui ſignifie une *ouverture*, telle que celles qu'on faiſoit aux vaiſſeaux pour lancer des traits, & par l'auteur de la Vulgate par celui de *limen*. L'ornement qui faiſoit donner ce nom à ces portes, eſt quelquefois appelé dans l'hébreu רימון, *rimmon*, qui eſt le ſynonyme de *caphtor*, & qui ſignifie pareillement une *grenade*: ce terme eſt employé par l'auteur
VII. Reg. VII, 8. Jerem. LII, 22. du livre des Rois & par le prophète Jérémie, pour déſigner les *boules* qui formoient les chapiteaux des deux principales colonnes du temple de Jéruſalem bâti par Salomon, & il eſt rendu dans la verſion grecque par ῥοαὶ, & dans la latine par *malogranata:* cette manière d'orner les colonnes & les jambages des portes, uſitée en Aſſyrie & en Judée, étoit auſſi pratiquée en Égypte; mais ce n'étoit point toujours une grenade qu'on y mettoit, on lui ſubſtituoit quelquefois une roſe à demi ouverte, ce qui produiſoit le même effet. Athénée, décrivant cette partie
Deipnoſoph. V, 6. de l'architecture Égyptienne, nous dit que les têtes ou chapiteaux des colonnes étoient d'une forme ronde, en façon de roſe qui commence à s'ouvrir; l'abaque qui ſoutenoit cette roſe, n'étoit point formé, comme les chapiteaux des Grecs, par des volutes ou des feuilles d'acanthe, mais orné de feuilles

de lotus & de palmier avec ſon fruit; enfin ce qui joignoit le chapiteau au fût de la colonne, étoit décoré d'un entrelaſſement de fleurs & de feuilles d'Égypte. *Caphtor* ſignifiant donc les *portes d'une ville*, ceux des Péluſiotes à qui Iſis avoit confié la garde de la ville qu'elle avoit fait bâtir, pour ſervir de rempart à l'Égypte, ont pu être appelés *Caphtorim*, à raiſon du poſte dont la défenſe leur avoit été commiſe; cette conjecture a été adoptée par Cumberland.

Les Péluſiotes ſe maintinrent quelque temps dans ce poſte, qu'ils défendirent contre les attaques des Paſteurs, & les avantages qu'ils remportèrent ſur eux, furent tels, qu'on crut en Égypte que la puiſſance des ennemis étoit abattue; ce qui donna lieu à la forme particulière des gâteaux qui s'offroient le jour de la fête du retour d'Iſis, & qui étoient empreints de l'image d'un hippopotame lié, ſymbole de Typhon mis hors d'état de nuire: mais ces mêmes Péluſiotes obligés dans la ſuite de céder au nombre & à la force de leurs ennemis, leur abandonnèrent la ville. Les Égyptiens mécontens de ce qu'ils n'avoient point fait une plus forte ni une plus longue réſiſtance, ne voulurent point leur donner de retraite, ce qui les mit dans la néceſſité de s'embarquer pour aller chercher un établiſſement ailleurs: c'eſt ce qui eſt aſſez clairement inſinué par la fable égyptienne que j'ai déjà rapportée, qu'Iſis fut indignée & courroucée contre Palæſtinus ou Péluſius, qui mourut ſur le champ, ſelon les uns, ou qui, ſelon les autres, tomba dans la mer. La date de cet évènement ne peut être fixée d'une manière préciſe; mais nous ſommes aſſurés par l'hiſtoire d'Abraham, que les Philiſtins étoient déjà ſortis de l'Égypte, lorſque ce Patriarche vint dans le pays de Canaan. L'an 1896 avant l'ère vulgaire, ils étoient établis à Gérare & dans ſon territoire, où ils avoient un Roi & une police réglée. Leur migration de l'Égypte me paroît devoir être placée ſous quelqu'un des premiers rois Paſteurs, peut-être même ſous le règne de Salatis, dont le commencement concourt, ſuivant mes calculs, avec l'an 2078 avant Jéſus-Chriſt: car il n'eſt point à préſumer que les Paſteurs, qui nous ſont repréſentés par

Manéthon comme très-inſtruits de l'art de la guerre, ſe ſoient expoſés à paſſer le Nil, pour aller porter la guerre dans le Delta ou dans la haute Égypte, avant que de s'être aſſurés de tout ce qui étoit à l'orient de ce fleuve. Suivant cette conjecture, il faudroit placer la ſortie des Philiſtins cent quatre-vingts ans ou environ avant le voyage d'Abraham à Gérare.

Ces Péluſiotes expatriés s'établirent ſur la côte de la mer, entre l'Égypte & le pays de Canaan; & lorſque les Iſraëlites ſortirent de l'Égypte, c'eſt-à-dire environ cinq cents quatre-vingts ans après, les Péluſiotes étoient devenus ſi puiſſans, que
Exod. XIII, 17. Dieu ne voulut point que les Iſraëlites priſſent leur chemin par le pays des Philiſtins, qui étoient les plus proches de l'Égypte, de peur que ſe voyant attaqués par ces peuples, ils ne ſe repentiſſent de s'être mis en marche, & qu'ils ne retournaſſent ſur leurs pas. Quoiqu'il y eût dans le pays de Canaan quantité de terrein vacant, cet eſſain ſorti de l'Égypte ne jugea point à propos de s'y établir; il préféra la côte de la mer, à laquelle il avoit été accoutumé pendant ſon ſéjour en Égypte: cette
Deut. II, 23. côte étoit habitée par un peuple à qui l'Écriture donne le nom d'עִוִּים, *Hhhavim*, d'*Havéens* ou *Hauvéens*, qui doivent être diſtingués des *Hévéens*, l'une des onze tribus deſcendues de Canaan: ces derniers ſont nommés חִוִּים, *Ahivim*, par un ח, *hhet;* au lieu que le nom des premiers ſe prononce עִוִּים, *Hhhavim*, & eſt écrit avec un ע, *ajin*. Les derniers demeuroient dans la partie la plus orientale du pays de Canaan, ce qui leur avoit fait donner le nom de קַדְמֹנִים, *Cadmonim, Orientaux*, & les premiers occupoient la partie la plus méridionale de ce même pays: ces différences de nom & de demeure annoncent des peuples différens, qui n'avoient pas vraiſemblablement la même origine; mais quels que fuſſent ces Hhavim ou Havéens, ils furent chaſſés par les Caphtorim venus de l'Égypte, qui les exterminèrent preſque tous & s'emparèrent de leur pays:
Ibid. ce pays s'étendoit, ſelon Moyſe, depuis Hazérim au midi, juſqu'à Gaza au ſeptentrion. Les Philiſtins y avoient une forme de gouvernement établie, lorſqu'Abraham vint dans le pays de

Canaan. L'Écriture dit que ce Patriarche, l'année de la naiſſance d'Iſaac, qui concourt avec l'an 1896 avant l'ère vulgaire, demeuroit ſur le territoire de Gérare, qui appartenoit aux Philiſtins & à leur roi Abimélech: ce peuple ne ſe tint point renfermé dans les bornes étroites du pays qu'il avoit conquis; il étendit ſa domination au midi & au ſeptentrion; & lorſque les Iſraëlites entrèrent dans le pays de Canaan, quatorze cents cinquante ans avant l'ère Chrétienne, il étoit maître de toute la côte, depuis Rhinocorure juſqu'à Accaron; il devint même ſi puiſſant qu'il donna ſon nom à tout le pays de Canaan, qui de lui fut appelé Paleſtine. Le nom de Caphtorim s'éteignit entièrement: ceux qui le portoient, furent tellement mêlés & confondus avec les Philiſtins, que ne faiſant plus qu'un peuple avec eux, ils en prirent le nom. *Geneſ. XXI, 33.* *Joſ. XIII, 1.*

Ce ſont-là tous les peuples connus depuis, chez les auteurs profanes, ſous le nom de Phéniciens: les premiers ſe regardoient comme Autochtones, nés dans le pays de Canaan, où ils ont fait leur demeure juſqu'à leur expulſion par les Iſraëlites: les ſeconds avoient la même origine; mais ayant quitté le pays où ils étoient nés, ils étoient allés en Égypte, où ils s'étoient formé un royaume, qu'ils avoient conſervé pendant pluſieurs générations; mais enfin chaſſés de ce pays, ils avoient été forcés de revenir dans celui de leur première demeure, où, pour les diſtinguer des autres habitans qui n'en étoient point ſortis, ils furent appelés Cananéens, qui eſt le nom ſous lequel ils avoient été connus en Égypte. Les derniers enfin étoient les Philiſtins, dont l'établiſſement dans ce pays étoit antérieur de deux cents cinquante ans ou environ, au retour des Cananéens chaſſés de l'Égypte.

Le pays habité par ces différens peuples étoit célèbre par ſa fertilité: c'étoit, ſelon l'expreſſion de l'Écriture, une terre où couloient le lait & le miel; elle étoit arroſée par de belles eaux, qui prenant leurs ſources dans les montagnes, couloient dans les vallées, où elles ne laiſſoient aucun terrein inculte; les roſées abondantes, jointes aux pluies qui tomboient régulièrement chaque année, au printemps & dans l'automne, *Exod. III, 8.*

rendoient ſes campagnes fécondes; la terre étoit douce, légère & ſi facile à cultiver, que deux bœufs ou même des ânes ſuffiſoient pour le labour; le froment, l'orge, le riz & les autres grains néceſſaires à la ſubſiſtance de l'homme y croiſſoient en ſi grande abondance, que ſouvent on y recueilloit cent pour un; le vin de cette contrée étoit en réputation chez l'étranger, qui eſtimoit les vins de Gaza, d'Aſcalon & de Sarepta; les fruits, comme les noix, les olives, les dattes, les figues, les piſtaches, les grenades & autres y étoient communs; le miel, d'une douceur agréable, ſe trouvoit par-tout, dans les fentes des rochers, ſur les arbres & même dans les haies; & encore aujourd'hui, ſuivant la relation de Maundrell, lorſqu'on paſſe dans les plaines voiſines de la mer, on y reſpire une odeur de cire & de miel, comme ſi l'on étoit proche d'une ruche ou d'un eſſaim d'abeille; toute ſorte de bétail paiſſoit en grand nombre dans ces riantes prairies; les parfums les plus exquis croiſſoient dans ce pays, & en particulier le baume, qui ne venoit que dans les plaines de Jéricho; le Jourdain, le lac de Génézareth & les côtes de la mer fourniſſoient différentes eſpèces de poiſſons & en grande quantité; les toiſons des troupeaux, le lin & le coton qui ſe recueilloient dans les champs ſervoient aux vêtemens des habitans; ils trouvoient dans le lac Aſphaltite tout le ſel dont ils avoient beſoin, & ce ſel, au jugement de Galien, eſt d'une qualité plus ſiccative, atténuante & digeſtive, que tout autre ſel; enfin l'air de ce pays étoit des plus ſains.

Galen. l. IV, de ſimpl. Medic. Facult. c. 19.

Il falloit en effet que le ſol du pays de Canaan fût non-ſeulement bien cultivé, mais qu'il fût naturellement fécond, pour fournir, malgré ſon peu d'étendue, à la ſubſiſtance de peuples auſſi nombreux que l'étoient les Cananéens & les Juifs. Cependant, ſi l'on conſidère l'état actuel de ce pays, on aura de la peine à y reconnoître ces ruiſſeaux de lait & de miel dont parle ſi ſouvent l'Écriture, & cette admirable fécondité, ſi vantée par les auteurs profanes. Quelques voyageurs diſent qu'excepté quelques cantons aſſez fertiles, tout le reſte du pays eſt extrêmement ſec, pierreux & ſtérile; mais ſuivant la remarque

de

de Maundrell, ces mêmes cantons, qui paroiſſent aujourd'hui arides, pierreux & ſtériles, étoient autrefois en valeur; les montagnes, qui ſont en grand nombre, étoient cultivées avec ſoin; les habitans amaſſoient toutes les pierres, qu'ils plaçoient en lignes différentes, ſur les côtes de ces montagnes, en forme de murailles; ces bordures empêchoient la terre de s'ébouler, ou d'être emportée par les pluies; ils formoient de cette manière pluſieurs couches de terre, les unes au-deſſus des autres, depuis le pied de ces montagnes juſqu'à leur ſommet: on voit encore des traces évidentes de cette forme de culture, par-tout où l'on paſſe dans les montagnes de la Paleſtine. Par ce moyen ils rendoient les rochers même fertiles, & peut-être n'y a-t-il point eu, dans tout ce pays, un ſeul pouce de terre dont on ne ſe ſoit ſervi autrefois pour la production de quelque choſe d'utile à la vie; car rien n'eſt plus fertile, pour la production du blé & pour la nourriture du bétail, que les plaines & les vallées; les montagnes diſpoſées en couches n'étoient point propres aux beſtiaux, mais elles étoient enſemencées & produiſoient du blé; les parties les plus pierreuſes, où l'on ne pouvoit ſemer du grain, étoient plantées en vignes & en oliviers, qui ſe plaiſent dans les terreins ſecs & pierreux: les grandes plaines le long des côtes de la mer, où l'on ne pouvoit, à cauſe du ſel de cet élément, ſemer du grain, planter des oliviers ni des vignes, ni faire paître le bétail, ſervoient à la nourriture des abeilles & à la production du miel. Pourquoi donc, conclut Maundrell, ce pays n'auroit-il pu ſubvenir aux néceſſités du grand nombre de ſes habitans, puiſqu'il produiſoit par-tout du lait, des blés, du vin, de l'huile, du miel, qui ſont la principale nourriture des nations orientales, que la nature du climat & la conſtitution de leurs corps portent à une manière de vie beaucoup plus ſobre que les autres nations? *Voyag. p. 109, 110.*

Moyſe faiſant la deſcription de ce pays, dit que ſes pierres ſont d'une dureté & d'une ſolidité égales à celle du fer. Dans les premiers temps la pierre ſuppléoit le fer; on ſe ſervoit ſouvent de cailloux pour des uſages auxquels on auroit pu employer ce métal; ce fut avec une pierre que Séphora, femme *Deut. VIII, 9.* *Exod. IV, 25.*

de Moyſe, circoncit ſon fils, lorſque ſon mari voulut la conduire
Joſ. V, 12. en Égypte. Dieu ordonna à Joſué de faire des couteaux de pierre pour circoncire les Iſraëlites, qui, après avoir paſſé le Jourdain, entroient dans la terre qui leur avoit été promiſe.
Herod. II, 135. C'étoit auſſi la coutume chez les Égyptiens, d'employer un caillou tranchant, pour faire l'ouverture des cadavres qu'ils vouloient embaumer.

Le fer cependant n'étoit point inconnu dans le pays de Canaan; on n'avoit pas même beſoin de le faire venir d'ailleurs,
XXVII, 19. le pays le produiſoit: Ézéchiel dit que Dan portoit à Tyr du
Deut. XXXIII, 24. fer façonné; & Jacob avoit prédit à Azer que le fer & l'airain ſeroient ſa chauſſure; ce qui marque l'abondance de ces métaux dans ſon partage. Il falloit même que l'art de le mettre en
Euſeb. Præp. lib. X. œuvre fût connu depuis long-temps, puiſque les Phéniciens comptoient parmi leurs héros les plus anciens, ceux qui avoient trouvé le fer & inventé la manière de le travailler.

Le cuivre n'étoit pas moins commun que le fer: Moyſe
Deut. VIII, 9. dit que les montagnes de la Paleſtine contenoient des mines de ce métal; on en trouvoit au ſeptentrion, dans les montagnes
Hieronym. de loc. Hebr. du Liban, & au midi, dans l'Idumée au canton appelé *Phænon*: ce métal faiſoit même une des richeſſes de Sidon, ce qui
Hom. Odyſſ. XV, v. 425. a fait donner, par Homère, à cette ville l'épithète πολυχαλκος, *abondante en airain.*

Le plomb & l'étain étoient auſſi connus dans ce pays, car
Num. XXXI, 22. Moyſe nomme ces métaux dans le butin que les Iſraëlites avoient fait ſur les Madianites.

Enfin l'or & l'argent y étoient abondans: il eſt dit dans
Geneſ. XIII, 1. la Geneſe, qu'Abraham, au retour de ſon voyage d'Égypte,
Ibid. XXXIII. étoit fort riche en or & en argent; ce Patriarche acheta à prix d'argent, des Héthéens, la caverne dans laquelle il vouloit
Ibid. XXIV, 22. enterrer Sara: lorſqu'il envoya Éliézer chercher une femme à Iſaac, il lui donna des boucles d'oreilles, des bracelets & des vaſes d'or & d'argent, pour les préſenter à celle qui devoit être l'épouſe de ſon fils, & à ſes parens. Quand les Iſraëlites entrèrent dans le pays qui leur avoit été promis, ils y trouvèrent quantité de l'un & de l'autre métal; le peuple y portoit des

pendans d'oreilles d'or & des colliers précieux : dans le butin fait sur les Madianites, il se trouva un très-grand nombre de jarretières, de bagues, d'anneaux, de bracelets & de colliers d'or : ce métal étoit même si commun qu'on en ornoit jusqu'aux animaux ; les chameaux portoient des bossettes, des carcans & des plaques d'or. *Num. XXXI, 50.* *Ibid. VII, 26.*

Ces métaux n'étoient point de ce pays ; on ne trouve, ni dans l'Écriture sainte, ni dans les auteurs anciens, aucune trace ni aucun vestige de mines d'or ou d'argent dans la Palestine : cet or & cet argent y étoient apportés d'ailleurs ; Job dit que l'or venoit du septentrion, c'est-à-dire du côté de la Colchide, de l'Arménie, du Phasis, qui étoient au septentrion de l'Arabie, & qui souvent sont désignés dans l'Écriture par le nom de *pays du nord :* il y en avoit aussi dans l'Arabie, au pays des Cassanites ou Gazandes, voisins des Sabéens. On en trouvoit encore dans une île de la mer Érythrée, qu'Eupolème appelle *Urphé ;* & Diodore dit qu'entre l'Égypte, l'Éthiopie & l'Arabie, c'est-à-dire sur la côte occidentale de la mer Rouge, à laquelle on donnoit le nom d'Arabie, aussi-bien qu'à la côte orientale, étoit un endroit rempli de mines de différens métaux, & sur-tout d'or, qu'on tiroit avec beaucoup de travaux & de dépenses. L'or, qui étoit commun dans la Palestine, pouvoit venir de ces différens endroits, & en être apporté par ceux des Cananéens qui s'occupoient du commerce. *XXXVII, 22.* *Euſ. Præp. IX, 30, & ap. Joſ. Antiquit. L. III, p. 105.*

Mais l'étain venoit de bien plus loin : il étoit connu dans la Grèce, même dans les temps héroïques, & l'on ignoroit de quel pays il y étoit apporté ; cette ignorance subsista long-temps, puisqu'Hérodote, qui n'écrivoit qu'environ quatre cents cinquante ans avant l'ère vulgaire, ne savoit point encore d'où venoit ce métal ; mais les historiens postérieurs nous ont appris que c'étoit de l'Ibérie & de la Lusitanie, c'est-à-dire de l'Espagne & du Portugal qu'on le tiroit, & que tout ce qu'on en employoit dans les autres pays y étoit apporté par les Phéniciens : cela seul fourniroit une preuve inconteſtable de l'ancienneté des courses maritimes de ces peuples. *Herodot. III, p. 234.* *Diod. Sic. V, p. 217. Strab. III, pag. 301. Stephan. Byz. voce Τάρτησσος.*

Ces expéditions maritimes remontent en effet bien haut,

car Jacob, dont la mort concourt avec l'an 1689 avant l'ère vulgaire, dans les bénédictions qu'il donne à ses enfans, parle du commerce maritime des Sidoniens : « Zabulon, dit-il, » demeurera sur le bord de la mer, d'où ses vaisseaux tendront à Sidon ; » c'est-à-dire qu'il trafiquera avec cette ville, & qu'il y conduira ses vaisseaux ; ce qui suppose que Sidon elle-même commerçoit déjà sur la mer.

Gen. XLIX, 13.

Long-temps avant cette époque les Sidoniens & leurs voisins s'occupoient du commerce & couroient les mers ; l'enlèvement d'Io, fille d'Inachus, en est la preuve. Hérodote rapportant la cause & l'origine des guerres entre les Grecs & les Barbares, raconte, d'après ce qu'il avoit entendu dire aux Perses, que les Phéniciens, qui faisoient le commerce des marchandises de l'Égypte & de l'Assyrie, qu'ils portoient en différens pays, abordèrent au port d'Argos dans le Péloponnèse ; ils y exposèrent en vente les marchandises dont leur vaisseau étoit chargé ; cinq ou six jours après, presque tout étant vendu, les femmes, parmi lesquelles se trouva Io, fille d'Inachus, vinrent sur le bord de la mer, & pendant qu'elles s'amusoient à considérer ce qui restoit de marchandises, & à choisir chacune ce qui lui faisoit plus de plaisir, les Phéniciens se jetèrent sur elles ; la plupart prirent la fuite, mais Io, fille d'Inachus, fut enlevée avec quelques autres, mise dans le vaisseau & conduite en Égypte. Les Phéniciens, au rapport d'Hérodote, ne convenoient point de cet enlèvement ; ils prétendoient, au contraire, qu'Io, fille d'Inachus, ayant eu commerce avec le pilote ou le capitaine de leur vaisseau, & craignant la colère de ses parens, les avoit priés de l'emmener avec eux, à quoi ils avoient consenti. De quelque manière que la chose soit arrivée, il est toujours constant, par les témoignages des Perses & des Phéniciens, qu'Io, fille d'Inachus, avoit été conduite d'Argos en Égypte sur un vaisseau Phénicien ; le même fait étoit attesté par les Grecs, qui accusoient de cet enlèvement les Phéniciens de la ville de Carné, autrement nommée *Carnos* ou *Caranos*, dans le voisinage d'Antarade ; ce qui leur a fait donner, par Lycophron, les épithètes de *chiens* & de *loups*[a] ; sur quoi le

Herodot. init.

Ibid. p. 3.

[a] *Lyc. Cassand. v. 1295, & ib. Schol.*

ſcholiaſte de ce Poëte fait la remarque que les Phéniciens de Carné, qui étoient des marchands, allèrent à Argos, d'où ils enlevèrent Io, fille d'Inachus, qu'ils menèrent en Égypte & qu'ils livrèrent à Oſiris, c'eſt-à-dire au Roi de ce pays; & il autoriſe ce fait du témoignage non-ſeulement de Lycophron, mais d'autres auſſi: ὡς ὁ Λυκόφρων φησι καὶ ἕτεροι. Inachus, le père de cette fille, eſt le fondateur & le premier roi d'Argos; il commença de régner l'an 1856 avant l'ère vulgaire; ſon règne fut de cinquante ans, & finit l'an 1906 avant la même ère: c'eſt donc dans l'intervalle de ces cinquante ans, pendant la vie d'Abraham, qu'il faut placer cet évènement; les Phéniciens étoient donc déjà dans l'uſage de courir les mers pour leur commerce, & c'eſt à ce commerce qu'il faut attribuer le luxe & la magnificence qui régnoient dans le pays de Canaan, lorſque les Iſraëlites vinrent en prendre poſſeſſion. Le nom du fondateur de la colonie d'Argos, dans le Péloponnèſe, ſemble annoncer que toute cette colonie étoit Phénicienne, & que ſon conducteur étoit de la race ou de la famille des Enakims: ſi cela étoit, il en réſulteroit une nouvelle preuve de la conformité du langage phénicien avec celui des Égyptiens; car les hiſtoriens diſent qu'Inachus bâtit une ville qu'il nomma *Iopolis*, du nom de la Lune, parce qu'à Argos la Lune ſe nommoit *Io;* c'étoit le même nom qu'on lui donnoit en Égypte.

Scol. in hunc locum.

Cedren. hiſtor. Comp. p. 17.

Les Phéniciens jouiſſoient paiſiblement de tous les avantages que leur procuroient un pays fertile & un commerce lucratif, lorſque les Iſraëlites, après un ſéjour de quarante ans dans le déſert, parurent ſur les frontières du pays de Canaan. Ses habitans ſembloient n'avoir rien à craindre de leur part; ils étoient infiniment ſupérieurs en nombre à ceux qui venoient les attaquer, & leur force les faiſoit redouter de tous leurs voiſins; la plupart étoient d'une taille giganteſque, ſi haute que les Iſraëlites, auprès d'eux, ne paroiſſoient que comme des ſauterelles. Ils étoient aguerris, & dans leurs armées, outre les hommes de pied, ils avoient beaucoup de cavalerie, & un grand nombre de chariots armés de faulx. Leurs villes étoient en grand nombre[a], défendues par des murailles ſi hautes qu'elles

Deut. II, 10; III, 38; VII, 1.

Num. XVIII, 24. Deut. II, 21.

Joſ. XI, 9.

[a] *Num. XIII, 28. Deut. III, 5; IX, 1.*

sembloient menacer le ciel, & fermées de portes munies de
Deut. IX, 2. barres & de poteaux. Enfin ils étoient si forts & si braves que personne ne pouvoit leur résister; mais leur ruine avoit été arrêtée dans les desseins de Dieu, & ce fut lui-même qui combattit contre eux pour les Israëlites. Il avoit promis à ces derniers que ce seroit lui-même qui détruiroit ces nations si puissantes & si redoutables; qu'il répandroit la terreur parmi elles à leur arrivée; qu'il les feroit fuir à la présence des Israëlites; qu'il leur enverroit des guêpes & des frélons, & qu'il les accableroit de grêle de pierres. En effet, toutes les fois que les Israëlites ne marchèrent que par l'ordre de Dieu, la victoire leur fut toujours assurée; ils la remportèrent sur les Amalécites, sur les Cananéens méridionaux, sur les Amorrhéens & sur Og, roi de Bazan: ces premiers exploits furent suivis du passage du Jourdain à pied sec, & de la prise de Jéricho, dont les habitans furent passés au fil de l'épée; la ville de Haï fut traitée avec la même rigueur.

Tous les Rois du pays de Canaan, ceux dont les villes étoient situées sur les montagnes, ceux qui demeuroient dans la plaine, ceux enfin qui étoient sur le bord de la mer &
Jos. IX, 1. auprès du Liban, tous ces Rois, dis-je, que le traducteur grec appelle *rois de la Phénicie*, qui avoient déjà entendu parler de toutes les merveilles que Dieu avoit opérées en faveur de son peuple, tant en Égypte que dans le désert, furent à la vérité saisis de frayeur à la nouvelle de ces premiers avantages; mais le courage ne les abandonna point entièrement: résolus de faire les derniers efforts pour la défense de leur pays, ils se liguèrent contre les Israëlites. Cinq d'entre eux marchèrent contre Gabaon, qui avoit refusé d'entrer dans cette ligue, & qui avoit fait son traité particulier avec Josué; ils mirent le siége devant cette ville: Josué, qui en est averti, accourt sur le champ, tombe tout-à-coup sur les assiégeans, remporte sur eux la victoire la plus complète, & les oblige de lever le siége: ceux qui étoient échappés au carnage furent accablés d'une grêle de pierres, qui en fit plus périr que l'épée de l'ennemi; les cinq Rois, qui s'étoient réfugiés dans une caverne, en sont tirés

par l'ordre de Josué, & leurs corps attachés à des gibets: cette victoire fut suivie de la prise d'un grand nombre de villes, dont aucun des habitans ne fut épargné; & la conquête fut terminée par la défaite entière de Jabin, roi d'Azor, & des autres Rois ligués avec lui. Ces Princes étoient à la tête d'une armée aussi nombreuse, dit l'auteur du livre de Josué, que le sable qui est sur le bord de la mer; les chevaux & les chariots ne pouvoient se compter: cette armée, selon Josèphe, étoit composée de trois cents mille hommes de pied, de dix mille chevaux & de vingt mille chariots; mais Josué les ayant surpris, les défit totalement, les poursuivit jusqu'à Sidon, & il en fit un horrible carnage. Les Rois que Josué vainquit dans ces différens combats furent au nombre de trente-un, &, à l'exception de Gabaon, il n'y eut aucune ville qui ne fût prise l'épée à la main.

Jos. IX, 4.

Antiq. V, 1; n.° 18.

Josué maître du pays par ces différentes victoires, procéda au partage entre les tribus d'Israël, & il assigna à chacune la portion qui lui échut par le sort. Les limites marquées par Moyse au pays qui devoit être partagé, étoient au septentrion la grande montagne, c'est-à-dire l'Antiliban & tout ce qui étoit au pied de cette montagne, depuis Sidon, sur le bord de la mer, jusqu'à Hhatzar-Énan au pied du mont Hermon, à l'orient de l'Antiliban; ce même pays s'étendoit à l'orient, depuis cette montagne jusqu'à la pointe méridionale de la mer Morte ou du lac Asphaltite; une ligne oblique partant de la pointe de cette mer, côtoyant l'Idumée, traversant le désert & se terminant au fleuve ou torrent dit de l'Égypte, marquoit ses limites du côté du midi; enfin il étoit borné à l'occident par la Méditerranée: Josué lui donne les mêmes limites & la même étendue. Suivant cette description, il sembleroit que la Terre promise dût s'étendre jusqu'à l'Égypte, puisque Moyse lui donne pour limite, de ce côté, le fleuve de l'Égypte que Josué nomme le *Sihor* ou *Sichor:* ce nom est un de ceux que l'on a donnés au Nil, à cause de la couleur de ses eaux; car שִׁחוֹר, *schachar,* qui est sa racine, signifie *être noir, obscur, trouble.* Je ne crois point cependant que le fleuve nommé par

Num. XXXIV, v. 3.

Num. XXIV, 5.

Jos. XIII, 3.

Moyſe & par Joſué ſoit le Nil; car, en aucun temps, la Paleſtine ne s'eſt étendue juſqu'à ce fleuve. Hérodote & Étienne de Byzance donnent, comme on l'a déjà vu, pour bornes à l'Égypte & à la Syrie, dans laquelle étoit compriſe la Paleſtine, le mont Caſius diſtant de Péluſe de quarante milles, ſelon l'itinéraire d'Antonin. Les Auteurs qui ont traduit en grec le texte hébreu de l'ancien Teſtament, & qui devoient être mieux inſtruits que nous des limites de leur propre pays, n'ont jamais nommé le Nil dans les endroits qui déterminent les bornes de la Paleſtine: ils ſe ſont ſervis des termes généraux de χειμαῤῥὸς, *torrent*, de φάραγξ, *gouffre* ou *foſſe*, ou d'ὅρια, *limites;* ou lorſqu'ils ont voulu donner une déſignation plus particulière, ils ont nommé *Rhinocorure* comme la dernière ville de la Syrie ou de la Paleſtine; traduiſant le douzième verſet du vingt-ſeptième chapitre d'Iſaïe, qui avoit prédit que Dieu frapperoit & déſoleroit tout le pays, depuis le fleuve, c'eſt-à-dire l'Euphrate, juſqu'au torrent ou fleuve de l'Égypte, ils ont ſubſtitué *Rhinocorure* à ce dernier fleuve: ils ont donc cru que le fleuve indiqué par Moyſe & par Joſué & dans les autres auteurs ſacrés, étoit celui qui paſſoit auprès de cette ville. S.t Jérome qui connoiſſoit le local de la Paleſtine, met effectivement entre Rhinocorure & Péluſe un ruiſſeau ou un torrent, qui venant du déſert ſe déchargeoit dans la mer. Ératoſthène avoit remarqué avant lui, qu'il y avoit des rivières qui couloient dans le voiſinage de Rhinocorure & du mont Caſius. Si cette rivière eſt ſi ſouvent appelée נַחַל, *Nachal*, ou נָהָר, *Nahar*, מִצְרַיִם, *Mitzraim*, le *fleuve* ou la *rivière de l'Égypte*, ce n'eſt point parce qu'il arroſe ce pays, mais parce qu'il étoit ſur le chemin qui conduiſoit en Égypte, ou, comme le dit clairement Joſué, parce qu'il étoit vis-à-vis de l'Égypte, מִן הַשִּׁיחוֹר אֲשֶׁר עַל-פְּנֵי מִצְרַיִם, *min haſchichor aſcher al penei Mitzraim*, depuis le *Schichor*, qui eſt vis-à-vis de l'Égypte. Le nom de *Schichor* ou *Sihor*, lui aura été donné pour la même raiſon qui a fait appeler le Nil ainſi, c'eſt-à-dire à cauſe de la quantité de ſable qu'il rouloit en paſſant par des déſerts arides, qui rendoient ſes eaux auſſi troubles que celles du Nil.

Hyeronym. in Iſaï. XXVII, in Amos, VI.

Strab. XVI.

XIII, 3.

Quoique

Quoique tout le pays compris dans ces limites eût été partagé par Josué, les tribus ne purent se mettre en possession de la totalité des lots qui leur étoient échus. Dieu les avoit avertis par Moyse, qu'il ne chasseroit point tout d'un coup tous les peuples qui l'habitoient, parce que les Israëlites n'étant point encore assez nombreux, il y auroit eu plusieurs cantons déserts, & que les bêtes féroces s'y multipliant leur auroient été trop préjudiciables; ce ne devoit être que peu à peu & à mesure que le nombre des Israëlites se seroit accru, qu'ils seroient venus à bout de détruire entièrement les nations Cananéennes, & de se mettre en possession de tout le pays: cette promesse n'étoit même que conditionnelle & dépendante de leur fidélité au Seigneur. « Dieu, leur avoit dit Josué, détruira lui-même ces nations nombreuses & puissantes, & personne « ne pourra vous résister; mais si vous vous livrez à l'idolâtrie « de ces peuples, & si vous faites alliance avec eux, Dieu les « laissera subsister sans les détruire ». Ces prédictions furent accomplies. Nous lisons dans Josué, qu'il resta des Cananéens mêlés avec les Israëlites dans presque toutes leurs tribus: les habitans de Gessur & de Machat ne furent point exterminés; Juda ne put chasser les Jébuséens qui demeuroient à Jérusalem; la tribu d'Éphraïm laissa subsister ceux qui étoient établis à Gazer; les Manassites ne purent se mettre en possession de plusieurs villes qui leur étoient échues, parce que les Cananéens de la plaine, ayant une multitude de chariots armés de fer, ne leur permettoient point de s'emparer des montagnes; Sidon & son territoire avoient été compris dans le partage qui devoit se faire entre les enfans d'Israël, & ils étoient tombés dans le lot de la tribu d'Azer, mais cette tribu ne put jamais s'en mettre en possession, & Sidon conserva toujours sa liberté; les Philistins, dont le territoire, depuis Rhinocorure jusqu'à Ékron ou Accaron, avoit été donné à la tribu de Juda, ne furent point assujettis par Josué; ils perdirent, sous les Juges, les villes de Gaza, d'Ascalon & d'Accaron, mais ils les reprirent presque aussitôt après; & augmentés & fortifiés, ainsi que les Sidoniens, par ceux qui, chassés de leurs anciennes habitations, s'étoient réfugiés

Exod. XXIII, 29. Deut. VII, 22.

XXIII, 8.

Jos. XIII, 1.

Ibid. XV, 63.

Ibid. XVI, 10.

Ibid. XVII, 12.

Ibid. XIII, 6.

Ibid. XIX, 24.

chez eux, ils devinrent bientôt assez puissans pour faire la loi à Israël; les Sidoniens se l'assujettirent, mais nous ignorons jusqu'où s'étendit leur domination, & combien elle dura; les Philistins, dont Dieu se servit aussi pour punir les infidélités de son peuple, furent souvent & long-temps les maîtres des Israëlites, qu'ils traitèrent avec beaucoup de dureté; Salomon les assujettit, mais sans détruire leur nation, qui se gouverna toujours par ses propres loix, en payant à ce Prince & à quelques-uns de ses successeurs, le tribut qu'il leur avoit imposé.

Judic. X, 12.

Ces Cananéens réfugiés chez les Sidoniens & chez les Philistins, contribuèrent non-seulement à les rendre plus forts & plus puissans, mais ils servirent encore à accroître & à étendre le commerce dont ces deux peuples placés sur le bord de la mer s'occupoient depuis long-temps; de-là ce grand nombre de colonies que nous voyons partir successivement en différens temps, pour s'établir en divers lieux de l'Asie, de l'Europe & de l'Afrique. Quand les Israëlites sortis de l'Égypte approchèrent du pays de Canaan, la frayeur dont plusieurs de ses habitans furent saisis, les détermina à se sauver en différens pays: Dieu l'avoit prédit ainsi à Moyse. « Je ferai marcher, lui avoit-il dit, ma terreur » devant mon peuple; je ferai fuir tous vos ennemis; j'enverrai » des mouches & des guêpes qui chasseront les Hévéens, les Cananéens & les Héthéens, avant que vous entriez. » Dans la suite, à mesure que les Israëlites se multiplièrent & qu'ils se fortifièrent, les Cananéens se trouvant de plus en plus resserrés, plusieurs purent prendre le même parti.

Exod. XXIII, 27.

Il est certain qu'au temps de la guerre de Troie, c'est-à-dire deux cents soixante ans ou environ après l'entrée des Israëlites dans la Terre promise, les Phéniciens étoient répandus dans toutes les îles de la mer Méditerranée; les princes Grecs en trouvèrent dans la plupart des endroits où ils abordèrent, avant & après cette guerre; & ces colonies n'étoient point nouvelles: il y avoit déjà long-temps que les Solymes, originaires de Phénicie, comme le prouvoit leur langage, occupoient la Lycie; puisque Bellérophon, antérieur de trois générations à la guerre de Troie, leur avoit fait la guerre, dans laquelle il avoit perdu

Hom. Il. VI, v. 184, 203.

ſon fils Iſander, frère d'Hippolochus, père de Glaucus, qui fut un des capitaines Grecs à Troie.

Il y avoit déjà long-temps que les Phéniciens étoient établis dans les îles de la mer Égée, lorſque Minos, ſecond du nom, monta ſur le trône de Crète. « La plupart des inſulaires, dit Thucydide, étoient de Phénicie & de Carie; ce qui ſe découvrit, « *L. I.* ajoute-t-il, dans la guerre du Péloponnèſe, lorſqu'on purifia « l'île de Délos. » Comme ils exerçoient la piraterie, Minos leur fit la guerre & réprima leurs brigandages: ce Prince vivoit trois générations avant la guerre de Troie; car Idoménée, ſon petit-fils, commandoit les Crétois dans cette guerre, qui, ſelon la chronologie communément reçue, a commencé l'an 1194 avant l'ère vulgaire: Minos régnoit donc en Crète l'an 1294; & quand on ne donneroit à l'établiſſement des Phéniciens dans les îles, que cent ans avant le règne de ce Prince, ces établiſſemens remonteroient à l'an 1394 ou environ avant Jéſus-Chriſt, c'eſt-à-dire qu'il ne ſeroit poſtérieur aux conquêtes de Joſué, que de cinquante à ſoixante ans.

La colonie établie à Thaſos, île voiſine de la Thrace, nous en rapproche encore davantage. Hérodote, qui dans ſes voyages étoit entré dans cette île, y avoit vu un temple conſacré à Hercule le *L. II, p. 120.* Phénicien, cinq générations avant l'Hercule Grec, dont le fils Tlépolème fut tué devant Troie: ces cinq générations, jointes à celle d'Hercule fils d'Amphitryon & à celle de Tlépolème ſon fils, donnent, ſuivant la manière de compter d'Hérodote, deux cents trente-trois ans avant la priſe de Troie: or ce nombre d'années ajouté à onze cents quatre-vingt-quatre, époque ordinaire de cette priſe, nous conduit à l'an 1417 avant l'ère vulgaire, c'eſt-à-dire trente-trois ans après la première entrée des Iſraëlites dans la terre promiſe. Cette date donnée par Hérodote n'eſt apparemment que celle de la fondation de ce temple, qui a dû être poſtérieure de quelques années à l'entrée des Phéniciens dans l'île; car cet auteur nous dit que la colonie qui y étoit établie, avoit été fondée par les Phéniciens qui s'étoient mis en mer pour la recherche d'Europe; & les autres auteurs *Apollod. III, c. 1, §. 1. Martian. Heracleota.* veulent que le conducteur de cette colonie ait été Thaſus, frère

ou du moins compagnon de Cadmus, avec lequel il s'étoit embarqué : cette colonie de Thaſos doit donc avoir la même époque & la même occaſion que celle dont Cadmus fut le chef.

Or nous trouvons huit générations depuis Cadmus juſqu'à la priſe de Troie. Cadmus fut père de Polydore, qui eut un fils nommé Labdacus, duquel naquit Laïus. Œdipe fut fils de Laïus, & il eut deux fils, nommés Éthéocle & Polynice : ces deux frères ſe diſputant la couronne, convinrent de décider leur querelle par un combat ſingulier, qu'ils ſe livrèrent avec un tel acharnement, qu'ils y périrent tous les deux. Ils laiſsèrent chacun un fils : celui d'Éthéocle ſe nommoit Léodamas, qui régna quelque temps. Ayant abandonné le pays, il laiſſa la couronne à Therſander, fils de Polynice. La guerre ayant été réſolue par les Grecs contre Troie, Therſander s'embarqua avec les Thébains ; mais ſes vaiſſeaux s'étant égarés dans leur courſe, il aborda en Myſie, où les troupes d'Agamemnon reçurent un échec, dans lequel Therſander fut tué. Il laiſſoit un fils, nommé Tiſamène, qui étoit encore trop jeune pour prendre le commandement des troupes ; lorſque la flotte d'Agamemnon repartit & qu'il fallut marcher à Troie, les Thébains choiſirent pour leur général Pénélée. Tiſamène, quoiqu'il ne fût point encore en âge de commander, marcha néanmoins avec les Thébains ; car, lorſque Pénélée eut été tué par Eurypyle, il prit le commandement. Nous pouvons par conſéquent compter huit générations depuis Cadmus juſqu'à Tiſamène ou juſqu'à la priſe de Troie. Ces huit générations, qui forment deux cents ſoixante-ſix ans, jointes aux onze cents quatre-vingt-quatre de la priſe de Troie, remontent à l'an 1450 avant Jéſus-Chriſt, qui eſt celui auquel Joſué paſſa le Jourdain, pour entrer dans le pays de Canaan. Il réſulteroit de ce calcul, que Cadmus & ceux qui le ſuivirent, abandonnèrent leur pays peu de temps avant l'arrivée des Iſraëlites ; ce qui ſeroit l'exécution de ce que Dieu avoit promis aux Iſraëlites, qu'il feroit fuir leurs ennemis, avant qu'ils entraſſent dans le pays de Canaan.

Nonn. Dionyſ. XIII, v. 333, 363. Quelques auteurs Grecs ont cru que Cadmus ſortant de la Phénicie s'étoit d'abord retiré ſur les côtes d'Afrique, où il avoit

bâti quelques villes: il eſt du moins certain que ces côtes ont été peuplées par les Phéniciens; car lorſqu'on demandoit aux habitans d'Hippone & des environs, qui ils étoient, ils répondoient, ſans héſiter, qu'ils étoient Cananéens d'origine. Euſèbe place vers le temps de Joſué, une migration de ces peuples en Afrique, & ceux que cet auteur déſigne par le nom de Cananéens, ſont appelés Phéniciens par tous les Anciens, qui conviennent que ce furent eux qui peuplèrent cette partie maritime de l'Afrique, à laquelle les Grecs ont donné depuis le nom de Τριπολις, province Tripolitaine, à cauſe de trois villes anciennes & célèbres qu'on y voyoit: ces trois villes étoient Leptis, Oéa & Sabrata, dont les noms ſeuls décéleroient une origine phénicienne; le nom de la première déſignoit, chez les Phéniciens, un havre, ou une ſtation pour les vaiſſeaux; car לפט *lapth* ou *lapath*, en ſyriaque, ſignifie *un refuge, un aſyle, un lieu où l'on eſt en ſûreté;* la ſeconde, Oéa, fut nommée ainſi du mot חוה *hhouah* ou *hhoah*, qui exprime la réunion de pluſieurs familles dans un même lieu, un village, un bourg; la racine eſt חוי *hhouvi* ou *hhoi*, qui ſubſiſte encore en arabe pour déſigner *raſſembler, réuuir*, d'où vient חוה *hhouvah* ou *hhivah*, qui ſignifie *pluſieurs tentes réunies dans un même endroit:* les Phéniciens donnèrent à la troiſième le nom de *Sabrata* ou *Sabarata*, parce qu'ils y avoient établi le magaſin de leurs grains, & qu'ils en avoient fait le lieu de leur marché; שבר *ſchabar*, d'où ce nom eſt dérivé, ſignifie, dans la langue phénicienne, *emit, comparavit, collegit, vendidit annonam ſive frumentum.*

Euſ. Chron. I, p. 11.

L'époque déterminée de la colonie de Cadmus en Afrique, ou dans la Grèce, ſert à fixer le temps de la plupart des colonies phéniciennes dans les divers endroits du monde; car la plupart des hiſtoriens & les mythologues nomment pour fondateurs des colonies de Bithynie, de Cilicie, des îles de Théra, de Céphalénie, de Sicile & de Sardaigne, & même de Gades, des frères ou des parens de Cadmus; & ce dut être l'entrée des Iſraëlites dans le pays de Canaan qui occaſionna ces diverſes colonies, comme elle avoit occaſionné celle de Cadmus.

Ces différens eſſains, ſortis de la Phénicie, n'affoiblirent

point le pays de leur origine; les Sidoniens & les Philiſtins conſervèrent l'empire de la mer, dont ils jouiſſoient long-temps avant l'entrée des Iſraëlites. Les premiers furent toujours les maîtres de la côte, depuis le mont Carmel juſqu'au Liban, & les derniers, depuis Rhinocorure juſqu'à Accaron; de ſorte que de toute cette côte maritime, qui, ſuivant les poſitions de M. d'Anville, dans ſa carte de la Paleſtine, contenoit deux degrés dix minutes de latitude, c'eſt-à-dire ſoixante lieues ou environ, les Iſraëlites n'en poſſédèrent jamais que vingt-quatre ou vingt-cinq lieues, qu'ils perdirent dans la ſuite, lorſqu'ils furent emmenés en captivité, & qu'ils ne recouvrèrent point à leur retour; car depuis ce temps les Juifs ne poſſédèrent rien ſur la côte, & c'eſt la raiſon que Josèphe rend de ce que le commerce n'étoit point en honneur chez eux: « Nous » n'habitons point, dit-il, un pays voiſin de la mer, c'eſt » pourquoi nous ne nous occupons point du négoce, & nous » n'entretenons aucune liaiſon avec les autres nations; nos villes » ſont éloignées de la mer, & nous nous contentons de cultiver & de faire valoir le terrein fertile qui nous eſt échu. »

Joſeph. contr. Apion. I, 12.

Les Phéniciens, profitant des malheurs des Juifs, s'emparèrent de la côte dans toute ſon étendue, & communiquèrent leur nom à tous les peuples qui étoient répandus le long de cette côte. La plupart des hiſtoriens & des géographes ont attribué tout ce pays à la Phénicie ou à la Paleſtine, dont la Phénicie faiſoit partie; Hérodote attribue aux Phéniciens toute la côte maritime de la Syrie, qu'il termine au lac Sirbonide ou au mont Caſius; ſelon Strabon, la Phénicie comprend toute la côte, depuis Orthoſie juſqu'à Péluſe: Procope nomme auſſi Phénicie tout le pays depuis Sidon juſqu'aux confins de l'Égypte; cette dénomination fait juger que les Philiſtins furent incorporés avec les Phéniciens, & qu'ils prirent leur nom. Hérodote appelle Phéniciens les habitans d'Aſcalon, qui étoit une des villes appartenantes aux Philiſtins; leurs autres villes, ſans en excepter Rhinocorure, ſont auſſi nommées villes de Phénicie par les hiſtoriens & par les géographes.

VII, p. 469.

Strab. XVI.

De bell. Vand. II, 10.

I, p. 49.

Dionyſ. Perieg. v. 905, 910.

JUSTIFICATION DE PLINE SUR L'ÉTYMOLOGIE DE L'ÎLE D'ÉRYTHIA, Et sur l'origine Érythréenne des Phéniciens.

Par M. DE LA NAUZE.

Lû le 9 Août 1764.

L'ÎLE de Gades, autrement l'île de Cadiz, qui dans les plans géographiques modernes [a] est longue environ nord & sud, de onze mille trois cents cinquante toises ou quinze milles Romains, n'avoit, du temps de Pline [b], que douze milles de longueur; & il place à cent pas de l'île de Gades & fort près du continent d'Espagne, l'île d'Érythia, longue, dit-il, de trois milles. Celle-ci ayant disparu dans la suite des temps, il faut qu'elle ait été jointe à l'autre par quelque atterrissement, qui ait ajouté ces trois milles de plus à l'ancienne longueur de douze milles. L'augmentation survenue à la longueur de l'île de Gades ne sauroit s'expliquer, ni dans l'hypothèse commune d'une submersion de l'ancienne Érythia, ni dans l'hypothèse particulière d'un auteur Espagnol, qui prétend trouver les restes d'Érythia dans ce qu'on appelle aujourd'hui l'île de Léon, terrein situé au milieu de celui de l'île de Cadiz, à distance à peu près égale de l'extrémité septentrionale & de l'extrémité méridionale de l'île. Vers cette partie méridionale, beaucoup plus voisine que l'autre de la côte d'Espagne, étoit l'île d'Érythia, puisque Strabon ne donne qu'un stade ou cent vingt-cinq pas de largeur, au détroit qui séparoit l'île d'avec la côte.

[a] *M. Beaurain, plan de la baie & ville de Cadis.*

[b] *Hist. Nat. IV, 22.*

Salazar. antiq. Gadit. 1, 4.

Strab. III, p. 169.

Les Carthaginois, colonie Tyrienne, s'établirent dans la plus grande des deux îles, & l'appelèrent *Gadir*, c'est-à-dire, en leur langage phénicien, *clôture* ou *palissade:* mais les Tyriens eux-mêmes s'étoient précédemment établis dans l'île d'Érythia; & comme elle renferma la ville primitive de Gades, selon

Pline, elle acquit la plus grande célébrité. La dénomination même de *Gadir*, donnée à la grande île, marque assez qu'elle ne fut d'abord qu'un accessoire, pour servir comme de rempart & de défense à la petite: c'est pourquoi les plus anciens auteurs, comme Hésiode, ont parlé d'Érythia sans faire mention de Gades; & si d'autres écrivains, allégués par Strabon, ont paru confondre les deux îles, c'est que la proximité, jointe à l'union d'intérêt, invitoit assez à leur donner quelquefois une dénomination commune. On ignore le temps de la jonction de leurs territoires: il paroît qu'elle étoit déjà faite vers le IVe siècle, quand Solin écrivoit, & qu'il abandonnoit Pline, pour ne faire de Gadir & d'Érythia qu'une seule & même île, appelée successivement Érythia par les Tyriens, & Gadir par les Carthaginois. Après ces remarques préliminaires, passons à l'objet de ce Mémoire, où la justification de Pline, sur l'étymologie de l'île d'Érythia, se trouvera nécessairement liée à la grande question de l'origine des Phéniciens.

Theogon. 290 & 983. *Strab. loc. cit.*

Solin. c. 23.

Pline dit, à l'occasion des Carthaginois, qu'Érythia fut ainsi nommée, parce que leurs ancêtres, les Tyriens, passoient pour être sortis originairement des bords de la mer Érythréenne, laquelle comprenoit, comme on sait, la mer d'Arabie avec le golfe Arabique & le golfe Persique: *Erythia dicta est, quoniam Tyrii aborigines eorum orti ab Erythræo mari ferebantur.* Voilà une étymologie adoptée par Vossius, par M. Newton & par d'autres Savans modernes, mais rejetée par Bochart & par plusieurs écrivains, qui prétendent donner aux Phéniciens une origine Cananéenne & non Érythréenne. L'idée de Bochart, comme il s'en explique lui-même, est que les Cananéens, peuple autochthone chassé de son pays par Josué, se resserrèrent sur leur côte maritime, & qu'ils y fondèrent de nouveau les anciennes villes Cananéennes, comme Tyr & Sidon, d'où ils répandirent, par le moyen de la navigation, leur commerce & leurs colonies dans toutes les parties du monde. Pour ce qui regarde en particulier l'île d'Érythia, il croit que les Tyriens ses fondateurs la nommèrent *Astaroth*, & qu'ensuite les Grecs écrivant Érythia pour Astaroth, imaginèrent mal à propos l'origine

Hist. Natur. loc. cit.

Orig. & progr. Idolol. I, 34.

Phaleg. IV, 37.

Chanaan. I, 34.

l'origine Érythréenne des Phéniciens. Combien l'étymologie de Pline eſt-elle plus recevable? Les Grecs donnèrent à l'île d'Édom, île Rouge, le nom d'*Érythia*, comme ils donnèrent à la mer d'Édom le nom de *mer Érythréenne*, & les Latins celui de *mer Rouge;* & cette étymologie eſt confirmée par le fait même, par l'origine véritablement Érythréenne des Phéniciens, fondée ſur ce que nous avons de plus autoriſé dans l'antiquité.

Hérodote nous apprend, ſur le témoignage des Savans de Perſe, que les Phéniciens étoient venus des bords de la mer Érythréenne, ſur la côte de la Méditerranée, & qu'ils y habitèrent le pays qu'ils habitoient encore de ſon temps: Περσέων μέν νυν οἱ λόγιοι Φοίνικας φασὶ.... ἀπὸ τῆς Ἐρυθρῆς θαλάσσης ἀπικομένους ἐπὶ τήνδε τὴν θάλασσαν, καὶ οἰκήσαντας τὸν τὸν χῶρον, τὸν καὶ νῦν οἰκέουσιν. *Herodot. I, 1.* En vain Bochart prétendoit-il qu'Hérodote, qui avoit vécu long-temps dans Tyr au milieu des Phéniciens, n'avoit point appris de leur propre bouche leur origine Érythréenne, & qu'il ne la tenoit que d'un récit des Perſes, beaucoup moins croyables; il ne prenoit pas garde qu'Hérodote aſſure ailleurs le même fait, ſur la foi même des Phéniciens, déclarant que les Phéniciens, ſelon ce qu'ils en diſoient eux-mêmes, avoient anciennement habité le long de la mer Érythréenne, & qu'après en être ſortis, ils habitoient la côte de la mer de Syrie: Οἱ Φοίνικες τὸ παλαιὸν οἴκεον, ὡς αὐτοὶ λέγουσι, ἐπὶ τῇ Ἐρυθρῇ θαλάσσῃ, ἐνθεῦτεν δὲ ὑπερβάντες, τῆς Συρίης οἰκέουσι τὸ παρὰ θάλασσαν. *Herodot. VII, 89.* Ni Voſſius, en aſſurant leur origine Érythréenne, ni Bochart, en la contrediſant, n'ont allégué ce texte déciſif, qui devroit, ce me ſemble, trancher toutes les difficultés; ajoutez cependant le témoignage des anciens auteurs, qui ont perpétué la tradition qu'Hérodote avoit ſi ſolidement établie. *Canaan. I. 43.*

Trogue-Pompée écrivoit que les Phéniciens, fondateurs de Tyr & de Sidon, par où nous devons entendre non la première fondation Cananéenne des deux villes; mais leur ſeconde fondation Phénicienne, avoient abandonné leur patrie à cauſe d'un tremblement de terre; qu'ils étoient d'abord venus au lac

des Assyriens, c'est-à-dire au lac Sirbonide limitrophe des Égyptiens & des Syriens, souvent appelés Assyriens; & qu'ils s'étoient ensuite établis sur la côte voisine, la côte de Tyr & de Sidon : *A Phœnicibus.... qui terræ motu vexati, relicto patrio solo, Assyriorum stagnum primò, mox mari proximum littus incoluerunt.* Si Justin, par ces paroles de son abrégé, n'exprime point l'origine Érythréenne des Phéniciens, du moins Trogue-Pompée les faisoit venir d'ailleurs que de la terre de Canaan.

Justin. XVIII, 3.

Strabon rapporte l'opinion de ceux qui, prenant les Phéniciens de Syrie pour une colonie des Phéniciens de l'Océan, ajoutoient qu'ils se nommoient *Phéniciens*, c'est-à-dire *Rouges*, à cause de la mer Érythréenne ou mer Rouge : Οἱ μὲν γὰρ καὶ τοὺς Φοίνικας, καὶ τοὺς Σιδονίους τοὺς καθ' ἡμᾶς, ἀποίκους εἶναι τῶν ἐν τῷ Ὠκεανῷ φασι, μεταπεσόντες καὶ διὰ τὸ Φοίνικες ὀνομάζονται, ὅτι δὲ ἡ θάλαττα Ἐρυθρά. Strabon adoptoit lui-même cette explication, puisqu'il nommoit Arabes les compagnons de Cadmus, Ἄραβες οἱ Κάδμῳ συνδιαβάντες, après avoir dit, avec les autres écrivains, que les compagnons de Cadmus étoient Phéniciens, οἱ μετὰ Κάδμου Φοίνικες.

Strab. I, p. 42.

Idem, X, p. 447.

Idem, VII, p. 321.

Denys Périégète, dont l'ouvrage en vers étoit regardé par les Anciens, au rapport d'Eustathe son commentateur, comme un ouvrage historique, assure, en parlant des Phéniciens de Syrie, que les auteurs de leur origine étoient les Érythréens, οἱ Ἐρυθραῖοι γεγάασιν ; & ses interprètes latins n'ont pas manqué d'indiquer la même origine, Aviénus par ces paroles, *hi Rubro à gurgite quondam mutavere domus*, & Priscien par celles-ci, *quos misit quondam mare Rubrum.*

Perieg. v. 906.

Metaphr. Perieg.

Periegef.

Solin, voyant que de son temps Érythia & Gadir ne formoient plus qu'une île seule, dit que les Tyriens, venus de la mer Rouge, donnèrent à l'île le nom d'Érythia, & les Carthaginois ensuite le nom de Gadir, tiré de leur langue : *Quam Tyrii à Rubro profecti mari Erytheam, Pœni linguâ suâ Gadir, id est sepem, nominarunt.*

Solin. c. 23.

Stephanus, sans nommer les Phéniciens, à l'article de la ville d'Azoth, indique bien clairement leur origine Érythréenne, en disant que cette ville de la Palestine fut fondée, c'est-à-dire

rebâtie ou fortifiée par un des fugitifs venus de la mer Érythréenne : Ἄζωτος πόλις Παλαιστίνης. ταυτὴν ἔκτισεν ἐκ τῶν ἐπανελθόντων ἀπ' Ἐρυθρᾶς θαλάσσης φυγάδων. Après toutes ces autorités, il ſeroit ſuperflu d'alléguer celle d'Iſidore de Séville & des autres, qui ſe ſont pareillement déclarés pour l'origine Érythréenne des Phéniciens. *Voce* Ἄζωτος.

Cette origine, confirmée dans Pline par la dénomination de l'île d'Érythia, eſt déſignée, dans les écrivains Grecs & Latins, par une dénomination à peu près pareille, de pluſieurs endroits du monde où l'on ſait que les Phéniciens formèrent des établiſſemens. Cadmus, leur chef, vint régner en Béotie, & la Béotie eut une ville nommée *Erythræ* dans Diodore, dans Pline & dans Pauſanias: les Locriens étoient limitrophes des Béotiens, & il y avoit une ville d'Érythra dans la Locride, ſelon le témoignage d'Euſtathe. L'île de Crète, remplie d'établiſſemens Phéniciens, comptoit entre ſes promontoires le promontoire d'Érythra, au rapport de Ptolémée, & entre ſes villes celle d'Érythréa, qui fut priſe par Métellus Créticus, ſuivant le récit de l'hiſtorien Florus: c'eſt, je crois, cette ville d'Érythréa que Strabon & les Actes des Apôtres ont placée dans l'île de Crète, ſous le nom de *Phœnix*, les deux dénominations étant ſynonymes. La ville d'*Erythræ*, dans l'Ionie, eſt très-célèbre parmi les anciens auteurs, & il faut diſtinguer ſa fondation Ionienne d'avec ſa fondation primitive, qui étoit Crétoiſe, ſuivant le témoignage même des Érythréens, allégué par Pauſanias. La côte de la Troade avoit auſſi des Érythréens, comme Strabon l'a remarqué : Bochart a fort bien prouvé l'établiſſement des Phéniciens dans la Bithynie, le Pont & la Paphlagonie; de-là ſans doute les Érythini, qu'Homère compte parmi les peuples Paphlagoniens; & de-là auſſi les écueils Érythini, que Strabon & Ptolémée ont placés auprès d'Héraclée du Pont. Le même Bochart diſtingue, dans l'île de Cypre, pluſieurs villes de fondation Phénicienne; il faut y ajouter celle de Paphos, qui anciennement s'étoit appelée Érythra, ſelon Stephanus & ſelon Euſtathe. Sur la côte de Libye, occupée par une foule de colonies Phéniciennes, on voyoit le

Diod. XI, 29. Hiſt. Nat. IV, 7. Pauſan. VI, 22; IX, 2. Ad Iliad. II.

Geogr. III, 17.

Flor. III, 7. Strab. X, p. 475. Act. XXVII, 12.

Pauſan. VIII, 3. Strab. XIII, p. 613. Canaan. I, 10. Iliad. II, 855.

Strab. XII, p. 545. Geogr. V, 1. Canaan. I, 3.

Voce Ἐρυθρά. *Ad Iliad. II.*

Locis cit. promontoire d'Érythra, ſelon Artémidore cité par Stephanus, & la ville d'Érythra, ſelon le même Stephanus & ſelon Euſtathe. Je finis l'énumération par une ville d'Égypte, Ἐρυθρὴ Βῶλος, la Motte-Érythra, que le roi Phéron fit brûler; on peut ſoupçonner qu'elle ſervoit d'habitation à des Phéniciens, puiſqu'Hérodote, peu après le récit de l'incendie, ajoute que Protée, ſucceſſeur immédiat de Phéron, aſſigna aux Phéniciens de Tyr un quartier dans la ville de Memphis.

Herodot. II, 111, ſeq.

Avant Newton, on n'étoit point entré dans ces ſortes de détails, aſſez propres cependant à confirmer la vérité dont il s'agit, que Phéniciens, Érythréens, Iduméens, Édomites étant, de l'aveu de tous les Savans, des termes ſynonymes, qui ſignifient *Rouges*, ces peuples ont eu Édom, autrement Éſaü, pour auteur de leur origine, & qu'Éſaü eſt le même que le roi Érythras, dont pluſieurs anciens auteurs ont parlé; Pline, entre autres, écrivoit que le roi Érythras inventa le premier uſage des eſquifs pour la navigation dans les îles de la mer Rouge; que ce Prince eut ſa ſépulture dans l'île d'Ogyris, une de celles de la mer Érythréenne, & qu'il laiſſa ſon nom à cette mer. D'autres ont prétendu que l'étymologie de la mer Érythréenne ſe tiroit de la couleur rouge de ſes eaux; mais du temps d'Alexandre les gens du pays traitoient d'ignorans les partiſans de cette opinion: *Ab Erythro rege inditum eſt nomen, propter quod ignari rubere aquas credunt.* Il eſt étonnant que Fullérus, qui a ſi bien conſtaté, il y a cent cinquante ans, la véritable étymologie de la mer Érythréenne, ſi bien réfuté les opinions contraires, ſi bien établi l'identité d'Érythras & d'Éſaü, ait méconnu le rapport d'origine entre les Phéniciens, deſcendus d'Éſaü, & les Juifs, deſcendus de Jacob, & qu'il ait ſuppoſé l'origine Cananéenne des Phéniciens, pendant que leur fraternité avec les Juifs eſt expreſſément marquée dans l'Écriture ſainte.

Hiſt. Nat. VII, 56.

Ibid. VI, 28.

Ibid. 23.

Curt. VIII, 9.

Miſcellan. IV, 20.

Le prophète Amos reproche aux Tyriens d'avoir mis le comble aux malheurs de la captivité des Juifs, en oubliant l'alliance contractée avec des frères, *& non ſint recordati fœderis fratrum;* & comme il fait en même temps le même reproche aux Iduméens, *eo quod* Edom *perſecutus ſit in gladio fratrem*

Amos, I, 9.

Ibid. II.

ſuum, on doit reconnoître la fraternité des Juifs & des Phéniciens, comme on reconnoît, ſans aucune difficulté, celle des Iduméens & des Juifs.

Après le rétabliſſement du temple de Jéruſalem, tous les étrangers ſont chaſſés de la Judée, *ſeparaverunt omnem alienigenam ab Iſraël;* & cependant les Phéniciens continuent d'y demeurer, & d'habiter la ville de Jéruſalem, *& Tyrii habitaverunt in ea:* ils n'étoient donc point étrangers par rapport aux Juifs. *II. Eſd. XIII, 3.* *Ibid. 16.*

Autrefois David & Salomon avoient toujours été grands amis d'Hiram, roi de Tyr, qui donnoit à Salomon le titre de frère, *frater;* penſe-t-on qu'il en auroit été de même ſi les Phéniciens, au lieu de deſcendre d'Abraham, euſſent été de la race proſcrite des Cananéens? *III. Reg. IX, 13.*

Hiram, qui traitoit d'égal à égal avec Salomon, voulut bien aſſocier les Phéniciens, ſes ſujets, avec les Juifs, pour des conſtructions d'édifices, & pour des affaires de commerce & de marine; mais Salomon auroit été bien éloigné d'entrer dans des alliances pareilles avec les Cananéens, lui qui leur impoſa un tribut de ſervitude, *fecit tributarios;* & la misère où ils furent réduits eſt bien marquée dans ce que le même Salomon a dit, ſur les ouvrages de la femme forte, *ſindonem fecit & vindidit, & cingulum tradidit Chananæo.* Voilà deux ſortes d'ouvrages, *ſindonem* & *cingulum;* Iſaïe regarde le premier comme un ornement d'un luxe recherché, & le ſecond comme la dernière des reſſources contre la nudité: la femme forte vendoit l'un, & diſtribuoit gratuitement l'autre à de pauvres Cananéens, qu'on auroit grand tort de confondre avec des voiſins opulens tels que les Phéniciens. *Ibid. V, 1. ſeq.* *Ibid. IX, 26, ſeq.* *Ibid. IX, 21.* *Prov. XXXI, 24.* *Iſaï. III, 23.* *Idem, XXIII, 10.*

Achab ayant épouſé Jézabel, Sidonienne & Phénicienne, fut blâmé d'avoir pris une méchante femme, non une étrangère & une Cananéenne. *III. Reg. XVI, 31.*

Le même Achab traitoit de frère Bénadad, roi de Syrie, & cette première dynaſtie des rois Syriens, bien loin d'être étrangère aux Juifs, étoit Iduméenne, & avoit pour tige & pour chef de famille *Adad Idumæum de ſemine regio.* *Ibid. XX, 30.* *Ibid. XI, 14.*

Dans la seconde dynastie, qui fut Grecque & étrangère aux Juifs, Alexandre-Bala & Démétrius traitèrent à la vérité Jonathas de frère; mais il n'est point dit que celui-ci leur ait jamais redonné le même titre.

I. Machab. X, 18; XI, 30.

Les Spartiates & les Juifs se disoient frères, & issus d'Abraham comme de leur Patriarche commun: *Inventum est in scriptura de Spartiatis & Judæis, quoniam sunt fratres, & quod sunt de genere Abraham;* d'où partoit cette fraternité, vraie ou fausse, sinon de la véritable fraternité des Juifs & des Phéniciens, & d'une tradition rapportée dans Timagoras, selon Stephanus, que les Spartes, compagnons de Cadmus, étoient allés en Laconie, & y avoient fondé la ville de Sparte?

Idem, XII, 21.

Voce Σπαρτή.

Enfin la fraternité des Phéniciens & des Juifs subsista aussi long-temps que les Phéniciens se maintinrent en corps de nation; mais Antiochus IV, roi de Syrie, surnommé Épiphane, ayant donné ordre à tous ses sujets de ne faire plus qu'un seul peuple, & de renoncer à leur langue & à leurs usages, tous, excepté les Juifs, obéirent & devinrent Grecs: *Et scripsit rex Antiochus omni regno suo, ut esset omnis populus unus, & relinqueret unusquisque linguam suam, & consenserunt omnes gentes secundum verbum regis Antiochi.* En conséquence la guerre s'étant allumée entre Antiochus & les Juifs, les Phéniciens de Ptolémaïs, de Tyr & de Sidon, firent une irruption contre les Juifs de la Galilée, qui ne les traitèrent plus de frères, mais d'étrangers: *Dicentes convenisse adversum se ab Ptolemaide & Tyro & Sidone, & repleta est omnis Galilæa alienigenis, ut nos consumant.*

I. Machab. I, 43, seq.

Id. V, 15.

Un usage qui rapproche encore les Phéniciens des Juifs & qui les éloigne totalement des Cananéens, c'est la circoncision; article sur lequel Hérodote, peu au fait de l'histoire des Juifs, gens alors fort obscurs & fort mystérieux, est tombé dans quelques méprises. Quand il dit que tels & tels peuples étoient les seuls qui pratiquassent la circoncision, & qu'il omet dans ce nombre les Ismaëlites & d'autres Arabes descendus d'Abraham, l'auteur Grec se trompe manifestement; & de même quand il prétend que les Phéniciens & les Syriens de la Palestine,

Herodot. II, 104.

c'eſt-à-dire les Juifs, convenoient qu'ils avoient pris des Égyptiens la coutume de ſe circoncire, nous voyons-là une tradition viſiblement altérée: mais quand il ajoute que les Phéniciens de Syrie pratiquoient l'uſage de la circonciſion, & que les Phéniciens répandus dans la Grèce ne le ſuivoient pas, ce ſont-là de ces faits avérés, où il ne faut pas de grandes recherches pour en garantir la réalité, & qui étant du reſſort des ignorans, comme des Savans, ne ſauroient être révoqués en doute, après un témoignage tel que celui d'Hérodote: ce témoignage n'eſt point contredit par celui où Josèphe déclare que les Juifs étoient le ſeul peuple de la Paleſtine qui ſe fît circoncire. Hérodote parloit pour ſon temps, & Josèphe pour le ſien; & dans l'intervalle, les Phéniciens devenus Grecs ſous Antiochus-Épiphane, comme nous l'avons dit, embraſsèrent les uſages étrangers, & renoncèrent ſur-tout à la circonciſion, l'un des grands objets des fureurs de ce Prince contre les Juifs.

Contr. Apion. I.

Après avoir ainſi recueilli, pour la juſtification de Pline, les raiſons d'aſſigner aux Phéniciens une origine différente de la Cananéenne, il eſt néceſſaire encore de lever les difficultés, & de réfuter les raiſons contraires, qui juſqu'ici ont répandu de grands nuages ſur la queſtion préſente.

La doctrine d'Hérodote, ſur l'origine de différens peuples, fut étrangement défigurée vers les règnes d'Alexandre & des Ptolémées: alors s'élevèrent des Savans de divers pays, qui s'empreſsèrent de donner, chacun à ſa propre nation, une antiquité fabuleuſe; & ce que pluſieurs firent pour les Grecs, Beroſe l'entreprit pour les Chaldéens, Manéthon pour les Égyptiens, & Sanchoniaton pour les Phéniciens; car ce dernier vécut auſſi du temps des Ptolémées, ſelon les remarques judicieuſes de M. de la Barre, imprimées dans ces Mémoires. L'auteur Phénicien, voulant donc faire remonter l'antiquité de ſon peuple à un petit-fils de Noé, dit que Canaan fut le premier appelé *Phœnix*, Χνᾶ τὸν πρῶτον μετονομασθέντος Φοίνικος; ou, comme le dit plus nettement Eupolème, Canaan fut le père des Phéniciens, τοῦτον δὲ τὸν Καναὰν γεννῆσαι τὸν πατέρα τῶν Φοινίκων. Stephanus diſoit, dans le même ſens, que la

Mém. des Bell. Lettres, t. XVI, p. 43.

Euſ. Præpar. I.

Ibid. IX.

Voce Χνᾶ.

Phénicie s'étoit appelée Canaan, Χνᾶ, ὅτος ἡ Φοινίκη ἐκαλεῖτο; & la nouvelle fiction de Sanchoniaton, sur l'identité des Phéniciens & des Cananéens, fit d'abord un grand progrès, parce que les deux peuples qu'elle intéressoit, les Phéniciens & les Juifs, ne demandoient pas mieux en ce temps-là que de renoncer à leur ancienne fraternité: c'est pourquoi les Septante, qui traduisirent la Bible en grec, sous les mêmes Ptolémées, ont souvent rendu par Phéniciens les Cananéens du texte hébreu. Mais que peut-on conclure de la multiplicité de ces interprétations? sinon qu'elles sont de nouvelles preuves, entre tant d'autres, de la préférence que le texte hébreu & la Vulgate méritent d'avoir sur la version des Septante.

Genes. XLVI, 10. Exod. VI, 15; XVI, 35. Jos. V, 1 & 12. Job. XL, 25. Prov. XXXI, 24.

Il y a dans l'Écriture sainte plusieurs autres endroits qui ne doivent pas faire plus de difficulté. Tantôt elle donne à des peuples le nom de Cananéens, par la seule raison qu'ils n'étoient pas Juifs; comme quand le prophète Sophonie appelle pays de Canaan le pays des Philistins, *Verbum Dei contra vos Chanaan, terra Philistæorum*, & que l'auteur du livre des Machabées appelle une fille Arabe d'au-delà du Jourdain, *filiam unius de magnis principibus Chanaan;* c'est ainsi que nous devons l'entendre de la femme qui est appelée dans S.t Matthieu, *mulier Chananæa;* & dans S.t Marc, *mulier gentilis Syrophœnissa genere*, sans qu'on puisse en inférer l'identité des Cananéens & des Phéniciens; tantôt même les Juifs prévaricateurs sont qualifiés par les Prophètes, de Cananéens & de gens incirconcis d'esprit & de cœur, des lèvres & des oreilles: il n'est donc pas étonnant que lorsqu'Isaïe, accoutumé à traiter les chefs des Juifs de princes de Sodome, & le peuple Juif de peuple de Gomorrhe, prophétisoit contre les Tyriens, il ait donné à ces Phéniciens, frères des Juifs, le titre de Cananéens, *Dominus mandavit adversùs Chanaan.*

Sophon. II, 5. 1. Machab. IX, 37. Matt. XV, 22. Marc. VII, 26. Isaï. I, 10. Idem, XXIII, 11.

C'est dans le même sens figuré que les profanateurs, qui trafiquoient dans le temple de Jérusalem, sont nommés Cananéens dans un endroit des Septante, rendu par marchands dans Aquila & dans la Vulgate: *Et non erit mercator ultra in domo Domini.* S.t Jerôme marque assez quelle acception il faut donner ici

Zachar. XIV, 21.

ici aux termes de Cananéens & de marchands: *Omnem fornicatorem*, dit-il ſur le texte cité, *Chananæum & alienigenam appellari volunt, quem de domo Dei aſſerunt auferendum;* & le S.t Docteur, dit ailleurs: *Omnes qui domum Patris faciunt domum negociationis;..... Chananæi appellandi ſunt.* Il ne faut donc point prendre ici, avec quelques Savans, la dénomination de Cananéens dans un ſens véritablement national, comme ſi Cananéens & marchands étoient ſynonymes, & comme ſi les Phéniciens, ayant été des marchands célèbres, euſſent dès-lors été Cananéens. Il eſt vrai que, dans un paſſage du livre de Job, la Vulgate a ſubſtitué des marchands aux Cananéens du texte hébreu, *dividentillum negociatores!* mais il faut convenir, ou que c'eſt-là une mépriſe de la verſion, ou que le texte vouloit parler de quelques marchands Cananéens, au voiſinage du pays de Job, avant l'arrivée des Iſraëlites dans la terre de Canaan.

In Oſée, 4.

Job. XL, 25.

Si du témoignage des écrivains ſacrés, nous paſſons à celui des auteurs payens de l'antiquité, qui peuvent avoir ſuivi l'hypothèſe de Sanchoniaton, en faveur de l'origine Cananéenne des Phéniciens, on n'en trouve aucun qui ſoit capable de balancer l'autorité d'Hérodote & de Pline; il ſeroit ſuperflu d'en faire le parallèle. Obſervons ſeulement que l'identité des Cananéens & des Phéniciens eut auſſi des partiſans parmi les Fidèles des premiers ſiècles de l'Égliſe, où la lecture des Septante étoit plus familière que celle du texte hébreu, & où l'on avoit conçu de Sanchoniaton une idée beaucoup trop avantageuſe, ſous prétexte de je ne ſais quels traits de conformité de l'auteur Phénicien avec l'Hiſtoire ſainte. Entre ces écrivains Chrétiens, partiſans de l'identité, je n'en citerai que deux, Procope qui vivoit ſous le règne de Juſtinien, & Jule-Africain qui vivoit trois ſiècles auparavant.

Procope ſuppoſe manifeſtement l'identité, en attribuant d'un côté l'origine des Maures d'Afrique aux Cananéens chaſſés de la Paleſtine par Joſué, & en avançant de l'autre, que ces Maures étoient un peuple barbare, originairement Phénicien. Le premier article, l'origine Cananéenne des anciens Africains, eſt conforme non-ſeulement à ce qu'avoit écrit S.t Auguſtin, que dans ſon

Vandal. II, 10.

Ædific. Juſtin.

Expoſit. epiſt. ad Rom. ſub init.

pays les gens de la campagne se disoient Cananéens, mais à ce qu'enseignoit la Gemare de Jérusalem, qu'à l'arrivée de Josué, les Gergéséens, peuple Cananéen, s'enfuirent & allèrent en Afrique. Je ne dis rien de la chronique grecque d'Eusèbe, dressée par Scaliger, laquelle rapporte, en conséquence de l'arrivée des Israëlites, la même fuite des Cananéens en Afrique, où ils fondèrent Tripoli; & je n'insisterai pas non plus sur ce que le fleuve Molochath, que Strabon plaçoit à la côte septentrionale d'Afrique, paroissoit conserver le nom de Moloch, divinité des Ammonites, adoptée par les Cananéens, quelquefois même par les Israëlites, jamais par les Phéniciens. C'en est assez pour faire voir que la première assertion de Procope, sur l'origine Cananéenne des anciens Africains, est très-autorisée; mais sa seconde assertion, sur l'origine Phénicienne, est sans fondement; elle prouve seulement que mal-à-propos il faisoit des Cananéens & des Phéniciens un seul & même peuple.

Gemar. tit. Shebüth. c. 6.

Chron. Græc. I, p. 11.

Strab. XVII, p. 827, 829.

Plus anciennement, Jule-Africain avoit appelé Phéniciens étrangers les rois Pasteurs de l'Égypte inférieure: ces Pasteurs étoient pourtant Cananéens; on le voit par la dénomination de leur troisième Roi, appelé Pachnan, c'est-à-dire *Dux Chananæus*, de l'aveu de Bochart, & par un endroit d'Isaïe, qui semble retracer la mémoire des Pasteurs, & supposer un reste de langage cananéen dans la basse Égypte, lorsqu'Isaïe prophétisant la défaite de Sennachérib, ennemi commun des Juifs & des Égyptiens, déclare que cinq villes d'Égypte, dont l'une seroit Héliopolis dans l'Égypte inférieure, parleront la langue cananéenne, & jureront par le Seigneur des armées: *In die illa erunt quinque civitates in terrâ Ægypti, loquentes linguâ Chanaan, & jurantes per Dominum exercituum; civitas solis vocabitur una.* Indépendamment de ces indications, l'on sent bien que les Pasteurs, les seuls étrangers reconnus, selon Manéthon, pour être venus du côté de l'Orient, & s'être établis dans la basse Égypte, ont dû être les Cananéens, obligés à passer par ce pays-là, avant de porter une colonie en Afrique. Ils étoient bien différens des Pasteurs nationaux de l'Égypte,

Syncell. p. 61.

Canaan, I, 4.

Isaï. XIX, 18.

Joseph. contr. Apion. I.

dont la profeſſion étoit ſi vile & ſi déshonorante parmi les Égyptiens, que Joſeph ſéqueſtra dans le canton de Geſſen ſon père & ſes frères avec leurs gens & leurs troupeaux, quoique le roi d'Égypte offrît l'intendance de ſes propres troupeaux pour ceux des Iſraëlites qui en ſeroient les plus capables. Pour en revenir à Jule-Africain, qui a donné aux Paſteurs Cananéens le titre de Phéniciens, il a confondu les Phéniciens avec les Cananéens, au lieu de reconnoître avec la ſaine antiquité l'origine Édomite & Érythréenne des mêmes Phéniciens.

Geneſ. XLVII, 34.

Ibid. XLVII, 6.

Il ne reſte plus qu'à examiner une difficulté qu'on objecte encore en faveur de l'identité, l'uſage des ſacrifices humains, comme s'il eût été commun aux Cananéens & aux Phéniciens: nous allons répondre un peu au long à ce dernier article.

Les Cananéens immoloient dans l'occaſion leurs fils & leurs filles à l'idole de Moloch; les Iſraëlites quelquefois les imitèrent, *Et immolaverunt filios & filias ſuas dæmoniis ..... ſculptilibus Chanaan:* mais les ſeuls Phéniciens qu'on puiſſe accuſer de ces horreurs, ſont ceux des colonies Tyriennes venues ſur la côte d'Afrique, où déjà les Cananéens étoient établis; & Carthage, qui dans la ſuite adopta ſans peine le culte des divinités Grecques & Romaines, doit avoir eu plus de facilité encore, dès le temps de ſa fondation, à ſuivre les maximes ſuperſtitieuſes des gens du pays. Ainſi les reproches d'un culte homicide, faits aux ſeuls Phéniciens de Carthage par Diodore de Sicile, par Denys d'Halicarnaſſe, par Pline & par les autres, deviennent une juſtification tacite en faveur du corps de la nation Phénicienne. Si lorſqu'Alexandre preſſoit vivement le ſiège de Tyr, les habitans ſacrifièrent un homme, ce ne fut qu'après l'arrivée des vaiſſeaux auxiliaires de Carthage, ſelon le récit de Quinte-Curce; l'hiſtorien ajoute que Tyr avoit interrompu cet uſage depuis pluſieurs ſiècles, c'eſt-à-dire, comme il faut l'expliquer, depuis que la ville avoit ceſſé d'être Cananéenne: car le livre de Joſué fait mention de Tyr ou Sor dans le pays de Canaan, ſans la comprendre pourtant dans l'énumération qu'il fait des villes que les Iſraëlites occupèrent & de celles qu'ils n'occupèrent

Pſalm. CV, 37, ſeq.

Diod. XX, 14. Antiq. Rom. I. Hiſt. Natur. XXX, 1.

Curt. IV, 3.

Joſ. XIX, 29.

point: celle-ci fut donc alors détruite; & dans la ſuite les Phéniciens de Sidon fondèrent encore Tyr, comme il eſt rapporté dans Juſtin, & indiqué dans Iſaïe, *filia Sidon.*

Juſtin. XVIII, 3.

Iſaï. XXIII, 12.

A plus de deux cents mille pas de Tyr, le long de la côte maritime, vers le nord, étoit Laodicée de Syrie, anciennement nommée *Ramitha;* elle s'eſt donnée elle-même une origine Cananéenne, ſur une médaille d'Antiochus Épiphane, où la légende en caractère Phénicien, dont l'explication eſt dûe à la ſagacité de M. l'abbé Barthélemy, répond à ce que nous dirions en françois, *Ladica dans Canaan:* après quoi l'on ne ſera pas ſurpris de la coutume attribuée par Porphyre à Laodicée de Syrie, d'avoir ſacrifié tous les ans une fille à Minerve. La ville n'appartenoit point à la Phénicie; Strabon, Pline & les autres en font foi: on ne conclura donc pas de la médaille, que les Phéniciens aient été Cananéens, ni que Laodicée ait appris des Phéniciens à ſacrifier des filles. Quand même c'eût été une ville Phénicienne, elle n'auroit pas manqué à ſe dire Cananéenne, dans un temps & dans un canton où le ſyſtème récent de Sanchoniaton étoit en vogue, & où les Phéniciens & les Juifs avoient abjuré leur fraternité.

Antonin. Itiner. p. 147, edit. Veſſel.

Stephan. voce Λαοδίκεια.

Journ. des Sav. 1760, août.

Περὶ ἀποχῆς, II, 56.

Strab. XVI, p. 749.

Hiſt. Natur. V, 20.

On doit faire tomber auſſi ſur les Paſteurs de la baſſe Égypte, qui étoient Cananéens, le reproche fait aux Égyptiens, d'avoir immolé des hommes. Hérodote ſe récrie fortement contre la fauſſeté de l'accuſation; & les ſacrifices humains, ſelon Manéthon, furent abolis dans Héliopolis, ville de la baſſe Égypte, par Amoſis, roi de l'Égypte ſupérieure, & le même, comme l'obſerve Marshan, que Théthmoſis, qui chaſſa les Paſteurs: il eſt donc clair que c'étoient les Paſteurs, que c'étoient les Cananéens de la baſſe Égypte qui étoient les coupables, & non pas les Égyptiens proprement dits; de-là naît une autre queſtion, quelles ont été les anciennes colonies qui, venues d'Égypte, s'établirent dans la Grèce? queſtion néceſſairement liée à notre ſujet, pour faire ſentir de plus en plus la différence des Cananéens & des Phéniciens, par rapport aux ſacrifices humains.

Herod. II, 45.

Porphyr. Περὶ ἀποχῆς, II, 53.

Can. Chron. p. 139, edit. Lipſ.

Ces colonies ne furent point, à proprement parler, des

colonies Égyptiennes; les anciens Égyptiens, suivant le témoignage de Chæremon, ayant regardé comme une très-grande impiété, de s'embarquer pour quitter l'Égypte, Οὔτε ἐν τοῖς ἀσεβεστάτοις ἐτίθεντο πλεῖν ἀπ' Αἰγύπτου. Cependant les Égyptiens, du temps de Diodore, peu attachés à l'histoire de leurs ancêtres, se vantoient d'avoir autrefois envoyé par toute la terre, des colonies de leur nation; en Grèce les premières peuplades, en Argolide Danaüs, en Palestine les Hébreux, en Colchide & dans le Pont de nouveaux habitans, en Babylonie des Savans de toute espèce: mais on sait par l'histoire, que toutes ces colonies furent composées ou d'étrangers sortis d'Égypte, ou d'Égyptiens, soit fugitifs, soit détachés d'ailleurs que du sein de leur patrie. Pour nous arrêter à celles de ces colonies qui vinrent dans la Grèce, il faut distinguer trois sortes de Grecs qui se succédèrent; les Grecs primitifs, qui étoient sauvages & plongés dans la plus affreuse barbarie; les Grecs Pélasges, qui tirèrent leur nom de Pélasgus, lequel engagea d'abord les habitans du pays à prendre des cabanes pour habitation, des peaux pour vêtemens, des fruits de hêtres pour nourriture; & les Grecs Hellènes, qui firent peu à peu disparoître les Pélasges. Ni les Grecs primitifs ni les Hellènes n'arrivèrent d'Égypte; ils étoient de la postérité de Javan, & ils sortirent, les uns plus tôt, les autres plus tard, des cantons de la Scythie: par conséquent ce furent les Pélasges qui passèrent d'Égypte en Grèce; & comme ils arrivèrent par bandes en différens temps, on leur donna quelquefois, en dérision, le nom de *Pélasges, oiseaux de passage*. Ils apportèrent dans la Grèce les Dieux & les Rois, une religion & une politique; &, au rapport d'Hérodote, ils avoient un culte particulier & différent du culte Égyptien, qui ne fut introduit dans la Grèce que par les Hellènes, & particulièrement par Mélampe.

Porphyr. Abstin. IV, 8.

Diodor. I, 17.

Pausan. VIII, 1.

Strab. V, p. 221.

Herod. II, 49.

Combien d'autres preuves que les Pélasges, quoique venus d'Égypte, n'étoient pas Égyptiens? S'ils l'eussent été, ils auroient apporté avec eux les sciences & les arts cultivés de temps immémorial en Égypte, ils auroient conservé du moins l'art de l'écriture: cependant, au jugement d'Hérodote, la Grèce, avant

Idem, VII, 58.

Diod. III, 66. l'arrivée de Cadmus, ne connut point les Lettres; & Diodore assure que les lettres pélasgiques n'ont jamais été que les lettres phéniciennes, communiquées par Cadmus aux Pélasges de la Grèce. La différence nationale des Pélasges & des Égyptiens est encore prouvée par l'histoire de l'établissement du temple de Dodone; les Pélasges en furent les fondateurs, selon Strabon, qui cite Homère, Hésiode & Éphorus pour ses garans: or la première Prêtresse qui fut prépolée pour y rendre les réponses, fut, comme le dit Hérodote, une femme Égyptienne, prêtresse de Thèbes d'Égypte, que des marchands Phéniciens amenèrent de ce pays-là, & qu'ils vinrent vendre dans la Grèce; & son langage, avant qu'elle eût appris la langue grecque, c'est-à-dire alors la langue pélasgique, étoit si nouveau, si fort inintelligible, qu'il paroissoit imiter le gazouillement des oiseaux: la diversité du langage égyptien & du langage pélasgique prouve donc la différence des deux peuples.

Strab. VII, p. 327.

Herodot. II, 54, seq.

La conséquence qu'on doit tirer de tous ces faits historiques, c'est que les colonies des Pélasges, sortis d'Égypte & venus dans la Grèce en différens temps, ont été des colonies des Pasteurs Cananéens, les seuls étrangers connus, qui, après avoir long-temps dominé sur la basse Égypte, en furent enfin chassés peu à peu: ainsi c'est des Pasteurs que sont provenus les Grecs Pélasges, dont l'attachement aux victimes humaines achèvera de manifester leur origine Cananéenne.

Nous avons parlé de Pélasgus, un de ces chefs de colonie, qu'il ne faut point confondre avec d'autres Pélasgus plus récens & nés dans la Grèce: son nom, donné d'abord à sa peuplade particulière d'Arcadie, s'étendit ensuite aux autres peuplades, à leur langue pélasgique, & à la Grèce entière, qui fut nommée *Pelasgia*. Son fils Lycaon baigna de sang humain l'autel de Jupiter Lycéen, & les fêtes sanguinaires qu'il établit, subsistoient encore en Arcadie du temps de Théophraste. Lycaon entre autres enfans eut deux fils, qui portèrent ce culte barbare, Œnotrus en Italie, où les Pélasges s'autorisèrent de leur oracle de Dodone pour dévorer les enfans, comme Denys d'Halicarnasse le rapporte, & Lyctus dans l'île

Pausan. VIII, 1.

Porphyr. Abstin. II, 27.

Antiq. Rom. I.

de Crète, où les Lyctiens, au rapport d'Anticlide, sacrifièrent des hommes. *Stephan. voce Λύκτος. Clem. Protrepr. p. 27, ed. Colon.*

Cécrops, autre chef de colonie, sorti de Saïs, ville de la basse Égypte, fut appelé *Diphyès*, pour avoir su deux langues, celle des Egyptiens & celle des Pélasges, autrement les deux langues de l'Egypte supérieure & de l'Égypte inférieure: aussi établit-il dans l'Attique quelques usages Égyptiens, selon Diodore, & il n'inspira point le goût des victimes humaines à ses sujets, appelés dans Hérodote, Pélasges Cécropides. Il semble pourtant qu'il avoit laissé des traces du culte Cananéen, à son passage par l'île de Cypre, où les habitans de Coronis, ville depuis nommée *Salamine*, sacrifioient un homme, tous les ans, à l'honneur d'Agraulos, fille de Cécrops, & où les Amathusiens en immolèrent pareillement à leur Divinité, qu'Hésychius appelle *Malica*, dénomination peu différente de Moloch. Un des successeurs de Cécrops dans le royaume d'Athènes fut Érechthée, que Diodore fait pareillement venir d'Égypte: il sacrifia sa propre fille, comme il est marqué dans Clément d'Alexandrie & dans Porphyre. *Diodor. I, 17. Euseb. Chron. n.° 460. Pausan. VIII, 2. Herodot. VIII, 44. Porphyr. Περὶ ἀποχῆς. Ovid. Metam. X, 6. Voce Μάλικα. Diodor. loc. cit. Clem. Protepr. loc. cit. Abstin. II, 56.*

Inachus, premier roi d'Argos, fut qualifié de *fils de Neptune:* on prétend que c'est pour être venu des côtes d'Égypte sur celles de la Grèce; entre ses descendans, Pausanias compte Phorbas & Triopas, qui peuplèrent, selon Diodore, l'île de Rhode, dont les habitans immoloient des hommes, suivant Porphyre. *Apollodor. II, initio. Pausan. II, 16. Diod. V, 228; IX, 182. Abstin. II, 54.*

Lélex, premier roi de Laconie, étoit pareillement sorti d'Égypte, à ce que dit Pausanias; & Porphyre ajoute que les Lacédémoniens sacrifioient un homme au dieu Mars: la Messénie faisoit originairement partie de la Laconie; & nous lisons dans Pausanias, que pendant les guerres de Mesène l'oracle de Delphes ordonna l'immolation d'une fille; en un mot, presque tous les Grecs, quoique devenus Hellènes, commençoient, en marchant à la guerre, par sacrifier un homme, selon Phylarque cité par Porphyre. *Pausan. I, 39 & 44. Abstin. II, 56. Pausan. IV, 9. Abstin. loc. cit.*

Ce détail, qu'on pourroit pousser plus loin, montre bien que l'usage des sacrifices humains, qui s'introduisit dans le

continent de la Grèce, dans les îles de la Méditerranée & jusque chez les peuples occidentaux, ne vint point de la Phénicie & de Cadmus, mais de la basse Égypte & des Pélasges : quelle différence donc entre les Cananéens, habitans d'abord de la Palestine, ensuite de la basse Égypte & de la Grèce, & les Phéniciens qui, venus des bords de la mer Érythréenne, répandirent de tous côtés les arts, les sciences, le commerce, les maximes sociales? Si le brigandage avoit eu d'abord quelque attrait pour les Phéniciens primitifs, antérieurs à Cadmus, comme il paroît dans Hérodote par l'enlèvement d'Io & par celui de la première prêtresse de Dodone, ces Phéniciens, qui, comme nous l'avons dit, avoient eu leur premier établissement vers le lac Sirbonide, n'étoient point encore ce peuple policé, sage & opulent, qui joua depuis un rôle ordinairement avantageux, sur la côte de Syrie & presque dans tous les pays du monde alors connu.

Herodot. 1, 1.
Id. II, 54. seq.

Ce sont-là les observations que je m'étois proposé de recueillir pour la justification des Phéniciens, confondus mal-à-propos avec les Cananéens, & pour l'apologie de Pline en particulier, sur l'étymologie qu'il a donnée à l'île d'Érythia.

QUATRIÈME

QUATRIÈME MÉMOIRE SUR LES PHÉNICIENS.

Justification de l'origine Cananéenne des Phéniciens.

Par M. l'Abbé MIGNOT.

Lû le 20 Nov. 1764.

APRÈS avoir exposé mon sentiment sur l'origine des Phéniciens, le plan que je me suis proposé de suivre me conduisoit à la description géographique de ce pays; mais des difficultés proposées contre ce que j'ai avancé sur l'origine de ces peuples, m'obligent d'interrompre l'ordre que je m'étois prescrit, pour justifier ce que j'en ai dit.

Guidé par un grand nombre de Savans, anciens & modernes, j'avois pensé que les Phéniciens étoient originairement Cananéens. Après avoir rassemblé les différentes preuves, dont ce sentiment est appuyé, je les avois discutées, & leur discussion m'avoit convaincu qu'elles étoient solides; je vais les remettre sous les yeux le plus succinctement qu'il me sera possible:

I. Les villes principales du pays, auquel les Grecs ont donné le nom de Phénicie, ont eu pour fondateurs & pour premiers habitans les enfans & les descendans de Canaan; je l'ai prouvé par rapport aux villes de Sidon, d'Arcé, de Sinna, d'Arad, de Samarah & d'Hémath.

II. Les habitans de Tyr & de Sidon, dans le temps même, où ils sont appelés Phéniciens par les Grecs, sont nommés Cananéens dans le texte original de l'Écriture: cette dénomination est justifiée par des textes de l'ancien & du nouveau Testament.

III. Les traducteurs de la Bible, ceux que l'on doit réputer les plus anciens, qui vers le temps de Ptolémée Philadelphe ont mis en grec le Pentateuque, étoient tellement persuadés

que les Phéniciens étoient Cananéens, que souvent ils ont rendu le mot hébreu כְּנַעֲנִי, *Kenani*, Cananéen, par celui de Φοίνικες & Φοίνισσαι, Phéniciens & Phéniciennes. Ceux qui ont traduit depuis les autres livres de l'Écriture, sous Antiochus-Épiphane, à ce que je crois, ont suivi leur exemple; comme eux, ils ont souvent pris les noms de Cananéen & de Phénicien comme synonymes, & ils ont employé indistinctement l'un pour l'autre.

IV. Les Phéniciens se donnoient eux-mêmes le nom de Cananéens. Laodicée, ville de la Phénicie du Liban, dans une médaille frappée sous Antiochus IV, surnommé Épiphane après l'an 175 avant Jésus-Christ, prend le titre de *Mère* ou *Métropole* dans le pays de Canaan; les habitans de l'Afrique se disoient eux-mêmes Cananéens. Parmi les différens noms que portoit Carthage, colonie de Tyr, étoit celui de חַדְרֵי עֲנָק, *hhedrei* ou *hhadrei*, *Anak*, c'est-à-dire, *demeure des Énakims* ou *Énacéens*, qui, selon le témoignage de l'Écriture, étoient Cananéens; & ce qui mérite une attention plus particulière, c'est que tous les fondateurs des différentes villes, qui sont le long de la côte d'Afrique depuis la grande Syrte jusqu'à Gadès, que l'on convient avoir été originaires du pays de Canaan, sont nommés *Phéniciens* par les Auteurs Grecs & Latins.

V. Enfin, à ces preuves j'avois joint l'autorité de quelques auteurs profanes, de Sanchoniaton & de Philon de Byblos son traducteur, qui nous assurent que Chna ou Canaan est le père des Phéniciens, de Manéthon, qui, comme je crois l'avoir suffisamment établi, a dit que les Pasteurs Cananéens établis en Égypte, étoient appelés Phéniciens par quelques-uns; d'Eupolème, qui a donné au pays de Canaan le nom de Phénicie; & d'Étienne de Byzance, qui l'a appelé de même.

Ces preuves réunies n'ont point fait sur M. de la Nauze la même impression que sur moi. Dans un Mémoire, dont l'objet étoit de justifier Pline sur l'étymologie de l'île d'Érythia, ce savant Académicien a proposé quelques difficultés, que la considération si justement dûe à ses lumières ne me permet point de dissimuler, ni de laisser sans réponses.

De toutes mes preuves, la première eſt la ſeule qui n'ait point été attaquée; elle eſt en effet hors d'atteinte, parce qu'il eſt conſtant par le témoignage de l'Écriture, que le pays appelé Phénicie par les Grecs avoit été dans les commencemens peuplé & habité par la famille de Canaan; mais j'ajoute que, ſelon la même Écriture, la portion de cette famille qui s'étoit établie ſur la côte de la mer n'a point changé de demeure, & que ſes deſcendans ſont les mêmes que les Grecs ont appelés Phéniciens dans leur langue; non-ſeulement l'Écriture ne nous laiſſe entrevoir aucun veſtige d'émigration, ni d'expulſion, c'eſt toujours au contraire, ſuivant ſes récits, dans les derniers temps le même peuple que dans les premiers. Au temps de Moyſe, c'étoient encore les deſcendans de ceux qui étoient venus des plaines de Sennaar dans le pays. Sous Joſué, les Sidoniens ſont encore compris ſous le nom de Cananéens, & c'eſt à ce titre que leur territoire eſt donné en partage aux tribus d'Iſraël: ces tribus n'ayant pu s'en mettre en poſſeſſion, ces mêmes Sidoniens deviennent aſſez puiſſans, ſous l'adminiſtration des Juges, pour ſubjuguer les Iſraëlites & les réduire en ſervitude. Pendant la judicature de Samuel, les Tyriens, colonie de Sidon, par conſéquent Cananéens comme leurs auteurs, ſe liguent avec les Philiſtins contre Iſraël; mais vaincus par Samuel, ils apprennent à leurs dépens qu'on n'attaquoit point impunément un peuple, dont Dieu ſe déclaroit le protecteur. Au commencement de la monarchie des Hébreux, ces mêmes Tyriens contractent alliance avec David & Salomon; ce ſont les mêmes qui paroiſſent ſous les différens rois de Juda & d'Iſraël, auxquels les Prophètes annoncent divers malheurs, & qui ſont ſucceſſivement ſoumis par les Aſſyriens, par les Perſes & par les Grecs: ces Tyriens & ces Sidoniens, que l'on convient avoir été appelés Phéniciens ſous le règne de Salomon, comme lors de la deſtruction de la monarchie des Hébreux, n'ont point changé de nom chez eux & chez leurs voiſins, ils ont toujours été appelés Cananéens & leur pays Canaan; leur langue, ainſi que celle des Hébreux & des Syriens leurs voiſins n'a jamais eu d'autres termes pour

Gen. X, 15.

Joſ. V, 1; XI, 8.

Ibid. XIII, 6.

Judic. X, 11.

Eccl. XLVI, 16.

les désigner que ces noms: celui de Phéniciens, qui n'a jamais été employé dans les langues orientales, est particulier aux Grecs pour exprimer le nom de ces peuples; cette perpétuité de nom autorise à penser que c'est toujours le même peuple. Dans le langage de l'Écriture, comme dans celui des auteurs profanes, le pays qui change d'habitans, change aussi de dénomination; la portion du pays de Canaan, occupée par les Havims, prend le nom des Philistins qui s'en emparent: le terrein, occupé par les Moabites & les Ammonites au-delà du Jourdain est appelé terre des Amorrhéens, lorsque ces derniers s'en sont rendus les maîtres. L'Écriture donne à ce que les Hébreux ont enlevé aux anciens Cananéens, le nom de pays des Hébreux, de terre d'Israël, de Judée. Lorsque les Iduméens étendent leurs conquêtes en Arabie, ils communiquent leur nom à tout ce qu'ils enlèvent aux Arabes. Il n'en est pas ainsi de la portion du pays, occupée par ceux que les Grecs ont appelé Phéniciens; on n'y voit aucun changement de nom, elle est constamment & perpétuellement appelée Canaan, depuis Moyse jusqu'à la destruction totale des Juifs, parce que ses habitans n'ayant point changé, il n'y a point eu de raison de lui faire changer de nom.

On oppose à cette perpétuité de nom qu'elle n'est point décisive, parce que dans l'Écriture le nom de Cananéen ne doit point être pris dans un sens national: il est quelquefois donné aux Juifs idolâtres; dans d'autres occasions, il désigne ceux qui profanoient la sainteté de la Ville & du Temple; enfin, il est donné à des peuples par la seule raison qu'ils n'étoient pas Juifs. Quand cela seroit, s'ensuivroit-il que les Tyriens ne seroient point Cananéens? parce qu'un nom, pour quelques raisons particulières, aura été donné à d'autres, est-on en droit d'en conclure qu'il ne doit point être pris dans un sens propre & national, lors même que les circonstances dans lesquelles il est employé, indiquent qu'il désigne une nation ou un peuple? mais discutons ces raisons.

Les Juifs prévaricateurs, sont appelés Cananéens; j'en conviens. *Ezech. XVI, 3.* Ézéchiel leur dit, que leur race vient de Canaan. Daniel appelle

race de Canaan & non de Juda un de ces Juges iniques qui avoient condamné Suſanne. Oſée, reprochant aux Juifs leurs injuſtices, leur dit, que Canaan tient en ſa main une balance injuſte & trompeuſe. Sophonie menaçant de la vengeance du Seigneur, les Juifs adorateurs des idoles, prédit que toute cette race de Canaan ſera réduite au ſilence: ces différentes expreſſions des Prophètes ne ſont point équivoques, elles ne peuvent induire en erreur ceux qui les liſent; chacun peut ſans peine & ſans le ſecours d'un commentaire apercevoir que ce ne ſont que des comparaiſons ſemblables à celle d'Iſaïe, lorſqu'il appelle les Juifs, *race de Sodome & de Gomorrhe*, & à l'expreſſion de Jéſus-Chriſt, qui, s'adreſſant à ceux de ſon temps, les traite de *race de Vipères*. Il eſt viſible que le ſens propre & naturel eſt que les Juifs ſe ſont rendus indignes du titre honorable d'Iſraëlites & de peuple de Dieu; qu'ils doivent être plutôt appelés du nom de ceux dont ils ont imité les crimes, ou des animaux auxquels ils ſe ſont rendus ſemblables par leur férocité: mais il ne peut en être de même des autres textes de l'Écriture, où les Auteurs ſacrés parlant d'autres peuples ſans aucun indice de ſimilitude ou de comparaiſon, les nomment Amorrhéens, Héthéens ou Cananéens. Dans ces ſortes de textes, le ſens propre & national ſe préſentant d'abord à l'eſprit, & rien ne l'invitant à s'en écarter, les règles de la ſaine critique exigent que l'on s'en tienne à ce ſens.

Dan. XIII, 56.

Oſée, XII, 1, 7.

Sophon. I, 10, 11.

Je pourrois oppoſer la même réponſe au texte de Zacharie, quand même le nom de Cananéens qui s'y trouve ne déſigneroit que les profanateurs qui trafiquoient dans le Temple; mais je crois que ce nom dans ce Prophète doit être pris dans un ſens propre & national, comme le juſtifie ſa comparaiſon avec Eſdras. Zacharie, qui avoit profité de la liberté accordée par Cyrus, revint en Judée avec Zorobabel, & commença de prophétiſer la ſeconde année de Darius fils d'Hyſtaſpe cinq cents vingt ans avant Jéſus-Chriſt. Dans ſon dernier chapitre, il annonce la ſainteté de Jéruſalem & la pureté de ſon Temple, & parmi ces avantages, il compte qu'on n'y verra plus de Cananéens: cette prophétie fut accomplie ſous Néhémie, qui

Zach. XIV, 21.

employa ſon zèle à procurer à la ville & au temple la pureté qui convenoit au Dieu qui y étoit ſervi ; & le texte qui marque cet accompliſſement, nomme Tyriens, ceux que le Prophète avoit nommé Cananéens : ces Tyriens profanoient la ſainteté de la ville & du temple, en y vendant leurs denrées le jour du Sabbat. Néhémie reprit les chefs du peuple de cet abus, & pour le prévenir, il fit fermer les portes de la ville en ce jour, pour empêcher ces Tyriens d'y entrer. Le texte de Zacharie, au lieu de m'être contraire, vient donc à l'appui de mon ſentiment, & prouve que les Tyriens, qui étoient alors connus dans la Grèce, ſous le nom de Phéniciens, ont été déſignés par les Auteurs ſacrés, ſous celui de Cananéens, non-ſeulement parce qu'ils occupoient une partie du pays de Canaan, mais auſſi parce que, ſelon les mêmes Écrivains, ils avoient pour auteurs les Sidoniens, qui deſcendoient de Canaan. L'autorité de Saint Jérôme ne détruit point cette explication du texte de Zacharie ; ce Père, dans ſon commentaire n'expoſe point ſon propre ſentiment, mais celui de quelques autres qu'il rapporte ſans l'approuver, comme ſans l'improuver : *Quidam*, dit-il, *omnem fornicatorem Chananæum & alienigenam appellari volunt, quem de domo Dei aſſerunt auferendum.*

Eſdr. XII, 16.

S. Hieron. in Zach. 14, 21.

Enfin eſt-il vrai que l'Écriture ait donné le nom de Cananéens à des peuples, par la ſeule raiſon qu'ils n'étoient pas Juifs? Les deux textes, l'un de Sophonie & l'autre du premier livre des Machabées, qui me ſont oppoſés, ne ſont point concluans. Le nom de Canaan dans celui de Sophonie, tel que nous le liſons aujourd'hui dans le texte hébreu & dans la Vulgate, eſt employé dans un ſens propre : ce Prophète appelle le pays des Philiſtins, *terre de Canaan ;* « Canaan, dit-il, terre des Philiſtins, la colère de Dieu va tomber ſur vous » : ce Prophète ne nomme point ainſi les Philiſtins parce qu'ils étoient étrangers, mais parce que le pays qu'ils occupoient, portoit effectivement ce nom, & qu'il faiſoit partie de l'ancien patrimoine qu'ils avoient enlevé aux Havims. S.t Jérôme ne vouloit point que l'on en doutât : *Quòd autem terra Palæſtinorum terra ſit Chanaan nulli dubium eſt.* Cette

Sophon. II, 5.

S. Hieron. in Sophon. II, 5.

portion, quoiqu'occupée par un peuple venu d'ailleurs, conſervoit toujours ſon ancien nom; mais, pour éviter qu'elle ne fût confondue avec celles qui étoient habitées par d'autres peuples ou par les anciens Cananéens, les auteurs ſacrés ont ſoin d'y joindre le nom que ſes nouveaux habitans lui avoient donné. Le Prophète ne ſe contente point de nommer le pays de Canaan, pour déſigner la portion du pays dont il veut parler, il y joint ces termes, *terre des Philiſtins:* c'étoit ainſi que Joſué s'étoit exprimé; ayant donné au territoire des mêmes Philiſtins le nom de *pays de Canaan*, il avoit ajouté, *qui eſt partagé entre les cinq rois ou ſatrapes des Philiſtins;* précaution qui ne paroît point, lorſqu'il s'agit de la portion du même pays dans laquelle s'étoient maintenus les anciens Cananéens qui occupoient les territoires de Sidon & de Tyr, que les Écrivains ſacrés nomment toujours ſimplement & ſans addition, *Canaan* ou *pays de Canaan:* cette réponſe eſt ſuffiſante pour détruire l'induction tirée des paroles de Sophonie; mais, s'il m'eſt permis de dire ce que je penſe, le texte de ce Prophète a ſouffert quelque altération dans l'hébreu. Il y avoit autrefois, *Canaan & terra Philiſtinorum;* l'auteur de la verſion ſyriaque, que l'on ſait être une des plus anciennes, avoit trouvé la particule copulative ו, dans l'exemplaire hébreu qu'il avoit ſous les yeux, puiſqu'il l'a exprimée dans ſa traduction; & au lieu de ce qui eſt aujourd'hui dans le texte hébreu, וְהַאֲבַדְתִּיךָ, *vehaabadtike, diſperdam te,* il avoit lû dans le ſien וְהַאֲבַדְתִּיכֶם, *vehaabdtikem, diſperdam vos;* ce que les Septante avoient auſſi trouvé dans leur exemplaire, puiſqu'ils ont traduit, καὶ ἀπολῶ ὑμᾶς: cette leçon eſt conforme au deſſein du Prophète, dont l'objet eſt de dénoncer la colère de Dieu à tous les peuples voiſins des Juifs, à tous ceux qui les avoient maltraités ou qui les avoient inſultés dans leur malheur; de ce nombre étoient les Cananéens habitans de Sidon & de Tyr, auſſi-bien que les Philiſtins, les Moabites & les Ammonites. Sophonie les comprend dans le prélude de ſa prophétie, qu'il adreſſe à tous ceux qui demeuroient ſur la côte de la mer: *Væ qui habitatis funiculum maris!* or les Philiſtins n'étoient point les ſeuls voiſins des Juifs, dont la demeure fût

ſur le bord de la mer; les Phéniciens de Tyr & de Sidon étoient auſſi établis ſur la même côte, au ſeptentrion des Philiſtins, & les malheurs annoncés par Sophonie devoient auſſi tomber ſur eux; c'eſt ce que S.t Jérôme a vu dans le texte de ce Prophète. « Sophonie, dit-il, après avoir nommé quatre » grandes villes de la Paleſtine, adreſſe, comme il eſt viſible, » la parole de Dieu & ſa prédiction à toute la province en général, » en diſant: Malheur à vous qui habitez le bord de la mer! à » l'arrivée du Roi de Babylone, ceux qui demeurent dans le voiſinage de la mer, périront & ſeront enlevés ». Prédiction qui a eu ſon effet, non-ſeulement par rapport aux Philiſtins, mais auſſi à l'égard des Sidoniens & des Tyriens, qui furent conquis & ſubjugués par Nabuchodonoſor. Suivant cette leçon, autoriſée par l'ancien traducteur Syriaque, Canaan, dans le texte de Sophonie, doit déſigner les Sidoniens & les Tyriens qui partageoient la côte de la mer avec les Philiſtins: ce même nom doit être pris dans un ſens national, & étant donné à ceux que les Grecs ont nommé Phéniciens, il fournit une nouvelle preuve de l'identité des Cananéens & des Phéniciens.

S. Hieron. in Sophon, II, 5.

Quant au texte du premier livre des Machabées, rien ne prouve que la fille qui y eſt nommée Cananéenne fût Arabe; le texte ne le dit point, il conduit même à penſer le contraire. Voici ce que porte ce texte: « Jonathas envoya prier les Nabu- » théens, qui étoient ſes amis, de recevoir chez eux ſes effets & » ſes bagages; mais les fils de Jambri, étant ſortis de Médaba, » prirent Jean avec tout ce qu'il avoit; après cela, on vint dire » à Jonathas & à ſon frère Simon, que les fils de Jambri faiſoient » un grand mariage, & qu'ils amenoient de Nadabath la fiancée, qui étoit fille d'un des grands Seigneurs de Canaan ». Les Nabuthéens, auxquels Jonathas eut recours, étoient effectivement Arabes, deſcendus de Nabaioth fils d'Iſmaël; mais ni Jambri ni la fille qu'il vouloit épouſer, n'étoient de ce pays. Médaba, patrie de Jambri, étoit non en Arabie, mais dans la Pérée, ſur le chemin par lequel paſsèrent les bagages de Jonathas, pour être conduits chez les Nabuthéens. Quoique la ſituation préciſe de Nadabath ne nous ſoit point connue,

Machab. IX, 35.

nous

nous pouvons assurer que la fiancée n'étoit point Arabe; aucun Seigneur parmi les Arabes n'auroit donné sa fille à un homme qui violant les droits sacrés de l'hospitalité, toujours respectés chez eux, venoit de les outrager dans la personne de leur ami & de leur allié: aussi l'auteur du livre des Machabées ne dit point que cette fille fût Arabe, & c'est ajouter au texte que de l'assurer.

Ces raisons considérées en elles-mêmes sont donc sans force, & quand elles prouveroient que dans quelques occasions le nom de Cananéen a été pris dans un sens figuré, elles n'infirmeroient point l'induction que j'ai tirée de la prophétie d'Isaïe, parce qu'il est visible que ce Prophète a employé le nom de Canaan dans un sens national. Isaïe, annonçant à Tyr les malheurs dont elle étoit menacée, dit que « le Seigneur a étendu son bras sur la mer, qu'il a ébranlé les royaumes, & qu'il a donné ses ordres contre Canaan, pour réduire ses braves en poudre ». *Isaï. XXIII, 2.* « Dans ce texte, Canaan ne peut être que le nom national de Tyr & de son territoire: deux raisons le persuadent; la première est qu'Isaïe, dans les différentes prédictions qu'il fait par l'ordre de Dieu aux divers peuples, désigne chacun d'eux par son nom propre & national, comme les Assyriens, les Philistins, les Moabites, les Iduméens & autres; les Tyriens doivent donc être aussi désignés par leur nom national, & il n'y a aucune raison de supposer qu'ayant employé à l'égard de tous les autres les noms dans leur sens propre & naturel, ce Prophète abandonne ce sens uniquement par rapport aux Tyriens, pour les appeler d'un nom qui ne leur conviendroit qu'improprement & dans une acception détournée: la seconde raison est qu'Isaïe rappelant dans cette même prophétie l'origine de Tyr, l'appelle *fille de Sidon*, parce qu'elle avoit été effectivement bâtie par les Sidoniens, qui étoient descendus de Canaan; le nom de Canaan dans cette prophétie est donc le nom national de Tyr; & quel autre nom le Prophète auroit-il pu lui substituer, puisque la langue hébraïque ne lui en fournissoi point d'autre? S.t Jérôme n'a point fait difficulté de prendre dans le texte de ce Prophète le nom de Canaan dans un sens national; *mandavit*, dit-il, *S. Hieron. in Isaï. l. V. c. 23.*

adverſus Canaan, Tyrus enim in terrâ Canaan condita eſt: il porte le même jugement de cette femme Syro-phénicienne, qu'un des Évangéliſtes appelle Cananéenne, parce qu'elle étoit du territoire de Tyr & de Sidon; *lege ſcripturas*, ajoute-t-il, *maximéque Evangelium, ubi Syrophœniſſa interpellans pro filiâ egreditur de terrâ Chanaan, quæ dicitur mulier Chananæa:* ces deux textes prouvent que le territoire où étoient les villes de Tyr & de Sidon, n'avoit point dans les langues orientales au temps de l'Évangéliſte, comme dans celui d'Iſaïe, d'autre nom national que celui de Canaan: c'eſt pourquoi S.t Matthieu, qui a écrit ſon évangile en hébreu, a nommé cette femme Cananéenne, parce que la langue dans laquelle il écrivoit ne lui fourniſſoit point d'autre nom pour déſigner le pays d'où elle étoit; au lieu que S.t Marc, qui a écrit en grec, pour des perſonnes qui n'entendoient que cette langue, l'a nommée Syro-phénicienne, parce que c'étoit le nom que les Grecs donnoient à celles que les Orientaux appeloient Cananéennes.

S. Hieron. in Iſaï. l. V, c. 23.

N'eſt-ce point par la même raiſon que les anciens traducteurs Grecs de l'ancien Teſtament ont ſubſtitué les noms de Phénicie & de Phéniciens à ceux de Canaan & de Cananéens, qu'ils liſoient dans le texte original? Soupçonnera-t-on ces traducteurs, de s'être trompés en confondant les Phéniciens avec les Cananéens? Rendons-leur plus de juſtice; ils connoiſſoient parfaitement ceux dont ils parloient & dont ils étoient voiſins; ils étoient également au fait de leur origine: mais écrivant pour des perſonnes qui n'entendoient que la langue Grecque, ils devoient, pour être compris par leurs lecteurs, déſigner ces peuples par le nom ſous lequel ils étoient connus de ceux pour leſquels ils faiſoient leurs traductions. Or, ces peuples, qui dans leur propre pays & chez leurs voiſins ſe nommoient Cananéens, étoient alors appelés Phéniciens par les Grecs.

Pourquoi les Phéniciens, dans les colonies, où ils avoient conſervé leur langue, du moins quant au fond & à la ſubſtance, prenoient-ils eux-mêmes le nom de Cananéens, ſinon parce qu'ils ſe croyoient iſſus de Canaan, qu'ils regardoient comme le chef & l'auteur de leur nation? S'ils avoient une autre

origine, s'ils étoient venus de l'Idumée, pourquoi ces peuples jaloux, comme tous les Orientaux, de tranſmettre à la poſtérité le nom de leurs auteurs & de leur pays originaire, n'auroient-ils pas plutôt conſervé le nom du pays que l'on ſuppoſe leur avoir donné naiſſance; & pourquoi ne trouveroit-on aucune trace, ni aucun indice de cette origine prétendue? En Afrique, du temps de S.t Auguſtin, à ceux qui leur demandoient qui ils étoient, ils ne répondoient point qu'ils étoient Iduméens, ils ſe diſoient au contraire Cananéens; preuve certaine qu'ils avoient conſervé, malgré l'éloignement des temps, le ſouvenir de leur première origine; & ce que j'ai déjà obſervé, ces gens qui ſe nommoient eux-mêmes Cananéens, & à qui l'on eſt obligé d'avouer que ce nom convenoit dans un ſens propre & national, ſont appelés Phéniciens & Libyphéniciens par tous les auteurs Grecs & Latins, qui nous ont parlé de cette multitude de villes, fondées ſur la côte d'Afrique: d'où il réſulte que ces auteurs Grecs & Latins, ſous le nom de Phéniciens, n'ont point entendu d'autres peuples que ceux qui avoient une origine Cananéenne.

La médaille frappée dans la ville de Laodicée, ſous Antiochus-Épiphane, fournit une nouvelle preuve de l'identité des Cananéens & des Phéniciens: cette ville, je l'avoue, ne faiſoit point originairement partie de l'ancienne Phénicie ou de l'ancien pays de Canaan; mais ſituée dans la Céléſyrie ſur la côte de la mer à ſoixante-ſix mille pas d'Antarade, ville Cananéenne; elle avoit été unie & incorporée à la Phénicie, ſoit par les Phéniciens, qui, lors de la ſplendeur de leur empire s'en étoient rendus les maîtres, ſoit par quelques-uns des rois de Syrie, comme nous la voyons depuis dans les anciennes Notices eccléſiaſtiques, compriſe ſous la Phénicie du Liban; & c'eſt à ce titre d'union & d'incorporation qu'elle prend la qualité de Métropole dans le pays de Canaan. Le nom propre & national du pays auquel cette ville & ſon territoire furent joints étoit donc celui de Canaan dans la langue de l'Orient, dans laquelle eſt l'inſcription de cette médaille, & ce nom n'étoit donné à ce pays que parce que les deſcendans de Canaan s'y étoient maintenus ſans interruption.

Au texte d'Isaïe, j'avois joint celui de Salomon dans l'éloge
Prov. XXXI, 24. qu'il fait de la femme forte. *Sindônem*, dit ce Prince, *fecit & vendidit & cingulum tradidit Chananæo;* & j'avois dit, que les Cananéens nommés ici par Salomon étoient les Tyriens; mais on veut que je me sois encore trompé. Le Sage, dit-on, ne parle point dans le second membre de sa phrase d'une vente faite aux Tyriens & aux Phéniciens; c'est une aumône faite par la femme forte aux Cananéens pauvres, dont quelques-uns demeuroient encore parmi les Israëlites, & cette interprétation est fondée sur la distinction qu'Isaïe met entre *sindonem* & *cingulum;* le premier étant l'ornement d'un luxe recherché, & le second la dernière ressource contre la nudité; cette explication est ingénieuse, mais est-elle assortie au texte, est-elle même fondée? c'est ce qu'il faut examiner.

1.° Dans cette partie de l'éloge de la femme forte, il ne s'agit point d'aumône; le Sage, trois versets plus haut, avoit loué la bonté & la charité de cette femme envers les indigens.
Ibid. 21. *Manum suam*, avoit-il dit, *aperuit inopi, & palmas suas extendit ad pauperem.* Sa bienfaisance n'est donc point l'objet du verset que nous examinons; car, quoiqu'il soit assez ordinaire aux Écrivains sacrés de répéter en d'autres termes dans la seconde partie d'un verset ou d'une phrase, ce qu'ils ont déjà dit dans la première, on ne trouve point qu'après avoir suffisamment exposé une pensée, ils y reviennent encore quelques lignes après, pour la proposer de nouveau; cette dernière partie de l'éloge de la femme forte a donc un autre objet que ses aumônes, dont le Sage l'avoit suffisamment louée dans le 21.e verset.

2.° La distinction prétendue entre *sindonem* & *cingulum*, n'est point fondée; elle ne peut se conclure du texte d'Isaïe. סָדִין, *sadin*, que l'on traduit par *sindon*, étoit une espèce de toile de lin ou de coton, dont se faisoient les chemises que l'on portoit dessous la robe, & dont on se couvroit aussi pendant la nuit. Si quelques-unes pouvoient être regardées comme l'ornement d'un luxe recherché, d'autres étoient de simple nécessité; celles que portoient les filles de Sion, ménacées par

Isaïe, d'être dépouillées de leurs vains ornemens, étoient vraisemblablement de la première espèce; mais les trente Sindons que Samson promet avec autant d'habits aux jeunes gens qui l'accompagnèrent le jour de ses nôces, devoient être de la seconde, puisque Samson pour les fournir sortit dehors dans la campagne & tua sans choix & sans distinction les trente premiers Philistins qu'il y rencontra. Le Sindon, dont étoit couvert le jeune homme de l'Évangile & qu'il laissa entre les mains de ceux qui le poursuivoient, étoit aussi sans doute de cette dernière espèce. Il n'est donc point exactement vrai que le Sindon fût l'ornement d'un luxe recherché; il ne pouvoit l'être qu'à raison de sa matière plus précieuse & de son travail plus estimé. Quant aux ceintures, celles dont parle le Prophète à l'endroit auquel on me renvoie, ne sont point désignées par le même terme qui a été employé par Salomon dans le texte que j'ai cité de lui; les termes étant différens, leur comparaison ne peut fonder une induction légitime. Salomon s'est servi du mot חֲגוֹר, *hhagor*, au lieu qu'Isaïe a employé celui de מְזַח, *medsach*; ce dernier terme peut signifier une ceinture commune & ordinaire, que les ouvriers & les voyageurs portoient pour soutenir leurs reins & avoir plus de force dans leurs travaux & dans leurs marches; c'est ce qu'indique la racine מָזַח, *madsach*, d'où ce mot est dérivé, & qui signifie fortifier & rendre plus robuste & plus disposé à la fatigue; Isaïe emploie ailleurs le même terme חֲגוֹר, *hhagor*, dont s'est servi Salomon; mais alors il signifie un ornement de luxe, une ceinture de prix. Ce Prophète prédisant les malheurs des filles de Sion, qui s'étoient élevées & qui marchoient la tête haute, leur dit, que Dieu les dépouillera de tous les ornemens de leur luxe & de leur vanité, & qu'au lieu de ceintures elles n'auront plus qu'un sac וְתַחַת פְּתִיגִיל מַחֲגֹרֶת שָׂק, *vetachath petigil mahhagoreth sak*, & au lieu de ceintures un sac. L'opposition à un sac, ou à un cilice, doit faire juger qu'il s'agit d'un ornement précieux & magnifique, que l'on portoit dans les fêtes, & lorsque l'on étoit dans la joie, comme l'on se revêtoit d'un sac ou d'un cilice dans le deuil ou la

Isaï. III, 23.

Jud. XIV, 12.

Marc. XIV, 51.

Isaï. XXIII, 10.

Id. III, 24.

triſteſſe. La diſtinction prétendue entre *cingulum* & *ſindonem*, n'eſt donc point fondée ſur le texte d'Iſaïe; il réſulte au contraire de ce Prophète que le terme חֲגוֹר, *hhagor*, employé par Salomon peut déſigner & déſigne en effet un ornement de luxe recherché.

Cette ſignification déterminée, le texte de Salomon devient clair : ce Prince, après avoir loué la femme forte de ſes ſoins pour ſon mari, de ſes attentions pour ſes domeſtiques, de ſa charité envers les pauvres, de ſon travail pour fournir ſa maiſon de proviſions & pour la garnir de meubles, ajoute qu'elle travaille encore & qu'elle fait travailler ſes ſervantes; qu'elle fait & leur fait faire des toiles ou des étoffes précieuſes & des ceintures magnifiques qu'elle vend au Cananéen, & qu'elle trouve dans ce trafic le moyen de ſoutenir la diſtinction que ſon économie a procurée à ſon mari. *Sindonem fecit & vendidit & cingulum tradidit Cananæo.* Il ne s'agit plus d'aumône dans cette dernière partie de l'éloge : cette femme ſenſée, auroit-elle donné à des pauvres des ornemens précieux & magnifiques, & ſur-tout aux Cananéens, qui demeurans au milieu d'Iſraël y vivoient alors dans un état de ſervitude & d'abjection? Le terme *Cananæo*, doit donc ſe rapporter au premier membre de la phraſe, comme il eſt appliqué au ſecond; de ſorte que le ſens eſt que cette femme a fait des toiles & des ceintures qu'elle a vendues & livrées au Cananéen, & ce ſens eſt conforme au génie de la langue Hébraïque, dans laquelle la ſeconde partie de la période ſe rapporte preſque toujours à la première. Le Cananéen, auquel la femme forte vendoit ſes ouvrages, n'eſt point équivoque; c'étoit ce peuple, qui principalement occupé du commerce, achetoit des toiles, des étoffes & des ornemens précieux, par-tout où il en trouvoit, pour les porter ailleurs; & quel étoit alors ce peuple, ſinon les Tyriens, avec leſquels David & Salomon avoient fait alliance, qui aſſociés, ainſi aux Iſraëlites, venoient librement chez eux & y commercoient utilement ? Ce ſont-là les Cananéens, déſignés par Salomon, que l'on ne fait point difficulté de nommer dans ce temps-là même Phéniciens;

ceux que l'Écriture a nommés Cananéens, ſont donc les mêmes que les Grecs ont appelés Phéniciens.

Pour décréditer les hiſtoriens profanes que j'ai cités, on obſerve que, ſous Alexandre & ſous ſes ſucceſſeurs, des Savans de différens pays s'empreſsèrent de donner une antiquité fabuleuſe aux nations dont ils écrivirent l'hiſtoire: cette remarque, qu'il me ſoit permis de le dire, ſeroit placée ſi j'avois invoqué le ſuffrage de ces Savans pour donner aux Phéniciens une ancienneté qui ſe perdît dans l'immenſité des temps. Béroſe eſt étranger à notre queſtion; je ne l'ai point cité, & dans le peu de fragmens qui nous reſtent de lui, il n'a point parlé des Phéniciens. Manéthon peut être blâmé d'avoir voulu donner aux Égyptiens une ancienneté auſſi reculée qu'il l'a fait, mais cette critique ne doit tomber que ſur cet objet; il n'a point confondu les Phéniciens avec les Égyptiens; ainſi, quoique répréhenſible peut-être ſur la haute antiquité qu'il a eſſayé de donner aux derniers, il ne devient point indigne de toute croyance dans ce qu'il a dit des premiers: cet auteur, ſans parler de l'origine des Cananéens ou Phéniciens, nous a appris que dans les premiers temps de la monarchie égyptienne, des Paſteurs, venus de l'Orient, s'étoient rendus maîtres d'une partie de l'Égypte: ce fait ne m'eſt point conteſté, on convient même que ces Paſteurs étoient Cananéens; je ne me ſuis ſervi de Manéthon que par rapport à cet objet, & j'ai tiré à cet égard les conſéquences qui ſuivoient naturellement de ſon récit: j'ai prouvé que cet auteur avoit dit que les Paſteurs dont il parle, qui avoient été appelés Arabes par les uns, avoient été nommés Phéniciens par les autres; &, pouſſant plus loin mes inductions, j'ai établi par Manéthon même, qui a écrit en grec, que ceux que dans cette langue il appelle, ſelon l'uſage des Grecs, Phéniciens, étoient Cananéens; qu'ils étoient venus du pays de Canaan, & que, chaſſés de l'Égypte, ils étoient retournés dans ce pays. C'étoient ces inductions qu'il auroit plutôt fallu me conteſter, & inutilement a-t-on jeté des ſoupçons ſur la fidélité d'un auteur ancien, dont on admet le récit avec moi. Quant à Sanchoniaton, je ne vois point ce qui a pu le faire mettre au

nombre de ceux qui ont donné aux peuples, dont ils écrivoient l'hiſtoire, une antiquité fabuleuſe: cet auteur, que je crois très-ancien, n'a point cherché à décorer ſa nation d'une ancienneté imaginaire; il ne la fait pas remonter plus haut que n'a fait Moyſe, dont on ne peut conteſter l'autorité; c'eſt un petit-fils de Noé qu'il nous préſente comme l'auteur des Phéniciens; & quand ce ne ſeroit que Philon de Byblos ſon traducteur, qui auroit ajouté que cet auteur, nommé *Canaan* ou *Kna*, eſt le premier qui ait été appelé *Phénix*, ſon témoignage ne devroit point être rejeté; Philon de Byblos étoit Phénicien, il devoit par conſéquent mieux connoître qu'un autre, & ſur-tout qu'un Grec, l'origine de ſa propre nation, qui ne pouvoit ſe perdre ni être confondue dans un pays où, de temps immémorial, on étoit attentif à conſigner dans des regiſtres publics tous les évènemens qui l'intéreſſoient, & dans leſquels on ne pouvoit avoir oublié le nom de ſon auteur.

Telles ſont les difficultés qui m'ont été oppoſées; & la diſcuſſion que je viens de faire de ces différentes objections, me perſuade que mes preuves de l'identité des Cananéens & des Phéniciens, ſubſiſtent encore en leur entier: mais à ces difficultés ont été jointes quelques conjectures tendantes à établir que les Phéniciens ne pouvoient avoir une origine Cananéenne; je ne puis me diſpenſer de diſcuter encore ce qui a été allégué dans cette vue: tout ſe réduit à quatre chefs; 1.° l'Écriture repréſente les Juifs & les Phéniciens comme frères, les Phéniciens n'étoient donc point Cananéens, puiſque ces derniers tiroient leur origine d'une ſource bien différente de celles des Juifs; 2.° les Phéniciens avoient la circonciſion comme les Juifs, il falloit donc que comme eux ils deſcendiſſent d'Abraham; 3.° le culte des Phéniciens étoit différent de celui des Cananéens; 4.° la langue des Cananéens étoit bien différente de celle des Hébreux, de laquelle la langue phénicienne approchoit beaucoup. Examinons chacune de ces preuves en particulier.

1.° Quelques recherches que j'aie pu faire, je n'ai point trouvé que l'Ecriture ait établi entre les Phéniciens & les Juifs aucune fraternité, en faiſant ſignifier à ce terme les liaiſons du ſang:

ſang: j'y trouve bien le titre de *frère*, donné par Salomon à Hiram, roi de Tyr; mais perſonne n'ignore que les Écrivains ſacrés emploient ce terme pour exprimer toute liaiſon quelconque formée par le ſang, ou contractée par l'amitié ou par des alliances particulières: c'eſt ce dont nous avertiſſent tous les maîtres de la langue hébraïque, & c'eſt dans ce ſens général & étendu que Salomon appelle Hiram ſon *frère*, parce qu'il avoit contracté alliance avec lui; c'étoit l'uſage en Orient, entre les Princes, de ſe traiter ainſi, quoiqu'il n'y eût entre eux aucune parenté prochaine ni éloignée. Achab, roi d'Iſraël, & Bénadad, roi de Syrie, n'étoient unis par aucun lien du ſang, cependant ils ſe traitoient réciproquement de *frères*; Alexandre-Balas & Démétrius-Nicator n'étoient point parens de Jonathas, & néanmoins, quand ils lui écrivoient, ils l'appeloient leur *frère*. Mais, dit-on, Salomon, religieux obſervateur de la loi, n'auroit point contracté alliance avec un Cananéen, & le titre de *frère* donné à Hiram, roi de Tyr, prouve qu'il y avoit une parenté, du moins éloignée, entre les Hébreux & les Phéniciens. Pourquoi ce Prince n'auroit-il pu contracter alliance avec les Cananéens de Tyr & de Sidon? cette alliance n'étoit proſcrite par aucune loi; Moyſe ne l'avoit défendue qu'avec les ſept nations dévouées à l'anathème, dans leſquelles les Sidoniens & les Tyriens ne furent jamais compris; la loi laiſſoit à David & à Salomon la liberté de contracter avec eux les alliances qu'ils jugeoient néceſſaires ou utiles au bien de leurs États, & ces alliances les autoriſoient à traiter de *frères* ceux avec leſquels ils les avoient contractées. C'eſt ainſi que S.t Jérôme a expliqué la fraternité des Tyriens & des Juifs: *Quærimus*, dit-il, *quomodo Tyrii ſint fratres Judæorum! fratres hîc* AMICOS *vocat &* NECESSITUDINE COPULATOS, *eo quòd Hiram princeps Tyri cum David & Salomone habuerit* AMICITIAS. Ce n'étoit donc qu'une fraternité d'alliance, d'intérêts & d'amitié; cela eſt ſi certain qu'après avoir inſiſté ſur une fraternité de parenté, on avoue que cette fraternité ceſſa quand les Tyriens ſe déclarèrent contre les Juifs, & que dès-lors ils ne furent plus traités de frères, mais d'étrangers.

III. Reg. V, 12; IX, 13.

Ibid. XX, 32.

I. Mach. X, 18; XI, 30.

S. Hieron. in Amos, 1.

Les diſſentions, qui déſuniſſent les cœurs, ne rompent point les liens du ſang.

Le texte d'Amos n'eſt pas plus heureuſement choiſi, pour établir la prétendue parenté des Tyriens & des Juifs. Le Prophète dit aux premiers, que « l'arrêt que Dieu a prononcé » contre eux, ne ſera point changé, parce qu'ils ont fait captifs » tous ceux qu'ils ont trouvés dans l'Idumée, ſans ſe ſouvenir de l'alliance des *frères.* » Le crime qu'Amos reproche aux Tyriens n'eſt point d'avoir enfreint l'alliance qu'ils avoient avec les Iſraëlites, ni avec d'autres qui euſſent la même origine qu'eux; il ne dit point l'alliance de leurs *frères*, mais ſimplement l'alliance des *frères:* en quoi conſiſtoit donc le crime des Tyriens? c'étoit d'avoir attaqué les Iduméens, qui étoient alliés aux Juifs par un double lien, par celui de la parenté, & parce qu'ils faiſoient partie du royaume de Juda; c'étoit cette alliance qu'ils auroient dû ſe rappeler & reſpecter; & c'étoit à raiſon de cette alliance que Dieu s'intéreſſoit à l'Idumée. Attaquer ce pays, traiter ſes habitans avec inhumanité, c'étoit attaquer les Juifs eux-mêmes & ſe rendre coupables envers Dieu, qui étoit leur Roi & leur protecteur. Ce ne ſont donc point les Iſraëlites qui dans ce texte ſont appelés *frères* des Tyriens; les *frères* dont il s'agit ſont les Iduméens & les Juifs. J'ajoute que ſi le crime reproché par Amos aux Tyriens eût été d'avoir violé l'alliance qu'ils avoient avec les Iſraëlites, ce Prophète ſe ſeroit exprimé de la même manière qu'il l'a fait dans la prédiction qui ſuit immédiatement celle-ci, dans laquelle il menace Édom de la vengeance de Dieu *(a)*, parce qu'il a perſécuté *ſon frère* & qu'il lui a fait la guerre. Cette différente manière dont le Prophète s'exprime, prouve la différence qui étoit entre les deux peuples: l'Iduméen étoit véritablement *frère* des Juifs, puiſqu'Amos lui donne ce titre; mais le Tyrien ne l'étoit point des Iſraëlites, & le Prophète ne lui donne point cette qualité.

Amos, I, 9.

Il faut convenir que l'Écriture parlant du mariage d'Achab

(a) Amos I, verſ. 11. *Hæc dicit Dominus: ſuper tribus ſceleribus Edom & ſuper quatuor non convertam eum, eo quòd perſecutus ſit in gladio fratrem ſuum.*

avec Jézabel, fille d'Éthbaal ou Ithobale, roi de Sidon, le blâme d'avoir pris une méchante femme, ſans dire qu'elle étoit étrangère, comme l'auroit été une Cananéenne; mais ce que l'auteur du livre des Rois ne dit point en cet endroit, il l'avoit dit auparavant; car il avoit compté les Sidoniennes *(b)* parmi les femmes étrangères que Salomon avoit aimées paſſionnément & qui l'avoient engagé dans leurs cultes profanes.

La preuve tirée du ſecond livre d'Eſdras n'a pas plus de force que les précédentes. Il eſt dit qu'après le rétabliſſement du temple *(c)* tous les étrangers furent ſéparés des Iſraëlites, & cependant on lit dans le même chapitre où ce fait eſt rapporté, que *(d)* les Tyriens demeurèrent à Jéruſalem; d'où l'on croit pouvoir conclure que les Tyriens n'étoient point étrangers aux Iſraëlites, & que par conſéquent ils n'étoient point Cananéens, autrement ils auroient été ſéparés. Je pourrois répondre que l'étranger dont il eſt queſtion dans ce chapitre, eſt l'Ammonite & le Moabite, qui ſont les ſeuls nommés dans le premier verſet, & que le ſens naturel de cette propoſition, *ils chaſsèrent tout étranger*, pourroit être que tous les Ammonites & tous les Moabites furent obligés de ſe retirer; mais, en ſuppoſant qu'il y eût d'autres étrangers chaſſés que ceux qui ſont nommés au commencement de ce chapitre, l'induction que l'on tire de ce récit d'Eſdras, n'en ſeroit pas plus légitime. Par l'étranger, dont il eſt ici queſtion, il ne faut point entendre généralement tout étranger quelconque, tous ceux qui n'étoient point de la race d'Iſraël ou qui ne lui étoient point unis par les liens du ſang; & la ſéparation dont il s'agit, n'eſt point une excluſion totale & abſolue du territoire d'Iſraël: l'acception de ces termes d'*étranger* & de *ſéparation* doit être reſtreinte, comme il réſulte

(b) III. Reg. XI, 1. *Rex autem Salomon adamavit mulieres alienigenas multas, filiam quoque Pharaonis, & Moabitidas, & Ammonitas, Idumæas & Sidonias & Hethæas, de gentibus ſuper quibus dixit Dominus filiis Iſraël: non ingrediemini ad eas.*

(c) II. Eſdr. XIII, 3. *Factum eſt autem, cùm audiſſent legem, ſeparaverunt omnem alienigenam ab Iſraël.*

(d) Ibid. XV, 16. *Et Tyrii habitaverunt in eâ, inferentes piſces & omnia venalia.*

de la comparaiſon de la Vulgate avec le texte hébreu, & même avec celui des Septante. Le terme que l'auteur de la Vulgate a rendu par *alienigena* eſt dans l'hébreu עֵרֶב, *hereb*, & dans les Septante ἐπιμικτὸς, qui l'un & l'autre ſignifient *mélange* & *ce qui eſt mêlé;* ce qui détermine le ſens du paſſage, non à tout étranger quelconque, mais à ceux qui mêloient & confondoient la race d'Iſraël par des mariages illicites & contraires à la loi. On ſépara non tous ceux qui n'étoient point de la race de Jacob, mais toutes étrangères qui avoient été épouſées par des Juifs, & qui mêloient le ſang d'Iſraël avec celui des peuples idolâtres, dans la perſonne de leurs enfans, qui devenoient une race mêlée & confondue. C'eſt ainſi que les Juifs ont entendu ce texte, & les commentateurs Chrétiens lui ont donné le même ſens. Tout autre étranger pouvoit demeurer dans la terre d'Iſraël, & même à Jéruſalem; il n'y avoit point de difficulté, s'il vouloit embraſſer le culte Moſaïque; car l'excluſion de l'aſſemblée du Seigneur, donnée par la loi à quelques peuples, n'étoit point pour eux une défenſe de ſe convertir & de retourner au Seigneur: s'il perſiſtoit dans ſa religion, il avoit la même liberté; mais à condition qu'il ne ſouillât point la terre d'Iſraël par la pratique extérieure de ſon culte, qu'il n'épousât point des filles des Iſraëlites, & qu'il ne leur donnât point les ſiennes en mariage. En ſuppoſant donc les Tyriens de la race de Canaan, le ſéjour de ces peuples à Jéruſalem ſe concilie facilement avec la ſéparation des étrangers rapportée au commencement du chapitre.

2.° La circonciſion, qui a paru fournir une ſeconde preuve de la fraternité des Phéniciens avec les Juifs, a été en uſage chez tant de peuples différens, que l'on ne peut en rien conclure; les Égyptiens, les Éthiopiens, les Colches la pratiquoient, ſelon le rapport d'Hérodote; ces peuples n'avoient néanmoins aucune fraternité avec les Juifs. Il paroît, par l'hiſtoire de Sanchoniaton, que les Phéniciens avoient reçu la circonciſion de très-bonne heure; mais ils ne perſévérèrent pas long-temps dans cette pratique; ils y renoncèrent, non lorſqu'ils furent devenus Grecs, ſous Antiochus-Épiphane,

mais beaucoup plus tôt; car ils ne la pratiquoient plus ſous les rois de Juda & d'Iſraël, c'eſt pourquoi Ézéchiel les met au nombre des incirconcis; il falloit même qu'ils l'euſſent quittée long-temps auparavant, puiſqu'on ne la trouve dans aucune des colonies qu'ils avoient établies ſur la côte de la Méditerranée, & que l'on n'en aperçoit aucune trace dans celles qu'ils conduiſirent en Afrique: mais quand ils auroient continué de ſe circoncire, cet uſage ne deviendroit point une preuve de leur fraternité avec les Iſraëlites; ſans avoir aucune liaiſon de parenté avec ces derniers, ils auroient pu l'adopter, comme l'avoient fait pluſieurs autres peuples, qui étoient entièrement étrangers aux Juifs. *Ezech. XXXII, 30.*

3.° La différence entre le culte Cananéen & le culte Phénicien n'eſt ni clairement, ni ſolidement établie; Moloch n'étoit point, ſelon l'Écriture, la divinité des Cananéens, & le culte rendu à cette prétendue divinité ne conſiſtoit point dans l'immolation de victimes humaines. Moloch, ſelon l'auteur du livre des Rois, étoit adoré par les Ammonites, peuple très-diſtingué des Cananéens, puiſqu'il tiroit ſon origine, non de Canaan, mais de Loth, deſcendant de Sem: *Moloch idolum Ammonitarum, Moloch idolo filiorum Ammon, Melchom abominationi filiorum Ammon*, eſt-il dit en pluſieurs endroits; & ce peuple, pour ſe rendre ce Dieu favorable, ne lui immoloit point de victimes humaines: ce n'étoit point un ſacrifice proprement dit qu'ils lui offroient, mais une eſpèce d'initiation ou d'expiation religieuſe, par laquelle ils lui conſacroient leurs enfans de l'un & de l'autre ſexe. Cette conſécration, car c'eſt ainſi que l'Écriture nomme cette pratique, ne ſe faiſoit point en égorgeant les enfans, ni en les mettant ſur l'autel pour y être réduits en cendres; mais en les faiſant ſeulement paſſer par le feu, auquel ils attribuoient une vertu purifiante ou ſanctifiante, ſemblable à celle que d'autres peuples reconnoiſſoient dans l'eau. Cette conſécration profane, quoique ſévèrement défendue par le Lévitique, fut néanmoins adoptée par quelques Iſraëlites, qui conſacrèrent ainſi leurs enfans, en les faiſant paſſer par le feu, *& conſecraverunt filios ſuos & filias* *III. Reg. XI, 5, 7. IV. Reg. XXIII, 13.* *XVIII, 21; XX, 2.*

IV. Reg. XVII, 17; XXIII, 10. *suas per ignem;* ou, selon le texte grec, καὶ διῆγον τοὺς υἱοὺς αὐτῶν καὶ τὰς θυγατέρας αὐτῶν ἐν πυρὶ; &, selon l'hébreu, וַיַּעֲבִירוּ בָאֵשׁ, *vaiabirou baesch, transire fecerunt per ignem:* on vit même un roi de Juda se livrer à cette abomination, l'impie Achaz consacra son fils de cette manière, en le faisant *Ibid. XVI, 3.* passer par le feu: *filium suum consecravit transire faciens per ignem.* Ce n'est point ainsi que l'Écriture s'exprime, lorsqu'elle veut parler d'un sacrifice réel; quand elle nous indique ces sacrifices barbares, elle emploie les termes de *brûler,* d'*immoler* & d'*offrir en holocauste,* qui tous emportent la destruction totale de la victime; & lorsqu'elle se sert de ces expressions, elle ne les applique, en aucun endroit, au culte de Moloch. Mésa, roi de Moab, assiégé par les rois de Juda, d'Israël & d'Édom, & réduit aux dernières extrémités, fait amener sur le rempart son fils aîné, l'héritier présomptif de sa couronne, &, à la vue *Ibid. III, 27.* des assiégeans, il l'offre en holocauste; *obtulit holocaustum super murum:* ce n'étoit point, sans doute, à Moloch que ce sacrifice fut offert, il n'étoit point le dieu des Moabites; celui que ces *III. Reg. XI, 7. IV. Reg. XXIII, 13.* peuples révéroient se nommoit *Chamos.* Ceux qui avoient été envoyés par Salmanazar de Sépharvaïm dans la terre d'Israël, pour repeupler le pays que ce Prince avoit dévasté, *IV. Reg. XVII, 31.* brûloient aussi leurs enfans, *comburebant filios suos igni;* mais c'étoit en l'honneur d'Anamélech & d'Adramélech, qu'ils regardoient comme leurs dieux. L'Écriture fait le même reproche aux Cananéens, &, selon l'auteur du psaume CV, ce fut l'imitation de ce culte barbare qui attira sur les Israëlites la colère de Dieu, leur ruine & leur dispersion; mais cet auteur ne nomme point Moloch, & l'on sait que ces Cananéens appeloient le dieu qu'ils croyoient honorer ainsi, *Cronos* ou *Saturne,* qu'ils confondoient avec le Soleil ou avec la planète de ce nom: *Et effuderunt sanguinem innocentem, sanguinem* *Psal. CV, 38.* *filiorum suorum & filiarum suarum, quas sacrificaverunt sculptilibus Canaan.*

N'y avoit-il que les seuls Phéniciens d'Afrique ou de Carthage qui fussent coupables de cette inhumanité? Les reproches faits à eux seuls par Diodore de Sicile, par Denys

d'Halicarnaſſe & par Pline, ne forment qu'un argument négatif ordinairement peu concluant, & ils ne peuvent devenir la juſtification du corps de la nation, ſi le ſilence de ces auteurs eſt ſuppléé par d'autres; or pluſieurs ont dit ce que ces premiers ont omis. L'auteur du Pſeaume cv, qui vivoit pendant la captivité, parle des Cananéens, dont les Juifs avoient imité l'idolâtrie: ces Cananéens n'étoient point, ſans doute, ceux d'Afrique, mais ceux qui demeuroient dans le voiſinage des Juifs ſur la côte de la Méditerranée; car les Prophètes expoſant aux Juifs la cauſe de leurs malheurs, n'en aſſignent point d'autre, ſinon de s'être prêté aux abominations de leurs voiſins; & dans le temps que l'auteur de ce Pſeaume écrivoit, long-temps même auparavant, ces Cananéens voiſins des Juifs étoient les mêmes que les Grecs nommoient Phéniciens. Sanchoniaton & Philon de Byblos ſon traducteur attribuent auſſi aux Phéniciens leurs compatriotes, habitans de cette côte, les mêmes victimes; Porphyre, Phénicien auſſi, convient que l'hiſtoire de ſa nation eſt remplie d'exemples de cette barbarie; Euſèbe & la plupart des autres auteurs accuſent de ces ſacrifices inhumains, non-ſeulement les Phéniciens de Carthage, mais toute la nation; & il eſt plus que probable que ce ſont les Phéniciens qui ayant porté des colonies par-tout, ont répandu preſque par toute la terre cette ſuperſtition ſanglante. De qui les Carthaginois avoient-ils reçu cette pratique? Quinte-Curce nous répond que c'étoit des fondateurs de leur ville: *Quod ſacrilegium veriùs quàm ſacrum Carthaginenſes à conditoribus traditum uſque ad excidium urbis ſuæ feciſſe videntur.* Or c'étoient les Phéniciens de Tyr qui étoient les fondateurs de Carthage; les Carthaginois les reconnoiſſoient comme tels, & c'étoit à ce titre que tous les ans ils envoyoient à Tyr les prémices & même la dixme de leurs profits maritimes. Les ſacrifices humains étoient donc en uſage à Tyr. Quinte-Curce dit que lors du ſiége de cette ville par Alexandre, ces ſacrifices avoient été interrompus depuis pluſieurs ſiècles: *Sacrum multis ſæculis intermiſſum.* Une coutume qui n'auroit jamais été admiſe, n'auroit pu recevoir d'interruption: cette interruption que Quinte-Curce dit avoir été de pluſieurs

Verſ. 4.

L. IV, c. 3.

Diod. Sic. XX, p. 739.

L. IV, c. 3.

ſiècles, ne peut avoir été que d'un ſiècle & demi; car elle avoit été occaſionnée par un édit de Xerxès, que Juſtin a mal-à-propos nommé Darius, par lequel Xerxès avoit défendu les ſacrifices humains: cet édit avoit été rendu dans le même temps que le roi de Perſe entra en confédération avec les Carthaginois, pour les engager dans la guerre qu'il vouloit entreprendre contre les Grecs, & vers le temps auquel Hamilcar général des Carthaginois fut vaincu & tué en Sicile; or ces deux faits ſont du règne, non de Darius, mais de celui de Xerxès, l'un de l'an 482 & le premier de l'an 480, & de cette date à la priſe de Tyr par Alexandre il n'y a que cent cinquante ans. J'ajoute que cet édit n'avoit point été dreſſé pour les Carthaginois, ſur leſquels Xerxès n'avoit aucune autorité, qui n'étoient point ſes ſujets, & avec leſquels ce Prince ne pouvoit traiter que comme avec des alliés: cet édit n'avoit pu être promulgué que pour la Phénicie, qui faiſoit alors partie de l'empire des Perſes; mais ce à quoi Xerxès vouloit engager les Carthaginois fut dans le même temps exigé d'eux par Gélon, tyran de Syracuſe: ce Prince, après la grande victoire qu'il venoit de remporter ſur les Carthaginois, ne voulut point leur accorder la paix, qu'ils ne lui euſſent promis de ne plus immoler leurs enfans à Saturne, & ce fut une des conditions expreſſes du traité; l'édit publié par Xerxès ne pouvant concerner que la Phénicie, qui étoit une des provinces de ſon empire, il en réſulte que juſqu'à lui les ſacrifices humains avoient été pratiqués par les Phéniciens habitans des bords de la Méditerranée: il n'eſt donc point vrai que le culte des Phéniciens ait différé de celui des Cananéens; au contraire, les victimes humaines admiſes en Phénicie, comme chez les anciens Cananéens, confirment ce que j'ai dit de l'identité des uns & des autres.

Juſtin. l. XIX.

Plut. de ſerâ num. vind. p. 979.

Pour aſſurer aux Phéniciens la prétendue fraternité, on ſuppoſe d'abord qu'ils étoient Iduméens, & l'on eſſaye de prouver qu'ils étoient venus des côtes de la mer d'Édom ou mer Érythréenne; mais on ne nous dit point quelle étendue il faut donner à cette mer, on nous laiſſe ignorer de quelle côte de cette mer ils ſont partis, & l'on ne nous fait rien entrevoir

entrevoir sur le temps auquel cette prétendue migration s'est faite.

A cette assertion on peut opposer quelques observations aussi certaines qu'elles sont simples. 1.° Jamais les Phéniciens ne se sont nommés Iduméens; jamais ils ne furent connus sous ce nom dans aucune partie de l'Orient, & l'on ne trouve dans leurs colonies & dans leurs divers établissemens aucun vestige de ce nom. 2.° L'histoire sainte, comme je l'ai déjà remarqué, ne nous annonce aucun changement dans cette partie du pays de Canaan auquel les Grecs ont donné le nom de Phénicie; elle suppose au contraire les mêmes habitans, depuis le commencement jusqu'à la fin. 3.° Le terme grec de πέλαγος Ἐρυθραῖον, *mer Érythréenne*, ne peut être la traduction de l'oriental יָם אֱדוֹם, *jam Edom*, qui n'exista jamais en Orient, où la mer d'Édom a toujours été inconnue. Mais venons aux preuves de cette origine prétendue Iduméenne.

La première se tire d'un texte de Pline sur les deux îles de Gadès & d'Érythia; mais ce texte, susceptible de critique, à plusieurs égards, n'est pas aussi décisif qu'il paroît de prime abord. Pline n'assure point que les Phéniciens, fondateurs de Gadès & d'Érythia, soient venus des côtes de la mer Rouge; il ne fait que rapporter ce qui étoit dit par quelques-uns, sans donner aucune marque d'adhésion à leur sentiment: *Erythia dicta est, quoniam Tyrii aborigines eorum orti ab Erythræo mari ferebantur.* Mais, comme il arrive souvent à ceux qui copient les auteurs, de leur prêter ce à quoi ils n'ont pas pensé, cette narration simple de Pline a été changée en assertion par Solin, qui a dit qu'Érythia avoit été ainsi appelée par les Tyriens venus de la mer Rouge, *Tyrii à Rubro mari profecti Erythræam.... nominant*, sans faire attention que la ville de Tyr ne fut jamais sur la mer Rouge, & qu'un nom grec n'avoit pu être donné par des Orientaux. *Plin. IV. 22.* *C. 26.*

Je ne crois point devoir insister sur ce qui est ajouté, que les Tyriens s'étoient établis dans l'île d'Érythia, avant que les Carthaginois fussent descendus dans celle de Gadès, ni à la preuve que l'on croit en trouver dans Hésiode. Il me suffira

d'obſerver que la colonie, conduite par les Phéniciens à Gadès eſt la première & la plus ancienne qui ſoit connue dans l'hiſtoire; qu'elle a précédé la fondation d'Utique qu'Ariſtote fait antérieure de deux cents quatre vingt-ſept ans à celle de Carthage; que par conſéquent Gadès eſt la première qui ait été habitée par les Phéniciens; peut-être que dans le même temps, ils s'aſſurèrent de celle d'Érythia à cauſe de la bonté de ſes pâturages; mais ces îles ne furent jamais partagées entre les Tyriens & les Carthaginois; car quand ces derniers ſe furent rendus puiſſans ſur la mer, ils s'emparèrent de Gadès & d'Érythia, & ils exclurent du commerce de l'Eſpagne les Phéniciens de la Paleſtine, à qui ils ſe contentèrent d'envoyer les prémices des profits de leur commerce en reconnoiſſance de leur origine. Si Héſiode a parlé d'Érythia, ſans faire mention de Gadès, ce n'eſt point que Gadès ne fût pas encore connue, ni qu'elle ne fût pas habitée de ſon temps par les Phéniciens, mais uniquement parce qu'elle étoit étrangère à l'objet de ce Poëte; il n'avoit beſoin que de l'île d'Érythia, pour en faire la ſcène de la Fable qui ſuppoſoit que les bœufs de Géryon avoient été enlevés par Hercule.

On ajoute que l'origine Érythréenne des Phéniciens, non confirmée par Pline, mais pour parler exactement, alléguée par quelques-uns, ſelon cet auteur, eſt déſignée dans les écrivains Grecs & Latins par une dénomination à peu près pareille de pluſieurs endroits du monde, où l'on ſait que les Phéniciens formèrent des établiſſemens, & l'on fait l'énumération des villes ou des lieux qui ont porté le nom d'Érythrée ou un nom approchant : cette preuve eſt trop équivoque pour donner lieu à une conſéquence certaine; car quoique nous ignorions ce qui a fait donner ce nom à pluſieurs de ces lieux ou de ces villes, nous ſavons que quelques-uns ont reçu cette dénomination, pour d'autres raiſons que celle de leur fondation ou de leur habitation par des Phéniciens. La ville d'Érythrée ou Éruthinos en Paphlagonie n'avoit été ainſi nommée que parce que le terrein où elle étoit ſituée & les rochers voiſins paroiſſoient de couleur rouge; c'eſt ce qu'Euſtathe affirme

Euſtat. in Iliad, II, v. 52.

d'après Strabon. D'autres furent ainſi appelés du nom de leurs fondateurs ; la ville de Bœotie n'eut ce nom que parce qu'on croyoit qu'elle avoit été fondée par Érythros, fils de Neptune & d'Amphiméduſe, fille de Danaüs. Quelques-unes portoient ce nom, parce qu'elles étoient des colonies d'autres plus anciennes qui le leur avoient communiqué : telle étoit l'Érythrée d'Ionie, qui reconnoiſſoit pour ſes fondateurs des Bœotiens de la ville de même nom. L'Ἐρυθρὴ βῶλος, ou le *tertre rouge d'Égypte*, n'avoit peut-être été ainſi nommé, que parce que Phéron roi d'Égypte l'avoit fait brûler avec toutes les femmes qu'il croyoit avoir convaincues d'infidélité envers leurs maris ; ce qui me le fait conjecturer, c'eſt qu'Hérodote fait entendre que cette ville avoit eu un autre nom avant l'incendie, & que celui d'Ἐρυθρὴ βῶλος, ne lui fut donné qu'après qu'elle eut été rebâtie : ces dénominations ne peuvent donc être alléguées en preuve de l'origine Érythréenne des Phéniciens, & ces noms n'ont point été donnés par les Phéniciens, qui ne parloient point la langue Grecque ; ils donnoient à leurs différens établiſſemens, comme il ſeroit facile de le prouver par une longue énumération, des noms pris dans leur langue, auxquels les Grecs ajoutoient enſuite la terminaiſon propre à la leur, ou ces derniers ſe contentoient de donner à ces lieux le nom qui étoit en uſage chez eux, pour déſigner ces orientaux ; de-là, tant de lieux en différens pays nommés *Phœnice* ou *Phœnicon* par les Grecs.

Euſtath. in Iliad. II, v. 41.

Strab. IX, p. 279.

Herodot. II, p. 146.

Le paſſage de Strabon, qui m'eſt objecté, eſt encore moins concluant que celui de Pline : cet auteur ne dit point que les Phéniciens tiraſſent leur origine du voiſinage de la mer Érythréenne ; comme Pline, il rapporte l'opinion de quelques-uns ; mais de plus, il s'exprime de manière à faire juger qu'il regardoit cette opinion comme fondée ſur la Fable. Strabon, après avoir parlé de quelques auteurs, qui ne méritoient point d'être crus, parce qu'ils avoient avancé des choſes qu'on ne pouvoit admettre, & parce qu'ils avoient confondu l'Hiſtoire avec la Fable, leur compare ceux qui plaçoient les Sidoniens & les Phéniciens ſur la mer de Perſe

Strab. I, p. 29.

ou ſur l'Océan : « la raiſon, ajoute-t-il, qui doit leur ôter toute » croyance, eſt qu'ils ſe contrediſent; ſelon les uns, les Sidoniens » & nos Phéniciens, c'eſt-à-dire ceux de la Méditerranée, » viennent de ceux qu'ils diſent être ſur l'Océan, & qu'ils » prétendent avoir été appelés Phéniciens, à cauſe de la couleur » rouge de cette mer; ſelon les autres, au contraire, les Phéniciens de l'Océan ſont une colonie de ceux de la Méditerranée. » Strabon n'en dit pas davantage ſur l'origine des Phéniciens, &, de ce qu'il dit, peut-on conclure qu'il ait penſé que ces peuples venoient originairement de la mer Érythrée? n'en réſulte-t-il pas, au contraire, qu'il a mis cette prétendue origine au rang des fables? en effet lorſque, dans le XVI.e livre de ſa Géographie, il traite en particulier de la Phénicie, il garde un profond ſilence ſur cette origine prétendue.

Juſtin fait venir les Phéniciens d'ailleurs, mais n'ayant point aſſigné le lieu d'où ils ſont partis, on ne peut le mettre au nombre de ceux qui ont fixé leur première habitation ſur le *Juſt. XVIII, 3.* bord de la mer Rouge; cet auteur ſuppoſe qu'un tremblement de terre ayant obligé les Phéniciens de quitter leur ancienne demeure, ils étoient venus ſur les bords du lac d'Aſſyrie, & que par la ſuite, abandonnant ce lac, ils étoient allés ſur la côte de la mer voiſine, où ils avoient bâti la ville de Sidon; que long-temps après, forcés par un roi d'Aſcalon de ſortir de cette ville, ils s'étoient embarqués pour ſe retirer dans un territoire voiſin, où ils avoient fondé Tyr : ce lac aſſyrien ne peut être le lac Sirbonide, qui ne porta jamais ce nom, & qui étant à l'entrée de l'Égypte, auroit pu être plutôt appelé le lac égyptien; ſi cette dénomination d'aſſyrien peut convenir à quelque lac, c'eſt ſans contredit au lac Aſphaltite, que les Anciens ont nommé lac de Syrie, & qui a pu être appelé lac aſſyrien, parce que les Anciens ont ſouvent donné à la Syrie le nom d'Aſſyrie. Quoi qu'il en ſoit de cette dénomination, le témoignage de Juſtin eſt trop contraire à celui de l'Écriture, pour être admis en ſon entier; il fait bâtir Sidon par des fugitifs, contre l'autorité de Moyſe, qui nous aſſure que cette ville fut fondée par le fils aîné de Canaan : il

convient, à la vérité, que Tyr a été bâtie par les Sidoniens; mais il eſt le ſeul qui prétende que cette ville dut ſon origine aux Sidoniens, que le roi d'Aſcalon avoit contraints d'abandonner leur première demeure, ce qui pèche même contre la vraiſemblance: Tyr étant plus méridionale que Sidon, & par conſéquent plus voiſine d'Aſcalon, les Sidoniens, obligés de céder leur ville au roi d'Aſcalon, auroient-ils été ſenſés, de choiſir leur retraite dans un lieu où ce Prince, maître du pays inférieur & du pays ſupérieur, auroit eu tant de facilité de les moleſter? ce choix ne répond point à la prudence que l'on accorde aux Phéniciens, auſſi le fait n'eſt-il point tel qu'il eſt décrit par Juſtin. Tyr, je parle de la première ville qui porta ce nom, qui eſt celle que Juſtin a eu en vue, & qui a été connue depuis ſous le nom de *Palætyr*, ou *ancienne Tyr*, ne doit point ſon origine à une migration totale ni forcée des Sidoniens, mais à une colonie que ces derniers, dans le temps de leur proſpérité, envoyèrent dans le voiſinage, pour décharger leur ville & augmenter leur commerce: ces contradictions avec l'hiſtoire ſainte décréditent la narration de Juſtin, & doivent faire rejeter ſon témoignage.

Mais ce que les auteurs, dont je viens de diſcuter les témoignages, n'ont point dit, a été affirmé par pluſieurs autres. Feſtus-Aviénus & Priſcien, ne ſont que les traducteurs de Denys le Périégète, qui lui-même n'a été dans cette partie que le copiſte d'Hérodote; de ſorte que toutes ces autorités ſe réduiſent à celle de cet ancien hiſtorien. Je conviens qu'Hérodote a cru & écrit que les Phéniciens avoient autrefois demeuré ſur la côte de la mer Rouge, & qu'ayant quitté cette première habitation, ils étoient venus s'établir ſur la côte maritime de Syrie; mais ſon témoignage ne m'eſt point auſſi contraire qu'il le paroît au premier aſpect; bien loin de détruire ce que j'ai établi dans un des Mémoires précédens, il ſert à le confirmer, puiſqu'il eſt vrai, comme je crois l'avoir prouvé, qu'une partie conſidérable de la nation Cananéenne a demeuré long-temps dans le voiſinage de la mer Rouge, & que, forcée d'abandonner cette demeure, elle eſt venue ſur la côte

maritime de Syrie. S'il y a quelque choſe à reprendre dans l'aſſertion d'Hérodote, c'eſt la trop grande généralité qu'il lui a donnée; mais cette erreur eſt des plus excuſables, on pourroit même abſolument l'en juſtifier: cet hiſtorien, étant en Égypte, aura vraiſemblablement entendu raconter aux Prêtres de ce pays ce que Manéthon a écrit depuis, que dans les commencemens de la monarchie égyptienne, des Paſteurs, venus de l'Orient, que les uns croyoient Arabes, & les autres Phéniciens, c'eſt-à-dire Cananéens, étoient entrés en Égypte; qu'ils s'étoient rendus maîtres du nome Arabique, ſitué ſur le bord du golfe de même nom, auquel les Grecs, du temps d'Hérodote, donnoient le nom de *mer Érythréenne;* qu'ils y avoient demeuré long-temps, qu'ils en avoient enfin été chaſſés, & obligés de paſſer dans la Paleſtine ou Syrie: dans ſon voyage de Syrie, il aura entendu répéter la même choſe par quelque Phénicien: confondant toute la nation avec ce qui n'en étoit qu'une partie, & prenant pour une première migration ce qui, dans la réalité, n'étoit qu'un retour de cette partie dans ſon pays originaire, il ſe ſera imaginé que les Phéniciens, en général, étoient venus des bords de la mer Érythrée; & ſon autorité, qui a toujours été grande, l'aura perſuadé à quelques Grecs, qui l'ont répété d'après lui: cette légère mépriſe d'Hérodote, dans un fait dont la date remonte à une ſi haute antiquité, eſt encore plus excuſable que celle de quelques auteurs, qui ont donné aux Juifs une origine égyptienne, parce que leurs pères avoient demeuré en égypte, & qu'ils en étoient ſortis pour venir dans la Paleſtine: l'erreur de ces derniers n'empêche point qu'on ne ſe ſerve de leur témoignage, pour confirmer le fait du ſéjour des Iſraëlites en Égypte, qu'ils atteſtent; je puis, de même, me ſervir de l'autorité d'Hérodote, pour confirmer ce que j'ai dit de la demeure des Phéniciens en Égypte, & de leur retour en Syrie, qui ſont atteſtés par cet hiſtorien.

Il ne me reſte plus qu'une queſtion à réſoudre: quand on admettroit ſans reſtriction l'opinion d'Hérodote, & que l'on prétendroit, avec lui, que les Phéniciens ſeroient venus des côtes de la mer Rouge, s'enſuivroit-il qu'ils ſeroient originaires

de l'Idumée? les termes grecs Ἐρυθρὰ θάλασσα ou πέλαγος Ἐρυθραῖον, *mer d'Érythrée*, ne peuvent être la traduction de l'oriental ים אדום, *iam Edom*, parce qu'il n'y a jamais eu de mer connue en Orient sous cette dénomination de *mer d'Édom;* le nom grec doit donc avoir eu une autre occasion que le nom d'Édom, qui fut celui d'Ésaü. Fullérus, dit-on, a bien établi l'identité d'Érythras & d'Ésaü; mais Réland en a encore mieux prouvé la différence: ce Savant a démontré que la mer connue des Grecs sous le nom d'Érythrée ou Érythréenne, n'est point seulement le golfe Arabique, mais que tout l'Océan méridional, dont les golfes Arabique & Persique étant des écoulemens, ont participé au nom que les Anciens donnoient à toute cette mer; il a pareillement établi qu'Érythras, quel qu'il soit, dont les Grecs ont prétendu que le nom avoit été communiqué à cette partie de l'Océan, n'étoit & ne pouvoit être Ésaü. Je ne répéterai point ses preuves, j'ajouterai seulement qu'Ésaü n'a point habité la côte de la mer; que si, par la suite, quelques-uns de ses descendans se sont étendus jusqu'à la mer, ils y ont occupé un si petit espace de terrein, qu'ils en ont été les maîtres si peu de temps, & qu'ils y ont fait une figure si peu considérable, qu'ils ne peuvent avoir donné leur nom à une portion de la mer aussi vaste que celle que les Anciens ont connue sous le nom de *mer Érythréenne.*

Dissert. Miscell. Diss. 2.

Ésaü avoit eu pour son partage les montagnes de Séir, qui étoient au midi du pays de Canaan: ces montagnes étoient éloignées de la mer, dont elles étoient séparées par le pays des Amalécites, par le désert de Pharan qui appartenoit aux Ismaëlites, & par celui de Sin. Ses descendans furent long-temps renfermés dans ces montagnes, & ils n'en étoient point encore sortis quand les Israëlites quittèrent l'Égypte: ces derniers ne les trouvèrent point sur le bord de la mer, & ils errèrent pendant quarante ans, allant & venant, sans passer par les terres d'Édom. La quarantième année, se trouvant dans le voisinage de Cadesbarné, qui étoit la frontière de l'Idumée, la défense qui leur avoit été faite d'entrer dans le pays des Iduméens,

les obligea de tourner à l'orient, en côtoyant les montagnes d'Édom, pour entrer sur les terres des Moabites. Pendant l'administration des Juges d'Israël, on ne peut dire dans quel temps précis, les Iduméens, sortis de leurs montagnes, descendirent au midi & s'emparèrent de deux villes situées à la pointe orientale du golfe Arabique, Élath & Éziongaber; mais il ne paroît point qu'ils aient étendu leurs conquêtes plus loin: la côte de ce golfe continua d'être habitée par les Madianites & par les Arabes descendus d'Ismaël, qui en ont toujours été les maîtres. Les Iduméens ne gardèrent pas long-temps ces deux places; David monté sur le trône d'Israël les leur enleva, & ses successeurs les conservèrent jusqu'au règne de Joram exclusivement, c'est-à-dire pendant plus de cent cinquante ans. Les Iduméens y rentrèrent sous Joram, mais ils ne s'y maintinrent que quatre-vingts ou quatre-vingt-dix ans, après lesquels ils en furent absolument chassés pour n'y plus rentrer. Ozias, roi de Juda, les reprit sur eux, & il y rétablit le commerce que ses prédécesseurs y avoient fait; mais, sous le règne d'Achaz son successeur, Razin, roi de Damas, ayant abattu le royaume de Juda, se saisit d'Élath; &, l'année d'après, Theglat-Phalasar, qui avoit vaincu Razin & subjugué ses États, s'empara d'Élath comme d'une dépendance de sa conquête, & il en transféra tout le commerce aux Syriens, qui le conservèrent sous l'empire des Perses & jusqu'à ce que les Ptolémées devenus les maîtres de l'Égypte se l'appropriassent. Tel est, selon l'Écriture, l'état des Iduméens sur la côte de la mer: ces Iduméens n'ayant jamais possédé que deux villes dans l'endroit le plus enfoncé du golfe Arabique, peu connu des Grecs, dans un isthme qu'ils n'ont jamais fréquenté, & la possession de ces Iduméens ayant toujours été interrompue & de courte durée, est-il à présumer que pour donner le nom à cette vaste étendue de mer qui a été appelée *Érythrée*, ils aient été préférés à des nations nombreuses & plus puissantes, qui étoient véritablement établies sur les côtes de cette mer, qui en occupoient une très-grande partie & qui s'y sont toujours maintenus? A quoi faudra-t-il donc rapporter l'étymologie du nom de cette mer, & qui est-ce qui aura pu donner occasion

occaſion aux Grecs de l'appeler *Érythrée!* Qu'il me ſoit permis de propoſer une conjecture.

Tout le pays qui bordoit la mer, depuis l'iſthme de Suez juſqu'au golfe de Perſe, étoit habité par un peuple connu ſous le nom d'*Arabes;* mais tous ceux qui portoient ce nom, n'avoient point la même origine: les uns appelés *Madianites* deſcendoient de Madian fils d'Abraham & de Céthura; ils étoient établis ſur la côte orientale du golfe Arabique, vers le fond de ce golfe: les autres étoient Iſmaëlites, reconnoiſſant pour leur père Iſmaël fils d'Abraham & de Hagar l'Égyptienne; ils demeuroient ſur la même côte & occupoient ce que les Arabes dans leur langue ont toujours appelé *Héjaz:* le reſte de la côte du golfe Arabique & celle de l'Océan méridional ou mer des Indes, juſqu'au golfe de Perſe, étoit la demeure des Arabes purs, iſſus de Joktan fils du Patriarche Héber: *Gen. X, 25.* ce Joktan, que les Arabes nomment *Kahtan*, eut treize fils, dont les deſcendans peuplèrent tout ce pays. Quoique diviſés en pluſieurs tribus, ils ont porté des noms communs; nous les trouvons déſignés ſous les noms de *Sabéens*, d'*Amanites* & d'*Homérites* dans les auteurs grecs & latins. Le premier nom leur avoit été donné à cauſe de la ville de *Saba*, qui fut vraiſemblablement la première qu'ils bâtirent; car les Arabes en rapportent la fondation à Abd-Shems ſurnommé *Saba*, arrière-petit-fils de Joktan, qu'ils regardent comme leur auteur: cette ville fut auſſi appelée *Mareb*, c'eſt-à-dire *dominante* ou *métropole*. Ils furent encore appelés *Amanites, habitant l'Arabie heureuſe;* car c'eſt ainſi que les Arabes ont nommé cette partie, à cauſe de ſa ſituation au midi. Enfin, ils ont reçu le nom d'*Homérites*, ſous lequel ils ſont déſignés dans Ptolémée, dans Pline & dans pluſieurs auteurs poſtérieurs, d'un de leurs Rois appelé *Hamiyar* dans leur langue, & qui fut le quatrième deſcendant de Joktan: ces derniers étant les plus nombreux, ſelon le témoignage de Pline, ils aſſujettirent de bonne heure *Plin. VI, 28.* tous les autres, auxquels ils communiquèrent leur nom. Quant à leur poſition, Ptolémée les place ſur la côte de l'Océan

méridional, à peu de distance du détroit de Bab al-Mandab ou de l'entrée du golfe Arabique; les autres auteurs leur donnent la même position, vis-à-vis des Auxumites, qui ne sont séparés d'eux que par la mer. Le royaume fondé par Hamiyar devint le plus considérable de l'Arabie, & porta jusqu'à son extinction, qui n'arriva que dans le VIe siècle de l'ère Chrétienne, le nom de son fondateur. Ses successeurs ont toujours pris jusqu'à la fin le nom de *Rois d'Hamiyar*, auquel ils joignoient le titre de *grands Rois*, parce qu'outre les États qu'ils gouvernoient immédiatement, ils avoient dans l'Arabie plusieurs Princes qui reconnoissoient leur souveraineté par les tributs qu'ils leur payoient. Les mers qui avoisinent les royaumes & les provinces, ayant ordinairement pris les noms de ces royaumes ou de ces provinces, l'Océan méridional, que nous appelons aujourd'hui *mer d'Yémen* ou *des Indes*, a pu, dans les premiers temps, être appelée dans la langue du pays יָם חִמְיָר, *jam Hamiyar:* cette mer, qui a été connue des Grecs sous l'empire des Perses, a été appelée par eux πέλαγος, Ἐρυθραῖον, Ἐρυθρὰ θάλασσα, *mer Érythrée;* la raison de cette dénomination aura été parce qu'ils auront voulu, suivant leur usage ordinaire, rendre dans leur langue le nom que les peuples voisins lui donnoient, & cette traduction est exacte. Le nom d'*Hamiyar* fut donné, selon les Arabes, au quatrième descendant de Joktan, parce que ce Prince portoit toujours des habits rouges: en effet חִמְיָר, *Hamiyar*, dans la langue arabe signifie exactement la même chose qu'Ἐρυθρὸς en grec, c'est-à-dire *rouge;* au lieu qu'אֱדוֹם, *Édom*, nom donné à Ésaü, ne signifie premièrement & proprement que *ce qui est d'une couleur rousse:* cette étymologie a sur toutes celles qui ont été proposées jusqu'à présent, l'avantage de la simplicité & celui d'être conforme à l'usage des différentes nations qui ont toutes donné leur nom aux mers qui les avoisinoient.

Joſ. Ant. VIII, 6, n.° 1.

Je ne m'arrête point à ce que M. de la Nauze a ajouté dans son Mémoire sur la prétendue fraternité des Juifs & des Spartiates, sur l'humanité des Égyptiens, qu'il croit, sur l'autorité d'Hérodote, n'avoir jamais admis dans leur culte les victimes

humaines, & ſur l'origine des diverſes colonies établies dans la Grèce; ces objets ſont étrangers à la queſtion que j'ai traitée: il me ſuffit de n'avoir rien omis ni diſſimulé de ce qui a été oppoſé à mon ſentiment de l'identité des Cananéens & des Phéniciens, & d'avoir diſcuté les fondemens de l'opinion contraire. Si mes réponſes paroiſſent ſatisfaiſantes, j'aurai l'obligation à M. de la Nauze de m'avoir procuré, par les recherches & par les réflexions contenues dans ſon Mémoire, l'occaſion de confirmer mes preuves & de les débarraſſer des objections que l'on pouroit former contre elles.

CINQUIÈME MÉMOIRE SUR LES PHÉNICIENS.

Description géographique & historique de la côte de Phénicie, & des Monumens qui s'y trouvent.

Par M. l'Abbé MIGNOT.

Lû le 30 Avril 1765.

TOUTE la côte de la mer Méditerranée, depuis le Liban jusqu'à Rhinocorure, ou même jusqu'au mont Casius, dans le voisinage de l'Égypte, avant la sortie des Israëlites de ce dernier pays, étoit, comme on l'a vu dans les Mémoires précédens, habitée par des peuples d'origine différente, les Cananéens, nommés depuis Phéniciens, descendus de Canaan, & les Philistins, issus de Misraïm : ces peuples en perdirent une partie par la conquête de Josué, qui mit les Israëlites en possession du milieu de cette côte, depuis Jamnia jusqu'au mont Carmel ; mais les Israëlites ayant été emmenés en captivité par Salmanazar, sept cents vingt-un ans avant l'ère vulgaire, la portion qu'ils avoient occupée retourna à ses premiers maîtres, qui la réunirent à leur ancien domaine : depuis ce temps les Phéniciens & les Philistins s'unirent tellement qu'ils ne furent réputés qu'un seul & même peuple, & que toute cette côte ne fut plus connue que sous le nom de Phénicie.

XVI, p. 520. Strabon fait commencer la Phénicie, au septentrion, à la ville d'Orthosie; mais Ptolémée lui donne pour borne, de ce côté, le fleuve appelé par les Grecs Ἐλεύθερος, qui sépare, dit-il, la Phénicie de cette partie de la Syrie à laquelle on avoit donné le nom de *Séleucide :* on trouve, à la gauche & à la droite de ce fleuve, des villes qui appartenoient à la Phénicie.

Ptolem. Geogr. V, c. 15.

Le fleuve Éleuthère, qui prend sa source dans le Liban, se décharge dans la mer, vis-à-vis de l'île d'Arad; Réland a soupçonné que son nom grec, Ἐλεύθερος, avoit été formé de

Reland, Geogr. Palæst. lib. I, c. 45, p. 291.

celui d'*Éleud*, qui, en arabe, signifie une *tortue*; & ce soupçon est confirmé par ce que dit Pline, que les tortues se prennent aisément dans la mer de Phénicie, & qu'à certain temps de l'année elles viennent en grand nombre dans le fleuve Éleuthère. Il est vrai, selon l'observation de Réland, que le terme arabe ne s'emploie point pour désigner l'animal amphibie, & que l'on ne s'en sert que pour exprimer l'instrument de musique connu chez les Grecs sous le nom de χελὺς, & chez les Latins par celui de *testudo*; mais cet instrument, qui est une espèce de luth, n'ayant été nommé ainsi qu'à cause de sa forme, ressemblante à celle de l'animal, il s'ensuivra toujours que le terme arabe, qui signifie l'instrument, a dû aussi, du moins anciennement, désigner l'animal, quoiqu'il ne soit plus employé dans cette acception. Ce fleuve se nomme aujourd'hui *Nahr kibr* ou *Nahr kibir*, c'est-à-dire *la rivière du sépulchre*; il a vraisemblablement reçu ce nom des tombeaux qui n'en sont point éloignés, & dont je parlerai bientôt. *IX, 10.*

Arad, vis-à-vis duquel cette rivière entre dans la mer, est plutôt un rocher qu'une île, n'ayant qu'environ sept stades de circonférence; il est éloigné du continent de vingt stades, selon Strabon, & de deux cents pas seulement suivant Pline, si son texte n'est point fautif; il étoit tellement habité que, contre l'usage de l'Orient, les maisons y avoient plusieurs étages. Cette île manquoit d'eau, ce qui avoit obligé ses habitans de pratiquer des citernes, dans lesquelles ils rassembloient les eaux de la pluie; mais ces eaux ne suffisant pas toujours à leurs besoins, ils étoient souvent obligés d'en aller chercher dans le continent voisin; dans le temps de guerre, lorsque la communication avec le continent étoit interrompue, ou qu'elle étoit devenue trop dangereuse, ils en puisoient du fond de la mer même, où ils avoient découvert, à cinquante coudées de profondeur & à peu de distance de leur ville, une source d'eau douce. Ces sortes de sources ne sont point rares sur cette côte, comme l'ont observé les historiens des Croisades: Pline dit que les Aradiens faisoient monter cette eau dans des tuyaux de cuir; mais Strabon détaille leur procédé; voici de quelle manière il *Strab. XVI, p. 528.* *Plin. V, 20.* *Strab. XVI, p. 528. Pomp. Mela, II, 7.* *Plin. V, 31.*

Strab. XVI. s'exprime : « Du vaiſſeau dans lequel on s'eſt embarqué pour » aller chercher de l'eau, on deſcend ſur la ſource un vaſe de » plomb renverſé; ce vaſe eſt de la forme de ceux auxquels on » donne le nom de κλιβανὸς, c'eſt-à-dire de *four*, & que nous » nommerions une *tourtière* ou une *cloche;* ſon ouverture eſt fort » large, mais le fond va en rétréciſſant, & il a au milieu un » trou de médiocre grandeur, auquel on adapte un tuyau de cuir: » ce tuyau reçoit l'eau de la ſource comprimée par le vaſe; celle » qui vient la première eſt de l'eau de la mer, mais après ſuit » une eau pure & bonne à boire, dont on remplit des outres que l'on porte à la ville. » Cette manière d'élever l'eau étoit fort ſimple; les bouillonnemens de l'eau produiſoient à peu près le même effet que les piſtons dans nos machines hydrauliques; le vaſe de plomb que l'on jetoit, renverſé dans la mer, tombant directement ſur la ſource, fermoit exactement par ſon propre poids toute la circonférence, de manière que l'eau, renfermée dans la capacité de ce vaſe, ne pouvoit échapper par aucun côté; la nouvelle eau qu'apportoit le bouillon de la ſource ne trouvant point de place, comprimoit celle qui étoit déjà dans le vaſe; cette eau n'ayant point d'autre iſſue que l'ouverture du fond du vaſe, étoit forcée de s'échapper par le tuyau de cuir qui y étoit ajuſté; chaque nouveau bouillon de la ſource produiſoit le même effet, & contraignant un pareil volume d'eau de ſortir, le tuyau ſe trouvoit bientôt rempli, & obligé de ſe dégorger dans des vaſes qui étoient préparés dans le vaiſſeau : l'eau qui ſortoit la première de ce tuyau devoit être de l'eau ſalée, dont le vaſe de plomb s'étoit rempli en deſcendant dans la mer; mais cette eau étoit bientôt expulſée par celle de la ſource, qui avoit pris ſa place : cette pratique étoit encore en uſage à Arad du temps de Strabon & de Pline, & ſa ſimplicité peut faire croire qu'il y avoit long-temps qu'elle avoit été inventée par les Phéniciens de cette île. En d'autres endroits des plongeurs pouvoient deſcendre dans la mer, appliquer l'orifice d'une outre ſur la ſource, & l'en retirer pleine d'eau, comme le pratiquent encore aujourd'hui ceux qui pêchent les perles dans le golfe Perſique, auprès de l'île

de Baharin, où l'on trouve auſſi des ſources d'eau douce au fond de la mer. *Gazophylac. ling. Perſar.*

Quelques-uns prétendoient, ſelon Strabon, que la ville d'Arad avoit été bâtie par des exilés ou des bannis de Sidon; mais le texte ſacré nous repréſente les Sidoniens & les Aradiens comme deux familles ou deux tribus différentes; les premiers deſcendoient de Sidon, fils aîné de Canaan, & les ſeconds d'Arad, neuvième fils du même Patriarche; c'eſt à ce dernier que Josèphe & S.t Jérôme attribuent la fondation de cette ville: elle eut, dans les commencemens, ſon Roi particulier, comme chaque ville de la Phénicie; mais dans la ſuite elle fut aſſujettie par les Tyriens, qui en tiroient des rameurs pour leurs vaiſſeaux & des ſoldats pour leurs armées. Quand les Perſes ſe furent rendus maîtres de la Phénicie, elle recouvra une partie de ſa liberté, & elle eut ſes Rois particuliers, mais tributaires de la Perſe. Lorſqu'Alexandre entra en Phénicie, Gératoſtrate régnoit à Arad, & il étoit, avec ſes vaiſſeaux, dans la flotte de Perſe; Straton, ſon fils, qui étoit reſté à Arad, alla au-devant d'Alexandre, à qui il préſenta une couronne d'or; il fut très-bien reçu du prince Macédonien, qui le confirma, lui & ſon père, dans le royaume d'Arad, compoſé alors de l'île de ce nom, d'Antaradus, de Marathus, de Mariammé & d'autres villes ſituées dans le continent. Peu de temps après Gératoſtrate ſe détacha de la flotte de Darius & amena ſes vaiſſeaux à Alexandre, qui étoit au ſiége de Tyr. Sous les ſucceſſeurs du prince Grec la Phénicie, dont Arad faiſoit partie, fut pendant quelque temps poſſédée par les Lagides, à qui l'Égypte étoit échue; Ptolémée-Soter, le premier de cette dynaſtie, ne s'étoit ligué avec Séleucus, & ne lui avoit donné du ſecours contre Antigone, qu'à condition qu'il auroit la Céléſyrie & la Phénicie, & que Séleucus garderoit le reſte de l'Aſie. Ptolémée-Philadelphe ſon fils, & Évergètes ſon petit-fils, conſervèrent la Phénicie, puiſque ce dernier, dans le monument d'Adulis, compte cette province parmi celles qu'il avoit reçues de ſes pères: elle fut enlevée à Ptolémée-Philopator, fils d'Évergètes, par Antiochus le grand, roi de Syrie.

Strab. XVI, p. 518.

Joſeph. Ant. I, c. 6, n.° 2. Gen. X, 15.

S. Hier. quæſt. in Geneſ.

Strab. XVI.

Ez. XXVIII, 8, 11.

Arrian. exped. Alex. II.

Polyb. V, p. 410.

Mais, avant ce temps, la ville d'Arad avoit obtenu l'autonomie ou le privilége de ſe gouverner par ſes propres loix. Le cardinal Noris place l'époque de cette autonomie à l'an 495 de Rome, avant Jéſus-Chriſt 254: il conjecture que ce fut pendant la guerre qui s'étoit élevée entre Ptolémée-Philadelphe, roi d'Égypte, & Antiochus ſurnommé Θεὸς ou le *Dieu*, roi de Syrie; mais il ne peut décider auquel des deux Princes il faut en attribuer la conceſſion, ſi ce fut Antiochus qui en gratifia les Aradiens, pour les engager à ſe déclarer en ſa faveur, ou ſi les Aradiens ayant pris le parti de Ptolémée dans cette guerre, l'obtinrent de ce Prince: quoi qu'il en ſoit, cette autonomie eſt conſtante. Pendant la guerre qu'Antiochus le Grand fit à Ptolémée-Philopator, pour le dépouiller de ce qu'il poſſédoit en Aſie, les Aradiens jouiſſoient de ce privilége, qui fut reſpecté par Antiochus; car non-ſeulement ce Prince ne les attaqua point, mais il traita & fit alliance avec eux, comme avec des gens libres, l'an 218 avant l'ère Chrétienne. Quelques années auparavant, c'eſt-à-dire l'an 242 avant J. C. ils avoient auſſi obtenu le droit d'aſyle de Séléucus-Callinicus, fils d'Antiochus le Dieu, pour lequel ils s'étoient déclarés contre Antiochus-Hiérax ſon frère: ce droit eſt conſtaté par le témoignage de Strabon & par une médaille des Aradiens rapportée par Vaillant dans ſon hiſtoire des rois de Syrie. Les Aradiens perdirent tous ces avantages ſous Antiochus-Épiphane, qui après ſon retour d'Égypte les ſoumit, prit leur ville & ravagea toute la province. Dans la guerre entre Antiochus-Grypus, fils de Démétrius-Nicator, & Antiochus le Cyzicénien, les Aradiens ſe déclarèrent en faveur du dernier, & lorſqu'il eut été vaincu & tué par Séléucus fils de Grypus, ils donnèrent retraite dans leur ville à Antiochus-Euſebès ſon fils, qui, avec leur ſecours & celui qu'il reçut de quelques autres villes voiſines, rétablit ſes affaires, vainquit Séléucus & ſe maintint avec divers évènemens dans une partie de la Phénicie & de la Syrie, juſqu'à ce que les Phéniciens & les Syriens, ennuyés & fatigués des guerres continuelles des Séléucides, les euſſent chaſſés tous & qu'ils euſſent donné la couronne à Tigrane, roi d'Arménie.

Epoch. Syro-Mac. Diſſ. IV, p. 440.

Polyb. lib. V, p. 411.

XVI, p. 519.

Porph. apud Hier. in Dan. XI.

La

La Syrie & la Phénicie ayant été depuis conquises par Pompée, les Aradiens passèrent sous la domination des Romains. Dans la première guerre civile, obéissant aux ordres de Q. Métellus-Scipion, ils fournirent des vaisseaux à Pompée; mais les charges excessives que ce Gouverneur, beau-père de Pompée, avoit mises sur eux, pour soutenir son gendre, les firent révolter; ils assommèrent ceux qui avoient été envoyés chez eux pour lever les taxes, & de concert avec les Palmyréniens ils appelèrent à leur secours les Parthes, qui entrèrent en Syrie, d'où ils furent chassés, peu de temps après, par Ventidius, général Romain. Après la mort de Brutus & de Cassius, dont les Aradiens avoient suivi le parti, Antoine envoya dans leur ville un Officier pour lever des impositions: cet homme nommé Curtius-Salassus exécuta sa commission avec une telle rigueur, que les Aradiens se soulevèrent & se firent eux-mêmes justice en le brûlant avec les soldats qu'il avoit amenés avec lui. Antoine fit marcher contre eux Ventidius qui mit le siége devant leur ville; ils tinrent ferme long-temps, mais enfin réduits aux dernières extrémités ils furent forcés de se rendre. *Euseb. Chron. lib. post. Olymp. 184.*

Les médailles grecques, frappées à Arad & rapportées par le cardinal Noris, prouvent que la ville d'Arad avoit une ère particulière, différente de celle des Séleucides, que suivoient la plupart des villes de Syrie: ce Cardinal a prouvé que cette ère des Aradiens avoit commencé entre l'an 494 & l'an 496 de la fondation de Rome, & il pense qu'il faut la fixer à l'automne de l'an 495 de Rome, 254 avant Jésus-Christ: cette ère est par conséquent postérieure de cinquante-huit ans à celle des Séleucides, qui avoit commencé l'an 312. M. Pellerin nous a aussi donné plusieurs médailles de la ville d'Arad: outre les caractères grecs qui expriment le nom de la ville ou de ses habitans, & ceux qui désignent la date de l'ère dont ils se servoient, on y en trouve d'autres, aussi grecs, que l'on seroit tenté de prendre pour l'indication de quelqu'autre ère jointe à la première; mais, comme l'a observé M. Pellerin, si les lettres inférieures étoient des nombres & qu'elles formassent des dates d'années, comme les lettres supérieures, il faudroit

qu'il y eût toujours une progreſſion égale & relative des unes aux autres, & c'eſt ce qui ne paroît point; au contraire il ſuffit de jeter les yeux ſur ces caractères, pour ſe convaincre qu'il n'y a aucune relation des uns aux autres; ſous les caractères grecs qui déſignent l'an 127 de l'ère d'Arad, il y en a d'autres qui, s'ils étoient des nombres, exprimeroient l'an 203: ſi ces derniers caractères étoient la date d'une ſeconde ère, on devroit trouver 204 ſous les caractères qui dans une autre médaille donnent l'an 128 de l'ère d'Arad; mais ceux qu'on y lit, ne peuvent indiquer que 54; il en eſt de même des autres: ces caractères ne ſont peut-être que les lettres initiales des mots, auxquels l'ignorance où nous ſommes des détails de l'hiſtoire d'Arad, ne nous permet point de ſuppléer; la même raiſon nous empêche de haſarder aucune conjecture ſur la lettre phénicienne placée ſur ces médailles entre les caractères grecs.

Dès le commencement de la prédication des Apôtres, pluſieurs Aradiens crurent à l'Évangile, & le nombre de ces Chrétiens devint aſſez conſidérable pour former une Égliſe, qui dans le IIIe ſiècle étoit gouvernée par un Évêque. On trouve dans les conciles tenus juſqu'au VIe ſiècle incluſivement, les ſouſcriptions des Évêques de cette Égliſe, qui fut détruite avec la ville dans le VIIe lorſque les Arabes Mahométans ſe furent rendus maîtres de cette partie de la Syrie. Cedren place la deſtruction de la ville & de l'égliſe d'Arad à l'an 649, & l'attribue à Muavia, général d'Othman troiſième caliphe: elle n'a point été rebâtie depuis; c'eſt pourquoi les hiſtoriens des Croiſades ne parlent d'Arad que comme d'une île, ſans aucune mention de ſes habitans: le lieu où elle étoit & où l'on voit encore aujourd'hui une partie de ſes ruines, ſe nomme actuellement *Rowad.*

Hiſt. Comp. p. 355.

Quoique la ville d'Arad, lorſqu'elle ſubſiſtoit, ſe fût rendue puiſſante ſur la mer, elle n'avoit point cependant de port dans ſon île, mais elle s'en étoit formé un dans le continent voiſin, à l'embouchure de l'Éleuthère: ce port étoit joint à une ville que l'on nommoit *Carné*, *Carnus* ou *Caranus;* cette ville étoit très-ancienne, & ſes habitans s'étoient adonnés de bonne heure

au commerce; car ce furent eux qui ayant porté des marchandises à Argos, sous le règne d'Inachus, premier roi de cette ville, enlevèrent Io sa fille, qu'ils conduisirent en Égypte. Les Aradiens, gens de mer & Phéniciens, détestoient cependant la piraterie; les Ciliciens leurs voisins, s'y étant adonnés, ils rompirent avec eux, & ils ne voulurent plus avoir d'alliance ni faire aucun traité avec une nation qui exerçoit une profession qu'ils avoient en horreur. Ces sentimens & cette aversion de la piraterie rendent croyable ce que les Phéniciens, au rapport d'Hérodote, disoient de l'enlèvement de la fille du Roi d'Argos, que cet enlèvement n'avoit point été forcé, & que cette fille, pour se soustraire à la colère de ses parens, s'étoit embarquée volontairement avec eux.

Scholiast. in Lycophr. vers. 1295.

Strab. XVI, p. 519.

Strabon attribue aux Aradiens les villes de Marathus, de Balanée, de Paltos & d'Enhydra; celles de Gabala & de Laodicée sur le bord de la mer doivent aussi leur avoir appartenu. Laodicée a reconnu qu'elle appartenoit à la Phénicie, & même dans une de ses médailles elle a prétendu être une de ses métropoles: cette ville, l'une de celles du même nom qui avoient été bâties par Séléucus-Nicator en l'honneur de sa mère Laodicée, étoit sur le bord de la mer, dans une péninsule jointe au continent par un isthme d'environ deux stades; son port étoit des plus commodes & le terrein qui l'avoisinoit très-fertile; soumise aux Romains par la conquête que Pompée avoit faite de la Syrie, elle reçut de Jules-César l'autonomie & la liberté; en reconnoissance de ce bienfait, elle prit le nom de *Julia* ou *Juliopolis* sur ses médailles, auquel elle joignit depuis celui de Σεβαστὴ, pour honorer Auguste son successeur; Septime-Sévère lui ayant donné le droit Italique, elle fut aussi appelée *Sévérienne* ou *Colonie Sévérienne;* à l'ère des Séléucides, qu'elle avoit toujours suivie, elle en substitua une autre, qu'elle data de l'automne de l'an 48 avant Jésus-Christ, dans lequel elle avoit été déclarée libre & autonome par César; convertie au Christianisme, elle eut ses Évêques, de plusieurs desquels on trouve les souscriptions dans les conciles tenus en Orient. Khaled fils de Valid, général du caliphe Omar, prit cette ville l'an 16 de l'hégire, de

Ibid. p. 518.

Hirt. de bell. Alex. p. 65.

Digest. l. 1, tit. 15, leg. 1.

Jésus-Christ 637; mais elle fut depuis reprise par les Grecs: elle appartenoit encore à l'empereur de Constantinople quand les Croisés passèrent en Syrie, à la fin du XIe siècle; ces derniers s'en rendirent les maîtres & la comprirent dans la principauté dont ils mirent le chef-lieu à Antioche, dont Laodicée étoit, suivant l'Itinéraire d'Antonin, éloignée de soixante-cinq mille pas: cette ville est nommée dans le bas âge *Laudica*, & présentement *Ladikia*, *Latika* & *Latiké*; elle essuya, l'an 552 de l'hégire ou 1157 de l'ère Chrétienne, un tremblement de terre dont elle fut considérablement endommagée; ses édifices furent bientôt réparés, mais Saladin l'enleva aux Croisés trente-un an après, l'an de Jésus-Christ 1188.

Guill. Tyr. VII, 16.

Abulph. p. 258.

Ibid. p. 275.

Ibid.

Gabala, à dix-huit mille pas de Laodicée, appartenoit à la Phénicie: cette ville étoit aussi sur le bord de la mer, au pied du mont Casius, qui n'avoit été appelé ainsi que parce qu'il terminoit la Phénicie au septentrion. Cette ville, qui avoit appartenu aux Séleucides, tant qu'ils avoient été les maîtres de la Syrie, avoit adopté l'ère commune à toutes les villes de leur empire; mais sous la domination Romaine elle en prit une nouvelle, dont elle fixa le commencement à l'automne de l'année 46 avant l'ère Chrétienne, parce que, cette même année, Jules-César revenant de l'Égypte & passant par la Syrie pour aller faire la guerre à Pharnace, roi de Pont, lui accorda l'autonomie avec d'autres priviléges. Gabala prise par les Arabes, sous le caliphat d'Omar, demeura sous la puissance des Musulmans jusqu'à l'arrivée des Croisés à la Terre sainte, à la fin du XIe siècle. Guillaume de Tyr, qui l'appelle *Gibel*, ne la fait distante de Laodicée que de douze mille pas: elle fut, comme la précédente, prise sur les Croisés par Saladin.

Noris. epoch. Syro-Mac. c. 8, p. 293.

Guill. Tyr. VII, 17.

Au midi de Gabala & sur le bord de la mer, on trouvoit Paltos, ville de l'ancien domaine des Aradiens: cette ville avoit embrassé le Christianisme, comme les autres villes de la Phénicie, & dans les souscriptions des conciles tenus avant l'invasion des Musulmans, on trouve les noms de plusieurs de ses Évêques; mais il n'en reste plus que des ruines à l'est-nord-est, desquelles on voit un grand conduit souterrein, avec d'autres

Strab. XVI, p. 518.

plus petits, séparés les uns des autres, qui s'étendent plusieurs stades dans un terrein marécageux: ces conduits paroissent n'avoir été pratiqués que pour dessécher le pays. Le cardinal Noris nous a donné une médaille de Paltos, qui porte pour empreinte la tête d'un Empereur avec le nom grec ANTΩNEINOC, qu'il croit désigner Élagabale, & sur le revers sont Castor & Pollux tenant chacun un cheval, avec l'inscription ΠAATHNΩN: ce Savant soupçonne que Paltos avoit reçu l'autonomie de Jules-César, & que son ère étoit la même que celle de Gabala. Paltos avoit embrassé le Christianisme, & parmi les Évêques qui assistèrent au concile de Calcédoine, en 448, on trouve Sabas, évêque de cette ville.

Epoch. Syro-Mac. p. 508.

Dans le voisinage de Paltos, auprès d'une rivière nommée *Badas* ou *Bada*, étoit un tombeau, que l'on croyoit être celui de Memnon, fils de Tithonus & neveu de Priam roi de Troie: ce Prince, qui s'étoit attaché au service du roi d'Assyrie, avoit conduit à Troie le secours que Priam avoit demandé à Teutamus, & avoit été tué devant cette place par Achille. Les annales des rois d'Assyrie portoient qu'après sa mort ses soldats avoient brûlé son corps & reporté ses cendres à Suze, où elles avoient été déposées dans un tombeau; ainsi celui que l'on voyoit auprès de Paltos ne pouvoit être qu'un cénotaphe érigé en son honneur, suivant l'usage des temps héroïques, par les Phéniciens qui avoient servi sous ses ordres.

Strab. XV, p. 500.

Diod. Sic. II, Ælian. hist. animal. V, 2.

Hom. Iliad. XXIII, v. 254. Odyss. I, v. 289.

A peu de distance de Paltos, en descendant au midi & dans le voisinage de la mer, étoit la ville de Balanée, que l'Itinéraire d'Antonin place à vingt-sept mille pas de Gabala. Étienne de Byzance, qui écrivoit dans le VIe siècle de l'ère Chrétienne, dit que de son temps on l'appeloit *Leucas*. La description que M. l'abbé Belley a faite de cette ville & de tout ce qui la concerne, me dispense d'en parler.

Dionys. Halic. I, 43. Dictys, Cret. VI, 10.

Mém. de l'Académ. des Inscr. t. XXX, p. 287.

Enhydra n'est connue que par Strabon, qui la place entre Caranus & Marathus; son nom, qui est grec, indique que le lieu où elle étoit située étoit arrosé par plusieurs sources

Marathus, que Strabon dit avoir été une ancienne ville de Phénicie, étoit entre Balanée & Carné; la destruction de cette

Strab. XVI, p. 518.

ville, avant que les Romains se fussent rendus maîtres de la Syrie, est la cause pour laquelle elle ne se trouve point dans les Itinéraires qu'ils nous ont laissés, ce qui fait aussi que nous ne pouvons assigner sa distance précise de l'une ou de l'autre ville. Marathus avoit été grande & fort riche, & elle avoit fait partie de l'État des Aradiens; car lorsque Straton fils de Gératostrate, roi d'Arad, alla au-devant d'Alexandre, & lui présenta une couronne d'or, pour lui marquer sa soumission, Alexandre confirmant Gératostrate dans ses États, lui donna, dit Arrien, l'île d'Arad, Marathus, Mariamé & tout ce qui jusqu'alors avoit dépendu de lui; mais Marathus ne demeura pas toujours sous la domination des Aradiens; elle obtint, de quelqu'un des successeurs d'Alexandre, la liberté, avec le droit de se gouverner par ses propres loix; elle en jouissoit vraisemblablement quand Antiochus le Grand vint dans cette ville, l'an 218 avant Jésus-Christ; car après avoir fait alliance avec les Aradiens, il termina tous les différens qui étoient entre les Aradiens de l'île & ceux du continent: elle étoit certainement indépendante des Aradiens sous Alexandre-Balas, qui régna en Syrie depuis l'an 150 jusqu'à l'an 146 avant l'ère Chrétienne; car elle traita avec eux comme avec des égaux & leur envoya des Ambassadeurs; une insulte faite à ces Ambassadeurs, par quelques jeunes gens d'Arad, excita la guerre entre les deux villes: les Aradiens n'étant point assez forts pour se rendre maîtres de Marathus, offrirent trois cents talens à Ammonius, gouverneur de Syrie pour Alexandre-Balas, afin qu'il les aidât à prendre cette ville; ce Gouverneur s'étant prêté à leurs desirs, leur livra Marathus; les Aradiens la rasèrent, & en partagèrent le territoire entre eux.

Arrian. exped. Alex. II.

Polyb. V, p. 411.

Diod. Sic. excerpt. Vales. p. 348.

Strab. XVI.

Les Grecs n'ont point habité Marathus, ou, s'ils y ont demeuré, ils n'y ont été reçus que comme étrangers, car jusqu'à présent on n'a trouvé aucune médaille grecque de cette ville; il n'y a de médailles connues de Marathus qu'en caractères phéniciens; M. l'abbé Barthélemy en a publié deux, sur lesquelles on lit distinctement, en lettres phéniciennes, *Maratho*, qui est le nom de la ville; on y lit aussi la date d'une ère,

Journ. des Sav. août 1760.

l'an 105 שת *ſchath*, qui eſt l'abréviation de שנת *ſchenath*, l'année, מאת *math* ou *meath*, centième, & cinq traits perpendiculaires, qui déſignent autant d'unités. Sur une autre, publiée par M. Pellerin, eſt la date de l'an 101; ſur une ſeconde on lit auſſi nettement l'an 106, en caractères phéniciens: dans le même recueil ſont trois autres médailles, au revers deſquelles ſont marquées les dates de l'ère; on y lit diſtinctement le mot שת *ſchath*, l'année; mais les caractères NNN, qui ſuivent ce mot & qui précèdent les unités, ſont trop incertains pour haſarder quelque conjecture. Le défaut de connoiſſance de l'hiſtoire de la ville de Marathus ne nous permet point de fixer d'une manière préciſe l'ère de cette ville, &, à moins qu'il ne ſurvienne de nouveaux ſecours, il reſtera toujours incertain ſi elle a commencé l'an 312 avant Jéſus-Chriſt, avec l'ère des Séleucides uſitée en Syrie, ou ſi elle a quelqu'autre époque particulière.

Rec. de Méd. tome II, pl. 80, n.° 60.
Ibid. n.° 61.

Mariamé ou Mariammé, dont Alexandre confirma la ſouveraineté à Gératoſtrate, roi d'Arad, & qu'Étienne de Byzance compte parmi les villes de Phénicie, étoit dans le continent, à l'orient de Marathus. Ses habitans embraſsèrent le Chriſtianiſme & quelques-uns d'entre eux ſignalèrent leur foi par le martyre qu'ils ſouffrirent dans les premières perſécutions; de ce nombre fut Gélaſm, qui fut lapidé à Héliopolis du Liban, la treizième année de l'empire de Dioclétien; ſon corps fut rapporté par les Fidèles à Mariammé d'où il étoit. Paul, évêque de cette ville, ſouſcrivit aux actes du concile de Calcédoine, en 448.

Acta Mart. Sinc. p. 269.

Antarade, ainſi nommée parce qu'elle ſe trouvoit vis-à-vis de l'île d'Arad, étoit ſituée à la droite de l'Éleuthère, à peu de diſtance de la mer: l'Itinéraire d'Antonin compte de Balanée à cette ville vingt-quatre mille pas. L'empereur Conſtance la fit rebâtir en 346, ce qui lui fit donner le nom de *Conſtancie*, ſans lui faire perdre celui d'*Antarade*; car on la trouve ſous ces deux noms dans les ſouſcriptions de ſes Évêques, dans quelques conciles tenus depuis le règne de Conſtance. Lorſque les Croiſés entrèrent en Syrie, cette ville étoit grande, bien fortifiée & très-peuplée; on la nommoit alors *Tortoſe*.

Cedren. hiſt. Comp. p. 246.

Guill. Tyr. VII, 15.

Toutes ces villes étoient à la droite de l'Éleuthère. Les hiſtoriens des Croiſades nomment dans l'eſpace du terrein dans lequel elles étoient ſituées, d'autres villes dont les noms diffèrent de ceux qu'elles portoient autrefois, comme *Licia*, qui eſt l'ancienne Laodicée ſur la mer, *Gibel* ou l'ancienne Gabala, & *Tortoſe*, qui eſt Antarade, & quelques autres, qui ne ſe trouvent point dans l'ancienne géographie, telles que *Valénia*, *Margath* & *Maraclée*.

Plin. V, 20. A la gauche du même fleuve & à peu de diſtance de la mer, on trouvoit Simyra, l'ancienne demeure des Tzémaréens de l'Écriture: Ptolémée la nomme *Himyra* & Strabon *Taximyra;* mais ces noms ne ſont vraiſemblablement que la corruption du véritable nom. Les ruines de cette ancienne ville, qui ne ſubſiſte plus aujourd'hui, ſe nomment encore *Sumrah.*

Euſeb. Onomaſt. Orthoſie, qui étoit dans ſon voiſinage, lui devoit ſa naiſſance, ſelon Eusèbe: cette ville étoit maritime. Tryphon, qui avoit voulu s'emparer du royaume de Syrie, aſſiégé dans Dora, *1. Machab. XV, 37. Strab. XVI, p. 523.* l'an 139 avant l'ère Chrétienne, par Antiochus-Évergète, autrement nommé *Sidétès* ou *le Chaſſeur*, s'enfuit par mer & vint aborder à Orthoſie. Strabon dit qu'Artémidore comptoit de l'embouchure de l'Oronte à Orthoſie onze cents trente ſtades par mer, & d'Orthoſie à Peluze trois mille ſix cents cinquante ſtades. Deux médailles grecques de cette ville, rapportées par le cardinal Noris, prouvent qu'elle ſuivoit l'ère des Séleucides, qui avoit commencé à l'automne de l'an 312 avant Jéſus-Chriſt: ces médailles ſont d'Antonin ſurnommé *le Pieux*, & portent la date ΒΞΥ, de l'an 462, qui concourt avec la treizième année de cet Empereur, qui étoit monté ſur le trône le 10 juillet de l'an 138 de l'ère vulgaire. Le ſentiment de ce Cardinal eſt confirmé par deux autres médailles auſſi grecques, rapportées par M. Pellerin, qui toutes les deux ſont d'Alexandre-Sévère, avec les dates ΒΛΦ, 532, & ΓΛΦ, 533, qui tombent dans les années première & ſeconde de cet Empereur, qui avoit été déclaré Céſar & aſſocié à l'empire par Élagabale, l'an 221 de Jéſus-Chriſt. Sur deux autres médailles des Orthoſiens, publiées par le même M. Pellerin, on voit le Génie de leur ville, repréſenté par une tête

tête de femme surmontée d'une tour, & ont lit les dates ΗΞΤ, 368, & ϞΥ, 406; la première a par conséquent été frappée l'an de l'ère vulgaire 56, la seconde année de l'empire de Néron; & la seconde l'an 93 de Jésus-Christ, le 13 de l'empire de Domitien. Orthosie se nomme *Orthosa*, & il ne reste plus de cette ancienne ville que des ruines, qui font juger qu'elle a été très-considérable. Sa destruction ne peut être arrivée que dans l'espace de temps qui s'est écoulé depuis le VIIe jusqu'au XIe siècle, c'est-à-dire depuis la conquête de la Syrie par les Musulmans jusqu'aux Croisades; car on voit des évêques d'Orthosie souscrire à des conciles assemblés sous les Empereurs, & les historiens des Croisades ne font aucune mention de cette ville comme existante de leur temps. Le port d'Orthosie, autrefois célèbre, n'est plus qu'une petite anse, qui ne sauroit même recevoir les barques des pêcheurs de la côte.

Dans le voisinage de ces ruines est ce qu'on appelle aujourd'hui la *Fontaine du serpent:* cette fontaine que l'on trouve dans un champ, à une lieue d'Orthosie ou Orthosa, un peu vers le midi de l'île d'Arad, à un quart de lieue de la mer, a été décrite par Maundrell, & la description qu'il nous en a donnée, vérifiée par le docteur Shaw, s'est trouvée exacte. Ce voyageur dit qu'il rencontra une grande digue de quatre-vingt-dix pieds de large par le haut, taillée dans le roc; les côtés sont en penchant, avec des degrés taillés de même dans le rocher, qui vont du bas jusqu'en haut: cette digue s'étend en droite ligne de l'orient à l'occident, l'espace de plus d'un stade, ayant la figure d'escalier en ligne droite; au bas est une terre marécageuse. On ne peut imaginer que les eaux aient jamais monté jusque-là, & il est encore plus difficile de comprendre, sans cette supposition, pourquoi le rocher auroit été taillé de cette manière: cette digue, ajoute Maundrell, est au nord de la Fontaine du serpent; mais ce voyageur ne nous dit point ce qui a fait donner ce nom à cette fontaine. Un Phénicien avoit dit à Pausanias, que dans cette partie montueuse de la Phénicie il y avoit des vipères qui, lorsqu'elles avoient mangé certaines herbes, devenoient furieuses; qu'un homme étant monté sur un arbre, pour éviter une de

Pausan. Bœot. p. 303.

ces vipères, elle avoit lancé son venin sur l'arbre, & que l'homme étoit mort sur le champ. Strabon rapporte, sur la foi de Posidonius, que dans un champ peu éloigné de cette partie de la Phénicie, on avoit vu un serpent monstrueux, qui avoit près d'un pléthre ou environ cent pieds de long, si gros que des cavaliers placés des deux côtés ne pouvoient se voir l'un l'autre; la gueule de ce serpent étoit si prodigieuse qu'il auroit pu engloutir un homme à cheval, & chacune de ses écailles étoit plus large qu'un bouclier: cette description est sans doute exagérée, mais quelque serpent extraordinaire aura pu faire des ravages auprès de la fontaine dont nous parlons, & elle en aura reçu le nom qu'elle porte aujourd'hui.

Strab. XVI, p. 519.

De l'autre côté de cette fontaine est une cour de cent soixante-cinq pieds, taillée dans le roc; les bords du rocher qui l'environnent, ont neuf pieds de haut & lui servent de murailles; elle est environnée de cette manière, de trois côtés, & le quatrième est ouvert au nord; au milieu de cette cour, on voit une partie quarrée du rocher, de neuf pieds de haut & de seize & demi en quarré; cette partie du rocher sert de piédestal à un trône érigé dessus; ce trône est composé de quatre grandes pierres, dont deux forment les deux côtés, la troisième le dossier & la quatrième le dessus en forme de dais; toute la structure de ce trône a environ vingt pieds de haut, faisant face à l'endroit de la cour qui est ouvert; la pierre qui sert de dais, a près de dix-sept pieds & demi en quarré & est taillée autour en forme de corniche. « Nous ne pumes imaginer, ajoute Maundrell » de qui nous empruntons cette description, l'usage auquel cette » structure avoit été destinée, à moins que cette cour n'ait servi » de temple à quelque idole; ce qui est d'autant plus vraisemblable, qu'Hercule, dieu des Phéniciens, étoit adoré dans des temples découverts ». Aux deux angles intérieurs de la cour, il y a des piliers pareillement taillés dans le roc, trois à chaque angle, & l'extrémité de chaque muraille, du côté qui est ouvert, est aussi ornée de deux colonnes.

A un demi-mille de ce monument sont deux tours, distantes l'une de l'autre d'environ trente pieds, élevées sur d'anciennes

ſépultures. « La proximité dans laquelle ces anciens ſépulcres ſont de l'Éleuthère, m'a fait ſoupçonner, dit Maundrell, que « c'étoit ce qui avoit fait donner à ce fleuve le nom de *Nahr kibr* « qu'il porte aujourd'hui ». Ces tours s'appellent préſentement les *Magguzel*, c'eſt-à-dire, ſelon Maundrell, les *fuſeaux:* la première a trente-trois pieds de haut; la pierre qui lui ſert de baſe, eſt haute de dix pieds & en a quinze en quarré; ſur cette baſe ſont élevées deux grandes pierres, dont la première a la forme d'un cylindre & la ſeconde d'une pyramide: la ſeconde tour a trente pieds deux pouces de haut, ſon piédeſtal ſix pieds de hauteur ſur ſeize pieds & demi en quarré, & à chacun de ſes coins eſt un lion d'une ſculpture fort groſſière; la partie ſupérieure, élevée ſur ce piédeſtal, eſt d'une ſeule pierre. Pour prévenir toute erreur, je dois avertir que ces dimenſions ont été priſes avec le pied Anglois, un peu plus court que notre pied de roi. Sous ces deux colonnes ſont pluſieurs chambres ſépulcrales, dont l'entrée eſt au midi, & dans leſquelles on deſcend par quelques degrés; toutes ces chambres communiquent de l'une à l'autre: on peut en voir la deſcription dans Maundrell. A un ſtade eſt une troiſième tour ſemblable à la dernière des précédentes; à un mille au-delà, dans un bocage aſſez près du grand chemin, on découvre une quatrième tour, qui a trente-trois pieds & demi de haut & trente-un en quarré: cette tour eſt faite de grandes pierres & ornée d'une belle corniche tout autour; elle contient deux chambres l'une ſur l'autre, dans leſquelles on entre, du côté du nord, par deux ouvertures quarrées, priſes dans la muraille; la ſéparation de ces deux chambres & le deſſus de la tour ne ſont point voûtés, ce ſont de grandes pierres plates de quatre pieds d'épaiſſeur, & ſi larges qu'il n'y en a que deux pour former le plancher qui ſépare les deux chambres, & pareillement deux pour couvrir tout l'édifice: la ſtructure de ces tours eſt fort ancienne. Quoique Maundrell, qui nous les a décrites, n'ait trouvé aucun veſtige de corps humain anciennement dépoſé dans les différentes chambres ou cellules qu'il a examinées, il n'en décide pas moins que ces divers ſouterrains étoient deſtinés à ſervir de ſépulcres;

on ne peut en effet leur ſuppoſer d'autre uſage. Les anciens n'inhumoient point les corps des défunts immédiatement dans la terre, comme on le pratique aſſez communément aujourd'hui; ils les tranſportoient hors des villes, & les dépoſoient dans des cavernes, ſoit naturelles, ſoit pratiquées à deſſein dans les rochers; c'étoit l'uſage de l'Égypte; ce fut auſſi, dans les temps les plus reculés, celui du pays de Canaan ou de la Phénicie. *Gen. XXIII, 8.* Abraham étranger dans ce pays & n'y poſſédant aucun terrein, achète des Héthéens une caverne double, pour y dépoſer le corps de Sara après ſa mort. Les lieux deſtinés à la ſépulture étoient diſtingués des autres par des arbres plantés aux environs, comme le fut la ſépulture de Sara, ou par des colonnes que l'on *Ibid. XXXV, 19.* élevoit deſſus. On voit Jacob ériger une colonne ſur le tombeau *Iliad. XVII, v. 434. lib. XI, v. 372. Odyſſ. XII, v. 13.* de Rachel, & Homère parle ſouvent de ſemblables colonnes élevées ſur les tombeaux des Grecs & des Troyens.

Autour de la même Fontaine du ſerpent, il y a pluſieurs autres ſépulcres, de vieux fondemens & d'autres traces d'antiquité, qui annoncent qu'il y a eu là autrefois quelque fameuſe habitation. Maundrell a ſoupçonné que c'étoient les ruines de l'ancienne Simyra, mais le docteur Shaw veut que ce ſoient des reſtes de Marathos: ces décombres, qui ſe trouvent à la gauche du fleuve Éleuthère, ne peuvent être les reſtes de Marathos, qui étoit ſur la droite de la même rivière. Il y avoit une Égliſe à Orthoſie, & l'on trouve Phoſphore ſon évêque parmi ceux qui aſſiſtèrent au concile de Calcédoine, en 448. Nonnus ſon ſucceſſeur ſouſcrivit la lettre ſynodique de la province maritime de Phénicie à l'empereur Léon, dans le concile de Conſtantinople, ſous Mennas. Étienne, évêque de la même ville, fut accuſé comme ſectateur des erreurs de Sévère, patriarche d'Antioche. Orthoſie ſuivoit pour le calcul des années l'ère des Séleucides, commençant à l'automne de l'an 312 avant Jéſus-Chriſt; le cardinal Noris l'a prouvé par deux *Epoch. Syro-Mac. p. 103.* médailles d'Antonin le Pieux, qu'il a rapportées, ſur le revers deſquelles on lit le nom des Orthoſiens: cette ville qui avoit été priſe ſur les Empereurs par les Muſulmans, étoit déjà détruite lorſque les Latins entrèrent en Syrie, à la fin du XIe ſiècle.

« La ſituation de la campagne, aux environs de cette ville, a, dit le docteur Shaw, quelque choſe de ſi extraordinaire & « de ſi ſingulier, qu'elle ne manque jamais d'inſpirer à ceux qui « y paſſent, un mélange agréable de triſteſſe & de joie; elle eſt « entrecoupée de bois, de rochers, de grottes & de ſépulcres, « & le mélange des ſons & des échos qui viennent des oiſeaux « & des bêtes, joints aux caſcades que forment les ruiſſeaux & « au bruit des vagues de la mer, tout enfin y rappelle naturellement « les belles deſcriptions que les Poëtes nous ont laiſſées de la « demeure & des retraites de leurs divinités champêtres ».

Au midi d'Orthoſie, en allant vers l'orient, on trouvoit la ville d'Arca ou Arcé, l'ancienne demeure des Arcéens ou Aracéens, deſcendans de Canaan comme les autres Phéniciens. L'Itinéraire d'Antonin compte trente-deux milles d'Antarade à cette ville: elle étoit ſur une colline, au pied du Liban, à quatre ou cinq milles de la mer; elle étoit devenue célèbre par le culte que ſes habitans rendoient à Vénus ou Aſtarthé, qui en avoit pris le nom d'*Architis*. Depuis les conquêtes des Grecs, on y avoit élevé un temple à Alexandre le Grand. L'empereur Alexandre, fils de Mammée, ſucceſſeur d'Élagabale, l'an 222 de Jéſus-Chriſt, étoit de cette ville: on lui avoit donné le nom d'Alexandre parce qu'il étoit né dans le temple de ce héros pendant une ſolennité que ſon père & ſa mère étoient venus y célébrer; & lorſqu'il fut parvenu à l'empire, il donna à cette ville le nom de *Céſarée*. Arcé devenue Chrétienne eut des Évêques, de quelques-uns deſquels on trouve les ſouſcriptions à la fin des conciles tenus en Orient avant l'invaſion des Arabes Mahométans: ces derniers, devenus maîtres de la Syrie, regardèrent cette place comme importante & la fortifièrent pour la mettre en état de réſiſter en cas d'attaque. Les Croiſés l'aſſiégèrent inutilement, pendant trois mois, l'an 1099; mais ſous le règne de Baudouin Ier ſecond roi de Jéruſalem, elle fut priſe, l'an 1106, par Guillaume, comte de Sartanges. Les Mameluks, ayant chaſſé les Chrétiens de la Syrie, la détruiſirent entièrement. On trouve dans ſes ruines, de belles colonnes & de riches entablemens, qui dépoſent

Guill. Tyr. VII, 14.

Macrob. Satur. l. I.

Æl. Lamprid. in Alex.

Aurel. Vict. in Alex.

Fulch. Carnot. n.° 17.

Albert. Aquens. XI, 1.

Shaw, Voyages.

encore de ſon ancienne ſplendeur. Dans la vallée voiſine, qui eſt profonde, coule un ruiſſeau aſſez abondant pour avoir fourni de l'eau à toute la ville; on y avoit cependant fait venir de l'eau du mont Liban, & l'on avoit à cet effet conſtruit un aquedue, dont la grande arche devoit avoir au moins cent pieds d'ouverture.

A dix-huit milles de cette dernière ville, ſelon l'Itinéraire d'Antonin, & à une demi-lieue ou environ de la mer, ſelon Maundrell, ſe voient les ruines de Tripoli, ainſi nommée, ſuivant Diodore de Sicile & ſelon Méla, parce que dans l'origine c'étoient trois villes diſtantes chacune d'un ſtade l'une de l'autre, qui étoient habitées par des Aradiens, des Sidoniens & des Tyriens; l'eſpace qui les ſéparoit ayant été depuis couvert de bâtimens, de ces trois villes il ne s'en forma qu'une, qui devint très-conſidérable par ſon commerce, les Phéniciens en ayant fait l'entrepôt de leurs marchandiſes & le lieu de leurs aſſemblées pour délibérer ſur les affaires communes de la nation: mais le docteur Shaw, qui a viſité ces ruines & qui les a examinées avec une ſcrupuleuſe attention, prétend qu'il n'y eut jamais qu'une ſeule ville, parce qu'on n'y voit les traces que d'une ſeule muraille. Tripoli fut ſoumiſe par Alexandre le Grand, lorſqu'il entra en Phénicie. Après ſa mort, Antigone & Ptolémée-Soter s'en diſputèrent la poſſeſſion; mais elle reſta à ce dernier, & ſes ſucceſſeurs la conſervèrent juſqu'au règne d'Antiochus le Grand, roi de Syrie, qui la leur enleva avec toute la Phénicie, vers l'an 219 avant Jéſus-Chriſt: ce Prince mariant ſa fille Cléopatre à Ptolémée-Épiphane, l'an 193, lui donna en dot la Céléſyrie & la Phénicie, qui repaſsèrent ainſi ſous la domination des rois d'Égypte; mais elles revinrent bien-tôt aux Séleucides; car on voit par le livre des Machabées & par Josèphe, que Séleucus-Philopator, fils & ſucceſſeur d'Antiochus le Grand, les poſſédoit, quand il mourut, l'an 175 avant l'ère Chrétienne. Pendant que les enfans d'Antiochus-Grypus, qui fut aſſaſſiné l'an 97, ſe diſputoient le trône de leur père, divers particuliers s'emparèrent de différentes villes de l'empire des Séleucides, & traitant leurs nouveaux ſujets avec tyrannie,

Diod. XVI, p. 531.
Méla, I, 12.
Strab. XVI, pag. 519.

ils excitèrent leurs plaintes. De ce nombre fut Denys, qui s'étoit rendu maître de Tripoli; les vexations qu'il exerçoit sur ses propres sujets & ses ravages sur les terres de ses voisins le firent déférer à Pompée, lorsqu'il vint en Syrie, l'an 64: ce Général, après avoir examiné les plaintes portées contre lui, le condamna à perdre la tête, & depuis ce temps Tripoli fut sous la domination des Romains, mais comme ville libre, ayant le droit de se gouverner par ses propres loix; privilége dont ce Général décora, cette même année, Antioche & Séleucie. Cette ville prit, sous l'empire de Vespasien, le surnom de *Flavienne:* on voit sur les médailles publiées par M. Pellerin, que Tripoli prenoit les titres de *sacrée*, d'*asile*, d'*autonome* & même celui de *métropole.* Sur quelques-unes de ces médailles, comme sur celles qui ont été publiées par le cardinal Noris, elle suit l'ère des Séleucides; mais sur d'autres on trouve une ère postérieure de beaucoup d'années, & cette seconde ère ne peut avoir commencé qu'avec l'autonomie accordée à cette ville par Pompée, l'an 64 avant Jésus-Christ. Tripoli embrassa le Christianisme & eut ses Évêques, dont quelques-uns assistèrent à différens conciles; mais le Christianisme en fut banni, lorsqu'elle tomba sous la domination des Musulmans, pendant le caliphat d'Omar. Les Croisés s'en rendirent maîtres, l'an 1109, & ils en firent la capitale d'une seigneurie dépendante du royaume de Jérusalem, à laquelle ils donnèrent le nom de *Comté de Tripoli.* Le 29 de juin de l'an 1170, elle essuya un tremblement de terre si violent que presque tous ses édifices furent renversés, & que la plus grande partie de ses habitans fut ensévelie sous leurs ruines: elle fut rebâtie, peu de temps après, & mise en si bon état de défense, que Saladin passant auprès, l'an 1187, n'osa l'attaquer. Les Chrétiens y avoient des manufactures d'étoffes de soie & de camelots, à la fabrique desquels il y avoit plus de quatre mille ouvriers continuellement employés. Calaun ou Kélaun, surnommé *Malek al Mansur Saifeddin*, septième roi d'Égypte, de la première dynastie des Mameluks, surnommés *Baharites,* l'assiégea le 17 de mars de l'an 1288, & la prit par force le 26 d'avril suivant: elle fut abandonnée au pillage[a],

Rec. de Méd. t. II, pl. 82.

Guill. Tyr. XX, 19.

Jacob. de Vitr. c. 95.

Sanut. secret. fid. Cruc. l. III, part. 6, c. 18.

[a] *D'Herbelot, p. 244, col. 2. Sanut. secret. fid. Cruc. lib. III, part. 12, c. 20.*

& l'on dit que les Égyptiens y trouvèrent de très-grandes richeſſes; le Sultan y fit mettre le feu & démolir tout ce que le feu n'avoit pu conſumer; il la fit enſuite rebâtir dans l'état où elle eſt aujourd'hui: on la nomme préſentement *Arabolos* ou *Tarabolos*.

A deux lieues, au ſud de Tripoli, on trouve ſur une pente un amas de ruines, qui pourroient bien être celles de Triérès, qui fut brûlée, l'an 218 avant Jéſus-Chriſt, par Antiochus le Grand; entre ces ruines & Tripoli eſt un petit village nommé *Kalémon*: ſa poſition & la reſſemblance du nom doivent faire préſumer que ce village eſt le Calamos de Polybe & celui de Pline; c'étoit anciennement une ville qu'Antiochus fit brûler dans le même temps que Triérès.

Polyb. V, p. 411.

La campagne de Tripoli forme un jardin très-agréable, rempli de toutes ſortes de fruits; elle eſt arroſée de pluſieurs rivières & de divers ruiſſeaux qui deſcendent du Liban, & qui ont fait croire à pluſieurs voyageurs que cette campagne étoit la *fontaine des jardins*, le *puits des eaux vives coulant avec impétuoſité du Liban*, auxquels l'époux du Cantique des Cantiques compare ſa bien-aimée; leur ſentiment a d'autant plus de vraiſemblance que c'eſt dans le Liban & dans les campagnes voiſines qu'il faut placer la ſcène de cette pièce dramatique. Lorſque le temps eſt calme, on aperçoit ſur le bord de la mer & dans la mer même pluſieurs ſources d'une eau douce & excellente, & l'on croit que ces ſources viennent d'une grande grotte, qui en eſt à une lieue à l'eſt, & qui eſt remarquable par une ſource très-abondante qui ſort de la terre à gros bouillons & qui peu après ſe perd ſous la grotte même: cette grotte a près d'un demi-mille de long ſur cinquante & quelquefois cent verges de large; la voûte en eſt ſi régulière que l'on diroit qu'elle eſt l'ouvrage de l'art & non de la nature.

Jacob. de Vitri, n.° 33, p. 1069. Sanut. ſecret. fid. Cruc. lib. III, part. VI, c. 18.

IV, 15.

Quand les Croiſés arrivèrent dans cette campagne, entre autres choſes ils y trouvèrent des cannes de ſucre, que la plupart des hiſtoriens appellent des *cannes de miel*[a]. Quelques-uns d'entre eux les ont priſes pour du miel ſauvage, ſemblable à celui dont Jonathas fils de Saül goûta lorſqu'il pourſuivoit les Philiſtins;

[a] *Albert. Aquens, IV, 37; X, 35. Fulch. Carnot. n.° 20. Guillelm. Tyr. l. XII, c. 3. Jacob. de Vitri. cap. 54, 85. Sanut. ſecret. fid. Cruc. l. I, part. I, c. 2.*

Philiſtins; mais le miel que goûta Jonathas, étoit un miel liquide, formé par des abeilles, que l'Écriture déſigne par un rayon qu'il trouva en paſſant dans un bois; au lieu que les cannes de miel que les Croiſés trouvèrent auprès de Tripoli étoient dans une pleine campagne, *per camporum planitiem*, dit Albert d'Aix: cette plante étoit étrangère à la Phénicie; les Anciens qui nous ont parlé des productions de ce pays, n'en ont fait aucune mention; elle y avoit été apportée de l'Inde, & ce qui prouve qu'elle n'étoit point naturelle à la Phénicie, c'eſt que ſa culture y exigeoit beaucoup de ſoins & de peines, *ſummo labore agricolarum per ſingulos excolitur annos*, dit Albert d'Aix. Lorſque ces cannes avoient acquis leur maturité, on les piloit dans un mortier; on paſſoit le ſuc qu'elles avoient rendu, & on le mettoit dans des vaſes, où il ſe durciſſoit & devenoit auſſi blanc que la neige ou que le ſel blanc; ſi l'on vouloit en faire uſage, on le rapoit, pour le mêler avec le pain, ou on le faiſoit diſſoudre dans l'eau. Saumaiſe a prouvé que ces cannes croiſſant dans l'Inde & dans les îles Fortunées, étoient connues des Anciens; mais que la manière de préparer leur ſuc, pour le conſerver, étoit récente: il en attribue l'invention aux Arabes, depuis leſquels elle a été perfectionnée. On les appeloit dans le pays *zucra*, d'où s'eſt formé le nom de ſucre que nous leur donnons aujourd'hui. La campagne de Tripoli n'étoit pas la ſeule où elles cruſſent, on en trouvoit auſſi dans celle de Tyr, & auprès de Panéas ou Céſarée de Philippe. Sanut, qui écrivoit en 1306, dit qu'elles croiſſoient auſſi dans les îles de Chypre & de Rhodes, & en quelques autres endroits; & il ajoute que, ſi l'on vouloit, il ſeroit auſſi facile d'en avoir en Sicile.

Salmaſ. exercit. Plin. p. 1018, 1021, 1298, 1309.

Sanut. ſecreta fid. Cruc. l. 1. part. 1, c. 2.

Les hiſtoriens des Croiſades parlent d'un peuple qui, lorſque les Chrétiens arrivèrent en Syrie, à la fin du XIIe ſiècle, étoit en poſſeſſion de dix châteaux dans les environs de Tripoli & d'Antarade: ils étoient au nombre de ſoixante mille & plus; on les appeloit les *Aſſaſſins*, & leur chef portoit le nom de *Vieux de la montagne*, & en arabe celui de *Scheick al gebal*. Je ne pourois rien ajouter à ce que M. Falconnet a dit de l'origine, du nom & de l'hiſtoire de ce peuple, dans les deux

Guill. Tyr. XX, 31. Jacob. de Vitr. c. 14, pag. 1062. 1126. Sanut. ſecret. fid. Cruc. lib. III, part. 10, c. 8.

Mémoires qui se trouvent au XVII.e volume de ceux de l'Académie.

A deux lieues à l'orient de Tripoli, & à une lieue des monts, dits aujourd'hui *des Léopards*, on voit un tombeau taillé dans le roc, que les Chrétiens Syriens croient être le sépulcre de Canaan, le père des Phéniciens.

Au midi de Tripoli est le promontoire que les Grecs appeloient Πρόσωπον Θεοῦ, la *Face de Dieu;* les Phéniciens le nommoient vraisemblablement פְּנוּאֵל, *Phanuel*, qui dans leur langue signifioit la même chose: aucun auteur ne nous a transmis la raison de cette dénomination; les pilotes modernes l'appellent *Capo Grego* & *Capo Pagro*.

Joſ. Ant. VII, 13, n.° 2. Botrys, qui se nomme présentement *Patrone*, à quelque distance de ce promontoire, a été bâtie par Ethbaal ou Ithobal, qui régnoit à Tyr dans le même temps qu'Achab son gendre occupoit le trône d'Israël, c'est-à-dire vers l'an 923 avant *Polyb. V, p. 411.* Jésus-Christ. Sa situation est marquée dans Polybe, qui dit qu'Antiochus le Grand étant entré en Phénicie par le promontoire appelé la *Face de Dieu*, étoit allé à Bérythe, & qu'en passant il s'étoit rendu maître de Botrys: cette ville étoit donc entre ce promontoire & Bérythe. Jacques de Vitry nous a donné quelque chose de plus précis: cet historien faisant la description des villes de la Phénicie, en montant au septentrion, depuis *C. 44.* Tyr jusqu'à Arad, après avoir parlé de Byblos, dit qu'au-dessus de cette dernière ville est celle de Botrum, appelée vulgairement *Bétyron*. Le cardinal Noris, faute de médailles, n'a pu déterminer l'ère dont cette ville se servoit, & l'on n'en trouve aucune dans M. Pellerin, qui puisse suppléer ce défaut: peut-être cette ville n'en avoit-elle point d'autre que celle des Séleucides, à la domination desquels elle fut soumise comme toutes les autres villes de la Phénicie. Botrys devenue Chrétienne fut un siége épiscopal, & l'un de ses évêques, nommé *Porphyre*, assista au concile de Calcédoine, en 448; un autre, nommé *Étienne*, se trouva au second concile de Constantinople, tenu en 553: soumise à la domination des Arabes Musulmans, dans le VII.e siècle, elle embrassa la religion de ses nouveaux

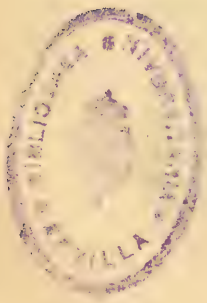

maîtres; les Croisés l'ayant reprise y rétablirent le Christianisme, qui ne s'y conserva qu'autant de temps qu'ils demeurèrent dans le pays.

Au pied des montagnes, sur le bord de la mer, se trouve la ville de Byblos, que l'Itinéraire d'Antonin place à dix-huit milles de Tripoli: c'étoit le pays de Giblim ou Giblites, dont il est parlé dans Josué & dans le livre des Rois; car les Septante & S.t Jérôme ont rendu le nom hébreu גִּבְלִים, *Giblim*, par ceux de Βύβλιοι & de *Byblii:* de ce nom de *Giblim* a été formé celui de *Gibelet*, *Gibil* ou *Gebail*, qu'elle porte aujourd'hui. Ses habitans servoient dans les expéditions maritimes de Tyr; ils excelloient aussi dans la coupe & dans le travail des bois, car ce furent eux qui mirent en œuvre tous ceux qui furent employés à la construction du temple bâti par Salomon, & qui les transportèrent à Jérusalem. Ils étoient alors sujets des Tyriens, puisque ce fut par l'ordre d'Hiram, roi de Tyr, qu'ils firent ces travaux; mais lorsque la Phénicie fut sous la domination des Perses, ils eurent des Rois particuliers, dépendans de ces Princes & leurs tributaires. Énulus, roi de Byblos, étoit avec ses vaisseaux dans la flotte de Darius-Codomanus; mais lorsqu'il apprit qu'Alexandre étoit entré en Phénicie & qu'il étoit maître de Byblos, il abandonna Darius & vint avec ses vaisseaux grossir la flotte d'Alexandre. Sous les successeurs de ce Prince, Byblos eut le même sort que les autres villes de la Phénicie, appartenant dans un temps aux rois d'Égypte & dans un autre à ceux de Syrie. Dans les démêlés entre les enfans d'Antiochus-Grypus, pour la succession de leur père, un particulier se rendit maître de Byblos, dont il traita les habitans avec dureté; mais Pompée arrivé en Syrie les en délivra, en lui faisant trancher la tête, comme il avoit fait au tyran de Tripoli: cette ville, sur deux médailles publiées par le cardinal Noris, prend le titre d'Ἱερὰ, ou *sacrée*, & l'une de ces médailles prouve qu'elle avoit une ère particulière, distinguée de celle des Séleucides; on y voit d'un côté la tête d'un Empereur, avec l'inscription ΑΥΤ. ΚΑΙ. ΑΝΤΩΝΕΙΝΟC, *Imperator Cæsar Antoninus*, & au revers la date CΚΔ, 224. Quoiqu'il soit incertain

Ezech. XXVII, 9.

III. Reg. V, 18.

Arrian. de exped. Alex. II.

Strab. XVI, p. 520.

auquel des Empereurs qui ont porté le nom d'Antonin il faut attribuer cette médaille; la date qui y eſt marquée, ne peut procéder de l'ère des Séleucides, qui eſt antérieure de trois cents douze ans à l'ère Chrétienne: on pourroit lui donner pour époque l'an 64 avant Jéſus-Chriſt, temps auquel Pompée étant en Syrie délivra cette ville de la tyrannie; l'an 224, marqué ſur la médaille, auroit commencé dans l'automne de l'an 160 de l'ère Chrétienne, qui fut la dernière de l'empereur Antonin le Pieux, qui ayant ſuccédé à Adrien, mort le 10 de juillet 138, mourut lui-même le 7 de mars de l'an 161, le vingt-troiſième de ſon règne.

Cette ville de Byblos, quoique très-ancienne, n'étoit point cependant la première qui eût porté ce nom; il y en avoit eu une autre, que l'hiſtoire Phénicienne diſoit avoir été bâtie par Cronos; pour la diſtinguer de la première, on la nommoit *Euſeb. Præp. I, 10.* *Palæbyblos* ou l'*ancienne Byblos*. Sanchoniaton dit que Cronos fit entourer ſon habitation d'une muraille, & qu'il bâtit Byblos, qui fut la première ville de la Phénicie. Élioun ou Upſiſtos, l'aïeul de Cronos, avoit demeuré, ſelon le même auteur, dans le voiſinage du lieu où cette ville fut bâtie depuis par ſon petit-fils; & Sanchoniaton ajoute qu'à Agrouéros ou Agrotès, l'un des deſcendans d'Upſouranios, on avoit érigé en Phénicie une ſtatue très-révérée; qu'on lui avoit dreſſé un temple ou une chapelle portative, qui étoit traînée par des bœufs, Ναὸν ζυγοφορούμενον, & qu'à Byblos, cet Agrouéros étoit appelé, préférablement à tout autre, *le plus grand des Dieux*. C'étoit dans cette ville que régnoient Melcander & Aſtarté, dont Iſis vint réclamer le ſecours, après la mort d'Oſiris ſon mari. *Steph.* Βύβλος. Étienne de Byzance s'accorde avec Sanchoniaton, en donnant, comme lui, Cronos pour fondateur de cette ville, ce qui ne peut être vrai que de l'ancienne Byblos: cet auteur propoſe différentes opinions ſur l'origine du nom de cette ville. Selon les uns, elle fut ainſi appelée de *Byblé*, fille de Milétus; ſelon d'autres, l'origine de ſon nom eſt le mot grec βίβλος, qui ſignifie un *livre*, & ce nom lui a été donné parce que les livres les plus anciens s'y conſervoient ſans ſe gâter & ſans s'altérer:

enfin d'autres, dérivant son nom du même terme grec, disoient qu'Isis pleurant la mort de son mari avoit porté son diadème dans cette ville & l'y avoit déposé; que ce diadème étant fait de l'arbre *papyrus*, qui croît dans les marais de l'Égypte & que l'on nomme en grec βίβλος, la ville qui en fut rendue dépositaire, prit son nom: aucune de ces étymologies n'est satisfaisante. *Byblé*, fille d'un Grec inconnu, n'aura point donné son nom à une ville de la Phénicie, qui, de l'aveu de tous les géographes, est une des plus anciennes villes du monde; le privilége donné à cette ville, de préserver les livres de la corruption, est une fable; le voyage d'Isis à Byblos paroît certain par la mythologie Égyptienne: mais, que βίβλος signifie un *livre*, ou qu'il exprime le *papyrus* d'Égypte, que l'on prétend avoir été la matière du diadème d'Osiris, il suffit que le terme soit grec, pour s'assurer qu'il n'est point l'origine du nom d'une ancienne ville de Phénicie. S'il est permis d'opposer conjecture à conjecture, le nom que cette ville portoit dans le pays, étoit גבל, *Gebal* ou *Gibel*, puisque ses habitans sont appelés dans le texte hébreu גִּבְלִים, *Giblim*: de *Gibel* les Grecs firent Γίβλος, qui fut prononcé par plusieurs d'entre eux Βίβλος. Bochart a prouvé que les Crétois, originaires de Phénicie, qui entretenoient commerce avec leurs auteurs, & les autres Grecs chez lesquels les dialectes dorique & éolique étoient en usage, changeoient souvent le γ en β: ainsi l'on disoit βάλανος & γάλανος, du *gland*; βλέφαρον & γλέφαρον, la *paupière*; πρεσβὺς & πρεσγὺς, un *vieillard*, un *ancien*, &c. Mais pourquoi cette ville fut-elle nommée גבל, *Gebal* ou *Gibel*, en phénicien? On peut en assigner deux raisons, fondées l'une & l'autre sur la langue du pays. 1.° Ce fut le premier lieu qui fut fermé, borné de tout côté & environné de murailles, ce qui lui aura fait donner son nom; car גבל, *Gabal*, en phénicien, signifie *borner, donner des limites*. 2.° Ce même terme désigne aussi une *montagne*, un *lieu élevé*; & c'est dans ce sens que les Arabes emploient encore ce mot: cette signification convient également à cette ville, qui, selon Strabon, étoit sur une hauteur. L'ancienne Byblos avoit été la demeure de Cinyras, père

Bochart. Canaan. I, 10.

Ibid. 29.

XV, p. 429.

Ibid.

d'Adonis; mais le culte religieux, qui dans les commencemens a pu s'y rendre à ce dernier, a été transporté à la nouvelle Byblos, où ses fêtes se célébrèrent dans le même temps & avec les mêmes cérémonies que celles d'Osiris en Égypte. Une tradition admise dans cette ville portoit qu'elle étoit dépositaire du corps de ce fondateur de la monarchie Égyptienne.

Le Christianisme fut établi à Byblos, qui devint siége épiscopal: *Basilides,* évêque de cette ville, est nommé dans le concile de Constantinople, de l'an 381, & un autre, nommé *Théodose*, assista à un second concile, tenu dans la même ville, l'an 553; mais la Phénicie étant tombée, dans le siècle suivant, sous la domination des Arabes Musulmans, le Christianisme y fut aboli. Les Croisés en firent le siége l'an 1109; les habitans capitulèrent; les articles proposés & accordés furent que ceux qui voudroient sortir de la ville avec leurs femmes & leurs enfans, en auroient la liberté, & que les autres, qui ne voudroient point s'expatrier, demeureroient, & conserveroient leurs biens en payant un tribut convenu. Cette ville fut reprise peu de temps après, & sans peine, par Saladin; mais après sa mort les Sarrazins, qui y étoient en garnison, l'évacuèrent moyennant une somme d'argent qui leur fut donnée: les Chrétiens la conservèrent jusqu'à leur entière expulsion de la Terre sainte.

Guillelm. Tyr. XI, 9.

Jac. de Vitri. c. 95.

Le fleuve Adonis, aujourd'hui *Nahr Ibrahim, la rivière d'Abraham*, prend sa source dans les montagnes où l'on disoit qu'Adonis avoit été blessé par un sanglier, qu'il poursuivoit à la chasse; il coule entre ces deux villes, Byblos & Palæbyblos, & se décharge dans la mer, à deux lieues ou environ au midi de Byblos. Lorsqu'on célébroit la fête d'Adonis, les eaux de ce fleuve paroissoient teintes de rouge; les superstitieux disoient que c'étoit le sang qui avoit coulé de la plaie d'Adonis qui lui avoit donné cette couleur, & qui la lui rendoit périodiquement chaque année: mais Lucien, qui avoit observé ce phénomène, lui assigne une cause naturelle; il l'attribue à la quantité de sable rouge que les vents violens, qui souffloient au temps de la célébration de la fête d'Adonis, faisoient couler des montagnes

Lucian. de dea Syr. p. 1059.

dans le lit de cette rivière: ce phénomène, qui se renouvelle encore tous les ans, a été observé par Maundrell, qui en rend la même raison que Lucien; au temps de ce dernier on voyoit sur la montagne du Liban, à une journée de chemin, un temple très-ancien, que l'on disoit avoir été dédié par Cinyras à Vénus. J'aurai occasion dans la suite de parler de celui qui étoit dans la ville, & des cérémonies qui s'y pratiquoient. Les auteurs qui ont écrit l'histoire des Croisades, donnent à la rivière d'Adonis le nom de *Braim;* on reconnoît aisément dans ce nom corrompu celui de *Nahr-Ibrahim*, qui lui étoit & qui lui est encore donné par les gens du pays.

Robert. Monac. VIII, 68. Guibert. Abbas. VII, 1.

Entre Héliopolis & Byblos, à l'orient de cette dernière ville, près du Liban & du fleuve Adonis, étoit une autre ville de Phénicie nommée *Aphaca*, célèbre par le culte qui s'y rendoit à Vénus, surnommée *Aphacite* à cause du lieu où elle étoit adorée. Zosyme dit qu'auprès de cette ville étoit un lac d'où l'on voyoit de temps à autre sortir des feux, mais ce n'est point la seule merveille que cet auteur rapporte de ce lac; il ajoute que l'usage étoit d'y jeter les offrandes que l'on faisoit à la déesse du lieu; que lorsqu'elle les agréoit elles tomboient au fond, quelque légères qu'elles fussent, & que si elle les dédaignoit elles surnageoient, fut-ce de l'argent ou de l'or: Sénèque, plus croyable que cet écrivain superstitieux, ne fait aucune distinction entre les offrandes agréées par la déesse & celles qu'elle rejetoit; il dit, au contraire, que les briques surnagent dans ce lac, & qu'aucune chose, quelque pesante qu'elle soit, n'y peut aller au fond; la raison physique qu'il en rend est prise de la pesanteur de l'eau, qui étant plus forte que celle de ce qu'on y jette, ne peut l'admettre. Ce temple de Vénus, & le bois qui l'accompagnoit, étoient devenus une école de toute sorte d'impureté; ce qui obligea Constantin, quoiqu'il eût épargné les temples du paganisme, de faire abattre l'un & l'autre.

Euseb. de vita Const. III, 55. Hist. I, p. 380. Senec. Nat. Quæst. III, 25. Euseb. de vita Const. III, 35.

De Byblos à Bérythe l'itinéraire d'Antonin compte vingt-quatre milles; mais entre ces deux villes, à trois heures de chemin de la dernière, il faut passer une rivière nommée par

les anciens Géographes Λύκος, *Lycus* ou le *Loup;* on l'appelle aujourd'hui *Nahr Calb*, la *rivière du Chien:* ce nom lui vient d'une idole qui avoit la figure d'un chien ou d'un loup, autrefois placée sur un rocher assez près de l'embouchure de ce fleuve. Les Égyptiens adoroient Anubis sous la figure d'un chien; l'idole adorée par les Havims, dans le pays de Canaan, & nommée *Nibhaz*, avoit peut-être aussi la même figure, car ce nom signifie l'*aboyeur*, & vient du phénicien נָבַח; *nabahh, latrare, aboyer.* Les Mahométans, qui habitent aujourd'hui ce canton, disent que le diable entroit quelquefois dans le corps de cette idole, qu'il faisoit des hurlemens si prodigieux qu'ils étoient entendus le long de toute la côte de Syrie, même jusque dans l'île de Cypre, & que ce prodige annonçoit toujours quelque évènement fâcheux; mais les plus sensés croient que cette rivière coulant entre deux hautes montagnes qui resserrent son lit, ses eaux, augmentées par la fonte des neiges, font un bruit horrible, qui devenant plus sensible dans le silence de la nuit, peut être comparé aux hurlemens d'un chien: cette idole est tombée dans la mer, on la voit encore lorsque la mer est calme; la tête en a été détachée, & ne paroît plus sur le lieu. La rivière, à l'embouchure de laquelle étoit placée cette idole, portoit à la fin du XIe siècle le nom qu'on lui donne aujourd'hui, puisque ceux qui ont écrit l'histoire des Croisades l'ont nommée *la rivière du chien;* & lorsque les Croisés se furent rendus maîtres du pays, elle leur servit de limite entre le royaume de Jérusalem & le comté de Tripoli.

Guillelm. Tyr. X, 5.

Id, XVI, 29.

Maundrell, en passant par le chemin qu'on nomme *chemin d'Antonin*, près du Lycus ou *Nahr Calb*, observa dans les côtés du rocher qui étoit au-dessus de lui, plusieurs tables de figures taillées dans le roc; quelques-uns de ceux qui l'accompagnoient y étant montés, trouvèrent plusieurs indices qui leur firent juger que c'étoit l'ancien chemin qui conduisoit de Byblos à Bérythe, avant que l'empereur Antonin en eût fait tailler un plus commode dans ce même roc: ils remarquèrent, en plusieurs endroits, des figures antiques d'hommes, taillées dans le rocher; ces figures sont de grandeur naturelle, & ressemblent à des mumies, ce qui fit

fit juger à Maundrell qu'elles pouvoient être celles de quelques perſonnes enterrées dans les environs; à côté de chaque figure eſt une grande table aplanie dans le côté du rocher, & environnée de moulures; ces figures & ces tables étoient autrefois chargées d'inſcriptions, mais les caractères en ſont tellement effacés qu'il n'en reſte plus que quelques traces. Le nouveau chemin a été pratiqué, par les Romains, ſur le milieu d'un long & affreux rocher fort eſcarpé, & au-deſſus de la mer; on y voit encore, ſur une partie du rocher qui a été polie exprès, une inſcription qui nous apprend que l'empereur Marc-Aurèle-Antonin a fait couper la montagne pour rendre le chemin plus large: ce Prince ayant régné depuis le 7 de mars de l'an 161 juſqu'au 17 du même mois 180 de l'ère Chrétienne, c'eſt dans cet intervalle que ce chemin doit avoir été fait: il eſt ſi étroit qu'à peine a-t-il, ſelon Guillaume de Tyr, deux coudées de large, ſur environ quatre ſtades de long. *Guillelm. Tyr. X, 5.*

Bérythe, aujourd'hui Baruth ou Béeroth, étoit à vingt-quatre milles de Byblos, ſuivant l'Itinéraire d'Antonin, & la Roque employa trois heures à faire le chemin depuis l'embouchure du Lycus juſqu'à Bérythe: cette ville étoit ſi ancienne que quelques-uns croyoient qu'elle avoit été bâtie par Cronos. Étienne de Byzance dit qu'elle fut ainſi nommée à cauſe de ſes eaux: בְּאֵר, *beer* ou *bir*, chez les Phéniciens, ſignifioit effectivement un *puits*, une *citerne*, un *lieu où l'on raſſembloit les eaux;* mais ce mot s'écrivoit par un א, *aleph*, au lieu duquel, dans le nom de Bérythe, on trouve un ח, *hhet*. Selon Hiſtiée & Helladius, ce nom ſignifioit la *force;* ſon étymologie dans ce cas ſeroit אבר, *abar* ou *abir*, & la ville auroit dû ſe nommer *Abiroth* ou *Abirouth* & non *Bérouth*. Le poëte Nonnus, dans ſes Dionyſiaques, la nomme *Béroé*, & il prétend que ce nom lui a été donné à cauſe de Béroé, fille de Vénus & d'Adonis, ou, ſelon d'autres, de Thétys & de l'Océan, qui étoit adorée dans ces quartiers par les Phéniciens: cette Béroé pourroit être la même que Sanchoniaton a nommée *Berouth*, qu'il dit avoir demeuré avec Élioun ou Upſiſtos ſon mari, dans les environs de Byblos; Bérythe étoit effectivement aſſez près de cette dernière *Steph. Byzant.* Βηρυτὸς. *Verſ. 14, 191, 66, 271.* *Euſeb. Præp. I, 10.*

ville. בחרית ou בחרת, *Behherith*, comme le nom de la ville de Bérythe se trouve écrit sur ses médailles, signifioit, dans la langue phénicienne, une *jeune personne que sa beauté avoit fait préférer aux autres*, de בחר, *bahhar, elegit, selegit.*

Scylax, p. 147. Nonn. Dionys. v. 40, 47.

Bérythe avoit un port sur la mer, & étoit située dans un terrein agréable & fertile, qui a été loué par les Poëtes. Son terroir produisoit un vin excellent; mais on n'employoit point tout le raisin à faire ce vin; on en conservoit une partie, à cause de sa grande douceur, pour le servir sur les tables; les grappes se mettoient à cet effet dans un baril, dans lequel elles étoient arrangées avec des feuilles de plane, de vigne ou de figuier, séchées à l'ombre pendant un jour, & on les transportoit ainsi par-tout, sans qu'elles se gâtassent.

Plin. XV, 17.

Cette ville, après avoir appartenu, comme le reste de la Phénicie, aux rois d'Égypte, passa sous la domination des rois de Syrie, par la conquête qu'Antiochus le Grand fit de cette province; elle demeura assujettie aux successeurs de ce Prince, jusqu'au temps de Diodote, surnommé *Tryphon*, qui ayant envahi le royaume de Syrie sur le jeune Antiochus, fils de Balas, l'an 140 avant l'ère Chrétienne, la détruisit entièrement; les Romains ayant conquis la Syrie, la rebâtirent, mais dans le voisinage du lieu où elle avoit été. Agrippa, fils d'Aristobule & petit-fils du grand Hérode, à qui Caïus avoit donné la tétrarchie d'Hérode-Antipas son oncle, & que Claude avoit fait roi de Judée, n'épargna rien pour la décoration de cette ville; outre un théâtre & un amphithéâtre, qui lui coûtèrent des sommes immenses, il y fit construire des bains & des portiques, & lorsque ces ouvrages furent achevés, il alla y faire représenter des jeux magnifiques; il donna sur le théâtre des spectacles accompagnés de toute sorte de musique, & dans l'amphithéâtre, il fit combattre un très-grand nombre de gladiateurs; deux troupes, composées chacune de sept cents hommes, qui étoient tous des criminels condamnés à la mort, se battirent avec une telle fureur & un si grand acharnement, qu'il n'en resta pas un seul. Agrippa II son fils, qui conserva pour Bérythe la même affection que son père, se rendit odieux

Joseph. Antiq. XIX, 7.

par les profusions qu'il y fit de l'argent qu'il tiroit de ses autres sujets: il donna des sommes très-considérables à cette ville, pour fournir aux dépenses des spectacles qu'il vouloit qu'on y représentât tous les ans; il fit aux habitans de fréquentes largesses de pain & d'huile, & plaça chez eux un grand nombre de statues qu'il avoit fait faire sur les modèles des plus grands maîtres. C'étoit dans cette ville qu'Hérode le Grand, avec la permission d'Auguste, avoit tenu l'assemblée qui avoit condamné à mort Alexandre & Aristobule, deux de ses fils, sur la fausse accusation intentée contre eux par Antipater leur frère aîné, d'avoir conspiré contre la vie de leur père. Les Bérytiens avoient une telle aversion contre les Juifs, qu'ils saisissoient avidement toutes les occasions de la satisfaire; ils fournirent quinze cents hommes à Varus, qui marchoit à Jérusalem, pour punir cette ville de sa rébellion contre les Romains; ils donnèrent aussi à Cestius Gallus, des troupes, avec lesquelles ce général Romain alla brûler Zabulon-Andron, ville Juive, peu distante de Ptolémaïs; & l'historien Josèphe observe que de tous ceux qui firent cette expédition, les Bérytiens étoient les plus acharnés au pillage, ce qui donna le temps aux habitans de reprendre courage, de revenir fondre sur eux & d'en tuer deux mille. Après la prise de Jérusalem, Tite vint à Bérythe, pour y célébrer la fête de la naissance de l'empereur Vespasien son père; il y donna des spectacles, dans lesquels, des Juifs captifs, les uns furent obligés de se battre contre des bêtes, d'autres furent brûlés & d'autres combattirent en gladiateurs les uns contre les autres. Le nombre de ceux qui périrent dans cette occasion, ne fut pas moindre qu'à Césarée, où, dans des jeux semblables, deux mille cinq cents Juifs avoient perdu la vie. Strabon, qui nous apprend que cette ville, détruite par Tryphon, avoit été rebâtie par les Romains, ne nous dit point à qui elle fut redevable de sa reconstruction, mais seulement qu'Agrippa y plaça deux légions: les noms de *Julia felix* & de *Julia Augusta felix*, qu'elle porte sur les médailles, pourroient indiquer qu'elle fut relevée par le premier empereur Romain. Elle jouissoit du droit

Joseph. Antiq. XX, 9.

Ibid. XVI, 11.

Ibid. XVII, 10.

Idem, de bell. Jud. II, c. 18, n.° 9.

Ibid. VII, 3.

XVI, p. 520.

Digeſt. L, tit. 15, leg. 7. Italique, ſelon une loi du Digeſte; elle étoit auſſi colonie
Plin. V, 20. Romaine, comme il paroît par Pline, par Josèphe & par une
Joſeph. de bell. Jud. VII, 3. de ſes médailles publiée par M. Pellerin, qui en a rapporté pluſieurs de cette ville, & une entre autres, ſur laquelle le nom de Bérythe eſt écrit en caractères phéniciens, qui ont
Journ. des Sav. Sept. 1763. été lûs par M. l'abbé Barthélemy. Pluſieurs de ces médailles ſont chargées de caractères qui annoncent des dates, mais l'on ne peut découvrir de quelle époque elles partent.

L'an 349 de Jéſus-Chriſt, qui fut le douzième de l'empire de Conſtance, Bérythe éprouva un tremblement de terre,
Cedren. hiſt. Comp. p. 246. qui renverſa la plus grande partie de ſes édifices: les Païens,
Theoph. hiſt. p. 32. qui étoient encore en grand nombre dans la ville, coururent à l'égliſe; mais lorſque l'impreſſion que la crainte avoit faite ſur eux, fut diſſipée, ils ſe ſéparèrent des Chrétiens, dont cependant ils n'abandonnèrent pas entièrement les rites; ils ſe firent un lieu de prières, où ils reçurent tous ceux qui voulurent ſe joindre à eux, & où ils imitèrent les cérémonies qu'ils avoient vu pratiquer dans l'égliſe, vivant d'ailleurs en païens. Euſtathe, évêque de Bérythe, dans le ve ſiècle, obtint de l'empereur Théodoſe II,
Cod. Juſt. l. XI, tit. 21, leg. unic. une loi pour ériger ſa ville en métropole: cette loi ne diviſe point la province, & porte que Tyr ne perdra par cette érection aucun de ſes droits; mais l'Évêque qui l'avoit obtenue, s'en fit un titre pour acquérir des droits de métropolitain ſur quelques égliſes dépendantes de la métropole de Tyr; & dans une aſſemblée d'Évêques, tenue à Conſtantinople, dans la maiſon d'Anatole, Patriarche de cette ville, & à laquelle aſſiſta Maxime d'Antioche, il ſe fit adjuger les égliſes de Byblos, d'Antarade, de Tripoli & trois autres. Photius, métropolitain de Tyr, qui n'avoit point connoiſſance de ce décret, ordonna, ſuivant ſon ancien droit, un Évêque dans une de ſes égliſes; Anatole de Conſtantinople lui fit ſignifier qu'il étoit ſéparé de la communion de l'Égliſe; ce qui n'empêcha point Photius d'ordonner encore deux Évêques qu'Euſtathe dépoſa & réduiſit au rang des Prêtres: Euſtathe ſe pourvut devant Anatole, qui dans un Synode ordonna que Photius ſeroit dépoſé, s'il ne ſignoit le décret qui avoit été fait en faveur de l'évêque de Bérythe:

Photius eut la foibleſſe de le ſigner, mais en proteſtant qu'il ne le faiſoit que comme contraint; en effet, lorſque l'empereur Marcien eut aſſemblé le concile de Calcédoine, Photius préſenta ſa requête à ce Prince, le ſuppliant de conſerver ſon égliſe dans ſes anciens droits, de caſſer tout ce qu'Euſtathe avoit obtenu contre elle, & de déclarer nul le conſentement que quelques Évêques & lui-même y avoient donné. L'Empereur ayant ordonné que cette affaire ſeroit examinée & réglée par le concile, en préſence de ſes Officiers, elle devint l'objet de la ſéance du 20 d'octobre de l'an 451, & fut terminée par la prière que tout le concile fit aux Officiers de l'Empereur d'obtenir de ce Prince un règlement général, pour faire obſerver par-tout l'ordre des canons, ſans avoir égard aux reſcrits que l'on obtenoit de la Cour, & par le douzième canon, qui défend à tout Évêque, ſous peine de dépoſition, de ſolliciter & d'obtenir du Prince aucun reſcrit, tendant à diviſer une province eccléſiaſtique en deux; conſentant cependant que les Évêques des villes décorées du titre de métropoles par lettres impériales, jouiſſent du titre honoraire de métropolitains, mais ſans s'attribuer aucune autorité au préjudice des véritables & anciens métropolitains. Bérythe, quoiqu'inférieure en dignité à Tyr ſa métropole, étoit néanmoins devenue beaucoup plus conſidérable & plus peuplée qu'elle; c'eſt pourquoi, lorſque les Empereurs faiſoient quelque loi qui concernoit ou intéreſſoit la Phénicie, ils l'envoyoient d'abord à Tyr, où réſidoit le Conſulaire de cette province; mais ils la faiſoient propoſer & publier à Bérythe, parce que le nombre des habitans & le grand concours de peuple qui y abordoit de toute part, en répandoient plutôt la connoiſſance dans toute la province. L'étude des loix fleuriſſoit auſſi dans cette ville, & c'étoit parmi les Juriſconſultes qui y avoient étudié, que l'on choiſiſſoit ordinairement ceux qui devoient faire les fonctions d'Aſſeſſeurs dans tous les tribunaux de l'Empire: on lui donnoit les titres de *mère*, de *nourrice* & de *ville des loix*; & Juſtinien voulant rédiger les réponſes des anciens Juriſconſultes en un corps, choiſit, entre autres, Dorothée & Anatolius, qui avoient profeſſé le Droit à Bérythe.

Conc. Calced. act. IV, tom. II, p. 443, edit. Hard. Ibid. p. 606.

Gothofred. cod. Theod. tom. II, p. 384 & 658; tom. IV, p. 31; tom. V, p. 13.

Vetus orbis deſcript. c. 17, §. 3.

Bérythe ſubſiſtoit encore, lorſque les Européens voulant conquérir la Terre ſainte, paſsèrent en Syrie: les auteurs qui ont fait l'hiſtoire de leurs expéditions, lui donnent les noms de *Baruth*, de *Bérinthe*, de *Baurim*, & de *Géris* ou de *Gérès*. Elle étoit, depuis le VII.e ſiècle, entre les mains des Muſulmans, qui s'en étoient emparés ſous le caliphat d'Omar; mais les Chrétiens la prirent ſur le caliphe d'Égypte, à qui elle appartenoit, l'an 503 de l'hégire, de Jéſus-Chriſt 1109. Saladin la leur enleva ſoixante-dix-huit ans après, l'an 583 de l'hégire, c'eſt-à-dire l'an 1187 de l'ère Chrétienne. Après ſa mort, les Sarraſins qui la gardoient, ayant pris l'épouvante & s'étant retirés, les Chrétiens s'en remirent en poſſeſſion l'an 1196; mais ils la perdirent lorſqu'ils furent contraints d'abandonner la Syrie. Depuis ce temps elle eſt entièrement ruinée: ſa muraille, du côté du midi, eſt cependant encore entière; elle avoit été faite des ruines de l'ancienne ville, comme on le voit par des morceaux de marbre & par des fragmens de colonnes; à l'orient ſont encore ſept à huit colonnes de marbre granit, de trois pieds ou environ de diamètre; on y voit auſſi des reſtes de pavés de moſaïque, des fragmens de ſtatues, & différens reſtes de l'ancienne magnificence de cette ville.

Abulph. Dynaſt. IX, p. 245.
Ibid. p. 273.

P. 147. Scylax, dans ſon Périple, place entre Bérythe & Sidon une ville qu'il appelle Πορφυρέων πόλις, *Porphyreon:* cette ville nous eſt connue par Polybe, qui nous donne auſſi une autre ville voiſine, qu'il appelle Πλάτανος, *Platanus:* cet hiſtorien dit que Nicolas l'Étolien, général de Ptolémée-Philopator, l'an 218 avant l'ère Chrétienne, pour empêcher Antiochus ſurnommé *le Grand*, de pénétrer en Phénicie, fit occuper par une partie de ſon armée, les gorges des montagnes, dans le voiſinage de Platanos, & qu'avec l'autre il ſe poſta auprès de Porphyrion: mais ſes précautions furent inutiles; Antiochus entra en Syrie par le promontoire *Theouproſopon*, vint à Bérythe, s'empara de Botrys, & brûla, en paſſant, Tiéris & Calamos; il envoya enſuite deux de ſes Généraux s'emparer des paſſages étroits du Lycus, & continuant ſa route, il vint camper ſur la rivière de Damour, d'où il alla découvrir les gorges dont

V, p. 411.

Nicolas s'étoit saisi, & le lendemain il attaqua ce Général au pied du Liban, lui tua deux mille hommes & l'obligea de se réfugier à Sidon: cette narration détermine la position de ces deux villes entre Bérythe & Sidon, qui leur a été assignée par M. d'Anville, Porphyrion sur le bord de la mer, & Platanus dans le voisinage & dans les gorges du Liban. *Porphyrion* a peut-être reçu ce nom, parce qu'on y pêchoit le poisson qui servoit à la teinture en pourpre, quoiqu'en moindre quantité qu'auprès d'une autre ville qui porta le même nom & qui étoit située près du Carmel.

Sur le chemin de Baruth à Sidon étoit encore une autre ville ou château, nommé *Leucocomé*, dans lequel Marc-Antoine se retira, l'an 35 avant Jésus-Christ, après sa malheureuse expédition contre les Parthes, où il fit venir Cléopatre, & d'où il retourna, avec cette femme, en Égypte, pour s'y livrer tranquillement à ses plaisirs. *Plut. in Anton.*

Entre Bérythe & Sidon, l'on rencontre une rivière, que les gens du pays nomment *Nahr Damer*, que l'on peut traduire la *rivière du Rugissant* ou *du Rugissement;* car une des significations du verbe דָּמַר, *damar*, est *rugir comme un lion.* Ce qui me fait préférer cette traduction, c'est que l'on trouve auprès de cette rivière, selon Strabon, une ville qu'il appelle *des Lions*, Λεόντων πόλις, & que Pline appelle au singulier la *ville du Lion*, *Leontos oppidum*, auprès de laquelle étoit un bois dit d'*Esculape*, parce qu'il étoit consacré à la divinité de ce nom. Les Grecs ont appelé la rivière qui coule entre Bérythe & Sidon, *Tamyras*, nom visiblement formé de l'arabe *damer*, par le changement assez ordinaire du *dal* en *tau*, & par l'addition de la finale grecque: les Européens la nomment présentement la rivière de *Damour;* cette dénomination n'est point nouvelle, puisqu'on la trouve dans Polybe. *XVI, p. 520.* *Plin. V, 20.* *V, p. 412.*

Sidon, à trente milles de Bérythe, suivant l'Itinéraire d'Antonin, se nomme aujourd'hui *Said* ou *Seide:* elle fut long-temps la métropole de la Phénicie, jusqu'à ce que Tyr devenue plus puissante lui disputât cette dignité. Si l'on en croit Justin, les Phéniciens, obligés par un tremblement de terre *XVIII, 3.*

de quitter le ir pays, vinrent d'abord s'établir dans le voiſinage du lac d'Aſſyrie; abandonnant enſuite cette demeure, ils ſe portèrent ſur le rivage voiſin de la mer, où ils bâtirent une ville, qu'ils nommèrent *Sidon*, à cauſe de la quantité de poiſſons que cette côte leur fourniſſoit. Juſtin ne nomme point le pays natal de ces Phéniciens; mais les Grecs modernes prétendent que c'eſt l'Égypte. Melchiſédech, diſent-ils, deſcendoit de Sidus, fils d'Ægyptus, roi de Libye, qui a donné ſon nom aux Égyptiens; Sidus ſortant de l'Égypte entra dans le pays de Canaan, le conquit & y bâtit une ville qu'il appela Sidon: d'autres avoient dit avant eux, que Canaan établi en Égypte, mécontent du ſol & du climat de ce pays, l'avoit quitté & avoit envahi une portion du partage de Sem. Ces récits, tout embrouillés qu'ils ſont, annoncent, comme je l'ai déjà obſervé, qu'il s'étoit conſervé quelque tradition du ſéjour que les Paſteurs Phéniciens avoient fait en Égypte, dans les anciens temps; qu'obligés d'en ſortir, ils étoient revenus dans le pays de Canaan, où ils avoient demeuré quelque temps, dans le voiſinage du lac Aſphaltite, qui doit être le lac Aſſyrien dont parle Juſtin; car les Anciens donnoient ſouvent à la Syrie, le nom d'Aſſyrie, & Achilles-Tatius ne fait pas même difficulté de compter Sidon parmi les villes de l'Aſſyrie. Ces Paſteurs quittèrent le voiſinage du lac, & s'approchèrent de la mer, en tirant vers le nord; car la partie méridionale étoit déjà occupée par les Philiſtins, qui étoient ſortis de l'Égypte avant eux; mais ils ne furent point les fondateurs de Sidon, que Moyſe nous apprend avoir été bâtie, long-temps avant eux, par Sidon, fils aîné de Canaan, le père & l'auteur de tous les Phéniciens: ces Paſteurs purent être admis dans cette ville, ou même s'en rendre maîtres par la force; quoique nés en Égypte, leur origine étoit Cananéenne, & le pays continua d'être habité par des Cananéens. La ville de Sidon étoit déjà riche & puiſſante lorſque les Iſraëlites entrèrent dans le pays de Canaan, & l'Écriture lui donne ſouvent le nom de *grande;* elle devoit même être très-forte; car l'auteur du livre des Juges, parlant de celle de Laiſa, dit que ſes habitans ſe tenoient auſſi aſſurés dans leur ville, que

Cedren. hiſtor. Comp. pag. 22. Malela, l. III & alii. Juſtin. l. I, c. 2. Herodot. lib. VII, p. 463.

Lib. I, p. 3. Plin. V, 12.

Achill. Tat. I.

Joſué, XI, 8.

Judic. XVIII, 7.

les

les Sidoniens dans la leur. S.t Jérôme dit qu'elle tomba dans le lot de la tribu d'Aſer, *cecidit in ſortem Aſer, ſed eam non poſſedit, quia hoſtes nequaquam valuit expellere;* mais cette tribu n'ayant pu s'en mettre en poſſeſſion, Sidon conſerva ſon indépendance, & même elle aſſujettit pendant quelque temps les Aſerites & les autres tribus d'Iſraël. Dans la ſuite, Tyr qu'elle avoit, ſinon fondée, du moins conſidérablement augmentée, lui diſputa la primauté; il paroît même que ſous le règne de Salomon, à Jéruſalem, l'an 1015 avant l'ère Chrétienne, Sidon étoit déjà dépendante de Tyr; car ce Prince prie Hiram, roi de cette dernière ville, de donner ſes ordres aux Sidoniens *III. Reg. V, 6.* de couper des bois ſur le Liban, pour la conſtruction du temple qu'il vouloit bâtir à Jéruſalem. Lorſque Salmanazar, l'an 720 avant Jéſus-Chriſt, entra en Phénicie, les Sidoniens ſecouèrent le joug des Tyriens, & ſe donnèrent à ce Prince. Cent cinquante ans ou environ après, ils furent ſubjugués par Apriès, que l'Écriture nomme *Pharaon-Hophra:* ce Prince, roi d'Égypte, avec de puiſſantes armées de terre & de mer, attaqua l'île de Cypre & la Phénicie; il emporta Sidon de force, & la priſe de cette ville répandit une ſi grande terreur dans la Phénicie, *Diod. I, p. 43.* que toutes les autres villes ſe ſoumirent, ſans attendre les attaques du vainqueur: mais les Égyptiens ne gardèrent pas long-temps cette conquête; Cyrus la leur ayant enlevée, les Sidoniens paſsèrent ſous la domination des Perſes, qui conſentirent qu'ils euſſent leurs Rois particuliers; Sidon fut compriſe, avec le reſte de la Phénicie, dans la cinquième ſatrapie ou le cinquième gouvernement de l'empire des Perſes, & ſes habitans eurent *Herod. III, p. 226.* part, avec les autres Phéniciens, à toutes les expéditions de leurs nouveaux maîtres: on les voit dans l'armée de Darius contre les Scythes; & dans la guerre de Xerxès contre les Grecs, le roi de Sidon commandoit une flotte de quatre-vingts *Diod. XIV, p. 438.* voiles, qui contribua beaucoup à la victoire que ce Prince remporta ſur celle des Lacédémoniens, commandée par Piſandre, qui fut tué dans le combat.

Joſeph. Antiq. IX, 14.

L'an 351 avant Jéſus-Chriſt, l'inſolence des officiers d'Ochus occaſionna une révolte générale de la Phénicie, qui fut ſuivie

de la ruine entière de Sidon. Les Phéniciens étant assemblés à Tripoli, pour y traiter les affaires de leur province, des Satrapes & d'autres officiers du roi de Perse y vinrent leur apporter quelques ordres de ce Prince; & en les exposant ils se servirent de termes méprisans & outrageux; le peuple irrité forma aussitôt le dessein de secouer le joug des Perses; il tua ces Satrapes, détruisit un jardin magnifique qui appartenoit au Roi, dans leur province, où il venoit assez souvent se délasser, & mirent le feu à des greniers de foin. Ces premières hostilités furent l'annonce de la guerre dans laquelle toute la nation entra; les Phéniciens furent secourus par Nectanébus, roi d'Égypte, qui leur envoya quatre mille Grecs, commandés par Mentor de Rhodes: ce Général tomba sur les Satrapes qui entrèrent en Phénicie, les battit & les chassa du pays. Ochus informé de cette révolte ne voulut point confier à des Lieutenans la commission de réduire cette province; résolu d'y marcher en personne, il assembla une armée de trois cents mille hommes de pied & de trente mille chevaux; après avoir fait la revue de cette armée formidable, à Babylone, il se mit à la tête & marcha vers la Phénicie; sur sa route, il fut joint par le satrape de Syrie & par celui de Phénicie, qui lui amenèrent les troupes qu'ils commandoient. Mentor de Rhodes, à qui les Phéniciens avoient donné le commandement de leur armée, croyant ne pouvoir résister à des forces si considérables, envoya, à l'insu des Phéniciens, un homme de confiance, pour traiter avec Ochus; il offrit à ce Prince de lui livrer la ville de Sidon, &, lorsqu'il l'en auroit rendu maître, de l'accompagner en Égypte, où la connoissance qu'il avoit du pays, le rendroit utile, pour soumettre les Égyptiens qui s'étoient aussi révoltés. Ochus, extrêmement satisfait de ces propositions, promit à Thessalion, c'étoit le nom de l'envoyé de Mentor, d'oublier la révolte de son maître, & de lui faire des présens proportionnés au service qu'il lui rendroit. Le roi de Perse arrivé en Phénicie campa auprès de Sidon. Les habitans de cette ville avoient fait tous les préparatifs nécessaires pour une bonne défense; ils s'étoient pourvus de vivres en abondance, & ils avoient fait

Diod. XVI, p. 531.

une ample proviſion d'armes & de traits; ils avoient auſſi environné leur ville d'une haute muraille, défendue par un triple foſſé d'une profondeur extraordinaire: Sidon l'emportoit alors ſur toutes les villes de la Phénicie, pour l'adreſſe & la force; elle avoit choiſi parmi ſes citoyens les plus robuſtes, les mieux faits & les plus formés aux exercices & aux travaux de la guerre, un grand nombre de ſoldats, & elle avoit plus de cent galères à trois & à cinq rangs de rames; mais tous ces préparatifs lui furent inutiles par la trahiſon de Mentor & par celle de leur propre Roi. Tennès, on appeloit ainſi ce dernier, communiqua au premier le projet qu'il avoit formé de livrer ſes propres ſujets, & concerta avec lui les moyens de l'exécuter; il laiſſa à Mentor le commandement de la ville, & ſortit eſcorté de cinq cents hommes, ſous prétexte de ſe rendre dans un lieu où les Phéniciens étoient convenus de s'aſſembler: il avoit avec lui cent des plus illuſtres citoyens, qu'il avoit choiſis comme pour l'aſſiſter dans le conſeil où il alloit. Quand il fut à l'entrée de la tente du Roi, il lui livra ces cent Sidoniens; le Roi le reçut agréablement, mais il fit percer de traits ces cent Sidoniens, comme ayant été les principaux auteurs de la révolte. Quand on apprit à Sidon cette triſte nouvelle, on y choiſit cinq cents autres habitans des plus conſidérables de la ville, qu'on envoya en habits de ſupplians. Lorſqu'ils furent en préſence d'Ochus, ce Prince fit appeler Tennès & lui demanda s'il pourroit lui livrer ainſi tous les Sidoniens; car il deſiroit avec ardeur, d'être maître de la ville ſans capitulation, afin d'avoir le droit d'y exercer telle vengeance qu'il lui plairoit, & d'intimider, par l'exemple qu'il feroit, toutes les villes qui ſeroient tentées de ſe ſouſtraire à ſon obéiſſance. Tennès s'engagea de lui livrer tout Sidon; Ochus n'écoutant alors que ſa fureur, fit encore percer de traits ces cinq cents ſupplians; enſuite Tennès retournant à Sidon, perſuada aux Grecs d'ouvrir les portes aux Perſes, ce qu'ils firent, & la ville fut priſe ainſi. Les Sidoniens, avant que l'ennemi fût à leurs portes, avoient brûlé tous leurs vaiſſeaux, afin qu'aucun citoyen ne pût ſe ſauver ſans les autres; & quand

ils virent l'ennemi dans leur ville, & leurs murailles investies de troupes innombrables, ils se renfermèrent dans leurs maisons avec leurs femmes & leurs enfans & y mirent le feu. On fait monter le nombre de ceux qui périrent dans cet incendie, en y comprenant les esclaves, à plus de quarante mille personnes. Il y eut dans cet embrasement une quantité si prodigieuse d'or & d'argent fondus, qu'Ochus en ayant vendu les cendres, en retira un très-grand nombre de talens. Ochus maître de Sidon & n'ayant plus besoin de son indigne Roi, le fit mourir. L'exemple de ce qui venoit d'arriver à cette ville, fit rentrer toutes les autres dans la soumission; elles obtinrent des conditions tolérables, parce qu'Ochus, pressé d'exécuter le projet qu'il avoit formé de réduire aussi l'Égypte, ne vouloit point perdre de temps.

Diod. XVI, p. 534.

Quand ce Prince eut terminé son expédition contre l'Égypte & qu'il fut retourné en Perse, ceux des Sidoniens qui, à cause de leur commerce ou par quelqu'autre raison, s'étoient trouvés absens de leur ville & qui avoient échappé au massacre & à l'incendie, y revinrent & la rebâtirent; mais ils conservèrent pour les Perses tant d'horreur, que portant impatiemment leur joug, ils ne cherchoient que l'occasion de le secouer: l'arrivée d'Alexandre en Phénicie, en 333 avant Jésus-Christ, après la bataille d'Issus, la leur fournit. Quoique Straton leur roi fût absent, ils envoyèrent au-devant du vainqueur des Perses, lui faire leur soumission, qui fut acceptée: ce Prince, qui avoit confirmé les autres Rois dans la possession de leurs États, n'en usa point ainsi à l'égard de celui de Sidon; instruit de son attachement à Darius, il le dépouilla de la royauté, & chargea Héphæstion, l'un de ses principaux Officiers, de lui substituer dans cette dignité, qui il jugeroit à propos, de ses hôtes ou de ses amis. Héphæstion qui avoit logé chez le plus considérable & le plus riche des citoyens de Sidon, voulut, pour lui marquer sa reconnoissance, le mettre sur le trône; mais cet homme, qui n'avoit aucune liaison de parenté ni d'alliance avec la famille royale, refusa constamment de s'y placer. L'officier Grec n'ayant pu vaincre sa résistance, exigea qu'il lui nommât du moins

Arrian. de exped. Alex. l. II.

Diod. XVII, p. 587.

quelqu'un de cette famille, à qui il pût faire préſent de la couronne, à ſa recommandation; le Sidonien lui dit qu'il en connoiſſoit un qui à une grande probité joignoit une profonde ſageſſe, mais qui étoit extrêmement pauvre: Héphæſtion le nomma ſur le champ & pria ſon hôte d'aller lui en porter la nouvelle. L'hôte prit auſſitôt des habits royaux & alla à une maiſon des champs, où celui qu'il avoit indiqué à Héphæſtion, travailloit pour vivre; il le trouva couvert d'un habit déchiré, & tirant de l'eau pour arroſer ſon jardin; il lui annonça le changement de ſa fortune, & lui ayant fait quitter ſes haillons, il le revêtit des ornemens royaux, & l'amena dans la place publique de Sidon, où tout le peuple admirant les jeux & les révolutions de la fortune, le reçut avec affection & le proclama Roi. Diodore de Sicile nomme ce nouveau Roi *Ballonyme*, & le fait régner à Tyr, après la priſe de cette ville par Alexandre; mais cet hiſtorien a confondu Tyr avec Sidon; car le roi qui régnoit à Tyr, lorſqu'Alexandre entra en Phénicie, ne ſe nommoit point Straton, mais Azelmelic, & ce Roi ne fut point dépoſſédé; Alexandre au contraire lui confirma la royauté & voulut même qu'elle fût héréditaire dans ſa famille. Juſtin, qui rapporte le même fait que Diodore, nomme ce Prince *Abdalonyme*, le place ſur le trône de Sidon, où il le fait ſuccéder à Straton dépoſſédé par Alexandre. Quinte-Curce, qui lui donne le même nom, le place auſſi à Sidon, & il ajoute qu'Alexandre augmenta ſon État d'une contrée voiſine: Plutarque, qui place la ſcène de cette hiſtoire à Paphos, appelle ce Prince *Alynomus*. Après la mort d'Alexandre, Sidon obéit à ſes ſucceſſeurs, d'abord aux rois d'Égypte, & enſuite à ceux de Syrie, juſqu'à ce qu'elle tombât enfin ſous la puiſſance des Romains: elle éprouva différens tremblemens de terre; Poſidonius, cité par Strabon, parle d'un, entre autres, qui ayant abîmé une ville dans ſon voiſinage, renverſa preſque la moitié de Sidon; il n'y périt pas cependant beaucoup de citoyens, parce que les ſecouſſes ne s'y firent ſentir qu'à différentes repriſes: ce tremblement fut ſenti dans toute la Syrie, où il ne cauſa pas néanmoins de grands dommages; il ſe communiqua aux

Arrian. de exped. Alex. II.

XI, 10.

IV, 1.

Plut. de fort. Alex. orat. II, p. 606.

I, p. 40.

îles Cyclades & à celle d'Eubée, où il tarit la ſource de la fontaine d'Aréthuſe, qui reparut quelques jours après dans un autre endroit, & il ne finit que par l'éruption d'un volcan. Caſaubon obſerve que ce tremblement doit être différent de celui qui arriva lorſque Tigrane, roi d'Arménie, étoit maître de la Syrie, où pluſieurs villes furent renverſées, & où il périt cent ſoixante-dix mille hommes, environ ſoixante-dix ans avant Jéſus-Chriſt. Les Phéniciens, las des guerres continuelles que ſe faiſoient les Séleucides, avoient renoncé à leur obéiſſance, & avoient appelé ce roi d'Arménie, qui régna en Syrie environ dix-huit ans, après leſquels il fut obligé de l'abandonner aux Romains, l'an 66 avant Jéſus-Chriſt. Lorſqu'ils furent ſous la domination de ces derniers, ils furent tellement vexés, par les exactions des publicains, qu'ils ſe ſoulevèrent; ils aſſommèrent tous ceux qui levoient les tributs, & appelèrent les Parthes à leur ſecours: Pacorus, fils d'Orodes roi des Parthes, entra en Phénicie, & ſe rendit maître de toutes les places, entre leſquelles fut Sidon; il ne fut arrêté qu'à Tyr, qu'il ne put prendre; mais il ne jouit pas long-temps de ſa conquête; il fut chaſſé de la Phénicie l'année ſuivante, c'eſt-à-dire l'an 40 avant Jéſus-Chriſt, par Ventidius, l'un des Lieutenans d'Antoine.

Le cardinal Noris a prouvé, par pluſieurs médailles impériales, que Sidon avoit abandonné l'ère des Séleucides, & s'étoit fait une ère particulière, qui remontoit à l'an 643 de Rome, cent onze ans avant l'ère vulgaire: ce Savant conjecture que cette année fut l'époque de la liberté des Sidoniens, ou de l'autonomie qu'ils obtinrent d'Antiochus le Cyzicénien, lorſqu'il étoit en guerre avec Antiochus Grypus, ou qu'ils ſe procurèrent, en profitant des diviſions des deux frères. Cette ville prenoit ſur ſes médailles les titres de *divine*, de *ſacrée*, d'*aſyle*, d'*autonome* & de *navarchide;* ces titres prouvent qu'elle avoit recouvré la liberté, dont Auguſte l'avoit privée pour la punir de quelques ſéditions. Parmi les médailles publiées par M. Pellerin, il y en a quelques-unes ſur leſquelles le nom de la ville ſe lit deux fois, la première en caractères grecs, & la ſeconde en lettres phéniciennes; la raiſon qu'en allègue M. Pellerin

Diod. LIV, p. 525.

eſt très-vraiſemblable: « Après, dit ce ſavant Antiquaire, que Séleucus-Nicator & ſes ſucceſſeurs eurent régné quelque temps « en Syrie, la langue grecque s'y étant conſéquemment introduite, « les villes qui auparavant n'avoient que des monnoies phéni- « ciennes, en firent frapper avec des légendes grecques; mais « comme tout le monde ne parloit point encore cette langue, « & n'en connoiſſoit point les caractères, ils crurent apparemment « que pour faire connoître celles qui leur appartenoient, il étoit « néceſſaire de marquer ſur ces nouvelles monnoies leur nom « en grec & en phénicien. » Cette conjecture ſe confirme par les dates qu'on lit ſur les médailles, où l'on voit le nom de Sidon en ces deux langues, car elles ſont du commencement d'une ère, des années 22, 25, 31 & 49.

L'Évangile fut prêché de très-bonne heure à Sidon, & on y trouve des Chrétiens dans les temps voiſins de la réſurrection de Jéſus-Chriſt; tels ſont les amis que S.t Paul eut la permiſſion de voir en paſſant devant cette ville, lorſqu'on le conduiſit à Rome. Le nombre de ces Chrétiens s'augmenta conſidérablement en peu de temps, & ils formèrent une égliſe dont l'Évêque paroît, dans pluſieurs conciles, juſque dans le VI.e ſiècle; mais cette ville s'étant rendue aux Arabes-Mahométans l'an 17 de l'hégire, qui étoit le 639 de l'ère Chrétienne, le Muſulmaniſme y devint la religion dominante. L'hiſtorien Arabe qui nous inſtruit de la reddition de cette place, ajoute que l'année qui ſuivit la conquête de cette province par les Arabes, on trouva dans un ſépulcre ſouterrain le corps de Sennachérib, roi d'Aſſyrie, aſſis ſur un trône d'or, avec cette inſcription, en caractères ſyriens ou chaldéens, dont le ſens étoit: *Le plus grand mal qui arrive aux hommes eſt l'oubli de la mort, & celui du compte qu'ils doivent rendre à Dieu de leurs actions, quoique les ſépulcres de leurs parens & de leurs amis, qui les environnent, les avertiſſent ſans ceſſe de ces deux choſes.* Mais on ne ſe perſuadera point, ſur la ſeule autorité des auteurs Arabes, que le corps de Sennachérib, tué par ſes deux enfans dans un temple de Babylone, ait été apporté en Syrie pour y être mis dans un ſépulcre.

Act. XXVII, 3.

Lorſqu'à la fin du XIIe & au commencement du XIIIe ſiècle les Chrétiens croiſés entreprirent le voyage de la Terre ſainte, tous les habitans de Sidon profeſſoient la religion Mahométane: les auteurs de l'hiſtoire des Croiſades nomment cette ville *Sagitta* ou *Sayeta*. Baudouin Ier du nom, roi de Jéruſalem, la ſeptième année de ſon règne, voulut l'aſſiéger par mer & par terre; mais les habitans lui firent changer de deſſein en lui payant quinze mille bezans, & en lui promettant un tribut conſidérable chaque année, ce qui ne l'empêcha point de venir l'année ſuivante devant cette place, qu'il attaqua par terre avec ſes troupes, & par mer avec les vaiſſeaux des Piſans, des Génois, des Vénitiens & d'Amalphi: il avoit déjà battu une des tours de la ville, & commencé d'y faire une brêche; mais Arnoul, ſon Chancelier, le diſſuada de continuer, ſous prétexte que dans peu de jours il pourroit être maître de la ville ſans avoir détruit un bel ouvrage, dont la reconſtruction coûteroit plus de deux mille bezans. Il y avoit une autre tour, défendue par des apoſtats Provençaux de la ſuite du comte Raymond, qui y avoient placé une Croix qu'ils inſultoient à la vue de l'armée Chrétienne: le Roi & les Croiſés, indignés, s'adreſsèrent à Dieu; à peine eurent-ils fini leur prière que cette tour tomba d'elle-même, de manière qu'il n'y reſta point pierre ſur pierre: l'approche de la nuit ne permit point au Roi d'entrer dans la ville par cette brêche, & le lendemain il ne le put, à cauſe d'un ſecours de cinquante vaiſſeaux & de huit galères envoyés par le caliphe d'Égypte, & qui entra dans le port, quoique les Croiſés en euſſent coulé trois à fond. Le jour ſuivant, les Sidoniens firent une ſortie au nombre de plus de quarante mille hommes; les Chrétiens en tuèrent environ quinze cents, & pourſuivirent le reſte juſqu'aux portes de la ville; mais le Roi ayant appris, le ſoir même de cette action, qu'il venoit encore de Damas quinze mille Turcs au ſecours de la place, mit le feu à ſes vaiſſeaux, aux machines & à ſon camp, leva le ſiége & ſe retira à Ptolémaïde, réſolu d'attendre une occaſion plus favorable pour prendre cette ville. Elle ne tarda point à ſe préſenter; le frère du roi de Norvége, ſuivi d'un

Albert. Aquenſ. X, 3.

Ibid. n.ºs 45, 47, 49.

Id. XI, 31, 34.

d'un grand nombre de Croiſés, aborda à Ptolémaïde; Baudouin engagea ce Prince à l'aider à faire de nouveau le ſiége de la place : une flotte envoyée par le caliphe d'Égypte fit d'inutiles efforts pour la ſecourir, & les Sidoniens, après ſix ſemaines de ſiége, ſe voyant également preſſés par mer & par terre, & n'eſpérant plus de ſecours, demandèrent à capituler. La condition fut qu'il ſeroit libre à l'Émir qui commandoit dans la place, & à tous ceux qui voudroient le ſuivre, d'en ſortir avec tout ce qu'ils pourroient emporter ſur leurs cous & leurs épaules; il ſortit ainſi environ cinq mille hommes qui allèrent du côté d'Aſcalon; les autres reſtèrent dans la ville, & ſe ſoumirent à payer un tribut aux Chrétiens. Sidon fut ainſi priſe par les Chrétiens croiſés l'an 1110, au mois de décembre; ils ne la gardèrent que ſoixante-dix-ſept ans; Saladin ayant vaincu & pris Gui de Luſignan, roi de Jéruſalem, l'an 1187, s'en rendit maître; & peu de temps après, ayant appris que l'empereur Frédéric étoit prêt d'entrer en Syrie, il en fit raſer les fortifications, que S.t Louis fit rétablir en 1252; mais huit ans après les Tartares-Mogols la prirent. Lorſque Ptolémaïde eut été détruite par les Mameluks, en 1290, les Templiers ſe réfugièrent à Sidon; mais ils furent forcés de l'abandonner auſſitôt.

Fulch. Caruot. n.° 37.

Sanut. ſecr. fid. Cruc. lib. III, part. 12, c. 4. 6, 22.

Auprès de Sidon coule une rivière que M. d'Anville, dans ſa carte de Syrie & de Paleſtine, nomme *Auti*, ſur le bord de laquelle ceux des Croiſés qui entrèrent les premiers dans le pays, ayant campé, furent très-incommodés d'une eſpèce de ſerpens qu'Albert d'Aix appelle *tarentes :* ces ſerpens cachés ſous les pierres mordirent un grand nombre de ceux qui s'étoient couchés à terre, pour prendre quelque repos; leur morſure fut ſuivie de l'enflure de tout le corps & d'une ſoif que rien ne pouvoit appaiſer, & dont un grand nombre mourut. Le même hiſtorien parle de deux remèdes, l'un auſſi peu croyable que l'autre, qui leur furent enſeignés par les gens du pays; le premier étoit de faire toucher la plaie par quelque perſonne puiſſante & diſtinguée de l'armée, mais il falloit que ce fût de la main droite, & alors le venin qui s'étoit répandu dans les membres,

V, 40.

perdoit toute ſon action; l'autre étoit d'avoir ſur le champ commerce avec une femme, ſi la perſonne mordue étoit un homme, ou avec un homme, ſi c'étoit une femme. Le meilleur conſeil qui fut alors donné aux Croiſés, fut d'avoir pendant la nuit un certain nombre de perſonnes qui tenant une pierre dans chacune de leurs mains, les frappaſſent continuellement l'une contre l'autre, ou qui ne ceſſaſſent de frapper ſur leurs boucliers: le bruit qui en réſultoit, pouvoit en effet épouvanter ces ſerpens & les faire retirer.

Maundrell & la Roque, en ſortant de Sidon, traversèrent une plaine très-fertile, dans laquelle ayant marché une demi-heure, ils trouvèrent, au milieu du grand chemin, une colonne de granit, dont une partie étoit enfoncée dans la terre; ayant fouillé, ils trouvèrent un fragment d'inſcription, qui leur apprit que l'empereur Septime-Sévère, la onzième année de ſon empire & pendant ſon ſecond conſulat, avoit réparé ce chemin & renouvelé les colonnes milliaires. A la moitié du chemin, entre Sidon & ce monument, eſt une autre colonne milliaire, ſur laquelle la même inſcription eſt encore gravée. La onzième année de Sévère étoit commencée le 13 d'avril de l'an 203 & finit le 12 du même mois de l'année 204 de l'ère Chrétienne.

A trois lieues de Sidon on voit une eſpèce de grand rocher, qui fait partie d'une très-haute montagne, où l'on a taillé un grand nombre de grottes, qui diffèrent très-peu les unes des autres: l'entrée a peut-être deux pieds en quarré; il y a environ deux cents chambres, chacune de douze pieds en quarré; la porte eſt à un des côtés, & aux trois autres il y a pluſieurs cellules ou armoires élevés à deux pieds de terre: on remarque au-deſſus de la porte de chaque cellule un ruiſſeau ou rigole taillée pour faire couler l'eau qui eſt produite par l'humidité de la voûte; & comme les cellules ſont taillées les unes au-deſſus des autres, il y a des eſcaliers commodes pour en faciliter la communication; au pied du rocher, il y a pluſieurs citernes pour conſerver l'eau. On n'imagine point de raiſon qui ait pu faire entreprendre dans le roc un travail ſi conſidérable, ſinon pour ſervir de lieu de retraite, en cas de beſoin.

Maundrell, voyage de Jéruſ. p. 198.

De Sidon, en descendant au midi, on arrive à Sarepta, ville célèbre dans l'Écriture, par le séjour qu'y fit le prophète Élie, dans la maison de la veuve dont il avoit ressuscité le fils; & chez les auteurs profanes, par les vins qui se recueilloient dans son territoire, & que les médecins recommandoient aux malades, à cause de leur légèreté. Le fer & l'airain, qui se trouvoient en abondance dans ces quartiers, se travailloient à Sarepta, & c'étoit dans cette ville & dans son voisinage que l'on avoit établi les fonderies & les forges. Je le conjecture à cause du nom qu'elle portoit, qui en phénicien signifie une *fonderie;* car צָרַף, *tzaraph*, dans cette langue signifie *fondre des métaux pour les purifier.* Le géographe Arabe nomme cette ville *Tzarphaud*, nom qui a la même signification, & il ajoute que de son temps elle avoit un beau château: cette ville, située sur le bord de la mer, est la même que celle à laquelle les Grecs ont donné le nom de Σαρεπτία, d'où ils disent qu'Europe, fille d'Agenor & sœur de Cadmus & de Phœnix, jouant sur le rivage avec ses compagnes, fut enlevée par Jupiter, qui avoit pris la forme d'un taureau, & fut conduite dans l'île de Crète; ou, comme l'expose plus simplement Évhémère, cette fille se promenant sur le bord de la mer, près de Sérapia, entre Sidon & Tyr, fut aperçue par des marchands Crétois, qui charmés de sa beauté l'enlevèrent & la conduisirent dans leur pays, sur leur vaisseau, à la proue duquel étoit la figure d'un taureau. Le Christianisme devint la religion dominante de Sarepta, comme des autres villes de la Phénicie, & il s'y forma une église dont l'Évêque, nommé *Étienne*, assista à un concile tenu à Jérusalem, l'an 536, & prit le titre d'évêque de *Sariphæa*, Στέφανος ἐπίσκοπος Σαρεφάας: cette ville passa, dans le VII.e siècle, sous la domination des Arabes Mahométans; elle leur fut enlevée, dans le mois d'octobre de l'an 1111, par Tancrede, l'un des chefs des Chrétiens Croisés, à qui elle se rendit par capitulation.

Lycophr. vers. 1300. *Et ibi Tzetzes.*

Albert. Aquens. XI, 43.

Entre Sarepta & Sidon est une rivière que le géographe de Nubie appelle *Lanta:* ce nom a assez de rapport avec celui de Λέοντος, que Ptolémée a donné à une rivière de ce pays, pour croire que le mot grec aura été substitué au terme arabe,

& je ſerois autoriſé à l'aſſurer, ſi Ptolémée n'eût point placé la rivière qu'il nomme Λέοντος, au ſeptentrion de Sidon; celle dont il s'agit ici, eſt apparemment celle que M. d'Anville a nommée *Leitan*, dont le nom diffère peu du *Lanta* des Arabes.

A une heure de chemin avant que d'arriver à Tyr, & à ſept grandes lieues de Sidon, on trouve une autre rivière large & profonde, qui prend ſa ſource dans l'Anti-liban, & ſur laquelle il y a eu autrefois un pont, dont il reſte encore quelques veſtiges; Maundrell l'appelle *Caſimer*, & il paroît que c'eſt celle à laquelle quelques auteurs ont donné mal-à-propos le nom d'*Éleuthère*: c'eſt dans ce même endroit que Cellarius place cette rivière de Caſimer.

C'eſt ici que ſe terminent les montagnes du Liban, couvertes de neiges pendant tout l'hiver, qui refroidiſſent extrêmement l'air, ſur-tout lorſque le vent eſt à l'eſt, & qui font quelquefois ſentir ſur la côte, entre Tripoli & Sidon, un froid auſſi vif & auſſi perçant que dans les climats du nord; mais au nord & au ſud on jouit d'un air fort tempéré, tant ſur la côte que dans la terre ferme, & les ſaiſons y ſont fort réglées. Sur pluſieurs de ces montagnes eſt un lit de pierres blanchâtres, qui ſont une eſpèce d'ardoiſes, dont chaque feuille contient un grand nombre & une grande variété de poiſſons, dont la plupart ſont fort plats & fort comprimés, mais ſi bien conſervés qu'on y diſtingue aiſément juſqu'aux moindres traits des nageoires, des écailles, & de toutes les parties qui caractériſent chaque eſpèce de poiſſons.

Il paroît que ſur toute cette côte les rochers ont été anciennement taillés en forme d'auge, de deux ou trois aunes de long & larges à proportion, pour y recevoir l'eau de la mer & en faire du ſel par évaporation; mais préſentement, malgré la dureté de la pierre, ces auges ſont preſque entièrement uſées & aplanies, par le battement continuel des vagues.

SIXIÈME MÉMOIRE SUR LES PHÉNICIENS.

Continuation de la deſcription géographique & hiſtorique de la côte de Phénicie, & des anciens Monumens qui s'y trouvent.

Par M. l'Abbé MIGNOT.

Lû le 11 Avril 1766.

LA deſcription de la côte de Phénicie, commencée dans le Mémoire précédent, nous a amenés à Tyr: cette ville, depuis qu'elle eut attiré chez elle tout le commerce, a été regardée comme la principale de toute la Phénicie; elle étoit diſtante, ſelon l'Itinéraire d'Antonin, de vingt-trois mille pas de Sidon ſa rivale; ſon nom phénicien eſt צור, *ʒor*, qui dans cette langue ſignifie un *rocher* ou un *lieu fort*, & que, ſelon les différens dialectes, on a prononcé *Sor* ou *Tor*, *Sir*, *Sur* ou *Sar*, d'où les Latins ont formé celui de *Sarra*, qu'ils ont donné quelquefois à cette ville: mais il y a eu dans la Phénicie deux villes qui ont porté ce nom; la première ſituée dans le continent & plus ancienne, comme le juſtifie le nom de *Palætyr* ou ancienne *Tyr*; la ſeconde dans une île voiſine.

Les Grecs, qui n'ont écrit que depuis la deſtruction totale de la première, & qui n'avoient vu que la dernière, les ont ſouvent confondues dans leurs écrits, & ils ont attribué à celle-ci, ſur-tout lorſqu'ils ont voulu parler de ſon origine & de ſon ancienneté, ce qui ne pouvoit convenir qu'à la première.

Les mythologues & quelques hiſtoriens qui les ont copiés, parlant de la ville de Tyr, de celle, ſans doute, qui exiſtoit de leur temps, c'eſt-à-dire de l'inſulaire, en ont attribué la fondation à Agénor, fils de Libye & de Neptune, & quelques-uns diſent qu'il lui donna le nom de *Tyro* ſa fille: ce

Cedren. hiſt. Comp. p. 17. Prince, ajoutent-ils, qui fut le père de Cadmus, de Phœnix, de Syrus, de Cilix & d'Europe, régna ſoixante-trois ans; ſur la fin de ſa vie, étant prêt de mourir, il envoya Cadmus, l'un de ſes fils, à la recherche d'Europe qui avoit été enlevée, ou pour lui porter de l'or & de l'argent en Crète, où il avoit appris qu'elle étoit. Ce récit, quand on l'admettroit, ne pourroit être appliqué à l'île de Tyr, qui, quoique déjà connue des Tyriens du continent, n'avoit point encore de ville, & qui n'avoit tout au plus qu'un temple, dans lequel ces Tyriens alloient quelquefois révérer Hercule, l'une de leurs principales divinités.

Ce même récit ne peut ſe concilier avec la généalogie d'Agénor, dans le ſyſtème de ceux qui le font deſcendre de la fille d'Inachus: cette fille, nommée *Io*, fut mère d'Épaphus, qui eut une fille nommée *Libye*, de laquelle naquit Agenor, père de Cadmus, ce qui ne donne que cinq générations, & tout au plus que cent ſoixante-ſix ans; je dis, tout au plus, parce que les générations dans leſquelles ſe trouvent des filles, ſont beaucoup plus courtes que celles qui ſont comptées par des hommes: or, pour remplir le temps qui s'eſt écoulé depuis Inachus, roi d'Argos, père d'Io, juſqu'à la ſortie de Cadmus de la Phénicie, il faut dix à onze générations complettes; car Inachus, comme je l'ai obſervé ailleurs, eſt mort après un règne de cinquante ans, l'an 1806 avant l'ère vulgaire, & Cadmus n'eſt ſorti de la Phénicie que très-peu de temps avant l'arrivée des Iſraëlites dans la Terre promiſe, c'eſt-à-dire vers l'an 1450 avant Jéſus-Chriſt; cet intervalle, qui eſt de trois cents cinquante-ſix ans, ne peut être rempli par un moindre nombre de générations que je ne l'ai dit. On trouveroit mieux

Pauſan. Argol. p. 58. ſon compte, en faiſant avec Pauſanias Io fille d'Iaſus roi d'Argos, parce qu'alors il y auroit quatre à cinq générations depuis elle juſqu'à Cadmus; mais il faudroit contredire Hérodote, que l'on ne peut accuſer d'avoir ignoré les traditions hiſtoriques de la Grèce; il faudroit auſſi contredire Caſtor, auteur très-eſtimé, & la plupart des tragiques Grecs, qui, ſelon

Apollod. II, 1, p. 73. Apollodore, ſuppoſent qu'Io étoit fille d'Inachus, premier roi

d'Argos : on ne peut donc compter sur ces généalogies d'Agénor ni sur la fondation de Tyr insulaire, par ce héros. Si cette ville eût été fondée par ce Prince, les Égyptiens, qui vouloient passer pour les pères de tous les peuples, n'auroient pas manqué de s'en faire honneur; & Hérodote, qui rapporte assez exactement tout ce qu'il avoit entendu de leurs Prêtres, n'auroit point omis de nous instruire de leur prétention à cet égard; la mention d'Agénor & de Cadmus & Cilix qu'il lui donne pour fils, lui en fourniſſoit une occasion naturelle.

Cette prétendue fondation de Tyr par Agénor, aussi omise par Hérodote, ne peut également s'accorder avec l'époque de la construction du temple d'Hercule, que cet historien dit avoir vu à Tyr. Arrien, parlant de la demande faite par Alexandre aux Tyriens, de le laisser entrer dans leur ville, pour y offrir un sacrifice à ce Dieu, observe que ce temple étoit antérieur, de plusieurs générations, πολλαῖς γενεαῖς, au départ de Cadmus de la Phénicie: cette expression ne donne point un nombre précis, mais on ne peut compter moins de quatre à cinq générations, qui font un siècle & demi ou environ, & qui obligent de mettre la construction de ce temple avant l'arrivée prétendue d'Agénor en Phénicie. Cadmus n'a, dit-on, quitté ce pays qu'à la fin du règne d'Agénor, que l'on fait durer soixante-trois ans; si ce temple est antérieur de plusieurs générations, au départ de Cadmus, il a donc été élevé long-temps avant qu'Agénor parût en Phénicie, ou du moins cinquante ou soixante ans avant qu'il bâtît la ville; ce temple n'est donc point de la construction de ce héros.

Arrian. de exped. Alex. II.

Hérodote donne à ce temple & à la ville qu'il avoit vue, c'est-à-dire à Tyr l'insulaire, une époque beaucoup plus ancienne: il raconte qu'ayant demandé aux Prêtres qui desservoient ce temple, combien il y avoit de temps qu'il étoit bâti, ces Prêtres lui répondirent qu'il étoit aussi ancien que leur ville, qui subsistoit depuis deux mille trois cents ans. Hérodote est né, suivant Aulugelle, cinquante-trois ans avant la guerre du Péloponnèse, qui a commencé quatre cents trente ans avant Jésus-Christ; donnons-lui trente ans ou environ, lorsqu'il converſa avec les

II, p. 120.

Noct. Attic. XV, 23.

prêtres Phéniciens du temple d'Hercule à Tyr, nous aurons l'an 453 ou environ, avant l'ère Chrétienne; si nous ajoutons à ce nombre les deux mille trois cents ans que ces Prêtres lui donnèrent alors pour l'époque de leur ville & de leur temple, il en résultera que l'un & l'autre avoient été fondés deux mille sept cents cinquante-trois ans avant l'ère vulgaire: ce calcul nous fera remonter à l'an 1251 du monde, c'est-à-dire quatre cents cinq ans avant le déluge; ainsi les prêtres de Tyr lui avoient exagéré l'ancienneté de leur ville, ou bien il y a une faute dans le texte d'Hérodote. Quoique tous les exemplaires de cet historien soient conformes sur cette époque, M. Desvignoles soupçonne qu'ils ont été corrompus en cet endroit, & qu'au lieu de τεσσάρακόσια καὶ δισχίλια, *deux mille trois cents ans*, qu'on y lit aujourd'hui, il y avoit originairement τεσσάρακόσια καὶ χίλια, *treize cents ans*. En admettant cette supposition, la ville & le temple auroient été fondés dix-sept cents cinquante-trois ans avant l'ère Chrétienne, l'an du monde 2251, ou 595 depuis le déluge, pendant que Jacob étoit encore dans la Mésopotamie, chez Laban son oncle; époque qui fait encore remonter beaucoup trop haut la fondation d'une ville qui, plusieurs siècles après, n'étoit point encore bâtie; les deux îles où elle le fut depuis, étoient encore séparées l'une de l'autre, & ne furent réunies que long-temps après, sous le règne de David ou sous celui de Salomon.

Cette raison nous empêche d'admettre deux autres époques de la fondation de Tyr l'insulaire, quoiqu'elles remontent beaucoup moins haut. La première est celle qui nous est donnée par l'historien Josèphe, qui place la fondation de Tyr deux cents quarante ans avant la construction du temple de Salomon: cette construction étant de l'an 1015 avant Jésus-Christ, la fondation de Tyr l'insulaire seroit de l'an 1255 avant l'ère Chrétienne, lorsque les Israëlites étoient encore sous la domination des Juges. La seconde est de quelques anciens historiens que nous n'avons plus aujourd'hui, mais dont Cédren nous a conservé les récits, qui faisoient Tyr l'insulaire antérieure de trois cents cinquante-un ans au temple de Jérusalem, c'est-à-dire,

Ant. VIII, 3.

Cedren. hist. Comp. p. 47.

qui

qui mettoient sa fondation treize cents soixante-six ans avant notre ère vulgaire. Ni l'une ni l'autre de ces époques ne peut être celle de la fondation de Tyr l'insulaire, qui, comme on le verra ci-après, n'a été bâtie que du temps de Salomon, ou très-peu avant lui.

Ces époques, que l'on ne peut appliquer à Tyr l'insulaire, ne sont point non plus celles de la fondation de Tyr du continent, que le nom de *Palætyr*, qui lui est unanimement donné, annonce avoir été de beaucoup antérieure à l'insulaire; elles ne pourroient être que celles de sa reconstruction ou de son augmentation, ou, peut-être, du temps auquel elle commença de faire quelque figure dans le monde. Il est assez ordinaire aux Anciens de dire qu'une ville a été bâtie par quelqu'un qui n'a fait que l'embellir, l'agrandir, l'environner de murailles & la fortifier. Nabuchodonosor se vante d'avoir bâti Babylone, quoiqu'elle existât long-temps avant lui; Cadmus est nommé par-tout comme le fondateur de la ville de Thèbes, dont il n'a cependant bâti que la citadelle, qui de son nom a été appelée *Cadmée:* on pourroit de même avoir donné pour époque de la fondation de Tyr du continent, ce qui dans la réalité n'indiquoit que sa reconstruction ou son augmentation; car cette ville étoit beaucoup antérieure à l'époque donnée par Josèphe, & à celle qui est rapportée par Cédren. Le prophète Isaïe, prédisant la destruction de Palætyr, dit que « lorsque la nouvelle en sera parvenue en Égypte, on y sera saisi de douleur, & « que l'on dira: N'est-ce point cette ville que vous vantiez tant « & qui se glorifioit de son ancienneté depuis tant de siècles?» Ce Prophète auroit-il ainsi parlé d'une ville que les Israëlites auroient pu regarder comme moderne, & qui n'auroit été fondée que depuis leur arrivée dans la Terre promise? elle étoit donc bâtie & connue ayant qu'ils se missent en possession du pays de Canaan; c'est ce qui paroît en effet par Josué: ce chef des Israëlites donne Tyr pour limite à la tribu d'Azer, & c'étoit déjà un lieu très-important & très-connu, puisqu'il l'appelle une *ville* & une *ville très-forte*, עיר מבצר צור, *air mibetzar Tzor, civitatem munitissimam Tyrum.* Les fondemens

Dan. IV, 27.

Euseb. Præp. IX, 41.

Pausan. Bœot. p. 285.

XXIII, 5.

XIX, 29.

Euſeb. Præp. I, 10. en avoient été jetés, ſelon Sanchoniaton, par Memroumos ou Upſouranios, qui le premier habita le lieu où elle étoit ſituée; il y fit des huttes ou cabanes de roſeau, de jonc & de papyrus mêlés enſemble: ce lieu de Tyr, habité premièrement par Memroumos, étoit dans le continent, & eſt diſtingué par l'auteur Phénicien, de l'île ſur laquelle fut depuis bâtie la ville qui porta le même nom. La ville ancienne & magnifique, dont Iſaïe & Ézéchiel prédiſent la ruine totale, étoit pareillement dans le continent & dans le voiſinage du partage de la tribu d'Azer.

Dans la ſuite, les Sidoniens, pour décharger leur ville, ou plutôt pour faciliter & étendre leur commerce, envoyèrent dans l'ancienne Tyr une colonie qui l'augmenta conſidérablement; & c'eſt à cette augmentation, faite peut-être à diverſes repriſes, qu'il faut vraiſemblablement appliquer les différentes époques que les Anciens nous ont tranſmiſes de Tyr inſulaire. Les habitans de cette dernière ſe ſeront appropriés ces époques, & ils l'auront fait avec quelque eſpèce de raiſon, parce que leurs auteurs n'étoient point diſtingués de ceux qui avoient habité Tyr du continent, & parce qu'ils leur avoient ſuccédé dans leurs richeſſes, dans leur puiſſance & dans l'empire de la mer. Les variations des Anciens annoncent que le temps précis de l'augmentation & de la puiſſance de Tyr du continent n'étoit point exactement connu: mais la colonie envoyée par les Sidoniens dans cette ville, n'en eſt pas moins certaine; elle eſt conſtatée par l'Écriture, qui appelle Tyr du continent *fille de Sidon*, expreſſion qui juſtifie que la première ville avoit reçu une colonie de la dernière: cette conſéquence n'a point paru juſte à Réland, parce que l'Écriture donne ſouvent le nom de *fille* d'une ville aux habitans de cette même ville; c'eſt ainſi qu'elle appelle les Babyloniens *fille de Babel*, & qu'elle déſigne les habitans de Jéruſalem par le nom de *fille de Jéruſalem*. Il faut convenir de ce que dit ce Savant; mais il n'en eſt pas moins conſtant que lorſque le Texte ſacré parlant d'une ville, la nomme *fille* d'une autre, comme le fait Iſaïe, qui adreſſant la parole à Tyr, l'appelle *fille de Sidon*, on ne

Iſaï. XXIII, 12.

peut l'entendre dans un autre ſens, ſinon qu'elle en eſt une colonie; c'eſt ainſi que l'ont entendu les hiſtoriens, ſelon S.t Jérôme, *Tradunt hiſtoriæ quòd Tyrus colonia Sidonis ſit;* & c'étoit la perſuaſion générale au temps d'Iſaïe; car ce Prophète fait faire par tous les peuples maritimes, des reproches aux Sidoniens d'avoir abandonné Tyr, de ne l'avoir point ſecourue dans ſon déſaſtre, & de s'être conduit à ſon égard comme une mère cruelle & dénaturée. Trogue-Pompée, ou ſon abréviateur, met auſſi des Sidoniens à Tyr, mais il veut qu'ils n'y ſoient venus que malgré eux, parce qu'ils avoient été chaſſés de leur ville, priſe & occupée par les Aſcalonites. Outre que cette fable eſt réfutée, comme je l'ai déjà obſervé, par la poſition ſeule de Tyr entre Aſcalon & Sidon, elle eſt entièrement détruite par le texte d'Iſaïe qu'elle contredit expreſſément; car ſi les habitans de Sidon euſſent été des Philiſtins d'Aſcalon, c'eût été à tort que ce Prophète auroit donné à cette ville le titre de *mère de Tyr,* & les reproches qu'il lui a faits de ſon indifférence & même de ſa cruauté, auroient été injuſtes; les Philiſtins n'avoient alors aucun intérêt de venir au ſecours des Tyriens, ils ne pouvoient les regarder comme un eſſain ſorti de chez eux; les Tyriens étoient au contraire à leur égard des ennemis qui devant naturellement conſerver le ſouvenir & le reſſentiment du mauvais traitement qu'ils avoient reçu d'eux, étoient toujours à redouter: l'intérêt des Philiſtins ne pouvoit donc les engager à compatir à la triſte ſituation de ces Tyriens, ni à leur donner du ſecours, & leur indifférence n'eût point mérité les qualifications odieuſes de cruauté & de barbarie.

XXIII, 4.

Juſt. XVIII, 3.

Tyr du continent, augmentée par cette colonie des Sidoniens, ne tarda point à devenir puiſſante; elle éclipſa bientôt la ſplendeur de ſa métropole, & devint elle-même métropole de pluſieurs villes, que ſes colonies fondèrent en différens endroits. Ézéchiel a décrit, dans un détail très-circonſtancié, ſa puiſſance, ſa magnificence & l'étendue de ſon commerce. Quelque époque que l'on donne à la colonie de Sidon à Tyr, elle ſera toujours antérieure à la guerre de Troie; celle qui a été donnée par les Prêtres de Tyr à Hérodote, remonte

Plin. V, 19.

beaucoup trop haut pour mériter aucune considération; si on lui substitue celle que M. Desvignoles a soupçonnée, dans le texte originaire de cet historien, elle précédera de cinq cents cinquante-neuf ans la prise de Troie, que le calcul ordinaire fixe à l'an 1184 avant l'ère vulgaire; celle qu'on lit dans Cédren sera antérieure à cette prise de cent quatre-vingt-deux ans, & celle que Josèphe nous a transmise remonte à soixante-onze ans ou environ avant la ruine de Troie. Ce sera toujours, dira-t-on, donner à Tyr une antiquité trop reculée; les Tyriens n'étoient point encore connus au temps de la guerre de Troie: Homère, qui parle souvent des Phéniciens, ne nomme jamais que les Sidoniens, sans rien dire des Tyriens; mais ne peut-on point dire que ce Poëte n'a pas parlé de Tyr, parce que cette ville étoit encore dans la dépendance de Sidon, sa métropole, & que ses habitans se trouvoient compris sous le nom général de Phéniciens & de Sidoniens?

Strab. XVI, p. 520.

Tyr, je parle toujours de celle du continent, eut ses Rois particuliers, comme la plupart des villes de la Phénicie; mais il est à présumer que dans les commencemens ils furent soumis à ceux de Sidon; dans la suite ils s'affranchirent de ce joug, & s'assujettirent plusieurs princes Phéniciens, leurs voisins: leur domination s'étendit même au dehors, sur les Kittim ou Kittéens, c'est-à-dire, comme je le pense, sur l'île de Cypre. Les Cypriots s'étant soustraits à leur obéissance, Élulée, roi de Tyr, se disposoit à leur faire la guerre pour les soumettre; ceux-ci, pour conjurer l'orage dont ils étoient menacés, eurent recours à Salmanazar, roi d'Assyrie, qui étoit en Palestine, où il faisoit le siége de Samarie: ce Prince, après la prise de cette ville, entra en Phénicie avec toutes ses forces, l'an 720 avant l'ère vulgaire. A son approche Sidon, Ptolémaïs & les autres villes de la domination des Tyriens secouèrent leur joug, & se donnèrent au prince Assyrien, à qui ils fournirent même des vaisseaux. Les Tyriens n'en avoient alors que douze dans leur port, avec lesquels ils défirent la flotte de Salmanazar, qui étoit de soixante voiles: Salmanazar n'osant plus se commettre sur la mer avec les Tyriens, laissa une partie de son armée

Joseph. Antiq. IX, 14.

pour faire le blocus de leur ville, & retourna en Assyrie. Les assiégeans bouchèrent tous les aquéducs & rompirent tous les conduits qui portoient de l'eau à Tyr; les assiégés, réduits à l'extrémité par la disette d'eau, creusèrent des puits pour y suppléer; ils résistèrent pendant cinq ans, à la fin desquels ils furent délivrés, contre toute espérance, par la mort de Salmanazar, qui arriva l'an 715 avant l'ère vulgaire. Le blocus formé par les troupes de ce prince Assyrien, prouve que la ville qu'il fit ainsi assiéger étoit située dans le continent; car une ville placée dans une île de peu d'étendue, & toute environnée de la mer, n'auroit pu être bloquée ni investie par des troupes de terre, qui ne pouvoient être soutenues par une armée navale.

Cent vingt-neuf ans après, c'est-à-dire l'an 586 avant Jésus-Christ, cette même ville fut encore assiégée par Nabuchodonosor, roi de Babylone: Ithobale ou, comme les Phéniciens prononçoient ce nom, Éthbaal étoit alors roi de Tyr; il soutint le siége pendant treize ans, mais à la fin sa ville fut emportée par les assiégeans. Avant sa prise, le plus grand nombre des habitans s'étoient réfugiés dans l'île voisine, avec leurs effets les plus précieux, de sorte que Nabuchodonosor en y entrant n'y trouva presque rien. Cette retraite des Tyriens, dans l'île ou les îles voisines, semble annoncée par le prophète Ézéchiel; car, après avoir parlé des malheurs qui leur étoient préparés, il ajoute, suivant le texte hébreu, *que les îles seront troublées au jour de leur sortie,* וְנִבְהֲלוּ הָיִים אֲשֶׁר בְּיוֹם מֹצָאתֶךָ, *venibehalou haiim ascher baiam mitzeethiche, & terrebuntur insulæ quæ in mari in egressu tuo;* ce que la version grecque, selon le manuscrit Alexandrin, a rendu par ces mots: καὶ παροξυνθήσονται νῆσοι ἐν τῇ θαλάσσῃ ἀπὸ τῆς ἐξόδιάς σου. Cette sortie ne peut s'entendre que de la retraite d'un grand nombre d'habitans, avec leurs effets, dans l'île voisine; car Nabuchodonosor, irrité de ne pouvoir se dédommager des frais d'un si long siége, n'emmena point de captifs; il fit passer au fil de l'épée tous ceux qu'il trouva dans la ville, & il la rasa jusqu'aux fondemens.

Joseph. cont. Apion. I, 21.

Ezech. XXVI, 18.

Ézéchiel, qui avoit prédit ce désastre, ne permet pas de

douter que la ville qui l'éprouva ne fût ſituée dans le continent: cette ville fut aſſiégée, ſuivant ſa prédiction, par une armée de terre; Nabuchodonoſor ſe préſenta devant elle avec des chevaux, des chariots de guerre, une nombreuſe cavalerie, & des troupes de pied compoſées de différens peuples; il éleva un fort contre la place, & dreſſa des machines pour renverſer ſes murailles: il n'eſt fait aucune mention de vaiſſeaux, ſans leſquels il eût été impoſſible de prendre une ville environnée de tous côtés de la mer. Tyr l'inſulaire n'avoit point, dans ſes environs, de plaines ou de champs qui fuſſent cultivés ou habités, comme en avoit la ville dont la ruine eſt prédite par le Prophète, qui annonce que les filles qui ſont dans les champs de Tyr périront par le fer de Nabuchodonoſor, qu'elles ſeront paſſées au fil de l'épée. La ſituation de cette ville, ſur le bord de la mer, où elle avoit un port conſidérable & des plus fréquentés, ſuffit pour rendre raiſon de quelques expreſſions d'Iſaïe & d'Ézéchiel; il n'en eſt aucune qui ne puiſſe convenir à une ville du continent, mais maritime, placée, comme le dit le Prophète, עַל מְבוֹאֹת יָם, *al mebooth iam, ad introitum maris, à l'entrée de la mer,* ou נוֹשְׁבֶת מְיֻמִּים, *noſchebeth mianim, habitata à vel è maribus, habitée des mers*, c'eſt-à-dire *du côté de la mer,* ou *remplie de gens venant des pays maritimes,* dont les habitans couvroient la mer de leurs vaiſſeaux, où toutes les richeſſes que procure cet élément étoient raſſemblées comme dans un magaſin. Enfin, ce qui lève toute difficulté, c'eſt que la ville priſe par Nabuchodonoſor eſt la même qui avoit été bloquée par Salmanazar, & encore plus la prédiction de la ruine totale de celle qui devoit être aſſiégée par le premier; elle devoit être réduite au néant, quoiqu'on la cherchât elle ne pourroit jamais être trouvée; elle étoit condamnée à être toujours inhabitée, comme le déſert le plus affreux; en un mot elle ne devoit jamais être rebâtie. Tyr l'inſulaire ne fut point réduite à cette déſolation; elle continua de ſubſiſter & d'être habitée après l'expédition de Nabuchodonoſor, elle devint même plus floriſſante & plus puiſſante qu'elle ne l'avoit été; au lieu que Tyr du continent ne fut plus, ſelon la prédiction

Ezech. XXVI, 7, 8, 9.

Ibid. V, 6.

Id. XXVII, 3.

Id. XXVI, 17.

Id. ibid. 14, 20 & 21; & XXVII, 36.

du Prophète, qu'un monceau de ruines, & qu'un lieu qui ne pouvoit ſervir qu'à ſécher des filets; elle n'a jamais été rebâtie depuis; ce qui en eſt reſté n'a plus formé qu'un ſimple bourg ou village, connu ſous le nom de *Palætyr, Tyr l'ancienne*, pour la diſtinguer de Tyr l'inſulaire, dans laquelle les habitans de la première s'étoient réfugiés, & où ils tranſportèrent tout leur commerce.

Le Prophète, qui avoit prédit la ruine de Tyr, dit que ſur les tours de cette ville étoient des *Gamadim*, qui avoient ſuſpendu leurs carquois le long de ſes murailles: l'auteur de la Vulgate a rendu ce mot par celui de *pigmæi*, des *pigmées;* les Septante l'ont traduit par φύλακες, des *gardes:* M. Banier a cru que ce terme déſignoit les ſtatues de leurs dieux, que les Tyriens avoient placées ſur leurs tours avec leurs armes & leurs flèches; cette conjecture, quelque plauſible qu'elle ſoit, ne paroît point s'accorder avec le texte du Prophète, qui faiſant en cet endroit l'énumération des différens peuples qui étoient unis d'intérêts avec les Tyriens, & qui avoient pris parti dans leurs armées, tels que les Perſes, les Lydiens, les Libyens, les Aradiens & autres, ſemble indiquer par ces *Gamadim* un peuple particulier, connu alors ſous ce nom, & qui étoit chargé de la défenſe de quelqu'une des tours de la ville. Il ſeroit aſſez difficile de dire quel étoit ce peuple, à moins que ce ne fuſſent les habitans de Gamalé, que Pline dit avoir été une ville de Phénicie, qui a été engloutie & abîmée avec tout ſon territoire.

Ez. XXVII, 1.

Mém. de l'Ac. t. V, p. 116.

Plin. II, 91.

L'île qui ſervit de retraite aux Tyriens du continent, n'étoit point entièrement déſerte; elle avoit depuis long-temps des habitans. Sanchoniaton, après avoir parlé de Tyr du continent, qui avoit commencé d'être habitée par Memroumos, ajoute que ce Memroumos eut une guerre à ſoutenir contre Ouſous; qu'étant tombé des pluies conſidérables & s'étant élevé un grand vent, les arbres qui étoient dans le pays de Tyr, s'étant entrechoqués, avoient pris feu, & qu'il y eut une forêt brûlée; qu'Ouſous s'étant ſaiſi d'un de ſes arbres, & en ayant coupé les branches, pour faire une eſpèce de canot, avoit eu le premier la hardieſſe de ſe mettre en mer; qu'il avoit conſacré au

Euſeb. Præp. I, 10.

feu & au vent deux colonnes, s'étoit proſterné devant elles, & leur avoit fait des libations du ſang des animaux qu'il avoit pris à la chaſſe. Le lieu auquel Ouſous paſſa dans ſon canot, eſt celui où depuis fut bâtie Tyr l'inſulaire; mais elle ne le fut que long-temps après celle du continent: quelques générations après ce voyage d'Ouſous, Aſtarté, femme de Cronos, ayant trouvé, dit le traducteur grec de Sanchoniaton, un aſtre tombé du ciel, le prit & le dépoſa dans l'île ſainte de Tyr. Cette dénomination convenoit à cette île, à cauſe de la conſécration qui y avoit été précédemment faite de deux colonnes par Ouſous. Bochart veut qu'au lieu d'ἀστέρα, un *aſtre*, une *étoile*, on liſe, dans le traducteur grec de Sanchoniaton, ἀστερίαν, une eſpèce d'*aigle* connue des Anciens ſous ce nom. Cette correction de Bochart, & le récit de Sanchoniaton, ſont confirmés par une tradition que Nonnus a rapportée, dans ſes Dionyſiaques: ce Poëte dit que Bacchus, curieux de voir la patrie de Cadmus, ſon aïeul, alla à Tyr; deſirant de connoître l'origine de cette ville, il s'adreſſa à l'oracle, qui lui répondit que les premiers hommes qui avoient été produits par la terre dans ce pays, inſtruits par un oracle, avoient coupé des arbres; qu'à l'imitation des poiſſons qu'ils voyoient nager, ils avoient fait une eſpèce de chariot pour aller ſur la mer; que s'étant mis dedans, ils avoient découvert deux rochers flottans, au milieu deſquels étoit un olivier admirable; il en diſtilloit des étincelles ardentes, un dragon l'entouroit, & un aigle étoit perché ſur une de ſes branches, ſans qu'il y eût aucun homme de part ni d'autre: ces nouveaux mariniers abordèrent à l'île flottante, prirent l'aigle & le ſacrifièrent à Jupiter & aux autres Dieux; auſſitôt l'île ſe fixa, & ſur les deux rochers, devenus immobiles, on bâtit la ville de Tyr.

Non. Dionyſ. XL, verſ. 305, 417, 429, 433, 449, 471, 498.

L'aigle, ſymbole de Tyr ſur les médailles de cette ville, rappelle cette tradition, qui conforme, quant au fond, à ce qu'on lit dans Sanchoniaton, ne nous apprend point quand Tyr l'inſulaire fut fondée; mais il n'eſt point difficile de le conjecturer: dans une lettre d'Hiram roi de Tyr, à Salomon, que Joſèphe dit avoir tirée des archives de cette ville, Hiram

prie

prie Salomon de lui envoyer du blé en échange des matériaux qu'il lui avoit fournis pour la conſtruction du temple & du palais que ce dernier avoit fait bâtir à Jéruſalem; & la raiſon pour laquelle Hiram préfère le blé à toute autre marchandiſe, c'eſt parce qu'il habitoit une île dans laquelle il n'en croiſſoit point: mais les travaux que ce Prince fit faire, prouvent que s'il n'en fut pas le fondateur, il n'y avoit pas long-temps qu'elle avoit été conſtruite, & que c'eſt lui qui l'a miſe dans l'état dans lequel elle a été vue par tous ceux qui en ont parlé; car avant Hiram, contemporain de Salomon, les deux rochers ſur leſquels elle étoit aſſiſe n'avoient point encore été réunis, c'eſt à ce Prince que cette réunion eſt dûe: Hiram, ſelon les relations de Dius & de Ménandre, augmenta la ville du côté de l'orient, c'eſt-à-dire de la terre ferme; il y renferma le temple de Jupiter-Olympien, & réunit les deux îles en comblant l'intervalle qui les ſéparoit: ce Prince doit donc être regardé comme le fondateur de Tyr l'inſulaire. *Joſeph. contr. Apion. I, 17.*

Les habitans du continent, qui s'étoient retirés dans l'île avant la priſe de leur ville par Nabuchodonoſor, capitulèrent apparemment avec ce Prince, qui leur donna Baal pour Roi, à la place d'Ithobal, qui avoit été tué pendant le ſiége. Baal ne régna que dix ans, & après ſa mort, les Babyloniens, pour tenir les Tyriens dans une plus grande dépendance, voulurent qu'ils n'euſſent plus que des Gouverneurs à temps, auxquels on donna le nom de *Sophetim*, d'où s'eſt formé le nom latin *Suffetes*, des *Juges:* cette eſpèce de gouvernement ſubſiſta juſqu'au commencement de la monarchie des Perſes, ſous leſquels les ſoixante-dix ans d'aſſerviſſement, qui avoient été prédits par Iſaïe, étant expirés, les Tyriens furent rétablis dans leurs anciens priviléges par Cyrus, ſelon les uns, ou par Darius fils d'Hyſtaſpes, ſuivant d'autres; ils recouvrèrent la liberté d'avoir un Roi qu'ils conſervèrent tant que la monarchie des Perſes ſubſiſta; faiſant preſque ſeuls, ſous ces Princes, tout le commerce de l'Orient, ils égalèrent bientôt la grandeur, les richeſſes & la magnificence dont avoit joui la ville du continent, avant qu'elle eût été détruite par Nabuchodonoſor. *XXII, 15, 17.*

Tyr étoit ſous la domination des Perſes, lorſqu'arriva dans
Juſtin. XVIII. cette ville la révolution rapportée par Juſtin, mais dont cet hiſtorien ne nous a point donné l'époque. Les eſclaves, dans la vue de s'affranchir des rigueurs de la ſervitude, formèrent le complot de maſſacrer tous leurs maîtres, & ils l'exécutèrent, à l'exception d'un ſeul qui épargna ſon maître nommé *Straton*, & qui le tint caché dans un lieu fort ſecret: ces eſclaves épouſèrent enſuite leurs maîtreſſes & devinrent maîtres de toute la ville; mais, lorſqu'il fallut convenir de celui qui les gouverneroit, ils ne purent s'accorder dans leur choix: après avoir long-temps diſputé entre eux, ils convinrent de déférer la royauté à celui qui apercevroit le premier le lever du ſoleil. L'eſclave qui avoit épargné Straton & ſa famille, alla lui faire part de cette réſolution; ſon maître, reconnoiſſant ſon humanité, lui dit ce qu'il devoit faire pour être proclamé Roi. Au milieu de la nuit, tous étant aſſemblés dans la campagne, cet eſclave, ſuivant le conſeil de ſon maître, tourna le dos à l'orient, pendant que tous les autres le tournoient à l'occident: ſes camarades le traitèrent d'inſenſé de vouloir découvrir le lever du ſoleil à l'occident, mais leurs railleries ne lui firent point changer ſa poſition. Au point du jour, pendant que tous regardoient à l'orient, pour découvrir le ſoleil au premier inſtant qu'il paroîtroit, l'eſclave inſtruit par Straton leur montra la réflexion de la lumière du ſoleil ſur les endroits les plus élevés de la ville: ſes camarades ne purent ſe perſuader que ce ſtratagème fût de ſon invention, ils lui demandèrent qui en étoit l'auteur; il leur avoua qu'il le tenoit de ſon maître, à qui il avoit conſervé la vie. Les eſclaves comprirent alors la ſupériorité des perſonnes nées libres au-deſſus de celles qui avoient toujours vécu dans la ſervitude, & que ſi ces derniers l'emportoient au-deſſus de leurs maîtres, c'étoit uniquement en malice & non en ſageſſe & en prudence; ils ſurent gré à leur camarade d'avoir épargné ſon maître, & jugeant que Straton leur avoit été conſervé par la volonté de Dieu, ils le proclamèrent Roi. Ses deſcendans ſe maintinrent ſur le trône de Tyr, & celui qui l'occupoit quand Alexandre entra en Phénicie, étoit de ſa famille.

Ceux qui gouvernoient à Tyr, étoient encore vaſſaux & tributaires des Perſes, lorſqu'Hérodote fit le voyage de la Phénicie & qu'il alla à Tyr. Parmi les richeſſes du temple de cette ville, il remarqua deux colonnes, l'une d'or très-pur, χρυσοῦ ἀπέφθου, & l'autre d'émeraude qui jetoit une grande lumière pendant la nuit. Le temple dépoſitaire de ces richeſſes étoit, ſelon Hérodote, conſacré à Hercule; mais Ménandre d'Éphèſe, dans ſon hiſtoire de Tyr, nomme *Jupiter* le dieu qui y étoit adoré; il ſuit en cela l'uſage des Grecs, qui donnoient le nom de *Jupiter* aux principales divinités des autres nations: ce même hiſtorien ajoute que la colonne d'or qui étoit dans ce temple, y avoit été miſe par Hiram, roi de Tyr, qui, ſelon le témoignage d'Eupolème cité par Eusèbe, l'avoit reçue de Salomon. Théophraſte, qui parle de celle d'émeraude, ſubſiſtante encore de ſon temps, ſoupçonne qu'elle n'étoit point d'émeraude véritable, mais d'une autre eſpèce, qu'il appelle *fauſſe émeraude* ou *prime d'émeraude*, que l'on trouvoit en différens pays, principalement dans les mines d'or de l'île de Cypre & dans une île voiſine de Carthage: ſon ſoupçon eſt fondé ſur la rareté de la véritable émeraude & ſur la petiteſſe des morceaux que l'on en trouvoit, & il a de la peine à croire ce qu'on liſoit, de ſon temps, dans les annales de l'Égypte, qu'un roi de Babylone avoit fait préſent à un roi d'Égypte d'une émeraude qui avoit quatre coudées de long ſur trois de large, & que dans un obéliſque conſacré à Jupiter il y avoit quatre émeraudes dont la longueur étoit de quarante coudées, & la largeur de trois en quelques endroits & de deux en d'autres. Pline, qui a copié Théophraſte, ajoute que cette eſpèce de fauſſe émeraude, qui ſe trouvoit dans l'île de Cypre, étoit moitié jaſpe & moitié émeraude. Quelques-uns ont prétendu que la colonne qui jetoit un ſi grand éclat pendant la nuit, n'étoit qu'une colonne de verre de couleur d'émeraude ou verte, dans laquelle on mettoit des lampes qui la rendoient lumineuſe toute la nuit. Les Phéniciens, ſur-tout ceux de Sidon, poſſédoient l'art de donner au verre telle couleur qu'ils vouloient, & ils en faiſoient des ouvrages d'un volume très-conſidérable. On lit dans le livre

II, p. 120.

Ap. Joſ. cont. Apion. I, 18.

De Lapid. p. 394.

Hiſt. Natur. XXXVII, 5.

Id. XXXVI, 26.

VII, 12. des Recognitions, fauſſement attribué à S.t Clément, que S.t Pierre fut invité de ſe tranſporter à l'île d'Arad, pour y voir un ouvrage digne d'admiration; c'étoient des colonnes de verre d'une grandeur & d'une groſſeur extraordinaires.

XXXVII, 10. Pline, d'après Théophraſte, parle d'une autre eſpèce de pierre précieuſe, qu'il appelle *euſebes*, dont il paroît dire que l'on s'étoit ſervi à Tyr pour faire les baſes des ſtatues des Dieux: *Euſebes ex eo lapide eſt ex quo traditur Tyri in Herculis templo facta ſedes, ex quâ Dii facilè ſurgebant.* Outre ce temple d'Hercule, la principale divinité des Tyriens, il y en avoit un autre dédié à Hercule le Thaſien, qui avoit vécu cinq générations, c'eſt-à-dire cent trente ou cent quarante ans avant l'Hercule Grec: cet Hercule Thaſien, différent du précédent, étoit apparemment celui qui avoit conduit une colonie de Phéniciens dans l'île de Thaſos, & qui avoit été le chef de pluſieurs autres colonies établies en Aſie, en Afrique & en Europe; le ſervice rendu à ſa patrie, en étendant ſon commerce par ce moyen, lui avoit fait décerner les honneurs divins par ſes compatriotes. On voyoit encore dans cette ville une ſtatue d'Apollon d'une hauteur extraordinaire; les Carthaginois, qui l'avoient priſe, l'an 405 avant l'ère Chrétienne, dans la ville de Gela en Sicile, en avoient fait préſent aux Tyriens, & ceux-ci l'avoient placée dans leur ville, où ils l'adoroient. Pendant le ſiége de Tyr par Alexandre, un habitant eut un ſonge, dans lequel il s'imagina voir Apollon quitter la ville & ſe rendre au camp du Prince Grec: les Tyriens effrayés du récit qui leur fut fait de cette viſion, attachèrent cette ſtatue avec une chaîne d'or à l'autel d'Hercule, croyant par-là empêcher Apollon de les abandonner & de favoriſer leur ennemi; mais cette précaution dictée par la ſuperſtition devint inutile; les oracles des Prophètes qui avoient annoncé le déſaſtre de cette ville, n'en furent pas moins accomplis.

Diod, XIII, p. 390.

Idem, XVII, p. 584.

De la domination des Perſes, Tyr paſſa ſous celle des Grecs, par la conquête qu'Alexandre fit de l'empire des premiers: ce Prince ayant vaincu, l'an 333 avant l'ère vulgaire, Darius-Codomanus, à Iſſus en Cilicie, prit la route de la Phénicie;

les Tyriens, ſuivant l'exemple des autres villes, lui envoyèrent une couronne d'or & des rafraîchiſſemens; leurs députés furent bien reçus, mais ce Prince leur ayant dit que ſon deſſein étoit d'aller chez eux & d'y offrir des vœux à Hercule qui avoit un temple dans leur ville, ils lui firent répondre qu'ils ne le recevroient point, & que s'il vouloit offrir des ſacrifices à ce Dieu, il pourroit le faire à Palætyr, où il avoit un temple encore plus ancien: ce refus pris pour une inſulte par Alexandre, l'irrita tellement qu'il jura de détruire leur ville, & qu'il marcha ſur le champ vers Tyr. Les Tyriens de leur côté, comptant ſur la ſituation & ſur la force de leur ville, ſe préparèrent à une bonne défenſe; ils y furent encouragés par des députés de Carthage, qui leur promirent du ſecours. Alexandre cependant, prévoyant les difficultés du ſiége & l'incertitude du ſuccès, envoya des hérauts faire des propoſitions aux habitans, qui non-ſeulement les refusèrent, mais jetèrent à la mer ceux qui en étoient porteurs. Alexandre indigné de cette infraction du droit des gens, diſpoſa tout pour le ſiége; ne pouvant approcher de la ville, à cauſe du bras de mer qui la ſéparoit du continent, il entreprit de faire une levée qui joignît l'île à la terre; les ruines de Palætyr lui fournirent des pierres en abondance, & il trouva ſur le Liban tout le bois qui étoit néceſſaire. Les Tyriens, qui croyoient que jamais il ne pourroit réuſſir dans ce projet, inſultèrent les travailleurs, leur demandant ſi leur Roi étoit plus puiſſant que Neptune, & s'il convenoit à des héros de porter des fardeaux comme des bêtes de charge; mais quand ils virent que la chauſſée commençoit à prendre forme, ils prirent le parti d'envoyer à Carthage leurs femmes, leurs enfans & leurs vieillards: cette chauſſée étoit très-avancée & touchoit déjà preſque au rivage, lorſqu'il ſurvint une tempête ſi violente qu'elle en détruiſit une grande partie; mais elle fut bientôt réparée. Alexandre qui d'abord à la vue de cet accident s'étoit repenti d'avoir entrepris ce ſiége, reprit courage; il envoya couper ſur la montagne voiſine, des arbres d'une hauteur extraordinaire, qu'il fit jeter tout entiers dans la mer & charger de pierres & de terre;

Diod. XVII. Arrian. de exped. Alex. II. Juſtin. XI. Quint. Curt. IV.

ayant ainſi réparé le dommage & pouſſé cette chauſſée juſqu'au rivage, il plaça deſſus des machines, tant pour écarter les aſſiégés que pour battre les murailles. Les Tyriens, pour empêcher l'effet des traits lancés de ces machines, imaginèrent de grandes roues traverſées en dedans par des bâtons en tous ſens, & mettant ces roues en mouvement par un poids, ils briſoient les traits ou du moins ils en amortiſſoient la force; leurs plongeurs nageant entre deux eaux, coupoient les branches des arbres qu'Alexandre avoit fait jeter dans la mer, & tirant ces branches à eux, ils faiſoient tomber dans l'eau les pierres & la terre dont elles étoient chargées. Alexandre mécontent du ſuccès de toutes ſes opérations, délibéra encore s'il continueroit le ſiége ou s'il l'abandonneroit, & il y auroit peut-être renoncé s'il ne lui fut arrivé quatre-vingts vaiſſeaux Phéniciens, qui furent bientôt ſuivis d'un grand nombre d'autres.

Alexandre partagea cette flotte en deux, donna le commandement d'une partie à Pythagoras, roi de Cypre, & ſe mit à la tête de l'autre, avec laquelle il environna la ville; il attacha pluſieurs de ſes galères les unes aux autres, & plaça deſſus ſes machines, avec leſquelles il renverſa une partie aſſez conſidérable du mur. Ses ſoldats commençoient à entrer dans la ville par cette brèche, mais les aſſiégés les obligèrent de reculer, & la nuit ſuivante ils réparèrent cette brèche. Les Macédoniens firent avancer des tours auſſi hautes que les murailles, & faiſant tomber des ponts-levis ſur les parapets des remparts, ils ſe jetoient au milieu des aſſiégés & combattoient corps à corps. Les aſſiégés ſe défendoient avec vigueur; ils avoient fait des tridens de fer, longs & pointus, qui étoient accompagnés d'une eſpèce de rets, avec lequel ils tiroient à eux ceux qu'ils avoient enveloppés; d'autres jetoient de vrais filets de pêcheurs ſur ceux qui étoient ſur les ponts-levis, & les faiſoient tomber: ils avoient auſſi fait des boucliers de fer en forme de chaperons, qui, au milieu d'une doublure d'airain, contenoient du ſable rougi à grand feu; ils laiſſoient tomber ces boucliers ſur les ennemis qui étoient au-deſſous, & dans les mouvemens que ceux-ci faiſoient pour s'en débarraſſer,

le ſable brûlant ſe gliſſoit à travers leur armure & leur faiſoit ſouffrir les douleurs les plus vives; avec des crocs & des mains de fer ils enlevoient des Macédoniens tout armés: leur défenſe opiniâtre leur réuſſit tellement qu'ils la changèrent en attaque; ſortans de leurs parapets & de leurs tours, ils montèrent ſur les ponts que l'ennemi avoit jetés ſur leurs remparts, la hache à la main ils attaquèrent les Macédoniens, & en firent périr un grand nombre.

Alexandre voyant que les Tyriens alloient prendre le deſſus, fit ſonner la retraite à l'entrée de la nuit; il penſa encore une fois à lever le ſiége, mais réfléchiſſant au tort qu'il feroit à ſa réputation, & ayant laiſſé repoſer ſes troupes deux jours, il fit équiper tous ſes vaiſſeaux pour une nouvelle attaque, du côté qui ſervoit de retraite aux vaiſſeaux, & qu'il avoit obſervé être le moins fort; pluſieurs de ſes vaiſſeaux étoient liés enſemble & chargés de machines énormes: il monta lui-même ſur une des tours de bois qu'il y avoit fait poſer, fit jeter un pont ſur la muraille, paſſa ſeul ſur ce pont, & arriva au rempart de la ville, malgré la vigoureuſe défenſe des aſſiégés; il appela de-là les Macédoniens qui étoient les plus exercés à combattre de près; il ſe battit lui-même ſur ce rempart, & fit périr un grand nombre de Tyriens par la lance & par l'épée, il en renverſa même pluſieurs par le ſeul mouvement de ſon bouclier. Pendant qu'il combattoit ainſi, avec ceux qui l'avoient ſuivi, le bélier abattoit une partie de la muraille; les Macédoniens entrèrent par la brèche, & la ville fut priſe après ſept mois de ſiége, au mois d'*hécatombéon* de l'an 332 avant Jéſus-Chriſt. Les Tyriens, s'animant encore les uns les autres, barricadèrent les paſſages autant qu'ils le purent, & ſe battirent en retraite juſqu'à un fort nommé Ἀγηνόριον, *Agenorium*, où ils furent pourſuivis par les Macédoniens, & où il y eut un grand carnage: ce nom ſembleroit prouver le ſéjour d'Agénor à Tyr, mais cette preuve ſeroit équivoque; ἀγηνόρια ſignifiant *la force*, ſelon Héſychius, l'*Agenorium* pourroit bien n'être autre choſe qu'*un château*, auquel ſa force auroit fait donner ce nom, & ne ſignifier qu'*une citadelle* & *un lieu fort*. Quelques-uns ſe

réfugièrent dans les temples, & d'autres s'étant enfermés dans leurs maiſons, montèrent ſur les toits, d'où ils accablèrent les Macédoniens de pierres & de tout ce qui leur tomboit ſous la main. Alexandre, irrité de cette défenſe, ordonna à ſes ſoldats de n'épargner que ceux qui ſe ſeroient réfugiés dans les temples, & de mettre le feu aux maiſons: il périt huit mille perſonnes dans le ſac de cette ville; toutes les femmes, tous les enfans & autres, tant Tyriens qu'étrangers, au nombre de trente mille, furent vendus comme eſclaves: les jeunes gens, au nombre de deux mille, furent attachés à des croix le long du rivage. Alexandre ſe porta à cet excès de cruauté, indigne d'un conquérant, pour ſe venger de la réſiſtance qu'il avoit trouvée dans cette ville; mais dans la ſuite il excuſa cette barbarie, en diſant que les habitans de Tyr étant deſcendus d'eſclaves qui avoient égorgé leurs maîtres, ce ſupplice étoit celui qui leur convenoit. Aucun des habitans de Tyr n'échappa à la mort ni à l'eſclavage, que ceux qui au commencement du ſiége avoient été envoyés à Carthage, & quinze mille autres, ou environ, que les Sidoniens, qui étoient dans la flotte d'Alexandre, avoient cachés dans leurs vaiſſeaux & emmenés à Sidon.

Alexandre, maître de Tyr, entra dans le temple d'Hercule, où s'étoient réfugiés Azelmélich, roi de Tyr, & les Carthaginois qui avoient été envoyés pour faire, au nom de leur République, les offrandes ordinaires à ce Dieu; ils furent les ſeuls à qui il laiſſa la liberté, Azelmélich fut même maintenu dans ſa dignité; quant aux Ambaſſadeurs de Carthage, ils furent renvoyés chez eux, avec ordre de dire à leur République qu'Alexandre leur déclaroit la guerre, & qu'il la porteroit inceſſamment dans leur pays: ce Prince s'occupa enſuite à rendre aux Dieux des actions de grâces; après avoir fait ôter à la ſtatue d'Apollon les chaînes d'or dont les Tyriens ſuperſtitieux l'avoient chargée pendant le ſiége, il offrit à Hercule des ſacrifices, fit célébrer des jeux en ſon honneur, lui conſacra la machine qui avoit ſervi à faire brèche à la muraille; il lui offrit auſſi un vaiſſeau Tyrien, qui lui avoit été déjà

conſacré,

consacré, & qu'il avoit pris; il y mit une inscription de sa façon, ou qu'il avoit fait composer, mais qu'Arrien n'a pas cru mériter d'être rapportée. Peu de temps après le départ d'Alexandre les quinze mille habitans que les Sidoniens avoient sauvés du carnage, & les femmes & les enfans qui pendant le siége avoient été envoyés à Carthage, revinrent & rebâtirent les édifices que le feu avoit consumés & détruits; l'ouvrage étoit déjà bien avancé lorsqu'Alexandre, à son retour d'Égypte, passa par cette ville, où il fit quelque séjour; il y offrit à Hercule un grand cratère d'or & trente autres d'argent; il y fit aussi faire des jeux & représenter différens spectacles. *Plut. vit. Alex. p. 1249.*

La ville de Tyr se rétablit en très-peu de temps, & elle devint bientôt aussi forte & aussi puissante qu'elle l'avoit été avant sa prise. Dix-neuf ans après, c'est-à-dire l'an 313 avant Jésus-Christ, elle fut en état de soutenir un siége de la part d'Antigone: ce Prince forma avec sa flotte une enceinte régulière autour de cette ville, & empêcha qu'il n'y entrât & n'en sortît rien. Les Tyriens soutinrent ce blocus pendant quinze mois; mais enfin réduits aux dernières extrémités, ils furent obligés de capituler & de recevoir une garnison d'Antigone. Démétrius, fils de ce Prince, ayant été vaincu par Ptolémée-Soter, auprès de Gaza, toutes les places de la Phénicie se soumirent au vainqueur, qui ne fut arrêté qu'à Tyr. Andronicus commandant la garnison pour Antigone, fidèle à son maître, refusa toutes les offres qui lui furent faites pour rendre la place; mais les habitans qui craignoient les suites d'un nouveau siége le chassèrent, & se donnèrent à Ptolémée, qui ne put garder cette ville: elle retomba sous la puissance d'Antigone, par la victoire que Démétrius son fils remporta dans la haute Syrie, sur celle d'un des généraux de Ptolémée; mais en 296 Tyr fut obligée de rentrer sous la domination de Ptolémée, qui la garda jusqu'à sa mort, arrivée en 295. Ses successeurs en jouirent paisiblement, ainsi que de toute la Phénicie, jusqu'à Ptolémée-Philopator, qui monta sur le trône d'Égypte, l'an 221, sous le règne duquel Antiochus surnommé *le Grand* s'en rendit le maître, l'an 218: elle appartint toujours depuis aux Séleucides. *Diod. XIX. p. 704.*

II. Machab. IV, 18. On apprend du livre des Machabées, que l'an 174 avant l'ère Chrétienne, sous le règne d'Antiochus-Épiphane, il y eut des jeux solennels célébrés à Tyr en l'honneur d'Hercule le Dieu tutélaire de la ville: ces jeux s'y célébroient chaque cinquième année, mais l'époque de leur institution n'est point connue. Antiochus-Épiphane s'y étoit rendu; Jason, qui avoit acheté de ce Prince la souveraine sacrificature, quoique disposé à faire sa cour à ce Prince, n'osa point assister en personne à cette fête; mais il y envoya plusieurs Juifs qui lui étoient attachés, pour être présens aux spectacles & y offrir en son nom trois mille trois cents drachmes, pour être employées à des sacrifices en l'honneur d'Hercule: ces Juifs, plus scrupuleux que ce Grand-Prêtre, craignirent de se rendre coupables d'idolâtrie, & donnèrent cet argent aux Tyriens qui l'employèrent aux dépenses de leur flotte.

Tyr soumise aux Séleucides obtint l'autonomie & sa liberté d'Alexandre-Zébinas, que Ptolémée-Physcon avoit suscité contre Démétrius-Nicator, & qui s'empara du trône de Syrie l'an 126 avant Jésus-Christ. La Syrie ayant été conquise par Pompée & réduite en province Romaine, Tyr passa sous la domination des Romains. Pendant que ces derniers en étoient *Joseph. de bell. Jud. I, 12, n.° 2.* maîtres, on trouve un roi de Tyr, nommé *Marion*, que son argent avoit élevé à cette dignité, qu'il avoit obtenue de Cassius: ce général Romain, qui manquoit d'argent pour l'entretien de ses troupes, avoit formé en Syrie un certain nombre de principautés, qu'il avoit vendues à l'enchère; mais ces nouveaux Princes ne portèrent pas long-temps le diadème; Marc-Antoine *Appian. de bell. civ. V, p. 1077.* arrivant en Syrie, l'an 41 avant Jésus-Christ, les déposa tous, & les fit rentrer dans l'ordre des particuliers d'où leurs richesses les avoient fait sortir. Tyr demeura fidèle aux Romains, pendant que toutes les autres villes de la Syrie & de la Palestine étoient révoltées contre eux: ces provinces ruinées par les taxes exorbitantes qu'on y levoit, avoient appelé les Parthes à leur secours. Pacorus, fils d'Orodes, entra en Syrie, où il ne fut arrêté que par la ville de Tyr, dont il forma le siége, & qu'il ne put prendre, parce qu'elle étoit défendue par les débris de

l'armée Romaine, qui s'étoient jetés dans cette place après la défaite de Saxa par les Parthes. Les Tyriens néanmoins encoururent dans la suite la disgrâce d'Auguste, qui les priva, comme les Sidoniens, de leur liberté, pour les punir de quelque sédition ou d'avoir maltraité quelques citoyens Romains; mais il la leur rendit peu de temps après. A l'autonomie, dont jouissoit Tyr, Adrien joignit la dignité de métropole, à la sollicitation du rhéteur Paul, natif de cette ville. *Dio. LIV, p. 525.*

Tyr, comme toutes les autres villes de la Phénicie, s'est servi de l'ère des Séleucides, que l'on voit sur plusieurs de ses médailles; mais l'an 628 de Rome, cent vingt-six ans avant Jésus-Christ, elle en prit une particulière, qui est prouvée par quelques-unes de ses médailles, rapportées par le cardinal Noris & par M. Pellerin: cette seconde ère est l'époque de la liberté qu'elle acquit, cette même année, d'Alexandre surnommé *Zébinas*, qui se disoit fils d'Alexandre-Balas, & que Ptolémée-Physcon fit reconnoître roi de Syrie: ce Prince, pour s'affermir sur un trône auquel il n'avoit aucun droit, avoit fait alliance avec Jean Hyrcan, roi de Judée, &, pour se faire des amis puissans, il accorda aux Tyriens le privilége de se gouverner par leurs propres loix, sous la protection des rois de Syrie: cette autonomie, dont ils ont joui jusqu'à la fin de l'empire des Séleucides, leur fut confirmée par les Romains. Les titres qui sont donnés à Tyr sur ces médailles, sont ceux de *sacrée*, d'*inviolable* ou *jouissant du droit d'asyle*, de *navarchide*, d'*autonome* & de *métropole:* ce dernier titre, si l'on en croit Suidas, lui avoit été conféré par l'empereur Adrien, à la prière de l'orateur Paul que cette ville lui avoit député: on voit néanmoins par une médaille du cabinet de Médicis, rapportée & expliquée par le cardinal Noris, que Tyr se donnoit ce titre avant l'empire d'Adrien. La date de la médaille sur laquelle cette ville se dit *métropole*, annonce l'an 228 de l'ère Tyrienne, qui concourt avec l'an 112 de Jésus-Christ, le 15 de l'empire de Trajan, auquel Adrien ne succéda que dans le mois d'août de l'an 117: elle s'attribuoit ce titre long-temps avant qu'elle fût sous la puissance des Romains; car sur une *Strab. XVI, p. 521.* *Suid. Παυλος.* *Nor. Epoch. Syro-Macedon. Dissert. IV, pag. 394.*

médaille d'Antiochus IV, ſurnommé Épiphanes, roi de Syrie, publiée & expliquée par M. l'abbé Barthélemy, elle ſe qualifie אם צדנם, *am Tzidonim*, *mère* ou *métropole des Sidoniens :* cette médaille a dû être frappée à Tyr, entre les années 176 & 164, qui comprennent le règne de cet Antiochus, cent ans ou environ avant que les Romains fuſſent les maîtres de la Syrie. Tyr pouvoit à juſte titre ſe donner la qualité de *mère* ou de *métropole*, puiſqu'elle avoit donné naiſſance à pluſieurs villes; Utique & Carthage en Afrique, Gadès & pluſieurs autres ſur la côte d'Eſpagne, avoient été fondées par des colonies ſorties de ſon ſein; mais il eſt plus ſingulier qu'elle ait prétendu être la mère des Sidoniens, dont elle étoit elle-même une colonie: cette ſingularité peut être expliquée, comme l'a fait M. l'abbé Barthélemy, par la rivalité commune & ordinaire entre des villes riches & puiſſantes dans le même pays, & dont l'origine ſe perd dans l'antiquité la plus reculée. Ces deux villes, dit Strabon, ſont ſi anciennes & ſi illuſtres que l'on ne peut dire laquelle des deux eſt la métropole de la Phénicie; elles ſe ſont en effet diſputé la prééminence. Si Tyr s'eſt dite métropole de Sidon, celle-ci s'eſt auſſi appelée mère ou métropole de Tyr; mais depuis que la Phénicie eût été ſéparée de la Syrie, ſous Septime-Sévère, Tyr eut les droits de métropole, & devint la demeure du Propréteur ou Gouverneur de la province; ce qui n'empêcha point Sidon de ſe donner encore la qualité de métropole dans ſes médailles, frappées ſous l'empire d'Élagabale.

Mém. de l'Académ. t. XXX, p. 414.

Strab. XVI, p. 520.

Il y eut des Chrétiens à Tyr dès le premier ſiècle, & ils formèrent une égliſe, dont l'Évêque eut dans la ſuite le titre & les droits de métropolitain: les payens qui demeuroient dans cette ville, pendant la perſécution de Licinius, ne ſe contentèrent pas de démolir la baſilique de ces Chrétiens, ils en remplirent la place de toute ſorte d'immondices; Paulin, qui étoit alors évêque de Tyr, lorſque la perſécution fut ceſſée par la mort de ce Prince, purifia cette place & y bâtit une nouvelle baſilique, plus ample & plus belle que la première; quand elle fut achevée, il aſſembla pluſieurs Évêques pour la dédier, &

Euſ. hiſt. Eccl. X, 4.

Eusèbe, de Césarée en Palestine, y prononça un long discours. Le Christianisme s'y maintint, & en fut la religion dominante jusqu'en l'an 638, qu'elle fut prise par le stratagême d'un des Officiers du caliphe Omar; Youkinna, c'étoit le nom de cet Officier, qui servoit dans l'armée d'Abu-Obéidah en Syrie, s'étant emparé à Tripoli de cinquante barques chargées d'armes & de provisions que Constantin, fils d'Héraclius & associé à l'empire par son père, envoyoit à ses troupes, conduisit ces mêmes barques à Tyr, où il dit qu'il amenoit ces provisions de la part de l'Empereur; il y fut bien reçu, & descendit à terre avec neuf cents hommes qu'il avoit amenés avec lui; mais ayant été trahi par un de ses gens, il fut arrêté avec toute sa troupe. Abu-Obéidah, qui faisoit le siége de Césarée, détacha deux mille hommes, qu'il envoya, sous le commandement d'Yézid, à Tyr. Le Gouverneur averti de l'approche de ces troupes, fit conduire Youkinna & ses gens au château pour les garder, après quoi il résolut de faire une sortie; le reste des habitans courut sur les murailles pour voir le combat: pendant que le Gouverneur étoit aux mains avec les Arabes, Youkinna & ses gens furent mis en liberté par un traître nommé Basile, qui lui conseilla de placer ses gens de manière que ceux qui étoient sur les murailles ne pussent en descendre: lorsqu'il les eut ainsi disposés, il leur ordonna de crier tous ensemble, *il n'y a qu'un Dieu, & Mahomet est son Prophète.* Cette formule, qui contient la profession de foi des Musulmans, étoit aussi leur cri de victoire: le Gouverneur, & ceux qui étoient avec lui, entendant ces cris venant de la ville, soupçonnèrent qu'ils étoient trahis; ils perdirent courage & prirent la fuite. Youkinna ouvrit les portes & introduisit les Arabes; les gens de la ville s'enfuirent, les uns par un chemin, les autres par un autre, mais ils furent poursuivis par les Arabes, qui les passèrent au fil de l'épée; ceux qui étoient sur les murailles demandèrent quartier, qui leur fut accordé à condition qu'ils payeroient le tribut, à l'exception de ceux qui voudroient changer de religion; le plus grand nombre prit ce dernier parti & se fit Musulman.

Cette ville appartenoit, avec tout le reſte de la Phénicie, au caliphe d'Égypte, quand les Chrétiens croiſés entrèrent dans le pays; ces derniers en tentèrent le ſiége l'an 1112, mais, après pluſieurs efforts inutiles, ils furent obligés de le lever: Baudouin I.er roi de Jéruſalem, n'ayant pu la réduire, bâtit, à cinq ou ſix milles au midi ſur le bord de la mer, un château dans lequel il mit une forte garniſon, pour faire des courſes ſur les terres des Tyriens, & empêcher ceux-ci d'en faire ſur les poſſeſſions des Croiſés: ce château fut bâti dans un lieu où l'on diſoit qu'Alexandre, faiſant le ſiége de Tyr, en avoit fait conſtruire un qui, de ſon nom, fut appelé *Scandarion*, &, par le changement de la lettre *r* en *l*, *Scandalion*; car les Arabes prononçoient le nom d'Alexandre *Eſcandar* ou *Eſcander*. Hugues de Saint-Omer, ſeigneur de Tibériade, en avoit fait élever un autre dans la même vue, ſur la montagne à dix milles de Tyr, & à vingt milles ou environ de Tibériade, dans un lieu nommé anciennement *Tibenim*; la ſituation de ce château, ſur la montagne, lui avoit fait donner le nom de *Thoron*. Les Croiſés, qui conſervoient toujours le deſſein de ſe rendre maîtres de Tyr, profitèrent de l'arrivée des Vénitiens en Syrie pour en faire une ſeconde fois le ſiége; le ſuccès fut plus heureux que celui du premier; les Tyriens s'étant défendus avec valeur pendant quatre mois & demi, furent enfin obligés de ſe rendre le 29 de juin de l'an 1124: ceux qui voulurent ſortir de la ville, avec leurs femmes, leurs enfans & tout ce qu'ils purent emporter, eurent la liberté de le faire, & tous les autres, demeurant dans la ville, conſervèrent leurs poſſeſſions à la charge de payer le tribut. Saladin, qui s'étoit rendu maître de toutes les places qui appartenoient aux Chrétiens, après avoir pris tous les châteaux qui étoient aux environs de Tyr, comme Saphet, Belvoir, Toron & Belfort ou Beaufort, forma le ſiége de cette ville par mer & par terre, l'an 1188; mais elle fut ſi bien défendue, par le marquis de Montferrat, qu'il fut obligé de le lever. Cent ans après, ou environ, les Tyriens furent tellement effrayés des cruautés que les Mameluks d'Égypte venoient d'exercer ſur les habitans de Ptolémaïs[a] ou Saint-Jean

Albert. Aquenſ. XII, 3, 7. Guill. Tyr. XI, 17.

Guill. Tyr. XI, 30, XIII, 9.

Iacm, XI, 4. Jacob. de Vitriac. n.° 43.

Guillelm. Tyr. XIII, 4, 13, 14.

Jacob. de Vitr. n.° 95.

[a] *Sanut. ſacr. & fid. Cruc. l. III, part. 12, c. 22.*

d'Acre, qu'ils montèrent tous sur leurs vaisseaux, emportèrent ce qu'ils avoient de plus précieux & abandonnèrent leur ville: l'ennemi la trouvant ouverte la démolit entièrement. Cette ville, autrefois si puissante & si riche, n'est plus depuis ce temps qu'un amas confus de ruines, parmi lesquelles on ne trouve pas une seule maison entière; ses habitans, autrefois si superbes, ne sont plus que de pauvres pêcheurs, qui tirent leur subsistance de la pêche; mais ces ruines, toutes tristes qu'elles sont, dépose nt encore de son ancienne splendeur: on y trouve une prodigieuse quantité de colonnes de marbre granite, qui décoroient ses édifices; on en voit une, entre autres, qui a quatre-vingts pieds de long & qui est double, ou, pour mieux dire, ce sont deux grosses colonnes ensemble qui ont été taillées dans le même bloc. Le lieu où se trouvent ces ruines se nomme aujourd'hui *Sur*.

Selon Antonius-Diogénès, il y avoit hors de la ville de Tyr, des tombeaux sur lesquels étoient des inscriptions singulières, qui excitèrent la curiosité d'Alexandre, lorsqu'il eut pris cette ville: de ces inscriptions les unes portoient que ceux dont les corps étoient inhumés dans ces tombeaux, avoient vécu un tel nombre d'années, & que depuis ils avoient encore vécu tant d'années; & sur les autres on lisoit qu'après avoir vécu quarante ans ou environ, ils avoient encore vécu sept cents soixante nuits; ce qui indiquoit que les premiers avoient été rappelés de la mort à la vie, & que les seconds, après une vie ordinaire d'un certain nombre d'années, avoient vécu & étoient morts alternativement le jour & la nuit; mais ces tombeaux & ces inscriptions sont autant de fables, ainsi que le voyage de Dinias dont Antonius-Diogénès a fait la relation. *Apud Phot. cod. CLXVI, p. 363.*

On trouvoit dans le voisinage de Tyr du continent, des sources & des fontaines qui fournissoient de l'eau à ses habitans, & qui en fournirent depuis à ceux de l'île, lorsqu'elle eut été jointe à la terre ferme par la chaussée d'Alexandre. Nonnus dit que Bacchus, dans le voyage qu'il fit à Tyr, admira sur-tout les fontaines Abarbarée & Callirhoé, qui par le moyen d'aquéducs fournissoient en une heure de temps une très-grande *Nonn. Dionys. XL, v. 364.*

quantité d'eau. Ménandre, qui avoit compoſé ſon hiſtoire ſur
Ap. Joſ. Ant. IX, 14. les annales de Tyr, parloit de ſes aquéducs dans ſa relation de la guerre de Salmanazar contre les Tyriens; & l'on mon-
Plut. de vit. Alex. p. 1244. troit encore au temps de Plutarque, une fontaine auprès de laquelle on diſoit qu'Alexandre avoit vu en ſonge un ſatyre qui étoit venu ſe livrer à lui: ces fontaines ſont ce qu'on appelle aujourd'hui les *Puits de Salomon*, & que les gens du pays nomment *Ras al ajin*, c'eſt-à-dire la *Source des eaux* ou les *Eaux*
Guillelm. Tyr. XIII, 111. *excellentes.* Guillaume de Tyr, qui les avoit vues, nous en a laiſſé la deſcription dans ſon hiſtoire; mais celle qu'on lit dans Maundrell, eſt plus détaillée. « Ces fontaines, dit ce voyageur,
» ſont à une lieue de Tyr, au milieu d'une plaine qui conduit
» à Ptolémaïde, à peu de diſtance de la mer. Il y en a trois:
» la première, à un ſtade ou environ de la mer, eſt de figure
» octogone & a ſoixante-cinq à ſoixante-ſix pieds de diamètre;
» elle eſt élevée au-deſſus de la terre d'environ vingt-ſept pieds
» du côté du midi, & de dix-huit au nord; ſa muraille n'eſt
» que de gravier & de petits cailloux, tellement liés par un
» ciment dur & ſolide, que ce n'eſt plus qu'une matière pétrifiée
» qui égale la ſolidité du rocher le plus dur; la partie ſupérieure
» de cette muraille, ſur laquelle on fait le tour du baſſin, a ſept
» à huit pieds d'épaiſſeur; on y arrive par un plan incliné, de
» vingt-un pieds de large, que l'on peut monter aiſément à cheval;
» la ſource qui fournit ce grand réſervoir, eſt ſi abondante qu'il
» eſt toujours rempli juſqu'au bord, d'une eau excellente & très-
» claire; la ſonde jetée dans ce réſervoir trouva le fond à trente-
» cinq pieds de la ſuperficie; l'eau paroît tranquille & ſans
» aucune ſorte de mouvement, cependant elle ſort avec une
» rapidité ſurprenante par un canal ou ouverture faite à un côté
» de ce grand baſſin; ſa chute fait tourner quatre ou cinq moulins
» qui ſont au pied de cette tour, du côté de la mer; au côté
» oppoſé, il y a une autre ouverture, d'où l'eau ſort avec impé-
» tuoſité & va ſe perdre dans la plaine, où elle ſe partage en
» pluſieurs ruiſſeaux, qui ſe réuniſſant forment une petite rivière
» qui ſe jette avec grand bruit dans la mer, à un mille ou environ
» de ce réſervoir. L'ancien conduit de cette eau étoit à l'orient,

par

par un aquéduc élevé de dix-huit pieds au-deſſus de la terre, « & large de trois; mais il eſt à préſent bouché: cet aquéduc va « près de cent vingt pas à l'orient, où il approche de deux autres « réſervoirs, dont l'un a trente-ſix pieds & l'autre ſoixante en « quarré; ils ont chacun un petit canal, par lequel ils rendoient « autrefois leurs eaux à l'aquéduc, & de-là le cours uni des eaux « des trois réſervoirs alloit ſe rendre dans Tyr. On peut ſuivre cet « aquéduc d'un bout à l'autre, par les fragmens qui en reſtent: « il avance près d'une lieue par le nord, puis il tourne vers l'oueſt « à une petite montagne, & il traverſe l'iſthme pour entrer dans « la ville. En paſſant à côté de cet aquéduc, on voit en pluſieurs « endroits & ſous ſes arcades, des monceaux de matière inégale, « qui reſſemblent à des rochers ſuſpendus; c'eſt la production « de l'eau qui en découloit, & qui recevant toujours de nouvelles « matières ſe pétrifioit, & eſt parvenue à faire un grand corps: « ce qui eſt plus remarquable, c'eſt la forme & la configuration « des parties; elles ſont compoſées de canaux innombrables de « pierre, attachés les uns aux autres comme la glace qui pend « aux gouttières; chaque tube ou canal a un petit creux dans « ſon centre, d'où ſes parties ſont jetées en forme de rayons « à la circonférence. »

L'opinion la plus commune eſt que ces réſervoirs ont été conſtruits par Salomon, en faveur d'Hiram, roi de Tyr ſon allié, qui lui avoit fourni des bois & des ouvriers pour le temple & pour le palais qu'il avoit fait bâtir à Jéruſalem; d'autres veulent qu'ils n'aient été faits que depuis la priſe de Tyr par Alexandre, parce qu'une partie de cet aquéduc ſubſiſte encore ſur la levée par laquelle ce Prince joignit l'île au continent, pour s'en faciliter la priſe; mais la poſition de ces aquéducs donne lieu de croire qu'ils ont été faits à différentes repriſes, & qu'il y avoit des parties deſtinées à porter l'eau dans la ville du continent, lorſqu'elle ſubſiſtoit, c'eſt-à-dire avant qu'elle eût été ruinée par Nabuchodonoſor: la partie la plus ancienne de cet aquéduc eſt celle qui va de l'oueſt à l'eſt, & porte l'eau du puits octogone aux deux quarrés; toute l'eau des trois réſervoirs réunie étoit portée par un ſecond aquéduc

au sud-est, vers l'endroit où étoit la ville du continent, & alloit se rendre dans un réservoir à présent ruiné pour la plus grande partie, qui ne sert plus qu'à faire aller deux moulins, & qui en feroit aller bien davantage s'il étoit entretenu. La ville du continent ayant été ruinée par Nabuchodonosor, les Tyriens réduits à leur île auront négligé ce second aquéduc, qui leur étoit inutile, & ils auront bâti du côté du nord le troisième, qui conduisoit ses eaux à un grand bassin sur la côte & proche de l'île. Après la prise de Tyr l'insulaire par Alexandre, les Tyriens rétablis dans leur ville auront continué le troisième aquéduc, & l'auront fait passer sur la levée, pour amener dans leur île les eaux de ces fontaines. Enfin, Tyr ayant été totalement ruinée par les Mameluks, ces aquéducs auront été entièrement négligés, & les Turcs ne se seront plus servi de l'eau de ces réservoirs que pour faire aller quelques moulins: il paroît cependant que la seconde ouverture qui a été faite au réservoir octogone, au côté opposé à celui par lequel l'eau alloit se rendre à l'aquéduc, est antérieure à la ruine totale de Tyr; car Albert d'Aix parlant de ce réservoir, dit qu'il en sort un ruisseau qui dès son commencement est assez considérable pour désaltérer une armée entière, ce qui paroît avoir un rapport assez marqué à ce que Maundrell, de qui nous avons emprunté la description de ce réservoir, dit de l'eau qui sort par cette ouverture, & qui forme une petite rivière qui va se jeter dans la mer.

Albert. Aquens. IV, n.° 41.

De Tyr à Ptolémaïs, l'itinéraire d'Antonin compte trente-deux milles; sur la route on rencontre une autre ville nommée *Achzib* ou *Ecdippe*, & aujourd'hui *Zib;* S.t Jérôme la place à neuf milles de Ptolémaïs; cette position est exacte, car Maundrell employa trois heures à faire le chemin de Ptolémaïs à Zib. Dans le voisinage de cette ville est une haute montagne, que Josèphe dit avoir été appelée par les habitans du canton l'*échelle des Tyriens*, & qu'il dit être éloignée de Ptolémaïs de cent stades; elle étoit par conséquent au nord d'Achzib, entre cette ville & Tyr.

Hieron. de locis Hebraïcis. Plin. V, 19.

Joseph. Ant. II, 10.

Josué, I, 31.

L'ancien nom de la ville étoit *Aco* ou *Acco;* les Grecs,

devenus maîtres de l'Asie, le prononcèrent Ἄκκη, comme on le lit sur une des médailles de cette ville publiée par M. Pellerin: cette ville reçut le nom de *Ptolémaïs* de quelqu'un des Ptolémées rois d'Égypte, dans le temps où la Phénicie étoit sous leur domination. Josèphe détermine sa position en la plaçant sur le bord de la mer, dans une grande plaine environnée de montagnes, ayant à l'orient celles de la Galilée, dont elle n'étoit éloignée que de soixante stades, au midi le Carmel, à cent vingt, & au nord l'échelle des Tyriens, à cent. Les Grecs, accoutumés à ramener à leurs fables les noms des lieux & des personnages de l'Orient, ont cherché l'étymologie de celui de cette ville dans leur verbe ἀκέομαι, qui signifie *guérir*, & ils ont prétendu que le nom d'ἄκκη, *guérison*, lui avoit été donné parce qu'Hercule avoit été guéri, près de cette ville, d'une blessure qu'il avoit reçue dans un de ses travaux: « ce héros, disoient-ils, blessé dans le combat qu'il avoit eu à soutenir contre l'hydre « des marais de Lerne, & ne pouvant guérir ses plaies, consulta « l'oracle, qui lui ordonna d'aller vers l'orient, jusqu'à ce qu'il « trouvât un fleuve dans laquelle crût la plante appelée *colocasia* « ou *fève d'Égypte:* Hercule obéissant à cet ordre passa la mer, « vint en Phénicie, & étant arrivé sur le bord d'un fleuve, dans « le voisinage de Ptolémaïs, il y trouva la plante que l'oracle lui « avoit indiquée, il l'appliqua sur ses plaies & fut aussitôt guéri. » Saumaise veut que cette plante fut le *carbunculus* ou *la carbonelle.* Cette fable, qu'Étienne de Byzance nous a conservée d'après Claudius Julus, auteur assez décrédité, a été adoptée par l'auteur du grand Dictionnaire étymologique & par d'autres; elle paroît même rappelée sur une médaille grecque de cette ville, publiée par M. Pellerin, au revers de laquelle on voit un Hercule marchant, & tenant de la main droite la feuille d'une plante; ce qui sembleroit prouver que cette médaille, ainsi que la fable, seroit antérieure au temps auquel le nom de cette ville a été changé en celui de Ptolémaïs; mais quelque ancienneté qu'on lui donne, elle ne peut se concilier avec l'histoire d'Hercule, qui n'eut point de dragon à combattre à Lerne, sur le territoire d'Argos, mais un marais à dessécher, & qui aussitôt après cette

Joseph. Antiq. II, 10.

Stephan. Ἄκκη.

opération ne vint point en Phénicie, où vraiſemblablement il n'a jamais mis le pied, mais alla en Arcadie, à la pourſuite de la biche du mont Ménale & du ſanglier de la forêt d'Érymanthe: d'ailleurs la ville de Ptolémaïs portoit le nom d'*Acé* ou d'*Aco* long-temps avant la naiſſance de l'Hercule grec, puiſqu'elle étoit déjà connue ſous ce nom lorſque les Iſraëlites entrèrent dans la terre promiſe.

Cette ville paſſa de la domination des Lagides ſous celle des Séleucides, comme toutes les autres de la Phénicie: ces derniers en étoient maîtres, lorſque Diodote ſurnommé *Tryphon*, qui avoit mis ſur le trône Antiochus ſurnommé *Théos* ou le *Dieu*, fils d'Alexandre-Balas, voulut uſurper l'empire de Syrie. Craignant, avec raiſon, que Jonathan, prince des Juifs, ne fît échouer ſon projet, il eſſaya de le tromper; il l'attira à Ptolémaïs, ſous prétexte de lui remettre cette ville, qu'il lui avoit promiſe. Jonathan s'y étant rendu avec mille hommes, Tryphon l'arrêta, & en même temps fit égorger tous ceux qui l'avoient accompagné; il fit dire enſuite à Simon qu'il n'avoit retenu ſon frère que pour ſe procurer le payement de cent talens qu'il devoit au Roi, & que s'il vouloit lui payer cette ſomme & lui envoyer les deux fils de Jonathan en otage, il le lui rendroit; Simon trop crédule lui envoya l'argent & les deux enfans qu'il demandoit; Tryphon au lieu de lui renvoyer Jonathan, le fit mourir, & en même temps il fit tuer ſecrètement Antiochus, comptant ſe mettre la couronne de Syrie ſur la tête; mais, l'année ſuivante, qui étoit l'an 143 avant Jéſus-Chriſt, Démétrius-Nicator, au préjudice duquel il avoit fait proclamer Antiochus, vint l'attaquer; la bataille ſe donna aux portes de Ptolémaïde; l'armée de Démétrius, commandée par Sarpédon, fut vaincue & obligée de prendre la fuite; elle fut pourſuivie par les troupes de Tryphon: ces troupes revenant de cette pourſuite & voulant rentrer dans Ptolémaïs, une eſpèce de marée inattendue ſurvint tout-à-coup & les ſubmergea tous; ſe retirant un moment après, avec la même impétuoſité avec laquelle elle étoit venue, elle laiſſa ſur le rivage leurs cadavres avec une quantité prodigieuſe de

1. Mach. XII, 45, 46, 47, 48; XIII, 14, 15, 16, 31. Joſeph. Antiquit. XIII, 12. Juſtin. XXXV. Liv. epit. LV.

Strab. XVI, p. 521. Athen. VIII, 2.

poiſſons; les gens de Démétrius ayant appris cet accident, revinrent, prirent les poiſſons & érigèrent dans le fauxbourg de Ptolémaïs un trophée à Neptune, en reconnoiſſance du ſervice qu'il leur avoit rendu en les délivrant de leurs ennemis. Strabon obſerve que le même phénomène arrivoit quelquefois du côté de l'Égypte, dans le voiſinage du mont Caſius. Tryphon malgré ce déſaſtre reſta encore maître de Ptolémaïs & d'une partie de la Syrie, juſqu'en l'an 139, qu'il fut pris & mis à mort par Antiochus ſurnommé *Sidétès*, qui avoit ſuccédé à Démétrius-Nicator ſon frère, détenu priſonnier chez les Parthes: cet Antiochus ne conſerva pas long-temps la Syrie, dont la Phénicie faiſoit partie; après avoir remis toutes les villes ſous ſon obéiſſance, il alla faire la guerre aux Parthes; il y fut tué l'an 130 avant Jéſus-Chriſt. Démétrius-Nicator que Phraates avoit relâché, pour faire diverſion, profita de ſa mort pour remonter ſur le trône; mais la guerre qu'il entreprit, à la ſollicitation de Cléopatre veuve de Ptolémée-Philométor & mère de Cléopatre ſa femme, contre Ptolémée-Phyſcon, l'en fit bientôt deſcendre. Phyſcon, pour ſe venger, ſuſcita contre lui un impoſteur, qu'il fit paſſer pour le fils d'Alexandre-Balas. Dès que cet impoſteur, qui ſe nommoit *Alexandre-Zébinas*, parut en Syrie, toutes les villes ſe déclarèrent pour lui; il eut néanmoins à combattre contre les troupes qui étoient demeurées fidèles à Démétrius-Nicator, mais la victoire ſe déclara pour lui. Démétrius vaincu auprès de Damas voulut ſe réfugier à Ptolémaïs, où il ſe flattoit de pouvoir réparer ſa perte; Cléopatre ſa femme lui en fit fermer les portes, de ſorte qu'il fut obligé de ſe retirer à Tyr, où il fut aſſaſſiné, l'an 126 avant l'ère Chrétienne. Il avoit un fils, nommé *Séleucus*, que Cléopatre tua de ſa propre main, pour régner ſeule; ce qu'elle fit juſqu'à l'an 123, qu'elle fit venir d'Athène un de ſes fils, nommé *Antiochus* & ſurnommé *Grypus*, qu'elle fit proclamer Roi, comptant régner ſous ſon nom.

I. Mach. XV, 10, 11, 37. Joſ. Ant. XIII, 7, n.° 2.

Joſeph. Antiq. XIII, 8, n.° 4.

Ibid. 9, n.° 3.

Antiochus-Grypus, aidé du ſecours de Ptolémée-Phyſcon, vainquit Alexandre-Zébinas, qui peu après ſa défaite fut pris & mis à mort: débarraſſé de ce concurrent, il voulut régner

Ibid.

par lui-même; mais Cléopatre fit venir un autre fils, nommé *Antiochus* comme lui & surnommé le *Cyzicénien*, pour le lui opposer; elle voulut même le faire périr par le poison, mais ce jeune Prince la força elle-même de boire celui qu'elle lui avoit présenté. Après sa mort, les deux frères se disputèrent l'empire de Syrie: Alexandre-Jannée, roi des Juifs, profita de leur division, & étant entré en Phénicie il se présenta devant Ptolémaïs; les habitans sortis de leurs murailles furent battus & obligés de se renfermer dans leur ville, où ils furent assiégés; ils implorèrent le secours de Ptolémée-Lathyre qui régnoit alors dans l'île de Cypre; mais ayant peu après changé d'avis, ils lui firent dire qu'ils étoient résolus de se défendre eux-mêmes. Lathyre, qui avoit assemblé trente mille hommes & équipé une flotte pour leur transport, feignit d'ignorer qu'ils avoient changé d'avis; il entra en Phénicie & se présenta devant Ptolémaïs: les habitans ne répondant rien à ce qu'il leur faisoit dire, il délibéroit sur ce qu'il avoit à faire, lorsqu'il lui vint des députés de la part de Zoile, prince de Dora, & des habitans de Gaza, qui lui demandoient du secours contre les troupes qu'Alexandre-Jannée avoit détachées du siége pour faire le dégât sur leurs terres. Lathyre leur accorda volontiers ce qu'ils lui demandoient, ce qui obligea Alexandre de lever le siége de Ptolémaïs & de traiter avec le roi de Cypre; mais ce traité ne fut pas de longue durée; car Lathyre ayant appris qu'Alexandre traitoit secrètement avec Cléopatre, veuve de Ptolémée-Physcon, roi d'Égypte, & sa mère, pour le chasser de la Phénicie, il partagea ses troupes en deux corps; il destina l'un à faire le siége de Ptolémaïs, pour châtier les habitans, par lesquels il croyoit avoir été insulté, & s'étant mis à la tête du second, il entra en Judée, prit plusieurs villes, battit Alexandre-Jannée, lui tua trente mille hommes & revint devant Ptolémaïs qu'il prit de force. Cléopatre qui craignoit que si Ptolémée-Lathyre se rendoit maître de la Judée & de la Phénicie, il ne voulut rentrer en Égypte & remonter sur le trône qu'il y avoit déjà occupé, envoya du secours à Alexandre, vint elle-même en Phénicie & se présenta devant Ptolémaïs,

Joſ. Ant. XIII, c. 12, n.° 3.

Ibid.

Ibid.

Ibid.

Ibid. c. 13.

comptant qu'on lui en ouvriroit les portes, mais les habitans les tinrent exactement fermées: cette Princeſſe prit ce refus pour un affront, inveſtit la place & pouſſa le ſiége avec tant de vigueur qu'elle la prit l'an 102 avant Jéſus-Chriſt. De retour en Égypte, après cette expédition, elle apprit que Ptolémée-Lathyre, qui s'étoit retiré dans la Céléſyrie, traitoit avec Antiochus le Cyzicénien, l'un des deux rois de Syrie, qui devoit lui fournir des troupes pour rentrer en Égypte; pour prévenir l'exécution de ce traité, elle donna en mariage à Antiochus-Grypus Sélène ſa fille, & lui envoya de l'argent & des troupes, qui le mirent en état d'attaquer le Cyzicénien ſon frère; ainſi la guerre recommença entre les deux frères. Antiochus-Grypus fut aſſaſſiné l'an 97, & le Cyzicénien, fait priſonnier par Séleucus, fils & ſucceſſeur de Grypus, fut auſſi tué. L'an 94 Antiochus-Euſébès, fils du Cyzicénien, diſputa l'empire de Syrie à Séleucus, remporta ſur lui une victoire complète, qui l'obligea de ſe retirer à Mopſueſte en Cilicie, où les habitans, à cauſe des ſubſides exorbitans qu'il exigeoit d'eux, le brûlèrent avec tous ceux qui l'avoient accompagné. Cet Antiochus-Euſébès, pour ſe fortifier contre Philippe frère de Séleucus, qui tenoit encore la campagne, épouſa Sélène, veuve de Grypus, qui, depuis la mort de ſon mari, s'étoit maintenue dans la poſſeſſion de Ptolémaïs & de quelques autres places de la Phénicie; elle en jouiſſoit encore lorſque les Syriens, las des diviſions & des guerres entre les différens Princes de la maiſon de Séleucus, appelèrent Tigrane, roi d'Arménie, l'an 83 avant l'ère vulgaire: elle les conſerva auſſi ſous la dépendance de ce Prince, juſqu'en 70, qu'ayant débauché quelques villes & ayant travaillé à en ſoulever d'autres, Tigrane vint l'aſſiéger dans Ptolémaïs & la prit; il l'emmena enſuite à Séleucie, en Méſopotamie, où il la fit mourir. Tigrane ayant été obligé, quatre ans après, de ſe ſoumettre aux Romains, Ptolémaïs paſſa ſous leur domination; mais lorſque les Phéniciens ſe révoltèrent contre eux, à l'occaſion des taxes exorbitantes que leurs traitans exigeoient d'eux, elle entra dans la révolte & ſe ſoumit à Pacorus, roi

Joſeph. Antiq. XVI.

Strab. XVI. p. 516.

Joſeph. Antiq. XIV, 13.

des Parthes, que les autres villes avoient appelé à leur secours.

Ptolémaïs a suivi l'ère des Séleucides jusqu'à l'extinction de leur empire, & c'est à cette ère qu'il paroît que l'on doit rapporter ses deux médailles Phéniciennes, expliquées par M. l'abbé Barthélemy, dont les caractères numériques phéniciens désignent les années 33 & 36, qui concouroient, la première avec la dernière année de Séleucus-Nicator, & la seconde avec la troisième d'Antiochus-Soter & avec les années 277 & 280 avant l'ère Chrétienne; mais lorsque la Syrie eut été réduite en province Romaine, elle prit une nouvelle ère, dont le cardinal Noris a prouvé que l'époque remontoit à l'an 706 de la ville de Rome, avant Jésus-Christ 48, selon la supputation de Varron: cette époque est celle de son autonomie, qu'elle reçut, cette même année, de Jule-César, qui, pour reconnoître le service que ses habitans lui avoient rendu en lui envoyant des troupes & des vivres en Égypte où il faisoit la guerre, les déchargea d'une partie des impôts excessifs auxquels le proconsul Métellus-Scipion les avoit assujettis, & ordonna qu'ils seroient libres & qu'ils se gouverneroient par leurs propres loix.

Nor. epoch. Syro-Maced. Dissert. IV, p. 429.

Le Christianisme, qui y a été établi lors de la prédication des Apôtres, s'y est maintenu jusqu'au temps de la conquête des Arabes Musulmans, dans le VIIe siècle de l'ère Chrétienne. Lorsque les Chrétiens Croisés étoient en marche, l'an 1099, pour aller à Jérusalem, l'Émir qui commandoit à Ptolémaïs, leur fournit des vivres; il leur promit même que s'ils pouvoient se maintenir vingt jours à Jérusalem, après l'avoir prise, ou vaincre le Caliphe d'Égypte, il leur remettroit sa ville; mais il ne leur tint point parole. Baudouin Ier du nom, roi de Jérusalem, au printemps de l'an 1103, en entreprit le siége par terre; mais le défaut de vaisseaux, pour l'attaquer du côté de la mer, l'obligea de le lever, & de se contenter du dégât qu'il avoit fait autour de la place & du butin qu'il avoit enlevé dans la campagne. L'année suivante, ce même Prince profitant de l'arrivée des Génois, qui avoient amené vingt vaisseaux, reprit

Guillelm. Tyr. VII, 22.

Id. X, 26.

reprit ce ſiége; les habitans, après s'être défendus pendant vingt jours, demandèrent à capituler, & offrirent de ſe rendre à condition qu'ils auroient la liberté de ſortir avec leurs femmes, leurs enfans, leurs troupeaux & tout ce qu'ils pourroient emporter. Les Piſans & les Génois, qui eſpéroient de s'enrichir au ſac de cette ville, s'opposèrent à cette capitulation, mais on les y fit conſentir; l'armée Chrétienne entra paiſiblement dans la place, & en prit poſſeſſion: les habitans, de leur côté, ſe diſposèrent à raſſembler leurs effets pour les emporter; à peine commençoient-ils à ſortir que les Génois & les Piſans, fâchés de voir leur proie échapper, fondirent ſur eux, en tuèrent environ quatre mille, & prirent quantité d'or, d'argent & d'autres choſes précieuſes: le Roi, indigné de cette infraction de la capitulation, voulut les punir, mais il fut retenu par le Patriarche. Les Croiſés conſervèrent cette place juſqu'en l'année 1187, qu'elle fut priſe par Saladin; ce Prince ayant vaincu les Francs, & fait priſonnier Gui de Luſignan, roi de Jéruſalem, à la bataille de Hittin, entre Tibériade & Ptolémaïs, l'aſſiégea; cette ville ne tint que deux jours, & ſe rendit à compoſition. Gui de Luſignan, délivré de priſon par Saladin dans la même année, eut la permiſſion de ſe retirer à Antarade, mais à condition, dit l'auteur de la vie de Saladin, qu'il ne porteroit jamais les armes contre ce Prince; quoi qu'il en ſoit, Gui forma le deſſein de reprendre Ptolémaïs, & ayant aſſemblé des troupes dans le voiſinage de Tyr, il marcha vers cette place, devant laquelle il arriva dans le mois d'août de l'an 1189, & il en forma le ſiége qui dura deux ans, tant à cauſe de la défenſe opiniâtre des aſſiégés, que des différens combats qui ſe livrèrent entre l'armée Chrétienne & celle de Saladin, qui étoit venu au ſecours; mais enfin les aſſiégés, réduits aux dernières extrémités, ſe rendirent à condition qu'ils auroient la vie ſauve, qu'ils ſortiroient de la ville, & qu'ils rendroient la Croix qui avoit été priſe aux Chrétiens à la bataille de Hittin: l'auteur de la vie de Saladin ajoute à ces conditions, que les captifs Chrétiens ſeroient rendus, & qu'il ſeroit de plus payé une ſomme d'argent. Les Croiſés prirent poſſeſſion de la ville,

Guillelm. Tyr. X, 28.

Albert. Aquenſ. IX, 28.

Bohadin. vit. Salah. part. 2, c. 35. Excerpta ex Abulf. c. 27. Senut. ſecret. fid. Cruc. l. III, part. 9, c. 4, 5. Bohadin. vit. Salah. part. 22, c. 51.

Senut. ſecreta fid. Cruc. l. III, part. 10, c. 2.

& y arborèrent leurs étendards, vers le milieu du mois d'août de l'an 1191, & retinrent les habitans jusqu'à ce qu'ils eussent rempli les conditions auxquelles ils s'étoient soumis : la Croix ne s'étant pas trouvée pour être remise aux Chrétiens, suivant l'article de la capitulation, le roi d'Angleterre fit faire main-basse sur tous ceux des habitans qui étoient en son pouvoir; mais le roi de France traita plus humainement ses prisonniers, il leur conserva la vie pour les échanger contre des Chrétiens captifs. Environ trente ans après, Malek-al-moadham Scharfeddin-issa, fils de Malec-el-Adel, sultan de Damas & en même temps roi d'Égypte, vint, du consentement de son père, pour attaquer Ptolémaïs; les habitans sortirent en armes pour le recevoir; dans le combat, le cheval que montoit Al-mohadan, reçut au-dessous de l'oreille un trait qui pénétra jusque dans sa tête; les mouvemens de l'animal blessé firent tomber le Prince: ses soldats, effrayés de sa chute, jetèrent un grand cri, qui répandit la terreur dans l'armée des Chrétiens; néanmoins Al-mohadam, n'osant plus s'exposer, fit sonner la retraite & partit le soir de ce même jour. S.t Louis, dans le séjour qu'il fit en Syrie, depuis l'an 1249 jusqu'en 1254, fit réparer les fortifications de cette ville, qui fut encore assiégée, l'an 1265, par Malek-Eddhar-Rokneddin-Aboulfétah-Bibars, quatrième sultan de la dynastie des Mameluks-Baharites d'Égypte; ce Sultan, obligé de lever le siége, se contenta d'avoir ravagé les environs de la place.

Sanut. secret. fid. Cruc. l. III, part. 11, c. 5.

Ibid. part. 12, c. 3.

Ptolémaïs fut enfin totalement détruite, en 1291, par le huitième sultan d'Égypte de la même dynastie, nommé Khalil-el-Aschraf; Kélaoun son père, en mourant, lui avoit recommandé de tirer vengeance des habitans de cette ville, parce que, contre la foi des traités, ils avoient fait pendre dix-neuf marchands Musulmans, & qu'ils avoient refusé de lui donner à ce sujet la satisfaction qu'il leur avoit demandée. Aschraf, monté sur le trône, fit tous les préparatifs nécessaires pour cette expédition; dès la première année de son règne il entra en Syrie avec une armée de soixante mille chevaux & de cent quarante mille hommes de pied, & s'approcha de

Ibid. c. 21.

Ptolémaïs : les aſſiégés ſe défendirent avec vigueur, & remportèrent pluſieurs avantages ſur les aſſiégeans ; mais enfin ceux-ci ayant donné un aſſaut général, & étant entrés dans la ville par la nouvelle tour du Roi, tous les habitans prirent la fuite du côté de la mer. Le roi de Cypre, qui étoit venu au ſecours, & les maîtres du Temple & de l'ordre Teutonique, qui voulurent faire quelque réſiſtance, furent repouſſés; les Muſulmans, entrés dans la ville, pillèrent tout ce qu'ils purent trouver. Les Templiers & les Chevaliers de l'ordre Teutonique, réfugiés dans le temple ſitué au milieu de la ville, & défendu par quatre groſſes tours, tinrent plus long-temps; mais obligés de demander à capituler, le Sultan leur donna un étendard qu'ils arborèrent ſur une de leurs tours, & ils ouvrirent une porte. Les Muſulmans, en entrant, traitèrent les femmes & les enfans avec tant d'inſolence que les Chrétiens indignés les taillèrent en pièces, jetèrent l'étendard & fermèrent leurs portes: il fallut alors recommencer le ſiége, qui ne dura pas long-temps; les Chevaliers Teutons demandèrent à capituler les premiers, & les Templiers ne le firent que le lendemain; la liberté de ſe retirer, avec les femmes & les enfans, par-tout où ils voudroient, leur fut accordée: il en ſortit d'abord deux mille, qui, contre la foi de la capitulation, furent faits priſonniers ou tués; ceux qui étoient encore dans le château l'ayant ſu, jetèrent du haut des tours pluſieurs Muſulmans qui y étoient entrés, & d'autres furent écraſés par la chute d'une tour : enfin les Chrétiens furent obligés de ſe rendre, & tous furent paſſés au fil de l'épée, à l'exception des femmes & des enfans, qui furent faits eſclaves. Aſchraf, ainſi maître de la ville, fit mettre le feu aux quatre coins: cette ville, qui n'a jamais été rebâtie depuis, eſt appelée, par les hiſtoriens des Croiſades, *Accaron*, *Achilon* & *Acon;* on nomme encore aujourd'hui le lieu où elle étoit, *Saint-Jean d'Acre.*

L'auteur de la vie de Saladin nous a conſervé les noms de pluſieurs lieux voiſins de Ptolémaïs: Chéruba étoit un château dans le voiſinage de cette ville, où Saladin fit tranſporter tous les bagages de ſon armée, après la bataille qui ſe donna ſous

Bohadin. vit. Salah. p. 109.

Bohadin. vit. Saladad. p. 67, 69. cette ville, entre les Chrétiens & les Muſulmans. Hittin, où Saladin avoit auparavant gagné cette bataille célèbre, dans laquelle Gui de Luſignan, roi de Jéruſalem, fut fait priſonnier, *Ibid. p. 144.* étoit un bourg ſitué entre Ptolémaïs & Tibérias. Siaférim, où le même Saladin, malade de la fièvre pendant que les Croiſés aſſiégeoient Ptolémaïs, retira ſon armée, étoit un gros bourg ſitué ſur une hauteur à près de trois milles de cette *Ibid. p. 71.* ville. Tebnin, que ce Prince détruiſit entièrement après la priſe de Ptolémaïs, étoit un lieu très-fort au-deſſus de Ptolémaïs, ſur la route qui conduiſoit à Sidon, ſitué peut-être entre Sarepta *Ibid. p. 99, 102, 105.* & Panéas ou Céſarée de Philippe; mais Tel-alaajadia étoit beaucoup plus voiſine, puiſque c'étoit une colline qui couvroit la droite de l'armée de Saladin, lorſqu'il attaqua les Croiſés devant Acre, pour rouvrir la communication entre cette ville *Ibid. p. 115.* & ſon armée. Tel-alosjoul & Tel-almoſallyna étoient auſſi des montagnes ou des collines dans le voiſinage de Ptolémaïs. Le *Ibid. p. 71.* même auteur met auſſi, ſur le territoire de Ptolémaïs, Sepphoris, connue aujourd'hui ſous le nom de *Séfouriet;* mais quoique cette ville fût voiſine de Ptolémaïs, elle n'étoit point de la Phénicie, elle appartenoit à la Galilée, où elle avoit été connue ſous le nom de *Dioſpolis.*

Le fleuve dans lequel la fable dit qu'Hercule trouva la plante qui le guérit de ſes bleſſures, eſt celui que les Anciens ont appelé *Bélus,* peut-être à cauſe de la proximité de quelque ancien temple, conſacré à quelqu'une des divinités connues en Phénicie ſous le nom de *Baal, Bal* ou *Bel:* ce fleuve, *Joſeph. de Bell. II, 10. XXXVI, 26.* ſelon Josèphe, n'étoit qu'à deux ſtades au midi de Ptolémaïs; ſelon Pline, il prenoit ſa ſource du lac Cendevia, d'où coulant l'eſpace de cinq mille pas, il ſe déchargeoit dans la mer auprès *Id. V, 19.* de Ptolémaïs; le même auteur le nomme auſſi *Pagida,* & lui *Id. XXXVI, 26.* donnant la même ſource, il ajoute que ſon cours eſt lent & ſon eau mal ſaine, dont on ne ſe ſert que pour les cérémonies religieuſes, c'eſt-à-dire pour les luſtrations & les ablutions: le fond de ſon lit, qui eſt profond, eſt fort limonneux, & l'on n'y voit de ſable que dans le flux & le reflux de la mer; ſon limon, agité par les flots lorſque la mer remonte, ſe nettoie,

& s'impregnant de sel marin, d'inutile qu'il étoit auparavant devient propre à faire du verre; le rivage sur lequel on ramasse ce limon, ainsi purifié, n'a que cinq cents pas, &, malgré son peu d'étendue, il fournissoit depuis plusieurs siècles la matière du verre. Strabon paroît penser que l'on trouvoit sur toute la côte, entre Ptolémaïs & Tyr, le sable propre à faire le verre; mais l'autorité de Josèphe, qui devoit mieux connoître ce pays que tout autre, nous oblige d'abandonner ce Géographe en cette occasion, & même Pline en partie: l'historien Juif dit nettement que l'endroit d'où l'on tiroit le sable étoit un espace circulaire & creux qui n'avoit pas cent coudées, & que, ce qui étoit merveilleux, il ne s'épuisoit point quoique l'on en chargeât plusieurs vaisseaux, cette fosse se remplissant toujours à mesure que l'on en tiroit du sable: cette même rivière en fournit encore aux marchands Italiens qui vont sur la côte de Syrie, ils en lestent leurs vaisseaux. Le Bélus est appelé *le fleuve doux* par les historiens des Croisades, & les Arabes lui donnent, dans leur langue, un nom qui a la même signification.

Strab. XVI, p. 521.

De Bello, II, 10.

Bohadin. vita Salahad. p. 99.

Auprès de cette rivière de Bélus & du lieu où l'on prenoit le sable, étoit un tombeau que l'on disoit être de Memnon. Josèphe, qui parle de ce tombeau, ne dit point de quel Memnon étoit ce monument; plusieurs croient qu'il appartenoit à Memnon le Rhodien, que Darius, le dernier roi de Perse, avoit nommé Amiral de sa flotte: ce Général venoit de soumettre l'île de Lesbos, & il ne restoit plus que la ville de Mitylène à prendre, pour exécuter le projet qu'il avoit formé de porter la guerre dans le cœur des États d'Alexandre, lorsque la mort le surprit; sa sépulture fut vraisemblablement dans l'île de Lesbos où il mourut, & aucun auteur, que je sache, n'a placé son tombeau en Phénicie; on pourroit seulement croire que Barsine sa veuve, qui se retira à Damas, emporta son corps avec elle, & le déposa, en passant sur la côte de Phénicie, auprès de Ptolémaïs, mais rien n'autorise ce soupçon.

Plut. vita Alex. p. 1241.

L'échelle des Tyriens, à cent stades de laquelle Josèphe

place Ptolémaïs, est une très-haute montagne au nord de cette ville: les habitans du pays l'appellent *Nawakyr*, c'est-à-dire *percée;* ils disent qu'elle a reçu ce nom, parce qu'Alexandre l'a fait ouvrir pour s'y pratiquer un passage. Maundrell, qui l'a vue, dit que ce chemin a six pieds de large & que l'on emploie un quart d'heure à le faire.

Bohadin. vita Salahad. p. 97.

Entre le fleuve Bélus & le promontoire du Carmel, on trouvoit une ville que l'on appelle *Porphyreon* ou *Porphyrium:* ce nom lui avoit été donné parce que c'étoit sur la côte où elle étoit située que se faisoit principalement la pêche du petit poisson qui servoit à la belle teinture de pourpre: cette pêche se faisoit depuis cette ville jusqu'à la montagne appelée l'*Échelle des Tyriens*, au nord; les Anciens semblent l'étendre jusqu'à Tyr, mais c'est parce qu'ils donnoient le nom de *Tyriens* & de *Sidoniens* à tous ceux qui habitoient la côte de Phénicie. Le poisson qui se pêchoit sur cette côte ou du moins la manière d'en tirer la teinture est absolument perdue depuis plusieurs siècles; cependant parmi divers coquillages, sur le rivage de la mer de Phénicie, on en trouve une espèce assez commune, qui a au dedans de belles raies de pourpre, ce qui pourroit indiquer qu'autrefois ces coquillages renfermoient le poisson qui servoit à cette teinture. M. d'Anville prétend que la ville de Porphyrium est celle qui est nommée *Gaba* par Josèphe, qui la place entre Ptolémaïs & Césarée, & que dans un autre endroit il dit être auprès de la montagne du Carmel: Reland avoit pareillement soupçonné que Porphyrion étoit Gaba. Les auteurs qui ont écrit l'histoire des Croisades, parlent souvent de cette ville sous le nom de *Porphyria*, & Guillaume de Tyr dit que son ancien nom étoit *Heffa* & son nom vulgaire *Caifas:* cette ville fut une de celles que Saladin fit démanteler après que les Croisés eurent repris sur lui Ptolémaïs. On pêchoit auprès de Cayphas ou Porphyria, des dorades d'une grosseur extraordinaire & d'un goût exquis: Amaulry, roi de Jérusalem, en ayant trop mangé, eut une indigestion qui le conduisit au tombeau, l'an 1205.

Stephan. Πορφυρεών.

Joseph. in vita, p. 11. De Bell. II, 18; III, 3.

XIII, 2.

Sanut. secret. fid. Cruc. l. III, part. 11, c. 3.

La montagne du Carmel n'étoit éloignée de Ptolémaïs

que de cent vingt ſtades, ſelon Josèphe, mais ce n'étoit point en ligne droite; ces cent vingt ſtades ſe comptoient en ſuivant le rivage, qui en cet endroit forme une eſpèce de golfe. Elle échut à la tribu d'Azer, par le partage que fit Joſué de la Terre ſainte; mais les Azérites ayant été emmenés en captivité avec les autres tribus d'Iſraël, elle retourna aux Phéniciens ſes premiers maîtres : cette montagne étoit fertile & couverte de quantité d'arbres fruitiers, d'oliviers & ſur-tout de vignes, ce qui lui avoit fait donner le nom qu'elle portoit : כַּרְמֶל, *Carmel*, ſignifie un *lieu rempli de vignes* ou *planté en vignes*. On y adoroit un Dieu qui portoit le même nom qu'elle. Tacite qui parle de cette divinité, dit qu'elle n'avoit ni ſimulacre ni temple, & qu'on voyoit ſeulement un autel ſur lequel on lui offroit des victimes : l'obſervation de cet hiſtorien ne doit point être priſe à la rigueur, elle ſignifie ſeulement qu'il n'y avoit point de temple couvert; car tel étoit l'uſage des Phéniciens à l'égard de pluſieurs des Dieux qu'ils adoroient; les lieux où ils leur rendoient leur culte, quoiqu'enceints de murailles, étoient découverts & expoſés à l'air, mais on donnoit à ces lieux le nom de temples, comme on le voit par la vie de Pythagore : ce Philoſophe, curieux de s'inſtruire, vint de Milet à Sidon, où il converſa avec les diſciples de Mochus & avec les autres Hiérophantes de la Phénicie; il ſe fit initier à tous les myſtères qui ſe célébroient à Byblos, à Tyr & dans les autres villes de ce pays; il n'oublia point le Carmel, où on le vit ſouvent dans le temple qui étoit ſur cette montagne; il alla juſqu'à ſon ſommet, qui étant réputé ſacré n'étoit point abordé du vulgaire; le pas lent dont il deſcendit, ſans porter ſes regards ſur aucun objet & ſans être arrêté dans ſa deſcente par les rochers ni par les précipices, joint à ſa gravité & à ſon abſtinence, le firent regarder par ceux avec leſquels il s'embarqua au pied de cette montagne, pour paſſer en Égypte, comme ayant quelque choſe de plus qu'humain. Veſpaſien arrivé en Syrie, pour ſoumettre les Juifs rébelles, monta auſſi ſur le Carmel & offrit un ſacrifice au Dieu qui y étoit révéré; le Prêtre qui examina les entrailles de la victime qui avoit été

Joſeph. de Bell. II, 10.

Hier. in Jerem. IV, 26.

Hiſt. II, 78.

Jamblic. vit. Pythag. c. 3.

Tac. Hiſt. II, 78. Suet. Veſpa. n.° 5.

offerte, lui promit un heureux ſuccès de tout ce qu'il entreprendroit: ce Prêtre ſe nommoit *Baſilides;* & les Carmes, jaloux de paſſer pour les plus anciens Aſcètes, l'ont métamorphoſé en Général de leur Ordre, & ils lui ont même fait offrir pour Veſpaſien le Sacrifice Euchariſtique de l'Égliſe Chrétienne.

Paradiſ. Carm. decor. cap. 15. Hiſtor. Carmel. ord. III, 12.

Plin. V, 19.

Sur la même montagne étoit une ville qui portoit le même nom, mais qu'auparavant on avoit appelée *Ecbatane.* Cambyſe, roi de Perſe, fils & ſucceſſeur de Cyrus, fut trompé par ce nom: ce Prince étant en Égypte avoit conſulté l'oracle de Butos, qui y étoit fort célèbre; la réponſe que lui donna cet oracle, fut qu'il mourroit à Ecbatane. Cambyſe croyant que c'étoit l'Ecbatane de Médie, réſolut de n'y jamais aller; mais il trouva dans la Syrie ce qu'il croyoit éviter en Médie: ayant quitté l'Égypte, l'an 522 avant Jéſus-Chriſt, pour retourner en Perſe, il paſſa par la Syrie & arriva au mont Carmel; en montant à cheval, ſon épée ſortie de ſon fourreau le bleſſa à la cuiſſe, ce qui l'obligea de s'arrêter dans cette ville; il s'informa de ſon nom, & ayant appris qu'on l'appeloit Ecbatane, il déſeſpéra de ſa guériſon, & tenant pour certain que c'étoit le lieu où il devoit mourir, il fit toutes ſes diſpoſitions pour ſa ſucceſſion.

Herodot. III, p. 212.

A l'extrémité méridionale du Carmel & ſur le bord de la mer, on trouvoit une autre ville nommée *Calamon.* L'ancien Itinéraire de Jéruſalem la place à douze milles de Ptolémaïde & à trois milles de Sycaminos: cette petite ville étoit, ſelon la notice de l'Empire, la ſtation d'une cohorte d'archers à cheval.

Sycaminos, placée par l'Itinéraire d'Antonin à vingt-quatre milles de Ptolémaïs, n'étoit plus, au temps d'Euſèbe, qu'un bourg ſur le bord de la mer, entre Ptolémaïs & Céſarée, mais dans le voiſinage du Carmel, & on l'appeloit *Epha. Sycaminos* ſignifiant également un *mûrier* ou un *ſycomore*, cette ville aura été appelée de ce nom, à cauſe de la quantité d'arbres de l'une ou de l'autre eſpèce qui croiſſoient ſur ſon terroir; mais Théodoret ſe détermine pour le ſycomore, parce que c'étoit l'eſpèce d'arbre la plus commune dans la Paleſtine, où l'on

Theodoret. in Iſaï. p. 45.

l'on ſe ſervoit ordinairement de ſon bois pour la charpente des toits. On devoit auſſi employer au même uſage le cèdre, qui depuis Salomon étoit devenu auſſi commun dans la Paleſtine que le ſycomore.

A onze milles au midi de Sycaminos étoit Dora, ville entièrement déſerte au temps de S.t Jérôme, de l'ancienne magnificence de laquelle on ne pouvoit juger que par ſes ruines. Suivant Artémidore cité par Étienne de Byzance, elle étoit dans une eſpèce de péninſule, à l'endroit où commence le mont Carmel. L'analogie du nom a fait croire à quelques Grecs que cette ville avoit été bâtie par un Dorus fils de Neptune; mais la fondation de cette ville eſt antérieure à l'invention des fables Grecques: elle exiſtoit déjà ſous le nom de *Dor*, avant que les Iſraëlites entraſſent dans le pays de Canaan. Elle avoit été habitée dans ſon premier commencement, ſelon Étienne de Byzance, par des Phéniciens, qui s'y étoient établis à cauſe du poiſſon ſervant à la teinture en pourpre, qu'on y trouvoit en aſſez grande quantité: d'abord ils n'avoient bâti que des huttes ou cabanes qu'ils avoient environnées de foſſés; mais la pêche étant devenue lucrative, ils prirent des pierres, qui étoient communes ſur le rivage, les taillèrent & en firent des murailles; ils bâtirent auſſi un port commode pour les vaiſſeaux, & ils appelèrent leur ville *Dor:* ce nom phénicien ne ſignifie qu'une *demeure* ou *habitation.* Cette ville, qui avoit un Roi au temps de Joſué, échut par le partage qu'il fit de la Terre promiſe, à une portion de la tribu de Manaſſé, qui ne put s'en mettre en poſſeſſion. Après avoir été ſous la domination des Perſes, elle fut ſoumiſe avec le reſte de la Phénicie aux rois d'Égypte ſucceſſeurs d'Alexandre. Dans la guerre d'Antiochus le Grand contre Ptolémée-Philopator, elle fut aſſiégée par le premier, qui ne put la prendre, parce qu'il manquoit de vaiſſeaux pour l'attaquer du côté de la mer; Antiochus-Épiphanes s'en rendit cependant maître, ainſi que de toute la Phénicie, après la victoire qu'il remporta, entre Péluſe & le mont Caſius, ſur les troupes de Ptolémée-Philométor, roi d'Égypte; & ſes ſucceſſeurs en ont joui juſqu'à l'uſurpation du

Hieron. de loc. Hebraïc. Idem, epiſt. ad Euſtoch.

Steph. fragm.

Ibid.

Joſué, XII, 23.

Stephan. fragm.

Polyb. V, p. 409.

Porphyr. apud Hieron. comment. in Daniel, XI.

trône de Syrie par Diodote, surnommé Tryphon; ce qui ne
I. Mach. XV, 13, 25, 37. fut pas de longue durée; car elle fut reprise sur cet usurpateur par Antiochus-Sidètes. Pendant la guerre civile entre Antiochus-Grypus & Antiochus le Cyzicénien, un particulier nommé
Jos. Ant. XIII, 22, n.° 2. Zoile s'en empara; après sa mort Alexandre-Jannée, roi des Juifs, soumit la tour de Straton, qui avoit appartenu à ce tyran; il se rendit aussi maître de Dora; car elle se trouve comprise parmi les villes dont les Juifs étoient en possession quand Pompée entra en Syrie: elle fut dépeuplée & presque ruinée, suivant l'usage des Juifs, qui traitoient ainsi toutes les villes qui ne vouloient point embrasser leur religion. Enfin toute la Syrie ayant été réduite en province Romaine, Pompée lui
Ibid. XIV, 4. n.° 4. donna le privilége de l'autonomie l'an de Rome 690, avant Jésus-Christ 64; & c'est de cette époque que doit se compter l'ère marquée sur ses médailles, où elle prend les titres de *sacrée*, de *navarchide*, d'*autonome* & de *jouissant du droit d'asyle*. Gabinius étant proconsul de Syrie, l'an 56 avant l'ère Chrétienne, ordonna que toutes les villes détruites ou endommagées par les Juifs, seroient rétablies & mises en bon état; Dora fut
Ibid. n.° 3. de ce nombre. Les habitans, qui se souvenoient du mauvais traitement qu'ils avoient reçu d'Alexandre-Jannée, conservèrent toujours du ressentiment contre les Juifs; des jeunes gens de cette ville le manifestèrent l'an 41 de l'ère Chrétienne; ils mirent dans la synagogue des Juifs de leur ville une statue de l'empereur Claude; cette action fut désapprouvée des principaux de la ville, & Agrippa, roi des Juifs, craignant qu'elle
Ibid. XIX, 6. n.° 3. n'eût des suites fâcheuses, alla trouver Pétrone, gouverneur de Syrie, duquel dépendoit aussi la Phénicie: ce Gouverneur écrivit aux magistrats de Dora une lettre sévère, pour les obliger à lui livrer les coupables, qu'il ordonna à Proculus-Vitellius, centurion, de lui amener.

Il y eut une église de Chrétiens à Dora; on ne trouve cependant aucun Évêque de cette ville, dans les souscriptions aux Conciles, avant l'an 518, auquel se tint le concile de Jérusalem par le patriarche Jean, & qui fut souscrit par Barochius, évêque de Dor: depuis la conquête de la Syrie par les

Arabes-Mahométans, on trouve encore un évêque de Dor, nommé Étienne, qui assista au concile de Latran tenu l'an 639, sous le pontificat de S.t Martin pape; Fulbert, chanoine de Chartres, dans sa relation du voyage des Chrétiens croisés, donne le nom de *Pirgul* à la ville de Dor. *Fulcher. Carnot. n.° 17.*

Entre Dora & Césarée étoit un lieu nommé *Pierre-encise*, détroit qui servoit de retraite à des brigands qui infestoient la voie publique. Baudouin I.er du nom, roi de Jérusalem, revenant de Ptolémaïde, dont il avoit été obligé de lever le siége, & allant à Césarée, l'an 1103, trouva de ces brigands qui étoient en embuscade, & tombant sur eux il tua les uns & mit les autres en fuite; mais l'un d'eux lui décocha une flèche qui le perça par derrière, dans un endroit voisin du cœur; ce Prince pensa mourir de cette blessure. Ces brigands continuant d'attaquer ceux qui alloient à Jérusalem & qui en revenoient, les Templiers bâtirent l'an 1217, à l'orient, dans un lieu à une distance assez marquée de la mer, une forte tour, dans laquelle ils mirent une garnison pour écarter ces brigands; mais quelque temps après ces Chevaliers entreprirent d'y élever un château considérable; ils firent fouiller le promontoire à l'occident, & après un travail de sept semaines, ils découvrirent les fondations d'un ancien mur long & épais; ils y trouvèrent aussi une assez grande quantité de monnoie ancienne, qui leur étoit inconnue; cet argent leur fut d'un grand secours pour la construction du château; creusant ensuite dans le sable, ils trouvèrent un autre mur plus court que le premier, & entre ces deux murs des sources abondantes d'eau douce: ce lieu leur fournissant la pierre & le sable, ils élevèrent sur la face du château deux tours carrées, de pierres de taille si grosses qu'à peine deux buffles attelés à un chariot pouvoient en traîner une: chaque tour avoit cent pieds de long sur soixante-quatorze de large; ces tours, dans leur épaisseur, contenoient deux voûtes, & elles étoient assez hautes pour dominer sur le promontoire; on les joignit par un mur élevé, sur lequel on pratiqua des créneaux pour leur défense, & l'on y fit des escaliers par lesquels le soldat armé pouvoit monter & descendre. *Jacob. de Vitr. II, 42.* *Guill. Tyr. x, 26.* *Jacob. de Vitr. III, p. 1131.*

A quelque distance de ces tours fut construite une autre muraille qui s'étendoit d'un côté de la mer à l'autre, & renfermoit un puits d'eau vive. Le promontoire fut environné des deux côtés d'un grand mur, jusqu'où commençoient les roches, & entre le mur méridional & la mer on creusa deux puits, qui fournirent abondamment de l'eau douce au château; on bâtit dans l'intérieur de ce château, un palais pour le grand-maître du Temple, une église & plusieurs maisons pour les Chrétiens: ce château fut appelé le château *du fils de Dieu* ou *des Pélerins*, parce qu'il avoit été fait pour leur défense; il avoit aussi un port assez bon. L'an 1219 Malek-al-moadham, sultan de Damas, nommé *Coradin* par les historiens des Croisades, qui venoit de prendre & de ruiner le château de Césarée, voulut aussi se rendre maître de celui des Pélerins; mais, quoiqu'il s'en fût approché avec toute son armée pour en former le siége, il fut obligé d'abandonner son dessein. La prise de Ptolémaïs, & la rigueur avec laquelle fut traitée cette ville par Khalil-el-Aschraf, l'an 1291, répandirent un tel effroi parmi les Chrétiens que les Chevaliers du Temple abandonnèrent le château Pélerin, qui fut détruit par ce Prince. Il n'en reste plus qu'un grand bâtiment, dont l'extrémité se termine en demi-lune, avec des créneaux & des lucarnes ornées de sculpture, & deux tours de pierre à demi-ruinées; ces ruines sont sur une espèce de terrasse, qui semble environnée de la mer, mais qui tient à la terre ferme, du côté de l'orient, par un petit isthme.

Jacob. de Vitr. III, p. 1132.

Ibid. p. 1144.

Sanut. Secret. fid. Cruc. l. III, part. 12, c. 21, 22.

Dans le voisinage de Césarée, Ptolémée place une rivière qu'il appelle Χόρσεος, *Chorseus*, & dans un autre endroit Χρυσορρόας, *Chrysorrhoas:* ce dernier nom annonceroit que cette rivière rouloit de l'or dans son lit; mais comme on n'a aucune preuve que l'on trouvât de l'or dans la Phénicie, je penserois que le nom de *Chrysorrhoas* ne différeroit du premier que par l'addition de *rhoas*, & ne signifieroit autre chose que *Chorsei fluentum*.

Ptolem. Geogr. V, 15, Ibid. 16.

Césarée, que Josèphe place aussi en Phénicie, & qui n'étoit qu'à neuf milles de Dora, n'étoit point une ville ancienne:

Jos. Ant. XV, 9, n.° 6.

ſon premier nom étoit Στράτωνος πύργος, la *Tour de Straton;* ce nom lui avoit été donné par un Grec appelé *Straton*, qui ayant quitté ſon pays, étoit venu ſur la côte de la Phénicie, où il avoit bâti cette ville; mais l'hiſtoire ne nous a point conſervé l'époque de ſa fondation. Hérode, roi des Juifs, à qui Octavien, depuis nommé *Auguſte*, avoit donné entr'autres villes la Tour de Straton, entreprit, vingt-trois ans avant l'ère Chrétienne, de rebâtir cette ville; il employa douze ans tant à la conſtruire qu'à l'embellir, & il y dépenſa des ſommes immenſes; auſſi en fit-il une des villes les plus conſidérables du pays & le meilleur port de la Phénicie: ce port étoit auparavant fort dangereux, ſur-tout lorſque le vent de ſud-oueſt ſouffloit; Hérode y fit faire un mole circulaire qui le mit à l'abri du côté du ſud & de celui de l'oueſt, & en forma un baſſin capable de contenir une grande flotte, & où les vaiſſeaux n'avoient rien à craindre; il ne laiſſa qu'un paſſage fort étroit au nord, où la mer étoit moins orageuſe, & le port moins expoſé aux tempêtes: cet ouvrage ſeul fut d'un travail & d'une dépenſe immenſes; car il fallut faire venir des pierres de bien loin, & elles étoient d'une grandeur prodigieuſe; la plupart avoient cinquante pieds de long, dix-huit de large & neuf d'épaiſſeur, car elles n'étoient pas toutes égales, & les endroits où furent faites pluſieurs jetées, avoient vingt braſſes de profondeur. Ces différens ouvrages furent achevés l'an 10 avant Jéſus-Chriſt, dans lequel Hérode fit la cérémonie de la dédicace, & pour faire ſa cour à Auguſte, il donna à cette ville le nom de *Céſarée*, & à ſon port celui de *Sebaſte* ou *Auguſte*, comme l'a prouvé M. l'abbé Belley dans un Mémoire ſur cette ville. Hérode, quoique roi de la Judée, la fit habiter non-ſeulement par des Juifs, mais auſſi par des Païens, auxquels il donna des temples & des ſtatues: cette différence de religion occaſionna ſouvent des diſputes, qui ſe terminoient ordinairement par des quérelles ſanglantes. L'an 57 de l'ère Chrétienne, il y eut une eſpèce de combat entre les uns & les autres, dans lequel un grand nombre de Païens furent bleſſés & tués. Les Juifs, qui avoient l'avantage,

Novell. 103, præf.

Joſeph. Antiq. XV, 9, n.° 6.

Mém. de l'Académ. t. XXVI, p. 440.

Joseph. de Bell. II, 13, n.° 7. se moquant de l'ordre que leur donnoit Félix de se retirer, ce gouverneur de la Judée fit venir ses soldats, qui en tuèrent plusieurs & pillèrent les maisons: ils auroient fait de plus grands désordres, si les principaux des Juifs ne fussent venus demander quartier. Les divisions continuant toujours dans cette ville, Félix fut obligé d'envoyer à Rome les plus considérables, pour demander un règlement à Néron; ce Prince, à la sollicitation de Bérylle son secrétaire, qui avoit été gagné par les Syriens Païens, priva les Juifs du droit de bourgeoisie à Césarée: ce règlement, qui est vraisemblablement de l'an 61, les irrita tellement qu'ils ne cessèrent point de faire des séditions, jusqu'à ce qu'ils eussent excité toute leur nation à la révolte. L'an 66, *Id. ibid. 14, n.° 4.* un édifice commencé par un Syrien Païen, auprès de la synagogue, occasionna la guerre générale, qui finit par la ruine totale des Juifs: ceux de Césarée offrirent à Florus, gouverneur de la Judée, une somme d'argent, afin qu'il fît démolir cet édifice; Florus le promit, partit pour Sébaste & laissa les Juifs & les Païens de Césarée se battre; le lendemain, un Syrien envoyé par les autres immola des oiseaux à la porte de la synagogue, & aussitôt il y eut un combat entre les Syriens & les Juifs: ces derniers, qui se trouvèrent les plus foibles, se retirèrent à trois lieues, d'où ils députèrent à Florus qui étoit à Sébaste; mais ce Gouverneur fit mettre leurs députés en prison. Dans la même année, il y eut plus de vingt mille Juifs tués à Césarée, & ceux qui échappèrent, furent pris & envoyés *Id. ibid. 18, n.° 1.* aux galères par le Gouverneur: ce carnage excita le soulèvement général de toute la nation Juive, qui ne put être réprimé que par la prise de Jérusalem & de la plupart des villes de la Judée. Les dépouilles de ces villes & les captifs qui y avoient été faits, *Ibid. VII, 1, n.° 3.* furent envoyés par Tite à Césarée, où ce Prince donna des *Ibid. 3, n.° 1.* jeux, dans lesquels périrent plus de deux mille cinq cents Juifs, soit en combattant contre les bêtes, soit par le feu, ou en se battant les uns contre les autres comme des gladiateurs.

Vespasien, qui avoit commencé la guerre contre les Juifs, *Plin. V, 13.* devenu empereur, mit, en 76, une colonie à Césarée, qui fut appelée *Flavienne*, du nom de ce Prince, & la *première*,

par ce qu'elle fut en effet la première en dignité de toute la Paleſtine, dont elle fut toujours depuis la première métropole; il remit auſſi aux habitans la capitation ou le tribut qui ſe payoit par tête; & Tite ſon fils & ſon ſucceſſeur ajouta à ce bienfait l'exemption de la taille qui ſe levoit ſur les terres. Ce que M. l'abbé Belley a dit des médailles frappées dans cette ville, me diſpenſe de m'étendre ſur cet article.

Dig. lib. L, tit. 15, leg. 8, §. 7.

Mém. de l'Académ. t. XXVI, p. 40.

Le premier Gentil qui ait embraſſé la Foi, eſt Corneille, centenier dans la cohorte Italique, demeurant à Céſarée, où il fut baptiſé par S.t Pierre, l'an de Jéſus-Chriſt 35: ſon exemple fut ſuivi de pluſieurs autres; car lorſque S.t Paul, allant à Jéruſalem pour y porter les aumônes des Fidèles, paſſa par cette ville, il y trouva pluſieurs Chrétiens, qui inſtruits par le prophète Agabus que cet Apôtre ſeroit pris par les Juifs & livré aux Gentils, le conjurèrent avec larmes de ne point continuer ſon voyage: le nombre de ces Chrétiens augmentant forma une Égliſe qui devint très-conſidérable & fort célèbre. Origène, dont le nom eſt ſi fameux dans l'Hiſtoire eccléſiaſtique, obligé de ſortir d'Alexandrie, ſe retira à Céſarée, auprès de Théoctiſte qui en étoit évêque; quoiqu'il ne fût encore que ſimple laïc, la réputation qu'il s'étoit déjà acquiſe, détermina cet Évêque & les autres à le prier d'inſtruire le peuple & de lui expliquer les Écritures, &, quelques années après, à lui impoſer les mains, pour l'élever à la Prêtriſe. S.t Pamphile ſon diſciple ſouffrit le martyre dans cette ville, avec un grand nombre d'autres Chrétiens, l'an 308, ſous l'empire de Dioclétien: cette même année, l'air étant fort pur & très-ſec, les colonnes qui ſoutenoient les galeries publiques parurent tout-à-coup chargées de gouttes d'eau & comme de larmes qui en découloient; toutes les places publiques furent de même humides & mouillées, quoique le temps fût fort ſec: ce phénomène ſeroit peu croyable, s'il n'étoit rapporté par Euſèbe, évêque de cette ville & contemporain.

Act. X, 1.

Act. XXI, 8.

Euſeb. hiſtor. Eccleſ. VI, 19.

Id. de martyr. Paleſt. c. 9.

Abuobeidah, général du calife Omar, prit Céſarée ſur l'empereur Héraclius, l'an 639. Après avoir appartenu aux califes de Bagdad, elle paſſa ſous la domination de ceux d'Égypte.

L'Émir qui y commandoit pour Moſtanſer-billah, traita avec Godefroi de Bouillon, premier roi de Jéruſalem, & lui offrit un tribut qui fut accepté: ce Prince paſſant, peu de temps après, dans le voiſinage de Céſarée, l'Émir vint au-devant de lui, & lui offrit des rafraîchiſſemens, mais Godefroi n'accepta qu'une pomme de cèdre: ce traité n'empêcha point Baudouin I.er ſucceſſeur de Godefroi, de penſer à ſe rendre maître de cette ville; mais avant que d'en former le ſiége, il envoya ſommer l'Émir & les principaux habitans de ſe rendre, les menaçant, s'ils ne le faiſoient, de les paſſer tous au fil de l'épée, lorſque leur ville ſeroit priſe; & ſur leur refus, après avoir ravagé tous les environs de Céſarée, il l'inveſtit & la preſſa ſi vivement que malgré la vigoureuſe défenſe des aſſiégés il la prit par eſcalade. Les habitans voyant l'ennemi dans la place, ſe retirèrent dans un château voiſin de la mer, où ils ſe défendirent encore quelque temps; mais ils y furent forcés; la plupart furent tués & le reſte fait priſonnier. Les Francs la conſervèrent juſqu'en 1187, qu'elle leur fut enlevée par Saladin, après la priſe de Ptolémaïs: ce Sultan, ſur la nouvelle de l'arrivée de l'empereur Frédéric, la fit démanteler; mais les Croiſés la reprirent ſur lui, l'an 1191; Malek-al-Moadham, ſultan de Damas, nommé *Coradin* dans nos hiſtoires, s'en rendit encore maître, l'an 1219; S.t Louis étant en Syrie, l'an 1251, la fit réparer; elle retomba ſous la puiſſance des Mameluks Baharites d'Égypte, l'an 1291, lorſque les Chrétiens furent entièrement chaſſés de la Syrie par Khalil-el-Aſchraf, qui la ruina tellement qu'elle ne s'eſt jamais relevée depuis.

Albert. Aquenſ. VII, 13.

Ibid. 55.

Bohadin. vit. Salahad. p. 71.
Sanut. ſecret. fid. Cruc. l. III, part. 10, c. 5.
Jacob. de Vitr. III, p. 1144.
Sanut. ſecret. fid. Cruc. l. III, part. 12. c. 4.

Albert d'Aix parle d'un ruiſſeau, qui deſcendant de la montagne & traverſant la plaine, entroit dans la ville. Jacques de Vitri, dans ſon hiſtoire de Jéruſalem, dit que la plaine où étoit ſituée Céſarée, avoit des jardins, des bocages & de belles eaux; & il ajoute que l'on trouvoit des crocodiles dans la rivière de cette ville. Sanut, qui parle auſſi de ces crocodiles, dit qu'ils ſont dans un marais d'eau douce, grand & profond, à l'orient de la même ville. Les voyageurs modernes confirment ces récits & font mention d'un lac qui n'eſt éloigné de Céſarée que d'une heure

Albert. Aquenſ. V, 41.

Jacob. de Vitr. c. 86.

Sanut. ſecret. fid. Cruc. l. III, part. 6, c. 4.

heure de chemin, dont l'eau eſt douce & où l'on trouve cette eſpèce d'amphibie. Pline indique dans ce même canton une rivière qu'il appelle *des Crocodiles.* Strabon ne parle que de la ville, qui, ſelon ce qu'il en dit, eſt au midi de Céſarée. Réland a cru trouver cette rivière dans שִׁיחוֹר לִבְנַת, *ſchichor Libnath*, la *rivière de Libna*, dans le voiſinage du Carmel. *Libna* n'a jamais ſignifié un *crocodile*, Réland en convient; mais il prétend que les *crocodiles* ſont ſuffiſamment indiqués par le terme *ſchichor*, qui n'a été, dit-il, préféré à celui de *nahhar* ou *nahhal*, ordinairement employé à exprimer une *rivière*, que pour marquer que celle dont il eſt queſtion, reſſembloit au *Nil*, connu ſous le nom de *Schichor*, & que comme le *Nil* elle nourriſſoit auſſi des *crocodiles:* mais l'ignorance où nous ſommes de la poſition exacte du *ſchichor Libnath*, dont il n'eſt parlé qu'une ſeule fois, ne nous permet point de prononcer ſur la prétention de ce Savant.

Plin. VI, 19.

Strab. XVI, p. 522.

Auprès de la ville des Crocodiles, Strabon place une grande forêt, qu'il paroît étendre juſqu'à Joppé. S.t Jérôme ſubſtitue à cette forêt, de vaſtes campagnes, qu'il dit être très-fertiles & qu'il nomme *Saron* ou *Saronas.* Pline leur donne le même nom, & il ajoute qu'elles ont été appelées ainſi, parce qu'elles étoient anciennement couvertes de chênes, & que les Anciens appeloient un chêne *ſaron.* Héſychius confirme cette étymologie, en diſant que les Grecs nommoient σαρωνίδες les *rochers* & les *chênes creux, fendus par vétuſté.* L'auteur du grand Dictionnaire étymologique, ſur le mot σαρῶμενος, dit auſſi que σάρμα ſignifie une *ouverture*, & que l'on appeloit σαρωνίδες les *chênes qui étoient creux.* Quoique l'on ne puiſſe conteſter cette explication de l'ancien mot grec σάρων, ce terme en hébreu ne ſignifie point proprement une *forêt*, mais une *grande plaine où ſont des pâturages.* Outre les pâturages, on trouvoit dans cette plaine, des vignes qui produiſoient un vin qu'à cauſe du lieu où on le recueilloit, on appeloit *vin de Saron*, & qui étoit eſtimé, parce qu'il portoit deux tiers d'eau, ce qui étoit la manière ordinaire de tempérer les vins forts.

Ibid. Hieron. de loc. Hebr.

Plin. IV, 5.

Heſychius; Σαρωνίδες.

Hieron. ad Iſaï. XVIII, 65.

Plin. XXIII, 1.

Sur la côte qui bordoit cette plaine, on ne trouvoit que la

ville d'Apollonias, dont le nom grec ſemble indiquer qu'elle avoit été bâtie ſous les rois Macédoniens d'Égypte ou de Syrie, lorſqu'ils furent maîtres de la Phénicie, & peut-être ſous Séleucus-Philopator, roi de Syrie, depuis l'an 186 juſqu'à l'an 176 avant l'ère vulgaire, par Apollonius, fils de Thraſeas ſon premier miniſtre, & gouverneur de la Céléſyrie pendant ſon règne: cet Apollonius, diſgracié enſuite ſous Antiochus-Épiphane, fut obligé de ſe retirer à Milet, où il finit ſes jours. Apollonias fut une des villes ruinées par les Juifs, dont Gabinius ordonna le rétabliſſement.

Les hiſtoriens des Croiſades placent ſur la même côte & ſur le bord de la mer, une ville qu'ils appellent *Arſur* ou *Aſſur*, & qu'ils font voiſine de Joppé; l'auteur de la vie de Saladin la nomme *Arſoph;* Abulféda, qui lui donne le nom d'*Orſouf*, dit qu'elle eſt ſur le rivage de la mer, à dix-huit milles de Céſarée & à ſix milles de Joppé. Après que les Croiſés eurent repris Ptolémaïs, la même année 1191, il ſe donna près de cette ville, un combat entre eux & l'armée Muſulmane, commandée par Saladin, dans lequel la victoire ſe déclara pour les Chrétiens, qui recouvrèrent pluſieurs des places qui leur avoient été enlevées par ce Sultan, & entr'autres celle d'Arſuf; ils la gardèrent juſqu'en 1265, qu'elle fut priſe ſur eux par un ſultan nommé *Bendocdar* dans les hiſtoires des Croiſades: ce Sultan ruina cette ville, qui du temps d'Abulféda n'avoit preſque plus d'habitans. Les auteurs qui ont écrit l'hiſtoire des Croiſades, ont confondu cette ville avec Antipatris, bâtie par Hérode en l'honneur de ſon père; mais c'eſt une erreur de leur part: cette dernière ville, comme l'a remarqué Réland, n'étoit point ſur le bord de la mer, mais dans les terres.

Guillelm. Tyr. IX, 19. Jacob. de Vitri. 23. Bohadin. in vita Salah. p. 192, 194.

Samut. Secret. ſid. Cruc. l. III, part. 12, c. 7.

A l'extrémité méridionale de la plaine de Saron étoit la ville de Joppé, aujourd'hui Jaffa, que les Grecs diſoient avoir pris ſon nom d'Iopé, fille d'Éole & femme de Céphée, par qui ils vouloient qu'elle eut été bâtie; mais les Phéniciens mettoient ce diſcours au nombre des fables inventées par les Grecs: ils donnoient à cette ville une origine beaucoup plus ancienne, ils la faiſoient remonter au-delà du déluge; car ce

Steph. Voss.

Plin. V, 13.

ſont eux que Pline a en vue, lorſqu'ayant nommé cette ville, il ajoute que quelques-uns la diſoient plus ancienne que l'inondation des terres. Le déluge dont ils parloient, n'étoit point, ſans doute, celui d'Ogygès, ni celui de Deucalion ſi fameux dans les antiquités Grecques & Latines; ces inondations particulières, l'une dans l'Attique & l'autre dans la Theſſalie, ne s'étoient point fait ſentir en Phénicie & n'y étoient peut-être pas même connues; ce devoit donc être un déluge antérieur, dans lequel les eaux euſſent inondé ce pays, & nous n'en connoiſſons point d'autre que celui dont l'hiſtoire eſt conſignée dans les livres de Moyſe, & dont les Phéniciens, comme on le verra dans la ſuite, avoient conſervé un ſouvenir du moins confus. Leur prétention cependant à l'égard de Joppé n'étoit point fondée: il paroît par le récit de Moyſe, ainſi que je l'ai déjà obſervé, que, depuis même le déluge, la côte de la mer de Phénicie, à l'exception du lieu où avoit été bâtie Sidon & peut-être de celui où étoit Tyr, avoit été pendant quelque temps déſerte, ſans habitans comme ſans villes; & ſi Joppé eut eu l'antiquité qu'on lui donnoit, Moyſe l'auroit vraiſemblablement nommée par préférence à Hébron, quand, pour rabattre l'orgueil des Égyptiens, il dit que dans le pays de Canaan il y avoit une ville bâtie avant qu'aucune le fût chez eux: mais quoique l'on puiſſe conteſter à Joppé cette haute antiquité, que les Phéniciens lui donnoient, il eſt du moins conſtant qu'elle exiſtoit quinze cents ans avant notre ère vulgaire, puiſque Joſué marque les limites de la tribu de Dan dans le voiſinage d'Iapho, car c'eſt le nom Phénicien qu'elle portoit, c'eſt-à-dire la *Belle*. *Joſ. IX, 40, 46.*

La fable d'Andromède expoſée à un monſtre marin & délivrée par Perſée a rendu ce lieu célèbre. On y montroit, dit Pline, des veſtiges des liens d'Andromède: cette fille de Céphée avoit été expoſée non à Joppé, mais à Paria, où étoit une ville qui portoit le même nom, île & ville entièrement détruites aujourd'hui & dont il ne reſte que quelques rochers que l'on aperçoit dans la mer. Auprès étoit une ſource dont l'eau étoit couleur de ſang, lorſque Pauſanias la vit, & que les *Plin. V, 31.* *Pauſan. Meſſen. p. 146.*

habitans lui dirent être la fontaine dans laquelle Perſée s'étoit lavé après avoir tué le monſtre. Rome croyoit poſſéder le ſquelette de ce monſtre, que l'on diſoit y avoir été apporté de Joppé, pendant l'édilité de M. Æmilius-Scaurus, fils de M. Æmilius-Scaurus prince du Sénat, & de Cæcilia, que Sylla épouſa en troiſièmes noces, après avoir répudié ſucceſſivement deux femmes, à cauſe de leur ſtérilité. Les côtes de ce prétendu ſquelette avoient, ſelon Pline, quarante pieds de long & étoient auſſi groſſes que celles des éléphans des Indes, & les vertèbres auxquelles elles tenoient, avoient un pied & demi d'épaiſſeur. Le lieu où ce ſquelette fut trouvé, qui étoit celui de la ſcène d'Andromède, l'a fait regarder comme celui du monſtre auquel on diſoit qu'elle avoit été expoſée.

Plin. IX, 5.

Conon, dans les extraits que Photius nous a donnés de cet auteur, dépouille ce fait de tout le merveilleux dont les poëtes l'ont ſurchargé, & le réduit à une narration ſimple & hiſtorique. Céphée & Phinée étoient frères: le premier régnoit dans le pays nommé depuis *Phénicie*, & qu'on appeloit alors *Iopia*, à cauſe d'*Iopé*, ville maritime, qui en étoit la capitale; ſes États s'étendoient juſqu'à la contrée des Arabes bornée par la Mer rouge: il avoit une fille d'une rare beauté, nommée *Andromède*, qui étoit recherchée en mariage par différentes perſonnes, du nombre deſquelles étoit Phinée frère de Céphée, & Phœnix ou plutôt un prince Phénicien; Céphée délibéra long-temps ſur le choix d'un gendre, & ſe détermina enfin en faveur de Phœnix; mais craignant de ſe brouiller avec ſon frère, il propoſa à Phœnix d'enlever ſa fille, ou du moins il conſentit qu'il l'enlevât; Andromède étant allée, ſuivant ſa coutume, dans une île déſerte, offrir un ſacrifice à Vénus, Phœnix ſaiſit cette occaſion, enleva cette fille & la fit monter ſur un vaiſſeau qu'on nommoit la *Baleine*, ſoit parce que la proue repréſentoit cette ſorte de poiſſon, ou pour quelqu'autre raiſon; Andromède, qui crut qu'on l'enlevoit à l'inſu de ſon père, jeta les cris les plus lamentables & appela à ſon ſecours; Perſée, qui naviguoit alors près de cette côte, entendit ces cris, & s'étant approché du vaiſſeau, il aperçut Andromède; épris d'amour & touché de

Apud Phot. cod. CLXXXVI, p. 447.

compaſſion, il entreprit de la délivrer; il attaqua ſur le champ le vaiſſeau du raviſſeur avec une telle furie que ceux qui le montoient, ſurpris & effrayés, devinrent preſque immobiles comme des pierres & ſe laiſsèrent tuer ſans ſe défendre. Perſée vainqueur fit paſſer Andromède ſur ſon bord, l'emmena à Argos, où elle régna depuis avec lui. Cette hiſtoire n'excède point les bornes de la vraiſemblance, & il n'eſt point difficile d'y ramener tous les traits dont les Poëtes l'ont chargée, ni de rendre raiſon de toutes leurs expreſſions: on peut voir les explications qui en ont été données par M. Fréret, auxquelles je n'ai rien à ajouter; j'obſerverai ſeulement que Phœnix, raviſſeur apparent d'Andromède, ne doit point être confondu avec Phénix que l'on prétend avoir été frère de Cadmus, les temps s'oppoſent à cette confuſion; de Phénix, frère de Cadmus, juſqu'à la guerre de Troie on compte huit générations par les mâles, au lieu que de Perſée, contemporain du raviſſeur d'Andromède, à la même époque il n'y en a que cinq, parmi leſquelles ſe trouve une femme, qui abrége encore le réſultat de ces générations, Perſée, Électryon ſon fils, Alcmène fille d'Électryon, Hercule fils d'Alcmène, & Tlépolème fils d'Hercule; ſuivant cette obſervation, le Φοινὶξ & Φοινίκη de Conon devroient être rendus non par *Phénix*, mais par un *prince Phénicien*.

Mém. de l'Académ. t. XIV. p. 219.

Diod. IV, p. 151.

Joppé, munie d'un bon port, a ſubi le ſort de la Phénicie, ayant appartenu ſucceſſivement aux Chaldéens, aux Perſes, aux Lagides d'Égypte & aux Séleucides de Syrie; elle étoit ſous la domination de ces derniers l'an 163 avant l'ère Chrétienne, lorſque ſes habitans violant la paix qui venoit d'être conclue entre Judas Machabée & Lyſias, tuteur d'Antiochus-Eupator, jetèrent dans la mer deux cents Juifs qui demeuroient dans leur ville, ce qui leur attira les armes de Judas, qui, inſtruit de cette infraction du traité, partit ſur le champ pour en tirer vengeance, ſurprit pendant la nuit les habitans de Joppé, fit main-baſſe ſur tous leurs matelots & brûla tous leurs vaiſſeaux. Seize ans après, en 148, Jonathan, prince des Juifs, ſe rendit maître de Joppé; Apollonius, gouverneur de Céléſyrie & de

II. Mac. XII, 3, 6.

Syrie, qui venoit de se déclarer en faveur de Démétrius-Nicator contre Alexandre-Balas, n'ayant pu réussir à détacher Jonathan des intérêts de ce dernier, envoya de Jamnia, où il étoit campé, le défier à une bataille; le défi accepté, le prince des Juifs sortit de Jérusalem avec dix mille hommes, vint prendre Joppé à sa vue, lui livra bataille & lui tua huit mille hommes. Jonathan ne conserva point cette place, mais Simon son frère la reprit quatre ans après; Antiochus-Sidétès, monté sur le trône de Syrie l'an 139, le fit sommer de la lui remettre; Simon lui offrit cent talens pour la ville de Joppé & pour celle de Gazara, lui déclarant que son intention étoit de garder les autres places prises par ses prédécesseurs sur les rois de Syrie, qu'Antiochus redemandoit aussi. Antiochus, irrité de ce refus, fit marcher contre lui ses troupes, commandées par Cendébée, qui firent le dégât dans la Judée; mais ces troupes furent défaites par les Juifs: il paroît cependant que Joppé fut rendue au roi de Syrie, ou du moins qu'elle reconnut sa souveraineté par un tribut; car Antiochus-Sidétès, qui étoit remonté sur le trône de Syrie l'an 130, reçut, deux ans après son rétablissement, un ordre du Sénat qui lui enjoignoit de rendre aux Juifs Joppé, & quelques autres places qu'il avoit rendu tributaires. Les Juifs gardèrent cette place jusqu'à l'arrivée de Pompée en Syrie, c'est-à-dire jusqu'en l'an 64, que ce général Romain renfermant la Judée dans ses anciennes bornes, obligea Hircan d'évacuer toutes les places que ses prédécesseurs avoient prises, tant dans la Célésyrie que dans la Phénicie; mais Auguste donna cette ville, avec plusieurs autres, à Hérode: les Juifs rentrèrent ainsi en possession de Joppé, qui, lors de leur révolte, fut la première immolée à la vengeance des Romains. Gallus-Cestius, gouverneur de Syrie, la prit & y mit le feu l'an de Jésus-Christ 66; divers Juifs, chassés de leur pays, travaillèrent à la rétablir; mais comme de-là ils couroient toutes les côtes, Vespasien envoya, l'an 67, de Césarée un corps de troupes qui la prit sans peine; les Juifs, contraints de se jeter dans leurs barques & de se mettre en mer, furent battus d'une tempête si violente qu'il en périt plus

1. Machab. X, 71, 74, 75.

1. Mac. XIII, 11.

Ibid. XV, 35.

Ibid. XVI, 8.

Joseph. Antiq. XIII, 9.

Id. ibid. XIV, 4.

Ibid. XV, 7.

Idem, de Bello Jud. II, 18.

Ibid. III, 9.

de quatre mille. Les Romains ruinèrent de nouveau cette ville.

L'Évangile avoit été prêché à Joppé aussitôt après l'Ascension de Jésus-Christ: les Actes des Apôtres font mention d'une femme Chrétienne, nommée *Tabithe*, remplie de bonnes œuvres, que S.t Pierre ressuscita l'an 35 de Jésus-Christ. Il se forma dans cette ville une Église qui subsista jusqu'à la conquête de la Syrie par les Arabes. Lorsque les Francs arrivèrent dans ce pays, Joppé étoit détruite; il n'en restoit que le château presque ruiné; il n'y avoit qu'une seule tour en état. Godefroi de Bouillon, premier roi de Jérusalem, la rétablit, l'environna de murs & en fit une place forte, que les Musulmans attaquèrent inutilement plusieurs fois; mais elle fut obligée de céder aux armes victorieuses de Saladin, l'an 1187. Après la prise de Ptolémaïs, ce Prince l'ayant fait démanteler, à la nouvelle de l'arrivée de l'Empereur en Syrie, Richard, roi d'Angleterre, la fit rebâtir, l'an 1192, & la défendit contre Saladin qui étoit venu en former le siége. Par le traité qui fut ensuite conclu entre ce Prince & les Chrétiens, elle resta à ces derniers, sur lesquels elle fut encore prise, l'an 1198, par Malek-al-Adel, frère de Saladin, qui la fit démolir & emmena tous les habitans en captivité; S.t Louis, en 1252, fit encore réparer cette ville, que les Chrétiens ont perdue en 1291, lorsqu'ils furent entièrement chassés de la Syrie.

Act. IX, 36.

Raymund. de Agil. p. 175.

Albert. Aquens. VII, 2.

Jacob. de Vitr. c. 99, 100.

Id. ibid.

Sanut. secret. fid. Cruc. l. III, part. 11, c. 4.

Jamnia, à peu de distance de Joppé, étoit aussi une ville de Phénicie, selon Étienne de Byzance, qui veut qu'elle ait été ainsi nommée, soit parce qu'elle avoit été fondée par un *Jannus*, ou parce que les lieux frais & verdoyans, tels que le terroir où elle étoit située, s'appeloient Ἴαμνοι; mais cette érudition est déplacée: son nom grec est formé du phénicien יַבְנֶה, *Jabné*, qu'elle portoit; les Grecs n'ayant fait que changer, suivant un usage assez ordinaire, le *Beth* phénicien en M. Elle fut une des villes que les Juifs avoient prises sur les rois de Syrie, & dont Pompée leur ordonna la restitution en 63: cette ville avoit apparemment été démantelée; car elle est

Steph. Ἴαμνια.

compriſe dans celles que Gabinius, préſident de Syrie, faiſant, l'an 57, le tour de ſa province, ordonna de rétablir : elle retourna ſous la domination des Juifs, par la donation qu'Auguſte en fit, avec quelques autres villes, à Hérode leur roi : ce Prince en donna la ſeigneurie à Salomé ſa ſœur, qui en mourant la laiſſa par ſon teſtament à Livie femme d'Auguſte : les Chrétiens s'en rendirent maîtres dans la première Croiſade, mais elle leur fut enlevée par Saladin, après la priſe de Ptolémaïs.

Joſ. de Bello, II, 9.

Tout le reſte de la côte avoit été occupé par les Philiſtins ; mais ces peuples ayant été unis & confondus avec les Phéniciens, depuis la captivité des Juifs, le terrein qu'ils occupoient, fut compris ſous le nom général de Phénicie, & fit partie du gouvernement de cette province, ſous la domination des Perſes, ſous celle des ſucceſſeurs d'Alexandre & enſuite des Romains ; ce qui a fait regarder par pluſieurs géographes, toutes les villes qui y ſont ſituées ſur le bord de la mer, comme appartenant à la Phénicie. La première étoit celle d'Écron, autrement nommée *Accaron*, qui avoit été la capitale d'une des cinq ſatrapies des Philiſtins : cette ville n'avoit rien de particulier que le culte qu'elle rendoit à ſon dieu Béelzébub, c'eſt à-dire au *Dieu* ou au *Seigneur des mouches*, nom aſſez approchant de celui que les Grecs donnoient à leur Jupiter, qu'ils appeloient Ἀπόμυιος, *Jupiter chaſſe-mouches ;* mais Scaliger prétend que ce nom *Béelzébub* étoit celui que les Juifs avoient donné par mépris au Dieu d'Accaron, que ſes adorateurs nommoient en leur langue *Baalzebahhim*, le *Dieu des victimes* ou *des ſacrifices :* les Juifs en effet, pour marquer leur oppoſition à l'idolâtrie, changeoient quelquefois les noms ; ainſi lorſque Béthel, lieu conſacré à Dieu par Jacob, eut été profané par un culte étranger, ils ne l'appelèrent plus *Bethel, maiſon de Dieu*, mais *Bethaven, maiſon de vanité* ou *d'iniquité.*

Azot ou Aſdod étoit une des villes les plus fortes de cette côte ; elle avoit été fortifiée par les Égyptiens, qui s'en étoient emparés & en avoient fait leur plus fort rempart contre la puiſſance des Aſſyriens. Tartan, général de Sennachérib, la leur ayant enlevée, Pſammétique entreprit de la reprendre, &

& l'an 170 ou environ, avant l'ère vulgaire, il vint mettre le siége devant cette place; la forte résistance des habitans l'obligea de changer ce siége en blocus, & ce ne fut qu'au bout de vingt-neuf ans qu'il put s'en rendre maître: ce long siége réduisit cette place dans un état déplorable, & elle fut tellement désolée que les Prophètes ne l'appelèrent plus que les *restes d'Asdod* ou *d'Azot:* elle fut rétablie depuis & encore ruinée par Jonathas, prince des Juifs; car quand Ptolémée-Philométor, roi d'Égypte, entra en Syrie, l'an 146 avant l'ère vulgaire, sous prétexte de venir au secours d'Alexandre-Balas son gendre, on lui montra le temple de Dagon qui avoit été brûlé, les ruines de la ville, plusieurs corps qui étoient encore sur la terre & tous les autres qui avoient été tués pendant la guerre, qu'on avoit amassés en monceaux le long du chemin, & on lui dit que c'étoit Jonathas qui avoit fait tous ces maux. Les Juifs réparèrent une seconde fois cette ville, qu'ils gardèrent jusqu'à l'an 63, que Pompée les obligea de l'abandonner; il falloit qu'elle fut en mauvais état, ou qu'ils l'eussent démantelée en l'évacuant; car six ans après Gabinius, président de Syrie pour les Romains, la comprit dans le nombre de celles dont il ordonna le rétablissement. Dagon étoit le dieu de cette ville, & ce fut dans son temple & auprès de sa statue que les Philistins vainqueurs des Israëlites, vers l'an 1116 avant l'ère Chrétienne, sous la judicature du Grand-prêtre Héli, déposèrent l'arche du Seigneur qu'ils avoient prise; mais la statue de ce dieu renversée & brisée, les hémorrhoïdes dont ils furent affligés, & la multitude de rats qui se répandirent sur leur terroir, les obligèrent de la renvoyer peu de temps après sur les terres des Israëlites, avec dix figures d'or, dont cinq représentoient les parties malades, & les cinq autres des rats, selon le nombre des satrapies des Philistins.

Herodot. II, p. 171.

Jerem. XXV, 17, 20.

I. Machab. XI, 4.

Ascalon, autre ville des Philistins, à vingt milles de Jamnia selon l'itinéraire d'Antonin, étoit situé dans un canton très-fertile; son terroir produisoit des vins estimés, dont les Médecins recommandoient l'usage, sur-tout lorsqu'ils étoient vieux: on y trouvoit aussi des arbres nommés en grec ϰωϖϑὶ, que l'on croit être des *troesnes*, dont le fruit ne le cédoit en bonté qu'à

Alex. Trall. VIII, 3.

Plin. XII, 24.

celui qui croiſſoit en Égypte; mais ce qui y étoit le plus eſtimé étoit une eſpèce d'oignon, qu'à cauſe du lieu d'où il étoit premièrement venu, on appeloit en grec Ἀσκαλωνῶια κρόμμυα, & en latin *Aſcalonia cæpe*, que, pour la même raiſon, nous nommions ici dans le XIIIe ſiècle *eſchaloignes (a)*, & que nous appelons préſentement *échalottes;* la quantité de cette eſpèce d'oignon, qui croiſſoit dans la campagne d'Aſcalon, avoit fait donner à une ville du voiſinage le nom de Κεφμύων πόλις, *ville des oignons.* Ses habitans adoroient Vénus dite *Uranie* ou *céleſte*, qui avoit dans leur ville un temple très-ancien & fort célèbre: quelques-uns des Scythes, qui après avoir vaincu, vers l'an 633 avant l'ère Chrétienne, Cyaxare Ier, roi des Mèdes, s'étoient rendus maîtres de la haute Aſie, à leur retour de l'Égypte, dans laquelle ils avoient voulu pénétrer, pillèrent ce temple; Hérodote, qui rapporte ce fait, ajoute que ces pillards, en punition de leur ſacrilége, furent long-temps incommodés des hémorrhoïdes, eux & leur poſtérité; cet auteur n'auroit-il point confondu ce qui étoit arrivé aux Philiſtins d'Azot pluſieurs ſiècles auparavant? quoi qu'il en ſoit, Hérodote nous apprend que les habitans de cette même contrée, qu'il appelle *Phéniciens*, portèrent le culte de cette Vénus céleſte en Cypre & à Cythère, & qu'ils y bâtirent les temples qu'elle y avoit. Outre cette Vénus, on adoroit encore à Aſcalon une autre divinité nommée *Dercéto;* la fable diſoit que la jeune Dercéto, devenue enceinte par la jalouſie de Vénus, étoit accouchée d'une fille que, pour cacher ſon déshonneur, elle avoit expoſée dans un lieu déſert; que quelques colombes l'avoient d'abord nourrie de lait, & enſuite de fromage qu'elles prenoient dans les cabanes des bergers; que ces bergers s'étant aperçus que leurs fromages étoient rongés, cherchèrent à en découvrir la cauſe; qu'ayant obſervé quelque temps, ils aperçurent ces colombes entrer chez eux, & que les ayant ſuivies de la vue, ils avoient découvert l'enfant, qu'ils avoient donnée à l'un d'entre eux nommé *Simmias*, qui l'avoit adoptée & l'avoit appelée *Sémiramis*, à cauſe des colombes qui l'avoient nourrie: on ajoutoit, dans cette fable, que Dercéto

Stephan. Ἀσκάλων.

Herodot. 1, p. 49.

Diod. 11, p. 65.

(a) Cris de Paris, v. 140. *Bones eſchaloignes d'Eſtampes.*

s'étoit précipitée dans un lac voiſin, où elle avoit été changée en poiſſon. Les Aſcalonites rendoient un culte à la mère & à la fille, &, en reconnoiſſance du ſervice rendu à cette dernière par les colombes, ils regardèrent les poiſſons & les colombes comme ſacrés; ils ne ſe permirent point d'en manger, ils prirent pour ſymbole une colombe, que l'on voit ſur la plupart de leurs médailles. Bochart a cru que cette fable n'avoit point d'autre fondement que l'éducation de Sémiramis ſur une montagne, & que les Phéniciens, parmi leſquelles elle étoit née, l'avoient pour cette raiſon appelée *Sériman*, la *colombe de la montagne*, d'où les Grecs ont fait Sémiramis, par une tranſpoſition qui leur eſt aſſez ordinaire.

Boch. Géogr. liv. II, ch. 11. Heſychius. Σεμίεφμις.

Aſcalon, ſi l'on s'en rapporte à Xanthus, hiſtorien de Lydie, & à Nicolas de Damas, avoit été bâtie par Aſcalus, fils d'Hyménée, qu'Aciamus, roi de Lydie, avoit envoyé à la tête d'une armée en Syrie, & qui s'y fixa par l'amour qu'il avoit conçu pour une fille du pays; mais cette fable eſt détruite par l'autorité de Joſué, qui parle d'Aſcalon comme d'une ville exiſtante de ſon temps & qui appartenoit alors aux Philiſtins; après ſa mort, la tribu de Juda s'en empara, mais elle ne put la garder: cette ville, après avoir eu ſes Rois particuliers, fut ſucceſſivement ſoumiſe aux Aſſyriens, aux Perſes, aux Grecs & aux Romains; mais avant que de l'avoir été à ces derniers, profitant des diviſions de la famille des Séleucides, elle s'étoit formée en république, & elle étoit devenue aſſez forte pour maintenir ſa liberté, pendant que toutes celles qui l'environnoient, l'avoient perdue & avoient été ſoumiſes par les Juifs. Jonathan, prince de ces derniers, qui venoit de prendre Joppé & Gaza, voulut faire une entrepriſe contre Aſcalon; il ſe préſenta à la tête de ſon armée devant cette place, mais les habitans étant ſortis en bon ordre, il n'oſa les attaquer & ſe retira à Jéruſalem. Alexandre-Jannée, qui avoit ſubjugué Gaza, Anthedon, Raphia & Azot, n'attaqua jamais Aſcalon qui ſe trouvoit au milieu de ces villes. Hérode, qui étoit originaire d'Aſcalon la décora, en y faiſant bâtir un palais, qu'Auguſte, après la mort de ce Prince, donna à

Stephan. Ἀσκάλων.

Joſué, XIII, 3.

Judic. I, 18.

I. Machab. X, 86.

Joſ. de Bello I, 21.

Joſ. de Bello, II, 4. Salomé ſa ſœur; il y fit auſſi creuſer des canaux, conſtruire des bains & faire des périſtyles.

L'époque de la liberté d'Aſcalon eſt l'an 650 de Rome, avant Jéſus-Chriſt 104, & c'eſt de l'automne de cette année que procède l'ère marquée ſur la plupart de ſes médailles. Une médaille frappée dans cette ville, ſous l'empire d'Auguſte, & publiée par M. Pellerin, nous donne une ſeconde ère plus récente: on y trouve les nombres BP ou l'an 102, qui comptés de l'an 650 de Rome tombent l'an 752 de cette ville, le 25 de l'empire d'Auguſte; au-deſſus de cette date, ſur la même médaille, on lit ϛN, qui, s'ils ſont une date, donnent 56, & qui tombant dans la même année d'Auguſte, nous feroient remonter à l'an 696 de Rome, pour le commencement de cette nouvelle ère, dont l'occaſion eſt inconnue.

Aſcalon avoit un port, mais il étoit à quelque diſtance de la ville, & ſous le Chriſtianiſme la ville & le port eurent leurs Évêques diſtingués; dans les ſouſcriptions d'une lettre de Jean de Jéruſalem, inſérée dans les actes du cinquième concile de Conſtantinople, ſous Mennas, l'an 536, on trouve Antoine évêque d'Aſcalon, & Étienne évêque de Maïuma d'Aſcalon, c'eſt-à-dire du port de cette ville, car c'eſt ce que ſignifie le mot ſyriaque *maïuma, un amas d'eaux,* tel qu'il eſt néceſſaire pour former un port. Au temps d'Origènes, on montroit auprès d'Aſcalon des puits d'une forme différente de celle des puits ordinaires, que l'on diſoit avoir été creuſés par les ſerviteurs d'Abraham; mais cet auteur ne nous explique point en quoi conſiſtoit leur forme admirable, ni leur différence des autres.

Les Arabes-Mahométans s'étant rendus maîtres de toute la Syrie, Aſcalon tomba ſous leur puiſſance, & fut ſous la domination des caliphes Abbaſſides, d'où elle paſſa ſous celle des Fathémites d'Égypte, qui en firent une place forte. Les Chrétiens, arrivés dans le pays, tentèrent pluſieurs fois de la prendre, & n'ayant pu y réuſſir, ils élevèrent dans les environs pluſieurs forts pour reſſerrer les Aſcalonitains dans leur territoire, & arrêter leurs courſes fréquentes ſur les terres des Chrétiens; tels furent le château d'Ibélim, bâti des ruines de l'ancienne

ville de Geth; celui de la Guérite blanche, *Alba ſpecula*, de Gybelin, de Béroart, de Saint-Abraham & de Berſabée, les uns plus près & les autres plus éloignés de cette ville: mais enfin Baudouin III du nom, roi de Jéruſalem, la prit l'an 1154, après deux mois de ſiége. Ce Prince laiſſa aux aſſiégés la liberté de ſe retirer où ils voudroient, avec leurs femmes, leurs enfans, leurs eſclaves de l'un & de l'autre ſexe, & d'emporter avec eux tout ce qu'ils pourroient; il leur fit même donner une eſcorte juſqu'à Laris, ville ancienne dans le déſert ſur la route de l'Egypte. Les Chrétiens gardèrent cette ville juſqu'en 1187; Saladin, qui avoit fait priſonnier Gui de Luſignan, & qui venoit de prendre Ptolémaïs, & toutes les autres villes de la côte juſqu'à Aſcalon, ſe préſenta devant cette ville avec ſon armée victorieuſe; les Aſcalonites ne lui ouvrirent point leurs portes, comme avoient fait les habitans des villes de leur voiſinage, ils lui répondirent qu'ils ne lui livreroient point leur ville qu'ils ne fuſſent certains qu'il étoit maître de Jéruſalem: Saladin ne jugea point à propos de les forcer par un ſiége; il continua ſa route, prit Jéruſalem, revint devant Aſcalon, dont il reçut la ſoumiſſion en rendant la liberté au roi de Jéruſalem & au maître du Temple ſes priſonniers. Quelques années après ce Prince, ſur le bruit que l'empereur Henri VI étoit prêt d'arriver en Syrie, fit raſer les fortifications d'Aſcalon; mais l'an 1192 les François, qui avoient repris Ptolémaïs, marchèrent à Aſcalon, dont ils ſe rendirent maîtres ſans beaucoup de peine, & Richard Ier, roi d'Angleterre, en fit réparer les murs; mais Saladin ne voulut point conclure le traité avec ce Prince qu'il n'eût fait ruiner les ouvrages qu'il y avoit faits. En 1240 Richard, comte de Cornouailles, frère de Henri III, fit encore réparer cette ville, qui fut détruite ſept ans après par le ſultan d'Égypte, & elle ne s'eſt jamais relevée depuis. Abulféda dit que de ſon temps elle étoit entièrement enſévelie ſous ſes ruines, qui préſentoient encore de beaux veſtiges de ſa haute antiquité.

Guillelm. Tyr. XVII, 21, 23, 30.

Jacob. de Vitri. c. 95.

Sanut. ſecret. fid. Cruc. l. III, part. 10, c. 5.

Ibid. c. 6, 7.

Ibid. part. 11, c. 16.

Ibid. part. 12, c. 1.

A ſeize milles au midi d'Aſcalon étoit la ville de Gaza. Étienne de Byzance, qui dit que c'étoit une ville de Phénicie, qui avoit été depuis compriſe dans la Paleſtine, ajoute que les

Steph. Γάζα.

Syriens la nommoient *Aza*, & qu'elle avoit reçu ce nom d'Azon, fils d'Hercule, ſon fondateur. Pomponius Méla donne une autre origine du nom de cette ville, il dit que ce nom, dans la langue des Perſes, ſignifioit *un tréſor*, & qu'il avoit été donné à cette ville parce que Cambyſe, allant faire la guerre en Égypte, y avoit dépoſé la caiſſe militaire de ſon armée; mais ce n'eſt-là ni l'origine de la ville, ni l'étymologie du nom qu'elle portoit : cette ville exiſtoit avant Hercule, & même avant que les Grecs connuſſent la côte de Phénicie : au temps des Patriarches, & long-temps avant Cambyſe, elle ſe nommoit *Aza* ou *Gaza*, ſuivant la différente manière de prononcer l'*ajin* phénicien, & ce nom ſignifioit *une place forte, une forteresſe;* car עז, *Azaz*, dans cette langue, ſignifie *fortifier* ou *rendre fort;* & עזה, *Azah*, *une choſe forte, un lieu fortifié par la nature ou par l'art.* Si les Perſes, du temps de Cambyſe, ont donné le même nom au lieu où ils dépoſoient leurs tréſors, c'eſt parce qu'ils choiſiſſoient pour ces dépôts des lieux forts, afin que leur argent fut moins expoſé à être enlevé ou pillé, & que dans la langue aſſyrienne, comme dans la phénicienne, *gaza* ſignifioit *une place forte;* dans la ſuite on a tranſporté au tréſor même le nom, qui dans ſon origine n'exprimoit que le lieu où on le gardoit, & le mot *gaza* a été employé à ſignifier tout amas de richeſſes.

Lib. I, c. 11.

Strab. XV. p. 501.

Arrien place Gaza à vingt ſtades de la mer, mais Strabon n'en compte que ſept; cette différence peut ſe concilier: Gaza étant étendue en longueur, ſelon l'obſervation d'Abulféda, l'un aura compté de l'extrémité la plus éloignée de la mer, au lieu que l'autre n'aura déſigné que l'intervalle entre la mer & la partie de la ville qui en étoit plus voiſine. Gaza ſe nommoit auſſi *Ioné*, ſelon Étienne de Byzance; elle pouvoit avoir pris ce nom d'*Io* fille d'Inachus, parce que cette fille enlevée volontairement ou malgré elle par les Phéniciens qui la conduiſoient en Égypte, y avoit débarqué & fait quelque ſéjour : cette tradition fut adoptée par les Gazéens des derniers temps, qui repréſentèrent Io ſur quelques-unes de leurs médailles, où cette fille ſe trouve nommée ΕΙΩ. Elle porta auſſi, ſelon le même

Étienne, le nom de *Minoa*, que l'on prétend lui avoir été donné par Minos, qui y avoit demeuré avec ses frères Æacus & Rhadamanthe.

Lorsque les Perses entrèrent en Syrie, toutes les villes effrayées de la rapidité des conquêtes de Cyrus, s'empressèrent de se soumettre à ce Prince; Gaza seule osa résister à tous les dangers d'un siége qu'elle soutint, mais elle fut enfin obligée de se rendre, & quoique sa soumission fût alors forcée, elle s'affectionna néanmoins tellement à ses nouveaux maîtres, qu'elle ne manqua jamais depuis à la fidélité qu'elle leur avoit promise; elle leur donna des preuves de son attachement, après l'extinction même de leur monarchie. La prise de Tyr par Alexandre & le traitement barbare que ses habitans venoient d'éprouver de la part de ce conquérant, n'intimidèrent point les Gazéens; ils refusèrent le passage à Alexandre & l'arrêtèrent pendant deux mois devant leur ville, qui fut enfin forcée par ce conquérant auquel rien ne pouvoit résister; lorsque leur ville fut prise, ils se rassemblèrent encore en assez grand nombre pour faire tête à l'ennemi victorieux, & ils combattirent avec une telle fureur, mais avec tant d'ordre qu'ils furent tous tués sur la place, sans avoir rien perdu du terrein qu'ils occupoient. Alexandre, au lieu d'honorer leur bravoure, fut tellement irrité de leur généreuse défense, qui l'avoit retenu deux mois devant la place, & d'avoir été blessé deux fois pendant ce siége, qu'il fit tuer un grand nombre de ceux qui restoient & vendit les autres. Bétis, gouverneur de la place, qui avoit été pris vivant, lui ayant été présenté, il le menaça de lui faire souffrir tout ce que l'on pourroit imaginer contre un captif; Bétis le regardant d'un air fier, sans paroître intimidé de ses menaces, Alexandre entra en fureur, lui fit percer les talons, y fit passer une corde, & l'ayant attaché à un char, il le fit traîner ainsi autour de la ville, jusqu'à ce qu'il mourut; traitement encore plus cruel & plus barbare que celui d'Achille à l'égard d'Hector, qui ne fut attaché qu'après sa mort au char du prince Grec. Strabon prétend que Gaza fut détruite alors, & que depuis ce temps elle étoit demeurée déserte; mais il se trompe, Gaza ne fut

Except. ex Polyb. Vales. p. 86.

Arrian. de exped. Alex. II.

Ibid.

Quint. Curt. IV, 6.

Strab. XVI, p. 522.

point raſée; Alexandre, après l'avoir dépeuplée par le maſſacre & la captivité de ſes habitans, y mit une nouvelle colonie & il en fit une place de ſûreté pour la guerre. Après la mort de ce conquérant, Gaza fut priſe & repriſe alternativement par Ptolémée-Soter, fils de Lagus, par Antigone & par le même Ptolémée, & depuis elle appartint aux rois d'Égypte, juſqu'à Antiochus le Grand, roi de Syrie, qui s'en rendit maître l'an 219 avant Jéſus-Chriſt: cette ſoumiſſion aux princes Grecs ſucceſſeurs d'Alexandre lui fit adopter, comme à toutes les autres villes de la Syrie, l'ère des Séleucides, dont l'époque eſt fixée à l'automne de l'an 312 avant Jéſus-Chriſt.

Arrian. de exped. Alex. II.

Gaza demeura ſous la domination des rois de Syrie juſqu'au règne d'Antiochus-Épiphane. Les Juifs perſécutés par ce Prince, qui ne vouloit ſouffrir qu'une religion dans ſes États, ſe révoltèrent contre lui, & commandés par Matathias & enſuite par Simon ſon fils, ils remportèrent divers avantages, qui les rendirent maîtres de pluſieurs places, du nombre deſquelles fut Gaza; mais ils furent arrêtés dans leurs progrès par la victoire remportée ſur eux par Bacchides, général de Démétrius-Soter, roi de Syrie. Judas Machabée, qui commandoit les Juifs, ayant été tué dans la bataille, la conſternation ſe répandit parmi les Juifs, & leurs ennemis reprenant courage, toutes les villes qu'ils avoient enlevées aux rois de Syrie, retournèrent à leurs premiers maîtres. « Après la mort de Judas, dit l'auteur
IX, 23. » du premier livre des Machabées, les méchans parurent de tous
» côtés dans Iſraël, & les hommes d'iniquité s'élevèrent de toutes parts ». Bacchides choiſit des hommes impies & leur donna le gouvernement de tout le pays; du nombre de ces impies étoient les Gazéens, qui livrés au culte le plus ſuperſtitieux avoient la religion Judaïque en horreur: cet évènement eſt placé par l'auteur du premier livre des Machabées, au premier mois de l'an 152 de l'ère des contrats, c'eſt-à-dire de celle des Séleucides, avant Jéſus-Chriſt 161. Les Gazéens ne jouirent pas long-temps de la liberté de leur culte, que leur avoit procuré la victoire de Bacchides; dix-huit ans après, c'eſt-à-dire l'an 143 avant Jéſus-Chriſt, leur ville fut repriſe par

par Simon Machabée, prince & grand-prêtre des Juifs, qui obligea tous les habitans d'en sortir: ce Grand-Prêtre purifia les maisons où il y avoit eu des idoles, & y entra ensuite en chantant des hymnes & béniſſant le Seigneur; après qu'il eut ôté de la ville toutes les impuretés, il y mit des hommes pour observer la loi, la fortifia & en fit sa demeure: cette colonie de Juifs, établie par Simon dans Gaza, en fut chaſſée, l'an 135 avant Jésus-Christ, par Antiochus-Sidétès, qui ayant vaincu les Juifs, les obligea, par le traité qu'il conclut avec Jean Hyrcan, après le siége de Jérusalem, de se renfermer dans leurs anciennes limites, & les força d'évacuer toutes les places qu'ils avoient enlevées à ses prédéceſſeurs, à l'exception de Joppé & de quelques autres, pour lesquelles ils lui payèrent un tribut. Les Gazéens idolâtres revinrent alors dans leur ville & s'y rétablirent, mais ils n'y demeurèrent que trente-huit ans; car l'an 98 avant l'ère Chrétienne, Gaza fut prise par Alexandre-Jannée, roi des Juifs, qui la détruiſit entièrement; alors fut vérifiée la prophétie de Sophonie, qui avoit prédit que cette ville seroit abandonnée, c'est-à-dire détruite; & celle d'Amos, par la bouche duquel Dieu avoit dit qu'après les crimes que Gaza avoit commis trois & quatre fois, il ne changeroit point l'arrêt qu'il avoit prononcé contre ses habitans, qu'il mettroit le feu à ses murs & qu'il réduiroit ses maisons en cendre. Gaza demeura ensévelie sous ses ruines jusqu'à l'arrivée de Pompée en Syrie: ce Général Romain, après s'être rendu maître de Jérusalem, enleva aux Juifs toutes les villes qu'ils avoient usurpées sur les rois de Syrie, rendit la liberté à plusieurs de ces villes, & consentit qu'elles se choisissent des Magistrats & se gouvernassent par leurs propres loix, sous la protection des Romains. Gaza détruite alors n'étoit point en état de profiter de ce privilége; mais ayant été rebâtie l'an 693 de Rome, soixante-un ans avant Jésus-Christ, elle en jouit comme les autres: cette ville ne fut point reconstruite au même endroit, mais à quelque distance, selon S.t Jérôme: ce rétablissement & cette autonomie donnèrent lieu à une nouvelle ère; elle est marquée sur une médaille de l'empereur Tite, dont les caractères

1. Mach. XIII, 43, 45, 47, 49.

Joſ. Ant. XIII, 8, n.° 3.

Ibid. c. 13, n.° 3.

11, 4.

1, 7.

ΒΛΡ indiquant l'an 132, concourent avec l'an 71 de l'ère Chrétienne, dans lequel Titus fut associé à l'empire par Vespasien son père: cette même ère se retrouve sur plusieurs autres médailles, & il paroît par la vie de S.t Porphyre, évêque de Gaza, écrite par Marc, diacre, qu'elle étoit encore en usage dans le v.e siècle.

Gaza fut une des villes qu'Auguste donna, l'an 30 avant l'ère Chrétienne, à Hérode, roi des Juifs; mais après sa mort il la retrancha de la Judée & l'unit à la Syrie. L'empereur Adrien, en séparant la Palestine de la Syrie, pour en faire une province particulière, décora Gaza de nouveaux priviléges; ce qui donna occasion à l'établissement d'une nouvelle ère, qui se voit sur des médailles de l'empereur Adrien, frappées dans cette ville; on y trouve cette nouvelle ère jointe à celle de son rétablissement. Les caractères Γ. ΕΠΙ ΒϽΡ. Δ. ΕΠΙ ΓϽΡ & Ε. ΕΠΙ ΔϽΡ, qui indiquent les années 3, 4 & 5, jointes aux années 192, 193 & 194, qui ayant commencé au mois d'octobre, concourent avec pareil mois des années 131, 132 & 133 de l'ère Chrétienne, dans lesquelles l'empereur Adrien, dont l'empire avoit commencé le 10 d'août de l'an 117, comptoit les 15, 16 & 17 de son règne: les premiers caractères qui se lisent sur ces médailles, & qui marquent les années 3, 4 & 5, font connoître que l'époque de cette ère doit être fixée au mois d'octobre de la treizième année de l'empire d'Adrien. La plupart des médailles grecques portent sur le champ du revers un *mem* phénicien, dont j'ignore la signification.

Joſ. Ant. XVII, c. 11, n.° 4.

Au temps des Juges d'Israël, il y avoit, dans l'ancienne ville de Gaza, un temple de Dagon qui fut renversé par Samson; le texte porte que les princes des Philistins s'étant assemblés dans ce temple, pour offrir des sacrifices à ce dieu, en action de grâces de ce que Samson étoit tombé entre leurs mains, ils firent venir cet Israëlite de la prison dans laquelle ils l'avoient renfermé, & le firent tenir debout; quelque temps après Samson s'étant approché de deux colonnes qui soutenoient ce temple, prenant l'une de sa main droite & l'autre de sa gauche, il les ébranla tellement que le temple tomba, & que

Judic. XVI, 23.

tous ceux qui s'y trouvoient furent écrasés sous ses ruines. Le docteur Shaw, qui a vu & examiné les bâtimens du Levant & de Barbarie, dit qu'il falloit que Samson fut au-dessous des gens qui périrent dans une cour ou place ouverte, & que le temple de Dagon ressemblât aux anciens enclos sacrés, τεμένη; sur un côté de la muraille intérieure de quelques-uns de ces enclos étoit appuyé un bâtiment en forme de cloître, ayant une galerie par-dessus; d'autres avoient de tout côté des bâtimens semblables: ce Docteur dit y avoir vu plusieurs de ces édifices, avec un cloître avancé ressemblant à un grand appenti, qui n'étoit soutenu dans le milieu ou sur le devant, que par un ou deux piliers. Ces sortes d'édifices servent aux spectacles & aux festins, & souvent les toits du cloître, ou les galeries au-dessus du cloître, sont remplis d'une multitude innombrable de spectateurs. En supposant le temple de Dagon construit à peu près comme ces édifices, il est aisé de concevoir comment Samson, en faisant tomber les piliers qui soutenoient la galerie au-dessus du cloître, la renversa. Un fait rapporté par Pausanias & par Eusèbe, prouve que cette espèce de structure n'étoit point particulière à l'Orient; Cléomèdes, athlète condamné à une amende de quatre talens, pour avoir ouvert la poitrine & arraché les poumons de son antagoniste, qu'il avoit renversé d'un seul coup aux jeux Olympiques de la LXXIe Olympiade, alla décharger sa colère sur une école où étoient soixante enfans; il arracha la colonne qui la soutenoit, & tous ceux qui étoient dans cette école furent écrasés. Pline nous parle de deux théâtres, dressés à Rome par les ordres de Caïus Scribonius Curio, qui ne portoient chacun que sur un pivot, & d'un amphithéâtre que Pompée fit faire, & qui n'étoit soutenu que par deux colonnes: le mécanisme des deux théâtres de Curio a été expliqué par M. le comte de Caylus.

Pausan. Eliac. II, p. 186. *Euseb. Præp. V, 34.*

Plin. XXXVI, 15.

Mém. Acad. tome XXIII, p. 369.

Au culte des divinités adorées par leurs ancêtres, les Gazéens avoient ajouté celui des dieux de la Grèce, qu'ils avoient adopté pendant qu'ils étoient sous la domination des successeurs d'Alexandre, & ils le conservèrent sous celle des Romains: cette idolâtrie étoit encore la religion dominante de leur ville, à la

Marc. Diacon. vita S. Porphyr. apud Baron. ad an. 401.

fin du IV.e & au commencement du V.e siècle: on y comptoit huit temples; le premier consacré au Soleil, le second à Vénus, le troisième à Apollon, le quatrième à Proserpine, le cinquième à Hécate; il y en avoit un sixième qui s'appeloit *Hiereon* ou *des Prêtres*, mais nous ignorons à quelle divinité particulière il étoit dédié; le septième avoit pour nom *Tychicon*, dans lequel on révéroit la Fortune de la ville; le huitième, plus magnifique & plus célèbre que les autres, étoit appelé *Marnion*, & l'on y rendoit, dit l'auteur de la vie de S.t Porphyre, évêque de Gaza, un culte religieux à Jupiter né dans l'île de Crète: on lui avoit donné le nom de *Marnion*, parce que la divinité au culte de laquelle il étoit destiné, s'appeloit dans la langue syriaque *Marnas*, c'est-à-dire *Seigneur* ou *Maître des hommes;* ce nom sur les médailles & dans quelques auteurs grecs est écrit *Marna*.

Le port de Gaza étoit à sept stades de la ville, & on le nommoit le *Maïuma de Gaza*, comme celui d'Ascalon étoit appelé le *Maïuma d'Ascalon*. Les malheurs arrivés en différens temps à la ville, avoient fait peupler les environs de ce port, & en avoient formé un bourg considérable. Ses habitans, quoiqu'extrêmement attachés aux superstitions du Paganisme, y renoncèrent tout-d'un-coup, pour embrasser le Christianisme; l'empereur Constantin fut si satisfait de la nouvelle que lui en apprit Eusèbe, évêque de Césarée, qu'il érigea ce bourg en ville & changea son ancien nom en celui de *Constancie*, à cause de Constance son second fils, ou plutôt à cause de Constancie sa sœur. Les priviléges accordés à cette nouvelle ville excitèrent la jalousie des Gazéens, qui étoient encore attachés à l'idolâtrie; & lorsque Julien surnommé *l'Apostat* fut monté sur le trône, ils obtinrent de ce Prince, qu'elle n'auroit plus le nom ni les priviléges dont elle avoit été décorée, & qu'on ne l'appelleroit point autrement que le *port de Gaza;* mais les Empereurs suivans lui rendirent son nom & la rétablirent dans ses priviléges. La ville de Gaza, lorsqu'elle eut embrassé le Christianisme, & le port ont eu leurs évêques & leurs diocèses distingués, jusqu'à la conquête de la Syrie par les Arabes Musulmans, qui fut la suite de la victoire qu'ils remportèrent, l'an 633, sur les généraux

Sozom. II, 5; V, 3.

de l'empereur Héraclius, auprès de Gaza. Quand les Chrétiens entrèrent en Syrie, dans le XII.e siècle, ils trouvèrent Gaza détruite & entièrement déserte: ils bâtirent sur une partie du terrein que cette ville avoit occupé, un château fort, qu'ils donnèrent aux Chevaliers du Temple, pour arrêter les courses des habitans d'Ascalon, avant que leur ville eut été prise. A quatre stades de ce fort, en fut bâti un autre, qui fut nommé *Darom*, à cause qu'il y avoit eu anciennement dans ce lieu un monastère de Grecs.

Guillelm. Tyr. XX, 21.

Jacob. de Vitr. 40.

Arrien dit que Gaza étoit à l'entrée du désert & la dernière ville que l'on rencontrât en allant de Phénicie en Égypte; il n'a sans doute voulu dire autre chose, sinon qu'elle étoit la dernière ville considérable; car on en trouve encore quelques autres: la première est Anthédon; ce nom semble indiquer qu'elle avoit été fondée par des Grecs: elle avoit été ruinée dans les guerres entre les rois de Syrie & d'Égypte, ou pendant celles des Asmonéens; mais Gabinius étant en Syrie, ordonna qu'elle fût rétablie. Hérode à qui Auguste la donna, y fit faire quelques ouvrages & changea son nom en celui d'*Agrippias*, pour faire sa cour à Agrippa, gendre d'Auguste & gouverneur de l'Orient. M. Pellerin a publié une médaille de cette ville, sur laquelle on trouve le nom ΑΓΡΙΠΠΕΩΝ, avec la date ΙΗ, 18, que l'on pourroit croire marquer l'année de son ère procédant de son embellissement par Hérode ou les années de ce Prince; mais cette ère n'a pas été long-temps en usage; après la mort d'Hérode, elle reprit son premier nom & l'ère dont elle s'étoit auparavant servie, c'est-à-dire celle des Séleucides.

Arrian. de exped. Alex. II.

Raphia ou Raphea venoit ensuite: cette ville célèbre par la bataille qu'Antiochus le Grand perdit dans son voisinage contre Ptolémée-Philopator, étoit, selon l'Itinéraire d'Antonin, à vingt-deux milles de Gaza; ruinée & détruite, elle fut rétablie, comme la précédente, par les ordres de Gabinius, & après son rétablissement elle se donna une ère, qui procédoit de l'année 693 de Rome, avant Jésus-Christ 61, comme celle des Gazéens.

Enfin Rhinocolure ou Rhinocorure, à vingt-deux mille pas

de Raphia, étoit la dernière ville de Syrie & servoit de borne entre cette province & l'Égypte. Strabon l'attribue à la Phénicie; Pline appelle la mer dans le voisinage de laquelle elle étoit située, *mer de Phénicie*. Le nom de cette ville est grec: Diodore de Sicile prétend qu'il lui fut donné, parce qu'Actisane, roi d'Éthiopie, qui s'étoit emparé de l'Égypte, y avoit envoyé tous les voleurs auxquels il avoit fait couper le nez au lieu de les condamner à mort, & qu'il leur avoit fait bâtir cette ville, qu'il avoit appelée *Rhinocolure*, de deux mots qui expriment le châtiment qu'il leur avoit fait souffrir: ces deux mots sont ῥὶν *nasus*, & κολόω, *trunco, amputo*. Cette ville, continue le même auteur, située sur les confins de l'Égypte & de la Syrie, non loin du rivage de la mer, manquoit de toutes les commodités de la vie, car elle étoit environnée de marais salés, & l'eau que les puits fournissoient en petite quantité, étoit amère & mal-faisante; mais les besoins excitant l'industrie, ces gens allèrent chercher du chaume dans les terres voisines; ils en tirèrent une espèce de chanvre, dont ils firent des filets de la longueur de plusieurs stades, qu'ils étendirent sur le bord de la mer, pour prendre des cailles; ces oiseaux s'y jetoient par bandes, & cette chasse suffisoit à leur nourriture. Ce fut aussi dans le voisinage de cette ville que les Israëlites furent nourris de cailles. Sénèque attribue à un roi des Perses, ce que Diodore, & Strabon après lui, ont dit d'un roi d'Éthiopie: d'autres rejetant cette origine, veulent que cette ville n'ait été appelée ainsi que parce que la plupart des habitans travailloient aux cuirs, ou étoient corroyeurs, car le mot grec ῥὶν ou ῥινὸς signifie un *cuir* aussi-bien que le *nez;* mais ces noms, quelle qu'ait pu être l'occasion qui les ait fait donner à cette ville, étant grecs, ne peuvent avoir été imposés par un prince Égyptien, ni par un roi de Perse, ni l'un ni l'autre n'ayant parlé cette langue; ils ne pourroient être, tout au plus, que la traduction d'un nom égyptien ou persan. Cellarius soupçonne que le nom ancien de cette ville étoit *Janyrus* ou *Janysus*, dont l'étymologie seroit le mot oriental נָחַר, *nahhar*, qui signifie *couper le nez:* cette conjecture pourroit être admise, si la distance marquée par

Strab. XVI, p. 537.

Plin. V, 12, 13.

Diod. I, p. 38.

Ibid.

Exod. XVI, 13. Psal. LXXVII, 24.

Senec. de irâ, III, 20.

Strab. XVI, p. 522.

Hesych. Ῥινὸς.

Hérodote, entre Janyſus & le mont Caſius & le lac Sirbonide, pouvoit convenir à Rhinocolure; Hérodote dit que Janyſus eſt une ville maritime entre Gath ou Geth & le lac Sirbonide, & que du mont Caſius à cette ville il y a trois jours de chemin; mais les itinéraires ne comptant que cinquante mille pas entre Rhinocolure & le mont Caſius, il n'y auroit pas les trois journées de chemin marquées par Hérodote, chaque journée étant, ſuivant la manière ordinaire de compter, de trente à trente-deux mille pas.

III, p. 184.

SEPTIÈME MÉMOIRE SUR LES PHÉNICIENS.

Des principes de la Religion des Phéniciens.

De leur Cosmogonie.

Par M. l'Abbé MIGNOT.

Lû le 12 Déc. 1766.

LA Religion fut la même chez tous les peuples, dans les premiers temps; elle consistoit dans la croyance d'un Dieu auteur de toutes choses, rémunérateur des bons & juge sévère des méchans; à cette croyance étoit jointe la pratique du culte qu'il avoit lui-même prescrit: cette Religion ne fut point altérée aussi promptement que quelques-uns se le sont persuadé: l'histoire du monde & celle de la conduite de Dieu sur les hommes suffisoient pour la transmettre, & les faits qui composoient cette histoire, n'étoient point en assez grand nombre pour ne pouvoir être facilement retenus.

La création de l'univers, la formation de l'homme du limon de la terre, à l'image & à la ressemblance de son auteur, sa chute & la promesse de sa réparation, le ministère des Anges, dont Dieu se servoit pour intimer ses ordres aux hommes & pour leur manifester ses volontés, la dépravation du genre humain, sa punition & la purification de la terre par le déluge formoient le cercle des connoissances nécessaires à l'homme pour se maintenir dans cette Religion: ces connoissances n'étoient point difficiles à acquérir; la longue vie des premiers hommes, attestée par nos livres & avouée par les Écrivains profanes, en facilitoit la transmission; leur tradition étoit d'autant plus certaine qu'elle avoit passé par moins de bouches. Abraham âgé de cent cinquante ans lorsque Sem mourut, avoit pu voir ce Patriarche & converser avec lui; Sem avoit quatre-vingt-dix-huit ans lorsque le déluge arriva, il fut par conséquent contemporain

contemporain de Mathuſalem, qui parvenu à neuf cents ſoixante-neuf ans, termina ſa carrière lorſque la terre fut inondée; ce dernier, né l'an du monde 687, a vécu deux cents quarante-trois ans avec l'Auteur du genre humain, de ſorte qu'au temps d'Abraham, né l'an du monde 2008, la chaîne de cette tradition n'étoit compoſée que de quatre anneaux qui ſe tenoient les uns aux autres: cette tradition avoit jeté de ſi profondes racines parmi tous les deſcendans de Noé, que les corruptions ſucceſſivement introduites dans leur culte n'empêchent point qu'on n'en trouve des veſtiges aſſez marqués, ſoit dans leurs dogmes, ſoit dans leurs pratiques; en dégageant les récits de leurs anciennes hiſtoires, des allégories & des fictions dont ils les ont ſurchargés, on aperçoit encore aujourd'hui les mêmes principes & les mêmes faits que Moyſe a conſignés dans ſes écrits.

La coſmogonie des Phéniciens eſt de ce nombre. Nous ſommes redevables de cette coſmogonie à Sanchoniaton, auteur Phénicien, dont j'ai fixé l'époque vers le temps de la guerre de Troie, c'eſt-à-dire onze cents ans ou environ depuis le déluge. Selon cet auteur, les Phéniciens reconnoiſſoient que le monde avoit eu un commencement: cette croyance étoit générale & leur étoit commune avec les autres peuples. Les Chaldéens, au rapport de Béroſe, faiſoient mention de celui par qui le genre humain avoit commencé; les Égyptiens convenoient que ce monde n'avoit pas toujours été: ce ne fut que fort tard, c'eſt-à-dire, lorſque les Grecs eurent commencé de s'appliquer à la Philoſophie & de diſputer ſur tout, que l'origine du monde fut miſe en queſtion, & que quelques-uns ſoutinrent qu'il avoit toujours exiſté.

Quant à la manière dont le monde fut formé, les Phéniciens s'exprimoient, à peu de choſe près, comme le légiſlateur des Juifs; ils poſoient pour principes de l'univers un air ténébreux, agité comme le vent, ou le ſouffle d'un air ténébreux, & le chaos, c'eſt-à-dire la matière plongée dans une obſcurité profonde & dans une confuſion qui n'admettoit aucune eſpèce d'ordre: ces principes étoient dans des eſpaces ſans bornes, & *Euſeb. Præp. I. 10.*

ils demeurèrent plusieurs siècles dans le même état; mais lorsque l'esprit conçut de l'amour pour ses principes, qu'il se mêla avec eux ou qu'il s'y unit, ce mélange ou cette union fut appelée πόθος, *amour* ou *desir;* ce fut-là le commencement de la production de toutes choses: mais l'esprit ne connoissoit point de principe, ou il ignoroit le principe de sa propre génération. Le premier fruit de l'union de l'esprit avec ses principes fut la production de ce qu'en phénicien on appeloit *mot*, que quelques-uns disent être un *limon*, & que d'autres prennent pour la *corruption* ou la *fermentation d'un mélange aqueux*, d'où sortirent les germes ou les semences de la génération & de la production de tous les êtres. Il y eut quelques animaux destitués de sentiment, qui dans la suite devinrent animés, & qui furent appelés en phénicien *zopha semin*, c'est-à-dire *contemplateurs du ciel;* ils furent formés de la manière dont les œufs éclosent. *Mot* ou la *matière limonneuse & fangeuse* parut tout-à-coup brillante de lumière; le soleil, la lune, les étoiles & les grands astres parurent aussi. L'air ayant ainsi jeté une splendeur de feu, la terre & la mer s'enflammèrent; de-là vinrent les vents, les nuages, les tempêtes & les pluies violentes: ces choses, qui peu auparavant avoient été séparées & tirées de leur place par l'ardeur du soleil, s'entrechoquant dans l'air, produisirent des tonnerres & des éclairs; au bruit de ces tonnerres, les animaux, dont il a été parlé ci-devant, s'éveillant comme d'un profond sommeil & épouvantés par ce fracas, commencèrent à se mouvoir, mâles & femelles, sur la terre & dans la mer; ensuite, du vent *Colpia* & de sa femme *Baau*, c'est-à-dire de la *nuit*, naquirent *Éon* & *Protogonos*, qui étoient des hommes mortels, auxquels on donna ces noms: Éon trouva la façon de se nourrir des arbres ou de leurs fruits. Telle étoit l'idée que les Phéniciens avoient de la formation de l'univers.

Eusèbe, qui nous a conservé ce fragment de la théologie Phénicienne, prétend que cette théologie conduit directement à l'athéisme: ce jugement, qui a été adopté par quelques auteurs, ne me paroît point assez réfléchi. La lecture de Sanchoniaton ne permet point de douter que l'un des objets & peut-être le principal

de cet auteur n'ait été d'établir l'idolâtrie & de la juſtifier par ſon antiquité, en la faiſant remonter aux temps les plus reculés; or rien n'eſt plus oppoſé à l'idolâtrie que l'athéiſme; on ne ſe porte point à l'adoration de pluſieurs Dieux, que l'on ne ſoit intimement perſuadé de l'exiſtence d'une Divinité : cette obſervation ſeule auroit dû arrêter Eusèbe dans ſa critique, & une attention plus particulière à ce qu'il venoit de tranſcrire, lui auroit fait apercevoir entre le récit de Sanchoniaton & celui de Moyſe une conformité aſſez marquée, du moins quant au fond, pour prononcer que la coſmogonie de Sanchoniaton étoit en partie copiée ſur ce que Moyſe avoit écrit de la première origine des choſes, ou du moins qu'elle étoit une ſuite de la tradition qui s'étoit conſervée parmi les hommes.

Sanchoniaton établit deux principes phyſiques ou matériels de toutes choſes, un air ténébreux, obſcur & ſubtil, & un cahos obſcur & confus: ces deux principes ſont diſtingués l'un de l'autre; le premier déſigne le ciel, & le ſecond la terre dans ſon premier état, avant la production des êtres : cet expoſé ne diffère point de ce que dit Moyſe, « qu'au commencement Dieu fit le ciel & la terre, & que la terre étoit une maſſe « informe, où tout étoit confondu & mêlé, ſans ordre & ſans « diſtinction ». Il n'y a point de difficulté ſur le ſecond principe de l'auteur Phénicien, & il eſt à préſumer que pour l'exprimer, il s'étoit ſervi du terme que Moyſe avoit employé; *baau*, qui eſt le nom que Sanchoniaton donne à la *terre*, lorſqu'il parle de la formation de l'homme, ne diffère point de celui de בֹּהוּ, *bohu*, que nous liſons dans le texte hébreu de la Genèſe: il ne s'agit donc que de faire voir que le premier principe de l'auteur Phénicien eſt le même que celui de l'Écrivain ſacré, & que par l'*air obſcur & ténébreux*, qu'il a nommé le premier, il n'a entendu que le *ciel:* cela paroît par la diſtinction qu'il a miſe entre cet *air obſcur* & le *cahos ténébreux*, ἀέρα ζοφώδη καὶ χάος θολερὸν; diſtinction qui ſe trouvoit auſſi dans la coſmogonie des Égyptiens, qui, ſelon Sanchoniaton, ne différoit point, du moins dans les anciens temps, de celle des Phéniciens; car cet auteur nous avertit qu'il avoit trouvé tout ce

qu'il dit dans la cosmogonie de Taautus & dans les Mémoires qu'il avoit laissés: en effet, Orphée, qui avoit pris en Égypte ses idées sur la formation du monde & sur la divinité, disoit, dans sa théogonie, qu'au commencement Dieu avoit fait l'éther, & que cet éther enveloppoit & enfermoit de tous côtés un chaos ténébreux & une nuit obscure, qui voiloit & cachoit toutes les choses qui étoient sous l'éther: cet éther, qui n'est point mêlé ni confondu dans une même masse avec le cahos, & qui en est si clairement distingué, ne peut être que le ciel supérieur aux régions planétaires, qui appartiennent à notre terre, & qui furent formées du chaos. Les Philosophes ont été persuadés qu'il falloit entendre ainsi la théogonie de ce Poëte. Syrianus, dans ses remarques sur le second livre des Métaphysiques d'Aristote, nous avertit que dans l'opinion d'Orphée, les cieux & le chaos étoient les principes desquels toutes choses avoient été produites: Orphée, en s'exprimant ainsi, ne s'étoit point éloigné de ce que Moyse avoit dit, qu'*au commencement Dieu avoit fait le ciel & le cahos.* Cela, je l'avoue, ne s'accorde point avec ce que Diodore de Sicile nous a rapporté du sentiment des Égyptiens sur l'origine du monde; car ils disoient, selon cet historien, qu'au commencement les cieux & la terre avoient été confondus dans une seule masse; mais la doctrine de Taaut avoit été altérée long-temps avant que Diodore passât en Égypte, & les Mémoires que ce docteur des Égyptiens leur avoit laissés, avoient été corrompus à plusieurs égards; j'en donnerai la preuve dans la suite; ou bien les Égyptiens, au temps de Diodore, n'entendoient par les cieux que le ciel planétaire, qui ayant été produit du chaos, étoit, avant sa production, mêlé & confondu avec la terre dans une seule masse.

Suid. Ὀρφεύς.

Diod. I, p. 4.

Les principes admis par les Phéniciens étant matériels, ils n'auroient pu se mouvoir d'eux-mêmes, ni produire aucun être; ils seroient toujours restés dans le même état, s'ils n'eussent été mis en action par un principe distingué d'eux: ce principe, qui a débrouillé le cahos & qui en a tiré tous les êtres, est nommé *esprit*, πνεῦμα, dans la traduction de Sanchoniaton;

ce terme, qui, dans sa première acception, ne désigne que *le souffle d'un air agité*, ce que nous appelons *vent*, ne doit point être pris dans ce sens; selon la cosmogonie phénicienne les vents n'existoient point encore, ils ne furent produits qu'après la formation des animaux, qui suivit celle des tonnerres & des éclairs: cet esprit est distingué, dans cette même cosmogonie, des principes qu'il mit en mouvement, dont l'un étoit, selon Sanchoniaton, πνοὴν ἀέρος, *le souffle d'un air agité*, avec lequel il ne peut & ne doit point être confondu: cet esprit n'est donc point un être matériel; mais un être actif & intelligent, qui ayant communiqué le mouvement au cahos, a mis de l'ordre dans les différentes parties qui le composoient, pour en former cet Univers. On ne peut douter que ce ne fut la pensée des Phéniciens; Thalès de Milet, originaire de Phénicie, & qui avoit été aussi instruit par les prêtres Égyptiens, disoit, d'après eux, que ce monde avoit été formé par un être intelligent, auquel il donnoit le nom de *Dieu:* on rapporte, de ce Philosophe, qu'il disoit que le plus ancien de tous les êtres étoit Dieu, parce que n'ayant point de cause de son existence, il ne la tenoit que de lui-même; & que le monde étoit ce qu'il y avoit de plus beau, parce qu'il étoit l'ouvrage de Dieu: Thalès se formoit, de cette première cause, la même idée que nous; il croyoit qu'elle n'avoit point de principe, ἀγέννητον, & lorsqu'on lui demandoit ce qu'elle étoit, il répondoit qu'elle n'avoit point eu de commencement & qu'elle n'auroit point de fin. Anaxagore, postérieur à ce Philosophe d'environ quatre-vingts ans, a répété la même chose en d'autres termes; « toutes choses, disoit-il, ayant été confondues au commencement dans une seule masse, un être intelligent est survenu pour les mettre en ordre: » cet être, dans la doctrine de ce Philosophe, étoit pur, simple, dégagé de toute concrétion corporelle, dit Velléius dans Cicéron, expliquant la doctrine d'Anaxagore; ou, selon que l'a exposée Aristote, le seul des êtres qui soit simple, sans mélange & pur. Le peu d'usage que ces Philosophes ont fait de cette doctrine, dans l'explication particulière des phénomènes de la Nature, comme l'a remarqué Platon, prouve qu'ils n'en

Cic. de Nat. Deor. I, 10.

Diog. Laërt. I, segm.

Ibid. segm. 36.

« Id. II, segm. 6.

Cic. de Nat. Deor. I, 10.

Arist. de Anim. I, 2, p. 620.

Phædo, p. 39.

devoient point la connoiſſance à l'effort de leur génie, mais à la tradition, qui s'étoit conſervée ſur-tout dans l'Orient. Phérécydes de l'île de Scyros, dans la mer Égée, qui avoit emprunté ſa théologie des Phéniciens, & qui en avoit été inſtruit par la lecture des livres ſecrets de ces peuples, avoit compoſé un livre dans lequel il diſoit que Jupiter ou Dieu, le temps & la matière avoient toujours exiſté, & que la matière avoit été appelée *terre* depuis que Jupiter lui avoit donné ſa forme ou ſa beauté; il s'exprimoit de la même manière que les Phéniciens, en donnant à l'Univers trois principes, Jupiter ou Dieu, la terre ou la matière, & l'amour, qui fut la cauſe de la formation du monde: l'idée qu'il donnoit de Ζεὺς étoit non-ſeulement celle d'un être vivant, mais d'un être qui a la vie par lui-même, & qui la communique à tout ce qui en jouit. Les Pythagoriciens, dont la philoſophie étoit, ſelon l'expreſſion de Tatien, l'héritage de Phérécydes, ſe formoient de Ζεὺς la même idée: « ils révéroient, dit Hiéroclès, le » créateur & le père de l'Univers ſous le nom de Ζεὺς, eſtimant » qu'il étoit raiſonnable de déſigner celui qui a donné l'être & la » vie à tout ce qui exiſte, par un nom qui exprime ſon opération » puiſſante. » Si l'on en croyoit les Baſilidiens, les livres ſecrets des Phéniciens, conſultés par Phérécydes, avoient été compoſés par Cham, l'auteur de cette nation; mais avant eux aucun n'avoit mis ce Patriarche au nombre des auteurs: ces ſectaires, pour juſtifier leur doctrine de l'accuſation de nouveauté, affectoient de l'attribuer à d'anciens Prophètes, ſous les noms deſquels ils publièrent différens ouvrages. Sanchoniaton s'étoit vraiſemblablement ſervi, pour déſigner cet eſprit, du mot רוּחַ, *rouach*, qui étoit en uſage chez les Hébreux pour exprimer l'action de Dieu formant le monde, le conſervant & le perpétuant, que les interprètes Grecs ont rendu par le mot πνεῦμα: Ἐξαποστελεῖς τὸ πνεῦμά σου, dit l'auteur du pſeaume CIV, en s'adreſſant à Dieu, καὶ κτισθήσονται, καὶ ἀνακαινιεῖς τὸ πρόσωπον τῆς γῆς: *Vous enverrez votre eſprit, toutes choſes ſeront formées ou créées, & vous renouvelerez la face de la terre.*

Les Égyptiens, dont la religion & la langue ne différoient

Ariſt. de Mund. c. 6.

Suidas, Φερεκύδης. Diog. Laërt. I, ſegm. 119.

Maxim. Tyr. Diſſert. 29.

Hierocl. in Carm. aurea, p. 273.

Clem. Alex. ſtrom. VI, pag. 642.

point dans les premiers temps de celles des Phéniciens, distinguoient aussi l'Univers de son auteur; cet auteur de l'Univers portoit chez eux le nom d'*Amon*, selon Iamblique, & d'*Amoun*, selon Plutarque: ils l'invoquoient & lui adressoient leurs prières, afin qu'il daignât se manifester à eux. Plutarque semble le confondre avec l'Univers; mais Iamblique, qui nous explique plus en détail l'idée que les Égyptiens attachoient à ce mot, met entre lui & cet Univers une distinction aussi grande & aussi marquée que celle qui est entre l'ouvrier & l'ouvrage sorti de ses mains; il dit que ce mot, *Amon*, désignoit chez eux *l'esprit créateur & formateur du monde*, le principe de la sagesse & de la vérité, qui descend à la génération & à la formation des êtres, & qui produit au jour la force ou l'efficace inconnue des raisons cachées: les Égyptiens, ajoute-t-il, pensoient que cet esprit formateur de ce monde, le Δημιουργὸς qu'ils adoroient en silence, étoit un être intelligible & le premier intelligent. Ce que j'ai rapporté ci-devant de Thalès & de Phérécydes, instruits l'un & l'autre dans l'école des Phéniciens, & qui avoient voyagé en Égypte, prouve que ce ne sont point des idées platoniciennes prêtées par Iamblique aux Égyptiens. M. Jablonski prétend que le nom que ces peuples donnoient à cette intelligence, formatrice de l'Univers, se prononçoit *Amouein* dans le dialecte de la Thébaïde, & qu'il signifioit *celui qui produit la lumière*, c'est-à-dire le soleil; mais Manéthon, qui devoit être plus au fait de la langue égyptienne, qu'il parloit, qu'un moderne, quelque savoir qu'on lui suppose, nous ayant donné l'explication de ce terme, il n'y a point de raison de s'en écarter: selon l'auteur égyptien, ce terme signifie *ce qui est caché*, & l'on en trouve la racine dans le phénicien, qui originairement étoit le même que l'égyptien; עלם, *lhhamam*, dans ces langues, signifie *abscondere, tegere, absconditum esse, à conspectu remotum esse:* cette étymologie s'accorde avec l'idée de la première Cause, de l'Intelligence qui a formé ce monde, qui n'est visible que par ses œuvres, & que les Égyptiens adoroient dans un profond silence. C'étoit cette même Intelligence que les Gnostiques, dont la doctrine étoit orientale,

Plut. de Isid. & Osirid. p. 631.

Iambl. de Myst. sect. VIII, c. 3.

Plut. de Isid. & Osirid. p. 631.

mettoient à la tête de leurs Éons, & qu'ils révéroient sous les noms de Βυθὸς & de Σίγη, *de la profondeur* ou de l'*abyme* & du *silence*.

Cet Esprit fabricateur du monde portoit chez les Phéniciens un nom que le traducteur de Sanchoniaton a rendu par le mot grec Ἀγαθὸς Δαίμων, le *bon Génie*. Les Égyptiens, à qui Taaut avoit laissé la même doctrine, que les habitans de la Thébaïde conservèrent plus long-temps que les autres, l'appelèrent *Cneph*. Étoit-ce le même nom en Phénicie qu'en Égypte? c'est ce que je ne puis assurer. Quoique les langues de ces deux pays ne fussent pas différentes l'une de l'autre, les noms employés pour désigner cet Esprit ou cette Intelligence, pouvoient être différens: en Phénicie, l'Esprit formateur de l'Univers pouvoit être connu sous un nom qui désignoit sa nature ou qui caractérisoit un de ses principaux attributs, pendant que les Égyptiens pouvoient l'appeler du nom du symbole sous lequel ils le représentoient. Je serois assez porté à croire que le nom phénicien étoit דַּי, *Dai* ou *Di*, qui signifie *suffisance* ou *ce qui suffit;* d'où l'on a formé le nom שַׁדַּי, *Schaddai*, que l'on a donné à Dieu pour marquer sa toute-puissance, qu'il se suffit pleinement à lui-même, qu'il n'a besoin d'aucun autre être, ni pour lui ni pour ses créatures: ce même nom signifiant aussi un *génie*, un *esprit*, il ne seroit pas surprenant que Philon de Biblos, en traduisant Sanchoniaton, eût employé le mot Δαιμὼν, qui a la même signification & la même origine, & que pour exprimer qu'il étoit le génie ou l'esprit par excellence, le principe & la source de tout ce qu'il y a de bien dans les autres êtres, il eût ajouté l'épithète ἀγαθὸς, *bon*. Si l'on s'en rapporte à M. Jablonski, le nom égyptien *cneph* n'exprimoit que l'attribut de *bonté*, ἀγαθὸς; mais je crois que ce mot est formé de deux autres, dont l'un exprimoit l'hiéroglyphe qui représentoit la première Cause, & l'autre l'attribut par lequel elle nous est plus particulièrement connue. Je trouve ces deux mots dans l'ancienne langue commune aux Égyptiens & aux Phéniciens: נוּחַ, *naouah*, dont la première acception est *habitavit*, signifie encore en chaldéen & en arabe *eminens*, *magnificus*, *generosus*, *gratiosus*

Euseb. Præp. I, 10.

Pamh. Ægypt. I, c. 4, n.° 5.

gratioſus fuit, ce qui renferme les idées de *bonté* ou de *bénéficence*: אפע, *apha*, *epha* ou *aph*, ſignifie un *ſerpent*, & vient de la racine פעה, *phaah*, *ſibilo*, *ſiffler*; de ces deux mots réunis avec un des articles ordinaires aux Égyptiens ſe ſera formé le nom *cnaaph*, *cnaph* ou *cneph*, qui aura ſignifié le *bon ſerpent* ou le *ſerpent bienfaiſant*. Les Égyptiens donnoient ſouvent à la choſe le nom du ſymbole qui la repréſentoit, & ils repréſentoient le *Demiurgus* ou la première cauſe par un ſerpent; quand ils vouloient peindre le monde, l'hiéroglyphe dont ils ſe ſervoient, étoit un cercle *(a)* de couleur aérienne, environné de flammes, au milieu duquel ils mettoient un ſerpent, pour déſigner l'être qui lui avoit donné la vie & qui l'entretenoit. Les Phéniciens avoient auſſi admis le ſerpent comme ſymbole de la Divinité à laquelle le monde devoit ſa naiſſance & ſon arrangement; ils lui donnoient une tête d'épervier, & Épeïs, un de leurs grands hiérophantes, diſoit de lui *(b)*, que lorſqu'il ouvroit les yeux, il rempliſſoit l'Univers de ſa lumière, & que lorſqu'il les fermoit, tout étoit auſſitôt couvert d'épaiſſes ténèbres. Phérécydes avoit compoſé, d'après les idées Phéniciennes *(c)*, une diſſertation théologique, dans laquelle il avoit donné à la Divinité le nom d'*Ophionée*, c'eſt-à-dire de ſerpent; il avoit auſſi traité, dans cette même diſſertation, des ophionides. Marſile-Ficin *(d)* a prétendu que l'ophionée de Phérécides & des Phéniciens étoit le diable, & les ophionides toutes les puiſſances des ténèbres; mais cette idée eſt détruite par Philon de Biblos,

(a) Apud Euſeb. præp. Evang. I, 10, p. 41. Ἔτι μὴν οἱ Αἰγύπτιοι ἀπὸ τῆς αὐτῆς ἐννοίας τὸν κόσμον γράφοντες, περιφερῆ κύκλον ἀεροειδῆ καὶ πυρωπὸν χαράττουσι, καὶ μέσον πεπαμένον ὄφιν ἀνθρωπόμορφον, ὃ ἔστι τὸ πᾶν σχῆμα, ὡς τὸ παρ' ἡμῖν Θ. Τὸν μὲν κύκλον, κόσμον μηνύοντες, τὸν δὲ μέσον ὄφιν σωτεκτικὸν τοῦτο, ἀγαθὸν δαίμονα σημαίνοντες.

(b) Id. ibid. Τὸ πρῶτον ὃν θειότατον, ὄφις ὃθ' ὅταν ἀνέῳξε, φῶς ἔχων μορφὴν ἄγαν ἀπέλαμψε, ὃς εἰ ἀναβλέψειε, φῶτος τὸ πᾶν ἔπλήρου ἐν τῇ περιοχῇ χώρᾳ αὐτοῦ, εἰ δὲ καμμύσειε σκότος ἐγίνετο.

(c) Idem, ibid. Παρὰ Φοινίκων δὲ Φερεκύδης λαβὼν τὰς ἀφορμὰς ἐθεολόγησε περὶ τοῦ παρ' αὐτῷ λεγομένου Ὀφιωνέως θεοῦ καὶ τῶν ὀφιονίδων.

(d) Marſil. Ficin. argum. in apolog. Socrat. p. 318. *Nam & ab ipſis Ægyptiorum myſteriis acceperat Jovem impuriores dæmones ad inferos deturbaſſe, qui & homines ſimiliter pro viribus ad ima detorqueant, & à Pherecide Syro, multos ab Jove dæmones rebellaſſe, quorum exercitus Ophioneus duxerit ſerpentinus.*

ſelon lequel l'ophionée de Phérécydes eſt le même que le ſerpent à tête d'épervier dont avoit parlé le grand hiérophante Épéis: or ce ſerpent à tête d'Épervier étoit le ſymbole de la Divinité qui avoit formé ce monde, & qui étoit la ſource & le principe de la lumière; les ophionides de Phérécydes ne pouvoient donc être que ceux qui adoroient cette Divinité ſous ce ſymbole, ou peut-être les êtres émanés d'elle ou qu'elle avoit produits; la perte de l'ouvrage de ce Philoſophe ne nous permet point de décider à quelle explication il faut donner la préférence: cette doctrine allégorique des Phéniciens & des Égyptiens a paſſé chez tous les peuples, qui ont regardé les ſerpens comme ſacrés, qui les ont employés dans leurs myſtères & qui en ont fait des ſymboles de la Divinité, de la vie & de la ſanté: les attributs que les Phéniciens & les Égyptiens donnoient à ce qu'ils repréſentoient par cet emblème, ne peuvent convenir qu'à l'Être ſuprême. Les habitans de la haute Égypte, qui ne reconnoiſſoient aucun dieu mortel *(e)*, & qui ne rendoient leurs hommages qu'à *Cneph*, diſoient qu'il n'avoit point été engendré & qu'il n'étoit point ſujet à la mort, c'eſt-à-dire qu'il n'avoit point eu de commencement & qu'il n'auroit point de fin; ce que les Phéniciens expliquoient dans leur coſmogonie par ces paroles: αὐτὸ δὲ (πνεῦμα) ὃκ ἐγίνωσκε τὸν αὐτῆ κτίσιν, *cet eſprit ne connoiſſoit point ſon principe*, ou *il ne connoiſſoit point la cauſe de ſa production;* ce qui ſignifie qu'*il n'avoit point été produit ni engendré par aucun autre.* Ce premier principe nommé par les Égyptiens de la Thébaïde, tantôt *Amoun* & tantôt *Cneph*, étoit repréſenté chez eux par un autre hiéroglyphe; c'étoit un homme de la bouche duquel ſortoit un œuf, qui étoit le ſymbole du monde: rien n'étoit plus propre que cet hiéroglyphe à repréſenter ce que Moyſe & les autres Auteurs ſacrés répètent ſouvent, que « la terre » & les cieux ont été affermis par la parole ſortie de la bouche du Seigneur. »

Euſ. Præp. III, 11, p. 115.

(e) Plut. de Iſid. & Oſir. p. 640. Εἰς δὲ τὰς γραφὰς τ̃ πεμωμένων ζώων πυὸς μ̃ ἄλλες σωτεταγμένα τελεῖν, μόνες ℨ μὴ δεδόναι τὰς θηβαίδα κατοικοῦντας, ὡς θεὸν θεὸν ἑνδένα νομίζοντας, ἀλλὰ ὃν καλέσιν αὐτοὶ Κνήφ ἀγέννητον ὄντα καὶ ἀθάνατον.

L'action de cet esprit sur le cahos ou sur la matière, pour la mettre en mouvement, étoit exprimée en phénicien par un terme qui signifioit l'*amour* ou le *desir*, & que le traducteur Grec a rendu par celui de πόθος: Ὅτε δέ, φησιν, ἠράσθη τὸ πνεῦμα τῶν ἰδίων ἀρχῶν, καὶ ἐγένετο σύγκρασις, ἡ πλοκὴ ἐκείνη ἐκλήθη πόθος. αὕτη δὲ ἡ ἀρχὴ κτίσεως ἁπάντων: *Lorsque cet esprit eut conçu de l'amour pour ses principes & qu'il se fut mêlé avec eux, ce mélange ou cette union fut appelée* AMOUR, *& ce fut là le commencement de la formation de tous les êtres.* C'est de cette expression qu'est venu l'*amour* donné comme principe dans toutes les cosmogonies des Grecs, formées sur celles des Phéniciens & des Égyptiens; & cette expression représente assez bien ce que Moyse avoit dit que « l'esprit de Dieu reposoit sur le cahos, comme un oiseau qui étend ses ailes sur ses œufs « ou sur ses petits, pour les échauffer & pour les vivifier »; car l'amour & l'affection sont renfermés dans cette action, comme dans le terme dont Moyse s'est servi pour l'exprimer: cet amour & cette affection ne sont point distingués de la bonté de Dieu, qui l'a porté à produire des créatures: « C'est cette bonté, dit Timée de Locres, qui a déterminé Dieu à mettre la matière « *Tim. de an. Mundi, p. 595.* en ordre & à lui donner une forme certaine ». Platon s'étant proposé cette question, *Pourquoi l'Auteur de toutes choses a-t-il fait cet Univers!* n'y répond qu'en alléguant sa bonté: ἀγαθὸς ἦν, *il étoit bon;* & le Platonicien Hiéroclès soutient qu'on ne peut assigner d'autre cause de la création que la bonté de Dieu. *In Tim. p. 478. Hierocl. in aurea carm. I, p. 21.*

Le premier fruit de l'union de l'esprit avec le cahos, ou ce qui résulta de son amour ou de sa bonté, fut ce que les Phéniciens appeloient *mot:* ἐκ τῆς αὐτῶ συμπλοκῆς τῶ πνεύματος ἐγένετο Μωτ. Les uns, selon Philon de Biblos, entendoient par ce terme le *limon*, & d'autres vouloient qu'il signifiât la *corruption* ou la *fermentation d'un mélange aqueux:* τοῦτό τινές φασιν ἰλὺν, οἱ δὲ ὑδατώδους μίξεως σῆψιν. Bochart a rendu ce terme *mot* par la *matière première* ou le *premier principe des êtres corporels*, & il l'a dérivé de מוד, *mod*, ou מדה, *madah*, qui en arabe signifie effectivement la *première matière des choses:* mais deux

raisons s'opposent à cette étymologie ; la première, le mot phénicien conservé par le traducteur Grec de Sanchoniaton, n'est point terminé par un ד, *daleth*, comme l'étymologie de Bochart le suppose, mais par un ת, *thau ;* en second lieu, *mot*, dans le système Phénicien, n'est point le *premier principe matériel*, c'est le *chaos*, sur lequel l'esprit a agi, & de l'action duquel a résulté ce qui est appelé *mot :* je croirois donc que le terme phénicien employé par Sanchoniaton & conservé par son traducteur, étoit מות, *mouth* ou *moth*, qui se prononce aussi *maveth :* ce terme signifie la *mort*, qui est ordinairement suivie de la corruption ; ce même terme, dans la langue arabe, exprime aussi *mêler quelque chose dans l'eau, l'y macérer & l'y dissoudre ;* il signifie encore une *dissolution*, un *mucilage :* c'est-là, je pense, la véritable signification du terme phénicien, la *dissolution* ou la *fermentation d'une matière fangeuse*, ὑδατώδης μίξεως σῆψις, comme on lit dans Philon de Biblos. Zénon, Phénicien d'origine, né à Citium, ville de l'île de Cypre, où les Phéniciens avoient conduit une colonie, admettoit cette matière fangeuse : ce Philosophe disoit, selon le Scholiaste d'Apollonius, que le chaos, duquel toutes choses furent faites, étoit une *substance fluide*, ὕδωρ εἶναι, qui en se reposant devint comme de la fange, se condensa avec le temps & se sécha tellement qu'elle devint une terre ferme & solide. Thalès, plus ancien que lui, originaire aussi de Phénicie, croyoit que le premier principe étoit l'*eau*, ὕδωρ ; mais Plutarque nous avertit que ce n'étoit point une *eau pure & élémentaire*, mais une *matière humide*, de laquelle il prétendoit que toutes choses avoient été formées : c'est dans le même sens qu'il faut prendre le terme d'*eau*, מַיִם, *maïm*, au commencement de la Genèse, où Moyse, après avoir dit que la terre étoit un chaos confus & sans ordre, & avant que d'avoir parlé de la séparation de la terre & des eaux, ajoute que *l'esprit de Dieu se reposoit sur les eaux*, c'est-à-dire *sur le mélange liquide de la terre & de l'eau*, dont le chaos étoit composé. Les Égyptiens qui avoient eu le même maître que les Phéniciens, s'exprimoient comme eux : c'étoit du *limon* ou de la *matière fangeuse* qu'ils faisoient sortir tous les êtres.

Argonaut. I, v. 496.

De placit. Phil. I, 3.

Damaſcius, rendant compte de leur théologie, d'après Aſclépiade & Héraïſcus, dit qu'ils donnoient pour principes du monde *l'eau & le ſable*, ὕδωρ καὶ ψάμμον, c'eſt-à-dire *un limon compoſé d'eau & de terre;* Orphée inſtruit par eux, diſoit auſſi que du fluide cahos étoit ſortie une *matière fangeuſe*, qui avoit donné naiſſance à la terre; & Porphyre nous apprend que les Égyptiens adoroient le ſoleil ſortant du *limon :* enfin les Grecs ſe ſont exprimés de la même manière; Apollonius, dans ſes Argonautiques, dit que la terre fut formée d'une *ſubſtance fangeuſe* ou du *limon.*

Ap. Wolf. anted. Græc. tom. III, p. 261.

Apud Athenag. n.° 18.

IV, v. 676.

Ce limon ou cette matière fangeuſe ayant été miſe en mouvement par l'eſprit, les germes de toutes les productions parurent, & tous les êtres furent engendrés; parmi ces êtres il y avoit quelques animaux dépourvus de ſentiment, ἃ ἔχοντα αἴσθησιν, qui par la ſuite devinrent ce que Philon de Byblos appelle νοερὰ, que l'on traduit ordinairement par le terme *intelligens.* Ils furent appelés en phénicien *Zophaſemin*, c'eſt-à-dire *contemplateurs du ciel,* & ils furent formés de la manière dont les œufs écloſent: Bochart a cru que l'auteur Phénicien entendoit, par ces animaux, les intelligences ou les génies que les Juifs & les Chrétiens ont appelé Anges. Les Phéniciens, comme tous les autres Orientaux, admettoient l'exiſtence de cette eſpèce de créatures, qu'ils regardoient comme des êtres mitoyens entre Dieu & les hommes, & dont ils étoient perſuadés que Dieu ſe ſervoit pour gouverner le monde. Platon, qui dans ſes dialogues a recueilli un grand nombre de traditions orientales, reconnoît auſſi cette eſpèce mitoyenne de créatures, qu'il dit que Dieu, par amour pour les hommes, a établies au-deſſus d'eux, pour avoir ſoin d'eux, veiller à leur bonheur, & conſerver parmi eux la juſtice & les autres vertus; mais, quoique ce fût auſſi la croyance des Phéniciens, il ne me paroît point qu'elle ſoit exprimée dans leur coſmogonie; elle ne l'étoit point davantage dans celle que Moyſe avoit laiſſée aux Iſraëlites, qui reconnoiſſoient auſſi des intelligences miniſtres de Dieu. D'autres veulent que les animaux dont parle Sanchoniaton ſoient les aſtres, que les Phéniciens, comme tous les autres

De Leg. IV, p. 542.

peuples de l'Orient, ont cru animés, & dans lesquels ils plaçoient des intelligences, pour régler leurs cours & leurs influences. Cette persuasion avoit jeté de si profondes racines dans la Grèce, que de dire que les astres n'étoient point animés passoit pour une espèce d'athéisme à Athènes, & qu'Anaxagore, qui avoit avancé que le Soleil n'étoit qu'un globe de feu ou une masse de fer, auroit été condamné à mort, si son grand âge & son extrême foiblesse n'eussent excité la compassion de ses juges. Ce second sentiment ne s'accorde pas mieux que le précédent avec le texte de Sanchoniaton, qui marque assez clairement, par ce qui suit, qu'il n'a eu en vue que les animaux qui furent produits sur la terre & dans la mer, qui d'abord, semblables aux germes renfermés dans des œufs, n'eurent aucun sentiment ni aucune action, & qui dans la suite, comme il sera dit ci-après, reçurent le mouvement & la vie.

Diog. Laërt. in Anaxag. segm. 8, 12, 14.

L'auteur Phénicien continuant, dit « que la matière limonneuse ou fangeuse devint brillante & lumineuse, » ϗ ἐξέλαμψε Μὼτ; c'est encore ici une nouvelle conformité avec Moyse, qui parle d'une lumière produite avant la séparation des eaux supérieures & inférieures, & avant la formation du Soleil, de la Lune & des autres astres. Sanchoniaton fait ensuite sortir de cette même matière le Soleil, la Lune, les Étoiles & les grands astres; c'est-à-dire que ces astres furent formés des parties lumineuses du chaos, ce que les Égyptiens, dont la cosmogonie étoit la même que celle des Phéniciens, expliquoient en disant, « que » lorsque la séparation des parties du chaos s'étoit faite, les parties » ignées, comme plus légères, s'étoient élevées en haut, & étoient devenues les luminaires des cieux ».

Diod. 1, p. 4.

Sanchoniaton passe ensuite à la formation des nuées, des vents & des tempêtes, dont Moyse n'a point parlé: « L'air, » dit cet auteur, ayant jeté une splendeur de feu, la terre & la » mer s'enflammèrent, de-là vinrent les vents, les nuages, les » tempêtes & les pluies violentes; ces choses, ajoute-t-il, qui » avoient été séparées & tirées hors de leur place par l'ardeur » du Soleil, s'entrechoquèrent dans l'air, & produisirent des tonnerres & des éclairs. ». Les anciennes cosmogonies décrivoient

de la même manière l'origine des vents, des nuages & des pluies, & la formation des tonnerres.

Au bruit de ces tonnerres, les animaux dépourvus de sentiment, desquels on vient de parler, s'éveillant comme d'un profond sommeil & épouvantés par ce fracas, commencèrent à s'émouvoir, mâles & femelles, sur la terre & dans la mer; πρὸς τὸν πατέρα τῶν βροντῶν τὰ προγεγραμμένα νοερὰ ζῶα ἐγρηγόρησεν, καὶ πρὸς τὸν ἦχον ἐπέρρη καὶ ἐκινήθη ἔντε γῇ καὶ θαλάσσῃ, ἄρρην καὶ θῆλυ: ces animaux sont ceux qui plus haut ont été nommés *Zophasemin, contemplateurs du ciel.* J'ai déjà observé que ces animaux ne sont ni les anges, ni les astres ou les génies par lesquels les Anciens croyoient qu'ils étoient gouvernés; ce sont, suivant Sanchoniaton, les animaux qui couvrent la terre, & ceux dont la mer est remplie: c'est ainsi que l'a entendu Philon de Byblos, ou plutôt Eusèbe, qui, avant que de parler d'eux, dit « qu'il va exposer ce que pensoient les Phéniciens de la formation des animaux, » ἴδωμεν δὲ ἑξῆς, ὡς καὶ τὴν ζωογονίαν ὑποφῆναί λέγει, & qui termine son récit par ces paroles, *telle est leur zoogonie,* τοιαύτη αὐτοῖς καὶ ἡ Ζωογονία. Des animaux qui marchent sur la terre ou qui nagent dans l'eau, & qui sont de différens sexes, diffèrent sans doute des anges & des astres, & ne doivent point être confondus avec eux; lorsque la matière fut mise en mouvement par l'esprit, les corps de ces animaux furent formés, mais dépourvus de sentiment & de vie, à peu près comme celui de l'oiseau l'est dans l'œuf qui contient son germe; ce que les Phéniciens exprimoient en disant qu'*ils avoient été formés de la même manière que les œufs,* ἀνεπλάσθη ὡμοίως ᾠῷ κήματι; mais ils ne furent animés que lorsque le bruit du tonnerre commença de se faire entendre. Ce bruit du tonnerre n'est vraisemblablement qu'une expression figurée, qui désigne *la parole de Dieu, sa voix;* qui, dans les langues orientales, est appelée *le tonnerre,* & qui lui est souvent comparée. *Zophasemin,* qui est le nom phénicien de ces animaux, & qui a été conservé par le traducteur Grec, vient de צָפָה, *tzaphah, voir, contempler,* & de שָׁמַיִם, *schamaim, les cieux;* il ne leur a été donné

qu'à cauſe de la faculté de voir & de jouir de la lumière, qu'ont tous les animaux terreſtres & aquatiques: mais il n'eſt pas ſi facile de rendre raiſon de l'épithète νοερὰ, qui, dans ſon acception la plus ordinaire, ſignifie *intelligens*; cette difficulté ſeroit peut-être moins embarraſſante, ſi le traducteur Grec nous eût conſervé le terme phénicien dont Sanchoniaton s'étoit ſervi: ce terme n'exprimoit peut-être que la reſpiration, l'animation & la vie; ce qui peut le faire ſoupçonner, c'eſt que le mot grec νοερὰ, qui lui a été ſubſtitué par le traducteur, eſt ſuſceptible de cette acception; Νόος ou Νῦς, dont il eſt dérivé, déſigne ordinairement *l'intelligence* ou *l'être qui en eſt doué*; mais il eſt quelquefois auſſi, ſelon Héſychius, le ſynonyme de ψυχὴ, qui ſignifie *la reſpiration* & *la vie*; dans ce cas le terme νοερὰ ne ſignifieroit autre choſe que *des animaux vivans*. S'il falloit prendre ce terme dans ſa ſignification la plus ordinaire, il en réſulteroit que les Phéniciens auroient cru que les brutes avoient une ame intelligente, mais que l'uſage de cette faculté étoit liée & empêchée dans eux par la diſpoſition de leurs organes; c'eſt, comme je l'ai montré, ce que penſoient les Indiens, & ce qu'ont penſé Pythagore & ſes diſciples.

Sanchoniaton termine ſa coſmogonie par la formation de l'homme: « Enſuite, dit-il, du vent *Colpia* & de ſa femme » *Baau*, c'eſt-à-dire, ſelon la traduction de ſon interprète, de la *nuit*, furent engendrés deux mortels, Éon & Protogonos ». Le nom de femme donné à *Baau* n'eſt qu'une expreſſion figurée, qui déſigne ſeulement la *matière* dont furent formés les corps de ces deux mortels, qui ayant paru les premiers ſur la terre, n'ont pu avoir de père ni de mère proprement dits. Ce que Philon de Byblos a traduit par ces mots, ἐκ τῆς Κολπίας ἀνέμου, *du vent Colpia*, avoit été ſans doute écrit en phénicien מְרוּחַ קוֹל פִּי יָהּ, *merouack kol pi Iah, du ſouffle de la bouche de Dieu*, & correſpond aſſez exactement à ce que dit Moyſe, que « Dieu ayant formé l'homme du limon de la terre, ſouffla ſur ſa face un ſouffle de vie, & que l'homme fut animé »; mais eſt-il vrai que *baau* ſignifie la *nuit*, comme Philon de Byblos l'a traduit? בוּת, *bouth*, en chaldéen & en ſyriaque déſigne

Geneſ. II, 7.

désigne effectivement la *nuit*, & בותא, *boutha*, une *hôtellerie*, un *lieu où l'on passe la nuit*; mais ce terme n'est-pas celui qui nous a été conservé par le traducteur de Philon de Byblos; le mot phénicien n'est point terminé par un ת, *thau*, mais par un ו, *vau*, & se lit non *bouth* ou *both*, mais *baau*: ce terme ainsi lû a trop d'affinité avec le בהו, *bohu* de la Genèse, pour croire qu'il ne signifie point la même chose, c'est-à-dire *le cahos* ou *la terre dans son état de désordre & de confusion*, d'autant plus que le terme de la Genèse pourroit aussi être lû *baau*, venant de בהה, *bahah*, *vacuum*, *inane esse*, & au substantif, *inanitas*, *vacuitas*, *res inanis*: cette signification du terme *baau* dans l'auteur Phénicien est constante; tous les Anciens ont été persuadés que l'homme avoit été formé du limon de la terre. Les Égyptiens disoient que tous les animaux, de quelque espèce qu'ils fussent, sans en excepter l'homme, avoient été formés de la terre, dont le limon avoit été échauffé par les rayons du soleil; que ceux d'entre eux qui avoient plus de chaleur, avoient pris leur vol & s'étoient élevés dans l'air; que ceux dont les corps étoient plus grossiers, étoient restés sur la terre, & que ceux qui participoient plus à l'humidité, s'étoient retirés dans l'eau. Dans Hésiode, Vulcain reçoit de Jupiter l'ordre de préparer & de pétrir le limon pour en former l'homme; & Platon, dans un de ses livres de la République, rapporte une fable Phénicienne, de laquelle il résulte que tous les hommes sont sortis de la terre, qu'il appelle leur *mère*, d'où il conclut qu'ils sont tous frères. *Baau* est donc la terre, qui est donnée ici comme la mère du genre humain, ou comme le principe passif, qui est devenu fecond par l'action de *Colpia*, ou par *le souffle de la bouche de Dieu.*

Diod. I, p. 5.

Op. & Dies, I. vers. 56.

III, p. 402.

Les Anciens ne regardoient point l'homme comme formé de la terre seulement, ils étoient, de plus, persuadés qu'il avoit reçu du ciel une ame intelligente; Pythagore, instruit par les Phéniciens & par les Égyptiens, disoit « que la raison de l'homme étoit une émanation de la raison divine, » & il avoit transmis cette doctrine à ses disciples; ὁ δὲ γε ἀνθρώπω λόγος πέφυκε ἀπὸ τοῦ θείου λόγου, disoit Épicharme, l'un d'eux. L'homme

étoit donc, selon eux, composé de deux parties distinctes l'une de l'autre, & qui avoient une origine différente, l'une terrestre & animale, l'autre spirituelle & divine; la première se détruisoit par le laps de temps, mais la seconde subsistoit après la destruction de celle qu'elle avoit animée. Thalès & Phérécyde, dont la philosophie étoit toute phénicienne, avoient enseigné que l'ame ne mouroit point après la dissolution du corps, qu'elle lui survivoit & qu'elle étoit immortelle; & la raison qu'en rendoit Pythagore, leur disciple, étoit parce qu'elle étoit émanée de Dieu: chacune de ces parties, après la séparation qui s'en faisoit par la mort, retournoit au principe duquel elle étoit provenue: « l'esprit, disoient-ils, retournoit au ciel, & le corps étoit rendu à la terre; » ce que Salomon a exprimé plus exactement par ces paroles: « la poussière retourne à la terre d'où elle a été tirée, & l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné ».

Diog. Laërt. 1, segm. 4. Cicer. Tuscul. 1.

Eurip. Suppl. v. 532.

Eccl. XII, 7.

Gen. 1, 27.

La tradition de ce que Moyse avoit dit, *que l'homme avoit été formé à l'image & à la ressemblance de Dieu*, s'étoit aussi conservée; on la retrouve chez les Platoniciens, qui l'avoient reçue des Phéniciens & des Égyptiens, auteurs de leur philosophie; mais ils croyoient cette ressemblance plus ou moins parfaite, selon la nature des êtres que Dieu avoit formés: ce qu'ils appeloient les Dieux immortels étoient, disoient-ils, l'image pure & entière de la première cause; les génies, êtres mitoyens entre les Dieux & les hommes, avoient une ressemblance moins parfaite; enfin les hommes, que Dieu a doués de la raison, étoient le dernier degré de cette ressemblance: cette croyance n'étoit point particulière aux Philosophes, elle étoit aussi celle du peuple, & faisoit partie de la doctrine que les Poëtes, ses théologiens ordinaires, lui enseignoient; ils lui disoient, dans leurs fables, « que Prométhée ayant pris de la » terre qui étoit toute récente, & l'ayant mêlée & pétrie avec » de l'eau, il en avoit formé l'homme à l'image & à la ressemblance des Dieux modérateurs de l'Univers ».

Hierocl. in aur. Carm. 1.

Ovid. Metam. 1, v. 78.

Sanchoniaton avoit conservé le nom de la première femme, tel qu'il nous a été donné par Moyse; Αἴων, qui est le terme que son traducteur lui a substitué, répond à חַוָּה, *lihavah*, mot

phénicien qui a dû être employé par Sanchoniaton ; l'un & l'autre, le mot grec & le mot phénicien, ont la même racine. Le nom d'Éve, חַוָּה, *hhavah*, vient du verbe חָיָה, *hhaiah*, qui signifie *vivre*, & il n'a été donné à la première femme que parce qu'elle étoit la mère & la source de la vie, ou de tous les vivans; on ne peut point donner une autre acception au mot grec αἰων, qui signifie également, selon Hésychius, *la vie* & *la mesure de sa durée;* αἰὼν, ὁ βίος τῶν ἀνθρώπων, ὁ τῆς ζωῆς χρόνος. Le nom Πρωτόγονος, par lequel Philon de Byblos a rendu celui qu'il avoit trouvé dans son original, annonce qu'il y avoit lû בְּכוֹר, *békor, le premier né;* nom qui convient à celui que Moyse a nommé *Adam*, à cause de l'élément dont son corps a été formé, puisqu'il est effectivement le premier né des hommes, comme S.t Paul l'a nommé. Enfin le dernier trait de conformité entre l'auteur Phénicien & Moyse, est le terme dont il s'est servi pour désigner le premier homme & la première femme; le terme générique usité dans la langue grecque, pour désigner les deux sexes de l'espèce humaine, est celui d'ἄνθρωπος, ce qui n'a pu être ignoré de Philon de Byblos; ce traducteur lui a cependant préféré celui d'ἀνηρ, qui ne s'emploie que pour désigner l'homme, & non la femme; Αἰωνα, ὃν Πρωτόγονον θνητὸς ἄνδρας: je ne vois point d'autre raison de cette préférence, sinon qu'il avoit lû dans son exemplaire phénicien אִישִׁים, *ischim*, pluriel d'אִישׁ, *isch vir;* c'est le terme dont Moyse s'est servi pour désigner le premier homme & la première femme: lorsqu'Adam vit Éve, il dit qu'elle seroit appelée אִשָּׁה, *Ischah vira*, parce qu'elle avoit été formée de אִישׁ, *Isch vir, quoniam de viro sumpta est.*

Ce cahos dont ce monde & l'homme ont été formés, étoit-il éternel, existoit-il par lui-même ou étoit-il redevable de son existence à quelqu'autre être? s'il falloit juger des sentimens des Anciens par ce qui nous reste des philosophes Grecs, la question seroit bientôt décidée. Quoique quelques-uns d'entre eux aient dit que la matière avoit été faite, que Dieu avoit formé ce monde visible, sans avoir eu besoin pour cela d'une matière préexistente, aucun d'eux n'a cru la création

proprement dite. Les uns disoient nettement que ce monde n'avoit point été fait de quelque chose qui n'existât point auparavant, mais d'une matière confuse, sans ordre, sans forme, & qui n'avoit que des mouvemens déréglés; les autres, quoique pensant de même, s'exprimoient autrement: Le monde, disoient-ils, avoit été fait *de rien* ou *du non être*, *ex nihilo*, ἐκ τοῦ μὴ ὄντος; mais ces expressions, *nihil*, μὴ ὄν, ne présentoient point dans leur langage les idées que nous y attachons présentement; ces Philosophes n'appeloient *êtres réels* ou *véritables* que ceux qui étoient purs, simples, immortels, qui existoient toujours de la même manière, & qui n'étoient point susceptibles d'altération ni de changement, & ils donnoient le nom de *rien*, *nihil*, μὴ ὄν, à la matière sujette à différentes formes, & qu'ils supposoient avoir été dépourvue de figures & de qualités avant que Dieu agît sur elle, ou qui n'en avoit que de confuses & d'indéterminées. Cicéron nous avertit de cette acception du terme de *néant* ou de *rien*: « Platon, dit-il, croit que tout ce qui naît » & périt, n'est rien, & que rien n'existe que ce qui est toujours » semblable à soi-même, c'est ce qu'il appelle *idée* ». S.t Clément d'Alexandrie & Eusèbe ont fait la même remarque. Le premier dit que « les Stoïciens, Pythagore, Platon & Aristote ont » supposé une substance sans formes & sans qualités, qu'ils ont » appelé *matière*, dont Platon, plus hardi que les autres, a dit qu'elle n'existe point & qu'elle est un *rien* ». « Il faut savoir, » dit Eusèbe, que Platon a donné le nom de *rien* ou de *non existant* » à ce que les Philosophes appellent *la matière destituée de formes & de qualités* ». Cette matière qu'ils convenoient que Dieu avoit mise en œuvre & dont il avoit fait ce monde visible, n'étoit point, malgré leur expression, un *rien* ou un *non être absolu:* ils ne pouvoient nier son existence réelle, puisqu'ils convenoient que Dieu l'avoit mise en ordre & en avoit formé les êtres qui composent ce monde visible; mais la concevant, avant l'action de Dieu, sans forme comme sans qualité, & indifférente à recevoir toutes celles qu'il voudroit lui donner, ils l'appeloient *rien* ou *non être*, à cause qu'elle n'a point par sa nature, de forme stable, & parce qu'elle est sujette à des

Plut. de Anim procreat. apud Plat. in Tim. p. 1864.

Cic. Tusc. I.

Strom. V, p. 591.

Præp. XIII, 13.

Plat. in Tim.

changemens continuels & qu'elle eſt toujours ſuſceptible d'altération: cette matière, ſelon eux, n'avoit point eu de commencement & avoit toujours exiſté. Les Phéniciens penſoient-ils de même, croyoient-ils la matière éternelle? à ne juger de leur ſentiment ſur cet objet, que par Phérécydes, il faudra dire qu'ils ne différoient point à cet égard des autres Philoſophes; car Phérécydes croyoit l'éternité de la matière: dans un livre dont Diogène-Laërce nous a conſervé le commencement, ce Philoſophe diſoit que « Jupiter, le temps & la terre, c'eſt-à-dire ce dont la terre a été formée, avoient toujours exiſté ». Quelques auteurs ont cru apercevoir le même ſentiment dans Sanchoniaton, parce qu'après avoir parlé des deux principes matériels de toutes choſes, l'air ténébreux & le cahos, il a ajouté ce que le traducteur Grec a rendu par ces mots, ταῦτα δὲ εἶναι ἀπείρα καὶ ἐπὶ πολὺν αἰῶνα μὴ ἔχειν πέρας; mais ces termes s'oppoſent à l'éternité de la matière; on ne peut les traduire autrement en notre langue que par ceux-ci, *ces choſes n'avoient point de bornes, & elles demeurèrent très-long-temps ou durant pluſieurs ſiècles ſans en avoir;* car on ne dit point d'une choſe éternelle, qui n'a point eu de commencement & qui a toujours exiſté, qu'elle a ſubſiſté long-temps ou durant pluſieurs ſiècles: cette expreſſion ἐπὶ πολὺν αἰῶνα exclut l'éternité proprement dite. Quoique le terme grec ἄπειρος ſignifie quelquefois *ce qui eſt infini, qui n'a point eu de commencement & qui n'aura point de fin*, ou *ce qui ne connoît point de bornes*, on ne l'emploie ſouvent que pour exprimer *une grandeur* ou *une durée indéterminée;* c'eſt le ſens que lui donne Héſychius, qui en fait le ſynonyme de πολὺς, *multus*, de μέγας, *magnus*, & d'ἄγνωστος, *ignotus:* ce terme, dans le langage philoſophique des Anciens, ne ſignifie point *l'infini;* il s'applique à ce qui de ſa nature n'eſt point déterminé à telle ou telle forme, ou à telle ou telle qualité *(f)*, mais qui eſt ſuſceptible d'affections, de formes & de qualités dont le nombre

Diog. Laërt. III, ſegm. 64. Plut. de procr. Anim. ex Tim. p. 1864.

Diog. Laërt. I, ſegm. 119.

(f) Plato, in Phileb. Ὅπποτ' ἂν ἡμῖν φαίνηται μᾶλλόν τε καὶ ἧττον γιγνόμενα, καὶ τὰ σφόδρα καὶ ἠρέμα δεχόμενα, καὶ τὸ λίαν, καὶ ὅσα τοιαῦτα, πάντα εἰς τὸ ἄπειρον γένος ὡς εἰς ἓν πάντα ταῦτα δεῖ τιθέναι.

peut toujours croître ou décroître. Sanchoniaton en employant ces expreſſions, n'aura vraiſemblablement voulu dire autre choſe, ſinon que le cahos, c'eſt-à-dire la matière première, étoit très-étendu, ou bien qu'il étoit capable de recevoir de l'eſprit qui vouloit le mettre en ordre, des formes & des qualités dont le nombre ne pouvoit être fixé ni déterminé, ταῦτα δὲ εἶναι ἄπειρα, & que cette matière première avoit ſubſiſté un nombre conſidérable, indéterminé & inconnu de ſiècles, dans ſon état de déſordre & de confuſion, avec la capacité d'être revêtue de toutes les formes & de toutes les qualités qu'il plairoit à Dieu de lui donner, καὶ δηλῶ πολὺν αἰῶνα μὴ ἔχειν πέρας: c'eſt tout ce que l'on peut conclure des paroles de l'auteur Phénicien, qui dans une autre occaſion s'exprime de manière à exclure l'exiſtence par elle-même de la matière & ſon indépendance de l'Etre ſouverain: parlant de l'action de l'eſprit ou de Dieu ſur l'air ténébreux & ſur le cahos, il dit que *cet eſprit conçut de la bonne volonté ou de l'amour pour ſes propres principes*, ἠράσθη τὸ πνεῦμα τῶν ἰδίων ἀρχῶν. Comment ces principes pouvoient-ils être propres, ἴδια, *à l'eſprit*, qui étoit diſtingué d'eux, s'ils ne tenoient rien de lui, ſi leur exiſtence en étoit indépendante, & ſi cet eſprit n'avoit du moins ſur eux l'antériorité de la cauſe? comment cet eſprit auroit-il pu forcer & contraindre des êtres exiſtans par eux-mêmes, & abſolument indépendans, à recevoir les formes qu'il vouloit leur donner? Le ſymbole ſous lequel étoit repréſenté l'eſprit formateur de toutes choſes, annonce que les Phéniciens, quoiqu'ils cruſſent le chaos antérieur à la formation du monde, & à l'arrangement de ſes diverſes parties, ne lui donnoient point une exiſtence indépendante & abſolue, & qu'ils penſoient qu'il la devoit à la première cauſe, non à la vérité par la voie de la création, mais par celle de l'émanation: le monde avant ſa formation, c'eſt-à-dire le chaos, étoit repréſenté ſous la figure d'un œuf; mais cet œuf n'avoit point une exiſtence indépendante du premier être, puiſqu'on le faiſoit ſortir immédiatement de la bouche de *Cneph* ou *Agathodæmon*. On ne pouvoit repréſenter d'une manière plus ſenſible l'émanation de la matière, dont

quelques Philoſophes poſtérieurs ont dit *(g)* que Dieu étoit la cauſe ineffable. Nous ne concevons point comment la matière a pu ſortir & émaner d'un être dont la ſimplicité conſtitue la nature; mais ce n'eſt point par notre manière de concevoir les choſes, que nous pouvons juger des ſentimens des Anciens, & ſur-tout de ceux des Orientaux. Les difficultés de ce ſyſtème n'ont point empêché les Indiens de l'admettre; elles peuvent également n'avoir point arrêté les Phéniciens.

Telle eſt la coſmogonie de ces peuples. Les traits de conformité avec la narration de Moyſe & avec la tradition des autres peuples nous garantiſſent la fidélité de Sanchoniaton; ils nous prouvent que la coſmogonie de cet auteur n'eſt point le fruit de ſon imagination, & qu'il l'avoit puiſée dans des monumens anciens, qui exiſtoient encore de ſon temps, comme ſon traducteur nous l'aſſure: cette coſmogonie eſt ſuivie dans Sanchoniaton, de l'hiſtoire des premiers hommes, dont je réſerve le détail & l'examen pour un autre Mémoire.

(g) Procl. Comment. in Plat. Tim. l. II. Ἄῤῥητος αἰτία τῆς ὕλης.

SYSTÈME THÉOLOGIQUE DES MAGES, SELON PLUTARQUE,

Comparé avec celui des anciens Livres que les Parſes attribuent à Zoroaſtre, leur Légiſlateur.

Par M. ANQUETIL.

Lû le 15 Janv. 1765.

LES opinions des anciens peuples, toujours intéreſſantes par elles-mêmes, le deviennent encore davantage, lorſqu'altérées d'un côté par l'influence des religions conquérantes, elles conſervent de l'autre l'empreinte de leur origine: il ſemble alors qu'elles nous offrent deux points fixes, à l'aide deſquels on peut preſque calculer les nuances que des opinions pareilles ou peu différentes doivent recevoir dans telle ou telle circonſtance; & ces réſultats nous conduiſent à l'analyſe de l'eſprit humain, objet au moins auſſi important que la connoiſſance des reſſorts de la matière.

Mais ces procédés ne peuvent être ſatisfaiſans, qu'autant qu'ils poſent ſur des fondemens ſolides; & ces fondemens doivent être ou des faits inconteſtables, ou des expoſés exacts & authentiques.

Ce dernier caractère convient parfaitement au paſſage de Plutarque qui fait l'objet de ce Mémoire. On verra dans l'explication détaillée que je vais en donner, qu'il renferme le précis de la religion actuelle des Parſes; & indépendamment du témoignage des Anciens qui s'accordent avec cet Écrivain ſur la doctrine des Mages, les raiſons ſuivantes ne permettent pas de douter qu'il ne préſente la doctrine de ces Sages telle qu'elle étoit dans le 1.er ſiècle de l'ère Chrétienne, & même plus de trois cents ans auparavant.

Ger. Voſſ. de hiſt. Græc. l. 1, c. 7.

1.° L'auteur que cite Plutarque, Théopompe, a vécu ſous le règne de Philippe de Macédoine & ſous celui d'Alexandre, temps auquel ce qui concernoit Zoroaſtre pouvoit être connu des Grecs. Les Anciens nous le repréſentent comme un Écrivain amateur

amateur du vrai, & qui avoit fait de grandes dépenses pour s'assurer des faits qu'il rapportoit. Pouvoit-il se présenter à ses recherches rien de plus intéressant que de savoir ce que pensoient au sujet du premier Etre & de l'Univers, une nation nombreuse & des Prêtres célèbres chez tous les peuples, par la connoissance qu'ils avoient de la Divinité? *Athen. Deipnos. lib. III, p. 85, edit. 1597.*

2.° Le caractère de Plutarque & le temps auquel il écrivoit, méritent une attention particulière. Au 1.er siècle de l'ère Chrétienne, les Perses étoient fort répandus dans l'empire Romain: le culte de Mithra, apporté en Italie, sous Pompée, devoit y rendre leurs dogmes plus familiers. Je ne parlerai pas des ouvrages faits sur cette matière, & que Plutarque étoit à portée de consulter; on peut croire qu'il ne les aura pas négligés; & si ses autres ouvrages montrent un écrivain très-instruit, le traité *sur Isis & Osiris* nous fait connoître de quelle manière il jugeoit des choses, lorsqu'il n'étoit pas prévenu *(a)*. *Mém. de Litt. tome XXXI, p. 426.* *Diog. Laërt. in Proëm. ad vit. Philosoph.*

On le voit discuter avec soin les principes de la mythologie Égyptienne, en distinguant toujours la croyance du peuple & les pratiques superstitieuses des dogmes reconnus par les Prêtres. Les rapports sous lesquels il conçoit Isis, Osiris & Typhon, le conduisent au développement des idées qu'il s'étoit faites sur l'origine & sur le gouvernement de l'Univers.

« Il ne faut pas, dit cet écrivain, reconnoître pour ouvrier « & fabricateur de la première matière, une certaine raison & « une Providence, comme font les Stoïques, ayant son être avant « toutes choses & commandant à tout; car il est impossible qu'il « y ait une seule cause, bonne ou mauvaise, qui soit principe « *De Isid. & Osir. Traduct. d'Amiot.*

(a) Ce correctif est nécessaire; Plutarque a donné, à l'égard des Juifs, dans des erreurs que M. Millius *(Orat. de Viror. doctor. in antiquit. Orient. errorib. p. 32.)* ne peut s'empêcher de relever; il confond *(Sympos. l. IV, p. 671.)* la fête des Tabernacles avec celle de l'expiation, & prétend que ces fêtes ne sont autre chose que les Bacchanales des Grecs; il va même jusqu'à tirer d'Ἔυιος le nom des Lévites, & de Bacchus celui du Sabbat: on peut consulter, à ce sujet, le discours du professeur Hollandois que je viens de citer. Les méprises des premiers Savans de l'antiquité sur le culte des Juifs, qui nous est très-bien connu, doivent nous apprendre à recevoir avec précaution ce qu'ils nous disent des pratiques religieuses des Perses, des Indiens, &c. & sur-tout les explications arbitraires qu'ils prétendent en donner.

» de toutes choſes enſemble, pour ce que Dieu n'eſt pas la cauſe d'aucun mal ». Plutarque ajoute que les premiers Théologiens, les anciens Légiſlateurs, les Poëtes & les Philoſophes concourent à établir une opinion dont on ignore le premier auteur; opinion qui eſt « gravée & imprimée en la foi & perſuaſion des hommes, » & fondée ſur les cérémonies religieuſes des nations barbares & des Grecs eux-mêmes, en pluſieurs lieux; ſavoir « que ni ce monde n'eſt point flottant à l'adventure, » ſans être régi par Providence & raiſon, ni auſſi n'y a-t-il une » ſeule raiſon qui le tienne & qui le régiſſe avec ne ſçai quels » timons, ne ſçai quels mords d'obéiſſance..... ne n'y a pas » un ſeul diſpenſier de deux tonneaux qui nous diſtribue ſes » affaires comme un tavernier fait ſes vins, en les mêlant & » brouillant les uns avec les autres. Ains cette vie eſt conduite » de deux puiſſances adverſaires l'une à l'autre, l'une qui nous » dirige & conduit à côté droit & par la voye droite, & l'autre » qui au contraire nous en détourne & nous rebute; ainſi eſt cette » vie meſlée, & ce monde, ſinon le total, à tout le moins ce bas » & terreſtre au-deſſous de la lune, inégal & variable, ſujet à » toutes les mutations qu'il eſt poſſible. Car s'il n'y a rien qui » puiſſe être ſans cauſe précédente, & ce qui eſt bon de ſoi, ne » donneroit jamais cauſe de mal, il eſt force que la Nature ait » un principe & une cauſe dont procède le mal auſſi-bien que » le bien. C'eſt l'avis & l'opinion de la pluſpart & des plus ſages Anciens. »

Ce que Plutarque dit ici, regarde, comme je l'ai obſervé, la formation du monde & ſon gouvernement actuel. Selon cet Écrivain, la plupart des Sages & des nations, tant policées que barbares, admettent, au moins *dans ce bas monde*, deux Principes des êtres, & deux cauſes des actions de ces êtres; mais il ne prétend pas que ces cauſes ſoient elles-mêmes ſans principe & éternelles, les exemples par leſquels il prouve ſon opinion ſuppoſent le contraire.

Après avoir parlé des Égyptiens, Plutarque expoſe le ſyſtème des Mages; il cite enſuite celui des Chaldéens, qui reconnoiſſoient qu'entre les Génies des planètes, les uns étoient

bienfaiſans, les autres malfaiſans; il fait mention des Grecs, qui donnoient la bonne portion du monde à Jupiter, & la mauvaiſe à Pluton; puis, revenant aux Égyptiens, il ajoute « que tout ce qui eſt démeſuré, inconſtant, déſordonné, tant en excès qu'en défaut, il le faut attribuer à Typhon; &, au « contraire, tout ce qu'il y a..... de bien ordonné, de bon, « de profitable, il nous faut croire que c'eſt œuvre d'Iſis, & « l'image, l'exemple & la raiſon d'Oſiris;..... (Iſis) dont la « puiſſance s'emploie en la matière;.... (Oſiris) la première « cauſe ſpirituelle & intelligible. » Mais Oſiris & Typhon étant nés de Rhéa, ne peuvent être que des Principes ſecondaires.

Tel eſt le plan que Plutarque me paroît ſuivre, dans ſon traité ſur Iſis & Oſiris, & ſelon lequel je vais expliquer le paſſage où il parle des Mages & de leur religion.

J'obſerve 1.° qu'il faut diſtinguer ce que Plutarque dit de lui-même, de ce qu'il rapporte d'après Théopompe; ce dernier écrivain devoit être plus inſtruit, auſſi eſt-il plus exact.

2.° Mon deſſein n'eſt pas de rechercher ce que les Parſes & leurs docteurs peuvent entendre par les Génies bons ou mauvais qu'ils admettent, ni d'examiner ſi Ormuſd eſt la vie de la Nature, Ahriman la privation du bien, l'ombre qui ſuit la lumière; les livres *zends* ne font mention que d'êtres poſitifs, principes du bien & du mal; ces ouvrages, conformes en cela aux autres anciens livres des peuples de l'Orient, ne préſentent point de diſcuſſions métaphyſiques: je ne pourrois donc donner là-deſſus que mes propres idées, & mon objet eſt d'expoſer ſimplement le ſyſtème des Perſes ſur la formation & le gouvernement de l'Univers, d'après Plutarque & d'après les livres attribués à Zoroaſtre.

Pour cela je rapprocherai les paroles de l'écrivain grec, ſoutenues de quelques paſſages des auteurs anciens; je rapprocherai, dis-je, ſes paroles du *Zend-aveſta*, que j'ai fait connoître dans mes Mémoires précédens; & je ne crois pas que l'incertitude où l'on peut être ſur l'authenticité de cet ouvrage, doive m'empêcher de l'employer ici; je ne le regarde actuellement que comme le code ſacré des Parſes, il doit par conſéquent

Mém. de Litt. tome XXXI, p. 432.

contenir leurs dogmes, leurs cérémonies ; & l'on ſait que les Parſes ſont les reſtes du peuple qui reconnoiſſoit les Mages pour ſes prêtres, & Zoroaſtre pour ſon légiſlateur.

Je joindrai au *Zend-aveſta* trois ouvrages précieux aux yeux des Parſes de l'Inde & de ceux du Kirman ; le premier eſt le *Boun-deheſch (b)* ; le ſecond, le vieux *Ravaët (c)* ; & le troiſième, l'*Eulmay eſlam (d)*.

Pour rendre plus ſenſible le rapport de ces ouvrages Parſes avec ce qu'on lit dans Plutarque au ſujet des Mages, je vais examiner en détail les différentes parties du paſſage où cet écrivain parle de leurs dogmes & de leurs uſages ; je me ſers de la traduction d'Amiot, que je corrigerai dans mes remarques, lorſqu'elle me paroîtra préſenter un ſens contraire au texte grec.

« Les uns, dit Plutarque *(e)*, eſtiment qu'il y ait deux Dieux » de métiers contraires, l'un auteur de tous biens, & l'autre de » tous maux ; les autres appellent l'un *Dieu qui produit les biens*, » & l'autre *Démon*, comme fait Zoroaſtre le Magicien, que » l'on dit avoir été cinq mille ans devant le temps de la guerre » de Troyes ; ceſtuy donc appelloit le bon Dieu *Oromaſes*, & » l'autre *Arimanius* ; & davantage il diſoit que l'un reſſembloit à la lumière, & l'autre aux ténèbres & à l'ignorance ».

(b) Le mot *Boun-deheſch* ſignifie *la racine a été donnée* ; c'eſt le nom d'une coſmogonie écrite en *pehlvi* au plus tard dans le VIIe ſiècle de l'ère Chrétienne, & dont les Parſes attribuent l'original à leur légiſlateur. *Voyez la liſte des ouvrages attribués à Zoroaſtre, dans le Journ. des Sav. 1762, Juillet, n.° VII.*

(c) Le mot *Ravaët* ſignifie *récit, coutume, hiſtoire* ; c'eſt le nom que l'on donne aux recueils formés des lettres que les Deſtours du Kirman écrivent à ceux de l'Inde : celui que je nomme le vieux *Ravaët*, renferme, entre autres pièces, une lettre de l'an 1515. *Voy. la liſte nommée ci-deſſus, n.° XV.*

(d) L'*Eulmay eſlam* paſſe, chez les Parſes, pour un ouvrage très-ancien ; pluſieurs même le regardent comme le réſultat d'une conférence tenue en préſence d'Aali, gendre de Mahomet, entre un docteur Parſe & l'*Eulmay eſlam*, c'eſt-à-dire *le corps des Moullahs-Mahométans.*

(e) Νομίζουσι γὰρ οἱ μὲν θεοὺς εἶναι δύο, καθάπερ ἀντιτέχνας· τὸν μὲν γὰρ ἀγαθῶν, τὸν δὲ φαύλων δημιουργόν· οἱ δὲ τὸν μὲν ἀμείνονα, θεὸν, τὸν δὲ ἕτερον, δαίμονα καλοῦσιν· ὥσπερ Ζωρόαστρις ὁ μάγος, ὃν πεντακισχιλίοις ἔτεσι τῶν τροϊκῶν γεγονέναι προσδιέτριβον ἱστοροῦσιν· οὗτος οὖν ὠνόμαζεν τὸν μὲν Ωρομάζην, τὸν δὲ Αρειμάνιον, καὶ προσαπεφαίνετο τὸν μὲν ἐοικέναι φωτὶ μάλιστα τῶν αἰσθητῶν, τὸν δὲ ἔμπαλιν σκότῳ καὶ ἀγνοίᾳ..... Edit. 1624, t. II, p. 369.

Plutarque ne parle pas ici de l'origine de ces deux Principes; ſon objet, comme je l'ai déjà dit, eſt de montrer que, ſelon les anciennes religions, deux Agens différens, & oppoſés l'un à l'autre, conduiſent maintenant la Nature; & rien n'eſt plus conforme à ce qu'enſeignent les livres des Parſes, que la manière dont il définit ces deux Principes ſecondaires. De toutes les créatures, la lumière eſt celle qui porte le plus l'empreinte de la grandeur d'Ormuſd; *je fais izeſchné (f)* (c'eſt-à-dire *j'adreſſe ma prière*) dit Zoroaſtre, *à Ormuſd, éclatant de gloire & de lumière:* ſelon le *Boun-deheſch, ce trône de lumière, ce lieu habité par Ormuſd, eſt ce qu'on appelle la* lumière première *(g).*

Pour Ahriman, *il eſt mauvais (h), impur,..... c'eſt un néant (de bien); le lieu qu'il habite eſt ce qu'on appelle les* ténèbres premières *(i).*

Le *Boun-deheſch* rapporte auſſi les opérations de ces deux Agens; *tous les deux*, dit cet ouvrage, *ont créé toutes choſes (k):* chacun a un peuple particulier, & qui tient de ſa nature.

« Qu'il y en avoit un *(l)*, entre les deux, qui s'appeloit *Mithrès;* c'eſt pourquoi les Perſes appellent encore celui qui intercède & qui moyenne, *Mithrès.* »

Xylander & Hyde traduiſent ainſi les derniers mots de ce paſſage: *Quæ cauſa eſt quòd Perſæ Mithram* Μεσίτην, *id eſt mediatorum ſeu inter medium nuncupant.*

De Relig. vet. Perſ. ed. 1760, p. 292.

Le grec peut recevoir les deux ſens, mais le ſecond eſt plus conforme à la doctrine des livres zends: *J'adreſſe ma prière,*

(f) Ehorem Mezdanm reouéantem kherenengéhantem iezmedé. Dans la traduction de ces différens paſſages *zends, pehlvis, parſis,* j'ai mis entre deux crochets les expreſſions que j'ai été obligé d'ajouter au texte, pour le rendre intelligible.

(g) Zak roſchneh gah ve djinak Anhouma hit mavan aſſel roſchan djamnouned.

(h) Eguehé eneſcheoueno... nedé tcheſch: mot à mot, *nec quidquam,* qui n'eſt bon à rien. *Vendidad, fargard. 18.*

(i) Ve Ahriman dayen tarikeh... ve ham zak tarikeh djinak hit mavan aſſel tarik djamnouned.

(k) Kena dou mandoum dayen dabouneſchné.

(l) Μέσον δ' ἀμφοῖν ἦ Μίθρην εἶ· διὸ καὶ Μίθρην Πέρσαι τὸν μεσίτην ὀνομάζουσιν. Voyez ſur Mithra les Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. XXXI, p. 419 & ſuiv.

dit Zoroaſtre, *à Mithra (m), que le grand Ormuſd a créé* MÉDIATEUR *ſur la montagne élevée, en faveur des nombreuſes ames de la terre.* Mithra eſt *mitoyen*, c'eſt-à-dire placé entre Ormuſd & Ahriman, parce qu'il combat pour le premier contre le ſecond; il eſt *médiateur* entre Ormuſd, dont il reçoit les ordres, & les hommes qui ſont confiés à ſes ſoins.

Le paſſage de Plutarque, confirmé par les livres zends, doit ſervir à modifier ce qu'on lit au ſujet de Mithra dans quelques auteurs anciens; par exemple, dans Porphyre, qui dit qu'au rapport d'Eubulus, Zoroaſtre avoit conſacré un antre à Mithra, *l'auteur & le père de toutes choſes;* Mithra n'eſt pas le père de toutes choſes, il n'eſt ſupérieur ni à Ormuſd, ni à Ahriman, le titre de *médiateur* ou *mitoyen* n'emporte pas cette idée; & d'ailleurs ſi Plutarque, par μεσίτην, a voulu déſigner un médiateur, qui règle d'autorité les opérations des deux agens entre leſquels il eſt placé, pourquoi, à la fin du morceau qui traite de la doctrine des Mages, ne nomme-t-il pas Mithra, lorſqu'il parle, d'après Théopompe, de l'être qui paroît diriger les mouvemens des deux Principes ſecondaires? Mithra n'eſt donc qu'un des premiers Génies qu'Ormuſd a établis ſur la Nature, pour la gouverner, & pour la défendre contre les efforts du mauvais Principe.

De Nimph. Antro. ed. Cantab. p. 253.

« Et enſeigna de ſacrifier à l'un, pour lui demander toutes choſes bonnes & l'en remercier *(n)* ».....

Je n'ajoute rien à ce que dit ici Plutarque, les anciens livres des Parſes, & leurs ouvrages modernes, en ſont le commentaire.

(m) Methrem.... iezmedê... iehmaé METHENEM frathvereſſed io dedouao Ehoro Mezdao operé heranm berezetim peoro freoueſchianm hamiann. Ieſcht de Mithra, 12.e cardé. Le mot *frathvereſſed* ſignifie proprement *il a bâti, il a arrangé avec grandeur & avec étendue;* je l'ai rendu par *il a créé*, & j'ai ſuivi en cela les plus habiles des docteurs Parſes. Les termes qui, dans les livres *zends*, expriment la production des êtres, ſont pour l'ordinaire *kereté*, il a fait; *frathvereſté*, il a arrangé avec grandeur; *datehé*, il a donné: ce dernier mot y paroît plus ſouvent que les autres. Je montrerai, dans un Mémoire particulier, que dans le ſyſtème de Zoroaſtre, ces différentes expreſſions doivent s'entendre de la création proprement dite, c'eſt-à-dire de la production du néant.

(n) Ἐδίδαξε μὲν πρὸς εὐκταῖα δοῦναι καὶ χρήσιμα.

« Et à l'autre, pour divertir & détourner les ſiniſtres & mauvaiſes; car ils broyent ne ſçai quelle herbe, qu'ils appellent *Omomi*, dedans un mortier, & réclament Pluton & les ténèbres *(o)* ».

Il eſt certain que les Mages, diſciples de Zoroaſtre, n'ont jamais honoré les mauvais Génies; & la ſuite du ſacrifice dont parle Plutarque, fait voir qu'il eſt queſtion, dans ce paſſage, de malédictions prononcées contre le mauvais Principe: la cérémonie eſt accompagnée de la mort du loup, & ceci ne peut être pris pour une oblation faite à Ahriman; les Mages, du temps d'Hérodote, chez les Perſes, les Prêtres & le peuple, du temps de Strabon, participoient, comme à préſent, à la victime offerte; or on ne ſuppoſera pas que dans un acte de religion ils euſſent voulu ſe ſouiller, en mangeant d'une production d'Ahriman telle que le loup.

L. I, ed. Henr. Steph. 1592, p. 63.

Geogr. l. XV, edit. 1620, p. 732.

Voici ce qui aura induit Plutarque en erreur. Ormuſd, dans le *Vendidad* (à la fin du *Fargard* 9.e) déclare à Zoroaſtre que l'abondance chaſſée de la terre par les mauvais Génies, n'y reparoîtra pas que l'on n'ait frappé le *Dew Aſchmogue (p)*, ou récité l'*Ieſcht* au pur *Seroſch*, roi de la terre, qui combat cet Eſprit impur. Dans cet *Ieſcht* il eſt ordonné d'allumer le feu, de lier le *Barſom (q)*, de mettre le *Hom* ſur la pierre *Arviſſ (r)*.

Liſte des ouvr. attrib. à Zoroaſt. Journal des Sav. 1762, Juillet, n.^e^ III.

(o) Τῷ δ' ὑποτρόπαια καὶ σκυθρώπα· πόαν γὰρ τίνα κόπτοντες Ὄμωμι καλουμένην ἐν ὄλμῳ, τὸν ἅδην ἀνακαλοῦνται καὶ τὸν σκότον.

(p) Au lieu de me contenter d'expliquer en particulier les noms de quelques Génies qui paroiſſent dans ce Mémoire, j'ai cru qu'il ſeroit plus utile de faire connoître les différens ordres des Eſprits, tant céleſtes qu'infernaux, dont les livres des Parſes font mention; j'ai, en conſéquence, rejeté à la fin de ce Mémoire la liſte des principaux de ces Génies, & je ne manquerai pas d'y renvoyer à meſure qu'il s'en préſentera.

(q) Le *barſom* (*bereſme* en *zend*) eſt un petit faiſceau de branches de tamarin, de grenadier ou de datier; le nombre des branches eſt déterminé par la partie de la liturgie que le Prêtre célèbre: dans l'Inde on ſe ſert, pour plus grande commodité, de branches de laiton longues de ſix pouces. Ce faiſceau eſt lié avec des filamens tirés de feuilles de palmier. Le *barſom* étoit en uſage chez les Mages du temps de Strabon. *Geogr. l. XV, p. 733.*

(r) C'eſt la pierre ſur laquelle le *Mobed* poſe les offrandes & les inſtrumens qui doivent ſervir à la liturgie.

Ces cérémonies accompagnent la récitation de l'*Izeſchné* & celle du *Vendidad Sadé*. Pendant ces offices, on broye dans l'*Havan*, eſpèce de mortier, des morceaux de l'arbre *Hom* (*Omomi*, ſelon Plutarque) : cette dernière cérémonie ſe trouve au 14.e *Cardé* du *Viſpered*; elle eſt précédée du 25.e *Ha* de l'*Izeſchné* & ſuivie du 27e.

Liſte des ouvr. &c. n.° I.

J'offre maintenant, dit Zoroaſtre, *(ce qui eſt ſur la pierre) à celui qui eſt au-deſſus de tout, au pur, au grand Ormuſd, qui frappe le Darvand caché dans le crime, qui frappe Eſchmehé dont la gloire eſt la cruauté, qui frappe les Dews du Mazendran, qui frappe tous les Dews ennemis du (bien) (ſ).*

Ci-ap. Liſte des princip. Génies, &c.

Mettez-moi au-deſſus de celui qui bleſſe & déchire, ô Ormuſd; moi qui ſuis humble, prenez ſoin de moi (t)!

Telles ſont les paroles que Plutarque préſent à quelque office des Parſes, aura priſes pour une invocation, parce qu'il étoit accoutumé à voir prier les divinités infernales.

Voici ce que j'ai pu découvrir au ſujet de l'herbe *omomi*, qui ne me paroît pas différente du *hom*.

Le *hom* eſt un arbuſte que les Parſes regardent comme ſacré & auquel ils attribuent la vertu de donner l'immortalité. On ne trouve rien dans les *Ravaëts* qui puiſſe le faire connoître exactement, & les Parſes de l'Inde n'en ont jamais vu que de petits morceaux fort ſecs, reſte de ce qu'on leur a envoyé du *Kirman;* ils prétendent qu'il n'en croît point dans l'Inde, & ajoutent que cet arbre ne pourrit jamais, qu'il ne porte pas de fruits & qu'il reſſemble à la vigne.

Mém. de Litt. tome XXXI, p. 380, 382.

Le *Pharhang djehanguiri*, ſuivi par *Berhan-katee*, nous apprend que *le hom (u) eſt un arbre qui croît en Perſe, qui reſſemble à la bruyère, dont les nœuds ſont près les uns des autres,*

(ſ) Etedé dem Viſpenaum mezeſtem deſdiaé ehomtché retomtché iem Ehorem Mezdanm ſenethaé Enghrelié menieoſch droueto ſenethaé Eſchemelié khroui dreoſch ſenethaé mazenenanm Deouenanm ſenethaé Viſpenanm Deouénanm vereniénanmtché. Izeſchné, 25.e ha.

(t) Oſmoé ozareſchoua Ehora armeti teouiſchim deſſoua. Izeſchné, 27.e ha.

(u) Hom...., nam derakht keh dar hevaley Phars miroüad o ſchabyeh be derakht gaz bouad o guerhhae an nazdik ham baſchad o bark an manendé bark derakht iaſmin aſt o Madjous dar vakt zemzemah dar daſt guirand.

&

& dont les feuilles ſont comme celles du jaſmin; il ajoute que *les Mages le prennent dans leurs mains, tandis qu'ils récitent leurs offices.*

Il ſuit de ces différens témoignages, que le *hom* eſt un arbuſte; & ſi le *Boun-deheſch* l'appelle le *Chef des arbres*, c'eſt à cauſe des qualités qui le mettent au-deſſus des autres végétaux.

Mais quelle eſpèce d'arbre eſt-ce que le *hom!* je vais montrer, en peu de mots, que c'eſt l'ἄμωμος des Grecs, l'*amonum* des Latins & l'*hamamah* des Orientaux.

1.° Les livres des Parſes font mention de deux ſortes de *homs*, protégés par *Hom-ized;* le jaune ou de couleur d'or, *hom-zeregouné;* & le blanc, *hom-ſaphid:* le premier eſt celui qui paroît le plus ſouvent dans les livres *zends*. *Ci-ap. Liſte des princip. Génies, &c.*

2.° Le *hom*, ſelon l'*Izeſchné*, ſe trouve ſur les montagnes & dans les vallées: *Je célèbre tous les homs, ſoit celui qui eſt ſur le ſommet des montagnes, ſoit celui qui paroît dans les lieux ſerrés & frappés (par les* Dews*) (x):* ces dernières paroles déſignent le *Mazendran* & le *Guilan*. Le *Boun-deheſch* fait *croître le hom dans le Zaré ferrakh kand* (traduction pehlvie du mot *Worokeſché*, l'Araxe) *dans la bouche des montagnes....* au milieu *de la ſource Ardouiſſour (y)*. Il eſt aiſé de reconnoître ici le Schyrvan, qui eſt bordé à l'oueſt par le mont *Albordj* d'où coule l'eau *Ardouiſſour*. *Mém. de Litt. tome XXXI, p. 366.*

3.° Les prêtres Parſes broyent encore le *hom* dans un mortier, comme les Mages faiſoient du temps de Plutarque; ils en donnent le jus aux femmes nouvellement accouchées, aux enfans lorſqu'ils viennent de naître; ils le boivent en célébrant l'*Izeſchné* & le *Vendidad:* ce jus eſt un germe d'immortalité; & dans les mains de *Feridoun*, prince de la dynaſtie des *Peſchdadiens*, le *hom* blanc (z) étoit un arbre de ſanté, qui guériſſoit les maux & chaſſoit la mort.

(x) *Viſpé heomé opeſteomé iedtched bereſchnoſchoué guerenamm iedtched djanſnoſchoué reonamm iedtched anzelio deretaengho djenenenamm.* Izeſchné, 10.e ha.

(y) *Goguerd derakht.... dayen zaré ferrakh-kand pavan zagh zoſere-gar rouſt djeknemouned.... dayen tchaſchmeh mia Ardouiſſour.*

(z) *Eoem gueokerenem peeré:* dans la traduction pehlvie, *advak guokerenam ſapid.* Le premier nom

Rapprochons maintenant les descriptions que Dioscoride, Pline & les auteurs Arabes font de l'*amomum* ou *hamamah*, & nous verrons qu'elles ne peuvent convenir qu'au *hom* des Parses, appelé *omomi* par Plutarque.

D'abord tous ces écrivains parlent de plusieurs espèces d'*amomum* & disent unanimement que cet arbuste ressemble à la vigne; ils font croître l'*amomum* jaune (ou de couleur d'or) en Arménie & même dans la partie de cette contrée nommée *Otène*, c'est-à-dire dans l'*Iran*, province comprise entre l'*Araxe* & le *Cyrus*; ils placent l'*amomum* blanc dans la Médie, qui étoit le séjour de *Feridoun* & qui renfermoit le *Guilan*.

Plin. Hist. Nat. l. XII, c. 13. Dioscor. l. I, c. 14.

Les écrivains Orientaux, cités par le docteur Hyde, nous apprennent que l'*hamamah* croît sur les rochers & dans les lieux couverts & humides. Du temps d'Ovide (cité par Saumaise) & de Pline, on employoit l'*amomum* en poudre, & le meilleur étoit le jaune.

Not. ad itiner. Mund. p. 102, 103. De Homonym. cap. 91.

Les qualités que Dioscoride donne à l'ἄμωμος répondent à celles que le *hom* a dans les livres *zends*, & à l'usage que les Parses en font actuellement. L'ἄμωμος réchauffe; il est astringent, bon contre la morsure des bêtes vénimeuses & utile aux femmes dans leurs temps critiques; il est très-odoriférant.

Loco cit.

David d'Antioche, médecin Arabe, cité par M. Hyde, lui donne une vertu aromatique & dit que sa force se conserve pendant sept ans.

Lib. cit. p. 103.

Il me semble que ces rapports ne permettent pas de douter de l'identité du *hom* avec l'ἄμωμος & l'*hamamah*.

Mais il n'est pas aussi facile de déterminer si l'ἄμωμος ou *amomum* répond exactement à quelque plante ou à quelque arbre de l'Orient connu en Europe. M. Hyde le prend pour le *pes columbinus*, & prétend qu'il ressemble à la rose de Jéricho.

Lib. cit. p. 104.

du *hom* étoit *guokerené*, c'est-à-dire *fait (sorti) du premier taureau*: la théologie Parse fait sortir de cet animal toutes les espèces d'animaux & de végétaux produits par Ormusd; les qualités du *guokerené*, découvertes par *Hom*, personnage célèbre, que Zoroastre représente comme le premier auteur de sa loi, auront porté à lui donner son nom, & même à l'employer dans la religion comme un arbre dont les propriétés étoient surnaturelles.

Saumaise[a] avoue cette ressemblance, sans se décider sur la nature de l'*amomum;* le P. Hardouin[b] veut que ce soit l'*amomum racemosum* des botanistes Européens: comme la décision de cette question n'est pas nécessaire à mon sujet, je ne m'y arrête pas davantage; il me suffit d'avoir trouvé chez les Grecs & chez les Latins le *hom* des Parses, & d'avoir montré que c'est un arbuste qui subsiste & est encore connu en Perse & en Arménie.

[a] *Exercit. Plin. in Solin. edit. 1689, p. 284; & de Homonym. c. 91, p. 136, 137.*

[b] *Not. in Plin.*

« Et puis la mêlant (l'herbe *omoni*) avec le sang d'un loup qu'ils ont immolé, ils la portent & la jettent en un lieu obscur où le soleil ne donne jamais *(a)* ».

Comme c'étoit une œuvre méritoire chez les Parses, que de détruire les productions d'*Ahriman*, peut-être, dans les pays dépendans des Romains, les Mages, pendant le cours de la liturgie, égorgeoient-ils un loup ou quelque animal semblable; ou bien il est ici question de la fête dont parle Agathias, & qui se célèbre encore, pendant laquelle on tue les productions des mauvais Génies, les grenouilles, les serpens, les loups, &c.

Hist. lib. II.

La dernière cérémonie indiquée par Plutarque, se pratique actuellement. Après avoir récité l'*Izeschné* ou le *Vendidad*, le Prêtre jette ce qui reste de l'eau consacrée, dans un puits ou dans un trou qui n'est pas exposé aux rayons du soleil.

« Car ils estiment que des herbes & plantes, les unes appartiennent au bon Dieu & les autres au mauvais Démon *(b)* ».

Ce que Plutarque dit ici, a rapport au *hom;* c'est une erreur; le *hom* est un arbre d'*Ormusd;* mais Plutarque a pu se tromper sur ce sujet, comme sur l'article de l'invocation: ces méprises sont excusables dans un écrivain étranger, qui n'avoit pas lu les livres des Mages. Il est certain que les Perses attribuoient & que les Parses attribuent encore une partie des plantes à *Ormusd* & l'autre à *Ahriman;* cependant leurs anciens livres disent simplement qu'elles viennent d'*Ormusd*, & que c'est *Ahriman* qui, en bouleversant la Nature, a produit les qualités nuisibles qui paroissent dans plusieurs végétaux.

Ci-d, p. 384.

(a) Εἶτα μίξαντες αἵματι λύκου σφαγέντος εἰς τόπον ἀνήλιον ἐκφέρουσι καὶ ῥίπτουσι.

(b) Καὶ γὰρ τῶν φυτῶν νομίζουσι τὰ μὲν, τῷ ἀγαθῷ θεῷ, τὰ δὲ τῷ κακῷ δαίμονος εἶναι.

« Et ſemblablement des bêtes, comme les chiens, les oiſeaux & les hériſſons terreſtres ſont à Dieu *(c)* ».

Arrêtons-nous ici un moment. Plutarque parle du Zoroaſtre, que l'on diſoit avoir vécu cinq mille ans avant la guerre de Troie, des Perſes & des Mages qui ſuivoient ſes loix; plus bas, Théopompe rapporte pluſieurs de leurs dogmes; & ſi la croyance ou les pratiques des Perſes ont été quelquefois diſtinguées de celles des Mages, les Anciens, depuis Darius, n'ont jamais mis de différence entre les dogmes des Mages & ceux de Zoroaſtre; il eſt donc queſtion dans Plutarque, du même corps de doctrine, du même maître qui l'avoit enſeignée, du Zoroaſtre que les Anciens regardoient comme un prodige de ſcience: or cet écrivain (Plutarque) ne ſe ſeroit pas expoſé à lui attribuer des pratiques indignes du nom qu'il avoit chez les étrangers; la religion de Zoroaſtre ſubſiſtoit; on ſavoit l'hiſtoire de ce Légiſlateur: Ce que vous rapportez, lui auroit-on dit, ne peut être de Zoroaſtre ni appartenir au culte qu'il a établi; vous avez tort d'attribuer à ſes diſciples, au corps des Mages, ces Philoſophes uniquement occupés de la Divinité, les ſuperſtitions ridicules de quelques particuliers: d'ailleurs Plutarque, qui remarque, au ſujet de la mythologie Égyptienne, ce que penſoient les Prêtres inſtruits, auroit eu l'équité d'en faire autant à l'égard des Perſes.

Herod. lib. 1, p. 65.

Ce qu'on lit dans Plutarque, doit donc être regardé comme le réſultat de ce que cet écrivain voyoit pratiquer aux Perſes, en conſéquence des ordres de Zoroaſtre leur légiſlateur. J'ai déjà montré que leur ſacrifice étoit le même que celui des Parſes actuels. Pourquoi, en parlant des animaux du bon Principe, Plutarque cite-t-il en particulier les chiens, les oiſeaux & le hériſſon? le bœuf & le cheval, plus utiles à l'homme que les oiſeaux & le hériſſon, ſont auſſi des animaux d'*Ormuſd*: les Perſes s'en nourriſſoient, au rapport d'Hérodote; mais ſans doute que leur loi faiſoit plus ſouvent mention des trois premières eſpèces d'animaux, & que le reſpect que l'on avoit pour eux, étoit plus marqué.

Ci-d. p. 384.

Lib. 1, p. 63.

(c) Καὶ τῶν ζώων ὥσπερ κύνας καὶ ὄρνιθας ἢ χερσαίους ἐχίνους, τὸ ἀγαθὸν.

Bardesane nous indique la cause de ce respect, lorsqu'il dit que les Mèdes présentoient les mourans à des chiens qu'ils nourrissoient avec soin *(d)*. Du temps d'Agathias, les Perses regardoient comme particulièrement favorisé de la Divinité, celui dont le cadavre étoit promptement *(e)* dévoré par les chiens ou par les oiseaux; les Mages, selon Hérodote, n'enterroient pas les morts qu'ils n'eussent été enlevés (ou déchirés) par les oiseaux ou par les chiens *(f)*; & maintenant le *Sag-did* (c'est-à-dire *le chien a regardé*) se fait avec l'une de ces deux espèces d'animaux.

Voilà le premier caractère qui rend le chien précieux aux yeux des Parses, fidèles observateurs des coutumes des Perses leurs ancêtres: présenté au cadavre d'un mort, cet animal chasse les mauvais Génies qui veulent s'en emparer.

Le chien a un second caractère, que les livres *zends* font connoître: son cadavre est impur comme celui de l'homme, il souille ce qui le touche, & c'est ce qu'Hérodote paroît indiquer, lorsqu'il dit: *Les Mages tuent tout de leurs mains, excepté le chien & l'homme (g)*.

Ainsi des livres liturgiques & cérémoniaux qui seroient attribués à Zoroastre & que l'on prétendroit contenir la religion qu'il a établie en Perse, des livres de cette nature devroient renfermer de grands détails sur les chiens, sur les oiseaux, sur le hérisson; présenter le double caractère du chien, & le joindre toujours avec l'homme, lorsqu'ils parlent de l'impureté communiquée par le cadavre d'un mort: c'est ce que font les livres *zends* & sur-tout le *Vendidad*.

1.° Dans les *Fargards* 3.e & 5.e les mêmes précautions sont ordonnées, les mêmes purifications sont prescrites, quand on rencontre le cadavre d'un homme ou celui d'un chien.

(d) Οἱ Μῆδοι πάντες τοῖς μετὰ ἀσυνδήτης τεθνεῶσι κυσί, τοὺς νεκροὺς ἔπι ἐμπνέοντας προβάλλεσι. Euseb. præp. Evang. lib. VI, edit. 1628, p. 277.

(e) Ὁ δὲ ἂν πάλαι καταβρωθείη μακαρίζεσι τ' εὐδαιμονίας. Hist. l. II.

(f) Ὡς δ' ἄν τις ἔτι μᾶλλον θάπτεται ἀνδρὸς πέρσαν ὁ νέκυς, ἢ ἐν ὑπ' ὀρνίθος ἢ κυνὸς ἐλκυσθῇ. Μάγους μὲν δὴ ἀτρεκέως οἶδα ταῦτα ποιέοντας. L. I, p. 65.

(g) Οἱ δὲ Μάγοι αὐτοχειρίῃ πάντα, πλὴν κυνὸς καὶ ἀνθρώπου, κτείνουσι. Ibid.

2.° Le *Fargard* 7.e du même ouvrage recommande particulièrement de faire en ſorte que les cadavres ſoient regardés par le chien ou par l'oiſeau qui mange les corps morts. *Si l'on apporte*, dit Zoroaſtre, *quelque choſe du cadavre d'un chien ou (de celui) d'un homme, ſur du bois, ce bois eſt-il impur, ô ſaint Ormuſd! Ormuſd répondit: Ce bois eſt pur, ô excellent Zoroaſtre. Et comment! Lorſque (le regard) du chien qui mange les corps ou que (l'ombre) de l'oiſeau qui mange les corps, a donné deſſus (h).*

3.° Les livres *parſis* & le *Boun-deheſch* mettent le hériſſon au nombre des eſpèces de chiens: il eſt appelé en zend *zozeh*, & en parſi *khar poſch*, c'eſt-à-dire *couvert d'épines;* le *Vendidad* en fait mention dans les *Fargards* 5.e & 13.e: cet animal tue les fourmis & les ſerpens, productions d'*Ahriman*, & combat cet ennemi du genre humain.

« Et les aquatiques au mauvais Démon; & à cette cauſe » réputent bienheureux ceux qui en peuvent faire mourir plus grand nombre *(i)* ».

Hiſt. Rel. vet. Perſ. p. 293.

M. Hyde rend τοὺς ἐνύδρους par *aquatica (animalia)*, c'eſt une faute: ἐνύδρους a rapport à ἐχίνους, & non à ζώων; ainſi par ce mot il faut entendre, avec Xilander, ſimplement les hériſſons d'eau; & Plutarque a raiſon de ſpécifier les animaux aquatiques produits par *Ahriman;* tous n'appartiennent pas au mauvais Principe. Le 1.er *Cardé* du *Viſpered* célèbre le chef des animaux aquatiques, & le *Boun-deheſch* en nomme pluſieurs créés par *Ormuſd*.

Les Parſes, comme je l'ai déjà obſervé, croient faire une bonne œuvre en détruiſant les productions d'*Ahriman;* c'étoit auſſi l'opinion des Perſes dans le VIe ſiècle de l'ère Chrétienne, & plus de quatre cents ans avant Jéſus-Chriſt.

Agath. hiſt. l. II. Herod. lib. 1, p. 65.

(h) Kedé ta eſiné ieojdiann enghen eſchaom Ehoré mezdé ia neſſaom éoué bereté ſonou va peré reſtéhé meſchiahé va. aad mrod Ehoro mezdao ieojdiann enghen eſchaom Zerethoſchtré. keoué coué. iezé eſché neſſoch éeveguenekhté ſonou va kereſeſch kherou veiou va khereſeſch kherou.

Khereſeſch & *corpus* (corps) ont une reſſemblance frappante.

(i) Τῶ δὲ φαύλῳ τὰς ἐνύδρους εἶναι· διὸ καὶ τὸν κτείναντα πλείστας εὐδαιμονίζουσιν.

« Toutefois ces Sages-là disent beaucoup de choses fabuleuses des Dieux *(k)* ».

Il eût été à desirer que Plutarque fût entré dans le détail de toutes ces fables, comme il a rapporté celles des Égyptiens, & que de même Photius n'eût pas tant abrégé ce que Théodore de Mopsueste disoit de Zoroastre: c'est ce silence des Anciens sur des points importans, qui a multiplié les livres, parce que les écrivains postérieurs ont souvent inventé pour y suppléer; c'est aussi ce qui m'engage à ne rien omettre de ce que j'ai pu apprendre sur cette matière, sans même négliger ce que je crois absurde. Les personnes qui aiment le vrai, s'ennuient volontiers quelques heures, pour s'épargner ensuite des recherches pénibles & souvent infructueuses.

« Comme sont celles-ci; qu'*Oromase* est né de la plus pure lumière, & *Arimanius* des ténèbres; qu'ils se font la guerre « l'un à l'autre *(l)* ».

Les livres *zends* nous apprennent que le TEMPS SANS BORNES (l'ÉTERNEL), principe de la lumière première & de l'eau première, a donné l'être aux *Amschaspands*, & par conséquent à *Ormusd*, qui est la première de ces Intelligences créées, & que l'*Eulmay-eslam* appelle un *composé d'eau & de feu: Ormusd* est donc censé né de la plus pure lumière, puisqu'il vient de celui qui en est la source *(m)* ».

Vendid. farg. 2.e Ieseht Ardouiss. 30.e cardé.

Mém. de Litt. tome XXXI, p. 385.

L'origine d'*Ahriman* est la même que celle d'*Ormusd: L'Etre caché (absorbé) dans l'excellence t'a donné, le Temps sans bornes t'a donné*, dit *Ormusd*, parlant du principe du mal; *il a aussi donné avec grandeur les Amschaspands, qui sont de pures productions & de saints Rois (n).*

Dans le *Boun-dehesch* il est dit que *ces deux* (Ormusd &

(k) Οὗν μὲν κἀκεῖνοι πολλὰ μυθώδη περὶ τῶν θεῶν λέγουσι.

(l) Οἷα καὶ ταῦτα ἐστιν· ὁ μὲν Ὠρομάζης ἐκ τοῦ καθαρωτάτου φάους ὁ δὲ Ἀρειμάνιος ἐκ τοῦ ζόφου γεγόνως πολεμοῦσιν ἀλλήλοις.

(m) Paff ateschra o abra biafrid zchoun baham-rasanid Ormusd vodjoud amad zaman ham afridgar boud. .... c'est-à-dire: *Ensuite le Temps créa le feu & l'eau, & de leur mélange vint Ormusd; le Temps en fut aussi le créateur.*

(n) Dethed sepentelhé menioschi dethed Zeroané akerené fredethamn Emehoussaspenta hokhischetra hodaengho. Vendidad. farg. 19.

Ahriman) *dans le cours de leur existence sont une seule production du Temps sans bornes (o).*

Ahriman, depuis sa révolte contre *Ormusd* & contre le *Temps*, est semblable aux ténèbres qu'il habite; telle est la manière dont j'explique ces paroles: *Oromases est né de la plus pure lumière, & Arimanius des ténèbres.* La doctrine de Zoroastre me conduit à celle des Mages: ce Législateur disoit qu'*Ormusd* ressembloit à la lumière, & *Ahriman* aux ténèbres; ce ne sont pas deux Principes qui aient donné l'être à ces deux agens, mais comme deux matières, deux sujets opposés qui constituent l'un la nature d'*Ormusd*, l'autre celle d'*Ahriman*, & qui leur forment un caractère distinctif.

Ci-d. p. 381.

Théopompe nous apprendra bientôt le détail de la guerre que se font les deux Principes secondaires; c'est la matière la plus ordinaire des livres *zends*, *pehlvis* & *parsis*.

« Et que l'un a fait six Dieux, le premier celui de la » bénévolence, le second de vérité, le troisième de bonne loi, » le quatrième de sapience, le cinquième de richesse, le sixième » de joie pour les choses bonnes & bien faites; & l'autre en a » produit autant d'autres en nombre, tous adversaires & contraires à ceux-ci *(p)* ».

Plutarque parle ici le langage des Grecs, qui appeloient *Dieux* les Génies créés, & Clitarque, cité par Diogène-Laërce, s'exprimoit de même.

In Proëm. ad vit. Phil.

Mém de Litt. tome XXXI, p. 385.

Les six Dieux ou Génies produits par *Ormusd* sont les six *Amschaspands* que ce principe créa au commencement; & les six d'*Ahriman* sont les six *Dews* que cet agent, selon le *Boun-dehesch*, leur opposa. Indépendamment des districts particuliers que les livres *zends* donnent aux six *Amschaspands*, ces Génies ont encore, ainsi que les six *Dews* d'*Ahriman*, des attributs que les livres *parsis* développent, & qui répondent

(o) *Ham kena dou vedjareschné advak zak danneh Zamané akenareh houmenad.*

Advak danneh, mot à mot, *un seul peuple.*

(p) Καὶ ὁ μὲν ἓξ θεὸς ἐποίησε (τὸν μὲν πρῶτον, εὐνοίας, τὸν δὲ δεύτερον, ἀληθείας, τὸν δὲ τρίτον, εὐνομίας, τὸν δὲ λοιπῶν, τὸν μὲν σοφίας, τὸν δὲ πλοῦτε, τὸν δὲ πρὸς τὰς καλοῖς ἡδέων δημιουργὸν) ὁδὲ τούτοις ὥσπερ ἀντίπαλους ἴσους τὸν ἀριθμόν,

exactement

exactement à ce qu'on vient de lire dans Plutarque : le *Sadder Boundeheſch (q)* eſt très-intéreſſant ſur cette matière. *Dans le* Vieux Ravaët *de la Biblioth. du Roi, page 130.*

Selon cet ouvrage, *Bahman* ou *Vekouman*, le premier des ſix Eſprits céleſtes produits par *Ormuſd*, eſt l'Ange de la paix, de l'amitié, de la douceur; *Akouman* ſon ennemi allume la guerre, inſpire l'inimitié & l'envie. Εὐνοίας.

Ardibeheſcht, ſecond *Amſchaſpand*, remplit de joie l'ame du juſte, élargit pour elle le pont qui conduit au *Beheſcht*, ſéjour des bienheureux; ſelon l'*Ieſcht*, qui porte ſon nom & qui contient l'éloge de la parole de vérité, ce Génie eſt l'ennemi de tous les *Dews : c'eſt lui qui fait fuir le grand Dew qui multiplie le menſonge (r)*. *Ander* ſon émule produit la triſteſſe, accable de maux le pécheur qu'il ſéduit, & le précipite dans le *Douzakh*, ſéjour des *Dews* & des méchans après leur mort. *Mém. de Litt. tome XXXI, p. 373.* Ἀληθείας.

Schahriver, troiſième *Amſchaſpand*, veille ſur les Rois équitables, & les rend encore plus juſtes; il leur donne les mines d'or & d'argent & la nourriture journalière. Le *Dew Savel* eſt l'ami des Rois injuſtes; il leur inſpire la violence qui cauſe leur perte. Εὐνόμιας.

Eſpendarmad, Génie femelle & quatrième *Amſchaſpand*, apprend aux hommes à agir avec ordre, avec réflexion & ſans orgueil; elle donne *les paroles douces, la langue moelleuſe*, & enſeigne à ſupporter les malheurs. *Tarmad* ſa rivale ſouffle l'orgueil, le déſeſpoir, la déſobéiſſance aux ordres, aux avertiſſemens du Roi, du père, de la mère, du mari. Σοφίας.

Khordad & *Amerdad* produiſent ce qui eſt doux & bon dans l'eau, dans les arbres, dans toute la Nature. Les juſtes protégés par ces *Amſchaſpands* ſeront raſſaſiés dans le *Beheſcht*, ſans manger. *J'ai donné Khordad aux hommes purs (ſ)*, dit Πλάτων καὶ ὅτι τοῖς καλοῖς ἰδέων.

(q) Le *Sadder Boun-deheſch* eſt un ouvrage *parſi*, compoſé de cent chapitres (ce qui lui a fait donner le nom de *ſadder*, cent portes), & qui traite de l'origine des êtres *(boundeheſch)*. Les noms de tous ces Génies, bons & mauvais, ſont expliqués dans la *Liſte, &c.* qui eſt à la fin de ce Mémoire.

(r) *Dereguo vakſché droudjeſté epedroueté.*

(ſ) *Ezem dedanm Heorouetato neraum eſcheonaum eouaoſtché refnaoſtché beoſchnaoſtché khitaoſtché ouoé fretché iokhnedé.* Ieſcht Averdad.

Ormuſd, *pour qu'il les béniſſe & qu'il leur diſtribue tous les biens en abondance.* Les *Dews Tarikh* & *Zaretch* ſont occupés à produire dans les arbres & dans les alimens, l'amertume & d'autres mauvaiſes qualités, & en nourriſſent les damnés.

Ci-d. p. 387.

« Et puis *Oromaſe* s'étant augmenté par trois fois, s'éloigna du ciel autant comme il y a depuis le ſoleil juſqu'à la terre *(t)* ».

Après la création des *Amſchaſpands*, *Ormuſd* procéda à celle du ciel, de la terre & des autres êtres qui devoient peupler ces deux mondes. Auparavant, le principe créateur n'étoit qu'en lui-même; par la production du ciel & de la terre il ſortit comme de ſon être; ſon immenſité fut, pour ainſi dire, partagée en trois, & ſon être augmenté juſqu'à ce nombre: c'eſt ce que dit poſitivement le commencement du paſſage de Plutarque; la fin a rapport à l'ordre qui règne entre les mondes d'*Ormuſd*. Après avoir établi ſon trône dans le *Gorotman*, le principe créateur ſe trouva autant éloigné du ſoleil, placé dans le ciel, que cet aſtre l'eſt de la terre; ſelon la diſtribution générale, indiquée par les livres *zends*, la terre, les cieux des aſtres & le *Gorotman*.

L'explication que je viens de propoſer peut s'appliquer à la triple augmentation de *Mithra*, dont parle l'auteur des ouvrages qui portent le nom de *S.t Denys-l'Aréopagite*. Après avoir rapporté la rétrogradation de l'ombre ſur le cadran d'*Achas*, cet écrivain ajoute que les monumens ſacrés des Perſes faiſoient mention de cet évènement, & que de ſon temps (dans le v.e ſiècle, ſelon les meilleurs critiques) les Mages célébroient la triple augmentation de *Mithra (u)*.

Iſaïe, c. 38, verſ. 8.

Je ne m'arrêterai pas à ce que diſent ſes commentateurs, Pachymère dans ſa Paraphraſe, S.t Maxime dans ſes Scholies; Voſſius & Selden ont raiſon de rejeter l'opinion de ces Grecs: mais, comme le remarque fort bien Philippe de la Torré, ces deux critiques ne donnent aucune ſolution fondée ſur le témoignage des Anciens. Voici celle que propoſe ce ſavant

De Idolol. l. II, c. 9. De Diis Syr. proleg. c. 3. Monum. vet. Ant. part. 2, c. 4, p. 195, 197.

(t) Εἶθ' ὁ μὲν Ὡρομάζης πρὸς ἑαυτὸν αὐξήσας ἀπέστησε τῷ ἡλίῳ ποσὸν ὅσον ὁ ἥλιος τῆς γῆς ἀφέστηκε.

(u) Καὶ εἰσέτι Μάγοι τὰ μυηθέντα τῇ τριπλασίᾳ Μίθρᾳ τελεῖν. Epiſt. 7.ª ad Polycarp. Oper. t. II, p. 91.

Italien. Selon lui, *Mithra* eſt *le Soleil*, & cet aſtre a pu être appelé *Triplex* ou *Triceps* (ſelon Macrobe) parce qu'il porte les noms de *Soleil*, de *Mithra* & de *Feu (x)*, ou à cauſe de ſa triple action, c'eſt-à-dire à cauſe du bien qu'il fait à la Nature dans les quatre ſaiſons, dont chacune comprend trois ſignes du Zodiaque; mais ces explications tombent d'elles-mêmes, *Mithra* étant un Génie diſtingué du *Soleil*.

Mém. de Litt. tome XXXI. p. 421 & ſuiv.

J'avois d'abord penſé que le nom de *Triplex*, donné à *Mithra*, auroit pu venir de ce que, ſelon l'*Ieſcht* du Soleil, ce Génie eſt entre cet aſtre & la Lune, qu'il eſt cenſé ſeconder dans leur cours; l'examen de l'éloge de la Lune & de celui de *Mithra* m'a fait changer de ſentiment. Dans le premier ouvrage, il n'eſt fait aucune mention de *Mithra;* ce Génie n'eſt pas du nombre des *Hamkars* ou coopérateurs de la Lune: dans l'*Ieſcht* de *Mithra*, c'eſt *Raſch-né-raſt* qui partage avec ce Génie le titre de médiateur.

Voici la conjecture qui me paroît la plus vraiſemblable. Les étrangers qui avoient adopté le culte de *Mithra*, donnoient à ce Génie les attributs d'*Ormuſd*, & pluſieurs Perſes peu inſtruits pouvoient bien ſe laiſſer aller à la même ſuperſtition; de-là viennent ces expreſſions outrées: *Mithra père de toutes choſes: Mithra eſt le premier dieu des Perſes (y).* La triple augmentation d'*Ormuſd* aura auſſi été attribuée à ce Génie, comme elle lui étoit peut-être attribuée chez les Chaldéens; car *Mithra* étoit l'objet du culte de ce dernier peuple. Les Perſes, ſelon Hérodote, l'avoient reçu des Aſſyriens, c'eſt-à-dire des Chaldéens; & Nicétas, dans ſes Scholies ſur les diſcours de S.t Grégoire de Nazianze, nous apprend que les myſtères de *Mithra* étoient particulièrement en vigueur chez les Chaldéens. Leurs Prêtres avoient ſubſtitué les Génies ſubalternes à l'être dont ils tiroient leur puiſſance & leur action; Zoroaſtre remit les choſes dans l'ordre, en ſoumettant toute la Nature à *Ormuſd* revêtu de

Ci-d. p. 382.

L. I, p. 62. Euſeb. præpar. Evang. lib. IX. c. 10, p. 413.

(x) M. Mosheim, dans ſes notes ſur le ſyſtème intellectuel de Cudworth (*t. I, p. 334*), rapporte le mot τριπλασιος aux trois viſages du Soleil, & penſe, avec Macrobe, que ces trois viſages déſignent le paſſé, le préſent & le futur.

(y) Μίθρης, ὁ πατὴρ ὢν Πέρσαις Θεός. Heſych. Lexic.

l'autorité du *Temps ſans bornes:* mais lorſque les Grecs & les Romains eurent reçu le culte de *Mithra*, ils retombèrent bientôt dans les idées des Chaldéens; ils adoptèrent en même temps les épreuves & les cérémonies dont les auteurs qui parlent du culte de ce Génie, font mention, & qui ſont abſolument contraires à la religion de Zoroaſtre.

« Et orna le ciel d'aſtres & d'étoiles, entre leſquelles il en » établit une comme maîtreſſe & guide des autres, la Caniculaire *(z)* ».

La production des étoiles fixes ſuit ici celle du ciel, ainſi que dans les livres *zends*. Le traducteur Anglois du traité *De Iſide & Oſiride*, entend par *Sirius*, le *Soleil;* il avance dans une note, que beaucoup de Savans ont déjà fait voir que le mot σείριος déſigne naturellement cet aſtre; il pouvoit ajouter que, ſelon Plutarque, pluſieurs auteurs prétendoient qu'*Oſiris* étoit le *Soleil*, appelé par les Grecs σειρ, & que l'article égyptien mis devant le mot avoit empêché de reconnoître cette identité. Mais le *Soleil* peut être quelquefois déſigné chez les Grecs par les mots σειρ ou σείριος, ſans que pour cela on ait droit de le confondre ici avec *Sirius*. Le texte de Plutarque eſt formel: cet écrivain vient de parler du *Soleil*, & s'eſt ſervi du mot ἥλιος; pourquoi, deux lignes après, employeroit-il celui de σείριος? Il eſt queſtion d'une nouvelle opération de la part d'*Ormuſd:* les cieux ſont créés; le bon Principe produit enſuite les étoiles fixes, les place dans le ciel qui leur eſt deſtiné, & met à leur tête un aſtre de la même nature, *Sirius*, qui par conſéquent doit être diſtingué du *Soleil:* c'eſt auſſi l'ordre que ſuit le *Boundeheſch* dans la création. *Ormuſd*, dit l'auteur de cet ouvrage, *arrangea la lumière entre le ciel & la terre; (il y plaça) les étoiles qui paroiſſent (toujours) & celles qui ne paroiſſent pas (toujours), enſuite la lune, enſuite le ſoleil; comme il eſt dit: Il fit d'abord le ciel (a).*

In Petav. Vranol. Variar. diſſ. lib. 11, c. 10.

De Iſid. & Oſir. p. 372.

Voyez, ſur Sirius & Sothis, *le Panth. Egypt. de M. Jablonski, l. III, c. 2, p. 34 & ſuiv.*

(z) Καὶ τὸ Οὐρανὸν ἄστροις ἐκόσμησεν· ἕνα δὲ ἀστέρα πρὸ πάντων, φύλακα καὶ προόπτην ἐγκατέστησε, τὸν σείριον.

(a) Anhouma ander aſinan ye damik roſchneſch barhenid ſeteran akhteri vé zaked) la akhteri paſſ mah hao korſchid tchaguin djamnouned fardom ſeper barhenid. . . .

Mais quel aſtre eſt-ce que le *Sirius* dont parle Plutarque? je penſe que c'eſt l'ἀστροχύων des aſtronomes Grecs, appelé par les Arabes *al Schiira al aabour: id eſt Sirius tranſiens, eo quòd*, dit *Abdurraman ſouphi*, cité par le docteur Hyde, *tranſeat Galaxiam verſùs Auſtrum.* Ce ſavant Anglois croit que le σείριος des Grecs a produit l'arabe *Scheeri*, que l'on prononce *Schiira*; mais rien n'eſt plus incertain que l'origine de ce mot. Comme les Anciens croyoient que la Canicule deſſéchoit les fleuves, pluſieurs Savans font venir le mot σείριος de σείρειν, *ſiccare*; d'autres veulent qu'il ſoit dérivé de Σιρὸς, nom du Nil chez les Æthiopiens, parce que c'étoit au lever de cet aſtre que ce fleuve commençoit à inonder l'Égypte. En ſuivant toujours le plan que je me ſuis fait, qui eſt de rapprocher la mythologie Perſe du paſſage de Plutarque, je vais propoſer l'explication que je trouve la plus naturelle.

Comment. in Vlugh-Beighi, Tab. pag. 51, 52. Pag. 50.

Dionyſ. Per. verſ. 223.

Les noms perſes employés par Plutarque, ſont des mots pa-zends. *Oromaſe* eſt formé du zend *Ehoro mezdao*, & *Ahriman*, d'*Enghre menioſch*; pourquoi n'en ſeroit-il pas de même du mot σείριος? il ne me paroît pas différent de *Tyr*, nom pa-zend, qui vient du zend *Taſchter*; & les caractères que l'écrivain Grec donne à *Sirius*, répondent très-bien à ceux que *Tyr* a dans les anciens livres des Parſes.

Mém. de Litt. tome XXXI, p. 385.

Le *Sirius* de Plutarque guide les autres étoiles, & Horus Apollo le repréſente comme leur Roi *(b)*. Selon le *Boun-deheſch*, *Ormuſd* a placé aux quatre coins du ciel, quatre étoiles qui y ſont en ſentinelle; on les appelle *fixes*. La première eſt *Tyr*, qui garde le *Khoraſan* (c'eſt-à-dire l'Eſt); de plus *Tyr* eſt un aſtre très-brillant: *J'adreſſe ma prière*, dit Zoroaſtre, *à Taſchter éclatant de lumière (c)*; & le Génie qui dirige cet aſtre, préſide au quatrième mois de l'année, qui en conſéquence eſt appelé *Tyr*: or *Sirius* eſt une étoile placée dans la bouche du grand Chien, de la première grandeur & très-brillante *(d)*. Dans le VIe ſiècle

(b) Ἀστρικύων, ὃς ἢ δοκεῖ βασιλεύειν τῶν λοιπῶν ἀστέρων. Hieroglyph. l. 1, c. 3.

(c) Teſclurim ſetarem reouzantem khereneng heantem iezmedé. Ieſcht. de Taſchter. 2.e cardé.

(d) Canis, dit Hyginus *(Poëtic. Aſtron. lib. II, 35)*, *habet in linguâ*

avant Jésus-Christ, temps de l'établissement de la loi ou de la réforme de Zoroastre, il devoit paroître sur l'horizon, à *Urmia*, ville de l'*Aderbedjan* & patrie de ce Législateur, lorsque le Soleil étoit encore dans le signe du Cancer (ce qui répond au quatrième mois de l'année); puisqu'un siècle après, Euctemon observa son lever héliaque, à Athènes, le premier jour de l'entrée du Soleil dans le Lion; & cette dernière ville est à peu près un degré plus nord qu'*Urmia*.

Mém. de Litt. tome XXXI, p. 374.
In Petav. Uranol. Element. Astron. Gemini, c. 16.
Bainbrig. de Canic. p. 13.

Voilà donc *Sirius* qui, pour le nom, les attributs & le temps auquel il paroissoit, environ cinq cents cinquante ans avant Jésus-Christ, répond parfaitement au *Tyr* des Parses; mais ce *Tyr*, étoile fixe, doit être distingué de la planète Mercure, qui est aussi nommée *Tyr*, & dont la garde, selon le *Boun-deheschi*, a été confiée à l'étoile fixe de ce nom.

Ce que j'ai dit de Plutarque, peut très-bien s'appliquer aux écrivains Grecs qui l'ont précédé: on sait que ces derniers ont reçu l'Astronomie des mains des Orientaux.

« Puis ayant fait vingt-quatre Dieux, il les mit dans un œuf *(e)* ».

Le mot ἄλλους est relatif aux six Dieux, ἓξ θεούς, dont Plutarque a parlé précédemment: ces vingt-quatre Dieux sont les vingt-quatre *Izeds* qui sont honorés par les Parses, & dont leurs livres font mention. Plusieurs furent chargés de veiller sur les astres & sur les autres êtres qu'*Ormusd* venoit de produire.

Ci-d. p. 392.
Voy. leurs noms dans la liste, &c. qui est à la fin de ce Mémoire.

L'œuf n'est autre chose que le monde, & c'est un symbole

stellam unam quæ ipsa canis appellatur, in capite autem alteram quam Isis suo nomine statuisse existimatur, & Sirion appellasse propter flammæ candorem, quòd ejusmodo sit, ut præter cæteras lucere videatur. Itaque quò magis eam cognoscerent Sirion appellasse. Selon ce passage, Sirius seroit une étoile de la troisième grandeur; mais je pense, avec le docteur Hyde *(lib. cit. p. 50)*, que les Égyptiens n'auront pas choisi un astre de la troisième grandeur pour l'attribuer particulièrement à Isis (ὅπερ ἴδιον τῆς Ἴσιδος νομίζουσιν, Plutarq. lib. cit. p. 376), & que par conséquent Sirius est le nom de l'étoile de la bouche du grand Chien: en effet, c'est celui que donnent à cette étoile les astronomes Orientaux *(Ulughbeg. Tab. p. 123, ed. Hyde; & Abdurraman-Souphi, dans les notes du doct. Hyde, p. 51)*; ainsi qu'Ératosthène *(in Caracterism. c. 33)*, & Firmicus, cité par Scaliger, dans ses notes sur Manilius, *p. 405*.

(e) Ἄλλους δ' ποιήσας πεντήκοντα καὶ εἴκοσι θεούς, εἰς ᾠὸν ἔθηκεν.

que l'on trouve chez plusieurs nations : Porphyre, cité par Eusèbe, nous apprend que, selon les Égyptiens, le *Knef*, cette raison souveraine & créatrice, avoit lancé un œuf de sa bouche, & que cet œuf étoit le monde.

Macrob. Saturn. l. VII. Præp. Evang. l. III, p. 115.

« Mais les autres, qui furent faits par *Arimanius* en pareil nombre, grattèrent & ratissèrent tant cet œuf, qu'ils le percèrent ; & depuis ce temps-là les maux ont été pêle-mêle brouillés parmi les biens *(f)* ».

Du monde qui lui appartenoit, *Ahriman* tira autant de mauvais Génies, opposés à ceux d'*Ormusd*, & dont les noms se trouvent dans les livres *zends ;* il produisit *Eschem*, *dew* de la colère & ennemi de *Serosch ;* les *dews* qui bouleversent la Nature, ceux qui obsèdent les morts : ensuite, après plusieurs tentatives qu'il seroit trop long de rapporter ici, le Prince des ténèbres, accompagné de tous les mauvais Génies qu'il avoit créés, se présenta à la lumière ; il vit le ciel ; les ennemis d'*Ormusd* le pressèrent. *Ahriman* seul y pénétra, selon le *Boundehesch, & du ciel il sauta sur la terre, sous la forme d'un serpent (g) ;* il parcourut le midi, alla dans l'eau, fit une ouverture dans la terre, s'insinua par-tout : sous la forme d'une mouche il courut dans ce qui avoit été créé, détruisit le monde vers le midi, & tout fut couvert d'une nuit noire. Le mauvais Principe mit alors ses productions sur la terre ; les animaux qui déchirent, ceux qui sont vénimeux, le scorpion, la grenouille ; il consuma tout sur la terre, par une sécheresse brûlante.

Vendidad. fargard. 11.e & Izesch. 68.e ha. Voyez plus bas, la liste des noms, &c.

Extrait du Boun-dehesch.

Voilà le monde envahi par les mauvais Génies, l'œuf percé par les dieux d'*Arimanius*, les maux mêlés avec les biens.

« Mais il viendra un temps fatal & prédestiné *(h)*, que cet *Arimanius* ayant amené au monde la famine ensemble & la peste, sera détruit & de tout point exterminé par eux ; & alors

(f) Οἱ δὲ ἀπὸ τῶ Ἀρεμανίε γενόμβροι, ἢ αὐτοὶ ποσῦσι, διατρήσαντες τὸ ὠὸν γαναδὲν, ἐναμέμικται τὰ κακὰ τοῖς ἀγαθοῖς.

(g) Aposch mar hounenah asman avir damik-bena djest. Boun-dehesch.

(h) Ἔπεσι ἢ χρόνος εἱμαρμένος ὃν ᾧ τ' Ἀρειμάνιον λοιμὸν ἐπάγοντα καὶ λιμὸν ὑπὸ τούτων ἀνάγκη φθαρῆναι παντάπασι ἢ ἀφανισθῆναι, τ' ἢ γῆς ὕπτιόν τε καὶ ὁμαλῆς γενομένης ἕνα βίον καὶ μίαν πολιτείαν ἀνθρώπων μακαρίων ἢ ὁμογλώττων ἁπάντων γενέσθαι.

» la terre ſera toute plate, unie & égale; & n'y aura plus qu'une
» vie & une ſorte de gouvernement des hommes, qui n'auront plus qu'une langue entre eux, & vivront heureuſement. »

Ce temps prédeſtiné eſt la fin des douze mille ans, que le Temps ſans bornes a livrés à *Ormuſd* & à *Ahriman;* la théologie Parſe nous explique comment l'empire de ce dernier agent doit être détruit, par les maux même qu'il a introduits: *Ahriman* n'exerce ſa puiſſance que ſur le monde: les fléaux dont il l'accable ruinent donc ſon propre empire; la mort délivre les juſtes, & épuiſe la malice & le pouvoir de leur perſécuteur: *Lorſque l'homme ſaint & pur eſt mort*, eſt-il dit dans le *Vendidad, le Dew, le Darvand, qui ne ſait (& n'enſeigne) que le mal, eſt ſur le champ rempli de crainte, comme le mouton eſt ſaiſi de frayeur à la vue du loup, & cherche à s'en garantir (i).*

Plutarque dit ici qu'*Arimanius* diſparoîtra entièrement, φθαρῆναι παντάπασι καὶ ἀφανισθῆναι; il n'eſt pas étonnant qu'il ſe ſoit trompé ſur ce point, c'eſt même encore la croyance de pluſieurs Parſes; mais on va voir Théopompe s'exprimer plus exactement.

Le tableau que Plutarque trace enſuite du bonheur dont les hommes jouiront, après le renouvellement de la Nature, reſſemble parfaitement à ce qu'on lit à ce ſujet dans le *Boundeheſch* & dans les livres *zends*. La terre purifiée par le feu, les montagnes aplanies, tous les hommes réunis dans l'obéiſſance volontaire aux ordres du premier Etre, & jouiſſant d'un bonheur éternel dans ces demeures éclatantes, *où il n'y a ni nuit, ni vent froid, ni vent chaud, ni pourriture, fruit de la mort, ni maux donnés des Dews; où l'ennemi ne s'élève pas, ce chef impérieux (k):* voilà ce que préſentent & Plutarque & le *Zend-aveſta.*

Les hommes n'auront plus alors qu'une langue entre eux, parce que c'eſt la multiplicité des langues qui a rendu les hommes

(i) Ieajdathrio eſcheoué peſtché peré ereſtim deouo droueanto dojdaengho beodem eouethé fretereſſenté iethé meſchi veherkeoueté veherkad hetché fretereſſeanté. Fargard. 19.ᵉ

(k) Iethré noued ſchepé noued oto vato noued gueremo noued akhteſch peoro meherko ko noued eheteſch deouo datehé noued domnanneo zedjeſſaeté heretheio peté bereſiao.

étrangers

étrangers les uns aux autres, qui a fait perdre la trace d'une même origine, & qui par-là a obscurci la connoissance du créateur, du maître de la Nature. Les livres *parsis* nous apprennent que c'est le mauvais Principe qui, sous *Tehmourets*, un des premiers Princes de la dynastie des *Peschdadiens*, a enseigné aux hommes trente langues différentes.

« Théopompus aussi écrit que, selon les Magiciens, l'un de ces Dieux doit être trois mille ans vainqueur & trois autres « mille ans vaincu, & trois autres mille ans à guerroyer & à « combattre l'un contre l'autre, & à détruire ce que l'autre aura « fait, jusqu'à ce que finalement Pluton sera délaissé, & périra « du tout *(l)* ».

Théopompe semble copier ici le *Boun-dehesch*. Après les trois mille ans, employés par *Ormusd* à la production des premiers modèles (les *férouers*) des êtres, *Ahriman* créa aussi de son côté; alors *Ormusd* lui promit de conserver tout ce qui venoit de sortir de ses mains, s'il vouloit le reconnoître pour son souverain; mais cet Esprit impur refusa d'accepter cette condition. *Au commencement du monde céleste* (c'est Ormusd qui parle) *Ahriman me dit: ô vous qui êtes l'excellence, je suis le crime même; l'homme ne sera pas pur dans ses pensées, il ne sera pas (pur) dans ses paroles; il n'y aura ni intelligence, ni exécution de vos ordres, ni parole, ni action, ni loi, ni ame vivante (m).*

Ormusd, dit le *Boun-dehesch (n)*, *connoît, par sa science souveraine, que dans (le cours) de neuf mille ans (lui) Ormusd,*

(l) Θεόπομπος δέ φησι κατὰ τὸς Μαγοὺς ἀνὰ μέρος τρισχίλια ἔτη τὸν μὲν κρατεῖν, τὸν δὲ κρατεῖσθαι τῶν θεῶν, ἄλλα δὲ τρισχίλια μάχεσθαι καὶ πολεμεῖν καὶ ἀναλύειν τὰ τοῦ ἑτέρου τὸν ἕτερον· τέλος δὲ ἀπολείπεσθαι τὸν ᾅδην.

(m) Engheosch meniou peorié eiao sepeniao oeté mreoued iem eanguerem noued nanin nao noued sengha noued khreteouo neda verena noued okhda needa schieothna noued denao noued orouano hetchemé. Izeschné, 44.e ha.

(n) Anhouma gouman meman pavan arvesp agah anitounad agh dayen gouman no ragh sanat sé ragh sanat hamih hamih vad Anhouma satouned sé ragh sanat dayen gomezeh kameh Anhouma Ahriman sé ragh sanat afdom Guenah madounad akar djanouned men danneh petiareh ranar djassouned . . . . akareh Guenah madounad avsinatan schahan risté kheiz tond pounsin apetiareh daman vad hami hami robeschné.

pendant trois mille ans, doit toujours marcher (seul); que pendant trois autres mille ans ses œuvres seront mêlées (avec celles d'Ahriman) & que les trois autres mille ans seront à Ahriman; qu'à la fin Ahriman sera sans action, & l'auteur du mal éloigné des créatures..... qu'Ahriman sera sans action, que les Dews seront anéantis, & qu'à la résurrection des morts, & au renouvellement des corps, le monde sera sans mal tant que les siècles couleront.

Le mot pelvi *akareh* signifie *sans action, inutile, sans force;* & c'est, je crois, ce qu'il faut entendre par ὑπολείπεσθαι, *relinqui.* Le sens sera le même, si l'on traduit ἅδην par *enfer;* car, après la résurrection, ce séjour de ténèbres sera renouvelé comme le reste de la Nature; alors, dit le *Boun-dehesch*, la force d'*Ahriman* sera frappée; il courra au ciel & retournera dans le *douzakk* (l'enfer); cette couleuvre menteuse ira dans le fleuve que formeront les métaux fondus, & y sera brûlée & purifiée: ce qu'il y a de pourri & d'impur dans l'enfer, disparoîtra à ce feu de métaux; Ahriman fera lui-même passer l'enfer dans cet étang, dont le feu purifiera la terre de ce séjour ténébreux.

« Et alors les hommes seront bienheureux, qui n'auront plus besoin de nourriture, & ne feront plus d'ombre *(o)* ».

Page 393. On a vu ci-devant que les bienheureux, protégés par les anges *Khordad* & *Amerdad*, seroient rassasiés dans le ciel sans manger.

Maintenant la lumière & les ténèbres se succèdent tour à tour, par les révolutions des astres: après la résurrection, le Soleil & les autres planètes seront fixes; & la lumière étant répandue par-tout également, les corps ne feront plus d'ombre.

Théopompe ne parle pas ici de la résurrection, mais Diogène-Laërce nous apprend que, dans le VIII.e livre de ses Philippiques, cet écrivain disoit que, selon la doctrine des Mages, *les hommes revivroient de nouveau, & seroient immortels (p).*

Cette importante vérité est clairement énoncée dans les

(o) Τοὺς μὲν ἀνθρώπους εὐδαίμονας ἔσεσθαι, μήτε ἔδῶς δεομένους μήτε σκιὰν ποιοῦντας.

(p) Οὓς καὶ ἀναβιώσεσθαι καὶ τοὺς Μάγους φησὶ τοὺς ἀνθρώπους, καὶ ἔσεσθαι ἀθανάτους. In Proëm. ad vit. Phil.

livres *zends;* voici comment s'exprime à ce ſujet le *Vendidad: La parole & (ſur-tout) l'Izeſchné nous apprennent que le rétabliſſement (de toutes choſes) arrivera par la puiſſance (d'Ormuſd) (q).* En effet, les paroles de l'*Izeſchné* ſont préciſes: *Que les Gahs,* dit Zoroaſtre, *qui donnent à mon ame la nourriture & le vêtement, ſoient la pure récompenſe, l'abondante récompenſe, la ſainte récompenſe (de mes bonnes œuvres), mainteiant dans ce monde, & dans la ſuite, lorſque les os & les jointures croîtront de nouveau (r).*

Les expreſſions dont les Parſes ſe ſervent pour exprimer la réſurrection, ne laiſſent aucun doute ſur ce qu'ils croient à ce ſujet; ils l'appellent *riſteh khez,* c'eſt-à-dire *le mort ſe lève,* & *tan paſſin,* c'eſt-à-dire *le corps (paroît) de nouveau.*

« Et que le Dieu qui a ouvré, fait & procuré cela, chomme cependant & ſe repoſe un temps, non trop long pour un dieu, « mais comme médiocre à un homme qui dormiroit: voilà ce « que porte la fable controuvée par les Mages *(ſ)* ».

Xylander & Hyde rendent par *machinetur* le mot μηχανησάμενον, qu'ils liſent au futur (μηχανησόμενον), ainſi que le traducteur Anglois, parce qu'ils n'entendent par ταῦτα que le rétabliſſement de la Nature, & qu'ils l'attribuent à *Ormuſd;* mais il eſt viſible que le Θεὸς dont il eſt ici queſtion, eſt différent des Dieux dont Plutarque a parlé juſqu'ici.

1.° Le mot ταῦτα s'applique naturellement à tous les évènemens que Théopompe a rapportés, & le verbe μηχανησάμενον étant au paſſé, déſigne une opération antérieure à ce ſommeil, qui a pour terme le rétabliſſement de la Nature.

2.° Selon cet hiſtorien, les deux Principes ſe combattent continuellement, ne ſe cèdent que forcément; peut-on appeler cela un repos, un ſommeil, même de la part d'*Ormuſd?*

(q) Opé ſoranm vedeſch guathem vedeſch ieſnem peeté. Fargard. 18.e

(r) Taeno henté oroneonem khérethemtché vaſtremtché taeno boiamn ho mezdao eſché mezdao aſcho mezdao pero eſnaé enghohé peſtché aſteſtché beodengheſtché viorouiſtim. Izeſchné, 52.e ha.

(ſ) Τὸν δὲ ταῦτα μηχανησάμενον Θεὸν, ἡρεμεῖν, καὶ ἀναπαύεσθαι χρόνῳ καλῶς μὲ ὄ πολλῷ τῷ Θεῷ, ὡσεὶ ἀνθρώπῳ κοιμωμένῳ μέτριον· ἡ μὲ ὃν Μάγων μυθολογία πίπτον ἔχει τόπον.

Il eſt donc clair que Théopompe parle ici d'un troiſième Etre, différent des deux Principes ſecondaires, c'eſt le *Temps ſans bornes;* je traduirois en conſéquence le paſſage de cette manière: « que le Dieu qui a fait ces choſes (c'eſt-à-dire » qui les a réglées) ſe repoſe (les laiſſe aller) & ceſſe d'agir » pendant un temps, qui proprement n'eſt pas conſidérable pour » un dieu, puiſqu'il eſt déterminé comme l'eſt celui du ſommeil de l'homme. »

Voilà le perſonnage que fait le *Temps ſans bornes*, pendant les douze mille ans de la durée du monde.

Un homme comme Théopompe, qui, dans ſes recherches, n'avoit épargné ni peines ni dépenſes, pouvoit connoître ce premier Principe des Perſes auſſi-bien qu'Eudémus; d'ailleurs Diogène-Laërce nous apprend que ces deux écrivains s'exprimoient de la même manière ſur les dogmes des Mages, que les Anciens ont toujours regardés comme les diſciples du légiſlateur des Perſes. Or Eudémus, cité par Damaſcius dans ſon livre *des Principes*, diſoit qu'entre les Mages *les uns appeloient* Lieu, *& les autres* Temps *tout ce qui eſt intelligible & ce qui eſt uni;* (c'eſt-à-dire *continu : ils prétendoient) que de-là étoient ſortis le Dieu bon & le Démon mauvais, ou la lumière & les ténèbres, avant ces (deux Dieux) (t).*

Tel eſt le tableau que Plutarque, dans ſon ouvrage ſur Iſis & ſur Oſiris, nous trace de la théologie des Mages: j'ai dit, au commencement de ce Mémoire, qu'il contenoit le ſyſtème complet de leur religion; pour ſe convaincre de la vérité de cette aſſertion, il ſuffit de placer les différentes parties du paſſage que je viens d'expliquer, dans l'ordre qui leur convient, & de les conſidérer ſous ce rapport.

On y voit un premier Etre (l'Éternel), qui laiſſe agir pour un temps deux Principes ſecondaires, auxquels il eſt ſupérieur, & par conſéquent auxquels il a donné l'exiſtence; l'un, *Ormuſd*,

Ci-d. p. 403.

(t) Μάγοι δὴ καὶ πᾶν τὸ ἀρεῖον γένος, ὡς καὶ τοῦτο γράφει ὁ Εὔδημος, οἱ μὲν τόπον, οἱ δὲ χρόνον καλοῦσιν, τὸ νοητὸν ἅπαν καὶ τὸ ἡνωμένον· ἐξ οὗ διακριθῆναι ἢ φῶς καὶ ἀγαθὸν καὶ δαίμονα κακόν· ἢ φῶς καὶ σκότος φασὶ τούτων, ὡς ἐκεῖνος λέγειν. Wolf. anecd. Græc. t. III, p. 259; & Hyde, de Rel. vet. Perſ. p. 292.

né de la lumière, seul emblême qui le représente dignement; l'autre, *Ahriman*, habitant les ténèbres premières. *Ci-d. p. 38. & 391.*

Plutarque nous présente ensuite ces deux Principes produisant chacun un monde, qui tient de leur nature; monde spirituel, des Génies; monde corporel, les astres, les animaux, les végétaux. *Page 392. P. 396. 387. 388.*

Cet écrivain entre dans le détail des Génies produits par *Ormusd* & par *Ahriman*, de l'ordre établi entre eux; il parle de la distance des cieux où brillent les astres, & fait connoître quelques étoiles en particulier. *P. 392, 393. Page 394. Page 396.*

Ensuite paroissent le mélange du bien & du mal, occasionné par les différentes productions, & la guerre continuelle que se font leurs auteurs, dont le triomphe est alternatif. *Page 399. Page 401.*

Pendant cet intervalle, les devoirs de religion qui occupent les Parses, sont les sacrifices d'actions de grâce adressés à *Ormusd*, les imprécations contre *Ahriman*. Plutarque nomme le *hom* germe de vie & matière principale du sacrifice sur lequel pose toute la religion Perse; il indique la manière de le préparer, & fait connoître les animaux qui garantissent de l'impureté que produit *Ahriman*, qui chassent les mauvais Génies. *Page 382. P. 383, 384. Page 388.*

Enfin le combat des deux Principes & de leurs productions est terminé par le rétablissement de la Nature, selon l'ordre fixé par l'Etre suprême, *(le Temps sans bornes)*, qui jusqu'à cette espèce de dénouement semble s'endormir sur le cours des choses humaines. *P. 401, 402. Page 403.*

Alors l'empire d'*Ahriman* cesse; les montagnes sont aplanies; la terre est purifiée; l'univers entier n'est plus qu'une seule ville, parlant une même langue, comme il vient d'une même origine. *P. 399, 400. Ibid.*

Le passage de Plutarque bien entendu, ne présente, comme on le voit, que le fond des livres *zends*, *pehlvis* & *parsis*. Il me semble que ce rapport entre deux écrivains Grecs, qui vivoient, l'un (Théopompe) sur la fin de l'empire Perse, l'autre (Plutarque) sous celui des Parthes, & les livres sacrés des Parses, soutenus par leur croyance actuelle; il me semble, dis-je, que ce rapport ne doit plus laisser de doute sur le vrai système de Zoroastre.

Cf. d. p. 395. Il répand encore de grandes lumières sur celui des Chaldéens; que le législateur des Perses paroît avoir épuré, en établissant clairement la ruine future de l'empire du mauvais Principe, & en rendant au premier agent *(Ormusd)* commis par l'Éternel sur toute la Nature, la supériorité que l'ignorance & la superstition, nourries par les religions voisines de la Perse, lui faisoient partager avec les astres & avec les autres Génies inférieurs, ses ministres.

Liste des principaux Génies *créés par* Ormusd *& par* Ahriman.

Les noms des Esprits célestes ou infernaux, dont il est fait mention dans les livres *pehlvis* & *parsis*, sont *pa-zends*: je vais en donner une explication abrégée, tirée le plus souvent de la langue *zende*, & analogue aux différentes fonctions que les livres des Parses attribuent à ces Génies; je me contenterai de donner en *zend* les noms dont je n'ai pu trouver la signification; & je marquerai par le mot *douteux*, ceux dont le sens ne me paroît pas absolument sûr.

En général, la théologie des Parses admet des Génies mâles & des Génies femelles.

Je commence par ceux qu'*Ormusd* a produits: ils sont divisés en deux principales classes, celle des *Amschaspands* & celle des *Izeds*.

Le mot *Amschaspand* vient du zend *emeschè*, qui ne meurt pas, & *sepenté*, excellent.

Ized est le pa-zend d'*iezeté*, il prie, & signifie digne d'être prié; *ïezdan*, pluriel d'*ized* en parsi, ne se dit proprement que du premier Etre, qui est censé renfermer les perfections de tous les *izeds:* ces Génies sont encore désignés par le mot *minoan* ou *minevadan*, qui vient du zend *menieouenaum*, c'est-à-dire, cachés (dans l'excellence); & lorsqu'on distingue les Esprits qui ont l'intendance du ciel, de ceux qui président à la terre, le mot *minevadan* se dit des célestes, & *guethihan* des terrestres: le premier mot est composé de *mino*, le ciel, le monde d'en haut,

& de *vad* ou *pad*, chef; la racine du ſecond eſt *guethi*, la terre ou le monde d'en bas.

AMSCHASPANDS.

Valman ou *Bahman* vient du zend *vohou meno*, ſainte diſpoſition du cœur. *Izeſchné*, 17.e *ha.*

Ardibeheſcht, d'*eſché veheſchté*, ſaint & excellent.

Schahriver, de *kheſchethré verié*, deſir du Roi ou deſir royal, c'eſt-à-dire grand, puiſſant Roi.

Eſpendarmad, de *ſepeanté armeté*, diſpoſition du cœur excellente & d'eſclave, c'eſt-à-dire humble & ſoumiſe.

Khordad ou *Averdad*, de *heorouetaté*, qui fait aller (qui conſerve) l'ame (la vie) en bon (état).

Amerdad, d'*emeretaté*, qui fait aller (paroître en abondance) les fruits, ou qui donne l'immortalité.

IZEDS.

Ader vient du zend *athré*, feu.

Aban, d'*apo*, eau.

Khorſchid, de *houeré kheſcheté*, lumière brillante, le ſoleil.

Mah, de *maonghé*, la lune.

Tyr, de *teſchtré:* ce dernier mot peut ſignifier, qui court; *teſchtrieté* a le même ſens dans l'*teſcht* de *Taſchter*, 5.e cardé.

Goſchoroun vient de *gueoſch orouano*, ame du taureau.

Meher, de *methré*, ſang, juſtice, bonté.

Seroſch, de *ſreoſché*, pur.

Raſchné raſt, de *reſchneoſch rezeſchté*, qui fait arriver (paroître) la juſtice.

Farvardin, de *freoueſchio deneiao*, les Ferouers (les ames) de la loi.

Behram ou *Vereram*, de *vereiregné*, victorieux.

Ram ou *Rameſchné kharom*, de *ramé khaſtré*, plaiſir deſirable, ou (qui donne) le plaiſir deſirable.

Vad, de *vato*, le vent.

Din, de *deneiao*, la loi.

Ard ou *Aſcheſchingue* ou *Arſchingue*, d'*aſſé* (ou *eſché*) *venghoié*, ſaint (ou vif) & pur.

Aſchtad, d'*ereſchteté*, qui fait aller les deſirs, (qui les remplit).

Aſman, d'*eſmené*, le ciel.

Zemiad ou *Zemin*, de *zanm*, la terre.

Manſreſpand ou *Mahreſpand*, de *manthré ſepeanté*, parole excellente.

Aniran, d'*enegré*, première (lumière).

Ces vingt-ſix Génies préſident avec *Ormuſd* répété quatre fois, aux trente jours du mois, & leur donnent leurs noms.

Ormuſd protège le 1.er jour ſous ſon propre nom d'*Ormuſd*, & le 8e, le 15e & le 23e ſous celui de *Deh*, qui eſt le pa-zend de *dethoſcho*, juſte, (*dadar* en parſi).

Venand, nom d'un aſtre que l'on invoque avec *Hom*, vient de *veneanté*, pur ou vigilant, *(douteux)*.

Barzo, de *berezé*, élevé. De-là viennent les mots *Bordj* & *Alborâj*; le dernier eſt formé de *heré berezeté*, c'eſt-à-dire montagne élevée.

Dahman eſt le pa-zend de *dehmeiao*, peuple, créature, le monde.

Mém. de Litt. tome XXXI, p. 387.

Hom eſt celui de *heomo*: ces trois derniers Génies accompagnent *Aniran*.

Tels ſont les Génies qui portent proprement le nom d'*Izeds*. Les livres Parſes font encore mention de pluſieurs Eſprits céleſtes, qui

qui ſont *Hamkars* ou coopérateurs des *Izeds*, c'eſt-à-dire, qui agiſſent avec eux ou qui en ſont aidés dans leurs fonctions. De ce nombre ſont entre autres,

Parvand, Ange femelle, dont le nom vient de *parandiaé*, pur.

Nerioſſengue, Génie qui préſide à une eſpèce de feu; & les Eſprits qui ſont chargés des *Gaham bars* (c'eſt-à-dire des grands temps), fêtes établies par *Djemſchid*, ceux qui veillent ſur les cinq *Gahs* (temps) du jour, & ceux qui donnent leurs noms aux cinq jours qui compoſent l'année Parſe, formée de douze mois de trente jours chacun.

Liſte des ouvr. attrib. à Zoroaſt. Journal des Sav. Juillet 1762, n.° III, 3, 5.

Mais je ne pourrois expliquer les noms de tous ces Génies ſubalternes, ſans entrer, au ſujet de la théologie Parſe, dans un détail qui ſeroit déplacé ici, & que je réſerve pour un Mémoire particulier.

Je paſſe en conſéquence aux productions d'*Ahriman*.

Les Parſes reconnoiſſent des mauvais Génies de différens ordres: des Dews, *Deouenanm;* des Daroudjs, *Drokhſchenanm* ou *Drodjenanm*, produits par les *Dews;* des Darvands, *Drouetenanm;* (ce ſont les *Daroudjs* qui paroiſſent ſous la forme de l'homme; leur nom ſe donne encore aux hommes qui les adorent); & des *Dews* femelles, nommés *Paris*, en zend *Perekenanm* & *Deviaſé:* ce dernier nom déſigne quelquefois les adorateurs des *Dews*, & alors il eſt formé de *Dew ïezaé*, c'eſt-à-dire, qui prie le *Dew*. Les animaux produits par les mauvais Génies paroiſſent ſous le nom de *Kharfeſter*, *Kherefeſtré* en zend.

Ieſcht Khordad, Ieſcht Behram, 1, cardé.

Les ſix premiers *Dews*, après *Ahriman*, qui eſt quelquefois appelé *Mediokht*, c'eſt-à-dire le menteur, ſont les émules des ſix *Amſchaſpands*.

Akouman, nom de leur chef, vient du zend *akou meno*, diſpoſition oppoſée (à celle de *Vehman*).

Boun-deheſch.

Ander, d'*candero*, impur ou (qui ſe met) entre les hommes & les diviſe), *(douteux)*.

Vendid. farg. 19 & 19.

Savel, de *seoro*, violent, fort.

Tarmad, de *teremeté*, orgueil : ce *Dew* eſt auſſi appelé *Naongheté* & *Nokaed*, c'eſt-à-dire, qui anéantit ou qui ſe repoſe ſur le nez, *(naonghé)*.

Izeſché, 33.e ha. Vendid. farg. 10, 19.

Tarik vient de *touoroué*, qui détruit.

Zaretch, de *zeretché*, qui gâte, qui corrompt & produit la famine, où qui s'attache au foie, *zareſtché*.

Après ces ſix *Dews* paroît *Eſchem :* ce mot eſt le pa-zend d'*eſchmeché*[a], colère, violence. *Eſchem* eſt ordinairement ſurnommé *Khroui dreoſch*, c'eſt-à-dire, cruel éclat.

[a] *Vendid. farg. 10, 11, 19. Ieſcht de Mithra, 24.e cardé, & Boun deheſch.*

Aſchmogue vient d'*eſchmeoguo*[b], impur, *(douteux)*: ce *Dew* porte le ſurnom de *plein de mort*, comme *Ahriman.*

[b] *Izeſchné, 17, 68, 69, 70 ha. Vendid. farg. 12, 21.*

Djeh vient de *djehé*[c], corrompu.

[c] *Ibid. farg. 7, 21. Ieſcht Khordad.*

Sedj, d'*ethiedjo*[d], qui afflige, qui tourmente : il eſt appelé *auteur de la mauvaiſe loi.*

[d] *Vendidad, farg. 19.*

Verin, de *verenié*[e], qui anéantit *(douteux)*.

[e] *Ieſcht d'Ormuſd & Ieſcht de Mithra, 24.e cardé.*

Zereminguer, de *zeremienghré*, appelé par les hommes *Zeremiaké*[f], c'eſt-à-dire qui affoiblit *(douteux)* ou qui eſt dans le péché, *enghré :* ce *Daroudj* ſe préſente au milieu de la nuit, pour combattre les bons Génies & détruire le monde.

[f] *Vendidad, farg. 13.*

On trouve dans les livres des Parſes, les noms de pluſieurs autres *Dews* & *Daroudjs*, tels que

Neſſoſch[g], c'eſt-à-dire mort : c'eſt le *Daroudj* qui s'empare des corps morts.

[g] *Ibid. farg. 14.*

Saſtar, formé du zend *ſaſtaré*[h], qui affoiblit.

[h] *Ibid. farg. 4.*

Aſtouïad, qui vient de *aſto vidoteoſch*[i], c'eſt-à-dire qui ſépare les os : c'eſt le *Dew* de la mort.

[i] *Ibidem, & Boun-deheſch.*

Apeveſch, formé d'*epeoſch*[k], ennemi de l'eau.

[k] *Ieſcht de Taſchter, 6.e cardé ; & Boun deheſch.*

Tchem, de *ſamehé*[l], crainte, formidable; ou bien c'eſt *eſchem* dont il a été parlé ci-devant.

[l] *Ibid.*

Aſpoutchereh, compagnon d'*Epeoſch*: ce nom peut ſignifier *figure de cheval* ou *fort comme un cheval.* Le dew *Aſpoutchereh* ne paroît pas dans les livres *zends*; à moins que ce ne ſoit celui qui occupoit la montagne *Sapodjguer* foudroyée par le feu *Vadjeſté*, comme le dew *Djar* (c'eſt-à-dire *fort*) combattu par *Kekhoſſro*, habitoit le *Var Tetcheſté.* *Boun deheſch.* *Vendid. farg. 19.* *Boun-deheſch.*

Bochaſp qui vient de *bochaſpé*, ſommeil. *Vendid. farg. 18.*

Boſchaſp zar, de *boſchianſtehé zerené*, *bochaſp jaune*, (de honte) ou qui fait du mal. *Id. farg. 11, & Ieſcht d'Aſchtad.*

Boſchaſp derougue, de *boſchianſté dregoué*; *bochaſp*, le menteur. *Ibid. & Ieſcht de Mith. 24.e card.*

Zemeſtanedj, de *ziamm*, qui produit l'hiver, qui gâte. *Vendid. farg. 19.*

Darveſch, de *dereveſch*, qui rend pauvre.

Daveſch, de *deeveſch*, qui trompe, qui ſéduit.

Keſſoſch, de *keſſoueſch*, qui rend petit, ou qui inſpire la vengeance *(douteux)*.

Padkar, de *peeteſch*, qui parle (mal), élevé, qui produit (le mal). *Ibid.*

Aſcheré, impur *(douteux)*.

Egoueré, mauvais. *Id. farg. 20, 21.*

Egranm, fort.

Ogranm, fort.

Eké, ennemi, oppoſé; ou bien c'eſt *Akouman.* *Ieſcht d'Aſchtad.*

Vazireſch qui vient de *Vezereſcho*, miniſtre (d'*Ahriman*): c'eſt lui qui dans l'enfer lie les ames de ceux qui ont adoré les *Dews.* *Vendid. farg. 19.*

Mouedé. *Id. farg. 11.*

Kapis qui vient de *kefeſteſch*, ſalive, pourriture qui coule des ouvertures d'un corps mort *(douteux)*.

Akh, d'*aheté*, ſalive, ſueur.

Agueteſch, très-mauvais. *Id. farg. 10, 19.*

Khrou, cruel. *Ibid. & farg. 11.*

Boedé ou *Boeté*, jointure; *Daroudj* qui obsède les jointures du corps.

Kondé, pourriture *(douteux)*.

Vendid. farg. 4, & Izeschné, 7 o.e ha. *Mouſch* vient de *moſcho*, colère, impétueux.

Izeſch. 31.e ha. *Saidom*, dur, qui fait du mal *(douteux)*: ce *Daroudj* produit les fléaux qui affligent la terre.

Kekeredé, qui détermine l'intelligence.

Id. 68.e ha. *Keidé*, qui diminue le nombre des enfans.

Id. 69.e ha. *Sepereſouaò*, ennemi du ciel.

Bouy-deheſch & Vend. farg. 8. *Kew* qui vient de *khevezo*, pourriture qui ſort du corps *(douteux)*.

Kombo.

Houanſſe qui vient peut-être de *hezo*, violent.

Ces trois derniers *Daroudj* ſe répandent autour des corps morts.

En général, ce ſont les mauvais Génies qui inſpirent les dix paſſions criminelles qui bouleverſent le genre humain; ſavoir l'avarice, les deſirs immodérés des biens, l'envie, le crime avec la femme ou avec l'homme, la médiſance ſecrète, l'inimitié, la colère, l'orgueil, le menſonge & le deſir de la vengeance. On peut encore voir dans l'*Ieſcht* d'*Ardibeheſcht* les maux phyſiques & moraux que produiſent les miniſtres d'*Ahriman*.

Les docteurs Parſes, dans les *Ravaëts*, détaillent les fonctions des principaux de ces mauvais Génies, mais ſouvent d'après de ſimples traditions, ou en tirant du perſan moderne le ſens des noms *zends*.

Il en eſt de cette dernière langue à peu près comme de l'hébreu: ces deux langues mortes n'exiſtent que dans quelques ouvrages qui n'en renferment pas tous les mots; voilà pourquoi on eſt obligé de chercher le ſens de pluſieurs expreſſions, & en particulier celui des noms propres, dans des langues voiſines & vivantes, dont l'ancienneté remonte au moins au temps où ces premières langues étoient en uſage; par exemple, pour l'hébreu dans l'arabe, pour le zend dans le perſan.

Mém. de Litt. tome XXXI, p. 416 & ſuiv.

J'aurois pu, en ſuivant ce plan, expliquer tous les noms *zends* qui forment la liſte précédente; mais mon objet a été de ne rien avancer dont je ne fuſſe à peu près certain.

Voici quelques réflexions ſur les noms & les attributs de *Dieu*, du *Diable* & des *Anges*, que M. Hyde rapporte d'après la *liſte qu'il en avoit reçue de l'Orient :* ce Savant ne traduit dans les notes qu'il a jointes à cette liſte, que les mots dont il a trouvé la ſignification dans des ouvrages perſans modernes, tels que le *Pharhang ſourouri*, ou dont les Parſes de l'Inde lui ont fourni l'explication : *Ab illis enim*, dit-il, *talia accepimus.* Il lui étoit pourtant auſſi facile d'entendre la plupart de ces noms, que *kerdaghar (kerdegar)*, agiſſant, créateur, & *ghaib dan*, qui connoît les choſes les plus cachées; puiſqu'excepté quelques mots *zends*, *pa-zends* & *pehlvis*, preſque tout dans cette liſte eſt *parſi.* *Hiſt. Rel. vet. Perſ. c. 11, 12, 13, p. 175 & ſeq.* *P. 180.*

Les mots *zends* ſont *harvaſp (harveſpé) (u)*, tout; *ahu, (ahou)*, Roi; *ayiichten (ayeſchtan)*, prier, bénir; *atereſch*, feu; *abiſch (apeſch)*, l'eau; *fereſch*, méchant; *petiyarah*, auteur des maux; *khuravi-drokſhe (khoui-dreoſch)*, cruel éclat, *Uki (Eké).*

Les mots *pa-zends* ſont 1.° des noms de bons Génies, tels que *Minu (Mino)*, le Ciel; *Vanand (Venand); Hum (Hom); Berzi (Barzou); Niriushangh (Nerioſſengue); Dahman; Chuſhaſp (Goſchaſp)*, nom de feu; *Fhuruhinda (Pareande); Mihir (Meher); Beſchter (Taſchter):* 2.° *Aghariras (Aguerirets)*, nom du frère d'*Afraſſiab*, roi de *Touran:* 3.° *Guerutaman (Gorotman)*, nom du ſéjour des bienheureux: 4.° *Durgj (Daroudj); Div (Dew); Aſhmugh (Aſchmogue); Akuman; Terumat (Tarmad); Saſta (Saſtar); Buſchiaſp (Bochaſp); Tairitch (Tarik); Zairitch (Zaretch); Hishim (Eſchem);* noms ou attributs de mauvais Génies: 5.° *Mihr-derudj (Meher-deroudi)*, nom du péché contre *Meher*, c'eſt-à-dire contre la juſtice & l'humanité; *Aſpugjagher*, nom de montagne.

Les expreſſions *pehlvies* ſont, *Sitah (Seta)*, le Monde;

(u) J'ai mis la vraie prononciation entre deux crochets; les mots qui ne ſont pas traduits ici, le ſont dans la liſte que je viens de donner.

Ghedgjeſta-gana-minu (Guedeſte-guena-mino), c'eſt-à-dire, qui fait du mal & eſt caché dans le crime, c'eſt la traduction du zend *Petiaré enghré menioſch; Pherdum-Ahriman (Phardom-Ahriman)*, d'abord *Ahriman*, ou *Ahriman* le premier (des *Dews*); *avaſinad-dam Ahriman*, que le peuple d'*Ahriman* ſoit détruit!

Les autres mots qui forment les chapitres XI, XII & XIII de l'ouvrage de M. Hyde, ſont pour la plupart *parſis:* quelques-uns ſont écrits d'une manière ſi peu correcte, que je n'ai pu juſqu'ici en deviner le ſens; je penſe qu'il faut attribuer cela au copiſte, qui n'entendant pas ce qu'il écrivoit, aura ſéparé des mots qui devoient être joints, & répété pluſieurs fois les mêmes expreſſions: par exemple, *harvaſp*, *harbaſp*, *harviſtem*, *veſpan* & *veſpar* ſont cinq mots qui ſignifient, chacun ſéparément, *tout.* Comment peut-on donner pour des noms ou pour des attributs de Dieu, *abish*, l'eau, *hanuchoun*, c'eſt-à-dire, de cette manière; pour des noms d'Anges, *Aguererets*, nom du frère d'*Afraſſiab*, & *Gurutman* qui eſt le ſéjour des bienheureux; enfin, pour des noms ou des attributs d'*Ahriman*, la phraſe pehlvie, *avaſſinad dam Ahriman*, & le mot *hurmas* viſiblement corrompu du nom d'*Ormuſd!* j'aime mieux rejeter des fautes de cette nature ſur le copiſte, que de les imputer à M. Hyde.

J'ajoute que ce Savant, très-habile d'ailleurs dans le Perſan moderne, ſe trompe toujours, lorſqu'il veut expliquer de lui-même les mots anciens. Dans la note dixième *(page 179,)* il cite le *Ph. Sourouri*, ſelon lequel *Taſchter* eſt l'ange Michel, & prétend qu'il faut lire *Beſchter*, au lieu de *Taſchter.* Le *Ph. Djehanguiri* s'exprime comme le *Sourouri*, & avec raiſon. *Taſchter* eſt un ange très-connu des Parſes, & on ne trouve dans leurs livres aucune trace de *Beſchter.*

Lib. cit. c. 4, p. 105.

M. Hyde eſt tombé dans une erreur pareille, au ſujet de *Mithra;* il prend ce nom pour une mauvaiſe prononciation du mot *Micher:* s'il eût lû & entendu l'*Izeſchné zend*, qui faiſoit partie de ſes manuſcrits, le 17.e *ha* de cet ouvrage lui auroit fait connoître *Methré* & *Taſchtré.*

Liſte des ouvr. attrib. à Zoroaſt. Journal des Sav. Juillet 1762, n.° VI.

Au reſte ces mépriſes ne ſurprendront pas, lorſqu'on verra le même Savant s'exprimer ainſi: « *(Viraf)* vit ailleurs une femme qui portoit un vaſe plein de ſang: ce ſang lui ſervoit « de nourriture, parce qu'étant nouvellement accouchée, elle « n'avoit pas eu ſoin de s'éloigner de l'eau, du feu & du *bois* « *uruer, & lignum uruer* ». Le mot *oroueré* (qui paroît le même qu'*arbor*) eſt le nom générique qui déſigne les arbres en *zend*, & M. Hyde le prend pour celui d'une eſpèce d'arbre particulière. *L. cit. p. 407.*

Mais c'eſt trop inſiſter ſur les erreurs d'un Savant, à qui il n'a manqué, pour la perfection de ſon ouvrage, que d'avoir ſu le *zend* & le *pehlvi*. *Mém. de Litt. p. 348 & ſuiv.*

FAUTES À CORRIGER

Dans les deux Mémoires ſur les anciennes langues de la Perſe.

Tome XXXI, Mémoires.

PAGE 352, ligne 10, ôtez *& guſchnamar.*

Ibid. l. 33, liſez que dans cet ouvrage & dans le *Schah-namah.*

P. 364, l. 15, & le ciel eſt; *liſez* ſont.

P. 367, l. 11, liſez ſi ce ſecond Phaſe eſt le *Poueteké* des livres zends, ces paroles du *Vendidad* ont alors un très-beau ſens: l'*eau* . . . . .

Ibid. l. 23, liſ. auront auſſi changé le *t* de *Poutih* en *z*, & ce changement . . .

P. 383, l. 3, liſez il y a plus de cinq cents ans par . . . . .

P. 385, l. 24, après *Tuſchnamar; liſez guſchnamar* eſt un mot parſi compoſé de *guſchné* ou *goſchné* (abréviation du zend *guerenaoſch*), faim, & d'*amar*, demande, deſir.

P. 421, l. 8, liſez Pluſieurs auteurs anciens ont cru . . . . .

P. 436, l. 36, liſez en marge *Mém. de Littér. t. XXI, hiſt. p. 24.*

EXPLICATION DE L'INSCRIPTION DU TOMBEAU DE SARDANAPALE.

Par M. DE GUIGNES.

Lû le 3 Avril 1764.

L'INSCRIPTION du tombeau de Sardanapale a été un écueil pour tous ceux qui ont entrepris de l'expliquer. Que ſignifient ſur un tombeau ces mots, *mange, bois & réjouis-toi!* M. Fréret, qui avoit une ſi grande connoiſſance de l'hiſtoire ancienne & des mœurs des Orientaux, conclut que cette phraſe ne ſe lie guère avec le commencement de l'épitaphe, où Sardanapale tire vanité de la conſtruction de deux villes conſidérables: il ſuppoſe en conſéquence que les écrivains de la vie d'Alexandre n'ont rapporté cette inſcription, que d'après un ſouvenir confus de la traduction qui leur en avoit été faite; car, ſelon Arrien, l'épitaphe étoit en langue chaldéenne, & M. Fréret penſe que ces écrivains l'ont confondue avec la traduction d'une autre épitaphe qui étoit à Ninive & qui couroit dans la Grèce depuis le temps de Chérile: celle dont il s'agit, étoit à Anchialé en Cilicie.

M. Fourmont, ſi verſé dans l'étude des langues orientales, la trouve également ridicule ſur un tombeau, & croit que les Grecs ſe ſont écartés du vrai ſens de l'inſcription; en conſéquence il eſſaye de la remettre en chaldéen & de lui donner un ſens tout différent; le voici: *Perfecit cas, fundavit & peſſulis clauſit:* profitant de la reſſemblance du mot אכל, *akal, manger,* & du mot כלה, *kalah, achever;* de celle du mot שחה, *ſchalah, boire,* & du mot שט, *ſchat, poſer, établir;* enfin de celle de כרא, *beda, faire* ou *dire des obſcénités*, & de בר, *bad, mettre les clôtures.*

Mém. de l'Académ. t. VII, p. 225.

Toute ingénieuſe que ſoit cette explication, & quoique l'on trouve chez les Grecs, des exemples de termes orientaux pris ainſi

ainſi les uns pour les autres, à cauſe de leur reſſemblance, je ne puis l'adopter ni me réſoudre à avoir recours à cette confuſion de mots, pour parvenir à faire entendre l'inſcription de Sardanapale. Voici cette inſcription telle qu'Athénée la rapporte d'après Clitarque, qui dit qu'elle étoit auprès d'Anchialé, ville bâtie en Cilicie par ce prince Aſſyrien: elle étoit gravée en lettres aſſyriennes, ſur une pierre où l'on voyoit la figure de Sardanapale, ayant les doigts de la main droite réunis comme pour produire un ſon. *Athén. l. XII, p. 529.*

ΣΑΡΔΑΝΑΠΑΛΟΣ ΑΝΑΚΥΝΔΑΡΑΞΕΩ
ΠΑΙΣ ΑΓΧΙΑΛΗΝ ΚΑΙ ΤΑΡΣΟΝ
ΕΔΕΙΜΕΝ ΗΜΕΡΗ ΜΙΗ.... ΕΣΘΙΕ
ΠΙΝΕ ΠΑΙΖΕ ΩΣ Τ'ΑΛΛΑ ΤΟΥΤΟΥ
ΟΥΚ ΑΞΙΑ.

C'eſt-à-dire, *Sardanapale fils d'Anacyndarax a bâti Anchialé & Tarſe en un même jour. Mange, bois, réjouis-toi, car tout le reſte ne vaut pas cela*, faiſant alluſion au bruit des doigts que ſemble faire la figure *(a)*.

Suivant Cléarque, cité par Athénée, cette inſcription étoit à Ninive, & elle eſt un peu différemment rapportée, c'eſt-à-dire qu'après ces mots, *Sardanapale fils d'Anacyndarax a bâti Tarſe & Anchialé en un même jour*, on ajoute ſimplement ἀλλὰ νῦν τέθνηκεν, *maintenant il eſt mort.*

Athénée nous apprend encore que le poëte Chœrile a mis cette dernière en vers: elle eſt plus étendue & plus développée; ce qui feroit croire qu'elle ne nous a pas été tranſmiſe en entier. La voici d'après le Poëte que je viens de citer.

(a) Arrien *(l. II, p. 32.)* dit que cette inſcription étoit à Anchialé; il la rapporte de même; mais avant le mot ἔσθιε il ajoute σὺ δὲ ὦ ξένε, *tu verò hoſpes*: il dit encore que le mot παίζε répondoit à un autre qui, en langage aſſyrien, étoit obſcène, ῥαδιεργόπερον. Strabon *(lib. XIV.)* la rapporte auſſi comme Arrien, à l'égard de cette première partie; mais il y fait quelques additions, qui ſe réduiſent à ce que Diodore de Sicile & Cicéron en ont dit. Comme il ne s'agit ici principalement que de la formule *bois, mange, &c.* je ne tranſcris point le reſte de l'inſcription.

J'ai régné, & tant que j'ai vu la lumière du ſoleil, j'ai bu, j'ai mangé, j'ai fait l'amour; parce que je ſavois que le temps de la vie des hommes eſt court, rempli de revers & de trouble, & que d'autres jouiroient de tous les biens que je devois laiſſer; c'eſt pourquoi je n'ai pas ceſſé un jour de faire ainſi (b).

Au mot Sardan. Suidas, qui rapporte la même inſcription avec quelques légères différences, la met, comme Cléarque, à Ninive; mais il ajoute qu'on l'avoit auſſi gravée à Anchialé *(c)*.

Quoi qu'il en ſoit de ces légères différences, il paroît que cette formule, *bois, mange & réjouis-toi*, étoit très-commune chez ces princes Aſſyriens, & qu'elle ſe mettoit ſur leurs tombeaux.

P. 530. Le poëte Phœnix de Colophon, cité par Athénée, nous en donne une preuve à l'égard de Ninus: ce Poëte, après avoir décrit les richeſſes de ce Prince, qui avoit, dit-il, une mer d'or, χρυσίῳ πόντον, qui poſſédoit des biens plus abondans que les ſables de la mer Caſpienne, qui n'avoit point allumé le feu ſacré, ſuivant l'uſage des Mages, ni touché à cette divinité avec des baguettes *(d)*, qui n'avoit fait aucun ſacrifice aux Dieux, qui n'avoit point rendu la juſtice à ſes ſujets, avoit fait mettre ſur ſon tombeau la même formule: *J'ai bu*, &c. *Je ſuis Ninus*, dit-il, *& j'ai vécu; à préſent je ſuis terre; c'eſt tout ce qui me reſte de ce que j'ai mangé, & des plaiſirs de toute eſpèce auxquels je*

(b) Ἐγὼ ἢ ἐβασίλευσα καὶ ἄχρι ἑώρων τὸ ἠλίου φῶς

Ἔπιον, ἔφαγον ἡφροδισίασα εἰδὼς
Τόν τε χρόνον ὄντα βεβαχὺν, ὃν ζῶσιν
Οἱ ἄνθρωποι, καὶ ὅτι πολλὰς ἔχοντα
Μεταβολὰς καὶ κακοπαθείας, καὶ ὧν
Ἂν καταλίπω ἀγαθῶν ἄλλοι ἔξουσι τὰς
Ἀπολαύσεις· διὸ καὶ γὼ ἡμέραν ἓν δέημαι
Παρέλιπον τῶν ποιῶν.

(c) Suivant Arrien, les mains étoient approchées l'une de l'autre, comme pour faire du bruit; au lieu que Suidas dit que les mains étoient élevées au-deſſus de la tête, comme pour faire du bruit avec ſes doigts. Voici l'inſcription telle qu'elle eſt dans Suidas : Σαρδανάπαλος ὁ Ἀνακυνδαράξου πᾶις Ἀγχίαλον καὶ Ταρσὸν ὠκοδόμησε μιᾷ ἡμέρᾳ· μὴ ἐδέησο σὺ ὦ ξένε ἔσθιε καὶ πῖνε καὶ παῖζε ὡς πάνθ' ἅλλα τὰ ἀνθρώπεια ὅσα ὄντα τούτου ἄξια.

Sardanapale, fils d'Anacyndarax, a bâti Anchialé & Tarſe en un même jour; toi, paſſant, mange, bois & réjouis-toi, car toutes ces choſes ne valent pas cela, c'eſt-à-dire le bruit qu'il fait avec ſes doigts.

Au mot ὀχεύω, Suidas met ὄχευε au lieu de παῖζε, ἔσθιε, πῖνε, ὄχευε.

(d) Ῥάβδοισι τῶν θεῶν ψαύων. Les Mages, ſuivant Strabon *(lib. XV, p. 733)*, ſe tenoient devant le feu ſacré ayant dans leurs mains des faiſceaux de baguettes.

me ſuis livré. Toutes ces richeſſes qui faiſoient mon bonheur, ſont emportées; je ſuis deſcendu aux enfers, où je n'ai ni or, ni chevaux, ni chars; je ſuis cendre, moi qui autrefois ai porté le diadème.

Cette épitaphe de Ninus eſt à peu près la même que celle de Sardanapale, rapportée par Diodore: *De tous les biens dont j'ai joui pendant ma vie, des plaiſirs de la table & de l'amour, il ne m'en reſte que cette jouiſſance paſſée, & je n'en emporte rien dans le tombeau.* L. II, p. 110.

Cicéron, dans ſes Tuſculanes, a critiqué cette maxime aſſyrienne, & principalement celle du tombeau de Sardanapale, qu'il rapporte ainſi: Cicér. l. V des Tuſcul.

Hæc habeo, quæ edi, quæque exſaturata libido
Hauſit: at illa jacent multa & præclara relicta.

A quoi il ajoute cette réflexion: *Quid aliud, inquit Ariſtoteles, in bovis, non in regis ſepulchro inſcriberes! hæc habere ſe mortuum dicit, quæ nec vivus quidem diutius habebat, quàm fruebatur.* Ce ſeroit, en effet, une folie de faire dire à un mort qu'il poſsède encore des choſes dont il n'a joui qu'un moment étant vivant; je crois que ce n'eſt pas-là le véritable ſens de l'inſcription, qui eſt entièrement dans le ſtyle oriental: *Voilà ce qui me reſte, de tous les plaiſirs auxquels je me ſuis livré pendant ma vie, le tombeau.*

L'inſcription d'Anchialé rentre dans le même ſens: *Sardanapale, fils d'Anacyndarax, a bâti dans un même jour Tarſe & Anchialé: malgré toute ſa puiſſance, maintenant il eſt mort; ainſi, paſſant, bois, mange & réjouis-toi, car toutes ces choſes ne ſont pas dignes de la plus légère attention.*

La paraphraſe du poëte Chœrile dit, de même: *Convaincu combien le temps de notre vie eſt court & rempli de troubles, que toutes mes richeſſes paſſeroient à d'autres après ma mort, pendant que j'ai joui de la lumière du Soleil j'ai bu, j'ai mangé, j'ai fait l'amour.*

L'inſcription de Ninus nous préſente la même morale: *Je ne ſuis plus que terre & cendre, tous les plaiſirs & mes richeſſes ſe ſont évanouis lorſque je ſuis deſcendu dans le tombeau.* Sans la

formule, *bois, mange & réjouis-toi*, ou celle-ci, *j'ai bu, j'ai mangé*, formule qui nous paroît n'annoncer que l'excès des plaisirs auxquels Sardanapale s'est livré, & auxquels il engage les hommes à se livrer, sans cette formule, dis-je, il n'y a rien de condamnable dans le reste de l'inscription: il s'agit donc maintenant d'expliquer cette formule, & après avoir fait voir qu'elle est commune à tous les Orientaux, d'établir qu'elle ne tend point à exciter les hommes à vivre dans la débauche, en supposant qu'après la mort ils n'ont plus rien à craindre; qu'elle n'a d'autre but, dans ces pays orientaux, que de faire sentir à l'homme que tout ce qu'il fait n'étant que vanité, il doit s'attacher à vivre, ce que signifient ces termes, *boire, manger & se réjouir;* mais toujours avec la crainte d'un Dieu & de ses jugemens après la mort. Cette formule étoit une espèce de salutation & de félicitation de prospérité que le mort faisoit au vivant, ou que les hommes se faisoient réciproquement; c'est dans ce sens, comme on le verra dans la suite, que les Égyptiens & les autres Orientaux nous la présentent: ce n'est pas que je croie qu'on n'en ait abusé, cela n'a dû être que trop facile & trop commun; mais c'est faute d'entendre le style oriental qu'elle a été si mal expliquée jusqu'à présent.

Essayons de donner un exemple d'un texte aussi mal entendu, d'après lequel il pourroit résulter de fausses attributions de cette espèce, à l'égard d'un homme qui n'y auroit jamais pensé: je prends cet exemple dans la langue arabe, qui est encore vivante. Pour dire actuellement, *je me porte bien*, les Arabes se servent de cette phrase, *ana bi khaïr ou aphiat;* si leur langue étoit aujourd'hui une langue morte, ou si, sans connoître les mœurs des Orientaux, on avoit à traduire cette phrase, on en examineroit tous les termes, on prendroit les significations telles qu'elles sont indiquées dans les dictionnaires, comme on fait pour la langue hébraïque: or essayons de traduire ainsi. *Ana* est le pronom *ego; bi* est une particule qui signifie *in, dans; khaïr* est un nom substantif formé du verbe *khaïar,* dont la signification est *bono, bonisve pollet;* comme

ſubſtantif il ſignifie *bona ac opes, res exquiſita in quovis genere, quæque placent fœminæ; ou* ſignifie *&; aphiat*, la *ſanté*, l'*abondance des richeſſes:* cette phraſe, dans une langue morte où l'on voudroit faire ſentir toute la force des termes, ſeroit traduite, *ego ſum in opibus, in omnibus quæ mihi placent, ſcilicet, fœminis, in abundantiâ, &c.* & on ſeroit tenté de croire que cet homme jouit des plus grandes richeſſes, & qu'il eſt plongé dans les plus grands plaiſirs; il dit ſeulement qu'*il ſe porte bien.* Il en ſera de même de la formule, *bois, mange & fais l'amour,* à laquelle on ne doit pas donner le ſens ſtrict que les mots paroiſſent préſenter, comme les Grecs ont fait, & après eux Cicéron & tous ceux qui ont examiné cette inſcription.

Pour bien traduire les penſées des Orientaux, il faut connoître leurs uſages; en général il ne faut pas juger des mœurs de ces peuples par les nôtres, ni de leurs actions par leurs expreſſions toujours pleines de licences, dans des circonſtances où ils ne penſent certainement pas aux choſes que les termes qu'ils prononcent ſemblent exprimer.

Ils ſont d'autant moins ſcrupuleux à cet égard encore aujourd'hui, que les Souverains de l'Orient paſſent la plus grande partie de leur vie renfermés dans des ſérails nombreux, où la table & les plaiſirs ſont leur plus grande occupation, après les ſoins néceſſaires pour le gouvernement: c'eſt ainſi que Sardanapale a vécu; il n'étoit cependant pas ſans courage; Arbace, qui détruiſit l'empire d'Aſſyrie, fut battu trois fois par ce Prince, & ce ne fut que dans une quatrième action que Sardanapale fut vaincu & obligé de ſe renfermer dans Ninive, où ſes ennemis n'osèrent encore le forcer. En effet, ils n'y entrèrent qu'après avoir appris la mort de ce Prince, qui avoit ſoutenu un ſiége de deux ans, & qui enfin, déſeſpérant de ſon ſalut parce que le Tigre, qui s'étoit débordé, avoit emporté une partie des murailles, ſe précipita dans le feu avec toutes ſes richeſſes. *Diod. l. II.*

La pluralité des femmes, permiſe dans tout l'Orient, a dû contribuer encore à plonger les peuples dans la molleſſe: ajoutons ici, & cela regarde principalement le temps dont il

Herod. lib. I. s'agit, que les femmes de Babylone étoient obligées de se rendre une fois par an dans le temple de Vénus, pour s'y prostituer. Or un peuple chez lequel de pareilles actions étoient regardées comme religieuses, ou, pour mieux dire, faisoient partie de son culte, ne devoit ni être scandalisé de ce qui passeroit chez nous pour débauche, ni chercher des expressions détournées. Pour censurer les actions d'un homme plus amèrement que celles d'un autre, il faut en faire la comparaison avec celles de ses contemporains & avec les mœurs de son siècle, & s'il ne fait que ce qui se faisoit alors communément, il ne doit être distingué en rien, ni en bien ni en mal, du reste de la nation. On reproche à Sardanapale de s'être habillé en femme & de s'être fardé dans son serrail; les prêtres Assyriens, dans les fêtes célébrées en l'honneur de Vénus *(e)*, étoient obligés de s'habiller en femmes, & c'est probablement pour cette raison que Moyse le défend expressément; ce que les auteurs Grecs ont si fort blâmé dans la conduite de Sardanapale, étoit chez les Babyloniens un acte religieux: telle étoit la corruption de ce peuple superstitieux & livré par religion à la plus grande débauche; ainsi Sardanapale ne diffère point des autres Princes ses prédécesseurs, puisque Phœnix de Colophon fait les mêmes reproches à Ninus.

Selden. de Dei Syr. Synt. II, c. 4.

Deut. XXII, 5.

Les Mèdes, d'un caractère plus rude & moins efféminé, souffroient apparemment avec impatience, le joug d'une nation aussi molle que l'étoient les Babyloniens; c'est ce qui fit naître la révolte d'Arbace: alors toute cette ancienne religion, dont les débauches faisoient partie, fut changée sous les Mèdes.

Quoi qu'il en soit, cette manière de penser des Assyriens, des Syriens, des Arabes & des autres peuples de l'Asie occidentale n'a pas été entièrement détruite, & il en est toujours resté une partie; c'est pour cela que Mahomet, dans son Alcoran, fait consister toute la félicité des bienheureux qui devoient jouir du Paradis, à manger, à boire & à se divertir avec les

(e) Julius Firmicus *(cap. 4.)* dit, en parlant de Vénus assyrienne: *Cui aliter servire sacerdotum suorum chorus non potest nisi effeminent vultum, cutem poliant, & virilem sexum ornatu muliebri dedecorent.*

femmes: les maximes de cette espèce sont répétées en cent endroits de l'Alcoran, dans les termes les plus forts & les plus énergiques; termes qui choqueroient nos oreilles, sur-tout quand on considère que ce livre est un livre de religion.

Telle a toujours été, à l'égard des expressions, la coutume des Orientaux, qui, loin de couvrir des idées peu décentes par des termes équivoques, ont exprimé même avec des termes indécens, des idées honnêtes. Les Arabes ne rougissent pas de mettre à la tête d'un ouvrage le plus libre, cette formule: *Au nom de Dieu clément & miséricordieux.* C'est ainsi que les Égyptiens, pour désigner la continence & la chasteté, représentoient un homme qui cachoit avec sa main ce que la décence ne permet pas de montrer: de même Séfostris faisoit graver sur des monumens publics, au rapport d'Hérodote, ce que les femmes cachent avec tant de pudeur, pour faire voir que la nation vaincue s'étoit défendue lâchement; il mettoit au contraire un *phallus* pour les peuples qui lui avoient résisté avec courage: ainsi de ces deux symboles, l'un représentoit la lâcheté & l'autre la bravoure. En Égypte, ce dernier symbole, d'abord celui de la force naturelle, est devenu aussi celui de la force de l'esprit & du génie; & c'est probablement pour cette raison que nous le voyons sur tous les monumens Égyptiens, porté à la main par les Prêtres & par des personnages qui se distinguoient des autres par leur qualité, par leur science & par leur mérite: il étoit en Égypte la marque de la distinction dont on jouissoit. Si de cette ancienne écriture hiéroglyphique on se transporte aux langues orientales encore vivantes, on y apercevra aussi des métaphores de cette espèce. En hébreu, comme en arabe, le mot רחם, *rakham*, désigne d'abord *uterus, matrix*, & par métaphore *misertus, propitius fuit;* ce qui se dit de la bonté de Dieu, *misericors:* ainsi dans le temps que l'écriture hiéroglyphique étoit en usage, la représentation de la première idée désignoit la miséricorde de Dieu; toutes les métaphores orientales, par la même raison, sont prises des besoins les plus simples de la Nature ou des différentes parties du corps, & de plus elles sont toujours hyperboliques; c'est un des caractères

Hor. App. p. 104.

Herod. l. II.

distinctifs de ces langues. On pourroit citer un grand nombre d'exemples de cette espèce, qui serviroient à prouver que les Asiatiques ne rougissent ni de ces expressions ni de ces figures, & que par conséquent Sardanapale, malgré l'indécence du terme, *fais l'amour*, que porte l'inscription de son tombeau, ne s'étant point écarté des usages ordinaires, n'a pas voulu désigner par-là un excès de débauche, & qu'il s'est conformé aux mœurs de son temps & à la religion de son pays *(f)*.

Cette inscription regardée jusqu'à présent comme impie, ne contient qu'une maxime reçue de tous les Orientaux. L'histoire des Assyriens ne nous est point assez connue pour y chercher d'autres exemples de cette espèce; mais si nous les retrouvons chez des peuples voisins, si cette formule y est ordinaire, nous devons nous en servir & la rapprocher de celle des Assyriens dont elle nous donne l'explication.

Les peuples de l'Assyrie, de la Chaldée, de la Phénicie & de l'Arabie parloient tous un même langage, mais un dialecte différent; le langage Égyptien ressembloit également à celui des Phéniciens & des Assyriens: en conséquence, des peuples qui parlent tous une même langue, qui ont toujours eu entre eux des liaisons étroites, soit par le commerce, soit par les guerres, doivent en même temps avoir eu beaucoup d'usages
L. II, p. 115. communs: en effet, Diodore de Sicile nous apprend que les Chaldéens, qui étoient les prêtres en Assyrie, se conduisoient dans leur manière de vivre, comme les prêtres Égyptiens; ainsi l'on ne doit pas être étonné de retrouver en Égypte la formule assyrienne qui fait l'objet de ces réflexions, & le sens qu'on lui donnoit en Égypte, doit nous guider pour celui que les Assyriens lui attribuoient. Il faut cependant observer que les

(f) M. le président Bouhier, dans une dissertation sur Sardanapale, imprimée à la suite des Tusculanes de Cicéron, traduites par lui & par M. l'abbé d'Olivet, avoit déjà remarqué que les Assyriens étant fort adonnés aux plaisirs des sens, & s'en faisant gloire, l'inscription étoit conforme à leurs mœurs, d'autant plus qu'ils étoient plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie; ainsi il croyoit que la formule n'étoit pas de l'invention de Sardanapale, mais il ne l'explique pas dans le sens que je lui donne, & il se renferme dans celui qu'elle paroît présenter au premier coup-d'œil.

Égyptiens

Égyptiens avoient écarté de leur culte ces cérémonies de libertinage qui se pratiquoient à Babylone, quoiqu'en Égypte il y en eût aussi de peu décentes, telles que l'action de ces femmes qui se présentoient devant le taureau Apis, comme on le voit sur les monumens.

Hérodote nous apprend que c'étoit l'usage chez les Égyptiens, d'apporter, sur la fin du repas, la représentation, en bois, d'un mort; que cette statue, haute d'une ou de deux coudées, étoit peinte & conservoit exactement la figure du défunt, & qu'en la montrant à chacun des convives, on leur disoit, *buvez & réjouissez-vous*, πῖνέτε καὶ τέρπευ, & l'on ajoutoit, *car vous serez ainsi après la mort*, ἔσεαι γὰρ ἀποθανὼν τοιῶτος. Voilà donc la même maxime établie en Égypte, non pour dire qu'il falloit se livrer aux plus grands excès pendant que l'on vivoit, mais pour rappeler aux hommes le souvenir de la mort au milieu même des festins *(g)*. On sait que les Égyptiens en général étoient sobres; qu'après leur mort ils étoient jugés sévèrement sur la conduite qu'ils avoient tenue pendant leur vie; que s'occupant beaucoup du soin de leurs sépultures, ils les regardoient comme des demeures éternelles, pendant que leurs maisons, disoient-ils, n'étoient que des hôtelleries: ils étoient persuadés que ceux dont la conduite avoit été sans reproche, étoient admis dans le séjour des bienheureux, où ils passoient l'éternité dans la paix; ainsi la formule eût été contraire à leurs idées religieuses, si elle eût désigné une exhortation à la débauche. Plutarque dit clairement que c'étoit une cérémonie religieuse, destinée à rappeler le souvenir de la mort: mais ce qui caractérise les

L. II, c. 79.

Diod. lib. 1.

Plut. de Isid. & Osir.

(g) Pétrone *(Sat. cap. 34.)* parle d'un festin où les esclaves de Trimalchion apportèrent une statue semblable: *Potantibus ergò, inquit Encolpius, & accuratissimas nobis lautitias mirantibus, larvam argenteam attulit servus sic aptatam, ut articuli ejus vertebræque laxatæ in omnem partem verterentur. Hanc quum super mensam semel iterumque abjecisset, & catenatio mobilis aliquot figuras exprimeret: Trimalchio adjicit.*

Heu! heu nos miseros quàm totus homuncio nil est!
Sic erimus cuncti postquam nos auferet orcus,
Ergò vivamus dum licet esse bene!

Mais ceci n'étant qu'une cérémonie imaginée par des particuliers, & qui n'est point adoptée par la nation, je ne cite ce passage qu'à cause de sa singularité.

mœurs des deux peuples, c'eſt que dans l'inſcription aſſyrienne on emploie les termes d'ὄχευε ou d'ἀφροδισίασε, qui ont rapport aux plaiſirs avec les femmes, parce que dans la religion des Aſſyriens ces débauches en faiſoient partie, & qu'en Égypte, où la décence régnoit davantage, on ne ſe ſert que du terme de τέρπευ, qui ne déſigne que la joie en général.

Malgré les expreſſions aſſyriennes, il y a lieu de croire que la formule miſe ſur le tombeau de Sardanapale, n'étoit que pour rappeler ce trait de morale, & que la concluſion, *car vous ſerez ainſi après la mort*, y étoit ſous-entendue, ou au moins qu'on ſuppoſoit que ceux qui liroient le commencement d'une maxime ſi connue dans tout l'Orient, n'oublieroient pas la dernière partie; d'autant plus que ſur ce tombeau, la ſtatue du Prince faiſoit un geſte qui indiquoit combien toute cette puiſſance étoit vaine, & que, quoiqu'il eût bâti Tarſe & Anchialé en un même jour, il n'avoit pu ſe ſouſtraire à la mort.

Cette repréſentation ſur le tombeau & l'inſcription que l'on y avoit gravée, correſpondent à ce que dit Hérodote des Égyptiens, qui préſentoient aux convives la ſtatue d'un mort, en leur diſant la formule que j'ai citée.

Hérodote dit ſimplement, *buvez & réjouiſſez-vous*, parce que cette cérémonie ſe faiſoit à la fin du repas, & que les Orientaux ne boivent qu'après avoir mangé. Voilà donc en Égypte la même maxime qu'en Aſſyrie; & comme chez les Égyptiens elle étoit deſtinée à exhorter les hommes au mépris des grandeurs de ce monde, à les porter à jouir ſobrement des biens qu'ils avoient acquis, & à les faire ſouvenir de la mort, ſans doute que chez les Aſſyriens elle avoit la même deſtination. Les inſcriptions aſſyriennes ne ſont abſolument pas contraires au ſens que je leur donne; elles ne ſont point, comme le dit M. Fréret, un diſcours inſenſé, que l'on ſupporteroit à peine à la fin d'une débauche de table, ni, comme le penſe M. Fourmont, une phraſe mal expliquée par les Grecs, qui ont pris les mots les uns pour les autres.

Je ne borne point ici ces réflexions; la même maxime retrouvée à la Chine, en nous fourniſſant une preuve ſingulière

de reſſemblance entre les Chinois & les Égyptiens, nous confirmera encore davantage dans l'explication que je viens de donner de la formule aſſyrienne: elle tient chez les Chinois, comme chez les Égyptiens, à la religion.

Les anciens Chinois, je dis les anciens, car à préſent les mœurs ſont en partie changées, lorſque dans leurs feſtins ils exhortoient quelqu'un qui avoit bu & mangé, à boire & à manger davantage, ſe ſervoient du mot *yeou*, qui ſignifie *mangez & buvez encore.* Rien juſqu'à préſent n'a rapport avec la maxime égyptienne; mais il eſt néceſſaire de faire obſerver que ce mot *yeou* étoit anciennement un terme qui n'étoit employé que dans les ſacrifices ou les feſtins des funérailles. Lorſque les Chinois faiſoient ces repas funéraires ou ces offrandes à leurs ancêtres, il étoit d'uſage qu'il y eût un homme ou un enfant qui repréſentât le mort: on nommoit cet homme *chi (h).*

Dans la ſuite, on ſubſtitua à ce perſonnage nommé *chi*, des tablettes auxquelles on adreſſoit l'offrande comme repréſentant le mort. Les Égyptiens, au lieu de ces tablettes, avoient de petites figures telles qu'Hérodote les décrit. Dans ces cérémonies funéraires, faites par les Chinois en l'honneur de leurs ancêtres, après les offrandes faites, le mort diſoit, *je ſuis raſſaſié, paò;* ce qui revient à l'inſcription de Sardanapale, où il eſt dit, *j'ai bu, j'ai mangé*, &c. Enſuite le Miniſtre repliquoit *yeou, mange, & bois encore;* & cette expreſſion uſitée dans les funérailles étoit paſſée dans l'uſage ordinaire, en ſorte que dans les feſtins, après avoir bien mangé & bien bu, on diſoit aux convives, *yeou, mangez & buvez encore;* terme qui devoit alors rappeler à leur mémoire toute la cérémonie funéraire, & les avertir qu'ils ſeroient un jour comme leurs ancêtres, en un mot qu'ils

(h) Comme ce perſonnage étoit obligé de reſter ſans mouvement pendant la cérémonie, le terme *chi* a ſignifié & ſignifie encore, chez les Chinois, un *fainéant*, un *pareſſeux*, un Officier qui jouit de gros appointemens & qui ne remplit pas ſon devoir. C'eſt ainſi qu'il eſt dit, dans le *Chou-king (chap. Ou-tſe-chi-ko)*, « *Tai-kang* étoit ſur le trône comme un *chi*, l'amour du plaiſir lui a « fait abandonner le chemin de la « vertu; malgré l'averſion que les « peuples ont conçue contre lui, il « ne penſe qu'à ſatisfaire ſans meſure « ſes paſſions. »

devoient mourir : c'eſt ce que, ſuivant Hérodote, on diſoit en Égypte aux convives, lorſqu'on apportoit la ſtatue de leurs ancêtres. Ainſi voilà le même uſage à la Chine, qui a conſervé les traces de ſon origine Égyptienne : mais les Égyptiens & les Chinois blâmoient en même temps toutes les débauches, & diſoient que le Ciel puniſſoit ceux qui s'y livroient. « Pour vous, grand Roi, dit le *Chou-king* en parlant de *Tching-tang*, vous » n'aimez ni les femmes ni la muſique deshonnête, vous n'enlevez » pas le bien d'autrui, vous placez les gens de vertu dans les premiers poſtes, &c. »

Chap. Tchong-hoei-tchi-kao.

Cette coutume, ſelon les Chinois, avoit été inſtituée par l'empereur *Chun*, c'eſt-à-dire qu'elle eſt preſque auſſi ancienne que l'empire. Confucius ennemi de toutes les ſtatues, en avoit aboli l'uſage dans ces cérémonies, & leur avoit ſubſtitué les tablettes ; d'où il réſulte que les Chinois ont employé des ſtatues comme en Égypte, & que les tablettes ont été miſes enſuite à la place, pour repréſenter les morts : ces tablettes aujourd'hui ſont placées comme les Égyptiens mettoient leurs petites ſtatues dans des boîtes portatives, ainſi que le raconte Hérodote. Les Chinois penſent que les ames de leurs ancêtres repoſent dans ces tablettes, & qu'elles jouiſſent du ſacrifice qu'on leur adreſſe.

Les peuples du pays de Canaan, les Iſraëlites, comme les Aſſyriens & les Égyptiens, employoient également cette même maxime très-fréquemment. Iſaïe qui annonce aux Juifs la ruine de Jéruſalem, leur fait des reproches de ce qu'au lieu de faire pénitence, ils s'abandonnent aux plaiſirs, dans un temps où les Aſſyriens venoient les attaquer : en effet, les Juifs endurcis ne s'occupoient alors que de fêtes, & diſoient, *Mangeons & buvons, car demain nous mourrons ; Comedamus & bibamus, cras enim morienur.* Mais il n'y a pas de livre dans l'Écriture où cette formule ſoit plus ſouvent rappelée que dans l'Eccléſiaſte. Salomon la rapporte comme une maxime très-connue parmi les Juifs ; mais en même temps il l'explique, il la modifie, la reſtreint & y joint toujours un correctif qui la réduit à un ſens qui ne peut préſenter aucun excès de débauche, à peu près comme les Égyptiens avoient fait. Ainſi en Aſſyrie, où la débauche

Iſaïe, c. 22, verſ. 13.

faiſoit partie de la religion, cette maxime, toute religieuſe qu'elle étoit, ne peut être que condamnable; en Égypte, où les mœurs étoient plus pures & où cette maxime faiſoit également partie de la religion, elle n'inſpiroit point aux hommes l'indécence des mœurs; enfin chez les Juifs, dont la religion avoit été dictée par Dieu même, le ſens de cette formule étoit encore plus reſtreint & ne tendoit en aucune manière au libertinage. Au reſte je ne ſuis pas le ſeul qui ſoutient que cette maxime eſt propoſée dans l'Eccléſiaſte comme une maxime autoriſée. Dom Calmet, dans ſes commentaires, explique de deux manières la plupart des endroits où elle eſt énoncée; la première ſuivant quelques interprètes qui penſent que Salomon ne fait qu'expoſer les maximes & le langage des libertins; la ſeconde d'après ceux qui croient que Salomon y parle en ſon propre nom, & y donne des conſeils à ceux qu'il veut inſtruire. De ces deux manières d'interpréter l'Eccléſiaſte, adoptées par différens interprètes orthodoxes, il eſt permis de choiſir celle qu'on juge la plus conforme au plan & à la ſuite de l'auteur, & aux mœurs orientales, ſur-tout après avoir fait voir que cette maxime ne tend point à inſpirer la licence dans les mœurs, & que c'eſt faute de l'avoir entendue que les interprètes ont été partagés ſur le ſens de l'Eccléſiaſte: en effet, plus on lit avec attention ce livre, plus on ſe perſuade que Salomon y parle en ſon propre nom, & qu'il veut enſeigner à ceux qu'il inſtruit, la manière dont ils doivent faire uſage des biens que Dieu leur a donnés; c'eſt ce qui réſulte de cette répétition fréquente, que ces biens ſont un don de Dieu. Mais, comme les Juifs ont ſi ſouvent prévariqué, que d'ailleurs ils étoient Orientaux, c'eſt-à-dire livrés à la molleſſe, il eſt impoſſible que pluſieurs d'entre eux ne lui aient donné plus d'étendue & n'en aient abuſé. On ſait que ſouvent ils ont adoré les dieux des Aſſyriens, & que quelques-uns de leurs Princes ont vécu comme ceux des peuples voiſins. L'Eccléſiaſte nous inſtruit de la manière de vivre de ces princes Orientaux, lorſqu'il dit: « J'ai dit à mon cœur, allons, j'éprouverai ſi je puis te ſatisfaire par la joie: « *Eccléſiaſte, ch. 2, verſ. 1 & ſuiv.*

» jouis des biens..... j'ai fait faire des ouvrages magnifiques; » je me suis bâti des maisons & planté des vignes, je me suis fait » des jardins & des clos où j'ai planté toutes sortes d'arbres fruitiers. » Je me suis fait des réservoirs d'eau pour arroser les plantes des » jeunes arbres. J'ai eu des serviteurs & des servantes & des » esclaves nés en ma maison; j'ai eu de grands troupeaux de gros » & de menu bétail; je me suis amassé de l'or & de l'argent & » les richesses des Rois & des provinces. J'ai eu des musiciens » & des musiciennes, des vases pour servir le vin, & les » délices des enfans des hommes. J'ai été plus grand & plus » magnifique que tous ceux qui ont été avant moi dans Jérusalem.... » Je n'ai rien refusé à mes yeux de tout ce qu'ils ont desiré, & » j'ai permis à mon cœur de jouir de tous les plaisirs..... » Mais tournant mes yeux vers tous les ouvrages que mes mains » avoient faits, & vers toute la peine que j'avois prise pour les » faire, j'ai vu que le tout n'étoit que vanité & affliction d'esprit, & que l'homme n'en tire aucun avantage sous le soleil ».

Ces différens passages réunis nous offrent un tableau des mœurs des princes de l'Orient; mœurs que l'auteur de l'Ecclésiaste condamne & dont il reconnoît la vanité. Indépendamment des mœurs, nous retrouvons encore dans ces passages le style oriental des inscriptions de Sardanapale, ce qui prouve qu'elles n'ont point été supposées. *Tant que j'ai vu la lumière du soleil* est une expression qui revient à celle-ci de l'Ecclésiaste, *tout ce qui est sous le soleil.* Sardanapale fait une énumération de ses plaisirs & de sa grandeur, comme l'auteur de l'Ecclésiaste en met une dans la bouche du Prince qui s'étoit écarté de la loi; Sardanapale finit par dire, *la vie est remplie de trouble & d'afflictions*, ce qui répond à ces paroles de l'Ecclésiaste, *j'ai vu que le tout n'étoit que vanité & affliction.*

Vers. 18. Dans le même chapitre il est dit, *j'ai aussi eu en horreur tout le travail auquel je me suis appliqué sous le soleil, en devant laisser le fruit à un homme qui me succédera;* ce qui est la même chose que cette phrase de l'inscription, *parce que je savois qu'un autre jouiroit de tous les biens que je devois laisser.* Quelle est

donc la conclusion? *tout n'est que vanité puisque je suis mort, ainsi, passant, bois, mange & réjouis-toi (i).*

Dans le second chapitre, l'auteur s'élevant contre les richesses, les plaisirs, l'amas des trésors, les nombreux domestiques, les superbes édifices, dit que tout cela n'étant que vanité & peine d'esprit, *nonne melius est comedere & bibere & ostendere animæ suæ bona de laboribus suis;* « mais, ajoute-t-il, c'est encore une vanité de se proposer cela, il faut que Dieu l'accorde, « *hoc de manu Dei est,* puisque c'est lui qui donne à l'homme « la sagesse, la science & la joie ».

C'est ce qu'il répète en plusieurs endroits, *hoc donum Dei est;* dans le chapitre v, après avoir fait sentir le ridicule de l'avarice, il ajoute, *hoc itaque visum est mihi bonum, ut comedat quis & bibat & fruatur lætitiâ;* ce qu'il oppose à ce qu'il a dit, *est & alia infirmitas pessima quam vidi sub sole, divitiæ conservatæ in malum domini sui, &c.* Le chapitre IX nous présente, pour ainsi dire, la formule entière du tombeau de Sardanapale, *passant, bois, mange & réjouis-toi: Vade ergò & comede panem tuum, & bibe cum gaudio vinum tuum, quia Deo placent opera tua,... perfruere vitâ cum uxore quam diligis cunctis diebus vitæ tuæ.* Ces mots, *vade ergò & comede, &c,* répondent à *passant, mange, &c.* La conclusion générale de l'Ecclésiaste, conclusion qui explique cette formule, est « n'oubliez pas que les biens & la faculté d'en jouir sont un don de « Dieu; » *& omni homini, cui dedit Deus divitias, atque substantiam, potestatemque ei tribuit ut comedat ex eis, & fruatur parte suâ & lætetur de labore suo: hoc est donum Dei.* Ces motifs indiquent les restrictions qu'il faut mettre à la maxime, « Les biens & la faculté d'en user étant un don de Dieu, il ne faut en faire usage qu'avec action de grâces; ne s'en servir « que pour la fin pour laquelle ils nous sont donnés, sans perdre «

Ch. 3, v. 13. Ch. 8, v. 15.
Vers. 17.
Vers. 12.
Vers. 7.
Vers. 9.
Ch. 11, v. 9.
Ch. 5, v. 18.

(i) De même, ces expressions de Phénix de Colophon, *une mer d'or,* ou *des biens plus nombreux que les sables de la mer Caspienne,* pour dire *de grandes richesses,* sont toutes orientales. *Je suis terre, je suis cendre, moi qui étois autrefois si riche, &c.* sont des phrases que l'on retrouve entières dans l'Ecclésiaste (*cap. 12, vers. 7*): *Antequam revertatur pulvis in terram suam unde erat,* en parlant de la mort de l'homme.

» de vue les devoirs que nous impose celui qui nous les donne ; » enfin ne pas oublier que nous sommes comptables de l'usage que nous en aurons fait, & que nous serons jugés un jour »: *Scito quòd pro omnibus his adducet te Deus in judicium.* Il est donc permis d'user des biens que la Providence a donnés aux hommes: *Jouissez des biens au jour heureux, mais pensez au jour mauvais, car Dieu a fait l'un comme l'autre, sans que l'homme puisse trouver à redire à sa conduite.* Ainsi en rapportant cette maxime, on rappelle toujours en même temps le souvenir de la mort, comme les Égyptiens, en présentant la statue, disoient, *car vous serez ainsi:* la mort étant le terme de tous les maux dont l'homme est accablé; car, dit l'Ecclésiaste, *melius est ire ad domum luctûs quàm ad domum convivii: in illâ enim finis cunctorum admonetur hominum & vivens cogitat quid futurum sit.* Nous ne sommes ici que dans des hôtelleries, disoient les Égyptiens.

Ch. 7, v. 15.

Ch. 7, v. 3.

Dans ces passages, l'Écriture se sert des mots אכל, *akal, manger;* שתה, *schatah, boire,* qui répondent aux mots grecs ἔδωι & πῖνε. Le troisième, qui signifie *réjouissez-vous,* est שמח, *schamakh, se réjouir,* ou ראה טוב, *raah, thob, voir le bien;* mais ces termes sont très-différens de celui d'ἠφροδισίασα & de celui d'ὄχευε, qui, suivant Suidas *(in voce ὄχευω)*, étoit sur ce tombeau, au lieu de παίζε, & qui tous deux désignent les plaisirs des femmes. *Schamakh* en hébreu ne désigne que la *joie* en général, une *joie honnête;* de même *raah thob, voir le bien, se plaire à une chose:* c'est ainsi qu'il est dit dans la Genèse, *& vidit quod erat bonum,* וירא כי טוב, en parlant de la création des différens êtres que Dieu venoit de mettre sur la terre: ces deux expressions reviennent à celle que les Égyptiens employoient & qu'Hérodote a rendue par τέρπευ, qui désigne des plaisirs innocens. Ainsi ce n'étoit pas des débauches outrées que cette maxime annonçoit en Égypte & chez les Juifs; souvent même dans l'Ecclésiaste il n'y a que *comedamus & bibamus.*

Cependant S.t Paul qui fait allusion à cette maxime, la blâme, lorsqu'il dit: *Si (secundùm hominem) ad bestias pugnavi Ephesi, quid mihi prodest si mortui non resurgunt! Manducemus*

1. Corinth. c. 15, v. 32.

&

& bibamus, cras enim moriemur. Mais ſi l'on fait attention que l'Apôtre veut ſoutenir la réſurrection des morts & l'immortalité de l'ame, & que cette doctrine s'étoit inſenſiblement altérée dans l'Orient & même parmi les Juifs, l'objection s'évanouit. Les Sadducéens, ſecte établie dans les derniers temps, nioient l'immortalité de l'ame & la réſurrection; *Sadducæi dicunt non eſſe reſurrectionem, neque angelum neque ſpiritum;* & comme ils ne reconnoiſſoient que des récompenſes & des peines temporelles, ils ont dû ſe ſervir de la maxime dont il s'agit, ſuivant leurs principes. Du temps de S.t Paul, cette doctrine n'étant donc que trop répandue dans l'Orient, la maxime devenoit condamnable dans la bouche de ceux qui penſoient comme les Sadducéens; mais elle ne l'eſt pas dans l'Eccléſiaſte, où elle eſt ſoumiſe aux jugemens de Dieu; de même elle ne l'eſt pas chez les Égyptiens, qui croyoient l'immortalité de l'ame & qui jugeoient ſévèrement les actions des hommes après leur mort. Si Iſaïe, dans le paſſage que j'ai cité plus haut, reproche aux Juifs de ſe livrer aux plaiſirs & de répéter ſouvent cette maxime, c'eſt qu'ils étoient alors dans un temps où ils devoient faire pénitence, & que loin de ſonger à la joie la plus innocente, ils devoient couvrir leur tête de cendres. *Act. 23, 8.*

Voilà donc cette maxime reçue dans tout l'Orient, même par les Iſraëlites; mais ceux-ci l'adoptoient avec des modifications qui convenoient à la pureté de leur religion: cette maxime, ſuivie de la formule *cras enim moriemur,* ſervoit à rappeler le ſouvenir de la mort; en Égypte, la formule, *car vous ſerez ainſi,* tendoit au même but: ainſi ces mots, *bois, mange & réjouis-toi,* mis ſur le tombeau de Sardanapale, ſemblent ne repréſenter que la cérémonie Égyptienne, *paſſant, bois, mange & réjouis-toi, car tu ſeras ainſi* que Sardanapale dans le tombeau.

On ſait que les Anciens regardoient comme le plus grand des malheurs d'être privés de la ſépulture. *Quand un homme auroit eu cent enfans, qu'il auroit vécu beaucoup d'années, qu'il ſeroit raſſaſié de jours & d'années, ſi ſon ame n'uſe pas des biens qu'il poſſède & qu'il ſoit privé de la ſépulture, je dis* *Eccleſ. 6, 3.*

qu'un avorton eſt plus heureux que lui. Telles ſont les paroles de l'Eccléſiaſte, qui prouvent que les Juifs penſoient ainſi. Perſonne n'ignore quels ſoins les Égyptiens prenoient pour leur ſépulture; de même Sardanapale met ſur ſon tombeau qu'il a joui des biens qu'il poſſédoit, & ſon inſcription annonce en même temps qu'il a été honoré d'une ſépulture, ce qui étoit le comble de ſon bonheur.

Je conclus de tout ce qui précède, que les inſcriptions de Ninive & d'Anchialé ne ſont point imaginées par les hiſtoriens d'Alexandre; qu'il ne faut pas y chercher un autre ſens que celui qu'elles préſentent, puiſqu'elles ſont entièrement conformes au ſtyle & aux mœurs des Orientaux; qu'elles offrent une formule reçue de tout l'Orient, ſouvent employée dans les cérémonies funéraires, deſtinée à rappeler le ſouvenir de la mort, au milieu même des plaiſirs; & que d'ailleurs c'eſt la coutume des Orientaux d'être plus libres dans leurs paroles que tous les autres peuples: mais les Égyptiens & ſur-tout les Juifs, quoique dans le même uſage, ſe ſont ſervis, pour la rendre, de termes qui ne ſignifient rien d'indécent, & qui ne tendent point à inſpirer le libertinage, quoique quelques-uns aient pu en abuſer; elle étoit exprimée en termes plus licentieux en Aſſyrie, parce que la licence faiſoit partie de la religion: ce n'eſt qu'une eſpèce de ſalut ou de félicitation, par laquelle on ſouhaitoit la ſanté aux vivans; en effet, on voit dans Jérémie, que ces expreſſions *manger* & *boire* ne déſignent que la vie; *Pater tuus numquid non comedit & bibit!* ce que les interprètes expliquent par *nonne longitudinem vitæ ſibi peperit!* ainſi cette formule, qui n'eſt qu'une manière orientale de parler, étoit encore un proverbe & une maxime reçue généralement; en effet, & ce qui confirme ce que j'avance, c'eſt que l'auteur de l'Eccléſiaſte dit avoir compoſé ou raſſemblé des proverbes ou paraboles & les paroles des Sages, dont la concluſion générale eſt, *Deum time, & mandata ejus obſerva; hoc eſt enim omnis homo.*

Chap. 22, verſ. 15.

Chap. 12, verſ. 11.

Ibid. verſ. 13.

RECHERCHES SUR L'ORIGINE ET LA NATURE DE L'HELLÉNISME, OU DE LA RELIGION DE LA GRÈCE.

Par M. l'Abbé FOUCHER.

Lû le 28 Juin 1762.

DANS les Mémoires que j'ai donnés ſur la religion des Perſes, je n'ai pu me diſpenſer de toucher quelque choſe de celle des autres peuples. Pour pénétrer juſqu'à l'origine d'une religion particulière qui ſe perd dans la nuit des ſiècles, il a fallu conſidérer les enfans de Noé réunis d'abord dans une même croyance ſur la nature de Dieu, & diviſés enſuite ſur l'intelligence des dogmes primitifs; imaginer les raiſonnemens qui les ont ſéduits, obſerver par quels déclins inſenſibles ils ſont tombés d'erreurs en erreurs, indiquer les cauſes des diverſes opinions religieuſes; en un mot, ſaiſir l'idolâtrie dans ſon berceau, en déterminer la nature, en ſuivre les progrès.

Voy. le commenc. du 1.er Mém. ſur la relig. des Perſ. tome XXV.

Mais ne pouvant, ſans m'écarter de mon objet, m'étendre ſur un ſujet ſi vaſte, je me ſuis contenté d'établir quelques principes généraux, & de préſenter une légère eſquiſſe d'une hiſtoire de l'idolâtrie, ſelon le plan que je m'en étois formé.

Je ne ſais ſi j'entreprendrai jamais de transformer l'eſquiſſe en tableau: en attendant, je me livre à l'examen d'une autre religion particulière, encore plus intéreſſante que celle des Perſes, pour le commun de mes lecteurs; je parle de l'Helléniſme ou de la religion des Grecs, ſur laquelle on a déjà tant écrit, ſans qu'on ſoit encore convenu de rien; religion la plus connue des Savans & la plus familière à ceux même qui n'ont qu'une teinture des Lettres, mais en même temps la plus indéfiniſſable, pour peu qu'on veuille l'approfondir: elle tient à preſque toutes les religions de l'Occident, comme la religion des Perſes tenoit

à celles de l'Orient; ainſi l'examen de ces deux religions prépare les voies à l'exécution d'un plus grand deſſein. Avant de mettre la main à l'hiſtoire générale de l'idolâtrie, il n'eſt pas hors de propos d'en connoître à peu près toutes les branches.

Journ. de Trév. 2.e vol. de Janv. 1761.

Un habile Journaliſte, en rendant compte de mes deux premiers Mémoires, remarque que *M. Fréret, dans ſa défenſe de la chronologie, ſoutient fortement que les hommes morts n'ont jamais été admis au nombre de ces Dieux qui avoient l'adminiſtration de l'Univers; & que je parois affirmer le contraire.* A cette occaſion il invite les partiſans des deux hypothèſes à travailler ſur cette importante queſtion.

Je pourrois m'en excuſer; je n'ai nullement prétendu combattre le ſentiment de l'illuſtre Académicien qu'on m'oppoſe; mais j'ai parlé ſelon l'opinion commune dont M. Fréret a cru devoir s'écarter. En réfutant le ſyſtème de M. Hyde ſur l'orthodoxie prétendue des anciens Perſes, je ſuis convenu qu'ils n'étoient pas proprement idolâtres, & qu'à cet égard ils étoient ſupérieurs aux autres peuples, chez leſquels j'ai ſuppoſé que l'anthropolâtrie étoit un dogme fondamental; ſi je me ſuis trompé ſur ce dernier point, on en conclura que la religion des Perſes n'étoit pas auſſi différente que je l'ai dit, de celles des autres nations; le ſyſtème de M. Hyde n'en paroîtra pas meilleur, & ma réfutation ſubſiſtera en ſon entier.

Mais puiſqu'on deſire que je traite cette queſtion, j'y conſens, parce que je n'en connois point qui le mérite davantage: elle me conduit naturellement à l'examen de la religion Grecque, dont le fondement paroît être le culte des hommes déifiés; car ſi l'Helléniſme ne renferme point ce dogme abſurde, il ſeroit facile d'en purger toutes les autres religions païennes.

Que faut-il donc penſer des dieux de la Grèce? ſont-ce de ſimples hommes dont le peuple aura fait des dieux? ſont-ce des eſprits ſupérieurs à l'humanité, ou même des êtres purement métaphyſiques? faut-il toujours expliquer les fables religieuſes par la phyſique ou par l'allégorie, & jamais par l'hiſtoire? queſtions vraiment intéreſſantes, que je me croirois trop heureux de pouvoir éclaircir. Si je ne penſe pas tout-à-fait comme

M. Fréret, je penſe encore moins comme ceux qui ne voient dans la mythologie Grecque qu'une hiſtoire altérée des anciens hommes: je voudrois concilier des opinions ſi contraires en apparence, en les dépouillant de ce qu'elles ont d'excluſif. Si j'y réuſſis, je parviendrai peut-être à réunir les ſuffrages, & j'aurai droit de croire que je me ſuis au moins approché de la vérité.

Ce n'eſt pas ſeulement dans ces derniers temps que cette queſtion a partagé les critiques; les Anciens en étoient fort occupés. La publication du livre d'Évhémère, ſous les premiers ſucceſſeurs d'Alexandre le Grand, excita des diſputes très-vives: les partiſans des explications hiſtoriques ont pris cet auteur pour guide, pendant que les défenſeurs des ſens allégoriques l'ont décrié comme un menteur & comme un athée. Ne l'a-t-on pas trop loué? ne l'a-t-on pas trop blâmé? c'eſt ce que je diſcuterai dans la ſuite: mais auparavant il faut expoſer les idées de cet écrivain fameux, & c'eſt à quoi je conſacre mon premier Mémoire, qui ſervira d'introduction au grand Traité que j'entreprends.

PREMIER MÉMOIRE,

Syſtème d'Évhémère.

JE ne m'étendrai pas ſur ce qui concerne la perſonne d'Évhémère; il nous importe peu de ſavoir s'il étoit de Meſsène, de Tégée, de l'île de Cos ou d'Agrigente: cet Ancien n'eſt intéreſſant que par ſon ſyſtème. M. l'abbé Sevin a recueilli dans un Mémoire inſéré dans le VIIIe volume du recueil de l'Académie, tout ce qui s'eſt dit de ſa patrie & de ſes aventures. Nous avons encore dans notre XVe volume un Mémoire de M. Fourmont l'aîné ſur le même ſujet; le premier me paroît trop ſuccinct, & le ſecond trop paſſionné. Sans méconnoître les ſecours que je tire de l'un & de l'autre, je prendrai une route différente, pour expoſer avec impartialité ce que je penſe d'Évhémère & de ſon livre.

Pour parvenir à mon but, je copierai un fragment précieux du VIe livre de Diodore de Sicile, qu'Euſèbe nous a conſervé.

Apud Euſ. præp. Evang. l. II, c. 2.

« Les Anciens ont laiſſé à la poſtérité une diſtinction des » Dieux en deux claſſes; les uns éternels & immortels, tels que » le Soleil, la Lune & les autres aſtres, auxquels ils joignent les » vents & tous les êtres qui tiennent de la nature éthérée: ils » croient que ces Dieux ont été de tout temps & qu'ils doivent » toujours durer.

» Les Dieux de la ſeconde claſſe ſont nés ſur la terre, & ne » ſont parvenus au titre & aux honneurs divins, que par les biens » qu'ils ont faits aux hommes; tels ſont Hercule, Bacchus, » Ariſtée & autres ſemblables.

» Les hiſtoriens d'une part & les mythologues de l'autre nous » font des récits fort différens de ces Dieux terreſtres. L'hiſtorien » Évhémère, par exemple, nous a donné leurs vies en particulier, » dans un ouvrage qu'il a intitulé *Hiſtoire ſacrée;* mais les mytho- » logues, tels qu'Homère, Héſiode, Orphée & autres poëtes, » leur attribuent des actions prodigieuſes & ſurnaturelles. Nous » parcourrons en abrégé ce qu'en ont dit ces deux ordres d'écri- » vains, afin qu'on en puiſſe faire la comparaiſon.

» Évhémère, ami de Caſſander, roi de Macédoine, fut obligé » d'exécuter des commiſſions de confiance dont ce Prince le » chargea pour des pays très-éloignés. Il alla, dit-on, dans les » parties méridionales de l'Arabie heureuſe, d'où s'embarquant » ſur l'Océan, il fit une longue navigation, & aborda en plu- » ſieurs îles de cette mer. Il en rencontra une, entre autres, qu'on » appeloit l'île *Panchée.* Tous les habitans y vivoient dans une » piété extraordinaire, faiſant ſans ceſſe de grands ſacrifices aux » Dieux, & apportant ſouvent dans leurs temples des offrandes » d'or & d'argent. L'île entière ſembloit n'être qu'un temple. » Évhémère admira ce qu'on lui dit de l'ancienneté & ce qu'il » vit lui-même de la magnificence de ces édifices. Nous en » avons fait le détail dans le livre précédent. Il y a ſur-tout » au ſommet d'une colline fort élevée, un temple de Jupiter » Triphylien. On prétend qu'il a été bâti par le Dieu même, » lorſque n'étant encore qu'un homme, il régnoit ſur toute la » terre. Dans ce temple eſt une colonne d'or, ſur laquelle ſont » gravées, en caractères panchéens, les principales actions d'Uranus,

de Saturne & de Jupiter. Il y eſt marqué qu'Uranus, le plus « ancien Roi du monde, avoit été un homme juſte, bienfaiſant, « très-verſé dans la connoiſſance des aſtres, & le premier « qui ait offert des ſacrifices aux Dieux du ciel, ce qui lui fit « même donner le nom d'Uranus. Il eut pour fils, de ſa femme « Veſta, Pan & Saturne, & pour filles Rhéa & Cérès. Saturne « régna après Uranus, & ayant épouſé Rhéa, il en eut Jupiter, « Junon & Neptune. Jupiter qui ſuccéda au trône de ſon père, « épouſa Junon, Cérès & Thémis: la première lui donna les « Curètes; la ſeconde, Proſerpine; & la troiſième, Minerve. « Étant allé enſuite à Babylone, il y fut reçu par Bélus; de-là « il paſſa dans l'île de Panchée, & y dreſſa un autel en l'honneur « d'Uranus ſon aïeul: à ſon retour, il vint en Syrie chez Cæſius, « qui pour lors en étoit roi, & qui donna ſon nom au mont « Cæſius. Jupiter alla enſuite dans la Cilicie, où il vainquit en « bataille rangée Cilix, qui en étoit le ſouverain: il parcourut « encore pluſieurs autres villes, & par-tout il fut regardé & « reſpecté comme un Dieu. «

Nous nous contenterons de ce paſſage d'Évhémère, tiré de « ſon hiſtoire ſacrée; &, en faveur de ceux qui ſont curieux de « ſavoir ce que les mythologues Grecs ont penſé de ces mêmes « Dieux, voici en abrégé ce qu'on en trouve dans Héſiode, dans « Homère & dans Orphée ».

Il eſt fâcheux qu'Eusèbe ne nous ait pas conſervé le ſecond tableau que le texte de Diodore de Sicile nous annonce: il nous ſeroit très-utile pour l'intelligence de la mythologie grecque; mais le premier nous ſuffit pour ce qui concerne Évhémère.

Il en réſulte d'abord que l'ouvrage de cet auteur, publié ſous le titre impoſant d'*hiſtoire ſacrée*, ἱερὰ ἀναγραφὴ, devoit avoir une juſte étendue, puiſqu'il contenoit la vie de tous les Dieux, depuis Uranus, le plus ancien de tous. Cette hiſtoire avoit au moins trois livres, puiſqu'Athénée cite quelque choſe du troiſième *(a)*: elle fut bientôt connue à Rome, & tellement

(a) Le trait cité par Athénée concerne Cadmus; Évhémère, ſur le rapport des Sidoniens, dit que ce héros étoit cuiſinier du roi de Sidon, & qu'ayant enlevé Harmonie, joueuſe de flûte au ſervice

eſtimée, qu'Ennius la traduiſit en latin, honneur qu'on faiſoit rarement alors aux livres étrangers: mais le temps nous a enlevé l'original & la verſion; il ne nous reſte, de l'un & de l'autre, que quelques fragmens. Nous avons, en grec, celui que Diodore de Sicile avoit copié, & qu'on vient de lire en françois, & un autre texte de quelques lignes, dont je parlerai tout-à-l'heure. Il eſt vrai que le IV.e & le V.e livre de Diodore pourroient, en quelque ſorte, nous tenir lieu de ce que nous avons perdu; car il eſt indubitable que ce célèbre hiſtorien ſuivoit le plus ſouvent les narrations d'Évhémère, dans ce qu'il nous raconte des Dieux de la Grèce, & ſur-tout dans ſa deſcription de l'île Panchée; mais comme il avoit auſſi ſous les yeux d'autres auteurs anciens, & qu'il ne ſpécifie pas toujours les ſources où il puiſoit, il ſeroit difficile de déterminer ce qu'il avoit pris des uns ou des autres.

Les fragmens de la verſion d'Ennius, recueillis avec beaucoup d'autres du même auteur, par Jérôme Columna, contiennent des particularités de la vie de Jupiter & un trait de celle de Vénus; je les mets au bas de la page, pour ne pas interrompre la ſuite de ce Mémoire: il eſt à propos que le lecteur trouve ici raſſemblé tout ce qu'il eſt néceſſaire de lire pour juger ſainement du ſyſtème d'Évhémère. On ne reconnoîtra peut-être pas toujours dans ces fragmens le ſtyle d'Ennius; il eſt à préſumer que Lactance, dont ils ſont tirés, ne s'eſt pas piqué de copier mot pour mot le traducteur latin, & que content de prendre la ſubſtance des choſes, il leur aura quelquefois donné le tour qui lui étoit propre *(b)*.

On

de ce Prince, il s'enfuit avec elle: Εὐήμερος ὁ Κῷος ἐν τῇ τετάρτῃ τῆς ἱερᾶς ἀναγραφῆς ταῦθ' ἱστορεῖ, ὡς Σιδονίων λεγόντων ὅτι, ὅτε Κάδμος μάχειρος ὢν τοῦ βασιλέως καὶ παραλαβὼν τὴν Ἁρμονίαν αὐλητρίδα, ᾗ αὐτὴν ἔσχε τοῦ βασιλέως, ἔφυγε σὺν αὐτῇ. Athen. l. XIV, ſub finem.

(b) Fragmens de la verſion d'Évhémère; recueillis par Jérôme Columna, dans le I.er livre des inſtitutions de Lactance.

Initio primus in terris imperium ſummum Uranus habuit: is id regnum unà cum fratribus ſuis inſtituit atque paravit.

Cœlus in Oceano mortuus, & in oppido Aulatia ſepultus.

Exin Saturnus uxorem duxit Opem.

On découvre aiſément dans ces extraits, tant grecs que latins, quel eſt le ſyſtème de mythologie inventé ou adopté par Évhémère: un texte fort court, cité par Sextus-Empiricus,

Opem. Titan qui major natu erat, poſtulat ut ipſe regnaret. Ibi Veſta mater eorum, & ſorores Ceres atque Ops ſuadent Saturno, ut de regno non concedat fratri. Ibi Titan qui facilè deterior erat quàm Saturnus, idcirco & quòd videbat matrem atque ſorores ſuas operam dare ut Saturnus regnaret, conceſſit ei ut is regnaret. Itaque pactus eſt cum Saturno, uti ſi quid liberorum virilis ſexus ei natum eſſet, ne educaret. Id ejus rei cauſa fecit, uti ad ſuos gnatos regnum rediret. Tum Saturno filium, qui primus natus eſt, eum necaverunt. Deinde poſteriùs nati ſunt gemini, Jupiter & Juno. Tum Junonem Saturno in conſpectum dedere, atque Jovem clam abſcondunt, dantque eum Veſtæ educandum, celantes Saturnum. Item Neptunum clam Saturno Ops parit, eumque clanculum abſcondit. Ad eumdem modum tertio partu Ops parit geminos, Plutonem & Glaucam. Pluton latinè eſt Dieſpiter: alii Orcum dicunt. Ibi Glaucam filiam Saturno oſtendunt, ac filium Plutonem celant atque abſcondunt. Deinde Glauca parva emoritur.

Deinde Titan poſtquam reſcivit Saturno filios procreatos atque educatos eſſe clam, ſeducit ſecum filios ſuos, qui Titani vocantur, fratremque ſuum Saturnum atque Opem comprehendit, eoſque muro circumegit, & cuſtodiam heis appoſuit.

Jovi aquila conſedit in capite, atque illi regnum portendit.

Jupiter adultus cùm audiſſet patrem atque matrem cuſtodiis circumſeptos, atque in vincula conjectos, venit cum magna Cretenſium multitudine, Titanumque ac filios ejus pugnando vicit, parentes vinculis exemit, patri regnum reddidit, atque ita in Cretam remeavit. Poſt hæc deinde Saturno data eſt ſors, ut caveret, ne filius eum regno expelleret. Ille elevandæ ſortis, atque effugiendi periculi gratiâ, inſidiatus eſt Jovi ut eum necaret. Jupiter, cognitis inſidiis, regnum ſibi denuo vindicavit, ac fugavit Saturnum. Qui cùm jactus eſſet per omnes terras, perſequentibus armateis, quos ad eum comprehendendum vel necandum Jupiter miſerat, vix in Italia locum, in quo lateret, invenit.

Deinde Pantum deducit in montem qui vocatur Cœli ſtella. Poſtquam eò adſcendit, contemplatus eſt latè terras, ibique in eo monte aram creat Cœlo, primuſque in ea ara Jupiter ſacrificavit. In eo loco ſuſpexit in cœlum, quod Οὐρανὸς nominatur, idque quod ſupra mundum erat, quod Æther vocatur, de ſui avi nomine, Cœlo nomen indidit. Idque Jupiter, quod Æther vocatur, precans primum Cœlum nominavit; eamque hoſtiam, quam ibi ſacravit, totam adolevit.

Eadem tempeſtate Jupiter in monte Olympo maximam partem vitæ colebat, & eò ad eum in jus veniebant, ſi quæ res in controverſia erant.

Si quis quid novi invenerat, quod ad vitam humanam utile eſſet, eò veniebat, atque Jovi oſtendebat.

Jupiter imperium Neptuno dat maris, ut inſuleis omnibus, & quæ loca ſunt ſecundùm mare, omnibus regnaret.

Ipſe Jupiter, poſtquam rerum potitus eſt, in tantam inſolentiam

en présente un résultat très-précis. *Évhémère, surnommé* l'Athée *parle ainsi : Lorsque les hommes vivoient sans règle & sans ordre, ceux d'entre eux qui excelloient par la force du corps & par l'intelligence, obligèrent les autres à respecter leurs volontés. Pour se concilier l'admiration & le respect de leurs pareils, ils s'attribuèrent une puissance supérieure & divine, d'où il arriva que plusieurs furent regardés & honorés comme des Dieux (c).* M. l'abbé Sévin conjecture que ce texte étoit l'exorde de l'ouvrage d'Évhémère; je crois qu'il a raison.

Ainsi tous les Dieux adorés dans la Grèce, sous les noms d'*Uranus*, de *Saturne*, de *Jupiter*, &c. n'étoient, selon

venit, ut ipse sibi fana multeis in locis constitueret. Nam cùm terras circuiret, in quamcumque regionem venerat, reges, principesve populorum hospitio sibi & amicitia copulabat; & cùm à quoque digrederetur, jubebat sibi fanum creari hospitis sui nomine, quasi ita posset amicitiæ & fœderis memoria conservari. Sic constituta sunt templa Jovi Atabyrio, Jovi Labradeo. Atabyrius enim & Labradeus hospites ejus atque adjutores in bello fuerunt. Item Jovi Laprio, Jovi Molioni, Jovi Casio, & quæ sunt in eumdem modum: quod ille astutissimè excogitavit, ut & sibi honorem divinum, & hospitibus suis perpetuum nomen acquireret cum religione conjunctum. Gaudebant ergò illi, & huic imperio ejus obsequebantur, & nominis sui gratiâ, ritus annuos & festa celebrabant. Simile quiddam in Sicilia fecit Æneas, cum conditæ urbi Acestæ hospitis nomen imposuit, ut eam postmodum lætus ac libens Acestes diligeret, regeret, ornaret. Hoc modo religionem cultûs sui per orbem terræ Jupiter seminavit, & exemplum cæteris ad imitandum dedit.

Deindè Jupiter postquam terram quinquies circuivit, omnibusque amicis atque cognatis sueis imperium divisit, reliquitque hominibus legeis, moreis, frumentaque paravit, multaque alia bona fecit, immortali gloria memoriaque affectus, sempiterna monimenta sueis reliquit. Ætate pessum actâ, in Creta vitam commutavit, & ad Deos abiit; eumque Curetes filii sui curaverunt, decoraveruntque eum; & sepulcrum ejus est in Creta in oppido Gnoso: & dicitur Vesta hanc urbem creavisse: inque sepulcro ejus est inscriptum antiqueis litteris Græceis, ὁ Ζεὺς ὁ Κρόνου, id est latinè, Jupiter Saturni.

Quæ prima (Venus) artem meretriciam instituit, authorque mulieribus in Cypro fuit, uti vulgò corpore quæstum facerent. Quod idcirco imperavit, ne sola præter alias mulieres impudica & virorum appetens videretur.

(c) Εὐήμερος ὁ ὑπικλυδεὶς ἄθεος φησὶν, ὅτ' ἦν ἄπακτος ἀνθρώπων βίος οἱ φερεγενώμβροι τῶν ἄλλων ἰσχύι τε καὶ συνέσει. ὥστε φοβεῖν τὰ ὑπ' αὐτῶν κελευόμενα πάντας βιῶν, καταδαζοντες μειζονος θαυμασμοῦ καὶ σεμνότητος τυχεῖν, ἀνέπλασαν φόβοι αὐτοῖς ὑπερβαλλοντά τινα καὶ θείαν δύναμιν, ἔνθεν καὶ τοῖς πολλοῖς ἐνομίσθησαν Θεοί. Sextus Empiricus, p. 552.

Évhémère, que des hommes déifiés, en considération des services qu'ils avoient rendus au genre humain : cet auteur s'attachoit à réduire à des traits simples & naturels les actions de ces Dieux, si vantées, & si défigurées par les traditions populaires & par les poëtes.

On dit qu'il composa leur histoire d'après leurs épitaphes : en effet, chaque contrée de la Grèce lui fournissoit d'anciens monumens qui passoient pour les tombeaux des Divinités les plus renommées. On s'y disputoit l'honneur de posséder le berceau & les cendres de Jupiter même. S.t Clément d'Alexandrie recueillit dans la suite ces anecdotes, pour prouver que les temples des idolâtres n'étoient originairement que des sépulcres de morts, auxquels on avoit déféré les honneurs divins. Il n'est nullement croyable que l'auteur de l'*Histoire sacrée* ait négligé des traditions si favorables à son système, & ne se soit appuyé que sur les monumens de l'île Panchée & sur les inscriptions du temple de Jupiter Triphylien.

Pour le prouver, il suffiroit de renvoyer au fragment d'Ennius, où il est question de la mort de Jupiter, de sa sépulture dans l'île de Crète & de l'épitaphe gravée sur son tombeau. Évhémère suivoit la même méthode par rapport aux autres Dieux, ainsi que nous l'assurent deux Anciens qui connoissoient bien son ouvrage. *Cet auteur*, dit Minutius-Felix, *décrit la naissance des Dieux & les lieux où ils ont vu le jour ; il compte leurs sépulcres & nomme les contrées où on pouvoit les voir ; il nous découvre en particulier ceux de Jupiter Dictéen, d'Apollon de Delphes, d'Isis de Pharos, de Cérès Eleusine & d'autres que l'on a mis au rang des Dieux en reconnoissance des bienfaits dont leurs compatriotes leur étoient redevables (d).*

Évhémère le Messénien, dit Lactance, *a rassemblé les actions de Jupiter & des autres Dieux, & a composé leurs vies d'après les monumens & les inscriptions que l'on conservoit dans*

(d) *Evhemerus exequitur, & Deorum natales, patrias, sepulcra dinumerat & per Provincias monstrat. Dictæi Jovis, & Apollinis Delphici, & Phariæ Isidis, & Cereris Eleusiniæ prodit. Is assumptos in Deos loquitur, qui errando, inventis novis frugibus, utilitati hominum profuere.* Minut. Felix, p. 28.

les plus anciens temples & sur-tout dans celui de Jupiter Triphylien, &c. (e).

Cette île Panchée a causé des débats parmi les Anciens. Plusieurs en croyoient l'existence sur l'autorité de l'historien, qui se donnoit pour un grand navigateur, & qui disoit avoir vu de ses propres yeux tout ce qu'il en racontoit. Diodore de Sicile n'en doutoit point; & de notre temps, Isaac Vossius a tâché de rétablir le crédit de cette île, fort tombé parmi les modernes. M. Fourmont l'aîné a depuis soutenu la même cause avec un zèle incroyable : il épuise les étymologies orientales, pour prouver que la Panchée d'Évhémère est une île de la Mer rouge, nommée *Pank* ou *Panik;* il montre que les Anciens ont souvent pris des promontoires pour des îles; il trouve Panara, capitale de l'île, dans Pharan ville d'Arabie. On se perd avec lui dans le labyrinthe de cette érudition ténébreuse. Mais, au fond, que peut-on opposer de raisonnable au témoignage du poëte Callimaque, qui s'inscrivit en faux contre l'île & le voyage? Callimaque étoit presque contemporain d'Évhémère, puisqu'il vivoit à la cour de Ptolomée-Philadelphe, dans un temps où la découverte récente de l'île Panchée auroit été notoire en Égypte. Ératosthène & Polybe, cités par Strabon, n'hésitent pas à mettre Évhémère au rang des écrivains fabuleux, dont les relations ne méritent aucune croyance. Enfin Plutarque déclare que la Panchée avoit échappé jusqu'à son temps aux recherches des navigateurs Grecs & Barbares. Je ne fais qu'abréger les raisonnemens de M. l'abbé Sevin, & je renvoie à son Mémoire.

Voy. son Mém. sur Evhém. dans le XV.e tome du rec. de l'Acad.

M. Fourmont, pour se débarrasser tout-à-la-fois de cette foule d'auteurs incommodes, juge à propos de les récuser tous, & d'attribuer leurs préventions contre Évhémère, au faux zèle qui les animoit pour le maintien de la religion païenne. *Callimaque,*

(e) Antiquus autor Evehemerus, qui fuit ex civitate Messena, res gestas Jovis, & cæterorum qui Dii putantur, collegit, historiamque conexuit ex titulis & inscriptionibus sacris quæ in antiquissimis templis habebantur, maximeque in fano Jovis Triphylii, ubi auream columnam positam esse ab ipso Jove titulus indicabat; ut monimentum esset posteris rerum suarum, Lactant. p. 62.

fit-il, *étoit un petit génie, s'il en fut jamais, hypocrite, demi-fanatique, faux dévot; Plutarque, un philosophe courtisan, dissimulé, asservi aux préjugés vulgaires; Strabon, un géographe sans discernement & plus superstitieux encore que Plutarque.* Je ne suis pas tenté de repousser sérieusement ces invectives, qui d'ailleurs sont en pure perte. Car, si l'île Panchée existoit au vu & au su de tout le monde, ces auteurs, quelqu'odieux qu'ils fussent à M. Fourmont, auroient-ils eu l'audace de nier un fait connu? elle étoit donc ignorée de leur temps: or est-il probable que le seul Évhémère ait eu le privilége de la connoître, & qu'aucun autre voyageur n'ait été tenté de vérifier par lui-même les merveilles qu'on en racontoit?

Mais, en supposant même la réalité de l'île, la description qu'en fait Diodore de Sicile d'après Évhémère, tant dans le fragment que j'ai copié, que dans le ve livre de son histoire, n'est-elle pas visiblement fabuleuse? qui se persuadera, par exemple, que Jupiter suivi d'une armée nombreuse de Crétois, ait pénétré jusque dans la Babylonie, & que de-là, traversant des déserts immenses, il ait été s'embarquer dans les ports de l'Arabie, pour aller dans l'océan méridional chercher une île inconnue; qu'il ait bâti dans cette île *un temple de pierres blanches, long de deux cents toises & d'une largeur proportionnée, soutenu par de grosses colonnes d'une élégante sculpture, orné de statues des Dieux, qui par leur hauteur & leur masse étoient autant de chef-d'œuvres; que le frontispice de ce temple fût précédé d'une avenue de quatre stades & de trente toises de large, bornée de grandes statues d'airain posées sur des bases quarrées!* qui croira que Jupiter ait élevé dans ce temple *une colonne d'or, sur laquelle il avoit gravé lui-même ou fait graver par Mercure, en caractères panchéens* (les mêmes, selon Évhémère, que les caractères égyptiens) *ses principales actions & celles de ses aïeux!* croira-t-on encore que la colonie Crétoise établie par Jupiter, se soit perpétuée sans mélange, dans une ville de l'île, nommée *Panara*, en forme de république, conservant à peu près l'idiome & les loix de Crète, sans avoir oublié le lieu de son origine? Voilà pourtant ce qu'Évhémère racontoit

Diod. de Sic. l. V.

sérieusement, comme l'ayant vu de ses propres yeux : c'est abuser étrangement, il faut l'avouer, du privilége des voyageurs. Dans ces temps reculés, un navigateur pouvoit, sans crainte d'être démenti, donner pour réel ce qu'il n'avoit vu qu'en songe; plus il disoit de choses incroyables des pays lointains, & plus il étoit sûr de se faire passer lui-même pour un homme rare.

Au reste, pour ne pas disputer, j'admettrai, si l'on veut, l'existence d'un temple célèbre de Jupiter dans quelque promontoire de l'Arabie méridionale; je dirai avec M. Fourmont, que ce temple fut bâti par trois tribus d'Arabes, & par cette raison surnommé *Triphylien;* je supposerai encore qu'on trouvoit dans ce temple, des inscriptions qui contenoient les aventures du Dieu que l'on y adoroit, & que les Grecs, selon leur coutume, prirent pour leur Jupiter; mais j'ajouterai qu'Évhémère ayant recueilli tout ce qu'il en avoit entendu dire de plus merveilleux, bâtit sur ce fondement l'épisode de l'île Panchée, dont il fit la description comme s'il y fût abordé: il crut apparemment que le roman donneroit du relief à ses conjectures, & il ne se trompa point.

Son livre fit en effet sensation dans le monde, c'est-à-dire qu'il eut de violens contradicteurs & des partisans zélés: bien des gens crurent y voir le chaos de la mythologie débrouillé; & c'est ainsi qu'en pensoit Diodore de Sicile, puisqu'il le propose comme la principale source où l'on doit puiser l'explication des fables. L'*Histoire sacrée* passa bientôt la mer: Ennius la traduisit en latin, afin, dit Arnobe, que tout le monde fût en état de la lire *(f);* & Varron, le plus savant des Romains, en adopta tous les principes: nous verrons plus bas quel étoit le sentiment de Cicéron.

Tous les Pères de l'Église citent Évhémère avec éloge, comme un historien véridique, dont l'exactitude n'étoit au plus contestée que par quelques Philosophes allégoristes; & c'est de-là qu'ils partoient, pour faire sentir aux Païens la honte & l'absurdité de l'idolâtrie. S.t Augustin dit que les fables mêmes

(f) Cujus libellos Ennius, clarum ut fieret cunctis, sermonem in Italum transtulit. Arnob. lib. IV, adverſ. gentes.

rendent hommage au syſtème de cet auteur, qui n'a fait que réduire en narration ſidèle ce que les Poëtes débitent avec emphaſe : *Nonne atteſtati ſunt Evhemero, qui omnes tales Deos, non fabuloſâ garrulitate, ſed hiſtoricâ diligentiâ, homines fuiſſe mortaleſque conſcripſit!* S. Aug. de civ. Dei, l. VI, c. 7, n.° 1.

Unde magis, dit-il ailleurs, *eos homines fuiſſe credibile eſt, ſicut non ſolùm poëticæ litteræ, verùm etiam hiſtoricæ tradiderunt. Nam, quod Virgilius ait,* Id. ibid. lib. V, c. 37, n.° 1.

Primus ab æthereo venit Saturnus olympo,
Arma Jovis fugiens, & regnis exul adeptis;

& quæ ad hanc rem pertinentia conſequuntur, totam de hoc Evhemerus pandit hiſtoriam, quam Ennius in latinum vertit eloquium.

Nous avons vu plus haut les textes de Minutius-Felix & de Lactance; j'ajoute qu'Eusèbe, dans ſa Préparation évangélique, ſoutient fortement la thèſe d'Évhémère contre les ſubtilités des allégoriſtes.

Perſonne aſſurément ne connoiſſoit mieux l'état du Paganiſme que les Pères de l'Égliſe; auſſi leur autorité embarraſſe-t-elle les adverſaires modernes de notre auteur. Pour s'en tirer, ils diſent avec M. Fréret, que « les Pères, dans leurs diſputes avec les idolâtres, n'employoient preſque que des argumens perſonnels, & que pour ne pas s'engager dans l'examen des principes métaphyſiques, ſur leſquels on peut toujours diſputer, ils partoient des principes reçus par le commun de ceux à qui ils avoient affaire ». Défenſe de la Chronologie, p. 314.

A la bonne heure; mais il réſulte toujours de l'aveu de M. Fréret, que dans les premiers ſiècles de l'Égliſe, le commun des Païens adoptoit l'Évhémériſme. On laiſſoit les nouveaux Platoniciens courir après des explications myſtiques, & l'on croyoit bonnement que Saturne, Jupiter & les autres Dieux n'étoient que des hommes déifiés: Évhémère eut donc à peu près tout le ſuccès dont il pouvoit ſe flatter.

Il faut convenir néanmoins que ces témoignages avantageux ſont contrebalancés par des témoignages contraires: l'*Hiſtoire*

sacrée souleva la plupart des Philosophes & tous les dévots du Paganisme. On ne put digérer de voir le grand Jupiter, roi des Dieux & des hommes, réduit à la nature d'un simple mortel, & l'auteur fut accusé d'irréligion; de-là le surnom d'*Athée* dont il fut noirci, comme nous l'avons vu dans le passage de Sextus-Empiricus. Callimaque fut un de ceux qui signalèrent leur zèle. Comme Évhémère s'appuyoit du témoignage des Crétois, pour placer dans leur île le tombeau de Jupiter, le Poëte s'élève contre eux avec force, dans un hymne dont Plutarque nous a conservé plusieurs vers, entre autres les deux suivans, qui sont célèbres par l'allusion qu'y fait S.t Paul dans sa lettre à Tite: *Les Crétois ont toujours été des menteurs: il vous ont bâti un tombeau, à vous, grand Jupiter, sur qui la mort n'a point de pouvoir, puisque vous êtes immortel.*

Κρητὲς ἀεὶ ψεῦσται καὶ γὰρ τάφον, ὦ ἄνα, σεῖο
Κρητὲς ἐτεκτήσαντο· σὺ δ'οὐ θάνες· ἔσσι γὰρ ἀεί.

De tous les auteurs ecclésiastiques, Théophile d'Antioche est le seul qui ait adopté cette accusation d'athéisme *(g)*; mais S.t Clément d'Alexandrie en justifie Évhémère, & son autorité balance au moins celle de Théophile.

In admon. ad Gentes.

Ceux de nos Savans modernes qui rejettent les explications historiques des fables, font valoir le décri où notre auteur étoit tombé, même parmi les païens, & parlent de lui sur le ton de Callimaque. Cependant on ne peut pas dire que l'athéisme se montrât à découvert dans l'*histoire sacrée*; elle n'auroit jamais été louée par les païens, & les Pères de l'Église n'auroient pas cité Évhémère comme un grave & judicieux historien. Ce n'étoit donc que par des conséquences que l'on prétendoit le convaincre d'athéisme; or ces conséquences sont toujours suspectes, lorsqu'elles sont tirées par des adversaires passionnés. Peut-être qu'Évhémère n'étoit pas plus athée qu'Anaxagore & Socrate, contre lesquels on avoit déjà décoché ce trait odieux.

(g) Τὰ περὶ Εὐημέρου τοῦ ἀθεωτάτου περιαιρῶν ἡμῖν τὸ λέγειν. Lib. III, 7.

Mais

Mais ne le jugeons point sur des présomptions, l'accusation mérite d'être approfondie. On ne pourroit assurément le disculper d'athéisme, s'il n'avoit point reconnu d'autres Dieux que des hommes déifiés; car il est évident que, dans cette supposition, le monde n'a point d'auteur, & qu'il a long-temps subsisté sans que les hommes pussent avoir aucune religion. Cet athéisme est même plus crud que celui d'Épicure, dont les Dieux, quoique de forme humaine, étoient du moins d'une nature supérieure à celle des hommes mortels, & tenoient à l'origine du monde. Mais j'ose dire qu'il est injuste d'attribuer à notre auteur cet absurde système, & que le peu que nous connoissons de son ouvrage suffit pour le justifier.

Diodore de Sicile commence l'extrait qu'il nous en donne, par avertir que les Anciens partageoient les Dieux en deux classes; l'une, des Dieux immortels & naturels, tels que le Soleil, la Lune & les Astres; & l'autre, des Dieux terrestres & humains, tels qu'Hercule, Bacchus, Aristée: il ajoute que c'est de ces derniers seuls qu'Évhémère avoit écrit la vie, c'est assez dire que cet écrivain faisoit lui-même cette distinction.

Voici quelque chose de plus précis encore: Évhémère, dans le passage copié par Diodore de Sicile, dit avoir lû, sur la colonne d'or érigée par Jupiter dans le temple de l'île Panchée, qu'*Uranus, le plus ancien roi du monde, avoit été un homme juste, bienfaisant, très-versé dans la connoissance des astres, & le premier qui ait fait des sacrifices aux Dieux du ciel, ce qui lui fit donner le nom d'Uranus.* Il existoit donc des Dieux avant Uranus, le premier des hommes déifiés; Évhémère ne peut donc être accusé d'athéisme, puisqu'il reconnoissoit des Dieux célestes, éternels, immortels par nature, &, pour ainsi dire, vraiment divins, à la différence des héros, qui ne l'étoient que par une espèce de participation. Je m'étonne que d'aussi savans hommes que nos critiques modernes n'aient pas remarqué ces traits frappans, dans un texte qu'ils avoient sous les yeux, ou qu'ils ne les aient pas cru dignes de leur attention.

Je dirai, en passant, que la théologie d'Évhémère est en cela très-conforme à la théogonie des Atlantes, rapportée par

Diodore de Sicile dans son III.e livre, & même à celle de Sanchoniaton, dont Eusèbe nous a conservé un long fragment. Les premiers rois, Uranus, Saturne, Jupiter ou autres, y sont très-clairement distingués des Dieux célestes. On y donne même aux premiers, pour caractère spécial, d'avoir eu une haute piété envers les derniers, & d'avoir appris aux hommes à les honorer.

Ce partage des Dieux, en deux classes, étoit communément adopté par les écrivains qui se piquoient de critique: Varron assuroit, au rapport de S.t Augustin, qu'on auroit peine à trouver des Dieux qui n'eussent pas été des hommes; il admettoit néanmoins des Dieux naturels, immortels par nature. Labéon, au rapport de Servius, étoit du même sentiment *(h)*; & c'étoit l'opinion commune parmi les Romains, comme nous l'apprenons de Cicéron *(i)*. Enfin Diodore de Sicile attribue ce système à tous les Anciens, *qui*, dit-il, *ont laissé à la postérité une distinction de Dieux en deux classes, &c.*

De civit. Dei, lib. VIII.

Philon de Byblos, traducteur de Sanchoniaton, soutient aussi avec zèle cette opinion contre les Allégoristes: *Les Anciens*, dit-il, *avoient de deux sortes de Dieux; les uns immortels, comme le Soleil, la Lune, les astres & les élémens; les autres mortels, c'est-à-dire les grands hommes, qui par leurs belles actions, ou par les avantages qu'ils ont procurés au genre humain, avoient mérité d'être mis au nombre des Dieux, & d'avoir, comme ceux qui de leur nature étoient immortels, des temples, des colonnes, un culte religieux.*

Plutarque lui-même, quoique zélé partisan des sens allégoriques, ne rejetoit pas les Dieux des deux classes: après avoir

(h) Labeo in libris qui appellantur de Diis quibus origo animalis est, ait esse quædam sacra, quibus animæ humanæ vertuntur in Deos, qui appellantur animales, quòd de animis fiant. Servius, sur le III.e livre de l'Énéide.

(i) Non solum hæc ætas (fabulosa) sed tota posteritas, reperti alimenti gratiâ repertores ut Deos omnium clarissimos honoravit.

Quod totum pene Cœlum nonne genere humano completum est! .... illi qui majorum gentium Dii habentur, hinc à nobis profecti reperiuntur. Cic. de Nat. Deor. lib. I. Les Dieux appelés *majorum gentium*, sont Jupiter, Saturne, Junon, &c.

dépeint Osiris comme l'ame du monde ou le soleil, il le prend d'autres fois pour le roi & le législateur de l'Égypte, ou pour l'inventeur du labourage : sous le premier aspect, Osiris est un emblème; sous le second, c'est un Prince dont on explique historiquement les aventures. Je dois cette remarque à M. Fréret.

Défense de la Chron. p. 300.

Les nouveaux Platoniciens reconnoissoient cette distinction des Dieux célestes & des hommes déifiés. On la trouve dans les écrits d'Iamblique & de Porphyre : mais les Stoïciens en faisoient une profession ouverte, comme on peut s'en convaincre en lisant les entretiens de Cicéron sur la nature des Dieux; & dans la vérité, aucun idolâtre ne pouvoit s'y refuser, puisqu'il étoit notoire qu'à Rome & dans la Grèce, on avoit mis au nombre des Dieux, des hommes qu'on avoit vu naître & mourir. La difficulté ne pouvoit donc rouler que sur le nombre, plus ou moins grand, de ces Divinités humaines, chose assez indifférente par rapport à l'accusation d'athéisme. Je le répète : quiconque ne reconnoît d'autre Divinité que des hommes déifiés, est indubitablement un athée : mais Évhémère reconnoissoit des Dieux immortels, antérieurs aux Dieux adoptifs : il n'étoit donc pas athée, ou si l'on veut encore qu'il le fût, il faudra lui associer tout ce qu'il y avoit de plus éclairé dans la Grèce & dans l'Italie.

Théol. des Phil. t. I, des entret. sur la nat. des Dieux, p. 298.

Cette conséquence n'effrayeroit point le savant traducteur des entretiens de Cicéron, lui qui trop fidèle aux leçons du P. Hardouin, entreprend de prouver que tous les anciens Philosophes, ceux mêmes qui passent pour les théistes les plus décidés, étoient des athées. S'il a raison, il faudra bien abandonner Évhémère, qui ne mérite pas plus de grâce que les autres.

Mais le raisonnement sur lequel on appuie ce paradoxe, n'est qu'une pure subtilité. Qu'il me soit permis d'y jeter un coup d'œil. « Il ne suffit pas, dit le traducteur, de prononcer ces mots, *Dieu existe*, pour être exempt d'athéisme; il faut « de plus que l'idée qu'on a dans l'esprit, en prononçant ces mots, « soit conforme à la nature de l'Etre suprême; car la croyance «

» consiſte dans le ſens & non pas dans les paroles : or les Païens
» qui par le mot *Dieu* entendoient le ſoleil, les aſtres, les élémens
» ou des hommes déifiés, n'avoient pas une idée conforme à la
nature de l'Etre ſuprême. »

Je réponds qu'il faut diſtinguer l'idée de Dieu, de l'application qu'on en feroit mal-à-propos à quelque être particulier. Tous les hommes ont une notion indélébile de la Divinité, qui ſe réveille en eux d'une manière juſte & préciſe, lorſqu'ils peuvent faire abſtraction des idées acceſſoires qu'ils y joignent ordinairement, & qui ne ſont propres qu'à la corrompre. De-là ces peintures ſublimes que les Païens nous font quelquefois de la majeſté, de la puiſſance & des autres attributs de la première cauſe de tous les Etres, dans les momens où ils oublioient les préjugés d'éducation ; & la preuve que la véritable notion de la Divinité ſubſiſte au milieu de ces ténèbres, c'eſt qu'il n'eſt point du tout difficile de ramener au vrai un Païen de bonne foi : on lui fait apercevoir, ſans beaucoup de peine, que l'objet auquel il proſtitue ſon culte, n'a point les qualités de l'Etre qui mérite nos hommages : ce Païen a donc la vraie notion de Dieu gravée dans le fond de ſon cœur ; il ne s'agit que de l'y rendre attentif : il n'eſt donc pas athée, lors même qu'il tranſporte cette notion à des objets auxquels elle ne peut s'adapter.

S'il ſuffiſoit pour être athée, de penſer de Dieu quelque choſe qui ne ſoit pas digne de cette ſouveraine Majeſté, quel eſt l'homme, pour pieux & éclairé qu'il ſoit, qui pût s'en garantir ? qui peut ſe flatter de ne jamais dégrader la notion pure de la Divinité par des ſentimens trop humains ? Nous ne voyons Dieu qu'en énigmes & en figures, & les expreſſions nous manquent pour rendre même ce que la raiſon & la foi nous apprennent de ſes attributs. Que dirons-nous donc des eſprits foibles, d'un peuple dénué d'inſtruction ſolide, & qui courbé vers la terre par ſes beſoins, a tant de peine à s'élever au-deſſus des idées corporelles ? combien, à l'exemple des anciens Antropomorphites, croiroient qu'on leur enlève leur Dieu, ſi l'on ſouffloit ſur les phantômes dont ils ſe repaiſſent ? Dieu pardonne ces foibleſſes involontaires, auxquelles le cœur n'eſt point

attaché. L'idolâtrie eſt cette foibleſſe pouſſée juſqu'au dernier excès ; c'eſt un grand crime ſans doute, mais ce n'eſt pas l'athéiſme.

Je reviens à Évhémère. On pourroit inſiſter & dire que ſa doctrine, même ſur les Dieux immortels, eſt un nouveau titre d'accuſation contre lui. Ces prétendus Dieux, le Soleil, la Lune, les Aſtres & les Élémens, dénués d'ame & d'intelligence, ne ſont autre choſe que la nature corporelle : Évhémère étoit donc matérialiſte & par conſéquent athée déguiſé.

Mais ceux qui font cette objection, penſent-ils qu'ils enveloppent dans la même proſcription tout ce qu'il y a de plus reſpectable dans l'antiquité païenne ? Cette doctrine où l'on veut trouver le matérialiſme tout pur, étoit celle de tous les Orientaux & ſpécialement des Perſes, comme je l'ai prouvé dans mes Mémoires : c'étoit celle de Pythagore, de Platon, des Stoïciens & de beaucoup d'autres. Retomberons-nous donc encore avec le P. Hardouin dans la ſuppoſition d'un athéiſme univerſel ?

Il eſt vrai qu'un matérialiſte eſt athée : il eſt encore très-vrai que le ſoleil, les aſtres & les élémens ſont des Etres matériels ; mais les Anciens ne le croyoient pas. J'en excepte les Stratoniciens, les Épicuriens & tous les partiſans du haſard & de l'aveugle fatalité : tous les autres penſoient que la lumière des globes céleſtes, que le feu élémentaire, que l'eſprit vital, principe de vie, de mouvement & de fécondité dans l'Univers, eſt une ſubſtance auſſi différente de la matière, que le jour l'eſt de la nuit : ils croyoient cette ſubſtance éternelle, immortelle, ſimple, inaltérable, douée de puiſſance, d'intelligence & de bonté : la preuve qu'ils le croyoient ainſi, c'eſt qu'ils regardoient l'ame de l'homme, à qui ces qualités conviennent, au moins en partie, comme une foible émanation de la lumière céleſte : ils ſe trompoient ſans doute, mais leur erreur fait leur apologie & les abſout d'athéiſme.

La plupart de ces Philoſophes reconnoiſſoient encore que la portion de ſubſtance divine, renfermée dans l'Univers, ne répondoit pas ſuffiſamment à l'idée qu'ils avoient du Dieu

ſouverain. L'ame de la Nature n'étoit pour eux qu'un ſimple écoulement d'un océan de lumière exiſtant avant tous les ſiècles, & dont l'intelligence avoit formé le monde, en animant la matière par un ſouffle divin.

Évhémère ne le dit pas dans le court extrait conſervé par Diodore de Sicile; mais que ſavons-nous s'il ne faiſoit pas profeſſion de cette doctrine dans le cours de ſon ouvrage?

Au reſte, il l'auroit dit mille fois, qu'il n'en auroit pas été moins athée aux yeux de ceux qui avoient intérêt de le faire paſſer pour tel. Il ne faut pas ſe faire illuſion: les Anciens n'auroient pas été touchés des raiſonnemens métaphyſiques de nos Modernes: des motifs plus ſenſibles les animoient contre Évhémère: ce ſont ces motifs qu'il faut développer.

Le docte Varron diſtinguoit la théologie de ſon temps en trois eſpèces; la poëtique, qui étoit à peu près celle du peuple, la phyſique ou celle des Philoſophes, & la civile ou celle des Politiques *(k)*: celle qu'Évhémère enſeigna ne pouvoit manquer de choquer le peuple, les Prêtres, les Politiques, & même, juſqu'à un certain point, les Philoſophes.

Depuis long-temps, les Grecs avoient oublié le culte que leurs ancêtres rendoient immédiatement au ſoleil, à la lune,

(k) Tria genera Theologiæ eſſe dicit (Varro) id eſt rationis quæ de Diis explicatur, eorumque unum Mythicon appellari, alterum Phyſicon, tertium Civile. Mythicon appellant, quo maximè utuntur Poëtæ; Phyſicon, quo Philoſophi; Civile, quo populi.

Primum quod dixi, in eo ſunt multa contra dignitatem & naturam immortalium ficta. In hoc enim eſt, ut Deus alius ex capite, aliùs ex femore ſit, alius ex guttis ſanguinis natus: in hoc ut Dii furati ſint, ut adulteraverint, ut ſervierint homini. Denique in hoc omnia Diis attribuuntur, quæ non modò in hominem, ſed etiam quæ in contemtiſſimum hominem cadere poſſunt. . . . .

Secundum genus eſt quod demonſtravi, de quo multos libros Philoſophi reliquerunt: in quibus eſt, Dii qui ſint, ubi, quod genus, quale, à quonam tempore, an à ſempiterno fuerint; an ex igne ſint, ut credit Heraclitus; an ex numeris, ut Pythagoras; an ex Atomis, ut ait Epicurus. Sic alia quæ facilius intra parietes in ſchola, quàm extrà in foro ferre poſſunt aures. . . . .

Tertium genus eſt, quod in urbibus cives, maximè ſacerdotes, noſſe atque adminiſtrare debent. In quo eſt, quod Deos publicè colere, quæ ſacra & ſacrificia facere quemque par ſit.

Prima theologia maximè accommodata eſt ad theatrum, ſecunda ad mundum, tertia ad urbem. Varro, apud Aug. de civit. Dei, lib. VI, cap. 5.

aux astres, & généralement à tous les agens de la Nature: ces objets leur paroissant, comme ils le sont en effet, des Etres inanimés, ils n'en firent plus que le séjour des Dieux & le siége de leur empire; ils imaginèrent donc des Divinités dans le soleil, dans les astres, dans la terre & dans les élémens.

Ces Dieux étoient, selon leur manière de penser, des Génies plus ou moins puissans, subordonnés les uns aux autres; & l'on étoit convenu de regarder Jupiter comme leur chef, leur maître, en un mot comme le roi des Dieux & des hommes, quoique l'on racontât des choses étranges sur la manière dont ce Dieu étoit parvenu à ce rang suprême, au préjudice de Dieux plus anciens que lui, & dont lui-même étoit issu.

Non-seulement les Grecs personnifièrent les Dieux, pour se les rendre plus accessibles, & les saisir plus aisément par l'imagination, ils les humanisèrent au point de leur donner une figure semblable à la nôtre. Leurs corps, quoique subtils, quoique nourris de nectar & d'ambroisie, étoient conformés comme ceux des hommes: ils étoient distingués, comme nous, par l'âge & le sexe, & l'on ne rougissoit point de leur attribuer les passions qui nous agitent, & même les plus grossières & les plus brutales. On croyoit encore que ces Génies avoient habité la terre, qu'ils y étoient nés; qu'ils avoient eu des femmes, ou déesses ou mortelles, mères d'enfans légitimes ou illégitimes. Ces Génies-hommes avoient policé les premiers habitans de la Grèce, soutenu des guerres, fait des conquêtes, & quelquefois éprouvé des disgrâces affligeantes de la part des mortels.

Ces fables, passant de bouche en bouche, souffroient des altérations dans chaque contrée; chacun les contoit à sa manière, & la plupart des poëtes, enchérissant encore, y mêloient tout ce que le délire de l'imagination leur inspiroit. Telle étoit la religion populaire: le culte public & particulier n'avoit point d'autre objet que ces nouveaux Dieux.

Pendant que le peuple, par préjugé d'éducation, dévoroit cette étrange théologie, les gens sensés en apercevoient l'absurdité; mais il n'auroit pas été prudent de s'en ouvrir à tout le monde. Quelques philosophes s'étoient mal trouvés d'avoir fait entendre

à demi-mot ce qu'ils en penſoient: auſſi prirent-ils tous le parti de plier ſous le joug, & de faire une profeſſion ouverte de la religion dominante: « Je crois, dit Platon, qu'il ſeroit » au-deſſus de mes forces d'expliquer la nature & la généalogie » des Génies divins: il faut s'en tenir à ce que nous en ont » tranſmis les deſcendans des Dieux: iſſus de leur ſang, ils » connoiſſoient leurs ancêtres, & leur rapport mérite toute » croyance, quoique deſtitué de raiſon, d'autorité & même de » vraiſemblance: conſervons donc la généalogie de ces Dieux » telle que nous l'avons reçue, & diſons que de la Terre & du » Ciel ſont nés Océan & Thétys; de ceux-ci, Phorcys, Saturne » & Rhéa; des deux derniers, Jupiter, Junon & leurs autres frères, à quoi il faut ajouter toute leur poſtérité. »

In Timæo.

Platon parloit aſſurément contre ſa penſée: il le montre aſſez dans ſes livres de *la République*, lorſqu'il invective contre Héſiode & contre Homère; mais lui & les autres Philoſophes ſe tiroient d'affaire en s'aſſujettiſſant au culte reçu, & en donnant aux Génies divins, tels qu'ils les concevoient, les noms conſacrés par l'uſage. Le peuple, qui n'entendoit pas raillerie à l'égard des actes religieux, étoit de bonne compoſition ſur la manière dont on expliquoit, dans l'intérieur des écoles, la nature de la divinité. Qu'on entendît par Jupiter ou le Dieu ſuprême, ou l'ame du monde, ou le chef des Génies émanés du Dieu très-haut; qu'on ne vît, dans les actions & la génération des Dieux, que la conſtruction phyſique de l'Univers, ou les attributs de la divinité couverts du voile de l'allégorie, peu importoit: on adoroit Jupiter, on reconnoiſſoit l'autorité des fables, & tout le monde étoit content.

Les plus zélés pour le maintien de la religion populaire étoient les Orphites, eſpèce de Pythagoriciens dégénérés: M. Fréret les dépeint parfaitement, dans un Mémoire ſur le culte de Bacchus. Ces Philoſophes vantoient les myſtères de Samothrace, & peut-être que dans ces myſtères, auſſi-bien que dans les autres de la Grèce, on découvroit aux initiés ce que c'étoit que ces Dieux, dont on racontoit des choſes monſtrueuſes; mais le ſecret en étant inviolable, il falloit entretenir

Tome XXIII.

entretenir le peuple dans les erreurs accréditées; & les initiés, pour ne donner aucun soupçon, paroissoient souvent plus enthousiastes que les autres.

D'un autre côté, les politiques ne croyant pas le peuple capable de soutenir une religion plus épurée, pensoient qu'il auroit été fort dangereux, pour le repos des États, de donner la moindre atteinte à la religion reçue, dont cependant ils se piquoient de ne rien croire. Le Cotta de Cicéron ne voyoit aucune raison qui pût le convaincre de l'existence d'une divinité: tout ce que les Philosophes débitoient sur la nature des Dieux lui paroissoit extravagant; mais, en qualité de souverain Pontife, il n'auroit pas voulu retrancher un iota des formules instituées par les *ancêtres*, & auroit puni rigoureusement un Prêtre convaincu de la moindre infraction ou de la moindre négligence dans son ministère.

Telle étoit la théologie grecque & la disposition des esprits, lorsque le livre d'Évhémère parut dans le public; & déjà l'on aperçoit le fondement de l'accusation d'athéisme & d'impiété qu'on intenta contre lui. On convenoit bien que les Dieux étoient faits comme les hommes, mais on les croyoit plus que des hommes; on avouoit qu'ils avoient un corps semblable au nôtre, mais on leur en supposoit un subtil, qui dans un clin-d'œil pouvoit parcourir des espaces immenses; ils pouvoient être blessés & ne pouvoient mourir; ils étoient nés, & cependant éternels. Les Poëtes, en racontant leurs actions les plus infames, savoient y joindre du merveilleux & du surnaturel, qui présentoit toujours un air de puissance & de majesté capable d'en imposer au vulgaire superstitieux. En un mot, les Dieux étoient un composé bizarre des attributs divins & de tous les vices de l'humanité.

Et voici un auteur qui, plus hardi que tous les Philosophes *(l)*, coupe en deux ce composé, transfère aux Dieux naturels tout le divin, & ne laisse que l'humain aux Dieux

(l) Les Philosophes dépouilloient les Dieux populaires de tout ce qui étoit humain, pour en faire des Dieux; Évhémère les dépouilloit de tout ce qui étoit divin, pour en faire des hommes.

animés; qui dépouillant leurs aventures des prodiges dont on les avoit ornées, n'y voit que des actions fort ſimples, & des évènemens très-ordinaires: Jupiter n'étoit donc plus le grand Dieu, le maître ſouverain de la terre & du ciel, mais un ſimple légiſlateur, un conquérant, un ancien roi de Crète, mort & enſéveli comme les autres hommes.

De-là cette réflexion ſi naturelle pour tout Grec ſenſé: ces Dieux que nous adorons avec une frayeur reſpectueuſe, n'étoient donc que de ſimples mortels, ſujets comme nous à toutes les foibleſſes de l'humanité. Méritoient-ils l'apothéoſe? étoient-ils plus éclairés, plus habiles, plus ſages, plus vertueux que tant de grands hommes que nous avons connus, ou dont la mémoire eſt encore récente? Si nos ancêtres encore plongés dans la barbarie n'avoient pas de plus beaux modèles à ſe propoſer, leur choix eſt-il une loi pour leur poſtérité cultivée par les ſciences, par les beaux arts & par la philoſophie?

C'eſt ainſi que devoit raiſonner tout lecteur du livre d'Évhémère: or tout Grec étoit lecteur d'une hiſtoire que les ignorans & les ſavans dévorent avec la même avidité. En vain l'auteur proteſtoit de ſon reſpect pour les Dieux reconnus par ſa nation; le coup étoit porté, & c'étoit un coup mortel contre l'idolâtrie de la Grèce & de Rome.

Cic. de Nat. Deor. lib. 1, n.° 42.

Les Politiques s'en aperçurent aiſément. « Ceux, dit Cotta, » qui prétendent que tous ces Dieux, aujourd'hui l'objet de notre » culte & de nos prières, ne ſont que des hommes courageux, » illuſtres & puiſſans qu'on a déifiés après leur mort, n'ont-ils » pas abjuré toutes les religions reçues? *nonne expertes ſunt religionum omnium?* Évhémère, que notre Ennius a traduit, » met dans tout ſon jour cette dernière opinion, en racontant » où les Dieux ſont morts & où ſont leurs ſépultures. Cet auteur » vous paroît-il avoir affermi la religion? ne l'a-t-il pas plutôt » abſolument anéantie? *utrùm igitur hic confirmaſſe religionem videtur, an potiùs totam ſuſtuliſſe?* »

On cite ordinairement ce paſſage de Cicéron comme une preuve de l'athéiſme d'Évhémère; mais j'oſe dire qu'on ne l'entend pas. Cicéron n'accuſe ni Évhémère ni les partiſans de

ſon opinion, d'avoir tiré cette horrible conſéquence; il l'entrevoit tout au plus dans leurs principes. La religion d'un Païen ne conſiſtoit guère que dans une frayeur obſcure pour des Dieux imaginaires, δεισιδαιμονία : or il étoit difficile de conſerver ce ſentiment pour de prétendus Génies qui n'avoient été que des hommes mortels; & ſi l'on n'étoit pas d'humeur à tourner ſes adorations vers ce qu'on appeloit les Dieux naturels, il étoit à craindre que bientôt on n'en reconnût plus aucun.

Je dis que Cicéron entrevoyoit tout au plus cette conſéquence. Cotta, qu'il fait parler en athée bien décidé, devoit s'embarraſſer aſſez peu qu'Évhémère le fût ou ne le fût pas: que le ſyſtème de cet auteur fût bien ou mal fondé, c'eſt ce qui le touchoit le moins; mais Cotta en politique avoit du zèle pour le maintien de la religion reçue: il mépriſoit les Dieux, mais il ne vouloit pas qu'on détrompât le peuple, & le livre d'Évhémère lui paroiſſoit, avec raiſon, très-capable de produire cet effet. Ainſi, quand il craint que ce livre n'anéantiſſe toute religion, il ne parle pas de toute religion quelconque, mais de la religion ou des religions reçues dans la Grèce & dans Rome.

Obſervons encore que Cotta ne fait que craindre; c'eſt un problème qu'il propoſe: *utrùm hic confirmaſſe religionem videtur, an potiùs totam ſuſtuliſſe!* Ce trait achève de caractériſer Évhémère & ſon ouvrage. Non-ſeulement cet auteur n'attaquoit point le culte de toute Divinité, mais il ne diſoit rien qui tendît à l'abolition des honneurs conſacrés aux Dieux populaires. Au contraire il applaudiſſoit à l'apothéoſe des anciens Héros; il exaltoit leur bonheur & leur puiſſance. *Jupiter*, dit-il, *après avoir parcouru cinq fois la terre, partagea ſon empire entre ſes amis & ſes parens. Il avoit donné aux hommes, des loix & des règles de morale; il les avoit comblés de bienfaits, ce qui le combla lui-même d'une gloire immortelle, & perpétua ſa mémoire dans tous les ſiècles. Enfin accablé d'années, il paſſa de cette vie à une meilleure & s'envola vers les Dieux ſes prédéceſſeurs.* *Voy. ci-deſſus les Extraits d'Ennius.*

C'eſt ſur ce ton qu'Évhémère parloit des Dieux animés. Étoit-ce pure politique de ſa part, ou bien excès d'aveuglement?

on peut croire ce que l'on voudra; mais le fait eſt indubitable par les reproches mêmes de Cotta, qui ſans jeter aucun ſoupçon ſur les intentions d'Évhémère, ne fait que craindre l'impreſſion que ſon livre pouvoit faire ſur l'eſprit du peuple.

A quoi notre auteur en effet ne ſe ſeroit-il pas expoſé, s'il eût ouvertement frondé les religions populaires? auroit-il eu tant de partiſans? Ennius auroit-il oſé traduire l'*Hiſtoire ſacrée*, & Varron en adopter les principes? Jugeons d'Évhémère par Diodore de Sicile, ſon admirateur & ſon copiſte: cet hiſtorien n'a jamais paſſé pour ennemi de l'idolâtrie, quoiqu'il ne taiſe point les aventures ſcandaleuſes des Héros déifiés, parce qu'il n'en conclut rien contre leur divinité actuelle ni contre les honneurs dont ils étoient en poſſeſſion. Notre auteur garda ſans doute les mêmes meſures, qu'une prudence toute humaine ne pouvoit manquer de lui inſpirer.

Au reſte, Évhémère n'eſt pas, comme on le croit communément, le premier auteur du ſyſtème qui porte ſon nom: ce ſyſtème étoit en vogue au moins dès le temps d'Alexandre le Grand, puiſque ce Prince mit Ephеſtion au nombre des Dieux, & qu'il ſe fit rendre à lui-même de plus grands honneurs, comme fils de Jupiter Ammon. Feu M. de la Barre le reconnoît formellement, quoiqu'ennemi déclaré d'Évhémère & de l'Évhémériſme. *Avec le temps*, dit-il, *on ne diſtingua pas aſſez les honneurs héroïques des honneurs divins..... L'introduction d'Hercule-Dieu, qu'on honora dans pluſieurs villes, avec Hercule-Héros, brouilla tout..... La nouveauté dans le culte introduiſit une nouvelle erreur dans la doctrine, en faiſant croire que des hommes pouvoient devenir Dieux. Il y eut des Philoſophes aſſez fous pour débiter une pareille extravagance; elle étoit répandue dans des livres qu'on eſtimoit ſans doute, lorſqu'Evhémère vint annoncer à toute la terre qu'il y avoit encore plus de reſſemblance qu'on ne croyoit entre les Dieux & les hommes, puiſqu'il s'étoit aſſuré dans ſes voyages que tous les Dieux avoient été des hommes.*

Mém. ſur la relig. de la Grèce, t. XVI, p. 61.

Mais il ne faut pas croire que ceux des Anciens qui ne voyoient dans les fables qu'une hiſtoire défigurée, s'accordaſſent

en détail dans les explications qu'ils en donnoient. Réunis dans la thèse générale, que tous les Dieux animés étoient originairement des hommes, chacun suivoit les traditions qui lui plaisoient le plus & proposoit ses conjectures. On voit par les cinq premiers livres de Diodore de Sicile, que ces traditions historiques étoient fort différentes les unes des autres. Évhémère avoit sans doute son plan particulier; & ce fut pour le faire prévaloir, qu'il recueillit les inscriptions des temples & les autres monumens religieux de la Grèce, & qu'il y ajouta par surcroît ceux de l'île Panchée.

Quoi qu'il en soit, il est fâcheux pour les amateurs de l'antiquité, que l'*Histoire sacrée* ne subsiste plus. On y trouveroit sûrement des choses curieuses, & l'on pourroit décider avec plus de connoissance de cause, si cette histoire mérite l'estime ou le mépris.

On attribue cette perte au faux zèle des Païens, qui n'ont pas voulu, dit-on, transmettre à la postérité un ouvrage qui décrioit la religion dominante; mais on ne fait pas réflexion que le livre d'Évhémère étoit au contraire très-estimé, au moins dans l'Occident, & que son système avoit prévalu sur celui des allégoristes, pendant les premiers siècles de l'Église. D'ailleurs, en quel temps placera-t-on l'anéantissement de tous les exemplaires de cette histoire? Minutius-Félix, Lactance & S.t Augustin l'avoient encore sous les yeux, ou du moins la traduction d'Ennius. Quand même les Païens auroient été animés d'un zèle destructif contre ce livre, les Chrétiens avoient le plus grand intérêt à le conserver. N'attribuons donc la perte de l'original & de la copie, qu'à ces causes générales qui nous ont privés de tant d'autres ouvrages plus précieux encore que celui d'Évhémère.

Mém. de M. l'abbé Sevin.

RECHERCHES
SUR L'ORIGINE ET LA NATURE DE L'HELLÉNISME, OU DE LA RELIGION DE LA GRÈCE.

Second Mémoire.

Par M. l'Abbé FOUCHER.

Lû le 8 Mai 1764.

LE Mémoire précédent eſt une eſpèce d'apologie d'Évhémère, contre les imputations dont ſes adverſaires ont voulu le noircir; mais en juſtifiant ſes intentions, je n'ai prétendu adopter ni ſes principes, ni les conſéquences qu'il en a tirées: cet auteur, ſans être coupable d'athéiſme ou d'impoſture, peut fort bien s'être trompé ſur la nature des Dieux de la Grèce, & ſur leur hiſtoire.

Si l'on ſe décidoit par autorité, on ne pourroit ſe diſpenſer de lui donner gain de cauſe: les plus ſavans hommes de l'antiquité, tant eccléſiaſtique que profane, ont embraſſé ſes opinions: les modernes, pour la plupart, ont ſuivi les traces des anciens critiques; & le ſyſtème d'Évhémère, appuyé de tant de ſuffrages, auroit en quelque manière acquis parmi nous le droit de preſcription, ſi quelques ſavans hommes, & ſur-tout deux de nos plus illuſtres confrères, n'avoient eu le courage de ſe roidir contre le torrent: leurs raiſons ne paroîtront jamais mépriſables à ceux qui voudront juger ſans partialité. Revenons donc ſur nos pas, & tâchons de trouver le vrai.

M.rs Fréret & de la Barre.

Je ſens toute la difficulté de l'entrepriſe. On a, ce ſemble, épuiſé tout ce qui ſe peut dire ſur cette matière; autorités, raiſonnemens, conjectures, rien n'a été oublié: on a compilé tous les textes des Anciens: on a mis à contribution les langues orientales, pour en tirer des étymologies plus ou moins

heureuſes. Seroit-il poſſible de rien ajouter à l'abondance de ces matériaux? pourroit-on ſe déclarer pour quelqu'un des ſyſtèmes qui partagent les Savans, ſans répéter ce que d'autres ont déjà dit mille fois? cependant, ſur un ſujet ſi rebattu, il faut dire du neuf ou ne pas écrire.

Cette réflexion, fort capable de me faire tomber la plume des mains, m'enhardit par un autre endroit. Ces textes, raſſemblés dans de doctes ouvrages, me diſpenſent d'un travail pénible: il me ſeroit aiſé de les copier, & de faire montre, à peu de frais, d'une érudition immenſe, qui n'inſtruiroit perſonne parce qu'elle eſt trop connue; mais il s'agit moins de citer que de raiſonner, moins d'acquérir des connoiſſances premières, que de mettre en œuvre celles que nous avons déjà.

En méditant ſur les divers ſyſtèmes de mythologie, je me ſuis convaincu qu'ils nous offrent tous des vraiſemblances frappantes & des fauſſetés palpables. J'en ai conclu que tous étoient fondés, & que tous étoient défectueux: ſeroit-ce parce que tous ſont excluſifs? il faudroit donc prendre de chacun ce qu'il a de bon, pour en former un nouveau, qui fût irrépréhenſible à tous égards: c'eſt la première idée qui vient à l'eſprit; mais l'exécution n'en ſeroit pas facile. Que faudra-t-il prendre de chaque ſyſtème? ſi dans le choix on ſe conduit au haſard ou par prévention, il n'en réſultera qu'un corps monſtrueux, compoſé de membres mal aſſortis. Les philoſophes Eclectiques, qui, pour réunir toutes les ſectes, voulurent autrefois introduire ce triage dans la philoſophie, ne réuſſirent qu'à mettre au jour une nouvelle hypothèſe, qui raſſembloit les défauts des anciennes ſans en avoir la ſimplicité.

Renonçant donc à cette méthode trop dangereuſe, j'ai pris le parti de laiſſer tous les ſyſtèmes à l'écart, & de chercher la vérité, comme ſi perſonne ne prétendoit l'avoir trouvée. Je me ſuis propoſé l'exemple de nos plus ſages Phyſiciens, qui ne haſardent une hypothèſe que lorſqu'à force d'expériences réitérées, ils peuvent ſe flatter d'avoir enviſagé la Nature ſous toutes les faces. Dans ce tas de fables que la mythologie grecque nous préſente, il eſt difficile, me ſuis-je dit, qu'il ne ſe trouve

pas quelques faits certains qui me ſerviront de bouſſole, ſi j'ai le bonheur de les démêler: c'eſt à les placer dans leur ordre naturel que je dois borner mes premiers ſoins, ſans trop m'embarraſſer de l'uſage que j'en pourrai faire dans la ſuite. S'il eſt une hypothèſe raiſonnable, elle naîtra de ces faits mêmes, ſans qu'il ſoit beſoin de leur donner la torture.

Cette méthode me paroît le ſeul fil qui puiſſe nous tirer du labyrinthe de la mythologie. Mais pour juger de l'iſſue, il eſt à propos que ceux qui auront la patience de me lire, faſſent le même chemin que moi: l'analyſe qui conduit pas à pas, de vérités en vérités, guidera leur marche, comme elle a déjà guidé la mienne. Je propoſerai d'abord les faits les plus ſimples, les plus inconteſtables & les moins conteſtés, & j'en tirerai les conſéquences naturelles; de-là paſſant à ceux qui paroiſſent plus ſuſceptibles de doute, je les diſcuterai ſans prévention, au flambeau d'une ſaine critique. Voilà mon plan; ſi je ne m'en écarte pas, j'oſe me flatter de répandre quelque lumière ſur un ſujet qui doit nous intéreſſer, parce qu'il tient intimement à l'hiſtoire de l'eſprit humain.

Il faut d'abord reconnoître que ce que nous appelons la *religion Grecque*, n'étoit pas de la première antiquité, & qu'il fut un temps où Jupiter & les autres Dieux étoient inconnus dans la Grèce même: c'eſt la première vérité certaine qui ſe préſente aux eſprits attentifs. J'ajoute qu'elle n'eſt conteſtée de perſonne. En effet, ſi ces Dieux n'ont été que des Princes diviniſés par leurs contemporains, comme le prétend Évhémère, on ne les connoiſſoit pas avant leur naiſſance, & la nation qu'ils ont gouvernée & policée, ſubſiſtoit avant eux.

Si l'on veut au contraire que Jupiter & ſa nombreuſe famille ſoient d'anciens Dieux, étrangers à la Grèce, & dont le culte y fut apporté par des Égyptiens & des Phéniciens, il en réſulte également que ces voyageurs trouvèrent dans le pays, des habitans auxquels ils communiquèrent des Divinités que ceux-ci ne connoiſſoient pas encore.

Si l'on prétend enfin que ces Dieux ne ſont que des êtres métaphyſiques, & leur hiſtoire une allégorie des attributs de Dieu

Dieu & de la formation de l'Univers, il faudra toujours ſuppoſer des inventeurs de ces allégories, & des hommes dans la Grèce auxquels on les enſeigna. Ainſi quelque ſyſtème que l'on embraſſe, il faut convenir qu'il fut un temps où les Grecs n'avoient aucune idée de ces Dieux dont le culte forma dans la ſuite la religion nationale.

Cependant les Grecs n'étoient pas alors ſans une religion quelconque. Évhémère, quoiqu'on ait pu dire pour le décrier, ſoutenoit, comme on l'a vu dans le Mémoire précédent, que cette première religion conſiſtoit dans le culte des Dieux qu'il appelle *naturels*, & que les Dieux *animés*, ſurvenus depuis, bien loin d'abroger l'ancien culte, ſacrifioient eux-mêmes aux Dieux céleſtes, & portoient les autres hommes à leur adreſſer des vœux.

« Les anciens habitans de la Grèce, dit Platon, ainſi que plusieurs peuples barbares, n'avoient d'autres Dieux que le Soleil, la Lune, la Terre, les Aſtres & le Ciel. » *Dans le Cratyle.*

Hérodote, plus ancien que ces deux écrivains, s'exprime d'une manière plus vague, & par-là peut-être plus conforme à la vérité. « Les Pélaſgues, dit-il, ſacrifioient aux Dieux & les adoroient tous en général, ſans les déſigner par aucun nom particulier, parce que perſonne ne le leur avoit appris : ils les appeloient ſeulement *Dieux*, Θεούς, parce que les Dieux ont établi dans l'Univers un ordre admirable, & qu'ils le conſervent dans ſes diverſes parties » : Ὅτι κόσμῳ θέντες τὰ πάντα πρήγματα καὶ πάσας νομὰς εἶχον. *L. II, n.° 10.*

On prendra cette étymologie pour ce qu'elle vaut; mais la penſée en eſt bonne & ſolide : elle conduit même à penſer que les anciens Grecs reconnoiſſoient une Intelligence ſuprême, formatrice & conſervatrice de l'Univers; car il eſt évident que le monde eſt un tout, dont les parties dépendantes les unes des autres, concourent au même but : il ſuffit d'ouvrir les yeux pour s'en apercevoir. L'homme le plus groſſier, ſans avoir beſoin de maître, voit que le ſoleil & les aſtres ont un cours réglé, pour nous éclairer & pour produire la ſucceſſion régulière des ſaiſons : perſonne n'ignore que la fertilité de la terre dépend

de la chaleur qui anime les plantes, & de la pluie qui leur fournit les ſucs néceſſaires : or il eſt impoſſible que les parties de l'Univers, quelque bien ordonnées qu'elles puiſſent être, chacune en leur particulier, s'enchaînent aſſez parfaitement, pour qu'il en réſulte une machine unique, ſi quelque Intelligence ſupérieure n'a conçu le deſſein du tout, & ne dirige au moins les opérations des intelligences ſubalternes chargées de l'exécution de ſes ordres : ainſi la même raiſon qui perſuadoit aux Grecs l'exiſtence des Dieux, leur découvroit en même temps le Dieu ſuprême, premier auteur de toutes choſes.

Ils étoient cependant polythéiſtes, ſelon Hérodote, c'eſt-à-dire qu'outre le Dieu ſouverain, ils reconnoiſſoient des Dieux ſubalternes, miniſtres du Très-Haut dans le gouvernement de l'Univers. La croyance des Génies ſupérieurs à l'homme en ſageſſe & en puiſſance, eſt de tous les temps & de tous les lieux ; mais inſenſiblement le peuple s'étoit formé une idée exceſſive de leur grandeur & de leur excellence : c'étoient les fils de Dieu, des émanations de la plus vive lumière : ils participoient à la nature divine, & paſſoient pour des Dieux du ſecond ordre.

Les Grecs, ainſi que les autres peuples, mettoient ſans doute au nombre de ces Dieux du ſecond rang le Soleil, la Lune, les Aſtres, la Terre, les Élémens & tous les grands agens de la Nature, ſoit qu'ils les cruſſent conduits par des Génies céleſtes, ſoit qu'ils regardaſſent l'eſprit vital & igné dont ils ſont animés comme la ſubſtance de Dieu même, répandue dans le monde pour en mouvoir toutes les parties. On a toujours cru que Dieu eſt préſent par-tout, mais il n'y a point de maxime religieuſe dont on ait plus groſſièrement abuſé, ainſi que je l'ai prouvé dans les Mémoires ſur la religion des Perſes.

Si la religion des anciens Grecs étoit ſimple, le culte extérieur l'étoit encore davantage ; ils n'avoient ni temples, ni chapelles ; ils offroient aux Dieux des herbes, des fruits, des animaux ; le lieu de l'aſſemblée étoit un champ conſacré, une montagne, un bois touffu. Avoient-ils des Prêtres conſacrés ſpécialement au culte public ? ou-bien les chefs de famille

étoient-ils chargés de ce miniſtère? c'eſt ce qu'il ſeroit difficile de décider.

Telle étoit la religion que les Grecs abandonnèrent, pour courir après une foule de nouvelles divinités qu'ils avoient ignorées juſqu'alors. Ils adoptèrent avec une eſpèce de fureur les fables les plus incroyables, les plus inſenſées, les plus révoltantes: s'ils gagnèrent du côté de la politeſſe, ſi l'eſprit ſocial s'établit, ils perdirent infiniment du côté de la religion; celle qu'ils embraſsèrent ne leur préſentoit guère que des idées abſurdes, des aventures ſcandaleuſes, des pratiques deſtructives des bonnes mœurs; l'exemple des Dieux démentoit la ſageſſe des loix.

Le culte de la plupart de ces nouveaux Dieux étoit aſſez généralement reçu vers la fin du règne de Cadmus, puiſque ce Prince ne trouva pas d'autre moyen de faire reconnoître pour dieu, Bacchus ſon petit-fils, qu'en le ſuppoſant fils de Jupiter, & Jupiter lui-même paſſoit pour contemporain du fondateur de Thèbes; mais ce culte ne s'étant pas établi tout-à-coup, on doit remonter plus haut pour en déterminer l'introduction. Plaçons-là, ſi l'on veut, un ſiècle ou deux avant l'arrivée de Danaüs & de Cadmus (car ici la préciſion chronologique eſt aſſez indifférente); ce ſera pendant ce temps que ſe fit, dans les idées religieuſes des Grecs, cette étrange révolution dont nous recherchons les cauſes.

Pour y parvenir, conſidérons d'abord l'intérieur de la Nation, & les évènemens qui contribuèrent à lui faire prendre une nouvelle forme.

Les anciens Grecs, ſi l'on s'en rapporte au portrait que les Grecs poſtérieurs en ont tracé, étoient plongés dans la plus affreuſe barbarie; les forêts, les cavernes, quelques cabanes au plus leur ſervoient de retraite. N'ayant aucune idée de l'agriculture, ni des arts les plus néceſſaires, ils vivoient de racines, de fruits ſauvages, & d'animaux qu'ils prenoient par force ou par adreſſe: des peaux de bêtes, ſans aucune préparation, couvroient leur nudité, & les défendoient contre la rigueur des ſaiſons.

Leurs mœurs répondoient à cette extrême ruſticité, ils ne connoiſſoient d'autre loi que celle du plus fort; les petits étoient

la proie des puiſſans avides, & dans les horreurs de la diſette ils ſe nourriſſoient ſans répugnance de la chair de leurs ſemblables. Livrés brutalement à leurs deſirs, ils ne ſuivoient aucune règle dans le mariage, dont à peine ils avoient quelque idée.

Voilà le portrait que les Grecs poſtérieurs nous ont eux-mêmes tracé de leurs ancêtres. En l'examinant de près, j'en trouve les traits un peu chargés: voici mes raiſons, on en jugera.

La première eſt fondée ſur la facilité avec laquelle les colonies étrangères, dont nous allons parler, s'établirent en divers endroits de la Grèce. Les aventuriers que les troubles de l'Égypte & de la Phénicie obligeoient de s'expatrier, ne traînoient pas avec eux des armées formidables; une flotte de deux ou trois petits vaiſſeaux, chargés de quelques proviſions, étoit, ſelon les apparences, tout leur cortége.

Arrivés dans une contrée où l'on ne trouvoit ni villages, ni beſtiaux, ni campagnes cultivées, ils n'auroient pu s'y ſoutenir pour peu que les habitans, les regardant comme ennemis, ſe fuſſent attroupés contre eux.

Les Grecs étoient alors bien éloignés de cette penſée. Trouvant ces étrangers humains & polis, & s'apercevant qu'ils étoient plus inſtruits & plus entendus qu'aucun des naturels du pays, ils s'unirent à eux pour ne former déſormais qu'un ſeul & unique peuple. Ils firent plus, ils reconnurent les chefs de la colonie pour princes & légiſlateurs. On ſe mit inſenſiblement à conſtruire des maiſons, dont la réunion forma d'abord des bourgades, & enſuite des villes: on ſema du blé, on cultiva les légumes & les arbres fruitiers, on raſſembla les bêtes que le Créateur a deſtinées à nourrir les hommes, & l'on en forma des troupeaux nombreux: la vertu devint en honneur, & le crime fut réprimé par les loix: enfin la ſociabilité commença à s'établir ſur des fondemens ſolides. C'eſt ainſi que ſe formèrent la plupart des républiques de la Grèce, & leur fondation fut ſi bien cimentée que nous en ſuivons l'hiſtoire depuis ces premiers temps, & que nous avons la liſte des chefs & des rois qui les ont gouvernées.

Reconnoiſſons-nous ici des barbares farouches, avides du ſang humain, agités par la frayeur, la jalouſie, les ſoupçons & les autres paſſions brutales? tout concourt au contraire à nous peindre ces anciens Grecs, quoique ſauvages, comme des gens naturellement doux, ſociables, & religieux obſervateurs de l'hoſpitalité.

Ma ſeconde raiſon ſera tirée de la facilité avec laquelle les chefs des colonies civiliſèrent ce peuple groſſier. Depuis Cadmus juſqu'au ſiége de Troie on ne compte pas quatre cents ans: or, quoique dans le temps de ce ſiége mémorable, les Grecs ne fuſſent pas tels qu'ils le furent depuis dans le ſiècle de Périclès & d'Alcibiade, ils n'étoient cependant rien moins que des barbares.

Toutes ces petites Républiques, gouvernées par des Rois, auroient dû, ce ſemble, ſe détruire par des guerres continuelles, & devenir enfin la proie d'un Prince plus habile & plus ambitieux que les autres, ſi le grand art de maintenir la balance & l'équilibre des États avoit été totalement inconnu. Les Grecs, diviſés en tant de petits royaumes, ſe regardoient comme un ſeul peuple, & dès que l'intérêt ou l'honneur de la nation le demandoit, chacun conſpiroit à la défenſe commune: on s'aſſembloit de toutes parts, & les chefs dépoſant tout ſentiment de jalouſie & de rivalité, déféroient le commandement général à celui d'entre eux qui paroiſſoit en être le plus digne.

Je n'ai garde de dire que les Grecs égalaſſent alors les Phéniciens dans la ſcience de la navigation, mais enfin ils n'y étoient pas ignorans. L'expédition de Troie avoit été précédée de la conquête de la Toiſon d'or; & cet évènement, dépouillé des ornemens de la fable, nous fait voir une troupe de Grecs aſſez hardis pour pénétrer par mer juſqu'au fond du Pont-Euxin. Leurs ſucceſſeurs, pour aller à Troie, conſtruiſirent une flotte de mille vaiſſeaux, capables de tranſporter une armée nombreuſe; & cette flotte, avant que d'aborder ſur les côtes de la Troade, ſoumit pluſieurs îles de la mer Égée.

Il eſt vrai que le retour ne fut pas heureux. Pluſieurs vaiſſeaux périrent par la tempête, ou furent diſperſés ſur des plages

étrangères. Ulyſſe, qui pour regagner Ithaque avoit à faire un plus long trajet, fut porté dans les mers de Sicile; mais ſes courſes prouvent toujours qu'il ne manquoit pas abſolument d'habileté, ſur un élément qui n'étoit encore guère connu des navigateurs même les plus expérimentés.

Quant à l'art militaire, les Grecs n'étoient point inférieurs aux peuples les plus policés de ce temps. Les troupes, diviſées en différens corps, connoiſſoient la ſubordination & la diſcipline: on avoit des chariots de guerre, des combattans armés peſamment ou à la légère, des armes offenſives & défenſives de toute eſpèce, des machines pour attaquer les villes; & les villes, environnées de murs & garnies de tours & de foſſés, étoient capables d'une longue & opiniâtre défenſe.

Les arts avoient déjà fait de grands progrès; on ſavoit manier les métaux, dorer, argenter, graver, ciſeler; on avoit du goût, on ſe piquoit de magnificence & d'élégance dans les habits, les maiſons, les meubles, les vaſes, les armes; qu'on en juge par la deſcription du bouclier d'Achille dans Homère, & du bouclier d'Hercule dans Héſiode.

Or je dis qu'une nation policée juſqu'à ce point, n'étoit pas une nation tout-à-fait barbare quatre ſiècles auparavant. Les étrangers qui vinrent chercher un aſyle dans ſon ſein, étoient en trop petit nombre pour la maîtriſer & la métamorphoſer à leur gré: eux-mêmes ſeroient bientôt devenus ſauvages, s'ils n'euſſent trouvé dans les habitans du pays, des gens naturellement ingénieux, qui ſe prêtèrent de bonne grâce aux nouvelles inſtitutions, & qui profitant des leçons qu'ils reçurent, devinrent bientôt auſſi habiles que leurs maîtres.

Les Grecs nous en ont-ils donc impoſé, en nous peignant leurs ancêtres d'une manière ſi déſavantageuſe? non. Pour concilier leur rapport avec nos obſervations, il ſuffit de diſtinguer les différentes contrées de la Grèce. Je crois bien que les habitans d'Épire & d'Acharnanie, ceux de Theſſalie, ceux qui confinoient à la Thrace & à la Macédoine, reſſembloient aſſez au portrait général que l'on nous fait de la nation: enfoncés dans d'épaiſſes forêts, ne vivant que de fruits ſauvages & de

chaſſe, privés de tout commerce avec les nations civiliſées, ils devoient être barbares, à prendre ce terme en rigueur, & la diſette extrême où quelquefois ils étoient réduits, pouvoit les porter à des actions de violence & de cruauté dont le récit fait horreur.

Il n'en étoit pas ainſi du Péloponèſe, de l'Attique, de la Bœotie, encore moins des îles voiſines des côtes de l'Aſie mineure, moins encore de celles de Chypre & de Crète, où les navigateurs Phéniciens abordoient continuellement.

Auſſi remarque-t-on que les royaumes fondés par les colonies Égyptiennes eurent à ſouffrir de la part de ces Grecs occidentaux, à qui la proſpérité de leurs voiſins inſpira de la jalouſie: ils firent des incurſions dans les pays cultivés, & ce ne fut que peu à peu que leur naturel farouche s'adoucit; encore conſervèrent-ils toujours une certaine férocité & n'eurent jamais la douceur & l'urbanité des habitans du Péloponèſe & de l'Attique.

J'ajoute que malgré le goût que prirent les Grecs pour les vertus ſociales, il reſta dans le pays des gens brutaux, dont le caractère intraitable ne put ſe plier au joug des loix. *Ne faiſant cas*, dit Plutarque, *que de la dextérité des mains, de la légèreté des pieds & de la force du corps, aucune entrepriſe ne paroiſſoit au-deſſus de leur audace. Ils avoient honte de la vertu, & traitoient de poltronnerie & de foibleſſe les ſentimens de compaſſion & d'humanité que la Nature & la raiſon s'accordent à nous inſpirer.* Ces brigands cantonnés dans les défilés & dans les cavernes, détrouſſoient les paſſans & commettoient des cruautés, en y joignant la moquerie & l'inſulte: ce fut pour les exterminer, que les Hercules, les Théſées & les autres Héros de cet ancien temps entreprirent ces travaux mémorables qui leur firent tant d'honneur, de leur vivant & après leur mort. *Vie de Théſée.*

Quels étoient donc ces monſtres, ſi ceux qui les détruiſirent, paſsèrent pour les protecteurs de l'humanité & de la vertu? Hercule, Jaſon, Pirithoüs, Théſée ſont de grands hommes bien étranges: la dureté qui les caractériſe, ſe fait encore ſentir

dans les Héros de la guerre de Troie. Dans le ſiècle d'Homère même, la piraterie ne paſſoit pas pour illégitime: les plus grands Princes l'exerçoient ſans honte.

Cet heureux changement dans les mœurs des Grecs étoit donc, dans ces premiers temps, bien éloigné de la perfection: mais quel qu'il fût, ils ne dûrent point à eux-mêmes cette eſpèce de réſurrection qui les transforma, pour ainſi dire, en d'autres hommes. Ce ne fut point du ſein de la nation que ſortirent ces génies rares, que l'Auteur de la Nature ſuſcite quelquefois comme des aſtres brillans de leur propre lumière, pour éclairer leurs compatriotes : le ſecours dont la Grèce avoit ſi grand beſoin, lui vint des peuples où la ſageſſe, les ſciences & les arts brilloient depuis long-temps.

Les Phéniciens abordoient ſouvent ſur les côtes de ce pays: ces navigateurs en ſortant de leurs ports, trouvoient l'île de Chypre, enſuite l'île de Crète, & longeoient le Péloponèſe & l'Épire, pour gagner l'Italie & les autres régions que baigne la Méditerranée. On ſait que les Anciens, dans leurs courſes maritimes, ne pouvoient pas beaucoup s'éloigner des terres: ils étoient donc ſouvent obligés de relâcher dans les anſes de la Grèce, ſoit pour s'y repoſer, ſoit pour y faire des échanges; & ſûrement ils y avoient des comptoirs: on en peut juger par la multitude des noms de lieux où les Savans trouvent des traces marquées de la langue phénicienne.

Les Phéniciens commencèrent donc à civiliſer les barbares de la Grèce; mais il faut avouer que les Égyptiens y contribuèrent bien davantage, par les colonies ſtables qu'ils amenèrent dans le pays. *Inachus*, fondateur d'Argos, venoit d'Égypte: ſon nom, le même qu'*Énac*, *Prince*, *Roi*, eſt oriental; celui de *Phoronée* ſon fils reſſemble trop à *Pharaon*, pour qu'on puiſſe s'y méprendre; le nom d'*Apis*, ſucceſſeur de Phoronée, eſt encore égyptien : tous les fondateurs des petits États de la Grèce avoient des noms ou des ſurnoms orientaux.

Cette colonie fut ſuivie de pluſieurs autres, en divers temps: Lelex vint s'établir dans la Laconie; Cécrops & enſuite Érectée, dans l'Attique; Danaüs, dans l'Argolide; Cadmus, dans la Bœotie.

Bœotie. J'en paſſe d'autres ſous ſilence; mais il eſt certain que ces Chefs étoient Égyptiens ou du moins d'origine Égyptienne. Les Savans ont fait de curieuſes recherches pour déterminer le nombre de ces colonies, fixer exactement le temps de leur arrivée, & concilier les dates données par les Anciens, ſur leſquelles il ne peut manquer de ſe trouver quelque embarras. Je ne les ſuivrai point dans cet examen critique: comme je ne veux établir que des faits indubitables, je me renferme dans la plus grande généralité, & je me contente de ſuppoſer que pendant l'eſpace de quelques ſiècles, depuis Inachus, fondateur du royaume d'Argos, juſqu'à Cadmus, fondateur de Thèbes, il y eut pluſieurs de ces tranſmigrations: je n'entreprendrai pas de le prouver, parce que c'eſt une choſe reconnue de tout le monde.

Mais ſi les étrangers vinrent chercher des habitations dans le Péloponèſe, dans l'Attique, dans la Bœotie, qui peut douter qu'un grand nombre d'entre eux ne ſe ſoient répandus dans les îles de la Grèce, & principalement dans l'île de Chypre & dans celle de Crète, ſi voiſines de l'Égypte & de la Phénicie? Nous apprenons d'Hérodote, que les Phéniciens, dans les temps les plus reculés, avoient bâti un fameux temple d'Hercule dans l'île de Thaſe, bien plus éloignée des côtes de la Phénicie. Si nous ignorons le détail de ces établiſſemens, c'eſt qu'ils n'éprouvèrent aucune contradiction dans des contrées moins ſauvages que l'intérieur de la Grèce; mais nous ſavons que la Crète étoit très-civiliſée du temps de Cadmus: les loix de Minos, fils de Jupiter, avoient la plus grande célébrité; & c'eſt de la Crète que la lumière ſe répandit, pour perfectionner les premiers règlemens que les rois d'Argos, de Lacédémone, d'Athènes & de Thèbes avoient déjà fait adopter aux Grecs: c'eſt une remarque dont je ferai grand uſage dans la ſuite de ces Mémoires.

Mais par quels motifs ces étrangers quittoient-ils un pays fertile & policé, pour venir dans une contrée inculte, habitée par des ſauvages errans? on n'en ſera pas ſurpris, ſi l'on fait attention que l'Égypte étoit alors déchirée par des guerres civiles. Les Égyptiens naturels s'étoient ſoulevés contre la nation des

Paſteurs, auxquels ils étoient aſſujettis depuis long-temps, & qui par le long ſéjour qu'ils avoient fait en Égypte, pouvoient bien paſſer pour Égyptiens: le grand Séſoſtris acheva de les expulſer. Les Paſteurs s'étant retirés ſucceſſivement dans la Paleſtine, il eſt aſſez naturel que quelques eſſains de ce peuple ſe ſoient embarqués ſur des vaiſſeaux Phéniciens, pour aller chercher une demeure tranquille: ils la trouvèrent dans la Grèce, dont les habitans les reçurent avec plaiſir. Cadmus en leur apportant les lettres qu'ils ne connoiſſoient point, les mit en état de donner de la conſiſtance aux loix, & de conſerver par l'écriture les évènemens dont la mémoire ne s'étoit perpétuée juſqu'alors que par des traditions très-confuſes.

Mais quelque obligation que les Grecs euſſent à ces nouveaux venus, il ne faut pas croire qu'humbles & timides diſciples, leur eſprit n'eût d'activité que pour écouter des leçons: ils profitèrent ſans doute des inſtructions qu'on leur donna, mais en gens d'eſprit qui ſavent s'approprier les lumières d'autrui, & les adapter à leur manière de penſer & à leurs beſoins. Dans cette confuſion de pluſieurs peuples, les Grecs ne devinrent ni Égyptiens ni Phéniciens; les Égyptiens & les Phéniciens au contraire devinrent Grecs.

Il n'eſt pas douteux, par exemple, que dans ces temps reculés, les nations n'euſſent beaucoup de mots communs: les Grecs & les Égyptiens pouvoient peut-être s'entendre aſſez pour lier quelque commerce; mais enfin le langage n'étoit pas le même. Il eſt encore vrai que la langue grecque, plus pauvre que celle des peuples policés, s'enrichit de quantité de mots étrangers, dont les Savans reconnoiſſent les traces: cependant ces mots reçurent une modification grecque; les étrangers expatriés s'accoutumèrent à parler grec, & les Grecs ne parlèrent ni égyptien ni phénicien. Si Cadmus leur apprit l'art de tracer leurs penſées, les lettres prirent en peu de temps, ſous leur main, une forme ſi différente, qu'on a peine, en remontant de ſiècle en ſiècle, à ſaiſir le premier alphabet qui dut leur ſervir de modèle.

Ajoutons que dans pluſieurs des petites républiques fondées par les étrangers, le gouvernement paſſa bientôt entre les mains

des naturels du pays: j'en pourrois citer pluſieurs exemples, entre autres celui de l'Athénien Cranaüs, qui fut le ſucceſſeur immédiat de l'Égyptien Cécrops; preuve certaine que les Grecs ne tardèrent pas à ſe mettre au niveau de ceux qui les avoient policés.

Les étrangers qui donnèrent aux Grecs les loix & les arts, ne pouvoient manquer de les inſtruire ſur une matière encore plus intéreſſante. A leur arrivée dans la Grèce, la religion du pays dut leur paroître bien brute. Qu'eſt-ce que des Dieux dont on ne ſait pas même le nom? Nos voyageurs venoient d'une contrée où l'on n'avoit que trop ſubtiliſé ſur ce point: on s'y étoit éloigné par principes de l'antique ſimplicité; on avoit multiplié les Dieux & diverſifié à l'infini leurs ſymboles repréſentatifs; & comme on ne peut que s'égarer de plus en plus, lorſqu'on a quitté le droit chemin, les innovations avoient été portées ſi loin en Égypte & en Phénicie, qu'il ne fut plus permis à ceux qui conſervoient fidèlement la religion des Patriarches, d'avoir aucune communication religieuſe avec ces nations. Ce fut alors que Dieu fit ſortir les Hébreux de l'Égypte, pour les établir dans la terre qu'il avoit promiſe à leurs pères, dont il leur ordonna d'exterminer les habitans, parce qu'ils avoient pouſſé l'idolâtrie juſqu'à des excès inconnus même en Égypte.

Cependant cette dépravation, auſſi contraire au bon ſens qu'à l'ancienne tradition du genre humain, paſſoit aux yeux de ces peuples aveuglés, pour le comble de la ſageſſe.

Remarquons encore que les émigrations qui nous occupent, ayant commencé avant le règne de Séſoſtris, continué pendant ſa vie & quelque temps après ſa mort, répondent à peu près au ſiècle de Moyſe, c'eſt-à-dire au temps où l'idolâtrie avoit fait de ſi rapides progrès dans l'Égypte & dans la Phénicie. Pleins de ces préjugés, nos étrangers pouvoient-ils ne les pas répandre dans le lieu de leur retraite? venoient-ils conſulter des barbares ou les inſtruire? devenus Rois & Légiſlateurs, auroient-ils oublié de régler le culte public qu'on a toujours regardé comme la baſe du gouvernement? ou bien les naturels du pays, ſi dociles en toute autre choſe aux enſeignemens de

leurs conducteurs, ne se seroient-ils roidis que sur l'article de la religion ? Ils montrèrent cependant quelque répugnance sur ce point, & cette répugnance même est une nouvelle preuve de ce que je viens d'avancer. L'annonce de nouveaux Dieux & d'un nouveau culte leur causa des alarmes ; ils eurent besoin d'être rassurés sur un changement qui coûte toujours à des cœurs simples : mais enfin on leur fit entendre que ces nouveaux Dieux étoient au fond les mêmes que ceux qu'ils adoroient de tout temps, sans les connoître ; que le culte étranger, plus mystérieux & plus majestueux, étoit aussi plus propre à rendre la Divinité propice, & que la nouvelle religion étoit la perfection & non la destruction de la leur.

Ne cherchons point à deviner comment les choses se passèrent ; le plus ancien des historiens profanes va nous l'apprendre. « Les
L. II, n.° 10. » Pélasgues, dit Hérodote, sacrifioient aux Dieux & les adoroient » tous en général, sans les désigner par des noms que personne » ne leur avoit appris : ils les appeloient seulement *Dieux* (Θεὸς) ; » parce qu'ils ont établi dans l'Univers un ordre admirable, & » qu'ils le gouvernent par les mêmes loix. Dans la suite des temps, » les Pélasgues apprirent des Égyptiens, arrivés en Grèce, quels » étoient les noms de tous les Dieux, à l'exception de celui de » *Dionysus* ou *Bacchus*, qu'ils connurent plus tard. Alors ils » allèrent consulter l'oracle de Dodone, estimé le plus ancien » de la Grèce, & par conséquent le seul en ce temps-là. Les » Pélasgues ayant demandé à l'oracle, s'ils recevroient les noms » qui venoient des barbares, il leur fut dit de les recevoir & de s'en » servir : ils sacrifièrent donc aux Dieux, en les invoquant par leurs noms, & les Grecs reçurent ces noms des Pélasgues. »

Il étoit naturel que ces noms inconnus donnassent quelque scrupule aux Pélasgues. Sans se livrer à des raisonnemens dont ils n'étoient pas capables, ils vont consulter la Divinité dans le seul endroit où l'on croyoit qu'elle rendoit des oracles : la réponse qu'on leur fit ayant dissipé leur crainte, ils adoptèrent le nouveau culte avec cette ardeur qu'on a toujours pour la nouveauté, & se joignirent aux étrangers pour en instruire les Grecs. Les enfans sont avides des aventures merveilleuses,

quelque abſurdes qu'elles ſoient; & les Grecs qui n'étoient pour lors que des enfans, écoutoient avec des tranſports de ſurpriſe & d'admiration, ce que les étrangers leur racontoient de la formation de l'Univers, de la généalogie des Dieux, de leurs aventures, de leurs exploits, de leur commerce avec les hommes & des prodiges qu'ils avoient opérés dans le ciel & ſur la terre: ces premiers récits, que chacun concevoit à ſa façon & commentoit ſelon ſa portée, formèrent inſenſiblement un tiſſu de fables & un corps de religion particulier à la Grèce.

Je m'arrête, pour ne pas anticiper ſur une matière que je dois traiter dans la ſuite avec étendue: il me ſuffit d'avoir indiqué d'une manière générale, mais préciſe & ſatisfaiſante, la cauſe de la grande révolution religieuſe qui ſe fit avant l'arrivée de Cadmus. Je reviens au texte d'Hérodote: en l'approfondiſſant, nous pourrons connoître encore plus exactement l'ancien état de la Grèce.

I. Hérodote dit que les noms des Dieux y furent apportés de l'Égypte, & que les Grecs ne les connoiſſoient pas. Par les Grecs, il faut entendre les habitans de la Bœotie, de l'Attique & du Péloponèſe; les habitans des provinces voiſines & ceux des îles n'étoient pas des Grecs proprement dits.

Or ces Grecs encore errans dans les campagnes, ne s'étoient pas d'abord unis aux colonies Égyptiennes qui campoient à part; la frayeur les tenoit à l'écart, & d'ailleurs ils n'entendoient pas l'égyptien.

L'union ſe fit par la médiation des Pélaſgues, qui vers ce même temps arrivèrent de Samothrace dans l'Attique, où ils s'incorporèrent aux anciens habitans, ainſi qu'Hérodote nous l'apprend. *Lib. II, n.° 51.*

Ce ne fut pas ſeulement dans l'Attique que les Pélaſgues ſe répandirent, ils étoient naturellement errans; on voit, dans le XIXe livre de l'Odyſſée, que les Pélaſgues avoient une colonie dans l'île de Crète, & dans le IIe livre de l'Iliade, qu'il y en avoit parmi les troupes Troyennes. *Vers. 840.*

Il paroît que ce peuple étoit doux, à demi-policé, fort curieux des matières de la religion; il falloit que, par les mœurs

& par le langage, ils eussent plus d'affinité que les Grecs avec les Égyptiens, puisqu'ils furent les interprètes de ceux-ci, & le lien qui réunit les deux nations. Dans un autre endroit notre historien, parlant des fêtes appelées les *Thesmophories*, consacrées à Cérès, dit que les filles de l'égyptien Danaüs les apportèrent en Grèce, & les communiquèrent aux femmes des Pélasgues.

Herod. l. II, n.° 30.

II. L'évènement dont parle Hérodote est antérieur au règne de Cadmus, qui le premier apporta dans la Grèce le nom & le culte de Dionysus ou Bacchus: cependant Dionysus, le même qu'Osiris, étoit la grande divinité des Égyptiens; car, comme le remarque Hérodote, Osiris & Isis étoient les seuls Dieux adorés universellement dans toute l'Égypte. Comment se put-il donc faire que ces premières colonies, apportant en Grèce les noms des Dieux reconnus dans leurs nomes particuliers, n'aient fait aucune mention de celui que toute l'Égypte reconnoissoit? c'est, dit M. Fréret, que ces premières colonies étoient de la nation des Pasteurs, qui avoient long-temps dominé dans l'Égypte, & sur lesquels les Égyptiens naturels avoient enfin pris le dessus. Les Pasteurs n'avoient garde d'adorer la principale divinité d'un peuple qu'ils haïssoient, encore moins d'en établir le culte ailleurs. Aussi lorsque Cadmus entreprit dans la suite de le faire recevoir, il se fit un soulèvement presque général, & ce ne fut qu'avec des peines incroyables, & après des guerres sanglantes, qu'on en vint à bout, pendant que l'introduction des autres Dieux n'avoit pas souffert la moindre contradiction. Bacchus, quoiqu'admis, ne fut même jamais dans la Grèce qu'une divinité du second rang, fort inférieur à l'Osiris d'Égypte, & son district fut borné à la vigne & aux vendanges: Hésiode, plusieurs siècles après Cadmus, n'en fait aucune mention dans sa théogonie, & n'en dit qu'un mot, en passant, dans son poëme *des ouvrages & des jours.*

Ibid. n.° 7.

Défense de la Chronol. contre Newton.

Cadmus, qui fit connoître ce nouveau Dieu dans la Grèce, quoiqu'Égyptien d'origine, venoit directement de Phénicie, où l'on reconnoissoit Osiris sous le nom d'Adonis ou de Thammus. Comme il n'étoit pas de la nation des Pasteurs, il devoit être partisan zélé de la grande divinité d'Égypte.

Les Pélasgues se distinguèrent encore dans cette occasion. Hérodote dit que le devin Mélampus ayant appris de Cadmus, & des Tyriens qui l'avoient suivi, le rit des Orgies, en instruisit les Pélasgues: ceux-ci, fort avides de pareilles nouveautés, les établirent en plusieurs endroits, & sur-tout dans l'île de Samothrace, où elles se conservèrent plus scrupuleusement qu'ailleurs. C'est-là que Bacchus étoit regardé comme une divinité du premier ordre, & que se forma la secte des Orphites, qui tournoient en allégories forcées tout ce qu'on disoit de ce Dieu. *L. II, n.° 9.* *Voy. un Mém. de M. Fréret, tome XXIII.*

III. Il n'est pas surprenant que l'oracle de Dodone ait prononcé si nettement en faveur du rit égyptien, puisqu'il devoit son existence à une femme Égyptienne, que des Phéniciens avoient enlevée, & qu'ils laissèrent en Grèce: c'est ce que les prêtres de Thèbes en Égypte dirent à Hérodote; mais les Prêtresses du lieu racontoient le même fait, déguisé sous le voile d'une fable. Elles disoient que deux colombes noires s'étant échappées de l'Égypte, l'une avoit volé en Lybie, où elle avoit fondé l'oracle de Jupiter-Ammon, & l'autre dans la forêt de Dodone; que celle-ci se tenoit d'abord sur un hêtre, & qu'ensuite parlant le langage des hommes, elle avoit persuadé aux habitans du lieu, d'établir un oracle de Jupiter. « La colombe, dit Hérodote, est une femme; la couleur noire désigne son pays natal: elle sembloit d'abord parler le langage des oiseaux, parce qu'on ne l'entendoit pas; mais lorsqu'on s'y fut habitué, on dit qu'elle parloit le langage des hommes. » *Herod. lib. II, n.° 10.*

Cet oracle n'étoit d'abord qu'une simple cabane; mais les Pélasgues ayant conçu une grande idée du Jupiter Égyptien, construisirent dans la suite, un temple dans le lieu même, & donnèrent de la célébrité au culte du nouveau Dieu. *Puissant Jupiter,* dit Achille, *vous qui habitez loin de nous, au-dessus des cieux, roi des Pélasgues qui vous ont fondé un auguste temple dans la glaciale Dodone, &c.* Homère s'accorde avec Hérodote, pour déclarer les Pélasgues auteurs & propagateurs du culte de Jupiter dans la Grèce; & par cette raison, ce Dieu est appelé spécialement *roi des Pélasgues.* Les Égyptiens qui les instruisirent, *Iliad. l. XVI.*

venoient du nome de Thèbes, dont Jupiter étoit le Dieu tutélaire: on ſait que Thèbes, nommée *No-Ammon* par les Égyptiens, étoit appelée par les Grecs *Dioſpolis:* il eſt donc fort naturel que ces deux oracles euſſent beaucoup de conformité, comme Hérodote nous l'aſſure, à la ſeule différence que l'oracle de Thèbes étoit deſſervi par des Prêtres, & celui de Dodone par des Prêtreſſes, en mémoire de celle qui l'avoit établi.

Lib. II, n.° 9. En général, c'eſt des Égyptiens que les Grecs tenoient cette manière d'annoncer l'avenir: Hérodote en trouve un autre exemple dans l'oracle de Délos conſacré à Latone & à ſes enfans.

Latone, divinité égyptienne & l'une des huit de la première claſſe, avoit en Égypte un oracle très-révéré; on la regardoit non comme la mère, mais comme la nourrice d'Horus & de Boubaſtis, enfans d'Iſis: Horus eſt Apollon, Boubaſtis eſt Artémis ou Diane, & Iſis, Démèter ou Cérès. Les Grecs avoient altéré leur hiſtoire, en confondant la mère & la *Ibid. n.° 27.* nourrice; le poëte Eſchyle l'avoit mieux conſervée, en faiſant Artémis fille de Démèter.

La fable qui repréſente l'île de Délos comme flottante autrefois, eſt tirée de l'hiſtoire religieuſe d'Égypte. On racontoit qu'Iſis ayant confié Horus & Boubaſtis à Latone, pour les ſouſtraire aux violences de Typhon, cette Déeſſe s'étoit retirée avec eux dans une eſpèce de promontoire, qui s'avançoit dans un grand lac auprès de la ville de Bute; mais que ſe voyant vivement preſſée par le tyran, elle avoit détaché du continent ce morceau de terre, qui, par ce moyen, devint une île flottante. Hérodote vit cette île, appelée *Chemnis;* mais on eut beau l'aſſurer qu'elle flottoit encore, il n'eut pas d'aſſez bons yeux pour s'en apercevoir.

IV. Notre hiſtorien ajoute que les noms mêmes des anciennes divinités de la Grèce venoient d'Égypte: *Preſque* *Ibid. n.° 9.* *tous les noms des Dieux*, dit-il ailleurs, *ſont venus d'Égypte en Grèce, & j'ai vérifié la choſe, ſur ce que j'avois entendu dire qu'on les tenoit des Barbares; mais je penſe qu'ils ſont venus particulièrement d'Égypte.*

Il ſeroit à ſouhaiter qu'Hérodote nous eût appris comment il avoit fait cette vérification; on voit, il eſt vrai, de la conformité entre les noms égyptiens & grecs de quelques-unes de ces divinités; Pan eſt un nom qui peut être paſſé ſans altération de l'égyptien dans le grec: Héphaïſtos eſt probablement le dieu égyptien Phtas: on donne les mêmes noms à Latone & à Hercule (Létho, Héraclès), ſoit qu'on en parle comme de divinités grecques ou comme de divinités égyptiennes; mais quel rapport entre *Amoun* & *Zeus*, *Oſiris* & *Dionuſos*, *Iſis* & *Déméter*, *Horus* & *Apollon*, *Boubaſtis* & *Artémis*, *Taauth* & *Hermès*!

Il ſeroit néanmoins téméraire de donner un démenti à notre hiſtorien. Quoiqu'il fût, auſſi-bien que nous, que ces noms de Dieux n'avoient aucune reſſemblance ſenſible, il ne laiſſe pas d'aſſurer, après un mûr examen, que les noms des Dieux étrangers ſont venus aux Grecs plutôt de l'Égypte que de toute autre nation. Nous trouvons dans la langue grecque des étymologies phéniciennes, parce que nous ſavons le ſyriaque & l'hébreu; nous y trouverions ſans doute des étymologies égyptiennes, ſi nous ſavions l'égyptien: cependant on a dans le cophte, qui eſt la vieille langue du pays, aſſez de mots, qu'on a raiſon de juger être un reſte de l'idiome primitif, pour ſervir de termes de comparaiſon. Les Savans ont déjà donné ſur cela des ouvertures qui ne ſont nullement à mépriſer; je renvoie ſur-tout à un excellent Mémoire de M. l'abbé Barthélemy, ſur la formation des Langues. On y verra, avec quelque étonnement, un rapport marqué entre des mots cophtes & des mots grecs, & l'on ſoupçonnera du moins que l'ancien égyptien a plus influé qu'on ne l'auroit cru dans la formation de la langue grecque, & ſpécialement dans les noms des Dieux. *Voy. l'ouvrage de Jablonski.*

Mais, ſans entrer dans cette diſcuſſion épineuſe, où je ſerois moi-même très-novice, je me contente de quelques obſervations générales, qui peuvent, ce me ſemble, juſtifier l'aſſertion d'Hérodote.

1.° Les noms des Dieux égyptiens & phéniciens étant tous ſignificatifs, chaque divinité en avoit pluſieurs, parce qu'un

raſſemblé autour d'eux les naturels du pays, & leur ayant inſpiré quelque goût pour les arts & pour les vertus ſociales, en devinrent princes & légiſlateurs. Or il ſeroit inconcevable que ces légiſlateurs n'euſſent fait aucun règlement pour l'exercice de la religion; il ſeroit inconcevable que ces Princes, & leurs compagnons, n'euſſent pas entretenu leurs nouveaux ſujets, naturellement curieux & dociles, des divinités d'Égypte & de Phénicie, & de ce qu'on en diſoit dans ces contrées. J'oſe dire que la choſe parle ici d'elle-même: avant l'arrivée des colonies la religion des Grecs étoit toute ſimple & toute unie, ils ne connoiſſoient ni Saturne, ni Jupiter, ni ſa nombreuſe famille; ils ne ſe repaiſſoient point de ces aventures fabuleuſes qu'on voit admiſes, au moins en partie, ſous le règne de Cadmus: donc la révolution religieuſe qui ſe fit dans la Grèce, pendant le cours de ce ſiècle & des précédens, fut, auſſi-bien que la révolution civile, l'ouvrage des étrangers, & ſur-tout des Égyptiens; voilà ce qui réſulte des faits les plus conſtans.

Pour ſe ſouſtraire à la force de cette induction, il faudroit dire qu'il n'y avoit point de reſſemblance frappante entre la religion de l'Égypte & celle de la Grèce; mais ce paradoxe ne ſeroit pas ſoutenable. Les Dieux des deux pays ſe reſſemblent, non-ſeulement par les fonctions générales qu'on leur attribue dans le gouvernement de l'Univers, ce qui prouveroit peu, mais principalement par leur caractère, leurs filiations, leurs mariages, leurs aventures: ce menu détail ne ſe devine point & prouve clairement une communication d'idées religieuſes. Que n'aurois-je point à dire des cérémonies en uſage dans les deux religions? la reſſemblance eſt trop marquée, pour qu'on puiſſe l'attribuer au haſard *(a)*. Les myſtères de Cérès & de Bacchus ſont

(a) Les prêtres d'Égypte prétendoient, ſelon Diodore de Sicile, que les plus anciens poëtes, philoſophes & légiſlateurs Grecs avoient été s'inſtruire chez eux: *Orphée*, diſent-ils, *a rapporté de ſon voyage ſes myſtères, ſes orgyes & toute la fable des Enfers; il n'y a qu'une différence de nom entre les fêtes de Bacchus & celles d'Oſiris, entre les fêtes de Cérès & celles d'Iſis: les ſupplices des méchans dans le Tartare, le ſéjour des bons dans les champs Élyſées, & pluſieurs autres*

visiblement copiés sur ceux d'Isis & d'Osiris; l'oracle de Dodone & de Délos, sur ceux de Thèbes & de Latone. Combien de fables absurdes qu'on ne peut expliquer qu'à l'aide des mots égyptiens ou phéniciens, dont l'ambiguité donna lieu à des explications ridicules? Je n'insiste pas sur tous ces traits, parce qu'il est inutile de prouver ce qui n'est contesté de personne; les écrivains les plus décidés pour les sens historiques, en conviennent: on peut s'en convaincre, en lisant les ouvrages de M. l'abbé Banier, notre confrère; cet auteur ne sera pas suspect.

Je ne dis pas que la religion Grecque fût absolument la même que l'Égyptienne; des différences marquées les séparoient, & j'en rechercherai les causes dans la suite de ces Mémoires: mais les traits de conformité sont trop sensibles, pour qu'elles n'aient pas été calquées, bien ou mal, l'une sur l'autre: donc, ou les Égyptiens & les Phéniciens apportèrent leur religion dans la Grèce, ou bien les Grecs portèrent la leur dans l'Égypte & dans la Phénicie. Mais les Grecs, dans les temps qui précédèrent l'arrivée de Cadmus, étoient-ils en état de pénétrer par

idées semblables sont visiblement tirées des funérailles des Égyptiens.

Les cérémonies qui s'observent encore aujourd'hui en Égypte, conviennent à tout ce que les Grecs disent des Enfers; la barque qui transporte les corps, la pièce de monnoie qu'il faut donner au nocher, nommé Charon en langue égyptienne; le temple de la ténébreuse Hécate, placé à l'entrée des Enfers; les portes du Cocyte & du Léthé posées sur des gonds d'airain; le simulacre de la Justice, qui est sans tête, &c.

Ce fut, dit-on, *Mélampe* (fils d'Amytaon) *qui apporta d'Égypte en Grèce les fêtes de Bacchus, la fable de Saturne, le combat des Titans, les périls & les malheurs des Dieux: Dédale imita, dans la Crète, le labyrinthe d'Égypte.* Diod. de Sic. lib. 1, sect. 2, n.° 36.

Il est difficile de croire, comme on le verra bientôt, que tous ces Grecs, qui vivoient long-temps avant le règne de Psammétique, aient voyagé en Égypte; l'autorité des prêtres Égyptiens, que cite Diodore de Sicile, est trop moderne relativement à ces temps éloignés: mais il faut dire que quelques-uns de ces anciens Grecs étoient Égyptiens d'origine, & naturalisés en Grèce, ou bien qu'ils avoient été instruits par des Égyptiens; c'est ce qu'Hérodote assure de Mélampe en particulier, comme nous le verrons dans la suite. Comme la doctrine & les cérémonies qu'ils établirent étoient visiblement tirées de la théologie égyptienne, il n'en fallut pas davantage pour dire qu'ils avoient été en Égypte pour consulter les Prêtres de ce pays, comme les Grecs postérieurs y furent, lorsque l'entrée en fut ouverte aux étrangers.

mer dans des régions éloignées? S'ils avoient construit quelques mauvaises barques, & que les vents les eussent portés sur les côtes d'Égypte & de Phénicie, comme Hélène & Pâris y furent poussés quelques siècles après, de quel œil ces barbares auroient-ils été regardés dans des contrées florissantes, qui depuis long-temps étoient le siége de la politesse & des beaux arts? des nations savantes, qui se piquoient de sagesse & spécialement d'une intelligence profonde dans les mystères de la religion, auroient-elles écouté patiemment les leçons de ces hommes ignorans & grossiers? En un mot, les Égyptiens & les Phéniciens devoient être les docteurs des Grecs, & les Grecs alors ne pouvoient l'être de personne. Dans le fait, ceux-ci n'établirent aucune colonie dans l'Égypte & dans la Phénicie; au lieu que les Égyptiens & les Phéniciens en établirent dans la Grèce.

Ce ne fut que long-temps après l'arrivée de Cadmus, que les Grecs ayant pris quelque connoissance de la marine, hasardèrent de courir les mers. Homère, dans l'Odyssée, parle souvent de leurs voyages en Phénicie & même en Égypte, où ils pénétroient par le Nil. Ces aventuriers partoient des ports de Crète & du Péloponèse, non dans la vue de faire un trafic légitime dans un pays d'où les étrangers étoient sévèrement exclus, mais pour piller, enlever des bestiaux & faire des esclaves; & souvent eux-mêmes étoient interceptés & pris par les habitans, lorsqu'ils ne se rembarquoient pas assez vîte avec leur butin.

Herod. lib. II, n.° 27.

Les Grecs dans la suite fondèrent Cyrène, &, malgré le voisinage, ne trouvoient aucun moyen de pénétrer en Égypte.

Lib. I, sect. 2, n.° 20.

Les Rois prédécesseurs de Psammétique, dit Diodore de Sicile, *avoient jusqu'alors rendu leur royaume inaccessible aux étrangers, en tuant ou faisant esclaves tous ceux qu'on pouvoit surprendre le long des côtes. Ce fut cette horrible coutume des Égyptiens qui donna lieu à la fable de Busiris, si fameuse chez les Grecs.* Mais enfin des pirates Ioniens & Cariens parvinrent à s'y procurer un établissement vers l'an 670 avant Jésus-Christ.

La circonstance étoit favorable: douze Rois gouvernoient l'Égypte, & Psammétique, l'un d'entre eux, relégué dans les marais, par la jalousie des onze autres, brûloit d'envie d'en sortir.

On lui apprit que des hommes d'airain venoient de débarquer, & qu'ils pilloient la côte: c'étoit-là, dit-on, les vengeurs que l'oracle de Latone lui avoit annoncés. Pſammétique prit ces aventuriers à ſon ſervice, & par leur ſecours remonta ſur le trône, d'où il chaſſa ſes anciens collégues: il récompenſa ſes braves auxiliaires, & leur donna des habitations ſur le bord de la mer, au-deſſus de Bubaſtis. Dans la ſuite, Amaſis, uſurpateur de la couronne, les fit venir à Memphis, pour en faire ſa garde contre les Égyptiens mêmes, dont il craignoit, avec raiſon, l'humeur ſéditieuſe. *Par ce moyen*, dit Hérodote, *les Grecs eurent un commerce ſi étroit avec les Égyptiens, que nous pouvons nous vanter de ſavoir avec certitude ce qui s'eſt paſſé en ce pays depuis le règne de Pſammétique.*

L'heureux ſuccès de ce voyage attira d'autres Grecs, qui las de languir chez eux dans l'oiſiveté, cherchoient des occupations honorables & lucratives: ils ſe maintinrent en Égypte, non-ſeulement juſqu'à la conquête de Cambyſe, mais encore ſous les rois de Perſe, ſucceſſeurs de ce Prince, & ſe ſignalèrent dans toutes les révolutions qui déſolèrent ce royaume. *Herod. liv. II, n.° 30.*

Les guerriers ne furent pas les ſeuls que l'Égypte attira dans ſon ſein; les Philoſophes & les Littérateurs s'y rendirent en foule, pour y puiſer, comme dans la ſource des ſciences, les lumières qu'ils ne trouvoient pas dans leur patrie: on y vit arriver les Thalès, les Pythagore, les Solon, les Platon, &c.

Hérodote fut de ce nombre; mais laiſſant à d'autres les hautes ſpéculations de la philoſophie, il ſe contenta d'étudier les mœurs, les uſages & les loix des Égyptiens: il ne négligea pas les productions naturelles du pays, ni les ouvrages de l'art ſi renommés dans le monde; mais il ſe livra ſur-tout à la recherche des antiquités religieuſes: il en étoit ſi curieux, qu'ayant entendu parler d'un temple magnifique qu'Hercule avoit à Tyr, il fit, pour le voir, un voyage en Phénicie.

C'eſt à la deſcription de l'Égypte qu'il conſacre le ſecond livre de ſon hiſtoire; & ce morceau eſt un des plus précieux monumens de l'antiquité ſur la religion de la Grèce & ſur celle de l'Égypte. Il eſt fâcheux que l'auteur n'ait pas expoſé tout

ce qu'il savoit de l'une & de l'autre; mais il n'osoit s'en trop ouvrir, dans la crainte de choquer les idées reçues & de s'exposer à des traverses: à peine entre-t-il dans quelque discussion de cette nature, qu'il la coupe par un compliment: *Je prie*, dit-il, *les Dieux & les Héros, de prendre en bonne part ce que je viens de dire.* Dans un autre endroit, après avoir parlé de quelques pratiques religieuses: *Si j'en voulois*, dit-il, *donner les raisons, je m'engagerois insensiblement à discourir sur la religion & sur les choses divines, dont j'évite de parler, autant qu'il m'est possible. Si j'en ai dit quelque chose, ce n'est qu'en passant, & parce que je m'y suis trouvé engagé.* Cependant ces traits épars méritent d'être rassemblés; on y trouve des éclaircissemens qu'on chercheroit inutilement ailleurs.

Herod. lib. II, n.° 8.

Ibid. n.° 11.

Hérodote vivoit quatre siècles & demi ou environ avant Jésus-Christ, & par conséquent étoit postérieur à Cadmus, à peu près de mille ans; mais quoique son témoignage n'ait pas l'autorité d'un auteur contemporain, par rapport à des temps si reculés, c'est pourtant de tous les Grecs celui qui mérite le plus de croyance, parce qu'il est le plus ancien de leurs historiens: outre que de son temps on conservoit encore un reste de l'antique simplicité, il étoit plus à portée que les historiens venus depuis, de consulter les monumens authentiques de la nation, & de recueillir ce qui subsistoit encore des vieilles traditions: il avoit de plus le mérite particulier d'avoir étudié la matière en critique; il rend compte de ses recherches, & son lecteur, en raisonnant avec lui, est en état d'évaluer ses décisions.

Je sais que quelques anciens écrivains *(b)* ont pris à tâche de décrier Hérodote, & spécialement sa relation de l'Égypte; mais si dans cette relation il se trouve des choses qui sentent la fable, l'historien les donne souvent pour fabuleuses, toujours pour des ouï-dire & jamais pour des vérités. Il seroit à souhaiter pour ces critiques & même pour Diodore de Sicile, qu'on

(b) Nous omettrons dans ce récit (Diodore de Sicile parle des loix & des coutumes de l'Égypte) *les fictions incroyables qu'Hérodote, & quelques autres écrivains, ont inventées d'eux-mêmes, & qu'ils ont préférées à la vérité, croyant attirer par-là l'attention de leurs lecteurs.* Diod. de Sic. lib. I, sect. 2, n.° 22.

pût

pût ſouvent alléguer en leur faveur, des excuſes auſſi bien fondées.

Dans le temps qu'Hérodote écrivoit, les Grecs avoient entièrement oublié les obligations qu'ils avoient aux colonies de Phénicie & d'Égypte; à peine ſe rappeloient-ils Inachus, Cécrops, Cadmus & les autres fondateurs de leurs républiques. Fiers du rang qu'ils tenoient dans le monde, depuis les victoires ſignalées qu'ils avoient remportées ſur les Perſes, enflés de l'aſcendant que leur génie commençoit à leur donner ſur les autres peuples, ils penſoient ne devoir qu'à eux-mêmes leurs arts, leur politeſſe, leurs loix: ſe croyant autochthones dans leur patrie, ils attribuoient le même privilége à la religion qu'ils profeſſoient. En vain les anciennes traditions portoient qu'ils tenoient des peuples barbares leurs Dieux & leur culte, en vain les archives des temples & d'anciens monumens atteſtoient cette origine: quelques Philoſophes, quelques curieux pouvoient y faire attention; mais le gros de la nation ſe livroit à des préjugés plus flatteurs *(c)*.

Lorſque les Grecs eurent acquis un établiſſement en Égypte, ils furent ſurpris d'y trouver leurs Dieux, leurs fables, leurs cérémonies, leurs myſtères; mais au lieu de reconnoître le véritable berceau de leur religion, ils en conclurent que les Égyptiens l'avoient empruntée de la Grèce, & dès-lors, ne mettant plus de bornes à leurs prétentions, ils s'imaginèrent que les dieux Grecs, ſuivis de nombreuſes armées, avoient autrefois parcouru le monde, l'avoient aſſujetti par la force ou

(c) Les Grecs pouſſoient leur vanité juſqu'à l'extravagance: quelques-uns diſoient qu'un nommé *Actin*, fils du Soleil, étant paſſé en Égypte, y avoit bâti la ville d'Héliopolis, & enſeigné l'Aſtronomie aux Égyptiens; mais qu'un grand déluge ayant fait périr les monumens, & même l'intelligence des Lettres, les Égyptiens s'en étoient prévalus pour ſe dire les inventeurs des ſciences qu'ils tenoient des Grecs.

Ils prétendoient encore que les Athéniens avoient bâti Saïs en Égypte, & que long-temps après le déluge, Cadmus ayant apporté aux Grecs les lettres de Phénicie, ceux-ci avoient eu la ſimplicité de croire que cette invention leur étoit inconnue; au lieu que dans la vérité les Phéniciens, bien long-temps avant, l'avoient reçue des Grecs, & n'avoient fait que changer la forme de ces anciennes lettres. *Diod. de Sic. lib. V, n.os 35 & 40.*

par la perſuaſion, & s'étoient formé des adorateurs parmi les peuples vaincus.

Les Égyptiens dûrent trouver bien étrange que ces nouveaux venus prétendiſſent avoir été leurs maîtres, eux qui n'avoient jamais admis d'étrangers dans leur pays, qui déteſtoient les coutumes & les uſages des autres nations, & qui ſuivoient ſcrupuleuſement les idées religieuſes de leurs ancêtres.

Hérodote ne ſe laiſſa pas ſéduire à la vanité nationale, & déjà convaincu, par les anciennes traditions, que les colonies égyptiennes avoient apporté leur religion dans la Grèce, il entreprit le voyage d'Égypte & même de Phénicie, pour s'en éclaircir plus à fond: les conférences qu'il eut avec les Prêtres de ces contrées achevèrent de lever tous ſes doutes.

Herod. l. II, n.° 9. Si nous avions, diſoient ces Prêtres, adopté les divinités de la Grèce, nous aurions reçu le culte de Neptune & des Dioſcures, qui ſont en ſi grand honneur parmi vous, & que nous ne connoiſſons que de nom. A la vérité Neptune n'eſt pas un dieu Grec, vous le tenez des Lybiens & non de nous: pour les Dioſcures, ils ſont de votre invention & nous n'y prétendons rien. Vous avez encore d'autres Dieux dont à peine nous avons entendu parler, Veſta, Thémis, les Grâces, les Néréïdes, &c. Si vous nous aviez donné les Dieux qui nous ſont communs avec vous, pourquoi nous auriez-vous laiſſé ignorer ceux qui vous ſont particuliers? En un mot, vous avez nos Dieux & nous n'avons aucun des vôtres, preuve certaine que c'eſt de nous que vous tenez votre religion, & que nous n'avons jamais rien emprunté de la vôtre.

Mais, diſoit Hérodote, ſi nous avons vos Dieux, pourquoi ne les plaçons-nous pas dans le rang que vous leur donnez? dans l'Égypte Pan eſt un Dieu de la première claſſe, & Hercule le premier de la ſeconde; dans la Grèce, au contraire, Pan n'eſt qu'un fils de Mercure & de Pénélope, & Hercule un fils d'Alcmène. Hérodote pouvoit encore alléguer l'exemple de Vulcain, un des principaux Dieux de la première claſſe en Égypte, ſupérieur même à Jupiter; & dans la Grèce, un Dieu d'un rang ſubalterne, fils de Jupiter & de Junon.

La réponſe des Prêtres parut, avec raiſon, très-plauſible à notre hiſtorien: C'eſt, diſoient-ils, que vous n'avez pas connu tous nos Dieux à la fois; vous avez entendu parler des uns plus tard que des autres, & n'ayant daté leur naiſſance que du temps que vous avez appris leurs noms, vous avez fait anciens les plus modernes, & modernes les plus anciens.

L'exemple d'Hercule avoit ſur-tout frappé notre hiſtorien: *Ce n'eſt ſûrement pas des Grecs*, dit-il, *que les Égyptiens ont reçu le nom de ce Dieu: il y a plus d'apparence que les Grecs, qui l'ont donné au fils d'Amphytrion, l'avoient emprunté des Égyptiens; c'eſt* ajoute Hérodote, *ce que je pourrois prouver par une multitude de témoignages, & ſpécialement parce que le père & la mère de cet Hercule, Amphytrion & Alcmène, étoient d'Égypte*, &, par conſéquent, avoient donné ce nom à leur fils, par dévotion pour un Dieu révéré dans leur ancienne patrie. En effet, dit encore notre auteur, comment un Dieu ſi récent dans la Grèce, auroit-il pu tout-à-coup acquérir un ſi haut degré d'antiquité parmi les Dieux de l'Égypte? *Herod. lib. II, n.° 8.*

Les Grecs diſoient qu'Hercule étant venu en Égypte, & ſe voyant près d'être immolé à Jupiter par les habitans du pays, ſe jeta ſur ces barbares, qu'il tua tous ſans exception: *Fable inſipide*, reprend notre hiſtorien, *car quelle apparence qu'un peuple qui n'immole que très-peu d'eſpèces d'animaux, & qui eſt d'ailleurs ſi difficile ſur la pureté des victimes, voulût immoler des hommes! ou comment Hercule, qui, de l'aveu des Grecs, n'étoit encore qu'un mortel, eût-il pu tuer ſeul un ſi grand nombre d'ennemis!* *Ibid.*

« Comme j'avois une extrême paſſion, dit encore Hérodote, de connoître toutes ces choſes avec plus de certitude, je fis voile à Tyr en Phénicie, parce que j'avois ouï dire qu'il y avoit-là un temple d'Hercule..... Quand je pus m'entretenir avec les prêtres de ce Dieu, je leur demandai depuis combien de temps ce temple étoit bâti, & je remarquai qu'ils ne s'accordoient pas avec les Grecs; car ils me dirent que ce temple avoit été bâti en même temps que la ville de Tyr, & qu'il y avoit deux mille trois cents ans que la ville étoit « *Ibid.*

» bâtie. Je vis auſſi dans Tyr un autre temple d'Hercule, ſur-
» nommé Thaſien; j'allai même à Thaſe, où je trouvai un temple
» qui avoit été bâti par les Phéniciens, lorſqu'en parcourant la
» mer, pour chercher Europe, ils fondèrent la ville de Thaſe,
» ce qui arriva cinq générations avant qu'Hercule, fils d'Am-
» phytrion, parut dans la Grèce; cela prouve indubitablement
» qu'Hercule eſt un Dieu fort ancien. C'eſt pourquoi j'approuve
» fort ceux des Grecs qui ont pris le parti de bâtir deux temples à
» Hercule, ſacrifiant à l'immortel Hercule, ſurnommé l'Olympien,
» comme à un Dieu, & faiſant à l'autre, comme à un héros,
plutôt des funérailles qu'un ſacrifice: » Καὶ δοκέουσί μοι ὀρθότατα Ἑλλήνων ποιέειν οἱ δίξα Ἡρακλεια ἱδρυσάμενοι ἔκτηνται· καὶ τῷ μὲ ὡς ἀθανάτῳ, Ὀλυμπίῳ δὲ ἐπωνυμίην, θύουσι· τῷ δὲ ἑτέρῳ ὡς ἥρωϊ, ἐναγίζουσι.

J'ai copié ce long paſſage parce qu'il eſt important, & que j'aurai dans la ſuite occaſion de le rappeler.

Les Prêtres d'Égypte ſe ſervirent encore d'une autre raiſon, pour convaincre de plus en plus Hérodote, qu'ils n'avoient rien emprunté de la religion des Grecs. Depuis notre premier Roi, lui dirent-ils, juſqu'au roi Séthon, prêtre de Vulcain, nous comptons trois cents quarante générations d'hommes, autant de Pontifes & autant de Rois, ce qui fait onze mille trois cents quarante ans: or *pendant ces onze mille trois cents quarante ans, aucun Dieu n'a paru ſous une forme humaine, & aucun de ces Rois n'a été mis au nombre des Dieux.* C'eſt que les Égyptiens avoient horreur de la doctrine des Grecs, qui prétendoient qu'au moins pluſieurs de ces Dieux, tels que Bacchus fils de Sémelé, Hercule fils d'Alcmène, Pan fils de Pénélope, avoient été des hommes, avoient vieilli comme eux & comme eux ſubi le ſort de la mortalité. Or, diſoient les Prêtres, ſi ce ſont les Grecs qui nous ont fait connoître ces trois Divinités, ils nous en auront parlé comme ils les concevoient eux-mêmes: comment donc eſt-il arrivé que nous en ayons toujours eu des idées ſublimes, & que nous les ayons placées au rang de nos plus grandes Divinités? car chez nous Pan eſt de la première claſſe, Hercule de la ſeconde, & Bacchus de la troiſième.

Herod. l. II, n.° 25.

Hérodote frappé de cette contradiction d'idées, en conclut que *ſi tous les autres Dieux ont paru dans la Grèce & qu'ils y aient vieilli comme Hercule fils d'Amphytrion, Bacchus fils de Sémelé, & Pan fils de Pénélope, il faudra dire que tous ces Dieux doivent leur naiſſance aux hommes, & qu'ils ont pris* (pour ſe décorer) *le nom des anciens Dieux*, avec leſquels on les a depuis confondus. Nous examinerons dans la ſuite, quel fonds l'on peut faire ſur cette conjecture d'Hérodote. *Lib. II, n.° 25.*

Les Grecs prétendoient encore que tous les Dieux, & même les plus conſidérables, avoient eu commerce avec des femmes mortelles, & que de ce commerce étoient nés des hommes Demi-dieux, dont pluſieurs familles Grecques ſe faiſoient gloire de deſcendre. Les prêtres Égyptiens, que cette opinion ſcandaliſoit, diſoient que les Grecs après avoir reçu leur théologie, l'avoient miſérablement corrompue & déshonorée. « Lorſque j'étois à Thèbes, dit Hérodote, & que je voulus étaler ma « *Ibid.*
généalogie, les prêtres de Jupiter me traitèrent comme ils avoient «
traité long-temps auparavant l'hiſtorien Hécatée, qui comptoit «
un Dieu pour ſeizième aïeul. Les Prêtres me firent entrer «
dans une grande ſalle, où ils me montrèrent autant de ſtatues «
de bois qu'ils ont eu de Pontifes; & ces ſtatues reſſembloient «
aux originaux, parce que chaque Pontife y avoit placé la ſienne «
de ſon vivant: ils me firent voir de qui chacun étoit deſcendu, «
en commençant par le dernier. Ainſi lorſqu'Hécatée leur débita «
ſa généalogie, les Prêtres lui prouvèrent par la ſuite même de «
ces ſtatues, qu'il ſe trompoit, & qu'un homme n'eſt point «
engendré d'un Dieu. Car, diſoient-ils, chacun de ces trois cents «
quarante-cinq Pontifes n'a d'autre titre que celui de Piromis, «
qu'on peut rendre, en grec, par *bon & vertueux*, ſans «
qu'aucun ſoit appelé *Dieu* ou *Héros*..... que néanmoins «
les Dieux avoient, avant tous ces Piromis, régné en Égypte, «
mais qu'ils n'avoient point de commerce avec les hommes; «
que toujours un d'entre eux avoit eu la puiſſance ſouveraine, «
& que le dernier fut Horus, nommé *Apollon* par les Grecs, «
qui régna après avoir tué Typhon; cet Horus étoit fils d'Oſiris, «
qu'on rend en grec par *Dionyſus* ou *Bacchus*. »

On voit par-là qu'Hérodote étoit d'une famille à prétentions: mais il ſacrifia cet avantage à l'amour de la vérité connue; il foula aux pieds les préjugés de ſes compatriotes, & s'expoſa généreuſement à la haine de certains zélés qui peut-être traitèrent ſon procédé d'attentat contre l'honneur de la nation. On ſent combien un témoignage ſi déſintéreſſé doit avoir de poids; il s'accorde d'ailleurs parfaitement avec ce que l'état de l'ancienne Grèce nous avoit découvert. Nous pouvons donc maintenant conclure avec certitude, que l'origine de la religion des Grecs eſt égyptienne & phénicienne; que Saturne, Jupiter & les autres Dieux étoient connus dans l'Égypte & dans la Phénicie long-temps avant que de l'être dans la Grèce; & que, par conſéquent, ces Dieux n'étoient point de ſimples héros Grecs, élevés après leur mort au rang des Dieux. Je m'abſtiens pour le préſent de faire aucune application de ces premières concluſions, auxquelles l'évidence des faits m'a déjà conduit.

Fin du Tome trente-quatrième.

210

HISTOIRE
DE
L'ACADEMIE

TOM. XXXIV.

61

colorchecker CLASSIC
calibrite
mm